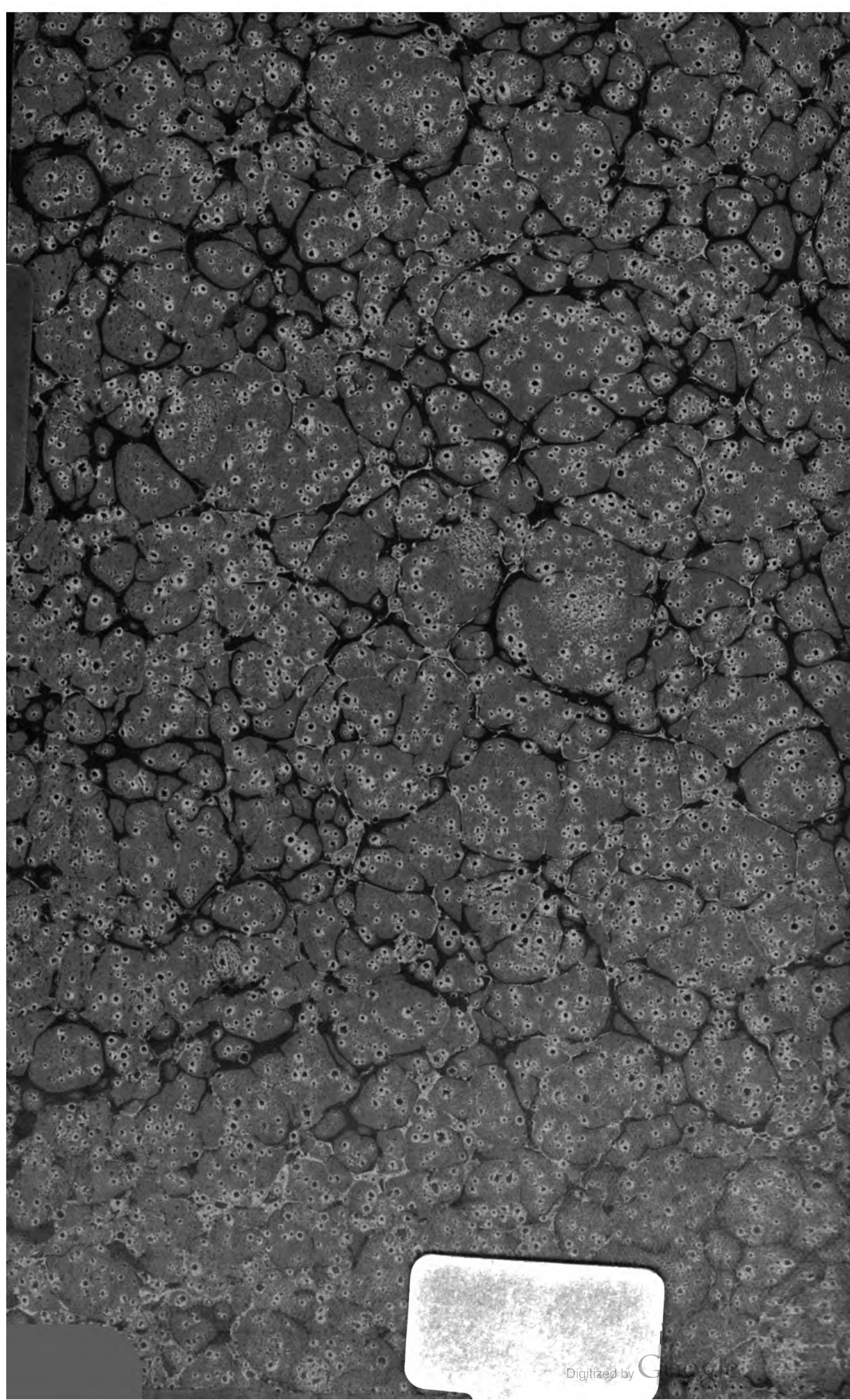
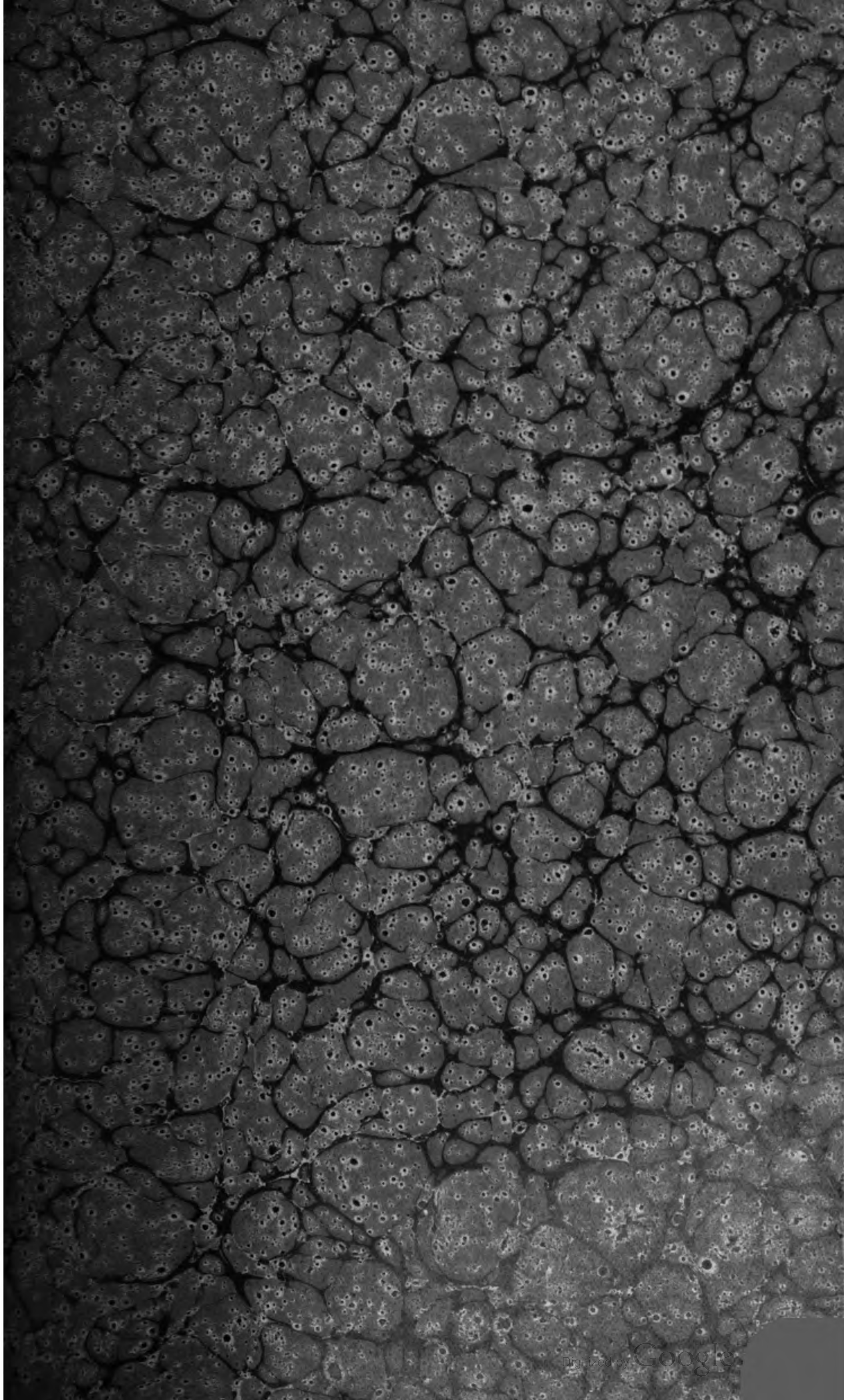
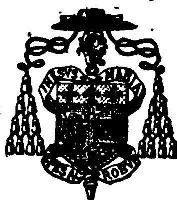








XXXIXe Volume **Numéro 1er**
1899 Samedi 7 janvier

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

8 **Dimanche.** SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE DE N.-S. J.-C.
9 **Lundi.** De l'octave.
10 **Mardi.** De l'octave.
11 **Mercredi.** De l'octave.
12 **Jeudi.** De l'octave.
13 **Vendredi.** Octave de l'Epiphanie.
14 **Samedi.** S. Hilaire, év. docteur.
15 **Ier Dimanche** après l'Epiphanie. LE SAINT NOM DE JÉSUS.

Pour le denier de Saint-Pierre

L'Ecriture nous fait un devoir d'honorer notre père, et elle nous promet en retour les bénédictions divines. Elle nous dit aussi d'honorer Dieu en lui donnant de notre avoir. Le Pape est ici-bas le représentant le plus auguste de notre Père qui est dans les cieux ; il est le Vicaire de Celui à qui toutes les nations ont été données en héritage, et comme à Abraham il lui a été dit : « Je t'ai établi pour être le Père de nations innombrables. » Que de bienfaits les peuples ne lui doivent-ils pas ! C'est lui qui a été chargé par le Sauveur du monde de garder, dans toute sa pureté, au milieu des peuples, la vérité qui seule peut nous sauver et empêcher la société de courir aux abîmes.

Que ne devons-nous pas en particulier au grand Pontife qui gouverne en ce moment l'Eglise de Dieu ? Offrons-lui avec joie notre participation à l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre comme l'impôt de l'amour filial. Unissons la prière à notre obole et nous attirerons sur nous, avec les bénédictions du saint vieillard du Vatican, les plus précieuses faveurs du ciel.

PRIX D'ABONNEMENT

Le département, 5 fr. par an. — *Les autres départements*, 7 fr.
Hors France, 10 fr. — *Changement d'adresse*, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Pousardin, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Croix, est nommé curé de *Cercottes*;

M. l'abbé Daudier, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Meung.

— *La quête pour le denier de Saint-Pierre* sera faite dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 8 janvier, solennité de l'Epiphanie.

Cathédrale. — Le dimanche 8 janvier, solennité de l'Epiphanie, les offices auront lieu aux heures ordinaires.

A la grand'messe, le diacre chantera la *Généalogie* de Notre-Seigneur ; après l'Evangile, il annoncera ainsi au peuple la *fête de Pâques* et les principales fêtes de l'année :

« Nous l'annonçons, nos bien chers Frères, s'il plaît au Dieu de miséricorde, après avoir goûté les joies de la Nativité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, nous célébrerons aussi dans l'allégresse la Résurrection de ce même Sauveur.

Le 29e jour de janvier viendra le dimanche de la *Septuagésime.*

Le 15 février, *jour des Cendres*, commencera la sainte Quarantaine.

Le 2 avril, nous fêterons la Paque triomphale de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le 11 mai, son Ascension.

Le 21 mai, la Pentecote, et 1er juin, la solennité du Corps très saint du Christ.

Le 3 décembre, sera le Ier *dimanche de l'Avent* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Le sermon sur le mystère du jour sera prêché, à l'issue des vêpres, par M. le chanoine Agnès, théologal.

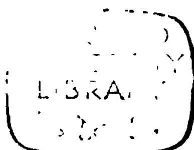
Paroisse de N.-D.-des-Aydes Chapelle-Neuve. — Dimanche 8 janvier, *cinquantaine* de prêtrise de M. l'abbé Brague, curé de la paroisse. A 10 h., grand'messe et allocution par Mgr l'Evêque ; à 3 h., vêpres, allocution par M. l'abbé Piau, doyen de Beaugency, puis salut d'action de grâces.

Conférences ecclésiastiques. — La réunion de MM. les Ecclésiastiques, qui font partie de la conférence d'Orléans, aura lieu, au grand Séminaire, le lundi 9 janvier, à 4 h. du soir.

Mgr l'Evêque présidera la séance.

Chapelle de la Visitation. — Le 6 janvier, premier vendredi du mois, à 8 h., messe de communion célébrée par Mgr l'Evêque pour mettre l'année sous la protection du Sacré-Cœur, et exposition du Saint-Sacrement; à 4 h., instruction par M. l'Aumonier, salut et distribution des billets zélateurs.

— Le Conseil de la Confrérie de Saint-Charles recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les Ecclésiastiques, M. l'abbé Maximilien-Louis Bongibault, professeur au Petit-Séminaire de La Chapelle, décédé le 1er janvier, à Coullons, dans sa famille, à l'âge de 26 ans, muni des Sacrements de notre sainte Mère l'Eglise.



RÉCEPTIONS DU CLERGÉ A L'ÉVÊCHÉ

A 10 h., Messieurs du Chapitre et le clergé de la Cathédrale étaient admis, dans le salon des Evêques, à présenter à Monseigneur leurs bons souhaits de nouvel an.

M. le Doyen s'est fait leur interprète, en lisant une adresse, dans laquelle il a remercié Sa Grandeur de tout ce qu'elle avait fait, cette année, pour la Cause de Jeanne d'Arc : voyages *ad limina*, double entretien avec Sa Sainteté, démarches auprès des membres de la Sacrée Congrégation des Rites, qui ont permis aux *Annales* de donner un « exposé lumineux » de la situation de la Cause; et il souhaite que la Béatification de notre Libératrice arrive en 1899, car ce sera le salut de la France.

Monseigneur remercie M. le Doyen des sentiments de respectueuse gratitude qu'il vient de lui exprimer au nom du vénérable Chapitre. Tout d'abord il constate que, cette année, ses relations avaient été plus intimes avec la Cathédrale : sans doute, il n'avait pas cessé de s'occuper de la Cause de Jeanne d'Arc ; mais l'évangélisation de la ville avait été l'objet de toute sa sollicitude. Pendant le Carême, il avait groupé autour de sa chaire des masses d'hommes. Si à ces hommes il a fait quelque bien, il ne faut pas l'attribuer à ses seules paroles, mais aux prières qui les ont fait fructifier. Le bien fait à la Cathédrale a rayonné dans tout le diocèse, car de ces prédications on a parlé, on en a lu le résumé ; un mouvement s'est produit. D'ailleurs, en se chargeant de la station de Carême dans sa Cathédrale, Monseigneur usait d'un moyen d'action pratiqué par Mgr Dupanloup et recommandé par Mgr Coullié. Aussi, si Dieu lui prête vie et forces, peut-être remontera-t-il dans cette chaire qu'il aime.

Puis, Monseigneur aborde la Cause de Jeanne d'Arc. Sa situation présente, ses « chères *Annales* » en ont donné un exposé très exact et fort complet : aussi Sa Grandeur n'y reviendra pas; toutefois, elle ajoute quelques considérations, au point de vue international, qui ont vivement intéressé son auditoire.

La maîtrise se présente : elle est accompagnée de MM. les choristes et organistes de Sainte-Croix. En guise de compliment, les petits clercs exécutent gentiment, sous la direction de M. le maître de chapelle, une *Cantate*, dont les paroles et la musique ont été fort goûtées par Monseigneur. Elle a pour titre : *La voix de Jeanne d'Arc : le Bourdon*. Sa Grandeur fait néanmoins une réserve sur une strophe, qu'il trouve trop élogieuse; et elle remercie les petits chanteurs de l'agréable appoint qu'ils apportent à nos chants religieux, et leur recommande d'unir leurs prières à leurs chants; devenus plus grands, de s'unir à leurs jeunes successeurs, en se faisant membres de la chorale de la maîtrise; et avant tout, de rester bons chrétiens.

C'est M. le curé de Saint-Paul qui a, cette année, offert les vœux de bonne année du clergé orléanais à Mgr l'Evêque.

Il a spécialement félicité le premier Pasteur du Diocèse de son voyage à Rome, des entretiens que le Souverain Pontife a daigné lui accorder, des progrès de la Cause de Jeanne d'Arc, enfin de nos espérances et de nos craintes pour l'année 1899.

« Parlez-nous de notre grand Pape, parlez-nous de notre Vénérable Jeanne, parlez-nous de notre chère France, concluait M. le chanoine Vigoureux : et bénissez-nous. »

Du Pape, Monseigneur ne dira que deux mots. Il est parfaitement bon et il est parfaitement portant. Le vénérable archevêque de Paris, commettant un « barbarisme » volontaire, disait un jour à Monseigneur : « Plus un évêque vieillit, plus il s'embonnit ». Cette parole est vraie au centuple de Léon XIII. Plus les années s'accumulent sur ses épaules, plus sa paternité s'affirme et se dilate. C'est du reste le seul signe auquel on reconnaisse qu'il avance en âge. Tel il apparaissait, il y a vingt ans, tel il apparaît encore aujourd'hui, lorsqu'il est assis : la voix grave et d'une sonorité puissante, le visage diaphane et singulièrement mobile, l'œil d'une pénétration qui impressionne, le corps... (comment exprimer l'idée, sinon par un mot étrange ?) le corps presque absent : tout volonté et tout intelligence. Lorsque le cardinal Guibert revint du Conclave, où s'était faite l'élection de Léon XIII : « Nous venons, dit-il, de créer un Pape qui pourrait bien devenir un grand Pape. Mais vivra-t-il ?... » Il a vécu.

Pour ce qui est de Jeanne d'Arc, il suffit d'ouvrir les *Annales religieuses* pour savoir le point précis où la Cause est arrivée. De plus, Monseigneur donnait, le matin même, à Messieurs du Chapitre, quelques détails complémentaires qui ne sont pas dépourvus d'intérêt peut-être : on les lira plus tard en leur lieu.

Inutile donc de s'attarder à ce sujet, quelque intérêt qu'il présente à l'Eglise et à la France.

La France et l'Eglise ! M. le curé de Saint-Paul y faisait allusion tout à l'heure, demandant ce qu'il faut craindre, ce qu'il faut espérer pour elles !

Ah ! les temps ne sont pas bons pour les prophètes, quand tout se produit et quand tout passe avec une rapidité et un imprévu qui déconcertent ; quand, d'autre part, les affaires, qui auraient dû être circonscrites avec le plus de soin et traitées avec la plus jalouse impartialité, se trouvent jetées, soit par l'inconsidération des polémistes, soit par l'aveuglement d'hommes passionnés, soit par la force des choses, on ne sait, dans le champ de la discussion publique, effrénée, tellement puissante sur les masses enfin et sur ceux qui devraient les diriger, que la vie nationale semble en être suspendue, que les questions de paix, de guerre, paraissent passer au second plan, que le commerce et l'industrie en pâtissent, au dommage prodigieux de notre tranquillité à l'intérieur et de notre renom à l'extérieur !

Mais s'il convient de ne point lancer de prédictions, il con-

viént, sans doute, de même de ne fermer ni les yeux, ni les oreilles.

Eh bien, pour qui n'est ni sourd, ni aveugle, un point d'interrogation énorme s'est dressé : « Garderons-nous, ne garderons-nous pas la liberté d'enseignement ? »

Vous vous rappelez, Messieurs, continue à peu près Monseigneur, à quelle loi, à quelle année, à quels hommes nous devons la liberté d'enseignement.

Depuis 1808, la France vivait, quant à l'enseignement, sous le régime du monopole.

L'Université seule enseignait.

Vainement un Français avait conquis les grades, vainement il présentait toutes les garanties de moralité, vainement il jouissait de la confiance des parents ; en vertu du décret de Bonaparte, il ne pouvait enseigner.

Payer des impôts, bon ! Verser son sang sur les champs de bataille, mieux ! Enseigner, non. D'un coup de sa volonté impériale, Napoléon avait fait de tous les Français — sauf ceux qui lui convenaient — des « *capite minuti* », des incapables, quant à l'enseignement.

Ou vous serez universitaires, ou vous n'enseignerez ni la grammaire, ni les lettres, ni l'histoire, ni la philosophie, ni les mathémathiques : rien. « L'enseignement public dans tout l'Empire est confié exclusivement à l'Université. Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors de l'Université impériale. » (Articles I et II du décret.)

Les universitaires eux-mêmes n'auront pas une liberté bien large — ainsi qu'on s'en doute — sous la protection de leur formidable tuteur. Ils prendront pour base de leur enseignement :

1° Les préceptes de la religion catholique ;

2° La fidélité à l'empereur, à la monarchie impériale, dépositaire du bonheur des peuples, et à la dynastie napoléonienne, conservatrice de toutes les idées libérales (oh !) proclamées par les constitutions (art. 38).

Les proviseurs et les censeurs des lycées ; les principaux et régents de collèges, ainsi que les maîtres d'étude de ces écoles, seront astreints au célibat et à la vie commune (art. 101) ; etc., etc.

Vrai, si, comme le prétendit Mme Roland, on avait commis beaucoup de crimes au nom de la liberté, la liberté ne méritait cependant pas un pareil châtiment en de pareilles ironies et de pareils mépris !

L'esclavage est chose tellement odieuse qu'on ne sait comment il a pu commencer, et chose tellement commode, qu'on ne sait comment il a pu finir. La servitude politique ressemble en cela à l'esclavage. Elle est chose odieuse à tout homme, si odieuse qu'on ne sait comment elle peut s'établir, en France surtout, serait-on tenté de dire. Elle est chose si commode aux gouvernements qu'on ne sait comment elle peut finir. Etre tout, non seulement législateur et chef d'armée, mais instituteur, marchand, mineur, etc., c'est le rêve de certains hommes prétendus de gouvernement. C'est absurde, mais c'est ainsi.

Le monopole universitaire avait paru un instrument admirable d'asservissement à Bonaparte ; il ne parut pas moins excellent à la Monarchie légitime et à la Monarchie de juillet, avec quelques modifications cependant.

La Constitution républicaine de 1848 avait édicté que l'enseignement était libre... que tout le monde pouvait exercer l'enseignement, sous des conditions de moralité et de capacité...

Ce fut alors que des hommes vraiment libéraux résolurent de pousser plus vivement l'attaque contre le monopole universitaire.

M. de Falloux rédigea un projet de loi : le projet de la loi, qui nous régit présentement.

On le sait bien : cette loi ne détruisait pas l'Université ; elle ne détruisait même pas son immixtion dans l'enseignement libre, mais enfin elle ouvrait la porte à un enseignement libre.

Avec telles conditions de grade, telles conditions de moralité, telles conditions de local, telles conditions de livres, fussiez-vous prêtre, fussiez-vous jésuite, fussiez-vous dominicain, la loi, qui est laïque, qui ne connaît pas des convictions religieuses des citoyens, qui n'en veut pas connaître, qui dans notre état de civilisation n'en peut plus connaître, la loi ne regardera pas à la forme de votre habit ; elle ne saura pas si vous portez un habit ou une soutane, un chapeau haut de forme ou un tricorne ; elle verra en vous des citoyens français, rien que des citoyens français, et vous permettra de monter dans une chaire et d'y enseigner les enfants que leurs pères vous confieront.

Cette loi de 1850, on l'a appelée : loi Falloux. Soit. M. de Falloux eut l'honneur de la préparer. Cependant il n'était plus ministre quand elle passa. C'était M. de Parieu. Il ne la défendit même pas devant la Chambre, il était malade alors, et, je crois, éloigné de Paris. L'homme qui, sûrement, l'imposa le plus énergiquement, le plus habilement, le plus délibérément à l'attention du pays et à l'acceptation de ses collègues, ce fut, non un catholique comme Montalembert ou de Falloux, non un prêtre comme l'abbé Dupanloup qui pourtant y travailla tellement, ce fut M. Thiers.

Il faut qu'on sache cela, afin de bien comprendre que ce n'est pas une loi de Foi, mais une loi de Liberté !

Oui, cette loi, si elle portait son vrai nom, s'appellerait : loi Falloux-Thiers !

Cette loi, quelques-uns voudraient la détruire.

Ils nous ramèneraient aux pratiques impériales ou royales — bien entendu, exercées par la République. Se rendent-ils compte que l'absolutisme, intolérable sous un régime impérial ou royal, est deux fois intolérable sous une République ?

Se rendent-ils compte qu'il n'appartient à personne de faire reculer le peuple français d'un siècle ?

Et puis les étranges raisons mises en avant pour justifier ce recul !

Quelques-uns ont dit sans vergogne : il faut sauver l'Université. Ne voyez-vous pas que l'enseignement libre la mine ?

N'êtes-vous pas effrayés de la diminution croissante de ses élèves ?

Cette formule n'est pas neuve. Dès 1850, plusieurs l'avaient trouvée et l'exploitaient. Contre ceux-là un grand universitaire, Saint-Marc Girardin, protestait. Récemment, on a vu des journaux dévoués à l'Université renouveler ces protestations.

Et de fait, pourquoi donc l'Université redouterait-elle notre concurrence ?

Je la connais l'Université pour lui avoir un peu appartenu, ayant débuté dans le ministère ecclésiastique par une aumônerie de petit collège.

N'a-t-elle pas un corps nombreux et distingué de professeurs ?

N'a-t-elle pas des locaux largement aménagés ?

N'a-t-elle pas les faveurs, mieux que cela, quelque chose comme le magistère de l'Etat ? Qu'elle demande des bourses, des subventions, est-ce que l'Etat les lui refuse jamais ? Personnel, bâtiments, argent, elle a tout à souhait.

Et nous ?...

Nous ! Un jour, je parlais, avec un haut administrateur, de notre situation sur laquelle il m'interrogeait.

Que donnez-vous à vos professeurs ? — Je leur donne quatre heures de classe par jour, la surveillance des récréations, celle du dortoir, celle du réfectoire ; une chambre étroite et sans soleil souvent ; un pauvre dîner et un plus pauvre souper, et avec cela six cents francs par an. Voilà ! — Ah ! bah ! — Il n'y a pas de bah ! C'est ainsi.

J'ajoute que nos maîtres sont capables, qu'ils écrivent de beaux livres, qu'ils parlent bien et qu'ils acceptent leur condition joyeusement parce qu'ils aiment les âmes de leurs enfants, le bon Dieu qui les leur a confiées, et qu'à cause de cela ils se soumettent au régime. L'homme avec lequel je parlais ainsi ne me répondit pas : il parut rêver un instant ; puis nous passâmes à un autre sujet.

De fait, matériellement, nous sommes bien loin d'être armés comme l'Université.

Je répète donc, pourquoi aurait-elle peur de nous ?

Et puis ne faut-il pas une concurrence partout où il doit y avoir du progrès ? Est-ce que l'industrie ainsi que le commerce progresseraient sans concurrence ? La concurrence engendre l'effort : l'effort est le père du progrès. L'enseignement n'échappe pas à cette loi.

Qui veut sérieusement le bien des enfants, voudra la concurrence dans l'enseignement.

Sans concurrence, ce sera la paresse, l'engourdissement. Supposé que les flots et les vents n'eussent point de ces luttes, « de cette concurrence », qui agitent l'océan, celui-ci deviendrait une masse lourde, vite corrompue et corrompante.

L'Université ne peut pas craindre notre concurrence : elle doit la désirer.

D'autres ont dit : Avec l'enseignement libre nous avons deux Frances ; avec l'enseignement d'Etat nous n'en aurons plus qu'une.

Que signifie cela ? cela signifierait-il que nous avons deux Frances, une France religieuse et une France irréligieuse ? Cela signifierait-il que la France irréligieuse sort des lycées et la France religieuse des maisons libres ? Cela signifierait-il que l'enseignement universitaire est irréligieux ? Mais, si je disais cela, est-ce que les maîtres de l'Université ne protesteraient pas contre moi ?

Cela signifierait-il qu'il y a une France patriote et une qui ne l'est pas, et que les élèves de l'enseignement libre ou leurs maîtres sont moins patriotes que ceux de l'institution rivale ?

Ah !... A Dieu ne plaise que je fasse du patriotisme l'apanage exclusif de qui que ce soit. La Patrie est à tout le monde. Mais qu'on le dise, si elle a été attaquée, si elle est attaquée, présentement encore, est-ce donc par nous ? Si son armée, la plus haute représentation d'elle-même en face de l'étranger est vilipendée, est-ce par nous ? Si les officiers sortis de nos écoles préparatoires paraissent sur un champ de bataille, au Tonkin, à Madagascar, au Soudan, — et ils y paraissent — sont-ils moins braves que d'autres ? comptent-ils davantage leurs sueurs ? sont-ils plus avares de leur sang ?

Je rougirais de discuter cette troisième accusation, que notre enseignement serait moins fort qu'un autre.

S'il était moins fort, il aurait moins de succès ; s'il avait moins de succès, il serait moins suivi ; s'il était moins suivi, nous serions près de finir, et les mains, qui ont la tentation de nous étrangler, resteraient bien tranquilles.

Ah ! nous avons autre chose à faire qu'à nous diviser. Nous avons, chacun de notre côté, maîtres de l'enseignement d'Etat, maîtres de l'enseignement libre, à nous unir pour la préparation des jeunes générations aux devoirs de demain.

Nous avons à rivaliser de zèle, d'ardeur pour cette grande tâche. La jalousie, les suspicions ne sont bonnes à qui que ce soit et à quoi que ce soit.

M. Thiers s'écriait dans les discussions de la loi de 1850 : « Malheur à qui dort quand la mer est houleuse et la tempête déchaînée, car la perte devient imminente. » Il y a cependant quelque chose de pire pour un équipage que de dormir au milieu de la tempête, c'est de se battre.

Or, la tempête est déchaînée contre la France, tempête au dedans, tempête au dehors. Qui ne le voit ? Qui ne le sent ? Qui n'en souffre ? Et nous nous battons ! nous les Français ! nous l'équipage ! Et comme s'il n'y avait pas assez de ferments de discorde entre nous, nous en inventons quotidiennement de nouveaux ! Et on soulève, à l'heure où tous les bons citoyens devraient se serrer, une des questions les plus irritantes qui soit en politique, parce qu'elle touche aux droits les plus sacrés, le droit qu'a tout homme, qui sait, de distribuer son savoir ; le droit qu'a le père de famille de confier son fils à qui lui plaît et de le refuser à qui lui déplaît ; le droit que Lakanal, Daunou, la Convention, affirmaient contre Danton et Robespierre ; le droit enfin qu'a tout citoyen libre dans un pays libre !

Je veux croire, chers Messieurs, que cette tentative liberti-

cide échouera. Il me semble qu'il y va de la dignité, du bon sens et de la paix de notre pays.

Enfin Monseigneur, revenant à un sujet plus doux pour l'Eglise d'Orléans, félicite deux vénérables jubilaires, M. l'abbé Lézé et M. le chanoine Brague : le premier, qui a célébré, il y a huit jours, sa soixantième année de sacerdoce ; le second, qui va célébrer sa cinquantième, le 8 janvier, et il souhaite à tous de marcher sur leurs traces, en vivant longuement et utilement.

LX[e] ANNIVERSAIRE DE SACERDOCE DE M. L'ABBÉ LÉZÉ

Le mardi 27 décembre, les cloches de Saint-Marceau carillonnaient comme aux grandes solennités. L'église avait conservé sa gracieuse parure du jour de Noël : c'était la fête de la reconnaissance et de l'amitié. Un prêtre vénérable, M. l'abbé Lézé dont tous connaissent et apprécient le grand cœur, le dévouement infatigable et l'aimable caractère, célébrait le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette rare et touchante cérémonie, les amis du cher jubilaire étaient venus nombreux, surtout de Saint-Jean-le-Blanc et de Saint-Marceau pour lui témoigner leur sympathie et l'aider à remercier Dieu. Dans le chœur avaient pris place, MM. Bruant, archidiacre d'Orléans, Agnès et Boullet, vicaires généraux, Brague, curé de Notre-Dame-des-Aydes, Sauvegrain, curé de Saint-Vincent, Hermet, curé-doyen d'Olivet, Bretonneau, curé de Saint-Jean-le-Blanc, etc.

Après le chant du *Veni creator*, le saint Sacrifice commença. On se serait cru à une première messe : c'était le même cérémonial et la voix qui chantait à la tribune rappelait le souvenir de cette heure inoubliable, où le jeune prêtre joyeux et tremblant monte, pour la première fois, au saint autel.

O saint autel qu'environnent les anges,
Mon cœur s'émeut lorsque je vous revois :
Ici Jésus, l'objet de mes louanges,
Vint dans mes mains pour la première fois.

Et voici qu'à soixante ans de distance
Il va descendre et s'offrir à ma voix,
Le Dieu vivant qui charma mon enfance
Et vint à moi pour la première fois.

A l'Evangile, M. le curé traduisit les sentiments de tous dans une allocution charmante de délicatesse et de cœur. Il dit les grandeurs du sacerdoce et esquissa à grands traits la féconde carrière de M. l'abbé Lézé.

Allocution de M. le Doyen de Saint-Marceau

Béni soit le Dieu tout-puissant, le Père des miséricordes qui nous a inondé de toutes ses consolations. (II, Cor., 3.)

Mes Frères,

Notre vie est une longue suite de bienfaits, de grâces et de miséricordes divines ; mais parmi toutes ces grâces il en est

de signalées qui occupent la première place dans nos souvenirs, il y a dans le cours de notre existence des dates inoubliables, dont nous aimons à célébrer chaque année le très doux anniversaire : tels le baptême, la première communion, le mariage, quand on s'y est engagé chrétiennement et selon les vues de Dieu ; la profession religieuse, et pour un prêtre le sacerdoce. Et quand ces anniversaires se sont renouvelés vingt-cinq fois, cinquante fois, *soixante* fois surtout, alors nous sentons le besoin d'offrir à Dieu un sacrifice de louanges et d'actions de grâces plus abondant encore, nous venons au pied des autels, nous avons recours à nos amis et nous leur demandons de nous aider de leurs prières pour remercier le Seigneur avec nous. C'est ce que vous faites en ce moment, cher et vénéré Monsieur le Curé.

Beaucoup de paroisses étaient encore privées de pasteur à l'époque où vous êtes né. C'était presque au sortir de la Révolution, dans un département voisin du nôtre. La chaire chrétienne ne retentissait guère de la parole de Dieu, et les catéchismes, faute de prêtres, étaient malheureusement négligés. Mais ce qui vous manquait à l'église, vous le trouviez abondamment au sein d'une famille très chrétienne. On parle encore à Soings de cet aïeul vénérable, occupant une situation distinguée, — il était notaire du pays, — que l'on voyait assidûment à la messe tous les dimanches et qui ne dédaignait pas de contribuer pour sa part à la beauté du chant et à la dignité des offices. Dieu vous avait donné d'excellents parents, une très pieuse mère. Quand on remarque une foi vive dans un enfant, si l'on veut en trouver la source, il n'y a ordinairement qu'à remonter au cœur de sa mère ; saint Paul le rappelle à son disciple Timothée : *fidem quæ habitavit in matre tua Eunice*. C'est à la piété de votre mère que vous avez dû sans doute les heureuses dispositions que l'on remarquait en vous dès l'enfance et le germe de votre vocation. Dieu choisit ses prêtres lui-même et Il les prend où Il veut : *Ego elegi vos* ; mais presque toujours Il s'incline vers les berceaux sur lesquels une mère tendre et chrétienne a veillé.

A vingt ans, vous entendez l'appel de Dieu, qui vous dit comme autrefois au Père des croyants : « Quitte ton pays, ta famille, les pensées, les espérances du monde et viens dans le lieu que je te montrerai. » Ce lieu, c'était le Grand Séminaire d'Orléans. Tout vous y conviait ; vous sortiez d'une pension tenue par un prêtre dont la famille est orléanaise, M. l'abbé Desfossé, vous aviez ici des parents et déjà vous y comptiez beaucoup d'amis. D'ailleurs, à l'époque où vous êtes né, Blois et Orléans ne formaient encore qu'un seul diocèse sous l'administration du même Evêque. C'est au concours de toutes ces circonstances que nous devons de vous posséder parmi nous.

C'est un grand honneur et une grande grâce, que le sacerdoce ! Aux prêtres, Dieu a donné un pouvoir qu'Il n'a pas accordé aux anges eux-mêmes.

Consacrer le pain et vin sur l'autel, y appeler Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, fidèle à sa promesse, obéit et se rend présent à la voix de son ministre, tenir la sainte hostie dans

ses mains, la contempler de ses yeux, la recevoir dans son cœur et la distribuer aux fidèles ;

Verser un peu d'eau sur le front du nouveau-né, effacer la tache qui souillait sa naissance, en faire un enfant de Dieu et lui ouvrir les portes du Ciel ;

Rompre les funestes liens du péché et rendre aux âmes qu'il tenait captives la liberté, la grâce et le pardon ;

Bénir les unions, secourir les malheureux, consoler les affligés, visiter les malades, assister les mourants, tourner leurs regards vers le Ciel, purifier leurs âmes, les préparer au terrible passage, les rassurer, les fortifier, les conduire jusqu'aux portes de l'éternité et les remettre toutes couvertes du sang et des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ entre les mains du Dieu infiniment bon et miséricordieux ;

Oui, c'est une grande grâce que le sacerdoce, et un honneur au-dessus de tous les mérites humains ! *Grande mysterium et magna dignitas sacerdotum.*

Vous avez été préparé à cette grande mission par cinq années de Séminaire passées dans le silence, le recueillement, la prière et l'étude, et au sortir de cette sainte maison, la maturité que l'on remarquait déjà en vous vous méritait la confiance de vos supérieurs. Une longue et cruelle maladie privait Saint-Jean-de-la-Ruelle de son pasteur ; à vingt-cinq ans, votre Evêque vous envoie remplir provisoirement les fonctions de curé dans cette importante paroisse. Sa confiance ne fut pas trompée, puisqu'à la mort du vénérable prêtre les paroissiens de Saint-Jean-de-la-Ruelle demandaient à Monseigneur de vous laisser au milieu d'eux. L'administration diocésaine eût été heureuse de se rendre à ce désir si elle n'avait eu pour règle, dont elle ne voulait point se départir, de faire passer tous les jeunes prêtres par le vicariat. Aussi vous nomma-t-on vicaire de Sully. Peu après, nous vous voyons à Vannes, puis à Chuelles et enfin à Saint-Jean-le-Blanc.

Il était écrit que vous commenceriez et que vous finiriez votre ministère par deux paroisses placées sous le vocable de saint Jean, et que vous auriez pour premier et dernier patron, pour premier et dernier modèle l'Apôtre dont la charité était la vertu de prédilection, et qui, parvenu à un âge avancé, comme vous aujourd'hui, Monsieur le Curé, presque centenaire, comme vous le deviendrez si Dieu exauce nos vœux, disait aux fidèles : « Mes enfants, il n'y a qu'un seul commandement, ou s'il y en a plusieurs, ils se résument tous en un seul, qui est d'aimer Dieu de tout votre cœur et de vous aimer les uns les autres. » Il était bien juste que la même fête réunit aujourd'hui l'Apôtre de la charité, de l'aimable bonté, et le disciple qui a toujours si fidèlement marché sur ses traces.

Trois paroisses seulement se partagent votre vie pastorale : Vannes, Chuelles et Saint-Jean-le-Blanc, et toutes trois vous rendent le témoignage que vous leur avez prêché l'Evangile en toute simplicité et sincérité : *in simplicitate cordis et sinceritate Dei ;* nous savons quelles amitiés fidèles vous y avez laissées et quels souvenirs reconnaissants vous arrivent encore de chacune d'elles ; Saint-Jean-le-Blanc est ici pour le dire.

Non seulement vous leur avez livré le don du pur Evangile, mais vous le leur avez livré au prix de vos peines et de vos sueurs, au prix de votre dévouement et de vos biens, vous le leur eussiez livré au prix de votre vie elle-même.

Rien ne vous arrêtait pour courir au chevet des malades, ni la distance, très longue quelquefois dans ces campagnes, ni les chemins, impraticables en ces temps-là, du Gâtinais et de la Sologne, ni les ténèbres de la nuit ; aussi les cœurs les plus endurcis, les pécheurs les plus récalcitrants finissaient toujours par se rendre aux avances paternelles du bon pasteur qu'ils connaissaient et qu'ils aimaient.

Vous étiez riche, vous vous êtes fait pauvre pour l'amour de leurs âmes, et c'est de vos deniers en grande partie que vous avez bâti à Chuelles cette magnifique école où les petits enfants de ceux que vous avez baptisés autrefois reçoivent, grâce à vous, l'inappréciable bienfait de l'éducation et de la morale chrétienne ; tant de jeunes écoliers en sont privés de nos jours !

Voilà, cher et vénéré jubilaire, ce que vous avez fait pendant plus de cinquante ans, jusqu'à ce que, comblé d'années, vous avez craint, malgré les soins affectueux dont vous étiez entouré, de n'avoir plus les forces nécessaires pour remplir un ministère aussi important que celui de la grande et belle paroisse de Saint-Jean-le-Blanc. Il y avait une église à bâtir, vous avez pensé qu'il fallait remettre cette lourde tâche en des mains plus jeunes. L'heure était venue pour vous de songer à la retraite, et vos supérieurs ne pouvaient qu'agréer une demande aussi légitime. Mais vous avez voulu que ce fut une retraite dans laquelle vous puissiez encore vous rendre utile, et Dieu sait et nous savons, mes vicaires et moi, combien vous nous êtes dévoué, combien vous aimez cette paroisse qui est devenue vôtre et quels services vous nous rendez. Eux et moi et tous nos paroissiens, venus en si grand nombre aujourd'hui, nous vous en remercions. Vos forces ont pu trahir votre zèle, les neiges de l'âge ont pu tomber sur votre tête, mais votre cœur n'a pas vieilli, votre cœur ne s'est pas refroidi et votre charité reste toujours la même : *manet autem charitas*. Vous continuez à donner sans compter votre dévouement, votre personne et de vos biens ce qui vous reste. Il n'y a pas de bonnes œuvres sur cette paroisse de Saint-Marceau, où elles sont nombreuses : pauvres, écoles, église, clocher et le reste, en faveur desquelles vous n'ouvriez largement et votre cœur et votre bourse.......

C'est ainsi que vous êtes parvenu, en faisant le bien, à cette soixantième année de votre sacerdoce, à ces noces de diamant que tous, MM. les vicaires généraux, les prêtres et les fidèles, nous sommes si heureux de célébrer aujourd'hui avec vous.

Et maintenant, dirai-je en terminant, heureux l'enfant que Dieu appelle à l'honneur d'être prêtre ! L'Eglise n'a point de richesses ni de dignités pour l'ordinaire à lui offrir ; mais est-il une dignité comparable à celle d'être le « ministre de Jésus-Christ » et le « dispensateur de ses mystères » ; est-il un bien supérieur à celui de pouvoir chaque matin monter à l'autel,

tenir dans ses mains la divine Victime, recevoir pour soi-même et répandre sur les autres l'abondance des grâces de Dieu.

Heureuses les mères qui donnent à l'Eglise un prêtre ! S'il doit prier pour tous, il priera particulièrement pour les siens; il sera sur la terre l'ange tutélaire de la famille, son soutien et son protecteur devant Dieu.

Heureux surtout le prêtre qui célèbre aux pieds des saints autels le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale ! De son cœur et de ses lèvres un hymne de reconnaissance monte vers le ciel et, impuissant à remercier, comme il faut, le Dieu infiniment bon qui a protégé son chemin et prolongé ses jours, il nous demande à tous d'acquitter avec lui la dette sacrée de la reconnaissance. Oui, nous remercions Dieu avec vous, cher Monsieur le Curé, et nous lui adressons en même temps une prière, c'est qu'il conserve longtemps encore votre verte vieillesse et qu'il daigne l'éclairer jusqu'à la fin, comme le soir d'un beau jour, d'une douce et sereine lumière, présage de la gloire et des splendeurs éternelles !

Après l'allocution, M. l'Archidiacre se leva, et annonça que Monseigneur avait reçu, la veille, une dépêche de Rome, accordant au vénéré jubilaire la bénédiction apostolique. Une lettre épiscopale accompagnait ce télégramme. « En m'associant du fond du cœur à cette fête, disait Sa Grandeur, je vous souhaite, cher Monsieur Lézé, de nous donner la joie de vous voir longtemps encore parmi nous. Permettez-moi aussi de recommander à vos prières mon diocèse, mes œuvres et ma personne. Il me semble qu'en votre messe de demain, Notre-Seigneur vous exaucera particulièrement. »

Pendant la messe, les enfants des écoles exécutèrent, avec beaucoup de sûreté et de charme, les chants liturgiques. Nous avons remarqué particulièrement à l'offertoire, le *Quid retribuam* du P. Lambillotte dont les solo étaient donnés, au grand orgue par une voix pleine de fraîcheur. Le *Te Deum* et la bénédiction du Saint-Sacrement terminèrent la cérémonie. Nous ne doutons pas qu'en cette fête, l'hymne d'actions de grâces n'ait retenti au ciel comme sur la terre. Un homme de foi, vive et profonde, avait trouvé, la veille, le mot juste : « M. le curé, disait-il à M. Lézé, en lui offrant ses vœux, il y aura demain pour vous grande fête à Saint-Marceau, l'assistance sera nombreuse, mais plus grand encore sera, là-haut, le nombre de ceux qui remercieront Dieu de ce que vous leur avez ouvert la porte du paradis. »

J. M.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La quête de la solennité de l'Epiphanie ne sera pas faite pour l'*abolition de l'esclavage*, mais pour le *denier de Saint-Pierre*.

Nous ne pouvons mieux recommander cette quête qu'en reproduisant un passage d'un rapport récemment fait dans un congrès catholique :

« La question du Denier de Saint-Pierre, a dit Mgr Schmitz, est devenue une calamité catholique ; elle est présentement extraordinairement brûlante. C'est un fait incontestable que le Denier de Saint-Pierre baisse beaucoup. Le Saint-Père a besoin, pour les dépenses nécessaires à l'administration de l'Eglise, d'une somme totale de sept millions. Trois millions sont assurés. Quatre millions doivent être réunis par le Denier de Saint-Pierre. Jusqu'il y a deux ans, l'apport du Denier de Saint-Pierre dépassait quatre millions, et le Saint-Père était à même de faire des dons pour des fins diverses. Depuis deux ans, le Denier de Saint-Pierre arrive à peine à deux millions et demi. Si donc cette situation se prolonge, le Saint-Père, avec la direction de l'Eglise qui lui incombe, se trouvera dans la situation la plus difficile et la plus précaire. Ceci est de la plus haute importance pour l'Eglise et peut devenir extrêmement dangereux. Les raisons qui ont fait baisser le Denier de Saint-Pierre proviennent des événements politiques des dernières années. Les dons abondants ont tari en Amérique et en Espagne depuis la dernière guerre. Les offrandes ont diminué en France durant les cinq ou dix dernières années. Aucun pays ne donne aussi peu pour le Denier de Saint-Pierre que la catholique Autriche. Comme vous voyez, les revenus du Denier de Saint-Pierre ne sont plus fournis que par un nombre de pays fort restreint.

« Cette année, le Saint-Père a adressé ses prières et ses instances, en des termes singulièrement pressants, aux évêques français qui ont fait leur pèlerinage *ad limina* pour obtenir une augmentation du Denier de Saint-Pierre. »

Après avoir lu ces lignes, chacun de nos lecteurs, nous l'espérons, se sentira pressé d'apporter son tribut pour remédier, autant qu'il est en lui, à la douloureuse situation, qui en ressort pour le Saint-Siège et le Souverain Pontife.

— Une Vente de Charité en faveur des *Ecoles libres d'Orléans* aura lieu les 11, 12 et 14 janvier, de 1 h. à 6 h. du soir.

Le jeudi 12, les bazars seront ouverts de 7 h. à 9 h. du soir.

Le sacre de Mgr Amette. — Mgr l'archevêque de Chambéry, qui, selon ses propres expressions, « se faisait une si « grande fête d'assister au sacre de Mgr Amette et de présenter « le nouvel élu au cardinal consécrateur », va se trouver malheureusement empêché de réaliser sa promesse. Sa Grandeur est atteinte de rhumatismes qui, sans inspirer d'inquiétudes, l'obligent à garder depuis plusieurs semaines un repos absolu et à aller passer le reste de l'hiver dans le Midi. Le clergé et les fidèles du diocèse d'Evreux partageront les vifs regrets de l'évêque de Bayeux et prieront pour le prompt rétablissement de leur ancien et toujours aimé pontife.

Le cardinal Sourrieu sera le consécrateur.

Mgr l'évêque d'Evreux et Mgr l'archevêque d'Avignon, rempliront les fonctions de prélats assistants de Mgr Amette. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, originaire du diocèse de

Bayeux, a bien voulu promettre de prononcer une allocution.
(*Semaine d'Evreux.*)

Paroisse de Chilleurs. — *Mission.* — M. le curé recommande aux prières de ses confrères, des communautés religieuses et des âmes pieuses, la Mission que vont donner dans sa paroisse, du 8 au 29 janvier, deux RR. PP. Capucins du couvent de Blois.

Sougy. — *Vol au presbytère.* — Le 18 décembre, pendant la grand'messe, des voleurs se sont introduits au presbytère, ont pénétré dans le cabinet et la chambre à coucher de M. le curé, ont fouillé deux tiroirs, d'où ils ont enlevé une centaine de francs et trois titres au porteur. Ils ont emporté un trousseau de petites clefs et trois autres clefs des troncs de l'église, ce qui fait croire que les voleurs sont du pays et se proposent de continuer. Ils n'ont rien absolument dérangé dans les deux chambres et ont soigneusement refermé les tiroirs.

Nantes. — *Le buste de Mgr Laroche.* — Mgr Rouard a eu la délicate pensée de faire revivre par la sculpture les traits de son vénéré prédécesseur sur le siège épiscopal de Nantes. L'exécution de ce buste a été confiée à un artiste distingué, M. Caravaniez, dont la *Semaine religieuse* de Nantes apprécie ainsi l'œuvre :

« Vêtu de son camail, la croix pastorale sur la poitrine ; au-dessus du buste, son écusson avec sa devise : *Per lucem ad pacem,* Mgr Laroche revit avec sa bonne figure, pleine d'intelligence et de douceur. La ressemblance est parfaite. Le buste est grand et mesure environ 90 centimètres. Le marbre donnera aux traits du regretté prélat la finesse, la transparence que tout l'art du statuaire peut y mettre. Ce sera une grande consolation pour les amis et les admirateurs de l'évêque frappé par la mort au début d'un épiscopat qui s'éclairait de lueurs si pleines d'espérances, de voir revivre la physionomie de Mgr Laroche, où se lisait son âme faite de lumière et de bonté. »

Aux prières :

† Mme veuve Léon Cartaux, née Thouvenin, décédée à Demangevelle (Haute-Saône), dans sa 69e année.

† M. Frédéric Houard, décédé subitement à Châtillon-sur-Loire, dans sa 82e année. Il était le père de M. l'abbé Houard, vicaire de Saint-Vincent d'Orléans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

LA FÊTE DES ROIS A L'ÉGLISE ET EN FAMILLE

Un ancien ordinaire de l'église de Sainte-Madeleine, de Besançon, nous fait connaître comment on célébrait autrefois en Franche-Comté la solennité de l'Epiphanie.

Quelques jours avant la fête, les chanoines élisaient un

d'entre eux, auquel on donnait le nom de roi. On lui dressait une espèce de trône à la première place du chœur, et on lui donnait pour sceptre une palme. Il officiait pendant la solennité de l'Epiphanie, à partir des premières vêpres. A la messe, trois chanoines en dalmatique, blanche pour le premier, rouge pour le second et noire pour le dernier, ayant tous une couronne sur la tête et une palme à la main, sortaient de la sacristie et descendaient, en chantant l'évangile du jour, dans l'église inférieure ; ils étaient précédés par une espèce de lustre, garni de plusieurs cierges, qui figurait l'Etoile miraculeuse, et chacun d'eux était suivi d'un page porteur de ses présents. Après avoir parcouru cette église, ils remontaient au chœur, et quand ils en étaient à ce passage de l'Evangile où il est dit que les Mages entrèrent dans l'étable et adorèrent le Sauveur, ils venaient à l'autel, se prosternaient devant le célébrant, lui offraient leurs dons, et s'en retournaient par le côté opposé de l'autel, conformément à ces paroles de saint Matthieu : *Per aliam viam regressi sunt in regionem suam,* ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin. La veille et le jour de la fête, après l'office, le chanoine-roi donnait chez lui à tous les membres du Chapitre une magnifique collation, pendant laquelle il était considéré et traité comme le roi de la compagnie.

Les séculiers ne voulurent pas, à l'égard de l'élection d'un roi, céder en dévotion aux ecclésiastiques, et ils résolurent de faire un roi dans chaque famille. Or, comme celles-ci ne se trouvaient réunies que dans les repas, on prit ce temps pour créer un roi. On voulut que le sort décidât de cette dignité. Les gâteaux entraient dans le régal de nos ancêtres, on en fit pour l'Epiphanie. Ce gâteau se partageait entre tous les convives ; on y plaça une fève, qui créait roi celui à qui le sort la faisait échoir. On donnait une cour à ce roi imaginaire, et toute la famille se soumettait à ses ordres. Sa souveraineté, moins qu'éphémère, ne s'exerçant qu'à table, la seule marque de distinction qu'on lui donna fut de se soumettre à crier : *le Roi boit,* quand celui-ci vidait son verre, et ceux qui manquaient à cette déférence étaient punis d'une singulière façon : on leur noircissait avec un bouchon le visage et les mains, en mémoire du roi *maure*, et la piteuse mine du condamné augmentait encore la gaieté du repas.

On sait de quelle manière se célèbre de nos jours le festin des Rois. Le gâteau traditionnel, renfermant une fève (1) adroitement dissimulée dans son épaisseur, en est un accessoire obligé. Ce gâteau, partagé en autant de parts qu'il y a de convives, est placé dans un napperon, et le plus jeune de la famille en distribue à chacun sa part, en ayant soin de détourner la tête en la choisissant (2), pour qu'on ne puisse pas soupçonner de la supercherie dans la distribution. Un silence solennel succède à cette première cérémonie ; chacun s'occupe

(1) Depuis, on a substitué à la fève des *poupons* ou des *sabots* en porcelaine : le vieil *us* mieux vaut.

(2) Dans l'Orléanais, l'enfant se tapit sous la table.

de rechercher la fève, mais un cri part subitement : elle est trouvée, le roi est élu. Ce sont alors des acclamations bruyantes et unanimes pour saluer le nouveau souverain. Son premier acte de puissance est de faire choix d'une reine pour venir partager son trône et les honneurs qui y sont attachés. Si la fève échoit à une jeune fille, c'est à elle de désigner celui qui doit porter cette couronne d'une heure.

La coutume de fêter le jour des rois, éminemment populaire, surtout en France, emprunte à chaque localité un caractère particulier. Dans l'Orléanais, par exemple, on prélève toujours sur le gâteau *la part à Dieu*, destinée au premier pauvre qui se présente et qui recueille en même temps une assez large aumône.

A Pertuis, la veille du 6 janvier, on promène le soir, dans les rues de la ville, ce qu'on appelle la *bonne étoile ;* c'est la reine Jeanne qui institua cette fête. *L'étoile* n'est ni plus ni moins qu'une charrette dont la queue est chargée de matières combustibles, et sur le devant de laquelle est un homme qui est censé diriger l'attelage. Cette charrette, attelée de dix à douze bêtes, parcourt la ville au grand galop et aux acclamations de tout le peuple. Des seaux d'eau sont jetés à chaque instant sur le foyer, pour que la flamme n'atteigne pas l'homme chargé de conduire. Si le feu flambe bien, c'est un signe certain de bonne récolte ; aussi prend-on toutes les précautions nécessaires pour qu'il brûle vigoureusement ; si, au contraire, la flamme s'éteint ou ne s'élève pas en spirale, la récolte sera mauvaise, et chacun rentre chez soi mécontent. Au retour de la promenade, la charrette est déchargée sur la place, et c'est à qui s'emparera le plus tôt d'un tison ardent qui, emporté au foyer domestique, doit y amener le bonheur.

Autrefois, à Trest en Provence, les jeunes gens se réunissaient la veille des Rois, à la nuit tombante, et allaient au-devant des trois mages, en portant des corbeilles de fruits secs; arrivés hors la ville, près d'une chapelle sous le vocable de saint Roch, leur marche était arrêtée par la présence de trois individus costumés en mages, qui avaient avec eux une sorte d'orateur interprète qui, après avoir débité un compliment à l'adresse des gens de la ville, recevait d'eux des présents et une bourse pleine de jetons, qu'il emportait en prenant la fuite ; c'est alors qu'on s'empressait de le poursuivre, en exécutant une *farandole*, danse très usitée dans le pays.

En Normandie, en Provence et dans une foule de contrées du Midi, les enfants, durant la nuit de l'Epiphanie, parcourent les campagnes en agitant des brandons enflammés, pour imiter l'étoile brillante qui conduisit les rois mages vers la crèche de Jésus.

A la cour de nos anciens rois de France, on célébra toujours avec pompe la fête des Rois, et à la messe solennelle du jour, le roi allait à l'office et *offrait, avec l'écu, trois boules de cire, l'une couverte de feuilles d'or, l'autre de feuilles d'argent, et la troisième d'encens*. Des amusements sans nombre terminaient cette fête, où brillaient, superbement vêtus, le roi et la reine de la fève. L'usage de fêter le roi de la fève à la cour se perpétua

sous tous les règnes ; interrompu durant la première révolution, le retour des Bourbons le vit renaitre; il disparut avec eux en 1830.

Ce n'est pas en vain que nos pères attachaient tant de prix à la pratique des vieilles coutumes, transmises d'âge en âge, qui liaient en quelque sorte les générations aux générations, resserraient plus étroitement encore les liens de famille et garantissaient, contre l'inconstance trop naturelle à l'homme, l'existence et l'avenir de la société.

(*Semaine de Beauvais.*) AMANTON.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

— Dans l'Ordre de la Légion d'honneur, ont été nommés :

Officier : M. l'abbé Fortier, aumônier des prisons militaires de Paris.

Chevaliers : Mgr Dizien, évêque d'Amiens ; M. l'abbé Olivieri, curé de Saint-Roch, à Ajaccio ; le R. P. Roblet, de la Compagnie de Jésus, missionnaire à Madagascar.

Avignon. — Dans une note adressée à la *Semaine religieuse*, Mgr l'archevêque d'Avignon rappelle aux curés que les vases sacrés ne peuvent être ni vendus, ni échangés, ni donnés, sans une délibération du conseil de fabrique, et que, s'il existe dans leur église un objet précieux au point de vue de l'art, ou seulement curieux par son cachet d'antiquité, ils doivent, avant de s'en défaire, consulter l'autorité diocésaine plutôt que des commerçants intéressés à ces opérations. Trop souvent, des ventes ou des échanges de ce genre ont eu pour conséquence de faire passer dans les boutiques des marchands de bric-à-brac une partie des richesses artistiques de nos églises.

Dans l'Alaska. — Nous donnons ce début d'une correspondance de l'Alaska adressée au *Temps* par son envoyé spécial. Il en dit plus que de longs articles :

« *Unalaska, septembre 1898.*

« Dimanche, 4 septembre. — N'est-ce pas une croix qui tend ses bras à l'horizon ? On dirait aussi une école par derrière, et cette tache vert sombre sur le vert plus pâle des prairies, ce doit être un jardin potager. Tenez, voilà deux cornettes blanches qui y arrivent. Parions que c'est la France et que la mission (Holy croos mission) se soutient avec l'argent de France !

« — Ce n'est pas probable ! je tiens le pari, s'écrie un Poméranien, à côté de moi. L'entourage nous regarde tous les deux, hésite, ne sait que croire. On aborde, nous descendons, nous voilà à la porte d'une grande isba. Je frappe, nous entrons... et nous tombons en pleine jésuitière. Songez-y, sept Pères venus de toutes les missions d'Alaska pour recevoir leur nouveau supérieur ! Et ils sont Français, et ils vivent avec leurs

sauvages de l'argent de nos bébés de France, Sainte-Enfance et Propagation de la Foi !

« Quant aux cornettes, ce sont de petites Sœurs canadiennes, ainsi qu'à Dawson. Deux France pour une, l'aînée et la cadette, celle d'Europe et celle d'Amérique, en voilà trop pour mon Poméranien, qui s'en va grommelant : « Mais à quoi diable ces missions peuvent-elles leur servir en France ? »

« A quoi ? parbleu, à relever la tête à 4000 lieues et plus du pays, pour délicieusement écouter la voix qui redit au fond de chaque âme française : « Non, tout n'est pas perdu au pays de Jeanne d'Arc ! »

Le curé d'Ars et son portrait. — La première fois qu'il vit une de ces esquisses grossières faites, à son insu, pour les vendre aux pèlerins, il s'approcha de la marchande et lui dit d'un ton de brusquerie contraire à ses habitudes : « Pourquoi vendez-vous çà ? » Cette femme, sachant qu'on ne s'adressait jamais en vain à sa bonté compatissante, répondit aussitôt : « Oh ! si vous voulez nous ruiner, M. le Curé, vous n'avez qu'à nous défendre de vendre votre portrait. Tout le monde veut l'avoir, et nous gagnons si peu sur les autres objets, que si nous n'avons plus cela pour nous procurer quelque bénéfice, la misère sera bientôt chez nous. » M. Vianney partit en disant : « Après tout, puisque l'on peint le diable, pourquoi ne me peindrait-on pas aussi ? » Le lendemain, il repassa devant l'étalage et s'enquit en montrant son portrait : « Combien vendez-vous ça ? — Deux sous, trois sous, cinq sous, M. le Curé, c'est selon la grandeur. — Oh ! pauvre curé d'Ars, répliqua-t-il, on te pend, on te vend pour deux sous ; deux sous ! voilà ce que tu vaux ! » Et il s'achemina vers l'église.

Œuvre des Eglises pauvres. — La réunion générale et annuelle aura lieu, le jeudi 10 janvier, dans la chapelle du Cercle catholique, à 8 h., sous la présidence de Mgr l'Evêque. Après la sainte messe, célébrée par Sa Grandeur, rapport annuel présenté par M. le Directeur, allocution de Monseigneur et salut. — Indulgence plénière pour les associés.

Après la réunion, on recevra, à la sacristie, le prix des billets.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 8 janvier, à Sully-la-Chapelle et à Combreux.
Dimanche 15 janvier, à Olivet, Ousson et St-Hilaire-St-Mesmin.

Association des Mères chrétiennes. — La réunion qui devait avoir lieu le 6 est remise au samedi 7 janvier, à 8 h.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Dimanche 8 janvier, à 1 h. 1/2, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle de la Présentation, rue Sainte-Anne.

Mardi 10, à Saint-Pierre-du-Martroi, à 6 h., messe et instruction pour toutes les associées.

Mercredi 7, à 1 h. 1/2, conseil des dames patronnesses de l'œuvre.

Œuvre de la Grande-Providence. — La réunion mensuelle des Dames de la Providence aura lieu dans la chapelle du cercle catholique, le mercredi 11 janvier. A 8 h., messe, instruction par M. l'abbé D'ALLAINES et salut.

Œuvre de la Jeunesse ouvrière. — Vendredi 13 janvier, à 8 h. du soir, *grande pastorale de Noël,* représentation du mystère de la Nativité, en cinq actes, extrait exclusivement de vieux Noëls, avec accompagnement d'orchestre.

La quête pour l'œuvre sera faite par MMmes Max. d'Allaines, rue des Pastoureaux, 3, et H. Desforges, rue de Limare, 3.

Les cartes d'entrée se prennent à l'avance au siège de l'œuvre, rue du Colombier, 29, au prix de 2 fr., 1 fr. et 50 cent. On trouve également, pour 1 fr. 50, le *libretto* imprimé (paroles et musique) très utile pour suivre avec intérêt tous les détails du mystère.

BIBLIOGRAPHIE

Les grands Jours au Collège, par M. l'abbé Joseph TISSIER, chanoine honoraire, directeur de l'Institution Notre-Dame de Chartres. — Un beau volume in-18 jésus, 3 fr. 50. — Paris, Retaux, éditeur, rue Bonaparte. — Angers, Germain et G. Grassin.

Ce quatrième volume continue la série des instructions morales de M. l'abbé Tissier.

Après *La parole de l'Evangile au Collège,* après les *Jeunes âmes* et le *Bon esprit au Collège,* c'est la physionomie même d'un collège dans ses manifestations solennelles que l'auteur présente au public. Les fêtes annuelles d'un collège fournissent, toutes seules, une ample matière d'enseignement chrétien à l'homme d'éducation.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Baron, Maurice, lieutenant, et Mlle Delorme, Françoise.
M. Gaudereau, Maurice, maréchal des logis fourrier, et Mlle Jacquot, Lucie.

NAISSANCES

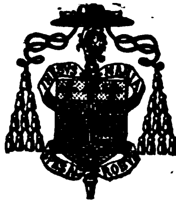
Liger, Yvonne-Berthe, rue du Dévidet.
Daudier, Léon-André, rue du Parc.
Bardin, Simonne-Marie-Camille, faubourg Bannier.
Deschamps, Maurice-François-Henri, rue Porte-Madeleine.
Schneyder, Robert-Paul-Marie, rue Parisis.
Bourlon, René-Louis, rue du Cheval-Rouge.

DÉCÈS

Mme Pilleboue, née Simon, Marthe, 37 ans, rue du Pot-de-Fer.
Mme Ingrain, Berthe, en religion sœur Joachim, 21 ans, faubourg Bannier.
Mme Métivier, née Couturier, Esther, 58 ans, rue des Carmes.
M. Tourmente, Charles, propriétaire, 77 ans, rue de Bel-Air.
Madame Garnier, né Pavée, Césarine, 50 ans, Vieux-Marché.
Mme veuve Garnier, née Pillet, 86 ans, rue de la Hallebarde.
Mlle Aledenise, Rose, 75 ans, rue Porte-Madeleine.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET



XXXIXe Volume — Numéro 2

1899 — Samedi 14 janvier

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

15 IIe **Dimanche** après l'Epiphanie. LE SAINT NOM DE JÉSUS.
16 **Lundi**. S. Marcel, pape mart.
17 **Mardi**. S. Antoine, abbé.
18 **Mercredi**. La Chaire de S. Pierre à Rome.
19 **Jeudi**. S. Laumer, abbé.
20 **Vendredi**. S. Fabien et S. Sébastien, martyrs.
21 **Samedi**. Ste Agnès, vierge mart.
22 IIIe **Dimanche** après l'Epiphanie.

En piété, qui n'avance pas recule !

— « Cesser d'avancer dans la vertu, c'est reculer. »

Telle est la maxime de tous les maîtres ou docteurs de la vie spirituelle : Qui n'avance pas recule. Là où il n'y a pas progrès, il y a déchet ; cesser de vouloir être meilleur, c'est cesser d'être bon, et ne pas monter dans la vertu, c'est descendre. Par conséquent, point de salut pour nous qu'à la condition d'efforts incessants pour avancer.

Il n'y a pas à dire : Je veux demeurer tel que je suis, ni meilleur ni pire. C'est là chose impossible ; l'homme ne demeure jamais dans le même état : ou il fait effort pour devenir meilleur, et chaque effort est un acte de vertu qui le perfectionne ; ou il languit sans rien faire pour avancer, et cette langueur seule est une défaillance. C'est un abus coupable de la grâce. « La terre, dit saint Paul, qui reçoit la rosée du ciel, sans produire aucun fruit, est réprouvée, et près d'être maudite. »

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes*. 7 f.
Départements limitrophes ..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

ANNALES RELIGIEUSES
Modification des prix de l'abonnement annuel

Avec l'autorisation de Mgr l'Evêque, les prix de l'abonnement à notre Semaine religieuse sont ainsi modifiés :

Orléans et le département	5 fr.
Départements limitrophes	6
Départements non limitrophes	7
Etranger (union postale)	9

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Vidal, curé d'Epieds, est nommé curé de *Montcresson* ;

M. l'abbé Bezançon, vicaire de Saint-Paterne, est nommé curé d'*Epieds*.

M. l'abbé Renard, vicaire de Gien, et M. l'abbé Cuon, professeur à l'Ecole Saint-Grégoire de Pithiviers, permutent.

— Le sacrement de Confirmation sera donné, cette année, par S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans aux enfants de toutes les paroisses de l'arrondissement d'Orléans.

La liste sera publiée dans le prochain numéro des *Annales*.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Dimanche 15 janvier, à Olivet, Ousson et St-Hilaire-St-Mesmin.
Vendredi 20 janvier, à Saint-Florent et Isdes.
Dimanche 22 janvier, à Saint-Père.
Dimanche 22 et lundi 23 janvier, à N.-D.-des-Aydes (Chapelle-Neuve).

Paroisse de Saint-Paterne — *Association des Saints-Anges*. Dimanche 15 janvier, fête principale, sous la présidence de M. le chanoine Lemoine, supérieur du Petit-Séminaire de Sainte-Croix. A 3 h., none, vêpres, cantique en l'honneur des Saints-Anges, sermon par M. l'abbé Thoret, vicaire de la Cathédrale, complies, salut et procession du Saint-Sacrement.

La quête au profit de l'œuvre aura lieu à toutes les messes et à tous les offices.

Paroisse de Saint-Donatien. — Jeudi 19 janvier, à 6 h. 1/2, messe en l'honneur de N.-D. de la Salette, chant de cantiques, instruction et salut.

Paroisse de N.-D.-de-Recouvrance. — Dimanche 15 janvier, solennité du Recouvrement de Jésus dans le temple de Jérusalem, fête patronale de la paroisse : à 6 h. 1/2, messe de communion générale ; à 7 h. 1/4, messe d'action de grâces ; à 8 h., troisième messe basse ; à 10 h., grand'messe ; à 3 h. 1/2, vêpres, sermon par le R. P. Denis, gardien de la maison des Franciscains d'Orléans, complies, salut solennel et procession du Saint-Sacrement.

M. le chanoine Génin chantera la grand'messe et présidera tous les offices de la journée.

Archiconfrérie de N.-D.-du-Perpétuel-Secours. — La réunion mensuelle aura lieu, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14, le samedi 14 janvier. A 8 h., messe, instruction et salut.

MÉDITATION SUR JÉSUS ENFANT

Un jour, à Nazareth, sur la place publique,
Une femme au regard, au maintien angélique,
Passait, tenant la main d'un tout petit enfant;
Doucement ils marchaient, causaient en cheminant.
Tout autour d'eux la foule inquiète, agitée,
Croisait dans tous les sens son onde tourmentée,
Sans qu'aucun des passants, femmes, enfants, vieillards,
Sur le groupe charmant abaissât ses regards.
Un homme, cependant, un seul, c'était un sage,
Dont la barbe blanchie encadrait le visage,
Aperçut, par hasard, cet enfant dont les traits
Eblouirent ses yeux. Epris de tant d'attraits,
Il semble qu'une force irrésistible, étrange,
L'attirait vers l'enfant que conduisait cet ange;
Pendant longtemps, dit-on, s'attachant à ses pas,
Il l'écoutait parler et l'admirait tout bas.

« Je veux les sauver tous, disait-il à sa mère;
Je veux qu'un jour mon sang, en coulant sur la terre,
Rende aux hommes la paix, la vie et le bonheur.
Je veux les réchauffer, ô mère, sur mon cœur.
— Mais que donnerez-vous au mendiant qui passe,
Courbé sous le fardeau de sa lourde besace?
— Un magnifique asile où pour l'amour de Dieu
Le pauvre aura du pain, une couche et du feu.
— Mais qui le soignera? — Descendu de son trône,
Aux pieds du mendiant, déposant sa couronne,
Plus d'un roi de ce monde, et des plus glorieux,
Saura, pour les servir, se faire humble comme eux.
A ce pauvre vieillard, qui n'a plus de famille,
Je veux rendre une mère, une sœur, une fille,
Qui, pour sauver son âme et lui fermer les yeux,
Veillera sur sa couche, en lui parlant des cieux.
C'est ainsi que bientôt, sous notre toit, ma mère,
Nous verrons le vieillard que l'on nomme mon frère
Rendre à Dieu sa belle âme; humble et saint ouvrier,
Joseph, entre nos bras, doit mourir le premier.

— Voyez, voyez, mon fils, cette femme amaigrie
Sur son sein épuisé porter, pâle et flétrie,
Une tête d'enfant déjà presque orphelin.
Il fut un jour, hélas! où, sans toit et sans pain,
Je vous portais ainsi. — Je serai de l'enfance
Le soutien, le tuteur, l'ami, la Providence.
J'adopte les petits, les enfants malheureux;
Me souvenant toujours que j'ai pleuré comme eux.
Et, quand j'établirai mon éternel empire,
Pour sauver ces enfants, ma mère, je veux dire
Un de ces mots vainqueurs qui traversent les temps:
Laissez venir à moi tous les petits enfants!

Et tous viendront à moi des plus humbles chaumières;
Au fils de l'ouvrier je réserve deux mères.
L'une pauvre, et trouvant des forces dans l'amour,
A l'enfant donnera le pain de chaque jour;
L'autre, plus pauvre encore, humble et vaillante femme,
Pour le conduire au ciel, adoptera son âme.
Elle aura ma puissance, et, second créateur,
Elle verra bientôt, sous l'effort d'un grand cœur,
Briller les premiers jets de sa raison naissante,
Et ma grâce abonder en son âme innocente.
Depuis que j'ai voulu, comme un fils d'ouvrier,
Grandir dans la maison d'un humble charpentier,
Sous la loi, tout amour, du nouvel Evangile,
L'humanité plus douce, à mes leçons docile,
Aimera l'enfant pauvre, et l'on ne verra plus
Souffrir sans pain, sans mère, un frère de Jésus.
Les peuples convertis, les villes d'un autre âge,
Au malheur innocent rendant un double hommage,
Prodigueront pour lui l'or de la charité,
Et ce sera, pour tous, fête dans la cité,
Quand on verra s'ouvrir, en un jour d'espérance,
Un hospice aux vieillards, un asile à l'enfance ».

Que devinrent la mère et l'enfant?... Un jour
L'enfant mourut en croix, et la mère... d'amour.
Et le sage?... On ne sait : sa vie est un mystère.
Mais si de Nazareth, un jour, foulant la terre,
Vous franchissez le seuil d'une antique maison
Que divise, en deux parts, une mince cloison,
Saluant ces vieux murs, que chaque jour mutile,
Le guide vous dira : C'est le premier asile
Qui, jadis, établi par un pieux savant,
Vit, sur ses bancs de bois, s'asseoir Jésus enfant.

Abbé Guiot,
du diocèse d'Orléans.

CHRONIQUE ROMAINE

— Le Souverain Pontife a vaillamment supporté les longues réceptions du premier de l'an, infligeant un nouveau démenti à ceux qui le représentent sans cesse à toute extrémité, et confirmant ce que Mgr l'Evêque d'Orléans disait, à son retour de Rome, de la santé du Souverain Pontife :

« La vérité, c'est que Léon XIII ne s'est jamais mieux porté. J'en ai été si frappé que je n'ai pu m'empêcher d'exprimer devant lui l'espérance qu'il deviendrait centenaire. — Oh! m'a-t-il répondu en riant, parmi mes trois cent soixante-trois prédécesseurs, un seul a vécu jusqu'à un âge aussi avancé (Grégoire IX).

— *Unus, ne desperes*, dis-je.

— *Unus, ne confidas*, répliqua Sa Sainteté, complétant le texte de saint Augustin.

« Quoi qu'il en soit, mon impression personnelle, c'est que Léon XIII peut très bien vivre longtemps encore. »

— Le Saint-Père, recevant en audience le jeune et déjà célèbre abbé Perosi, l'a félicité de son dernier succès et il lui a demandé sa collaboration pour une œuvre qui sera comme un suprême hommage du siècle finissant au divin Rédempteur. Léon XIII lui-même en fournit le sujet qu'il a presque achevé. L'abbé Perosi devra fournir sur le même sujet et d'après les paroles de la poésie papale une hymne qui exprimera, dans le langage pénétrant de la musique religieuse, la reconnaissance du siècle finissant envers la bonté divine pour les bienfaits reçus, le repentir de l'apostasie sociale, en même temps que l'espérance du siècle naissant.

— La presse religieuse nous apporte de Rome deux nouvelles que tous les amis de la paix et de l'union entre catholiques accueilleront avec la plus grande et la plus joyeuse satisfaction.

D'une part : « La question soulevée par le projet de Mme Marie du Sacré-Cœur viendra devant la Congrégation plénière des Cardinaux, des Evêques et Réguliers. » Tels sont les termes d'une dépêche reçue et publiée par la *Croix*. Voilà donc une question qui sera résolue, dans un délai peu éloigné, mais après un examen complet et approfondi, par l'autorité compétente. Toute discussion serait désormais plus qu'inopportune, puisqu'elle semblerait témoigner ou d'une défiance injurieuse ou de dispositions peu dociles et peu respectueuses envers l'autorité du Saint-Siège, dont les Congrégations romaines sont les organes authentiques.

D'autre part, nous apprenons que le Souverain Pontife vient d'adresser au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, une *Lettre* Apostolique dans laquelle sont traitées, au point de vue *théorique* comme au point de vue pratique, les questions complexes à l'ensemble desquelles s'applique, plus ou moins exactement, le terme générique d'Américanisme catholique. Le document pontifical sera livré à la presse quand il sera parvenu à l'Eminentissime Prince de l'Eglise auquel il est adressé. Par conséquent, d'ici peu, les controverses plus ou moins aiguës et assez confuses qui se sont engagées sur ces matières devront faire place, de part et d'autre, à un acquiescement sincère et sans réserve au jugement pontifical. Ce sera le calme et la concorde après l'orage des discussions passionnées.

Contrefaçon maçonnique.— La Franc-Maçonnerie italienne vient de tenir ses grandes assises à Turin. Cinq cents maçons y assistaient, représentant 300 loges. Comme les catholiques veulent faire à la fin de ce siècle un grand hommage de foi et d'amour à Notre-Seigneur Rédempteur, le convent a décidé de réunir l'année prochaine une grande assemblée maçonnique à Rome pour fêter les conquêtes civiles et politiques accomplies par la Maçonnerie dans le dix-neuvième siècle.

DU BULLETIN PAROISSIAL

Le *Bulletin paroissial* est le complément de la *Semaine religieuse* ; sur un terrain plus circonscrit, il a pour but d'exercer la même action, et de l'exercer d'une manière plus efficace, en raison de son contact plus immédiat avec ceux à qui il s'adresse.

Le Bulletin paroissial est, pour ainsi dire, le prolongement de la parole du Curé hors de l'église, atteignant ceux qui ne l'entendent jamais ou rarement. C'est aussi un moyen d'action qu'un Curé peut employer pour compléter et étendre son ministère pastoral.

I. — Combien est utile un Bulletin paroissial ? — Un curé doit se tenir en contact avec ses paroissiens : or il a, dans le Bulletin, un moyen facile de le faire. Par lui, il se fait connaître à eux et par lui il les connaît ; le Bulletin supplée aux visites personnelles ; il est comme le messager du pasteur, dont il exprime les pensées, les avis et les conseils. Ainsi, par son intermédiaire discret, les paroissiens qui ne viennent pas à l'église savent ce qui s'y passe, ce qui s'y dit, ce qui s'y fait, et se disposent à y venir un jour ou l'autre.

Un curé doit encore, par des informations précises, intéresser tous ses paroissiens à la vie paroissiale et au mouvement des œuvres. Or le Bulletin répond à ce besoin d'informations, pénétrant, sans se compromettre, dans les demeures plus réfractaires, pour y porter la bonne parole et y rallumer le flambeau de la foi à peu près éteint.

Un curé doit enfin stimuler ou guider le zèle des meilleurs ; accueillir ou provoquer des concours dévoués pour l'œuvre paroissiale, sous toutes ses formes. Or le Bulletin est bien ce stimulant et ce guide : il donne de la publicité aux industries du zèle ; il en facilite la pratique à ceux qui hésitaient ; il fixe les traditions paroissiales ; il rattache tout le troupeau au pasteur ; il met de l'unité et de la suite dans les efforts de tous ; il fait, en un mot, de la paroisse une même famille.

II. — Comment doit-on composer un Bulletin paroissial ? — Un Bulletin paroissial peut se partager en quatre parties :

1° *La circulaire pastorale*. — C'est évidemment la matière de l'article éditorial. Lettre simple, cordiale, toute personnelle, à la portée de tous, si l'on traite d'un sujet spécial. Point de reproches ; point de récrimination.

2° *Annales paroissiales*. — Simples notes d'histoire ou d'archéologie concernant la paroisse ; historique des œuvres ; traditions locales ; articles nécrologiques pour honorer la mémoire des paroissiens exemplaires et généreux.

3° *Chronique des œuvres*. — Les faire connaître, dans leur organisation, dans leur exercice, dans leurs ressources.

4° *Indicateur paroissial*. — Tout ce qui se fait à l'église et dans la paroisse : offices et cérémonies ; instructions ordinaires et spéciales ; catéchismes ; réunions d'œuvres ; fêtes particu-

lières ; administration des sacrements ; horaire complet, exact, et qui ne laisse pas de doute dans les esprits.

A chaque curé d'étudier la situation et d'ajouter à ce programme général.

Le Bulletin ne peut-il être que gratuit ? Sa publication doit-elle être annuelle, mensuelle ou hebdomadaire ? Tout cela dépend des ressources qu'un curé peut se procurer.

Le diocèse d'Orléans compte un certain nombre de bulletins paroissiaux. Pour le fond, ils tiennent de la Semaine religieuse, du Coutumier et de l'ancien « Livre de raison » ; pour la forme et pour la périodicité, ils varient. Tous sont revêtus de l'*imprimatur* épiscopal et sont gratuits pour les paroissiens.

Voici, par ordre de date, leur nomenclature :

1889 *Bulletin paroissial* de la paroisse de Saint-Paterne (annuel).
1893 *Bulletin de la Paroisse* de Saint-Martin d'Olivet (mensuel).
1897 Paroisse de Saint-Marc, brochures intermittentes.
— *Almanach paroissial* de Meung-sur-Loire.
1898 L'*Echo de La Chapelle Saint-Mesmin* (bulletin mensuel).
— Paroisse de Saint-Laurent. *Lettre* de M. le Curé à ses paroissiens.
— L'*Echo de Tivernon et d'Oison* (mensuel).
— L'*Echo de Morville et d'Intville* (mensuel).
— *Bulletin paroissial* de Férolles (trimestriel).
1899 *La Voix de N.-D. des Aydes* (bulletin mensuel).
— *Bulletin paroissial* de Malesherbes (mensuel).
— Paroisse d'Engenville. — *Lettre* à mes paroissiens.

Nous reviendrons sur chacune de ces publications, qui, de leur auteur, ont une physionomie spéciale.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

N.-D.-des-Aydes. — *Jubilé sacerdotal.* — Dimanche 8 janvier, la paroisse de N.-D.-des-Aydes (Chapelle-Neuve) était en grande fête. Son curé, M. l'abbé Brague célébrait le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Mgr l'Evêque d'Orléans avait tenu à présider lui-même cette « fête de l'action de grâces », et à donner ainsi un témoignage éclatant d'affection au vénéré jubilaire.

Dans l'assistance on remarquait : MM. les archidiacres Bruant et d'Allaines, MM. les vicaires généraux Agnès, ancien vicaire des Aydes, et Boullet, originaire de Sully, comme M. Brague. M. l'archiprêtre de la cathédrale et tous les curés de la ville, MM. Génin et Rousset, chanoines titulaires, et tous les curés de la ville, beaucoup d'ecclésiastiques de la ville et des environs, enfin les anciens vicaires de M. l'abbé Brague aux Aydes et à Nogent-sur-Vernisson.

La grand'messe commence. M. Brague officie, assisté par son

parent, M. l'abbé Burette, vicaire de Saint-Paul, et par son ancien vicaire, M. l'abbé Bezançon, de Saint-Paterne. Les chants liturgiques sont merveilleusement exécutés par un chœur nombreux, formé des jeunes filles de la Persévérance, des chantres de la paroisse et d'un certain nombre d'amateurs, fort bien dirigé par M. l'abbé Beunier.

Après l'Evangile, Monseigneur, dans un magnifique langage, a exprimé le sentiment de reconnaissance envers Dieu qui remplit l'âme de l'heureux jubilaire et de toute l'assistance. *Deo gratias!* s'écrie le prélat. Oui, rendons grâces à Dieu qui a prolongé une existence humaine, ce qui est déjà un grand bien, mais rendons grâces à Dieu qui a prolongé une vie sacerdotale.

Après avoir célébré les grandeurs du sacerdoce, il dit que le Seigneur a fait de M. l'abbé Brague, non seulement un prêtre, mais encore un pasteur, un curé. Grande dignité, mais aussi grand fardeau que la charge pastorale! Monseigneur félicite M. le curé d'avoir noblement porté ce fardeau dans deux paroisses importantes, Nogent-sur-Vernisson et Les Aydes. Il le remercie spécialement d'avoir fondé, il y a quelques mois, cette splendide école libre qui, par l'éducation chrétienne de l'enfance, sauvegardera l'avenir religieux de la paroisse. Et maintenant, Monsieur le curé, conclut Monseigneur, continuez le saint Sacrifice, remerciez le Tout-Puissant, et priez-le pour nous, pour vos chers paroissiens, pour vos amis, vos confrères et aussi pour votre évêque qui vous le demande, comme il vous le demandait au jour de votre ordination.

La messe s'est achevée au milieu de l'émotion générale. Au son joyeux des cloches, Monseigneur et M. l'abbé Brague sont reconduits processionnellement jusqu'au presbytère.

Dans la grande salle de l'Ecole libre, ornée pour la circonstance, un banquet réunissait autour de Sa Grandeur les ecclésiastiques, les invités de M. le curé et les membres de sa famille.

Au dessert, des toasts furent portés, d'abord par M. l'abbé Vigoureux, curé de Saint-Paul, au nom des anciens condisciples de M. Brague et du clergé de la ville. M. Vigoureux rappelle, avec beaucoup de délicatesse, ses souvenirs du petit et du moyen séminaire; il dit l'intelligence précoce, l'assiduité au travail, les premiers succès du futur curé des Aydes; il dit surtout son charmant caractère, son amabilité qui le firent aimer de tous ses camarades.

M. Bezançon, vicaire de Saint-Paterne, prend ensuite la parole et loue M. l'abbé Brague au nom de ses anciens vicaires. Il montre en lui l'homme, le prêtre, et le curé, que les vicaires de Nogent et des Aydes ont pu connaître et apprécier, l'homme avec ses qualités naturelles, par dessus tout son amabilité, sa bonté, sa générosité inépuisables; les vertus sacerdotales du prêtre : piété, fidélité aux exercices spirituels, désir de procurer la gloire de Dieu par la construction et l'embellissement des temples, par la magnificence du culte extérieur, enfin le zèle du Pasteur, zèle ardent pour le salut des âmes, qui animait son éloquence, goûtée déjà en 1860 par Mgr Dupanloup,

zèle prudent et éclairé auquel on doit cette belle école libre, œuvre qui est le couronnement de toutes ses œuvres.

M. l'abbé Brague, la voix tremblante d'émotion, répond à tous ces compliments en remerciant Monseigneur et tous ceux qui lui ont donné ces marques de sympathie, et surtout en remerciant la divine Providence qui l'a toujours traité en enfant gâté.

A trois heures et demie, dans l'église brillamment illuminée, notre cher jubilaire préside les vêpres, revêtu du riche rochet de dentelles, dont ses paroissiens lui ont fait présent.

Après le *Magnificat*, M. l'abbé Piau, doyen de Beaugency prend la parole; il le fait à un triple titre : comme ancien paroissien des Aydes, car il a été baptisé, a fait sa première communion, célébré sa première messe dans cette église; comme ancien condisciple et vieil ami du petit, du moyen et du grand Séminaire, enfin comme collègue dans le ministère paroissial à Orléans. Après avoir dit tout le bien qu'il pense de M. Brague auquel l'unissent tant de liens et qu'il a vu de près à l'œuvre à Pithiviers, à Saint-Donatien, à Saint-Aignan et enfin aux Aydes, il lui souhaite de pouvoir célébrer, dans dix ans, ses noces de diamant, en attendant les noces éternelles.

La cérémonie s'achève par un splendide salut en musique et par le chant du cantique de l'action de grâces *Te Deum laudamus*.

Mais la fête n'est pas encore terminée. Le soir, dans la grande salle de l'école libre, une représentation musicale et théâtrale est offerte à M. le curé, à ses invités et aux paroissiens. Les jeunes filles de la Persévérance et les enfants de l'école interprétèrent deux petites comédies qui eurent grand succès. Puis, sous la direction de M. l'abbé Beunier, vicaire des Aydes, le groupe d'hommes et de jeunes filles exécute, avec un entrain, une sûreté et une délicatesse de nuances admirables, des chœurs tirés de nos grands maîtres.

A la fin de ce concert, M. Lhuillier, ancien instituteur des Aydes, père des abbés Lhuillier, complimenta, avec beaucoup de délicatesse et de cœur, M. l'abbé Brague au nom de la paroisse et lui remit le *Livre d'Or* sur lequel sont inscrits les noms de tous les paroissiens qui, par leur cotisation, ont contribué à offrir à leur curé une belle somme d'argent pour ses bonnes œuvres.

L'heureux pasteur, ému jusqu'aux larmes, remercie M. Lhuillier, remercie son vicaire qui a été l'organisateur de tout et spécialement de ce superbe concert; il remercie enfin ses paroissiens bien-aimés auxquels il promet de rester leur curé jusqu'à la fin de sa vie.

Oui, cher Monsieur le curé, restez aux Aydes, et vivez longtemps, c'est le vœu le plus ardent de nos cœurs, — comme le disait au banquet votre ancien vicaire — *ad multos*, et si c'était latin, *ad multissimos annos*.

Un ancien vicaire.

Paroisse de Griselles. — ***Mission.*** — La mission, donnée pendant l'Avent par les RR. PP. Péré et Kalen, de la Compa-

gnie de Marie, a été une de ces grâces de choix, que le bon Dieu n'accorde que rarement. Tous ceux qui y ont participé en garderont un souvenir ineffaçable.

Qui pourrait oublier le zèle ardent des bons Pères ? l'entrain joyeux avec lequel ils organisaient les fêtes de la mission : consécration de la paroisse à la Sainte Vierge; rénovation solennelle des vœux du baptême ; fête des Morts ; fête en l'honneur du Saint-Sacrement; pèlerinage des petits à N.-D.-de-Bethléem de Ferrières, etc. Rien ne leur coûtait ! pas même les courses aux extrémités de la paroisse où ils allaient porter la parole de Dieu, groupant les fidèles dans une grange ! Ces réunions étaient vraiment touchantes, rappelant à l'idée celles des chrétiens des premiers siècles.

Les réunions du soir étaient nombreuses : le chœur rempli d'hommes toujours ! chantant à pleine voix les cantiques de la mission, écoutant avec l'attention la plus soutenue la parole si éloquente, si pathétique, si entraînante du R. P. Péré, et celle non moins onctueuse et persuasive du R. P. Kalen.

Il est vrai de dire (et c'est ici un juste hommage à rendre au prêtre zélé qui dirige la paroisse) que le terrain était bien préparé. Depuis deux ans, M. l'abbé David n'avait rien épargné pour disposer à cette grande grâce ses paroissiens ; ses deux carêmes de 1897 et 1898 avaient été pour ainsi dire deux petites missions, et il venait de couronner son œuvre par la restauration de l'église. Les âmes étaient remuées ! Aussi le jour de Noël, la messe de communion et la plantation de la Croix de la Mission furent un véritable triomphe. Le matin, 120 personnes, sur lesquelles on comptait 25 à 30 hommes, s'approchèrent de la sainte Table. Plusieurs depuis nombre d'années n'avaient point accompli ce grand acte du chrétien. Le soir, à la plantation de la Croix, un grand et inoubliable spectacle ! Sur un brancard orné de guirlandes et de fleurs, voici la Croix portée par quatorze hommes dont la tenue et la physionomie disaient clairement qu'ils avaient conscience de l'acte qu'ils accomplissaient, tandis que les autres, en très grand nombre, formaient un cortège à Notre-Seigneur. Bien des yeux se mouillèrent alors, et une douce émotion étreignit les cœurs, ainsi qu'il était arrivé maintes fois pendant les touchantes cérémonies de la Mission.

Le bon grain est semé ; il a déjà porté des fruits ; nul doute qu'il n'en porte bientôt et de plus beaux et de plus nombreux, car à Griselles, toutes les âmes sont de bonne volonté.

M. Bruneau.

— Le 25 décembre, M. l'abbé Mignan, curé d'Autruy, a prêché dans la Basilique de Montmartre. Il a salué dans l'Enfant Jésus le roi du monde. « Le sujet, qui était de circonstance, a été traité avec autant de force que d'onction. »

Aux prières :

† Mlle Marie Chevallier, organiste de l'église paroissiale de Chécy, rappelée à Dieu le 1er janvier 1899, à l'âge de 54 ans, après une année de souffrances chrétiennement supportées.

Pater, — Ave, — De Profundis.

M. l'abbé Bongibault. — Le 25 juin 1898, le Petit-Séminaire de La Chapelle perdait le plus jeune de ses professeurs, M. l'abbé Bourgeois, qui n'était prêtre que depuis six mois. Le 1er janvier 1899, un nouveau vide se faisait dans les rangs du corps professoral, et c'est encore le plus jeune, M. l'abbé Bongibault, prêtre lui aussi seulement depuis six mois, que la mort a frappé.

Né à Coullons, le 30 septembre 1873, M. l'abbé Louis Bongibault était le quatorzième prêtre donné par cette paroisse au diocèse depuis trente ans.

Tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier les qualités d'esprit et de cœur qui le distinguaient et qui promettaient une vie sacerdotale des plus fécondes. Dès ses premières années, il puisa dans sa famille foncièrement chrétienne le goût des cérémonies saintes et de la musique religieuse, pour lesquelles il avait une véritable passion. Au Petit-Séminaire de La Chapelle, son travail et sa conduite le placèrent toujours aux premier rangs de sa classe. Mais ce fut surtout au Grand-Séminaire qu'il se sentit dans son élément. L'étude des sciences sacrées, les exercices de piété, les beaux offices surtout plaisaient à son âme ardente. Un de ses rêves les plus tendrement caressés, c'était de procurer la gloire de Dieu, en faisant chanter ses louanges et en donnant au culte le plus d'éclat possible. Malheureusement il comptait sans la maladie qui déjà, à la fin de sa rhétorique, lui avait donné un premier avertissement, et qui, au cours de son Grand-Séminaire, lui livra des assauts si terribles qu'il put craindre un instant ne pas voir le jour tant désiré de son ordination sacerdotale. Mais Dieu, qui, sans nul doute, l'avait prédestiné, lui accorda la grâce d'être prêtre, et, le 5 juin dernier, il montait pour la première fois au saint autel. Son visage, amaigri par la souffrance, rayonnait de joie et semblait s'animer d'une vie nouvelle.

Nommé professeur à La Chapelle à la rentrée d'octobre, il se donna tout entier à son ministère. Heureux de se retrouver dans cette maison qu'il aimait, il se sentait vraiment revivre ; en le voyant plein d'activité et d'entrain, chacun se prenait à espérer une guérison complète. Illusion, hélas ! Au lendemain de Noël, à la suite d'une fatigue excessive, le mal reparut et cette fois fut implacable. C'est chez ses parents que, transporté en toute hâte, M. l'abbé Bongibault reçut les derniers sacrements et rendit son âme à Dieu, après avoir fait généreusement le sacrifice de sa vie. Quand son père et sa mère, avec le courage que donne la foi chrétienne, lui parlèrent de l'Extrême-Onction, il leur répondit simplement : « J'appartiens à Dieu avant de vous appartenir ; je me suis donné à lui à mon sous-diaconat et à mon sacerdoce, qu'il fasse de moi ce qu'il lui plaira ! » Ce furent, on peut le dire, ses dernières paroles, car, pendant les six jours que dura sa maladie ou plutôt son agonie, il n'eut que la force de se recommander à Dieu et à Notre-Dame de Lourdes, en qui il garda jusqu'au bout une invincible confiance. Trois fois il était allé demander sa guérison à la Vierge des Pyrénées, et, à l'heure même où il expirait, sa sœur était à ses pieds, la suppliant de conserver la vie à celui qui

aimait tant à chanter ses louanges. Dieu avait d'autres desseins et Marie voyait cette âme sacerdotale mûre pour le ciel.

Le malade lui-même en avait sans doute un pressentiment, quand il murmurait cette prière : « Notre-Dame de Lourdes, priez pour moi ! » puis se reprenant : « Non ! pas pour moi, pour nous, surtout pour mes chers parents ! »

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 3 janvier en l'église de Coullons ; 35 prêtres y assistaient. Dans une émouvante allocution, M. l'abbé Vié, supérieur du Petit-Séminaire de La Chapelle, a retracé en quelques mots la vie trop courte, mais pourtant bien remplie de M. l'abbé Bongibault. Sa mort prématurée est une perte, non seulement pour sa famille, mais pour ses amis et pour le diocèse. H. L.

LA BÉNÉDICTION DE LA MAISON

Ce titre désigne un de ces bons vieux usages chrétiens que nous devons nous efforcer de conserver ou de faire revivre. Le lieu de l'habitation de la famille a toujours eu, en quelque sorte, un caractère sacré. Les païens eux-mêmes faisaient du foyer domestique comme un temple consacré aux divinités propices de la famille. *Pro aris et focis*, « pour les autels et les foyers », c'était la formule des guerres justes et défensives. On connaît la belle expression de saint Paul, *ecclesia domestica*, « église domestique », pour désigner l'habitation chrétienne, siège d'un culte intime et familial. D'un autre côté, l'habitude qu'a l'homme de nommer sa *maison* le lieu, le bâtiment où il vit, a, par analogie, créé l'expression de « Maison de Dieu » pour désigner le lieu consacré au culte public. Comme tout homme vit dans une maison, il était conforme à la nature humaine de nommer *maison de Dieu* le lieu où Dieu se révèle, le bâtiment dans lequel se trouve son sanctuaire, et dans lequel, par conséquent, il est, en quelque sorte, plus près de nous que partout ailleurs. Est-ce donc étonnant que, dans l'Eglise chrétienne, l'usage se soit introduit de bénir la maison de l'homme, consacrée au culte domestique, comme on sanctifiait par une bénédiction plus solennelle, *la maison de Dieu*, l'église, le temple, destiné aux cérémonies officielles de la religion ? On sait, en effet, que le rituel romain contient un rite et une prière particulière pour la bénédiction d'une nouvelle maison. On invite, à cet effet, le curé ou un autre ecclésiastique, qui, revêtu du surplis et de l'étole, récite la prière prescrite en aspergeant avec de l'eau bénite toutes les parties de la maison. L'aspersion commence d'ordinaire par la chambre qu'on habite, puis se continue à travers toutes les pièces de la maison ; à la campagne, on parcourt même les écuries, les granges, les greniers, etc. — S. Chrysostôme pourrait bien avoir connu ce pieux usage, auquel il semble faire allusion (Hom. de Bapt. Chr.) et que les Grecs pratiquent encore aujourd'hui.

Autant qu'il dépend de nous, maintenons donc et remettons en honneur cette excellente coutume qui affirme le caractère

chrétien de la famille et qui va à l'encontre de la triste manie de sécularisation universelle qui s'est emparée de notre siècle et qui tend à faire partout le vide de l'élément divin. Ceux qui font ainsi sanctifier leur demeure par la prière et la bénédiction de l'Eglise, proclament aux yeux de tous par cet acte expressif, que dans cette maison demeurent des fidèles qui veulent se faire violence pour se laver des taches du péché avec la rosée de la grâce divine et les larmes de la pénitence, pour porter le joug du Sauveur et faire monter vers le ciel l'odeur de leurs bonnes œuvres ; que ses habitants repoussent loin de leurs demeures les vices, qui se plaisent dans les coins et les lieux obscurs, on qui font des diverses parties d'une maison non sanctifiée le théâtre du vol, de l'injustice, de la colère, de la sensualité. C'est pour ce motif que l'on ne se borne pas à asperger la chambre commune, mais qu'on bénit aussi les chambres à coucher, les salles à manger, les caves, les offices.

Cette cérémonie n'est pas seulement l'image de la manière dont doit être tenue une maison chrétienne, c'est encore une vive invocation de la grâce du Seigneur, que le chrétien supplie de bénir sa demeure, afin qu'elle soit, en tout et pour tout, ce que doit être le foyer d'une famille chrétienne.

(*Semaine de Tournai*)

Pensées d'un curé de campagne (1)

« Combien sacrifient l'honneur, chose de nécessité, à la « gloire, chose de luxe : une cervelle sans jugement est une « voiture mal suspendue et qui verse en route. »

« Une belle citation est un diamant au doigt de l'homme d'esprit, et un caillou dans la main d'un sot. »

« La littérature était jadis un art et la finance un métier ; aujourd'hui c'est l'inverse. »

« On fait mieux son chemin avec de l'agrément sans mérite, qu'avec du mérite sans agrément. »

« La vie est un fleuve qui charrie des fleurs au printemps et des glaçons en hiver. »

« L'homme, se trouvant misérable, se console par la pensée que jadis, qu'il n'a pas vu, valait mieux que maintenant, ce maintenant qui lui saute aux yeux, avec tous ses vices, non estompés par le lointain. »

« Se connaître, c'est le vrai ; se combattre, c'est le bien ; se vaincre, c'est le beau. »

« La Renaissance vint qui remit en question ce que l'Evangile avait résolu ; secoua le vieil homme qui n'était pas mort, mais seulement endormi ; remua ce fond païen, corrompu, revêche et moqueur qui est dans tout homme, et sous prétexte de liberté et d'art, s'abandonna corps et âme au mensonge harmonieux, au vice élégant, à la perversité érudite. Toutes

(1) M. l'abbé Roux, curé d'une pauvre paroisse du Bas-Limousin.

sortes de complicités honteuses s'établissent au soleil ou dans l'ombre entre l'intelligence lasse de bien penser et le cœur fatigué de bien vouloir ; un mirage apparut en travers du chemin que l'on prit pour le paradis. Ce sens nouveau, que Jésus-Christ avait donné à l'homme restauré et achevé par le baptême, fit place au sens dépravé dont parle l'apôtre. Une seconde fois, tout était dieu, excepté Dieu lui-même ; le prince de ce monde, après une disgrâce de plusieurs siècles, remontait sur le trône, et la civilisation païenne reflorissait. » La conclusion est frappante de vérité et d'à-propos : « Depuis, l'ornière païenne, mal comblée un moment, se creuse à vue d'œil, pleine maintenant de fange, pleine bientôt de sang peut-être... Oh ! quand renoncerons-nous au paganisme, à toutes ses œuvres et à toutes ses pompes, pour être uniquement chrétien en tout et partout ; chrétien par pensée, par parole, par action, par écrit ? »

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Avis liturgique. — *Révocation d'indulgences.* — La Sacrée Congrégation des Indulgences vient de porter un décret général révoquant toutes les indulgences de mille ans ou de plusieurs milliers d'années. De très graves théologiens, Dominique Soto, Estius, Maldonat et Bellarmin, avaient fortement révoqué en doute les concessions de mille ans et plus qui se trouvent mentionnées dans les livres anciens. Cependant le P. Béringer (t. I, p. 57) cite comme authentiques les indulgences de mille ans et de mille quarantaines accordées aux membres de la confrérie de Marie-Consolatrice. Or, la Congrégation des Indulgences, sans examiner si les indulgences de mille ans et plus sont authentiques ou apocryphes, déclare les révoquer toutes et les abroger. Plusieurs ne reposaient sur aucun fondement ou sur un fondement supposé. D'ailleurs, il convient de suivre la règle de modération fixée par le Concile de Trente dans la concession des indulgences, de crainte d'énerver, par une trop grande facilité, la discipline ecclésiastique. Les indulgences de mille ans et plus sont donc révoquées et doivent être tenues désormais par tous pour révoquées.

Les Urnes de Cana. — Une des Urnes des noces de Cana dont il est parlé dans l'Evangile se voit à présent au musée de la ville d'Angers. Voici du moins ce qu'on lit sur un ancien Livret :

« Vase en porphyre antique ; hauteur : un pied, six pouces. Ce vase fut apporté de Jérusalem par René d'Anjou, qui le donna à l'église de Saint-Maurice, comme l'une des urnes où Jésus-Christ changea l'eau en vin, aux noces de Cana ». Depuis l'époque où on la vénérait dans la cathédrale, où la piété du bon roi René l'avait déposée, jusqu'au jour où elle vint au musée prendre place sur un piédestal, elle a subi bien des

vicissitudes sans doute, car le porphyre rouge est fendu, et plusieurs cercles de fer la consolident.

Elle était placée dans le chœur, non loin de la porte de la sacristie, dans une niche sculptée, portant cette inscription : « *Hydria de Cana Galileæ* », qui a disparu, ainsi que les tombeaux. Cette urne précieuse était regardée comme une des richesses de la Cathédrale et traitée avec honneur ; elle était encensée à l'office. Urbain Renard en fait mention dans le Noël où il décrit tout ce que l'église renfermait de curieux et de rare, où il raconte les *beaux offices* qui se célébraient en ce saint lieu. Il y fait allusion dans le couplet suivant :

On ouvre le noçage
Au mois de janvier ;
On bénit le vinage
Pour tout mal singulier,
Là où se voit l'Hydrie
De chez l'architriclin,
Où Christ, devant Marie,
Changea l'eau en bon vin.

T. E.

Pourquoi il y a de mauvais journaux. — Chaque jour, un brave petit rentier savoure, dans son journal, les crimes jugés aux assises, et les turpitudes et actes d'immoralité, les scandales de toute nature ; et il dit à sa femme :

— Malsaine et pervertissante pour le vulgaire, cette publicité prodiguée à tous ces attentats et ces scandales ; c'est révoltant aussi pour les classes éclairées. Je ne comprends pas pourquoi on imprime de pareilles choses.

— Parce que tu ne manques jamais de les lire.

(*Semaine de Poitiers.*)

Au Christ la place d'honneur ! — Bannissez, je vous en prie, de votre maison, tout ce qui peut blesser les regards de vos enfants ; mettez à la place d'honneur, dans vos salons, l'image du divin crucifié ; placez-y un Christ en ivoire, si vous le voulez, montez-le sur une croix d'ébène, enrichissez-le de pierres précieuses ; mais, de grâce, à Lui la place d'honneur ! Les pauvres ont chez nous une coutume bien touchante : lorsqu'ils changent de domicile, le Christ doit entrer le premier dans la maison.

Mgr l'Evêque de Liège.

Ni acheter, ni lire, ni prêter. — Les évêques de la Suisse viennent de publier une lettre collective traçant aux catholiques leurs devoirs dans le choix des journaux. En voici un extrait :

« Quiconque reçoit un journal hostile à l'Eglise participe, par cela même, aux œuvres mauvaises de ce journal. Oui, l'argent de votre abonnement est un soutien que vous fournissez, un secours que vous apportez, une contribution de guerre que vous soldez aux ennemis de la religion et de l'Eglise. Et dans quel but ? C'est afin que ce journal poursuive son œuvre avec plus de succès. Par là, vous l'aidez indirectement à combattre l'Eglise, notre Mère ; tandis que la bonne presse, qui se dévoue à la défense de cette même Eglise, vous

la laissez à son indigence, vous l'abandonnez à son dénûment; vous allez même jusqu'à lui refuser une mesquine aumône ; et souvent, au lieu de votre obole, vous ne rougissez pas de lui jeter l'insulte du dédain. Vous n'avez peut-être aucun besoin personnel de lire régulièrement un journal; cependant, si vos ressources ne vous en empêchent pas, abonnez-vous et passez le journal à d'autres. De cette manière, vous doublerez votre aumône faite à la bonne cause. Votre argent soutiendra un bon journal; celui-ci opérera le bien chez votre voisin; et la bénédiction du ciel ne manquera pas à votre léger sacrifice. Communiquez et faites publier dans les bons journaux vos annonces, vos informations et vos nouvelles; cherchez à gagner à ces journaux, dans votre entourage, des abonnés, des correspondants ou des collaborateurs.

— Ceux qui meurent ne sont à notre égard qu'absents pour un peu de temps. Leur perte apparente doit servir à nous dégoûter du lieu où tout se perd, et à nous faire aimer celui où tout se trouve.

FÉNELON.

— Un mauvais livre est un crime qui se prolonge et que l'auteur ne peut pas réparer.

— Le tombeau de l'homme qui meurt est le berceau de l'homme qui ressuscite.

Saint AMBROISE.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Levassor, Marie, receveur d'enregistrement, et Mlle Machereau, Eugénie.
M. Jouanneau, Marie, notaire, et Mlle Moronval, Berthe.
M. de Valicourt, Louis, lieutenant, et Mlle Caron, Marie.

NAISSANCES

Chagnon, Suzanne-Paule-Jeanne-Justine, rue de l'Empereur.
Viard, Marie-Louise, rue de la Lionne.
Lhuillier, Paule-Gabrielle, rue de la République.
Lhabitant, Madeleine-Germaine, quai du Châtelet.
Moreau, Maurice-Emile-Arthur, rue Desfriches.
Renard, Amice-Angèle, rue de l'Empereur.
Barachet, Georges-René-Marcel, rue des Carmes.
Masson, Simonne-Marguerite-Elise, rue Sainte-Catherine.

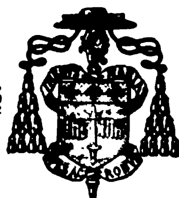
DÉCÈS

Mme Berthelot, née Guérin, Joséphine, 46 ans, faubourg Bourgogne.
Mme veuve Jeulin, née Darcine, Agathe, 66 ans, cité Saint-Joseph.
Mme veuve Grossier, née Neveu, Florentine, 86 ans, rue des Charretiers.
M. Vaysse, Antoine, ancien dentiste, 77 ans, rue de la Limare.
Mme veuve Boubault, née Lepage, Pauline, 74 ans, rue de la Bretonnerie.
Mlle Sagot, Susanne, 11 ans, quai du Châtelet.
Mlle Mague, Adelaïde, 92 ans, rue des Quatre-Degrés.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET

XXXIXe Volume



Numéro 3

1899

Samedi 21 janvier

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

22 IIIe Dimanche après l'Epiphanie.
23 Lundi. Les Fiançailles de la Sainte Vierge.
24 Mardi. S. Timothée, év. mart.
25 Mercredi. Conversion de S. Paul.
26 Jeudi. S. Polycarpe, év. mart.
27 Vendredi. S. Thierry, év. d'Orléans.
28 Samedi S. Jean Chrysostome, évêq. et docteur.
29 Dimanche de la Septuagésime.

Ce ne sont pas les Œuvres qui nous sauveront !

C'est là une affirmation bien hasardée. Les Œuvres reçoivent leur inspiration de la tête et du cœur de l'Eglise : le Pape, les évêques, les prêtres ; elles ont pour but le relèvement matériel, moral, religieux de la société ; elles s'appuient sur les principes chrétiens et sociaux qui ont fait la force des siècles passés ; leurs moyens, associations, pratiques religieuses, prédication, diffusion de bonnes lectures, etc., sont assurément féconds en eux-mêmes. Que manque-t-il donc à ces Œuvres ? Peut-être des concours plus nombreux, plus actifs, plus désintéressés.

D'ailleurs, si l'on ne conquiert pas une province en un jour, il faut, à plus forte raison, du temps pour régénérer un pays, pour réédifier ce qui a été détruit. Les volontés faibles ou mauvaises, qu'il s'agit de changer, sont les plus imprenables des forteresses. En attendant un succès plus complet, les Œuvres ne serviraient-elles qu'à arrêter les progrès du mal, ce serait déjà pour elles une raison d'être, et pour leurs membres un sujet de joie et un stimulant. Elles font plus. Elles ne réalisent pas tout le bien que veulent leurs adhérents, d'accord ; mais vraiment, est-ce à l'homme qui se complait dans l'oisiveté de se plaindre de ce que la besogne ne va pas ? Qu'il s'occupe et elle avancera davantage. L'heure du grand triomphe est à Dieu ; à nous de nous livrer aux travaux de l'apostolat.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes*. 7 f.
Départements limitrophes ..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

MM. les curés sont priés d'envoyer à l'Evêché d'Orléans, autant qu'ils le pourront, *la liste de leurs prédécesseurs,* en ce siècle, dans les paroisses qu'ils occupent, en joignant à chaque nom une courte *notice* sur les œuvres paroissiales que chacun pourrait avoir faites.

(*Communiqué.*)

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Liger, nouveau prêtre, a été nommé professeur au petit Séminaire de Sainte-Croix.

M. l'abbé Foléa, a été nommé professeur au petit Séminaire de La Chapelle.

— Le vendredi 20 janvier, à 9 h., Monseigneur dira la sainte messe à la salle synodale.

Chapelle du Sacré-Cœur. — La Réunion des Enfants de Marie, du Sacré-Cœur qui était annoncée pour le vendredi 20 janvier ne pourra avoir lieu ce jour-là.

Œuvre de Saint-François-de-Sales. — C'est vers la fin du mois de janvier que doit se tenir la réunion générale. M. le Directeur prie instamment les associés, qui n'auraient pas encore versé leur cotisation, de vouloir bien le faire le plus tôt possible, afin de pouvoir clôturer l'exercice de 1898.

Œuvre de la Propagation de la Foi. — MM. les collecteurs qui n'ont pas encore fait leur versement sont priés de le faire au Secrétariat de l'Evêché avant le 24 janvier.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Dimanche 22 janvier, à Saint-Père.

Dimanche 22 et lundi 23 janvier, à N.-D.-des-Aydes (Chapelle-Neuve).

Paroisse de Saint-Paul. — Dimanche 22 janvier, fête patronale de l'archiconfrérie. A 3 h. 1/4, vêpres, sermon par M. l'abbé Mégret, professeur au Petit-Séminaire de La Chapelle, recommandations aux prières, procession en l'honneur de la Sainte-Vierge et salut.

Paroisse de Saint-Paterne — Un sermon de charité sera prêché en faveur des pauvres secourus par la société de Saint-Vincent-de-Paul, le dimanche 22 janvier, à l'issue des vêpres, par M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau.

La quête sera faite par Mmes Croizette-Desnoyers, Charles Fauchon, Maxime Johanet, Gustave Sejourné, de Verchères, Marc de Vivès.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — Dimanche 22 janvier, solennité de la Chaire de Saint-Pierre, fête patronale : à 6 h. et 8 h., messes basses ; à 7 h., messe de communion ; à 10 h. 1/4, grand'messe ; à 3 h. 1/4, vêpres, sermon par M. l'abbé Pierre Iauch, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Croix, complies, salut et procession du Saint-Sacrement.

Les offices seront présidés par M. l'abdé Huot, curé-doyen de Montargis.

VENTE DE CHARITÉ

POUR LES ÉCOLES LIBRES D'ORLÉANS

Mgr l'Evêque d'Orléans s'est empressé d'envoyer à chacune des présidentes, Mmes de Langlois et H. d'Alès, la lette suivante :

« MADAME LA PRÉSIDENTE,

« Notre vente de charité est donc close.

« Laissez-moi vous remercier de mon meilleur et plus joyeux merci, vous et vos collaboratrices.

« Vous rappelez-vous que, devisant un jour sur les chances de l'entreprise, nous nous disions que nous serions très heureux si le produit atteignait le chiffre de 1896 ?

« Il nous semblait que la charité chrétienne — même orléanaise — ne peut dépasser certaines limites : il nous semblait encore que les limites étaient atteintes.

« Puis il y avait eu tant de ventes semblables : à Sainte-Croix, à Saint-Paterne, à Saint-Paul, à Saint-Pierre-le-Puellier et ailleurs encore.

« Est-ce que la lassitude ne prendrait pas notre clientèle, la même partout, ou peu s'en faut ?

« Eh bien, nous nous trompions, vous et moi, Madame.

« On a compris que l'œuvre des Ecoles libres est d'importance capitale pour la ville et le pays, et on ne s'est pas lassé.

« Et quelque gros que fût le total de la dernière vente, de cette fois il a été largement dépassé.

« Mesdames, en vérité, vous avez bien travaillé, bien vendu, bien acheté. Vous nous avez donné un rare spectacle d'art, d'effort, de générosité, de bonne entente.

« Si du haut du ciel les âmes saintes jouissent de ce qui s'accomplit de bien en notre pauvre ici-bas, la Présidente que nous avons tant regrettée, celle qui avait été l'active organisatrice de notre Bazar en 1896, Mme Baguenault de Puchesse, doit être contente de voir que les filles valent leurs mères.

« Qu'ils reçoivent de même l'expression de notre gratitude, et les chasseurs qui ont approvisionné de gibier nos comptoirs, et les patrons qui nous ont donné leur travail et prêté leurs matériaux gratuitement, et les ouvrières qui nous ont apporté leur petite offrande, et les fortunés qui nous ont fait de larges emplettes.

« Je ne peux que prier Notre-Seigneur de rendre à tous, au centuple, le bien qu'ils ont voulu et fait.

« Vendredi donc, je dirai la sainte messe, à neuf heures, à toutes ces intentions.

« Le Maitre qui aima tant les enfants bénira ceux qui les aiment avec une libéralité si efficace, si intrépide et si persévérante.

« Daignez agréer, Madame la Présidente, l'hommage de mon profond respect.

« † STANISLAS, *Evêque d'Orléans*. »

Liste des paroisses où sera donné le sacrement de Confirmation au cours de l'année 1899

Avril

Lundi 10	10 h.,	Coulmiers, Rozières.
	4 h.,	Epieds, Charsonville.
Mardi 11	10 h.,	Baccon, Le Bardon.
	4 h.,	Cravant, Villorceau.
Mercredi 12	10 h.,	Baule, Messas.
	4 h.,	Beaugency, Tavers, Vernon.
Jeudi 13	10 h.,	Lailly.
	4 h.,	Cléry, Dry, Mézières.
Vendredi 14	10 h.,	St-Hilaire-St-Mesmin, Mareau-aux-Prés.
	4 h.,	Olivet, Saint-Pryvé.
Lundi 17	10 h.,	Ingré.
	4 h.,	Saint-Jean-de-la-Ruelle.
Mardi 18	10 h.,	Ormes, Bucy-Saint-Liphard.
	4 h.,	Bricy, Boulay.
Mercredi 19	10 h.,	Saint-Sigismond, Saint-Péravy, Gémigny.
	4 h.,	Tournoisis, Villamblain, La Chapelle-Onzerain.
Jeudi 20	10 h.,	Patay, Villeneuve-sur-Conie, Coinces.
	4 h.,	Sougy, Huêtre.
Vendredi 21	10 h.,	Artenay, Ruan, Lion, Trinay.
	4 h.,	Chevilly, Gidy, Cercottes.
Samedi 22	10 h.,	Saran, La Chapelle-Vieille.
Dimanche 23	10 h.,	Marigny, Chanteau, Boigny.
	4 h.,	Saint-Jean-de-Braye, Combleux.
Lundi 24	10 h,,	Fleury-aux-Choux, Semoy.
	4 h.,	Saint-Lyé, Villereau.
Mardi 25	10 h.,	Neuville, Bougy.
	4 h.,	Loury, Rebréchien, Traînou, Vennecy.
Mercredi 26	10 h.,	Sully-la-Chapelle, Ingrannes.
	4 h.,	Vitry-aux-Loges.
Jeudi 27	10 h.,	Fay-aux-Loges, Donnery.
	4 h.,	Chécy, Mardié, Bou.

Mai

Jeudi 4	8 h.,	les Hospices d'Orléans.
Jeudi 11	10 h.,	Jouy-le-Potier, Ardon.
	4 h.,	Ligny-le-Ribault.
Vendredi 12	10 h.,	Marcilly-en-Villette.
	4 h.,	La Ferté-Saint-Michel, Saint-Aubin.
Samedi 13	10 h.,	Menestreau-en-Villette.
	4 h.,	Sennely, Vannes.

Dimanche 14	10 h., Tigy, Sigloy, Neuvy-en-Sullias. 4 h., Vienne-en-Val, Ouvrouer-les-Champs.
Lundi 15	10 h., Férolles. 4 h., Jargeau, Darvoy.
Mardi 16	10 h., Sandillon. 4 h., Saint-Cyr-en-Val.
Mercredi 17	10 h., Saint-Denis-en-Val. 4 h., Saint-Jean-le-Blanc.
Jeudi 18	2 h. 1/2, Saint-Pierre-le-Puellier. 3 h. 1/2, Saint-Donatien. 4 h. 1/2, Saint-Marceau.
Vendredi 19	2 h., Sainte-Croix.
Dimanche 21	6 h., Petit-Séminaire de La Chapelle.
Lundi 22	8 h., Saint-Marc, 4 h., Combreux, Sury-aux-Bois, Seichebrières.
Mardi 23	10 h., Chatenoy. 4 h., Bougy, Saint-Aignan-des-Gués.
Mercredi 24	10 h., Saint-Martin-d'Abbat, Germigny-des-Prés. 4 h., Chateauneuf-sur-Loire.
Jeudi 25	10 h., Saint-Denis-de-l'Hotel.
Vendredi 26	10 h., Saint-Paterne. 2 h., Saint-Paul. 3 h. 1/2, Saint-Aignan.
Dimanche 28	10 h., Notre-Dame-des-Aydes (Chapelle-Neuve). 2 h. 1/2, Notre-Dame-de-Recouvrance. 3 h. 1/2, Saint-Laurent. 5 h., Saint-Vincent.
Mardi 30	Ferrières.
Mercredi 31	Chateaurenard.

Juin

Jeudi 1er	Montargis. Gien.
Vendredi 2	Coullons. Chatillon-sur-Loire.
Samedi 3	Briare.
Dans le courant du mois	La Chapelle-Saint-Mesmin — Chaingy — Saint-Ay — Meung.

Octobre

Huisseau-sur-Mauves.

EN FAVEUR DES ENFANTS DE NOS ÉCOLES LIBRES

C'était au lendemain de la prise de Sébastopol. Une opulente demeure était incendiée par les bombes ; ses habitants avaient fui, laissant pêle-mêle, gisant à terre, tous leurs trésors. Un soldat français, attiré par l'espoir du butin, s'y précipite. Cha-

cun de ces objets abandonnés c'est, pour lui, la fortune ; c'est aussi le droit de la guerre. Il va s'en emparer... Tout à coup, un gémissement sort des ruines : c'est un enfant vivant encore, comme par miracle, au bras de sa mère endormie du dernier sommeil. Ah ! voilà le prix de la victoire choisi par ce vaillant : un orphelin à doter d'un père ; une vie frêle et pure à sauver. Il prend l'enfant entre ses bras et le réchauffe contre sa poitrine ; riche de cette proie charmante, il enjambe fièrement les vaisselles d'or et d'argent et les bijoux précieux ; d'une année entière de souffrances, il ne lui restera que cet enfant, mais aussi l'honneur d'une héroïque pauvreté l'élevant à cent coudées au-dessus de la richesse, sur l'aile royale de la charité.

Préférer à l'or une âme d'enfant, voilà bien ce que l'*œuvre des Ecoles libres d'Orléans* demandait, ces jours-ci, à nos catholiques ; et nos catholiques ont répondu à l'appel charitable, fait à leurs personnes comme à la bourse ; et cela, ainsi que le zouave de Sébastopol, sans hésiter, sans marchander.

Les vendeuses, avec leurs boutiques et bazars parfaitement achalandés, ont attiré, malgré un temps maussade, tout Orléans catholique.

C'est Monseigneur qui a inauguré la vente, en parcourant la halle improvisée, où s'étalaient les plus tentantes expositions.

A son entrée, Sa Grandeur a été saluée *phonographiquement* par cette allocution :

« Monseigneur,

« Votre Grandeur daignerait-elle m'octroyer la faveur de retenir, pendant quelques instants, son attention ? Grande est mon ambition, et je crains fort, en vérité, que le présent cas ne soit pas prévu dans le protocole !...

« Oui, certainement ! » m'avez-vous répondu, Monseigneur ; je vous dis grand merci, au nom de la jeune corporation des phonographes, de l'honneur que vous daignez lui faire en ce moment !

« Merci pour cette bonne parole, merci surtout pour le paternel sourire dont elle fut soulignée !

« Au nom du Comité d'organisation de cette vente des écoles, au nom des dames vendeuses de ce comptoir, où l'utile se joint à l'agréable, au nom de toutes celles dont les doigts de fées, guidés par un goût impeccable, ont amoncelé mille élégances dans la salle synodale de votre palais épiscopal, j'ai l'honneur de présenter à votre Grandeur l'hommage le plus respectueux !

« Vous voyez, une fois de plus, de vos yeux, Monseigneur, qu'en ce diocèse d'Orléans « *il n'est femme, il n'est fille qui ne s'empresse à votre appel de prendre l'aiguille, le pinceau, voire le tablier de vendeuse* », pour vous procurer les ressources nécessaires à l'exercice de votre charité.

« Quand vous sonnez au drapeau, Monseigneur, toute votre milice fidèle accourt autour de son chef avec un entrain bien fait pour réjouir son cœur,

« Mais vous demanderez, n'est-il pas vrai ? au Dieu de justice dont vous êtes en cette ville le lieutenant, de rendre au centuple, à toutes ces collaboratrices aussi vaillantes que dévouées, ce qu'elles ont si généreusement donné en son nom. Récompensées de leurs peines par cette promesse solennelle tombée de vos lèvres, stimulées par vos précieux encouragements, elles verront bientôt leurs efforts couronnés par le plus éclatant succès.

« J'aurais encore beaucoup à vous dire, Monseigneur, mais je me sens au bout de « mon rouleau »; et comme « nécessité fait loi », la concision s'impose aux orateurs de mon espèce.

« Qu'il me soit permis, cependant, d'exprimer en terminant, à Votre Grandeur, la reconnaissance et le dévouement de tous ceux qui se trouvent réunis dans ces salons.

« Merci, Monseigneur, pour votre bonne visite. Merci !

« Vive Monseigneur ! »

Les voix reprennent en chœur par deux fois : Vive Monseigneur !

S'adressant ensuite à Monseigneur, au nom de la « Boutique du gibier », le phonographe continue en ces termes :

« Permettez-moi, Monseigneur, d'ajouter quelques mots à ce petit discours ; votre prédécesseur, S. Em. Mgr Coullié, avait coutume de répéter, faisant allusion aux plaisirs de la chasse, dont les Orléanais se montrent si friands : « C'est le lapin qui tue mes œuvres ! »

« Par un juste retour des choses d'ici-bas, vous pouvez vous en assurer, Monseigneur, aujourd'hui, grâce au concours des dames vendeuses et des chasseurs qui les ont fournies, on peut dire que c'est le lapin qui les fait vivre : c'est lui qui fait une partie des frais de la fête. Et comme à tout seigneur est dû tout honneur, voilà sans doute la raison pour laquelle « c'est par le lapin que vous avez commencé », Monseigneur ! »

Puis Monseigneur commence par la boutique du gibier sa visite des divers comptoirs de la vente de charité, achetant de ci de là maintes provisions, maints objets...

Pendant trois jours, la salle synodale n'a pas désempli. Les transactions ont été fort actives et les bénéfices rémunérateurs au delà des prévisions.

Nous n'avons nul mandat pour remercier les bienfaiteurs et les bienfaitrices de nos écoles : Monseigneur a bien voulu s'en charger par la lettre que nous avons reproduite. M. le Président de l'Œuvre ne manquera, à la première occasion, de renouveler cet acte de reconnaissance. Mais nous pouvons les féliciter de leur sollicitude pour l'enfance chrétienne en leur rappelant qu'en s'y intéressant ils ont suivi l'exemple de Jeanne d'Arc. Frère Pasquerel, en effet, raconte que, dans les endroits où elle passait, elle aimait à se trouver au milieu des petits enfants, rassemblés et élevés par les religieux.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fête de Jeanne d'Arc. — Nos fêtes des 7 et 8 mai seront présidées par S.Em. le cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen, Primat de Normandie.

Le panégyrique de Jeanne d'Arc sera donné, le lundi 8 mai, par Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul de Minnesota (Etats-Unis d'Amérique).

Mgr l'Evêque d'Orléans, en invitant un orateur étranger, à célébrer dans sa cathédrale, notre Libératrice, n'innove pas. Il suit l'exemple que lui a laissé l'un de ses prédécesseurs. En 1857, Mgr Dupanloup et tout Orléans avec lui se réjouissaient d'entendre un évêque anglais, Mgr Gillis, évêque de Limyra et vicaire apostolique d'Edimbourg, faire l'éloge complet de la Pucelle d'Orléans, à quelques pas des tombes, où gisent encore les corps de William Stuart, connétable d'Ecosse, et des chevaliers écossais, morts à Rouvray, pour la défense d'Orléans.

En 1889, c'était un prêtre Suisse, M. l'abbé Mermillod, mort cardinal, qui avait mission de louanger notre héroïne.

En 1899, ce sera donc un évêque américain, qui montera dans la chaire de Sainte-Croix, pour rendre à la Vénérable Jeanne d'Arc l'hommage de reconnaissance et de vénération que les Orléanais, depuis 470 ans, lui rendent annuellement.

D'autres prélats étrangers ont également eu à honneur d'assister à nos fêtes : deux nonces, NN. SS. di Rende et Clari ; S. Em. le cardinal Vaughan, Mgr Fabre, archevêque de Québec ; Sa Béatitude, Mgr Géraïgiry, maintenant Patriarche à Antioche ; S. G. Mgr Marmarian, évêque de Trébizonde. Peu s'en est fallu que le célèbre patriote Slavonien, Mgr Strossmayer, évêque de Sirmium, ne présidât, en 1891, nos fêtes du 8 mai.

Œuvre des campagnes à Orléans. — Le conseil de l'Œuvre des Campagnes a tenu sa première réunion le lundi 26 décembre 1898.

Voici le compte rendu des recettes et des dépenses de l'Œuvre, ainsi que l'emploi des ressources mises à la disposition du Conseil.

RECETTES

Reliquat de 1897	0 fr.	30
Dons et souscriptions de 1898	472	50
Quête après le sermon du 18 décembre	527	25
Total des recettes	1000 fr.	05

DÉPENSES

Maisons des Sœurs, Ecoles	675 fr.	»
Missions	60	»
Persévérance	200	»
Frais	35	80
Total des dépenses	970 fr.	80
En caisse au 31 décembre 1898	20 fr.	25

NOMS DES PAROISSES SECOURUES

Sœurs : Santeau, Donnery, Quiers, Cepoy, Isdes, Saint-Pryvé, Cerdon, Saint-Maurice-sur-Fessard, Chuelles.

Missions : — Bricy, Boulay, Griselles, Saint-Péravy-la-Colombe.

Persévérance : — Sougy, Lion-en-Sullias, Montbouy, Charsonville, Ervauville, Vennecy, Breteau, Barville, Jouy-en-Pithiverais, Saint-Gondon et Saint-Martin-d'Abbat.

Bibliothèque : Grangermont.

Vingt-cinq paroisses ont été secourues en 1898.

Notre premier devoir est de remercier tous nos bienfaiteurs ; ce devoir nous le remplissons de grand cœur ; mais combien nous voudrions voir ces bienfaiteurs se multiplier ! Les ressources de l'Œuvre des Campagnes deviennent de plus en plus insuffisantes, surtout en ce moment. De toutes parts s'établit, parmi nos populations rurales, une concurrence inconnue jusqu'ici : des œuvres rivales imitent et combattent les nôtres.

S'il ne s'agissait que d'une loyale émulation dans le bien, nous serions les premiers à louer ces efforts, mais le but évident est de s'opposer à l'influence de la religion et de l'Eglise catholiques. C'est la lutte, pour ne pas dire la guerre ; et avec quelle disproportion de forces et de moyens ! D'un côté le monde officiel excité par des ordres impérieux, stimulé par la perspective d'avancement et d'avantages matériels toujours convoités, surtout aidé des deniers publics mis à sa disposition. De l'autre côté, la seule inspiration du dévouement, la modicité, la pénurie des ressources, les résistances tout à la fois des préjugés, de la crainte, de l'intérêt et de l'hostilité !

Malgré tout, les catholiques ne connaîtront pas le découragement, car ils ont pour eux, la puissance de la prière, le trésor de la charité chrétienne et les assurances du *Maître*. A eux aussi, Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit: *Je suis avec vous... Ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (Joan. XVI. 33).

Pour les dons et souscriptions, prière de s'adresser à Mme DE CURZON, trésorière de l'Œuvre des Campagnes, Orléans, rue de la Vieille-Monnaie, 4.

Les Œuvres catholiques à l'Exposition de 1900. — A l'exemple des catholiques italiens, dont l'exposition a eu si grand succès l'année dernière, à Turin, un comité vient de se constituer à Paris dans le but de donner aux œuvres catholiques françaises une place digne d'elles à l'Exposition de 1900. Ce comité a pour président le recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Péchenard. Les œuvres catholiques pourraient se rattacher à trois des groupes prévus par le comité officiel d'organisation de l'Exposition : Le groupe I, enseignement ; le groupe XVI, économie sociale ; le groupe XVII, colonisation.

Le comité catholique invite les directeurs d'œuvres catholiques scolaires, sociales, économiques ou de missions, à adresser leur adhésion au secrétaire général, M. Pierre Griffaton, rue Coëtlogon, 7, à Paris.

Absolution des francs-maçons. — A la demande : « Si en vertu des pouvoirs accordés par la feuille accoutumée de la S. Pénitencerie, on peut absoudre les francs-maçons, tant occultes que notoires, et, comme il est prescrit dans la feuille *ut ejurent*, si l'on doit exiger de tous une abjuration formelle et publique, dont l'instrument serait conservé à l'Evêché, la Sacrée Congrégation a répondu :

« Episcopus utatur facultatibus quæ Ordinariis à S. Pænitentiaria concedi solent, quarum vi et ipse et alii ab ipso delegati confessarii absolvere possunt eos qui sectis vetitis nomen dederunt, sive notorii sint sive non, dummodo à respectivâ sectâ omnino se separent, eamque saltem coram Confessario ejurent seu detestentur, reparato scandalo eo meliori modo quo fieri potest, et aliis injunctis de jure injungendis, juxta præfatas litteras SS. Pœnitentiaræ. »

Quod et SSmus adprobavit. — Feria IV die 3 augusti 1898.

(*Can. Cont. déc.*)

— Le dimanche 22 janvier, à Saint-Sulpice de Paris, jour de la fête patronale, le soir, à 2 h. 1/2, salut de charité, durant lequel M. l'abbé Corcuff, curé de Châlette, prononcera le panégyrique de saint Sulpice, au profit de la reconstruction de son église.

DÉCOUVERTE DES RELIQUES DE VÉZELAY A BRIARE

On se souvient que les *Annales* d'Orléans du mois de juillet dernier relataient un vol de reliques commis à Vézelay, pendant la nuit du 29 au 30 juin. Les malfaiteurs, après avoir pénétré dans l'église et fracturé une grille intérieure et plusieurs portes, se sont emparés des reliques de sainte Marie-Madeleine, de saint Bernard, de saint Edmond et des deux saints martyrs Prix et Cotte. Ils ont enlevé également un couvercle en bronze doré d'un reliquaire de la Vraie Croix ; mais les reliques de la Vraie Croix ont été respectées, seul l'authentique a disparu.

Toutes ces saintes reliques viennent d'être retrouvées dans le cimetière de Briare, sur une tombe appartenant à la famille Gounot. Comme elles avaient été déposées là assez soigneusement et à dessein entre le monument et une couronne, qui semblait être faite exprès pour les recevoir et les cacher facilement, on suppose, avec toute vraisemblance, que, n'ayant pas trouvé profit sérieux avec ces reliques et les reliquaires sur lesquels elles étaient appliquées, les voleurs s'en sont débarrassés, en les plaçant prudemment sur la tombe d'un cimetière, soit par un reste de foi, soit sous le coup d'un remords, soit par superstition religieuse, craignant quelque malheur possible ou réel.

Ces reliques ont été aperçues, dès le 18 décembre, par une enfant de la famille Gounot, âgée de dix ans.

Cette enfant en fit part à ses parents, mais sans pouvoir

s'expliquer très clairement, et c'est seulement le 25 que les parents eux-mêmes, après une première visite où ils n'avaient rien vu (tant les reliques étaient dissimulées), trouvèrent ce précieux dépôt, mais sans trop savoir également ce dont il s'agissait. En ayant pris une plus complète connaissance et ayant trouvé des écrits en latin, ils apportèrent au presbytère de Briare tout ce qu'ils avaient trouvé. La reconnaissance ne fut pas bien difficile, car il y avait un authentique, daté de Vézelay même, un autre de Sens et un troisième d'Autun. Aussitôt la police fut prévenue, ainsi que l'autorité municipale, en même temps que M. le curé de Vézelay était averti.

Toutes ces reliques étaient renfermées dans un tube en verre, servant d'ordinaire pour l'exposition des reliques. Ce tube était fermé aux deux extrémités avec des couvercles en cuir, dont les sceaux avaient été brisés.

Les sceaux des authentiques étaient aussi brisés aux trois quarts : mais on pouvait les reconstituer à l'aide de fragments épars çà et là dans le tube au milieu des reliques et des médaillons sur lesquels elles avaient été appliquées.

Voici la description de ces reliques :

1° Une côte presque entière, sur laquelle se trouve l'inscription : *Sanctæ Mariæ Magdalenæ ;*

2° Une petite parcelle d'ossement égarée dans le tube, qui semble s'appliquer sur un médaillon où se trouve l'inscription : *Sancti Bernardi Abbatis ;*

3° Une partie de côte appartenant (d'après la description donnée par M. le curé de Vézelay) à saint Edmond, évêque de Cantorbéry ;

4° Deux parties de chefs (crânes), avec les inscriptions : *Ex capite sancti Prisci, martyris. — Ex capite sancti Cotti, martyris.*

Après une première reconnaissance assez sommaire faite au presbytère de Briare, il y en eut une autre devant M. le commissaire de police et M. le maire de Briare.

Avec les autorisations légales, Mgr Touchet put voir, à Orléans, ces saintes reliques, qui ont été transmises aussitôt après à M. le juge d'instruction d'Avallon, par l'intermédiaire du commissaire de police de Briare et du parquet de Gien.

C'est devant M. le juge d'instruction d'Avallon qu'a été faite, il y a quelques jours, la *reconnaissance judiciaire*, devant M. le curé-doyen de Vézelay et plusieurs notables de Vézelay appelés en témoignage.

En ce moment, ces saintes reliques sont entre les mains de M. le chanoine Mémain, gardien des saintes reliques du diocèse de Sens, qui établit le procès-verbal de toute cette affaire, afin d'authentiquer de nouveau toutes ces saintes reliques, pour qu'il n'y ait pas d'erreur ni de supercherie.

LA DERNIÈRE ANNÉE DU XIX[e] SIÈCLE

Il ne lui manque donc plus que douze mois pour être accomplie, à cette période de cent ans, si agitée, si tumultueuse,

pendant laquelle le génie de l'homme a fait des conquêtes inouïes sur la matière. Le XIXe siècle sera certainement appelé le siècle de la science ; car toutes ses gloires, pourtant si éclatantes, dans l'ordre des faits et de la pensée pure, pâlissent en face des prodiges scientifiques dont il fut témoin. Les voies ferrées et les navires à vapeur ont rapproché les distances, le fil électrique les a, pour ainsi dire, supprimées ; et beaucoup de forces de la nature, notamment les rayons du soleil, ont été réduites en esclavage.

Certes, cela est merveilleux. Il suffit de comparer les cartes de géographie récentes avec celles d'il y a quarante ans pour reconnaître que la face du monde a été changée dans cet espace de temps si court. La mystérieuse Afrique est pénétrée de toutes parts. Sur les hauts plateaux de l'Asie, d'où partaient jadis les invasions de cavaliers barbares, les ingénieurs russes et leurs équipes de travailleurs posent, à l'heure qu'il est, des traverses et des rails, et il y aura bientôt une gare à Pékin. Il faut être juste pour son temps, et admirer sans réserve ce qu'il a de vraiment admirable. Que ne peut-on pas espérer d'ailleurs du développement des découvertes modernes ? Aujourd'hui, je cause avec un ami, bien que j'en sois séparé par des centaines de lieues. Qui sait si, demain, je ne verrai pas son image en même temps que j'entendrai sa voix, grâce à quelque nouveau prestige de l'électricité et de la photographie ?

Oui, ce siècle est grand. Le plus grand de tous, osent même dire les savants infatués.

Mais alors notre cœur proteste, et ce cri d'orgueil n'y éveille pas d'écho. Car, au milieu de ce bien-être matériel, dont la plupart, hélas ! ne profitent guère, nous sommes tourmentés comme auparavant par le mystère de notre destinée, nous ne voyons fléchir aucune des lois qui régissent la vie, et nous ne nous sentons ni meilleurs ni plus heureux.

L'astronome nous montre au firmament des milliards de mondes, mais il ne nous dit pas s'il en est un où nous revivrons un jour et où nous saurons enfin la vérité. Dans tous les bouillons de culture de son laboratoire, le chimiste ne trouvera jamais un sérum contre le doute et la tristesse. On a purgé de la peste cette grande capitale, en l'embellissant de frais jardins et de larges boulevards, mais on n'en a pas chassé la haine et l'envie, qui entretiennent la discorde entre les citoyens. Quelle force utile et bienfaisante n'aurons-nous pas entre les mains, quand nous nous serons rendus maîtres des explosifs ! Mais, jusqu'à présent, nous n'avons su que les mettre au service de la guerre et du crime. C'est sans doute après le bonheur, mais sans aucune chance de l'atteindre, que nous courons, furieusement emportés par nos bicyclettes et nos automobiles ; et les clairs de lune de tout un été que nous concentrons dans l'ampoule d'Edison, n'ont pas encore rendu moins obscur un seul des problèmes qui sollicitent l'âme humaine.

Non, le XIXe siècle n'est pas le plus grand de tous. Elle a justement échoué, cette tentative du calendrier révolutionnaire, qui avait la prétention d'inaugurer une ère nouvelle, et

c'est avec raison que nous nous obstinons à compter les années depuis l'avènement de Jésus-Christ.

Certes, nous assistons, dans notre temps, à des spectacles extraordinaires ; mais l'époque où naquit l'Enfant de Bethléem a vu de bien autres prodiges, elle a été témoin de faits surnaturels, elle a entendu des paroles divines. Que valent toutes les inventions scientifiques dont la société moderne est si fière, mais qui, en somme, ne changent rien au cœur humain, auprès des actes accomplis et des mots prononcés, il y a dix-neuf cents ans, par le Messie devant quelques pauvres gens de la Galilée, auprès des miracles et des paroles qui ont semé et fait croître sur le monde de si abondantes moissons de justice et de bonté ?

Souffrir avec résignation et mourir avec espérance, voilà le grand secret qui nous fut révélé sur le Calvaire, et il est bien plus indispensable à notre bonheur que l'acétylène ou le phonographe. La science orgueilleuse et bornée des incrédules s'acharne en vain contre la croix ; on peut les mettre au défi de confectionner une cartouche de dynamite capable de détruire ces deux fragiles pièces de bois, ce gibet sacré par la mort d'un Dieu !

F. Coppée.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Savoie. — *Le traitement des chanoines.* — En 1884, la Chambre, en supprimant le traitement des chanoines, avait compris les chanoines de Savoie dans cette proscription.

Mais ces derniers, s'autorisant de la convention du 4 octobre 1860 et du décret du 28 décembre 1860, protestèrent devant le Conseil d'Etat. Jusqu'au 1er janvier 1861, ils avaient été payés au moyen de titres de rente ou *cartelles* remis aux établissements ecclésiastiques. A partir de cette époque, ils avaient remis les *cartelles* au Trésor français, qui leur avait donné en échange un traitement.

Le Conseil d'Etat, dans un arrêt du 8 août 1896, reconnaissait le bien fondé de leurs réclamations, et condamnait l'Etat à rendre le traitement ou les *cartelles*.

Après bien des hésitations, le gouvernement a dû s'exécuter. Aujourd'hui, il réclame au Parlement un crédit supplémentaire de 265.000 francs ; 75.000 francs pour restituer les traitements non payés depuis 1885 ; 190.000 francs pour reconstituer les *cartelles*, à l'aide de rente 3 0/0.

Les curiosités du calendrier. — Au moment où commence la nouvelle année, il peut être intéressant de rappeler certaines curiosités du calendrier grégorien qui sont, croyons-nous, assez peu connues.

Ainsi, sait-on que, depuis la réforme du calendrier par le pape Grégoire XIII, en 1582, aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un dimanche ? Et sait-on que le même calendrier peut servir tous les vingt ans ?

Janvier et octobre d'une même année commencent toujours par le même jour. Il en est ainsi pour avril et juillet, pour septembre et décembre. Février, mars et novembre commencent aussi le même jour. Le premier de l'an et la saint Sylvestre d'une même année également tombent aussi le même jour, sauf, bien entendu, les années bissextiles.

Chaque jour de la semaine est, tour à tour, jour de repos : le dimanche pour les chrétiens, le lundi pour les Grecs, le mardi pour les Persans, le mercredi pour les Assyriens, le jeudi pour les Egyptiens, le vendredi pour les Turcs et le samedi pour les juifs.

Enfin, par rapport à la marche du soleil, l'erreur du calendrier grégorien ne dépasse pas un jour sur quatre mille ans.

Musiciens originaux. — La mélodieuse corporation du monde musical est peut-être celle qui comprend la plus forte proportion d'originaux.

Haydn, lorsqu'il composait, se poudrait, endossait la chemise à jabot et l'habit de gala, comme s'il devait se rendre à la cour.

Méhul, au contraire, affectait un grand débraillé. Mais il ne travaillait jamais sans un crâne, posé devant lui, sur son clavecin.

Haendel affirmait qu'il n'aurait pu trouver une phrase sans quelques bouteilles de vin vieux, placées à portée de sa main.

A *Sarti*, il fallait tout un décor : une grande salle obscure et voûtée, le silence de la nuit, la tremblottante lumière d'une veilleuse. Il attachait à ces puérilités une solennelle importance.

Cimarosa, bien différent, prétendait que son inspiration n'était jamais mieux fouettée que par le bruit des voix et le cliquetis d'une conversation joyeuse.

Rossini profitait de sa facilité prodigieuse pour mener de front l'art musical et l'art culinaire. Il quittait volontiers son piano pour aller préparer un plat de macaroni, son vrai triomphe, affirmait-il. On sait qu'il abandonna, jeune encore, en pleine maturité de talent et de succès, la carrière lyrique, pour se consacrer tout entier à l'art des sauces et des ragoûts.

Quant à *Auber*, il avait une originalité plus rare encore que toutes les précédentes. Il était modeste. L'auteur de la *Muette* ne put jamais se décider à aller voir représenter un de ses opéras. Il disait : « Si j'assistais à un seul, je n'écrirais plus une note de musique. »

Un poème virgilien. — Sur le vélocipède. — Les candidats à la licence-ès lettres n'ont plus, paraît-il, à composer une pièce de poésie latine ; c'est regrettable, car il eût été intéressant de savoir comment ils se seraient tirés du sujet actuel : *De la bicyclette*. — Un amateur italien l'a tenté et sa pièce latine a pour titre : « *Bireta velocissima.* »

Les latinistes, experts ès vélo peuvent la lire dans la *Vox Urbis*, journal publié à Rome et entièrement rédigé en latin.

L'auteur de cette poésie, si antique de forme et si moderne de fonds, est M. Maurice Ricci.

C'est égal, si Virgile avait connu la « *Birota velocissima* », de quels épisodes curieux il eût agrémenté ses Bucoliques !

L'égalité civile en pays catholique. — Les deux dernières nominations qui viennent d'avoir lieu au Conseil d'Etat portent à quatorze le nombre des Juifs qui font partie de ce haut tribunal. Le reste du Conseil d'Etat, de cette assemblée à laquelle il appartient de juger les évêques et de régler la jurisprudence administrative, est en grande majorité composé de protestants ; c'est ce qu'on appelle en France justice et égalité.

Paroisse de Saint-Vincent. — Dimanche 22 janvier, fête patronale : à 6 h. 1|2, et 8 h. messes basses ; à 10 h. grand'messe ; à 3 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Michel, vicaire de Saint-Donatien, complies, salut solennel et procession du Saint-Sacrement.

M. le chanoine Dulouart présidera les offices.

Saint-Jean-le-Blanc. — Dimanche 22 janvier, fête de saint Vincent, les offices seront présidés par M. l'abbé Filiol et le sermon sera donné par M. l'abbé Mignan, curé d'Autruy.

Saint-Jean-de-la-Ruelle. — Mardi 24 janvier, fête de saint Vincent, protecteur du vignoble : à 10 h., grand'messe ; à 2 h. 1|2 vêpres, sermon par M. l'abbé Lemaire, aumônier du Bon-Pasteur, et salut.

Les offices du soir seront présidés par M. l'abbé Vaslier, curé-doyen d'Ingré.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 20 janvier, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction par M. l'Aumonier et salut.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle en réparation de la profanation du dimanche sera dite en l'église paroissiale de Saint-Paterne, le vendredi 20 janvier à 8 h.

Les chefs de dizaine qui n'ont pas encore versé le montant de leur abonnement sont priés de le faire avant le 25 janvier.

Chapelle du Calvaire. — Mardi 24 janvier, cérémonie de prise d'habit, présidée par Mgr Desnoyers, supérieur de la communauté. A 9 h. 1|2, messe basse ; à 10 h., sermon par le R. P. Boutillier, suivi de la cérémonie et du salut.

Chapelle des Carmélites. — Mercredi 25 janvier, fête patronale de la Sainte-Enfance de Jésus : à 7 h. 1|4, messe avec chant de cantiques suivie de l'exposition du Saint-Sacrement ; à 1 h. 1|2, consécration des petits enfants au saint Enfant Jésus ; le soir, à 4 h. 1|2, sermon par M. le Curé de Saint-Pierre-le-Puellier, et salut solennel. — Indulgence plénière.

Œuvre Apostolique. — La réunion aura lieu, rue d'Escures, 7, le mercredi 25 janvier. A 8 h., messe, instruction et salut.

Œuvre de la Jeunesse ouvrière. — Dimanche 22 janvier, à 4 h. du soir, pour la deuxième fois, *grande pastorale de Noël,* représentation du mystère de la Nativité, en cinq actes, extrait exclusivement de vieux Noëls, avec accompagnement d'orchestre.

Les cartes d'entrée se prennent à l'avance au siège de l'œuvre, rue du Colombier, 29, au prix de 2 fr., 1 fr. et 50 cent. On trouve également, pour 1 fr. 50, le *libretto* imprimé (paroles et musique) très utile pour suivre avec intérêt tous les détails du mystère.

— Que signifient les désirs et les espérances de temps plus heureux? Nous rendrons le temps meilleur si nous savons agir; le travail n'a pas besoin de souhaits. Celui qui vit d'espérance risque de mourir de faim.

FRANKLIN.

— L'argent mal acquis ne vaut jamais ce qu'il coûte, et la bonne conscience ne coûte jamais ce qu'elle vaut.

J. PETIT-SENN.

— C'est une politesse dont on a souvent besoin dans le monde, que de ne pas entendre ce qu'on entend fort bien, et de noyer dans sa propre bonhomie ce qui n'est pas très bon dans ceux qui le disent.

SISMONDI.

— Un drapeau qu'on cache dans sa poche, ce n'est pas un drapeau, c'est un mouchoir.

Emile DE GIRARDIN.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Vantier, Emile, négociant, et Mlle Fournier, Henriette.
M. Wingerter, Chrétien, maréchal des logis chef, et Mlle Rink, Hélène.
M. Valzocher, Médéric, commis des ponts et chaussées, et Mlle Prévost, Marguerite.

NAISSANCES

Leblond, Maurice-Paul-Georges, rue d'Illiers.
Pelletier, André-Jules-Joseph, faubourg Saint-Vincent.
Proust, Rachelle-Juliette-Yvonne, rue Louis-Roguet.
Delahaies, Jean-Maurice-Yves-Marie, rue Bourgogne.
Durand, Annette-Jeanne-Eugénie, faubourg Saint-Jean.
Suard, Marguerite-Georgette, boulevard Châteaudun.

DÉCÈS

Mme veuve Passerel, née Olivereau, Maria, 45 ans, rue de Coulmiers.
Letouzé de Longuemar, Marie, 3 ans, rue de la Bretonnerie.
M. Bridier, François, conducteur des travaux de la ville, 63 ans, rue Saint-Marceau.
Mme veuve Munérot, née Fleury, 79 ans, rue Porte-Madeleine.
M. Billard, Augustin, typographe, 34 ans, rue Bannier.
M. Boucher, François, instituteur en retraite, 69 ans, rue Chanzy.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET

XXXIXe Volume — Numéro 4
1899 — Samedi 28 janvier

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

29 **Dimanche** de la Septuagésime.
30 **Lundi**. Ste Martine, vierge mart.
31 **Mardi**. L'Oraison de N.-S. J.-C. sur le Mont des Oliviers.
1er FÉVRIER. **Mercredi**. S. Ignace, évêque martyr.
2 **Jeudi**. La PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.
3 **Vendredi**. S. Flou, évêq. d'Orléans.
4 **Samedi**. Ste Jeanne de Valois, veuve.
5 **Dimanche** de la Sexagésime. Solennité de la PURIFICATION.

Ce qui nous manque

L'exemple de la France est frappant.

Elle est riche en âmes saintes et dévouées jusqu'à l'héroïsme. Chez elles, les œuvres se multiplient alimentées par une générosité incessante. Les sociétés catholiques se comptent par centaines ; l'effort pour le bien est universel, constant, et cependant les résultats sont navrants, déconcertants, pitoyables.

Pourquoi ? Parce que les catholiques français ne sont pas organisés. Chaque association marche au hasard, sans connaitre ses pareilles. Alors qu'en Allemagne tous les rouages s'emboîtent dans un engrenage savant, en France ils tournent dans le vide.

Chaque région, chaque diocèse, suit une inspiration différente ; jamis les chefs ne se réunissent et ne se concertent. Du reste, de chefs *reconnus*, il n'y en a pas. Il y a bien des assemblées, des conférences, des congrès, mais aucun d'eux n'a le caractère de généralité et d'autorité qui impose à une nation, à des foules, une idée, une action résolue.

Ainsi donc, en France, une force motrice initiale immense, qui, captée, serait d'une puissance énorme, se perd dans mille petits canaux, fuit par une foule de fissures.

Le baron DE MONTENACH.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes*. 7 f.
Départements limitrophes ..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16

ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

ANNALES RELIGIEUSES

Modification des prix de l'abonnement annuel

Avec l'autorisation de Mgr l'Évêque, les prix de l'abonnement à notre Semaine religieuse sont ainsi modifiés :

Orléans et le département	5 fr.
Départements limitrophes	6
Départements non limitrophes	7
Étranger (union postale)	9

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Jeudi 2 février, à Mignères.
Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 février, à St-Pierre-du-Martroi.
Dimanche 5 février, à La Chapelle-Saint-Mesmin et à Yèvre-la-Ville.

Paroisse de Sainte-Croix. — La réunion générale de l'œuvre des Dames patronnesses des pauvres aura lieu dans la chapelle de la maison de la Sainte-Enfance, rue d'Escures, 7, le lundi 30 janvier, à 8 h. 1/2. La messe sera dite pour les associées défuntes.

Paroisse de Saint-Paul. — Dimanche 29 janvier, solennité de la Conversion de saint Paul, fête patronale : à à 7 h., messe de communion et allocution ; à 10 h., grand'messe ; à 3 h. 1/2, vêpres, sermon par M. l'abbé Vivien, professeur de Rhétorique au Petit-Séminaire de La Chapelle, complies, salut et procession du Saint-Sacrement.

Les offices seront présidés par M. l'abbé Lemoine, chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire de Sainte-Croix.

— Le jeudi 2 février, fête de la Purification de la Ste-Vierge, à 7 h. 1/2, du soir, instruction, exercices et salut de l'archiconfrérie.

Paroisse de Saint-Paterne — Dimanche 29 janvier, à 8 h. du soir, réunion de la confrérie de la *Sainte-Face*, chant de cantiques, allocution, recommandation et salut.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 27 janvier, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction par M. l'Aumonier et salut.

Dimanche 29 janvier, fête de saint François de Sales : messes à 6 h. 1/2 et à 7 h.; à 8 h. 1/2, messe de communion et exposition du Saint-Sacrement ; à 3 h. 1/2, vêpres, panégyrique par le R. P. Denis, supérieur des Franciscains, salut solennel et vénération des reliques. — Indulgence plénière.

Les offices seront présidés par M. l'abbé d'Allaines, vicaire général.

Chaque jour de l'octave, salut à 5 h. 1/4.

Association des Mères chrétiennes. — La réunion aura lieu, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14, le jeudi 2 février. A 8 h., messe, instruction et salut.

JE SUIS LA CHARITÉ

Dans la désolation d'une nuit d'hiver, le Froid, le Vent et la Faim se rencontrèrent. — « Lequel de nous a le plus de puissance ? — questionna la Faim. Lequel de nous est le plus redouté des hommes ? » — « Moi, dit le *Vent*, je promène partout l'épouvante. Personne qui ne tremble quand ma colère se déchaine en furieuses rafales et déchire l'air de ses sifflements. Je couche les moissons de la plaine ; je déracine les chênes puissants, j'emporte les toits des maisons et les murs des chaumières croulent sur mon passage. Les vagues écument, se courroucent à mon gré, soulevant les lourds vaisseaux aussi bien que les faibles barques, créant des tempêtes dans l'horreur desquelles des équipages entiers sombrent, de même qu'au désert s'ensevelissent sous les sables que j'enlève autour d'elles, des caravanes nombreuses. Aussi, le soir, sur les rives où les flots font aborder de sinistres épaves, la voix des veuves m'a maudit. »

— « Moi, répondit le *Froid*, je compte chaque jour mes victimes par milliers. Au fond des bois, sur les routes, sous les toits des mansardes, dans l'encoignure des portes et à l'angle des maisons, je sème des cadavres que je recouvre parfois d'un linceul de neige. A mon seul nom les orphelins joignent d'effroi leurs mains rougies, et les vieillards frissonnent, et les aïeules pleurent, à mon seul souvenir, devant leur foyer éteint. Entendez ces cris désolés qui montent de la terre : ce sont les innombrables voix des pauvres qui me maudissent. »

— La *Faim* parla à son tour : « Que sont vos ravages, dit-elle, comparés aux miens ? Regardez les villes et les hameaux ; cherchez sur les montagnes ; poussez jusqu'aux pays déserts ; partout, vous verrez mon œuvre. Savez-vous quelles tortures j'apporte, quelles angoisses je laisse, quels crimes je suscite ? Parfois, j'atteins toute une cité, tout un peuple. Sans lassitude, je frappe à chaque heure des nouveau-nés dans leurs berceaux, des femmes dont les mamelles sont taries, et une grande foule de malheureux. Parmi les châtiments d'En Haut, je suis le plus terrible. Ecoutez : ce sont de toutes parts les plaintes affolées, les hurlements douloureux de mes victimes. Ecoutez encore : c'est la voix des mères dont j'ai tué les enfants ; c'est la voix des mères qui me maudit... »

... Un ange parut soudain, éclairant de son éblouissante blancheur les trois hideux fantômes. Et la vision divine les frôlant, leur dit : « Je suis plus puissante que vous, je préviens vos coups, j'annule vos fureurs : le mal que vous faites, je le répare. Jamais vous ne serez maudits autant que je serai, moi, bénie.

— « Qui donc es-tu, ô toi, notre ennemie ? » demandèrent les Fléaux.

Mais l'ange qui fuyait enveloppé de clartés célestes, leur répondit d'une voix ineffablement douce : « Je suis la fille aînée de Dieu, *je suis la Charité.* »

Catholiques, vous connaissez cet ange : vous êtes même cet ange. toutes les fois que vous pratiquez les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle.

(*Semaine de Grenoble*).

ÉTAT DU CLERGÉ ORLÉANAIS

Un diocèse se compose de l'ensemble de ses paroisses.

Chaque paroisse est une famille; dans une famille, on tient à conserver, à honorer le souvenir des ancêtres; on écrit l'histoire des familles, nous voudrions qu'on nous donnât l'histoire de nos paroisses et de nos prêtres. Quoi de plus naturel! Nous aimons ce qui a été consacré par le temps, nous respectons les vieillards : on s'extasie devant un vieux tableau, un vieux meuble; on se pâme devant des silex, des débris de poterie gauloise ou romaine... Cela est bien. Pourquoi ne porterions-nous pas le même intérêt à ce qui touche notre pays, notre vie religieuse, nos paroisses, nos prêtres? Combien les noms de nos devanciers rappelleraient de souvenirs, et quels souvenirs! Un curé dans sa paroisse, c'est le père dans sa famille; tout part de lui, tout revient à lui : il résume en sa personne l'histoire de la paroisse; l'histoire d'une paroisse, c'est avant tout l'histoire de ses curés.

En ce temps de conférences, nous voyons de jeunes orateurs retracer l'histoire de nos communes et de nos paroisses, citer les noms et les actes des syndics, des maires, des curés; rien n'est plus intéressant. Dans une bourgade de la banlieue d'Orléans, un prêtre parlait à ses auditeurs de leurs anciens curés; à chaque nom évoqué, les visages s'épanouissaient, le sourire était sur toutes les lèvres : c'est lui qui m'a baptisé... c'est lui qui m'a fait faire ma première Communion... qui m'a marié... qui a enterré mon vieux père... Arrivé au commencement du siècle, l'orateur en citant un dernier nom disait : Je ne remonterai pas plus loin, car personne de vous n'a connu ce bon curé. Et à l'issue de la réunion, une vénérable paroissienne entrait à la sacristie. « Vous avez dit, Monsieur, que personne de chez nous n'a connu notre curé Lesterlin : vous êtes dans l'erreur, moi qui vous parle, j'ai connu M. Lesterlin. » — Oh alors, ma bonne mère, vous ne devez pas être jeune? — J'ai 90 ans sonnés; c'est M. Lesterlin qui m'a fait faire ma première Communion, et je vivrais jusqu'à cent ans que je ne l'oublierais pas. Voyez-vous, M. Lesterlin était un brave homme; à cause du froid, il nous faisait le catéchisme au presbytère. Nous arrivions quelquefois avant la fin de son repas, et nous le trouvions à table, avec son chat à côté de lui sur la table, mangeant avec lui dans son assiette; ça nous faisait rire et ça fait aussi que je n'ai jamais oublié M. Lesterlin ».

Elle avait raison la bonne mère Notin; on n'oublie pas ces choses là. C'est ainsi que à près de 50 ans de distance, les anciens du Séminaire de Sainte-Croix se rappellent un de leurs vieux maîtres, grand ami de la race féline; à 90 ans, ils auront

oublié bien des choses, mais ils n'auront pas oublié le Père T... et son chat : souvenirs d'enfance, souvenirs impérissables.

Il faut faire revivre notre ancien clergé ; il est beaucoup plus ignoré qu'on ne pourrait croire, et la tâche n'est pas sans difficulté. On dit qu'un de nos prêtres, fort instruit, membre de sociétés savantes, avait entrepris pareil travail, au moins pour ce qui concernait sa région ; il avait cherché et il avait trouvé ; on attendait le résultat de ses recherches. Il meurt, et on apprend que, non satisfait de son œuvre, il a tout jeté au feu. Combien c'est regrettable ; à ce compte là, nous n'oserions pas écrire une ligne. On a déjà trop attendu, pourquoi attendre encore ? Nos anciens disparaissent, les uns après les autres, et avec eux la tradition ; et la tradition, c'est à peu près tout ici, car, nous le dirons plus loin, l'écriture nous fait singulièrement défaut.

Ah, la tradition, qu'elle est précieuse ! Voyez plutôt. M. Jacques Bertrand, après avoir été vicaire de Saint-P....., fut curé de campagne de 1787 à 1793, prêta serment, quitta la paroisse, et il n'est plus question de lui nulle part. Jusque-là rien de bien surprenant. Mais voici que, le 26 décembre 1836, permission sous le seing de Mgr l'évêque d'Orléans, est accordée à M. Jacques Bertrand, ancien curé de ..... de célébrer la messe dans toutes les églises du diocèse. Monsieur Z., né en 1757, à Orléans sur la paroisse Saint-Pierre-le-Puellier, avait alors 80 ans ; il est mort à 85 ans, le 18 janvier 1842. Mais qu'était-il devenu pendant ces 53 ans, de 1793 à 1846 ?

La question a son intérêt. Demandez-le à tous les registres possibles, aucun ne répondra. Interrogez nos anciens : la mémoire leur fait défaut... C'était à en désespérer, quand un jour hasardant cette demande au vénérable doyen de notre clergé, il nous fut répondu : « Lorsque j'étais vicaire de Saint-Paterne, en 1832, je voyais tous les dimanches un vieillard assister dévotement à la messe, son livre à la main : il avait nom Jacques Bertrand, demeurait rue Bannier, c'était le juge de paix du canton ». Et avant de mourir, ce vieillard avait voulu reprendre sa soutane, reprendre son bréviaire, reprendre sa messe : et s'il n'avait pas su vivre en prêtre, il voulait au moins mourir en prêtre : cela était bien. La question était résolue et, dans notre reconnaissance envers notre vénérable interlocuteur, nous ne pouvions que nous écrier : « De pareils hommes font bien de nous rester, ils ne devraient pas mourir ! »

Sur ce sujet si intéressant et si important de la reviviscence de notre clergé, nous voudrions dire tout d'abord ce qui a été fait et ce qui resterait à faire. Nous ne parlons, bien entendu, que de la constatation de l'état civil et ecclésiastique de nos prêtres, de leur *curriculum vitæ*, comme on dit savamment aux *Annales*, laissant à de plus érudits de condenser ces humbles matériaux et de les mettre en œuvre.

Dans la première moitié de ce siècle, aucun travail d'ensemble

n'a été fait, ou du moins retrouvé : quelques cahiers, quelques registres, c'est tout. Le plus ancien de ces cahiers paraît avoir été rédigé en 1801 : il donne par ordre alphabétique les noms et prénoms de nos prêtres, avec l'indication du poste occupé, c'est le point de départ, antérieur aux registres officiels. En 1805, second cahier de même modèle avec les modifications résultant des nominations épiscopales. Plus tard, un autre cahier encore, celui-là par paroisses, contenant le nom de toutes les paroisses des deux départements du Loiret et du Loir-et-Cher, lesquels, jusqu'en 1822, formèrent le diocèse d'Orléans ; chaque paroisse a son curé et ses vicaires. L'innovation était heureuse ; mais le rédacteur eut la malencontreuse idée, à chaque changement de titulaire, de biffer le nom en le barrant à l'encre, pour écrire au-dessous ou à côté le nom du remplaçant. C'est par trop primitif ; malgré cela on peut lire les noms retranchés et le vieux cahier contient des indications qu'on ne trouverait pas ailleurs.

Ensuite, viennent les registres, une douzaine, tous commencés, pas un continué. Autant que nous pouvons en juger, chacun de NN. SS. les Evêques, en entrant au diocèse, faisait dresser, pour lui être soumis, l'état actuel du clergé, état qui ne fut inséré à l'*Ordo* diocésain qu'à partir de 1830. Le secrétaire dressait ce tableau en laissant à chaque page une large colonne, destinée évidemment aux observations, et les registres sont restés là, vierges de toute remarque. Un seul, bien vieux, d'allure modeste, datant de 1825, fut annoté par Mgr de Beauregard ; les notes sont parfois sévères, généralement bienveillantes, quelques-unes très curieuses ; l'auguste vieillard était spirituel, on s'en aperçoit. Un de ses prêtres, confesseur de la foi, avait été exilé à la Guyane ; la tête n'était pas à la hauteur du cœur, et l'Evêque, lui-même retour de Cayenne, écrit : « Revient de Cayenne, je voudrais bien l'y renvoyer. » De l'abbé Nutein, alors vicaire de Sainte-Croix, futur curé de Saint-Pierre-le-Puellier, il dit : « De l'esprit, érudition, régularité ; quelque chose de singulier et de sévère ; fort estimable et fort estimé. » M. Riballier, futur curé de Saint-Marceau, est « un très bon jeune homme, avec de bonnes manières. » Un jeune prêtre, débutant au vicariat de Sully, a cette note : « Excellent petit sujet. » — Cinquante ans plus tard, l'excellent petit sujet mourait curé de Saint-Donatien, et les *Annales religieuses*, faisant écho à la parole épiscopale, écrivaient de lui : « Type achevé de distinction, de délicatesse et de sainteté sacerdotale. » — Le vieil Evêque avait bien jugé.

Enfin, après tous ces essais incohérents, disparates et surtout incomplets, un grand et beau travail fut effectué sous l'épiscopat de Mgr Dupanloup. M. Rabotin étant secrétaire, un registre colossal fut dressé, admirablement disposé et, sur ce registre, de sa plume magistrale, — la plus belle qui ait passé par le secrétariat, — M. Lambron, pro-secrétaire de 1850 à 1860, traça, paroisse par paroisse, les noms de tous les curés et vicaires depuis le Concordat : noms, prénoms, date de naissance, de promotion, de sortie : c'est complet[1] et c'est parfait. En tout temps, il y eut au secrétariat des plumes agiles, intel-

ligentes et serviables : toutes s'inclinent devant la plume confraternelle de M. Lambron, — honneur à notre ancien !

Ce registre du personnel constitue et résume l'histoire de nos paroisses, il ne donne pas l'histoire de chacun de nos prêtres, à moins de les poursuivre dans leurs changements successifs à la manière de ces écoliers facétieux qui font chercher leur nom à travers les pages de leur dictionnaire. En 1880, Mgr Coullié, étant évêque, M. Sejourné, chancelier, une lettre circulaire fut officiellement adressée à tous les prêtres, les priant de vouloir bien répondre aux questions énoncées et donner leurs noms, prénoms, dates et lieux de leur naissance, de leur baptême, de chaque ordination, avec les différents postes occupés par chacun. Les réponses furent recueillies, coordonnées, consignées dans un registre *ad hoc*, avec une grande clarté et une grande précision, par le futur doyen de Meung-sur-Loire.

Ici encore, c'est parfait. Mais... de tous les prêtres décédés avant 1880, c'est-à-dire des trois quarts de notre clergé, il n'est pas question : il fallait compléter en remontant de 1880 à 1802 et même au-delà. Le modèle était tracé : il n'y avait plus qu'à compulser les registres officiels, retrouver les noms des disparus, les suivre de page en page, d'année en année. Avec de la patience, Dieu aidant, il fut fait ainsi.

A l'heure présente, nous avons, aussi complet et exact, que possible a été, le *Répertoire* de tous les ecclésiastiques, même simples tonsurés, qui ont passé par notre diocèse de 1802 à 1899. Maintenant, ce qui a été fait pour notre clergé du XIXe siècle, il serait à propos de le faire pour le siècle précédent, l'intérêt ne serait pas moindre. Seulement ici les choses se compliquent d'étrange façon.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mission de Boulay. — La meilleure époque pour une Mission, chez les peuples de nos campagnes, c'est, sans contredit, de mi-octobre à fin-janvier : les jours sont courts, les travaux peu pressants ; il est bien plus facile de se déranger. M. le curé de Bricy ne se repentira pas d'avoir choisi décembre et janvier, pour faire évangéliser, l'une après l'autre, chacune de ses deux paroisses.

Bricy, à la voix du R. P. Boutillier, de la Compagnie de Marie, avait bien répondu à la grâce ; Boulay, annexe de Bricy, qui compte 424 âmes, ne devait pas rester en arrière : le missionnaire était connu et ardemment désiré. Ne devait-il pas, du reste, habiter le vieux presbytère délabré, pendant tout le temps de la Mission ?

Durant quinze jours, presque tous les soirs, des fermes les plus éloignées (la première semaine, par un temps et des chemins affreux), on se rendit *en foule* (c'est le mot), aux différentes réunions. Que ce fut jour de conférence contradictoire ou de

grande illumination ou jour de simple sermon, on ne choisissait pas, et on sortait ravi.

L'élan, donné dès le premier dimanche par la Consécration à la Sainte-Vierge, ne fit que s'accentuer, par les cérémonies de Rénovation des promesses du baptême, de l'amende honorable au Très-Saint-Sacrement et par le service solennel des défunts, plus de cent hommes ou jeunes gens, arrivés dès la première heure, récitant bravement le chapelet, chantant de tout cœur nos vieux et *bons* cantiques des Missions, écoutant surtout la parole du Bon Dieu, avec une attention admirable.

Aussi, lundi dernier, à la messe d'actions de grâces, la cent neuvième personne faisait la sainte communion : 19 hommes ou jeunes gens étaient revenus ; trente-cinq femmes ou jeunes filles les avaient imités.

La veille, aux vêpres, une famille protestante, la mère et neuf de ses enfants, de 5 à 25 ans, venaient abjurer et faisaient solennellement adhésion à la religion catholique. Que de douces larmes coulèrent alors dans cette assemblée recueillie ! Ils étaient si beaux ces jeunes néophytes ! Elle était si radieuse, cette mère, qui amenait à Dieu cette sainte phalange, en y venant elle-même ! Et comme chacun remerciait le digne père de cette nombreuse famille, qui, n'ayant pas cru devoir faire la même démarche, pleurait d'attendrissement et se réjouissait, sans doute au fond du cœur, de l'autorisation qu'il avait donnée, et du mariage qu'il allait contracter devant l'Eglise catholique.

G.-S. C.

Paris. — *Nouvelle Cause*. — S. Em. le cardinal Richard est à Rome ; il s'occupe spécialement de l'introduction de la Cause des ecclésiastiques massacrés au couvent des Carmes de Paris, les 2 et 3 septembre 1792.

Parmi eux se trouvaient des prêtres, qui se rattachaient plus ou moins directement au diocèse d'Orléans :

Dom *Chevreux*, général des Bénédictins de Saint-Maur.

Dom *Barreau*, son neveu.

M. *Chapt de Rastignac*, abbé commendataire de Micy-Saint-Mesmin.

M. *Rousseau*, de Beaugency, sulpicien.

M. *Dubuisson*, curé de Barville.

M. *Mauduit*, curé de Noyers.

Aux prières :

† M. Dolisie, lieutenant gouverneur au Congo français, décédé à Orléans à l'âge de 42 ans.

† M. Gourdin-Didier, ancien président de la chambre de commerce, décédé à l'âge de 56 ans.

† Mme Van, religieuse de Saint-Aignan, décédée à l'âge de 50 ans.

† M. Georges de la Sablière, ancien élève du petit Séminaire de Sainte-Croix, décédé à l'âge de 34 ans.

† M. Henri de Beaupréau, ancien élève du petit Séminaire de Sainte-Croix, décédé à Paris, à l'âge de 31 ans.

† Mme veuve Egret, décédée le 20 janvier, au presbytère de Villeneuve-sur-Conie, âgée de 68 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

Reconnaissance canonique des saintes reliques de Vézelay

Pierre-Marie-Etienne ARDIN,

Par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Archevêque de Sens, Evêque d'Auxerre, Primat des Gaules et de Germanie, Assistant au Trône pontifical, Comte romain,

Vu la requête à Nous présentée par M. l'abbé Loridon, curé-doyen de Vézelay, au sujet de l'authenticité des reliques de son église, soustraites le 28 juin dernier et retrouvées récemment à Briare (Loiret) ;

Vu le rapport qui Nous a été soumis sur le même sujet par M. l'abbé Mémain, chanoine, gardien des saintes reliques de Notre diocèse, avec toutes les pièces de la cause et notamment les lettres authentiques délivrées autrefois par Monseigneur Bernadou, Notre prédécesseur, de vénérée mémoire, au sujet des mêmes reliques ;

Vu la lettre officieuse de M. Perrin, juge d'instruction au tribunal d'Avallon, dans laquelle ce magistrat expose comment les reliques retrouvées à Briare ont été reconnues par des témoins assermentés comme étant la propriété de l'église de Vézelay et comment par suite elles ont été remises à M. le doyen de cette ville pour être restituées à son église ;

Vu les lettres de M. l'abbé Guérin, vicaire de Briare, en date des 28 décembre 1898, 3 janvier 1899, et notamment celle du 16 janvier dernier, au sujet de la petite relique de saint Bernard ;

Considérant que toutes ces pièces, preuves et attestations, établissent avec évidence que toutes ces précieuses reliques sont bien les mêmes que celles qui ont été autrefois concédées à la basilique de Vézelay et qui s'y trouvaient en possession du culte liturgique et de la vénération des fidèles ;

Après en avoir conféré avec les membres du Chapitre de Notre église métropolitaine, régulièrement convoqués et réunis, tous concluant au même sentiment avec Nous ;

Après avoir imploré la protection des saints, dont Nous entendons conserver le culte et procurer la gloire, suivant les règles de la sainte Eglise catholique ;

Le saint nom de Dieu invoqué,

Avons prononcé les jugement et ordonnances qui suivent :

1° Les reliques retrouvées à Briare, le 25 décembre dernier, savoir :

La côte de la bienheureuse Marie-Madeleine, patronne de Vézelay ;

Les deux fragments des chefs de saint Prix et de saint Cot, martyrs ;

Le fragment d'une côte de saint Edme, archevêque de Cantorbéry ;

Et la petite parcelle détachée des ossements de saint Bernard, abbé de Clairvaux et docteur de l'Eglise ;

Sont par Nous reconnues comme authentiques et rétablies en possession du culte qu'elles ont toujours eu jusqu'au jour où elles furent soustraites à Vézelay.

2° Nous ordonnons en conséquence que toutes ces précieuses reliques, notamment celle de sainte Marie-Madeleine, seront remises, comme auparavant, dans les reliquaires scellés par Nous et restitués à la basilique de Vézelay.

3° Une fête solennelle d'actions de grâce, que Nous espérons pouvoir présider Nous-même, sera célébrée le 22 juillet prochain, jour de la fête et du pèlerinage établi en l'honneur de la bienheureuse Marie-Madeleine dans la basilique de Vézelay.

Ainsi fait, jugé et ordonné à Sens, en Notre palais archiépiscopal, le 10 janvier 1899, en présence et à la satisfaction de tous les membres présents du Chapitre de notre Eglise métropolitaine.

Et ont tous les membres présents signé avec Nous.

† ETIENNE, *Archevêque de Sens.*

Pierre PRIEUX, *vic. g.* ; BLONDEL, *ch.* ; GALLY, *ch.* ; VILLIERS, *ch.* ; LECHIEN, *ch.* ; BAUFFRE, *ch.* ; OLIVIER, *ch. archip.* ; JOBIN, *ch.* ; DENIZOT, *ch.* ; MÉMAIN, *ch., gardien des Saintes Reliques.*

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

La mission d'Eski-Chéir en Asie Mineure.— Je ne veux vous entretenir aujourd'hui que de l'œuvre des malades qui a été le vrai commencement de notre mission ; c'est grâce aux soins donnés gratuitement aux malades que nous avons pu nous établir dans cette ville turque, encore si rebelle à l'influence européenne. Le nombre des malades soignés chez nous, en 1897, atteint le chiffre de 3,418 et, en 1898, de 5,255.

Ceux que la gravité de leur état empêche de sortir reçoivent la visite des Sœurs infirmières.

Les riches eux-mêmes veulent que les Sœurs s'occupent d'eux. Témoin le commandant militaire de notre ville, qui ne nous laissa pas de repos avant d'avoir obtenu la promesse que nous soignerions sa femme alitée depuis deux semaines. Elle guérit, et cet officier désireux de procurer le même bienfait aux autres malades de la ville, offrit aux Sœurs un landau, accompagné d'un gendarme à cheval, avec mission de les conduire partout où leurs soins seraient demandés. Pendant toute la journée, on parcourut la cité dans cet équipage, faisant halte indistinctement devant les riches demeures comme devant les pauvres mansardes. Il est facile de deviner quelle sensation produisit cette visite générale dans la vieille cité d'ordinaire si calme.

Le bruit s'en répandit au loin dans les campagnes. A partir de ce moment, de vraies caravanes s'organisèrent pour nous amener leurs malades, soit à cheval, soit en voiture, soit même à dos de chameau.

Tout un village grec schismatique, avec son *papas* en tête, prit pour ainsi dire d'assaut notre couvent. La fièvre paludéenne s'était abattue avec une telle violence sur cette bourgade, qu'en peu de jours chaque famille comptait un ou plusieurs membres malades. Que faire en cette situation si critique ? Le curé schismatique proposa d'implorer la charité des religieuses françaises : la proposition fut acceptée avec enthousiasme, et on se mit en route. La première visite fut pour notre chapelle. Le curé entonnait à haute voix quelques prières que la foule répétait dévotement. C'est seulement ensuite qu'on songea aux souffrances corporelles. Chacun reçut, avec des paroles encourageantes des provisions de quinine, de pilules, de poudres, etc., etc. On reprit le chemin du village, réconforté spirituellement et corporellement.

Ce seul fait ne prouve-t-il pas combien ces pauvres chrétiens de l'Anatolie sont près de la vérité catholique ? Le désir ardent de notre Saint-Père le Pape serait bien vite réalisé si le haut clergé de Constantinople était animé des mêmes sentiments.

Rien n'est touchant comme la manière dont ces pauvres gens s'efforcent d'exprimer leur reconnaissance. Qui n'admirerait, par exemple, le courage de ce brave paysan turc, qui, pour nous remercier d'avoir guéri son enfant, fit six heures de marche, dans le seul but de nous offrir une poule ?

Hélas ! nous avons bien du mal à nous procurer le strict nécessaire pour entretenir notre dispensaire, et les notes de pharmacie s'accumulent d'une façon qui serait inquiétante pour nous, si nous ne savions que Dieu n'abandonne jamais les siens, et que notre chère France ne refusera pas de contribuer par ses aumônes à nos œuvres de charité.

Sœur Jeanne de la Croix,
Supérieure des Oblates de l'Assomption.

« L'ostensoir du vingtième siècle. » — Sous ce titre nous lisons, dans le dernier numéro du *Bulletin du Vœu National*, un vibrant et pieux appel signé par le R. P. Lemius, supérieur des chapelains de Montmartre. Le R.P. Lemius propose d'offrir à Montmartre un ostensoir monumental.

Lyon. — *Propagation de la Foi.* — M. le comte des Garets, président du conseil central de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, ayant donné sa démission pour raisons de santé, le conseil central vient de lui donner pour successeur M. Martial de Prandières, dont le père avait précédé dans cette charge le président démissionnaire.

Ce dernier présidait depuis trente ans le conseil central, dont il était membre depuis quarante ans.

Le titre de président honoraire a été décerné au comte des Garets par le vote unanime de ses collègues.

Le microbe du billet de banque. — Les bactériologistes ont découvert que le papier où s'amoncellent le plus de microbes, c'est celui de billet de banque, et cela sans distinction de valeur ou de nationalité. Ils ont même constaté que le poids des billets va en augmentant, à mesure qu'ils vieillissent. C'est le contraire de ce qui se produit pour les pièces de monnaie. Un portefeuille garni n'est donc autre chose qu'un réservoir à microbes. C'est la mort, sans nous en douter, que nous portons sur notre cœur.

Après une telle révélation, nul doute que tous nos lecteurs ne s'empressent de brûler leurs billets de banque.

L'honnête homme ?? — L'assassin Damoiseau, ancien maire de Rouilly, a été exécuté à Troyes le 14 janvier. Il a cyniquement repoussé le prêtre et refusé d'embrasser le crucifix. L'aumônier insistant avec douceur, le misérable a répondu : « Je n'ai jamais cru en Dieu, ce qui ne m'a pas empêché d'être aussi honnête homme que n'importe qui. »

Nous progressons, on le voit. Jusqu'à présent voler ou tuer empêchait que l'on ne fût appelé honnête homme. Depuis le Panama on est moins sévère : le voleur est admis dans la catégorie des honnêtes gens. Damoiseau vient d'y faire entrer les sicaires et les bandits. Il a eu raison. Où la religion fait défaut il est difficile d'établir des différences. Si la scélératesse n'est pas la même chez tous, Dieu seul, qui voit le fond des cœurs, peut faire le classement.

LE COMBAT D'ARTENAY, 10 OCTOBRE 1870

(D'APRÈS LE CARNET D'UN AUMONIER MILITAIRE)

... Nous voici au 9 octobre. Depuis plusieurs jours, le 29e de marche qui m'a adopté comme aumônier est campé à Cercottes, entre la route et l'église. M. l'abbé Ravoux nous a patriotiquement abandonné à peu près tout son presbytère aux officiers et à moi, qui ne suis pas le mieux partagé. Vrais Français que nous sommes, nous avons parfois le cœur de plaisanter et de rire au milieu d'alertes continuelles, quand les incidents y prêtent. L'excellent curé nous raconte que les sapeurs-pompiers de la commune s'étant trouvés embarrassés de leurs innocents fusils, les ont mis en faisceaux et enterrés dans un coin du cimetière... mais l'inscription ?..

— Ah l'inscription manque... — Eh bien ! la voici : Ci-gît une compagnie de *fusils-liés* », propose le plus guépin de la compagnie.

Peut-être probablement, il y aura bataille demain. Je m'endors sans m'en inquiéter : il y a là, parmi les officiers, un aimable et distingué capitaine, avec qui je fais route et je cause de préférence pendant nos marches fastidieuses, et qui a l'habituelle obligeance de me communiquer à temps les ordres de départ. Je serai averti.

10 octobre. En effet, avant l'aube l'ordre est donné et m'est transmis d'aller au feu. Dès 6 heures, le régiment a pris position comme les autres entre la Croix-Briquet et Artenay. Après un long, très long moment de silence plus que grave — lugubre et impressionnant — les deux armées échangent des salves d'artillerie : le combat est engagé. Pour me donner du cœur et recommander la journée à la Sainte Vierge, je récite, en me promenant, le chapelet que je laisserai dès qu'il faudra absoudre et consoler. De 6 heures du matin à 4 heures du soir, que de péripéties ! que d'allées et venues ! combien d'alternatives de crainte et d'espoir ! quelles angoisses ! quels douloureux ou terrifiants spectacles ! et pour finir, quelle lamentable défaite ! Des compagnies, des régiments reculent et se débandent... mais voici un bataillon de chasseurs à pied arrivé en retard, qui croisant les fuyards et leur faisant honte, remonte intrépidement l'ignominieux courant comme un remous de flots vivants et se précipite à l'ennemi. Oh ! les braves *vitriers !*... on a plaisir à les voir passer indiquant d'un geste énergique et avec des invectives généreuses le chemin du devoir à ceux qui l'ont déserté. Oh !... n'était la gravité douloureuse des circonstances, on les acclamerait.., d'autant plus qu'un grand nombre d'entre eux sont des recrues d'hier, presque des enfants ignorant encore le maniement de leurs armes.

Vers 4 heures, nous regardons, étonnés, un général qui nous a tout l'air de s'en retourner vers Orléans. Est-ce possible ?... Nous l'entourons en lui demandant où en est la bataille... « Tout va bien, nous dit-il, s'arrêtant une minute ; je rentre à Orléans. » Et il repart tranquille. Je ne sais si nous avions cessé d'entendre le pas de son cheval que l'armée française, tout entière, battait en retraite. Nous voilà, blessés et aumônier, entre les deux armées. Les malheureux se réfugient comme ils peuvent, plusieurs en se traînant, dans une grange de ferme, à la Croix-Briquet : ils se couchent ou s'enfouissent dans les bottes de foin et les tas de paille. Puis, ce sont des mobiles qui, ayant perdu leur régiment, accourent effarés et s'engouffrent pêle-mêle dans la cour de la ferme et apercevant au loin l'ennemi vainqueur, lèvent la crosse en l'air et se rendent à distance. Les obus volent en sifflant au-dessus de nos têtes ou éclatent autour de nous. Les blessés, au fond de leur peu sûr asile, s'apeurent et me crient de me tenir dehors en évidence avec une croix rouge de Genève pour les protéger Et c'est ainsi que je peux assister à la charge finale de cavalerie bavaroise sur nos derniers bataillons. Debout, appuyé. contre les grandes portes fermées de la grange, je vois impassible et comme pétrifié, rouler devant moi, à quelques pas, les hordes noires et hurlantes. Choisissant mal son heure, un petit et blond lieutenant de mobiles, légèremens blessé, entre alors dans la cour, ramasse un fusil à terre et, persuadé qu'il fait acte de bravoure quand il commet une imprudence et une sottise, tire sur l'ennemi : fier d'avoir tiré le dernier coup de feu de la journée, il rejoint le groupe des blessés qui ne songent pas à le bénir.

Les Bavarois sûrs de la victoire reviennent rapidement sur

nous. Un officier salue de l'épée les mobiles, qui se rendent et leur crie — ironique ou courtois — ces deux mots : « Braves soldats ! » Les hommes le suivent le sabre au poing, tous frémissants, comme enivrés d'ardeur guerrière : l'un d'eux qui entend mon pas et voit mon ombre derrière son cheval, abat son sabre sur ma tête et le relève aussitôt : il a reconnu mon costume ecclésiastique qu'il respecte. Je n'ai pas eu, tant l'acte quoique double, a été prompt, le loisir d'éprouver la plus légère émotion. J'entreprends l'inspection du champ de bataille : je pars à la recherche des mourants.

Dans un assez vaste périmètre que je parcours, je rencontre un blessé, un seul... un turco, un *marabout*, qui prosterné, les deux genoux, et les deux coudes en terre, prie *Allah !*

Tout à coup, sur la grande route où je vois et j'entends les Bavarois qui ramènent et saluent avec des chants et des hourras une pièce de canon française, un capitaine m'interpelle et m'arrête. Très poli, il prend connaissance de mes papiers, et m'ordonne de le suivre. Un chevau-léger qui chevauche, à distance respectueuse, veille sur mon importante personne. Le capitaine à cheval et moi à pied — à pieds secs même, grâce à mon guide improvisé qui m'indique les flaques d'eau et les ornières à éviter, — nous cheminons côte à côte jusqu'à Artenay. Lui, m'interroge, curieux d'apprendre à quel chiffre d'ennemis nous pensions avoir affaire ; et moi je réponds le plus discrètement possible. Il me prêche touchant les horreurs de la guerre que nous devrions, nous, les ministres de la charité empêcher par notre éloquence. Hélas ! je ne peux pas absoudre en son sens et revendiquer pour le clergé une influence qu'il n'a plus. En arrivant à Artenay, je suis conduit au quartier général et présenté au chef d'État-major, — un colonel portant un nom français, hélas ! J'obtiens, au lieu d'aller rejoindre, à l'église, les prisonniers qu'on y a entassés, de passer au moins la nuit au presbytère. Mon capitaine qui a mis pied à terre m'accompagne jusqu'à la porte du jardin, et me fait donner ma parole d'honneur de ne point m'évader à la faveur des ténèbres, — ce dont fatigué, épuisé, affamé, je n'ai nulle envie. Le vénérable doyen, M. Horay, grave et triste, mais empressé et cordial, me trouve une petite place à sa table et sous son toit encombré d'officiers blessés. Je lie conversation avec un sous-lieutenant de chasseurs à pied, du brillant et fier bataillon que j'ai salué dans la journée : il me parle avec enthousiasme de sa jeune troupe, d'un enfant de 17 ou 18 ans entre autres, auquel il a lui-même enseigné, sous la mitraille, le maniement et l'usage du chassepot.

Le lendemain, dès la première heure, du quartier général bavarois, où l'on me faisait l'honneur de ne pas m'oublier, l'ordre me venait de suivre vers l'Est la colonne de prisonniers ; sur mes réclamations, gravement mais courtoisement écoutées, le général von der Than, que je devais revoir une seconde fois, m'autorisa à rester et à circuler dans les environs d'Artenay, mais avec la défense expresse de franchir les lignes allemandes. J'allais aussitôt m'installer à la ferme d'Auvilliers au milieu d'une ambulance où l'on avait réuni nombreux les

blessés tant allemands que français. Je demeurai là trois ou quatre semaines, choyé par les braves fermiers, visitant, consolant, administrant les Allemands eux-mêmes dont je n'entendais pas la langue, mais qui, m'ayant appelé en me criant un seul mot : *Catholic*, se confessaient par signes et me témoignaient par leur visage rasséréné et épanoui leur satisfaction reconnaissante et la paix de leur conscience. Des Français, un seul, un adjudant aux turcos, eut le malheur de refuser mon ministère, ce qu'il fit avec une politesse impeccable et d'autant plus désespérante. Je vis mourir le marabout que j'avais rencontré râlant après la bataille : durant plusieurs jours, jusqu'à son dernier soupir. il répéta : « Allah ! Allah ! » c'était beau, c'était touchant, mais c'était triste, tant le contraste était au désavantage des fils de la catholique France... Il m'est resté dans la mémoire le souvenir, l'image sculpturale d'un vieux sergent lyonnais aux turcos qui avait été admirable d'obstination héroïque et dont l'histoire se répétait dans l'ambulance. Séparé de son régiment par les accidents de la bataille, il s'était vu enveloppé par un groupe de cavaliers bavarois. Sommé de se rendre, il s'y refusa énergique et muet. On lui hacha la tête de six ou sept coups de sabres, sans rien obtenir de lui. Enfin, un dernier coup lui brisant les doigts, lui fit tomber son fusil des mains. Voilà comment il fut vaincu et fait prisonnier. A quelques jours de là, nous le regardions se promener la tête entourée de bandelettes sous la *chéchia* et un bras en écharpe. Mais, par contre, je m'en rappelle un autre, un indigne Français de Paris, je crois, dont la vue nous écœurait. Lâche et cynique, il racontait sur le ton de la hâblerie, comment, contraint par les événements, il s'était engagé à la dernière heure, comment il avait choisi le régiment des tirailleurs indigènes avec l'espérance d'être envoyé au dépôt en Algérie, et de passer là-bas sous prétexte d'apprendre l'exercice, loin du péril, tout le temps de la guerre, et comment enfin il avait été précipitamment ramené sur le continent malgré lui, envoyé au feu et blessé en dépit de ses précautions savantes.....

A. Leroy.

Le prêtre. — Le prêtre est la plus grande force du monde. Pour demeurer dans cette force, il doit éviter toute dissonance ; il doit être *un*. Sénèque a dit cette merveilleuse sentence : « Si vous avez rencontré un homme un, vous avez vu une grande chose. Mais elle est le fait réservé du sage ; tout le reste a plusieurs visages. » Or, pour se faire *un*, pour ne pas être obligé de varier, il se faut modeler sur la perfection absolue, sur Dieu. Dieu est saint, Dieu est bon, Dieu est sage, Dieu est fort, Dieu est la science même. Toutes ces perfections, revêtues d'une chair mortelle, présentées sous une forme accessible et infiniment aimable, se sont appelées Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Voilà l'exemplaire du prêtre !

Mgr Berteaud.

— Vous l'avez sans doute éprouvé : lorsqu'on voit les objets osciller autour de soi, vite on sent son cœur défaillir.

Mais, pour peu qu'au milieu de ces objets, il y en ait un qui reste immobile, on se remet en le fixant du regard.

Ainsi dans la vie, et plus on observe les incessantes variations qui nous entourent, plus on s'afflige de ne pouvoir jamais compter que l'on trouvera demain ce qu'il fut hier, plus on souffre de voir changer les cœurs qui vous ont aimé, de penser que ceux qui vous aiment encore peuvent changer de même ; plus on est fatigué de la mobilité, en un mot, et plus on sent vivement le bonheur de trouver enfin l'immobilité quelque part, — en Dieu et dans la foi.

Thérèse-Alphonse KARR.

— Il ne faut pas marchander avec Jésus-Christ. S'il demande l'échantillon, donnons-lui la pièce tout entière. Mme BARAT.

— Tout le monde est philosophe : cela est-il possible ?

L'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle. — ***Rome, le chef suprême, l'organisation et l'administration centrale de l'Eglise,***

9e fascicule : ***Hiérarchie catholique*** : patriarches, archevêques et évêques.

10e fascicule : Ordres et congrégations religieuses.

On souscrit à la librairie PLON, rue Garancière, 10, Paris. 1 fr. 25 chaque livraison.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Calle, Charles, coiffeur, et Mlle Métivier, Adolphine.
M. Tessereau, Jules, employé au chemin de fer, et Mlle Fournier, Edithe.
M. Bardin, Albert, manufacturier, et Mlle Boyard, Marie.

NAISSANCES

Thaureaux de Lavarie, Roger-André, rue du Tabour.
Herveau, Jeanne-Marie-Antoinette, rue Bourgogne.
Loison, Marguerite-Léontine-Marie, rue de la Hallebarde.
Neau, Louise-Jeanne.Léontine, faubourg Bannier.
Richard, Marie-Suzanne, rue de Bel-Air
Boulard, Gabrielle-Félicité-Rachel, rue des Bons-Enfants.

DÉCÈS

M. Pescheux, Jacques, ancien tisserand, 81 ans, quai Barentin.
M. Chatillon, François, rentier, 79 ans, quai de la Madeleine.
Mme Bassin, née Charpentier, 81 ans, boulevard Rocheplatte.
M. Amnon, Jules, ancien banquier, 62 ans, rue d'Escures.
M. Clément, Pierre, propriétaire, 76 ans, rue des Pensées.
M. Gourdin, Henri, propriétaire, 56 ans, rue Bretonnerie.
M. Dolisie, Henri, lieutenant gouverneur du Congo, chevalier de la Légion d'honneur, 42 ans, rue du Bœuf Saint-Paterne.
Mme Van, religieuse, 50 ans, rue Saint-Marc.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET

XXXIXe Volume — Numéro 5
1899 — Samedi 4 février

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

5 **Dimanche** de la Sexagésime. Solennité de la PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.
6 **Lundi**. S. Tite, évêque.
7 **Mardi**. Mémoire de la Passion de N.-S. J.-C.
8 **Mercredi**. S. Jean de Matha, conf.
9 **Jeudi**. S. Guillaume, évêque.
10 **Vendredi**. Ste Scholastique, vierge.
11 **Samedi** S. Sulpice, évêque.
12 **Dimanche** de la Quinquagésime. **Prières des Quarante-Heures.**

Ce n'est pas à nous d'agir

Ce sont des laïques, même pratiquants, qui se récusent de la sorte. Par vocation spéciale, il est vrai, les prêtres doivent procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes ; mais, suivant la belle expression de saint Jérôme, « le baptême est le sacerdoce du laïque ». L'Esprit-Saint nous dit que Dieu a donné à chaque homme le soin de son prochain ; et personne n'oserait, sans rougir, faire sienne la réponse de Caïn : « Est-ce que je suis le gardien de mon frère ? » Les prêtres seront les premiers dans l'apostolat, mais ils pourront se choisir des auxiliaires et le devoir des laïques vraiment chrétiens sera de répondre à leur appel et de les seconder : « Venez, disait le cardinal Pie aux membres d'une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, venez donc, ô vous, qui êtes animés de l'esprit des apôtres sans être revêtus de leur habit. Nous ne pouvons nous présenter qu'à votre suite, soyez nos précurseurs. » Il est des œuvres où la participation des laïques est nécessaire, où leur action peut être prédominante ; ainsi les Œuvres économiques et agricoles, et souvent les Œuvres de presse. Nos Œuvres, dit le cardinal Langénieux, « donnent à l'action du prêtre un caractère plus apostolique et permettent aux laïques de lui apporter un concours toujours utile et parfois indispensable. »

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes.* 7 f.
Départements limitrophes ..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Œuvre de la Sainte-Enfance. — MM. les collecteurs sont priés de faire leurs versements au Secrétariat de l'Evêché avant le 8 février.

Propagation de la Foi. — Un délai de faveur a été accordé jusqu'au 4 février à MM. les collecteurs, qui n'ont pas encore remis les fonds à l'Evêché. On est prié de se mettre en règle avant cette date.

Chapelle du Sacré-Cœur. — La réunion des Enfants de Marie, présidée par Monseigneur, aura lieu le vendredi 3 février, à 8 h. 1|2.

Conférences ecclésiastiques. — La réunion de MM. les Ecclésiastiques, qui font partie de la conférence d'Orléans, aura lieu, au grand Séminaire, le lundi 6 février, à 4 h. du soir.

Mgr l'Evêque présidera la séance.

Œuvre de Saint-François-de-Sales. — La réunion générale de l'Œuvre aura lieu le mardi 7 février, dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi.

Elle sera présidée par Mgr l'Evêque d'Orléans.

A 8 h. la sainte messe, qui sera suivie d'une allocution, par M. l'abbé Thoret, vicaire de la Cathédrale et directeur paroissial de l'Œuvre ; M. le directeur diocésain présentera ensuite l'état des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1898. La réunion se terminera par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Une quête sera faite au profit de l'Œuvre.

Nota. — Une indulgence plénière peut être gagnée à cette réunion aux conditions ordinaires.

— Les associés qui n'auraient pas encore donné leur cotisation sont priés de vouloir bien le faire le plus tôt possible.

Société de Secours mutuels des Demoiselles employées dans le commerce à Orléans. — La réunion annuelle de la Société aura lieu dans les salons de l'Evêché, sous la présidence de Mgr l'Evêque d'Orléans, le dimanche 12 février. La séance commencera à *une heure très précise.*

Cathédrale. — Un sermon de charité sera prêché en faveur de l'*Œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres* le dimanche 5 février, à l'issue des vêpres, par M. l'abbé Frémont, docteur en théologie, chanoine de Poitiers.

La quête sera faite par Mmes la comtesse d'Astorg, Barrault-Delagrange, Deschamps-Froc, la marquise de Moulins Rochefort, Callier-Loison, Boussion, Albans Ponroy, Louis de la Selle.

Paroisse de la Cathédrale. — *Saint-Pierre-du-Martroi.* — Du 2 au 6 février, retraite pour les jeunes filles du catéchisme de persévérance ; à 7 h., exposition du Saint-Sacrement, messe et instruction ; à 8 h. et 8 h. 1|2, messes basses ; à midi 3|4, conférence ; à 4 h. 1|2, chapelet, instruction et salut solennel.

Les instructions sont données par M. l'abbé Poirier, curé d'Outarville.

Dimanche 5 : à 7 h. 1|4, messe de communion générale ; à 1 h., clôture de la retraite, vêpres, entretien, rapport de la secrétaire et salut solennel.

Lundi 6 : à 7 h., messe d'action de grâces.

DE L'ASSISTANCE A LA GRAND'MESSE

« A quoi bon notre prône du dimanche si ces sages leçons n'ont d'autre destination que de s'éparpiller en sons dans notre église déserte ?... » C'est peut-être en réponse à une plainte aussi justement fondée que Mgr l'Evêque de Versailles rappelait d'une façon pressante l'utilité de la grand'messe.

« C'est à la grand'messe, dit-il, que la prière est spéciale en même temps que collective ; partant, qu'elle doit être plus efficace. C'est là aussi que les pasteurs annoncent la parole de Dieu ; là qu'on reçoit communication des actes de l'autorité ecclésiastique, qu'on prie ensemble pour les défunts et pour tous ceux qui en ont le plus besoin. Rien ne contribue mieux que cette assistance à maintenir la vie paroissiale, c'est-à-dire cette communauté de sentiments et d'intérêts qui doit rapprocher ceux qui forment un même groupe dans la société religieuse. L'abandon systématique de la grand'messe est une cause d'affaiblissement de la foi ; il maintient l'ignorance des vérités du salut, il laisse séparés ceux qui devraient être unis. C'est un signe de décadence dans les mœurs chrétiennes et nous voudrions que, loin de les tranquilliser sur cet abandon, tous les directeurs d'âmes avertissent ceux qu'ils conseillent que, même au prix d'un dérangement, ils doivent avoir à cœur d'accomplir, dans toute sa plénitude, leur devoir de paroissiens et de chrétiens. »

Mais la grand'messe, se récriera-t-on, passe encore dans les grandes villes ! Là le cérémonial, la pompe des offices, la musique font passer l'heure ; mais à la campagne ! au village ! c'est mortel !

Et qu'on n'aille pas croire que ces mots sont la réflexion isolée d'un homme qu'à grand peine on conduit à l'église ; bon nombre de femmes soit-disant dévotes raisonneront ainsi devant n'importe qui et elles ajouteront volontiers : « Mais je prie cent fois mieux à la basse messe, j'y suis moins distraite, il me semble qu'on la dit pour moi. » A elles pourrait s'appliquer la jolie remarque d'une vieille dame à sa jeune parente : « Comment, ma chère petite, lui disait-elle, vous trouvez la grand'messe trop longue, c'est surprenant ! Je la trouve trop courte, moi, pour recommander au bon Dieu tous ceux que j'aime ; il en reste toujours pour la fois suivante. »

Puis ainsi que l'observe l'évêque de Versailles, sans l'assistance au prône que devient l'observance des préceptes de l'Eglise ? On lira bien la *Semaine religieuse*, c'est vrai ; on consultera son calendrier, c'est encore vrai ; mais on n'ouvrira pas l'une, on ne regardera pas l'autre parce que quelqu'un sera venu à la traverse et on réunira des amis un jour de Quatre-Temps devant un repas gras. « Oh ! s'écriera-t-on, si l'un des invités souligne la faute, oh ! je n'en savais rien, c'est désolant ! Mais, tant pis, ce n'est pas un péché, je le dirai à confesse et voilà tout. Et ceci sera appelé, peut-être, de la religion bien entendue... ! »

C'est ainsi que, de négligence en négligence, on s'en va doucettement roulant sur la pente fatale qu'adoucissent heureusement encore les exemples d'autrefois. Retenus par eux, notre descente est moins rapide ; mais affaiblis en nous, sans ressort déjà, que seront ces exemples et ces conseils en nos enfants ? A peine un roseau flexible sur lequel ils passeront et qui ne saura leur résister.

Etudions au seul point de vue qui nous tient présentement, ce qui s'est produit dans les petits pays que visite l'été la gent citadine. Dans le temps, la grand'messe était à tous la promesse d'une heure de repos, voire de douce joie. On ne l'eût pas sacrifiée à un plaisir et on ne l'eût pas échangée contre un office plus court. A l'heure qu'il est, pour la commodité des hôtes de passage que rebutent les difficultés, les curés se sont vus amenés à dire deux messes et cela non sans regret, car, par avance, ils ont perçu le mal.

Qu'est-il arrivé ? Tout d'abord les mamans chargées de nombreuses familles sont venues assister à la messe basse, en s'en excusant, puis d'autres ont suivi sans raison plausible, et cela a fini par la majorité des jeunes qui acceptent d'emblée ce que leur apportent les habitants des villes. Il s'ensuit qu'au lieu d'être un objet d'édification, nous devenons les promoteurs du relâchement des pratiques religieuses dans nos campagnes. Or la messe du dimanche est pour beaucoup le seul office religieux de la semaine, la seule part de leur temps qu'ils fassent au bon Dieu. Est-il juste de la lui mesurer si étroite et d'avoir l'air d'en détruire les morceaux ?

Pourront-ils regretter leur demi-heure de faveur si, au moment solennel où la sainte Hostie s'élève au-dessus des têtes prosternées, ils se sentent imprégnés du sentiment presque divin qui faisait écrire à M. de Fontanes :

O moment solennel ! Ce peuple prosterné,
Ce temple dont la mousse a couvert les portiques,
Ses vieux murs, son jour sombre et ses vitraux gothiques ;
Cette lampe d'airain qui, dans l'obscurité,
Luit devant le Très-Haut, jour et nuit suspendue ;
La majesté d'un Dieu parmi nous descendue ;
Les pleurs, les vœux, l'encens qui monte vers l'autel
Et de jeunes beautés qui, sous l'œil maternel,
Adoucissent encore par leur voix innocente
De la religion la pompe attendrissante ;
Cet orgue qui se tait ; ce silence pieux,
L'invisible union de la terre et des cieux ;
Tout enflamme, agrandit, émeut l'homme sensible :
Il croit avoir franchi ce monde inaccessible,
Où, sur des harpes d'or l'immortel séraphin
Aux pieds de Jéhovah chante l'hymne sans fin.
Alors de toutes parts un Dieu se fait entendre ;
Il se cache au savant, se revèle au cœur tendre ;
Il doit moins se prouver qu'il ne doit se sentir.

(Œuvre des Campagnes).

CHRONIQUE ROMAINE

Lecture de l'Evangile. — *Indulgences.* — Sa Sainteté Léon XIII, dans l'audience du 13 décembre 1898, au cardinal soussigné, préfet de la Congrégation des Indulgences et des Rubriques, accorde à tous les fidèles qui auront fait dans l'Evangile une lecture pieuse d'**au moins un quart d'heure, une indulgence de 300 jours** à gagner une fois par jour, pourvu que l'édition de l'Evangile ait été approuvée par l'autorité légitime.

De plus, le Souverain-Pontife accorde **par mois une indulgence plénière**, à tous ceux qui auront fait cette lecture tous les jours du mois ; elle pourra être gagnée le jour du mois où, s'étant confessés et ayant communié, ils feront les prières habituelles à l'intention du Saint-Siège.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Donné à Rome, le 13 décembre 1898.

Cardinal Gotti, *préfet.*

Le collège Saint-Bède. — Le Cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, communique au *Times* le texte d'un *Motu proprio* du Pape accordant et sanctionnant les statuts du collège Saint-Bède, qui est fondé pour accueillir les convertis de l'Église anglicane et les préparer au rôle des missionnaires en Angleterre.

Ce nouveau collège occupera, à Rome, une partie des bâtiments du collège anglais de Saint-Thomas. Mais chaque collège aura sa vie propre avec sa règle, sa discipline et son revenu. Cependant, l'église et le réfectoire seront en commun et il n'y aura qu'un supérieur.

Le nouveau directeur de l'Observatoire du Vatican. — Le R. P. Rodriguez, espagnol, entra dans l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin en 1878 et fut ordonné prêtre en 1884. L'année suivante, il était nommé professeur de sciences physiques et mathématiques au collège d'Alphonse XII dont la direction est confiée aux Augustiniens et en faisant ses cours, il se prépara à soutenir sa thèse de docteur ès sciences physiques et mathématiques qu'il obtint à l'Université centrale de Madrid en 1892.

Nommé en 1896 directeur du collège de Guernica, il y installa un Observatoire météorologique, s'attachant surtout au service de la prévision du temps à brève échéance, et, soutenu par les secours des provinces de Viscaya et Guipuzcoa, télégraphiaient aux stations maritimes qui en relevaient. Il avait été auparavant directeur de l'Observatoire des collèges de Valladolid, et a fréquenté l'Observatoire de Madrid, avec lequel il est en communication depuis 1886.

Ses publications scientifiques, assez nombreuses, n'ont pas franchi les frontières de l'Espagne ; parmi elles, il faut citer un ouvrage de mathématiques élémentaires qui sert de texte dans nombre de collèges et séminaires d'Espagne et d'Amérique. Il

a imprimé un ouvrage intitulé : *Questions scientifiques*, un traité de climatologie, un opuscule sur l'attraction universelle et a donné de nombreux articles dans la *Revista contemporanea* et le *Madrid scientifico.*

Fête des astronomes. — L'Observatoire du Vatican ou *Observatoire Léonin*, a célébré la fête patronale des astronomes au jour de l'Epiphanie. C'est le cardinal Mocenni, président d'honneur, qui a célébré la messe. Les astronomes font bien de méditer la parole du psalmiste : *Cœli enarrant gloriam Dei.*

Jubilé séculaire. — Il y a une institution très ancienne dans l'Eglise pour nous faire passer saintement d'un siècle à l'autre : c'est le grand Jubilé séculaire. Selon la tradition, la Bulle instituant l'ouverture du grand Jubilé de pénitence devra être promulguée à la grande fête de l'Ascension. A la Noël de l'an prochain, le Jubilé commencera par l'ouverture des « Portes Saintes » des basiliques de Latran, de Saint-Pierre et de Sainte-Marie-Majeure.

Ce Jubilé a lieu tous les vingt-cinq ans. Dans notre siècle, les Souverains Pontifes ont été empêchés plusieurs fois d'ouvrir la Porte Sainte. En 1800, le Saint-Siège était vacant, Pie VI était mort à Valence, et les cardinaux tenaient le conclave à Venise pour élire le pape Pie VII. C'est seulement en 1825 que Léon XII put ouvrir la Porte Sainte. En 1850, Pie IX se trouvait à Gaëte, et, en 1875, l'occupation de Rome par les Italiens a empêché le même Pontife de procéder à l'ouverture solennelle de l'année sainte. Espérons qu'au moins pour la fin du siècle le Pontife suprême pourra, avec les cérémonies traditionnelles, ouvrir la grande année jubilaire d'indulgences et de grâces, qui, déjà au moyen âge, attirait dans la Ville Eternelle des pèlerins de toutes les parties du monde.

ÉTAT DU CLERGÉ ORLÉANAIS

(Suite et fin.)

L'état de notre clergé a été dressé pour le cours du XIXe siècle, nous voudrions la même chose pour le siècle précédent : tableau nominatif de nos prêtres, tableau de nos paroisses avec leurs curés. Que ce travail soit utile, même nécessaire, cela saute aux yeux ; notre diocèse, pas plus que la France, ne commençant à la Révolution. Les 300 prêtres que nous retrouvons, après la tourmente, en 1802, ont déjà exercé le ministère, la plupart dans notre pays, d'où nécessité de chercher leurs antécédents. Ces 300 prêtres ne sortent pas de terre ni ne tombent des nues ; où étaient-ils, que faisaient-ils avant 1793 ? Nous ne demandons pas ce qu'ils ont fait, ce qu'ils sont devenus pendant la Révolution ; la question en vaudrait la peine, ce serait un beau travail, mais combien difficile et délicat ! De cette époque néfaste, de ces années maudites rien ne reste que des ruines, tout a été englouti.

Mais au moins, avant le cataclysme, il y avait des actes, des registres ? Assurément, et fort bien rédigés. Ces registres, où sont-ils ?

De 1700, pour ne pas remonter plus haut, de 1700 à 1790, l'Evêché d'Orléans comptait 28 registres des « Insinuations », sur papier au timbre royal, numérotés, tenus avec toute exactitude et régularité, renfermant tout ce qui concernait nos paroisses, nos Chapitres. Ces registres furent enlevés ; puis, l'ordre rétabli, l'Evêque les réclame. Le 30 janvier 1806, le Préfet du Loiret, Maret, répond : « J'ai fait faire aux archives de la préfecture la recherche des registres provenant du secrétariat de l'ancien évêché d'Orléans ; j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il s'en est trouvé huit, que je mets à votre disposition. »

Ces 8 registres ont été à cette époque réintégrés au secrétariat. 8 sur 28 ! Voici leur numéro d'ordre : 1, 2, 3, 21, 23, 25, 27, 28. Et les autres, les 20 autres ? perdus !!! (1) Que faire de ces débris, que faire avec ces lacunes de 20 et 30 ans ? Pourtant ce serait dommage de laisser perdre encore le peu qui nous reste.

Nous avons donc cherché un peu partout, recueilli ci et là noms et souvenirs ; nous avons mis à contribution nos registres d'abord, puis les calendriers historiques de l'époque, les *Etrennes orléanaises*, petits bouquins si prisés aujourd'hui, et surtout ce cahier inappréciable, sauvé par notre abbé Nutein, renfermant, de 1738 à 1790, les signatures d'adhésion de tous bénéficiers et ordinands à la bulle : *Unigenitus*. Malgré tout, impossible, on le conçoit, d'arriver à rien de précis et de complet. Une ressource nous reste, la meilleure et la plus sûre : à défaut de nos registres disparus, il reste les registres paroissiaux conservés dans les archives de nos presbytères ou de nos mairies ; il reste avant tout l'obligeance et le savoir-faire de nos vénérés confrères. Plusieurs ont par devers eux ce travail tout rédigé, quelques-uns même ont retracé sur les murs de leur église ou de leur sacristie, dans la pierre et le marbre, la série ininterrompue de leurs prédécesseurs, ainsi : à Saint-Aignan et à Saint-Paterne, à Montargis et à Darvoy, à Chécy, à Montereau... Tous assurément seraient disposés à faire, sur place, les recherches nécessaires. Ces listes réunies constitueraient, pour le siècle passé, le livre d'or de notre diocèse. Quoi de mieux ? Pareille chose a été faite ou se fait dans nombre de diocèses, notamment chez nos voisins de Chartres, de Sens... Pourquoi pas chez nous ? Que chacun de nos curés nous donne la série de ses prédécesseurs de 1700 à 1790, la question est résolue, le travail d'ensemble ne sera qu'un jeu.

Nous avons dans nos rangs des chercheurs, des savants, des écrivains qui, partout où ils sont placés, s'empressent de compulser archives de toute sorte, actes notariés... concernant leur paroisse ou la région.

Nous avons l'histoire de l'Eglise d'Orléans, l'histoire de ses origines, de ses saints, l'histoire de nos anciennes abbayes, de

(1) La *Bibliothèque d'Orléans* possède le registre des ordinations jusqu'à 1793 (fd Desnoyers).

plusieurs paroisses, tout cela bien rédigé, fort intéressant. A côté de ces travaux à larges vues, notre ambition serait beaucoup plus modeste : retrouver les noms de nos anciens, noms auxquels s'ajouteraient d'eux-mêmes les souvenirs recueillis d'autre part. Ce serait bien utile : utile pour notre diocèse, dont ce serait l'histoire vivante; utile pour nos paroisses, dont ils furent les meilleurs citoyens; utile pour nos familles orléanaises, qui retrouveraient là des noms honorés. On sait que, sous l'ancien régime, les bénéfices ecclésiastiques étaient recherchés, on était volontiers d'église; ce que l'on sait peut-être moins, c'est que telle ou telle famille de notre ville ou de notre pays comptait dans les rangs de notre clergé de nombreux représentants : c'est par dix et par vingt qu'il faudrait chiffrer les abbés Deloynes, depuis Jean Deloynes, qui rapporta de Rome les reliques de sainte Christine, jusqu'à Messire Charles Deloynes d'Autroche de Talsy, le dernier doyen de Sainte-Croix, décédé à Orléans, « enceinte du temple de l'Etre suprême, section J. B. Rousseau, le 25 ventôse, an III de la République une et indivisible. »

Plusieurs de nos prêtres de l'époque actuelle ont eu dans notre ancien clergé des devanciers, sinon de leur nom, au moins de leur sang, et trop souvent cela paraît ignoré : qu'on nous permette un exemple.

S'il fut parmi nous un prêtre connu, honoré, aimé, ce fut bien l'homme excellent qui avait nom Alexandre-Salomon-Sulpice Johanet. M. l'abbé Johanet est mort au Grand Séminaire, en 1873; les *Annales religieuses* ont raconté sa vie; mais, dans ce récit, il y a une lacune. Personne n'ignore que M. Johanet fut suivi dans le sacerdoce par un neveu et un petit-neveu, les abbés Arsène Quinton et Paul Duchemin, de douce et regrettée mémoire. Mais lui-même, était-il le premier prêtre de sa famille? On serait porté à le croire, et pourtant il n'en est rien. On avait bien entendu dire au vénérable Sulpicien qu'un de ses grands-oncles avait été jadis à Orléans curé de Saint-Michel-de-l'Etape, mais ce bruit n'a pas même un écho dans sa notice nécrologique. Or, voici ce qui est et que nous apprennent nos vieux registres :

Dans l'acte de baptême de l'abbé Johanet, reconstitué par devant témoins, il est dit que Alexandre-Salomon-Sulpice fut baptisé le 24 août 1796, à la maison paternelle, rue de l'Evêché, nº 6, et qu'il eut pour parrain Jean-Robert-Sulpice Gombault, curé de Saint-Sigismond en Beauce, oncle de la mère. Oncle de la mère, donc grand-oncle de l'enfant. Or, Jean-Robert-Sulpice, de Saint-Sigismond, avait pour frère Joseph Gombault, curé de Saint-Laurent-des-Eaux, en Sologne, donc deuxième grand-oncle du baptisé. Puis, ces deux Messieurs étaient neveux de Joseph Gombault, curé de Saint Michel-de-l'Etape de 1747 à 1783, troisième grand-oncle; lequel Joseph Gombault, premier du nom, avait lui-même succédé dans la cure de Saint-Michel à son oncle, M. Jacques Girard de la Pierre, curé de 1705 à 1747, quatrième grand-oncle de M. Johanet. Cette illustration en vaut une autre.

Donc, on voudra bien nous donner ces listes précieuses. Et

ici, il n'y a pour nous aucun doute possible : l'épreuve a été tentée discrètement, résultat inespéré. Vingt de nos bons curés, que tous nous remercions et que tous nous voudrions citer, nous ont donné des listes, des brochures, des volumes ! Et cela, plus que nous ne demandions, remontant à 1600, à 1500... Le record en ce genre appartiendrait à ce prêtre vénérable, ce curé « qui sait tout », même élever des académiciens. Sa superbe liste s'ouvre avec un curé contemporain de Jeanne d'Arc et se clôt avec le nom d'un curé qui, en 1897, fut témoin au procès de béatification de la Vénérable. Impossible de mieux commencer, impossible de mieux finir.

Et puis, quant à ces noms de nos anciens s'ajoutent des anecdotes du temps, des récits du crû, quel intérêt et quel charme ! A Saint-Martin-d'Abbat, en 1731, pas une goutte d'eau ne tomba de tout l'été ; l'année pourtant fut « forte en blé », mais ni foin ni avoine. Les bestiaux souffrent, la peste se déclare. « Alors fut donc chantée, en la pâture d'Aigrefin, pendant trois jours, messe haute de saint Sébastien et de saint Roch, en présence de tous les habitants et aussi de tout le bétail de la paroisse. Guérison extraordinaire s'en suivit, et l'autel de saint Sébastien fut lors érigé en notre église. »

A Bouzy, le curé, Claude Brunel, raconte en son registre un événement tragique. Le 7 janvier 1769, sur les 4 heures de relevée, après le marché de Sully, les riverains de droite passent la Loire en bateau : 80 personnes ; le bateau chavire, 60 victimes. Et Claude Brunel remercie le bon Dieu de lui avoir inspiré la pensée de retenir sa gouvernante, qui voulait aller à Sully ce jour-là. Il ne pouvait faire de sa gouvernante un plus bel éloge.

Deux jours après, le 9 janvier, le curé de Bouzy se rend à Bonnée pour y enterrer la mère du curé Jolly, une des victimes du triste naufrage. Profitons de cette circonstance pour donner un coup d'œil à certain vieux registre de Bonnée. Nous sommes en 1615, et déjà un naufrage à Sully, mais raconté sous une forme poétique ; qu'on en juge :

Venant de la ville de Sully,
Quarante personnes
Et plus..., ainsi
Que l'on soupçonne,
Ont péri passant le port,
Furent noyées proche le bord.
Du mois d'avril ce fut le onzième
Qu'arriva ce malheur extrême !

De tout temps le presbytère de Bonnée fut l'asile de la vertu et de la science, nous y rencontrons par surcroit la poésie, c'est la perfection.

Terminons par Fleury-aux-Choux. Un jour de Vendredi Saint, le curé monte en chaire et, après un discours pathétique, il descend, s'agenouille au milieu de son église, se devêt jusqu'à la ceinture, et conjure, oblige ses hommes à le fustiger, à le flageller comme fut flagellé le divin Sauveur : on le releva tout

ensanglanté, donnant par là à ses ouailles grande édification, et à ses futurs successeurs bel exemple à imiter.

Donc, nos chers confrères et vénérables curés nous communiqueront les listes désirées, même ceux dont les paroisses appartenaient, au siècle dernier, aux diocèses de Sens, de Bourges, d'Auxerre. Sans doute il n'y a plus là pour nous le même intérêt, la même opportunité; malgré cela, nous serons heureux d'inscrire dans nos archives l'histoire de ces paroisses, toutes bien nôtres aujourd'hui.

H. Billard.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Monseigneur à Paris. — Mgr l'Evêque d'Orléans a officié pontificalement, le dimanche 22 janvier, dans l'église de Saint-Sulpice, dont on célébrait la fête patronale. A l'issue des vêpres, M. l'abbé Corcuff, curé du Châlette, est monté en chaire. Après avoir fait le panégyrique de saint Sulpice, il a plaidé la cause de son église délabrée, qu'il a entrepris de reconstruire.

— Le lundi 23, Sa Grandeur présidait, en la chapelle du Gesu, la réunion annuelle de « l'Œuvre des Campagnes ».

Après avoir célébré la sainte messe, Monseigneur a parlé de Jeanne d'Arc et de sa cause de béatification, dont il a rappelé l'origine, fait l'exposé, indiqué la marche. Pour en presser l'heureuse issue, il a fait appel au zèle des dames de l'Œuvre des Campagnes, afin qu'elles obtiennent, par leurs prières et communions, les nouveaux miracles qui sont nécessaires pour aboutir promptement. En vue de les y exciter, il a fait le récit émouvant de deux guérisons miraculeuses, dont furent favorisées deux religieuses par l'intercession de Jeanne d'Arc, l'une au diocèse d'Arras, l'autre au diocèse de Nancy.

La réunion s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

— **A Evreux.** — Monseigneur assistait, le mercredi 25 janvier, dans la cathédrale d'Evreux, au sacre de Mgr Amette, le nouvel évêque de Bayeux, avec M. l'abbé d'Allaines, son vicaire général, et M. l'abbé Huot, curé de Montargis.

Dans l'après-midi, Mgr Touchet a pris la parole, à la cathédrale, sur l'invitation du cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen.

Il a présenté à Mgr Amette l'église de Bayeux et à l'église de Bayeux Mgr Amette. Il a fini son allocution par une allusion aux trois roses du Rosaire dominicain placées dans un des quartiers du blason de Mgr Amette. Elles signifient, dans le langage de la mystique chrétienne : joie, souffrance, gloire. « La joie, a dit Mgr d'Orléans, en s'adressant à Mgr Amette, vous l'avez eue aujourd'hui ; la souffrance, vous l'aurez demain, c'est le lot du pasteur ; la gloire, vous l'aurez aussi, quand il plaira à Dieu, et, si Dieu entend mon souhait, ce ne sera pas avant un demi-siècle, comme il advint à un de vos prédécesseurs, qui fut cinquante-deux ans évêque de Bayeux. ».

Pleine de grâce et de délicatesse, l'allocution de Mgr Touchet a véritablement laissé sous le charme son auditoire tout entier. Recueillie par des sténographes, elle ne tardera pas à être publiée.

Un détail qui a quelque intérêt pour des orléanais, Son Em, le cardinal Sourrieu a offet à Mgr Amette un anneau pastoral, qu'il tenait de Mgr Place, lequel l'avait reçu de Mgr Dupanloup, dont il avait été le vicaire-général. C'était l'anneau de Mgr de Prilly, évêque de Châlons, mort en odeur de sainteté, lequel après avoir été porté par Mgr Mathieu, avait été remis à notre Évêque.

Institut Catholique de Paris. — Quatrième liste de souscription. — *Exercice 1898-1899.*

M. l'abbé Branchu, doyen de Bellegarde.	30
M. et Mme Max. d'Allaines	10
M. le Supérieur et MM. les Directeurs du Grand-Séminaire.	100
Anonyme	25
Mme Gondouin.	25
M. et Mme Loreau	100
M. l'abbé C. Hermet, doyen d'Olivet.	10
M. l'abbé P. Hermet, vicaire d'Olivet	5
Souscriptions recueillies par les Zélatrices de l'Œuvre de Saint-Thomas-d'Aquin. — Mlle Lorillard, 82 ; Mme Pertuis, 84 ; Mlle Ménard, 30 ; Mme René Gilbert, 36 ; Anonyme, 18 ; Mme Richer, 38 ; Mme H. Desforges, 18 ; Mme A. Fortin, 20 ; Mme Rouffet, 24 ; Mme Bidault, 20 ; Mlle Méchin, 20 ; Mme Achille Basseville, 20. — Total.	410
M. le Chanoine Duchateau, curé-doyen de Chécy. . . .	20
Souscriptions recueillies par M. le doyen de Sully. . .	20
M. l'abbé Colas, curé de Combleux	10
Anonyme.	10
Les Religieuses Augustines de l'Hôtel-Dieu.	20
Souscriptions recueillies par M. le doyen de Saint-Paul.	110
Les Prêtres de Sainte-Marie-de-Tinchebray, à Montargis.	15
Comtesse de Bodinat	20
Anonyme	20
Mgr Desnoyers.	20
Anonyme	20
Total général	1000

Prière d'adresser les offrandes à M. le vicaire général d'Allaines, directeur diocésain, ou au Secrétariat de l'Évêché.

Bulletins paroissiaux. — Nous en avons reçu deux, et par une coïncidence heureuse, ils portent le même titre, accusent la même méthode ; seulement, l'un est un début ; l'autre est une suite, puisqu'il porte le n° 13. Tous deux sont à *lire* et à faire lire, car ils sont très instructifs ; ils sont à *conserver*,

puisqu'ils sont, comme l'on disait autrefois, un « livre de famille ».

L'Echo de La Chapelle-Saint-Mesmin (février 1899). — Ce Bulletin contient, en tête, une causerie pastorale sur le *Baptême*, dans laquelle le curé engage vivement ses paroissiens à ne pas différer le baptême aux nouveaux-nés. Ce sujet est si actuel, que nous nous proposons d'insérer tout cet entretien dans les *Annales*. Suit la *Revue* du mois ; et un extrait du registre paroissial.

Le Bulletin de la paroisse de la Chapelle-Saint-Mesmin, qui a servi et servira sans doute de type à d'autres bulletins, est l'œuvre de l'auteur bien connu et si goûté des *Semaines religieuses*, à l'égal du « semeur vendéen », sous le pseudonyme de « Jean des Tourelles ». « Jean des Tourelles », en effet, est un prêtre du diocèse d'Orléans, ancien vicaire de la cathédrale, et, en ce moment, curé de La Chapelle.

L'Echo de Malesherbes (n° 1, janvier 1899). — C'est la première fois qu'il résonne. Mais c'est le troisième bulletin paroissial que rédige un doyen. Dans l'article éditorial, sous le titre : *Qui êtes-vous* ?, l'auteur dit, sous forme de causerie, ce qu'il est ; ce qu'il veut ; ce qu'il désire. Nul doute qu'il ne reçoive un bienveillant accueil à tous les foyers de la paroisse. Avec la liste des curés et des maires de Malesherbes depuis le commencement du siècle. Le numéro contient une « chronique mensuelle » et, ce qui est une innovation heureuse, un « écho » religieux « des environs ». Nous lui souhaitons longue vie, car nous ne doutons pas de son salutaire succès.

Chilleurs-aux-Bois. — La mission prêchée par les RR. PP. Célestin et Jean-Baptiste, capucins du couvent de Blois, a été non seulement parfaitement suivie, mais elle a été, de plus, couronnée par un consolant succès : une communion d'hommes très nombreuse, ce qu'on n'avait pas vu à Chilleurs depuis 1858. Toutes les classes et tous les âges étaient représentés à cette réunion, en tête de laquelle on voyait tout ce que la paroisse compte de plus notable et de plus vénérable.

Tous nos remerciements aux Pères Capucins pour leur zèle ardent et leur persuasive éloquence ; toutes nos félicitations à M. le curé, qui avait si bien préparé cette mission, et tous nos encouragements à l'excellente population de Chilleurs, qui a su si bien répondre à tous ces efforts et à tous ces dévouements.

***

Au Canada. — *Un prédicateur orléanais.* — Le samedi 27 janvier s'est embarqué au Havre, pour se rendre au Canada, M. l'abbé Mignan, curé d'Autry. Sur la prière de MM. de Saint-Sulpice, Mgr l'Evêque d'Orléans a autorisé bien volontiers notre confrère à prêcher la station de carême dans la cathédrale de Montréal.

Si le Canada n'est plus une terre française, les Canadiens sont restés français de cœur et de langue. M. Mignan ne tardera pas à s'en convaincre. De plus, il retrouvera là-bas le

souvenir apostolique d'un Jésuite orléanais, qui a versé son sang pour appuyer son évangélique parole. Nous prendrons occasion de cette mission confiée à l'un des nôtres pour rappeler et honorer la sainte mémoire du R. P. Isaac Jogues, martyr des Iroquois (1647).

Un autre orléanais, François Vaillant de Guélis, de la même famille que l'Evêque d'Orléans, de ce nom, et de la même Compagnie que le P. Jogues, évangélisa les Canadiens ; rentré en France, il mourut, en 1713, à Moulins.

En 1792, M. Desjardins, vicaire général d'Orléans, se rendait à Québec, avec son frère, pour y fonder un établissement de refuge aux prêtres français exilés par la Convention : il y demeura jusqu'en 1802 et partit pour la France, laissant au Canada son frère, qui continua l'œuvre apostolique.

De nos jours, enfin, un quatrième orléanais, dominicain, le R. P. Jutteau, fut pendant quelques années curé de Saint-Hyacinthe.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs la mission de M. l'abbé Mignan en ce pays, qui est véritablement, comme au début, une *Nouvelle France.*

Paris. — *Exposition des miniaturistes et des enlumineurs.* — Cette exposition a été inaugurée par M. le Président de la République. Mlle Maria Vallet, de Gien, y avait exposé un cachet de première communion, une consécration à Marie et la Loire dans l'Orléanais. M. Félix Faure a remarqué ces œuvres gracieuses et a félicité l'auteur, notamment de la dernière, toute fantaisiste.

Distinction pontificale. — M. l'abbé J. Lhuillier, curé de Nesploy, qui avait dédié au Souverain Pontife la « Marche des Pèlerins français », en souvenir du pèlerinage des ouvriers à Rome, a reçu de Mgr Angeli, chapelain de Sa Sainteté, avec une lettre de félicitation, une médaille d'argent grand module.

Aux prières :

† Mme veuve Géry, née Henriette Passegué, décédée à l'âge de 96 ans, dans la maison de la Solitude, à La Chapelle-Saint-Mesmin. Elle était la mère de M. Géry, ancien aumônier des Hospices d'Orléans.

† M. Isidore Colas, décédé à Asnières (Seine), dans sa 59e année : il était le frère de M. Ernest Colas, rédacteur au *Journal du Loiret.*

† Mme veuve Hue, née Dujoncquoy, décédée dans sa 87e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Saint Martin, patron de la France. — Mgr Renou, archevêque de Tours, à la suite de l'inoubliable manifestation nationale du 15 novembre 1897, jugea le moment venu de sol-

liciter du Pape la reconnaissance de saint Martin, comme ***patron de la France***, et lors de son voyage à Rome au commencement de 1898, il eut la joie de déposer aux pieds du Souverain-Pontife une supplique revêtue des signatures de 65 membres de l'épiscopat français pour obtenir en faveur de l'apôtre des Gaules ce titre glorieux. Cette supplique a été accueillie avec une bienveillance marquée par le Chef de l'Eglise, et tout fait espérer que le plus populaire de nos saints, celui auquel tout Français doit le double tribut de la piété et du patriotisme, sera, bientôt peut-être, officiellement proclamé ***patron de la France***. Nul témoignage de la bienveillance pontificale ne serait plus favorablement accueilli dans notre pays ; car, en conquérant à la foi la terre encore païenne de nos ancêtres, saint Martin a donné son unité et la vie à la France chrétienne.

Force d'une habitude. — Un seigneur russe, grand général, voulut un jour faire comprendre à Pierre le Grand quelle était la force d'une habitude : il prit une feuille de papier, la plia et, après avoir passé fortement l'ongle sur le pli, il la montre à l'empereur, et lui dit : — Vous êtes un grand empereur, vous pouvez tout ce que vous voulez ; mais essayez d'effacer ce pli et voyons si vous en viendrez à bout. Ce général avait raison ; le pli que vous aurez une fois pris aura bien de la peine à s'effacer. Soyez persuadé que dans dix, dans vingt ans, vous retrouverez encore, chez vos anciens amis d'enfance, la plupart des habitudes que vous leur voyez aujourd'hui, à cet égard, il en sera de vous comme des autres.

Si telle est la force de l'habitude, veillons sur nous, afin de n'en prendre jamais que de bonnes.

Socialisme d'Etat. — ***Les boursiers.*** — Après les 783 boursiers des lycées et collèges de l'Etat, que l'*Officiel* mentionnait avant-hier, il en donne aujourd'hui une autre liste de 633 nouveaux, dont 565 garçons et 68 filles. C'est donc, en deux fois, un régiment de 1416 nourrissons que les contribuables fournissent à l'Université. Comme celle d'avant-hier, la liste d'aujourd'hui comprend le fils d'un député.

Fait à noter. — Le ***Bulletin officiel de l'Instruction publique*** nous apprend comment sont traités en France les catholiques. Il s'agit des legs faits aux établissements d'instruction primaire depuis une quinzaine d'années, et de leur autorisation par le gouvernement. Il y a eu au total, dit le ***Bulletin officiel,*** 407 legs : 308 étaient destinés aux établissements congréganistes, 99 aux maîtres laïques. Tout compte fait, 376 ont été trouvés absolument réguliers. Or, sur les 279 legs faits aux congrégations reconnues par l'Etat, pour combien l'autorisation a-t-elle été refusée ? ***Pour 152, ni plus, ni moins***. Et sur les 99 legs faits au profit des laïques, combien ont été autorisés ? 89.

Et, il faut bien le remarquer, cette persécution sournoise va tous les jours en s'accentuant. De 1883 à 1886, l'autorisation

n'est refusée que pour 11 legs destinés aux congréganistes; en 1894, un seul legs sur 15 est autorisé, et il n'est que de 500 francs, tandis que la valeur de tous les autres refusés dépasse 80.000. Pendant les années 1895, 1896, 1897, sur 32 legs pas un seul n'a été laissé aux établissements libres, qui se trouvent ainsi frustrés d'un capital de 380.000 francs.

Carthage. — *Monument du cardinal Lavigerie.* — Le 29 janvier, à 9 heures, a eu lieu, à la cathédrale de Carthage, l'inauguration du monument du cardinal Lavigerie. Mgr Combes, archevêque de Carthage, officiait, en présence de Mgr Gazaniol, évêque de Constantine et d'Hippone; Mgr Livinhac, évêque de Pacando, ces trois prélats anciens vicaires généraux de Mgr Lavigerie; NN. SS. Toulotte, évêque de Tagaste et supérieur général des Pères Blancs; Streicher, évêque de la région des Grands Lacs de l'Afrique équatoriale; Tournier, évêque titulaire d'Hippozaryte; Polomeni, évêque de Ruspe, et deux protonotaires apostoliques : Mgr Pizzoli et Mgr Charmetan, directeur général de l'œuvre des écoles d'Orient. M. Millet, résident général de France; les généraux Larchey et de Sermet, les chefs de service et les notabilités de la colonie assistaient à la cérémonie.

Le monument, qui a été élevé sur le côté gauche de la cathédrale, se compose d'un tombeau sur lequel le cardinal est à moitié étendu; à gauche et à droite, des groupes de nègres; devant, deux moines en marbre blanc, agenouillés, prient.

A la fin de la cérémonie, S. Em. le cardinal Perraud a prononcé l'éloge du cardinal défunt.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Dimanche 5 février, à La Chapelle-Saint-Mesmin et à Yèvre-la-Ville.

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 février, à St-Paterne.

Dimanche 12, février, à Autruy, Cravant et Loury.

Dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 février, à Gien.

Paroisse de Saint-Paterne. — L'Adoration perpétuelle aura lieu le vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 février.

Vendredi et samedi : à 8 h., messe de communion, avec allocution et cantiques; à 10 h., grand'messe; à 3 h., vêpres; à 8 h. du soir, sermon, salut solennel. — Dans la nuit du vendredi au samedi, adoration nocturne.

Dimanche : à 7 h., messe de communion; à 8 h., messe des hommes; à 10 h., grand'messe, à 3 h. 1/4, none, vêpres, sermon, procession.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Naudet. Les offices du dimanche seront présidés par Mgr Chabot, curé de Pithiviers.

Le lundi 13 février, à 8 h., messe pour les membres de la Confrérie décédés dans l'année.

Chapelle de la Visitation. — Le 3 février, premier vendredi du mois, à 8 h., messe de communion réparatrice et exposition

du Saint-Sacrement; à 5 h., instruction par M. l'AUMONIER, salut et distribution des billets zélateurs.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Dimanche 5 février, à 1 h. 1/2, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle de la Présentation, rue Sainte-Anne.

Mardi 7, à Saint-Pierre-du-Martroi, à 6 h., messe et instruction pour toutes les associées.

Mercredi 8, à 1 h. 1/2, conseil des dames patronnesses.

— *La Jeunesse Catholique de l'Orléanais*, tiendra une réunion générale à Orléans, dimanche 5 février. A 11 h. messe célébrée par M. le chanoine BRISOU, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14; à 2 h. 1/2, en la salle de la Persévérance, rue des Pensées, 32, conférence par M. Marc SANGNIER-LACHAUD, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, sous la présidence de Me Henri BAZIRE, avocat à la cour d'appel de Paris, vice-président de la Jeunesse catholique de France.

Œuvre dominicale. — La messe annuelle sera dite par M. le DIRECTEUR, dans la chapelle des Sœurs de la Présentation, rue d'Escures, 11, le mardi 7 février, à 7 h.

Œuvre de la Grande-Providence. — La réunion mensuelle des Dames de la Providence aura lieu dans la chapelle du cercle catholique, le mercredi 8 février. A 8 h., messe, instruction par M. l'abbé D'ALLAINES et salut.

Cerdon. — Un sermon de charité sera donné, le dimanche 5 février prochain, par le R. P. OLLIVIER, à l'église Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris, à 2 h., en faveur des œuvres chrétiennes de Cerdon : asile, écoles, patronage de jeunes filles, ouvroir.

La quête sera faite par Mmes la comtesse de Rochefort, J.-B. Pasteur, Eugène Saulnier, Michel Servant, veuve Bonfils, Mlle de la Matholière, a qui l'on peut envoyer les offrandes.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Rousseau, Georges, peintre, et Mlle Jousset, Marie.
M. Roux, Edelmar, maréchal-ferrant, et Mlle Guillot, Eugénie.
M. Cointeau, Georges, employé de commerce, et Mlle Lemitre, Marie.

NAISSANCES

Gouget, Yvonne-Madeleine-Hélène, rue de Limare.
Tardy, Suzanne-Marie, faubourg Saint-Vincent.
Julien, Lucie-Charlotte-Gilberte, faubourg Saint-Jean.
Chavoutier, René-Victor, rue de la Bretonnerie.
Begault, Odette-Madeleine-Marie-Josèphe, place du Châtelet.
Lisse, Henri-Marie-Maurice-Alfred, rue de la Charpenterie.

DÉCÈS

M. Pouret, Louis, employé au chemin de fer, en retraite, 62 ans, faubourg Bannier.
Mme veuve Coulon, née Querreau, 88 ans, rue des Hauts-Champs.
Mme Poillerat, née Devineau, 51 ans, rue du Cheval-Rouge.
M. Dutertre, Jean, sans profession, 76 ans, rue de la Cerche.
M. Viollaud, ancien magistrat, chevalier de la Légion d'honneur, 73 ans, rue des Ecoles.
Mme veuve Hue, née Dujoncquoy, 86 ans, rue des Carmes.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET

XXXIXe Volume — Numéro 6

1899 — Samedi 11 févvier

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

12 **Dimanche** de la Quinquagésime. Prières des Quarante-Heures.
13 **Lundi**. S. Raymond de Pennafort, confesseur.
14 **Mardi**. S. Cyrille d'Alexandrie, év. et docteur.
15 **Mercredi des Cendres**. Commencement du jeûne et de l'abstinence.
16 **Jeudi**. Les sept Fondateurs de l'Ordre des Servites de Marie.
17 **Vendredi**. La Ste Couronne d'épines.
18 **Samedi** B. Réginald, conf.
19 **Ier Dimanche** de Carême.

Les Quarante-Heures

Voici les trois jours que Saint François de Sales appelait les «tristes jours du bon Dieu». Le monde appelle cela le *carnaval*, nom grossier qui sent la bête et annonce la licence. Pauvre France ! n'est-ce pas dans un long carnaval de luxe et de plaisirs, de culte effréné de la jouissance, des fêtes corruptrices qu'elle s'est amollie et qu'elle s'est trouvée surprise, il y a bientôt trente ans, par d'effroyables désastres ? Et aujourd'hui que la corruption est devenue plus générale et plus profonde encore, que peut-elle attendre ?

C'est la leçon de l'histoire. Le carnaval est le grand complice des grandes ruines. «Babylone passe dans une nuit de débauche ; Rome rit et meurt, a dit Bossuet ; » et Lacordaire rappelait aussi, comment lorsque le rire de Voltaire et son souffle corrupteur eurent assez gangrené la France à la fin du XVIIIe siècle, les saturnales du vice amenèrent bientôt les saturnales de la mort, et l'échafaud termina le carnaval de l'impiété et de la débauche.

Voilà pourquoi l'Eglise, mère des âmes et des peuples, a voulu combattre le triste envahissement des plaisirs corrupteurs, des orgies païennes, en sanctifiant ces derniers jours par ces touchantes *quarante heures*, qui appellent tous les bons chrétiens à réparer l'iniquité qui déborde, à faire surabonder la divine miséricorde sur notre terre si coupable.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes*. 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16

ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Blanluet, vicaire de Lorris, a été nommé vicaire de Saint-Paterne.

M. l'abbé Foléa, nouveau prêtre, a été nommé vicaire de Lorris.

— La quête pour l'*Institut catholique de Paris* sera faite dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le 12 février, dimanche de la Quinquagésime.

— Le samedi 11 février, Monseigneur présidera, dans l'église Saint-Laurent, à 10 h., la fête de saint Blaise, patron de la confrérie des ouvriers en laine.

— Le vendredi 10 février, Monseigneur dira la sainte messe à 7 h. 1/2, dans la chapelle de la Grande-Providence.

Société de Secours mutuels des Demoiselles employées dans le commerce à Orléans. — La réunion annuelle de la Société aura lieu dans les salons de l'Evêché, sous la présidence de Mgr l'Evêque d'Orléans, le dimanche 12 février. La séance commencera à *une heure très précise.*

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 février, à St-Paterne.
Dimanche 12, février, à Autruy, Cravant et Loury.
Dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 février, à Gien.
Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 février, dans la chapelle des Catéchismes de Saint-Paterne.
Dimanche 19 février, à Chaingy.

Cathédrale. — Dimanche des Quarante-Heures, les offices aux heures ordinaires.

Lundi et mardi, à 9 h., grand'messe ; à 3 h. 1/4, vêpres, complies, procession et salut.

Les fidèles sont instamment priés de venir, entre les offices, adorer le Saint-Sacrement.

— Le 15 février, *Mercredi des Cendres*, les exercices du Carême commenceront. On imposera les cendres à toutes les messes basses.

A 9 h., petites heures ; puis Mgr l'Evêque bénira solennellement les Cendres et les imposera à MM. les Chanoines, aux Chapelains et au Clergé de la Cathédrale ; à la suite, grand'-messe.

Le soir, à 7 h. 3/4, dans la chapelle de N.-D.-du-Saint-Rosaire, salut précédé d'une instruction.

— Le vendredi 17 février, à 7 h. 3/4 du soir, exercice du Chemin de la Croix.

Paroisse de Saint-Paul. — *Œuvre des dames patronnesses des pauvres.* — Un sermon de charité sera prononcé le vendredi 17 février, à 4 h., par M. l'abbé Dauvois, en faveur des pauvres de la paroisse. Il sera suivi d'un salut.

La quête sera faite par Mmes Baron-Desforges, Albert Dufour, René Entraigues, Gravier.

— La messe fondée à perpétuité pour le repos de l'âme de M. le Comte de Chambord sera dite le lundi 13 février, à 9 h., à l'autel de N.-D.-des-Miracles.

DISPOSITIF

DU MANDEMENT DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Pour le Carême de 1899

Stanislas-Xavier TOUCHET, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, Evêque d'Orléans.

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le saint Nom de Dieu invoqué, et après en avoir conféré avec nos vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de notre Cathédrale,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

I. — Jeûne et abstinence

Article premier. — *Loi de la Sainte Eglise.* — La Sainte Eglise nous ordonne de sanctifier le Temps du Carême par la prière et la pénitence. Elle prescrit, durant la sainte Quarantaine, l'abstinence à tous les fidèles, et le jeûne, les dimanches exceptés, aux adultes qui ont atteint l'âge de vingt et un ans.

Art. 2. — *Dispenses.* — En vertu d'Indults accordés par le Saint-Siège, nous permettons l'usage de la viande les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis le jeudi après les Cendres jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement ; le samedi des Quatre-Temps est excepté.

Les personnes tenues au jeûne ne pourront user de la permission du gras qu'une fois par jour, au principal repas, excepté le dimanche, où elles pourront en user à tous les repas.

Celles qui, à raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux, seront dispensées du jeûne, pourront faire gras plusieurs fois par jour.

Art. 3. — Nous permettons l'usage des œufs au principal repas, pendant tout le Carême, à l'exception des trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Nous tolérons l'usage du lait et du beurre à la collation, celle du Vendredi-Saint exceptée. — Cette concession s'étend à tous les jours de jeûne de l'année.

Art. 4. — Nous permettons d'une manière générale l'usage de la graisse au lieu du beurre pour les assaisonnements, toute l'année, excepté le Vendredi-Saint.

Art. 5. — Les personnes infirmes, qui auraient besoin de dispenses plus étendues, pourront s'adresser à leur propre curé, ou à leur confesseur, que nous autorisons spécialement à cet effet. Celles qui vivent dans les collèges, communautés ou hospices, s'adresseront au premier aumônier, ou au supérieur, ou au chapelain, également investis du même pouvoir.

Art. 6. — Toutes les personnes qui useront des dispenses du maigre, ou de la concession du lait et du beurre à la collation

devront, selon leurs facultés, faire une aumône, applicable aux œuvres diocésaines.

Elles pourront satisfaire *à cette obligation*, soit en remettant leur aumône à MM. les Curés de leur paroisse, soit en la déposant dans le tronc qui sera placé dans toutes les églises avec cette inscription : *Aumônes du Carême*.

Cette aumône est distincte de l'offrande qui est faite à la quête du jour de Pâques pour les besoins du Grand Séminaire.

Art. 7. — Nous désirons que, dans chaque paroisse du Diocèse, il y ait, outre la prédication du dimanche, au moins deux instructions par semaine, pendant le Carême. A cet effet, MM. les Curés choisiront les jours et heures convenables, et se prêteront un mutuel concours.

Art. 8. — Nous interdisons toute prédication et réunion de piété les jeudis soir de Carême, le Jeudi Saint excepté, dans quelque église ou chapelle que ce soit de notre ville épiscopale : ces mêmes jours, à huit heures, une conférence spéciale sera prêchée pour les hommes dans la basilique de Sainte-Croix. Nous exhortons les hommes de toute la ville à s'y rendre.

II. — Prédications à la Cathédrale

La station du Carême sera prêchée à la Cathédrale par le R. P. Canard, des Prêtres de Saint-Irénée, de Lyon.

Les *dimanches*, le Sermon aura lieu après Vêpres, vers *trois heures et demie*.

Les *mardis*, à quatre heures de l'après-midi, à partir du mardi de la première semaine du Carême.

Les *jeudis*, à huit heures du soir, Conférence spéciale pour les hommes.

Le jeudi, toutes les places de la nef seront réservées aux hommes.

Les prédications de la semaine seront précédées du chant du *Miserere* et du cantique *Esprit Saint*, et suivies du *Parce Domine* chanté trois fois, du *Tantum ergo*, de la bénédiction du Saint-Sacrement et du psaume *Laudate Dominum*.

Tous les *vendredis*, à sept heures trois quarts, à partir du premier vendredi de Carême, on fera publiquement, à la Cathédrale, l'exercice du Chemin de la Croix. Nous ne saurions trop exhorter les fidèles à y assister.

Les *lundis* et *mercredis*, à sept heures trois quarts du soir, il y aura à la chapelle de la Sainte-Vierge, un exercice composé de chant de cantique, d'une instruction par le Clergé de la paroisse et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

La Semaine Sainte est consacrée à la retraite préparatoire à la Communion Pascale.

Depuis le Dimanche des Rameaux jusqu'au Vendredi Saint inclusivement, le soir, à huit heures, réunion de la retraite générale des hommes, si laborieusement établie par Mgr Dupanloup, et si heureusement conservée par le Cardinal Coullié.

A cause de ces exercices, il n'y aura aucune autre prédication, le soir, dans les paroisses de la Ville, sauf les jours

consacrés par l'usage, c'est-à-dire le Jeudi Saint et le Vendredi Saint.

Du Lundi au Vendredi Saint exclusivement, à deux heures de l'après-midi, instruction pour les dames par le Prédicateur de la station.

III. — Communion pascale

Conformément aux prescriptions des Statuts diocésains, le décret du Concile de Latran sera lu dans les églises du diocèse le *quatrième* dimanche du Carême.

Le temps fixé pour la Communion Pascale commencera le *dimanche de la Passion* et finira le *second dimanche après Pâques*.

Néanmoins, le Souverain Pontife, répondant avec une bienveillance paternelle à un désir que nous lui avions exprimé, nous a envoyé un Indult qui ouvre le Temps Pascal le 1er février et le clôture le 30 juin, pour les paroisses qui, pendant cet intervalle, auront une Mission, ou dans lesquelles on administrerait le Sacrement de Confirmation.

Voulant, autant qu'il est en nous, faciliter l'accomplissement du Devoir Pascal, et déférant aux vœux qui nous ont été exprimés par le Clergé de notre diocèse, nous demandons à MM. les Curés d'accorder publiquement à tous les fidèles de leurs paroisses la permission de se confesser, même à Pâques, soit dans le diocèse, soit hors du diocèse, à tout prêtre approuvé pour la confession, et, dans le cas où cette permission n'aurait pas été publiée, nous déclarons l'accorder Nous-même. Nous autorisons aussi tous les prêtres à désigner à leurs pénitents pour leur Communion Pascale, une église autre que leur église paroissiale. Il est bien entendu que tous les hommes peuvent faire cette Communion à la Cathédrale, en prenant part, *comme nous le désirons*, à la Communion générale qui suit la Retraite de la Semaine Sainte.

IV. — Dispense de l'abstinence du samedi, du jour de Saint-Marc et des trois jours des Rogations

En vertu des facultés spéciales reçues du Saint-Siège, nous permettons de faire usage d'aliments gras tous les samedis de l'année, excepté le Samedi Saint, les Samedis des Quatre-Temps et des Vigiles où le jeune est prescrit. Cette dispense est renouvelée pour un an.

En vertu de la même faculté, nous dispensons également cette année d'abstinence, le jour de Saint-Marc et les trois jours des Rogations.

Nous exhortons les fidèles à compenser, par la pratique de l'aumône et des bonnes œuvres, les adoucissements que l'Eglise leur accorde sous le rapport de l'abstinence.

V. — Quêtes

MM. les Curés rappelleront aux fidèles les quêtes qui doivent se faire : 1° Le dimanche de la Quinquagésime, pour l'Institut catholique de Paris ; 2° Le Vendredi Saint, pour les Lieux Saints; 3° Le saint jour de Pâques, pour le Grand Séminaire.

Nous ne saurions trop recommander à la charité des fidèles de Notre Diocèse cette dernière quête, qui sera appliquée tout entière, aux besoins très urgents de Notre Grand Séminaire.

VI. — Mois de saint Joseph

Dans son Encyclique *Quamquam pluries*, en date du 15 août 1889, le Souverain Pontife demande que le mois de Mars soit consacré spécialement à honorer saint Joseph.

Pour obéir à ce désir du Saint-Père et pour obtenir, par la puissante intercession du saint Epoux de Marie, les Bénédictions de Dieu, en faveur de l'Eglise et de la France, MM. les Curés sont autorisés à faire chaque jour du mois un exercice spécial de piété en l'honneur de saint Joseph, à l'heure qu'ils jugeront la plus favorable.

On récitera à cet exercice la prière qui nous a été envoyée par le Saint-Père.

Nous permettons la bénédiction du Saint-Sacrement, lorsque la réunion des fidèles sera suffisamment nombreuse.

VII. — Prières pour le procès de Jeanne d'Arc

Nous recommandons aux pieux fidèles de notre diocèse, à nos chères filles des Communautés religieuses, de faire la Sainte Communion chaque trentième jour du mois, en souvenir du supplice de la vénérable Jeanne d'Arc brûlée le trente mai, afin d'obtenir du Ciel l'issue bienheureuse de son procès de béatification. Nos frères bien-aimés les prêtres vivant dans le diocèse voudront bien avoir ce même jour un souvenir spécial à la même intention, pendant le saint sacrifice de la Messe et la récitation du bréviaire.

Et sera notre présente Lettre lue au prône de la Messe paroissiale dans toutes les églises et chapelles du Diocèse.

Le dispositif devra être lu le dimanche de la Quinquagésime. Il sera affiché dans toutes les églises du Diocèse.

Donné à Orléans, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Chancelier de notre Evêché, le deux février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

† STANISLAS, *Evêque d'Orléans.*

Par Mandement de Monseigneur ;
E. FILJOL, *Chanoine honoraire, Chancelier.*

LES SOIRÉES MONDAINES

Je comprends les exigences et les convenances sociales. Prenez part aux amusements honnêtes, aux joyeuses réunions de parents ou d'amis, aux réceptions officielles ; procurez à vos enfants des récréations et des plaisirs permis ; je ne vois à tout cela rien de condamnable. Cela peut être utile, au contraire ; et même devenir, quelquefois, un devoir de haute

convenance ou d'amitié. Pourvu que vous ne fassiez pas de ces choses un mauvais usage, nous ne songerons jamais à vous les reprocher. Mais, de grâce, dans ces divertissements et ces fêtes, que l'on n'oublie point les bienséances chrétiennes, les conseils de la prudence et les recommandations de l'Eglise. Pères et mères, pensez à l'exemple que vous devez donner à vos fils et à vos filles; jeunes filles et jeunes gens rappelez-vous ce qui constitue l'un des plus graves, des plus importants devoirs de votre âge, la conservation de la vertu, gage de votre bonheur pour l'avenir.

Or, sur ce point, il y a un désordre que je dois signaler entre plusieurs autres, c'est l'inconvenance de certaines toilettes que l'on ose porter sans le moindre scrupule. A voir la conduite d'un trop grand nombre de personnes, on dirait que la pudeur n'est plus qu'un vain mot. Elles font rougir les chrétiens qui les voient, mais elles ne savent pas rougir elles-mêmes. Quelle aberration, en vérité, chez des femmes, épouses et mères chrétiennes, qui font profession de religion et de charité! Leurs filles feront nécessairement comme elles; mais leurs mères agissaient bien différemment. C'est avec de telles coutumes que l'on contribue à faire baisser, et très vite, le niveau de la moralité chez un peuple; on ne sait pas tout le mal et toutes les peines qui s'en suivent.

Je parle d'après le témoignage d'un grand nombre de personnes, affligées de ce qu'elles voient, bien souvent, au milieu des assemblées mondaines. J'aime à accuser la légèreté, l'entraînement, la frivolité plutôt que des intentions perverses. Le remède à ce désordre est encore facile.

J'ai mentionné les réceptions et les soirées; je dois vous parler aussi des danses. Vous savez ce qu'en disait saint François de Sales; c'est la sagesse même qui parle par sa bouche: « Les danses et les bals, écrivait-il, sont indifférents de leur nature; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du côté du mal, et par conséquent plein de danger et de péril. » Ce qui était vrai de son temps, l'est de tous les temps et du nôtre en particulier.

On se permet, sous ce rapport, des libertés qui dégénèrent bien vite en licence. On ne sait presque plus se tenir dans les limites de ce qui est décent et convenable. Sous prétexte d'amusement et de plaisir on donne libre cours à la passion. On s'expose à mille dangers avec une gaieté de cœur et un calme de conscience incroyables. Comment donc osera-t-on faire croire que l'autorité, chargée de veiller au maintien de la morale, permet et approuve de tels désordres? Le dire, ou même le croire possible, serait montrer bien peu de discernement et de sagesse. Non, les danses, et toutes les danses, pas de leur nature, si vous le voulez, comme s'exprime saint François de Sales, mais à raison des usages que la mondanité y a introduits, offrent des dangers réels. Si nous ne les condamnons pas en elles-mêmes, nous ne pouvons faire autrement que d'en détourner les fidèles. Il y a certaines danses plus périlleuses que d'autres: c'est contre celles-là surtout que les chrétiens doivent se prémunir, c'est de celles-là qu'ils doivent

se garder. Mais il n'en est point aujourd'hui qui soient sans danger, et pour me servir encore du langage de saint François de Sales, je dirai qu'elles ressemblent aux champignons, et que les meilleures ne valent rien.

On objectera qu'il y a dans les soirées mondaines, d'autres désordres beaucoup plus graves et où la vertu est bien plus exposée que dans la danse. Je le sais ; mais pourquoi les pères et les mères de familles tolèrent-ils de pareils désordres sous leur toit ? Pourquoi ne réagissent-ils point contre eux, au lieu de se contenter de les signaler et de s'en plaindre ? Pourquoi les parents semblent-ils admettre, comme un principe, que leurs jeunes filles doivent se récréer et s'amuser sans eux et loin de leurs regards ? Pourquoi organise-t-on des soirées et des fêtes, d'une manière qui rend ces désordres inévitables ? Dans tous les cas, cela n'empêche pas la danse d'être ce qu'elle est, ni d'être jugée comme elle a été jugée de tout temps par les théologiens et les chrétiens pieux.

Et maintenant, ajouterai-je, avec l'aimable saint que je vous ai déjà cité, si les circonstances vous conduisent à un bal, eh bien, n'y oubliez jamais votre devoir et votre dignité. « Que votre danse soit apprêtée de modestie et de bonne intention. » Là, surtout, réserve, décence dans les toilettes ; prudence dans vos relations, vigilance sur chacun de vos actes ; respectez-vous, exigez que l'on vous respecte ; évitez tout ce qui pourrait occasionner le moindre scandale.

Chefs de famille, mères chrétiennes surtout, je compte sur vous pour l'observance de ces lois élémentaires de la morale évangélique, que je vous rappelle. La réforme qu'il faut opérer s'accomplira bientôt, si vous le voulez, et vous ferez ainsi une œuvre éminemment bonne dont le Seigneur ne manquera pas de vous bénir.

Mgr Bruchési, *archevêque de Montréal.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Mgr l'Evêque d'Orléans vient d'adresser à son clergé la *Lettre pastorale et le Mandement pour le Carême de l'année 1899.*

Le sujet de la Lettre est : L'Eglise d'Orléans au xix[e] siècle. Nous la publierons *in extenso* dans le prochain numéro.

Après le *Dispositif pour le saint temps du Carême*, que les *Annales* ont reproduit plus haut, se trouve une annexe, ayant pour titre :

Acta Episcoporum Ecclesiæ Aurelaniensis

C'est un tableau dans lequel sont relatés chronologiquement, et d'une façon très sommaire, les principaux faits qui signalent l'administration de nos évêques, de Mgr Bernier à Mgr Touchet.

A la fin est insérée cette *note*, qui fait suite à un communiqué récent :

« Nous serons reconnaissant à Messieurs les curés de toute notice bibliographique sur leurs prédécesseurs qu'ils pour-

raient nous envoyer, si courte soit-elle. Ces notices seront classées et conservées au Secrétariat. Elles devront Nous être envoyées à Nous-même.

« † STANISLAS, *Evêque d'Orléans.* »

Evreux. — *Remerciements de Mgr Amette.* — De l'allocution que le nouvel évêque de Bayeux a prononcée pour remercier les prélats et les chefs d'ordre, qui venaient d'assister à son sacre, nous détachons ces deux passages :

« Et vous, cher évêque d'Orléans, — vous me permettrez de vous appeler ainsi, n'est-ce pas ? — je vous remercie de l'éclat qu'apporte à cette fête votre parole si avidement attendue, mais j'ose vous remercier plus encore de votre amitié fraternelle, que j'ai eu la joie de retrouver, après plus de vingt ans de séparation, aussi vive et aussi tendre qu'aux jours de notre jeunesse cléricale : elle sera une des meilleures forces pour faire le bien dans ce cher diocèse de Bayeux, dont vous êtes la gloire, que vous aimez tant et qui vous le rend..... »

« Nul ne s'étonnera si je distingue parmi eux, pour leur adresser un salut spécial, la robe blanche des fils de saint Dominique, qui sont mes frères, et la modeste soutane du Supérieur général de la vénérable Compagnie de Saint-Sulpice, à qui je dois mon éducation cléricale et que j'aime comme une mère.

« J'ai nommé Saint-Sulpice : un des bienfaits les plus signalés que je lui dois, ce sont tous ces amis fidèles qui m'environnent aujourd'hui. Plusieurs occupent des rangs élevés dans la sainte hiérarchie et pourraient monter plus haut encore sans cesser d'être à leur place. Ils sont accourus à mes côtés de tous les points de la France, et je pourrais dire du monde, puisque je vois parmi eux un représentant de l'Eglise Arménienne, de cette Eglise martyre, si digne de la sympathie de toutes les âmes généreuses. Ah ! bénis soient-ils pour l'amitié qu'ils veulent bien me garder ! La mienne leur restera, toujours aussi tendre et aussi fraternelle. »

Ligue populaire pour le repos du dimanche. — Le Comité orléanais de cette ligue a fait distribuer l'appel suivant, qu'il est bon de faire connaître :

« MESDAMES,

« Il est très difficile aux couturières, lingères et modistes d'accorder la liberté du dimanche à leurs ouvrières.

« La ligue populaire pour le repos du dimanche, pour remédier à cet état de choses, demande instamment aux dames :

« 1° De ne jamais faire leurs commandes au dernier moment, mais au moins huit jours à l'avance en temps ordinaire, et quinze jours aux époques de presse, avril, mai, juin, novembre et décembre, sauf le cas urgent de deuil, bien entendu. Pour les raccommodages et le repassage du linge, ne pas attendre les derniers jours de la semaine ;

« 2° D'interdire à leurs couturières, lingères, modistes et

fournisseurs en général, de leur livrer quoi que ce soit le dimanche ;

« 3° De refuser catégoriquement toute livraison qui, malgré cette interdiction, leur serait faite le dimanche.

« C'est une question d'humanité de procurer la liberté du dimanche aux jeunes ouvrières qui, autant et plus que d'autres, ont besoin d'air et de repos un jour par semaine. »

— A Roanne, grâce aux efforts et à l'initiative d'hommes d'œuvres, particulièrement des membres du Cercle catholique d'ouvriers, on est parvenu à faire établir dans le tissage mécanique (900 ouvriers environ) le chômage de l'après-midi du samedi, ce qui permet aux femmes employées dans les usines de s'occuper de leur maison et de leur ménage le samedi, et de se reposer complètement le dimanche.

Puisse un tel exemple, si social dans le vrai sens du mot, si chrétien, être suivi de plus en plus !

(*Correspondance Catholique*).

Installations curiales. — Le dimanche 12 février seront installés :

M. l'abbé Auvray, curé-doyen de Puiseaux, par M. l'abbé d'Allaines, vicaire général ;

M. l'abbé Besançon, curé d'Epieds, par M. l'abbé Gibier, curé-doyen de Saint-Paterne ;

M. l'abbé Vidal, curé de Montcresson, par M. le doyen de Châtillon-sur-Loing.

Saint-Péravy-la-Colombe. — Une Mission sera donnée, du 19 février au 12 mars, par le R. P. Denys, supérieur du couvent des Franciscains d'Orléans.

Aillant-sur-Milleron. — Une Mission sera prêchée par le P. Boutillier, de la Compagnie de Marie, du dimanche 12 février au dimanche 5 mars.

Bondaroy. — Une Mission sera donnée, dans cette paroisse, par les Pères de la Compagnie de Marie, du 1er au 3e dimanche de Carême.

Saint-Père. — Une Mission sera également donnée, dans cette paroisse, par les mêmes Missionnaires, du dimanche de la Quinquagésime au 3e dimanche de Carême.

Nous recommandons instamment ces Missions aux prières des fidèles et des communautés religieuses.

Les frères de Jeanne d'Arc. — La *Semaine religieuse* du diocèse de Périgueux et de Sarlat publie la communication suivante :

« Il a paru dans quelques *Semaines religieuses* une note signalant une association des missionnaires de France, dits les Frères de Jeanne d'Arc, dont le siège serait au Bugue (Dordogne), et dont le directeur serait M. l'abbé Goursat. Monseigneur croit de son devoir de déclarer qu'il ignore absolument

l'existence d'une telle association, que M. l'abbé Goursat ne fait pas partie de son clergé diocésain, et que, si les missionnaires en question existent réellement, MM. les curés du diocèse de Périgueux ont défense de demander ou d'accepter leur concours. »

L'ANGE DE LA MORT

Salomon régnait à Jérusalem, et Dieu lui communiquait ses secrets par les anges. Un matin donc, le Seigneur lui envoya l'ange de la Mort pour un message important. L'ange qui porte le sablier et la faux terrible ne troubla point le sage monarque. L'ange de la Mort ayant rempli son message se retira; il avait ce jour-là d'autres ordres à remplir.

Le vieux chancelier du roi, depuis tant d'années à son poste, franchissait à cette heure matinale le seuil du palais, afin de demander au prince de mettre son sceau royal sur les actes du royaume. Sur l'escalier il rencontra l'ange de la Mort qui porte le sablier, où l'on voit s'écouler la vie, et la faux qui la tranche. L'ange jeta sur le vieillard un regard étonné, et le vieux chancelier comprit que ses jours étaient comptés, car il avait appris à lire dans les yeux, et il avait deviné dans le regard du terrible messager cette affirmation: Je viens te chercher. Il se hâta de gravir le noble escalier, mais il chancelait et il tomba tout épuisé sur les marches du trône de Salomon, puis se prosternant, il lui dit: — O grand roi, je ne viens pas vous demander aujourd'hui de signer des arrêts de mort contre les coupables: je vous demande grâce pour votre vieux serviteur. — Que veux-tu dire?

— L'ange de la Mort m'a jeté un regard où j'ai lu qu'il doit aujourd'hui même m'entraîner vers son empire sombre. — Chancelier, tu m'as fidèlement servi, pourquoi craindrais-tu la mort? Ne savais-tu pas qu'il faut lui payer un jour tribut? Si c'est Dieu qui envoie son ange, que sa volonté soit faite! — O grand roi! S'il est vrai que je vous ai fidèlement servi, je vous demande de prolonger ma vie. — Les rois peuvent l'enlever, mais non la donner; demande toute autre récompense et, à l'instant, je te l'accorderai.

— Donnez-moi seulement, car le temps presse, votre cheval le plus rapide, que je puisse par la fuite échapper à l'ange de la Mort qui rôde autour de ce palais. — Va, dit Salomon. Selon ma promesse, je t'accorde ce que tu demandes, mais sois certain, o mon fils, que tu n'échapperas pas à la destinée que le Seigneur a marquée, car notre salut n'est ni dans les chars, ni dans la vitesse des coursiers.

Un moment après, le vieillard craintif, monté sur le cheval le plus rapide de l'Orient, se sauvait vers les déserts du Sud. La course du cheval de Salomon était surprenante, la terre tremblait et, loin derrière lui, un nuage de poussière, étonné de se voir si abondant, se demandait qui donc l'avait soulevé, et le coureur avait déjà disparu. Dans son effroi, le vieux

chancelier avait retrouvé toute la force de son bras, et il frappait, à coups redoublés, le généreux animal ; ses naseaux fumaient, ses yeux étaient couleur de sang ; mais le vieillard, jetant des regards d'effroi derrière lui, disait : « Encore ! encore ! ». Plus il avançait, plus il semblait que les nombreuses années, laissées depuis sa naissance sur la route du temps, le menaçaient comme une troupe homicide. Il avait franchi montagnes et vallées, et Jérusalem était éloignée de plusieurs centaines de milles, lorsque, le soir, dans un vaste désert, le cheval le plus vigoureux de l'Orient tomba épuisé en face des derniers rayons du soleil.

Le chancelier regardant alors devant lui aperçut, vision terrible, éclairé par les feux du soleil couchant, l'ange de la Mort assis paisiblement sur la pierre qui avait fait butter son cheval ; il tenait sa faux et n'avait plus le regard étonné du matin. Le vieux serviteur de Salomon ne chercha point à résister ; qui peut résister à l'ange de la Mort? Mais il fit au messager du Tout-Puissant cette prière : — Ange de la Mort, avant de me conduire à ton sombre empire, où les justes attendent le Messie, dis-moi pourquoi, ce matin, tu m'as regardé avec tant d'étonnement? — O Seigneur, s'écria l'ange, en levant les yeux, que vos voies sont admirables !

— Que dis-tu, o ange de Dieu? — Ecoute, o mortel, qui achèves ta course rapide. Ce matin même, Dieu m'ordonna de t'attendre avant la fin du jour sur cette pierre solitaire du désert ; or, comme je sortais du palais de Salomon pour obéir à cet ordre de Celui qui ne se trompe jamais, quel ne fut pas mon étonnement de te rencontrer à Jérusalem ! Néanmoins, j'ai obéi à l'ordre qui semblait sans objet et je suis venu m'asseoir ici au désert pour t'attendre.

Par quelle voie, o mortel, as-tu pu franchir un si grand espace et venir au rendez-vous ? — Salomon m'a donné son coursier, le plus rapide de l'Orient, et je l'ai tant pressé que je suis arrivé à l'heure fixée pour ma mort, car le soleil est encore présent.

« Seigneur, s'écria à son tour le vieux chancelier, que vos voies sont admirables ! » Et l'ange élevant l'implacable sablier, vit qu'il ne restait plus qu'un grain. Le vieillard venait de prononcer ses dernières paroles..... il n'était plus !

Élévation sur le Mercredi des Cendres

In pulverem reverteris !

En mettant, le mercredi des Cendres, quelques grains de poussière sur nos fronts, jeunes ou vieux, l'Eglise nous donne le plus grave des avertissements. C'est un rappel de notre condamnation à mort : « Tous nos jours sont des adieux », a dit un écrivain célèbre. « C'est une étrange faiblesse de l'esprit humain, s'écrie Bossuet, que jamais la mort ne soit présente à l'homme, quoiqu'elle se mette en vue de tous côtés et en mille formes diverses. » Pendant notre vie, ne repoussons

point la pensée de celle qui en sera le dernier acte. Faisons-en notre amie et notre compagnie, afin qu'un jour elle ne nous fasse point trembler.

Un jour, on posait cette question : *Qu'est-ce que la mort ?* à un poète contemporain, et il répondit :

C'est le berceau de l'espérance ;
C'est la fleur qui s'épanouit ;
C'est le terme de la souffrance ;
C'est le soleil après la nuit.
C'est le but auquel tout aspire ;
C'est après les pleurs le sourire ;
C'est le retour après l'adieu ;
C'est l'affranchissement suprême ;
C'est rejoindre tous ceux qu'on aime,
C'est l'immortalité !... C'est Dieu !...

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Deux excommuniés. — Un honnête jeune homme de Beaumont (Tarn-et-Garonne), issu d'une famille de tout point honorable et chrétienne, est allé se faire inscrire par l'officier de l'état civil comme conjoint d'une femme divorcée. Ni les remontrances, ni les prières, ni les larmes d'une mère, qui en mourra de chagrin, rien n'y a fait. Il a consommé son apostasie, sur les instances de sa conjointe, qui appartient aussi à une bonne famille, et qui n'a pas reculé devant la douleur qu'elle infligeait à ses vieux parents.

L'Eglise, nul ne l'ignore, a porté des peines sévères contre les divorcés qui contractent une nouvelle union civile, elle les excommunie, et leur refuse la sépulture ecclésiastique.

Pénétrée d'un sentiment de sa dignité chrétienne, la population de Beaumont, qui avait pourtant reçu de nombreuses invitations, s'est abstenue en entier. Des personnalités marquantes ont même refusé de servir de témoins à la mairie, et les deux conjoints ont dû avoir recours à un étranger et au directeur de la laïque, qui a été sans doute heureux de montrer à ses élèves comment il entend pratiquer la neutralité religieuse.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette formalité civile n'est pas le mariage, et malgré l'écharpe de M. le Maire, malgré la loi, aux yeux de tout chrétien, l'état des deux personnages en question sera regardé comme concubinage. On sait en quelle estime sont tenues ces sortes d'unions.

(*La Croix de Tarn-et-Garonne*),

Un apôtre du repos dominical. — Mon professeur de dessin était un abbé, un excellent homme, un saint homme même, qui avait des cheveux roulés en tire-bouchon... Quand il eut quitté sa classe de dessin, je crois que plus jamais on ne lui vit un brin de fusain noir au bout des doigts. Mais il resta modeste jusqu'à toucher un jour le sublime. Ce fut le jour de

sa mort. On l'avait nommé curé dans une paroisse peu fervente. Les gens du pays le saluaient, le respectaient, l'appelaient même au dernier moment, mais ne vivaient pas comme il eût voulu. Surtout, ils labouraient, semaient et récoltaient le dimanche. Mon vieux maître en souffrait. A l'heure qui lui sembla et qui fut la dernière, il dit ces simples mots : « Je ne veux pas de nom sur ma tombe, je ne veux pas de date, je ne veux rien qui rappelle ma personne. Vous mettrez seulement cette inscription :

« *Respectez le repos du dimanche.* » On la lira peut-être. »

Il fut fait comme il l'avait dit.

René Bazin.

Est-il vrai que le clergé ne payait pas d'impôts sous l'ancien régime ? — Nous trouvons la note suivante dans une étude sur Talleyrand, publiée par Auguste Marcade :

« Le clergé de France se réunissait en assemblée générale ordinaire tous les cinq ans... Les rois de France profitaient de ces grandes assises du clergé pour l'imposer... L'impôt ainsi demandé par la royauté s'appelait par antiphrase « Don gratuit ». Le « Don gratuit » était souvent considérable. Pour ne prendre que les dernières années de la Monarchie, il fut de 30 millions en 1780 ; dans l'assemblée ordinaire de 1782, convoquée à cause de la guerre d'Amérique, le clergé s'imposa à 15 millions et donna, en outre, 1 million pour les familles des matelots tombés dans les combats. En 1785, encore 18 millions ; — 64 millions en cinq ans.

« Pour mobiliser d'autres fortes sommes, il ouvrait des emprunts qui, grâce à la solidité de son crédit, étaient promptement couverts. Puis il taxait tous les bénéfices du royaume pour en servir les intérêts ou pour les amortir.

O dérision de la prévoyance humaine ! il avait des échéances de remboursements échelonnées jusqu'après 1810 ! »

La statistique de la terre. — Quelques données sur la statistique générale de la terre. La terre compte environ 1.500.000 d'habitants, se divisant en nombre à peu près égal par sexe. La moyenne de la vie humaine est de 33 ans, mais le quart des hommes meurent avant d'avoir atteint leur quinzième année. Une personne sur 1.000 atteint l'âge de 100 ans ; 60 personnes sur 1.000 atteignent l'âge de 65 ans, et 10 personnes sur 1.000 atteignent l'âge de 80 ans. Chaque année il meurt 33.033.033 personnes, soit 92.864 par jour, 3.730 par heure, 60 par minute et une par seconde. Pour 100 décès, il y a 116 naissances. Les guerres et les épidémies rétablissent la balance entre les décès et les naissances.

Paroisse de Saint-Paterne. — Dimanche 12 février, troisième jour de l'Adoration perpétuelle : à 7 h., messe de communion ; à 8 h., messe des hommes ; à 10 h., grand'messe ;

à 3 h. 1/4, none, vêpres, sermon par M. l'abbé Naudet et procession du Saint-Sacrement.

Les offices seront présidés par Mgr Chabot, curé de Pithiviers.

Le lundi 13 février, à 8 h., messe pour les membres de la Confrérie décédés dans l'année.

Chapelle de la rue du Bœuf-Saint-Paterne. — La retraite annuelle des jeunes filles du catéchisme de persévérance s'ouvrira le mercredi des Cendres 15 février, à 4 h. 3/4, pour se continuer les 16, 17 et 18. Elle sera prêchée par M. l'abbé Henry, premier vicaire de la cathédrale de Verdun, chanoine honoraire.

A 7 h. 1/4, méditation, messe et entretien ; à midi 1/2, conférence ; à 4 h. 3/4, entretien et salut.

Le Saint-Sacrement sera solennellement exposé les trois jours de la retraite.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 10 février, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction par M. l'Aumonier et salut.

Archiconfrérie de N.-D.-du-Perpétuel-Secours. — La réunion mensuelle aura lieu, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14, le samedi 11 février. A 8 h., messe, instruction et salut.

Association des Mères chrétiennes de Sainte-Anne. — Pendant le Carême, des instructions seront données les mercredis 15 et 22 février, 1er et 8 mars, à 2 h., dans la chapelle du Cercle catholique, par M. l'abbé Dugué, vicaire de Saint-Marceau. Elles se termineront avant 3 h.

Rozoy-le-Vieil. — *Pèlerinage.* — Dimanche 12 février, à Ervauville, pèlerinage à Sainte-Elisabeth-Rose, fondatrice et première abbesse de l'abbaye royale de Rozoy-le-Vieil (1103-1130).

A 10 h. 1/2, messe solennelle, chantée par M. l'abbé Bardin, curé de Bazoches et Rozoy. Panégyrique de sainte Rose, par M. l'abbé Chopin, curé de Domats, au diocèse de Sens.

A 3 h., vêpres, cantate à la sainte, salut solennel et renouvellement des inscriptions dans la confrérie de Sainte-Rose.

A tous les offices, une quête sera faite pour l'entretien de la chapelle de Sainte-Rose.

Batilly. — *Pèlerinage.* — Le dimanche 12 février, la fête de sainte Appolline sera célébrée très solennellement. Plusieurs prêtres prêteront leur ministère aux offices de la journée.

Patronage de Saint-Laurent. — Dimanche 12 février, à 8 h. du soir, les jeunes gens du patronage donneront, à l'occasion de la fête de M. le Curé, une soirée récréative. Au programme : *Le voyage des Berluron*, comédie en 4 actes de Ordonneau.

On trouve des cartes au siège de l'œuvre, 2, rue Basse-d'Ingré.

Conférence Dupanloup. — Une séance récréative sera offerte par les jeunes membres de ce groupe à leurs familles, dans la

salle du Cercle, rue Sainte-Anne, 14, le vendredi 10 février, à 8 h. 1|4 du soir.

On trouve des cartes à 1 fr., chez le concierge du cercle.

Œuvre de la Jeunesse ouvrière. — Dimanche 12 février, à 8 h., soirée récréative : *Les convictions de papa ; l'équipée de collège ; le malade malgré lui.* — Quête pour les besoins de l'œuvre.

Cartes, rue du Colombier, 29, aux prix de 2 fr., 1 fr. et 50 c.

BIBLIOGRAPHIE

J. Berthier. — **Les merveilles de la Salette,** 1 vol. in-12 de 352 pages. Prix : 1 fr. 50. Paris, Téqui, 29, rue de Tournon.

R. P. Hamon, S. J. — **Au-delà du tombeau,** 1 vol. in-12 de 327 pages. Prix : 3 fr. Paris, Téqui, rue de Tournon, 29.

R. P. Hoppenot. — **Le Crucifix,** *dans l'histoire et dans l'art, dans l'âme des saints et dans notre vie.* Paris, Maison de la Bonne Presse ; 1 vol. in-8°. Prix : 2 fr.

Ces livres peuvent servir de lecture pieuse en temps de Carême.

— Un peuple où les âmes ne sont plus unies peut conserver les apparences extérieures d'un peuple, mais en réalité il a cessé de l'être, et un accident le rejettera tôt ou tard au nombre des nations qui ne sont plus.

— Ce qui nuit si fort dans notre pays à un établissement social permanent, c'est que les questions de personnes l'emportent sur les questions de principes.

— Dans nos temps divisés, l'unique espérance de l'avenir est dans la réconciliation sincère de tous les rangs, de tous les services, de tous les devoirs.

Lacordaire.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

NAISSANCES

Charpentier, Robert-Alexandre, faubourg Saint-Vincent.
Landré, Marcel-Georges-Eugène, faubourg Saint-Vincent.
Monjal, Pierre, rue d'Illiers.
Berlencourt, Marie-Thérèse-Jeanne, rue du Colombier.
Brucy, Marguerite-Marie, rue des Murlins.
Arnould, Albert-François-Alfred, rue Bourgogne.
Blanchard, Georgette-Yvonne-Fernande, rue du Coq-Saint-Marceau.

DÉCÈS

M. Luneau, Jean, cordonnier, 56 ans, rue du Coulon.
M. Guillet, Victor, architecte-expert, 68 ans, rue des Hauts-Champs.
Mme veuve Collas, née Davule, Sylvine, 81 ans, rue des Grands-Champs.
M. Thierry, Ernest, épicier, 52 ans, place du Martroi.
M. Lévilly, Augustin, négociant, 39 ans, rue du Parc.
Mlle Gilbert, Lucile, rentière, 82 ans, rue Saint-Marceau.
M. Thomas, Fidèle, raboteur de parquets, 53 ans, rue de la Charpenterie.
M. Pinceloup, Jean, rentier, 79 ans, rue Croix-Pêchée.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume — Numéro 7
1899 — Samedi 18 février

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

19 Ier Dimanche de Carême.
20 Lundi. S. Eucher, év. d'Orléans.
21 Mardi. S. François de Sales, évêque et docteur.
22 Mercredi des Quatre-Temps. La Chaire de S. Pierre à Antioche.
23 Jeudi. S. Pierre Damien, év. doct.
24 Vendredi des Quatre-Temps. S. MATHIAS, apôtre.
25 Samedi des Quatre-Temps. La Lance et les Clous de N.-S.
26 IIe Dimanche de Carême.

Pœnitemini : Faites pénitence

En temps de Carême, l'une des manières de se mortifier est d'observer les commandements de l'Eglise relatifs à l'*abstinence* et au *jeûne*. Mais la plus grande préoccupation de certaines personnes, en lisant, chaque année, le dispositif du Mandement de Carême, c'est d'y trouver non pas tant comment elles feront leur Carême, que d'y chercher comment elles ne le feront pas. Ce que l'on y voit surtout, ce sont les dispenses dont on pourra user ; le reste passe inaperçu.

On se persuade assez volontiers qu'il n'est plus possible aujourd'hui de faire son Carême. Et par là même qu'on ne peut pas observer toutes les lois de l'Eglise par rapport à la mortification extérieure, on se croit dispensé de faire pénitence.

Et d'abord, pour ce qui est du jeûne, il ne vient même plus à l'idée de bien des chrétiens qu'il est d'obligation. On a permis de faire gras, donc on n'est plus obligé de jeûner. C'est tout simple.

Les plus instruits vont trouver leur confesseur et lui disent : « Mon Père, je ne puis pas jeûner, ça me rend malade ; que faut-il faire ? » Le confesseur, qui ne peut guère vérifier cette conséquence, répond souvent avec plus d'indulgence que de crédulité : « Si le jeûne vous rend malade, vous n'y êtes pas tenu ».

Et l'on s'en retourne tout rassuré, sans penser à la condition mise par le confesseur à sa décision : « *Si le jeûne vous rend malade* ; » on n'a retenu que la fin : « *Vous n'y êtes pas tenu* ».

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale)*	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16

ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Chapelle du Sacré-Cœur. — La Réunion des Enfants de Marie présidée par Mgr l'Evêque, aura lieu le vendredi 17 février, à 8 h. 1[2.

La retraite annuelle des Enfants de Marie sera prêchée par le R. P. Rouvier, de la Compagnie de Jésus, supérieur de la mission de France à Marseille. Elle commencera le mercredi 22 février, à 4 h. du soir.

— L'assemblée générale annuelle de la *Société de charité maternelle* aura lieu le vendredi 17 février, à 2 h. 1[2, chez Mme la Présidente, 41, rue de la Bretonnerie, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

Œuvre des Ecoles d'Orient. — Samedi 18 février, l'œuvre tiendra sa séance annuelle dans la chapelle de la Sainte-Enfance, 7, rue d'Escures, sous la présidence de Mgr l'Evêque. Après la messe célébrée à 8 h. 1[2 par Sa Grandeur, compte rendu de l'état de l'œuvre dans le diocèse, et salut.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 17 février, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice; à 4 h., instruction par M. l'Aumonier et salut.

Dimanche 19 février, à 8 h., cérémonie de profession religieuse présidée par Mgr l'Evêque et suivie de la sainte messe. Le discours d'usage sera fait par Sa Grandeur.

— Le dimanche 19 février, à 8 h. du soir, Monseigneur présidera à l'évêché la réunion annuelle des *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul* d'Orléans.

Œuvre des Vocations ecclésiastiques. — La réunion générale et annuelle aura lieu le mercredi 22 février, à 8 h., dans la chapelle de la Sainte-Enfance. Après la sainte messe célébrée par Monseigneur, compte rendu général de l'année par M. le Directeur, allocution par Sa Grandeur et bénédiction du Saint-Sacrement. — Indulgence plénière pour tous les associés.

Cathédrale. — La station du Carême sera prêchée par le R. P. Canard, des Prêtres de Saint-Irénée, de Lyon.

Dimanche, à l'issue des vêpres, vers 3 h. 1[2, sermon;
A la suite, salut et quête pour l'*Œuvre des Ecoles d'Orient* par Mmes de Grandry, Huau, A. Lesourd, de Latingy, Entraigues, comtesse de Montmarin.

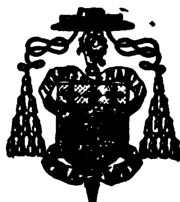
Mardi, à 4 h., instruction spéciale pour les dames;
A la suite, salut et quête en faveur de l'*Œuvre des prisonnières libérées* par Mmes G. Baillet, L. Bimbenet, Blanchard, P. Nouvellon, Fossé, R. Gilbert, E. Jourdan, H. Mareau.

Jeudi, à 8 h. du soir, conférence spéciale pour les hommes, toutes les places de la nef leur seront réservées.

Lundi et *mercredi*, à 7 h. 3[4, dans la chapelle de N.-D.-du-Saint-Rosaire, instruction par le clergé paroissial et salut.

Vendredi, à 7 h. 3[4 du soir, exercice du chemin de la croix.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 19 février, à Chaingy.
Dimanche 26, février, à N.-D.-des-Aydes (Chapelle-Vieille), Auxy, Saran et Santeau.



LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

SUR

L'ÉGLISE D'ORLÉANS AU XIXe SIÈCLE

Pour le Carême de 1899

Stanislas-Xavier TOUCHET, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, Evêque d'Orléans.

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mes très chers Frères,

Encore quelque temps et le dix-neuvième siècle aura vécu.

Déjà plus d'un habile et plus d'un éloquent ont fait l'examen de conscience du moribond. Tous à peu près l'ont loué. Nous ne les contredirons pas. Outre que la louange sied aux oraisons funèbres, vraiment notre âge a eu de superbes côtés.

Aux cieux, on a trouvé de nouveaux astres, on a exploré les nébuleuses et contraint le soleil à livrer une partie des secrets de sa constitution chimique.

Sur la terre, on a ouvert des voies jusqu'au centre des pays les plus barbares. L'Amérique, l'Australie ont été colonisées. L'Afrique a été pénétrée. La Chine regarde avec étonnement et terreur, avec colère probablement, les Européens qui l'envahissent. Ils la dotent de chemins de fer, de canaux, de routes, de télégraphes Pourquoi non ? C'est un peuple à héritage : ce qu'on lui donne on le retrouvera, capital et intérêts. Ainsi du moins pensent les hommes d'Etat.

La distance n'existe plus. La vapeur, l'électricité, les instruments d'optique perfectionnés l'ont détruite.

L'histoire n'a pas supprimé le temps. Il n'appartient à personne de supprimer le temps parce que le temps est à Dieu. Au moins, par son travail opiniâtre et ses efforts savants, nous a-t-elle mis en contact bien plus intime que nos pères avec le passé. Elle l'a restitué, costumes, mœurs, pensées, luttes, colères, amours, avec une telle perfection que, semble-t-il, son œuvre doit être tenue pour achevée.

La chimie, la physique, la médecine, la chirurgie ont fait des trouvailles admirables.

Notre grand Pasteur, l'Evangéliste du Dieu créateur devant les athées scientifiques, a réduit le monde des infiniment petits à marcher sous son regard, et à se faire l'auxiliaire de la vie, lui qui en était demeuré jusqu'à ce jour l'ennemi le plus terrible comme le plus inconnu.

Les lettres et les arts n'ont pas été moins illustrés que les sciences.

Poètes sonores ou pénétrants, orateurs, polémistes, historiens, dramaturges, jurisconsultes, géographes, critiques, peintres de portraits, de batailles, de fantaisies, statuaires, orfèvres, architectes, ont chanté, disputé, raconté, ri et pleuré, plaidé, décrit, jugé, manié le pinceau et l'ébauchoir, ont ciselé, ont bâti avec une verve, une inspiration jamais tarie.

Louez donc le XIX[e] siècle, hommes du XIX[e] siècle ! c'est votre droit et votre devoir.

Gardez-vous cependant du péché coutumier des panégyristes : l'exagération.

Si vous tombiez en cette faute, ce n'est pas ma voix qui vous rappellerait à l'ordre : c'est une voix bien autrement forte : la voix toute puissante des foules.

Est-ce que vous ne l'entendez pas gémir et se lamenter? Est-ce qu'elle ne dit pas que la vie est toujours peineuse, qu'il y a des pères mauvais, des mères sans cœur, des enfants abandonnés, des ouvriers qui chôment, non par leur faute; des malades qui souffrent, des âmes qui désespèrent ? Est-ce qu'elle ne dit pas, la voix des foules, qu'on aurait mieux fait d'épargner les antiques croyances, et que la glèbe est trop dure, depuis qu'on a conseillé de borner tout regard et toute aspiration aux horizons d'ici-bas ?

Bien plus, est-ce que la voix des savants, plus discrète mais plus distincte que celle des foules, ne reproche pas à ce siècle plusieurs faillites ? Est-ce qu'elle ne lui reproche pas, entre autres, d'avoir promis, au nom de la science, la solution du problème de Dieu et du problème de l'âme, de ceux des origines, des destinées, du devoir, de la vertu, du vice, de la souffrance, du bonheur, de la paix, de la guerre, de l'équilibre entre le labeur et le repos, entre la richesse et la pauvreté, sans avoir réussi mieux que ses devanciers à donner des réponses satisfaisantes ?

Mais à quoi bon ces pensées ?

Ce n'est pas mon affaire, ici du moins et en ce moment, de mettre en relief la physionomie très belle et la face grimaçante de ce Janus que fut, à notre avis, et que demeurera, de l'avis de la postérité, je pense, le XIX[e] siècle.

Je veux tenter quelque chose de plus simple. Je veux dire ce qu'il a été pour nous, nous, dis-je, Eglise d'Orléans.

Lorsque s'ouvrit le XIX[e] siècle, l'Eglise d'Orléans, comme toute l'Eglise de France, était dans le deuil. Plus d'Evêque depuis dix ans. Jarente d'Orgeval, oublieux des obligations de

son sacre, avait prêté serment à la constitution civile du clergé ; plusieurs centaines de prêtres avaient été incarcérés, plus de soixante avaient été déportés, dix avaient été massacrés aux Carmes et ailleurs, vingt-sept étaient morts en prison, douze avaient été guillotinés (1).

Des administrateurs apostoliques, M. Martin Blain, pénitencier du chapitre de Sainte-Croix, M. le chanoine Demadières, M. Urien, du chapitre de Nantes, poussé par les hasards de l'exil, je suppose, dans l'Orléanais, avaient donné aux survivants proscrits et fugitifs les pouvoirs de juridiction ; les églises étaient fermées, le culte de la Raison avait été inauguré dans la cathédrale Sainte-Croix ; « le marbre d'une chair publique », ainsi que s'exprime Lacordaire, avait été installé sur le maître autel ; des prêtresses, dignes de cette divinité, lui avaient rendu les hommages qui seuls pouvaient lui convenir, parmi les rites d'une bacchanale monstrueuse ; les bandes jacobines avaient terrorisé les citoyens honnêtes ; à la Convention avait succédé le Directoire ; au Directoire, le Consulat ; enfin, les vœux du pays retrouvant l'unanimité avaient appelé un homme, et l'homme s'était rencontré. Bonaparte avait saisi le pouvoir en attendant qu'il en saisît le signe, la couronne impériale ; et comme il avait du génie, il vit tout de suite l'impossibilité de moraliser un peuple qui n'a plus de religion, et il résolut de rouvrir les temples.

Or pour lui, voir, vouloir, agir : c'était presque tout un, tant était vigoureux le ressort interne de son âme.

D'accord avec Pie VII, il signa le Concordat.

Le premier évêque qui soit monté sur le siège d'Orléans, Mgr Bernier, fut mêlé de très près aux négociations de cette œuvre considérable.

Intelligence déliée, causeur intrépide et séduisant, puissant auprès de l'Empereur, ne manquant pas de crédit auprès du Pape, Mgr Bernier, soit d'Orléans, soit surtout de Paris, où il résidait fréquemment, administra, avec vigilance, son diocèse, très vaste alors, puisqu'il comprenait non seulement le Loiret, mais encore le Loir-et-Cher.

De concert avec Caprara, il délimita les paroisses et y nomma, comme il put, des pasteurs. Ce fut son premier soin, son œuvre de l'année 1802.

Dès 1803, il réorganise le Chapitre en sa cathédrale et partout les fabriques ; il réconcilie les prêtres assermentés, en attendant qu'il ramène aux pieds de Pie VII son prédécesseur pénitent ; il retrouve et remet en possession de leur église les reliques du premier libérateur de la cité ; il rétablit la fête religieuse et civile de Jeanne d'Arc.

Aidé d'un collaborateur qui fut un homme d'esprit et un homme de Dieu, M. l'abbé Mérault, il ouvre un Petit, puis un Grand Séminaire.

Quatre ans à peine lui suffirent pour ces multiples entreprises. Le 1er octobre 1806, il mourait à Paris. Il avait été

---

(1) Voir la brochure de M. le chanoine Cochard : *93 dans l'Orléanais*.

créé cardinal, *in petto*, le 17 janvier 1803. On ne rapporta que son cœur parmi nous. Son corps est au cimetière de Montmartre.

Quinze mois plus tard, Mgr Rousseau lui succéda.

Il faut bien convenir que ses mandements sont pleins d'un enthousiasme, plus délirant qu'il ne siérait, pour l'Empereur. Mais qui n'admirait alors le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna, le capitaine, le législateur, celui devant qui la terre tremblait et semblait trop petite ?

Il faut convenir de même qu'il aurait pu élever la voix contre la violence dont il vit le chef de l'Eglise devenir la victime : mais qui parla, en dehors du vénérable et ferme Emery ?

Au demeurant, Mgr Rousseau fut un administrateur appliqué. Son œuvre marqua peu : mais sa vie près de nous fut courte.

Après lui nous entrons dans la période confuse et douloureuse, surtout si nous la jugeons avec les idées actuelles, de notre histoire diocésaine.

Napoléon vient de rompre avec Pie VII.

Le 17 mai 1809, entraîné par sa folie conquérante, il a mis la main sur les Etats Romains.

Vingt jours plus tard, le Pape a excommunié l'Empereur.

Le 6 juillet, dans la nuit, réplique de l'Empereur au Pape, hautaine, brutale.

Pie VII est enlevé du Quirinal par les soldats de Miollis. Son noble ministre, Pacca, va expier, par trois ans de captivité à Fenestrelle, le crime d'être resté fidèle à son maître, à l'Eglise et à l'honneur. Le vieux et doux Pontife est interné à Savone, en attendant Fontainebleau.

Cependant les Evêchés vacants ne pouvaient être pourvus : le Pape refusait de reconnaître les candidats présentés par l'Empereur.

Des canonistes complaisants imaginèrent un biais. A la mort de l'Evêque, le chapitre élirait, suivant l'usage et le droit, ses vicaires capitulaires, et ceux-ci, l'Empereur ayant notifié son choix, donneraient à l'Evêque nommé la juridiction. Le métropolitain alors sacrerait l'élu : ainsi se passerait-on du Pape.

Ce beau plan était en contradiction flagrante avec les règles ecclésiastiques. Il fut appliqué parmi nous néanmoins. Et un abbé Raillon consentit à jouer le rôle de « faux Evêque », sans juridiction ni sacre, au diocèse d'Orléans.

Chose étrange ! Il y avait alors dans le clergé des hommes d'un mérite exceptionnel : M. Mérault dont j'ai déjà parlé ; M. Gallard, d'Artenay, docteur en Sorbonne, ancien grand vicaire de l'Evêque de Senlis ; l'abbé de Blanbisson, et vingt autres. Nul ne soupçonnera leur conscience et leur courage. Ils avaient affronté les prisons et les pontons : ils avaient joué leur tête pour garder leur foi et exercer leur ministère. Mais les idées n'y étaient pas. La papauté n'avait pas pris dans le monde la grande place qu'elle y occupe. Aujourd'hui l'effort schismatique de 1809 et de 1811 serait impos-

sible. Les prêtres ne le tolèreraient pas, et les fidèles non plus. Dieu en soit béni !

La situation déplorable du diocèse cessa en 1814. Les vicaires capitulaires reprirent le pouvoir que jamais ils n'auraient dû abandonner, et ils l'exercèrent jusqu'en 1820.

En 1820, le 4 janvier, commence le règne de Mgr Rouph de Varicourt, auquel succéda Mgr Brumauld de Beauregard.

La tradition des évêques de haute lignée recommençait avec eux, et très dignement.

L'un et l'autre furent des vieillards aimables et vertueux. L'un et l'autre avaient confessé la foi. L'un et l'autre furent zélés et charitables. Fondation d'une caisse de secours pour les prêtres infirmes, reprise des travaux de la cathédrale, revision du Catéchisme et du Rituel : telles furent les œuvres de Mgr de Varicourt. Grande mission paroissiale, institution des Retraites pastorales, fondation de la Grande-Providence, retour à l'ancien bâtiment du Grand-Séminaire, établissement de l'asile du Bon-Pasteur, et de celui des Sourdes-Muettes, inauguration de la basilique Sainte-Croix enfin terminée : telles furent celles de Mgr de Beauregard.

Mgr Morlot et Mgr Fayet, leurs héritiers immédiats, si différents d'humeur et de destinée, n'eurent qu'un point de ressemblance : tous deux ont passé cinq ans environ à la tête du diocèse.

Mgr Morlot était un silencieux : Mgr Fayet était un éloquent. Mgr Fayet, représentant du peuple pour le département de la Lozère, était la joie de la Chambre par ses saillies, comme il eût pu être une de ses lumières par son bon sens et sa décision. Mgr Morlot étendait, sur ses intimes eux-mêmes, je ne sais quel voile de gravité austère qu'il porta d'Orléans à Tours, et de Tours à Paris.

Mgr Morlot est digne de vivre parmi nous par la création d'une seule Société, mais Société si belle et qui a fait tant de bien ! la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Mgr Fayet ne mourra pas. La fondation du Petit-Séminaire de La Chapelle défendra son souvenir contre l'oubli : je ne parle pas de ses œuvres oratoires, ni de ses règlements sur les archidiaconés, les examens des jeunes prêtres, la constitution du Chapitre, l'association de Saint-François-Xaxier et les Sœurs du Bon-Secours.

Il passerait sûrement pour un grand évêque, s'il n'avait pas eu pour successeur Mgr Dupanloup, dont le rayonnement de gloire tient tout ce qui n'est pas lui dans l'ombre.

Mgr Dupanloup ! le voilà le puissant ouvrier du diocèse d'Orléans ! celui qui l'a marqué de son empreinte, a discipliné son clergé, christianisé ses fidèles ! le voilà celui dont la grande parole a préoccupé, vingt-cinq années durant, la France et l'Univers catholique ! le voilà celui dont les écrits abondants ont touché aux questions les plus vives de son temps ! le voilà celui qui, directeur d'âmes, instituteur de la jeunesse, polémiste, fondateur de congrégation, homme politique, prit une place si haute et si large dans l'attachement des uns et l'antipathie des autres, que nul des hommes

d'Eglise, en notre âge, ne semble avoir occupé pareil sommet. Sous ses ordres, animée par sa grande âme, une pléïade d'hommes distingués multipliait ses dévouements.

M. Hetsch, savant, pieux et modeste autant que qui que ce soit; M. Renaudin, qui semblait avoir médité, en fondant le Séminaire de Sainte-Croix, le texte connu de Fénelon : Soyez père, ce n'est pas assez, soyez mère; M. Gaduel, subtil quelquefois en ses dires, mais très instruit et vertueux; M. Lagrange, le plus actif des collaborateurs intellectuels du grand Evéque, et qui fut dévoué jusqu'à l'oubli de soi; M. Clesse, grand bâtisseur d'églises, et robuste manieur d'hommes; M. de la Taille, dont la courtoisie et la charité étaient accomplies; et parmi les laïques, MM. d'Hardouineau et de Champvallins, très généreux; Bagnenault de Puchesse, le philosophe chrétien; Collin, l'ardent admirateur de notre Jeanne; le préfet Dubessey, passionné pour l'éducation religieuse de la jeunesse.

Je ne me permetterai pas de parler des vivants.

Avec la légion de ses dévoués, il agitait, pacifiquement et religieusement, la cité d'abord et surtout, le diocèse ensuite et par contre-coup.

Il a envoyé quatre cents communications environ aux fidèles et au clergé. Dans ces écrits, il a promu tout bien, et dénoncé ou condamné tout mal.

Il a vu plus avant que qui que ce soit dans les questions de discipline: ses constitutions synodales, ses ordonnances sur le culte du Saint-Sacrement, les grades théologiques, les bibliothèques cantonales, les catéchismes, le soin des églises pauvres, les visites décanales, sont des chefs-d'œuvre de sagesse pastorale.

Son zèle ne sommeille jamais. Il suscite la Congrégation enseignante des Sœurs de Saint-Aignan ; puis il appelle les Petites-Sœurs des pauvres ; puis celles du Bon-Pasteur ; puis les Bénédictins de la Pierre-Qui-Vire ; puis les Dames de l'Œuvre de la Première-Communion ; puis il anime les prêtres de la « Jeunesse ouvrière » ; puis il couronne Notre-Dame-de Cléry ; puis il rouvre la grotte de Saint-Mesmin ; puis il fonde l'Académie de Sainte-Croix.

Entre temps, il défend le pouvoir temporel, chante Jeanne d'Arc, ordonne sur elle un procès de réputation de sainteté, combat les fêtes du Centenaire de Voltaire et en brise l'essor, restaure sa cathédrale, dresse le clocher central et les autels du transept, orne les chapelles absidales, ouvre la souscription des verrières, commande un chemin de croix monumental. Je n'ai pu tout rapporter.

Le vendredi, 11 octobre 1878, étant près d'atteindre sa soixante-dix-septième année, le vieil athlète des combats de Dieu, l'avocat de tant de nobles causes, l'ouvrier infatigable s'endormit dans la mort et la paix du Seigneur. On le ramena des montagnes du Dauphiné ou il avait fini ; et on le coucha dans des funérailles de roi, à l'ombre du drapeau de Jeanne d'Arc, comme pour rappeler qu'après s'être déclaré son chevalier servant sur terre, il jouissait désormais de sa présence au Paradis des âmes grandes et saintes.

Le trône épiscopal d'Orléans qui avait souffert tant et de si longues vacances, en ce siècle, de cette fois, ne demeurait pas vide.

L'Evêque était mort : son Coadjuteur prenait sa place de plein droit.

Le Coadjuteur ! C'était Mgr Dupanloup continué. Discerné par son illustre maître, présenté par lui au choix du gouvernement et du Saint-Siège, le cardinal Coullié avait le droit de dire le 25 mars dernier, en prenant possession du titre de la Trinité des Monts : « Si je remonte la chaîne des causes qui ont préparé cette fête, je ne puis ne pas rencontrer Mgr Dupanloup à l'origine première de cette série d'honneurs qui m'étonnent, et dont il aime — lui qui les eût si bien mérités — à voir revêtir le fils de son choix.

Ce choix était justifié. Pasteur de qualité excellente et rare, très résolu au bien, énergique avec des formes d'une douceur exquise, suffisamment dissemblable de son prédécesseur pour porter son attention sur tel et tel point qui avait moins frappé le regard de Mgr Dupanloup, assez semblable à lui pour continuer ce qu'il avait fait ou commencé, Mgr Coullié organisa l'œuvre des Demoiselles de commerce, soutint le Chapitre menacé ; et surtout il anima et dota l'œuvre des Vocations Ecclésiastiques.

En 1884, il ordonnait un procès additionnel à celui que Mgr Dupanloup avait ouvert en 1874 sur les vertus de Jeanne d'Arc. Et en 1894 il avait la joie de voir notre héroïne déclarée vénérable. Des hommes de premier mérite l'avaient aidé dans sa tâche, M. Branchereau, qui présidait le Tribunal ; Mgr Desnoyers, qui était le postulateur au nom du clergé; M. Captier, devenu supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice, alors son procureur général à Rome ; l'avocat Alibrandi ; le cardinal Parocchi, vicaire du Pape, qui avait daigné accepter les fonctions de Ponent.

Sur le siège de Lyon, le cardinal Coullié veut bien se souvenir, je le sais, de son ancien Diocèse, et s'intéresser à ses œuvres ; qu'il soit remercié par nous de ses sollicitations passées et de sa bienveillance présente.

A la suite de leurs Evêques, les curés, « bons agriculteurs de Dieu », ainsi que s'exprimait saint Paul, ont vaillamment tourné et retourné leurs sillons paroissiaux.

A Pithiviers : Almyre de la Taille, qui fonda, avec le chanoine Aubert, la chère maison de Saint-Grégoire ; Mellier, doué de qualités distinguées pour la chaire ; Maréchal, qui figure dans la liste des panégyristes de Jeanne d'Arc ; Proust, qui parlait assez bien la langue du Tasse, dans nos plaines de Beauce, pour avoir complimenté Pie VII en italien ; Regnard, qui dota de grandes orgues l'église de Saint-Salomon.

A Montargis : Charles Godefroy, que nous avons aimé ; Chauvet, restaurateur de la belle église ; Gaduel, spéculatif qui s'égara un instant dans le ministère pastoral ; Poirée, qui abandonna sa stalle au chapitre pour aller quérir la houlette du curé, et revint à sa stalle ; Franchet, présenté à Louis-Phi-

lippe comme le plus beau curé de France ; Fiteau, Egraz, Collignon, Rousselet, qui appelèrent ou protégèrent les Filles de Saint-Vincent et celles du B. Montfort, dans les diverses œuvres qu'elles gouvernent.

A Gien : Tranchau, l'obéissance et le désintéressement faits prêtre ; Joubert, puis Pelletier ; Leber, formé dans l'intimité de Mgr de Beauregard ; Parisis, qui rebâtit l'église Saint-Etienne ; Vallet, qui avait été député à la Constituante.

A Sainte-Croix d'Orléans, avant M. l'archiprêtre Despierre, dont je ne puis ni dire ni taire absolument l'éloge, avant M. l'abbé Tranchau, duquel j'ai parlé, M. Huet, le La Bruyère de la prédication orléanaise ; Corbin et Paillet, Jourdan et Blain, qui coururent des risques cruels pendant la tourmente révolutionnaire.

On comprend que je ne puis, sans allonger démesurément cette lettre parler des curés de nos autres paroisses.

Ce que je peux et dois noter encore, c'est que partout ils ont été des semeurs de belles œuvres : asiles, écoles, crèches, orphelinats, catéchismes.

Si nous ne perdons pas de nos troupes au diocèse d'Orléans, si nous les grossissons annuellement, c'est à l'ardeur de Messieurs les curés que ces résultats sont dûs.

Euge, serve bone et fidelis.

Courage, bons et fidèles serviteurs de notre Maître Jésus !

Semblable à ces chênes vigoureux qui ne couvrent pas seulement de leur ombre la prairie où ils furent plantés, mais protègent encore le champ voisin, souvent l'Eglise d'Orléans fit sentir son influence à des diocèses étrangers en leur donnant des Evêques.

On n'a pas oublié les noms de Mgr Gallard, ancien vicaire de Saint-Aignan, devenu évêque de Meaux et coadjuteur de Reims ; de Mgr Parisis, professeur d'abord à notre Petit Séminaire, vicaire de Saint-Laurent, curé de Gien, évêque de Langres, enfin d'Arras, solide controversiste, bon théologien, orateur remarqué ; de Mgr Douarre, curé d'Escrignelles, missionnaire en Calédonie et évêque d'Amatha ; de Mgr Pagis, qui fait trop de bien dans l'Eglise de France pour que nous oubliions qu'il a été nôtre, au moins quelque temps ; de Mgr Foucard, vicaire de Chécy et professeur à La Chapelle, avant de devenir évêque de nos missions chinoises ; de Mgr Verdier, curé de Coudray et de Saint-Maurice-sur-Aveyron, aujourd'hui évêque titulaire de Mégara, et vicaire apostolique de Tahiti ; du Cardinal Place, austère et ferme dans le gouvernement de la Chapelle, comme il le fut plus tard à Marseille et à Rennes ; du noble et fier Evêque de Metz, Dupont des Loges, notre vicaire général en 1840 ; de Mgr Bougaud, si grand cœur qu'il fut un grand écrivain et un grand orateur ; de Mgr Laroche, trop tôt enlevé à son diocèse de Nantes, pour avoir fait plus que laisser entrevoir ses puissantes facultés ; de Mgr Lagrange, dont j'ai déjà dit la très vaste culture et l'intelligence si avisée, surtout lorsqu'il s'agissait de son maître et ami ; de Mgr Hautin et de Mgr Chapon,

auxquels je me permets d'envoyer l'expression respectueuse de mon admiration pour leurs mérites, et les vœux que je forme pour la continuation de leurs succès.

Arrivé à ce point, je ferai comme les historiens qui ont de bonnes raisons d'interrompre leur récit : je me tairai.

Je vous rappellerai seulement à vous, fidèles, et à vous surtout, prêtres, la scène si impressionnante qui termine l'ordination.

L'Evêque vient de célébrer la messe avec les nouveaux prêtres ; il les a appelés à ses pieds, leur a imposé les mains une dernière fois et leur a dit la formidable parole : « Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et retenus à qui vous les retiendrez » ; il a déplié leur chasuble, pour annoncer qu'ils n'ont plus rien à lui demander; alors, regardant par dessus leur tête, appuyé sur son bâton pastoral, le pontife prescrit aux tonsurés, aux minorés, aux sous-diacres, aux diacres, certaines prières, psaumes ou partie de bréviaire à réciter; puis revenant à ceux qui se tiennent tout près de l'autel où ils viennent de sacrifier en commun, il leur ordonne de célébrer trois messes, une en l'honneur de la Sainte-Vierge, une en l'honneur du Saint-Esprit, une pour les fidèles trépassés ; enfin, se considérant soi-même, voyant une fois de plus sa profonde misère et sa charge terrible : « Mes fils, conclut-il, mes chers fils, priez pour moi. »

Prêtres, fidèles, priez pour votre Evêque, afin qu'il n'accomplisse pas trop mal la mission que le ciel lui confia, de terminer l'histoire du diocèse d'Orléans au XIXe siècle, et, si vie lui est prêtée, de la commencer au XXe.

S'il la terminait ou la commençait mal, ce serait sa faute, non la vôtre. Car il doit vous rendre ce témoignage, et il vous le rend de tout son cœur, que tels furent vos pères, tels vous êtes ; tels les anciens évêques les trouvèrent, dévoués et charitables, tels il vous trouve. L'outil est parfait : veuille le ciel lui donner la science de s'en servir !

Après avoir jeté ce rapide coup d'œil sur nos Annales de famille, j'ai sans doute le droit de me demander ce qu'ont voulu, ce qu'ont fait ces chrétiens, dont j'ai évoqué la mémoire, Evêques, prêtres, laïcs, religieux, religieuses, Petites-Sœurs des Pauvres, Dames du Sacré-Cœur et de Saint-Aignan, Ursulines, Carmélites, Visitandines, Bénédictines, Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers et de Rouen, Gardes-malades du Bon-Secours de Troyes, de Sainte-Marie, de la Présentation, Sœurs de Saint-Paul, de la Sagesse, du Sacré-Cœur de Coutances, Filles de la Charité, Sœurs de la Croix-Saint-André, Religieusee Augustines, Sœurs de la Providence de Ruillé, de la Charité de Bourges, de la Pommeraye, de la Providence de Sens et de Langres, des Ecoles chrétiennes de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de l'Immaculée-Conception, de Notre-Dame Auxiliatrice de Montpellier, du Sacré-Cœur de Jésus de Versailles, de Notre-Dame des Orphelins d'Annecy, Franciscaines oblates du Sacré-Cœur, Dominicaines de l'Enfant-Jésus, Sœurs de l'Immaculée-

Conception de Nogent-le-Rotrou, Dames de Charité, Frères de la Doctrine chrétienne, Frères de Saint-Gabliel, Prêtres de la Mission, Barnabites, Bénédictins de la Pierre-qui-Vire, Franciscains, Fils du Bienheureux Grignon de Montfort, Membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Oui, femmes, hommes, qu'ont-ils voulu, chez vous, qu'ont-ils fait ?

Ils ont voulu éclairer, moraliser, soulager, et ils l'ont fait ; et ils le font.

Dites-moi, ne pensez-vous pas que, sans eux, beaucoup de ténèbres serait devenues plus épaisses, beaucoup de larmes plus amères, beaucoup de souffrances plus aiguës ?

Par eux, que de malades visités, que de veuves secourues, que d'orphelins abrités, que de vieillards soignés, que d'enfants instruits, que d'hommes aidés !

Est-ce une raison tous ces services rendus, pour qu'on sache quelque gré à l'Eglise de son ministère ? Oui et non. Oui, parce qu'elle a droit à la gratitude. Non, parce qu'en fait, elle ne l'obtiendra pas.

Une institution humaine qui aurait réussi à faire, dans le Loiret, le travail humanitaire que l'Eglise y a fait, ces derniers cent ans, serait portée aux nues.

Mais c'est l'Eglise ! Que doit-on à l'Eglise ?... A l'égard de l'Eglise est-ce que l'injustice est encore l'injustice, la calomnie encore la calomnie, l'ingratitude encore l'ingratitude ? Est-ce que, contre elle tout n'est pas permis, et d'abord et surtout, parce qu'on ne court pas grand risque à se permettre tout, puis parce que certaines faveurs appréciées de ceux qui sont capables d'apprécier cela, sont attachés au métier de détracteur de l'Eglise ?

Nous ne sommes pas étonnés de ces traitements.

Le Maître nous les avait prédits : et l'événement n'a pas cessé de donner raison au Maître.

Nous n'en continuerons pas moins à agir de notre mieux pour le bien de nos Frères et la grandeur de notre pays.

Car, qu'on y pense bien, et ce sera notre dernier mot, si tout cet effort chrétien ne s'était pas produit, si toute cette lumière chrétienne ne s'était pas répandue, si toute cette charité chrétienne ne s'était pas donnée, si les masses n'en avaient pas été pénétrées, même à leur insu, même malgré elles ; si la civilisation chrétienne, en un mot, avait cessé pour faire place au règne absolu de la libre pensée, les colères qui fermentent présentement au sein de la nation, et ont parfois des poussées si inquiétantes, seraient bien plus vives, et les haines qui nous divisent seraient bien plus terribles, et la diminution des caractères qui nous contriste serait bien plus profonde, et notre paix au dedans serait encore moins assurée, et notre influence à l'étranger serait encore bien plus défaillante.

Ou la France redeviendra chrétienne, ou la France cessera d'être la France pour s'abaisser à être je ne sais quelle masse passant de l'inertie aux convulsions.

N'est-ce pas la philosophie qui se dégage de ces vingt der-

nières années, pendant lesquelles tant d'hommes se sont livrés à l'œuvre néfaste de nous déchristianiser ? Voyons : de ce fait, le pays devient-il plus calme, plus puissant, plus respecté, plus confiant et plus riche ?

Ah ! qu'ils auraient une grande œuvre devant eux, les hommes d'Etat qui, résolus à respecter toute conviction, à ne plus faire du titre de chrétien une cause d'ostracisme, convieraient toutes les forces vives du pays au pieux labeur de son relèvement, proclameraient pour les catholiques, non émigrés, mais presque proscrits à l'intérieur, l'édit de Nantes de leur liberté de croire reconquise, et comprendraient que, si le dévouement à la Patrie est le sentiment le plus vif de notre cœur, il est aussi un des devoirs les plus graves de notre foi !

Quoi qu'il advienne de ce beau rêve de concorde, nous marcherons sur les traces de nos aînés, fidèles à l'Eglise, à la France et à Dieu.

† STANISLAS, *Evêque d'Orléans.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pithiviers. — *Inauguration de la salle paroissiale.* — Mercredi soir, 8 février, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle paroissiale de Pithiviers, sous la présidence de Mgr Chabot, curé de la paroisse.

Les 800 places étaient occupées par une foule sympathique dans laquelle on remarquait le clergé du canton et les familles les plus notables de la ville. Trois pièces : *Henri IV en famille*, *l'Oncle Marius* et *Avec plaisir*, *postillon*, furent jouées avec un vrai succès par les jeunes gens du Patronage. Les meilleurs musiciens de la ville avaient généreusement prêté leur concours à cette soirée récréative.

M. le Curé, dans un discours plein de délicatesse et d'à-propos, fit connaître le but qu'il s'est proposé en construisant cette salle, avec de si vastes proportions : trente mètres de longueur, dix mètres de largeur et huit mètres de hauteur.

Dans cette salle seront données des conférences par des orateurs éminents qui traiteront toutes les questions intéressantes et pratiques concernant l'histoire, la littérature, les sciences, les arts, l'agriculture, l'économie sociale...

On y fera les distributions de prix des écoles libres, des concerts de charité pour les pauvres de la paroisse, des séances récréatives auxquelles seront invitées toutes les familles chrétiennes...

M. le Curé exprime toute sa reconnaissance aux personnes qui lui ont apporté — ou qui lui apporteront — leur obole pour cette œuvre nouvelle et pleine d'actualité. Il remercie l'architecte qui a conçu le plan et les entrepreneurs et ouvriers, qui ont exécuté les travaux avec une grande activité. Il remercie surtout ses dévoués et infatigables vicaires, qui ont préparé cette belle séance. Ces dernières paroles sont couvertes par les applaudissements de l'assistance.

Meung-sur-Loire. — *La mission.* — Une Mission a été prêchée à Meung par les RR. PP. Roche et Durand, rédemptoristes, du 22 janvier au 12 février, et a été couronnée de succès.

Meung n'avait pas eu de Mission depuis le milieu de ce siècle et tous attendaient avec quelque curiosité l'ouverture des saints exercices.

La curiosité eut vite fait place à une religieuse sympathie, disons mieux, à un véritable enthousiasme. Dès le premier soir, un auditoire se forma, composé de cinq cents fidèles, et il alla s'accroissant de jour en jour. Il s'accrut à ce point que, pendant la dernière semaine, on y compta douze cents, quinze cents, seize cents personnes. Les hommes furent convoqués à trois réunions spéciales, et, à chacune de ces réunions, ils vinrent au nombre d'environ cinq cents, dont la plupart assistaient encore aux assemblées générales. Pouvait-il en être autrement, alors que l'on avait tant prié à Meung et ailleurs pour la Mission, que les Pères étaient admirables d'éloquence, de discrétion, de dévouement, que la Très Sainte-Vierge voyait, à toute heure, des âmes pieuses en supplications devant son Image, que les prédications et les cérémonies réveillaient chez les plus indifférents le sentiment chrétien et donnaient satisfaction au besoin religieux que toute conscience éprouve ? La Mission était un événement de premier ordre qui forçait l'attention et elle avait produit un courant auquel on ne résistait pas.

Beaucoup se laissèrent porter par ce courant jusqu'à la réception des sacrements, et ce fut une belle matinée que celle du 12 février, où deux messes de communion se succédèrent, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, toutes deux très édifiantes par le nombre et le recueillement des fidèles qui prirent part au divin banquet.

Près de sept cents personnes communièrent au cours de la Mission et, parmi elles, plus de cent cinquante après de longues années d'oubli de leurs devoirs chrétiens. Mais les pieux exercices n'auront pas été profitables seulement à celles-là. Que d'âmes en effet ont été sans aucun doute éclairées et touchées, et, selon l'expression de M. le Curé dans ses remerciements publics aux Missionnaires, sont maintenant en route pour aller se jeter tôt ou tard dans les bras du Père céleste qui les a appelées et qui les attend !

La conclusion qui se dégage de ces faits est que les Missions sont un puissant moyen de régénération religieuse, que Meung est une paroisse heureuse d'en avoir reçu le bienfait, et que Dieu est toujours bon pour ses enfants.

***

Puiseaux. — *Installation de M. Auvray, curé-doyen.* — Ce fut une fête superbe dans une superbe église. Foule énorme à la grand'messe, et qui se retrouva presque toute entière aux vêpres et au salut. M. le vicaire-général d'Allaines présidait à l'installation de son condisciple et ami du séminaire de Saint-Sulpice, accompagné de M. le vicaire-général Boullet, ami de l'installateur et de l'installé. M. Bruant, l'archidiacre du lieu, éloigné par l'indisposition qui le retient à Nice, assista de cœur à cette fête, non sans y envoyer, de la part de

Mgr Chapon, la plus aimable et la plus cordiale bénédiction. Les deux diocèses, frères à Puiseaux plus qu'ailleurs, de Meaux et d'Orléans, étaient représentés par de nombreux ecclésiastiques. M. d'Allaines prononça un très éloquent discours dans lequel, après des regrets donnés à M. Cartaud et l'éloge du nouveau Curé, il fit de l'histoire si intéressante de Puiseaux, un résumé qui piqua vivement la curiosité des assistants. Enfin, M. Auvray prononça une chaleureuse allocution par laquelle, à coup sûr et visiblement, il gagna la sympathie et la confiance de toutes les âmes. *Testis.*

Société de Secours mutuels des Demoiselles employées dans le commerce. — Monseigneur a présidé, le dimanche 12 février, l'Assemblée générale de la Société, qui s'est tenue dans la salle synodale de l'Evêché. Ce fut une fête aimable, ravissante, intéressante, où se pressait une foule de membres honoraires, parents et amis des sociétaires. Sous l'habile et gracieuse direction de Mme Dugard, on a merveilleusement joué et chanté. M. Leturque, heureux de mettre son talent au service d'une bonne œuvre, s'est vu justement applaudir. M. Gack s'est montré le digne fils de son père ; Mlle Vauxion a fait honneur à sa maîtresse, et M. Edouard Mignan a réalisé toutes les espérances d'un pianiste accompagnateur.

Rompant avec les traditions du rapport, M. Sejourné, doyen du Chapitre, n'a dit de la Société que ce qu'il importait pour montrer qu'elle suit toujours une marche ascendante. Faisant, après cela, incursion dans le domaine de l'histoire, il a raconté les origines de la salle synodale ; rappelé les faits principaux qui s'y déroulèrent ; les personnages dont elle reçut la visite ; et les œuvres qui y tinrent leurs assises sous l'épiscopat de Mgr Dupanloup et de Mgr Coullié. Il a terminé par une allusion aux ventes de charité qui, sous Mgr Touchet, ont atteint un si merveilleux succès. Cette page d'histoire locale a vivement intéressé l'assistance.

Après la lecture du rapport, Monseigneur distribua lui-même les médailles d'argent, de bronze et les diplômes, aux sociétaires ravies de recevoir ces palmes d'honneur de la main de leur Evêque. Puis, dans une allocution pleine de charme dont il emprunta le sujet aux chants et au rapport lui-même, Monseigneur démontra que seule la charité a le don de toucher les cœurs et de laisser d'impérissables souvenirs. S'adressant ensuite plus particulièrement aux sociétaires, il les exhorte à demeurer toujours fidèles à la Religion et au Travail leur assurant que là, seulement, elles trouveraient le bonheur.

La fête était terminée, et la foule, en se retirant, répétait les dernières paroles de Monseigneur : « Au revoir, à l'année prochaine, pour fêter le 24e anniversaire de la Société. »

Union provinciale de la jeunesse catholique de l'Orléanais. — *Réunion du 5 février 1899.* — Cette réunion a pour but principal d'appliquer à l'Orléanais les résolutions du Con-

grès de Besançon. Elle le fait en deux séances, qui, avec la messe au Cercle catholique, le Salut à la Société de Saint-Joseph occuperont toute la journée.

Le matin, un premier rapport s'occupe des *membres isolés* : avantages qu'il y a à les *unir*, moyens de les grouper. Un second rapport traite des *groupes de jeunesse* déjà constitués : Sociétés, conférences, cercles, etc. Il faut, non les unir en leur demandant de se fondre dans un moule uniforme, mais, laissant à chaque groupe son caractère et son autonomie, les *fédérer* en vue d'actions communes et de mouvements d'ordre général. Ainsi pourra se faire l'union de toute la jeunesse catholique, réclamée à Besançon.

Tous les groupes de jeunesse catholique, d'Orléans et des environs, sont représentés à la séance de l'après-midi ; ils remplissent la salle de la rue des Pensées.

A cette assistance toute frémissante d'ardeur et d'enthousiasme, M. Sangnier, parle de l'action commune de la Jeunesse à l'heure actuelle. Les catholiques ne peuvent se retrouver unis que par les jeunes qu'aucun passé ne divise ; donc que les jeunes, se débarrassent de l'esprit particulariste en lequel on se complait facilement ; qu'ils brisent les cloisons qui les séparent et les divisent ; l'union, nécessaire en face de nos plus chères libertés menacées, ne présente que des avantages ; elle existe déjà dans tous les cœurs : qu'elle s'affirme, et l'avenir sera à nous.

Le président, M. Bazire, dans une charmante et délicieuse improvisation, remercie l'assemblée, ses organisateurs ; il évoque une série de souvenirs, il s'arrête au Pèlerinage de la Jeunesse à Rome, et à son retour critique au milieu des manifestations hostiles des Italiens ; c'est pour vanter l'esprit de discipline dont la Jeunesse a fait preuve en ces conjonctures terribles. Cette discipline a été son salut : dans l'avenir, elle lui sera une force irrésistible.

Brillante séance, excellente journée.

Pèlerinage à Lourdes. — Un pèlerinage national aura lieu à Lourdes, du lundi 17 au samedi 22 avril 1899. Les hommes seront seuls admis à en faire partie.

Un comité s'est formé à Orléans, avec l'assentiment de Monseigneur, pour en préparer l'organisation diocésaine et recevoir les adhésions. Il sera prochainement en mesure de donner les heures de départ et de retour des trains de pèlerinage et d'en faire connaitre les conditions qui seront, du reste, à très peu de chose près, les mêmes que celles du pèlerinage national qui a lieu annuellement en août.

Les inscriptions seront reçues au bureau des *Annales religieuses*, 30, rue Jeanne-d'Arc.

Pour les renseignements, s'adresser au Comité du pèlerinage, 14, rue Sainte-Anne.

Une réuuion générale aura lieu le lundi 20 février, à 8 h. du soir, 14, rue Sainte-Anne, en vue du pèlerinage, Les catholiques qui s'y intéressent sont invités à assister à cette réunion.

— Nous recommandons à nos lecteurs la quête annuelle qui sera faite prochainement à domicile en faveur de la plus ancienne des œuvres orléanaises ; l'Association chrétienne et charitable, laquelle facilite les mariages d'indigents et porte aux malades pauvres des secours et des consolations.

Nous recommandons aussi la *Bibliothèque orléanaise* qui fonctionne, rue de la Hallebarde, n° 1, sous le patronage de la même Association, et où les familles chrétiennes trouveront des lectures saines et intéressantes dans tous les genres.

Aux prières :

† M. le chanoine Denis, supérieur et aumônier de la Visitation de Meaux, décédé dans sa 83e année.

† Mme E. Rabourdin, née Grivot, décédée à l'âge de 65 ans.

† Mme Sarrebourse de la Guillonnière, née Miron de l'Espinay, décédée à Orléans, dans sa 73e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Rocamadour. — Qui ne connaît le célèbre pèlerinage de Rocamadour, la pittoresque situation de la sépulture de Zachée et l'incontestable antiquité des insignes reliques qu'on vénère dans ce nid d'aigle, où l'on a construit l'église ? De grandes manifestations de piété et de foi se préparent en ce lieu pour l'été prochain, et Mgr Enard, évêque de Cahors, désireux de voir tous les fidèles de son diocèse s'associer aux fêtes qui auront lieu dans quelques mois, près du tombeau de saint Amadour, a fait sur ce sujet son mandement de Carême.

Les Papes accordèrent à Rocamadour la faveur des *grands Pardons*, et ce grand pardon a lieu chaque fois que la Fête-Dieu coïncide avec la Saint-Jean-Baptiste, ce qui ne se produit guère qu'une fois par siècle. Cette occurrence se rencontra en 1887 ; on n'en profita pas : mais ce qui est différé n'est pas perdu, et Mgr Enard a obtenu de Sa Sainteté Léon XIII, la faveur du grand Pardon pour 1899.

Ce grand Pardon consiste en l'indulgence plénière pour tous ceux qui, « contrits de cœur, visiteront et aumôneront la chapelle de Notre-Dame, y communieront et prieront aux intentions du Pape. »

Aux termes de la Lettre pontificale reçue par Mgr de Cahors, le temps de grâce sera ouvert, et l'indulgence gagnée du 1er mai au 1er novembre prochain.

Les pasteurs protestants en famille. — Il y a quelque temps, le protestantisme ardéchois tenait à Vallon une de ses réunions annuelles désignées sous le nom de *Synode de la Basse-Ardèche*. L'une des questions mises à l'ordre du jour était celle-ci : *L'éducation des enfants de pasteurs*. Le rapport a été présenté par M. le pasteur L... En voici un extrait textuel :

« Jetons un rapide coup d'œil dans la vie du pasteur qui a le bonheur d'être père. Ces deux titres de pasteur et de père indiquent déjà suffisamment la double mission qui lui incombe. En réalité, il se trouve à la tête de *deux églises* ou si l'on préfère de *deux familles*, qui sollicitent à titres divers son attention, son amour et sa foi. Dans l'une comme dans l'autre il a charge d'âmes ; mais dans l'une plus que dans l'autre, viennent se mêler aux préoccupations d'ordre moral et spirituel, les questions d'ordre matériel. Ces dernières sont dans la vie du pasteur ce qu'est le grain de sable dans le rouage qui grince et parfois s'arrête, ce qu'est la rouille à l'outil de l'ouvrier. *On s'étonne autour de lui que ses prédications soient ternes, que son front porte le sceau d'un souci permanent,* qu'il lui soit si difficile de se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, selon le précepte de l'Evangile ; mais cet étonnement prendra fin, quand on voudra bien chercher et voir la cause de cette attitude qu'aucune circonstance extérieure ne parait justifier. Sans doute, tous les pasteurs n'en sont pas là, heureusement. Il faut en excepter ceux qui ont de la fortune et ceux qui sont à la tête d'églises offrant des ressources sous forme de supplément de traitement, ou encore comme établissements scolaires. Ici nous avons surtout en vue les pasteurs de 3e classe qui ont peu ou pas de fortune personnelle et habitent, pour la plupart, à la campagne, loin des collèges et lycées. Pour plusieurs, quand le moment de chercher pour leurs enfants une instruction supérieure arrive et s'impose, c'est une vie de privations qui commence, avec ce sentiment douloureux, que de chers enfants sont lancés au milieu du monde à un âge où il serait si nécessaire de ne pas les perdre de vue. Ah ! si les pasteurs pouvaient tous se charger de conduire leurs enfants jusqu'au baccalauréat, et même un peu plus loin (comme l'a fait avec un étonnant succès l'un de nos collègues), la difficulté serait singulièrement aplanie. Mais hélas ! ce n'est là qu'une exception aussi rare qu'heureuse. Les pasteurs n'ont, pour faire face aux frais qu'entraîne l'instruction de leurs enfants au dehors, qu'un traitement à peine suffisant quand tous sont à la maison. Il faut alors faire des prodiges d'économie, bienheureux encore si l'on ne s'endette pas... *L'éducation de nos enfants nous trouble et nuit à notre ministère, nuit en définitive à l'Eglise.* »

Voilà une excellente plaidoirie en faveur du célibat des prêtres.

L'oncle Sam. — D'où vient cette appellation qui désigne un Américain en particulier et tout le peuple Américain en général ? Un journal anglais nous en donne l'explication très acceptable. Grands amateurs d'abréviations comme leurs cousins les Anglais, les Yankees désignent leur République par les signes suivants : U. S. Am., traduisez *United States (of) America* Etats-Unis d'Amérique. Les plaisants ont depuis longtemps interprété ainsi cette abréviation *Uncle Sam — l'Oncle Sam.*

Paroisse de Saint-Paul. — Le Ier dimanche de Carême, à 3 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Iauch ; à 8 h., réunion de l'archiconfrérie, instruction par M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau.

Mercredi, à 8 h., conférence pour les hommes, par M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin.

Vendredi, à 8 h., exercice du chemin de la croix.

Paroisse de Saint-Paterne. — Le Carême sera prêché par M. l'abbé Pastoret, chanoine de Fréjus. Chaque dimanche, il donnera la conférence à la messe des hommes, le prône à la grand'messe et le sermon après les vêpres.

Paroisse de Saint-Aignan. — Tous les dimanches de Carême, aux vêpres, instruction par le clergé de la paroisse.

Tous les mercredis, à 8 h. du soir, M. l'abbé Barbier, premier aumônier du pensionnat Saint-Euverte, donnera aux hommes des conférences spéciales.

Paroisse de Saint-Marceau. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, conférence religieuse par M. l'abbé Louis Iauch.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — Dimanche, à 3 h. 1/4, vêpres, sermon par M. l'abbé Filiol, chanoine honoraire, chancelier de l'Evêché.

Mardi, à 8 h., conférence pour les hommes, par M. l'abbé Filiol.

Mercredi, à 8 h., instruction.

Vendredi, à 8 h., chemin de la croix.

Paroisse de Saint-Donatien. — Dimanche 19 février, à 7 h. 1/4, messe en l'honneur de N.-D. de la Salette, chant de cantiques, instruction et salut.

Les sermons de la station de Carême seront prêchés par M. l'abbé Nicolas, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Croix, les dimanches, au prône de la messe paroissiale.

Le mercredi, à 8 h. 1/4, instruction par le clergé paroissial.

Le vendredi, à la même heure, exercice du chemin de la croix.

Paroisse de Saint Laurent. — Pendant le Carême, le dimanche soir, à 8 h., des conférences aux hommes seront données par M. l'abbé Vivien, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de La Chapelle.

Chaque mercredi, à 8 h. du soir, instruction par le clergé de la paroisse.

Paroisse de Saint-Vincent. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, instruction par M. l'abbé G. de la Bigne, aumônier du pensionnat Saint-Aignan.

Paroisse de N.-D.-des-Aydes (Chapelle-Vieille). — Le 19 février, Ier dimanche de Carême, *Adoration perpétuelle*. A 8 h., messe de communion ; à 10 h., grand'messe chantée par M. l'abbé Garnier, curé de Courcy ; à 3 h. 1/2, vêpres, sermon par M. l'abbé Beunier, vicaire de La Chapelle-Neuve, et procession.

Indulgence plénière à gagner à cause du privilège accordé par N. T. S. P. le Pape.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Pendant le Carême, les mardis et vendredis, à 6 h., dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, la messe sera dite et les instructions préparatoires à la retraite seront données par M. l'abbé Agnès, vicaire général, directeur de l'œuvre.

Œuvre Apostolique — La réunion aura lieu, le mercredi 22 février, rue d'Escures, 7. A 8 h., messe, instruction et salut. La messe sera dite pour le repos de l'âme de Mlle Gilbert.

BIBLIOGRAPHIE

Pour ma paroisse. — Ce titre est heureux, car il dit ce que l'auteur a voulu mettre dans son livre. « Sa paroisse » est l'Eglise, mère de tous les chrétiens, et le livre est une œuvre essentiellement catholique.

Pas de discussions, pas d'apologétique, mais de l'esprit, du cœur, au service d'une foi militante : tel est ce livre intitulé : *Pour ma Paroisse*. Il est composé de charmantes historiettes bien contées, aussi variées dans la forme que dans le sujet, touchant aux mœurs contemporaines, à la chronique du jour, même à la politique, et toujours d'une grâce d'esprit et d'une chaleur de cœur qui en font une œuvre jeune, vivante et profondément sympathique.

Paris, Téqui, 29, rue de Tournon, 1 vol. in-12, franco : 12 fr.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Carraud, Raphaël, employé de commerce, et Mlle Barrault, Célina.
M. Brossard, Emile, employé de chemin de fer, et Mlle Fessein, Jeanne.
M. Labergère, Jean, cultivateur, et Mlle Mignot, Amélie.

NAISSANCES

Crosset, Marguerite-Louise, place du Châtelet.
Desbrosses, Henriette-Marie-Louise, rue Saint-Marc.
Bergère, Olga-France-Adelina, place du Châtelet.
Joly, Jean-Henri-Joseph, boulevard Rocheplatte.
Jovy, Louis-André, faubourg Bannier.
Lombardin, Albert-Jules-Eugène, faubourg Saint-Vincent.

DÉCÈS

Mme veuve Montagne, née Denis, sage-femme, 57 ans, rue de la Hallebarde.
Mme veuve Deshereau, née Daubray, 44 ans, rue Bannier.
Mlle Ballu, Lucie, rentière, 62 ans, boulevard de Châteaudun.
Mme Rabourdin, née Grivot, 65 ans, quai du Châtelet.
Mme veuve Cordienne, née Transon, 63 ans, rue du Cheval-Rouge.
Mme veuve Fortin, née Raffard, 66 ans, faubourg Bannier
Mme veuve Sarrebourse de la Guillonnière, 72 ans, rue Bretonnerie.
Mme Chandeau, née Favelle, 46 ans, rue de Coulmiers.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIX° Volume **Numéro 8**

1899 Samedi 25 février

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

26 II° **Dimanche** de Carême.
27 **Lundi**. Ste Bathilde, reine de France.
28 **Mardi**. De la férie.
1er Mars. **Mercredi**. De la férie.
2 **Jeudi**. De la férie.
3 **Vendredi**, Le S. Linceul de N.-S.
4 **Samedi** S. Casimir, roi.
5 III° **Dimanche** de Carême.

Le livre de famille

Le Livre de famille, dit aussi *Livre de raison*, n'avait été, dès l'origine, qu'un modeste livre de comptes ; mais peu à peu le livre de comptes était devenu le dépositaire et le gardien de la tradition domestique.

Son caractère propre était de résumer, en quelques traits et avec simplicité, tout ce qui, moralement et matériellement, constituait la famille et le foyer. Sur ses pages on inscrivait la généalogie des ancêtres, la biographie des parents, les naissances, mariages et décès, les principaux événements du *ménage*, l'accroissement de ce ménage, c'est-à-dire l'emploi de l'épargne, l'inventaire des biens, les derniers conseils laissés aux enfants.

Le Livre de raison était donc, en quelque sorte, la raison écrite de la famille.

Sa rédaction appartient naturellement au chef de la famille : il est surtout l'œuvre du père. A la mort de ce dernier, il était continué par la mère survivante jusqu'à ce que l'aîné des fils, parvenu à l'âge de majorité, et marié, fût en état de prendre en main la direction des affaires.

Le fils succède à son père. Une génération nouvelle se substitue à la génération qui vient de disparaître ; mais le livre de famille se continue comme si rien n'était changé au foyer. Les nouveaux venus le consulteront pour s'orienter dans la vie qu'ils inaugurent, et pour faire face, avec honneur, aux responsabilités qu'ils viennent d'assumer.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f.
Départements limitrophes 6
Départements non limitrophes. 7 f.
Étranger (union postale)....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
36, rue Jeanne-d'Arc, 36

— Le 25 février, samedi des Quatre-Temps, à 8 h., dans la chapelle du Grand-Séminaire, Mgr l'Evêque fera une Ordination, qui comprendra deux prêtres et deux diacres.

— Le lendemain, IIe dimanche de Carême, les nouveaux prêtres diront leur première messe :

M. l'abbé Léon Quinot, à 7 h., dans l'église de Saint-Aignan ;

M. l'abbé Maurice Gouillon, à 8 h., dans la chapelle du Grand-Séminaire.

— Le samedi 4 mars, à 8 h., dans la chapelle de l'Evêché, Monseigneur dira la sainte messe et présidera la réunion de l'œuvre des *Catéchistes volontaires*.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 26 février, à Auxy et Saran.
Dimanche 5 mars, à Ingré, Marigny et Manchecourt.

Cathédrale. — La station du Carême est prêchée par le R. P. Canard, des Prêtres de Saint-Irénée, de Lyon.

Dimanche, à l'issue des vêpres, vers 3 h. 1|2, sermon ;

A la suite, salut et quête pour l'*Œuvre des Eglises pauvres du diocèse* par Mmes Max. d'Allaines, Amyot-d'Inville, Berton, Bezard, Vicomtesse de Montmarin, Louis de la Selle.

Mardi, à 4 h., instruction spéciale pour les dames ;

A la suite, salut et quête en faveur de l'*Œuvre des Dames patronnesses des pauvres de Sainte-Croix* par Mmes Max. d'Allaines, Maxime Barault, Colliette, Gillet, Léon Louis, Henri Pelletier.

Jeudi, à 8 h. du soir, conférence spéciale pour les hommes, toutes les places de la nef leur seront réservées.

Lundi et *mercredi*, à 7 h. 3|4, dans la chapelle de N.-D.-du-Saint-Rosaire, instruction par le clergé paroissial et salut.

Vendredi, à 7 h. 3|4 du soir, exercice du chemin de la croix.

Paroisse de Saint-Paul. — Le IIe dimanche de Carême, à 3 h. 1|2, sermon par M. l'abbé Iauch ; à 8 h., réunion de l'archiconfrérie, instruction par M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau.

Mercredi, à 8 h., conférence pour les hommes, par M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle Saint-Mesmin.

Vendredi, à 8 h., exercice du chemin de la croix.

Paroisse de Saint-Paterne. — Le Carême est prêché par M. l'abbé Pastoret, chanoine de Fréjus. Chaque dimanche, il donnera la conférence à la messe des hommes, le prône à la grand'messe et le sermon après les vêpres.

Chaque mardi, à 8 h. du soir, conférences spécialement destinées aux hommes.

Chaque vendredi, à 3 h. 1|2, sermon destiné aux mères de famille.

— Dimanche 26 février, à 8 h. du soir, à l'autel du Sacré-Cœur, réunion mensuelle des associés du Sacré-Cœur, de la Sainte-Face et de Saint-Antoine-de-Padoue, allocution par M. l'abbé Pelletier, directeur de l'association, et salut.

UN LIVRE DE FAMILLE ORLÉANAIS

La Bibliothèque d'Orléans possède dans le fonds des manuscrits (ms. 456), un de ces *Livres de raison*, que nous avons décrits dans le calendrier.

Il a été rédigé par un marchand bourgeois de notre ville : Jacques Jousse, né à Orléans, le 13 mars 1636, et mort le 3 février 1704. Il avait épousé Catherine Danès, qui après lui avoir donné quinze enfants, décéda le 9 décembre 1718.

De ce « livre de famille » nous détachons la belle et forte page qui suit :

Instructions morales d'un père à ses enfants

Mes enfants, apprenez que le premier devoir de la justice, c'est de connaitre Dieu comme Créateur, de le craindre comme Seigneur et de l'aimer comme Père.

Souvenez-vous de cette grande vérité, que Dieu ne vous a principalement faits que pour Lui, et, que dès cette vie, vous devez commencer l'emploi que vous ferez dans l'Éternité, qui est de le connoistre et de l'aimer.

Pensez souvent à toutes ses bontez et à ses grandeurs éternelles; accoutumez vostre cœur à ne fonder que sur Lui le succès de vos entreprises; persuadez-vous que les véritables biens ne se trouvent qu'en Lui seul et que les autres ne sont que trompeurs et aparens.

Mettez toujours en Dieu vostre entière confiance. Quittez tous les desseins opposez à celui de Lui plaire. Il prendra d'autant plus de soin de vostre conduite, que vous vous serez abandonnez à la sienne.

Fiez-vous à Dieu en vous défiant de vous mesmes, puisque c'est par la seule force de sa grâce que vous pouvez surmonter la violence avec laquelle vos inclinations vous portent aux actions d'iniquité.

Regardez ses commandemens comme les regles tres saintes et très justes d'un bon et sage Père, qui sait parfaitement ce qui est propre à ses enfans, et qui ne leur ordonne que ce qui leur est plus utile de faire ou d'éviter.

Abandonnez-vous à sa Providence, espérez de sa bonté toutes les assistances nécessaires; humiliez-vous sous sa main toute puissante. Invoquez son secours dans vos besoins et pour toutes vos actions.

Réglez votre vie sur sa loi et vos espérances sur ses promesses, et soiez certains qu'il n'y a de vrais maux que ceux dont Il menace, et de vrais biens que ceux qu'Il nous promet.

Ecoutez avec respect et reconnoissance les instructions de vos parens, de vos amis, de vos supérieurs et de vos maîtres. Croiez qu'ils ne désirent que vostre plus grand bien, et qu'ils savent mieux que vous, par étude et par expérience, ce qui vous est nécessaire.

Aprenez que la perfection et le vrai bonheur des hommes,

dans cette vie, consiste dans la sagesse et dans la vertu, que la sagesse est de bien connoistre nostre devoir, et la vertu de nous en bien acquiter.

Ne suivez jamais les méchans conseils de ceux qui, par de mauvais discours ou par flaterie, s'efforcent de corompre la pureté de vos mœurs, et qui tendent des embuches à vostre innocence.

Evitez les querelles et les disputes; elles ne conviennent point aux hommes sages et honnestes; elles ne donnent l'avantage qu'à celui qui est le plus opiniâtre, le moins patient ou le moins discret.

Ne vous vengez jamais du mal qui vous est fait. La vengeance est une passion qui découvre notre faiblesse; c'est un crime que nous joignons à celui de notre ennemi; c'est un nouveau mal que nous nous faisons nous mesmes par le trouble et les aigreurs qu'elle excite dans notre âme.

Dans les peines et les aflictions qui vous arrivent, prenez garde à ne vous point laisser troubler ni vaincre par le mal; mais travaillez au contraire à vaincre le mal par le bien.

Pensez que l'impatience trouble et transporte l'âme, qu'elle augmente et grossit les maux et que souvent elle fait prendre de fausses mesures pour les éviter; que la patience au contraire nous rend maistres de nous mesmes, qu'elle nous fait vaincre le mal que nous soufrons et l'ennemi mesme qui nous fait soufrir.

Que vos sentimens, vos désirs, vos paroles et vos actions soient favorables et avantageuses au prochain. Croyez-le toujours meilleur ou moins méchant qu'il ne paroit: que, si vous ne pouvez pas rejetter les mauvaises pensées qui vous viennent de luy, vous devez au moins, en homme d'honneur et comme chrétien, les taire et les suprimer.

Faites que la conduitte des méchans ne trouve aucune aprobation dans vostre esprit; n'ayez pour eux aucune complaisance; évitez avec soin les lieux où ils se trouvent. Détournez-vous de tous les mauvais chemins qu'ils prennent.

Défendez vostre cœur contre les charmes de la volupté et souvenez-vous que comme il est la source de la vie de vostre corps, c'est aussi de lui et de ses mouvements que dépend celle de votre âme.

Etudiez-vous à estre charitable, doux, officieux, honneste et complaisant envers tous, observez ce qui vous choque dans les autres, et faites qu'on ne le trouve point en vous. Pratiquez au contraire tout ce que vous y remarquerez de bon, de loüable et d'engageant.

Ne remettez pas à demain à faire le bien que l'occasion vous invite de faire aujourd'huy, prevenez les demandes de ceux que vous savez qui ont besoin de vous. Cette prévoiance rehaussera le prix de l'assistance que vous leur rendrez. Et quand vous ne pourrez accorder ce qui vous sera demandé, tournez pour lors si bien vostre cœur que du moins vostre visage et vos paroles puissent consoler ceux que votre main ne sauroit soulager.

Que la vérité soit en toutes vos paroles. Haïssez le mensonge

comme la mort, regardez le comme le vice le plus messéant et le plus indigne d'un homme d'honneur.

Et afin de vous rendre plus utiles ces instructions que je vous donne, aiez soin de les lire souvent, de les écrire correctement et de les pratiquer exactement.

Après ma mort priez Dieu pour moy qu'il me fasse miséricorde.

C'est l'advis que vous donne vostre affectionné père.

Jacques Jousse.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La *Semaine religieuse* d'Evreux vient de publier *l'allocution* que Mgr l'Evêque d'Orléans a prononcée, le 25 janvier dernier, au sacre de Mgr Amette, évêque de Bayeux.

Nous nous proposons de la reproduire intégralement dans le prochain numéro.

Cathédrale. — *Station de Carême.* — Reconnaître son auditoire et s'en faire connaître, tel doit être, pour le prédicateur, le résultat du début. Dimanche dernier, le R. P. Canard, des prêtres de Saint-Irénée, de Lyon, a subi cette épreuve et avec honneur.

C'est devant une assistance fort compacte, présidée par Mgr l'Evêque, que l'orateur, revêtu de la mozette africaine de chanoine d'Oran, est monté, pour la première fois, dans la chaire de Sainte-Croix. Sa voix est forte, bien timbrée ; le débit facile et le geste à l'avenant. Son argumentation est claire, logique, mais sobre de développements : il semble que l'orateur, tout en instruisant, tienne à ménager l'attention de son auditoire : excellent moyen de se l'attacher jusqu'au bout.

Dans son premier sermon, le Révérend Père s'est présenté comme envoyé par S. Em. le cardinal Coullié, avec lequel il s'est entretenu avant son départ. Monseigneur de Lyon lui a parlé avec grande affection d'Orléans, où, dit-il, il a laissé la moitié de son cœur, et des Orléanais, qui, affirme-t-il, viendront se grouper fidèlement autour de la chaire de la Cathédrale. Le prédicateur aborde ensuite son sujet : l'existence de la vie future, *Credo vitam venturi sæculi*. Il le développe sobrement et avec une grande clarté, laissant à ses auditeurs l'impression d'une parole qui convainct et ne fatigue pas.

Il y a une vie future : le témoignage unanime des peuples l'affirme ; dans le passé, aucun n'en a douté, comme encore aucun n'en doute aujourd'hui. D'où peut venir l'unanimité de ce témoignage, sinon d'une semence déposée à l'origine par le Créateur dans le cœur de l'humanité ?

Il y a une vie future : le besoin du bonheur et l'affirmation de notre conscience le prouvent d'une manière invincible. Dieu ne peut avoir mis en nos âmes un pareil instinct sans lui donner un jour satisfaction.

Il y a une vie future : la justice infaillible de Dieu l'exige.

Le bien doit être récompensé et le mal puni ; or, il en est rarement ainsi sur la terre. Il faut de toute nécessité que, dans une autre vie, l'ordre soit rétabli et la justice respectée, chacun recevant alors la gloire ou le châtiment dont il s'est rendu digne.

Deux conclusions, dit l'orateur, sont à tirer de cette brève exposition d'une de nos principales croyances ; il y a une vie future : donc il faut la préparer en faisant le bien sur la terre, spécialement en donnant l'aumône avec générosité pour les œuvres catholiques ; — en second lieu, il faut prier pour ceux qui sont entrés dans leur éternité et n'ont pas encore entièrement satisfait à la justice de Dieu.

— Dans la première conférence aux dames qui a eu lieu mardi, M. le prédicateur a pris pour sujet : *Le zèle pour le salut des âmes*. Son nombreux auditoire l'a écouté avec une vive attention que facilitait une exposition claire, sans raisonnements métaphysiques, mais pleine de considérations pratiques.

Que Dieu bénisse les paroles de son missionnaire, et la station de carême de 1899 à la Cathédrale sera pieusement fructueuse.

Œuvre de Saint-François-de-Sales. — Le mardi 7 février, l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, encore toute resplendissante de la belle parure qu'elle avait revêtue pour la solennité de l'adoration, se remplissait d'une assistance nombreuse venue pour fêter saint François de Sales et prendre part à la réunion générale de l'œuvre qui porte son nom.

Mgr l'Evêque d'Orléans avait bien voulu accepter la présidence et célébrer la sainte messe. Qu'il me soit permis, au nom de tous les associés, de lui renouveler ici tous mes remerciements.

Merci aux jeunes filles dont les chants si pieux et si bien exécutés ont contribué à rehausser l'éclat de la réunion.

Merci aussi à M. l'abbé Thoret, vicaire de la Cathédrale et directeur paroissial de l'œuvre, qui, avec son éloquence habituelle, a chaleureusement recommandé l'association à la générosité des dames orléanaises.

« Cette œuvre qui, au premier abord, dit-il, paraît assez obscure, mérite pourtant de prendre place parmi celles que nous estimons et aimons le plus. » Après l'avoir comparée à l'œuvre de la Propagation de la foi et à celle de la Sainte-Enfance, il ne craint pas, et avec raison, de la mettre au même rang. De quoi s'agit-il, en effet ? Non pas de porter la foi par delà les montagnes et les océans, dans les pays infidèles, mais bien de la protéger, de la défendre, de la faire revivre chez nous, dans notre chère France.

Faut-il rappeler par quels moyens l'œuvre de Saint-François-de-Sales s'efforce d'atteindre ce but ? Qu'on me permette d'emprunter au journal *La Croix* ce qu'il en disait tout dernièrement : « Avant tout, l'association pare aux besoins les plus urgents de la société chrétienne, en contribuant à la fondation et au soutien des écoles libres paroissiales. Sur son budget annuel d'un million, l'œuvre prélève la plus forte somme

pour combattre activement la laïcisation et sauver les âmes des enfants du peuple.

« Mais ce n'est pas seulement par les écrits, par la parole, que nous devons dénoncer et poursuivre le mal de l'école sans Dieu : nous le combattons bien mieux, en ouvrant de toutes parts des écoles chrétiennes. L'œuvre de Saint-François-de-Sales comprend ce besoin et lui fait d'immenses sacrifices.

« L'ennemi ne s'attaque pas seulement à l'enfance ; il s'efforce de saper la foi et de pervertir les mœurs dans l'âme populaire. La mauvaise presse, les romans immoraux, les bibliothèques athées et matérialistes sont les armes favorites de Satan pour répandre la corruption et faire disparaître des consciences les dernières traces de pudeur.

« Pour guérir cette plaie, l'œuvre sème à travers la France une multitude de bons livres, organise des bibliothèques paroissiales et développe celles qui existent déjà.

« La parole n'arrive pas seulement au peuple par le livre ; elle atteint son maximum quand elle sort vivante, apostolique, convaincue des lèvres d'un missionnaire. C'est alors surtout qu'elle ranime la foi, qu'elle touche les cœurs endurcis et détermine des conversions. L'œuvre de Saint-François-de-Sales a compris l'utilité des missions ; elle n'hésite pas à en susciter, à en encourager sur tous les points de la France par le don de chapelets, crucifix, brochures et même par des subsides en argent. »

Qu'avons-nous fait à Orléans ?

M. le directeur diocésain l'a fait connaître dans son rapport :

En 1898, les recettes, pour le diocèse, ont atteint le chiffre inconnu jusqu'ici de 10,019 fr. 95.

Avec ces ressources, l'œuvre a subventionné plus de 30 écoles et asiles libres, secouru 6 patronages et est venue en aide à 13 missions paroissiales. Elle a donné pour cela 6,580 fr. Elle a, de plus, distribué une grande quantité de livres pour bibliothèques, de brochures de propagande, des objets de piété si appréciés de nos bons missionnaires et qui contribuent si puissamment au succès des missions.

Voilà, chers associés, ce qui a été fait avec votre contribution du sou par mois. Ah ! si ces petits sous se multipliaient, si toutes les paroisses du diocèse apportaient leur obole, quels magnifiques résultats ne pourrions-nous pas obtenir !

Et qu'on n'objecte pas l'impossibilité. Plusieurs avaient pensé tout d'abord qu'il n'y avait rien à faire ; mais voici qu'à l'occasion d'une mission, on a fait connaître l'œuvre et M. le Curé a été tout étonné de l'empressement de ses paroissiens pour se faire inscrire.

L'association, une fois fondée, se maintient facilement si l'on a soin de former un comité de dames zélatrices chargées de réclamer les cotisations et de recruter de nouveaux associés.

A l'œuvre donc, et que saint François de Sales bénisse tous les efforts et toutes les générosités !

Œuvre des vieux timbres. — On sait bien que le profit tiré des vieux timbres, que nous recueillons, grâce au zèle de nos abonnées, est destiné à l'Institut catholique de Paris. Ce qu'on sait moins, c'est comment s'opère ce profit.

Les vieux timbres sont destinés aux collectionneurs du monde entier. On les emploie aussi, — surtout les plus communs, — à confectionner de fort belles tapisseries. Dans presque tous les pays, cette marchandise est débitée de cent manières aux collectionneurs grands et petits par des milliers de spécialistes. On exporte, on importe, on vend, on achète, on revend, on échange. Dans la seule ville de Paris, les marchands de timbres se comptent par centaines, et ce n'est pas en France que ce commerce est le plus développé.

Les timbres rares et rarissimes se vendent par unité, et souvent fort cher, selon la cote, car le commerce des vieux timbres a sa petite Bourse.

Les timbres français *les plus communs* se vendent, *en ce moment*, de 0 fr. 60 à 0 fr. 75 le kilog.; les timbres étrangers *communs*, 3 fr. le kilog. La très grande majorité de ceux que l'on recueille entre évidemment dans ces deux catégories, surtout dans la première. « Est-ce la peine? » dit-on quelquefois. Nous n'hésitons pas à répondre : Oui !

Avis essentiel : Ne pas découper les timbres de trop près et éviter d'endommager la petite dentelure. Inutile de les compter.

Lettres pastorales. — Paris. — Sur ces paroles de Notre-Seigneur : *Pœnitemini* et *Credite Evangelio.*

Chambéry. — Sur *nos devoirs envers la Patrie.*

Meaux. — *A propos de la fin du siècle.*

Nice. — Sur *les devoirs des parents dans l'éducation de leurs enfants.*

Blois. — Sur *la nécessité de la pénitence et de la prière dans les temps présents.*

Chartres. — Sur *l'espérance.*

Versailles. — Sur *les derniers sacrements.*

Aux prières :

† Mlle Lucie Ballu, ancienne domestique de M. le chanoine Gélot, décédée à Orléans, dans sa 63e année.

† Mlle Félicie Heulin, décédée à l'âge de 64 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

ACTA EPISCOPORUM ECCLESIÆ AURELIANENSIS

ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE (1792-1802)

M. Martin Blain, ancien chanoine de Sainte-Croix et pénitencier. Il eut pour collègues :

MM. Demadières, ancien chanoine de l'Église d'Orléans ; Urien, ancien chanoine de Nantes.

Persécution révolutionnaire : Plusieurs centaines de prêtres incarcérés, plus de 60 déportés, 10 massacrés, 12 guillotinés, 27 morts en prison ou en déportation.

Concordat signé le 15 juillet 1801 ;
— promulgué le 4 avril 1802.

Mgr BERNIER (1802-1806)

1802	4	Juillet	Installé par M. Blain, administrateur apostolique du diocèse, de 1792 à 1802.
			Le nouveau diocèse d'Orléans comprendra jusqu'en 1822 les départements du Loiret et de Loir-et-Cher.
	16	Septembre	Circonscription des paroisses délimitée.
			Choix des curés et des desservants.
		Décembre	Organisation provisoire du Chapitre.
1803	17	Janvier	Mgr Bernier désigné comme cardinal *in petto*.
	8	Mai	Par son initiative, la fête civile et religieuse de Jeanne d'Arc est rétablie.
	15	Juin	Translation des reliques de saint Aignan de l'oratoire privé de la rue Sainte-Anne à l'église de Saint-Aignan.
1803	31	Juillet	Ordonnance sur les oblations et l'administration des Fabriques.
	14	Septembre	Circulaire informant les ecclésiastiques qu'ils peuvent, sans inconvénient, porter la soutane.
1804		Janvier	Premier *Ordo*.
	27	—	Promulgation d'un Jubilé pour la France.
	30	—	Ordonnance révoquant les pouvoirs de 3 prêtres anti-concordataires, à Vendôme.
	30	Octobre	Translation des reliques de saint Charles de la chapelle de l'Hôtel-Dieu à la Cathédrale.
	2	Décembre	Mgr Bernier assiste au sacre de l'Empereur, dont il avait été le négociateur heureux.
			A Montargis et à Paris, Mgr Bernier obtient audience du Saint-Père.
			M. Mérault établit, dans des maisons acquises rue du Cloître-Saint-Etienne, un établissement équivalent à un Petit Séminaire.
1805	24	Avril	Circulaire prescrivant la quête pour le Séminaire.
	25	—	Ordonnance fixant le rang des dignitaires et des chanoines de la Cathédrale.
	24	Novembre	Etablissement du Grand Séminaire dans la maison du Doyen, ou petit Evêché (maintenant maison de Saint-Joseph). Premier Supérieur : M. Mérault.
1806	6	Février	Mandement recommandant les prisonniers de guerre internés dans le diocèse.
	17	—	Circulaire à MM. les curés, desservants et fabriciens pour les engager à contribuer à l'entretien du Séminaire par une souscription annuelle.
			Curés, desservants, Fabriques répondirent généreusement à cet appel.

1806 28 Août — Ordonnance prescrivant l'usage du Catéchisme de l'Empire.

De 1802 à 1806 — Mgr Bernier fit 20 ordinations ; il n'ordonna que 13 prêtres pour Orléans et pour Blois.

Parti à Paris pour consulter un spécialiste, Mgr Bernier tombait malade dans un hôtel, où il mourait le 1er octobre.

Son corps fut inhumé dans le cimetière de Montmartre.

Son cœur, d'après sa dernière volonté, fut déposé dans la « Chapelle noire, » à la Cathédrale d'Orléans.

Mgr ROUSSEAU (1807-1810)

1807 2 Décembre — Fait son entrée à Orléans, et le 6, il est installé par M. Borros de Gamanson, doyen du Chapitre. ancien Vicaire général, comme M. Blain, de Mgr Jarente d'Orgeval.

Il s'occupe activement des affaires diocésaines. — Mgr Rousseau avait été créé « Baron de l'Empire ».

On a de Mgr Rousseau 3 circulaires prescrivant une quête pour le Séminaire, et 1 circulaire recommandant la Vaccine.

Il trouvait, dans son immense diocèse, 150 paroisses dépourvues de desservants : et son Séminaire ne donnait pas encore 1 prêtre par an.

1810 7 Octobre — Mgr Rousseau meurt à Blois en tournée pastorale.

Son corps fut inhumé à Blois.

Son cœur, transféré dans la cathédrale d'Orléans, est déposé à côté de celui de Mgr Bernier.

VACANCE DU SIÈGE (1810-1819)

1° M. Raillon, évêque nommé, soi-disant administrateur capitulaire. — 1810-1814.

2° Les Vicaires généraux capitulaires, en 1814, décident que les actes jurisdictionnels de M. Raillon seront, à l'avenir, revêtus de leur signature.

1814 Janvier — Second passage de Pie VII dans le diocèse.

1816 — Œuvre charitable pour les prisons.

Mgr DE VARICOURT (1819-1822)

1820 4 Janvier — Installé par M. Mérault, doyen du Chapitre, vicaire capitulaire.

1821 16 Mai — Fondation d'une caisse de secours pour les prêtres infirmes. — Souscription.

13 Octobre — Ordonnance conférant à perpétuité le titre de chanoine honoraire à tout curé de Domremy.

1821 26 Novembre — Abrégé du catéchisme diocésain.

Revision et réimpression du Rituel.

1821 — Reprise des travaux pour l'achèvement de la cathédrale.

Confirmation dans toutes les paroisses groupées par région.

Le département du Loir-et-Cher cesse de faire partie du diocèse d'Orléans.

1821 9 Décembre Mgr de Varicourt meurt à Orléans.

Son corps inhumé à Sainte-Croix.

Son cœur déposé au Séminaire.

Mgr DE BEAUREGARD (1823-1839)

1823 22 Mai Installation du nouvel Évêque.

30 Octobre Ordonnance réglant l'office quotidien du Chapitre.

1824 Grande Mission de Carême dans toutes les paroisses de la ville par les Pères de la Compagnie de Jésus.

20 Septembre Première Retraite pastorale.

Fondation de la Maison de la Grande-Providence.

1827 17 Septembre Établissement des Conférences ecclésiastiques.

Juin Circulaire concernant la fête du Sacré-Cœur.

1829 Septembre Reprise de possession de l'ancien Grand Séminaire, confié à MM. de de Saint-Sulpice.

1830 Institution du Bon-Pasteur, rue Sainte-Anne.

1834 3 Avril Ordonnance relative au costume des chanoines titulaires.

1839 Ecole des sourds-muets établie par M. l'abbé Laveau.

Mgr de Beauregard donne sa démission. — Retiré à Poitiers, il meurt en 1841, le 26 novembre. — Inhumé à Sainte-Croix.

Mgr MORLOT (1839-1843)

1839 21 Août Installation par le Doyen du Chapitre.

1840 18 Avril Ordonnance relative au rang des 12 paroisses d'Orléans. — Relative à la constitution d'une officialité diocésaine.

Établissement de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Etablissement de la Société de Saint-François-Régis.

1841 Commission pour rédiger un nouveau Catéchisme.

Société de Saint-Joseph.

1842 10 Février Ordonnance organisant le conseil de Fabrique de la Cathédrale.

1843 Mgr Morlot transféré à Tours.

Mgr FAYET (1843-1849)

1843 2 Mars Installation par le Doyen du Chapitre.

2 Juillet Ordonnance créant 4 archidiaconés et les doyennés.

16 Juillet Ordonnance instituant les examens annuels des jeunes prêtres.

1844 19 Août Union au Chapitre de la cure de la Cathédrale.

1845 Octobre. Œuvre des Ornements d'église.

1846		Transfert du Petit Séminaire à la Chapelle Saint-Mesmin. M. Le Cointe, premier supérieur.
		Sœurs de Bon-Secours de Paris.
		Œuvre de Saint-François-Xavier.
1848		Mgr Fayet représentant du peuple pour la Lozère.
1849	4 Avril	Meurt du choléra à Paris.
	17 Juillet	Son corps inhumé dans la Cathédrale d'Orléans.
		Trois mandements remarquables:
		1845 Sur les attaques dirigées contre l'Église.
		1846 Sur l'état présent de l'Église en France.
		1848 Contre les romans modernes.

(*A suivre*).

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Mort de M. le Président de la République française. — Jeudi 16 février, vers six heures du soir, M. Félix Faure, travaillant dans son cabinet, a été saisi par une crise d'angine de poitrine.

Entre sept et huit heures, M. F. Faure, ne se faisant plus illusion sur la gravité de son mal et ayant toute sa connaissance, invita par deux fois M. Le Gall, son chef de cabinet, à faire venir un prêtre. Bien auparavant, le Président de la République, à plusieurs reprises, avait fait promettre à sa femme et à sa fille que le prêtre serait appelé près de lui, dès qu'il serait en danger de mort. C'est donc, en obéissant aux intentions de M. Félix Faure, autant qu'à leurs propres convictions, que Mme et Mlle Faure firent demander, aussitôt qu'elles virent le malade en péril, M. le Curé de la Madeleine.

Cependant, un autre prêtre, M. l'abbé Renaud, professeur à la maîtrise de Notre-Dame, rencontré par le messager, se présentait à l'Elysée, heureusement, car M. le Curé de la Madeleine fût arrivé trop tard.

Voici comment M. l'abbé Renault raconte sa providentielle intervention :

« J'étais, disait-il, à cinquante mètres de l'Elysée, lorsque j'entendis derrière moi le grelot d'une byciclette. C'était celle d'un garde républicain, qui filait à toute vitesse, sans même avoir pris le temps d'allumer sa lanterne. Cela me surprit, et je m'arrêtai un instant pour le voir passer. Mais à son tour, au moment où il arrivait près de moi, le brigadier me regarda. Aussitôt, arrêtant brusquement sa machine, il sauta à terre au risque d'un accident, et se précipitant vers moi, il m'empoigna le bras. — Venez vite, me dit-il, venez vite, le président se meurt. Et, me tenant fortement, il m'entraîna en courant vers le palais.

« Mais qu'y a-t-il, m'écriai-je, un peu effaré ; qu'est-ce que cela veut dire ? — Vous le saurez tout à l'heure, me répondit-il, allons vite, c'est le principal. Toujours courant, le garde me fit traverser la cour de l'Elysée, monter un escalier, puis, ouvrant une porte, m'introduisit dans la chambre où M. Félix Faure allait mourir.

« Il était alors dix heures moins cinq minutes. Le président avait déjà perdu connaissance ; il ne râlait plus, et c'est seulement au battement du pouls que les médecins reconnaissaient qu'il vivait encore. Autour du matelas, sur lequel il était étendu, se tenaient, à genoux, les médecins et le général Bailloud. Je m'agenouillai aussi, faisant face au mourant, et je prononçai les paroles d'absolution.

« Quelques minutes après, le Président était mort. Des derniers sacrements je n'avais, par conséquent, pu lui administrer que celui de la pénitence, et lorsque M. le curé Herzog arriva à son tour, porteur des saintes huiles, il était déjà trop tard. »

M. le Président n'a donc reçu qu'une absolution *in extremis*. Mais on sait que l'absolution donnée à un malade, qui n'a plus sa connaissance, peut produire son plein effet, quand ce malade, avant de perdre connaissance, était dans des dispositions suffisamment favorables. C'était le cas ; il faut donc espérer et prier.

Le nouveau Président de la République. — Dans le Congrès tenu à Versailles, le samedi 18 février, M. Loubet, Président du Sénat, a été élu Président de la République.

Nos vieux serviteurs. — C'était en février : neige, glace, rien ne manquait pour rendre la température exceptionnellement rigoureuse. Mgr Pie savait quelles difficultés Mère Marguerite-Marie, née de la Rochejaquelin, avait rencontrées pour suivre sa vocation. Il l'avait aidée à franchir le pas difficile du monde au cloître. Et maintenant il la compare à l'Epouse des Cantiques en possession enfin du bonheur cherché.

« — Allez, ma fille, lui disait-il, allez dans le jardin du Seigneur... Il vous y attend, le divin Jardinier, pour y essuyer toutes les larmes de vos yeux. Allez dans le jardin du Seigneur, votre demeure y est désormais fixée... C'est là que vous goûterez toutes les douceurs... » Et les beautés du Jardin enfin possédé passaient sous les yeux de l'auditoire.

Au sortir de l'Office, Mère Marguerite-Marie recevait tous ceux qui s'y trouvaient : parents et serviteurs. Parmi ces derniers, le père Pierre, le plus vieux, le plus brave de tous, était silencieux Il semblait déçu. Mère Marie-Marguerite s'en aperçoit : « Qu'avez-vous, mon brave Pierre ? N'êtes-vous pas satisfait ? » — « Pas plus qu'il ne faut, not' demoiselle !... Votre évêque, il a dit comme ça que vous alliez habiter dans le jardin. Si beau qu'il soit, c'est y un temps à vous y envoyer ?... Pauvre demoiselle ! vous n'y tiendrez jamais !... Je savais bien que vous n'aviez pas raison de nous quitter !... »

Et le brave homme essuyait ses yeux du revers de sa manche.

Les allants et les venants. — M. le Curé de Saint-P..., dans la Loire-Inférieure, visitait presque tous les jours quelques-uns de ses paroissiens, s'arrêtant davantage dans les pauvres demeures et y laissant de bonnes paroles, de modestes

secours. Un jour, il entra, au cours de ces excursions charitables, dans la plus pauvre cabane de son territoire, un enfant de sept à huit ans, s'y trouvait seul, attisant le maigre feu du foyer et surveillant la cuisson du contenu d'une vaste marmite. La mère, veuve, et ses autres enfants travaillaient aux champs; Yaumi, le plus jeune, s'occupait des apprêts du repas de famille.

— Que fais-tu cuire là, mon enfant? dit le bon prêtre prenant place sur le banc de bois faisant le tour de la table. — Des *allants* et des *venants*, Monsieur le Curé.

— Qu'est-ce que tu nommes ainsi? demanda encore le prêtre, ne pouvant s'empêcher de sourire et fort intrigué, veux-tu me montrer ta cuisine? — Volontiers, Monsieur le Curé.

Et Yaumi, ôtant le couvercle de la marmite, laisse voir aux yeux stupéfaits du curé quelques haricots, allant et venant, dans le vase de fonte rempli d'eau jusqu'au bord.

— Mais, mon enfant, dit l'ecclésiastique, il y a si peu de haricots dans la marmite que cela ne donnera pas de goût à ton bouillon? — Cela le rendra, au moins, un peu plus épais, Monsieur le Curé, répliqua le petit gars, en montrant dans un sourire deux rangées de dents blanches. — Tu n'envies rien, mon petit? dit encore le prêtre, pas même d'avoir, dans la soupe, un peu plus d'*allants* et de *venants?* L'enfant regarda le pasteur d'un air profondément surpris. — Mais non, Monsieur le Curé, dit-il, *puisque telle n'est pas la volonté du* Bon Dieu! Vous savez bien qu'il faut toujours vouloir ce qu'il veut!

Le prêtre se sentit rempli d'admiration pour cet enfant de sept ans, si bien élevé par sa pieuse mère. Avant de s'éloigner de cette simple cabane, il laissa sur la table une offrande destinée à rendre le bouillon un peu plus épais et il supplia Dieu, du fond de son âme, de laisser toujours à ses chers paroissiens cette naïve et sublime résignation.

Gabrielle d'Ethampes.

Paroisse de Saint-Aignan. — Tous les dimanches de Carême, aux vêpres, instruction par le clergé de la paroisse.

Tous les mercredis, à 8 h. du soir, M. l'abbé Barbier, premier aumônier du pensionnat Saint-Euverte, donnera aux hommes des conférences spéciales.

Paroisse de Saint-Marceau. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, conférence religieuse par M. l'abbé Louis Iauch.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — Dimanche, à 3 h. 1/4, vêpres, sermon par M. l'abbé Filiol, chanoine honoraire, chancelier de l'Evêché.

Mardi, à 8 h., conférence pour les hommes, par M. l'abbé Filiol.
Mercredi, à 8 h., instruction.
Vendredi, à 8 h., chemin de la croix.

Paroisse de Saint-Donatien. — Les sermons de la sta-

tion de Carême sont prêchés par M. l'abbé Nicolas, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Croix, les dimanches, au prône de la messe paroissiale.

Le mercredi, à 8 h. 1|4, instruction par le clergé paroissial.

Le vendredi, à la même heure, exercice du chemin de la croix.

Paroisse de N.-D.-de-Recouvrance. — Mercredi 1er février, à 4 h., un sermon de charité sera prêché par M. l'abbé Avisse, curé de Villorceau, en faveur de l'œuvre des dames patronnesses.

La quête, qui suivra le salut, sera faite par Mmes Gustave Bigot, Cœur, Gonzague des Francs, Meugnier-Perron.

Paroisse de Saint-Laurent. — Pendant le Carême, le dimanche soir, à 8 h., des conférences aux hommes seront données par M. l'abbé Vivien, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de La Chapelle.

Chaque mercredi, à 8 h. du soir, instruction par le clergé de la paroisse.

Paroisse de Saint-Vincent. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, instruction par M. l'abbé G. de la Bigne, aumônier du pensionnat Saint-Aignan.

Paroisse de Saint-Marc. — Les sermons de Carême sont prêchés par M. le chanoine Agnès, vicaire général, les dimanches, au prône de la messe paroissiale.

M. le chanoine Agnès prêchera aussi la retraite pascale.

Les mercredis, à 7 h. 3|4, instruction par le clergé paroissial.

Les vendredis, à la même heure, chemin de la croix.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 24 février, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction par M. l'Aumonier et salut.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Mardi 28 février et vendredi 3 mars à 6 h., dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, messe et instructions préparatoires à la retraite par M. le Directeur.

Chapelle des Carmélites. — Samedi 25 février, à 4 h. 1|2, réunion de la confrérie de la Sainte-Enfance de Jésus, instruction par le R. P. Vincent, franciscain, et salut.

Œuvre Apostolique — La réunion qui devait avoir lieu le mercredi 22 février, a été remise au mardi 28. A 8 h., messe, instruction et salut.

La messe sera dite pour le repos de l'âme de Mlle Gilbert.

BIBLIOGRAPHIE

Conférences de Notre-Dame de Paris, carême de 1899. — Voici les sujets qui y seront traités :

La Notion de la Providence ; ses bases et ses obstacles dans la nature humaine ; — L'idée rationnelle ; — L'idée juive ; — L'idée chrétienne de la Providence.

Le haut intérêt d'un pareil sujet n'a pas besoin d'être démontré, pas plus que son opportunité.

L'Eucharistie *d'après les prédicateurs contemporains*, avec préface et traits historiques, par M. l'abbé Pluot, directeur de l'Enseignement catholique. 1 vol. in-8°. Prix franco : 4 fr.

P. Téqui, 29, rue de Tournon, Paris.

Dans les trente sermons que contient ce volume, nous entendons les maîtres de la chaire contemporaine. Ils sont disposés de manière à nous présenter sous tous ses aspects le dogme de l'Eucharistie. C'est là une *véritable petite somme eucharistique*. On a quelquefois reproché aux prédicateurs de nos adorations perpétuelles de tomber dans de fâcheuses redites. Le livre de M. Pluot, orateur lui-même à ses heures, n'eût-il d'autre avantage que de remédier à ce défaut, que nous lui saurions encore gré de nous l'offrir. Les traits historiques sont les traits classiques qu'il a pris soin de réunir et qui viennent ajouter au mérite de son livre.

Mgr Le Monnier.

Pour ma paroisse. — Ce titre est heureux, car il dit ce que l'auteur a voulu mettre dans son livre. « Sa paroisse » est l'Eglise, mère de tous les chrétiens, et le livre est une œuvre essentiellement catholique.

Pas de discussions, pas d'apologétique, mais de l'esprit, du cœur, au service d'une foi militante : tel est ce livre intitulé : *Pour ma Paroisse*. Il est composé de charmantes historiettes bien contées, aussi variées dans la forme que dans le sujet, touchant aux mœurs contemporaines, à la chronique du jour, même à la politique, et toujours d'une grâce d'esprit et d'une chaleur de cœur qui en font une œuvre jeune, vivante et profondément sympathique.

Paris, Téqui, 29, rue de Tournon, 1 vol. in-12, franco : 3 fr. et *non* 12 *francs*.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Lecomte, Maurice, libraire, et Mlle Dessaint, Marie.
M. Pouradier, Fernand, employé de commerce à Paris, et Mlle Foullon, Isabelle.

NAISSANCES

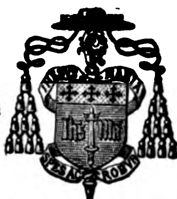
Mechin, Pierre-Marie-Gabriel, place Croix-Morin.
Minnaert, Marcelle-Louise, rue Jeanne-d'Arc.
Deschamps, Jean-Marie-Marcel, rue des Murlins.
Arnould, Rénée-Marie-Pauline, rue Serpente.
Garnier, André-Pierre-Louis-François, rue Bourgogne.
Bourdon, Gustave-Marie-Olivier, rue d'Illiers.

DÉCÈS

Mlle Loiseau, Marie, 15 ans, rue Chasse-Coquin.
M. Bertrand, Auguste, clerc de notaire, 17 ans, rue Porte-Madeleine.
Mme Cathelineau, née Delahaye, 62 ans, rue de la Mouillère.
M. Bernard, Pierre, ouvrier d'Etat d'artillerie, 42 ans, rue de la Bourie-Rouge.
M. Rebu, Edouard, propriétaire, 87 ans, place du Martroi.
M. Huguet, Réné, 84 ans, rue des Murlins.
Mme veuve Fouquet, née Bergeron, 77 ans, faubourg Saint-Vincent.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume — **Numéro 9**

1899 — Samedi 4 mars

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

5 IIIe **Dimanche** de Carême.
6 **Lundi**. De la férie.
7 **Mardi**. S. Thomas d'Aquin, doct.
8 **Mercredi**. S. Jean de Dieu, conf.
9 **Jeudi**. Ste Françoise Romaine, veuve.
10 **Vendredi**. Les cinq Plaies de N.-S.
11 **Samedi**. De la férie.
12 IVe **Dimanche** de Carême.

Vers le gouffre... révolutionnaire

Vous connaissez ce fleuve de l'Amérique, qui roule ses ondes à travers les déserts, les villes, les lacs, les forêts, et puis, tout à coup, se précipitant avec un irrésistible élan et d'une hauteur effroyable, forme la cataracte la plus effroyable du monde, la chute du Niagara.

Malheur à ceux qui se sont embarqués sur ce fleuve et qui ne s'arrêtent pas à temps pour aborder au rivage ou pour remonter le courant ; ils sont engloutis !

Eh bien, Messieurs, malheur à nous ! car nous sommes embarqués sur un fleuve semblable, et il ne faut pas prêter une oreille bien attentive pour entendre de loin les mugissements de la cataracte qui doit nous engloutir tous.

Nous serons engloutis, si nous n'abordons pas au rivage, ou si nous ne remontons pas d'un bras vigoureux le courant du rationalisme et de la démagogie.

Or, nous ne le remonterons qu'avec le secours de l'Eglise.

MONTALEMBERT

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département......	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale).......*	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Champagne, curé de Villemoutiers, est nommé aumônier des Hospices.

M. l'abbé J. Barbe, aumônier des hospices, se retire à la Maison Saint-Stanislas, pour raison de santé.

Conférences ecclésiastiques. — La réunion de MM. les Ecclésiastiques, qui font partie de la conférence d'Orléans, aura lieu, au grand Séminaire, le lundi 6 mars, à 4 h. du soir.

Mgr l'Evêque présidera la séance.

— Le samedi 4 mars, à 8 h., dans la chapelle de l'Evêché, Monseigneur dira la sainte messe et présidera la réunion de l'œuvre des *Catéchistes volontaires*.

— Le vendredi 10 mars, Monseigneur présidera, dans la salle de l'Institut, à 2 h., une séance académique que lui offriront les élèves du Petit-Séminaire de Sainte-Croix.

Œuvre dominicale.— L'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 5 mars, à 1 h. 1/4, dans la salle synodale de l'Evêché. Elle sera présidée par S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans.

La quête, pour les besoins de l'œuvre, sera faite par Mlles Thérèse Dessaux et Annonciade de Rancourt.

Les associés qui, par erreur, n'auraient pas été convoqués, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

Mardi 7 mars, à 7 h., la messe mensuelle sera dite par M. le Directeur, dans la chapelle de la Présentation, rue d'Escures, 11.

Œuvre de la Grande-Providence. — La distribution des prix sera faite aux jeunes filles de la Providence, le jeudi 9 mars, à 2 h. 1/2, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

La quête sera faite par Mlles Madeleine Le Joindre et Suzanne Pinçon.

Cathédrale. — La station du Carême est prêchée par le R. P. Canard, des Prêtres de Saint-Irénée, de Lyon.

Dimanche, à l'issue des vêpres, vers 3 h. 1/2, sermon ;

A la suite, salut et quête pour l'*Œuvre de la Persévérance* par Mmes Paul Huau, Massicard, baronne de Pontalba, Maurice Viossat, Raoul de la Giraudière, Chalmeton de Croy.

Mardi, à 4 h., instruction spéciale pour les dames ;

A la suite, salut et quête en faveur de l'*Œuvre de la Grande-Providence* par Mmes Max. d'Allaines, Brulliard, Blanchard-Poinceau, Boussion, Poignard, de Pommereau, Gustave Sejourné, Watbled.

Jeudi, à 8 h. du soir, conférence spéciale pour les hommes, toutes les places de la nef leur seront réservées.

Lundi et *mercredi*, à 7 h. 3/4, dans la chapelle de N.-D.-du-Saint-Rosaire, instruction par le clergé paroissial et salut.

Vendredi, à 7 h. 3/4 du soir, exercice du chemin de la croix.

Paroisse de Sainte-Croix. — *Œuvre des Dames patronnesses.* — La réunion générale aura lieu dans la chapelle de la Sainte-Enfance, rue d'Escures, 7, le lundi 6 mars, à 8 h. 1/2.

LETTRE DE M[gr] L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

A l'occasion de la mort de M. le Président de la République française

Mes très chers Frères,

Hier, Paris, la France, et on pourrait peut-être, sans exagération, dire l'Europe, puisqu'elle était là dans la personne des représentants de tous les souverains du vieux monde, ont rendu les suprêmes devoirs au Président de la République française, parmi la paix et la gravité publiques, qui conviennent aux grands spectacles, et surtout aux grandes leçons de la mort.

Cet hommage solennel était de droit.

Nous affirmons, en effet, et nous devons affirmer que tout pouvoir vient de Dieu; pouvoir naturel du père dans la famille, pouvoir social du magistrat dans l'Etat, pouvoir religieux du prêtre dans l'Eglise.

Pour ce qui est des Chefs de l'Etat en particulier, que l'autorité leur soit conférée constitutionnellement par l'hérédité, par l'élection des Chambres, par le vote populaire, il n'importe : considérée dans sa source, elle s'épanche de Dieu ; considérée dans son exercice, elle est consacrée par Dieu ; si bien qu'en l'acceptant, nous n'obéissons pas par contrainte mais par conscience.

Cette doctrine est vieille, comme la vérité, dans sa substance. Dans son expression, dans sa formule, elle est vieille comme l'Eglise. Saint Paul l'a rendue avec un fini et une netteté qui ne laissent place ni à l'ombre, ni à la discussion.

De là vient que, sans esprit de servilité, les chrétiens n'ont jamais disputé certains honneurs à ceux qui détiennent le pouvoir.

De là vient que nous avons reçu la tradition d'ordonner des prières pour le salut de leurs âmes, car nous n'ignorons point le poids de leur responsabilité. Dieu n'a pu leur déléguer sa puissance et « les mettre en sa place », comme dit le grave Bossuet, sans être résolu à leur demander des comptes, dans un jugement, de miséricorde eu égard à notre faiblesse, mais pourtant de justice eu égard à notre liberté.

Ces pensées sont hautes et sereines : elles ne divisent pas : c'est pourquoi nous nous plaisons à les rappeler.

Ce qui ne divisera pas non plus, j'espère, c'est l'affirmation que le Président Faure, tel qu'il nous était connu, fut bon et bienfaisant.

Il n'est personne qui n'ait rendu témoignage à son aménité, à sa bienveillance, à son désir d'être agréable.

La situation des humbles le touchait.

Partout et toujours il manifesta une sollicitude réelle pour les malades, les troupiers, les travailleurs. Les visites aux

casernes, aux mines, aux hôpitaux, aux usines l'avaient rendu populaire. Nul n'a dit que ces attitudes fussent un jeu. Elles étaient l'inclination, le mouvement spontané d'une nature généreuse.

En temps de guerre, il fit son devoir, comme il sied à un homme de courage.

Porté à la suprême magistrature de la République, il donna à ses fonctions — que ç'ait été son humeur, que ç'ait été sa volonté réfléchie — un relief, et un certain éclat extérieur qui ne nuisirent pas à l'Alliance, à laquelle son nom restera attaché près de celui du Tsar Nicolas.

Par elle, a-t-on répété souvent, fut consolidée la paix de l'Europe, au moins pour un temps. Je le crois. Et quand je songe à ce qui fût advenu si cette paix avait été rompue ; quand je songe à ce qu'une guerre entre peuples formidablement armés aurait déchaîné de maux ; quand je songe au sang et aux larmes qui auraient coulé, je ne puis retenir un souvenir de gratitude émue pour le citoyen, pour l'homme utile, qui collabora de toutes ses facultés à une grande œuvre de restauration nationale et d'humanité !

Les cœurs bien faits gardent souvent, tout au fond, comme une goutte de foi qui ne demande qu'à grossir et à purifier l'âme, principalement à l'heure suprême.

C'est ce qui advint au Président Faure.

Dans une relation qui affecte la forme d'un procès-verbal, mais où cependant la loyauté du soldat et, me semble-t-il, le dévouement de l'ami, ne laissent pas que de se trahir et de se faire goûter, le Secrétaire général de la Présidence nous a appris que, vers 6 h. 45 ou 6 h. 50 du soir, le Président avait été saisi du mal qui l'emportait trois ou quatre heures plus tard.

Or, M. Le Gall nous avait déjà révélé précédemment que, par deux fois, vers sept heures et demie, en pleine lucidité d'esprit et de liberté de parole, le Président avait demandé un Prêtre.

Dieu a voulu que la bénédiction ainsi sollicitée ne manquât point au moribond.

C'est la consolation des femmes chrétiennes qui gouvernaient le foyer de M. Faure et desquelles il était la profonde tendresse.

En priant pour le Président défunt de la République française, nous n'oublierons pas le Pays.

L'heure est dangereuse pour lui, disent les habiles.

Pour nous qui connaissons sa puissance de relèvement et les vigilances providentielles qui lui ont tant de fois permis de traverser les pires périls, nous ne saurions partager certains découragements. Toutefois nous nous tournerons vers les cieux où règne Celui qui tient en ses mains les destinées des chefs de l'Etat et celles des peuples, le suppliant de donner à notre France, pendant cette nouvelle magistrature qui commença samedi dernier, ces prospérités auxquelles peuvent prétendre les peuples sages épris uniquement de leurs droits et de leurs légitimes libertés.

A CES CAUSES,

Et le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Le dimanche 5 mars, à onze heures et demie, une messe basse suivie d'une absoute solennelle sera célébrée dans notre Eglise cathédrale pour le repos de l'âme de Monsieur Félix FAURE, Président de la République française.

ART. 2. — Immédiatement après la cérémonie funèbre, et pour appeler les bénédictions de Dieu sur la magistrature du nouveau Président et sur le pays, on chantera le *Domine salvam fac rempublicam* et l'oraison *pro pace*.

ART. 3. — Des places seront réservées dans notre cathédrale aux autorités, que nous nous proposons d'inviter à cette solennité.

ART. 4. — MM. les Curés de notre diocèse devront, le même dimanche 5 mars, à l'issue de la grand'messe, faire comme nous une absoute solennelle et chanter le *Domine, salvam fac rempublicam* avec l'oraison aux intentions ci-dessus indiquées. Nous les exhortons à inviter les autorités locales, ainsi que nous le faisons nous-mêmes.

Et sera notre présente lettre lue dans toutes les églises d'Orléans au prône de la messe paroissiale, le dimanche 26 février; dans les autres paroisses du diocèse, le dimanche 5 mars.

Orléans, le 24 février 1899.

† STANISLAS, *Evêque d'Orléans.*

— Les chœurs de la cathédrale exécuteront, pendant la cérémonie funèbre, les morceaux suivants :

O Rédempteur, vous êtes le salut et la vie! grand chœur extrait de « Rédemption », oratorio de Gounod ; *Pie Jesu*, extrait de la messe de *Requiem* (Bochsa); *Sanctus* (Neukomm); *O salutaris*, chœur sans accompagnement (Rameau); *O Christ! vainqueur de la mort!* solo et chœur (Gounod); *De profundis*, *Libera* et *Domine salvam* (plain-chant); sortie : *marche funèbre* par le grand orgue.

CHRONIQUE ROMAINE

— On annonce que Léon XIII tiendra un consistoire après Pâques.

Le 22 janvier, Sa Sainteté a écrit une lettre très importante au cardinal Gibbons, que l'*Osservatore Romano* vient de publier. En voici l'analyse :

Cette lettre confirme les éloges qui furent autrefois décernés aux catholiques américains, mais elles dénoncent ce qu'ils auront à éviter et à corriger pour mettre fin à des controverses qui troublent la concorde.

Le Souverain-Pontife réprouve spécialement dans le livre intitulé : la *Vie du Père Hecker*, cette assertion que pour attirer les dissidents au catholicisme, il faut accorder davantage aux exigences de l'esprit humain, non seulement en ce qui concerne la

discipline, mais encore en passant sous silence telles ou telles questions doctrinales.

Nous désirons de tout Notre cœur, dit le Pape, le retour des dissidents, mais par la voie qu'a tracée le Christ. Relativement à la discipline, Nous ne repoussons pas des tempéraments conformes aux temps et aux lieux, mais c'est à l'Eglise et non aux particuliers de juger ce qui convient.

La lettre condamme l'opinion qui rejette comme superflu le magistère externe dans la direction des âmes, surtout de celles qui tendent vers la perfection, sous prétexte d'inspiration directe de l'Esprit-Saint. Pour discerner celle-ci, un magistère extérieur est précisément nécessaire, surtout aux âmes qui embrassent la voie de la perfection.

Léon XIII cite des exemples, depuis la conversion de saint Paul qui alla chez Ananie. Il démontre que les vertus naturelles ne doivent pas être préférées aux surnaturelles, puisque nous avons une vertu surnaturelle, pour laquelle même les vertus naturelles doivent être accompagnées de la grâce.

Sa Sainteté critique la division en vertus actives et en vertus passives, car les vraiment passives n'existent pas.

C'est faussement que l'on appelle passives les vertus constituant la perfection évangélique.

Il faut blâmer les critiques contre les vœux des ordres religieux. Les individus et les associations qui ne veulent pas s'y astreindre sont libres, mais ne doivent pas se proclamer supérieurs en cela aux religieux.

En ce qui concerne les méthodes à suivre pour racheter les dissidents, il faut adopter la prédication de la vérité, surtout si les dissidents sont retenus hors l'église par ignorance. Au cas où l'on croirait utile de haranguer hors des temples nos frères séparés, il faut le faire non comme des personnes qui discutent mais ainsi que des gens qui conversent amicalement dans le but de parvenir à la vérité.

Les conférenciers devront être choisis par les évêques parmi les hommes qui excellent par leur doctrine et par leur conduite.

La lettre conclut : Nous ne pouvons pas approuver dans leur ensemble les opinions que d'aucuns ont appelées l'*américanisme*. Si ce nom désigne les qualités particulières qui distinguent les américains, leurs usages, leurs systèmes civils, nous n'avons rien à y reprendre. Mais si ce nom est employé pour désigner les opinions susdites, il est certain que les évêques américains sont les premiers à les rejeter.

— La France possède à Rome des immeubles dont l'administration appartient à l'ambassade auprès du Saint-Siège : on les nomme les *Pieux Etablissements français*.

En 1870, les impôts payés au Gouvernement pontifical par cette Administration se montaient à 12,000 francs. En cette année, ils sont arrivés à 51,000 francs.

Voilà pour la ville.

A la campagne, un petit propriétaire payait, en 1870, 1 fr. 50 d'impositions : aujourd'hui, il paye 49 francs.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Station de carême. — La première conférence aux hommes a été donnée, à Sainte-Croix, jeudi soir 23 février. « C'est une tradition remontant à Mgr Dupanloup que les carêmes soient fidèlement et religieusement suivis ». En effet, une masse d'hommes se pressait, dans la grand'nef et les tribunes, autour de la chaire.

Le chant solennel et pénétrant du *Miserere* achevé, Monseigneur montait en chaire : après avoir remercié les fidèles d'avoir répondu à son appel pastoral, Sa Grandeur traitait, en quelques mots, avidement recueillis, de la nécessité et de l'efficacité de la prière. A ce propos, Elle rappelait le cri vainqueur de la Chananéenne au Sauveur, qui était le sujet même de l'Evangile du jour.

M. le prédicateur succède à Monseigneur. Il prend pour sujet de son premier entretien aux hommes : l'*indifférence*. Après avoir réfuté les prétextes mis en avant par ceux qui pratiquent cette indifférence dans leurs devoirs religieux, il en démontre l'inconséquence. Nos plus chers intérêts, en effet, exigent que chacun de nous secoue cette torpeur ; il y va de notre salut.

La *souffrance*, tel est le sujet traité, dimanche, devant un fort imposant auditoire, par le Révérend Père. Elle est inévitable ; en dehors de la foi, point de consolation. Pour s'y soustraire, la *raison* n'aboutit qu'au suicide ; la *fortune* est insuffisante, elle n'est pas accessible à tous, elle est précaire ; l'*amitié* est changeante. Mais la foi explique la douleur : la douleur expie et est une source de mérites pour nous et pour les autres.

Bulletins paroissiaux. — Nous en avons reçu trois :

Meung. — C'est sous la forme d'un *almanach*, que le bulletin Magdunois se présente pour la troisième fois. Elégant de format, bien typographié, composé avec méthode et esprit de suite, l'*almanach paroissial* de Meung-sur-Loire restera, toute l'année, à fleur de bureau, pour être consulté et relu. En voici le sommaire : après le *calendrier diocésain*, les *éphémérides* de la paroisse (1898) ; les *derniers chanoines*, les *prêtres originaires*, les *vicaires* de Meung ; enfin une *causerie pastorale*.

Malesherbes. — C'est le numéro 2 de l'*Echo* qui vient d'être publié. Les paroissiens ont fait au numéro 1 un si sympathique accueil, que le rédacteur, pour le numéro 2, a dû augmenter le tirage du début. Le dit numéro contient les *principales éphémérides de l'année* 1898, et une *chronique mensuelle* ; et annonce que les conférences de carême, inaugurées il y a trois ans, par M. Arsan, curé de Sermaises, seront continuées, cette année, par M. Laurent, vicaire de Pithiviers.

Saint-Paterne. — Ce bulletin, — l'aîné de nos bulletins paroissiaux, — vient de paraître ; il est annuel. Aussi sa publication est-elle un événement dans la paroisse.

Cette année, M. le curé traite de l'*Instruction religieuse*, et très amplement : dans la *famille* ; dans la *paroisse* ; à l'*école* ; dans les

catéchismes ; dans les *œuvres de persévérance* ; à l'*église*, pour tous *les fidèles*, pour *les hommes* ; pour *les hommes en dehors de l'église*, *à domicile* et *par la presse*.

N'est-ce pas là tout un *traité pastoral* sur la question, au point de vue paroissial ?

Œuvre de Sainte-Croix. — *Restauration du clocher.* — Ce fut le 8 mai 1859 que le clocher actuel de notre cathédrale fut inauguré. La bénédiction de la croix avait eu lieu le 22 juillet 1858. Deux jours auparavant, Mgr Dupanloup, désirant s'assurer par lui-même des apprêts faits pour la cérémonie, voulut, accompagné de M. Fournier jeune, architecte-inspecteur des travaux, se rendre au clocher. Comme il passait sur un plat-bord établi provisoirement dans une partie transversale des combles, il se crut le pied assez solide pour marcher sur une pièce de bois jetée en travers au-dessus des voûtes ; il alla bien jusqu'au bout ; mais la pièce de bois qui portait à faux fit bascule ; et, si M. Fournier ne l'avait vivement retiré à lui, Monseigneur serait tombé sur les voûtes de la grande nef. De si haut sa chute pouvait être mortelle : le grand évêque ne s'est jamais douté du danger très réel qu'alors il avait couru.

Œuvre de Bœswilwald, le nouveau clocher succédait au clocher élevé, en 1711 par l'architecte Mansard ; il lui était supérieur par son élévation : 81 mètres, contre 54 ; par sa forme aussi svelte qu'élégante ; il devait aussi le vaincre par sa solidité. Et cependant, sans avoir atteint la cinquantaine, il a besoin de sérieuses réparations à la base. Voilà pourquoi le côté nord est, en ce moment, entouré de légers, mais solides échafaudages.

Pèlerinage d'hommes à Lourdes. — *Renseignements et avis.* — Départ, le lundi 17 avril, à 10 h. 1|4; arrivée à Lourdes le mardi 18, de grand matin. Départ de Lourdes, le vendredi 21, dans l'après-midi ; retour à Orléans, le samedi matin 22 avril.

Prix : 33 fr. en 3e classe, 48 fr. en 2e classe, 79 fr. en 1re classe, huit pèlerins par compartiments. — Réduction de 50 0|0 pour rejoindre le train spécial.

Aucune organisation en vue des malades. Les jeunes gens, au-dessous de 16 ans, ne seront admis qu'accompagnant leurs parents. Aucune femme ne pourra être acceptée.

Le nombre des places étant limité, il y a intérêt à s'inscrire le plus tôt possible. On peut retenir à l'avance des compartiments ou des wagons complets.

Toutes les inscriptions devront être prises, au plus tard, dans les derniers jours de la semaine sainte.

Les inscriptions sont reçues aux bureaux des *Annales religieuses*, 30, rue Jeanne-d'Arc.

Pour les renseignements, écrire au Comité du pèlerinage, ou s'adresser à un des membres du Comité, 14, rue Sainte-Anne.

Comité diocésain : directeur, M. l'abbé Boullet, vicaire général ; président, M. R. de Geffrier ; vice-président, M. H. Des-

forges ; trésorier, M. le comte P. Charpentier ; secrétaires, M. J. d'Estrées et M. R. du Colombier.

Lyon. — *Chez les Frères Maristes de Valbenoîte.* — Son Eminence a remercié, en termes émus, et de la réception toute filiale qui lui était faite et de l'attention délicate qu'on avait de lui rappeler les souvenirs si chers de Jeanne d'Arc et de Mgr Dupanloup. « J'ai consacré à la cause de Jeanne d'Arc, a dit le cardinal, quinze des plus belles années de ma vie. S'il a fallu, en quittant Orléans, laisser à mon successeur le soin de poursuivre l'œuvre entreprise, je n'ai pas songé à m'en désintéresser jamais. Hier encore, je signais une lettre postulatoire ayant pour but de hâter la béatification de la Vénérable. Dans mon dernier voyage à Rome, j'ai longuement entretenu Léon XIII de cette grande et belle cause. Mes chers amis, vous hâterez, n'est-ce pas, par vos ferventes prières, cette heure de la béatification. Vous étudierez aussi les nobles actions de la vénérable Jeanne d'Arc. Oui, lisez attentivement sa vie admirable, vous jeunes gens à l'âme ardente et généreuse, et vous deviendrez plus chrétiens et plus Français. »

Aux prières :

† Mlle Gilbert, décédée à l'âge de 82 ans.

† M. Benjamin Moutier, ancien banquier, ancien élève du petit Séminaire de La Chapelle, décédé à Montargis, à l'âge de 42 ans.

† Mme Berger, décédée à Boiscommun, à l'âge de 73 ans.

† Mme Marie de Borgia Holland, supérieure de la Visitation de Boulogne-sur-Mer, décédée le 10 février, à l'âge de 63 ans.

Pendant l'Invasion, toute jeune encore, elle était supérieure de la Visitation d'Orléans.

Pendant les cinq jours qu'a duré la douloureuse maladie qui a emporté la vénérée Mère, elle est restée une source d'édification pour ses sœurs en religion. Pas une plainte n'est sortie de ses lèvres. Au milieu des douleurs aiguës qui étreignaient son pauvre corps, on l'entendait dire : « O mon Dieu, augmentez la mesure de mes souffrances, pourvu que vous augmentiez la mesure de mon amour. »

Pater, — Ave, — De Profundis.

ACTA EPISCOPORUM ECCLESIÆ AURELIANENSIS

(suite.)

Mgr DUPANLOUP (1849-1878)

1849 11 Décembre — Installation. — Il met en liberté deux prisonniers pour dettes : c'est le dernier exemple de l'antique privilège des Évêques d'Orléans de libérer, le jour de leur intronisation, les prisonniers enfermés au Châtelet.

1850		Septembre	Synode diocésain. — On y promulgue les actes du Concile provincial de Paris, 1849.
		Décembre	Quête pour les prêtres infirmes fixée au jour de Noël.
1851		Février	Fondation du Petit Séminaire de Sainte-Croix. M. Thiévenaz, premier supérieur.
			Mandement pour le Jubilé et le Carême.
		Avril	Lettre concernant les erreurs de Vintras.
		Juillet	Envoi aux curés du Questionnaire de la Société archéologique.
		Septembre	*Statuta synodalia* { *de cultu SS. Sacramenti.* *de Sacramenti confirmationis administratione.*
1852		Février	Règlement des Bibliothèques cantonales.
		Septembre	Statuts de la Caisse de secours. — Projet de maison de retraite.
			Religieuses du Sacré-Cœur (faubourg Bannier).
			Statuta synodalia { *de mulierum cohabitatione.* *de Adoratione perpetua SS. Sacramenti.*
1853			Œuvre de la Propagation des Sœurs de Charité.
			Fondation de la Congrégation des Sœurs de St-Aignan avec la coopération de M. Clesse.
			Mandement sur la Fête et l'Octave solennelles de saint Aignan.
1854			Patronage des Apprentis.
			Installation de la Compagnie de Marie.
			Les Oblats de Marie à Cléry.
		Novembre	Mgr Dupanloup reçu à l'Académie française.
			Œuvre de l'Adoration nocturne à Orléans.
1855	26	Janvier	La Cathédrale de Sainte-Croix est érigée en Basilique mineure.
	8	Mai	Ier Panégyrique de Jeanne d'Arc.
			Instruction pastorale sur l'Immaculée Conception.
			Etablissement des Petites Sœurs des Pauvres.
			Comité consultatif pour les travaux de réparations dans les églises et presbytères.
			Rétablissement des grades théologiques.
1856		Janvier	Ordonnance relative au *Status animarum*.
		Juin	Programme pour les études du clergé et conseils aux jeunes prêtres.
			Pensionnat Nazareth tenu par les Frères.
1856		Novembre	Rétablissement et Statuts de la Confrérie de St-Charles. Etablissement d'une conférence spirituelle mensuelle au Séminaire.
			Lettre relative aux vols sacrilèges.
1857	28	Février	L'église de Saint-Euverte rendue au culte.
		Mars	Instruction sur la Confirmation et la Visite épiscopale.
			Œuvre des campagnes.
1858	13	Juin	Bénédiction de la Grotte de Saint-Mesmin. Allocution de Monseigneur.

		Maison des Sœurs de Bon-Secours, de Troyes.
	2 Août	Statistique des Paroisses. — Questionnaire.
1859	Février	Questions pour le concours : Théologie historique. Morale.
	8 Mai	Inauguration du nouveau clocher de la cathédrale.
	Septembre	Enseignement supérieur au Petit Séminaire de la Chapelle.
1860	Janvier	Communication du Rescrit Pontifical confirmant la confrérie de Saint-Charles. — Indulgences.
		1er lundi de chaque mois : Cas de conscience et Conférence de Saint-Charles.
1861		Conférences aux Mères chrétiennes à Saint-Euverte, de 1860 à 1869.
	Mai	Etablissement du monastère de N.-D. de Charité.
		Instructions relatives aux pharmacies tenues par des Religieuses.
		Transfert du Petit-Séminaire de Sainte-Croix dans l'ancien couvent des Minimes. M. Renaudin, supérieur.
1863		Ecole de Saint-Grégoire, fondée à Pithiviers, sur l'initiative de M. de la Taille, curé-doyen. M. Aubert, premier supérieur.
		Lettre relative aux fonctions décanales.
		Couronnement de Notre-Dame de Cléry.
		Fonde, avec l'abbé Gélot, les *Annales Religieuses*.
		Fonde l'Académie de Sainte-Croix.
1864	Septembre	Lettre relative au nouveau Catéchisme.
	Octobre	Instruction sur l'œuvre des Catéchismes.
		Œuvre de Sainte-Marthe pour les domestiques.
1865	Mars	Règlement des employés de la cathédrale.
	Juillet	Instruction sur la dévotion au T.-St Sacrement.
	Décembre	Ordonnance relative au culte du T.-St Sacrement.
		Lettre sur la Parole pastorale.
		Règlement des Catéchismes de la cathédrale.
		Les Bénédictins de la Pierre-qui-Vire, à Saint-Benoît.
1866	7 Mai	Bénédiction des eaux de la Ville. — Allocution de Monseigneur.
		Entretien sur la Prédication populaire.
1867		*Decreta... circa casus Episcopo reservatos et renovationem licentiæ audiendi confessiones.*
		Œuvre des petits clercs de Cléry.
1868		Nouvelle organisation du denier de Saint-Pierre.
		Révision du programme des études ecclésiastiques.
		Monseigneur reçoit dans sa cathédrale l'Empereur et l'Impératrice. — Allocution.
		Prêtres de la Mission.
1869		Lettre sur la vie commune dans le clergé séculier. — Oratoire diocésain.

	8 Mai	2e panégyrique de Jeanne d'Arc.
		Adresse postulatoire des Evêques, présents à la fête, à Pie IX, pour la cause de Jeanne d'Arc.
		Synode diocésain { *de Baptismi Sacramento, de Sacramento Pœnitentiæ, de variis ad sacrum ministerium spectantibus.*
		Prix décerné à l'étude de l'hébreu.
1869-1870		Au Concile du Vatican. — Devant l'Invasion.
1871		Refuse le siège de Paris ; puis celui de Lyon en 1875.
		Monseigneur élu député du Loiret.
		Comité catholique.
1872	20 Juin	Lettre pastorale portant publication des constitutions dogmatiques du Concile du Vatican.
	Décembre	Lettre sur les Etudes ecclésiastiques.
1873		Lettre sur sociétés ouvrières et œuvres d'hommes.
		Œuvre des petits clercs devient diocésaine.
1874		Cause de Jeanne d'Arc. — Procès informatif de l'Ordinaire.
		Reconnaissance du culte de ste Alpaix, à Triguères.
		Cercle catholique d'ouvriers.
		Ecole de Notre-Dame-de-Bethléem, à Ferrières. M. Eug. Barbe, premier supérieur.
1875		Programme pour les études ecclésiastiques.
		Congrès pour les œuvres catholiques diocésaines.
		Dames auxiliatrices.
	Septembre	Création d'une université libre à Paris.
		Création d'un bureau diocésain.
		Adoption de la liturgie romaine.
	18 Décembre	Monseigneur nommé sénateur inamovible.
1876	Avril	Souscription. — Quête annuelle pour l'Université catholique.
		Cause de Jeanne d'Arc : dossier du procès de l'Ordinaire transmis à Rome.
	23 Août	Mgr Coullié, préconisé évêque de Sidonie et coadjuteur d'Orléans.
1878		Mort de Pie IX. — Election de Léon XIII.
		Protestation contre le centenaire de Voltaire.
		Projet de vitraux de Jeanne d'Arc. — Appel à la France.
	15 Août	Lettre sur le denier de Saint Pierre.
		Œuvre des prisonnières libérées.
		Œuvre de la première communion.
	11 Octobre	Mgr Dupanloup meurt au château de La Combe (Isère).
	23 —	Son corps est provisoirement inhumé, à la Cathédrale, dans la chapelle de Tous-les-Saints.
		Son cœur est déposé dans l'église de Saint-Félix (Haute-Savoie), 18 mars 1879.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Obsèques de M. Félix Faure. — Les funérailles nationales de M. Félix Faure ont eu lieu le jeudi 23 février.

Le service de *Requiem* a été célébré à Notre-Dame. Après l'absoute, donnée par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, le corps a été pompeusement transporté au cimetière du Père-Lachaise et déposé dans un caveau de famille.

M. F. Faure, par sa mère, née Cuissard, appartenait à une amille de cultivateurs de la Beauce orléanaise.

Chez nous, cette famille est représentée par M. Cuissard, bibliothécaire de la ville d'Orléans, et par M. l'abbé Cuissard, curé de Saint-Avit (diocèse de Chartres).

A l'Ecole des Chartes. — Récemment, les élèves sortants de l'Ecole nationale des Chartes ont soutenu dans le nouveau pavillon de la Sorbonne les thèses qui leur ont valu le diplôme d'archivistes paléographes. Les positions de ces thèses ont été réunies en un petit fascicule qui fournira d'utiles renseignements aux érudits sur bien des points de l'histoire, et surtout de l'histoire de France (1). Quelques-unes de ces thèses constituent des travaux très remarquables, comme celles de M. Chalandon qui, sortant du cadre ordinaire des recherches de l'école des Chartes, a fait revivre, dans une étude fort intéressante, le règne de l'empereur byzantin Alexis Comnène; de M. Poupardin qui a su dégager des sources trop confuses des chartes et des chroniques l'histoire du royaume carolingien de Provence, ou l'étude historique, archéologique et monastique de M. Charles de Lasteyrie sur l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Signalons également le procès de la Chalotais, par M. Georges Gazier. L'histoire religieuse a été l'abjet de plusieurs études : M. Sustrac s'est occupé des Célestins de France ; M. Lesort, de la difficile question des chorévêques ; M. Bernard de Lacombe, des *guerres de religion à Orléans*, et M. Oursel, de la Réforme en Normandie ; la thèse de M. Lesourd, relative aux Etats provinciaux du Vivarais, renferme un chapitre intéressant sur les Etats séparatistes que les protestants ont tenus dans cette province. D'autres se sont tournés vers l'histoire du moyen âge : M. Thibaut a étudié, sans parvenir à la rendre sympathique, la personne de la trop fameuse Isabeau de Bavière; M. Lanore a abordé l'étude archéologique des *premières cathédrales de Chartres*; M. Hildenfinger a recherché l'état intérieur et l'administration de la léproserie de Reims ; M. de la Martinière a traité des *guerres anglaises* dans l'Ouest et *dans le Centre* du temps des premières rivalités d'Orléans et de Bourgogne ; MM. Faulquier et Rastoul, ce dernier fils de notre ami et collaborateur, ont choisi des sujets d'histoire parisienne, le Prieuré de Saint-Martin des Champs et le collège des Cholets, qui était situé sur la Montagne Sainte-

(1) *Ecole nationale des Chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1899.* — Chalon-sur-Saône ; Imprimerie de L. Marceau, E. Bertrand, successeur, 1899, in-8.

Geneviève et dont le fondateur fut cardinal et légat en France sous Philippe le Hardi et Philippe le Bel. Enfin, M. Rouget s'est occupé de la juridiction du Prévôt de l'Hôtel.

Un curieux hexamètre

TOT TIBI SUNT DOTES, VIRGO, QUOT SIDERA CŒLO

Ce vers hexamètre a eu pour auteur le R. P. Bernard Bauhuis, belge, de la Compagnie de Jésus. Il a cela de singulier que les huit mots qui le composent peuvent être placés de quarante mille trois cent vingt manières. Des calculateurs patients ont trouvé trois mille trois cent treize combinaisons où le vers ne cesse pas d'être hexamètre. Avis aux élèves qui apprennent à faire des vers latins ! (FELLER, *dict. histor.*)

Paroisse de Saint-Paul. — Le IIIe dimanche de Carême, à 3 h. 1/2, sermon par M. l'abbé IAUCH ; à 8 h., réunion de l'archiconfrérie, instruction par M. l'abbé MILLOT, vicaire de Saint-Marceau.

Mercredi, à 8 h., conférence pour les hommes, par M. l'abbé DELAHAYE, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin.

Vendredi, à 8 h., exercice du chemin de la croix.

Paroisse de Saint-Paterne. — Le Carême est prêché par M. l'abbé PASTORET, chanoine de Fréjus. Chaque dimanche, il donnera la conférence à la messe des hommes, le prône à la grand'messe et le sermon après les vêpres.

Chaque mardi, à 8 h. du soir, conférences spécialement destinées aux hommes.

Chaque jeudi, à 3 h. 1/2, sermon destiné aux mères de famille.

Paroisse de Saint-Aignan. — Tous les dimanches de Carême, aux vêpres, instruction par le clergé de la paroisse.

Tous les mercredis, à 8 h. du soir, M. l'abbé BARBIER, premier aumônier du pensionnat Saint-Euverte, donnera aux hommes des conférences spéciales.

Paroisse de Saint-Marceau. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, conférence religieuse par M. l'abbé Louis IAUCH.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — Dimanche, à 3 h. 1/4, vêpres, sermon par M. l'abbé FILIOL, chanoine honoraire, chancelier de l'Evêché.

Mardi, à 8 h., conférence pour les hommes, par M. l'abbé FILIOL.

Mercredi, à 8 h., instruction.

Vendredi, à 8 h., chemin de la croix.

Paroisse de Saint-Donatien. — Les sermons de la station de Carême sont prêchés par M. l'abbé NICOLAS, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Croix, les dimanches, au prône de la messe paroissiale.

Le mercredi, à 8 h. 1/4, instruction par le clergé paroissial.

Le vendredi, à la même heure, exercice du chemin de la croix

Paroisse de Saint-Laurent. — Pendant le Carême, le dimanche soir, à 8 h., des conférences aux hommes seront données par M. l'abbé VIVIEN, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de La Chapelle.

Chaque mercredi, à 8 h. du soir, instruction par le clergé de la paroisse.

Paroisse de Saint-Vincent. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, instruction par M. l'abbé G. DE LA BIGNE, aumônier du pensionnat Saint-Aignan.

Paroisse de Saint-Marc. — Les sermons de Carême sont prêchés par M. le chanoine AGNÈS, vicaire général, les dimanches, au prône de la messe paroissiale.

Les mercredis, à 7 h. 3/4, instruction par le clergé paroissial.

Les vendredis, à la même heure, chemin de la croix.

Chapelle de la Visitation. — Le 3 mars, premier vendredi du mois, à 8 h., messe de communion réparatrice et exposition du Saint-Sacrement; à 4 h., instruction par M. l'AUMONIER, salut et distribution des billets zélateurs.

Tous les jours du mois de mars, à 5 h. 1/4, exercice du mois de saint Joseph et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chapelle des Sœurs de la Sagesse, 13, rue de l'Ange. — Le mardi 7 mars, réunion des zélatrices et associées de l'œuvre de Saint-Thomas-d'Aquin. A 7 h. 1/2, messe, instruction par M. l'abbé D'ALLAINES, vicaire général, et salut.

Chapelle de la maison-mère des Sœurs de Saint-Aignan, rue Saint-Marc. — Solennité de saint Thomas d'Aquin, patron de l'Adoration perpétuelle. Lundi 6 mars, à 4 h. 1/2, instruction par le R. P. CANARD, des prêtres de Saint-Irénée de Lyon, et salut.

Mardi 7 mars, à 5 h. 3/4 et à 6 h. 1/2, messes basses; à 7 h. 1/2, messe célébrée par le R. P. CANARD et exposition du Saint-Sacrement; le soir, à 4 h. 1/2, salut. — Indulgence plénière.

Œuvre de Sainte-Marthe.— Mardi 7 et vendredi 10 mars, à 6 h., dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, messe et instructions préparatoires à la retraite par M. le DIRECTEUR.

La retraite générale de l'œuvre sera prêchée, du 12 au 19 mars, par M. l'abbé DE LA BIGNE, aumônier du pensionnat des Dames de Saint-Aignan.

Mercredi 8, à 1 h. 1/2, conseil des dames patronnesses.

Chapelle de rue Sainte-Anne, 14. — L'Adoration perpétuelle aura lieu les mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 mars.

Tous les jours : à 6, 7, 8 et 9 h., messes; à 8 h. 1/2, méditation; à 5 h., instruction et salut.

Jeudi et vendredi, première messe à 5 h., à la suite de l'Adoration nocturne.

Mercredi et vendredi, à 8 h. 1/2 du soir, instruction et salut.

Les méditations et instructions seront données par M. l'abbé LOINTIER, curé de Seichebrières.

Jeudi 9, à 8 h., l'association de l'Adoration perpétuelle et de l'œuvre des églises pauvres, tiendra sa réunion mensuelle.

Tous les membres des diverses associations pieuses qui tiennent leurs réunions dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, sont invités à prendre part à ces fêtes et à venir adorer le Saint-Sacrement ces trois jours.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire complète de Jeanne d'Arc, par M. le chanoine Dunand (1).

Naguère, nous annoncions le premier volume de cette œuvre importante ; le second volume vient de paraître. Nous attendrons la publication du troisième volume, qui est sous presse, pour apprécier l'ensemble de cette nouvelle histoire.

Nous avons lu sur épreuves ce second volume, qui va du siège d'Orléans à la prison de Rouen.

Dans cette phase de la courte vie de la Pucelle d'Orléans, l'auteur est très exact et vraiment complet : il connaît tous les documents ; servi par un esprit critique de bon aloi et par un sens historique consommé, il ne discute pas, ni ne disserte ; il raconte en style sobre, clair et châtié.

Il esquisse avec fidélité la physionomie de notre Libératrice, et nous révèle son état d'âme surnaturel, sans lequel Jeanne d'Arc n'est qu'une humaine héroïne. C'est bien le moment !

M. le chanoine Dunand a donc raison d'intituler son œuvre, où le théologien aide l'historien : *Histoire complète de Jeanne d'Arc*. Les catholiques, à Orléans surtout, lui feront bon accueil.

Hoc erat in votis.

T. C.

(1) Paris, Poussielgue. 3 vol. Prix du vol. in-8, 4 fr.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGE

M. Pouret, Victor, marchand de chaussures, et Mlle Cottard, Juliette.

NAISSANCES

Colas, Marie-Hermance, rue du Coq-Saint-Marceau.
Rouilly, Gabriel-Jules-Emile, faubourg Bannier.
Le Bouquin, Jeanne-Marie-Germaine, rue du Réservoir.
Leroy, Suzanne-Hélène, rue de la Lionne.
Rousseau, Geneviève-Marie-Octavie, rue Bourgogne.

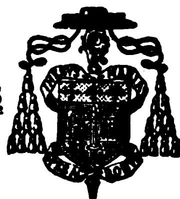
DÉCÈS

M. Duboc, Auguste, propriétaire, 82 ans, boulevard Rocheplatte.
Mme veuve Meilleur, née Manoury, rue Louis-Roguet.
Mlle Brunet, Victorine, 72 ans, faubourg Saint-Vincent.
M. Angenault, Isidore, vigneron, 82 ans, rue des Prateaux.
Mme veuve Hauduroy, née Hauduroy, 74 ans, faubourg Saint-Vincent.
M. Lanzeray, Basile, marchand de chevaux, 26 ans, faubourg Saint-Jean.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume
1899



Numéro 10
Samedi 11 mars

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

12 IVe **Dimanche** de Carême.
13 **Lundi**. S Grégoire, pape docteur.
14 **Mardi**. De la férie.
15 **Mercredi**. De la férie.
16 **Jeudi**. S. Grégoire de Nicopolis, év.
17 **Vendredi**. Le Précieux Sang de N.-S.
18 **Samedi**. S. Gabriel, archange.
19 **Dimanche** de la Passion.

Il n'y a qu'un Sauveur

On ne cesse de réclamer, autour de nous, des hommes et des sauveurs. Le remède n'est pas là. Ce ne sont point les hommes qui font défaut, ce sont les saints ; les saints, ces « puissants en paroles et en œuvres, » fortune la plus assurée d'un peuple.

Ce ne sont pas « des sauveurs » qu'il est urgent d'invoquer; c'est le « Sauveur, » Sauveur véritable, Sauveur « unique, » car il est le seul qui justifie et remplisse tout son nom. *Rogant deum non salvantem*, a dit autrefois le Seigneur par la bouche de son prophète, *et salvans non est præter me* (Is., XLV, 20-21.)

Elle serait curieuse à parcourir la liste des sauveurs désirés, sollicités, attendus ou entrevus par des gens repus et tremblants. Ils ne soupçonnent point, ces jouisseurs, qu'il n'y a pas, à proprement parler, *des sauveurs*, mais *le Sauveur*.

Les sauveurs, en effet, ne sont pas autre chose qu'un secours envoyé par le Sauveur aux peuples déchus qu'il veut relever. Ils sont surtout un don de la miséricorde divine, une récompense accordée à la fidélité de ceux *qui ont résisté à toutes les corruptions et repoussé toutes les apostasies*.

(*Messager du Sacré-Cœur*).

SOMMAIRE — *Annonces. — Allocution de Mgr l'Évêque d'Orléans prononcée dans la cathédrale d'Evreux à l'occasion du sacre de Mgr Amette évêque de Bayeux. — La santé du Pape. — Chronique diocésaine. — Bibliographie.*

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale)*	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 12 mars, à Pithiviers, Aillant, Chanteau, Dammarie-en-Puisaye et Santeau.
Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 mars, à N.-D.-de-Recouvrance et à Cléry.
Dimanche 19 mars, à Tavers et à Dammarie-sur-Loing.

Cathédrale. — La station du Carême est prêchée par le R. P. Canard, des Prêtres de Saint-Irénée, de Lyon.

Dimanche, à l'issue des vêpres, vers 3 h. 1|2, sermon ;
A la suite, salut et quête pour l'*Œuvre de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur d'Angers*, faubourg Bourgogne, par Mmes de Pommereau, René Cordier, Dabout, Desplanches-Moreau, Paul Geffrier, Hermite.
Mardi, à 4 h., instruction spéciale pour les dames ;
A la suite, salut et quête en faveur de l'*Œuvre Apostolique* par Mmes la comtesse d'Annoux, Barreau, la comtesse de Croze-Le Mercier, la baronne de Lesparda, A. Lesourd, la vicomtesse de Marcé, Paul de Meux, la baronne de Pontalba.

Jeudi, à 8 h. du soir, conférence spéciale pour les hommes, toutes les places de la nef leur seront réservées.

Lundi et *mercredi*, à 7 h. 3|4, dans la chapelle de N.-D.-du-Saint-Rosaire, instruction par le clergé paroissial et salut.

Vendredi, à 7 h. 3|4 du soir, exercice du chemin de la croix.

— La réunion mensuelle de la *Confrérie du Saint-Rosaire* aura lieu le mardi 14 mars. A 7 h. 1|2, messe, instruction et salut.

Paroisse de Saint-Paul. — Le IVe dimanche de Carême, à 3 h. 1|2, sermon par M. l'abbé Iauch ; à 8 h., réunion de l'archiconfrérie, instruction par M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau.
Mercredi, à 8 h., conférence pour les hommes, par M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin.
Vendredi, à 8 h., exercice du chemin de la croix.

Paroisse de Saint-Paterne. — Le Carême est prêché par M. l'abbé Pastoret, chanoine de Fréjus. Chaque dimanche, il donnera la conférence à la messe des hommes, le prône à la grand'messe et le sermon après les vêpres.
Chaque mardi, à 8 h. du soir, conférences spécialement destinées aux hommes.
Chaque jeudi, à 3 h. 1|2, sermon destiné aux mères de famille.

Paroisse de Saint-Aignan. — Tous les dimanches de Carême, aux vêpres, instruction par le clergé de la paroisse.
Tous les mercredis, à 8 h. du soir, M. l'abbé Barbier, premier aumônier du pensionnat Saint-Euverte, donnera aux hommes des conférences spéciales.

Paroisse de Saint-Marceau. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, conférence religieuse par M. l'abbé Louis Iauch.

ALLOCUTION DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRONONCÉE DANS LA CATHÉDRALE D'EVREUX

A l'occasion du Sacre de Mgr AMETTE, évêque de Bayeux

Eminentissime Seigneur, (1)
Messeigneurs, (2)
Messieurs,

Dans le toast plein de cœur et de poésie que vous avez porté, Monseigneur d'Evreux, à votre vicaire général d'hier devenu votre collègue d'aujourd'hui, il vous a plu de m'exprimer que je me préparais « à charmer » ce vaste auditoire présentement assemblé sous nos yeux.

Cette parole échappée à votre bienveillance m'a remis en mémoire un dicton du pays. Ailleurs, je ne me permettrais probablement pas de le citer en montant dans une chaire pour la première fois ; mais puisque nous sommes tous Normands, ici, ou de très peu s'en faut, je me risque.

Le voici donc tel que le relate l'historien de Bayeux en tête de son livre :

Il est usage en Normandie,
Que qui bien hébergié est, il die
Mot ou canson pour « charmer » l'hôte.

L'hôte, — vous, Messeigneurs — nous avez « hébergiés » avec une fraternité que nul ne méconnaîtrait sans ingratitude.

Conclusion : il faut dire : « mot ou canson », à peine de trahir « l'usaige ».

Mais sera-ce pour « charmer l'hôte » ?

Affirmer pareille prétention, ce serait prouver que j'ai gardé la candeur universellement admirée de nos pères.

Je ne pense pas que ce fût un crime ; je ne pense pas davantage que ce fût une justification.

Grâces à Dieu, je n'ai pas de ces visées ambitieuses ; et si je dis non « une canson » qui serait absolument hors de propos, mais un « mot », je supplie qu'on ne voie en mon acte, qu'une preuve de ma déférence respectueuse pour votre personne, Monseigneur d'Evreux, et de mon amitié fraternelle pour la vôtre, Monseigneur de Bayeux.

Or, le mot que je veux dire ne doit être qu'une présentation, me semble-t-il. La présentation de l'Eglise de Bayeux à Mgr Amette ; la présentation de Mgr Amette à l'Eglise de Bayeux.

J'ai donc l'honneur, Monseigneur, de vous présenter ma mère très vénérée et très aimée, l'Eglise de Bayeux.

C'est une noble dame dont l'origine remonte aux temps

(1) Son Eminence le cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen.
(2) Messeigneurs l'évêque d'Evreux, l'archevêque d'Avignon, l'évêque d'Arras, l'évêque de Chartres, l'évêque de Bayeux.

héroïques du christianisme. Son père serait Exupère ; son aïeul Clément, son bisaïeul Pierre qui fut l'aîné des vicaires du Christ.

Je n'ignore pas que quelques savants, chagrins sans doute, ont prétendu qu'elle n'était pas née au premier siècle, mais au troisième.

Ce ne serait que bien tard, vers le millénaire, que quelque moine trop zélé lui aurait fabriqué des parchemins qui la vieillissent de deux cent cinquante années environ. Il aurait sévi alors une épidémie de moines de ce genre, de moines faussaires ; faussaires à Rouen, faussaires à Orléans, faussaires à Sens, faussaires à Paris, faussaires à Narbonne, faussaires à Marseille, à Arles, à Toulouse, partout, excepté cependant à Lyon.

Moi je trouve que cela fait beaucoup de faussaires, et malgré mon respect sincère pour la science qui distingue certains patrons d'une pareille théorie, je maintiens nos croyances traditionnelles et je chante d'Exupère, avec notre ancienne liturgie :

Hunc Romæ finibus
Legat in Gallias
Clemens, cum pluribus,
Mortis ut tenebras
Tollat de medio. (1)

Cette noble Eglise, Monseigneur, a été gouvernée par des intendants — *episcopi* — de haut renom.

Parmi eux, il y eut des saints : Exupère que je viens de nommer, Regnobert, Manvieu, Sulpice, Gerbold, Frambold, Loup, Vigor et d'autres.

Il y eut des bâtisseurs, Odon de Conteville, Nicolas Habard ;

Des politiques, les deux d'Harcourt ;

Des patriotes, Zanon de Castiglione ;

Des charitables, Nesmond ;

Des administrateurs, Charles Brault ;

Des écrivains, Didiot ;

Des penseurs, Hugonin ;

Vous pourriez bien, Monseigneur, être tout cela à la fois, je le sais.

Je souhaite tout au moins que la gloire de constructeur qui illustre Odon de Conteville et Nicolas Habard vous soit refusée, car elle ne pourrait vous échoir que si votre cathédrale tombait ; et votre cathédrale tombant, quel grand malheur ce serait !

Elle est si belle ! Ah ! l'Eglise de Bayeux a préparé pour le siège de ses époux mystiques un bien beau lieu ! Quelle harmonie des lignes ! Quelle splendeur de la pierre ! Comme les styles superposés dans la nef s'associent pour constituer une irréprochable unité ! Comme les piliers centraux s'enlèvent

(1) Exupère fut envoyé de Rome dans la Gaule, par Clément, avec plusieurs compagnons d'apostolat, afin d'y combattre les mortelles ténèbres du paganisme.

d'un seul jet jusqu'au ciel... presque ! Comme le chœur est d'une majesté touchante, assez obscur pour sembler divin, assez éclairé pour être humain ! Comme les bas-côtés ont des demi-jours savants ! Comme la chapelle absidale est lumineuse ! Puis, que de clochers, que de pignons, que d'arcades, que de frises, s'élancent et s'épanouissent pour parer l'œuvre extérieure !

Ah ! l'admirable reine !

Mais, Monseigneur, elle n'est pas seule de cette splendeur.

N'est-ce pas une duchesse de Bourgogne qui, visitant les Flandres pour la première fois, s'écriait : il n'y a que des reines dans ce pays-ci !

La cathédrale de Bayeux qu'elle regarde vers l'est du côté de Caen et de Lisieux, ou vers l'ouest du côté de la mer, ou vers Falaise et Vire, ne serait pas mal venue à tenir le même langage.

Elle pourrait apercevoir Saint-Etienne, tombe immense où plus d'un moine se coucha jadis près de Guillaume, le terrible conquérant ; la Trinité, perle des églises de son époque, celle où les maîtres du roman ont le plus et le mieux assoupli leur rude et lourde main ; Saint-Pierre, joyau merveilleux sculpté, ciselé avec amour, avec folie, par le quinzième et le seizième siècles ; Saint-Pierre de Lisieux solennel et grave, où Pierre Cauchon devrait voir passer et repasser — si Dieu ne lui avait pardonné — la vision du plus odieux bûcher dont l'histoire ait décrit les bourreaux et la martyre ; la Délivrande où règne la bonne Vierge noire qui étend son sceptre protecteur de Port-en-Bessin à l'embouchure de la Dive ; Notre-Dame-de-Grâce qui domine le lit de la Seine à son entrée dans l'océan.

Que dis-je et pourquoi ne parler que de lieux célèbres ? Il n'est pas jusqu'au plus humble hameau où vous ne trouviez des édifices, oui des édifices, en adoration devant notre Dieu.

Or, Monseigneur, pour animer ces temples, vous aurez un peuple encore chrétien.

J'aimerais vous affirmer que partout la foi est égale, et vive partout.

Si je tenais ce propos, mes frères du diocèse de Bayeux penseraient que j'exagère. Or, exagérer, à quoi bon ? De quoi cela servirait-il ?

Tout ce que j'ai voulu dire, je l'ai dit exactement, et je le répète : dans ces temples magnifiques vous trouverez un peuple encore chrétien, avide de vous voir, de vous entendre, de recevoir vos bénédictions, tel en un mot que se montre le peuple d'Evreux dans la ravissante cathédrale qui nous abrite.

La terre que ce peuple habite, la terre de votre Eglise, a été féconde en hommes.

On dit que du cœur d'une chrétienne de Bayeux s'épancha la première goutte connue du plus vieil et illustre sang qui soit : le sang capétien. De cet « on dit » je ne me porte pas garant : je n'ai pas de raison non plus de m'en faire le contradicteur.

On sait que la race royale la plus fameuse après la maison

de France est fière de remonter à Guillaume de Normandie et par lui à ce vieux Rou endormi depuis mille ans sous l'arceau surbaissé de votre métropole, Eminence ; le seul souverain, peut-être, enseveli en cette terre française inclémente aux trônes et à la cendre des rois, dont le repos n'ait jamais été troublé, tant il avait inspiré aux peuples l'admiration de sa légendaire grandeur et la vénération de sa formidable justice. Or, dès la troisième ou la quatrième génération, les ducs normands faisaient chez nous leur principal établissement.

Comparés à ces hauts et puissants seigneurs, les Hauteville, vos diocésains encore, ne sont que de petites gens, des hobereaux. Quelle superbe épopée pourtant que leurs exploits dans la Pouille et la Grande Grèce ! Renards et Lions, diplomates retors, chevaliers sans peur, ils étonnent, déconcertent, subjuguent, rois, peuples, papes même. Homère enthousiasmé les aurait chantés !

Les derniers fils par le cœur et l'esprit, sinon par le sang, de ces héros, furent les compagnons de Jacques Cartier : les aventuriers hardis recrutés de Saint-Malo à Dieppe, qui allèrent au Canada fonder une petite France. Aujourd'hui cinq millions ; dans vingt ans dix millions, disait un jour devant moi un ministre canadien, ils semblent avoir emporté avec eux la fécondité de la race !

Ils ont tout gardé du vieux pays, les coutumes domestiques, les noms, les rondes champêtres, l'amour de la France, le parler un peu lourd, les pratiques de foi.

Ces pratiques, Monseigneur, si vivantes dans le rejeton transatlantique de notre famille, vous les ranimerez parmi nous, et nous vous bénirons.

En cette œuvre, vous serez assisté par un clergé nombreux, sage, appliqué à son devoir, ami de ses évêques. Regardez les deux cents prêtres de Bayeux qui se pressent autour de vous. Ils ne sont pas venus rendre un vain hommage à votre dignité ; ils sont venus vous affirmer une fidélité qui ne se démentira jamais.

Du milieu d'eux sont sortis, souvent en ce siècle, des Evêques.

Semblable aux chênes qui n'ombragent pas seulement le champ où ils sont plantés mais répandent leur protection tutélaire sur la prairie voisine, plus d'une fois l'Eglise de Bayeux fit sentir la fraîcheur de son feuillage au loin.

Ainsi envoya-t-elle Mgr Paysant en cette terre Angevine d'où devaient vous revenir Mgr Grolleau et cet ami fidèle qui vous pleure de si vraies et touchantes larmes (1).

Je pourrais nommer encore Mgr Vérolles qui entra vivant dans la légende et nous revint pour quelque temps des régions voisines du Thibet, couronné de l'auréole du thaumaturge ; Mgr Thomines-Desmasures, l'apôtre de la Mandchourie ; Mgr Lecoq, esprit distingué et prudent, Mgr Germain, l'éloquent que chacun sait ici ; Mgr Ducellier, duquel je ne dirai que le nom, tant je me sens incapable, à six années de

(1) M. l'abbé Fillion, grand archidiacre d'Evreux.

distance du plus douloureux événement de ma vie, d'en dire davantage sans m'émouvoir plus qu'il ne conviendrait !

La voilà votre mère, Monseigneur, la voilà ! Auguste par ses années, glorieuse par ses services, féconde en fils illustres. Qui l'aime est payé de retour, qui l'honore lui rend justice, qui la garde ne sera pas oublié. Vous l'aimerez, vous l'honorerez, vous la garderez !

Monseigneur, faut-il maintenant vous présenter à l'Eglise de Bayeux.

Pour être franc, il ne semble pas que ce soit fort nécessaire : on vous connaît à Bayeux.

Cependant puisque je suis ici pour cela...

Je ne puis me rappeler le nom du petit séminaire qui reçut votre enfance. En revanche, je me rappelle fort bien, pour l'avoir lu dans la *Semaine religieuse d'Evreux*, le récit d'une fête présidée par Mgr Meunier où l'on chanta en vers et vous répéta en prose que vous aviez été l'honneur de la maison.

J'ai plus d'autorité personnelle pour affirmer que tel vous fûtes enfant, tel on vous vit jeune homme à Saint-Sulpice.

Je n'en voudrais pour preuve que la présence à cette solennité du très respecté M. Captier, le chef de cette compagnie dont Fénelon disait, dans un mot qui n'a pas vieilli puisqu'il n'a pas cessé d'être vrai, que « rien au monde n'est plus vénérable. »

J'aurais d'ailleurs le droit de vous appeler en témoignage de même, vous nos amis que mon œil découvre ici et là et qui vous nommez vous-mêmes « les intimes de la circulaire. » Ne cherchez pas, mes Frères, ce qui se cache sous ce mot, vous ne trouveriez pas ; et quoique ce soit tout d'édification, je ne vous l'expliquerai pas : faute de loisir. C'est un ressouvenir de Saint-Sulpice.

Saint-Sulpice ! Monseigneur, Saint-Sulpice !

Saint-Sulpice !... La bonne vieille maison où le cœur bat très fort quand on la revoit, où l'on dort peu, à ce que prétend mon grand vicaire, quand on n'y a point séjourné depuis longtemps, tant les souvenirs se lèvent pressés autour de l'âme, l'assiégeant de leur douceur, de leur éloquence !

Saint-Sulpice ! où nous avions une cour de récréation assez semblable à un puits ; où le soleil fréquentait peu nos cellules ; où les corridors étaient sombres, les journées austères, les nuits courtes ; mais où l'amitié nous unissait dans une cordialité très sincère.

Saint-Sulpice ! où de vieux maîtres de la science sacrée se faisant jeunes à notre contact, j'imagine, inclinaient avec une condescendance toute paternelle leur tête blanchie vers nos têtes blondes, et contraignaient leur gravité à entendre les saillies de notre impatiente jeunesse.

Saint-Sulpice ! Ce fut M. Bouet qui recevait votre confession à l'extrémité méridionale de la salle des exercices ; M. Caval qui cachait un cœur si bon sous si rude écorce ; M. Icard savant et saint ; M. Grandvaux dont on ne savait décider s'il avait un cœur de père ou de mère : la question juste que vous

n'osiez poser il y a un instant au sujet de notre vénéré métropolitain. (Pourquoi donc Monseigneur n'osiez-vous la poser? Est-ce que l'Archevêque de Cambrai n'a pas écrit : Pasteurs, soyez pères, ce n'est pas assez : soyes mères!) M. Hogan (1) que l'Amérique nous a pris par un choix qui ne fera pas baisser son renom d'habileté pratique. Je suis certain que sa grande âme est près de nous actuellement. Envoyons-lui, mes chers amis, notre salut filial à travers l'Atlantique!

Saint-Sulpice!... lorsque je vous y connus, nous traversions la plus affreuse tragédie que la France ait vue en ce siècle. La Patrie avait été écrasée sous le pied de l'invasion étrangère. La guerre civile avait comblé la mesure de nos maux et celle de nos humiliations. La demeure des lévites était devenue une caserne de fédérés. Les cadavres avaient été entassés dans notre chapelle où le sang formait une couche épaisse.

Un de nous, cet aimable Paul Seigneret qui vous écrivit sa dernière lettre peut-être, avait cueilli à côté de l'archevêque Darboy la palme du martyre. La violette et le cèdre avaient été fauchés par le même tourbillon.

Ah ! s'il est donné aux âmes bienheureuses de voir du haut du ciel (et pourquoi pas?) les choses d'ici-bas, je me représente, entre autres, un séminariste, Seigneret, deux prêtres — vos deux frères — et une jeune dominicaine — votre sœur — inclinés vers nous et appelant sur votre tête aimée les grâces du Christ qu'ils ont bien servi.

Saint-Sulpice!... Comme nous sentions avec angoisse les deuils de la Patrie!... comme nous nous promettions de travailler à son relèvement! comme nous nous jurions d'être bons pour son peuple égaré, de le ramener, de le soulager dans ses fardeaux, de le christianiser, de le sanctifier! Les beaux rêves que nous faisions alors ! Ah, Messieurs, croyez-moi, nous n'avons été élevés à maudire rien de ce que vous aimez, ni l'honneur, ni l'amitié, ni les sentiments fraternels, ni la liberté, ni la France!

C'est à cette école que votre âme de prêtre s'est formée, Monseigneur. Et je comprends si bien qui vous ayez voulu y retourner pour y disposer votre âme d'évêque!

Depuis vous n'avez jamais quitté Evreux.

Je vous en félicite : j'en ai le droit, pour l'avoir payé des chagrins que causent les déplacements perpétuels. Déplacements perpétuels signifie arrachements perpétuels. Puis, « *qui multum peregrinantur*..., » la fin du texte est sur toutes les lèvres. Oui, vous avez eu cette bonne part de demeurer ici, partageant votre temps entre les œuvres de zèle, la direction des âmes et le travail du vicaire général.

Les œuvres et les âmes vous pleurent : il suffit sur ce sujet.

D'autre part, Mgr l'Evêque d'Evreux atteste, en son nom personnel et au nom de ses prédécesseurs, que vous avez été un vicaire général modèle.

Ce n'est pas un mince éloge.

---

(1) Le jour même de son sacre, Mgr Amette recevait la dépêche suivante partie de Boston dans la matinée : « Vœux, prières. — Hogan. »

Qu'il est difficile, en effet, d'être un bon vicaire général ! Sans parler même du labeur toujours ingrat des affaires, que de tact il faut en cette situation ! que de modestie, que de désintéressement. Que souvent on doit s'abdiquer : on a été à la peine, on n'est pas à l'honneur, si une affaire réussit ; supposé qu'elle échoue, parfois on portera la responsabilité de l'insuccès quand on ne fut pour rien dans la décision qui le préparait. Que de discrétion est nécessaire pour tenir secrète une mesure ; que de prudence pour la divulguer à son heure ! Que de docilité pour être un instrument souple dans les mains du chef ! Que de fermeté respectueuse pour soutenir une opinion qui paraît sage même quand elle est déplaisante !

Au surplus, ce sont les bons évêques qui font les bons vicaires généraux.

Vous avez eu de bons évêques, Monseigneur.

Vous êtes donc admirablement préparé pour l'Episcopat.

Est-ce à dire que le bonheur vous attend sous ce fardeau ?

Votre vicaire général, M. l'abbé Goudier, vous l'a souhaité avec une simplicité émouvante. L'enthousiasme manifeste du clergé bayeusain vous le promet.

Monseigneur, je suis votre aîné ; pas de beaucoup peut-être, un peu cependant : assez en tous cas, pour que je puisse m'en prévaloir et vous parler comme à un frère cadet.

Eh bien, non (Dieu m'est témoin que je ne veux attrister ni vos amis ni votre vénérable mère !), cependant je le répète, non, vous ne serez pas heureux. A partir de ce matin, vous avez dit adieu au bonheur, à la tranquillité.

Vous aurez la paix : parce que la paix est un fruit intérieur, plus attribuable à l'âme qu'aux événements. La paix n'est pas le bonheur, la paix n'est pas la tranquillité.

J'entendais quelqu'un ce matin derrière moi, vous, je pense, Mgr Williez, qui observait que l'élu avait mis dans son blason semi-dominicain, la rose d'or des mystères joyeux, la rose d'argent des mystères douloureux, la rose pourpre des mystères glorieux. La rose d'or des mystères joyeux va s'effeuiller ; la rose pourpre des mystères glorieux fleurira plus tard ; la rose des mystères douloureux donnera en attendant son austère et purifiant parfum.

Et comment en serait-il autrement ? Quelle âme vraiment épiscopale, et la vôtre l'est, Monseigneur, pourrait être heureuse, quand les fidèles sont exposés à tant de périls, quand leurs pasteurs ont tant à souffrir, quand l'épiscopat a tant à combattre, quand le suprême Pontife a tant à endurer.

Est-ce que, d'ailleurs, le cérémonial de ce matin n'indique pas clairement la destinée qui vous attend ? Que signifie cette longue prostration durant laquelle on a appelé sur vous la protection de tous les saints ? Signifie-t elle anéantissement ? Signifie-t-elle vie exultante ? Qu'est-ce encore que le bâton qu'on vous a remis entre les mains ? Symbolise-t-il le sceptre d'un gouvernement ? Symbolise-t-il l'appui nécessaire à nos lassitudes ? L'un et l'autre, pensez-vous. Sans contredit : cependant, le second surtout. Pourquoi enfin, alors qu'il vous

bénissait de la plus haute et de la plus complète de ses bénédictions, avant de prononcer sur vous les paroles sacramentelles « Recevez le saint Esprit », pourquoi, dis-je, la voix de notre vénérable métropolitain s'est-elle si profondément altérée dans un sanglot difficilement contenu ? Ah ! rien n'est beau comme ces larmes d'un vieil évêque sur un jeune évêque ! Rien n'est intelligible non plus comme elles. Il n'est personne qui ne devine de quelle source elles s'épanchent. Elles procèdent de la compassion que donnent des années d'expérience : Abraham tremble au moment d'immoler Isaac.

Tenez, Monseigneur, permettez-moi un souvenir que je ne puis taire. Au sacre de Mgr Ducellier (il se faisait dans votre cathédrale de Bayeux), on remarqua beaucoup deux vieillards qui se quittèrent peu, l'un supérieur du grand Séminaire de Bayonne, venu des bords de l'Adour, l'autre doyen d'Accous, venu du fond de sa vallée d'Aspe, tous deux droits et fermes comme des pins de montagne, tous deux édifiants comme des saints.

La cérémonie de l'onction venait de se terminer. Les bandelettes de lin avaient été nouées autour du front du consacré. Soudain le supérieur se tourne vers son confrère : « Vous pleurez, lui dit-il. — Oui, je pleure sur ce jeune évêque. Ne voyez-vous pas qu'on le dirait blessé au front ? Puis, plus gravement encore : Je demande à Dieu de mourir avant de mettre une épine dans le front de mon évêque ! »

Cher monsieur Larose ! il mourut avant cela, en effet.

Messieurs du diocèse de Bayeux, vous non plus, ne mettrez pas d'épines dans le front de votre évêque. Il lui en viendra assez et trop d'ailleurs.

Mais, Monseigneur, ces souffrances que je vous prédis vous seront précieuses, car vous les endurerez pour Lui et pour la France.

Lui ! c'est ce Christ Jésus dont vous avez placé le cœur sur votre écu comme un modèle et un soutien.

Lui ! c'est ce Christ Jésus, annoncé par toutes les voix de la prophétie avant que de paraître.

Lui ! c'est ce Christ Jésus, chanté par les anges et les bergers de l'étable.

Lui ! c'est ce Christ Jésus, dont les discours étaient si doux qu'ils passionnaient les foules et dont l'Evangile est si saint qu'il ravit les siècles. N'est-ce pas le père de l'un de vous, Messieurs les députés, qui se consolait par la lecture d'une page de l'Evangile, chaque jour, des dégoûts qu'apporte le tracas de la chose publique ?

Lui ! c'est ce Christ Jésus dont la croix domine le monde, dont le nom domine l'histoire, dont la figure domine l'humanité.

Lui ! c'est ce Christ Jésus pour qui il serait doux de donner son sang comme on donne une goutte d'eau.

Il est bon de pâtir avec lui et pour lui.

Enfin, Monseigneur, vous penserez encore que vos fatigues serviront à notre pays.

Ah ! Monseigneur, qu'il est donc facile de l'aimer ce pays !

Oui, quand un pays a été délimité par la Providence dans le plus beau lieu de l'univers ; quand il a l'histoire la plus longue et la plus héroïque qui se puisse rêver ; quand il a été le propagateur des plus hautes idées pour lesquelles puisse battre cœur d'homme ; quand à la suite de son drapeau vainqueur il a vingt fois brisé la coalition de l'Europe terrifiée ; quand il a été désintéressé jusqu'à la folie la plus sublime ; quand il a fait preuve d'une telle vitalité qu'aucun revers, semble-t-il, ne puisse entraver définitivement sa carrière ; quand les gloires de la paix ont, Dieu merci, encore dépassé pour lui celles de la guerre ; quand il a été dans les lettres, les arts, les sciences, un initiateur, d'un mot, quand un pays est la France, il est facile de l'aimer.

Or il est malade, ce pays, de la maladie antireligieuse, la plus cruelle. Il perdit le catholicisme, forme première de sa religion, il y a quatre cents ans déjà. Il perdit son christianisme, forme seconde de sa religion, il y a un siècle et demi. Présentement, il est descendu à l'athéisme affirmé et pratiqué.

Et cela est un mal social affreux.

On discutait, un jour, d'athéisme devant Bonaparte. Quelques-uns tenaient que la négation de Dieu n'avait rien de si extraordinaire et de si redoutable. Soudain celui-ci se leva et, se mettant à marcher à grands pas, suivant sa coutume, il dit ce qu'il pensait, tout ce qu'il pensait, de l'abominable athéisme ; et tandis que ses auditeurs l'écoutaient silencieux, stupéfaits, car il était éloquent, comme il était général, comme il était diplomate, comme il était jurisconsulte, comme il était tout. « Un peuple d'athées? conclut-il ; j'ai vu çà. Ça ne se gouverne pas, vous dis-je ; ça se mitraille. »

Cette parole est impie. Elle fait trembler. Elle pourrait faire réfléchir aussi ; elle devrait faire réfléchir aussi.

Monseigneur, vous travaillerez à rendre Dieu à ce pays.

Oui, oui, lorsque vous formerez des lévites et les ordonnerez ; lorsque vous instruirez vos prêtres et les défendrez ; lorsque vous prêcherez vos peuples et les édifierez ; lorsque vous ouvrirez des écoles chrétiennes et les entretiendrez ; lorsque vous soutiendrez les lois de l'Eglise et les vengerez, vous serez l'apôtre, le soldat de Dieu, et vous accomplirez un grand service public ; et ce sera très bien, et ce sera très beau. Qui fait cela, le comprenant bien, sentira le poids du fardeau : mais il marchera tout de même. Il sera las : il ne sera jamais lâche !

Monseigneur, un suprême vœu.

Le vénérable archevêque de Rouen a terminé tantôt son allocution exquise, achevée, de grâce et (qu'il daigne me pardonner ce mot) de bonhommie spirituelle, en déclarant qu'il avait à vous faire entendre une pensée « maussade ». Ce fut son mot.

Toutefois la pensée « maussade, » il ne l'a pas exprimée ; nous l'avons tous remarqué.

Il s'est contenté de la laisser entrevoir en vous lisant l'ins-

cription gravée sur l'écrin qui contient la bague de Mgr de Prilly, dont il vous faisait cadeau : « Anneau de Mgr de Prilly, mort en odeur de sainteté. »

Moi, Monseigneur, je [dirai nettement le mot que Son Eminence a tu :

Vous mourrez, voilà le mot; et j'ajoute : Puissiez-vous mourir en odeur de sainteté ! et encore, puissiez-vous mourir dans bien longtemps seulement !

Votre prédécesseur, cet homme de bien, de souffrance courageusement endurée, de vertu simple, de modération droite, de parfaite bonté, ce père que nous avons tendrement aimé et qui vous aima vous-même au point d'avoir désiré vous léguer sa houlette, Mgr Hugonin, a vécu trente ans sur le siège d'Exupère. Puissiez-vous l'imiter!

Que si ce n'était pas assez pour vos ambitions — et nul ne s'en plaindrait – je vous rappellerais ce saint Nesmond, notre Charles Borrommée à nous, qui gouverna cinquante-trois années. Plus bel exemple encore, Monseigneur.

Donc, *ad multos et fructuosos annos*! Longues, longues et fructueuses années.

Et maintenant avec votre Père dans l'Episcopat, bénissez cette foule; pour nous, tandis que vos deux mains et vos deux cœurs appelleront sur nos âmes la grâce de Dieu et celle du Maître immortel des Pontifes, Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous remercierons le ciel qui fit ce jour si beau et si radieux de saintes promesses!

LA SANTÉ DE LÉON XIII

C'est au moment où, dans l'Église, prêtres et fidèles se disposaient à prier pour le Pape, à l'occasion du XXI[e] annniversaire de son couronnement, que nous arrivaient de Rome les nouvelles les plus inquiétantes sur sa santé:

Mercredi 1[er] mars, à 10 heures 45 minutes, Notre Saint-Père le Pape a subi une opération chirurgicale, dont, vu le grand âge de l'auguste et bien-aimé patient, on avait pu, un instant, redouter les suites, mais qui, grâce à Dieu, n'a eu d'autre résultat que de faire admirer et sa foi profonde et sa force d'âme et la résistance, vraiment merveilleuse, de son tempérament de nonagénaire. Il s'agissait de l'ablation d'un kyste, de nature hématique, situé dans la région lombaire gauche, qui remontait à plus de vingt-cinq ans et qui, s'étant subitement enflammé, causait à l'illustre pontife une très vive douleur.

Les deux opérateurs ont été le médecin ordinaire du Pape, le docteur Laponi et son collègue, le docteur Mazzoni. Avant de se remettre entre leurs mains, Léon XIII a eu le courage de s'agenouiller pour faire une courte prière et, de lui-même, est allé se placer sur un petit lit, tandis que, dans sa chapelle privée, Mgr Angeli, secrétaire particulier de Sa Sainteté, disait la Messe. L'extraction du kyste, qui était au moins de la grosseur d'une orange, a été d'autant plus douloureuse que la fai-

blesse de l'illustre vieillard n'avait pas permis de le chloroformiser et qu'on avait dû se contenter d'anesthésier la partie malade ; elle a duré près de 20 minutes. Ces 20 minutes, malgré l'habileté des chirurgiens, ont été une vraie torture; c'est à peine, cependant, si le Saint Père trahit sa souffrance par quelques gémissements. Le premier étourdissement causé par la perte de sang passé, il montra un esprit serein et voulut voir la masse kystale que venait d'extirper le bistouri de l'opérateur : « Vous avez un joli courage, dit-il gaiement au chirurgien Mazzoni, d'opérer un homme de mon âge. »

L'annonce de cette opération, répandue par les mille voix du télégraphe et de la presse, causa bien vite, on le devine, une grande angoisse à tous les cœurs catholiques; on estime à plus de dix mille le nombre des télégrammes demandant des nouvelles du Pape qui, en ces jours, sont arrivés au Vatican.

Le Saint Père est en pleine convalescence : les médecins, sûrs de son rétablissement, ont renoncé à publier de bulletin.

Leonem Deus diù Ecclesiæ suæ sospitem servet !

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Cathédrale. — *Service funèbre pour M. Félix Faure.* — Dimanche 5 mars, à 11 h. et demie, a été célébré le service funèbre pour M. Félix Faure, dont Mgr l'évêque d'Orléans avait pris l'initiative et auquel il avait invité les autorités et les corps constitués.

Le chœur et le sanctuaire de la basilique étaient entièrement tendus de draperies de deuil sur lesquelles se détachaient des faisceaux de drapeaux tricolores et des écussons portant l'initiale F du défunt président. Au-dessus du maître-autel apparaissait une grande croix blanche brochant sur les tentures noires. Un immense catafalque, surmonté d'un baldaquin dont les pendentifs étaient drapés aux quatre piliers d'angle, avait été élevé sous le transept. Il était recouvert d'un drap funèbre et de drapeaux tricolores et entouré d'une multitude de cierges.

Dans le sanctuaire se tenaient Mgr l'Évêque, MM. les membres du chapitre, le clergé de la cathédrale et les élèves du grand séminaire.

Au bas des marches de l'autel se trouvaient : à gauche, M. le général de Longuemar, commandant du 5e corps ; M. le général de division Callet, M. le président du tribunal civil, et M. le maire d'Orléans ; à droite, M. le premier président; M. le préfet du Loiret ; M. Courtin-Rossignol, président du tribunal de commerce, et M. Rogier, président de la Chambre de commerce.

Derrière les autorités ayant rang individuel, on remarquait : à gauche, M. le général Herment, commandant la brigade d'artillerie : M. l'intendant Massiot ; de nombreux officiers, les membres du Tribunal de commerce, les juges de paix. A droite, la cour d'appel, en robes rouges ; le secrétaire général

et les conseillers de préfecture ; le tribunal civil d'Orléans : MM. Morand et Lepage, adjoints ; et des conseillers municipaux.

Pendant la messe, dite par M. l'abbé d'Allaines, vicaire général, les chœurs de la cathédrale ont exécuté des chants religieux.

Après le chant du *De profundis* et du *Libera*, Monseigneur a donné l'absoute solennelle.

Des cérémonies semblables ont été célébrées, à Pithiviers, à Montargis, à Gien, à Jargeau, à La Ferté-Saint-Aubin et dans la plupart des paroisses du diocèse.

Station de Carême. — Prédicateur et auditeurs se connaissent. — Parole goûtée et assistance sans cesse augmentant : voilà bien le résultat de la seconde semaine du Carême.

Le mardi 28 février, dans la conférence aux dames, M. le prédicateur a traité du *Culte de la Passion de Notre Seigneur* par la dévotion au crucifix, qu'il est d'un bon chrétien de porter sur soi, et d'afficher chez soi, en lui donnant partout la place d'honneur.

Le jeudi 2 mars, Monseigneur, du haut de la chaire, commente l'évangile du mauvais riche, en recommandant la charité : la charité ne consiste pas dans le don de l'argent, mais dans le don de soi-même par la coopération personnelle aux bonnes œuvres.

Ensuite, M. le Prédicateur aborde sa conférence sur le *doute*. Il en expose les *causes* : l'ignorance, les passions, les mécomptes de la vie ; les *conséquences* : le doute mène à l'inconduite ou y retient — il sème le trouble dans la famille et partant dans la société. — En terminant, l'auteur donne les remèdes : l'instruction religieuse, l'humilité et surtout la prière.

Le dimanche 5 mars, M. le Prédicateur a pris pour sujet : *Le bonheur*. Trois conditions doivent concourir au bonheur : pour l'individu, il doit répondre à toutes ses aspirations ; pour la masse, il doit être accessible à tous sans exception ; pour tous, il doit être éternel.

Or, les doctrines qui placent le bonheur dans les biens d'ici-bas ne répondent en rien à ces conditions. Le christianisme seul les remplit en nous montrant le bonheur dans la vertu et les biens de l'au-delà.

Les sermons solides et convaincants du R. P. Canard, sont bien faits pour retenir les uns sur la pente du rationalisme inconscient, mais trop réel, ou du doute où glissent à vue d'œil un si grand nombre de nos contemporains, et pour ramener dans les bras de l'Eglise ceux que les préjugés, l'ignorance, les passions ou les fausses doctrines en auraient éloignés,

Marcilly-en-Villette. — Une mission sera prêchée, du IVe dimanche de Carême à Pâques, par deux Missionnaires de Notre-Dame de la Salette.

Pierrefite-ès-Bois. — Une mission sera donnée, en cette paroisse, du IVe dimanche de Carême à Pâques.

Châtenoy. — Une mission sera également donnée en cette paroisse, par le R. P. Bédoneau, de la Compagnie de Marie, du IVe dimanche de Carême à Pâques.

Nous les recommandons aux prières de nos lecteurs.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — Dimanche, à 3 h. 1/4, vêpres, sermon par M. l'abbé Filiol, chanoine honoraire, chancelier de l'Evêché.

Mardi, à 8 h., conférence pour les hommes, par M. l'abbé Filiol.

Mercredi, à 8 h., instruction.

Vendredi, à 8 h., chemin de la croix.

Paroisse de Saint-Donatien. — Les sermons de la station de Carême sont prêchés par M. l'abbé Nicolas, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Croix, les dimanches, au prône de la messe paroissiale.

Le mercredi, à 8 h. 1/4, instruction par le clergé paroissial.

Le vendredi, à la même heure, exercice du chemin de la croix.

Paroisse de N.-D.-de-Recouvrance. — *Mois de saint Joseph.* — Tous les jours du mois, excepté le dimanche, à 6 h. 1/2 et à 8 h., messes basses ; à 8 h. 1/2, méditation, recommandation, et bénédiction du Saint-Sacrement ; à 9 h., messe.

Paroisse de Saint-Laurent. — Pendant le Carême, le dimanche soir, à 8 h., des conférences aux hommes seront données par M. l'abbé Vivien, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de La Chapelle.

Chaque mercredi, à 8 h. du soir, instruction par le clergé de la paroisse.

Paroisse de Saint-Vincent. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, instruction par M. l'abbé G. de la Bigne, aumônier du pensionnat Saint-Aignan.

Paroisse de Saint-Marc. — Les sermons de Carême sont prêchés par M. le chanoine Agnès, vicaire général, les dimanches, au prône de la messe paroissiale.

Les mercredis, à 7 h. 3/4, instruction par le clergé paroissial.

Les vendredis, à la même heure, chemin de la croix.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 10 mars, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction par M. l'Aumonier et salut.

Tous les jours du mois de mars, à 5 h. 1/4, exercice du mois de saint Joseph et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Vendredi 10 mars, dernier jour de l'Adoration perpétuelle : messes à 6, 7, 8 et 9 h. ; à 8 h. 1/2 méditation ; à 5 h., instruction et salut.

La méditation et l'instruction seront données par M. l'abbé Lointier, curé de Seichebrières.

Dimanche 12 mars, le cercle célébrera sa fête patronale. A 7 h., messe de communion et allocution par M. l'abbé Filiol,

chancelier de l'évêché ; à 10 h. précises, grand'messe et allocution ; à 5 h., salut solennel.

Archiconfrérie de N.-D.-du-Perpétuel-Secours. — La réunion mensuelle aura lieu, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14, le samedi 11 mars. A 8 h., messe, instruction et salut.

Chemin de Croix perpétuel. — Un exercice du chemin de croix spécial pour les hommes aura lieu dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14, le lundi 13 mars, quatrième semaine de carême, à 8 h. 1/4 du soir. Tous les associés sont invités à y assister.

Pour se faire inscrire dans l'association, s'adresser à la sacristie après la réunion.

Œuvre de Sainte-Marthe. — La retraite sera prêchée, dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, par M. l'abbé DE LA BIGNE, aumônier du pensionnat des Dames de Saint-Aignan.

Le 12 mars, IVe dimanche de Carême, à 8 h. du soir, ouverture de la retraite, instruction et salut.

Du lundi 13 au vendredi 17 mars : à 5 h. 1/2, messe et méditation ; à 8 h. du soir, instruction et salut.

Samedi 18 mars, à 5 h. 1/2, messe de communion générale pour l'accomplissement du Devoir pascal.

Dimanche 19 mars, à 8 h. du soir, clôture solennelle de la retraite, allocution par M. le PRÉDICATEUR, procession et salut.

Le comité des Dames patronnesses invite à cette retraite toutes les personnes en services de la ville d'Orléans.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Fauvin, Emile, directeur d'usine, et Mlle Goy, Jeanne.
M. Camus, Arthur, adjudant au 30e d'artillerie, et Mlle Moreau, Augustine.

NAISSANCES

Vachat, Madeleine-Franceline-Valentine, rue Jacquart.
Gatine, Louis-Antoine-Marie-Félix, faubourg Saint-Vincent.
Soisson, Edmond-Eugène-Joseph, rue des Ormes-Saint-Victor.
Petit, Suzanne-Léonce-Alphonsine, rue de la Bretonnerie.
Corbel, André-Joseph, boulevard Rocheplatte.
Baranger, Madeleine-Marie-Bathilde, rue du Bourdon-Blanc.
Lagrue, André-Robert, rue des Carmes.
Blain, Maurice-Henri-Marie, faubourg Bannier.
Leprince, Roger-Eugène, rue Bourgogne.
Guillon, Hélène-Monique-Anastasie, rue des Carmes.

DÉCÈS

Mme veuve Saussier, née Lacour, Florentine, 72 ans, rue de la Poterne.
M. Rabani, Jules, fabricant de billards, 53 ans, rue Bannier.
Mlle Petiot, Rosalie, 59 ans, faubourg Saint-Vincent.
M. Robichon, Théodore, 67 ans, rue aux Ligneaux.
Mme veuve Langé, née Dupré, propriétaire, 66 ans, rue des Charretiers.
M. Sichet, propriétaire, 61 ans, rue Sainte-Anne.
M. Guillot, constructeur-métallurgiste, 60 ans, rue de la Gare.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET



XXXIXe Volume **Numéro 11**

1899 Samedi 18 mars

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

19 **Dimanche** de la Passion.
20 **Lundi**. S JOSEPH, patron de l'Eglise universelle.
21 **Mardi**. S. Benoît, abbé.
22 **Mercredi**. S. Cyrille de Jérusalem.
23 **Jeudi**. De la férie.
24 **Vendredi**. N.-D. des Sept-Douleurs.
25 **Samedi**. L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.
26 **Dimanche** des Rameaux.

Comment finit un peuple

Bossuet, peignant la décadence de l'empire romain, dit ces mots : « Rome rit et meurt ». Certes, cela est grand et digne de Bossuet. Pourtant, je ne sais s'il n'eût pas mieux dit encore : Rome mange et meurt. Car le rire n'est que l'accident des choses humaines, et n'exprime pas suffisamment, peut-être, le matérialisme abject où se précipite l'homme séparé de Dieu. *Comedit* : c'est le mot par lequel l'Ecriture achève le récit de la première révolution morale de l'humanité, mot fastique dans sa bassesse et qui se retrouve au fond de tout ce qui finit. Balthazar mangeait quand tomba sous l'épée de Cyrus l'empire des Chaldéens. Ainsi finit Babylone dans un festin, ainsi Rome passa dans un autre festin, ainsi meurent tous les empires, la coupe à la main et le blasphème à la bouche. Ainsi, Français, périra le vôtre, si vous n'écoutez pas ces vérités qui vous parlent encore : si les murs de l'Evangile, à moitié rompus par vous, ne se relèvent pour vous donner un abri...

..... La même heure vous trouvera à la même table, le même coup de foudre dans le même vin. Des générations nouvelles se moquant de vos doutes et de vos négations viendront et diront : Nous venons au nom de Dieu qui a fait le Ciel et la terre. Races détruites, restes impurs d'un matérialisme abject, ô pourris! écoutez, entendez la voix de ceux qui vous apportent vérité, justice, croyance, certitude avec le nom antique de Dieu ; levez-vous, vivez encore, s'il est possible, partagez la victoire avec nous, s'il vous reste assez de force pour bénir dans vos vainqueurs la main de Dieu qui vous a châtiés, et qui met dans le châtiment, la résurrection.

LACORDAIRE.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Demouy, curé de Gidy, est attaché comme prêtre habitué à la paroisse de Saint-Donatien.

M. l'abbé Jeulin, curé d'Aulnay-la Rivière, est nommé curé de *Gidy*.

M. l'abbé Mathieu, curé de Ruan, est nommé curé d'*Oussoy*.

M. l'abbé Tessier, curé de Chapelon, est nommé curé de *Villemoutiers*.

M. l'abbé Bedu, vicaire de Montargis, est nommé curé d'*Aulnay-la-Rivière*.

M. l'abbé Fugeray, vicaire de Beaune, est nommé vicaire de Montargis.

M. l'abbé Gouillon, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Baune.

Petites Sœurs-des-Pauvres. — La fête de saint Joseph est remise au mardi 21 mars.

Elle sera présidée par Mgr l'Evêque.

Comité des Ecoles libres d'Orléans, — L'assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 23 mars, à 2 h. 1/2 précises, à l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur. Il sera rendu compte aux souscripteurs de la situation des Ecoles primaires et des Salles d'asiles libres pendant l'année 1898.

Sa Grandeur prononcera une allocution.

Association des Mères chrétiennes. — La réunion aura lieu, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14, le vendredi 24 mars. A 8 h., messe, instruction par Mgr l'Evêque et salut.

Cathédrale. — La station du Carême est prêchée par le R. P. Canard, des Prêtres de Saint-Irénée, de Lyon.

Dimanche, à l'issue des vêpres, vers 3 h. 1/2, sermon ;

A la suite, salut et quête pour l'*Institution des Sourdes-Muettes* par Mmes la comtesse Couret, Paillat, Charles Paulmier, Paul-Elie Fougeron, Baudoin, René de Massy, Emile Huet, Marcel Léger.

Mardi, à 4 h., instruction spéciale pour les dames ;

A la suite, salut et quête en faveur de l'*Œuvre de l'Adoption* par Mmes la comtesse d'Annoux, Joseph du Bois, Charles Didier, Marmasse, Louis Tranchant, Emile Vallois.

Jeudi, à 8 h. du soir, conférence spéciale pour les hommes, toutes les places de la nef leur seront réservées.

Lundi et *mercredi*, à 7 h. 3/4, dans la chapelle de N.-D.-du-Saint-Rosaire, instruction par le clergé paroissial et salut.

Vendredi, à 7 h. 3/4 du soir, exercice du chemin de la croix.

— Le Conseil de la Confrérie de Saint-Charles recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les Ecclésiastiques, M. l'abbé Jules-Louis Barbe, ancien aumônier aux Hospices d'Orléans, décédé le 9 mars, à la maison de Retraite, à l'âge de 61 ans.

MORT ET OBSÈQUES DE Mgr CLARI

Une douloureuse nouvelle émeut profondément les catholiques d'Italie et de France. S. Exc. le nonce apostolique, Mgr Clari, est mort jeudi matin 9 mars, à dix heures, d'une congestion cérébrale. Mardi matin, jour où il avait été frappé, Son Excellence avait reçu son confesseur. Dans l'après-midi, Mgr Granito di Belmonte, conseiller de la nonciature, envoya prévenir S. Em. le cardinal Richard. L'archevêque de Paris vint en toute hâte et resta un quart d'heure environ au chevet du malade qui, d'ailleurs, ne pouvait le reconnaître. Depuis l'heure où il a été frappé soudain, le nonce n'avait pas repris connaissance. A part quelques rares instants, où une lueur d'espoir sembla permise, son état n'avait guère cessé d'empirer, malgré les soins assidus de MM. les docteurs Martin Roux, Mène et Potain. Ce matin, à dix heures, il s'est éteint doucement.

Mgr Eugenio Clari était né à Sinigaglia, patrie de Pie IX, le 9 septembre 1836. Après de brillantes études qu'il perfectionna à Rome, en remportant le doctorat en théologie dans l'un et l'autre droit, il remplit avec une grande distinction pendant plusieurs années les fonctions de vicaire général. Pie IX et Léon XIII lui conflèrent aussi plusieurs missions délicates où son tact, sa mesure et sa perspicacité le firent très bien réussir. Evêque d'Amelia en 1882, il devint évêque de Viterbe en 1893. Dans ce diocèse, comme dans le précédent, il donna un grand élan aux œuvres. A Viterbe, il s'occupa notamment de restaurer la basilique de Sainte-Rose, pour en faire le centre de l'Œuvre universelle de la première communion. En septembre 1896, le Souverain Pontife le nommait nonce apostolique à Paris, pour succéder à l'éminent cardinal Ferrata.

Nos lecteurs se rappelleront que, en 1897, Mgr Clari assista à notre fête du 7 mai; les funérailles des malheureuses victimes du Bazar de la Charité ne lui permirent pas de participer aux cérémonies du 8 mai.

Mgr Clari était d'une grande et séduisante bonté. Accueillant, fin et calme, esprit juste, droit et mesuré, profondément dévoué à l'Eglise et au Pape, ami résolu de la France, il a contribué de toute son énergie à la politique de rapprochement et d'apaisement, grâce à laquelle disparaissent déjà et disparaîtront de plus en plus les malentendus qui avaient refroidi les rapports entre l'Église et sa fille aînée.

Les obsèques de Mgr Clari ont été célébrées, mardi 14 mars, à 10 heures, à Notre-Dame. Elles ont été solennelles, et présidées par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris. M. le Président de la République s'y était fait représenter. Tout le corps diplomatique y assistait.

Après les cinq absoutes, données par les archevêques de Paris, de Sens, de Toulouse, de Bourges et de Tours, et après les honneurs militaires, le corps a été provisoirement déposé dans un caveau de la métropole.

L'ETUDE DU CATECHISME

L'étude sérieuse du Catéchisme est devenue plus nécessaire que jamais. Sans elle, la Foi risque fort d'être ébranlée dans les cœurs, tant les erreurs se sont multipliées. Aussi le Souverain-Pontife Léon XIII, ému des dangers que court la société chrétienne, lui a-t-il vivement recommandé de s'y appliquer avec un très grand soin.

Dans son Encyclique *Divinæ Sapientiæ* sur les *Principaux devoirs des chrétiens*, 10 janvier 1890, Sa Sainteté s'exprimait ainsi : « Afin de mieux sauvegarder encore l'intégrité de cette vertu (la Foi), Nous jugeons très utile et très conforme aux besoins de nos temps que chacun, dans la mesure de ses moyens et de son intelligence, fasse de la Doctrine chrétienne une étude approfondie, et s'efforce d'arriver à une connaissance aussi parfaite que possible des vérités religieuses accessibles à la raison humaine. »

On le voit, ce n'est pas seulement aux enfants qui se préparent à la première Communion, aux élèves des écoles primaires que s'adresse la recommandation pontificale, mais à tous les fidèles, « *chacun dans la mesure de ses moyens et de son intelligence*. » C'est donc un devoir pour tous, principalement pour ceux qui ont des obligations spéciales, de se livrer à une étude sérieuse de la Religion.

L'Eglise, pour encourager ses enfants dans cette œuvre qu'elle appelle *très sainte* et *très salutaire*, l'a enrichie d'indulgences. Nous les publions ici d'après la *Raccolta*, comme un nouvel élément d'émulation :

Indulgences attachées à l'étude et à l'enseignement du Catéchisme

1. *Aux maîtres d'école* qui, les dimanches et jours de fêtes, conduisent leurs élèves au Catéchisme et le leur enseignent :

Une indulgence de sept années pour chaque fois.

Et s'ils font le Catéchisme aux jours ouvriers dans leurs classes :

Une indulgence de cent jours pour chaque fois.

2. *Aux Pères et Mères* qui enseignent le Catéchisme et la Doctrine Chrétienne à leurs enfants ou à leurs domestiques :

Une indulgence de cent jours à chaque fois.

3. *A ceux qui étudient pendant une demi-heure* la Doctrine Chrétienne, ou pour l'enseigner aux autres ou pour s'instruire eux-mêmes :

Une indulgence de cent jours pour chaque fois.

4 *A tous les fidèles, quel que soit leur âge*, qui ont la pieuse habitude de se réunir dans les écoles ou dans les églises, pour apprendre la Doctrine Chrétienne :

Une indulgence de trois années pour chacune des fêtes de la T.-S. Vierge, pourvu qu'ils se confessent.

Et s'ils communient ces jours-là :

Une indulgence de sept années.

5. *A tous les Fidèles* qui, véritablement contrits, confessés et communiés, enseignent ou apprennent le Catéchisme :

Une indulgence de sept années et de sept quarantaines.

6. *A tous les Fidèles* qui auront la pieuse habitude d'enseigner assidûment le Catéchisme ou de s'en instruire eux-mêmes :

Une indulgence plénière aux fêtes de Noël, de Pâques et des saints apôtres Pierre et Paul, pourvu que, véritablement contrits, confessés et communiés, ils prient pour la concorde entre les Princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies et pour l'exaltation de notre Sainte Mère l'Eglise.

(*Petite Bibliothèque de Saint-Joseph*, tract n° 3.)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Mgr l'Evêque d'Orléans vient d'adresser à son clergé une *Lettre circulaire pour l'inviter à souscrire à l'érection du monument de Bossuet.*

Nous insérerons, dans un prochain numéro des *Annales,* cette belle lettre que le *Correspondant* a publiée.

— Mgr l'Evêque d'Orléans s'est rendu à Besançon pour répondre à l'invitation que lui avait faite la *Conférence de Saint-Thomas-d'Aquin*, de rehausser de sa présence et de sa parole les solennités de la fête patronale.

Le mardi 14 mars, Sa Grandeur a prononcé, à 8 heures du soir, dans l'église métropolitaine, un discours, que nous comptons bien reproduire.

Mgr l'Evêque d'Orléans à l'Institut catholique. — Mercredi 7 mars, les Facultés de théologie, droit canonique et philosophie de l'Institut catholique de Paris, célébraient la fête de leur patron, saint Thomas d'Aquin. Les étudiants des Facultés, auxquels s'étaient joints un bon nombre d'ecclésiastiques du clergé de Paris, plusieurs religieux et même quelques laïques, amis des sciences sacrées, s'étaient réunis dans la grande salle de l'Institut catholique. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, présidait la séance ; auprès de lui, avaient pris place, sur l'estrade, Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique, M. le vice-recteur. MM. Monier et Guibert, supérieurs de la maison Saint-Jean et du séminaire de l'Institut catholique et tout le corps professoral.

Mgr le recteur a d'abord souhaité la bienvenue à Mgr Touchet et lui a rappelé brièvement les phases successives du développement des Facultés canoniques, où les membres du jeune clergé viennent se former à la haute culture des sciences ecclésiastiques.

Le président a donné la parole à M. l'abbé Bonnetain, étudiant en théologie, qui a lu une savante et intéressante dissertation latine sur le mystère de l'Incarnation et l'union hypostatique. Il ne s'est pas contenté de prouver la vérité dogmatique de l'Incarnation contre les erreurs des hérétiques ; il a exposé et critiqué les diverses opinions proposées par les théologiens, pour expliquer, autant que l'esprit humain en est

capable, l'union ineffable de la nature divine et de la nature humaine dans l'unique personne du Verbe incarné. M. Bonnetain a ensuite répondu aux objections que lui ont adressées deux de ses condisciples, MM. Gaston et Droulin.

On a entendu ensuite une très intéressante dissertation de droit canonique, lue par M. l'abbé Caumeil, sur le développement des collections canoniques et la codification du droit ecclésiastique. Parcourant à grands traits l'histoire des recueils qui nous ont conservé la législation de l'Eglise au cours des siècles passés, l'auteur a montré comment il n'y avait jamais eu de code ecclésiastique ferme et définitif. Il a conclu en montrant les difficultés qui s'opposent à la codification, à la façon des lois modernes, de la discipline de l'Eglise.

Mgr Touchet a pris la parole et, dans une charmante causerie, il a dit combien il avait pris intérêt aux dissertations et à l'argumentation qu'il venait d'entendre. Il a félicité les étudiants de leurs travaux et de leur sérieuse formation. Ils viennent ici recueillir des matériaux et fourbir leurs armes pour les luttes futures ; mais qu'ils n'oublient pas que les matériaux doivent subir une préparation avant d'être utilisés ; il faut donc se préoccuper de rendre accessibles aux âmes de notre temps les hautes spéculations théologiques et philosophiques qui font ici l'objet des études.

Mgr Touchet rappelle et raconte une charmante légende relative au bienheureux Albert le Grand et conclut en encourageant ses auditeurs à l'étude de la pure théologie. Avisant dans la salle une statue de Jeanne d'Arc, Mgr l'Evêque d'Orléans salue la vaillante héroïne et termine en rappelant que les prêtres ont à combattre pour le salut des âmes, mais, suivant le mot de Jeanne d'Arc, ils batailleront et Dieu donnera la victoire.

L'Assemblée s'est ensuite rendue dans l'église des Carmes, où Mgr Touchet a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

(*Semaine de Paris*).

Station de Carême. — De tout ce qui nous revient des paroisses d'Orléans, nous sommes heureux de constater que les prédications quadragésimales sont bien suivies. MM. les Curés, qui ont institué des Conférences d'hommes, ont lieu de s'en féliciter : Saint-Paterne, avec le chanoine Pastoret ; Saint-Paul, avec M. l'abbé Delahaye ; Saint-Marceau, avec M. l'abbé Iauch ; Saint-Aignan, avec l'abbé Barbier ; Saint-Pierre-le-Puellier, avec M. le chanoine Filiol ; Saint-Laurent, avec M. l'abbé Vivien.

A Sainte-Croix, aux Conférences des dames comme à celles des hommes, l'assistance continue d'être très imposante.

Jeudi, 9 mars, après Monseigneur, qui a commenté l'Evangile du jour où est racontée la guérison de la belle-mère de Simon Pierre, qui était fiévreuse, en disant que notre âme avait aussi ses fièvres et en montrant comment on devait couper ces fièvres, souvent mortelles, toujours pernicieuses, M. le Prédicateur a traité des *Ennemis de la foi*, les sectaires,

qui sont presque toujours de mauvaise foi; les ignorants et les jouisseurs. Il conclut en indiquant les moyens naturels, et surtout surnaturels, de les combattre.

Enfin, dimanche 12 mars, le Révérend Père a défini et décrit le bonheur du Ciel, qui est réservé à ceux qui combattent le bon combat.

Petit-Séminaire de Sainte-Croix. — *Séance académique.* — Les élèves du Petit-Séminaire de Sainte-Croix ont offert, vendredi dernier, à Mgr l'Evêque d'Orléans, dans la salle de l'Institut, une séance académique. Le sujet général, auquel se rattachaient tous les travaux de cette séance, était *La France de l'épopée*, et une grande figure les dominait tous, celle de *Charlemagne*.

Ces travaux bien sérieux étaient agréablement séparés par des lectures touchantes, des déclamations vibrantes, des traductions élégantes, ou par de petits fabliaux dans lesquels le naïf langage de l'*Aignel*, du *Corbel* et du *Formi* prenait plus de charme encore sur des lèvres d'enfants. Sous la direction de M. l'abbé Villoing, maître de chapelle, l'orphéon a exécuté des fragments de Gounod, de Wagner, avec une sûreté étonnante. La note patriotique était celle qui dominait dans cette séance.

Monseigneur en a comme prolongé les vibrations dans son éloquente improvisation. Il a félicité les élèves non seulement de leurs travaux, mais surtout de l'idée qui semblait s'en dégager, et cette idée, c'est que la France n'a qu'à se souvenir de son passé pour espérer en son avenir.

Cette séance, on le voit, a vraiment laissé à l'auditoire des leçons utiles, des souvenirs fortifiants, autant que des impressions agréables.

Bondaroy. — *Une Mission.* — Bondaroy est un ravissant village situé aux portes de Pithiviers. Ses blanches et coquettes maisons sont solidement assises sur le banc de rochers qui domine la riante vallée de Saint-Grégoire, au fond de laquelle coule paisiblement la sinueuse et fertilisante rivière de l'Œuf. En le contemplant des hauteurs de Dadonville ou de Secval, par un beau jour de printemps, on croirait apercevoir une de ces bourgades ensoleillées qui s'étagent le long de la mer, entre Naples, Sorrente et Castellamare, ou, si vous préférez un souvenir moins profane, on dirait la petite ville de Bethléem qui, dans toute la longueur de sa rue principale, domine la fertile vallée de Beit-Sahour. Son église, récemment restaurée, ne laisse rien à désirer sous le rapport de la propreté, de la décoration et du bon goût. Sa vieille tour élancée semble jeter un défi à l'élégant et svelte clocher de Pithiviers qui se profile à l'horizon et domine la contrée tout entière.

Bondaroy est resté fidèle à la foi de ses ancêtres. Cependant le Protestantisme y régna en maître pendant longtemps : il est facile de le constater en consultant les archives municipales.

On me permettra de raconter l'anecdote suivante. Un jour, m'arrive à Pithiviers, un jeune écrivain de Paris, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Il se proposait d'écrire l'histoire du

Protestantisme en Beauce. Il venait, me dit-il, s'assurer de l'authenticité et de l'exactitude d'une phrase citée par un de nos historiens orléanais. Cette phrase était ainsi conçue : « à Bondaroy, au temps du Protestantisme, ministre et curé faisaient bon ménage; ils écrivaient *sur le même registre* les actes de Baptême, de Mariage et de Sépulture et ils y ajoutaient leurs appréciations personnelles sur les événements contemporains. » Quel exemple admirable de tolérance ! me disait mon illustre serviteur. — Je lui répondis que je ne connaissais pas le registre en question, que cette affirmation me paraissait étrange et que je ferais des recherches pour découvrir la vérité. Or, un jour, je me rendis à Bondaroy. M. le Maire voulut bien mettre à ma disposition les archives de la commune. Quand je lui exposai le but de ma visite, surtout quand je lui parlai du fameux registre catholico-protestant, il se mit à sourire et me dit : « Mais, c'est moi qui ai fait relier ensemble les registres catholiques et protestants, auparavant séparés.....

Et voilà comment on écrit l'histoire.

Bondaroy est donc resté catholique, en dépit des influences protestantes d'un passé, qui a été une des époques les plus néfastes de notre histoire locale. Une Mission vient d'y être prêchée par les révérends Pères Rivalland et Kalen, de la Compagnie de Marie. Cette Mission a été très intéressante et très fructueuse. Rien n'y a manqué. Pendant quinze jours, réunion et instruction, le matin et le soir. Fête d'enfants à laquelle tous prirent part, sans une seule exception. Fête de Consécration de toute la paroisse à la sainte Vierge. Fête d'amende honorable pour réparer les fautes des habitants. Eglise splendidement ornée et chaque soir brillamment illuminée. Chant de cantiques de circonstance. Assistance très nombreuse, très attentive, très sympathique. Souvenirs de Mission acceptés avec une pieuse reconnaissance. Adieux touchants et paternelles recommandations des missionnaires. En un mot, nous avons assisté à un mouvement religieux bien soutenu, allant toujours *crescendo* et produisant, sous la direction vraiment apostolique des révérends Pères, de véritables fruits de salut, qui ont dépassé toute espérance. Car on ne s'est pas borné à assister aux Instructions, on les a mises en pratique et de sérieux retours sont venus réjouir le cœur de Notre-Seigneur et augmenter le nombre de ses vrais et fidèles adorateurs. Nous devons ces résultats considérables d'abord à nos dévoués et infatigables missionnaires qui se sont dépensés corps et âme, pour faire l'œuvre de Dieu parmi nous. Nous les devons aussi aux vicaires de Pithiviers qui, depuis plus de vingt ans, ont cultivé avec zèle cette partie privilégiée du champ du Père de famille et qui ont ainsi préparé les âmes à recevoir toutes les grâces d'une Mission.

Notre pays de Beauce, dont la fertilité ne le cède à aucune contrée de la France, est donc accessible aux entraînements d'exercices multipliés et vraiment dramatiques d'une Mission.

Bondaroy a donné l'exemple : que d'autres le suivent.

Aillant-sur-Milleron. — ***Mission.*** — Commencer une mis-

sion le dimanche de la Quinquagésime n'est-ce pas déjà, en raison des fêtes mondaines, une cause d'insuccès? Mais le R. P. Boutillier ne recule pas devant de pareils obstacles. Au surplus on peut citer un certain nombre de paroisses dans lesquelles les exercices de la Mission ont commencé à pareille date et ont été visiblement bénis de Dieu.

Ainsi en a-t-il été pour la Mission d'Aillant. Pendant trois semaines, la parole chaude et apostolique du missionnaire a été prodiguée aux habitants de cette paroisse. Tous ont pu l'entendre chaque matin à la messe, trois fois le soir dans la semaine, et à plusieurs reprises le dimanche. Nous ne parlons pas des visites où chacun des paroissiens a pu voir chez lui le missionnaire.

Les réunions furent toujours bien suivies. On vint en foule aux cérémonies de la Consécration de la paroisse à la sainte Vierge, de la Rénovation des vœux du Baptême et de l'Amende honorable au Saint-Sacrement.

Rien n'y manquait pour attirer les cœurs et les gagner à Dieu. Prédications chaleureuses, chants populaires exécutés avec entrain par l'assistance, présence de M. le doyen de Châtillon-Coligny et de son vicaire, de MM. les curés de Saint-Maurice-sur-Aveyron, de Rogny, de Sainte-Geneviève, de Dammarie-sur-Loing, de Melleroy, illuminations habilement variées chaque fois, autant de motifs qui attiraient à l'église des foules qu'on n'était plus habitué à y voir même aux grandes solennités..... et les hommes n'y étaient pas les moins nombreux.

Rien d'étonnant si la dernière semaine, surtout après le service solennel pour les défunts, toujours si émouvant, M. le curé a eu la joie de voir une cinquantaine de *retours* à Dieu, dont un certain nombre d'hommes des plus honorables de la paroisse.

A une mission si fructueuse il fallait un couronnement.

Une croix portée processionnellement sur les épaules des hommes et jeunes gens de la paroisse tout fiers de cet honneur, fut bénite le dimanche 5 mars aux Vêpres et érigée à une des extrémités du bourg en présence de toute la population et des habitants des paroisses voisines accourus à cette fête en compagnie de leurs curés.

Dieu veuille bénir notre zélé Prédicateur et exaucer les vœux que le pasteur lui exprima publiquement dans la cérémonie d'adieux qui fit verser bien des larmes! Qu'il daigne entendre aussi ceux que les paroissiens eux-mêmes sont venus à plusieurs reprises, par groupe ou séparément, offrir au Révérend Père la veille et le jour de son départ! ***

Sully. — Une mission est donnée à Sully par deux R.R. P.P. Capucins de Paris : commencée le IVe dimanche de Carême, elle s'achèvera à Pâques.

M. le curé la recommande aux prières.

Pèlerinage à Lourdes. — Le pèlerinage national d'hommes à Lourdes est en bonne voie d'organisation. Des adhésions nom-

breuses sont déjà parvenues au comité diocésain. Il s'agit de rendre cette manifestation de foi et de piété aussi imposante que possible.

Le comité fait un pressant appel aux retardataires et aux hésitants, et, pour faciliter le travail et l'organisation des derniers jours, les prie de ne pas tarder à s'inscrire rue Jeanne-d'Arc, 30.

Cepoy. — *Tentative de vol.* — Dans la nuit du 7 au 8 mars, des malfaiteurs inconnus ont tenté de pénétrer dans l'église de Cepoy à l'aide d'effraction. Une pioche a été trouvée le long de la porte d'entrée! le manche était cassé. La porte a résisté aux efforts des malfaiteurs qui, suppose-t-on, ont été dérangés dans leur opération.

Aux prières :

† M. Alphonse de la Guère, ancien élève du Petit-Séminaire de La Chapelle, chevalier de Malte, décédé à Bourges.

† Mme de Lange, veuve de M. Arthur Tassin de Charsonville, décédée à Orléans, dans sa 75e année.

† Mme veuve Texier, née Poisson, décédée dans sa 70e année.

Pater, — *Ave*, — *De Profundis.*

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Paris. — *Oratorio de Don Perosi.* — En attendant que les critiques ès art musical se mettent d'accord sur le mérite de la *Résurrection du Christ*, oratorio de don Lorenzo Perosi, donné, à plusieurs reprises, au Cirque d'Eté, nous nous contenterons de reproduire en partie l'appréciation élogieuse de l'*Univers*. Plusieurs prêtres d'Orléans n'ont pas hésité à se rendre à Paris pour assister à l'une des auditions.

« Le très jeune auteur — directeur des chœurs de la chapelle Sixtine —, a présidé lui-même, avec beaucoup de fougue et de mesure, en même temps que beaucoup de grâce et de modestie, à l'exécution de son œuvre; exécution à laquelle un précieux concours était apporté par l'orchestre Lamoureux et la *Schola Cantorum* de Saint-Gervais.

« Ce succès, pour avoir été des plus grands, n'en est pas moins demeuré jusqu'au bout du meilleur aloi. Tout en admirant sa musique, on restait enveloppé d'une impression profondément religieuse. On reconnaissait, dans cette œuvre, en même temps qu'un maître de l'harmonie, un vrai prêtre, animé de foi, embrasé de piété, sachant enfin respecter et aimer la musique religieuse.

« La *Résurrection du Christ* est divisée en deux parties. Dans la première, intitulée : *De la mort du Sauveur au Sépulcre*, on assiste au tremblement de terre, on entend les saintes femmes au pied de la Croix, on suit les fidèles au sépulcre divin : le texte en est emprunté pour la plus grande part, à l'Evangile selon saint Mathieu, c. XXVII. La seconde partie, c'est la *Ré-*

surrection proprement dite : le texte en est tiré presque entièrement de l'Evangile selon saint Jean, c. XX. L'auditeur y voit tour à tour, « le Matin du triomphe », Marie-Madeleine aux pieds du Sauveur, l'apparition du Christ aux Apôtres et enfin la gloire du Vainqueur de la Mort. C'est ce texte évangélique, auquel l'auteur a mêlé, çà et là, quelques extraits forts courts de versets ou répons, que don Lorenzo Perosi a traduit en langue musicale, en harmonies d'une puissance et d'une douceur véritablement merveilleuses.

« Pour la première partie, les scènes de la Passion et de la mort, sont rendues avec une force et une ampleur saisissantes. On a, par instants, l'impression d'y être. Au cours de cette première partie, il y a peut-être un peu de longueurs, du moins pour une oreille inexperte à toutes les beautés de l'art musical; mais la finale en est d'une beauté saisissante... un *pianissimo* qui va s'éteignant, semblant en vérité marquer la mort d'un Dieu.

« La seconde partie est simplement splendide : il y a là un ensemble harmonieux, suave et fondu, d'une délicatesse inexprimable et, tout à la fois, d'une vigueur émouvante. On y a particulièrement admiré l'appel du Christ à Madeleine et la réponse de celle-ci, lançant le « Rabboni ! » dans un élan sublime : « Ah ! le cri qu'elle pousse alors, — pour citer l'opinion d'un des grands maitres de la musique moderne, M. Bruneau, — le cri de joie, de passion et d'enthousiasme, savez-vous bien, monsieur l'abbé, que c'est un des plus magnifiques, des plus admirables cris de théâtre que l'on ait jamais notés ? Son audace seule marque l'individualité de celui en qui il a vibré et je comprends qu'il se soit répercuté au fond de toutes les âmes. »

« Ce cri de Madeleine était, en effet, tellement saisissant qu'à l'entendre un frisson vous mordait la chair, et que les larmes jaillissaient des yeux !...

« Bref, le nom de l'abbé Perosi a été acclamé par le public de Paris comme il l'avait été par le public italien, et jamais acclamations ne furent mieux méritées. »

Dans une séance d'adieu, ses admirateurs lui ont offert un fort beau calice et, sur l'initiative de M. le Ministre des Affaires étrangères, le maëstro a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Bibliothèque du chapitre métropolitain de Besançon. — Cette bibliothèque, située dans l'ancienne salle capitulaire appelée *la théologale*, se compose de quatre séries :

1° Les ouvrages d'intérêt général, sciences, théologie, histoire, Ecriture sainte, littérature, morale, etc., au nombre d'environ huit mille volumes.

2° Les livres imprimés et les manuscrits relatifs à l'histoire de la province de Franche-Comté et du diocèse de Besançon, au nombre de plus de douze cents volumes, imprimés ou manuscrits.

3° Les ouvrages publiés par des auteurs franc-comtois, sur

des sujets étrangers à l'histoire du pays, au nombre de six cents volumes.

4° Les archives comprenant trente-trois liasses de chartes et de manuscrits divers. — La bibliothèque possède aussi un certain nombre d'anciens manuscrits gothiques renfermant des légendes de nos saints franc-comtois, des incunables remontant à 1480, des miniatures et livres d'emblèmes, etc.

Selon l'intention des fondateurs, cette bibliothèque sera ouverte, en particulier pour le clergé, deux fois par semaine, le mardi et le jeudi.

Un règlement, approuvé par le Chapitre, indique les conditions auxquelles ces livres pourront être communiqués.

Prières après la Messe et génuflexions devant le Très-Saint-Sacrement. — 1° Malgré les instructions du Saint-Siège, presque aucun fidèle ne répond à *haute voix* aux prières que le prêtre récite à la fin de la Messe (*3 Ave*, *Salve*, etc...). D'où vient cette négligence déplorable ? N'avons-nous donc pas un besoin urgent d'implorer de Dieu pour l'Eglise et pour la France un secours extraordinaire en ces tristes temps où l'impiété triomphante menace d'achever la ruine de la foi dans notre pauvre patrie ?

2° Une autre réforme serait aussi bien nécessaire. Malgré les ordonnances de notre Sainte Mère l'Eglise, un grand nombre de fidèles omettent de faire la génuflexion devant le Tabernacle et en se présentant à la sainte Table, ainsi qu'au moment où ils quittent après avoir communié. Quant à s'agenouiller à deux genoux devant le Très-Saint-Sacrement exposé, en entrant et en sortant, on peut dire que presque aucun fidèle ne remplit ce devoir.

Nous nous empressons d'insérer ces deux remarques, qui nous sont adressées par un pieux laïque, certain qu'il suffira d'attirer l'attention des fidèles sur ces pieuses pratiques pour qu'ils se fassent un devoir de s'y conformer désormais.

(*Semaine de Rennes*).

Dans un couvent. — *Un souvenir du Pape Léon XII.* — Le cardinal Wiseman raconte que Léon XII visitait aussi les couvents et les communautés religieuses de Rome. Un jour, il se fit conduire inopinément chez des religieux qui passaient pour ne pas tenir leur église dans une grande propreté. Il y entra sans qu'on fut averti de sa présence, s'agenouilla sur un simple banc de bois, au pied de l'autel, puis il pénétra dans l'intérieur du couvent, où il se montra, comme partout, affectueux et aimable. « Très Saint-Père, lui dit le supérieur, enhardi par tant de bonté, Votre Sainteté ne nous laissera-t-elle pas un souvenir de sa bonté ? — Un souvenir ! reprit le Pape en souriant, vous en trouverez-un dans votre chapelle, à l'endroit où je me suis agenouillé tout à l'heure. » Sitôt qu'il fut parti, la communauté se rendit en toute hâte à la chapelle, et, sur le petit banc, on put lire : *Léon* XII, écrit en grosses lettres dans la poussière de l'accoudoir.

Paroisse de Saint-Paul. — Le dimanche de la Passion, à 3 h. 1[2, sermon par M. l'abbé Iauch ; à 8 h., instruction par M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau, et salut de l'archiconfrérie.

Lundi 20 mars, à 8 h., ouverture de la retraite préparatoire à la communion pascale, sermon et salut.

Du mardi au vendredi, le matin, à 7 h. 1[2, instruction précédée et suivie de la messe ; le soir, à 8 h., sermon et salut.

Les prédications seront données par M. l'abbé Iauch.

Paroisse de Saint-Paterne. — Le Carême est prêché par M. l'abbé Pastoret, chanoine de Fréjus. Chaque dimanche, il donnera la conférence à la messe des hommes, le prône à la grand'messe et le sermon après les vêpres.

Chaque mardi, à 8 h. du soir, conférences spécialement destinées aux hommes.

Chaque jeudi, à 3 h. 1[2, sermon destiné aux mères de famille.

Paroisse de Saint-Aignan. — La retraite pascale s'ouvrira le dimanche de la Passion, à 8 h. du soir, et se continuera du lundi au vendredi de cette même semaine. Instructions chaque matin aux messes de 6 h. et de 8 h., par le clergé de la paroisse. Les prédications du soir et les sermons des jeudi et vendredi saints, à 8 h., seront donnés par M. l'abbé Barbier, premier aumônier du pensionnat Saint-Euverte.

Paroisse de Saint-Marceau. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, conférence religieuse par M. l'abbé Louis Iauch.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — La retraite paroissiale sera prêchée, la semaine de la Passion, par M. l'abbé Filiol, chanoine honoraire, chancelier de l'Evêché.

Chaque jour, le matin, méditation entre les messes de 7 h. et de 8 h.; le soir, à 8 h., cantique, sermon et salut.

Paroisse de Saint-Donatien. — Le dimanche 19 mars, à 7 h., messe en l'honneur de N.-D. de la Salette, allocution et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le soir, à 8 h. précises, ouverture de la retraite paroissiale qui sera prêchée par M. l'abbé Bretonneau, curé de Saint-Jean-le-Blanc.

Tous les jours de la semaine, le matin, à 6 h. 1[2, et le soir à 8 h. 1[4, instruction.

Paroisse de N.-D.-de-Recouvrance. — Les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mars, *Adoration perpétuelle et fête de saint Joseph*. A 6 h. 1[2, exposition du Saint-Sacrement et messe; à 8 h., messe et méditation; le samedi, à 9 h., messe; le dimanche et le lundi, à 10 h., grand'messe ; le soir, à 7 h. 1[2, complies, recommandations, prière à saint Joseph et salut.

Les sermons des trois jours seront prêchées par M. l'abbé Beaudenon, curé de Boigny.

Le lundi 20 mars, fête de saint Joseph, à 6 h. 1[2, pèlerinage du Grand-Séminaire ; à 8 h., messe célébrée par Monseigneur ; le soir, après le sermon, procession et salut.

Paroisse de Saint-Laurent. — La retraite paroissiale sera prêchée par M. l'abbé Vaslier, curé-doyen d'Ingré, du lundi 20 au samedi 25 mars. Le matin, à 7 h., méditation précédée et suivie de la messe ; le soir, à 8 h., sermon et salut.

Paroisse de Saint-Vincent. — Tous les dimanches de Carême, à la grand'messe, instruction par M. l'abbé G. de la Bigne, aumônier du pensionnat Saint-Aignan.

Paroisse de Saint-Marc. — Les sermons de Carême sont prêchés par M. le chanoine Agnès, vicaire général, les dimanches, au prône de la messe paroissiale.

Les mercredis, à 7 h. 3|4, instruction par le clergé paroissial.

Les vendredis, à la même heure, chemin de la croix.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 mars, à Cléry.
Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mars à N.-D.-de-Recouvrance.
Dimanche 19 mars, à Tavers et à Dammarie-sur-Loing.
Vendredi 24 mars, à Montigny.
Samedi 25 mars, à l'hospice de Sully.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 17 mars, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction par M. l'Aumonier et salut.

Mardi 21 mars, à 8 h., cérémonie de profession religieuse présidée par M. l'abbé Vigoureux, curé de Saint-Paul, supérieur du monastère. L'allocution sera faite par M. l'abbé Pasquet, aumônier des hospices.

Œuvre de Sainte-Marthe. — La retraite est prêchée, dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, par M. l'abbé de la Bigne, aumônier du pensionnat des Dames de Saint-Aignan.

Vendredi 17 mars, à 8 h., exercice du chemin de la croix.

Samedi 18, à 5 h. 1|2, messe de communion générale pour l'accomplissement du Devoir pascal.

Dimanche 19, à 8 h. du soir, clôture solennelle de la retraite, allocution, procession et salut.

Chapelle de la rue Sainte-Anne, n° 14. — Une retraite est prêchée aux *Mères chrétiennes*, par M. l'abbé Dugué, vicaire de Saint-Marceau, depuis le mercredi 15 mars.

Jeudi, vendredi et samedi : à 6 h., messe et instruction ; à 2 h., instruction et salut.

Dimanche 19 mars, à 6 h., messe de communion.

Œuvre dominicale. — Une messe en réparation de la profanation du dimanche sera dite à l'autel de Saint-Joseph, en l'église de N.-D. de Recouvrance, le mercredi 22 mars, à 8 h.

Chapelle des Religieuses Bénédictines de N.-D. du Calvaire. — Lundi 20 mars, solennité de la fête de saint Joseph : à 7 h., exposition du Saint-Sacrement et grand'messe ; à 4 h., sermon par le R. P. Doumet, des prêtres de la Mission, salut solennel et vénération de la relique de saint Joseph.

Chapelle des Carmélites. — Lundi 20 mars, fête de saint Joseph, à 6 h. 3|4, et à 7 h. 1|4, messes basses ; le soir, à 4 h. 1|2, sermon par M. l'abbé E. AGNÈS, vicaire général, et salut solennel. Indulgence plénière pour toutes les personnes qui portent le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Pensionnat Saint-Euverte. — Lundi 20 mars, fête de saint Joseph. A 6 h. 1|2, messe de communion ; à 9 h., grand'messe en musique ; à 5 h. 1|2, sermon par M. l'abbé DAUVOIS, vicaire de la cathédrale, et salut solennel.

M. l'abbé GILLES, archiviste de l'Evêché, officiera à la grand'-messe et au salut.

Œuvre Apostolique. — L'exposition des ouvrages destinés aux missions aura lieu, cloître de la Cathédrale, 14, du vendredi 24 mars au lundi 27 inclusivement, de 1 h. à 4 h.

Le vendredi 24, à 4 h., salut dans la chapelle de Saint-Joseph.

BIBLIOGRAPHIE

Devant le Tabernacle : *Visites au Saint-Sacrement par un homme du monde, avec une préface de M. l'abbé* Lucien ROGER, *vicaire de la cathédrale.* Un vol. in-32. Sous une forme élégante, ce petit livre de plus de 200 pages contient les matières suivantes : I. Acte de foi. — II. Le don de Dieu. — III. Repos et paix. — IV. Solitude du temple. — V. Cantique de l'amour. — VI. Contemplations. — VII. Action de grâces. — VIII. Saints Désirs.

Une journée de communion. I. Préparation au pied du Tabernacle. — II. Pendant la Messe. — III. Remerciements.

En vente chez Herluison, éditeur, et chez tous les libraires, 1 fr. 50.

L'Imitation de Jésus-Christ. — De ce livre admirable, on peut dire que Mgr Puyol, notre compatriote, a fait son bien. Il l'a non seulement lu et relu, traduit, analysé, commenté. Avec une patience que l'on ne saurait trop admirer, il a voulu connaître tous les textes qui existent, compulsant les manuscrits, comparant les éditions ; et de cette étude faite avec sagacité, dirigée par une critique intelligente, il a su tirer des observations aussi curieuses qu'intéressantes. Il devait se préoccuper d'ailleurs de dégager des variantes l'œuvre génuine de l'auteur ; il n'y a pas manqué. Enfin, pour lui se posait nécessairement la sempiternelle question : « Qui a écrit le livre de l'Imitation » ? Il n'a pas éludé le problème et il en donne une solution qui emprunte à ses vastes recherches une autorité d'une incontestable valeur. Pour accomplir cette vaste tâche, il a fallu ajouter les volumes aux volumes. L'œuvre complète n'en compte pas moins de douze.

Nous en avons trois sous les yeux. En voici les titres : 1° *De imitatione Christi.* C'est le texte du Codex Aronensis, justement préféré à tous les autres, et reproduit avec des signes marquant l'accentuation et des références scripturaires ; 2° *Les quatre livres de l'Imitation. Traduction et Commentaires,* avec une

lumineuse préface; 3° *La doctrine du livre de l'Imitation* : ordonnance, éléments, but, enseignements doctrinaux, critique. L'exécution typographique de ces trois volumes est digne du travail et fait le plus grand honneur à l'éditeur. Ils sont en vente chez Victor Retaux, rue Bonaparte, 82, Paris. Prix du volume, 5 francs.

L'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle. — ***Rome, le chef suprême, l'organisation et l'administration centrale de l'Eglise,***

11e fascicule : Ordres et congrégations religieuses.

12e fascicule : Ordres religieux militaires. — Famille papale.

13e fascicule : La chapelle pontificale.

On souscrit à la librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris. 1 fr. 25 chaque livraison.

— Quelle pitié que les politiques qui ne regardent pas en haut, et qui se croient assez forts pour gouverner le monde avec des écus de cinq francs et des gendarmes.

— Souvenez-vous que Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, venu ici-bas pour sauver le monde, a donné une constitution à l'humanité régénérée, et qu'en vertu de cette constitution divine, l'Eglise, plus forte et plus durable que tout empire, accomplit fidèlement parmi nous son impérissable mission.

LACORDAIRE.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Yvon, Georges, caporal-moniteur d'escrime, et Mlle Rouillard, Renée.
M. Bénard, Désiré, préposé d'octroi, et Mlle Agambourg, Claire.
M. Cognard, Georges, propriétaire, et Mlle Renard, Lucie.

NAISSANCES

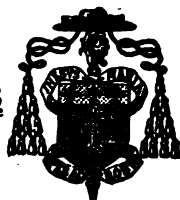
Valette, Marceau-Etienne, faubourg Bannier.
Cointepas, Fernand, rue Bourgogne.
Guillonneau, Louise-Georgette-Eva, rue Royale.
Guillonneau, Pierre-Marcel-Albert, rue Royale.
Chicoineau, Gaston-Georges-Maurice, quai Neuf.
Goget, Marie-Nathalie-Agnès, rue de l'Empereur.
Borderiou, Gaston-Ernest-Odile, cité des Fleurs.
Flippeau, Thérèse-Adrienne, rue Saint-Marceau.

DÉCÈS

M. Sivale, Maxime, 82 ans, faubourg Saint-Jean.
Mme veuve Jeantheau, née Lamotte, 45 ans, rue de Patay.
M. Barbe, Jules-Louis, prêtre, 61 ans, impasse Saint-Aignan.
Mlle Duneau, Julie, rentière, 82 ans, faubourg Bannier.
Mme veuve Marotte, née Brossard, propriétaire, 75 ans, rue Saint-Euverte.
Mme Valin, née Angenault, 21 ans, rue du Nécotin.
M. Hatton, Hippolyte, propriétaire, 81 ans, rue des Murlins.
Mme veuve Tassin de Charsonville, née de l'Ange, propriétaire, 74 ans, rue Bannier.
Mlle Saucourt, Marie, professeur de musique, 66 ans, rue Bourgogne.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET



XXXIXe Volume — Numéro 12

1899 — Samedi 25 mars

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

26 Dimanche des Rameaux.
27 Lundi. De la férie
28 Mardi. De la férie.
29 Mercredi. De la férie.
30 Jeudi-Saint.
31 Vendredi-Saint.
1er AVRIL. **Samedi-Saint.**
2 **Dimanche.** S. JOUR DE PAQUES.

Cantique à Notre-Dame de Mars

Doulce Vierge, sainte Marie,
Qui ez mère de Dieu et amye,
Dame du ciel, dame des angels,
Et royne dame des archangels,
Vierge mère de tout le monde,
Et dame en qui tout bien habunde.

Vierge, qui pourtas le doulx roy
Qui pour nous fult mis en croy,
Et jusqu'à la mort s'inclina,
Dont tout le monde enlumina,
Et fut ton fils et ton vray père
Duquiel tu fultz fille et mère.

Pour ce te pry, vierge Marie,
Que me soyes mère et amye,
Au jour de mon trespassement,
Afin que l'ennemi puant
Ne me puisse devers lui traire,
Très doulce Vierge débonnaire !

Prie ton fils, par ta puissance,
Des péchés où suis en balance
Qu'il me vuelle donner pardon,
Et de paradis le vray don,
Et à tous trespassés aussy :
Mercy, Vierge Marie, te cry !

(*Ms. Limousin du XVe siècle.*)

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans ;
M. l'abbé Emile-Octave Dujeu est nommé curé de *Ruan*.

— Par ordonnance de Mgr l'Evêque, une quête sera faite dans les églises et chapelles du diocèse, à tous les offices, le *Vendredi-Saint*, conformément au bref de N. T. S. P. Léon XIII, en faveur de la restauration des Lieux-Saints.

— La dispense du maigre est accordée pour le lundi et le mardi de la Semaine Sainte. L'usage des œufs est défendu les Jeudi, Vendredi et Samedi-Saint. Le Vendredi-Saint, les personnes obligées au jeûne ne peuvent user, à la collation, ni de lait ni de beurre.

— Samedi 25 mars, Monseigneur se rendra au Petit-Séminaire de La Chapelle, pour bénir la nouvelle chapelle.

— Le lundi 27 mars, Monseigneur dira la sainte messe à 7 h. 1/2, dans la chapelle de la Grande-Providence, pour le repos de l'âme de Mère Sainte-Ulphie, ancienne supérieure de la maison d'Orléans.

Réunion eucharistique. — La réunion des œuvres Eucharistiques se tiendra dans la salle synodale de l'Evêché, le dimanche 26 mars, à 2 h.

Mgr l'Evêque la présidera, et tous les hommes chrétiens de la ville y sont invités.

Œuvre des Vocations ecclésiastiques. — La réunion annuelle des associés de la *bourse enfantine* aura lieu le dimanche 26 mars, à 5 h. 1/2 du soir, dans la grande salle de l'Evêché.

Tous les associés sont invités à s'y rendre, et les zélateurs ou zélatrices sont particulièrement priés d'y apporter leurs insignes. Ceux qui n'ont pas encore versé leurs cotisations, voudront bien le faire autant que possible, avant dimanche.

Paroisse de Sainte-Croix. — *Œuvre des Dames patronnesses.* — La réunion générale aura lieu au presbytère de Sainte-Croix, 7, rue Parisis, le vendredi 24 mars, à 1 h. 1/2.

Paroisse de Saint-Paul. — Le dimanche des Rameaux, à 7 h., messe de communion, allocution et clôture de la retraite paroissiale ; à 3 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Iauch ; à 8 h., instruction par M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau, et salut de l'archiconfrérie.

Jeudi-Saint, à 8 h., office solennel ; à 3 h., cérémonie du lavement des pieds et office des ténèbres ; à 8 h., sermon sur la sainte Eucharistie.

Vendredi-Saint, à 7 h. du matin, exercice du chemin de la croix ; à 9 h., office solennel ; le soir, à 8 h., sermon sur la Passion par M. l'abbé Pasquet.

— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le R. P. Ch. Clair, de la Compagnie de Jésus, ancien élève du Petit Séminaire de La Chapelle, décédé à Paris, dans sa 65e année.

MONSEIGNEUR A BESANÇON

C'est à la *Semaine religieuse* de Besançon que nous avons demandé le récit du séjour de notre Evêque dans cette ville, « où il a laissé plus que la moitié de lui-même » :

« S. Gr. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, répondant à la gracieuse invitation de Mgr l'Archevêque de Besançon, est venu dans notre ville pour présider la fête de la Conférence Saint-Thomas d'Aquin. Les catholiques bisontins, dont les sympathies sont acquises de longue date au distingué prélat, ont été heureux de revoir et d'entendre de nouveau l'orateur éloquent, qui les avait si souvent charmés dans ses conférences de carême à la métropole.

« Mgr l'Evêque d'Orléans, arrivé à Besançon lundi 13 mars, dans l'après-midi, s'est rendu le soir même, avec Mgr l'Archevêque, dans les salons de la Conférence Saint-Thomas d'Aquin. Là, dans une causerie familière, il a parlé de la Cause de béatification de Jeanne d'Arc et exprimé son espoir fondé de voir prochainement, pas avant six années toutefois, l'héroïque Pucelle sur les autels.

« Le lendemain, à huit heures du soir, Mgr Touchet prononçait à la cathédrale, devant le plus magnifique auditoire que puisse offrir la ville de Besançon, un grand discours sur la *Patrie :* sujet en apparence un peu profane, mais, au fond, quand il s'agit de la France, trop intimement lié à la religion catholique pour paraître déplacé dans une chaire d'église.

« L'éloquent prédicateur a d'abord montré ce que c'est que la patrie et marqué, à grands traits, l'action providentielle dans l'histoire de notre pays. Puis, dans une seconde partie, il a adjuré ses auditeurs, et particulièrement les jeunes gens, de croire toujours à la patrie, d'aimer et défendre toujours la liberté, de se dévouer enfin aux idées de solidarité, qui deviennent de plus en plus les idées du jour dans notre pays.

« Nous n'essaierons pas de caractériser l'éloquence de Mgr Touchet. Elle est trop connue en Franche-Comté pour qu'on puisse en parler sans redire ce que chacun sait déjà. Et c'était, du reste, la réflexion de tous les auditeurs, au sortir de la cérémonie : tous avaient senti se renouveler leur admiration d'autrefois pour ce beau talent oratoire. Enregistrer simplement cette appréciation unanime, c'est constater le magnifique succès que Mgr l'Evêque d'Orléans a obtenu parmi nous. »

La *Franche-Comté*, le vaillant organe de la presse catholique à Besançon, s'est constitué le chroniqueur fidèle de l'accueil fait à notre Evêque par les Bisontins, et l'écho de tout ce qu'il a dit à la soirée de la Conférence et dans la chaire de la métropole.

Nous lui empruntons le passage de son entretien du 13 mars;

relatif à la Cause de Jeanne d'Arc, il a pour nous un vif intérêt :

« Depuis son départ de Besançon, Mgr Touchet s'est occupé de son diocèse, de la jeunesse, qui est l'avenir et l'espérance, et aussi de Jeanne d'Arc. Le vœu tendant à la béatification de Jeanne d'Arc ne pourra être réalisé que dans six ans au plus tôt, et si les choses marchent bien. Ici Monseigneur entre dans de très intéressantes explications sur le procès de béatification, commencé en 1896, et dont il a présidé 135 séances, à raison de 7 à 8 heures par séance. Il a voulu être convaincu que Jeanne d'Arc méritait le titre de Bienheureuse, qu'elle était une sainte. Aujourd'hui, sa conviction est faite. Cette âme sublime, faite d'élévation, de candeur, de simplicité et de foi, cette âme que Dieu avait donnée à Jeanne d'Arc, était celle d'une sainte. L'éminent orateur parle des minutieuses enquêtes auxquelles procèdent les commissions romaines pour les causes de béatification, du procès relatif aux vertus, du procès relatif aux miracles. Lorsque le Pape a reconnu les miracles, la béatification peut être proclamée.

« Pour les vertus, il n'y aura pas de difficultés extraordinaires. Restera la question des miracles. On a dit qu'il n'y avait pas de miracles dus à Jeanne d'Arc, Mgr d'Orléans en connaît deux, qu'il cite en termes captivants : d'abord une religieuse de Nancy fut guérie d'une méningite tuberculeuse. Mais par suite de circonstances qu'il relate avec beaucoup de finesse, Mgr Touchet n'avait pas eu confirmation absolue de cet événement. Quelque temps après, une autre religieuse de la même communauté est atteinte d'une fluxion de poitrine qui se développe avec une rapidité foudroyante. Elle n'a plus que quelques heures à vivre, de l'avis du médecin, et elle-même se rend bien compte de son état. — Embrassons-nous, nous nous reverrons en Paradis, dit-elle à la supérieure générale, venue pour la consoler. La Mère se dit : J'ai eu tort de ne pas envoyer mes religieuses à Orléans. Mais j'ai un moyen très simple de voir s'il y a miracle. C'est de demander à Dieu, par l'entremise de Jeanne d'Arc, qu'il guérisse la mourante. Et, de fait, le lendemain, la poitrinaire était vivante et guérie absolument. Aussi quelle fut la surprise du médecin quand il vint le lendemain pour constater le décès, et qu'il apprit la guérison. Chose plus étonnante encore, quinze jours après, la sœur n'avait plus trace de la terrible maladie qui avait failli la conduire à la tombe.

« Si des miracles sont faits par l'intercession de Jeanne d'Arc, c'est que Dieu veut qu'elle soit béatifiée. On nous dit : Pourquoi vouloir béatifier Jeanne d'Arc? C'est par chauvinisme ! — Eh bien, oui ! je m'en vante, je suis chauvin ! s'écrie l'Evêque au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Je crois que, dans les circonstances présentes, il faut qu'on aime son pays, qu'on le dise et qu'on le prouve. Et n'est-ce donc rien que ce miracle par lequel Jeanne d'Arc a sauvé son pays en un jour, et peut-on retourner son œuvre contre elle? Non, Jeanne d'Arc sera béatifiée, pour le grand honneur et le grand

bien du pays... Cette béatification, les évêques de tous les pays, toute la catholicité la demandent. Pour moi, ce que je veux, c'est former l'opinion et lui faire savoir que l'on peut demander des miracles à Jeanne d'Arc. Oh ! cela m'a valu de nombreuses attaques dans l'*Aurore*, la *Petite République*, les *Droits de l'homme*. Cela ne m'empêche pas de continuer ma campagne. Je ne demande que des prières pour moi, afin de rendre ma tâche plus douce. »

Le discours prononcé à Saint-Jean le mardi soir, nous écrit un ami intime de notre Evêque, « a produit une fort grande impression. Chacun a été ravi de revoir et d'entendre Mgr Touchet ; vous ne pouvez vous imaginer la joie de la ville entière. » Ce discours ne tardera pas à être publié.

Avant que son hôte ne le quittât, Mgr Petit, archevêque de Besançon, a voulu resserrer encore et consacrer les liens déjà si étroits qui unissent Mgr Touchet au diocèse de Besançon ; il l'a nommé *chanoine d'honneur* de la métropole.

Vendredi matin, notre Evêque célébrait la messe dans la basilique de Saint-Ferjeux : Sa Grandeur y a prononcé une éloquente allocution, au début de laquelle elle a adressé les plus cordiales félicitations à M. le chanoine Marquiset, curé de la paroisse, pour sa générosité et son dévouement à l'œuvre de l'église, bâtie en l'honneur des Saints Apôtres de la Franche-Comté.

Dans l'après-midi, notre Evêque quittait Besançon, se rendant à Vesoul et à Troyes. Mgr Petit, archevêque de Besançon, avait tenu à accompagner à la gare l'Evêque d'Orléans. Sur le quai se trouvaient M. le chanoine de Jallerange, MM. les curés de Saint-Ferjeux et de Saint-Claude, le président et le secrétaire de la Conférence Saint-Thomas d'Aquin, et plusieurs amis de Sa Grandeur.

CHRONIQUE ROMAINE

— La santé du Saint-Père continue, grâce à Dieu, d'être satisfaisante. Le regain de vitalité qui a suivi sa rapide convalescence n'a d'autre inconvénient que l'activité même qui en résulte et qui porte les fidèles conseillers de Léon XIII à lui demander de se ménager.

On rappelle que le Saint-Père n'est pas toujours très docile pour user des remèdes que lui marque son médecin. Il y a un an, le docteur Lapponi prescrivit au Pape une poudre destinée à combattre un enrouement qui l'avait pris subitement. Dans l'après-midi eut lieu au Vatican une cérémonie où Léon XIII devait prononcer une allocution. Le docteur Lapponi supplia le Saint-Père de ne pas se fatiguer et de réduire son discours au strict nécessaire. Le Pape promit, mais s'oublia. En vain le docteur, qui assistait à la cérémonie, le lui rappelait-il par des hum ! hum ! répétés, le Pape ne s'arrêtait pas. Hum ! hum ! continuait le docteur ; le Pape parlait toujours.

Et, à la fin de la cérémonie, il appela le bon docteur, qui était navré, lui rendit la poudre prescrite le matin, et à laquelle il n'avait pas touché, en lui disant : « Tenez, cher docteur, prenez votre poudre vous-même, vous toussez beaucoup plus que moi ! »

Pendant l'opération qu'il a eu à subir, Léon XIII portait au cou une médaille de la Vierge en or, qu'un fidèle de France lui avait envoyée récemment après l'avoir trempée dans l'eau de Lourdes. Ce détail n'étonnera pas ceux qui connaissent la tendre dévotion du Saint-Père envers Notre-Dame de Lourdes, dont une statue, reproduisant exactement celle de la Grotte de Massabielle, a été placée par son ordre dans les jardins du Vatican.

— L'Evêque de Nancy, qui a été reçu le 18 mars en audience, affirme que Léon XIII, bien qu'affaibli par l'opération qu'il a subie, se trouve dans de bonnes conditions physiques et intellectuelles. Pour lui, les craintes dont on parlait dans l'entourage du Pape sont exagérées. Dimanche 26 mars, le saint Père dira la sainte messe dans sa chapelle privée.

Léon XIII travaille, depuis quelques jours, à la rédaction d'un document latin, et ceci contrairement à l'avis des médecins, qui voudraient qu'il ne se fatiguât pas.

— Il se confirme que Mgr Lorenzelli, le distingué nonce de Munich, est nommé à Paris. Mgr Lorenzelli, âgé de 45 ans, joint à des qualités éminentes de diplomate, une grande dignité et distinction. Il est nonce depuis cinq ans, et le *Gaulois* rapporte qu'il fut sur le point d'aller en Amérique, lorsque Mgr Satolli vint recevoir le chapeau en Italie et lorsque le Saint-Père envoya le T. R. P. Martinelli.

Le porte-plume de saint Joseph

Sœur Irène, qui est morte à New-York, il y a quelques années, appartenait à la Congrégation des Sœurs de la Charité, fondée par la Vénérable Mère Seton. Sœur Irène avait un zèle ardent et, il y a quelque trente ans, elle résolut, avec l'approbation de ses supérieurs, de fonder dans New-York une maison d'enfants trouvés. L'établissement sortit de terre dans de grandioses proportions ; il occupe aujourd'hui toute une île, entre la 68e et la 69e rue, entre Lexington-Avenue et la troisième avenue. Dans ces vastes bâtiments, que de pauvres créatures ont été sauvées qui auraient infailliblement péri, si la charité ne leur avait préparé là de nouvelles mères ! Cet établissement reçoit non seulement des enfants trouvés, mais aussi de pauvres mères, qui viennent là comme nourrices, ou bien qui, en allaitant leur propre enfant, en nourrissent encore un autre. L'achat du terrain et les constructions avaient naturellement coûté des sommes énormes. On avait compté sur la Providence, et, comme à l'ordinaire, elle s'était mon-

trée généreuse. Cependant une grosse dette restait encore à payer, et les sœurs avaient aussi un grand désir d'assurer l'avenir de la maison en lui procurant des ressources régulières pour couvrir les dépenses annuelles. L'établissement étant certainement d'utilité publique, on pensa avoir des raisons bien suffisantes pour demander un secours annuel à l'Etat.

Les amis des religieuses se mirent donc en campagne, virent les hommes influents du gouvernement; enfin, toutes les mesures furent prises pour réussir dans l'entreprise : obtenir une allocation annuelle, jugée nécessaire pour assurer le développement et l'avenir de l'œuvre. La chose, qui avait d'abord paru aisée, présenta bientôt de grandes difficultés, à cause du parti protestant, qui était opposé à cet établissement parce qu'il était catholique. Sœur Irène priait et faisait prier ses sœurs; on invoquait surtout saint Joseph, le refuge des maisons religieuses en détresse. D'Albany, où siège l'assemblée législative de l'Etat de New-York, on écrit un jour à sœur Irène que ses amis étaient découragés, tant l'opposition était forte. Il ne fallait pas songer pour le moment à voir passer le bill. — « Et cependant, dit sœur Irène en recevant ce message, il faut qu'il passe, c'est absolument nécessaire. » Elle alla trouver saint Joseph et lui *parla sérieusement*. Saint Joseph était représenté dans la maison par une belle statue près de la porte d'entrée, dans le vestibule, à l'intérieur. Sœur Irène lui mit une plume à la main, en lui disant qu'elle resterait là jusqu'à ce que le bill fût signé. Pendant plusieurs semaines et même, je crois, des mois, on vit saint Joseph armé de son porte-plume, et les sœurs, en passant devant lui, ne pouvaient s'empêcher, dit-on, d'effleurer un sourire; ce qui n'empêchait pas qu'on priât beaucoup.

Un jour que les religieuses étaient en récréation, non loin de la statue du Saint, elles entendirent un bruit sur le pavé. L'une d'elles regarda et vit que la plume était tombée à terre; elle la ramassa et la porta à la supérieure. — « Très bien, mes sœurs, dit sœur Irène, remercions maintenant saint Joseph; notre bill est signé. » Le fait est qu'une heure plus tard on apportait un télégramme à la porte. Il était daté d'Albany. Il disait simplement que le bill venait d'être signé.

R. P. Cothonay, *dominicain*,
Missionnaire aux Etats-Unis.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Station de Carême. — Le *reniement de saint Pierre*, avec applications pleines d'actualité, tel a été le sujet traité à la Cathédrale, le jeudi 16 mars, dans la conférence aux hommes.

Le dimanche 19, le prédicateur a tenu à s'inspirer de la fête de saint Joseph. Il a entretenu ses auditeurs des mérites du saint patriarche, des leçons que renferme cette vie, si modeste sans doute, mais pourtant si remplie, et il a demandé à tous d'avoir une confiance sans bornes dans l'intercession de

saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, protecteur de la France, modèle et soutien des familles chrétiennes.

Nous sommes heureux de constater avec quel empressement et quelle sympathie est écoutée la parole du R. P. Canard ; nous ne doutons pas des heureux résultats qu'elle doit produire. L'assistance, déjà compacte au début du Carême, augmente sensiblement chaque jour. Nul doute qu'elle grandira encore la semaine prochaine pour la Retraite pascale et que de très nombreux auditeurs, jusqu'ici retenus par des occupations ou des prétextes, viendront au pied de la chaire de la Cathédrale éclairer leurs intelligences et préparer leurs âmes à l'accomplissement du grand devoir chrétien.

Saint-Péravy-la-Colombe. — *Mission.* — Retracer la mission de Saint-Péravy, ce serait répéter l'histoire de tant d'autres missions, redire l'empressement des auditeurs autour de la chaire sacrée, l'affluence des paroissiens aux fêtes inoubliables de ces saints exercices, les retours si consolants à la Table Eucharistique. Nos félicitations au supérieur des Franciscains d'Orléans, le R. P. Denys, qui a su, pendant ces trois semaines, intéresser si vivement et ébranler si profondément toute une paroisse par son ardente parole. Constatons-le, une fois de plus : les missions ramènent à Dieu bien des âmes !

Un assistant.

Pèlerinage des hommes à Lourdes. — *17-22 avril 1899.* — Le comité diocésain s'est mis en relations avec la Société immobilière et hospitalière de N.-D. de Lourdes, et a pris un engagement avec elle. Il a retenu un certain nombre de chambres pour les pèlerins orléanais. Les chambres ont quatre lits et le prix est de 1 fr. 50 par lit et par jour. C'est un établissement neuf.

On peut y prendre ses repas à prix fixe : déjeuner 1 fr. 50, et dîner 2 fr. Le déjeuner est de 0 fr. 60 pour ceux qui se contentent du pain et du plat du jour (viande et légumes).

Les premiers à s'inscrire seront seuls assurés de bénéficier de ce logement exceptionnellement avantageux.

Prière de s'inscrire sans retard, rue Jeanne-d'Arc, 30.

Au Canada. — *Un prédicateur orléanais.* — Nous annoncions naguère le départ de M. l'abbé Mignan pour Montréal, où il était invité à donner, à Notre-Dame, la station quadragésimale. Après avoir, très obligeamment, reproduit l'article des *Annales*, la *Semaine de Montréal* ajoute :

« Dans ces paroles et ces évocations, nos lecteurs verront avec bonheur que nos frères d'outre-mer nous rendent affection pour affection.

« Empêché par la maladie de commencer ses prédications le premier dimanche du carême, M. l'abbé Mignan a pu le faire le deuxième dimanche, avec un succès digne des illustres prédicateurs qui l'ont devancé dans la chaire de Notre-Dame à Montréal. »

ACTA EPISCOPORUM ECCLESIÆ AURELIANENSIS

(Suite et fin.)

Mgr COULLIÉ (1878-1893)

1878		Organisation de l'Œuvre des Demoiselles du commerce.
		Guide de la Visite pastorale.
		Patronage des Prisonnières libérées.
1879		Vitraux de Jeanne d'Arc. — 1er concours, non agréé par le gouvernement.
		Consécration du diocèse d'Orléans au Sacré-Cœur.
		M. Laurent de Saint-Aignan, premier chanoine sans traitement.
		Œuvre de la Jeunesse ouvrière.
1880		Inauguration du grand orgue restauré de la cathédrale.
		Premier pèlerinage orléanais à Montmartre.
		Œuvre des Vocations ecclésiastiques. (Œuvre des petits clercs de Cléry généralisée, sous la direction de M. l'abbé O. Rivet.)
		Exécution des Décrets d'expulsion des religieux.
		Pensionnat Saint-Euverte tenu par les Frères.
1881	11 Juillet	Translation des reliques de saint Benoît dans un nouveau reliquaire.
		Premier pèlerinage à N.-D. de Lourdes à Combreux, présidé par Mgr Rabotin.
1882		Lettre pastorale sur l'Instruction primaire.
1883	6 Mai	Noces d'or de la Société de St-Vincent-de-Paul.
	7 et 8 Mai	Mgr di Rende, nonce, assiste aux fêtes de Jeanne d'Arc.
	20 Mai	Comité départemental de l'enseignement chrétien du Loiret.
	28 Novembre	Inauguration d'une partie de la nouvelle église de Saint-Paterne.
1884		Cause de Jeanne d'Arc (procès additionnel de l'Ordinaire).
1885		Publication d'un nouveau Catéchisme diocésain.
		Synode diocésain.
1886		Etablissement à Orléans des Sœurs dominicaines.
1887		Cause de Jeanne d'Arc (procès de l'Ordinaire sur plusieurs guérisons).
1888	12 Octobre	Inauguration du monument de Mgr Dupanloup, œuvre de MM. Chapu, statuaire, et Douillard, architecte diocésain.
	12 —	Bénédiction de la première pierre de St-Marceau.
		Mgr Bougaud, évêque de Laval, sacré à Ste-Croix.
		Conférence Dupanloup pour les étudiants universitaires.
1889	2 Juillet	Translation des reliques de sainte Alpaix à Triguères.
		Mgr Coullié préside l'assemblée régionale des cercles catholiques.

1890		Installation du calorifère de la cathédrale.
		Mgr Hautin, évêque d'Evreux, sacré à Ste-Croix.
1891		Deuxième congrès diocésain. Le premier avait eu lieu en 1875.
		Rétablissement des grades théologiques.
		Bénédiction de la nouvelles châsse de Saint-Benoît sous la présidence du cardinal Langénieux.
1893		Mgr Laroche, évêque de Nantes, sacré à Ste-Croix.
		Mgr Coullié, archevêque de Lyon, administrateur apostolique du diocèse d'Orléans.
		Vitraux de Jeanne d'Arc (deuxième concours).
1894	27 Janvier	Cause de Jeanne d'Arc. — Introduction de la Cause.
	29 —	Nomination de l'évêque d'Orléans, Mgr Touchet.
	6, 7, 8 Mai	Triduum d'actions de grâces pour l'introduction de la Cause de Jeanne d'Arc.
	18 Mai	Mgr Touchet, préconisé évêque d'Orléans.

Mgr TOUCHET

1894	19 Juillet	Installé par M. Despierre, archiprêtre de la Cathédrale, *decanatu vacante*.
	2 Septembre	Cause de Jeanne d'Arc : Procès apostolique *de non cultu*. Constitution du tribunal diocésain.
	12 Décembre	Consacre l'église de Saint-Paterne.
		Association de la Jeunesse catholique de l'Orléanais.
1895	Janvier	Voyage *ad limina*.
		Monseigneur prêche, dans sa Cathédrale, la station du Carême.
		Œuvre des Catéchistes volontaires.
1896	Janvier	Vente de charité pour les Ecoles libres d'Orléans.
	Mars	Mission générale dans la ville d'Orléans par les RR. PP. Rédemptoristes.
	8 Mai	Monseigneur prononce le panégyrique de Jeanne d'Arc.
	2 Juin	Cause de Jeanne d'Arc : Décret pontifical dispensant de faire le procès de renom de sainteté de la Vénérable.
	26 Juillet	Monseigneur préside le cinquantenaire de la fondation du Petit Séminaire de La Chapelle.
	29 Septembre	Monseigneur sacre dans sa Cathédrale Mgr Chapon, évêque de Nice.
1897	1er Mars	Cause de Jeanne d'Arc : Procès apostolique *de virtutibus heroicis*. Constitution du tribunal.
	7 —	Lettre pastorale prescrivant une troisième année de catéchisme.
	Mai	Inauguration, dans la Cathédrale, des vitraux de Jeanne d'Arc. Allocution de Monseigneur.
	—	Conférence Charlemagne pour les étudiants.
	—	Maison Saint-Stanislas destinée à servir de retraite aux prêtres du diocèse.

	Décembre	Deuxième voyage *ad limina* : Monseigneur remet à la S. C. des Rites le dossier du procès apostolique relatif à la Cause de Jeanne d'Arc.
	—	Monseigneur donne au Chapitre une relique insigne de la Vraie Croix, qu'il a reçue de Mgr l'archevêque de Paris.
1898	Janvier	Monseigneur préside les fêtes du Millénaire de N.-D.-des-Miracles de Saint-Paul d'Orléans.
		Monseigneur, pour la seconde fois, prêche la station du Carême dans sa Cathédrale.
	1er Mai	Bénédiction de la sonnerie de Sainte-Croix. Allocution de M. d'Allaines, vicaire général.
		Couronnement de N.-D.-de-Bethléem à Ferrières.
1899	Janvier	Vente de charité pour les Ecoles libres d'Orléans.
	Février	Cause de Jeanne d'Arc : Monseigneur adresse aux Evêques du monde catholique des adresses postulatoires à signer.
	Mars	Circulaire au clergé, relative au monument de Bossuet.

Faxit Deus ut multa sequantur !

T. C.

LES MONOGRAPHIES PAROISSIALES

Un peu partout, les Monographies Paroissiales sont à l'ordre du jour, ce qui prouverait que l'heure en est venue, comme les feuilles poussent aux arbres quand arrive la saison. Dans toutes les provinces, depuis cinquante ans, les études locales d'histoire religieuse ont séduit bon nombre de savants écrivains. Tout diocèse en compte d'éminents. Les archives publiques, celles des évêchés, des communes, des couvents, des châteaux, les minutes des notaires, ont été fouillées, et des travaux d'une immense érudition ont été mis au jour. Ils ont été publiés séparément, ou dans des Revues savantes, dont le nombre et l'importance sont plus grands peut-être chez nous que partout ailleurs.

Mais les auteurs de ces recherches se sont attachés le plus souvent à l'étude d'une époque déterminée, qu'ils ont embrassée dans son ensemble, ou à celle d'un fait important, demeuré obscur, qu'ils ont voulu élucider, à l'histoire d'un saint, d'un évêque ou d'un pieux personnage, d'une famille, d'une institution, d'un couvent détruit par la Révolution, d'une église, d'une antique chapelle, plutôt qu'à celle d'une paroisse.

De plus, tous ces travaux d'érudition, faits par une élite d'écrivains, s'adressaient à une élite de lecteurs. Des savants écrivaient pour aider d'autres savants, et pour ajouter au trésor de la science. Ils ne descendaient pas jusqu'au grand public. Mais, à voir ce qui se fait depuis quelques années, dans beaucoup de diocèses, il semble qu'une nouvelle phase s'ouvre pour l'histoire religieuse. Après la période des recherches,

viendrait celle de la vulgarisation ; après l'exploitation des carrières, la construction des édifices. Et, de fait, si, sans entente préalable, des Monographies paroissiales s'écrivent sur tant de points à la fois, il n'est peut-être pas téméraire de croire que leur tour est venu, et que, s'il est venu, c'est que partout les *Semaines religieuses*, très lues, très aimées dans toutes les paroisses, y ont développé, parmi le peuple, ce goût de l'histoire locale et cet amour du clocher. Après avoir rebâti leur église, les fidèles attendent de leurs prêtres un autre monument, et ceux-ci peuvent aujourd'hui l'édifier avec les matériaux fournis par les savants, comme ils ont édifié leur église avec les deniers de tous.

Les Monographies Paroissiales pourraient bien, d'ailleurs, en même temps qu'elles seraient l'aboutissement des travaux précédents, être encore, par la logique même des choses, l'acheminement, la préparation immédiate et nécessaire à l'histoire générale des diocèses. Les érudits auraient ainsi travaillé pour les auteurs des Monographies ; et ceux-ci travailleraient à leur tour pour préparer l'avènement de l'historien futur du diocèse, comme David avait préparé les voies à Salomon pour la construction du temple de Jérusalem.

En terminant, je ne puis mieux faire que de rappeler ce mot de Léon Gautier : « Dans les annales de la plus petite église, il y a de quoi occuper la vie d'un savant... Montrer l'action de Dieu sur un petit coin de terre chrétienne, c'est faire une grande œuvre ». Cette parole est vraie de toutes les paroisses ; et elle peut décider ceux qui sont en situation de faire un travail de ce genre.

H. Mary.

SAINT BENEZET ET LE PONT D'AVIGNON

Le 13 septembre 1177, Benezet, âgé de douze ans, gardait les moutons dans un champ dépendant de la paroisse d'Hermillon, à une lieue de Saint-Jean-de-Maurienne, quand une voix l'appela : « Benezet ! laisse là ton troupeau et va bâtir pour moi un pont sur le Rhône. — Seigneur ! je ne sais où est ce Rhône et je ne puis abandonner les brebis de ma mère. — Pourquoi hésites-tu ? Je ferai rentrer tes brebis à l'étable et je te donnerai un compagnon jusqu'au fleuve. — Mais, Seigneur, je n'ai que trois oboles. — C'est assez ! Pars. » Et Benezet partit. Au bout d'une lieue, un pèlerin aborde l'enfant et le prend par la main. Plusieurs jours se passent. Les deux compagnons arrivent sur le bord du Rhône. A la vue de ce large et impérieux cours d'eau, Benezet, saisi de frayeur, s'écrie : « Je ne pourrai jamais jeter un pont sur ce fleuve ! — Ne crains rien ! reprend l'ange caché sous l'habit du pèlerin, l'esprit de Dieu est avec toi. Va vers cette barque : le batelier te fera passer le fleuve, tu entreras dans la ville d'Avignon et tu te présenteras à l'évêque et à son peuple. »

Moyennant les trois oboles, le batelier dépose le berger sous

les murs d'Avignon. Benezet se rend aussitôt à la cathédrale. L'évêque Ponce est en train de prêcher. Tout à sa mission divine, l'enfant interrompt le prédicateur : « Ecoutez-moi, seigneur évêque, et prêtez l'oreille à ce que je vais vous dire : je viens construire un pont sur le Rhône. » Le prélat croit avoir affaire à un insensé, il fait conduire Benezet chez le premier magistrat de la ville, chez Bérenger de Sade, qui reçoit l'ordre d'examiner le jeune Savoyard. » Comment un enfant de ton espèce, interroge Bérenger, pense-t-il venir à bout d'une entreprise que ni Charlemagne, ni aucun de nos rois n'a osé affronter ? — Je ne suis ni roi, ni empereur, ni duc, dit Benezet, mais avec l'aide de Dieu, je réussirai. — Et bien ! puisqu'il en est ainsi, conclut le viguier, je vais mettre ta puissance à l'épreuve. J'ai dans mon palais une pierre énorme ; si tu peux la remuer, je suis à toi ! »

Dans la cour du palais de Bérenger de Sade gisait une pierre que trente hommes n'eussent pu soulever ; elle avait trente pieds de longueur sur dix-sept de largeur. En présence du peuple, Benezet se met à genoux ; puis, se relevant, il s'approche de la pierre, fait sur elle le signe de la croix et la charge sur ses épaules.

Toute la foule considère Benezet. Que va-t-il faire ? Benezet se dirige vers le Rhône et jette la pierre dans le gouffre, juste à l'endroit même où s'élèvera la première pile du pont. A ce spectacle, le peuple et le viguier se prosternent devant l'enfant et lui baisent les mains.

Sept ans plus tard, le pont était presque achevé et l'ancien berger d'Hermillon, heureux d'avoir accompli son œuvre, expirait doucement, mûr pour le ciel. Combien de temps dura le pont construit par cet enfant ? Après sept siècles, deux arches subsistent encore.

O. HAVARD.

Offices et sermons de la semaine sainte à la Cathédrale

Dimanche des Rameaux. — A 9 h., bénédiction des Rameaux, procession extérieure, station sous le péristyle, chant de l'hymne *Gloria Laus* à la porte de l'église, grand'messe, chant de la Passion ; à 3 h., vêpres et salut.

A la grand'messe, les chœurs de la Cathédrale exécuteront les *Turbes de Vittoria*, composition espagnole du XVIe siècle. Ces chœurs, où sont rapportés les cris de la foule dans l'admirable récitatif de la Passion, rendent avec une harmonie vraiment saisissante, l'irritation des princes des prêtres, les clameurs de la populace, les railleries des soldats et le repentir des témoins de la mort du Christ se frappant la poitrine en disant : « Cet homme était vraiment le Fils de Dieu ! » Il est facile de reconnaître dans cette composition, qui est l'une des meilleures de l'Ecole palestrinienne, la marque d'une foi profonde qui éclaire l'intelligence et inspire le génie.

A l'offertoire, le chœur final de *Gallia*, oratorio de *Gounod*, écrit sur les paroles qui terminent chacune des lamentations chantées pendant la semaine sainte : *Jerusalem*, *Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum* ! A l'élévation, *Adjuva nos* de Léon Pelletier, ancien maître de chapelle de la Cathédrale.

Retraite pour les hommes. — Chaque jour, du Lundi-Saint jusqu'au Vendredi-Saint inclusivement, le soir, à 8 h., chant d'un cantique, sermon par le R. P. CANARD, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Toutes les places des bancs-d'œuvre et de la nef seront réservées aux hommes.

Retraite pour les Dames. — Du Lundi-Saint jusqu'au Vendredi-Saint inclusivement, à 7 h. 1/2 du matin, méditation par le R. P. CANARD, et depuis le Lundi-Saint jusqu'au Jeudi Saint inclusivement, à 2 h., sermon.

A la suite de ces sermons, des quêtes seront faites :

Le lundi, pour l'*Œuvre des catéchistes volontaires*, par Mmes Baranger, Barault, la vicomtesse de Billy, Boussion, H. de Denainvilliers, la baronne E. du Houlley, Richard, G. Soizeau Saint-Martin.

Le mardi, pour l'*Œuvre des écoles libres de la paroisse de Sainte-Croix*, par Mlle de Billy, Mmes de Denainvilliers, Fromont, Mlle Jarry, Mmes René de Massy, Watbled.

Le mardi, pour l'*Œuvre de la Première Communion*, par Mlles Solange d'Astorg, Madeleine Guillonneau, Jeanne Courty, Jeanne PAILLAT, Alice Piprot, Madeleine Rocher.

Mercredi-Saint — A 4 h., chant solennel des *Lamentations*.

Jeudi-Saint. — A 6 h., messe basse et communion pascale (il n'y aura que cette messe basse dans la matinée, mais la sainte Communion sera donnée de demi-heure en demi-heure jusqu'à 8 h.) A 8 h., petites heures et Grand'Messe PONTIFICALE, consécration des Saintes-Huiles, procession du Saint-Sacrement au Reposoir, vêpres, dépouillement des autels. A 3 h., cérémonie du *Lavement des pieds* à douze enfants pauvres. A 4 h., office des ténèbres. A 8 h., *sermon* et adoration au Reposoir. Avant le sermon, cantique *Par les chants les plus magnifiques ;* après le sermon, *Stabat* et oraison *Respice familiam*.

Vendredi-Saint. — A 8 h., psalmodie des petites heures, leçons, chant de la Passion, grandes oraisons, adoration de la Croix, procession au Reposoir, messe des Présanctifiés et vêpres. A 3 h., *Chemin de la Croix* présidé par Mgr l'EVÊQUE. A 4 h., ténèbres. A 8 h., *sermon sur la Passion*, précédé du cantique *Au sang qu'un Dieu va répandre*, suivi du *Stabat*.

Samedi-Saint. — (Il n'y aura pas de messe basse). A 8 h., psalmodie des petites heures, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, de l'eau du baptême, grand'messe et vêpres. A 4 h., complies solennelles.

Paroisse de Saint-Paterne. — Le dimanche des Rameaux, à l'issue des vêpres, un sermon de charité sera prêché par

M. l'abbé PASTORET, chanoine de Fréjus, en faveur de l'*Œuvre des dames patronnesses de la paroisse.*

La quête sera faite par Mmes la baronne Marc d'Alès, Bezard, Paul Fossé, Nicolas, André Perrault, la comtesse de Richebourg.

Mardi-Saint, à 3 h. 1/2, à l'issue du sermon de retraite prêché par M. l'abbé PASTORET, une quête sera faite en faveur des *Noviciats Dominicains* par Mmes M. d'Allaines, Dabout, comtesse de Poncins, Riffault.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — Le dimanche des Rameaux, à 7 h., messe de communion.

Jeudi-Saint, à 8 h., sermon sur la Sainte-Eucharistie par M. l'abbé FILIOL, chanoine honoraire, chancelier de l'Evêché.

Vendredi-Saint, à 3 h., chemin de la croix ; à 8 h., sermon sur la Passion.

Paroisse de Saint-Donatien. — Le dimanche des Rameaux, à 7 h., messe de communion générale pour les personnes qui ont suivi la retraite ; à 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux et grand'messe ; le soir, à 8 h., clôture de la retraite et dernière instruction par M. l'abbé BRETONNEAU, curé de Saint-Jean-le-Blanc.

Paroisse de Saint-Laurent. — Jeudi, à 8 h., sermon sur la Passion par M. l'abbé VIVIEN, professeur au Petit-Séminaire de La Chapelle.

Vendredi à la même heure, exercice du chemin de la croix.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 24 mars, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction par M. l'AUMONIER et salut.

Chapelle des Carmélites. — Samedi 25 mars, fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, à 7 h. 1/4, messe basse suivie de l'exposition du Saint-Sacrement ; à 4 h. 1/2, réunion de la confrérie de la Sainte-Enfance de Jésus, instruction par le R. P. VINCENT, franciscain, et salut. — Indulgence plénière pour les personnes qui portent le scapulaire de N.-D. du Mont-Carmel.

— Les exercices de l'adoration perpétuelle auront lieu le samedi 25 mars, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Olivet.

Œuvre Apostolique. — Nous rappelons que l'exposition des ouvrages destinés aux missions aura lieu, cloître de la Cathédrale, 14, du vendredi 24 mars au lundi 27 inclusivement, de 1 h. à 4 h.

Le vendredi 24, à 4 h., salut dans la chapelle de Saint-Joseph.

Les moutons, les chiens, les loups. — Il était une fois... un troupeau de moutons souvent attaqués par des loups, mais défendus par de bons chiens. A coups de voix, à coups de dents, les chiens faisaient leur office et écartaient l'ennemi. Le troupeau leur en avait certes de la reconnaissance. Mais, un jour, quelques braves moutons furent pris d'un scrupule, et se dirent : Sans doute, nos chiens sont très dévoués et nous défendent vaillamment. Mais ils crient bien fort ; et ne sont-ils

pas un peu trop durs pour ces pauvres loups ? Qui sait si la douceur, les bons procédés, quelques concessions habilement faites, n'attendriraient pas ces cœurs moins féroces peut-être qu'ils ne semblent ? Ce n'est point en leur montrant les dents qu'on les convertira. Et, pour tout dire enfin, ne manque-t-on pas de charité en nous défendant ainsi ?

Les moutons sont bonnes bêtes, mais n'eurent jamais beaucoup de jugement. L'opinion des scrupuleux prévalut dans le troupeau. Poliment on pria les chiens peu charitables d'aller aboyer ailleurs .. et, peu de temps après, par une nuit sans lune, les loups firent tranquillement un beau carnage. Un seul mouton put échapper ; c'est lui qui m'a conté l'histoire.

Avis aux moutons.

— On rencontre parfois dans certaines paroisses du diocèse une petite feuille de quatre pages, imprimée à Condom, sous le titre de : ***Révélations faites par Notre-Seigneur Jésus Christ à sainte Brigitte, sainte Mechtilde et sainte Elisabeth au Saint-Sépulcre.*** Les indulgences de l'oraison, trouvée, dit-on, dans le sépulcre de Notre-Seigneur, d'après les révélations qu'en eurent sainte Brigitte, sainte Mechtilde et sainte Elisabeth, et d'autres indulgences aussi extraordinaires, ont été plusieurs fois déclarées fausses, nulles et condamnées par les décrets positifs des Sacrées-Congrégations du Saint-Office et des Indulgences. Ces indulgences s'impriment encore aujourd'hui, malgré ces condamnations et se propagent parmi les fidèles, quoiqu'elles ne puissent produire d'autre fruit que de rendre la piété superstitieuse, de faire tourner la religion en ridicule et de l'exposer aux attaques des hérésies et des impies. Aussi les pasteurs ne sauraient user de trop de vigilance pour détruire et pour prévenir l'usage de ces indulgences apocryphes.

(***Semaine de Bayonne***).

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Théodet, Marcel, comptable, et Mlle Michaux, Albertine.
M. Thomas, Georges, employé de commerce, et Mlle Nolleau, Euphrasie.
M. Lebœuf, Clément, employé de commerce, et Mlle Lambert, Adèle.

NAISSANCES

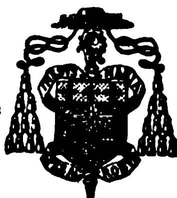
Laveau, Maurice-Camille-Emile, rue de Châteaudun.
De Brionne, Roger-Alphonse, rue Saint-Marceau.
Colas, Marguerite-Emilie-Elisabeth, rue de Recouvrance.
Malfray, Maurice-Henri-Alexandre, faubourg Bannier.
Champeville de Boisjolly, Jean-Marie-Joseph-Hilaire, rue de Patay.
Moreau, Henri-Auguste, rue Bourgogne.
Quétard, Marcel, rue des Pastoureaux.

DÉCÈS

Mme Carré, née Pinault, 71 ans, rue Desfriches.
Mme Texier, née Poisson, 69 ans, rue du Commandant-Arago.
M. Bertrand, Jules, propriétaire, 68 ans, rue Royale.
Mme Glaçon, née Bordas, 34 ans, faubourg Saint-Vincent.
M. Paulet, Louis, chef de train en retraite, 71 ans, rue du Commandant-Arago.
M. Lecomte, Désiré, clerc d'avoué, 18 ans 1/2, rue Charles-Coudière.
M. Savary, Louis, employé de commerce, 59 ans, rue Ducerceau.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume **Numéro 13**

1899 Samedi 1er avril

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

2 **Dimanche**. S. JOUR DE PAQUES.
3 **Lundi de Pâques**.
4 **Mardi de Pâques**.
5 **Mercredi**. De l'octave.
6 **Jeudi**. De l'octave.
7 **Vendredi**. De l'octave.
8 **Samedi**. De l'octave.
9 **Dimanche de la Quasimodo**.

L'ÉTAT DE GRACE

Comme un parfum divin flairer son âme en fleur ;
Etre en paix avec Dieu, Père et juge suprême ;
En paix avec le monde, en paix avec soi-même ;
Prier et s'endormir sans un nuage au cœur ;

Dire à l'élu « Mon frère » ; à la sainte « Ma sœur »,
D'une double tendresse aimer ceux que l'on aime ;
Pur et plus méritant qu'au jour de son baptême,
Voir le pécheur sans haine et le péché sans crainte ;

Vivre sans nul effort dans la douceur de croire,
Par le chemin qui va de l'épreuve à la gloire
Vers le ciel grand ouvert monter sans y courir ;

Dans le calme d'un jour et dans cette harmonie,
Sous la sérénité de cette heure bénie,
Mon Dieu, si j'étais seul, qu'il ferait bon mourir.

LE VAVASSEUR, d'Argentan.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes*. 7 f.
Départements limitrophes ..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Charles Jacquot, préfet de religion et professeur de sciences au Petit-Séminaire de La Chapelle, a été nommé *Chanoine honoraire*.

Quête pour le Grand-Séminaire. — Le saint jour de Pâques, une quête sera faite, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, à tous les offices, pour le *Grand-Séminaire*.

— Toutes les personnes qui useront des dispenses du maigre, ou de la concession du lait et du beurre à la collation, *devront, selon leurs facultés, faire une aumône* uniquement applicable aux œuvres diocésaines.

Elles pourront satisfaire *à cette obligation*, soit en remettant leur aumône à MM. les Curés de leur paroisse, soit en la déposant dans le tronc qui sera placé dans toutes les églises avec cette inscription : *Aumônes du Carême*.

Cette aumône est distincte de l'offrande faite, à la quête du jour de Pâques, pour les besoins de notre Grand-Séminaire.

— La *Distribution solennelle des Saintes-Huiles* aura lieu dans l'église cathédrale, le jeudi de Pâques, 6 avril, à 2 h. 1|2, avant les vêpres capitulaires (*Statuts*, nº 441).

MM. les Aumôniers d'Orléans ; MM. les Doyens de Montargis, Pithiviers et Gien ; MM. les Doyens de l'archidiaconé d'Orléans sont priés d'y assister ou de s'y faire représenter.

MM. les Doyens sont priés de distribuer les Saintes-Huiles nouvelles *le plus tôt possible* à MM. les Curés de leur doyenné.

L'usage des anciennes Huiles saintes est expressément prohibé à partir du samedi 22 avril, veille du troisième dimanche après Pâques.

Office des fêtes de Pâques à la Cathédrale

A 7 h. précises, messe de communion pascale, allocution ; *toutes les places du chœur seront réservées aux hommes.*

A 10 h., tierce, Grand'Messe pontificale, *Bénédiction papale.*

Entrée solennelle par le grand orgue ; la maîtrise exécutera le *Kyrie*, *Gloria* et *Credo* de la première messe de Dumont en faux-bourdon avec accompagnement d'orgue et d'orchestre ; à l'offertoire, *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*, motet pour double chœur, avec grand orgue, orgue d'accompagnement, trompettes et orchestre (Marcel Laurent); *Sanctus*, chœur à quatre voix extrait de la messe solennelle d'A. Lemoine, ancien maître de chapelle de Sainte-Croix ; *Benedictus*, solo de soprano et chœur ; *Agnus Dei*, solo de ténor et chœur (A Lemoine).

A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut solennel, consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus.

Psaumes, *Magnificat* et *prose* en faux-bourdon ; avant le salut. *Regina cœli*, pour double chœur et deux orgues (Th. Dubois).

Au salut : *O salutaris*, solo et chœur, andante de la troisième symphonie (Beethoven); *O filii*, quatuor et chœur ; *Salve Mater*, mélodie du moyen âge ; *Tantum ergo*, choral à 6 voix sans accompagnement (X.); *Laudate*, grand chœur en *re* (Rinck); *Sortie*, grand orgue.

— Le *Lundi de Pâques* et tous les autres jours de l'Octave, à 9 h., tierce, grand'messe et sexte.

A 3 h. 1|4, none, vêpres, complies et salut.

COMMENT ON ARRIVE A CROIRE

« Je n'ai pas la foi », disent beaucoup d'hommes.

Est-ce que, au moment où Jésus les appelait, les Apôtres croyaient à l'Eucharistie, à la résurrection et à l'église ! Est-ce que les Indiens convertis comprennent nos théories et nos preuves ? Nullement. Ils sentent le désir de se donner un peu de peine pour Dieu, ils quittent leurs filets et le suivent ; ils sont prêts à lui sacrifier quelque chose. Ce germe, ce mouvement, ce bon propos, cette volonté pure et désintéressée, fidèle, généreuse, c'est la foi.

Il faut aimer Dieu et être prêt à le servir comme un sujet royal.

Le plus facile est de donner aux pauvres. C'est une grande bonté de Dieu d'avoir mis ce sentiment sur les lèvres et comme à l'entrée du cœur chez tous.

Mais Dieu a droit aussi à être aimé. Vous êtes bon, vous aimez les hommes. Aimez-vous Dieu ? Donnez-en la preuve ?

Voici celle que Dieu vous demande. Vous prendrez ce que vous aimez le mieux, votre raison, vous la jetterez un instant dans les ténèbres du confessionnal et de la communion, vous la lierez et, au moment où vous croirez la sacrifier, Dieu viendra la délier, l'inonder de joie, de paix, de lumière.

Comment vous en convaincre ? Chaque croyant est ici un témoin, un voyageur qui connaît la traversée. Qu'y a-t-il au delà de la mort ? Nul n'en est revenu, dit l'incroyant. Mais au delà des sacrements ? Qu'y a-t-il ? La paix, la joie, la force, la lumière. On en est revenu et on peut l'affirmer.

« Je ne rencontre pas l'âme au bout de mes instruments », disent les chirurgiens. C'est qu'elle n'est pas matérielle.

« Je ne rencontre pas le Christ au bout de mes raisonnements » disent les impies. C'est qu'il n'est pas un argument, mais un fait.

« Nous marchons exténués sur une route où le but fuit et se dérobe, tant que nous ne regardons pas, ne suivons pas, ne voulons pas « Celui qui est » Dieu seul. Aimer, suivre cet être unique et divin à la lueur de sa lumière ; monter le chemin escarpé, sanglant, sa main dans la nôtre, c'est la vraie foi, la moralité du fond de l'âme.

Quand on sent cela, on passe fermement au *Credo*, on dit : « Je crois » ; puis la petite cloche nous avertit, on baisse la tête, le Maître passe. — Il est là, il vit, on le salue, on le reçoit et la tête se relève, le cœur est rafraîchi, le mal est consumé ; la lutte de la vie peut venir, l'âme est armée, elle croit.

Augustin Cochin.

MONUMENT DE BOSSUET

Le Comité, formé à Paris sous la présidence de S. Em. le cardinal Perraud, pour l'érection d'un monument à Bossuet dans la cathédrale de Meaux, poursuit son œuvre religieuse et na-

tionale. Il s'est adressé d'abord à l'épiscopat, en lui communiquant l'admirable lettre du Saint-Père, et un grand nombre d'évêques, répondant aussitôt à l'appel du Comité et aux encouragements du souverain Pontife, se sont empressés de porter ces documents à la connaissance de leur clergé, en ouvrant en même temps une souscription dans la *Semaine religieuse* de leur diocèse.

« Mgr Touchet, évêque d'Orléans, lisons-nous dans la *Semaine religieuse* de Meaux, mû d'un zèle particulier et tenant à honneur de faire en cette circonstance ce que n'eût pas manqué de faire son illustre prédécesseur, Mgr Dupanloup, a été plus loin : indépendamment d'une souscription généreuse, il a adressé à ses prêtres une très éloquente Lettre, les pressant non seulement d'apporter leur offrande personnelle au monument projeté, mais encore de solliciter autour d'eux la générosité des laïcs qu'ils jugeraient disposés à honorer la mémoire du grand homme, qui est une des gloires les plus hautes de l'Eglise et de la France. »

Une première liste de souscriptions vient d'être publiée par *Le Correspondant*. Les cardinaux de Paris, de Lyon, de Reims, de Rouen, d'Autun y figurent pour 1,000 francs chacun. Toutes les grandes corporations religieuses : les Sulpiciens, les Jésuites, les Oratoriens, les Lazaristes, les Dominicains, s'y sont inscrites pour 500 francs chacune. On y remarque ensuite un certain nombre d'évêques, de curés de Paris, des membres de l'Académie française, notamment MM. Gaston Boissier, Mézières, le duc de Broglie, Hanotaux, le comte de Mun, des membres de l'Institut, de la magistrature, du barreau, de l'Université ; des écrivains, des hommes du monde, etc.

Cette première liste s'élève à 17,000 francs.

Première liste de souscription du diocèse d'Orléans

Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Orléans.	500	»
M. Rocher, vicaire général..	20	»
La Communauté des Religieuses Auxiliatrices des Ames du Purgatoire..	20	»
La Communauté des Religieuses de l'Hôtel-Dieu.. . . .	10	»
Mme veuve Garnier de Saint-Maur.	6	»
M. Granjux, curé de Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris.. .	100	»
Mme de la Rochefoucauld d'Estissac, née Ségur. . . .	100	»
M. Bernard, chef de division à la préfecture de Besançon	5	»
M. Sejourné, doyen du Chapitre	5	»
M. Albert Michel, aumônier des Petites Sœurs. . .	2	»
M. de la Bigne, secrétaire à l'Evêché.	2	»
M. Bernier, curé d'Amilly.	2	»
M. Jacquet, curé d'Auxy..	2	»
M. Gagnepain, curé de Fleury-aux-Choux	2	»
M. Poillerat, curé de Villemurlin..	2	»
M. Filiol, chancelier de l'Evêché	2	»
Report.	780	»

A reporter	780	»
M. Notin, ancien aumônier des prisons	1	»
M. Courson, curé de Noyers	2	»
M. Avisse, curé de Villorceau	1	»
M. Desnoyers, premier aumônier des Hospices	2	»
M. Champagne, aumônier des Hospices	2	»
M. Gilles, archiviste de l'Evêché	2	»
M. Colas, curé de Chaingy	2	»
M. Pasquet, aumônier des Hospices	1	»
M. Paturange, curé de Montereau	2	»
M. Baudry, curé de Neuville-aux-Bois	1	»
M. Péron, vicaire de Neuville-aux-Bois	1	»
M. Poussardin, curé de Cercottes	2	»
M. Capval, vicaire de Saint-Pierre-le-Puellier	2	»
Communauté des Ursulines de Beaugency	2	»
M. Oury, aumônier des Uursulines de Beaugency	2	»
M. Rousset, chanoine titulaire	4	»
M. Boisbourdin, curé de Saint-Péravy-la-Colombe	1	»
M. Turbat, vicaire de Courtenay	2	»
M. Ceytre, curé d'Ervauville	2	»
M. Louis Iauch, aumônier du Lycée	1	»
M. Thierry, curé de Sandillon	2	»
M. Loiseau, curé de Darvoy	2	»
M. Hardy, curé de Vienne-en-Val	2	»
M. Vigoureux, curé de Saint-Paul	20	»
Communauté de la Présentation, rue d'Escures, 11	2	»
M. l'abbé Georgin, cure du Bignon	1	50
Les Religieuses du Bignon	»	50
M. Lafarge, doyen d'Ouzouer-sur-Loire	2	»
M. Lefort, vicaire de la Cathédrale	2	»
M. l'abbé Marchon	2	»
M. l'abbé Arsan	1	»
M. l'abbé Dugué, vicaire de Saint-Marceau	2	»
M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau	1	»
M. Lézé, prêtre habitué à Saint-Marceau	1	50
M. Cornet, curé de Saint-Marceau	2	»
M. et Mme Bezard, d'Auxy	5	»
Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, d'Auxy	5	»
Mme Souquières, d'Auxy	1	»
Mme Miguet, d'Auvy	1	»
Mme Lancery, d'Auxy	1	»
M. le chanoine Cochard	3	»
M. le chanoine Nollin	3	»
M. Burget, curé de Saint-Maurice-sur-Fessard	2	»
M. Leroy, vicaire de Saint-Aignan	1	»
M. Pescheux, vicaire de Saint-Aignan	1	»
M. Gadois, curé de Saint-Jean-de-Braye	2	»
M. Fleureau, curé de Morville	1	»
M. Fleureau, vicaire de Saint-Marc	1	»
TOTAL	855	50

Un Chemin de Croix dans un sonnet

I. Le Seigneur, condamné, pour l'homme veut souffrir.
II. Portant sa lourde croix, Il marche avec courage ;
III. Mais Il s'affaisse aux pieds de bourreaux pleins de rage,
IV. Et Marie à ses yeux aussitôt vient s'offrir.

V. On l'aide, car sa voie est longue à parcourir.
VI. Miracle ! sur un voile est empreint son visage !
VII. Mortels que de forfaits sa rechute présage !
VIII. O filles de Sion, pleurez, Il va mourir !

IX. Une troisième fois son sang rougit la terre,
X. Et, dépouillé, meurtri, Lui, Dieu, touchant mystère,
XI. Par un cruel supplice est victime pour nous !

XII. La mort touche son front divin qu'elle humilie.
XIII. Le corps du doux Jésus, Vierge, est sur vos genoux !
XIV. Enfin le tombeau s'ouvre, et l'œuvre est accomplie !

X*** (*Semaine de Langres.*)

Les souvenirs de la Passion

La *tunique* fut donnée par Charlemagne au monastère d'Argenteuil, près Paris.

La *robe sans couture* fut donnée à l'église de Trèves par sainte Hélène.

Le *bois de la croix* : les plus grandes portions se trouvent dans la basilique Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome, et dans la métropole de Paris.

La partie supérieure de la *colonne de la flagellation* est à Rome dans l'église Sainte-Praxède, depuis 1223. L'autre partie est à Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre.

Les *clous* : le premier fut jeté par sainte Hélène dans la mer Adriatique, afin d'en calmer la tempête ; le deuxième se trouve dans la couronne de fer des rois lombards ; le troisième est à Notre-Dame de Paris.

La *couronne d'épines* est à Notre-Dame de Paris, mais elle est dépourvue des épines qui ont été concédées à un grand nombre d'églises.

L'*Inscription de la croix* : la tablette sur laquelle se trouve l'inscription I. N. R. I. (*Jesus Nazarenus rex Judæorum*), écrite en latin, grec et en hébreu, est conservée dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome.

L'*éponge* est à Rome, dans la basilique de Saint-Jean de Latran.

Enfin, la pointe de la *lance* est à Paris, l'autre partie à Rome.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES ÉCOLES LIBRES

Le jeudi 23 mars 1899, a eu lieu dans la salle synodale de l'évêché, l'assemblée annuelle du Comité des Ecoles libres d'Orléans sous la présidence de Monseigneur.

M. l'abbé d'Allaines, vicaire général, M. le Supérieur du grand Séminaire, Mgr Desnoyers, M. le chanoine Génin, MM. les curés de la ville assistaient à cette réunion, ainsi que les membres du Comité, les dames patronnesses des écoles de filles; les chers Frères directeurs, etc.

La séance s'est ouverte par un discours de M. le comte Baguenault de Puchesse, président du Comité, que nous sommes heureux de reproduire :

Discours de M. le Président

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Cette année, le rapport du Comité des Ecoles libres d'Orléans devrait être uniquement un hymne de reconnaissance au dévouement, au zèle, à l'habileté de nos dames patronnesses, qui ont su tirer de la vente du mois de janvier un si éclatant, et l'on peut dire, si inespéré succès. Leur mérite est grand à coup sûr. Jamais on n'avait préparé tant de jolis objets de toutes sortes, dont quelques-uns présentaient une vraie valeur artistique ; jamais les boutiques n'avaient été aussi approvisionnées de fournitures utiles, de comestibles, de gibier, de jambons, de pâtés, de gâteaux. Mais à voir une si belle préparation, on se demandait si la trop riche moisson aurait assez d'ouvriers de bonne volonté pour la recueillir. Par un double concours qui n'a cessé de se manifester pendant ces trois jours, il s'est trouvé autant d'acheteurs que de vendeurs ; et la balance du commerce — car les lois économiques ne perdent jamais leurs droits — s'est soldée par ce magnifique résultat que chacun sait et que nous étions si heureux, quelques jours après, de pouvoir répartir, sous vos auspices, Monseigneur, entre les écoles des diverses paroisses, dont la vie se trouve encore une fois assurée.

Mais s'il y a des lois économiques, il existe aussi des lois morales ; et cette fois la charité orléanaise, dans sa généreuse et exceptionnelle manifestation, n'était-elle pas guidée, — inconsciemment peut-être, — par un sentiment de défense nationale, de patriotisme élevé, qui se retrouve toujours dans la vieille cité de Jeanne d'Arc ?

L'éducation chrétienne, catholique même, de nos enfants, c'est en même temps leur éducation française. Au milieu des luttes passionnées et si profondément tristes que nous traversons depuis deux ans, il est apparu avec une singulière évidence, qu'à quelques exceptions près, les représentants des cultes dissidents ont fait volontiers cause commune avec les

pires ennemis de la patrie. Dans un discours plein de courage, de bon sens, d'observation profonde, un de nos compatriotes, M. Jules Lemaître, disait récemment :

« Nous voudrions faire de l'amour de la patrie une sorte de religion ; celà est urgent. Il y a eu depuis trente ans, dans presque toute la France, une diminution de croyances religieuses. Quelle foi reste à ce peuple ; quels principes d'action désintéressés ! La morale rationaliste ne laisse pas d'apparaître aux foules un peu froide, abstraite et médiocrement persuasive. Ne pourrait-on la réchauffer et la vivifier en la faisant rentrer en quelque sorte dans l'amour de la patrie, et en montrant que cet amour-là coïncide presque partout avec l'amour du bien moral. »

L'éminent académicien aurait pu ajouter que par ses origines historiques, par son long atavisme, notre pays de France est habitué à ne guère séparer l'idée de patrie du vieux culte national. Toutes les fois que l'on a affaibli la religion, on a porté dans les masses un coup mortel à l'unité française. Et il en a été de même chez tous les peuples et dans tous les temps. Loin de nous la pensée qu'une religion d'état soit possible à reconstruire sur les ruines de la tolérance. Mais autre chose est la liberté religieuse, autre chose, l'égalité de tous les cultes proclamés comme un dogme et aboutissant fatalement à l'officielle indifférence, je n'ose dire à l'hostilité.

Et hier encore, un de nos grands écrivains, — un libre penseur pourtant, s'écriait dans un beau mouvement oratoire, avec cette dialectique serrée dont il ne se départit jamais :

« Il n'est pas question, quand on parle de notre tradition religieuse, de ce que le catholicisme en soi peut avoir de plus conforme à l'âme française que le protestantisme ; mais ce qu'il faut constater, en fait et dans l'histoire, c'est que dans le monde entier, de même que le protestantisme c'est l'Angleterre, et l'orthodoxie, c'est la Russie, ainsi la France, c'est le catholicisme ; c'est que depuis douze cents ans, ce rôle de nation protectrice et propagatrice du catholicisme a été celui de la France, c'est que, si nous avons rendu de grands services au catholicisme, le catholicisme nous en a rendu davantage et de plus grands encore ; c'est que, aussi tout ce que nous ferons ou pour ce que nous laisserons faire pour le catholicisme, nous le ferons ou nous le laisserons faire au détriment de notre influence dans le monde, au rebours de toute notre histoire et aux dépens des qualités qui sont celles de l'âme française. ».

D'où la conclusion de M. Brunetière, qu'il est absurde de faire en France ce qu'il nous est impossible, sous peine de mort, de faire à l'étranger, en essayant de déraciner de l'âme française une tradition qui fait sa puissance et sa grandeur.

Il n'est personne aujourd'hui à qui l'idée puisse venir d'élever de force dans la religion catholique les enfants des juifs et des protestants ; mais quand, pour satisfaire la haine irraisonnée de quelques sectaires et en répudiant un glorieux passé, on s'est contenté d'inscrire dans la constitution que le catholicisme était la religion de la majorité des français, on a supprimé du même coup le plus grand ressort national que puisse

avoir un peuple, — le respect, l'amour et la pratique de la foi de ses ancêtres.

Il en a été de même quand on a banni des écoles primaires tout enseignement religieux. Et la conséquence ne s'est pas seulement traduite par une diminution de l'esprit national, mais encore par une effrayante augmentation de la criminalité de l'enfance, par le déclin de la morale naturelle et du respect des parents.

M. Jules Lemaître a raison de souhaiter que « pour tous les Français l'amour de la patrie devienne l'équivalent de la foi confessionnelle qu'ils n'ont plus et de la foi philosophique qu'ils n'ont pas encore. » Mais nous serions curieux de savoir comment lui, qui est si peu dupe des mots, entrevoit le moyen pratique d'inculquer aux enfants du peuple ce qu'il appelle la foi philosophique.

Aussi bien l'expérience est faite ; et l'enquête sur les résultats obtenus est véritablement peu rassurante. Il suffit de lire les rapports des inspecteurs primaires et des inspecteurs d'académie de ces dernières années.

En repoussant tout enseignement religieux et en ordonnant à ses instituteurs de se borner à des leçons de morale, l'Etat s'est bientôt trouvé en face d'une nouvelle et grave difficulté. Quelle morale adopter ? Du domaine religieux positif, la lutte se trouve reportée sur le terrain métaphysique. Le spiritualisme de M. Jules Simon ou de M. Ferry est-il plus facilement démontrable que la croyance catholique ? C'est encore une foi qui, au dire des esprits indépendants, ne repose sur rien sinon sur une tradition récente pouvant et devant changer.

Le sceptre spiritualiste de M. Cousin s'est brisé avec sa vie. Quelle morale enseigner ! Celle de l'honneur et du devoir, celle de l'amour de la famille, celle de la religion de l'humanité. Belle formule, qu'il faudrait longtemps pour faire comprendre à des enfants de douze ans et même à des hommes que toutes les passions tourmentent !

Votre charité, Mesdames et Messieurs, est donc d'accord avec votre patriotisme et votre raison, en soutenant avec une si persévérante énergie l'enseignement de la religion, la foi toute simple au Christ, les préceptes du Décalogue. On ne découvrira pas d'autre morale pratique ; et ce ne serait pas du temps perdu que de l'apprendre sérieusement dans les écoles primaires à tous les enfants dont les parents professent la religion de la majorité des français.

Et puisque nous en sommes venus indirectement à parler des moyens de développer le patriotisme, si malheureusement compromis dans nos querelles politiques, il est une réforme que nous voudrions voir apporter dans le programme d'instruction si souvent modifié durant ces dernières années.

Nous demanderions un changement considérable dans l'enseignement de l'histoire, aussi bien pour les garçons que pour les filles. Au lieu de bourrer l'esprit de ces pauvres enfants de noms de rois, de dates de batailles ou de traités, il faudrait se contenter de leur bien faire comprendre le rôle des cinq ou six

grands personnages de notre race qui ont été les plus grands représentants de l'idée nationale, que la légende et l'imagerie ont popularisés et qui resteraient dans leur cerveau comme la figure toujours vivante de la patrie : Clovis et les premiers évêques des Gaules ; Charlemagne et son couronnement impérial ; Saint Louis et les croisades, Philippe-Auguste, François Ier, Henri IV, Napoléon. Cela tiendrait en vingt pages, que maîtres et maîtresses commenteraient et expliqueraient en indiquant à leurs élèves les avantages un peu démodés et illusoires aujourd'hui d'être Français. Cela vaudrait mieux en tous cas et serait plus à leur portée que « l'état des esprits en France et les conséquences de la révolution communale sous Louis-le-Gros. »

Mais il est temps de revenir à nos modestes écoles. Leur situation n'a pas changé ; elles sont toujours aussi prospères. Même cette année, elles se sont augmenté subitement de trois cents enfants par la laïcisation, sans motif et sans publicité, de la salle d'asile et des classes de filles des Aydes. C'était la dernière école congréganiste publique d'Orléans. Elle répondait si bien au vœu de la population du faubourg Bannier, que personne n'avait jamais demandé son changement et que quand les bonnes Sœurs, sans réclame et sans bruit, sont venues s'installer dans le local si confortable que M. le Curé des Aydes, dans sa généreuse prévoyance avait disposé pour elles, presque tous les enfants de l'école sont accourus, conduits gaiement par leurs parents, qui, quelques mois plus tard, par une manifestation toute spontanée, venaient témoigner à leur vénéré pasteur toute leur affection et leur reconnaissance.

Puis, après les joies les tristesses. Notre comité a perdu cette année un de ses membres les plus dévoués, un de ses fondateurs, qui avait travaillé dès la première heure à l'organisation difficile des immeubles nécessaires aux écoles libres, des examens et des inspections utiles à leur bon fonctionnement.

C'était un savant Orléanais que les vieilles chartes n'avaient point éloigné de l'enseignement primaire, pas plus que de toutes les œuvres charitables ou intellectuelles qui sont l'honneur de notre ville. Nous garderons le souvenir de M. Louis Jarry, dont ses fils représentent parmi nous la vivante tradition ; car, dans ce renouvellement incessant qui est une des dures nécessités de ce monde, nous ne saurions oublier ceux qui ne sont plus et qui nous ont laissé un si réconfortant et profitable exemple.

— Puis M. le baron d'Alès, trésorier du Comité, a présenté un très complet rapport sur l'état financier et sur l'emploi des fonds répartis entre les diverses paroisses pour leurs écoles de garçons et de filles.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Dans sa séance du vendredi 24 mars, le Conseil municipal d'Orléans, sur un rapport éloquemment motivé de M. Chatelin, a décidé de donner à la « rue de l'Evêché » le nom de « rue *Dupanloup* ».

Nous savons que Mgr l'Evêque d'Orléans a remercié de cette résolution M. le Maire d'Orléans et ses collègues du Conseil municipal.

Cathédrale. — *Retraite pascale.* — Toute station quadragésimale comporte pour conclusion : l'accomplissement du Devoir pascal. La retraite a pour but direct de rappeler ce devoir et d'y préparer.

M. le prédicateur n'a pas failli à son apostolique mission. Avec un zèle infatigable il mène de front deux retraites, aussi bien suivies qu'écoutées.

A l'instruction du soir, donnée spécialement aux hommes, Monseigneur précède le Révérend Père, et, en quelques paroles trop courtes, au gré de tous, les incline à recueillir les grandes vérités et à remplir les grands devoirs que l'orateur à mandat de leur rappeler.

Pèlerinage des hommes à Lourdes. — Ainsi que nous l'avons annoncé, ***les inscriptions doivent être prises au plus tard, dans les derniers jours de la semaine sainte.***

Prière donc de s'inscrire sans retard et envoyer l'argent aux Bureaux des *Annales*, 30, rue Jeanne-d'Arc.

Le Comité diocésain peut encore disposer de quelques logements dans les conditions indiquées précédemment.

Association de Notre-Dame du Salut. — Les associés de Notre-Dame du Salut répandus dans la ville et dans tout le diocèse, notamment à Gien, Montargis, Pithiviers, Patay, Nogent, apprendront avec plaisir que la présidence du Conseil diocésain vient d'être acceptée par Mme Ad. Miron d'Aussy, dont l'action bienveillante et zélée promet à l'Association la réalisation de ses meilleures espérances.

Déjà le Conseil réorganisé s'est réuni autour d'elle, pour s'occuper activement des diverses initiatives et sollicitudes, auxquelles se voue plus particulièrement cette œuvre.

On sait qu'elle a été fondée au lendemain de la guerre et de la commune, afin de travailler, sous l'invocation de *Notre-Dame au salut* de la France, par le moyen d'un concert de prière persévérante, d'activité dévouée et de bienfaisante assistance (1). Nombre d'œuvres de notre diocèse, en particulier

---

(1) Ses moyens d'action sont à la portée de tous : des *Prières*, qui consistent en un *Pater* quotidien, avec une invocation ; des *cotisations* qui peuvent varier de 50 centimes par an ou un sou par mois, à des annuités de 5 francs ou des offrandes hebdomadaires de deux sous ; une *Influence* exercée, suivant les facilités de chacun, pour le relèvement religieux de la Société et des âmes.

des *Ecoles* et des *Patronages* (auxquels Notre-Dame du Salut s'intéresse tout spécialement), ont reçu ses allocations. Nombre d'institutions chères à la piété catholique sont sorties comme des rameaux puissants de cette tige féconde, en particulier ces grand pèlerinages à Lourdes, si populaires chez nous, qui ont lieu chaque année durant l'octave de l'Assomption. Aussi l'Association adresse-t-elle surtout son pressant appel aux pèlerins de Lourdes de ces dernières années : elle souhaite vivement les voir entrer dans son sein et elle estime qu'ils verraient dans la participation à ses œuvres comme une suite et une prolongation précieuses des sentiments aussi bien que des mérites de leur pèlerinage.

Abbé DE POTERAT, directeur diocésain de N.-D. du Salut.

Loterie de Saint-Vincent-de-Paul. — La Commission de la loterie fait appel aux personnes charitables qui voudront bien l'aider, soit en plaçant des billets, soit en lui procurant des lots.

S'adresser à M. Foucher, trésorier de la loterie, 18, rue du Commandant-Arago, ou au concierge de Saint-Joseph, 14, cloître de la Cathédrale.

L'exposition des lots sera ouverte le jeudi 6 avril, tous les jours, le matin de 9 h. à 11 h., et le soir de 2 h. à 5 h., rue Jeanne d'Arc, n° 6.

Le tirage aura lieu le mardi 11 avril.

Pèlerinage de vacances à Jérusalem, sous le patronage de saint Louis.

Départ de Marseille le 17 août, retour le 27 septembre.

Itinéraire : Marseille, Alexandrie, Le Caire, Matarieh, Héliopolis, les Pyramides, — Jérusalem, Bethléem, Nazareth, tous les Lieux Saints, — Beyrouth, Smyrne, Ephèse, Constantinople, Athènes, Marseille. Les pèlerins pourront prolonger leur séjour en Terre Sainte, sans perdre leur billet de retour. 1er groupe : 1re classe 960 fr., 2e classe 730 fr., 3e classe 472 fr. ; 2e groupe : 1re classe 780 fr., 2e classe 552 fr., 3e classe 300 fr. Pour toutes demandes de renseignements et envoi de souscription, prière de s'adresser à M. le Secrétaire du pèlerinage de vacances à Jérusalem, 25, rue Humboldt, à Paris.

Aux prières :

† Mgr FONTENEAU, archevêque d'Albi.

Jean-Emile Fonteneau était né à Bordeaux le 14 août 1825 ; il était vicaire général de S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, lorsqu'il fut appelé en 1874 à l'évêché d'Agen en remplacement de Mgr Chaulet d'Outremont, transféré à l'évêché du Mans. Dix ans après, Mgr Fonteneau était transféré au siège archiépiscopal d'Alby, en remplacement de Mgr Ramadié. A Alby, comme à Agen, il a fait aimer les grandes vertus de foi et de piété dont il était rempli.

En 1894, ce prélat avait assisté au triduum d'actions de grâce, célébré à Orléans les 6, 7 et 8 mai, pour l'introduction de la Cause de Jeanne d'Arc.

† Mlle Tabart, décédée dans sa 70e année.

† M. Maxime Dupuis, concierge du vicariat de Saint-Paterne, décédé à l'âge de 68 ans.

† Mlle Caroline Bardin, décédée à l'âge de 79 ans.

† Mme veuve Bezançon, née Nollet, décédée à l'âge de 77 ans.

† Le Prince Jean Potenziani, ancien élève du Petit-Séminaire de La Chapelle, sénateur du Royaume d'Italie, décédé à Rome, dans sa 45e année.

Pater, — *Ave*, — *De Profundis*.

Le R. P. Clair. — Le R. P. Clair appartenait par ses études et son sacerdoce au diocèse d'Orléans. Originaire de Valence, il était venu fort jeune à Orléans, où son père avait trouvé une position dans une manufacture de notre ville. Patronné par M. Huet, curé de la Cathédrale, il entrait à la maîtrise, et de la maîtrise au Petit-Séminaire de La Chapelle. Là, brillant élève, il fit partie de cette rhétorique que Mgr Dupanloup fit redoubler tout entière pour y élever plus haut encore le niveau des études.

Après avoir été ordonné prêtre, il obtint la permission d'entrer dans la Compagnie de Jésus, où l'avaient précédé les RR. PP. Alph. Arqué et Aug. Sejourné, et son ancien professeur de rhétorique, à La Chapelle, le R. P. de Gabriac, et où devaient le rejoindre les RR. PP. Galinand et J. Caron.

Le Révérend Père fut professeur, mais il ne le fut que juste le temps de mûrir ses talents d'écrivain. En effet il fut un écrivain élégant et facile. C'est à lui que les Pères Jésuites confièrent le soin d'écrire la vie de deux de leurs hommes les plus célèbres de ce temps, le P. Millériot et le P. Olivaint. Ces livres, le premier surtout, ont passé par une foule de mains. Il fut aussi polémiste remarquable. Au moment où s'élaboraient les lois scolaires, il lança une série de brochures, d'un style alerte et incisif, qui eurent grand succès. Nous nous souvenons aussi d'une réponse qu'il improvisa en quelques heures aux calomnieuses accusations de P. Bert contre la casuistique catholique; rien ne se pouvait écrire de plus vif et de plus concluant. Cet élégant prosateur s'essaya plus d'une fois à la poésie. Le Petit-Séminaire de La Chapelle, auquel il était resté très attaché, entendit de lui, dans une de ses réunions triennales, une pièce vibrante intitulée : « *Non prævalebunt !* » C'était le tableau du triomphe de l'apôtre Pierre sur Néron.

La jeunesse artistique de Paris doit au P. Clair une belle institution, la « Société de Saint-Jean ». Grand admirateur de l'art chrétien, qu'il voulait ramener à la pureté de ses traditions, il ouvrit les salons d'une vaste maison, située rue des Saints-Pères, à un groupe d'élèves de l'école des beaux-arts ; là, ces jeunes gens peuvent venir, chaque jour, se récréer et travailler; là se font même, de temps en temps, des expositions de leurs œuvres.

Au nom de tant d'amis que le R. P. Clair compte encore dans le diocèse, nous saluons avec respect et regret le saint religieux, l'homme de talent et d'action, l'ami de la jeunesse, qui vient de disparaître.

Chant des œufs de Pâques

Autrefois, pendant tout le Carême, les œufs étaient interdits. Après cette longue abstinence, c'était une joie de les donner et de les recevoir à Pâques ; les gens d'église faisaient même une tournée dans les hameaux pour les ramasser et la coutume en est restée dans le Berri, dans la Beauce, le Perche et la Normandie.

Les enfants de chœur suivaient cet exemple, chantant dans les rues, sur l'air d'*O filii et filiæ*, ces quatre strophes qui ne manqueront pas de saveur :

Je vous salue avec honneur,
N'oubliez pas les enfants de chœur,
Et le bon Dieu vous le rendra :
Alleluia !

Si vos poules ont bien pondu,
Vous donnerez, bien entendu
Des œufs au panier que voilà :
Alleluia !

Ou bien si vous n'avez pas d'œufs,
Donnez un sou, donnez en deux,
Ou plus encor : ça nous ira :
Alleluia !

Le porteur du sac que voici
De nouveau vous dira merci,
Et de grand cœur entonnera :
Alleluia !

Cette tradition des œufs de Pâques a une autre raison : l'œuf à cause du phénomène de l'éclosion, fut considéré comme un symbole de la résurrection du Christ. De là cette coutume de les porter à l'église pour les faire bénir, avant de les servir à table.

Est-il vrai que le clergé ne payait pas d'impôt sous l'ancien regime. — ? — Rien de plus faux. Tous les cinq ans, le clergé de France se réunissait en assemblée générale ordinaire. Les rois de France profitaient de ces grandes assises pour l'imposer. L'impôt ainsi demandé par la royauté s'appelait « don gratuit. » Le « don gratuit » était souvent considérable. Pour ne prendre que les dernières années de la monarchie, il fut de 30 millions en 1780 ; dans l'assemblée de 1782, convoquée à cause de la guerre d'Amérique, le clergé s'imposa à 15 millions et donna, en outre, 1 million pour les familles des matelots tués dans les combats ; en 1785, encore 18 millions : donc 64 millions en 5 ans. Pour fournir des sommes plus fortes, il ouvrait d'autres fois des emprunts qui, grâce à la solidité de son crédit, étaient promptement couverts : puis, pour en servir les intérêts ou pour les amortir, il taxait tous les bénéfices du royaume. Et, ô dérision de la prévoyance humaine, il avait des échéances de remboursement échelonnées jusqu'en 1816.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 2 avril, à Mézières-les-Cléry.
Dimanche 2, lundi 3 et mardi 4 avril, à Saint-Marc.
Dimanche 9 avril, à Mareau-aux-Prés.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — Le saint jour de Pâques, à 3 h. 1|4, vêpres, sermon par M. l'abbé Filiol et salut solennel.

Paroisse de Saint-Donatien. — Le saint jour de Pâques, à 6 h., messe de communion pour les hommes et les jeunes gens ; à 10 h. 1|4, grand'messe, le prône sera faite par M. l'abbé Michel, vicaire de la paroisse ; à 3 h. 1|4, vêpres, procession du Saint-Sacrement et salut.

— Le mardi de Pâques, à 6 h., réunion en l'honneur de N.-D. de la Salette présidée par deux RR. PP. Missionnaires de ce célèbre sanctuaire, de passage à Orléans, chant de cantique et allocution par l'un des Pères.

Les pèlerins sont particulièrement invités à assister à cette pieuse réunion.

Œuvre du Patronage des Apprentis. — Du dimanche de Pâques au dimanche de Quasimodo inclusivement, exposition des travaux exécutés par les membres de l'œuvre.

Invitation et prière aux amis de l'œuvre de leur faire l'honneur de les visiter.

Entrée, rue d'Illiers, 46, tous les jours, de 1 h. à 4 h.

BIBLIOGRAPHIE

Le Clergé Français, *Annuaire ecclésiastique et des Congrégations religieuses pour 1899* (sixième année). — 1 vol. in-8° de 1,200 pages. Alfred Mame et fils, éditeurs pontificaux, à Tours. Prix : 8 fr.

Cet annuaire, édité les années précédentes à Paris, 19, rue Cassette, par la Société de l'Annuaire du clergé français, qui en avait confié l'impression à MM. A. Mame et Fils, fait désormais partie des publications de la célèbre maison de Tours.

Honoré de nombreuses lettres d'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques, cet ouvrage vient de recevoir de N. T. S. P. le Pape l'insigne faveur de la Bénédiction apostolique.

La nouvelle édition, revue et mise à jour avec le plus grand soin, donne dans sa première partie des renseignements d'intérêt général, tels que : la chronologie des Papes, les noms latins des Evêchés, le Ministère des Cultes, la France catholique à Rome, le Gouvernement de l'Eglise, les Sacrées Congrégations romaines, la liste des Prêtres chargés des œuvres paroissiales militaires, etc., etc. Elle renferme ensuite, classés par diocèses les documents les plus précis sur le haut Clergé, le Clergé paroissial (avec l'indication des bureaux de poste et des gares de chemins de fer), les Aumôniers, les Séminaires et les Maisons religieuses d'éducation, avec la liste des professeurs, des Congrégations et les Communautés avec une notice historique

sur leurs origines, le but de chacune d'elles et les différents établissements qu'elles dirigent.

Dans une table spéciale, placée à la fin du volume, les Congrégations sont groupées par diocèses, à la suite des Maisons mères dont elles dépendent.

Tous ces renseignements constituent un ouvrage unique dont la place est indiquée dans les bibliothèques des séminaires et Congrégations et dans toutes les sacristies ; il est le guide indispensable de tous ceux que leurs travaux, leurs affaires ou leurs relations, mettent en rapport avec le monde ecclésiastique et religieux français.

La question des dots. — La dot devient le régulateur des unions, et l'on oublie trop la dignité du sacrement. Un journal du boulevard traduit cette tendance par un dialogue qui n'est inventé que dans sa forme.

— Alors, vous voudriez épouser une de mes filles ?

— Oui, monsieur, ce serait mon vœu le plus cher !

— Choisissez : Je donne 50.000 fr. de dot à la plus jeune, 100.000 fr. à la seconde et 150.000 fr. à l'aînée !

— Vous n'en auriez pas, par hasard, une plus âgée ?

Avis à nos abonnés. — Les abonnés des *Annales*, dont l'échéance d'abonnement est expirée, sont priés instamment, soit de nous envoyer un mandat-poste, soit de payer au bureau des *Annales*, rue Jeanne-d'Arc, 30.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Ribeyre, Antoine, employé de commerce, et Mlle Damblanc, Jeanne.
M. Thoret, Célestin, charcutier, et Mlle Morize, Blanche.
M. Lecomte Maxime, voyageur de commerce, et Mlle Thorain, Bérénice.

NAISSANCES

Mothiron, Georges-Albert, rue de Loigny.
Maunoury, Marcelle-Marguerite-Clémence, rue de la Cigogne.
Relet, Robert-Jules-Marie-Stanislas, rue des Grands-Champs.
Chantelat, René-Louis, boulevard de Châteaudun.
Legendre, Pierre-Henri-Armand, rue Vieille-Poterie.
Langevin, René-Marie-Joseph, faubourg Bannier.
Ruzé, Elisabeth-Marie-Joseph-Marguerite, rue du Commandant-Arago.

DÉCÈS

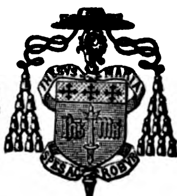
M. Poisson, Jules, vigneron, 79 ans, rue du Grand-Champ-de-l'Echo.
M. Landré, Alexandre, rentier, 64 ans, rue aux Loups.
M. Berthier, Léon, marchand de nouveautés, 68 ans, rue Bourgogne.
Mlle Tabart, Clotilde, 69 ans, faubourg Saint-Vincent.
Mme veuve Boissière, née Dutrop, 67 ans, rue Sainte-Catherine.
Mme veuve Bletery, née Bouillot, 78 ans, rue du Commandant-Arago.
Mlle Bardin, Caroline, rentière, 78 ans, rue Vieille-Monnaie.
Mme veuve Besançon, née Nollet, 77 ans, place Sainte-Croix.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume — Numéro 14

1899 — Samedi 8 avril



ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

9 **Dimanche** de la Quasimodo.
10 **Lundi**. S. Jean Damascène, conf.
11 **Mardi**. S. Léon, pape docteur.
12 **Mercredi**. S. Isidore, év. et doct.
13 **Jeudi**. S. Herménégilde, martyr.
14 **Vendredi**. S. Justin, martyr.
15 **Samedi**. De l'Immaculée-Conception.
16 IIe **Dimanche** après Pâques. S. Benoît-Joseph Labre.

La visite pastorale

C'est lundi prochain, 10 avril, que Monseigneur commencera sa visite pastorale de 1899. Elle se fera dans l'Archidiaconé d'Orléans. Nous recommandons, aux prières de nos lecteurs, les enfants auxquels Sa Grandeur va conférer, cette année, le Sacrement de Confirmation.

Si nous prions bien, la bénédiction de Dieu rayonnera autour du Pasteur :

Les petits enfants sont plus sages,
Quand sa main les a caressés.
Il rend le calme aux durs visages
De ceux que la vie a blessés.

On retrouve sous sa parole,
Avec les espoirs de jadis
Et la charité qui console,
La foi qui mène au Paradis.

Et lorsque d'autres se flétrissent
Sous le mal au souffle glacé,
On sent que les âmes fleurissent
Partout où l'Evêque a passé.

VENI CREATOR !

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f.
Départements limitrophes 6
Départements non limitrophes. 7 f.
Etranger (union postale)....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Mgr l'Evêque donnera le sacrement de Confirmation :

Lundi 10 avril	10 h., Coulmiers, Rozières. 4 h., Epieds, Charsonville.
Mardi 11	10 h., Bacoon, Le Bardon. 3 h., Baule, Messas. 5 h., Vernon.
Mercredi 12	8 h. 1/2, Cravant. 10 h. 1/2, Villorceau. 3 h. 1/2, Tavers.
Jeudi 13	8 h. 1/2, Dry. 10 h. 1/2, Lailly. 3 h. 1/2, Cléry, Mézières.
Vendredi 14	10 h., St-Hilaire, Mareau-aux-Prés. 2 h., Saint-Pryvé.
Dimanche 16	10 h., Ingré.

— MM. les Curés trouveront au Secrétariat de l'Evêché et chez les libraires, le *Guide de la Visite pastorale*, au prix de 20 c.

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans :
M. le chanoine Castera a été nommé directeur des Conférences ecclésiastiques, en remplacement de M. le vicaire général Rocher, démissionnaire pour raison de santé.

Chapelle du Sacré-Cœur, faubourg Bannier. — Le vendredi 7 avril, Monseigneur dira la sainte messe à 8 h. 1/2, et présidera la réunion des Enfants de Marie.

— La réunion générale de la *Société de Secours mutuels de Saint-François-Xavier* aura lieu dimanche soir, 9 avril, à 7 h. 1/2, sous la présidence de Mgr l'Evêque d'Orléans dans la chapelle des catéchismes de la paroisse Saint-Paterne, rue du Bœuf-Saint-Paterne, 39.

Adoration perpétuelle à la Cathédrale

Vendredi 14 et samedi 15 avril : à 6 h., première messe ; à 9 h., tierce, grand'messe et sexte ; à 3 h. 1/4, none, vêpres et complies ; à 8 h., sermon et salut. — Adoration nocturne.

Dimanche 16 avril, troisième jour de l'Adoration : à 6 h., première messe ; à 7 h., messe de communion ; à 10 h., tierce, grand'messe et sexte ; à 3 h., none, vêpres, sermon, complies, procession du Saint-Sacrement et amende honorable.

Tous les hommes chrétiens de la ville sont invités à prendre part à cette procession avec un flambeau allumé.

Les sermons seront donnés par M. l'abbé Bourgerie, vicaire de Saint-Laurent.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 9 avril, à Mareau-aux-Prés.
Jeudi 13 avril, chez les Sœurs de Ferrières.
Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 avril, à la Cathédrale.
Dimanche 16 avril, à Gidy et à Gémigny.

Cathédrale. — La réunion mensuelle de la *Confrérie du Saint-Rosaire* aura lieu le mardi 11 avril. A 7 h., messe, instruction et salut.

LETTRE CIRCULAIRE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

AUX CURÉS DE SON DIOCÈSE

Pour les inviter à souscrire à l'érection du monument de Bossuet

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Lorsque M. de Harlay, archevêque de Paris, mourut le 6 août 1695, la voix publique, à la cour, à la ville et aux champs, lui désigna pour successeur, soit Bossuet, soit M. de Noailles; Bossuet, parce qu'il était l'oracle et le modèle de l'Eglise Gallicane; M. de Noailles, parce que, à des vertus sincères, il joignait l'éclat d'une naissance illustre et l'amitié protectrice de Mme de Maintenon qui rêvait alors de marier sa nièce, Mlle d'Aubigné, au duc d'Ayen, neveu de l'Evêque de Châlons.

Or, pendant la courte vacance du siège — elle dura une douzaine de jours — une religieuse de l'abbaye de Jouarre, Mme d'Albert de Luynes, qui avait eu l'honneur d'approcher plusieurs fois Bossuet, prit la confiance de lui écrire qu'il siérait au roi de lui proposer le siège de Paris, dût-il le refuser pour le plus grand bien et le plus grand honneur de son troupeau.

« Il y a toute apparence et même toute certitude, lui répondit le grand homme, que Dieu par sa miséricorde autant que par sa justice me laissera dans ma place. Quand vous souhaitez qu'on m'offre et que je refuse, vous voulez contenter la vanité; il vaut mieux contenter l'humilité. Il n'y a plus à douter, malgré tant de vains discours des hommes, que, selon tous mes désirs, je ne sois enterré aux pieds de mes saints prédécesseurs, en travaillant au salut du troupeau qui m'est confié. »

Cette prophétie s'est réalisée.

Bossuet, après « avoir travaillé huit années encore au salut de son troupeau », s'éteignit le 12 avril, à Paris, dans la soixante-dix-septième de ses années, après une dure maladie supportée dans toutes les énergies et les soumissions de la foi la plus profonde, tandis que l'abbé de Saint-André, qui l'assistait au suprême moment, murmurait, comme frappé par la stupeur du vide que cet événement allait causer dans tout l'ordre ecclésiastique : « Mon Dieu ! que de lumières éteintes ! et quel brillant flambeau de moins dans votre Eglise ! »

L'illustre prélat du XVIIe siècle qui, comme l'illustre prélat du XIXe, Mgr Dupanloup — c'est un rapprochement que nous pouvons faire ici tout en observant les distances nécessaires —

avait fini loin des siens, leur fut rendu en un triomphe funèbre, qu'égala sans doute celui du 16 octobre 1878 (1).

Mais moins bien traité que l'Evêque d'Orléans, auquel notre reconnaissance et notre admiration élevèrent un superbe tombeau, Bossuet, « pour le sommeil que dorment les grands et les petits de la terre », fut déposé et scellé sous une simple pierre sur laquelle on écrivit :

Hic quiescit resurrectionem expectans
Jacobus Benignus Bossuet,
Episcopus Meldensis, comes consistorianus
Serenissimi Delphini præceptor,
Serenissimæ Delphinæ
Deinde serenissimæ Ducissæ Burgundiæ
Eleemosynarius.
Universitatis Parisiensis
Privilegiorum apostolicorum conservator
Ac collegii Navarræ Superior.

Obiit anno Domini MDCCIV, die XII
Aprilis, annos natus LXXVI, menses VI
Et dies XVI.
Virtutibus, verbo ac doctrina claruit
Episcopatu annos XXXV
E quibus Meldis sedit XXIII.

Jacobus Benignus abbas Bossuet, abbas
Sancti Luciani Bellovacensis, et archidiaconus
Meldensis, Patruo colendissimo lugens
Posuit (2).

Ainsi, Bossuet, le grand Bossuet n'a pas de monument dans la cathédrale de Meaux ! Une pierre plate, gravée au trait, voilà ce qui rappellerait uniquement pareille mémoire, supposé que le passant pût ignorer qu'une cendre auguste repose aux environs du maître-autel, et que sous ces voûtes a retenti, il y a deux cents ans, la voix d'homme la plus solennelle, la plus grave, la plus éloquente que la terre ait entendue jamais.

Monseigneur l'Evêque de Meaux n'a pas souffert que cette espèce de méconnaissance, tout au moins d'oubli, durât plus

(1) C'est le 16 octobre 1878 que la dépouille mortelle de Mgr Dupanloup fut rapportée à Orléans par M. l'abbé Bougaud.

(2) Ici repose, en attendant la résurrection bienheureuse, Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, conseiller d'Etat, Précepteur de son altesse sérénissime le Dauphin, aumônier de son altesse sérénissime la Dauphine, puis de son altesse sérénissime la Duchesse de Bourgogne — conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, supérieur du collège de Navarre. — Il décéda l'an du Seigneur 1704, le douzième jour d'Avril, à l'âge de 76 ans, 6 mois, 16 jours. Illustre par ses vertus, son éloquence et sa doctrine, il fut évêque 35 ans dont 23 à Meaux.

L'abbé Jacques Bénigne Bossuet, abbé de Saint-Lucien de Beauvais et archidiacre de Meaux, inconsolable de sa perte a placé cette pierre en souvenir du plus vénérable des oncles.

longtemps. Il a constitué, sous la présidence du cardinal Perraud, auquel pareil honneur revenait de droit, un comité composé de chrétiens considérables, d'Académiciens, de Prêtres, chargé de provoquer et de recueillir des souscriptions, afin d'ériger au dernier des Pères de l'Eglise un monument digne de lui, de la Religion et de la France.

Nous le remercions.

Le Pape Léon XIII a daigné donner à cette initiative la consécration de souveraine autorité.

« Notre cher Fils, écrit-il au cardinal évêque d'Autun, Salut et bénédiction apostolique.

« Rien, selon nous, ne saurait être plus beau et plus hautement convenable que de voir les cités décerner des honneurs spéciaux à la mémoire des hommes auxquels elles-mêmes doivent d'avoir été ennoblies par-dessus toutes les autres. Il y a là comme une réciprocité de gloire tour à tour donnée et rendue.

« Or, bien que le personnage qu'a été Bossuet ait moins illustré telle ville en particulier que la France entière, il semble toutefois que, par suite d'une relation plus étroite contractée par lui avec la contrée dont il fut l'Evêque, il ait jeté sur son Diocèse un plus grand éclat.

« Aussi, dès que notre vénérable frère, l'évêque de Meaux nous eût averti du dessein qu'il avait formé d'élever un monument dans sa cathédrale à son immortel prédécesseur, nous l'avons grandement approuvé.

« Nous tenons en effet pour évident qu'il sera glorieux au clergé et aux catholiques de France d'avoir donné ce témoignage de leur gratitude au grand homme qui par-dessus toutes choses fit servir à défendre et à patronner la cause catholique les facultés splendides dont il avait été doué : son lumineux génie, sa grande âme, les trésors de sa doctrine, et en particulier la force de son éloquence empreinte de tant de majesté et d'autorité.

« Puis donc que vous et l'évêque de Meaux, et les autres membres du comité constitué pour l'érection du monument, êtes décidés à réaliser votre projet, nous vous exhortons à mettre vivement la main à l'œuvre. Comptez sur l'adhésion de vos concitoyens; elle ne vous fera pas plus défaut que leur munificence. D'ailleurs, soyez-en convaincus, tout ce que vous déploierez de soins et de zèle pour honorer Bossuet, contribuera très directement à l'avantage de l'Eglise. »

Cher Monsieur le Curé, avez-vous remarqué que les plus belles louanges tombées de la plume de l'auguste et saint vieillard qui siège au Vatican ont été pour deux Français?

L'un que nous avons connu, vénéré et aimé, d'une activité prodigieuse, d'une volonté de fer, d'un cœur d'or, patriote jusqu'à l'héroïsme, charitable jusqu'à la folie, entré dans la légende avant même de mourir et plus prodigieux dans sa réalité que dans sa légende, le cardinal Lavigerie : l'autre, Bossuet !

Avez-vous remarqué encore que Léon XIII ne fait pas un réserve sur l'évêque de Meaux, pas une ?

Il sait les batailles autour des quatre articles; mais le magnanime pontife ne veut pas y penser. A quoi bon? Tout cela était querelle d'alors et contradictions d'un temps où la doctrine sur le pouvoir des successeurs de Pierre avait ses ombres; tout cela est oublié. Mais ce qui ne se peut oublier, ce qui est immortel, « c'est le lumineux génie de Bossuet, sa grande âme, les trésors de sa doctrine et en particulier la force de son éloquence empreinte de tant d'autorité et de majesté ». Voilà les « dons splendides » que contemple le Pape et qu'il présente à l'admiration respectueuse de la France « qu'ils ont illustrée tout entière », mais principalement de l'Eglise « que par-dessus toutes choses ils servirent. »

On ne saurait affirmer avec plus de fermeté que Bossuet fut un incomparable homme d'Eglise.

Et comme cela est vrai, cher Monsieur le Curé!

Je ne sais plus qui, voulant faire un trait d'esprit, a prétendu que Bossuet ne fut « qu'un conseiller d'Etat ».

Conseiller d'Etat, oui, il le fut. Il en reçut le brevet le 29 juin 1697, et il siégeait quatre jours plus tard; mais il ne pénétra au Conseil que pour y traiter d'affaires ecclésiastiques avec une réserve toujours remarquée; et nul plus que lui ne se tint plus soigneusement à l'écart des intrigues ou même des discussions de pure politique.

« Si quelqu'un, écrit Sainte-Beuve, semblait né pour être prêtre, au plus beau et au plus digne sens du mot, c'était bien Bossuet. Son enfance pure fut suivie d'une adolescence pieuse et d'une jeunesse déjà à l'avance consacrée. Eliacin n'eut qu'à grandir, à se continuer pour devenir Joad. »

On ne saurait dire plus excellemment.

Ses travaux, ses succès, ses triomphes, ses vertus furent d'un prêtre.

Sûrement, il avait étudié à la perfection les lettres humaines. Qui voudra s'en convaincre n'aura qu'à lire sa lettre à Innocent XI « sur le plan d'études de Monseigneur le Dauphin ». Grammaire, qui doit apprendre « la propriété des termes et de l'élégance de la diction dans l'usage de la langue latine et de la langue française » : auteurs latins, Virgile, Horace, Térence, « qui nous donnent de si vives images de la vie humaine », César, « excellent maître pour faire de grandes choses et les écrire » : Géographie, qu'il enseignait à son disciple « en voyageant avec lui sur les cartes; tantôt suivant le cours des fleuves, tantôt rasant les côtes de la mer et allant terre à terre, puis tout à coup, cinglant en haute mer, reconnaissant les ports et les villes fameuses dans les temps anciens et modernes, examinant leurs monuments les plus célèbres, étudiant les mœurs opposées de tant de peuples divers » : Histoire « la maîtresse de la vie humaine et de la Politique » : Logique « qui ne doit point servir à de vaines disputes de mots, mais former le jugement par raisonnement solide » : Morale « puisée dans sa véritable source, l'Ecriture et les maximes de l'Evangile », mais aussi « dans Aristote et cette doctrine admirable de Socrate vraiment sublime pour son temps, qui peut servir à donner de la foi aux incrédules et à faire

rougir les hommes corrompus » ; Philosophie, au cours de laquelle il faut s'attacher « aux maximes qui portent avec elles un caractère certain de vérité, et qui peuvent être utiles à la conduite de la vie humaine » ; en un mot le cycle complet des connaissances littéraires, Bossuet le possède ; il a tout vu et avec quelle supériorité !

Sa mémoire d'une fidélité qui le « *désolait* » dans sa dernière maladie, alors qu'il aurait voulu n'attacher qu'aux choses de Dieu son âme entière, avait gardé, comme imprimés sur un indestructible granit, les plus beaux passages, notamment d'Homère. Il se plaisait, en ces heures de délassement, à les commenter devant ses intimes.

Vous représentez-vous cela, cher Monsieur le Curé, Bossuet commentant Homère ?

J'ai entendu des hommes du monde me rappeler avec enthousiasme certains après-midi où, sous les modestes ombrages de La Chapelle, ils avaient entendu Mgr Dupanloup leur expliquer et leur paraphraser Virgile. Peut-être avez-vous joui vous-même de ce délice, cher Monsieur le Curé.

Mais Bossuet ! Bossuet commentant Homère parmi les grands arbres de Versailles, en pleine splendeur des armes de Louis XIV !

Toutefois, « la littérature profane, en prenant une grande place dans les études de Bossuet, n'y envahit rien, n'y empiète pas sur le reste ; elle a ses limites arrêtées à l'avance. Il n'éprouva jamais dans ces sortes de lectures cette légère ivresse poétique qui, dans l'âme et l'imagination de Fénelon, se produira par Télémaque ».

Bossuet, après ces excursions dans ce domaine illustre mais, en dernière analyse, mondain, comme il dirait lui-même, revient aux Pères, à saint Augustin, à Tertullien, à saint Jean Chrysostome, aux conciles généraux ; à saint Augustin qu'il tient pour le maître de la théologie ; à Tertullien qui lui apprit la science de l'argumentation contre les hérésies ; à saint Jean Chrysostome qu'il estimait le plus éloquent des orateurs sacrés, et qui le serait en vérité, si Bossuet lui-même n'existait pas ; aux conciles généraux qui lui donnaient la règle stricte du bien croire.

Il revient surtout à l'Ecriture.

L'Ecriture fut sa passion. Il fit connaissance avec elle dès l'âge de treize ou quatorze ans, par hasard, dans le cabinet de son père. Y ayant trouvé une Bible, il l'ouvrit, en lut avidement quelques pages et demanda la permission de l'emporter. Ce fut plus qu'une illumination de son âme, ce fut un éblouissement !

A dater de ce moment, jamais plus son commerce avec le Livre des livres ne s'interrompit. Chaque année il le parcourait entier, couvrant de notes les marges de son volume, comparant les versions avec l'original, approfondissant, discutant, rapprochant les versets, défendant l'inspiration. Les derniers efforts du vieil athlète défaillant — il devait mourir quelques mois plus tard, — furent contre Richard Simon qu'il accusait d'irréligion vis-à-vis de la Bible. Quand l'abbé Le Dieu lui ré-

mémorait ses notes antérieures sur cet objet, il se ranimait dans une espèce d'exultation : « Bon, disait-il, voilà qui est bien. Je sens ma tête ferme. J'entre en tout cela très aisément, j'ai bien envie d'achever ma *Politique* ; mais il faut avouer que ceci me sera plus aisé parce que j'en sais mieux la matière. Je puis y mettre la dernière main sans beaucoup de peine.

L'abbé Le Dieu ajoute avec une mélancolie touchante : « C'est se proposer bien du travail et se flatter d'une longue vie quand il n'y a pas grande apparence. » Puis, avec cette illusion que l'on se fait si aisément près du lit de mort de ceux qu'on aime, surtout si on les croit nécessaires à quelque cause sacrée : « Dieu veuille nous le conserver, conclut-il, et nous verrons encore quelque bel ouvrage de lui ».

Combien j'aime encore, cher Monsieur le Curé, l'abbé Le Dieu nous représentant ce grand homme alors qu'il se préparait à quelques discours ; et cela lui advenait souvent. Dès 1684 il avait donné lui-même une mission dans une ville épiscopale, après s'être associé « un abbé nommé de la Mothe-Fénelon », conte naïvement le chroniqueur de l'abbaye de Saint-Faron. Qui reconstituera une mission prêchée par Bossuet et par Fénelon ?

En 1687, il veut renouveler, en partie du moins, ce mouvevement de son zèle et on le retrouve dans les chaires de Meaux. C'est pendant un de ces dimanches laborieux que l'abbé Le Dieu l'a vu et l'a dépeint ?

« Dans le carême de 1687, à Meaux, prêt à aller à l'église de Saint-Saintin expliquer le décalogue, je le vis, M. l'abbé Fleury étant présent, prendre sa bible pour s'y préparer, et lire à genoux, tête nue, les chapitres XIX et XX de l'Exode, s'imprimer dans la mémoire les éclairs et les tonnerres, le son redoublé de la trompette, la montagne fumante et toute la terreur qui l'environnait, en présence de la majesté divine ; humilié profondément, commençant par trembler lui-même afin de mieux imprimer la terreur dans les cœurs, et enfin y ouvrir les yeux à l'amour. » Est-ce assez beau cette scène ? Elle me rappelle un souvenir.

Aucun des historiens de Bossuet, cher Monsieur le Curé, n'a manqué de nous représenter la prestation de son serment entre les mains de la jeune duchesse de Bourgogne, dont il avait été nommé aumônier. L'enfant, la douce enfant, que la mort devait faucher en sa fleur aux pieds d'un trône, avait onze ans ; l'Evêque en avait soixante-dix. Il s'agenouilla, comme c'était l'étiquette, devant elle et lui jura fidélité ; mais celle-ci, toute saisie en face de ce vieillard dont le front se couronnait de cheveux blancs et surtout de tant de gloire : « Que je suis honteuse, Monsieur, s'écria-t-elle, de vous voir en cet état ? » — On comprend cela, n'est-ce pas, Monsieur le Curé ? — Mais qu'on est heureux de voir Bossuet à genoux devant sa Bible et le Dieu qui l'inspire.

(*A suivre.*)

RECONNAISSANCE DES RESTES DE BOSSUET

DANS LA CATHÉDRALE DE MEAUX

Il y a près de cinquante ans, Mgr Allou, évêque de Meaux, résolut de rechercher les restes de son immortel prédécesseur. On savait, par des indications précises, la partie de la cathédrale où il avait été déposé. Aussi les fouilles, dirigées avec intelligence, ne tardèrent-elles pas à mettre à découvert un cercueil en plomb, portant sur le couvercle une plaque en cuivre, avec une inscription qui ne laissait subsister aucun doute sur l'identité. Désireux de savoir ce que la mort avait respecté du grand orateur, Mgr Allou ordonna l'ouverture du cercueil. C'était le 14 novembre 1854. Voici ce qu'a écrit, à ce sujet, un témoin oculaire :

« J'habitais Meaux à cette époque et à quelques pas de la cathédrale. Prévenu par un prêtre de ses amis de l'exhumation qui se préparait, mon père m'emmena avec lui et nous entrâmes dans la grande nef, à ce moment presque déserte. Auprès de l'autel et devant le cercueil sorti du caveau, Mgr Allou, ses vicaires généraux, plusieurs prêtres et quelques autres personnes se trouvaient réunis. Sa Grandeur décida que le cercueil serait ouvert, afin de reconnaître l'état dans lequel se trouvait le cadavre et d'en constater l'identité.

« Le couvercle de plomb fut dessoudé au moyen d'un fer rouge. Une couche de tan et de plâtre pulvérisé qui remplissait la bière fut enlevée. Sous cette couche se trouvait une enveloppe de toile, puis une seconde, une troisième et une quatrième, que Monseigneur enleva respectueusement lui-même. La dernière enveloppe laissa la tête à découvert. Cette tête se présentait inclinée à droite et un peu penchée en arrière, bien conservée et aux traits parfaitement reconnaissables encore, quoique la peau fût desséchée et comme parcheminée. La barbe était assez longue et les cheveux blancs avaient pris, sous l'action du tan et des autres matières qui remplissaient le cercueil, une couleur châtain foncé.

« Il est impossible de décrire l'émotion poignante qui nous saisit tous à la vue de ces restes vénérés, et en contemplant ce que la mort avait fait de celui qui fut le plus grand de nos orateurs sacrés. Nous entendions chanter dans notre mémoire les magnifiques paroles qu'il prononça jadis sur le néant des vanités humaines, et nous pleurions, humblement prosternés devant Celui « qui seul est grand et donne, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons. »

« Mgr Allou fit placer autour du corps un cordon de cierges allumés et, dans le solennel silence de la cathédrale qu'éclairait vaguement la pâle lueur d'une grise journée d'hiver, les prières des morts furent récitées autour du cercueil. Cependant, sous l'action de l'air, les chairs commençaient à prendre une teinte noire et à se décomposer. Le cercueil fut refermé et une partie du couvercle de plomb fut provisoirement remplacée par une glace, afin de permettre à la foule qui se pressait déjà dans l'église, de contempler une dernière fois les

traits du prélat. Le corps resta ainsi, exposé au milieu du sanctuaire, jusqu'aux vêpres canoniales du lendemain. Les vêpres des morts furent chantées, et Mgr Allou, accompagné de ses vicaires généraux et entouré de ses chanoines, se rendit auprès du cercueil et fit une dernière absoute. On plaça sur la bière une plaque de cuivre portant constatation de la reconnaissance, puis le cercueil fut replacé dans son caveau, après être resté cinquante-deux heures devant l'autel où le grand évêque avait si souvent prié. »

NOM DE Mgr DUPANLOUP DONNÉ A UNE RUE D'ORLÉANS

RAPPORT DE M. CHATELIN AU CONSEIL MUNICIPAL

« Messieurs,

« Votre commission a été saisie d'une proposition de notre honorable collègue M. Chalon-Desforges, tendant à donner à la rue de l'Evêché le nom de rue Dupanloup.

« Il ne nous appartient pas de retracer et d'apprécier ici la laborieuse existence de l'éminent prélat, de l'écrivain distingué, du puissant orateur qui, pendant de longues années, illustra le siège épiscopal d'Orléans et dont la renommée fut universelle ; nous sommes surtout appelés à honorer en lui l'ardent patriote et l'éloquent défenseur de notre chère cité.

« Pendant les sombres jours de l'invasion, l'Evêque d'Orléans, toujours sur la brèche, intervint, maintes fois, auprès des vainqueurs pour flétrir les abus de la force et protéger les opprimés.

« Au lendemain du sanglant combat livré sous nos murs, un certain nombre de nos concitoyens sont arrêtés près des ruines fumantes du quartier des Aydes pour des actes de résistance ou de colère ; les uns sont condamnés à prendre le chemin d'une captivité, les autres sont voués au peloton d'exécution. L'Évêque se rend auprès du général allemand, plaide chaleureusement leur cause et obtint, par sa courageuse insistance, la grâce de la plupart d'entre eux.

« A l'Hôtel-Dieu, les blessés français sont traités avec une cruauté inouïe, l'autorité allemande veut faire évacuer les lits où gisent ces malheureux pour les remplacer par les Bavarois ; les médecins français manifestent leur indignation contre cet acte inique, qui va néanmoins s'accomplir, quand l'Evêque d'Orléans fait un suprême appel au général Von der Thann, qui finit par céder à ses objurgations.

« Un peu plus tard, de nombreux blessés français encore convalescents vont être expédiés en Allemagne. L'Evêque proteste avec énergie contre cette infamie. Dans une lettre vibrante adressée au roi, il rappelle au vainqueur le texte de la convention de Genève. « Cette convention solennelle, dit-il, a « été signée par tous les souverains et chefs d'Etat d'Europe, « y compris le roi de Prusse ! Ce serait une violation des lois

« de l'humanité et de la foi jurée que d'accomplir un tel acte ». Quelques jours après, il obtenait satisfaction.

« Nos ennemis enlèvent journellement aux cultivateurs leurs moyens d'existence et de travail; l'Evêque d'Orléans élève encore sa voix pour faire cesser ces exactions: « J'insiste, « dit-il au général allemand, pour qu'il soit absolument dé« fendu à vos soldats d'empêcher le paysan de labourer et « d'ensemencer sa terre, en lui enlevant soit l'animal qui est « son instrument de travail, soit sa dernière provision de « grains ». Ces faits sont du reste corroborés par des documents authentiques que nous trouvons aux archives municipales.

« L'ennemi vient d'exiger de la ville d'Orléans une contribution formidable : un million en argent et d'immenses approvisionnements en nature. Le maire, M. Crespin, assisté de Mgr Dupanloup et de M. Robert de Massy, fait une démarche pour atténuer les exigences du vainqueur. Par leurs efforts réunis, la ville obtient la remise de toutes les taxes en nature et l'ajournellement de près de la moitié de la contribution en argent.

« Le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 15 octobre 1870, qui relate ces démarches, dit : « Le grand re« nom de l'Evêque d'Orléans a été, auprès des chefs de l'armée « ennemie, une protection et une sauvegarde. »

« Ce procès-verbal se termine ainsi : « Le Conseil adresse à « Mgr l'Evêque d'Orléans, au nom de la population entière, « l'expression vive et respectueuse de la reconnaissance que « lui inspire sa chaleureuse et puissante intervention. »

« Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

« A l'annonce de la victoire de Coulmiers qui fut pour Orléans un jour de délivrance et d'allégresse, au moment où se trouvent encore dans la ville un millier de soldats allemands que les habitants font prisonniers, l'Evêque fait sonner à toute volée les cloches, muettes depuis un mois, pour saluer l'arrivée des premiers cavaliers français que la population couvre de fleurs; il exalte ensuite le courage de nos jeunes soldats et dénonce à l'Europe civilisée les excès de l'envahisseur.

« Aussi, quand la fortune nous trahit de nouveau et qu'Orléans est repris par l'ennemi, Frédéric-Charles ne lui pardonne pas ses vigoureuses protestations. » Votre évêque, dit-il, a prê« ché la guerre à outrance », et il le fait garder à vue par deux sentinelles, ainsi que ce pauvre vénéré Pereira, qui mourut, hélas ! à la peine.

« Dans notre ville d'Orléans, en ces jours d'angoisses patriotiques tous les cœurs battaient à l'unisson. Les citoyens de tous rangs, de toutes conditions et sans distinction de partis, étaient unis dans un même sentiment de gratitude et d'admiration à l'égard de ceux qui avaient, sous l'épée du vainqueur, défendu haut et ferme les droits de l'humanité et de la justice outragée.

« Vous voudrez aussi, Messieurs, avec la même unanimité, payer la dette de reconnaissance de la cité envers le vaillant Evêque d'Orléans, en décidant que pour honorer sa mémoire

et perpétuer son souvenir, une des rues de notre ville portera désormais son nom.

En conséquence, votre commission, vous propose le projet de délibération suivant :

« La rue actuelle de l'Evêché portera désormais le nom de *Rue Dupanloup.* »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

A la Cathédrale. — Le saint jour de Pâques, répondant à l'appel de leur évêque et aux exhortations du zélé et sympathique prédicateur de la station, un millier d'hommes accomplissaient leur devoir pascal. On nous rapporte que dans plusieurs paroisses on ne remarquait point, tant les hommes y étaient nombreux aussi, qu'il y eut des absents.

A la même heure, le conférencier de Notre-Dame disait, dans son allocution, que les manifestations extérieures, en dépit de leurs proportions et de leur éclat, ne sont pas suffisantes. Il y faut ajouter des manifestatons de devoir chrétien et de devoir d'état.

Mgr l'Evêque a officié pontificalement à la grand'messe, à l'issue de laquelle Sa Grandeur a donné la bénédiction papale ; aux vêpres, suivies du sermon de clôture de la station ; et au salut, pendant lequel Sa Grandeur a consacré son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus.

La pompe des cérémonies et l'excellence des chants ont été dignes du saint jour de Pâques.

Monument de Bossuet. — *Souscription diocésaine*

M. Bruant, archidiacre.	10	»
M. d'Allaines, archidiacre.	10	»
Les Religieuses Carmélites d'Orléans	20	»
M. Billard, secrétaire à l'évêché.	2	»
Paroisse d'Outarville	2	»
M. Cottance, curé de Gy-les-Nonains	1	»
M. Poirier, curé d'Outarville	1	»
M. Belouet, curé de Mézières-lès-Cléry.	2	»
M. Bozon, curé de Saint-Marc.	2	»
Mme veuve A. Delarue, Bayeux.	50	»
MM. les Supérieur et Directeurs grand du Séminaire . .	100	»
M. Delahaye, curé de La Chapelle Saint-Mesmin. . . .	2	»
M. Beaubois, deuxième aumônier de Saint-Euverte . .	1	»
M. Boution, vicaire de Saint-Paul.	2	»
La Supérieure de la Grande-Providence, cloître St-Aignan	2	»
M. Bernardin, chanoine.	5	»
M. Clavé, curé de la Selle-en-Hermois.	1	»
M. Jarossay, curé de Saint-Maurice-sur-Aveyron. . . .	5	»
M. Huot, doyen de Montargis	10	»
M. Despierre, archiprêtre de la cathédrale	5	»
A reporter.	233	»

Report	233 »
M. Vincent, doyen de Lorris	2 »
M. Desnoyers, curé de Saint-Ay.	2 »
M. Bichereau, doyen de Jargeau	2 »
M. Russacq, vicaire de Jargeau.	1 »
M. Agnès, aumonier de la Grande-Providence.	2 »
M. Leroy, aumônier des Sœurs de Saint-Aignan	1 »
M. Bret, curé de Mézières-sous-Bellegarde.	2 »
M. le chanoine Dulouart	5 »
Anonyme par M. Dulouart.	1 »
M. Amelot, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle	2 »
M. Leturque, aumônier.	2 »
MM. les vicaires de Gien	5 »
M. Egret, curé de Villeneuve-sur-Conie.	1 »
M. Lhuillier, curé de Coinces.	1 »
M. Bretonneau, curé de Saint-Jean-le-Blanc	1 50
TOTAL.	263 50
LISTE PRÉCÉDENTE. .	885 50
ENSEMBLE.	1149 »

Avis. — Des malfaiteurs ont pu pénétrer dans le monastère de la Chartreuse de Valbonne et soustraire, entr'autres objets, le sceau du monastère. Comme ils pourraient en faire usage pour tromper la bonne foi du clergé et des fidèles, ceux-ci feront bien de se tenir en garde contre les surprises dont ils pourraient être victimes. Au besoin, il faudrait même dénoncer au Prieur de la Chartreuse les circulaires ou les voyageurs qui favoriseraient cette fraude.

Un sceau dominicain du XIVe siècle. — M. Jules Doinel, archiviste de l'Aude, vient de découvrir un document, sans grand intérêt en lui-même, mais scellé d'un sceau ovale en cire, sur lequel on voit une Notre-Dame assise, tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux : elle tend à un religieux agenouillé, qui paraît être saint Dominique, un objet qui, dit M. Doinel, est très certainement un Rosaire. La pièce est une reconnaissance d'un prêt d'argent fait au monastère de Pont-Vert ou Prouillan, et porte la date de 30 juillet 1330. La charte et le sceau trouvés par M. Doinel ont été soigneusement photographiés par M. Alma-Cardes, à qui nous devons déjà la divulgation de tant de documents précieux pour notre histoire.

Cette découverte, paraît-il, a une certaine importance pour l'histoire de l'Ordre.

Aux prières :

† Sœur SAINT QUENTIN, de la congrégation du Bon-Secours, de Paris, décédée à Orléans, le 30 mars, dans sa 70e année.

† Sœur FÉLIX DE SAINT-JOSEPH, fille de la Sagesse de la paroisse de Saint-Paterne, décédée le 2 avril, dans sa 24e année.

† Mlle BARBARIN, décédée à l'âge de 67 ans.

† Mlle ALLÉRY, décédée à l'âge de 86 ans.

† Mme VIOSSAT, née DUFOUR, décédée à l'âge de 72 ans.
† Mme veuve BERTON, née Célestine POURIAT, décédée à Châteauroux dans sa 82e année.
† M. Thépohile GILBERT, manufacturier, président du conseil de Fabrique de Saint-Paterne, décédé à l'âge de 65 ans.
† Mlle Renée LATOUR, décédée à Orléans, dans sa 16e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

Une Mission en France peu commune

Les comptes rendus de missions sont d'ordinaire très consolants, mais presque toujours uniformes. Voici pourtant une exception, qui tient au site pittoresque et peut-être unique de la paroisse où une mission fructueuse a été prêchée.

Située à l'extrémité du département des Deux-Sèvres, au diocèse de Poitiers, Saint-Hilaire-la-Palud, commune de 2,000 habitants, tous catholiques, a un cachet tout particulier. Son immense territoire, coupé en partie par une multitude de canaux et de rigoles qui se croisent et s'entrecroisent est desservi par une flotille de près de 2,000 bateaux, qui font dans nos marais le service aussi facilement que les chariots sur la terre ferme de nos plateaux. Rien de plus curieux cependant que le spectacle de cette multitude de bateaux de toutes formes et dimensions, sillonnant tout le pays, conduits par des hommes, par des femmes ou des enfants. Le plus étrange, c'est que des vingt-cinq villages qui constituent la paroisse de Saint-Hilaire, on peut se rendre en bateau jusqu'à l'église, à 50 mètres au plus de l'entrée principale. Et il n'y a pas encore quarante ans, que toutes les levées de corps pour les enterrements qui avaient lieu dans ces villages se faisaient en bateaux. Eh bien ! c'est dans cette région paludéenne, que les Révérends Missionnaires sont venus prêcher durant un mois. Les habitants de la paroisse, qui d'abord avaient accueilli avec indifférence la nouvelle de l'arrivée des missionnaires s'estiment heureux aujourd'hui d'avoir pu jouir des bienfaits de la Mission... Voyant que les habitants des villages ne pouvaient pas venir facilement à l'église, un des missionnaires résolut d'aller à eux. Trois fois par semaine, le soir, celui-ci se rendait dans les villages pour annoncer le grand pardon de la Mission.

Dans les villages, les réunions avaient lieu un peu partout, dans des cafés et salles de danses, ou dans des maisons particulières, là où se trouvait un local plus vaste. En ces divers endroits, choisis d'avance, des chapelles avaient été préparées et ornées avec un très bon goût pour faire oublier que les missionnaires étaient dans des établissements par trop profanes. La tribune des musiciens dans la salle de danse, était réservée au prédicateur. Près de trois cents personnes assistèrent à certaines de ces réunions où les hommes étaient presque en majorité.

D'autres fois, pour aller prêcher dans des villages plus éloignés, où l'on ne peut se rendre qu'en bateau, il fallait s'embarquer à la tombée de la nuit. Et ce n'est qu'après une navigation

d'une heure et demie qu'on arrivait enfin à destination : trop heureux si les ports n'étaient pas bloqués par les barques des habitants des paroisses voisines de la Vendée et de la Charente-Inférieure, qui eux aussi voulaient avoir leur part de la Mission. Après la récitation de deux dizaines de chapelet, le chant de cantiques, le missionnaire prenait la parole. Tout était fini vers neuf heures. On remontait alors en bateau au milieu des ténèbres épaisses, en grand danger d'attraper un refroidissement. Et, vers onze heures, avec l'aide d'habiles rameurs, on arrivait au port, non loin de l'église paroissiale. Ces visites nocturnes au milieu des marais, ces courses de trois heures en bateau, sous la pluie parfois, et toujours dans les ténèbres, ces chants, ces prédications dans les cafés et salles de danse, voilà qui n'est pas banal ! Tout s'est exactement passé comme en vrai pays de mission, et avec plus de succès.

(*Semaine de Poitiers*).

Paroisse de Saint-Paterne. — La *fête patronale* sera célébrée le dimanche de Quasimodo. A 8 h., messe des hommes avec conférence ; à 10 h., grand'messe pendant laquelle on fera la rénovation des promesses du Baptême ; à 3 h. 1/4, vêpres, panégyrique de saint Paterne par M. l'abbé Blanluet, et procession solennelle du Saint-Sacrement.

— Le lundi 10 avril, à 8 h., *service* solennel pour les bienfaiteurs de la paroisse, et spécialement pour les paroissiens décédés dans l'année.

Chapelle de la Visitation. — Le 7 avril, premier vendredi du mois, à 8 h., messe de la communion réparatrice et exposition du Saint-Sacrement; à 5 h., instruction, salut et distribution des billets zélateurs.

Archiconfrérie de N.-D.-du-Perpétuel-Secours. — La réunion mensuelle aura lieu, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14, le samedi 8 avril. A 8 h., messe, instruction et salut.

Œuvre de Sainte-Marthe. — La fête anticipée de sainte Marthe sera célébrée le dimanche de Quasimodo 9 avril. A 5 h. 1/2, dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, messe de communion et exhortation ; le soir, à 8 h. précises, dans la même église, panégyrique de la sainte patronne par M. l'abbé de la Bigne, procession et salut solennel.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle sera dite par M. le Directeur, le mardi 11 avril, à 7 h., dans la chapelle des Sœurs de la Présentation, rue d'Escures, 11.

Œuvre de la Première Communion. — Jeudi 13 avril, dans l'église de Saint-Marc, les jeunes filles, recueillies et instruites à la maison de l'œuvre, feront leur première communion accompagnées de nombreuses anciennes. A 8 h., messe célébrée par M. l'abbé Boullet, vicaire général, précédée de la rénovation des promesses du Baptême ; à 3 h. 1/2, allocution par M. l'abbé Michel, aumônier des Petites-Sœurs, consécration

à la Sainte-Vierge, salut en musique, amende honorable, et bénédiction.

La quête sera faite par Mlle Germaine Desjobert, Germaine Drioux, Louise Geffrier, Isabelle Raguenet de Saint-Albin.

Association de l'Adoration perpétuelle et de l'Œuvre des Eglises pauvres. — La réunion mensuelle aura lieu, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, le jeudi 13 avril. A 8 h., exposition du Saint-Sacrement, messe, instruction, amende honorable et bénédiction. — Indulgence plénière pour les associés.

Œuvre du Patronage des Apprentis. — L'exposition des travaux exécutés par les membres de l'œuvre est ouverte tous les jours, de 1 h. à 4 h., rue d'Illiers, 46, jusqu'au dimanche de Quasimodo inclusivement.

Œuvre de l'Adoption. — La loterie de l'Adoption sera tirée le mercredi 12 avril, à 1 heure, rue des Pensées, 32. La distribution des lots aura lieu dans la même salle, le 13 avril de 9 à 11 heures du matin, le 14 et le 15 de 9 à 11 heures, et de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2.

Loterie de Saint-Vincent-de-Paul. — La loterie, dont l'exposition est ouverte, tous les jours, rue Jeanne-d'Arc, 6, le matin de 9 heures à 11 heures et le soir de 2 heures à 5 heures, sera tirée mardi 11 avril.

Les lots seront délivrés le mercredi et le jeudi aux mêmes heures. Ceux qui n'auraient pas été retirés le vendredi seront transportés, cloître de la Cathédrale, 14, où ils pourront être réclamés sur la présentation du numéro gagnant dans le délai d'un mois à partir duquel ils resteront définitivement acquis à la loterie suivante.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Crottet, Amédée, lieutenant d'infanterie de marine, et Mlle Houllier, Marie.
M. Bourrillon, Louis, employé au Comptoir d'escompte, et Mlle Delahaye, Jeanne.
M. Besombes, Henri, architecte, et Mlle Chenesseau, Jeanne.
M. Couteau, Charles, notaire, et Mlle Decolange, Louise.

NAISSANCES

Moulin, Juliette-Marcelle-Marie, rue du Poirier.
Ratisseau, André-Désiré-Alexandre, rue Bannier.
Léoman, Marie-Paule-Geneviève, rue de Bourgogne.
Gouillon, Roger-Ernest-Pascal, rue Charles-Coudière.
Delas, Geneviève-Fernande-Jeanne, rue de la République.
Marlon, André-Georges, quai Barentin.

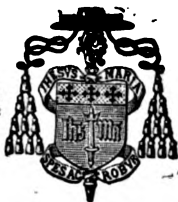
DÉCÈS

M. Fronteau, Edmond, rentier, 78 ans, Belle-Rue-Saint-Laurent.
M. Despré, Louis, épicier, 42 ans, rue de Coulmiers.
Mme Janson, Stéphanie, religieuse, 68 ans, rue Sainte-Anne.
Mme veuve Habert, née Chamard, 62 ans, rue des Turcies.
Mme Perroy, Henriette, religieuse, 24 ans, rue des Gramps-Champs.
Mlle Barbarin, propriétaire, 67 ans, rue du Bourdon-Blanc.
Mme Guglielmi, née Bailly, propriétaire, 75 ans, rue de l'Etelon.
Mme Minier, née Allelix, 67 ans, rue du Coulon.
Mme veuve Viossat, née Dufour, propriétaire, 72 ans, rue d'Illiers.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET

XXXIXe Volume — Numéro 15
1899 — Samedi 15 avril



ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

16 IIe **Dimanche** après Pâques. S. Benoît-Joseph Labre.
17 **Lundi**. S. Anicet, pape mart.
18 **Mardi**. De la férie.
19 **Mercredi**. De la férie.
20 **Jeudi**. Du Saint-Sacrement.
21 **Vendredi**. S Anselme, év. et doct.
22 **Samedi**. SS. Soter et Caïus, mart.
23 IIIe **Dimanche** après Pâques. LE PATRONAGE DE S. JOSEPH.

L'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement

Le Sauveur voulut ajouter au don transitoire qu'il nous fait de lui-même, dans le saint sacrifice de la messe et dans la sainte communion, le don de sa présence réelle, permanente au milieu de nous ; c'est pourquoi il voulut avoir aussi, parmi nous, une demeure permanente. Et depuis dix-neuf siècles, il habite dans cette demeure, dans cette maison, aussi réellement que vous habitez dans vos maisons. Il réside comme autrefois sur la terre : faible et pauvre comme à Bethléem ; caché comme à Nazareth ; intercédant pour les hommes comme à Géthsémani ; mais toujours accessibles à tous comme durant les années publiques de sa vie en Judée. Cette résidence de Dieu fait homme, Rédempteur du monde, c'est l'Eglise : églises des villages ou églises somptueuses, chambres obscures comme au temps des catacombes, ou chapelles des Rois, n'importe.... partout c'est la maison de Dieu placée à côté de la maison des hommes. — C'est là que Jésus-Christ attend notre visite ; c'est là qu'il désire nous recevoir, écouter notre prière, parler à notre cœur, le consoler, le fortifier, lui pardonner !...

Mgr BOYER.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département.....	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale)*.......	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Adoration perpétuelle à la Cathédrale

Vendredi 14 et samedi 15 avril : à 6 h., première messe ; à 9 h., tierce, grand'messe et sexte ; à 3 h. 1|4, none, vêpres et complies ; à 8 h., sermon et salut. — Adoration nocturne.

Dimanche 16 avril, troisième jour de l'Adoration : à 6 h., première messe ; à 7 h., messe de communion ; à 10 h., tierce, grand'messe et sexte ; à 3 h., none, vêpres, sermon, complies, procession du Saint-Sacrement et amende honorable.

Tous les hommes chrétiens de la ville sont invités à prendre part à cette procession avec un flambeau allumé.

Les sermons seront donnés par M. l'abbé Bourgerie, vicaire de Saint-Laurent.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 avril, à la Cathédrale.
Ces mêmes jours, chez les Petites-Sœurs des Pauvres.
Dimanche 16 avril, à Gidy et à Gémigny.
Mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 avril, au Carmel.
Dimanche 23 avril, à Villeneuve-sur-Conie, Crottes et à l'hospice de Pithiviers.

Paroisse de Saint-Donatien. — Mercredi 19 avril, à 6 h., messe en l'honneur de N.-D. de la Salette, chant de cantiques, instruction et salut.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 14 avril, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 5 h., instruction et salut.

Chapelle du Bon-Pasteur, faubourg Madeleine, 61. — Lundi 17 avril, à 7 h. 1|2, cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse présidée par M. l'abbé Piau, curé-doyen de Beaugency, qui prononcera l'allocution, puis seconde messe.

Œuvre dominicale. — La messe en réparation de la profanation du dimanche sera dite en l'église paroissiale de Saint-Laurent, le mercredi 19 avril, à 8 h.

Chapelle du Cercle catholique, 14, rue Sainte-Anne. — Le jeudi 20 avril, à 8 h. du soir, réunion d'hommes en union avec les pèlerins de Lourdes, allocution et salut.

Cette réunion permettra aux hommes chrétiens d'Orléans de s'associer à l'imposante manifestation de Lourdes.

La chapelle sera réservée aux hommes.

Chapelle des Carmélites. — Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu les mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 avril. A 6 h., 6 h. 3|4 et 8 h., messes basses ; à 7 h. 1|2, instruction ; le soir, à 4 h. 1|2, sermon et salut.

Les instructions et les sermons seront donnés par le R. P. Orhand, de la Compagnie de Jésus.

Œuvre des églises pauvres. — L'exposition des ornements et autres objets destinés aux églises pauvres du diocèse aura lieu, dans les salons de l'Evêché le dimanche 16 avril, de 1 h. à 3 h.; le lundi 17 et le mardi 18, de 1 h. à 5 h.

Saint-Florent-le-Jeune. — La cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle église aura lieu le dimanche 16 avril, à 4 h. 1|2 du soir. Elle sera présidée par M. l'abbé d'Allaines, archidiacre de Gien.

Condamnation des projets de la Sœur Marie du Sacré-Cœur par la Congrégation des Evêques et réguliers

La Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers a désapprouvé le projet de la Sœur Marie du Sacré-Cœur sur l'éducation des filles. Par ordre de sa Sainteté le pape Léon XIII, le décret de condamnation a été adressé à NN. SS. les évêques.

Le voici :

SACRÉE CONGRÉGATION DES ÉVÊQUES ET RÉGULIERS

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Dans la réunion plénière des Eminentissimes Pères de cette Sacrée Congrégation des Evêques et réguliers, tenue au Vatican le 17 mars 1899, fut proposée la cause avignonnaise d'une Ecole normale sous la forme de doutes proposés en ces termes :

1° Convient-il d'approuver le projet de créer une grande école normale pour les religieuses enseignantes, tel qu'il a été proposé dans le livre de Sœur Marie du Sacré-Cœur?

Et en cas de réponse négative,

2° Convient-il d'adopter quelque mesure pour améliorer l'enseignement des femmes dans les instituts religieux?

Tous les éléments de la cause ayant été mûrement examinés, les Eminentissimes Pères ont décidé de répondre.

Au premier doute : Négativement, le livre est digne de reproches.

Au second doute : Il n'y a pas lieu de prendre une mesure générale. Il sera pourvu, autant qu'il sera utile, aux cas particuliers : qu'il soit cependant notifié par les évêques de France, aux Congrégations religieuses de femmes, auxquelles a été confiée par l'approbation apostolique la charge d'instruire les jeunes filles dans la piété et dans la science, qu'elles ont excellemment mérité de l'instruction et éducation chrétienne et civile des jeunes filles.

C'est pour cela que cette sacrée Congrégation, en leur adressant des louanges qu'elles méritent justement, nourrit la ferme espérance qu'elles ne manqueront pas dans l'avenir à leur mandat ; et que dirigées et aidées comme cela doit être, par les évêques, elles prendront les moyens idoines qui leur permettront de répondre amplement aux désirs des familles chrétiennes, et d'élever les jeunes filles qui leur sont confiées à la culture qui convient à une femme chrétienne.

Rapport sur ce qui précède ayant été fait à S. S. Léon XIII en audience accordée au soussigné cardinal préfet, le 24 mars, Sa Sainteté a daigné ratifier et confirmer en tous les points la décision des Eminentissimes Cardinaux.

Ce qu'au nom de la Sacrée Congrégation, j'ai dû signifier à Votre Grandeur Révérendissime, à laquelle, avec l'hommage

de mon respect, j'offre tous les vœux que je forme pour elle devant Dieu.

Rome, de la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers, le 27 mars 1899.

— Ayant reçu connaissance de ce décret, la sœur Marie du Sacré-Cœur a retiré son livre et renonce à son projet d'ouvrir une école normale, où les religieuses des divers ordres devaient être envoyées pour y apprendre à donner aux jeunes filles une instruction plus moderne.

LETTRE CIRCULAIRE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

AUX CURÉS DE SON DIOCÈSE

Pour les inviter à souscrire à l'érection du monument de Bossuet

(*Suite et fin.*)

C'est de la Bible, des Prophètes ou des Evangiles qu'il tire les plus sublimes accents de son éloquence. Châteaubriand l'a senti tellement pénétré de la substance de la moëlle des Ecritures, qu'il n'a pas craint d'avancer que certaines de ses pages pourraient passer pour appartenir à nos auteurs sacrés eux-mêmes ; par exemple, celle dans laquelle Bossuet a peint « la solitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde, sainte montagne que Dieu avait choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours ; où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paraissent pas ; où, sous la conduite de la sainte abbesse qui savait donner le lait aux enfants et le pain aux forts, les commencements de la princesse Anne (Anne de Gonzague de Clèves) étaient heureux. »

Le poète — on nous pardonnera de donner à Bossuet le titre qui fait la gloire de David — dit l'auteur du Génie du christianisme, à la lecture de ce passage, ne touche plus la corde inspirée, mais baissant sa lyre d'un ton jusqu'à ce mode dont Salomon se servit pour chanter les troupeaux de Galaad, il soupire des paroles paisibles... On les dirait extraites « du Livre de Ruth », et elles n'ont pas épuisé le pinceau de Bossuet.

Tout le monde sait que c'est dans ce chapitre que Châteaubriand a presque réalisé avec Bossuet en jugeant Bossuet. Je ne résiste pas, cher Monsieur le Curé, au plaisir de reproduire ces lignes merveilleuses qui me rajeunissent en me reportant aux heures déjà lointaines de nos études classiques et vous rajeuniront vous-mêmes.

« Nous avons cru pendant quelque temps que l'oraison funèbre du prince de Condé, à l'exception du mouvement qui la

termine, était généralement trop louée... mais quand nous avons lu ce discours avec attention, quand nous avons vu l'orateur emboucher la trompette épique et donner, pendant la moitié de son récit, comme en se jouant, un chant d'Homère ; quand se retirant à Chantilly avec Achille au repos, il rentre dans le ton évangélique et retrouve les grandes pensées, les vues chrétiennes qui remplissent les premières oraisons funèbres : lorsqu'après avoir mis Condé au cercueil, il appelle les princes, les prélats, les guerriers au catafalque du héros ; lorsqu'enfin s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe, et le siècle de Louis dont il a l'air de faire les funérailles prêt à s'abîmer dans l'éternité, à ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux et le livre est tombé de nos mains. »

Personne cependant, ne me paraît moins « littérateur » que Bossuet au sens strict du mot. Personne moins que lui n'écrivit pour écrire. Les triomphes qui troublent tant de têtes le touchaient peu.

Le Dieu nous raconte que, se recommandant au prélat moribond, il s'avisa d'appuyer sa requête sur ce motif qu'il avait été dévoué à sa personne et « à sa gloire ».

A ces mots de gloire, l'Evêque de Meaux se ranime : « Cessez ce discours, prononça-t-il gravement, demandez pour moi pardon à Dieu de mes péchés ».

Or, tel nous le trouvons à la fin de sa carrière, tel il avait été pendant toute son existence.

Un homme de pareille humeur ne prenait point la plume pour aligner des phrases, mais pour faire du bien.

Aussi sa science scripturaire, théologique, patriotique, lui fournit-elle plus encore des armes que de l'éloquence.

Grâce à elle, il s'appliqua plus qu'à toute autre chose que ce soit à dissiper les ténèbres dans lesquelles s'enveloppaient nos frères réformés.

Pour les ramener, il ne négligea rien, ni traités doctrinaires tels que son admirable *Histoire des Variations* et son *Exposition* ; ni écrits polémiques tels que sa dissertation *sur l'Eucharistie, et sur la communion sous les deux espèces*, etc., etc. ; ni conférences, telles que ses colloques avec le ministre Claude ; ni lettres, telles que sa correspondance avec Molanus et Leibnitz.

Parfois, en cette multiplicité d'écrits, il paraît rude. Ses avertissements à Jurieu, ses répliques à Basnage ont une verdeur que plus d'un homme de notre temps qualifierait d'excessive. Ses coups de plume sonnent comme des coups d'épée.

En réalité ses convictions d'Evêque ou sa « foi de charbonnier » comme parle Sainte-Beuve, ne pouvait s'affirmer autrement ; et comme en ces batailles il apparaît précautionné, tremblant presque pour les âmes qui en sont l'enjeu !

Ainsi lorsque Mlle de Duras, la nièce de Turenne, le pria de conférer en sa présence avec le ministre Claude sur certains points de la doctrine catholique qui l'arrêtaient sur le chemin de la conversion, Bossuet accepta, mais non sans prier beaucoup.

« La solution des doutes que me proposa M. Claude était claire à mes yeux, écrit-il, mais j'étais en peine comment je pourrais la rendre claire à ceux qui m'écoutaient. Je ne parlais qu'en tremblant, voyant qu'il s'agissait du salut d'une âme, et je priais Dieu qui me faisait voir si clairement la vérité, qu'il me donnât des paroles pour la mettre dans tout son jour, car j'avais affaire à un homme qui écoutait patiemment, qui parlait avec force et netteté et qui enfin poussait les difficultés aux dernières précisions. »

Cette modestie, cet esprit de prière, sont séants même et surtout au génie.

Ils lui valurent de faire de grands fruits parmi les Protestants. Sa maison de campagne de Germigny était souvent visitée par des ministres qui abjuraient entre ses mains. Les plus célèbres de ses convertis furent le marquis de Dangeau et son frère Courcillon, petit-fils par leur mère du pape des Huguenots : Duplessis-Mornay ; et plus encore que ceux-là, cet homme qui, d'après Montecucolli, « faisait honneur à l'homme », qui fut l'émule du grand Condé, et le fidèle des fidèles à la France et au Roi, Turenne.

Cependant sa sainte ambition ne fut point satisfaite. Ceux qu'il avait ramenés au bercail lui paraissaient peu nombreux comparés à la multitude qui s'en tenait obstinément éloignée. Puis, il n'y avait pas que la France à être travaillée par l'hérésie : il y avait l'Allemagne, il y avait l'Angleterre.

Avec l'Allemagne il tenta un rapprochement ; Leibnitz et lui correspondirent, puis on se tut. Sans parti pris, j'estime que Leibnitz, qui avait moins de théologie que de philosophie, n'était pas l'homme qui eût dû s'aboucher avec Bossuet ; mieux eût valu l'abbé de Lokum, Molanus.

Avec l'Angleterre il ne put trouver aucun point de contact ce fut un immense malheur.

Bossuet analysait lui-même à merveille le prestige, l'influence qu'il aurait exercés sur le peuple et les penseurs anglais. « Je me serais flatté de gagner bien des choses sur eux, disait-il, à cause du respect qu'ils professent pour la sainte antiquité. »

C'est du même trésor de sa théologie qu'il puisa ses beaux exposés parénétiques, ses élévations sur les mystères, ses méditations sur l'Evangile, ses lettres de direction, ses traités sur la Sagesse, le Cantique, les Psaumes ; mille belles pages, car la source des hautes et tendres pensées est toujours ouverte chez cet homme : jamais elle ne s'épuise. Bossuet a été tellement fécond que vous trouvez dans ses œuvres, cher Monsieur le Curé, des principes de solution pour toutes les difficultés. Qui posséderait Bossuet posséderait tout de notre science sacrée ou peu s'en faut. J'en exempte, bien entendu, les découvertes intéressantes de l'exégèse contemporaine.

Qui sait même — pour paradoxale que cette assertion paraisse à première vue — qui sait même si les tenants de certaines opinions démocratiques ne trouveraient pas un patronage inattendu près de lui ?

Ecoutez ceci : on a beaucoup vanté les harangues de saint

Ambroise aux personnages impériaux : on ne les vantera jamais trop. Mais est-ce que Bossuet n'égale pas saint Ambroise ?

« Vous êtes né, Sire, écrit-il à Louis XIV, avec un amour extrême pour la justice et avec une bonté qui ne peut être assez estimée, et c'est dans ces choses que Dieu a renfermé la plus grande partie de nos devoirs ; car l'Ecriture a dit : la miséricorde et la justice gardent le roi ; son trône est affermi par la clémence et la bonté.

« Le trône que vous remplissez est à Dieu ; vous y tenez sa place ; vous y devez régner selon ses lois.

« Les lois qu'il vous a données, c'est que parmi vos sujets votre puissance ne soit formidable qu'aux méchants, et que vos autres sujets puissent vivre en paix et en repos, en vous rendant obéissance...

« Je n'ignore pas combien il vous est difficile de donner à votre peuple tout le soulagement dont il a besoin au milieu d'une grande guerre où vous êtes obligé à des dépenses si extraordinaires, mais la guerre, qui oblige Votre Majesté à de si grandes dépenses, l'oblige en même temps à ne pas laisser accabler le peuple par qui seul elle se peut soutenir.

« Il n'est pas possible que de grands maux qui sont capables d'abimer l'État soient sans remèdes, autrement tout serait perdu sans ressources. Mais ces remèdes ne se peuvent trouver qu'avec beaucoup de soin...

« Ce que je sais très certainement, c'est que si Votre Majesté témoigne persévéramment qu'elle veut la chose ; si malgré la difficulté qui se trouvera dans le détail, elle persiste invinciblement à vouloir qu'on cherche ; si enfin elle fait sentir qu'elle ne veut pas être trompée en ce sujet et qu'elle ne se contentera que des choses solides et effectives, ceux à qui elle confie l'exécution se plieront à ses volontés et tourneront tout leur esprit à la satisfaire dans la plus juste inclination qu'elle puisse jamais avoir. »

Si le sujet parle avec une austère fermeté au Roi, l'Evêque parle avec une tendresse très nette au chrétien.

Alors que Louis se débat sous le joug de Mme de Montespan, voulant et ne voulant pas rentrer dans le devoir, Bossuet intervient encore.

« Jamais, Sire, votre cœur ne sera paisiblement à Dieu tant que cet amour violent qui vous a si longtemps séparé de lui y règnera. Cependant c'est ce cœur que Dieu demande...

« Qu'il est mal aisé de se retirer d'un si funeste engagement ! Cependant, il le faut, Sire, ou il n'y a pas de salut à espérer...

« J'espère que tant de grands objets qui vont tous les jours de plus en plus occuper Votre Majesté serviront beaucoup à la guérir. On ne parle que de la beauté de vos troupes, de ce qu'elles sont capables d'exécuter sous un si grand capitaine ; et moi, Sire, pendant ce temps je pense secrètement en moi-même à une guerre bien plus importante, à une victoire bien plus difficile que Dieu vous propose.

« Mes inquiétudes pour votre salut redoublent de jour en jour, parce que je vois tous les jours de plus en plus quels sont vos périls.

« Sire, accordez-moi une grâce. Ordonnez au Père de La Chaise de me mander quelque chose de l'état où vous vous trouvez. Je serai heureux si j'apprends de lui que l'éloignement et les occupations commencent à faire le bon effet que nous avons espéré. »

Je ne sais, cher Monsieur le Curé, si vous entrerez dans ma pensée ; mais le Bossuet de ces deux lettres écrites, la première pour le salut du peuple, la seconde, pour le salut du Roi, me paraît aussi auguste que le Bossuet des oraisons funèbres.

Epuisé par ses travaux prodigieux, Bossuet marchait vers la mort.

Il en avait trop fréquenté les avenues, il s'était trop souvent « comme penché sur les gouffres d'une autre vie » pour que l'événement le prît au dépourvu. Mais il était trop loyal et trop clairvoyant aussi, surtout il avait trop le sentiment des responsabilités de son existence et de sa charge pour qu'il se trouvât parfaitement calme et insensible à l'heure suprême.

Il faudrait lire sur ce sujet toute la relation de l'abbé de Saint-André.

Nous y apprendrions la science des sciences, celle de bien mourir.

Emporté jusqu'à la fin par la force même de son génie, l'Evêque de Meaux ne se contentait point des formules salutaires et simples de l'Espérance ; il se fait lire les passages des Saintes Lettres et des Docteurs qui traitent de la Prédestination, en discutait avec ses familiers, puis s'arrêtant tout d'un coup, tombait absordé dans quelque longue méditation.

C'est à la suite de ces tête-à-tête de sa pensée avec les principes de la foi chrétienne qu'il se levait brusquement et, les deux mains étendues vers le ciel, s'écriait : « Non, mon Dieu, je ne puis croire que vous m'ayez donné inutilement cette confiance en votre bonté. Mon salut est infiniment mieux entre vos mains que dans les miennes. Je veux m'abandonner sans retour sur moi-même, car on ne peut se voir sans vous, mon Dieu, qu'on ne tombe dans une espèce de désespoir ; mais avec vous on espère. »

« Plus de cent fois, témoigne l'abbé de Saint-André, il prononça ces paroles jusqu'à la fin de sa maladie. »

Au milieu de ces luttes d'âme, l'Evangile était son soutien et comme le rayon de soleil qui l'éclairait et le réchauffait.

Il se fit lire plus de soixante fois l'Evangile selon saint Jean. Il ne se rassasiait pas des chapitres VI, XVI, XVII : « Voici toute ma consolation, disait-il ; il faut bien remercier Dieu de ce qu'il nous donne une telle consolation dans nos maux, sans laquelle on y succomberait. »

L'acceptation de la volonté de Dieu lui était habituelle. « Qu'elle soit faite, je suis tout résolu à la mort. Dieu saura bien donner des défenseurs à son Eglise. S'il me rend mes forces, je les emploierai au travail. »

Chaque soir presque il s'endormait, lorsque un sommeil tardif venait le visiter, dans la récitation du psaume XXI : *Deus, Deus meus, respice in me*. — Mon Dieu, ô mon Dieu, regar-

dez-moi. — C'était, d'après lui, le psaume des suprêmes moments.

Il continuait de faire sa lecture spirituelle dans la Vie de saint Augustin, par Tillemont.

Le 17 mars de cette année 1704 était le Lundi Saint. Bossuet voulut recevoir la Communion en Viatique. « Il se leva, on l'habilla entièrement, dit l'abbé Le Dieu. Le vicaire de Saint-Roch reçut sa confession et monta à l'autel, pour célébrer la messe. »

Nous pouvons imaginer avec quelle gravité Bossuet l'entendit. Lorsque le Saint-Sacrifice fut achevé, il se mit à deux genoux. Et celui auquel Fénelon avait écrit : « Vous êtes un grand docteur » — celui dont Massillon dira : « Il ne lui a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des conciles et l'âme des Pères assemblés, pour avoir dicté des canons et présidé à Nicée et à Ephèse »; — celui qui avait naguère écrit à Pontchartrain « que l'essentiel du ministère épiscopal est de garder la foi... et que pour lui il y mettrait la tête, » celui-là, dis-je, récita à haute voix le symbole.

Puis il communia.

Son esprit par sa profession de foi avait adhéré au Christ et à l'Eglise ; son cœur et sa volonté par la communion adhéraient au principe de l'éternelle vie.

Il avait le droit de réciter son *Te Deum* : il le dit à haute voix ; sa maison épiscopale lui répondait. Puis il assista à une seconde messe d'action.

La préparation prochaine au dernier passage se compléta le 8 avril. Ce jour là Bossuet se confessa de nouveau, toujours au vicaire de Saint-Roch, « l'esprit fort présent, dit son secrétaire, frappé de la crainte des jugements de Dieu, prononçant souvent avec une fermeté admirable : *Fiat voluntas tua*, *Adveniat regnum tuum*, docile comme la plus humble brebis du troupeau de l'Eglise ».

Entre le 12 du même mois, vers quatre heures du matin, après trois heures d'un repos tranquille, l'abbé de Saint-André vit que les traits du grand malade s'altéraient, que son pouls n'existait presque plus. Il approcha des lèvres de Bossuet déjà entrées dans l'éternel silence un crucifix : un signe de la tête et de la main, un regard fut la réponse, puis deux ou trois soupirs assez légers, pas de convulsions, pas de lutte : c'était fini !

Cher Monsieur le Curé, quelque petite que soit notre vie, puisse, n'est-ce pas, notre mort ressembler à celle de ce juste !

Vous paraîtra-t-il, après la lecture de cette lettre que le clergé de France s'honorera en souscrivant pour le tombeau de ce Prêtre unique, sa gloire, son maître, son flambeau ?

Or, dans le clergé de France, le clergé d'Orléans a toujours tenu une place trop considérable pour que l'appel que je lui adresse en ce moment ne soit pas écouté.

Aussi bien, connaissant les charges qui pèsent sur beaucoup d'entre vous, considérant d'ailleurs que l'honneur de l'Œuvre doit appartenir au Pays entier, ai-je résolu de limiter d'autorité

— Les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* publient la note suivante à l'adresse des fidèles qui ont eu la piété d'envoyer à la Basilique des *ex voto*, cadres ou médaillons :

« Nous croyons bon de rappeler encore l'avis que nous avons donné le mois dernier concernant les *ex voto*. Il nous est impossible de placer désormais les cadres et médaillons qui nous seraient envoyés. Un plan d'ensemble ayant aussi été adopté pour le revêtement des piliers et des murailles en plaques de marbre, nous prions nos correspondants de ne pas nous envoyer des marbres tout prêts, mais de vouloir s'adresser directement à nos bureaux, en faisant connaître l'inscription qu'ils désirent faire graver. »

Pithiviers. — *La fête de saint Grégoire.* — La fête de saint Grégoire a été favorisée par un temps splendide : *a May morning*, une vraie matinée de mai, comme disent les Anglais. La procession s'est faite dans l'ordre habituel, avec le concours toujours si apprécié de la jeune et brillante fanfare de l'Ecole Saint-Grégoire. La messe a été chantée par Mgr Chabot, curé de Pithiviers, dans l'église neuf fois séculaire de Saint-Martin-le-Seul, toujours insuffisante pour contenir la foule. Selon l'usage, un frais et gracieux bouquet de fleurs odorantes et délicatement variées ornait la façade de l'antique monument.

Au retour de la procession, après le salut solennel chanté dans l'église Saint-Salomon-Saint-Grégoire de Pithiviers, M. le Curé a annoncé que, l'année prochaine, la fête de saint Grégoire serait célébrée *le mardi de Pâques, 17 avril*, avec une solennité extraordinaire. La procession ne partira de Pithiviers qu'à neuf heures, après l'arrivée des trains d'Orléans et de Malesherbes. Un immense reposoir sera construit et adossé au côté sud de l'église Saint-Martin-le-Seul, les plus beaux sapins de nos forêts voisines seront plantés sur la vaste pelouse où se tiendra la foule et la messe sera chantée en plein air par toute l'assistance.

Cette fête rappellera les grandes manifestations religieuses présidées, en 1886, par Mgr Marmarian, évêque arménien, successeur de saint Grégoire ; en 1892, par M. le chanoine Gamsaragan, procureur et délégué de Sa Béatitude, Mgr Azarian, patriarche arménien de Constantinople ; et en 1898, par Sa Grandeur Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Saint Grégoire étant venu dans notre pays vers l'an 1000, nous célèbrerons en 1900, *le neuvième centenaire de son arrivée à Pithiviers*..

M. le Curé a fait appel au concours le plus dévoué de toute la population pour que cette fête soit digne de saint Grégoire si populaire dans toute la contrée et pour que toutes les paroisses de l'arrondissement prennent part à cette grandiose solennité.

Pendant la journée, toute la ville s'est transportée dans la riante vallée de Saint-Grégoire où la verdure commence à poindre et où les oiseaux qui n'entendent habituellement que le murmure des eaux de la rivière de l'Œuf ou la brise qui

vient doucement les caresser à travers les branches des arbres, sont étonnés de tant de voix confuses qui s'élèvent et de tant de bruits discordants qui viennent troubler leur solitude. Nos petits marchands forains trouvent, paraît-il, que, plus que jamais, « la Religion est une belle branche de commerce » et se disposent à revenir l'année prochaine avec plus grand étalage de marchandises, fleurs, gâteaux, bonbons.....

Mais ce qui a été particulièrement remarqué à cette fête populaire, ce sont... *les photographes*. Il y en avait partout...

Nous faisons des vœux pour que nos artistes se forment en syndicat, mettent en commun leurs *lumières* et nous composent un superbe album qui contiendrait toutes les scènes religieuses et champêtres de notre belle fête. Cet album aurait la place d'honneur aux vitrines de nos librairies ; toutes les familles voudraient le posséder. Pithiviers a l'Ecole Saint-Grégoire, la châsse de saint Grégoire, la fête de saint Grégoire, il aurait... *l'Album de saint Grégoire*.

Un avis. — Un soi-disant religieux Barnabite continue de lancer en divers diocèses de France des circulaires tendant à solliciter soit des honoraires de messe, soit des offrandes pour la canonisation d'un jeune saint Espagnol.

Nous invitons nos lecteurs à se tenir en garde contre cette manœuvre frauduleuse

(*Semaine de Toulouse*.)

Aux prières :

† M. l'abbé Félix Rocagel, ancien élève du Petit-Séminaire de La Chapelle. Entré quelques années plus tard au Grand-Séminaire de Moulins, il se distingua pendant la guerre comme aumônier des mobiles de l'Allier ; fut nommé curé de Soligny ; passa dix ans en Amérique chez les Pères de la miséricorde et revient dans le diocèse de Moulins, où il est mort récemment curé de Sorbier.

† M. Octave Leduc, soldat au 89e de ligne à Montargis, et frère de M. l'abbé Leduc, vicaire de Saint-Paul, décédé à Saint-Denis-de-l'Hôtel, dans sa 23e année.

† Mlle Mélanie Mouroux, décédée dans sa 70e année.

† M. Alphonse Breton, décédé à l'âge de 65 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

Le R. P. Charles Clair, *S. J.* — Le P. Clair avait professé la philosophie au collège Saint-Joseph à Poitiers, en 1882 ; il avait laissé dans notre ville le plus sympathique souvenir. Sans manquer à la discrétion envers la mémoire d'un Religieux dont la règle fut l'humilité, qu'il nous soit permis de dire, à nous qui l'avons intimement connu, que la jeunesse perd en lui un apôtre incomparable, le meilleur et le plus généreux des amis. Doué d'un esprit singulièrement vif et pénétrant, ouvert sur tous les grands horizons de la pensée, il avait une conversation charmante, pleine de verve et d'abandon.

Bien peu, parmi ceux qui l'approchaient, pouvaient résister

à l'attraction qu'il exerçait autour de lui. On lui amenait parfois des hommes imbus de toutes les erreurs du siècle, — des gros poissons, comme il disait. Sa dialectique vigoureuse les saisissait, les pressait, leur fermait toute retraite et, le charme personnel aidant, de nombreuses conversions se produisaient. Il avait eu, pendant plusieurs années, des relations suivies avec Frédéric Le Play, qui avait en lui une confiance entière, puisqu'il devait lui remettre le soin de corriger, au point de vue de l'orthodoxie, son important ouvrage : « L'organisation du travail. » L'illustre écrivain se plaignait un jour devant lui de l'impuissance de ses efforts à faire aboutir la réforme sociale, qui était l'objet constant de ses préoccupations. « Et pourtant, disait-il, les apôtres n'étaient que douze lorsqu'ils réussirent à convertir le monde païen ».— « Pardon, cher Monsieur Le Play, ils étaient treize ! »

Au moment de l'exécution des décrets, il publia, sous le pseudonyme d'Antonin Lirac, plusieurs brochures étincelantes de verve, qui eurent un grand succès. — Le peu de temps qu'il pouvait dérober à ses nombreuses occupations, il le consacrait à la publication d'ouvrages ayant, pour la plupart, un caractère artistique comme *Le Livre d'heures des jeunes gens*, *le Dies iræ*, *la Famille sainte*, *la vie illustrée de saint Ignace*, etc.

Mais son œuvre de prédilection fut la *Réunion artistique* de la rue des Saints-Pères, fondée pour venir en aide à la *Société de Saint-Jean pour l'encouragement de l'art chrétien*. Il avait reçu cette dernière Société, presque mourante, des mains du baron d'Avril, successeur de Rio ; en peu d'années, il sut l'amener à un haut degré de prospérité. Concours, concerts, expositions, organisation d'une salle de vente pour les œuvres des jeunes artistes : son activité suffisait à tout. Nous tenons d'autant plus à insister sur les servires rendus par le P. Clair sous ce rapport que son œuvre ne fut pas toujours très bien comprise. Et pourtant l'art est une force sociale de premier ordre, une très grande force. Dès lors, pourquoi ne pas chercher à le tourner vers son but légitime, but très noble, qui est d'élever les âmes vers le beau, au lieu de le laisser glisser sur la pente de la corruption et du sensualisme, comme cela arrive trop fréquemment sous nos yeux ! Saint Paul ne disait-il pas : *Instaurare omnia in Christo !* — A un autre point de vue, pourquoi ne s'occuperait-on pas des élèves des beaux-arts, comme on le fait des étudiants en droit et des étudiants en médecine ?

Tels furent les mobiles qui déterminèrent le P. Clair à s'occuper des jeunes artistes. Mgr d'Hulst ne perdait pas une occasion de l'encourager dans cette voie. On conserve précieusement, dans les annales de la Société de Saint-Jean, la merveilleuse allocution, prononcée par le regretté prélat, à la suite d'une audition de la *Schola Cantorum*. Il toucha aux sommets de l'éloquence humaine. Ce jour-là fut un beau jour pour le P. Clair. Il voyait enfin ses efforts compris et récompensés.

Plus tard, les épreuves vinrent, quelques-unes particulièrement pénibles. Malgré tout, on peut affirmer qu'en faisant le sacrifice de sa vie dans sa pauvre cellule de la rue de Sèvres,

le saint Religieux dut avoir une dernière pensée pour sa chère *Réunion des jeunes artistes.* Puisse-t-elle lui survivre !

(*Semaine de Poitiers*). A. M.

L'arriéré pascal du soldat. — Dans une ville de l'ouest, un soldat affreusement blessé se mourait à l'hôpital. Le prêtre qui remplissait les fonctions d'aumônier était de l'ordre de Saint-Dominique. Jeune et plein de zèle, le religieux visitait chaque jour tous ses malades. Il s'était acquis, par cette assiduité persévérante, la sympathie universelle. Un jour, il est averti que le nº 18 de la salle *Saint-Charles* désire l'entretenir longuement. Le soldat se confesse et demande s'il pourra communier le lendemain. « Très certainement, mon ami, et Notre-Seigneur viendra avec plaisir dans votre cœur. Je préviendrai la Sœur maitresse de la salle. » Le lendemain, dans sa ronde, le Père ne manque pas de s'arrêter au nº 18 et de s'informer du malade. « Vous avez communié, vous êtes content ? — Oui monsieur, et laissez-moi vous dire que je voudrais bien communier encore demain. — Faites, mon ami, » Le Père revient comme la veille. « Cette seconde communion vous a-t-elle été agréable ? — Oh ! oui, monsieur, et je voudrais bien encore communier demain. — Mais, trois communions de suite, mon brave ami, étonneront vos camarades. — Je ne me préoccupe point de ce qu'ils pourront penser. Dans ces affaires-là, Monsieur, chacun pour soi. — J'acquiesce à votre désir. » Le troisième jour, le Père a garde d'oublier l'intéressant soldat. Il se présente. « Comment vous trouvez-vous aujourd'hui ? — Je baisse de plus en plus, Monsieur. Je n'en ai pas pour deux fois quarante-huit heures. Pensez à *m'extrémiser* à temps, et autorisez-moi à communier encore. — Quel est, mon pauvre ami, le motif qui vous pousse à communier ainsi ? — Vous savez bien, Monsieur, que je suis demeuré sept ans sans faire mes Pâques. Je voudrais tant arriver avec mon compte devant le bon Dieu. — Alors, mon ami, communiez jusqu'à ce que vous ayez votre compte. » Il atteignit son compte et mourut.

Deux membres correspondants de l'Institut. — M. A. Béchaux, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille, vient d'être nommé *membre correspondant de l'Institut.* A cette occasion, ses élèves et anciens élèves ont organisé une soirée au cours de laquelle ils lui ont remis un magnifique bronze d'art.

Le P. Colin, celui qui fonda l'observatoire de Tananarive si malheureusement détruit pendant la campagne de Madagascar, a été élu correspondant de la section de géographie et navigation par l'Académie des sciences, en remplacement de M. Manen de Fleury, décédé. Le P. Colin a vu ses travaux astronomiques récompensés par l'Académie des sciences antérieurement à la campagne de Madagascar. La savante Compagnie lui décerna le prix Jérôme Ponti, dont la valeur est de 3,500 francs.

BIBLIOGRAPHIE

Les Religieuses Enseignantes et l'éducation des jeunes filles, *Conseils de direction pour la vie religieuse et l'éducation*. — Volume in-24 allongé. Prix *franco* : broché, **1 fr.**

C'est un extrait des écrits de Mme de Maintenon, conservés par les Religieuses de Saint-Louis, que cette femme d'un rare génie formait à la vie religieuse et à l'éducation de la jeunesse.

Suite des entretiens spirituels du R. P. de Ravignan, recueillis par les Enfants de Marie, etc. (Couvent du Sacré-Cœur, 1856 et 1857), suivis de quelques passages de sa Correspondance. — Un volume in-12 de 271 pages. Prix : **3 fr.**

Ce volume s'adresse aux Enfants de Marie. Elles y trouveront matière ou à de pieuses lectures ou à de ferventes méditations, assurées qu'elles suivent la plus autorisée des directions, puisque ces pages ont été exclusivement écrites pour elles, et cela par l'un des plus saints religieux de ce siècle.

En entrant dans le monde, *Conseils de vie chrétienne*. Avec une Préface du R. P. Libercier, des Dominicains Enseignants. — Joli volume, in-24 allongé, nombreuses vignettes, avec *Imprimatur* de Mgr l'Evêque de Versailles, honoré d'une lettre de Mgr Jourdan de la Passardière. — Prix : **1 franc.**

Nous croyons que ce livre obtiendra les suffrages empressés non seulement des jeunes lectrices auxquelles il s'adresse directement, mais des mères et des éducatrices chrétiennes, religieuses ou séculières, dont il secondera la tâche.

Ces ouvrages sont en vente à la librairie Téqui, 29, rue de Tournon, Paris.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Julliot, Albert, maréchal des logis chef, et Mlle Degalle, Lucie.
M. d'Alès, Xavier, et Mlle du Plessis d'Argenté, Yolande.
M. Mandereau, Jean, marchand de bois, et Mlle Chaussard, Marie.
M. Pagot, Eugène, entrepreneur de bâtiments, et Mlle Bellanger, Marie.
M. Frinault, Valentin, employé à la Société générale, et Mlle Ratisseau, Suzanne.

NAISSANCES

Lachaise, Anne-Marie-Henriette, rue Dauphine.
Bailly, Raymond-Raoul-Adrien, rue du Coq-Saint-Marceau.
Hamon, Yvonne-Blanche-Henriette-Aimée, rue Coligny.
Serruau, Yves-Albéric-Roger, cité des Fleurs.
Le Ferrec, Louis-Marie-Joseph, quartier Châtillon.
De Laage de Meux, Geneviève-Paule-Marie, rue des Grands-Champs.
Leflèvre, Andrée-Albertine-Roger, rue du Coq-Saint-Marceau.
Beney, Yvonne-Marguerite, rue des Pensées.

DÉCÈS

Mlle Mouroux, Elisabeth, rentière, 69 ans, rue Coligny.
M. Cabrol, Henri, étudiant, 17 ans, rue de l'Etelon.
Mlle Latour, Marie, 15 ans 1/2, rue du Grenier-à-Sel.
Mme veuve Poncin, née Cordier, 85 ans, rue de la Poterne.
Mme veuve Couturier, née Loget, 68 ans, rue Xaintrailles.
M. Breton, Alphonse, propriétaire, 65 ans, faubourg Bannier.
M. Hubert, Alexandre, rentier, 91 ans, place Domremy.
M. Mégret, François, décoré de la médaille militaire, 77 ans, rue des Bouteilles.
Mme veuve Boussard, née Morlon, 76 ans, rue d'Illiers.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume — Numéro 16

1899 — Samedi 22 avril

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

23 IIIe **Dimanche** après Pâques. LE PATRONAGE DE S. JOSEPH.
24 **Lundi**. S. Fidèle de Sigmaringen, m.
25 **Mardi**. S. MARC, évangéliste.
26 **Mercredi**. SS. Clet et Marcellin, m.
27 **Jeudi**. Du Saint-Sacrement.
28 **Vendredi**. S Paul de la Croix, conf.
29 **Samedi**. S. Pierre, martyr.
16 IVe **Dimanche** après Pâques. Ste Catherine de Sienne, vierge.

La lampe du Saint-Sacrement

C'est une pensée charmante et pratique tout à la fois, émanant d'un cœur plein de zèle pour la sainte Eucharistie, que celle de ce prêtre qui fait brûler la lampe du sanctuaire aux intentions de telle ou telle famille de ses paroissiens, suivant les semaines. Un jour il a proposé cette nouvelle coutume en chaire et aussitôt on est accouru se faire inscrire. On choisit de préférence la semaine anniversaire d'un événement mémorable pour la famille : baptême, mariage, première communion, décès, et pendant les sept jours la petite lampe, entretenue aux frais de la personne inscrite, atteste devant Dieu sa foi et lui tient lieu de présence à l'église où elle ne peut être sans cesse.

L'idée a si bien réussi que les semaines sont insuffisantes et qu'il a fallu doubler, puis tripler et plus, la petite lampe du sanctuaire. Voilà douze ans que l'œuvre dure et on est très exact à venir verser le montant de la légère dépense.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département......	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale)*.......	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Mgr l'Evêque donnera le sacrement de Confirmation :

Dimanche 23 avril	2 h., Boigny, Marigny. 4 h., Saint-Jean-de-Braye, Combleux.
Lundi 24	10 h., Fleury, Semoy, Chanteau. 3 h., Saint-Lyé, Villereau.
Mardi 25	9 h. 3/4, Neuville, Bougy. 2 h. 1/2, Loury, Rebréchien. 4 h. 1/4, Trainou, Vennecy.
Mercredi 26	10 h., Sully-la-Chapelle, Ingrannes. 3 h. 1/2, Vitry-aux-Loges.
Jeudi 27	9 h., Sury-aux-Bois. 3 h. 1/2, Fay-aux-Loges. 5 h. Donnery.
Vendredi 28	8 h. 1/2, Saint-Jean-de-la-Ruelle. 10 h. 1/2, Ormes, Bucy-Saint-Liphard. 3 h., Bricy, Boulay.

— MM. les Curés trouveront au Secrétariat de l'Evêché et chez les libraires, le *Guide de la Visite pastorale*, au prix de 20 c.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 23 avril, à Villeneuve-sur-Conie, à Crottes et à l'hospice de Pithiviers.
Dimanche 30 avril, à Tournoisis et à Poilly.

Paroisse de Saint-Paterne. — La fête annuelle de la Sainte-Enfance sera célébrée le jeudi 27 avril, à 2 h.

La quête sera faite par MM. Charles Coradin, Henri Deschamps, Louis Fauchon et MMlles Marie-Thérèse Adam, Claire Delahante, Madeleine Mars.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 21 avril, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice; à 5 h., instruction et salut.

Chapelle des Carmélites. — Mardi 25 avril, à 4 h. 1/2, réunion de la confrérie de la Sainte-Enfance de Jésus, instruction par M. le Curé de Saint-Pierre-le-Puellier, et salut.

Chécy. — L'anniversaire du passage de Jeanne d'Arc à Chécy sera célébré le dimanche 30 avril.

L'office du soir, commençant à 2 h., sera présidé par M. le chanoine Génin ; M. l'abbé Barbier, aumônier du pensionnat Saint-Euverte, prononcera le *panégyrique*, avant le départ de la procession à « la croix de Reuilly ».

A la suite du feu d'artifice, un train spécial partant de Chécy à 10 h., desservira les gares de Saint-Jean-de-Braye et d'Orléans.

Avis à nos abonnés

Les abonnements annuels partent du premier de chaque mois.
Tout abonnement commencé est dû en entier.

Pour nous éviter des frais de recouvrement, nous engageons nos abonnés à s'acquitter, soit par un mandat postal, soit en s'adressant au Bureau, rue Jeanne-d'Arc, 30.

DISCOURS DE S. S. LÉON XIII

AU SACRÉ-COLLÈGE (1)

En revoyant ici aujourd'hui le Sacré Collège réuni autour de Nous, Nous éprouvons une consolation qu'il Nous eût semblé à peine permis d'espérer, il y a quelques semaines. Mais si le bon Dieu Nous a, d'un côté, visité par l'infirmité, il Nous a aussi, d'un autre côté, aidé lui-même dans sa bonté à en sortir sain et sauf ; et maintenant Nous voici rendu, grâce à lui, à l'accomplissement des devoirs de Notre vie et à nos habituelles sollicitudes apostoliques. Gloire soit à Dieu de l'affliction et du soulagement, du péril et du salut. Nous n'omettrons pas de dire non plus que, au milieu des amertumes multiples qui, d'autre part et pour d'autres causes, Nous incombent ou Nous menacent, Nous avons été opportunément réconforté par les témoignages respectueux et empressés qui Nous sont parvenus de tous côtés adressés à Nous, mais destinés au Pontife. Grâces soient rendues en particulier à vous, Vénérables Frères, pour l'ardent dévouement que vous Nous témoignez aujourd'hui aussi et qui, d'ailleurs, Nous a toujours accompagné et aidé dans le long parcours de Notre laborieux pontificat.

Notre pensée se reporte volontiers, monsieur le cardinal, au fait que vous venez de Nous indiquer, que Nous avons Nous-même devancé par le désir, et qui arrive maintenant comme pour consoler d'un rayon bienfaisant le déclin de ce siècle. Certes travailler à rendre plus rare et moins sanglant le terrible choc des épées et préparer ainsi la voie à une vie sociale plus tranquille, c'est là une tâche si haute qu'elle fait briller dans l'histoire de la civilisation celui qui a eu assez d'intelligence et de cœur pour s'en faire l'initiateur. Aussi avons-Nous salué cette initiative, dès son commencement, avec cette volonté empressée qui convient, en pareil cas, à qui remplit le mandat suprême de promouvoir et de répandre sur la terre la pacifique vertu de l'Evangile. Nous ne cesserons de faire des vœux pour qu'un dessein aussi élevé soit suivi d'effets abondants et généraux. Veuille le ciel que ce premier pas conduise jusqu'à faire l'expérience de résoudre les litiges entre nations par le moyen de forces purement morales et persuasives.

Que pourrait désirer et vouloir plus ardemment l'Eglise, mère des nations, ennemie née de la violence et du sang et qui ne saurait accomplir ses rites sacrés sans conjurer par la prière le fléau de la guerre ? L'esprit de l'Eglise est un esprit d'humanité, de douceur, de concorde, de charité universelle ; et sa mission, tout comme celle du Christ, est pacifique et pacificatrice de sa nature, parce qu'elle a pour objet la réconciliation de l'homme avec Dieu. De là l'efficacité du pouvoir reli-

(1) Dans l'audience solennelle du 11 avril, en réponse à l'adresse du cardinal-doyen, Em. Oreglia.

gieux pour traduire en actes la vraie paix parmi les hommes, non seulement dans le domaine de la conscience, comme elle le fait tous les jours, mais aussi dans l'ordre public et social, en raison toutefois de la liberté, qui lui a été accordée de faire sentir son action.

Cette action, chaque fois qu'elle est intervenue directement dans les grandes affaires de ce monde, n'a jamais manqué de produire quelque bienfait public. Il suffit de rappeler les nombreuses circonstances où il a été donné aux Pontifes romains de faire cesser les oppressions, de conjurer les guerres, d'obtenir des trêves, des accords, des traités de paix. Ce qui les a fait agir, c'est la conscience de leur éminent ministère, c'est l'impulsion de cette paternité spirituelle qui porte les esprits à fraterniser et qui sauve. Malheur à la civilisation des peuples si l'autorité papale n'était accourue dans telles conjonctures, pour réfréner les instincts inhumains de l'oppression et de la conquête, en revendiquant de droit et de fait la suprématie naturelle de la raison sur la force ! Il n'y a qu'à laisser parler à l'appui les noms indissolublement unis d'Alexandre III et de Legnano, de saint Ghislieri (*S. Pie V*) et de Lépante.

Telle est, en effet, la vertu intrinsèque du pouvoir religieux. Les contradictions et les oppressions pourront bien, çà et là, en entraver les effets ; mais elle vit en soi immuable et indéfectible. De sorte que, quelles que soient les vicissitudes des temps, l'Eglise de Dieu suivra sereinement son cours, en répandant toujours ses bienfaits. Ses regards sont tournés vers le ciel, mais son action embrasse le ciel et la terre, parce que toutes les choses ont été unies dans le Christ, aussi bien celles qui sont au ciel, que celles qui sont sur la terre. Ce serait donc une vaine illusion que d'attendre une prospérité sincère et durable du pur humanisme, de même que ce serait recul et ruine que tenter de soustraire la civilisation au souffle du christianisme qui lui a donné sa vie et sa forme et qui, seul, peut lui conserver la solidité de l'existence et la fécondité des fruits.

Nous implorons sur vous, vénérables Frères, la plus grande abondance des faveurs célestes, ainsi que sur les évêques, les prélats et sur tous ceux qui sont ici présents, en accordant à tous d'un cœur paternel la bénédiction apostolique.

— Après ce discours, tous les personnages présents, cardinaux, évêques, prélats, dignitaires de la famille pontificale ont été admis à baiser la main du Saint-Père et tous ont admiré le florissant état de sa santé. Le Souverain Pontife a eu encore, pour chacun, des paroles pleines d'affection, évoquant avec un admirable à propos des anecdotes et des souvenirs de très ancienne date, émerveillant tout le monde par la lucidité de son esprit et par la vaillance avec laquelle il recommence en quelque sorte une nouvelle ère de son pontificat déjà si bienfaisant.

Mgr BERNIER ET LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

La patriotique initiative du rétablissement de la fête anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, revient à Mgr Bernier, le premier évêque concordataire d'Orléans.

Sachant le vif désir qu'avaient les orléanais de reprendre cette fête, supprimée par la Terreur, Mgr Bernier profita des nombreux entretiens qu'il eut, en 1802, au château de Saint-Cloud, avec le premier consul, pour lui parler de cette restauration, et l'incliner à l'approuver de sa haute autorité.

Bonaparte, qui rêvait de « bouter » hors de l'Europe l'anglais, que la Pucelle d'Orléans avait « bouté hors de France », se montra favorable aux ouvertures du prélat.

Dès qu'il apprit les bienveillantes dispositions du premier consul, le conseil municipal d'Orléans lui adressait, le 15 février 1803, une pétition pour être autorisé à faire élever un monument en l'honneur de Jeanne d'Arc, qui remplacerait celui que les septembriseurs avaient sacrilègement démoli, et à ouvrir dans ce but, une souscription. Le 18 février Bonaparte approuvait le projet, et Chaptal, ministre de l'intérieur, souscrivait de suite pour une somme de 5,000 francs.

Quatre jours après, l'Evêque d'Orléans écrivait au premier consul, pour le prier de l'autoriser, dès cette année, à rétablir les cérémonies religieuses, qui avaient lieu autrefois en mémoire de la délivrance d'Orléans.

Le 22 Février, Portalis, conseiller d'Etat, chargé des cultes, écrivait à Mgr Bernier :

« J'ai présenté au premier consul, Monsieur l'Evêque, votre projet de rétablir les cérémonies religieuses, qui avaient autrefois lieu en mémoire de la délivrance d'Orléans par la Pucelle.

« Il approuve entièrement ce projet, et a trouvé dans votre proposition un nouveau témoignage de votre empressement à faire concourir la religion à tout ce qui peut être honorable pour la nation française ».

Restait au pouvoir civil à obtenir de Bonaparte une semblable autorisation. Le Maire la lui demandait; mais, avant de prendre une décision, Bonaparte, le 14 mars, faisait demander par son secrétaire d'Etat au préfet du Loiret, un mémoire détaillé sur la fête de la Pucelle, sur l'ancien cérémonial et « sur celui qu'on pourrait observer, dans le cas, où il conviendrait de célébrer une fête véritablement nationale. »

Le préfet, parce que « les vouloirs du consul étaient pressés et pressants », rédigea, en toute hâte, une notice sur les cérémonies observées et à observer dans l'anniversaire du 8 mai 1429.

Le premier consul, qui « désirait faire quelque chose qui fut agréable aux orléanais », remettait le mémoire du préfet au ministre de l'intérieur, afin que, par un rapport officiel, il lui proposât de rétablir la fête du 8 mai, avec l'action de grâces et l'éloge historique de Jeanne d'Arc à la cathédrale, et la procession « au pont, où cette héroïne fut blessée ».

Ce rapport lui fut transmis le 21 avril. Au lieu de le sanctionner par un décret, Bonaparte se contenta de l'approuver, en le faisant suivre de ces mots : « Le premier consul a approuvé ».

Rien ne s'opposait plus à la célébration du 8 mai.

Après s'être concerté avec le préfet, auquel il soumit le choix du panégyriste, et avec le Maire, sur les mesures que chacun d'eux avait à prendre, Mgr Bernier, le 28 avril, promulguait un mandement ordonnant, pour les 7 et 8 mai 1809, le rétablissement de la fête de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, connue sous le nom de « Pucelle d'Orléans. »

Le 7 mai, eut lieu, d'abord, à 6 heures du soir, la cérémonie civile de l'inauguration de la statue provisoire de Jeanne d'Arc. Cette statue, modelée en plâtre, par Gois, l'auteur de l'œuvre approuvée, fut placée sur la Place de la République (Martroi), entre la rue Egalité (Royale) et la rue Bannier.

Le 8 mai, Mgr Bernier chanta, lui-même, la messe d'actions de grâces ; M. Corbin, futur curé de Sainte-Croix, prononça le panégyrique, qui fut suivi de la procession, présidée par l'Evêque.

Cette procession se rendit à Saint-Marceau ; et au retour, passa par le Martroi, devant la statue de Jeanne d'Arc, enguirlandée de fleurs et de verdure, et revint à la Cathédrale par la rue d'Escures. Comme elle devait longer la caserne des Jacobins, où logeait le 18e dragons, les officiers avaient composé et mis sur une banderolle, placée à la porte d'entrée, ce quatrain suivant, dont le patriotisme sauve la poésie et excuse la claudication du vers et la faiblesse de la rime :

DANS ORLÉANS, LA BELLIQUEUSE JEANNE
A L'IMMORTALITÉ S'EST FRAYÉ LE CHEMIN ;
QUE CE BEAU JOUR RAPPELLE SA GRANDE AME !
C'EST DE NOUS TOUS FRANÇAIS QU'ELLE FIXA LE DESTIN !

Le lendemain, 9 mai, Mgr Bernier célébrait encore, dans Sainte-Croix, le service pour Jeanne d'Arc et les trépassés du siège, service, qui, avant la Révolution, se faisait à Saint-Aignan.

La statue en bronze de Jeanne d'Arc, par Gois fils, fut inaugurée le 8 mai 1804 : mais elle ne fut pas placée sur le Martroi, entre la rue Bannier et la rue Royale, mais vis-à-vis de la rue de la Levrette, afin, dit le général Thiébault, dans ses *Mémoires*, « d'éviter qu'elle ne fut dévorée par l'espace ».

Dans l'après-midi, Mgr Bernier, baptisait, dans sa chapelle, une enfant du statuaire, qui reçut le nom de *Jeanne* ! Le parrain était M. Crignon-Desormeaux, maire d'Orléans, et la marraine, Mme Maret, femme du préfet du Loiret.

Ce fut ainsi que la chaine traditionnelle de nos fêtes de mai fut ressoudée, grâce à notre Evêque. Elle devait encore se rompre, brisée révolutionnairement par les soi-disants libéraux de 1830, ces « intellectuels » du jacobinisme et du voltairianisme.

En 1841, la fête de Jeanne d'Arc reprenait son cours... ac-

ceptée et protégée par tous les pouvoirs et rendue de plus en plus chère aux Orléanais par le souvenir des mauvais jours.

Orléans a donc le droit, devant l'ingratitude des partis et la trop longue indifférence de bien des villes françaises, de s'écrier :

Etiam si omnes, non Ego !

T. C.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Monseigneur à Saint-Etienne-du-Mont. — Dans cette église repose toujours l'auteur d'*Esther et* d'*Athalie*. Pour célébrer le bi-centenaire de la mort de Racine, M. Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont, a eu l'heureuse et pieuse pensée d'organiser, le vendredi 21 avril, une cérémonie religieuse, à laquelle ont été invités MM. de l'Académie française, de l'Institut de France et de la Sorbonne, et les sociétaires de la Comédie française.

Une messe sera dite, pendant laquelle seront exécutés les chœurs d'*Athalie* et d'*Esther*, par les élèves de l'Institution des jeunes aveugles.

A l'issue de la messe, Mgr l'Évêque d'Orléans prononcera l'éloge de Racine.

Nos Fêtes de Jeanne d'Arc. — Cette année, ces fêtes tomberont un dimanche et un lundi : elles seront célébrées avec le cérémonial accoutumé.

Elles seront présidées par S. G. Mgr Petit, archevêque de Besançon, et les honoreront de leur présence :

Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul de Minnesota (Etats-Unis), qui prononcera, le 8 mai, le *panégyrique* de la Vénérable Jeanne d'Arc ;

NN. SS. O'Morgan, évêque américain ;
Pagis, évêque de Verdun ;
Bonnefoy, évêque de La Rochelle ;
Baptifolier, évêque de Mende ;
Potron, évêque de Jéricho ;
Le Roy, évêque d'Alinda ;
Meunier, évêque d'Evreux ;
Amette, évêque de Bayeux.

— Le dimanche 7 mai, solennité de l'Invention de la sainte Croix, à 10 h., Mgr Amette, évêque de Bayeux, officiera pontificalement.

Vers 5 heures, après le salut, sera inaugurée par Mgr l'Evêque d'Orléans, dans la cour d'honneur du palais épiscopal, la *statue équestre de Jeanne d'Arc*, œuvre et don de l'artiste, M. Levéel, de Valognes. Nos évêques y assisteront, ainsi que l'auteur de cette magnifique statue.

Cette cérémonie aura un caractère privé. Monseigneur n'y invitera que son clergé, les membres de plusieurs sociétés

savantes et patriotiques de notre ville. Cette statue, en effet, sera érigée, non seulement en l'honneur de Jeanne d'Arc, mais aussi à la mémoire des « Trépassés du siège de 1428-1429 », dont le nombre et les noms, échappés à l'oubli, seront inscrits sur le socle du piédestal. Les *Annales* ont déjà donné la description de la statue (1) et les noms des trépassés (2).

Deux cantates spéciales seront chantées sous la direction de M. le maître de chapelle de la Cathédrale : l'une à l'inauguration du nouveau monument ; l'autre à la remise de l'Etendard.

Comme on le voit, Orléans ne se laissera jamais devancer, quand il s'agira d'honorer et de vénérer sa pieuse Libératrice.

Pèlerinage à N.-D. de Lourdes. — Nous avons reçu les télégrammes suivants :

« Lourdes, 19 avril, midi 35.

« Le pèlerinage des hommes est magnifique : ce matin, cérémonie splendide par beau temps. La sainte messe a été dite devant l'église du Rosaire : 30.000 hommes remplissaient l'hémicycle, chantant le *Credo*, et, à l'élévation : *Parce Domine*. Trois évêques, prêtres, hommes bras en croix ; après la messe, profession de foi, à laquelle tous ensemble répondaient. Ce soir, procession du Très Saint Sacrement, à travers les rues de Lourdes, huit hommes par rang, qui formaient un cortège de plusieurs kilomètres. Les pèlerins orléanais sont bien portants et ravis.

« Lourdes, 19 avril, 7 h. 1|2 du soir.

« Le prédicateur ayant nommé par deux fois Jeanne d'Arc, Jeanne d'Arc a été acclamée à chaque fois. La procession a été incomparable, les pélerins, cierges en main, défilaient à flots pressés, sans discontinuer, pendant une heure et demie. »

« Lourdes, 20 avril, 7 h. 10 matin.

« En ce moment, nos pèlerins ont une messe de communion générale dans la basilique, réservée au groupe d'Orléans-Tours. Impossible de déterminer le chiffre des pélerins. Hier soir, on l'estimait à 35 mille. Trains spéciaux attendus encore. La gare affirmait 45 mille arrivés depuis dimanche.

« Boullet. »

— Pour permettre aux *pélerins de désir* de s'unir de cœur à la grande manifestation qui a lieu à Lourdes, un salut précédé d'une allocution, spécialement adressée aux hommes par M. l'abbé de Poterat, aura lieu ce soir jeudi, 20 avril, à 8 heures, dans la chapelle du Cercle catholique.

— Les pélerins orléanais seront de retour samedi 22 avril à 2 h. 1|2 de l'après-midi. Ils se rendront à Saint-Paterne, où un salut d'actions de grâces sera donné.

---

(1) *Annales religieuses* 1898, p. 152.
(2) *Id*, 1898. p, 211.

Monument de Bossuet. — *Souscription diocésaine (suite)*

M. Godefroy, vicaire de la Ferté	1	»
M. Le Franc	1	»
M. Laurent, maître de chapelle	2	»
M. Barbier, aumônier	2	»
M. Blanchet, professeur	2	»
M. Lambert, curé de Pannes	2	»
Mlle Marie Ducher d'Auxy	1	»
Anonyme d'Auxy	1	»
Anonyme d'Auxy	3	»
Mme veuve Jarrige	2	»
M. Aubert, curé de Saint-Laurent	5	»
M. Dorange, curé de Crottes	1	»
Anonyme	1	»
Anonyme	2	»
M. Languille, curé de Vrigny	2	»
Institution Saint-François-de-Sales de Gien	50	»
M. Jullien, curé de la Selle-sur-le-Bied	2	»
Mgr Chabot, curé de Pithiviers	10	»
M. l'abbé Doucet, curé d'Ascoux	5	»
— Laureau, curé de Bouilly	2	»
— Sadler, curé de Bouzonville	1	»
— Picard, curé de Boynes	2	»
— de Saint-Martin, curé de Chilleurs	2	»
— Germa, curé de Dadonville	1	»
— Boissay, curé d'Escrennes	1	»
— Gaudefroy, curé d'Estouy	1	»
— Brimbœuf, curé de Givraines	1	»
— Edoire, curé de Guigneville	1	»
— Dufour, curé de Mareau	2	»
— Servoz, curé de Pithiviers-le-Vieil	2	»
— Delaubert, curé de Yèvre-la-Ville	1	»
— Laurent, vicaire de Pithiviers	1	»
— Riguet, vicaire de Pithiviers	1	»
M. le chanoine Brisou	5	»
Anonyme	2	»
M. Tardif, professeur	1	»
M. Counil, curé de Sully-la-Chapelle	2	»
M. Cirasse, curé de Mardié	1	»
M. Bernois, curé des Aydes (Chapelle-Vieille)	2	»
M. Beaudenon, curé de Boigny	2	»
M. Chenet, chanoine honoraire	2	»
M. Belouet, curé de Mézières-lès-Cléry	2	»
M. Plard, professeur	2	»
M. Jullien, économe	2	»
M. Jousset, directeur ecclésiastique de Saint-Joseph	2	»
M. Duchateau, doyen de Chécy	2	»
M. Cartaud, chanoine honoraire	2	»
M. Dutertre, curé de Chevillon	2	»
M. Mercier, curé de Charsonville	2	»
M. Piau, doyen de Beaugency	2	»
A reporter	249	»

Report	149	»
M. Lucas, vicaire de Beaugency	1	»
M. Touzeau, vicaire de Beaugency	1	»
M. Bollée, fondeur de cloches	2	»
M. Combes, curé d'Augerville-la-Rivière	2	»
M. Languille, curé d'Aschères	1	»
M. Branchu, doyen de Bellegarde	2	»
M. Robillard, curé de Ladon	2	»
M. Lhuillier, curé de Nesploy	1	»
M. Petit, curé de Beauchamps	1	»
M. Jouanneau, curé de Quiers	1	»
M. Tessier, curé de Villemoutiers	1	»
M. Caron, curé de Nibelle	2	»
M. Bernard, curé de Vitry-aux-Loges	2	»
M. Bourguignon, curé de Saint-Michel	1	50
M. Barruet, curé de Lailly	2	»
M. Aubin, curé de Sermaises	1	»
M. Mourot, curé de Tigy	1	»
M. Surcin, curé de Férolles	2	»
M. Mercier, curé d'Ouvrouer-des-Champs	2	»
M. Bodin, curé de Sigloy	1	»
M. Guiard, professeur	2	»
M. Maillard, directeur du Petit Séminaire de Ste-Croix	2	»
M. Breton, curé de Châtenoy	1	»
M. Fournier, vicaire de Sully-sur-Loire	1	»
M. Sejourné, curé de Saint-Père	1	»
M. Boissonnet, curé de Huisseau-sur-Mauves	2	»
Mme Leroux	2	»
M. Thénot, vicaire de Sainte-Croix	2	»
TOTAL	170	50
LISTES PRÉCÉDENTES	1329	50
ENSEMBLE	1500	»

Notre-Dame de la Salette. — Peut-être se demandera-t-on, si, cette année, un pèlerinage orléanais ne visitera pas la montagne et le sanctuaire de la Salette.

Nous pouvons aujourd'hui répondre que le pèlerinage se fera, pourvu que le nombre des voyageurs permette d'obtenir les réductions ordinaires, c'est-à-dire : cinquante pour cent.

S'il en est ainsi, les pèlerins partiraient d'Orléans le mardi 1er août pour rentrer le jeudi 10 août à 8 heures du matin.

On visiterait, à l'aller, Paray-le-Monial et la chapelle de l'Apparition, ainsi que Lyon et Notre-Dame de Fourvières. Au retour, Grenoble et la Grande-Chartreuse.

Placé au lendemain des distributions de prix, ce pieux pèlerinage qui est en même temps un très intéressant voyage, pourrait être une récompense pour les jeunes élèves, qui, pendant l'année, auraient donné à leurs parents, pleine et entière satisfaction.

Pour tous renseignements, s'adresser au presbytère de Saint-Donatien.

Aux prières :

† M. François TRÉPART, décédé à La Chapelle Saint-Mesmin, le 28 mars.

Cette recommandation s'adresse principalement aux *anciens* de La Chapelle, qui ont connu le « Père François », le cocher légendaire de Mgr Dupanloup. Son nom, sans doute, n'appartient pas à l'histoire, mais il touche à la vie intime du grand Evêque, comme on s'en convaincra, en relisant ce passage des mémoires de M. de Falloux :

« ... L'Evêque d'Orléans avait plus d'un point de ressemblance avec M. Vincent, et il en approchait certainement de très près pour l'aversion de toutes les aises de la vie. Sa voiture avait cent ans et son cheval ne paraissait pas en avoir beaucoup moins : il secouait les oreilles, sans hâter le pas, sous le fouet amical d'un cocher, dont on aurait pu faire un donneur d'eau bénite... »

† M. Emile COUSSEN, contre-maître typographe de l'imprimerie G. Michau et Cie; secrétaire de l'association des combattants de 1870-71, décédé dans sa 50e année.

† Mlle Clémence DES FRANCS décédée, à Orléans, dans sa 65e année.

† Mme Félix SEURRAT DE LA BOULAYE, née Savart, décédée dans sa 82e année.

† Joseph ISLE DE BEAUCHAINE, décédé à l'âge de 11 ans.

— Trois Religieuses de la communauté du Calvaire, auxquelles leur âge avancé n'a pas permis de surmonter les atteintes de la grippe, viennent de succomber. Leur enterrement aura lieu demain *vendredi 21 avril à huit heures* du matin dans la chapelle du Calvaire, impasse Sainte-Colombe. Nous espérons que de pieux fidèles tiendront à donner à une communauté très affligée une marque de chrétienne sympathie, en assistant à leur convoi.

Ces trois religieuses sont ;

Mère LOUISE DE SAINT-SÉBASTIEN, dite au siècle Sénéchal, âgée de 88 ans ;

Mère MARIE DU SAINT-CŒUR, dite au siècle Stampes, âgée de 78 ans ;

Mère PAULINE-MARIE DE LA CONCEPTION, dite au siècle Cresset, âgée de 90 ans.

La R. M. Conception fut, pendant 27 ans, supérieure générale de la congrégation du Calvaire. Elle en était encore la première Assistante.

Pater, — Ave, — De Profundis.

M. Théophile Gilbert. — La semaine dernière, au milieu d'une très imposante affluence, ont été célébrées, dans l'église de Saint-Paterne, les obsèques de M. Théophile Gilbert.

Qu'on nous permette de saluer, une dernière fois, ce grand chrétien qui vient de disparaître. D'autres que nous ont noté les traits divers de sa physionomie. On a vanté, en M. Gilbert, l'industriel, le conseiller municipal, le membre de la chambre de commerce, et on a pu dire sans exagération que cet homme

foncièrement bon, éminemment intelligent, aussi ferme et inébranlable dans les questions de principe que conciliant et modéré dans les discussions, s'était fait une place honorée et incontestée parmi les hommes les plus distingués de la cité. On a pu ajouter qu'il avait consacré une partie de sa vie au service de ses concitoyens dans des fonctions toujours gratuites. Tout cela est vrai... Et on a eu grandement raison de le publier.

Mais toutes ces vertus de l'homme et du citoyen avaient, chez M. Théophile Gilbert, un support et une cause qu'il convient de ne pas laisser dans l'ombre. Ses qualités humaines et civiques s'alimentaient d'une foi profonde et d'un christianisme pratique, qui ne s'est jamais démenti. M. Gilbert a été, avant tout, un chrétien convaincu et exemplaire. C'est dans sa religion très sincère et très ouvertement professée qu'il a puisé la source d'une vie sans tache et d'une mort sans défaillance. On l'a dit: « Il est mort comme il avait vécu, en parfait chrétien. Car c'est là la grande caractéristique de cette vie, c'est là ce qui en fait l'unité et l'harmonie: c'était un vieux chrétien, un chrétien de la vieille roche qui a toujours fait son devoir et n'a jamais rien demandé aux pouvoirs publics. » Oui, M. Gilbert a fait son devoir, et plus que son devoir. Modéré en toutes choses, il n'a été excessif que dans le travail et dans le dévouement. Membre du comité des Ecoles libres, il s'est occupé des Ecoles chrétiennes paroissiales de Saint-Paterne avec un soin minutieux, digne des plus grands éloges. Président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de sa paroisse, il a donné à cette belle institution une vitalité nouvelle et il en a étendu les bienfaits. Pendant plus de vingt ans, il a appartenu au conseil de Fabrique de Saint-Paterne ; il en a été successivement le secrétaire, le trésorier et le président ; et M. le curé de Saint-Paterne a pu dire, en toute vérité du haut de la chaire, que M. Gilbert avait été pour lui une lumière dans les heures d'incertitude, un appui dans les heures difficiles et tourmentées. Il a pu pu signaler à la reconnaissance de ses paroissiens le vénéré fabricien qui par son intelligence des affaires et par sou dévouement ininterrompu avait protégé si longtemps et si efficacement les intérêts de la paroisse.

De tels exemples ne doivent pas passer inaperçus. M. Gilbert a trop honoré et trop bien servi la cause religieuse pour que les *Annales* se taisent sur ses vertus et sur sa vie. Il s'est fait autour de ses obsèques un concert unanime de louanges et de regrets.

Monseigneur n'a pas manqué d'offrir à M. René Gilbert l'assurance de ses sincères condoléances.

Nous joignons notre humble suffrage à celui de nos concitoyens, et de tous ceux qui ont connu et aimé M. Théophile Gilbert nous attendons et nous sollicitions pour sa chère mémoire un souvenir reconnaissant et et une pieuse prière.

— Le mercredi 26 avril, par les soins du conseil de Fabrique un *service* de reconnaissance sera célébré, dans l'église de Saint-Paterne, pour le repos de l'âme de M. Théophile Gilbert, de son vivant président de la Fabrique de cette paroisse.

Une marchande de chapelets et la reine d'Angleterre

Un écho du séjour de la reine d'Angleterre à Nice :

Au surlendemain de son arrivée à Nice, la reine, impatiente de jouir d'un soleil qu'il lui est impossible de naturaliser anglais et d'acclimater à Windsor, avait ordonné qu'on tînt prête la chaise roulante attelée d'un âne dont elle a coutume de faire usage pour ses promenades de jardin. On arrive doucettement à une petite place entourée d'un parapet et d'où l'on découvrait une vue magifique sur la Méditerranée. La meilleure position pour jouir du spectacle était l'angle de la place, mais il était occupé par l'échoppe d'une marchande de chapelets et d'objets religieux. Au-dessus de la table de la marchande, deux petits mâts supportaient une enseigne de calicot avec ce nom : Joséphine. La princesse de Battenberg s'approcha de la marchande et lui demanda si elle consentirait à déplacer sa boutique pour laisser avancer la voiture à âne jusqu'à cette place de choix. Joséphine refusa.

— C'est, insista la princesse, pour permettre à ma mère de regarder la mer.

— Où est-elle, votre mère ?

— C'est cette dame là-bas, dans la petite voiture.

— Eh bien, fit Joséphine, allez lui dire de ma part que, quand on est dans le commerce, on ne se dérange pas ainsi pour Pierre et pour Paul. Du reste, elle doit le savoir. Vous m'avez l'air de gens qui ont fait fortune en courant les foires, vous, votre mère, votre âne et votre frère qui tient la bride. La reine avait entendu et s'amusait fort. Elle proposa alors à Joséphine de lui céder sa place en lui offrant de lui acheter toute sa boutique :

— Ne dites donc pas de bêtises, répondit la marchande. On n'achète pas comme cela un fonds aussi important que le mien. J'en ai là pour plus de cinquante francs ! La princesse tira de sa poche un billet de cent francs qu'elle tendit à Joséphine en lui demandant :

— Etes-vous satisfaite ?

Subitement radoucie, la marchande déplaça son étal et la reine put contempler le paysage tout en parcourant les télégrammes qui lui étaient arrivés de Londres au moment de sa sortie. Comme elle allait se retirer, la marchande lui demanda où il lui faudrait livrer la marchandise. A quoi la princesse répondit :

— Gardez tout. Nous voulions seulement occuper votre place un moment pour le panorama et nous vous avons acheté votre boutique parce que vous manquiez de complaisance. Si vous trouvez que c'est trop, je vais vous indiquer le moyen de vous acquitter : ce sera de nous prêter votre place chaque fois qu'il plaira à la reine de venir ici. Joséphine ouvrit des yeux énormes.

— La reine ? Quelle reine ? Où ça la reine ?

— Mais ma mère, la reine d'Angleterre.

— Cette vieille dame traînée par un âne ?

— Certes.

Joséphine réfléchit un moment, puis elle alla à la petite voiture, mit un genou en terre et prononça :

— Madame la reine, je vous demande pardon ; je ne savais pas que c'était vous. Voilà vos 100 francs, je ne les ai pas gagnés, je n'en veux pas. Et maintenant, écoutez bien ce que je vais vous dire. Moi, il me semble que si j'étais reine, je le dirais. Je ne me présenterais pas comme ça chez les personnes pour leur faire des surprises et les exposer à faire des boulettes. Comment voulez-vous que je m'imagine une reine se balladant dans une petite voiture à âne et qui n'a pas même une robe de soie ? Comment voulez-vous que je devine qui vous êtes ? Ça ne se lit pas sur votre figure, bien que vous ayez l'air honnête. Voyons mettez-vous à ma place !

— Mais c'est justement ce que je vous demandais, répondit Victoria en souriant, et c'est vous qui ne vouliez pas. Allons, finissons-en. Gardez le billet de 100 francs. Il vous consolera de ce petit malentendu. Adieu, Joséphine. Je viendrai certainement vous revoir avant de quitter Nice.

Nul doute qu'à cette deuxième visite, Joséphine ne lui fasse meilleur accueil.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Madrid. — *La Communion pascale des infirmes.* — Voici comment la Communion pascale est apportée aux infirmes dans la ville de Madrid :

Quelque temps avant le jour marqué pour chaque paroisse, le curé se rend compte de l'état des rues où demeurent ses malades. Si le pavé laisse à désirer, le maire en est informé, et, sans tarder, la voie reprend, aux frais de la municipalité, son assiette et son aspect réguliers. De plus — s'il en est besoin — on badigeonne les maisons, celles surtout où il y a des malades à communier. Mais c'est chez ces derniers que le pasteur exerce une vigilance spéciale, faisant disparaître, au moins pour la circonstance, tout ce qui de près ou de loin serait capable de blesser la décence... Enfin, voici le jour de la Communion pascale. Dès la veille, les malades ont fait leur confession ; et, le matin de très bonne heure, les rues où passera l'Hostie-Sainte se couvrent à l'envi de drapeaux, de tentures et de fleurs... C'est — en petit — le mouvement, la joie et les apprêts du *Corpus*. A l'heure convenue, tout le monde est à son poste. La radieuse Eucharistie sort du tabernacle et s'avance lentement sous un dais précieux que portent les notables de la paroisse. Tout le clergé est là, suivi du porteur, qui ne cède à personne l'honneur de tenir le Très Saint-Sacrement. Devant le clergé, marche sur deux longues files la confrérie *del Santissimo*, dont tous les membres portent des cierges allumés. Il y a là plusieurs centaines d'hommes et femmes, tous munis d'énormes cierges, — propriété de ladite confrérie. A peine l'Ostensoir paraît-il sur le seuil de l'église, qu'une fanfare militaire attaque la marche royale, d'un effet si puissant.

La musique suit la procession et fait entendre, par intervalles, les morceaux les plus graves de son répertoire. A la rentrée dans l'église, la marche royale éclate de nouveau : c'est le signal de la fin.

Moyen simple et économique pour fabriquer la braise azotée. — M. le Curé de Versigny écrit :

... Maintes fois j'ai entendu de nombreux ecclésiastiques se plaindre, les uns de la difficulté de se procurer de la braise azotée, les autres du prix relativement élevé auquel elle est vendue. Je crois donc leur rendre service en leur indiquant un moyen des plus simples et des plus économiques pour la fabriquer eux-mêmes. Voici le procédé :

Faire dissoudre 100 grammes d'azotate de plomb dans 4 à 5 litres d'eau de pluie ; dans ce mélange faire tremper de la braise de boulanger bien sèche et la laisser s'imprégner, la faire ensuite sécher.

La quantité sus indiquée peut préparer au minimum 10 lit. de braise et coûte au plus 0 fr. 30.

Jurisprudence. — Les fidèles qui apportent dans l'église des bancs ou des chaises mobiles doivent-ils payer le prix de la place qu'ils occupent ?

L'apport de chaises à l'église par les paroissiens n'a lieu qu'à titre exceptionnel, avec l'assentiment de la fabrique et du curé et sous la condition expresse d'en payer le prix ; car aux termes de l'article 68 du décret du 30 décembre 1809, ce n'est pas seulement la chaise, mais bien *la place qu'elle occupe*, que la fabrique a le droit de louer. D'autre part, l'article 30 du même décret du 30 décembre 1809, porte que « le placement des bancs ou chaises dans l'église *ne pourra être fait* que du consentement du curé ou du desservant, sauf le recours à l'évêque. »

Il en résulte que la fabrique peut poursuivre judiciairement les paroissiens qui refusent de payer le prix des places qu'ils occupent, ou faire enlever et mettre hors de l'église, d'accord avec le curé, les chaises qu'ils ont apportées.

La binette de Louis XIV. — Au temps jadis, on avait grande appréhension d'opérer les kystes et les loupes. Louis XIV, qui subit l'opération assez grave et fort douloureuse de la fistule, était porteur d'une loupe sur la tête, qu'il ne fut jamais question d'opérer, mais qu'on dissimula aux regards profanes au moyen d'une ample perruque. Naturellement, la cour et la ville s'empressèrent d'adopter la mode des vastes perruques, à l'instar du monarque. Le perruquier à qui échut l'honneur de revêtir son auguste crâne de cette majestueuse toison se nommait Binet ; ce chef-d'œuvre de Binet fut baptisé tout d'abord une *binette*.

Le mot est resté et l'exclamation ultra-familière : « Ohé ! c'te binette ? » a une origine un peu plus qu'aristocratique, puisqu'elle descend du crâne du Roi-Soleil.

Patronage de Saint-Aignan. — Les dimanches 23 et 30 avril, à 8 h., soirée récréative. *Vasco de Gama*, drame en vers par M. P. Barbier (l'action se passe en plein Océan) ; les *Mille et une distractions de M. du Songeux*, comédie en deux actes ; intermèdes comiques.

On trouve des cartes au siège de l'Œuvre, rue de l'Oriflamme, 3 ; prix : 1 fr. ; 50 cent., et 25 cent.

Mois de N.-D. du Travail, par l'abbé Ant. Saubin, auteur des *Prônes apologétiques*.

C'est un petit ouvrage donnant, pour chaque jour du mois de Marie, une courte lecture sur la vie de travail de la Très Sainte Vierge présentée comme modèle et soutien du travailleur chrétien.

S. E. le cardinal-archevêque de Paris, après avoir fait examiner cet ouvrage, l'a approuvé comme pouvant faire grand bien à tous ceux qui demandent au travail le pain quotidien.

Le prix de l'ouvrage, un élégant petit volume illustré, est de 0 fr. 50.

On le trouve au siège de l'œuvre de N.-D. du Travail, 10, rue Schomer, Paris.

— N'allons pas appeler démocratie l'amour du peuple, le service du peuple. *Faire tout pour le peuple n'est pas faire tout par le peuple.*

Lacordaire.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Richer, Marcel, employé de commerce, et Mlle Piprot, Jeanne.
M. Rouet, Eugène, vigneron, et Mlle Angenault, Léonie.
M. Lacour, Hubert, maréchal-ferrant, et Mlle Vergé, Jeanne.

NAISSANCES

Maison, Clémence-Pauline, rue du Cheval-Rouge.
Brunet, Jacques-Auguste-Marie, faubourg Bannier.
Besset, Gabrielle-Julienne, rue Jean-de-Meung.
Villepeau, Hélène-Clara-Joséphine, rue de Recouvrance.
Jarry, Yvonne-Anne-Marie-Paule, rue de Limare.
Moussu, Maurice-Georges-Arthur, rue Saint-Côme.
Savoye, Henri-Charles-Adolphe, faubourg Bannier.

DÉCÈS

M. Vendenhende, Joseph, rentier, 69 ans, rue Vieille-Levée.
Mme Pelletier, née Robineau, 76 ans, rue Saint-Côme.
Mme Brossier, Madeleine, 72 ans, rue des Quatre-Degrés.
Mlle Lucas, Louise, rentière, 78 ans, quai du Châtelet.
Mme veuve Boitard, née Rouger, 88 ans, rue des Curés.
Mme veuve Lafaye, née Menon, 76 ans, rue du Tabour.
Mme Gimonet, née Fezian', 53 ans, rue Saint-Marc.
Mlle Genty, Angélique, 76 ans, rue Saint-Pierre-Lentin.
M. Isle de Beauchaine, Charles, 11 ans, rue Saint-Euverte.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume — Numéro 17
1899 — Samedi 29 avril

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

30 IVe **Dimanche** après Pâques. Ste Catherine de Sienne, vierge.
1er MAI. **Lundi**. S. PHILIPPE et S. JACQUES, apôtres
2 **Mardi**. S. Athanase, év et doct.
3 **Mercredi**. L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX.
4 **Jeudi**. Ste Monique, veuve.
5 **Vendredi**. S Pie V, pape.
6 **Samedi**. Le martyre de S. Jean devant la Porte Latine.
7 IVe **Dimanche** après Pâques. Solennité de L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX.

Les hommes à Lourdes

Il y a peu de semaines, un publiciste de quelque talent écrivait : « Nos esprits probablement, nos cœurs sans aucun doute, longtemps encore resteront imprégnés de christianisme ; mais, toute illusion est vaine, le catholicisme, avec ses dogmes précis et sa morale impérative, est bien mort en France. » Au même moment, un prêtre à l'âme de feu qui a voué sa vie au relèvement matériel et moral des malheureux et des petits, le R. P. Henri Fontan venait à Paris du fond des Pyrénées, montait vers le Sacré-Cœur de Montmartre et, là, communiquait au R. P. Lemius un rêve hardi, que depuis longtemps il caressait dans sa solitude : Amener à Lourdes une délégation des *hommes* chrétiens de France faire au pied de la grotte miraculeuse une prière de pénitence nationale pour la grande malade qu'est notre société contemporaine, et, à la fois, rendre à ces hom·es la fierté et l'audace de le·

Aussitôt, il fut déci·· l'on se confierait au Cœur et à la Vierg· aussitôt passée la · pascale, on se diri· la grotte de Massa

SOMMAIRE — *Annonces. — Allocution de M Nice. — Pèlerinage orléanais à Lourdes. — L'Et· Chronique diocésaine. — Bibliographie.*

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements no.*
Départements limitrophes ..... 6 | *Etranger (union p·*

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16

ADMINISTRA·
Imprimerie Paul ·ET
30, rue Jeanne-d'A· , 30

— Par décision de S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans :
M. l'abbé Sécheroux a été nommé vicaire de Chécy.

— Mgr l'Evêque donnera le sacrement de Confirmation :

Vendredi 28 avril	8 h. 1/2, Saint-Jean-de-la-Ruelle. 10 h. 1/2, Ormes, Bucy-Saint-Liphard. 3 h., Bricy, Boulay.
Dimanche 30	4 h., Patay, Coinces.
Lundi 1er mai	9 h. 1/2, Saint-Péravy-la-Colombe. 10 h. 1/4, Saint-Sigismond, Gémigny. 2 h. 1/2, Tournoisis, Villamblain. 4 h., Villeneuve-s-Conie, La Chapelle-Onz.
Mardi 2	8 h. 1/2, Sougy, Huêtre. 10 h. 1/2, Artenay, Trinay, Ruan, Lion. 3 h. 1/2, Chevilly, Cercottes.
Dimanche 7	8 h. 1/2, les Hospices d'Orléans.

— MM. les Curés trouveront au Secrétariat de l'Evêché et chez les libraires, le *Guide de la Visite pastorale*, au prix de 20 c.

Mesures d'ordre pour les fêtes des 7 et 8 mai

Dimanche 7 mai, à 8 h. du soir, *réception de l'étendard de Jeanne d'Arc.*

Les prêtres, qui désireront entrer dans la Cathédrale et se joindre à NN. SS. les Archevêques et Evêques, devront se réunir au Grand Séminaire vers 7 h. 1[2, et être revêtus de l'habit de chœur.

Lundi 8 mai, de 5 h. 1[2 à 7 h. 3[4, entrée *par la seule porte de l'Evêque*. Aucune messe ne pourra commencer après 7 h.

De 7 h. 3[4 à 9 h. 1[2, toutes les portes seront fermées.

De 9 h. 1[2 à 10 h., entrée des personnes munies d'une carte.

A 9 h, 3[4, entrée de MM. les chanoines titulaires et honoraires, par la *porte de l'Evêque.*

A 10 h., entrée de MM. les ecclésiastiques, revêtus du costume des chapelains ou de l'habit de chœur ordinaire, *par la porte latérale sud*, qui ouvre en face de l'Ecole supérieure.

Après 10 h. 1[4, on ne pourra pénétrer dans la Cathédrale que par *la porte de l'Evêque*.

— A partir du vendredi 28 avril, on trouvera des *cartes d'entrée* chez le chaisier, place Sainte-Croix, n° 11, au prix de 3 francs, et de 1 franc 50 centimes.

Les Aydes (Chapelle-Vieille). — A l'occasion de l'inauguration du monument patriotique, élevé en l'honneur des défenseurs d'Orléans en 1870, une cérémonie religieuse aura lieu dans l'église de La Chapelle-Vieille, le dimanche 30 avril.

A 10 h., grand'messe: les chants seront exécutés alternativement sous la direction de M. Pouret, par les Sociétés musicales des Aydes et de Cravant.

A 1 h. 3[4, arrivée de Mgr l'Evêque d'Orléans;

A 2 h., réception des Autorités par M. le Curé, puis service religieux en souvenir des combattants de 1870.

Les chants religieux seront exécutés sous la direction de M. l'abbé Laurent, maître de chapelle de la cathédrale.

ALLOCUTION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE NICE (1)

Messieurs,

Avant de bénir le monument qui doit perpétuer sur nos rivages, qu'elle habita et qu'elle aimait, la mémoire deux fois auguste de celle qui fut impératrice et victime, permettez-moi de vous féliciter. Je vous félicite d'avoir préparé à notre souvenir fidèle, à notre reconnaissance, à notre admiration compatissante, cette manifestation publique. Je vous félicite d'y avoir convié la religion en y invitant votre évêque. Vous réalisez ainsi, Messieurs, une pensée généreuse, et cette assemblée d'élite, et ce peuple qui s'est levé et est accouru de toute part pour s'y associer, prouve que vous avez fidèlement interprété son cœur en suivant les inspirations du vôtre.

Mesdames, Messieurs, c'est l'honneur de notre pays d'avoir gardé au milieu de ses transformations politiques et sociales, ses antiques traditions de courtoisie. Maintenant encore, il n'est pas en Europe une terre plus hospitalière aux étrangers et particulièrement aux souverains qui veulent la visiter, que cette terre de France aujourd'hui républicaine. Il y a quelques jours, Nice le témoignait une fois de plus en saluant de ses sympathies fidèles et respectueuses le retour, toujours désiré parmi nous, de Sa Majesté la Reine d'Angleterre. C'est ainsi qu'autrefois, il y a deux ans à peine, nous accueillions celle que nous pleurons aujourd'hui.

L'Impératrice Elisabeth d'Autriche a passé au milieu de nous discrète, presque mystérieuse, et pourtant elle a laissé dans nos souvenirs et dans nos cœurs une trace ineffaçable. C'est que les grandes âmes rayonnent à travers les voiles dont elles aiment à se couvrir, et, qu'à ce rayonnement, nous avions pressenti la sienne. Messieurs, je voudrais l'évoquer durant quelques instants telle que nous l'avons entrevue, telle qu'elle se révèle et se révèlera de plus en plus dans l'histoire qui commence pour elle.

Elle aimait la retraite et la solitude, et elle l'aima de bonne heure.

En un siècle où la vie est ordinairement superficielle, si livrée aux charmes extérieurs et aux agitations stériles, où les enivrements du plaisir et de la vanité épuisent tant d'intelligence et d'énergie, des hauteurs où Dieu l'avait placée, elle donna au monde un grand exemple. Elle n'attendit pas pour détacher et recueillir son âme, ces coups de foudre qui frappent de préférence les sommets, et qui devaient faire autour d'elle et en elle-même des ruines si cruelles. Dès les jours de sa jeunesse, avec tout ce qui peut séduire et être séduit : une beauté sans rivale, une grâce vraiment souveraine, une sensibilité exquise, une intelligence ouverte et pénétrante, le front paré

(1) Prononcée à l'inauguration du monument élevé au Cap Martin, à la mémoire de Sa Majesté l'Impératrice Elisabeth d'Autriche.

d'une des plus belles couronnes de l'univers, impératrice et reine d'une cour brillante, on la vit prématurément désenchantée, comme si elle avait déjà médité l'avertissement de l'Esprit-Saint à la femme forte : *Fallax gratia et vana est pulchritudo*. A ces réunions mondaines où se pressaient autour d'elle des admirations d'autant plus flatteuses qu'elles étaient sincères, elle préféra toujours les intimités où l'intelligence s'épanouit, où le cœur se dilate. Mais c'était vers la nature, vers ses beautés, ses immensités, ses grandes voix ou ses grands silences qu'elle se sentait invinciblement entraînée; c'est dans ses solitudes et sur ses hauteurs, qu'elle aimait à s'égarer. Combien de fois ne l'avez-vous pas vue passer ainsi, sans suite, dépouillée de toute pompe, ne gardant que cette majesté inséparable de sa personne, s'arrêtant pour admirer un site, un coin de notre beau ciel, ou là-bas, à l'horizon, l'interminable azur des flots, puis reprenant sa marche pensive à travers les sentiers de nos forêts ou de nos montagnes.

Que cherchait-elle? Que trouvait-elle ainsi dans la nature? Ce qu'y trouvent les poètes, car elle l'était. Ce qu'y cherchent les cœurs désenchantés et blessés, ce cœur des mères en deuil, qui, à certains jours surtout, ne veulent plus et ne peuvent plus entendre la voix des hommes parce qu'elle ne répond rien à l'inconsolable gémissement de Rachel. Elle y cherchait cette harmonie des choses avec nos pensées, nos souvenirs, nos affections, nos douleurs. Elle la cherchait dans ce ciel qui, tour à tour, s'illumine ou se voile comme nos âmes, dans cette mer qui s'apaise ou se trouble comme elles, dans ces fleurs qui s'épanouissent, se fanent et meurent comme nous, dans ces nuages qui fuient et se dissipent comme nos illusions et nos espérances, dans ces bois et sur ces rivages où, selon l'expression d'un poète qu'elle aimait, l'on entend parfois des gémissements et des plaintes : « comme si chaque flot avait perdu sa mère, et chaque brise son enfant. »

Toutefois, l'Impératrice Elisabeth avait l'esprit trop pénétrant, elle avait l'âme trop religieuse, au grand sens de ce mot, pour se perdre en ces vagues aspirations. Ce qu'elle entendait à travers ces voix de l'univers et dans ces voix elles-mêmes, c'est la parole intime de Celui qui a dit : « Lorsque je voudrai parler à une âme, je la conduirai dans la solitude. » Pour qui sait entendre et regarder, la nature est pleine de Dieu, il s'y montre, il y parle partout, il y est si vivant, si visible, si palpable, que, si une erreur était possible au milieu des champs, ce ne serait pas l'athéisme qui ne le voit nulle part, mais le panthéisme qui le voit partout. Mais non, il s'y révèle dans sa personnalité vivante. Où n'est-il pas?

L'aurore l'admire!
Le jour le respire,
La nuit le soupire,
Et la terre expire
D'amour, à son nom!

Elle l'y trouvait. « J'éprouvais, dit l'un de ceux qui eurent l'honneur de pénétrer parfois dans son intimité intellectuelle,

j'éprouvais le sentiment qu'elle vivait, pour ainsi dire, sur la frontière de deux mondes, participant également à l'un et à l'autre, le monde réel que nos yeux voient, et un autre énigmatique et supérieur ». Pourquoi ne pas dire divin ? Comment le savait-il ? et comment le savons-nous nous-mêmes ? Une âme si profonde et si discrète qu'était la sienne ne dévoile pas ses intimités, et rien n'est plus intime que ces relations avec Dieu. Toutefois, quelques paroles échappées à son émotion, sont comme des éclairs sur les mystères de sa vie chrétienne : « Notre vie intérieure, disait-elle, est plus précieuse que tous les titres et toutes les dignités. Ce sont de brillants oripeaux dont on se couvre et avec lesquels l'on croit cacher ses nudités. » C'est là aussi qu'elle trouvait la résignation et l'abandon. « La plupart des hommes, disait-elle, sont malheureux parce qu'ils sont en perpétuels conflits avec la nécessité ; quand on ne peut pas être heureux à sa manière, il ne reste plus qu'à aimer sa douleur. » C'est sous l'inspiration de tels sentiments que son âme s'épanchait en ardentes prières aux pieds de nos saints autels, en ces pieux pèlerinages où elle se plaisait, par exemple dans ce sanctuaire béni de la Sainte Vierge qu'elle visitait si fidèlement chaque année ! Au reste, nous avons de ses intimités avec Dieu une révélation plus certaine et qui ne trompe jamais !

Il est pour les âmes deux sortes de solitude : la solitude du misanthrope où l'âme se retire et s'enferme en elle-même dans une sorte de stoïcisme amer ou résigné ; la solitude de l'âme religieuse qui cherche Dieu, le rencontre, se recueille en lui, et, sous son influence et à son contact, reste bonne, sensible, compatissante, clémente, généreuse, prête à sortir de sa chère retraite pour s'incliner vers les êtres aimés, et les secourir. Or, telle fut l'Impératrice Elisabeth, telle elle était dans son intimité familiale ; elle en a reçu le témoignage le plus éloquent et le plus autorisé de la bouche de son auguste époux, et à l'heure d'une épreuve cruelle, qui ajoute encore à son éloquence : « Je ne puis, disait-il, assez chaudement exprimer ce que je dois à l'Impératrice, ma femme bien-aimée, et quel grand soutien elle a été pour moi durant ces jours de lourde épreuve. Je ne puis assez remercier le ciel de m'avoir donné une pareille compagne. Vous pouvez répéter mes paroles, plus vous les répandrez, plus je vous en serai reconnaissant. » Nous sommes heureux d'en être l'écho en cette circonstance solennelle, car c'est la récompense prédite par l'Esprit Saint à la femme forte : « Son mari se lèvera pour la louer. »

Telle elle était dans son entourage. Sans amertume dans sa tristesse, sans irritation dans sa douleur, discrète dans ses exigences, patiente vis-à-vis de ceux qui la servaient, et l'on nous assure que tous ceux qui furent attachés à sa personne, l'ont aimée.

Telle elle était au delà de ce cercle limité, particulièrement dans ses rencontres de chaque jour avec les humbles et les souffrants : « Il y a des hommes, disait-elle dans sa langue expressive et originale, qui me sont aussi agréables que l'Océan et les arbres, parce qu'ils leur ressemblent : ce sont les pêcheurs, les

paysans, les idiots, ceux qui ont peu de relations avec les autres, et beaucoup avec les choses éternelles ; ils me donnent toujours plus que je ne pourrai jamais leur rendre. »

Et ce n'était pas là une vaine parole de philanthrope, elle aimait, en effet, à descendre vers ces petits — on s'en souvient à Vienne — particulièrement à cet hospice d'incurables où elle a fait tant de visites imprévues, dans le plus humble appareil, suivie d'une seule personne y portant avec ses aumônes, des fruits, des fleurs, le rayon de sa parole compatissante et consolatrice, car dans ces rencontres avec la misère et la souffrance, elle mettait toujours quelque chose de son cœur. C'est ainsi qu'elle a passé parmi nous, j'en appelle à vos souvenirs, ne sortant de sa réserve et de son silence, que pour répandre, avec ses bienfaits, quelques-unes de ces paroles bienveillantes. Il est dans nos montagnes, telle chaumière, dans nos chemins ombreux, sur la limite de nos champs d'oliviers, tel endroit consacré par son souvenir, et où il est immortel, parce qu'elle s'y arrêta ; ici, pour déposer dans la main d'un mendiant une aumône ; là, pour répondre gracieusement au laboureur qui avait interrompu son travail pour la saluer de loin ; là-bas, pour sourire aux ébats de nos petits enfants !

Et c'est cette noble femme, si étrangère à nos querelles, si élevée au-dessus de nos divisions, cette mère au cœur blessé, cette souveraine bonne à tous et meilleure encore à ces déshérités dont la démagogie se vante d'avoir épousé la cause, c'est elle, qu'un démagogue féroce, lâche, stupide, est allé choisir pour l'assassiner ! Aussi, quel frisson de douleur d'indignation, de colère parcourut le monde, d'une extrémité à l'autre, à cette horrible nouvelle ! Nous l'évoquions alors telle que nous l'avions vue naguère, si douce et si confiante en ses promenades solitaires, et nous nous disions, illusion peut-être, que si elle fût demeurée parmi nous, nous aurions mieux su la défendre et la garder.

Toutefois, messieurs, je ne suis pas venu ici pour y ranimer les colères et les indignations même les plus légitimes, ni pour y raviver d'inconsolables douleurs. J'y viens remplir une mission plus haute.

Mes frères, vous souvient-il de cette nuit historique qui avait ému de ses terreurs l'âme éloquente de Bossuet, de cette nuit effroyable (moins effroyable pourtant que ce jour radieux où sous le sourire d'un ciel d'été, fut perpétré l'affreux attentat) ? Nuit effroyable où retentit tout à coup, comme un coup de tonnerre, cette étonnante nouvelle ! « Madame se meurt, madame est morte ! » Elle était là, pâle, le visage contracté, sous les étreintes de cette foudroyante agonie, cette jeune princesse, hier encore l'idole et les délices de la cour ; et autour d'elle, des cris, des larmes, des gémissements, tout le tumulte de la douleur et du désespoir ! Tout à coup, la porte s'ouvre, et l'évêque de Meaux apparaît sur le seuil. Il vient, avec son grand génie et son grand cœur ; et se frayant un passage à travers tous ces désolés, il s'approche, et s'inclinant sur cette agonie : « Madame, lui dit-il, l'Espérance ! »

Cette parole, le plus humble et le dernier des évêques a mission de la redire à toutes les douleurs, à toutes les agonies, à toutes les morts, qu'elles viennent désoler le palais ou la chaumière !

Ames désolées, âmes inconsolables ! Ah ! ne pleurez pas cependant comme ceux qui sont sans espérance. Ne livrez pas sans réserve votre cœur à l'accablement des souvenirs funèbres, ne vous laissez pas fasciner par ces restes sanglants de la victime. Les cœurs en haut ! Ecoutez l'ange de la Résurrection vous redire ce qu'autrefois, au matin de Pâques, il disait aux amis éplorés du Christ qui le cherchaient dans un tombeau vide : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celle qui est vivante ; elle n'est plus là, elle s'est levée, elle a pris son vol vers les régions de l'immortalité. »

C'est surtout aux victimes et à ceux qui les pleurent que ces espérances appartiennent. Ces espérances, vous les entendrez célébrer tout à l'heure, dans une belle inspiration poétique, où les pressentiments de l'immortalité prochaine s'allient admirablement aux souvenirs désolés et les dominent de leur accent mystérieux.

Comme les bourreaux se trompent lorsqu'ils s'imaginent triompher en frappant leurs victimes ! C'est à l'agneau immolé que, dans le plan divin, appartiennent et le triomphe éternel là-haut, et même le triomphe définitif ici-bas : *Emitte Agnum dominatorem terræ !* Et toutes les victimes qui lui ressemblent, pures, belles et immolées comme lui, participent à ce triomphe. Il descend sur leur front une reflet glorieux du Calvaire, leur mort tragique et imméritée achève leur grandeur, elles y atteignent le sommet de la beauté morale ; une place à part, une région supérieure leur est réservée là-haut dans la gloire de Dieu, ici-bas dans l'histoire des hommes. « *Visi sunt oculis insipientium mori, illi autem sunt in pace.* »

Au reste, le sang innocent est toujours un sang rédempteur et fécond, et ceux qui le répandent meurent toujours pour ceux qu'ils aiment, quand ils règnent, pour leur dynastie et pour leur peuple. C'est appuyé sur ces espérances que le magnanime Empereur est resté debout, quoique brisé dans sa douleur vraiment royale parce qu'elle a été chrétienne.

Monsieur le comte, vous qui êtes ici le représentant de Sa Majesté, veuillez bien, en déposant aux pieds de son trône l'hommage de nos sympathies et de nos condoléances respectueuses, veuillez lui dire avec quelle admiration compatissante, associés à son deuil et à ses souvenirs, nous garderons parmi nous, avec ce monument, la mémoire bénie de son Auguste compagne, l'Impératrice Elisabeth d'Autriche.

PÈLERINAGE ORLÉANAIS A LOURDES

A l'appel d'un comité d'organisation improvisé, de tous les points de l'horizon français, dès le lundi 17 mars, les trains amenèrent à Lourdes à la grotte, des flots de pèlerins. Le mardi,

nous étions déjà trente mille jetant vers Marie le grand cri de la France pénitente. Sous la pluie, les robustes chrétiens bretons, venus en foule de Quimper, et les groupes flamands, donnaient l'exemple du courage ; aussi, dès leur arrivée, les Orléanais assistaient nombreux au discours d'ouverture de Mgr de Tarbes.

Ce ne fut cependant que le lendemain mercredi qu'on se rendit compte du plein succès de l'entreprise, quand, sous le ciel pyrénéen où le soleil s'avançait radieux, la petite ville commença à se remplir de groupes compacts descendant, bannières déployées, au chant des cantiques, vers le parvis du Rosaire.

Ceux là seuls qui ont assisté à cette grand'messe du mercredi et à celle du jeudi peuvent se faire une idée du spectacle grandiose qui s'offrit à nous. En bas, la foule des *hommes* vibrants de tout l'enthousiasme de leur foi lançant vers le ciel dans une immense envolée de cantiques le témoignage de leurs convictions chrétiennes ; sur le parvis, autour de l'autel, l'or des vêtements épiscopaux, la pourpre des camails, la blancheur des surplis, les joyeux vêtements d'azur des enfants de chœur de la Vierge ; en haut, tout le long du double escalier, sur la plate-forme de la crypte, sur les rampes de granit, cent-soixante-dix étendards étincelants : bannières locales à la soie brillante, drapeaux tricolores où rayonne le Sacré-Cœur. Et alors, quand éclata le *Credo* qui se chante depuis dix-neuf siècles, quand on invoqua les ancêtres glorieux, les saints de la patrie, quand ces croyants, d'une voix résolue, répondirent au prêtre qui les interrogeait . « Croyez-vous ? Acceptez-vous la loi de Dieu ? Jurez-vous de l'observer ? » — « Oui, nous croyons ! Oui, nous acceptons la loi ! Oui, nous jurons de l'observer ! » quand surtout dans cet entassement humain, il se fit, au moment de l'élévation, un silence profond, on sentit Dieu présent, et Marie qui bénissait la conversion de la France.

On ne peut raconter tout cela sans émotion, et nous avons été témoin de bien des larmes versées par des ouvriers au cœur robuste, par des hommes habitués aux froissements de la vie, par des jeunes gens décidés à aimer leur croyance librement et brûlant de la propager.

Le soir, toute cette foule, délégation de la France chrétienne, fit cortège à Notre-Seigneur ; elle s'avança en rangs pressés, pendant trois heures, sur une longueur de six kilomètres ; on entendait résonner des cantiques dans tous les dialectes de France ; langue d'*oc* et langue d'*oïl* se mêlent, breton et provençal éveillent l'attention ; tous les costumes régionaux se coudoient. Notre modeste groupe de 150 Orléanais, composé des phalanges de Saint-Vincent, de Montargis, d'Yèvre-la-Ville, de Cernoy, de Barville..., n'était pas effacé ; et dans le chant : « Nous voulons Dieu ! » on sentait passer avec une foi fière d'elle-même, la volonté d'y rester fidèle dans l'isolement de nos paroisses. Le cortège, d'ailleurs, est interminable. Tous ces hommes chantent et prient ; ils pensent et sentent de même, ils veulent Dieu et son règne.

Nous avons senti qu'un souffle d'espérance et de résurrection

a passé sur notre France, quand nous avons fait la consécration nationale au Sacré-Cœur, etquand nous avons vu la croix, resplendissant dans la nuit, debout, belle et triomphante après dix-neuf siècles, comme au premier jour.

Nous sommes revenus emportant la conviction que la religion refleurira en France, à mesure que l'union, entre croyants, se développera. Il est impossible, Dieu aidant, que ceux qui ont été réunis dans une prière commune, ne restent pas unis dans la charité et dans toutes les manifestations de la foi. ***

L'ÉTAT, C'EST NOUS !

Qui parle ainsi ? 16 mille X contre 38 millions. Et cela, en France !

Mais il se pourrait bien que la campagne entreprise par la franc-maçonnerie contre les traditions nationales et les croyances de la France, se retournât contre la secte. Le rôle qu'elle s'est attribué, le pouvoir occulte et prépondérant qu'elle exerce, ont fini par attirer l'attention sur ses œuvres et manœuvres. Des esprits peu suspects de cléricalisme, mais qu'étonnent et indignent les monopoles dont jouit cette association politique et oppressive de la liberté de conscience, se sont attachés à rechercher ses origines légales, ses moyens d'action, ses titres à l'impunité. Certains des textes et documents que cite M. J. Lemaître, dans l'*Echo de Paris*, pour établir que c'est une association politique et secrète, ont déjà été publiés, mais c'est, nous le croyons, une véritable révélation pour toute une partie du public qui ignorait le rôle de la Franc-maçonnerie, ou souriait quand il entendait parler de son influence prépondérante et occulte.

Que de fois cette influence a été dénoncée par les catholiques ; mais ils en étaient les principales victimes et on les suspectait de persécution.

Les résultats apparaissent aujourd'hui trop évidents et les conséquences trop fâcheuses pour que les esprits impartiaux et libéraux ne s'en émeuvent. Ministres, députés, sénateurs sont sous la dépendance des Loges et ne peuvent y échapper. M. Jules Lemaître cite cette curieuse déclaration du Convent de 1897 que nous avons déjà publiée et la proposition faite par un F.·. d'instituer à Paris un convent permanent, où les Parlementaires seraient délégués de leurs Loges Provinciales. « C'est le moyen de les tenir » disait le F.·.

Mais ce ne sont pas seulement les parlementaires, ce sont les fonctionnaires, ce sont les officiers que la maçonnerie embauche, dirige et tient. Mais comme les règlements militaires interdisent aux officiers de faire partie des associations politiques, on dissimule leur personnalité et leur qualité sous des noms et des professions d'emprunt.

Après les officiers, figurent les fonctionnaires, surtout ceux de l'enseignement. 40 représentants de l'enseignement étaient

délégués au dernier convent. Le total général des délégués fonctionnaires à ce convent était de 71.

On conçoit dès lors combien juste est cette parole de Mgr Gouthe-Soulard : « Nous ne sommes pas en République, mais en Franc-maçonnerie. »

L'Etat, c'est nous ! (*Semaine de Rennes*).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Monseigneur à Paris. — 1° *A l'hôpital Saint-Joseph.* — On a posé, le mercredi 19 avril, à Paris, la première pierre de la grande chapelle de l'hôpital Saint-Joseph. La bénédiction en a été faite par le cardinal archevêque de Paris.

Mgr l'Evêque d'Orléans a improvisé une très délicate allocution, dans laquelle il a loué les bienfaiteurs de l'hôpital et rendu un bel hommage à tous les sacrifices, que l'amour des pauvres inspire, parmi la population parisienne. « Rien, a-t-il dit très justement, n'est plus français que la charité. »

2° *A Saint-Etienne-du-Mont.* — On célébrait le vendredi 21 avril, à Paris, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, où reposent ses restes, le deuxième centenaire du rival de Corneille, du plus illustre peut-être de nos grands poètes tragiques, l'aimable Jean Racine.

Il y a juste deux cents ans qu'il mourut, à Paris, à l'âge de 60 ans. Il était né à la Ferté-Milon, le 21 décembre 1639. Le cercueil contenant le corps de Racine fut d'abord enseveli à Port-Royal des Champs et transporté à Saint-Etienne-du-Mont, lorsque en 1709, l'abbaye de Port-Royal, cette citadelle du Jansénisme, fut détruite par d'Argenson. On peut encore lire sur la pierre brisée du tombeau, rapportée il y a plus de trente ans par les soins du curé de Magny-les-deux-Hameaux, l'épitaphe composée par Boileau pour son ami, et que Dodart traduisit en latin élégant.

Une foule compacte remplissait l'église de Saint-Etienne-du-Mont, magnifiquement décorée. Au banc d'œuvre avaient pris place une députation de l'Académie française, composée de MM. Hanotaux, Gaston Boissier, Sully-Prudhomme, José-Maria de Heredia, Albert Vandal, Francois Coppée, Jules Lemaitre, Henry Houssaye, Brunetière, de Broglie, Thureau-Dangin, Lavisse, Gréard, d'Haussonville et M. Wallon, de l'Institut.

M. l'abbé d'Allaines, vicaire général d'Orléans ; MM. les curés des principales paroisses et un grand nombre de députations des communautés religieuses occupaient le chœur.

Dans les tribunes, se trouvaient la duchesse de la Rochefoucault d'Estissac, le général Duchesne, le comte et la comtesse de Lacombe, Mme de Vilmorin, le marquis de Montmarin, M. de Maulde, M. Herluison, etc.

A dix heures, M. l'abbé Lesêtre, curé de la paroisse, montait à l'autel.

Pendant la messe, le choral de l'institution nationale des

jeunes aveugles a exécuté, avec une exquise correction, plusieurs fragments des chœurs d'*Esther*, sous l'habile direction de M. Syme. Le cantique : « Que le Seigneur est doux ! » (paroles de Racine) est d'un effet magistral. L'extrait d'*Athalie* : « O bienheureux l'enfant » (musique de Mendelssohn) ; le *Tollite hostias* (Saint-Saëns) ; le *Sanctus* et le *Benedictus* (V. Paul) ne sont pas rendus avec un art moins parfait, par l'excellent choral de l'Institution des jeunes aveugles.

Après la messe, Mgr l'Evêque d'Orléans, montait en chaire et prononçait « l'éloge de Racine », que nous n'analyserons pas, puisque nous le reproduirons intégralement dans les *Annales*.

Saint-Paul. — *Noces d'or.* — Le lundi 24 avril, une cérémonie solennelle et touchante s'accomplissait à Saint-Paul. M. et Mme Aubert-Brosset, après cinquante ans d'une union heureuse et bénie, venaient s'agenouiller au pied du même autel, et au seuil du sanctuaire, parmi l'appareil traditionnel des mariages les plus fêtés, ils étaient attendus par le même prêtre qui avait reçu jadis leurs mutuelles promesses, leur vénérable frère, M. le curé de Saint-Laurent. Autour des dignes jubilaires, une couronne brillante, radieuse, recueillie, formée par leur famille grandissante et prospère, sous la conduite de leurs filles et de leurs gendres, M. et Mme F. Piprot, M. et Mme Paul Sellier.

Avant que des voix jeunes et vibrantes se fissent entendre derrière l'autel pour célébrer ce brillant cinquantenaire, la voix du prêtre s'éleva la première, grave et émue, forte et tendre : elle esquissa à grands traits l'histoire, toute de labeur et d'honneur, puis de paix et de joie, de ces cinquante années ; elle chanta l'hymne de l'action de grâces, et elle sut trouver les accents les plus élevés et les plus délicats pour parler de la lumière et de la noblesse dans lesquelles se reposent les vies chrétiennes parvenues à cet âge privilégié qui, Dieu merci, — et nos oreilles comme nos yeux l'attestaient — ne sent pas encore le déclin.

Puis le sacrifice commença à l'autel, tandis que les parents et les amis échangeaient d'expressifs regards et murmuraient entre eux : « Qui donc, en dehors de la religion, a jamais vu pareille fête et goûté pareils sentiments ? »

***

Monument de Bossuet. — *Souscription diocésaine* (*suite*)

M. Gilbert, chanoine honoraire.	1 50
M. Boisquillon, curé de Bray	2 »
M. Thoinard, curé de Bonnée.	2 »
M. Bernier, curé des Bordes	2 »
M. Rouilly, curé de Dampierre.	2 »
Les RR. PP. de Saint-Benoît-sur-Loire.	2 »
Anonyme de Sully-sur-Loire	1 »
M. le docteur Léon Boullet	2 »
Anonyme de Sully	2 »
M. le curé de Sully.	2 »
A reporter. . . .	18 50

Report	18	50
M. le vicaire de Sully (2e versement)	1	»
M. Bellet, doyen de Meung-sur-Loire	2	»
M. Fortier, curé de Saint-Loup-des-Vignes	1	»
M. le chanoine Fleury	2	»
Les Petites-Sœurs Dominicaines garde-malades	2	»
M. Arthur Charpentier.	1	»
M. Robert, doyen de La Ferté	2	»
M. Bourgerie, vicaire de Saint-Laurent	2	»
M. Priou, vicaire de Saint-Laurent	2	»
Mlles Benoit, rue Jeanne-d'Arc, 6.	20	»
M. Billard, chanoine honoraire.	2	»
M. Larrat, doyen de Briare	5	»
M. Boisquillon, curé de Bonny-sur-Loire	2	»
M. Blandin, curé d'Ouzouer-sur-Trézée	1	»
M. L. Gourdet, curé d'Adon	1	»
M. E. Gourdet, curé d'Escrignelles.	2	»
M. Lablée, curé de Dammarie-en-Puisaye.	2	»
M. Guillerault, curé de la Bussière	2	»
M. Presne, curé de Breteau.	2	»
M. Delaporte, curé de Thou	2	»
M. Rézard, curé d'Ousson.	2	»
M. Béthy, vicaire de Bonny.	1	»
M. Guérin, vicaire de Briare.	1	»
M. Quettier, —	1	»
M. Barbereau, —	1	»
Communauté de Saint-Aignan	10	»
M. Prévost, curé de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. . . .	2	»
M. Lemoine, supérieur du Petit-Séminaire de Sainte-Croix.	2	»
M. Lhuillier, professeur	1	»
M. Nicolas, professeur	2	»
Anonyme.	5	»
Mme et Mlle Rosé de Billy, de Pont-aux-Moines	3	»
M. Bellangé, curé de Saint-Aignan	2	»
M. Pasty, aumônier des Carmélites	2	»
MM. les étudiants du cours de littérature française de M. A. Gasté, de Caen, savoir :		
M. Agnès.	1	»
M. l'abbé Basse.	1	»
M. Carel.	1	»
M. Delétie	1	»
M. Desvaux	1	»
M. Dubois	1	»
M. Dutacq.	1	»
M. Fontaine	1	»
M. Gersan	1	»
M. Godard.	1	»
M. Guibert.	1	»
M. Juliard.	1	»
M. Lechevalier.	1	»
A reporter	122	50

Report	122 50
M. l'abbé Lejard	2 »
M. Lepeu	2 »
M. Liégeas.	1 »
M. Malard	1 »
M. l'abbé Marie	1 »
M. Max.	1 »
M. Moreux	1 »
M. Sauvage	1 »
M, Tanel.	1 »
M. l'abbé Thuault	1 »
M. Trabuc	1 »
M. Yvon.	2 »
Mlle Sawade	2 »
M. l'abbé C. Marie	2 »
TOTAL.	141 50
TOTAL RECTIFIÉ DES LISTES PRÉCÉDENTES. .	1528 »
ENSEMBLE.	1669 50

Paroisse de Saint-Florent-le-Jeune. — Le dimanche 16 avril, à 4 h. 1\|2, a eu lieu la Bénédiction de la première pierre de la nouvelle église. La cérémonie a été faite par M. d'Allaines, archidiacre de Gien, en présence des membres du Conseil de fabrique, du Conseil municipal et de toute la population.

M. le grand-vicaire était assisté de M. le doyen de Sully et de MM. les curés de Saint-Gondon, de Saint-Père et de Montliard.

La nouvelle église sera construite par M. Farcinade jeune, architecte, d'après les plans de M. Guérin, architecte, décédé avant d'avoir réalisé son œuvre.

Aux prières :

† Mlle CRIBIER, décédée à Orléans, à l'âge de 70 ans.

† M. Pierre DÉCRESSAC, ancien élève du Petit-Séminaire de Sainte-Croix, décédé à Orléans, dans sa 29e année.

† Mme veuve CHOLET, née Clotilde Devade, décédée à Châtillon-sur-Loire, dans sa 80e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

Mme Félix Seurrat de la Boulaye. — La mort vient encore de frapper une excellente famille de notre ville. Mme Seurrat de la Boulaye, née Savart, s'est endormie dans le Seigneur le mercredi 18 avril, dans sa quatre-vingt-unième année, à l'ombre de l'église de Saint-Laurent, laissant au cœur de toute une famille une blessure profonde adoucie par la foi et à toute une paroisse le souvenir d'une épouse, d'une mère et d'une chrétienne exemplaire.

M. et Mme Seurrat de la Boulaye offraient un modèle d'union conjugale, exemple si nécessaire à notre époque. Du jour

où ces deux âmes s'étaient rencontrées, elles s'étaient attachées l'une à l'autre dans les mêmes labeurs, les mêmes efforts vers le bien ; éclairées du même idéal, fortifiées par la même foi, sans autres tristesses que les épreuves envoyées de Dieu et acceptées avec la résignation et le courage chrétien, et cela pendant soixante-trois années. Au mois de septembre dernier, les deux époux célébraient ce soixante-troisième anniversaire de leur mariage, dans leur paroisse de campagne de Saint-Aubin, et dans cette circonstance ne pouvant réunir à leur table, comme ils aimaient à le faire chaque année, leurs enfants et leurs petits-enfants, ils s'étaient entourés de leurs serviteurs et de leurs fermiers, cette autre famille, qu'à l'exemple du Christ, ils avaient appris à aimer.

Le Seigneur, du reste, avait béni cette union si chrétienne. Sept enfants, comme les rejetons de l'olivier, s'étaient élevés sur cette tige si vigoureuse. Pendant plus de vingt années, la mère chrétienne se consacra à l'éducation de ces enfants, à la formation de ces jeunes âmes ; elle s'acquitta si bien de sa tâche que Dieu voulut avoir à ce foyer ses prémices ; l'un de ses fils fut appelé au sacerdoce et laissa à Beaugency, dans son trop court passage, le souvenir d'un prêtre au zèle ardent, au grand cœur, à la charité inépuisable. L'une de ses filles entra à la Visitation ; bientôt supérieure du monastère d'Orléans, elle dirige actuellement le monastère de Chartres ; ces deux maisons doivent à sa direction si intelligente, si large, si surnaturelle, un nouvel éclat de vie religieuse. Quant aux cinq autres enfants, ils continuent dans le monde, le sillon si bien tracé par leurs vénérés parents.

Voilà ce qu'a fait une chrétienne à son foyer ; mais la charité du Christ a besoin de plus d'expansion encore. Mme Seurrat de la Boulaye le sentait fortement, aussi les œuvres, les enfants, les indigents, les malades de la paroisse Saint-Laurent avaient-ils une partie de son cœur. Elle comprenait, en chrétienne, ce devoir que Dieu impose à ceux qu'il a favorisés des dons de la fortune ; elle donnait généreusement et jusque dans les derniers mois de sa vie elle travaillait encore pour les pauvres. Dans une pensée de reconnaissance pour Dieu qui lui avait donné un prêtre, elle aimait à s'intéresser aux vocations ecclésiastiques, et plus d'un prêtre lui doit le bonheur d'avoir pu répondre à l'appel de Dieu.

A Saint-Aubin, dans leur propriété de Trays, gracieuse et recueillie comme une chartreuse, M. et Mme Seurrat de la Boulaye ont élevé une chapelle à une vieille statue de la Vierge, sauvée des désastres de la Révolution ; ils l'ont appelée « Notre-Dame-des-Trays », et elle est, en ce coin de Sologne, l'objet d'un pèlerinage. Au milieu des grands bois, sous le regard toujours bienveillant de la Vierge, plus d'une grâce a été obtenue, les ex-voto en témoignent. Notre-Dame-des-Trays aura dû être heureuse de présenter à son divin Fils la grande chrétienne, dont nous avons essayé d'esquisser, en quelques lignes bien simples, la physionomie si attachante, et qui s'était appliquée à reproduire l'idéal de l'épouse et de la mère de Nazareth.

Chécy. — L'anniversaire du passage de Jeanne d'Arc à Chécy sera célébré le dimanche 30 avril.

L'office du soir, commençant à 2 h., sera présidé par M. le chanoine GÉNIN ; M. l'abbé BARBIER, aumônier du pensionnat Saint-Euverte, prononcera le *panégyrique*, avant le départ de la procession à « la croix de Reuilly ».

A la suite du feu d'artifice, un train spécial partant de Chécy à 10 h., desservira les gares de Saint-Jean-de-Braye et d'Orléans.

Chapelle du Sacré-Cœur. — La réunion des Enfants de Marie, présidée par MONSEIGNEUR, aura lieu le samedi 29 avril, à 8 h. 1|2.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 30 avril, à Tournoisis et à Poilly.
Dimanche 7 mai, à Aschères, Sigloy et Semoy.

Cathédrale. — Un sermon de charité sera prêché le dimanche 30 avril, à l'issue des vêpres, par le R. P. FEUILLETTE, des Frères Prêcheurs, en faveur des œuvres patronnées par le *Comité des Cercles catholiques d'Orléans.*

La quête sera faite rar Mmes R. du Colombier, Desforges, Alphonse des Francs, Garapin, de Grandry, Léon Louis, Nicolas, baronne de Pontalba.

— La réunion mensuelle de la *Confrérie du Saint-Rosaire* aura lieu le mardi 2 mai. A 7 h., messe, instruction et salut.

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Le mercredi 3 mai, à 8 h., une messe sera dite, dans l'église de Saint-Pierre-du Martroi, pour les associés vivants et morts de l'œuvre, à l'occasion de la fête de l'Invention de la Sainte Croix. Après la messe, instruction et salut.

Les chants seront exécutés par un groupe de jeune filles. Une quête sera faite au profit de l'œuvre. Indulgence plénière pour les associés aux conditions ordinaires.

Paroisse de Saint-Marc. — Dimanche 30 avril, solennité de saint Marc, patron de la paroisse : à 6 h., première messe ; à 7 h., messe de communion ; à 8 h. 1|2, messe basse ; à 10 h., grand'messe en musique ; à 3 h., vêpres, panégyrique du saint par M. l'abbé THORET, vicaire de la Cathédrale, salut et procession du Saint-Sacrement.

L'office du soir sera présidé par M. l'ARCHIPRÊTRE de la Cathédrale.

Pendant la journée, les reliques seront exposées. Après l'office du soir, deux prêtres les présenteront à la vénération des fidèles.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 28 avril, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 5 h., instruction et salut.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle sera dite par M. le DIRECTEUR, le mardi 2 mai, à 7 h., dans la chapelle des Sœurs de la Présentation, rue d'Escures, 11.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Mardi 2 mai, à 1 h. 1/2, conseil des Dames patronnesses de l'œuvre.

Chemin de Croix perpétuel. — Un chemin de Croix spécial pour les hommes aura lieu le mercredi 3 mai, à l'occasion de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix.

Tous les associés sont instamment priés d'y assister. Pour tous renseignements, s'adresser à la sacristie de ladite chapelle ou aux Pères Franciscains.

Association des Mères chrétiennes. — La réunion aura lieu, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14, le jeudi 4 mai. A 8 h., messe, instruction et salut.

Pensionnat Saint-Euverte. — Jeudi 4 mai, fête du B. Jean-Baptiste de la Salle et adoration perpétuelle. A 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2, messes de communion ; à 9 h., grand'messe en musique ; à 2 h., vêpres, panégyrique par M. l'abbé THORET, vicaire de la Cathédrale, et salut solennel.

M. l'abbé FILIOL, chancelier de l'Evêché, officiera à la grand'-messe et aux vêpres.

BIBLIOGRAPHIE

La Patrie, *discours* prononcé par S. G. Mgr TOUCHET, évêque d'Orléans, à Besançon, le 14 mars 1899.

Ce discours est précédé d'une *introduction* et du *portrait* de l'*orateur*. Orléans, Herluison. Prix : 1 franc.

Le quart d'heure pour Marie, *ou nouveau mois de Marie*, considérations et méditations, suivies chacune de trois histoires, anecdotes ou traits édifiants, pour tous les jours du mois, 16e édition revue et augmentée, 1 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50. Paris, A. Roger, éditeur, 7, rue des Grands-Augustins.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

NAISSANCES

Bernier, Louis-Henri, rue Chanzy.
Blain, Odette-Yvonne-Renée, rue de Limare.
Picard, Maxime-André-Maurice, boulevard Alexandre-Martin.
Lucereau, Yvonne-Henriette-Léontine, rue d'Illiers.
Baeb, Marie-François-Albert-André, rue Saint-Euverte.
Tissier, André-Cyrille-Désiré-Marie, rue de Bourgogne.

DÉCÈS

Mme veuve Godillon, née Proust, 89 ans, rue d'Illiers.
Mlle Colas des Francs, Clémence, 64 ans, rue du Bœuf-Saint-Paterne.
Mme Seurrat de la Boulaye, née Savart, 81 ans, rue Drufin.
Mme Sénéchal, Louise, religieuse du Calvaire, 88 ans, impasse Sainte-Colombe.
Mme Cresset, Thérèse, religieuse du Calvaire, 90 ans, impasse Sainte-Colombe.
Mme Stampe, Marie, religieuse du Calvaire, 78 ans, impasse Sainte-Colombe.
Mme veuve Garreau, née Compain, 62 ans, rue Royale.
Mlle Cribier, Anne, 70 ans, rue Bourgogne.
Mlle Berthezier, Augustine, 17 ans, rue de la Charpenterie.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET

XXXIXe Volume — Numéro 18
1899 — Samedi 6 mai

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

7 Ve **Dimanche** après Pâques. Solennité de L'INVENTION DE LA SAINTE CROIX.
8 **Lundi**. **470e Anniversaire de la Délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc.**
9 **Mardi des Rogations**. S. Grégoire de Nazianze, év.
10 **Mercredi** des Rogations. Octave de l'Invention de la Ste Croix.
11 **Jeudi**. L'ASCENSION DE N.-S.
12 **Vendredi**. SS. Nérée, Achille et comp., mart.
13 **Samedi**. S. Sigismond, roi, conf.
14 **Dimanche** dans l'octave de l'Ascension. S. Antonin, év.

Le mois de Marie

L'Eglise a consacré un mois tout entier à honorer Marie pour compléter l'œuvre que les siècles avaient commencée. Le temps est divisé par des périodes qui ont des noms différents ; il y a les heures, les jours, les semaines, les mois, les années. La piété de nos pères avait consacré à Marie chaque jour, en établissant l'*Angelus* à trois différentes heures de la journée ; chaque semaine, en réservant pour elle tout particulièrement le samedi ; chaque mois, en y plaçant une fête en son honneur ; restait à sanctifier l'année, en choisissant un des douze mois qui la composent pour le lui consacrer. Ainsi, toute l'année, le monde chrétien, à des époques fixes et rapprochées, élève ses pensées vers Marie, lui rend des hommages, implore son intercession, chante ses louanges, et, par l'étude de ce touchant modèle, ravive sa ferveur au service de Dieu. Le mois de Marie complète donc heureusement l'œuvre que les siècles avaient commencée.

Salut donc, mois béni, fête gracieuse célébrée à la gloire de Celle qui est notre sœur et notre mère, *notre vie, notre douceur, notre espérance*. Beau mois de Marie, mois de ses faveurs plus spéciales, prolonge ton cours, que tes heures aimées s'écoulent lentement, nous avons tant à demander à la Vierge Marie !...

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département	5 f.	*Départements non limitrophes*.	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale)*	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Réception à l'Evêché. — Le lundi 8 mai, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu à l'Evêché, en l'honneur de NN. SS. les Archevêques et Evêques, réception du clergé.

— Mgr l'Evêque donnera le sacrement de Confirmation :

Samedi 6 mai, à 8 h., Hospices d'Orléans.

Jeudi 11	9 h.,	Abdon.
	10 h. 1/4,	Jouy-le-Potier.
	3 h. 1/2,	Ligny-le-Ribault.
Vendredi 12	8 h. 1/2,	Saint-Aubin.
	10 h. 1/2,	Marcilly-en-Villette.
	3 h. 1/2,	La Ferté-Saint-Michel.

Mesures d'ordre pour les fêtes des 7 et 8 mai

Dimanche 7 mai, à 8 h. du soir, *réception de l'étendard de Jeanne d'Arc.*

Les prêtres, qui désireront entrer dans la Cathédrale et se joindre à NN. SS. les Archevêques et Evêques, devront se réunir au Grand Séminaire vers 7 h. 1/2, et être revêtus de l'habit de chœur.

Lundi 8 mai, de 5 h. 1/2 à 7 h. 3/4, entrée *par la seule porte de l'Evêque.* Aucune messe ne pourra commencer après 7 h.

De 7 h. 3/4 à 9 h. 1/2, toutes les portes seront fermées.

De 9 h. 1/2 à 10 h., entrée des personnes munies d'une carte.

A 9 h, 3/4, entrée de MM. les chanoines titulaires et honoraires, par la *porte de l'Evêque.*

A 10 h., entrée de MM. les ecclésiastiques, revêtus du costume des chapelains ou de l'habit de chœur ordinaire, *par la porte latérale sud*, qui ouvre en face de l'Ecole supérieure.

Après 10 h. 1/4, on ne pourra pénétrer dans la Cathédrale que par *la porte de l'Evêque.*

On trouve des *cartes d'entrée* chez le chaisier, place Sainte-Croix, nº 11, au prix de 3 francs, et de 1 franc 50 centimes.

Chapelle de la Présentation rue d'Escures, 11. — L'Adoration Perpétuelle aura lieu jeudi, vendredi et samedi 4, 5 et 6 mai.

Chapelle de la Visitation. — Le 5 mai, premier vendredi du mois, à 8 h., messe de la communion réparatrice et exposition du Saint-Sacrement; à 5 h., instruction, salut.

Mardi 9 mai, à 8 h. du matin, cérémonie de profession religieuse, suivie de la sainte messe. — L'allocution sera faite par M. l'abbé Pitard, curé de la Chaussée-St-Victor (Loir-et-Cher).

L'exercice du mois de Marie a lieu chaque jour, à 5 h. 1/4.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Mardi 9 mai, à 5 h. 1/2, messe et instruction à Saint-Pierre-du-Martroi, pour toutes les associées. La messe sera dite pour le repos de l'âme de Mlle Adèle Genty, enfant de Marie, récemment décédée.

Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles du diocèse le R. P. Lhuillier, dominicain, décédé à Mossoul.

† M. Anatole Dubec, notaire honoraire, décédé à Orléans, dans sa 68e année.

† Mme veuve Beaucousin, née Lambert, décédée à Abbeville, dans sa 76e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

470e ANNIVERSAIRE DE LA DÉLIVRANCE D'ORLÉANS

PAR LA VÉNÉRABLE JEANNE D'ARC

Le Dimanche 7 Mai

Cathédrale. — *Solennité de l'Invention de la Sainte-Croix.* — Fête patronale. Mgr AMETTE, évêque de Bayeux, officiera pontificalement.

Grand'messe : *Entrée solennelle*, par le grand orgue. L'orchestre et les chœurs de la Cathédrale exécuteront le même programme musical que le jour de Pâques.

A 2 h. 3/4, vêpres, complies et salut.

Au salut solennel : *Panis angelicus*, solo et chœur, avec orgue, harpes et violon (X.); *Regina cœli*, pour double chœur et deux orgues (Ch. Dubois); *Tantum ergo*, choral à six voix, sans accompagnement (Mine); *Laudate*, grand chœur à quatre voix (X.).

— A midi, une fanfare d'artillerie annoncera du haut de la Tour de Ville le glorieux anniversaire, puis les cloches de Sainte-Croix, dites la Sonnerie de la Délivrance, sonneront à toutes volées, et la cloche du beffroi sonnera de quart d'heure en quart d'heure jusqu'à huit heures du soir.

Inauguration de la statue de Jeanne d'Arc. — Vers 5 h. aura lieu, dans la cour d'honneur de l'Evêché, l'inauguration de la statue équestre de la Pucelle d'Orléans, œuvre et don de M. Le Véel, statuaire.

Cantate en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Allocution de Mgr l'ÉVÊQUE d'Orléans.

Chœur de la *Patrie*.

— MM. les ecclésiatiques et MM. les membres invités de nos Sociétés savantes et patriotiques entreront, par la grande porte de l'Evêché, dans la cour d'honneur, où des places leur seront réservées.

Les autres personnes qui désireraient assister à la cérémonie devront entrer par la porte de la maîtrise, rue du Bourdon-Blanc, et se tenir dans la cour jusqu'au moment où la grille, donnant sur la cour de l'Evêché, aura été ouverte.

Remise de l'étendard. — A huit heures, — heure à laquelle Jeanne d'Arc est entrée à Orléans, après avoir emporté le fort des Tourelles, — une salve d'artillerie sera tirée sur l'emplacement de ce fort, les cloches de la Cathédrale et des paroisses sonneront, et un corps de troupes se rendra de la Croix de la Pucelle à la basilique de Sainte-Croix, où le Maire, accompagné des Adjoints et du Conseil municipal, se rendra, précédé de l'*étendard de Jeanne d'Arc* et de la bannière de la Ville.

Mgr TOUCHET, Evêque d'Orléans, assisté de NN. SS. PETIT, archevêque de Besançon ; IRELAND, archevêque de Saint-Paul de Minnesotta ; O'GORMANN, évêque de Sioux-Falls ; PAGIS, évêque de Verdun ; BONNEFOY, évêque de la Rochelle ; BAPTIFOLIER,

évêque de Mende ; POTRON, évêque de Jéricho ; LE ROY, évêque d'Alinda ; AMETTE, évêque de Bayeux ; le révérendissime abbé DE FONTGOMBAUD, entourés de tout le clergé de la Cathédrale, — les bannières de saint Michel, de saint Euverte, de saint Aignan, de sainte Catherine et de sainte Marguerite déployées, — se présentera sur le péristyle pour recevoir, des mains du Maire, l'étendard de Jeanne d'Arc.

Puis Nos Seigneurs béniront la population.

— Sur le parvis de la Cathédrale, 500 chanteurs, accompagnés par trois musiques militaires, exécuteront deux chants populaires en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Avant l'arrivée du cortège : 1° *Chœur de la Patrie*, final de l'ode symphonique à Jeanne d'Arc (musique d'E. Magnin); après la cérémonie : 2° *A l'Etendard* (musique de Marcel Laurent, maître de chapelle de la Cathédrale, et paroles de M. Vié, supérieur du Petit-Séminaire de La Chapelle).

Le Lundi 8 Mai

Le 8 mai, jour de la fête, au lever du soleil, il sera tiré une salve de 21 coups de canon ; les cloches de la ville sonneront à toute volée et celle du Beffroi de quart d'heure en quart d'heure jusqu'à deux heures du soir.

A 10 h., à la Cathédrale, MESSE D'ACTION DE GRACES, et PANÉGYRIQUE prononcé par Mgr IRELAND, archevêque de Saint-Paul de Minnesotta.

Entrée solennelle : *Prélude de la messe à la mémoire de Jeanne d'Arc*, pour grand orgue, douze trompettes et chœur (Gounod).

Pendant la messe : *Les voix de Jeanne*, chœur céleste au grand orgue (Gounod); *Sanctus*, *Benedictus*, extraits de la messe solennelle (A. Lemoine); *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*, motet pour double chœur, deux orgues et orchestre (Marcel Laurent) ; *Domine salvam*.

Sortie : *Marche triomphale de Lemmens*, par le grand orgue.

Après la messe, sortira la procession, qui se rendra sur l'emplacement du fort des Tourelles, où il sera fait une station ; le canon retentira, puis le cortège se remettra en marche et rentrera à la Cathédrale, au chant du *Te Deum*.

Tous les habitants sont instamment invités à illuminer et à pavoiser leurs maisons.

LE PANÉGYRISTE DE JEANNE D'ARC EN 1899

Un prêtre français nous écrit de Baltimore :

Mgr John IRELAND, archevêque de Saint-Paul, est né en Irlande. Ses parents vinrent se fixer en Amérique, lorsqu'il n'était encore qu'un enfant ; et, après avoir passé quelques années dans l'Etat de Vermont, ils allèrent s'établir à Saint-Paul dans l'Etat de Minnesotta.

Le jeune Ireland par son intelligence, sa vivacité et sa piété attira l'attention de l'homme apostolique, qui gouvernait alors

le diocèse de Saint-Paul, Mgr Crétin, qui, après avoir occupé, dans le diocèse de Belley, des positions importantes, s'était donné à un autre Français, Mgr Loras, premier évêque de Dubuque, et avait été par lui chargé des missions du Nord-Ouest du diocèse, ce qui constitue aujourd'hui toute la province ecclésiastique de Saint-Paul et plus. Saint-Paul fut, plus tard, érigé en évêché et Mgr Crétin en fut le premier évêque.

Le jeune Ireland ayant manifesté des marques de vocation à l'état ecclésiastique, Mgr Crétin l'envoya faire ses études classiques au petit séminaire de Méximieux dans l'Ain. Son souvenir est resté très vivace dans cette maison, où il se fit remarquer par sa régularité et son bon esprit, non moins que par ses succès dans toutes les branches des sciences sacrées qu'il étudia.

L'évêque de Saint-Paul, désirant qu'il étudiât la théologie en France, obtint du supérieur des Pères Maristes son admission au scolasticat de Montbel, près Hyères. Là on lui donna le surnom de « l'Evêque » ; et ses condisciples s'amusaient à lui faire des mitres en papier. L'avenir justifia leurs prévisions. A son retour aux Etats-Unis, Mgr Ireland fut ordonné prêtre et attaché au clergé de la cathédrale, n'étant guère âgé que de 23 ans. Pendant la guerre civile, il devint chapelain d'un régiment du nord et forma dans le haut personnel de l'armée des amitiés, qui durent encore. Lorsqu'il rentra à Saint-Paul, il fut fait curé de la cathédrale, et vicaire général ; il assista au concile du Vatican comme théologien de son évêque, Mgr Grace, qui avait succédé à Mgr Crétin, décédé en 1857.

En 1875, il fut nommé vicaire apostolique de Nebraska. Mais l'Evêque de Saint-Paul, ne voulant pas perdre pour son diocèse un sujet si distingué, obtint de Rome que cette nomination fut mise de côté et Mgr Ireland fut nommé coadjuteur *cum jure successionis* de l'évêque de Saint-Paul, auquel il succéda en 1884.

En 1888, Saint-Paul fut érigé en archevêché.

Mgr Ireland occupe dans le pays une haute position et jouit d'une immense influence, non à cause de l'importance de son siège qui n'est pas considérable, mais à cause de son action et de sa valeur personnelles.

Par tous, protestants aussi bien que catholiques, il est considéré comme un homme d'une grande intelligence, d'une grande loyauté, d'une volonté très ferme, d'un grand dévouement à son pays et à l'Eglise ; et il n'est pas, aux Etats-Unis, de personnage dont la parole ait autant d'autorité que celle de l'archevêque de Saint-Paul.

Il a établi dans son diocèse un petit séminaire « Saint-Thomas College » et un grand séminaire « Saint-Paul's-Seminary » ; et, malgré ses nombreuses occupations, il porte à ces deux institutions l'intérêt le plus dévoué et le plus pratique.

Il est souvent appelé à parler en public soit dans les solennités religieuses, soit dans les solennités civiques. Il a publié un volume de ses discours traduit en français par l'abbé Klein et en italien par la comtesse Paravicino di Revel de Milan. Son éloquence est mâle et forte : on peut dire de lui et de son style : le style, c'est l'homme. M.

L'auteur de la nouvelle statue équestre

M. Le Véel est né à Briquebec (Manche), le 26 janvier 1821.

Elève de Rude, qui est l'auteur d'un des groupes les plus admirés de l'arc de triomphe de l'Etoile, a conçu et exécuté, à Paris, où il a résidé près d'un demi-siècle, bien des œuvres remarquables.

L'une des plus connues, est la statue équestre de Napoléon Ier, qui orne la place de ce nom, à Cherbourg.

L'éminent artiste a fait don au musée de cette ville, qu'il habite depuis 16 ans, de tous ses modèles en bronze, dont l'ensemble constitue un cours complet de statuaire équestre et un résumé de l'histoire nationale, dans sa plus haute expression, depuis Charlemagne jusqu'à Napoléon.

M. Le Véel a publié encore sur Jeanne d'Arc une étude fort suggestive au point de vue de sa représentation plastique.

La « Jeanne d'Arc », qu'il a eu la délicate attention d'offrir à Mgr l'Evêque d'Orléans, a figuré au salon de 1867 ; elle est l'expression de ses artistiques méditations.

INAUGURATION DU MONUMENT DES AYDES

Allocution de Mgr l'Evêque d'Orléans (1)

MESSIEURS,

M. le président du « Souvenir français » et M. le maire de Saran m'ont prié de vous adresser, ne fût-ce que quelques paroles, au cours de la cérémonie religieuse que nous célébrons.

Ils y ont mis tant d'insistance amicale que, malgré ma résolution de me taire, malgré aussi — le dirai-je ? — les fatigues inhérentes à ma tournée pastorale, qui me prend toutes mes heures et toutes mes forces, je n'ai pas su me dérober.

Donc, encore quelques minutes, et vous inaugurerez le groupe dû au ciseau de notre compatriote Desvergnes.

Le voile sera levé, les tambours battront aux champs, une fanfare de clairons sonnera, et vous verrez apparaître, dominant la plaine, du haut de leur piédestal de granit, deux soldats de bronze : l'un qui brûle sa suprême cartouche contre l'invisible, mais réel ennemi ; l'autre qui s'étend dans la mort auguste des champs de bataille.

Soyez certains qu'à ce moment la foule, la grande foule — et vous en serez vous-mêmes — prise du saint frisson patriotique, applaudira et acclamera.

Et pourquoi ?... Pourquoi cet enthousiasme inévitable ?

Serait-ce à cause de l'œuvre de l'artiste ?... Oui, un peu, —

---

(1) Prononcée, le dimanche 30 avril, dans l'église de la Chapelle-Vieille des Aydes.

toutefois un peu seulement, — quelque remarquable qu'elle soit.

Alors, d'où procéderont, en fin de compte, les bravos ?

Vous le savez, Messieurs : des idées et des sentiments qui vont flotter, vagues ou précis, en tout cas très électriques, au dedans de vos cœurs et au-dessus de vos têtes.

Et, en vérité, comment en irait-il d'autre façon ?

Qu'est-ce que ce soldat qui meurt ?

Qu'est-ce que ce soldat qui tue ?

Qu'est-ce même que la plaine où vous vous êtes donné rendez-vous ?

La plaine où vous vous êtes donné rendez-vous !... En apparence, ce sont des champs comme d'autres. Dans la circonférence imparfaite et tangentielle à Orléans, que dessinent sur une carte géographique Saran, Ormes, Ingré, Saint-Jean-de-la-Ruelle, le faubourg Bannier, les Aydes, Fleury et les Aubrais, la nature impassible et sereine opère en ce moment son habituel labeur de germination. Vignes qui blondissent et se gonflent de sève, pommiers, poiriers, cerisiers en fleurs, plantes potagères bonnes à cueillir ou levant à peine au-dessus du sillon leur tête verte, blés ou foins herbus ; voilà la parure d'une terre enchanteresse à force de fécondité ; voilà tout ce que votre œil verra.

Oui, oui... mais souvenez-vous bien. Chaque motte de ce coin a bu du sang jusqu'à en être ivre ! il y a trente ans. Tout pli de terrain, tout tronc d'arbre, tout clos de ferme, tout détour de ruelle, tout arbre feuillu a été sacré par le divin baptême de quelque acte héroïque.

Allemagne et France se sont heurtées là.

Oh ! pas à armes égales ! Si c'eût été à armes égales, la fin de l'aventure aurait probablement changé.

Nous étions un contre huit : 5.745 hommes à l'engagement décisif du soir contre 45.000. Nous avions six canons contre cent cinquante-cinq... Et nous étions encore trop, puisqu'il ne s'agissait que de se faire tuer, lentement, le plus lentement possible, mais sûrement.

Général de Lamotte-Rouge, brave soldat et noble cœur pourtant, ce jour-là, vous assumâtes une lourde responsabilité devant l'histoire !

Il n'eut foi ni en son armée, ni en lui-même. Circonstances atténuantes : c'était après Wissembourg, Frœschwiller, Reischoffen, Forbach ; c'était après Borny, Gravelotte, Saint-Privat ; c'était après Sedan ! Il avait entendu dire qu'avec de vieilles troupes aguerries, équipées, nous avions été battus partout, du moins impuissants partout ; — et c'était vrai. Il regarda au fond de sa conscience de chef ; il s'interrogea, pesant ce qu'il pourrait bien, lui, avec des hommes recrutés d'hier, mal habillés, mal chaussés, mal armés ; il se demanda ce qu'il y avait à tenter de sérieux, d'utile avec ces « moblots » ; et oubliant que nous sommes les fils de ceux qui firent les guerres épiques sous Houchard, Pichegru, Moreau et Bonaparte, oubliant que parfois, juste quand on y compte le moins, les énergies ata-

viques se retrouvent, à la question tragique, car il s'agissait des destins du pays, à la question tragique : « Que puis-je ? » il répondit : « Rien ! rien que les cacher derrière la Loire ! » et il les y cacha.

Semblable à l'avare de l'Evangile qui enfouit son trésor et l'inutilise, de peur de le dissiper, il perdit l'occasion de cueillir devant Orléans le laurier, que d'Aurelles de Paladines trouva près de Coulmiers.

Malheur au général qui doute trop des siens et de son étoile ! Il lui manque ce je ne sais quoi de divin qui force la victoire et sauve les nations.

Le champ de bataille où votre patriotisme va s'incliner est donc un champ de défaite.

N'importe, bien du courage y bouillonna, et du plus pur et du plus désintéressé.

Vieux braves que je vois tout près de moi, sauveteurs, dont la poitrine s'étoile de cinq ou six décorations, vous avez vu, n'est-ce pas, vous, les belles batailles, celles d'Italie, celles de Crimée ? Eh bien ! sachez-le, il n'en est pas une qui soit plus triomphale que la défaite d'Orléans. Vous avez mis un crêpe à votre drapeau : soit. Vous auriez pu y mettre une palme : la palme appartient aux vaincus, quand les vaincus surent et voulurent mourir.

J'ai lu qu'un jour, Pie V se promenant au Colysée avec quelque ambassadeur, celui-ci demanda des reliques au Pontife. Le vieillard courba sa maigre et haute taille et, ramassant une poignée de sable de l'arène où tant de martyrs avaient été mis en pièces, « Prince, dit-il, voilà des reliques ! »

Vous aussi, Messieurs, si jamais on vous demandait un peu de la plus noble terre de France, de celle qui ferait des reliques dignes d'être vénérées sur un autel érigé à la Patrie, allez entre Saran et les Aydes, les Aubrais et Ormes, Ingré et le faubourg Bannier, Fleury et Saint-Jean, allez au hasard de vos pas, ramassez une poignée d'argile et donnez hardiment ! Nulle part, vous ne trouverez rien de plus sacré.

Et au sommet de la pyramide, en vue de la plaine, vous avez mis deux soldats.

Ces soldats, quels sont-ils ?

Messieurs, je confesse avec ingénuité l'ignorer absolument. D'ailleurs, le saurais-je, que je m'efforcerais de l'oublier. Non, je ne veux présentement connaître ni leur vêtement ni leur arme. Portent-ils la capote du fantassin, la veste brodée du zouave pontifical ou africain, la vareuse du mobile, la tunique du chasseur, le caban du légionnaire, le dolman de l'artilleur ? L'artiste put choisir tous ces types, à sa guise, puisqu'il y eut des hommes de ces divers corps engagés dans l'affaire.

Mais qu'est-ce que cela nous fait à vous et à moi, l'habit ?

Ce que nous cherchons, c'est l'idée, l'idée s'incarne ici dans le geste : le geste, c'est un soldat qui tire et un soldat qui meurt.

Eh bien, Messieurs, ce soldat qui tire, c'est, si vous voulez,

Henri de Bellevue (1), qui, avec les siens, fusille l'ennemi à bout portant dans les bois de Cercottes ; c'est Pierre Gille, qui défendit, pied à pied, la ferme de l'Epineuse ; c'est ce sergent qui, d'une lucarne, abattit quatre-vingts allemands ; c'est le légionnaire qui, derrière un tas de planches, renouvela l'exploit du soldat de la lucarne ; c'est le chasseur du noyer de la Chapelle-Vieille ; ce sont les quatre hommes du trou de la route ; ce sont les cent vingt-cinq chasseurs du château des Bordes, l'œil à leurs créneaux improvisés ; ce sont les mobiles des Aubrais, courageux comme des lions à ce que témoigna de Jouffroy ; c'est le troupier Fresne envoyant aux Bavarois quatre-vingt-dix balles qui, presque toutes, atteignirent leur but ; c'est de Mibielle, inondé de sang de la tête aux pieds, effroyable dans une blessure qui ne lui laissait de la face que les yeux ; c'est le chasseur de la venelle Cartreau, déchargeant vingt-deux coups de feu avant de tomber, les cuisses fracassées par un obus ; c'est le légionnaire qui, atteint d'une balle dans la joue, s'échappe subitement des mains qui le soignaient, s'écrie : « Il faut que j'en tue encore un ! » charge son arme, met en joue, tire, tue et expire ; ce sont les zouaves et les turcos, accourus on ne sait d'où, au bruit de la fusillade, sans ordre, rien que pour le plaisir ; c'est le colonel Salaun, chargeant à la baïonnette pour briser l'étreinte d'un cercle de fer ; ce sont les artilleurs du capitaine Chauliaguet manœuvrant leurs six pièces avec une légèreté et une précision qui déconcertèrent souvent le vainqueur ; c'est l'inconnu trébuchant aux murailles et murmurant : « Je suis sâoul de poudre ! » ; c'est vous, commandant Arago, stoïque, impassible sous les balles qui sifflent et les obus qui crépitent.

Que vous dirai-je, Messieurs, c'est Villeneuve et Morancy couronnant ce jour par une apothéose de bravoure.

Ils gardent l'octroi de la porte Bannier. Ils ont près d'eux une centaine de survivants. Ils regardent du côté de la ville... ; pas un officier d'état-major qui vienne apporter un ordre. (Je le crois certes bien). Ils écoutent ; pas une sonnerie qui lance un appel, une indication. Ils sont seuls et se sentent seuls.

La nuit s'épand, noire. On se distingue à peine, amis et ennemis. Soudain, tandis qu'ils se défendent, tête aux Aydes, ils aperçoivent derrière eux une masse indécise qui s'avance.

Qui vive ? Allemagne ? France ?

C'était Allemagne. « Rendez vous ! Rendez-vous ! » leur crie-t-on. « Vous êtes pris entre deux feux. »

Jamais ! répondit laconiquement Villeneuve. Et l'épée haute : « Venez tous ici, fait-il aux siens. » On se serre. « Formez le bataillon carré ; » c'est fait. « Feu ! » Une fois encore le feu jaillit. La mort suit le feu...

Puis les corps prussiens et bavarois, fous de rage, et c'est, Dieu merci ! justice devant cette insolence de courage, se précipitent, broyant entre leurs masses énormes le faible mur humain.

---

(1) Voir les récits du combat d'Orléans, si éloquents et si précis, de MM. Auguste Boucher et Cochard.

De cette fois c'est fini, bien fini. Soldat qui tirais, tu ne tireras plus ! Mais ce fut beau comme le plus beau de nos annales, beau comme Waterloo, alors que Ney chargeait, tête nue, rugissant le mot fameux : « Ces boulets, je voudrais les avoir tous dans le ventre ! » et que la vieille garde mourait, mais ne se rendait pas.

Messieurs du « Souvenir français », vous n'avez pas seulement dressé sur votre monument un soldat qui tire, vous y avez couché un soldat qui expire. Nous vous en louons.

Combien, en effet, jeunes et beaux, pleins de vie, de gaieté, d'espoir, le matin du 11, qui, le soir, étaient jetés dans l'éternité !

Plus d'un tiers fut mis hors de combat : plus de deux mille sur pas six mille ! Ah ! la guerre ! la guerre toujours impie ! la guerre toujours légitimement détestée des mères !...

Au moins, « nul » ne défaillit (1).

L'historien grec rapporte que, les Spartiates ayant été vaincus au pas de Thermopyles et le torrent barbare des armées de Xerxès ayant inondé la Béotie et menaçant l'Attique, Thémistocle décida les Athéniens à abandonner leur ville et à se réfugier sur leur flotte, d'où ils pourraient peut-être vaincre les Asiatiques.

Or, tandis que les émigrants s'éloignaient, la mort dans l'âme, de leurs maisons volontairement ruinées, ils entendirent au-dessus de leur tête un grand bruit.

C'étaient, dit Hérodote, les dieux protecteurs de la patrie et les âmes des héros morts au service d'Athènes. Ils s'éloignaient, eux aussi, des murailles vides désormais, mais c'était afin d'inspirer et de défendre ceux qui avaient résolu un suprême effort pour l'honneur de la liberté de l'Hellade.

Ah ! si nous étions des imaginatifs, n'entendrions-nous pas, nous aussi, parfois, dans les parages du soldat qui tire et du soldat qui meurt, des voix parler de la patrie ?

Les dieux et les héros de Thémistocle leur promettaient Salamine, une victoire, après les Thermopyles, une défaite.

Les nôtres s'exprimeraient-ils de même ? Nous promettraient-ils le courage heureux après le courage malheureux ?

Je le veux, je l'espère, je le crois. Quelle énigme, cependant !

Ce que je sais bien, par exemple, c'est qu'ils nous prêcheraient l'union, la concorde, la fin de tant de polémiques attristantes, l'amour du drapeau. Ils nous diraient que l'union fait la force, que l'étranger rit de nos divisions, qu'il les attise, qu'elles sont et sa joie et son bien, que, par l'Europe, on traite couramment la France, la grande et noble France, de détraquée, d'épileptique. Ils nous supplieraient d'obtenir, d'imposer que cela cesse.

Mais voilà, nous ne sommes pas sous le ciel bleu des visions, nous ; nous avons la tête solide, nous ; nous sommes des sceptiques, nous. Au pied du soldat qui meurt et du soldat qui tue,

(1) Rapport du colonel de Jouffroy.

nous n'entendrons pas l'invisible parler et nous ne le sentirons pas bénir.

Tant mieux, ou tant pis. Cependant, agissons comme si nous avions entendu, comme si nous avions senti les divins serviteurs. Et tous, tous, soyons à la sagesse par laquelle vivent et triomphent les peuples.

L'occasion, d'ailleurs, est belle d'un semblable vouloir.

Votre groupe, en effet, Messieurs, n'est-il que le mémorial de la petite armée des défenseurs d'Orléans ? Si je répondais : « Oui, c'est cela et cela seulement ! » vous protesteriez, vous déclareriez que je n'ai pas compris.

Ce groupe, Messieurs, c'est l'armée entière.

Oui, c'est elle, l'armée, sécurité du pays, parce que le pays est toujours exposé à être attaqué ; l'armée, grandeur du pays, parce qu'un pays n'est respecté qu'en proportion du nombre d'hommes décidés à mourir pour lui, sans hésitation et comme par métier. Ce groupe, c'est l'armée qui tire et l'armée qui meurt !

Vous le comprenez ainsi, je le comprends ainsi, et la foule, dont j'entends, derrière cette porte, le pacifique murmure, le comprendra comme vous et moi.

On peut rêver de voir l'acier des fusils, des canons, des sabres changés en soc de charrues, en roues de machines, en essieux de wagons, en rails de voies ferrées.

On peut proposer comme idéal aux générations à venir un état de civilisation d'où cette chose formidable, monstrueuse, la guerre sera bannie.

Ministre de Celui qui est appelé « le prince de la paix » ; je ne m'en plaindrai point.

Mais en attendant que ces perspectives délicieuses se soient rapprochées de nous, en attendant que, par-dessus leurs frontières, les peuples se soient donné le baiser de l'universelle et immuable fraternité, ne faisons pas office de niais. Or, ce serait faire office de niais que de ne pas voir comment nos voisins arment sans trêve, multipliant qui sa flotte, qui ses régiments. Comprenons qu'en face de ces rivaux qui sont le nombre, il serait nécessaire que, pour le moins, nous fussions la discipline. Enfin, disons anathème à quiconque, par parole ou par acte, porterait atteinte à la hiérarchie militaire, c'est-à-dire aux énergies du commandement et aux dévouements du service.

Un soldat ne tire bien, Messieurs, il ne meurt bien que s'il se fie aveuglément à ses chefs.

Tels sont les souvenirs, telles sont les leçons du monument des Aydes.

Messieurs du « Souvenir français », votre œuvre est belle et bonne, et mon patriotisme d'évêque et de citoyen s'en émeut : pour ma part, je vous remercie.

Maintenant, une seule minute de recueillement.

Prions pour les deux mille qui moururent ici.

Je crois vous avoir dit, en une autre circonstance, que le général de Jouffroy, le même qui commandait en chef, comme lieutenant-colonel, au fait d'armes du 11, vint me voir, quelques

semaines avant mon départ de Besançon pour l'Orléanais. « Monseigneur, me dit-il, quand vous irez à Fleury, à Saran, au cimetière de la Sablière, en votre nom et aussi au mien, faites une prière... Mes meilleurs camarades sont restés là ! » Et je vis deux larmes tomber des yeux du vieux soldat. Puis, comme honteux de son attendrissement, il me serra fortement les mains, et il s'échappa sans ajouter un mot.

Général, plusieurs fois déjà, je me suis acquitté de votre message, je vais m'en acquitter une fois de plus.

Mon Dieu ! à ceux qui tirèrent et moururent si vaillamment, donnez la lumière et la paix !

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Inauguration du monument des Aydes. — Ce monument, dû à l'initiative du « Souvenir français » et à une souscription publique, et destiné à glorifier les défenseurs d'Orléans dans la journée du 11 octobre 1870, a été inauguré le dimanche 30 avril.

Cette patriotique cérémonie a été précédée d'une cérémonie religieuse, présidée par Mgr l'Evêque d'Orléans, dans l'église de la Chapelle-Vieille des Aydes, où s'étaient rendus les membres du Souvenir français, nos généraux, nos magistrats, le maire d'Orléans et les maires du canton, les membres de nos Sociétés patriotiques.

La modeste église avait été, par les soins de M. l'abbé Bernois, curé, parée avec le meilleur goût ; le chœur était entièrement tendu de draperies de deuil, sur lesquelles se détachaient des cartouches portant les noms du commandant Arago et du capitaine Saglio.

A l'entrée des autorités, l'orgue se fait entendre ; puis un chœur de 70 hommes, comprenant la Société chorale des Aydes, les solistes et les anciens élèves de la maîtrise cathédrale, dirigés par M. l'abbé Laurent, maitre de chapelle, exécute successivement, avec un très bon ensemble, *Gloire à notre France éternelle*, d'Hérold ; le *Pie Jesu*, de Stradella, et le *De Profundis*, de Nizard.

Mgr Touchet, assisté de M. Bruant, archidiacre d'Orléans, et d'un nombreux clergé, a pris la parole et a prononcé l'allocution, que nous avons reproduite, Puis, après le chant du *Libera*, et du *Domine salvam fac rempublicam*, tous les assistants se sont rendus sur la place de la Bascule, où, à l'intersection des routes de Paris et de Chartres, s'élevait le « monument de la Défense d'Orléans ».

Le monument est l'œuvre de M. Ch. Desvergnes, sculpteur, originaire de Bellegarde-du-Loiret. Il se compose d'un socle en granit, revêtu d'inscriptions sur les quatre faces.

Sur la face regardant la ville on lit, en dessous du buste en bas-relief du commandant Arago :

V. ARAGO, 1833 - 1870
AUX DÉFENSEURS
D'ORLÉANS
11 OCTOBRE 1870

Sur la face droite sont gravés les noms des Corps, qui ont pris part au combat du 11 octobre :

5e BATAILLON DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE
5e ET 8e BATAILLONS DE CHASSEURS A PIED
3e BATAILLON DU 39e DE LIGNE
MOBILES DE LA NIÈVRE
ZOUAVES PONTIFICAUX
BATTERIE DU 10e D'ARTILLERIE

A gauche :

Honneur
et
Patrie

—

Il y a des défaites
Triomphantes à l'envi
Des victoires.

—

MONTAIGNE.

Enfin, sur la face tournée vers la route de Paris :

†
Souvenir français
et
SOUSCRIPTION PUBLIQUE
1898-1899

Ce socle, en grès des Vosges, supporte un groupe en bronze, qui représente deux soldats : l'un tirant dans la direction de la route de Paris ; l'autre renversé, blessé.

A 3 h. 1/2, sur un signe de M. Renault, président du « Souvenir français », tombe le voile qui recouvre le monument. Apparaît la statue, qui est saluée par la sonnerie aux champs et la *Marseillaise* jouée par la musique militaire ; et le grand fait qu'elle rappelle, et la grande idée qu'elle représente, provoquent ensuite une efflorescence de discours, qu'on peut lire dans nos journaux.

Au Canada. — *Chez les Iroquois.* — M. l'abbé Mignan, curé d'Autruy, qui, dans l'église de Notre-Dame, à Montréal, a si brillamment maintenu le renom de l'éloquence chrétienne et française, a bien voulu, sur notre demande, raconter, dans les *Annales*, sa visite au camp des Iroquois.

— « Après avoir lu la note des *Annales*, rappelant le souvenir des prêtres orléanais : Isaac Jogues, martyr des Iroquois, et François Vaillant de Guélis, qui évangélisa ces mêmes sauvages, j'ai voulu voir ces peuplades, aujourd'hui presque totalement converties au catholicisme, et arrivées à un degré de civilisation à peu près satisfaisant.

« Les Iroquois, les Algonquins, les Abénakis, les Tête-de-Boule, les Hurons, les Micmacs et les Montagnais, sont les principales tribus sauvages, qui habitent encore la province de Québec. Le gouvernement leur a accordé d'immenses étendues

de bonnes terres, appelées « réserves », et leur donne des secours de toutes sortes, afin qu'ils puissent s'y établir et s'y livrer à la culture. Mais cultiver la terre, aller dans les chantiers, abattre les bois et les forêts qui les abritaient jadis, est là un genre de vie qui ne leur sourit pas. La plupart, fort paisibles, d'ailleurs, vivent du produit de leur chasse, de leur pêche, et de la fabrication d'objets indiens.

« C'est au milieu d'une tribu d'Iroquois, à quelques lieues de Montréal, au village de Caughnawaga, que Vaillant de Guélis, il y a deux cents ans, passa cinq ou six ans de sa vie de missionnaire. Les registres et les archives de cette paroisse signalent, comme je l'ai constaté, les divers actes de son ministère et de son zèle. M'inspirant de cette pensée, j'ai redit à ces descendants des Peaux-Rouges, le nom d'Orléans, je leur ai rappelé la mémoire du P. Jogues, et le dévouement de Vaillant de Guélis, le curé de leurs ancêtres.

« Ce jour-là fut un jour de fête à Caughnawaga, fête au presbytère où les Iroquois avaient gracieusement organisé une séance récréative, fête au village où notre visite fut si bien accueillie, fête à l'église, où un salut en musique, — je dis bien, en musique, avec chants iroquois — couronna cette bonne journée passée chez les sauvages.

« E. MIGNAN ».

Monument de Bossuet. — *Souscription diocésaine* (*suite*)

M. Vaslier, doyen d'Ingré	2	»
M. Launoy, vicaire d'Ingré	1	»
M. Auvray, doyen de Puiseaux	2	»
M. Bédu, curé d'Aulnay-la-Rivière	1	»
M. Degasne, curé de Boësses	1	»
M. Picoche, curé de Briarres-sur-Essonnes	1	»
M. Lepage, curé de Bromeilles	1	»
M. Tissier, curé d'Echilleuses	1	»
M. Menneron, curé de Grangermont	2	»
M. Rivet, chanoine honoraire	5	»
M. Jacquemin, doyen de Courtenay	2	»
M. Janvier, curé de Sainte-Geneviève-des-Bois	2	»
M. Juillerat, professeur	1	»
M. le Supérieur et MM. les Directeurs et Professeurs du Petit-Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin	50	»
M. l'abbé Lemmel, curé de Gomeville (Côte-d'Or)	1	»
M. l'abbé Lemaire, aumônier du Bon-Pasteur	1	»
M. l'abbé Desbrosses, aumônier de N.-D.-de-Charité	1	»
M. Aubert, supérieur de l'Ecole Saint-Grégoire	2	»
M. Benoist, directeur	1	»
M. Jacquet, professeur	1	»
M. Doucet, —	1	»
M. Lemerle, —	1	»
M. Lainé, —	1	»
M. Renard, —	1	»
M. L. Loiseau, —	1	»
A reporter	84	»

Report	84	»
M. P. Loiseau, professeur	1	»
M. Minos, —	1	»
M. Quinot, —	1	»
M. Hermelin, —	1	»
M. Corcuff, curé de Chalette	2	»
M. Chambolle, curé d'Isdes.	2	»
M. Lalbalettrier.	2	»
M. Legroux, curé d'Ardon	1	»
M. Saget, doyen de Cléry	2	»
M. Bouard, vicaire de Cléry	1	»
M. Lefèvre, vicaire de Cléry	2	»
M. Tincelin, curé de Mareau-aux-Prés	2	»
M. Leblanc, curé de Jouy-le-Potier.	2	»
M. Pillon, curé de Dry.	2	»
M. Allier, curé de Pierrefitte-ès-Bois.	1	»
M. Jacquemin, doyen de Bazoches-les-Gallerandes. .	2	»
M. Chaigne, curé de Faronville	1	»
M. Berthier, curé d'Izy	1	»
M. Pochou, curé d'Erceville	1	»
M. Thiau, curé de Grigneville	1	»
M. Chasseguê, curé de Saint-Péravy-Epreux	1	»
M. Rombard curé de Charmont.	1	»
M. Mignan, curé d'Autruy	1	»
M. Desgrolard, curé de Boisseaux	1	»
M. Hautefeuille, doyen de Châteauneuf.	2	»
M. de la Bigne, vicaire de —	1	»
M. Gilbert, vicaire de —	1	»
M. Billard, curé d'Allainville.	1	»
M. Fouqueau, vice-président de la Commission des études	2	»
M. Boulon, curé de Vernon	1	»
M. de la Rocheterie, maire de Dry, conseiller général.	50	»
Communauté des Ursulines d'Orléans.	1	»
M. Pâris, curé de Varennes	2	»
TOTAL.	178	»
TOTAL DES LISTES PRÉCÉDENTES. .	1669	50
ENSEMBLE.	1847	50

Jeanne d'Arc et la mnémotechnie. — Balzac aimait à se moquer des professeurs de mnémotechnie, en racontant l'anecdote suivante :

Le professeur demandait à ses élèves dans quel lieu Jeanne d'Arc était née. Personne n'ayant pu répondre à cette question, il leur dit avec ce ton aimable de la conviction : — Jeanne d'Arc naquit à Domremy. Pour retenir ce nom, divisez-le. Gravez d'abord dans votre mémoire le mot *don*, titre espagnol : vous en ferez précéder le nom propre, comme dans *don Quichotte* ; puis souvenez-vous de *saint Rémi*, archevêque de Reims, qui sacra le roi Clovis.

Très satisfait de cette petite démonstration historique, après

un moment de silence, le professeur, tout confiant dans l'efficacité de ses principes et sûr de leurs résultats, s'adresse à l'intelligence de ses élèves, en se frottant les mains. — Numéro 1, dit-il, ou mademoiselle Stéphanie... — Non, monsieur, c'est moi, s'écrie Mlle Julie, qui suis le numéro 1,

— Ah ! c'est juste, c'est juste ! C'est que j'ai une idée, voyez-vous... Eh bien, mademoiselle Julie, mon enfant, où est née Jeanne d'Arc ? — Monsieur, elle est née à Reims, où elle sacra le roi Clovis. — Vous êtes une petite sotte !

A vous, mon petit Jules ; dites-nous, mon ami, qui était archevêque de Reims ? — Monsieur, répond le petit Jules avec le sang-froid d'un enfant bijou, *l'archevêque de Reims..., c'était don Quichotte !*

BIBLIOGRAPHIE

L'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle. — ROME, (derniers fascicules parus) :

Les *Administrations palatines* : la préfecture du palais apostolique ; les musées et galeries pontificales ; la bibliothèque vaticane ; les archives du Saint-Siège ; l'observatoire du Vatican ; les tribunaux, l'hygiène et l'Assistance publique.

Des *Sacrées-Congrégations*, etc.

Librairie Plon, 10, rue Garancière, Paris.

— **Chromolithographie de Jeanne d'Arc,** où sont représentées, dans des médaillons, les principales scènes de la vie de Jeanne d'Arc.

Cette œuvre remarquable, qui a coûté 30.000 francs et nécessité 84 tirages sur pierre, a été éditée par Mme veuve Valleix, à Paris. Cette image mesure 0m90 sur 0m65, et se trouve en vente chez les libraires d'Orléans. — Prix : 5 francs.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Pousse, Achille, employé de commerce, et Mlle Méard, Charlotte.
M. Auger, Jules, clerc d'huissier, et Mlle Paul, Elise.

NAISSANCES

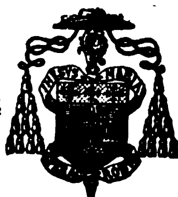
Brunet, Henri-Marie-Jacques, rue Saint-Marc.
Lecomte, André-Charles-Joseph, rue de la Charpenterie.
Montignac, Pierre-Albert, rue de l'Empereur.
Montagu, Marc-Robert, rue du Bourdon-Blanc.
Bourgerie, Jacques-Marie-Clément-Remy, rue des Carmes.
Félix, André-Edouard-Jean, rue Saint-Marceau.

DÉCÈS

M. Decressac, Marie, sans profession, 29 ans, rue du Réservoir.
Mlle Faucheux, Marie, 12 ans, rue du Château-Gaillard.
Mme veuve Gaultier, née Hussonnois, Louise, rentière, 78 ans, rue des Curés.
M. Bahuet, Louis, sans profession, 28 ans, place de l'Etape.
M. Dubec, Charles, notaire honoraire, officier d'Académie, 67 ans, boulevard Alexandre-Martin.
Mme veuve Cardonne, née Joineau, Charlotte, rentière, 85 ans, faubourg Bannier.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET



XXXIXe Volume | **Numéro 19**

1899 | Samedi 13 mai

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

14 **Dimanche** dans l'octave de l'Ascension. S. Antonin, év.
15 **Lundi**. S Mamert, év.
16 **Mardi**. S. Ubald, év.
17 **Mercredi**. S. Pascal Baylon conf.
18 **Jeudi**. Octave de l'Ascension.
19 **Vendredi**. S. Yves, conf.
20 **Samedi**. vigile de la Pentecôte, abstinence et jeûne.
21 **Dimanche**. LE SAINT JOUR DE LA PENTECOTE.

La béatification de Jeanne d'Arc

Prions pour Jeanne d'Arc, la Pucelle, la Vierge guerrière! Autrefois ce nom glorieux n'était acclamé que dans le pays qu'elle avait reconquis à son roi. De nos jours, où son histoire, mieux étudiée, a mis en pleine lumière tous les détails de sa vie, on découvre que cette étrange jeune fille a été bien plus qu'une patriote ardente, une guerrière intrépide, qu'elle a été une sainte.

Dès lors, tous les peuples chrétiens se sont unis à ses compatriotes pour appeler de leurs vœux sa béatification. Il faut rendre cette justice aux catholiques anglais qu'ils n'ont pas été les derniers à louer celle qui les combattit. Si nos frères d'Outre-Manche désarment devant la Pucelle, depuis que son front apparaît nimbé de l'auréole de la sainteté, et se montrent disposés à fléchir les genoux devant elle, il ne saurait y avoir, parmi les catholiques de toute langue, la moindre hésitation à désirer sa béatification.

Et, en effet, il ne s'agit pas ici d'une rivalité de races et de royaumes, il s'agit de glorifier une vierge qui a obéi avec une docilité d'enfant à l'ordre de Dieu; une vierge qui, au milieu de la corruption des camps et des séductions des cours, est demeurée pure; qui n'a eu qu'un but suprême, faire régner Jésus-Christ sur son pays, au-dessus de son roi; qui a accepté les souffrances d'une dure captivité et d'un procès humiliant, enfin la mort la plus cruelle, avec une patience de martyre.

C'en est assez pour que les chrétiens du monde entier, unis à ceux de France, joignent leurs prières afin de hâter la béatification de Jeanne la Pucelle, que l'Eglise a déjà déclarée Vénérable.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Mgr l'Evêque donnera le sacrement de Confirmation :

Jeudi 11	9 h., Ardon. 10 h. 1/4, Jouy-le-Potier. 3 h. Ligny-le-Ribault.
Vendredi 12	8 h. 1/2, Saint-Aubin. 10 h. 1/2, Marcilly-en-Villette. 3 h. La Ferté-Saint-Michel.
Samedi 13	9 h., Menestreau-en-Villette. 10 h. 1/2, Sennely. 3 h., Vannes.
Dimanche 14	8 h. 1/2, Neuvy-en-Sullias. 10 h., Tigy, Sigloy. 3 h., Vienne-en-Val, Ouvrouer-les-Champs.
Lundi 15	10 h. 1/2, Férolles. 3 h., Jargeau, Darvoy.
Mardi 16	9 h. 1/2, Sandillon. 3 h., Saint-Cyr-en-Val.
Mercredi 17	10 h., Saint-Denis-en-Val. 3 h., Saint-Jean-le-Blanc.
Jeudi 18	2 h. 1/2, Saint-Pierre-le-Puellier. 3 h. 1/2, Saint-Donatien. 4 h. 1/2, Saint-Marceau.
Vendredi 19	2 h., Sainte-Croix.

Cathédrale. — Le jeudi 11 mai, fête de l'*Ascension*, le sermon sur le mystère du jour sera donné, entre vêpres et complies, par M. l'abbé Thoret, vicaire de Sainte-Croix.

Paroisse de Saint-Paul. — Jeudi 18 mai, aura lieu la fête annuelle de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. A 2 heures, réunion à l'église, procession, bénédiction des enfants, salut et distribution de médailles.

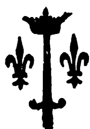
Paroisse de Saint-Donatien. — Dimanche 14 mai, fête de saint Donatien, patron de la paroisse. A 6 h., 7 h. et 8 heures, messes basses; à 10 h. 1/4, grand'messe à 3 h. 1/4, Vêpres, panégyrique des saints patrons, procession du saint sacrement et salut.

Les offices seront présidés par M. l'abbé Dulouart, chanoine titulaire. Le panégyrique sera prêché par M. l'abbé Lointier, curé de Seichebrières.

N.-D. des Aydes (Chapelle-Vieille). — Dimanche 14 mai, fête de *Notre-Dame Auxiliatrice* : A 8 h., messe de communion ; à 10 h., grand'messe ; à 4 h., vêpres suivies du sermon sur la fête, complies, procession extérieure et salut du St-Sacrement.

Fête et pèlerinage de N.-D. d'Aschères. — Dimanche 14 mai, à 7 heures, messe de première communion des enfants. A 10 heures, Grand'messe et rénovation des vœux du baptême ; à 2 heures, chapelet ; à 4 heures, Vêpres de la Sainte-Vierge, sermon, consécration à la Sainte-Vierge, salut et procession à la croix de la Bonne-Dame d'Aschères.

— Le Conseil de la Confrérie de Saint-Charles recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les Ecclésiastiques, M. l'abbé Auguste-Nicolas Louis, curé d'Ouzouer-des-Champs, décédé dans sa 70e année.



NOS FÊTES DE JEANNE D'ARC

Avant de raconter les fêtes inoubliables des 7 et 8 mai 1899, nous devons à nous-mêmes, autant qu'aux hôtes illustres que nous avons reçus, de rendre à Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, l'hommage de notre respectueuse admiration et de notre très vive reconnaissance.

Cette admiration et cette reconnaissance s'adressent à son œuvre et à sa personne.

A son œuvre d'abord.

Mgr l'archevêque de Saint-Paul est venu, au nom des catholiques américains, saluer et célébrer la glorieuse mémoire de Jeanne d'Arc. Il l'a fait en termes excellents et avec une véritable éloquence. Il a parlé de notre libératrice comme il convenait à un évêque et à un citoyen de la libre Amérique. La forme et la composition de son discours (1) furent peut-être plus américaines qu'académiques et classiques; qu'importe ? L'orateur pouvait-il cesser d'être lui-même ? Pouvait-il aussi ne pas penser à ce grand peuple d'Amérique qui, plus que nous, a besoin de connaître Jeanne d'Arc (2) ? Soyons satisfaits ; dès le soir du 8 mai, le discours était câblé, et, 24 heures après, il était lu, en anglais et en français, sur tous les rivages de l'Amérique du Nord.

Il n'est que juste de dire que, grâce à Mgr Ireland, dans cette journée du 8 mai 1899, la Cause de la Vénérable a fait un grand pas. On le prévoyait au Vatican et on s'en réjouissait ; c'était aussi notre espoir à tous; c'était enfin le but nettement poursuivi et fermement voulu par Mgr l'Evêque d'Orléans. Le succès a répondu à cette attente, à cet espoir et à cette volonté.

Nous sera-t-il permis d'ajouter que la France n'aura qu'à se louer de ce discours ? Assez souvent, avec une ténacité et une obstination vraiment touchantes, avec une franchise manifestement toute droite et une sincérité toute vibrante, l'archevêque de Saint-Paul a proclamé ses sympathies et son admiration pour notre pays ; il a prouvé d'ailleurs qu'il en savait assez bien l'histoire ; et, avec une bonne grâce émue, il a reconnu qu'il lui devait les plus belles années de sa jeunesse. Ces choses, de l'autre côté de l'Atlantique, ne peuvent qu'être bonnes

(1) Nous ne voulons pas parler ici du style de ce discours : Mgr IRELAND connait bien la langue française, et il l'aime : il l'a rendue classique et obligatoire dans son Grand Séminaire.

(2) Mgr IRELAND ne sera pas le premier et il n'aura pas été le seul à parler de Jeanne d'Arc aux Américains. Mgr O'Gorman, évêque de Sioux-Falls, a fait lui-même déjà trois conférences sur Jeanne d'Arc, quand il était professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Washington : ces conférences ont été imprimées ; les *Annales* en rendront compte un jour.

Nous voudrions parler de l'homme aussi.

Nous n'en dirons qu'un mot : il est très aimable, parce qu'il est vraiment très bon. C'est un autre étonnement qu'il nous a donné, et qu'il aurait fallu faire partager à un plus grand nombre. Pas un de ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, soit le 8 mai, au soir, dans les salons de l'Evêché, soit pendant la matinée du 9, chez les Religieuses Dominicaines, ou à la maison de campagne du Grand-Séminaire, pas un ne s'y est mépris : les plus indifférents, et les plus prévenus — il y en avait — ont été tout d'abord sous le charme de cette bonté si loyale et si simple, si franche et si cordiale ; ce fut, pour plusieurs, nous le savons, un véritable « retournement. » C'était plaisir le voir, et l'entendre : quel accent ! quel regard ! quel sourire ! Et quel rire aussi ! Oui, ceux qui cherchent des causes métaphysiques au rire ne sont pas gais ; ceux qui en savent les raisons physiques ou physiologiques sont bien savants ; mais ceux qui savent rire de cette façon sont vraiment bien heureux ; ils ont la conscience en paix, c'est sûr ; et ils ont l'âme très bonne, ce n'est pas douteux.

Nous comprenons maintenant comment Mgr Ireland a pu se faire tant d'amis si chauds et si fidèles, et pourquoi, à Orléans, parmi nous, il a conquis du premier coup beaucoup de sincères et respectueuses sympathies.

Le Dimanche 7 Mai

1° Inauguration de la statue équestre. — Un des vœux de « Jehanne la Pucelle », sur le point de mourir, fut que le roi élevât des chapelles, où une prière expiatoire serait dite pour les soldats morts pour sa cause.

Il ne semble pas que Charles VII ait connu le vœu de celle qui sauva sa couronne ; mais seule une ville, en France, l'a soupçonné. Orléans, en même temps qu'il fondait à perpétuité l'action de grâces du 8 mai, arrêtait que, le 9 mai, soit à la Cathédrale, soit à Saint-Aignan, serait célébré un service pour « les trépassés du siège ».

Notre ville, jusqu'à 1830, a été fidèle à cet engagement.

La chaîne traditionnelle est rompue : ne se renouera-t-elle pas ? Nous en avons l'espoir depuis l'inauguration de la nouvelle statue équestre, à laquelle nous avons assisté.

C'est, en effet, à la mémoire des « trépassés du siège de 1428-1429 » que Mgr l'Evêque d'Orléans a voulu dédier la nouvelle statue, qu'il tenait de la gracieuse libéralité d'un grand artiste.

Sur le piédestal où elle repose, on lit ces deux inscriptions :

A LA MÉMOIRE
DE
JEANNE D'ARC
ET DES
DÉFENSEURS D'ORLÉANS
1428-1429

—

A. LE VÉEL, SCULPTEUR

—

CETTE ŒUVRE, DON DE L'ARTISTE,
A ÉTÉ INAUGURÉE LE 7 MAI 1899
PAR S. G. Mgr TOUCHET
ÉVÊQUE D'ORLÉANS

—

Restituit patriam Galliis Regique coronam,
Parva, juvante Deo, duxit ad arma viros.

A. Le Véel.

†

TRÉPASSÉS DU SIÈGE

Gens d'armes :

Pierre DE LA CHAPELLE.
John STUART.
William STUART.
Guillaume D'ALBRET.
Jehan DE NAILHAC.
Louis DE ROCHECHOUART.
Jehan CHABOT.
Le Seigneur D'IVRAY.
Antoine DE PUILLY.
Amaury DE MACHECOUL.

Gens de la milice :

LE GASTELIER.
Simon DE BAUGENCY.
Etienne FAUVEAU.
Guillaume YVER.

Gens de la cité :

Femme BELLES.
Alain DU BEY.
Jehan TURQUOYS.
Jehan TONNEAU.

SUR LES 700 FRANÇAIS QUI SUCCOMBÈRENT
L'HISTOIRE N'A CONSERVÉ QUE CES NOMS

Malgré le caractère privé, que le lieu imposait, la cérémonie de l'inauguration de l'œuvre de M. Le Véel aurait eu toute la solennité désirable, sans une malencontreuse pluie.

Il est cinq heures, la cour d'honneur est occupée par MM. du clergé : Chapitre, clergé des paroisses d'Orléans, Religieux ; grands séminaristes ; MM. les membres des comités du « Souvenir français » et de la « Croix-Rouge » ; de la société d'agriculture, sciences et lettres ; de la société archéologique et de l'académie de Sainte-Croix. Autour de ces invités de Monseigneur, a trouvé place encore un assez nombreux public.

M. Le Véel, auteur de la statue, est au premier rang.

Au milieu de l'assistance s'élève, sur un piédestal de pierre, entouré d'un massif de fleurs blanches, la statue équestre de Jehanne la Pucelle : revêtue de sa cuirasse, tête nue, fermement assise sur sa selle, tenant de sa main gauche son épée et les rênes de son cheval, cabré, et lancé avec un extraordinaire élan, Jeanne appelle ses compagnons d'armes, et semble les entraîner vers la Bastille de Saint-Loup, que, de sa main droite, elle leur indique.

A l'arrivée de Mgr l'évêque d'Orléans, accompagné de NN. SS. les archevêque et évêques, et assisté de ses vicaires généraux, le chœur entonne le « Chœur de la Patrie », de M. Magnin.

Puis, sa Grandeur, se plaçant près de la statue, malgré la pluie, prend bravement la parole :

ALLOCUTION DE Mgr L'EVÊQUE D'ORLÉANS

MESSIEURS,

Nous ne visons nullement aux splendeurs d'une inauguration officielle de cette statue. Pas de voiles qui la cachent ; pas de trophées qui la décorent ; pas de clairons qui sonnent une acclamation ; pas de fusils qui se lèvent pour la saluer.

Cependant si simplement que nous voulions l'établir en ce lieu, ce serait exagération que de me taire complètement. Ce serait même ingratitude, puisque me taire ce serait ne pas remercier le statuaire Le Véel, qui nous a donné cette œuvre. Je puis consentir à beaucoup de choses ; je ne puis consentir à être ingrat : pas même à le paraître.

Permettez-moi donc de vous présenter le statuaire et la statue.

Le statuaire a soixante-dix-huit ans. Physiquement : un vieux lion à la crinière embroussaillée qui a plus fréquenté les déserts où l'on pense avec maturité que les salons où l'on critique sans compétence.

Moralement : le plus brave, le plus loyal cœur ; la tête chaude par exemple, mais très honnête des gens de 48 ; fort capable de traiter sans cérémonie certains libéraux d'aujourd'hui, de libéraux en stuc. Or Le Véel sait la différence qui existe entre stuc et bronze, comme entre liberté et liberté.

Artistiquement : c'est un maître. Il débuta dans la carrière à vingt-quatre ans, abandonnant le pacifique porte-plume du parfait fonctionnaire, pour l'ébauchoir tempétueux du statuaire qui se sent quelque chose au cerveau.

Un coup de tête, quoi ? qui lui valut, entre autres agréments, de manger du pain sec à son déjeuner souvent et de boire de l'eau fraîche à son dîner : à moins, qu'il ne fût invité par deux cochers qui l'avaient pris en une affection dont Le Véel ne parle pas sans un léger attendrissement. Je suppose que ces humbles Mécènes avaient deviné que leur voisin, lui aussi, à sa façon, s'intéresserait aux chevaux.

Ses premières œuvres furent le Ligueur et le Huguenot, deux statuettes qui firent le tour de l'Europe. Elles rapportèrent, quelques-uns disent cinq cent mille francs, d'autres disent trois cent mille, ce qui est déjà un joli denier,... à l'éditeur. Le Véel les avait vendus trois cents francs.

Quand un Normand — car Le Véel est Normand — se mêle d'être faible en affaires, il tombe au-dessous de tout.

N'importe : d'avoir fait son Ligueur et son Huguenot, il n'eut pas à se repentir. L'argent n'est tout pour personne ; il n'est pas tout principalement pour l'artiste. Ce qui est tout, c'est la voie à suivre. Or, en modelant ses figures, Le Véel avait trouvé une voie.

Il s'était dit que l'homme qui voudrait et saurait, trouverait une source d'inspiration admirable de vérité, de pittoresque,

de vécu, de sympathique, dans l'histoire de notre grande France.

Vieux peuple que nous sommes, traîneur de sabre et semeur d'idées, poète, artiste, fou d'égalité, beau diseur, missionnaire religieux et social, un brin fou souvent, peu pratique communément, puis, tout d'un coup, comme ça, parce que ça nous prend, sublime — oui, sublime — nous sommes le seul peuple qui ait été souvent sublime (quelques-uns disent tant pis... peut-être); nous avions, ainsi bâti, tout ce qu'il fallait pour séduire le maître.

Nous l'avons séduit : et il s'est consacré à nous chanter.

Les uns chantent en prose, les autres chantent en vers, ceux-ci en musique et ceux-là en peinture, lui, il chante en marbre et en bronze. Belle et solide manière, Messieurs, de noter ses mouvements d'âme, de rythmer sa pensée. Le statuaire est un poète. Qui sait même si on ne devrait pas dire qu'il est le vrai poète, le ***Poiètès*** des grecs ingénieux.

Du IXe au XIXe siècle donc, Le Véel nous a ressuscités en ce qui nous incarne supérieurement.

Au IXe siècle, nous sommes apôtres et ordonnateurs, parfois trop rudes, du chaos barbare. Notre plus haut type d'alors, c'est l'Imperator magnifique, tout puissant, à la main lourde, à l'œil ouvert sur tout : lettres, sciences, armées, droit, Charlemagne. Le Véel nous a ressuscité Charlemagne.

Pendant six cents ans, nous nous agitons, ainsi que s'agitent dans les fournaises de Dieu, les éléments des ors qui s'amalgament : Carolingiens, Capétiens, grands féodaux travaillent pour, et parfois contre la France.

Cette mêlée ardente, impitoyable, aboutit aux journées de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt.

C'en était fait de nous si Dieu ne nous l'avait envoyée, Elle. Elle ! l'enfant prodigieuse qui ne se peut comparer à rien ; Elle dont le grand historien belge, Godefroy Kurth, me disait, l'hiver passé, redressant sa haute taille, et un peu pâle de cette émotion qui vient vraiment du cœur : « Monseigneur, vous me demandez ce que je pense de Jeanne d'Arc... Je ne sais pas l'histoire. Personne ne la sait, mais je l'étudie depuis quarante ans. Eh bien, sur ce théâtre illustre et perpétuellement renouvelé depuis le Christ et Marie sa mère, je n'ai rien vu paraître de si grand, de si auguste que Jeanne d'Arc. »

Le Véel s'éprit de Jeanne d'Arc. C'est sa grande et pure passion. Il l'a traitée deux fois au moins. Une première fois, Jeanne partant de Vaucouleurs ; une seconde, Jeanne partant pour la bataille, celle-ci.

La France, après Jeanne et grâce à elle, se ressaisit. A travers mille péripéties, elle cultive un autre côté de son génie, le côté artiste et littéraire. La Renaissance jette son sourire énigmatique et dangereux en sa grâce exquise, sur les choses d'ici-bas. Au delà des Alpes, elle est dominée par Léon X : en deçà par François Ier.

Le Véel n'a pu échapper à l'attrait de François Ier. L'ami de Raphaël, le géant insouciant, mais si brave qui, au lendemain de Marignan, écrivait à sa mère : « Nous avons été vingt-huit

heures à cheval, sans boire ni manger », a gagné, l'artiste et il nous l'a donné, comme il nous avait donné un Charlemagne, une Jeanne d'Arc.

Voici les guerres de religion ; elles nous apportent le Ligueur et le Huguenot : les guerres d'épigrammes ; elles nous apportent le Frondeur et la Frondeuse : les guerres de l'Equilibre européen ; elles nous apportent Tourville : les guerres de la Révolution ; elles nous apportent Marceau, la Marseillaise, surtout — le benjamin de Le Véel, je crois — le porte-drapeau de la 32e demi-brigade, le pendant en statuaire du Zouave d'Yvon, à la prise de Malakoff.

Voici les guerres de l'Empire. La France fouaille, cingle l'Europe. Un homme la tient, l'excite, l'enrage, la grandit, la perd ! Napoléon.

C'est un colosse. Le Véel s'attaque au colosse. Il l'exprime en bronze, à cheval, la pensée grondante sous son vaste front, dominant de sa masse la rade de Cherbourg, le geste menaçant. Menace-t-il seulement l'Océan, le premier empereur, — l'Océan dont les embruns irrespectueux le frappent au visage pendant les heures de vent ? Ceux qui l'ont vu et qui savent l'histoire pensent que non. Monsieur Le Véel, ce geste vous a coûté cher ; mais, croyez-moi, il vaut le prix que vous y avez mis : il est bien beau.

Sûrement cette galerie de nos Illustres n'est pas complète. Il nous manque quelque Clovis chevelu ; quelque Louis IX agenouillé en ses saintes chapelles ; quelque Louis XI avisé, inquiet, génial ; quelque Henri IV sous le panache blanc de la gaieté gauloise et de l'honneur ; quelque Richelieu méditatif en sa pourpre, dessinant du doigt la carte de l'Europe ; quelque Louis XIV ; d'autres encore ; d'autres dans les lettres, les arts, la charité. Mais voilà ! on ne peut tout faire, même en une longue vie ; et puis, les derniers mots en sont-ils dits ?

Mais, Messeigneurs, ce que je me permets de vous signaler, c'est ceci que, dans une œuvre si longue, vous ne trouverez pas une page qui scandalise une âme d'enfant, qui ternisse une candeur de jeune fille : partout, l'inspiration d'un noble esprit, le coup de main d'un vigoureux pétrisseur, l'enthousiasme d'un patriote : toujours planant au-dessus de l'atelier, dans une lumière dont rien ne voile la splendeur, la vision sacrée de la France !

Tel est le statuaire.

Voici maintenant sa statue.

Regardez-la. Jeanne est bien campée sur son cheval qu'elle montait à étonner ses compagnons. De la gauche elle ramasse ses rênes et serre sur sa poitrine son épée qui demeure au fourreau. Pourquoi l'artiste l'aurait-il tirée ? Jamais la douce enfant ne frappa un Anglais. Son glaive est marqué de cinq croix. Tel était bien en effet celui de Fierbois, prophétie hiéroglyphique, burinée sur acier par une main qu'on n'a jamais connue, qui signifiait que pour Jeanne la victoire aboutirait à la croix. Ses lèvres sont fermées : elle a poussé le « qui aime la France me suive ! » des dévouements chevaleresques.

Le geste de la droite énergique, entraînant, explique suffisamment la pensée. Le visage est pur; c'est un visage de vierge — obstiné, c'est un visage de courageuse — impérieux, c'est un visage de général. Elle aime, elle sait, elle veut, l'enfant sublime, et pour ce qu'elle aime, sait et veut : regardez bien le masque: elle mourrait !

Que dis-je, elle mourrait : Vous savez bien qu'elle mourra !

C'est la quatrième statue de Jeanne que nous ayons à Orléans.

A l'hôtel-de-ville, c'est Jeanne recueillie avant la bataille. Ici, c'est Jeanne partant pour la bataille. Au bout du pont, c'est Jeanne dans la bataille. Au Martroi, c'est Jeanne remerciant après la bataille.

Une Jeanne d'Arc, en toute autre ville, c'est assez. A nous il en faut quatre. Tant nous sommes à Jeanne ! tant Jeanne est à nous ! Tant le pacte qui nous lie est infrangible. Nous ne l'avons jamais oubliée, nous. Nous ne nous sommes jamais lassés, nous, d'entendre conter comment elle nous arriva par un soir d'avril, douce fleur des vallons de la Meuse, pure et fière comme un lys éclos fraîchement; comment elle prit Saint-Loup et les Tourelles ; comment elle logea chez Jacques Boucher et sa femme, comment elle y mangea une alose, comment elle triompha de la susceptibilité des capitaines, comment le bon canonnier, maître Jean, l'aida avec gaieté et courage, comment Dunois, Xaintrailles et Lahire, les Armagnacs devinrent de petits saints, comment elle battit Talbot à Patay, comment elle sacra Charles VII à Reims, comment elle mourut à Rouen. Ses grâces de bergère nous ont enchantés toujours, son courage de guerrière nous a enthousiasmés toujours, ses larmes de martyre nous ont fait pleurer toujours. C'est nous qui l'avons gardée. C'est notre grand Evêque qui leur a dit là bas à Domremy qu'il y avait quelque part une chapelle du Bois-Chesnu. Mais assez de cela. Je m'en vais sur un mauvais chemin. Si je vous rappelle ce passé, c'est pour justifier nos quatre statues et ajouter que nous en aurions cinq, nous n'en trouverions pas encore assez.

Cher Monsieur Le Véel, j'ai l'air de m'éloigner de vous. Ne le croyez pas.

Plus je détaille notre amour pour Jeanne, plus je dévoile notre gratitude pour vous.

Cette gratitude est bien sincère.

Vous nous disiez hier que la froideur, plus que cela, l'injustice ne vous avait pas toujours épargné.

Et qui donc des hommes de valeur l'injustice épargne-t-elle ? Qu'est-ce que cela fait, de bonne foi? Connaissez-vous le mot d'un de vos amis (je sais qu'il fut de vos amis) Horace Vernet ? On peut citer au statuaire de nos grands soldats le peintre de nos petits pioupious. Il disait donc à un ami attaqué, déchiré : « Les chiens n'aboient que devant les roues qui tournent. » Si votre roue n'avait pas tourné, la malveillance vous eût laissé fort tranquille.

Que si toutefois la certitude d'avoir fait plaisir pouvait vous être bonne, nous vous affirmons que vous nous avez procuré le plus vrai, le plus délicat plaisir.

Merci !

Messeigneurs, je vous remercie vous aussi pour l'honneur de votre présence. Qu'il soit Français d'origine, qu'il soit d'autre nationalité, un Evêque catholique est toujours chez soi chez un Evêque catholique. Mais quand la réunion se fait aux pieds de Jeanne elle est de très profonde intimité. Les yeux sur elle nous reconnaissons qu'elle appartient à nous tous, étant l'un des plus beaux types non seulement d'une race mais de l'humanité ; et notre commune admiration constitue pour nous le plus suave et le plus solide des liens.

Messieurs du Souvenir Français, je vous remercie. Votre place était ici.

Lisez : sur le socle de la statue nous avons écrit le nom des tués du siège, que nous a gardés l'histoire trop avare : dix-neuf sur sept cents !...

Vous aviez si bien compris, Messieurs, qu'en sauvant ce grand souvenir nous nous associions à votre mission, qu'un jour vous m'offrîtes de coopérer à la dépense des plaques commémoratives. Il ne nous est point nécessaire de recourir à votre obligeance : je ne vous en sais pas moins gré de m'avoir fait ces aimables ouvertures. D'accord jusqu'à la bourse — inclusivement — c'est être bien d'accord.

Merci à vous, Messieurs de nos sociétés savantes. Combien vous avez travaillé pour Jeanne et ses compagnons ! Combien vous les avez étudiés ! Qu'on se rappelle le Mémoire de M. Collin, l'Histoire du siège, les Plans du vieil Orléans, l'Histoire de la Cause de Jeanne, la question de ses reliques. J'en oublie.

Enfin, vous tous, mes chers amis qui êtes ici, et que je ne vois pas, cachés que vous êtes sous une tente trop nécessaire de parapluies, je vous exprime ma gratitude.

Aussi bien ce que vous êtes venus faire est digne de vous. Encore que cette statue en effet représente Jeanne, ne pourrait-elle aussi vous représenter la France ?

Eh ! sans doute, elle vous représente la France. Bossuet dans son oraison funèbre du Prince de Condé a osé comparer le jeune général vainqueur « à ces animaux vigoureux et bondissants qui ne s'avancent que par vives et impétueuses saillies ». Pourquoi n'oserai-je pas comparer la France au noble animal qui porte la Pucelle d'Orléans ?

Oui ! Oui ! C'est bien elle, la nation prodigieuse qui ne court pas, mais qui bondit toujours. Aujourd'hui retombée, demain enlevée dans son élan, pour retomber encore et s'enlever de nouveau.

L'histoire de nos pères le montre.

L'histoire de nos neveux le montrera.

Vous donc, Messeigneurs, qui vous éloignerez bientôt de notre pays, n'importe où vous porterez vos pas, dites que vous avez vu les fils de la France sereins, confiants en l'avenir de leur vieille mère. Quelques-uns la prétendent aux abîmes. Ce n'est pas vrai, d'abord, cela. Puis, fût-ce vrai, qu'elle n'en serait pas moins aux nuées demain !

Quand ce cheval, quand votre cheval se coucherait épuisé un instant, vous qui savez de quel sang battent ses artères et de

quel acier sont musclés ses jarrets, Le Véel, vous ne douteriez pas de lui ; vous sauriez bien qu'après un abattement passager il reprendrait son allure. Nous aussi, nous qui savons ce que vaut la France, jamais, jamais, jamais! entendez-vous, nous ne douterons d'Elle.

Cette leçon, cette joie que nous nous sommes données peuvent être payées même par un peu de contre-temps. Je suis mouillé, ça ne me fait rien ; vous êtes mouillés, ça ne vous fait rien non plus, n'est-ce pas?

Merci à vous, Monsieur Le Véel!

Gloire à Jeanne d'Arc!

Amour et dévouement à la France!

De chaleureux applaudissements, dominés par le cri de : « Vive la France! » saluent la péroraison de Monseigneur, qui, s'avançant vers M. Le Véel, embrasse le vénérable artiste. L'émotion qui envahit à ce moment le vieux statuaire gagne la foule tout entière.

M. Le Véel s'avance à son tour près de sa statue et s'exprime ainsi :

« Messeigneurs,

« Messieurs,

« Je suis confus de l'accueil que vous voulez bien me faire ; j'en suis d'autant plus touché que, dans ma longue vie d'artiste quelque peu schismatique et intransigeant, on ne m'a point habitué à ces sortes de satisfaction.

« Vous n'attendez point de moi un discours, ce n'est point mon affaire; je m'entends mieux à construire des statues que des phrases ; la langue qu'elles parlent — quand elles parlent — est celle qui m'est la plus familière, et je leur confie ma pensée bien plus volontiers qu'à ma phrase.

« Ceci dit, Messeigneurs et Messieurs, le dévot de Jeanne d'Arc de la première heure, le vieil artiste, vous remercie de tout son cœur ».

Ces quelques mots, dans lesquels M. Le Véel a mis toute son âme et tout son cœur, sont accueillis par des applaudissements nourris.

Les chanteurs exécutent ensuite le chœur de l'*Etendard*, et la cérémonie de l'inauguration prend fin.

Cependant le chœur exécute le chant populaire intitulé : « A l'Etendard », les paroles sont de M. Vié, supérieur au Petit Séminaire de La Chapelle, et la musique de M. M. Laurent, maître de Chapelle de la Cathédrale.

2° **Remise de l'Etendard.** — La pluie continue plus abondante que jamais. Au premier coup de huit heures, sonné par le beffroi, auquel répondent « Jeanne d'Arc », le bourdon de la cathédrale, et les sonneries paroissiales, un corps de troupes, fantassins et cavaliers, quitte la « Croix de la Pucelle », et, à la lueur des torches, aux accents de la musique et des fanfares militaires, gagne, par la rue Jeanne d'Arc, la place

Sainte-Croix. Là, il est rejoint par le corps des sapeurs-pompiers, qui sert d'escorte à la municipalité.

Ce pendant, l'Evêque d'Orléans, assisté de N.N. S.S. les archevêques et évêques, de MM. du Chapitre, du clergé de la Cathédrale, et accompagné *des Bannières* des « Voix » et des saintes de Jehanne, arrive sur le parvis.

Aussitôt 500 chanteurs et trois musiques militaires exécutent le « Chœur de la Patrie. »

En même temps, au signal d'une bombe qui éclate, les tours s'illuminent en rouge d'incendie, Monseigneur descend les marches du perron, s'avance vers M. le Maire, qui, avec quelques mots aimables, lui remet l' « Etendard de Jeanne d'Arc ».

Sa Grandeur le reçoit et adresse à M. le Maire quelques paroles fort courtoises. Les tambours battent aux champs, les sonneries résonnent, et le canon tonne au loin.

Puis, tous les prélats, mitre en tête, crosse en main, donnent, à haute et commune voix, du haut du parvis, leur bénédiction à la foule qui s'incline, et à l'armée qui présente les armes.

Le chant du *Te Deum* entonné, le cortège, éclairé par la lueur vacillante des torches, rentre dans la cathédrale sombre et déserte, pour le continuer et l'achever au pied du maître-autel, seul brillamment illuminé, près duquel reposent encore plusieurs des « trépassés » de la bataille de Rouvray-Saint-Denis, et au-dessus duquel plane le souvenir de celle, qui, il y a 470 ans, y venait s'agenouiller, le 7 mai 1429, pour remercier Dieu d'avoir délivré la « Bonne ville d'Orléans ».

LE LUNDI 8 MAI

La pluie ayant cessé, la journée promet d'être plus clémente! Rarement, croyons-nous, plus que cette année, les paroles du Bréviaire orléanais n'ont été réalisées : *« innumerâ et in dies crescente frequentiâ populorum ; »* c'est au milieu d'une foule toujours grandissante qu'est célébré le souvenir de la grande délivrance.

L'action de grâces. — A dix heures, la cathédrale se trouve remplie d'un auditoire magnifique. En outre des autorités constituées nous avons remarqué :

NN. SS. Petit, archevêque de Besançon; Ireland, archevêque de Saint-Paul du Minnesota; Pagis, évêque de Verdun; Baptifolier, évêque de Mende ; Bonnefoy, évêque de La Rochelle ; Potron, évêque de Jéricho ; Pontas de Oca, évêque de San Luis de Potosi (Mexique) ; Le Roy, évêque d'Alinda ; Dizien, évêque d'Amiens ; Amette, évêque de Bayeux ; O'Gorman, évêque de Sioux-Falls (Dakota, Etats-Unis) ; le R. P. Abbé de Fontgombault.

De nombreux ecclésiastiques, accourus de tous les points de la France : de Paris, de Tours, de Bourges, de Blois, de Poitiers, de Besançon, de Bayonne, de Caen, de Tulle, de Limoges, de Saint-Brieuc, de Belley. Nous pouvons citer : Mgr de Lescaille, doyen du chapitre de Notre-Dame ; Mgr Bœglin, ancien rédacteur du « *Moniteur de Rome* »; deux prêtres irlandais délégués

par Mgr l'évêque de Southwark; M. le chanoine de Préville, de Blois ; le chanoine Louvot, curé de St-Claude à Besançon ; le R. P. Feuillette, des Frères Prêcheurs, l'abbé Gayraud, député, M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Meximieux (Ain); M. le curé de Saint-Jean de Caen, et M. Lainé, chanoine honoraire d'Orléans ; MM. les Curés de Saint-Augustin, de Saint-Etienne-du-Mont, de Saint-Paul-Saint-Louis, de Saint-Jean-Baptiste de Belleville, de Saint-Denis-du-Saint-Sacrement ; l'abbé Vercesi, collaborateur de Don Albertario, rédacteur de *l'Osservatore cattolico* de Turin; les RR. PP. supérieurs du collège de Juilly et de la Congrégation des Pères de Sion ; le chanoine Frémont.

MM. le Véel de Cherbourg, le vicomte de Meaux, auteur de « *l'Eglise catholique aux Etats-Unis*, » M. le marquis de Chambrun, député de la Lozère, Georges Goyau, Lorrain, Pinon, E. Rostand, auteur de « *Cyrano de Bergerac*, » Colson, examinateur à l'Ecole Polytechnique, R. Bazire, président de l'Association catholique de la Jeunesse française ;

M. le comte de Robien, lieutenant de vaisseau, de Cherbourg, qui a puissamment aidé Monseigneur à obtenir de M. Le Véel, le don gracieux de la statue ; M. de la Gabbe, capitaine d'artillerie, représentant de la famille de Jeanne d'Arc; M. Storer, l'ambassadeur des Etats-Unis, à Madrid ; M. H. B. Nason, de l'université Princeton, de Philadelphie ; M. F. W. Peck, commissaire général des Etats-Unis à l'exposition de Paris ; M. Pavitt, *sollicitor*, et jurisconsulte anglais.

La messe d'action de grâces est dite par M. d'Allaines, vicaire général ; tandis que, succédant au *Prélude de la messe de Jeanne d'Arc*, le chœur exécute : *Les voix de Jeanne*, chœur céleste, de Gounod ; *Sanctus et Benedictus*, d'Alex. Lemoine ; *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*, motet de M. l'abbé Laurent.

Le Panégyrique. — Mgr Ireland monte en chaire ; il est bien celui que M. Paul Bourget nous décrivait en 1893 : « Sa grande face longue, tailladée de larges traits, est éclairée par deux yeux pers, presque trop petits pour ce puissant visage très brun de ton. Le grisonnement des cheveux et des sourcils, jadis très noirs, décèle les cinquante sept ans passés du prélat. Le menton très fort dit la volonté, le nez avancé dit la finesse. Le front a cette coupe un peu fuyante qui se remarquait chez Mirabeau et chez Gambetta, ces deux autres grands orateurs. La bouche est admirable de mobilité expressive. C'est une bouche éloquente et prenante, avec des lèvres larges qui annoncent la bonté. Il s'y creuse pourtant un pli amer. Malgré sa vaillance, l'archevêque a trop lutté pour n'avoir pas désiré quelquefois de prononcer le *Nunc dimitti* du croisé fatigué (1)». Pour nous, ce qui nous frappe surtout en cette homme qui parle, qui agit devant nos regards : c'est la force, c'est une âme forte qui s'exprime par cette forte parole. A de tels hommes on ne fait pas l'aumône de les défendre ; le croisé est fatigué peut-être, mais il reste croisé.

Il commence son discours par un hommage ému et profon-

---

1 P. Bourget. Outre-mer, t. 1.

dément émouvant à la France que Dieu a aimée d'un amour de prédilection puisqu'à elle seule il a donné Jeanne d'Arc : « *Non fecit taliter omni nationi et judicia sua non manifestavit eis.* »

Après avoir rappelé ses impressions de jeunesse, ses souvenirs du séminaire de Meximieux, où il a été élevé, l'orateur commence le panégyrique de notre héroïne.

En premier lieu, c'est un tableau de l'état du monde et de la France au début du XVe siècle : « le grand cycle de l'histoire du monde moderne s'ouvre, et la France est à la mort ; la voici réduite, semble-t-il, à être dans l'avenir une province de l'Angleterre. » En second lieu, Monseigneur trace un tableau de la vie et de la mort de Jeanne d'Arc ; puis, dans une troisième partie, revient sur les même événements pour mettre en évidence la « sainteté » de la vierge de Domremy, de la guerrière d'Orléans, de la martyre de Rouen. En quatrième lieu enfin, ce sont les leçons qui ressortent de cette histoire sublime. Au-dessus de la tête de leur victime, les Anglais avaient écrit : hérétique, relapse, apostate, idolâtre ; à travers les lueurs du bûcher, l'histoire lit ces mots : innocence et vérité, patriotisme et religion.

Jeanne d'Arc donne deux grandes leçons dont le monde aujourd'hui a un besoin suprême. Jeanne d'Arc nous apprend à aimer la Patrie et à aimer l'Eglise. Sa vie tout entière fut l'incarnation du patriotisme et de la religion, de la France et de l'Eglise catholique.

Aussi l'Evêque de Saint-Paul quittera-t-il Orléans pour rentrer en Amérique « plus américain que jamais », de même que les Français doivent puiser dans la célébration de cet incomparable anniversaire un amour toujours plus grand pour la France, « terre de gloires historiques et de sublimes destinées, terre des pensées enthousiastes et des inspirations généreuses, riche des plus merveilleux dons de la nature, comblée de faveurs vraiment uniques dans l'ordre surnaturel. O France, que tu es digne d'être aimée de tes fils ! comme il doit être doux à leur cœur l'amour qu'ils te portent ! »

A midi vingt minutes, la procession se met en marche et parcourt l'itinéraire traditionnel. Au retour, un rayon de soleil, le seul qui eût brillé jusqu'alors, projette ses feux sur le parvis de la cathédrale à l'instant où les onze évêques se retournent pour donner une dernière bénédiction, et le cortège religieux disparaît dans l'intérieur de la vieille basilique aux accents joyeux du *Te Deum*.

Réception à l'évêché. — Cette réception, dans la soirée du 8 mai, devait être et a été des plus brillantes.

A l'exception de NN. SS. Fulbert-Petit et Amette, obligés de repartir immédiatement dans leurs diocèses, tous les prélats, venus pour la fête de Jeanne d'Arc, étaient là. Etaient là aussi les Boeglin, les Lorrain, les Goyau, les Larnage, les Pinon, les de Puchesse, brillants représentants de la pensée contemporaine. Etait là surtout le grand archevêque de Saint-Paul, ce

puissant orateur dont le langage ne saurait s'inclure dans les murs d'une cathédrale et qui possède, à l'heure actuelle, le rare et glorieux privilège de parler pour deux mondes.

A peine, en effet, M. le doyen du chapitre de Sainte-Croix avait-il, avec une rare délicatesse, évoqué les liens qui, par les Jogues et les Maréchal, unissent Orléans à l'Amérique, que Mgr Ireland prit la parole. En une improvisation brillante, il exprima de nouveau sa reconnaissance à Mgr l'Evêque d'Orléans de lui avoir fait l'honneur et la joie de prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc. Puis s'adressant à la jeunesse, il salua en elle l'avenir de la France et de l'Eglise.

Et tout cela était si heureux de forme, et si aisé d'expression que l'auditoire éclatait, à chaque phrase, en applaudissements. C'est qu'il est si beau, l'archevêque de Saint-Paul, quand, le regard étincelant, le bras levé en un geste impérieux, le profil dessiné comme celui de l'aigle, il s'arrête sur un de ces mots qui font vibrer l'âme, comme la fait vibrer la vue d'un drapeau ou la sonnerie d'un clairon !

Mgr l'Evêque d'Orléans, très fier, et à juste titre, d'avoir procuré à Jeanne d'Arc et à Orléans, l'honneur d'une telle parole, remercia Mgr Ireland, comme l'Evêque d'Orléans sait remercier. Monseigneur l'Archevêque de Saint-Paul a exprimé la crainte de ne pas avoir exprimé tout ce que son cœur ressentait .. En toute franchise, il a dit ce qu'il importait de dire : c'est que nous ne sommes pas les seuls à exalter Jeanne d'Arc, à voir en elle, une des grandes figures de l'histoire, mais, qu'en Amérique, on pense comme nous, qu'on l'aime comme nous, et qu'on la vénère comme nous.

Le panégyrique de ce matin, dit encore Mgr d'Orléans, est déjà câblé en Amérique, et demain on le lira à San-Francisco, grâce aux quatre heures de retard du cadran américain sur le nôtre...« c'est d'ailleurs, ajouta-t-il en souriant, la seule chose où l'Amérique soit en retard... »

Le clergé orléanais n'oubliera pas de longtemps cette réunion. Il y était représenté par ses membres les plus éminents ; et, s'il est vrai que jadis, comme le disait encore Mgr Touchet, les jeunes chevaliers plaçaient leur épée sur le tombeau des grands morts, nos prêtres ont fait plus en approchant leur cœur d'un grand vivant. A ce contact, ils ont senti une nouvelle flamme pour le bien du pays. P. D.

Jérusalem à Orléans. — Monseigneur a reçu le 8 mai le télégramme suivant : « Pèlerins de Pénitence à « Notre-Dame de France », pieusement unis aux fêtes patriotiques d'Orléans, envoient leur respectueux salut à « l'Evêque de Jeanne d'Arc ».

« BAILLY, *directeur* »

Mgr l'Evêque d'Orléans a répondu : « Merci ! Puisse Jeanne d'Arc obtenir du bon Dieu mille grâces pour ces pèlerins de la Pénitence, qui représentent actuellement la France auprès du divin Sauveur. « EVÊQUE D'ORLÉANS ».

LA PUCELLE D'ORLÉANS

Nationalité et Chrétienté

Le moyen âge et l'âge moderne, observés dans leurs grandes lignes, semblent se heurter en un abrupt antagonisme. Au moyen âge, c'est la notion de « chrétienté » qui commande à la politique : on rêve et l'on voudrait jouir d'une Europe parfaitement unifiée, tout entière tournée contre l'infidèle ; c'est au nom de la foi qu'on empoigne les armes, pour lutter contre l'Islam ; c'est au nom de la foi qu'on les dépose, pour faire la paix entre chrétiens ; l'intérêt de chaque pays se subordonne et parfois s'identifie à l'intérêt de la chrétienté, dont ce pays est un membre ; et l'unanimité morale des divers peuples semble être, pour eux tous, une condition de prospérité temporelle et de salut éternel. L'époque moderne substitue, à la notion de chrétienté, celle de nationalité : les intérêts politiques des peuples passent alors au premier plan ; ces intérêts divergent ; et la guerre éclate entre croyants, comme pour ratifier et perpétuer ces divergences ; on trouve des légistes qui, pour soustraire à l'hégémonie de la foi commune les décisions diplomatiques des princes, allèguent indiscrètement cette parole du Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde » ; le roi très chrétien, au XVI[e] siècle, s'unit à l'Islam contre le chef du Saint-Empire, et le représentant du Pape, au XVII[e] siècle, est forcé de quitter le Congrès de Westphalie ; on ne tient plus compte, dans les cabinets des hommes d'Etat, ni des frontières de la chrétienté, ni du chef de la chrétienté.

Jeanne d'Arc se dresse, entre ces deux périodes, comme un personnage de transition : elle est toute naïve, tout d'une pièce, et pourtant éminemment riche et complexe ; elle est, sans s'en douter, un symbole, et un symbole unique ; elle incarne, tout ensemble, en les corrigeant et en les complétant l'une par l'autre, la jeune idée de l'intégrité nationale et la vieille idée de l'unité chrétienne. Les abstracteurs et les philosophes peuvent insister à loisir sur le conflit de ces deux conceptions : ils ont raison ; leurs antithèses sont exactes, irréfutables. Mais la réalité de la vie, quelquefois, paraît avoir une étrange vertu pour concilier les contradictions et supprimer les antinomies : Jeanne d'Arc, cette grande réalité historique, fut à la fois, et par sa propre volonté et dans l'opinion des contemporains, l'héroïne nationale par excellence et le dernier soldat de l'idée de chrétienté.

« Le soudan d'Egypte est bien informé du gouvernement des chrétiens, disaient au roi de Chypre, en 1425, des émissaires de l'Islam ; le roi de France qui, dans tout le temps passé, a été notre plus mortel ennemi, dort pour le présent ; le soudan compte les autres pour rien (1). » — « La pacifica-

(1) MONSTRELET, cité dans AYROLES, *La vraie Jeanne d'Arc*, II, p. 13 — On ne peut trop recommander l'ouvrage considérable du P. Ayroles

tion du royaume de France, écrivait au début de 1429 un clerc qui vivait à Rome, amènera le relèvement de la foi, qui, à en juger par les services rendus dans le passé par la France à la chrétienté, ne fût pas déchue comme elle l'est, si la France n'eût pas comme disparu dans le tourbillon de tant de guerres (1). » — Jacques Gelu, archevêque d'Embrun, dans un écrit qu'il dédiait à Charles VII en 1429, dénonçait l'insatiable cruauté de la nation anglaise, inaccessible à tout sentiment d'humanité : « Par elle, disait-il, la chrétienté entière est bouleversée ; bien plus, l'univers lui-même. Les ennemis de la croix de Jésus-Christ s'applaudissent en apprenant que de telles guerres règnent parmi les chrétiens; ils savent bien que rien ne peut amener plus sûrement notre ruine (2). »

C'est ainsi que le roi d'Angleterre apparaissait comme le perturbateur de l'Europe croyante, comme l'ennemi du « bloc » chrétien ; et on lui faisait un grief de tous les embarras qu'il suscitait au roi de France, protecteur-né de ce bloc. Emportés par l'exubérance de leurs ressentiments, plusieurs contemporains se plaisaient à retrouver, dans l'histoire antérieure de l'Angleterre, certains traits qui semblaient prédestiner la nation anglaise à ce funeste rôle. « La nation française est pieuse, écrivait en 1429 un clerc de Spire : elle a donné le jour à de nombreux docteurs très profonds ; la nation anglaise est barbare : elle a massacré beaucoup d'hommes saints, même de ceux qui lui appartenaient. » (3) On taisait et l'on voulait ignorer les vieilles gloires de l'île des Saints pour apprécier avec une sévérité plus implacable les attentats de l'Angleterre contre l'harmonie des fidèles du Christ. Et par une réaction toute naturelle, on oubliait Philippe-le-Bel et les sujets d'étonnement qu'avait pu donner la France : Bourdeilles, évêque de Périgueux, et Berruyer, évêque du Mans, dans les mémoires qu'ils écrivirent l'un et l'autre en vue du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, se plurent, au contraire, à rappeler, avec tous les artifices de l'éloquence, les services rendus par les rois de France à l'Eglise, et à développer le mot de saint Jérôme : « Seule la Gaule a été exempte des monstres de l'hérésie (4). » C'est en raison du rôle de la France dans la chrétienté que l'opinion chrétienne, en Italie, en Allemagne, en Orient, souhaitait la victoire de la France ; et c'est en alléguant ce rôle qu'elle expliqua plus tard cette victoire. Par

---

dont le cinquième et dernier volume est impatiemment attendu. C'est une véritable mine de documents, fort bien aménagée : la critique historique y peut faire le plus large butin. Tout ce qui a été pensé, dit, écrit sur Jeanne d'Arc par les hommes du temps est consigné, avec une minutieuse exactitude, dans l'ouvrage du P. Ayroles. Sa laborieuse vigilance — une vigilance de collectionneur — n'est jamais oublieuse et jamais déçue. C'est le XVe siècle lui-même qui, grâce au P. Ayroles, apporte un témoignage et élève un monument à la vraie Jeanne d'Arc. (Paris, Rondelet.)

(1) Ayroles, I, p. 57 : chapitre manuscrit ajouté au *Breviarium historiale.*

(2) Ayroles, I, p. 43.

(3) Ayroles, I, p. 71.

(4) Ayroles, I, p. 387 et 418.

exemple, Cybole, chancelier de Notre-Dame et de l'Université, dans son mémoire au procès de réhabilitation, signalait le « bouleversement de la France » comme une « source d'offenses contre Dieu, de maux pour le peuple chrétien entier », et il ajoutait : « Telle est la place que le royaume de France occupe dans la République chrétienne, telle est sa gloire et tel est son prestige, qu'il est appelé le très chrétien, glorieux surnom, qu'il doit à l'éclat que, par la grâce de Dieu, conservent dans son sein la doctrine de la foi, le culte divin, qu'il doit aussi à la défense du Siège Apostolique, pour le secours et la protection duquel les rois et le peuple de France furent toujours debout. » Aussi toutes les tentatives faites pour sauver la France étaient-elles, aux yeux de Cybole, « notoirement fort salutaires, non seulement pour la France, mais encore pour la chrétienté entière, et très propres à relever le culte divin (1). »

Et voici venir, parmi les échos convergents des théologiens de Paris et des évêques des provinces, des clercs d'Italie et des clercs d'Allemagne, la voix pénétrante de Jeanne d'Arc elle-même : elle fait entendre une de ces paroles concises et profondes, dont elle était coutumière, comme si Dieu s'était voulu servir d'elle pour refléter à travers la simplicité de son âme, avec une clarté accessible à tous les regards, les plus hautes et les plus délicates vérités. « Ceux qui font la guerre au dit saint royaume de France, écrivait Jeanne d'Arc au duc de Bourgogne, font la guerre au roi Jésus » (2). Et Jeanne, en sauvant la nationalité française, prétendait travailler pour le roi Jésus. On sait aussi quelle importance elle attachait à l'idée du sacre, avec quelle insistance elle affirmait l'origine divine des droits de Charles VII et l'imprescriptible rigueur, l'inviolabilité surnaturelle de ses devoirs de roi, et comment enfin, tout ensemble et du même coup, elle prétendait donner prise à Dieu sur Charles VII et à Charles VII sur la France. Tout souverain, pour les hommes du moyen âge, était en quelque façon le vicaire temporel de Dieu et l'usufruitier responsable d'une puissance venue d'en haut : Jeanne, sans jamais avoir étudié théologie ni politique, était comme imprégnée de cette doctrine ; et elle en faisait au roi de France une application d'élite, en exigeant beaucoup pour lui et en exigeant beaucoup de lui.

Jeanne rêvait d'une seconde étape, durant laquelle, chevauchant avec les Anglais eux-mêmes sous le guidon de Charles VII, elle livrerait combat pour la chrétienté. Les historiens de la Pucelle, naturellement fascinés par l'éclat de ses hauts faits, ont parfois passé sous silence l'auguste travail auquel s'abandonnait son imagination chrétienne, et fermé les yeux sur l'horizon d'histoire où s'épanouissaient les regards de cette bergère, emprisonnés jadis dans l'étroite ceinture d'un vallon. Ni dans la précipitation des batailles ni parmi les affres du procès, Jeanne d'Arc n'eut le loisir de développer longue-

(1) Ayroles, I, p. 277.
(2) Ayroles, IV, p. 58-59.

ment les vastes plans auxquels elle voulait associer son bras et son âme ; mais, çà et là, dans les écrits contemporains, des indications projettent une lueur, et nous permettent de saluer en cette vierge — pour répéter ce qu'écrivait Alain Chartier à un correspondant princier — « la gloire, non pas seulement de la France, mais de la chrétienté tout entière » (1).

« Si vous faites raison au roi de France, écrivait Jeanne aux Anglais, encore pourrez venir en sa compagnie, l'où que les Franchois feront le plus bel fait qui oncque fu fait pour la chrétienté. » (2) Entraîner vers une nouvelle croisade la chrétienté pacifiée : voilà le but où visait l'ardeur apostolique de Jeanne d'Arc ; et l'enthousiasme populaire, qui jamais n'admit avec Dunois que la mission de la Pucelle fût close à Reims, la soutenait au contraire et l'exaltait. On attendait pour elle, en Occident et en Orient, une suite de destinées fécondes. Peu de temps après sa mort, Bertrandon de la Broquière, conseiller du duc de Bourgogne, voyageait à la cour de Byzance : des curiosités incrédules l'assaillaient de questions ; on n'admettait point, là-bas, que la Pucelle ait été rappelée par Dieu : « il semblait aux Grecs que c'était chose impossible » (3). Le spectre du Croissant s'avançait ; chaque jour il surplombait les riverains du Bosphore ; Jeanne pouvait-elle être morte ? Ils pensaient comme Christine de Pisan : « Détruire l'anglaiserie est le moindre des faits qui lui sont réservés. Elle a ailleurs plus haut exploit ; c'est que la foi ne périsse » (4).

Libre à nous, d'ailleurs, de laisser s'assourdir la rumeur des cours et de remettre sur nos rayons les amplifications littéraires de Christine ; nous avons un document, dernièrement exhumé, qui nous révèle, en toute simplicité, quelle était, au XVe siècle, l'opinion latente universelle. Des lettres de marchands vénitiens, qui ne croyaient point à coup sûr écrire pour l'histoire — souvenirs de famille, billets d'amitié — évoquent à nos yeux cette Jeanne d'Arc idéale devant laquelle s'agenouillait la piété des contemporains. Nous avons aujourd'hui, sur l'héroïne populaire, la voix du peuple; pour ressaisir les bruits qui volaient sur les lèvres des hommes, il suffit d'ouvrir la *Chronique Morosini*. Justiniani et Morosini, deux notables de Venise, avaient des correspondants à Bruges et à Avignon. « Il a été dit depuis, écrivait-on de Bruges peu après la levée du siège d'Orléans, que la dite demoiselle doit accomplir deux autres grands faits, après quoi elle doit mourir » (5). Et d'Avignon, à la fin de juin 1429, on transmettait plus de détails : « La glorieuse demoiselle a promis au dauphin de lui donner la couronne de France, et un don qui vaudra plus que la couronne de France ; et ensuite elle lui a déclaré que c'était la conquête de la Terre Sainte ; elle l'y accompagnera » (6). Le peuple fêtait,

(1) Ayroles, II. p. 255.
(2) Ayroles, IV, p. 45.
(3) Ayroles, IV, p. 307.
(4) Ayroles, III, p. 265.
(5) Ayroles, III, p. 575.
(6) Ayroles, III, p. 581.

dans les exploits de Jeanne d'Arc, la préface d'une nouvelle croisade.

Des Sarrazins fera essart
En conquérant la Sainte Terre (1),

reprenait Christine de Pisan ; et dans l'une des prières qu'on récitait à la messe pour Jeanne captive, on disait à Dieu : « Accordez-nous de la voir, sans aucun mal, libre de la puissance des Anglais, accomplir littéralement tout ce que vous lui avez prescrit par une seule et même mission » (2). La confiance des fidèles traçait à Jeanne une route immense et multipliait, sur cette route, les arrière-plans et les victoires ; et l'idée de croisade, qui depuis longtemps, parmi les malheurs de l'Eglise et la détresse de la France, flottait imprécise dans les esprits, semblait prendre corps et se fixer en Jeanne, ouvrière de grandes espérances.

Encore que ces glorieux pressentiments aient subi, sur le Vieux-Marché rouennais, une infâme déception, il ne serait point légitime de les reléguer dans l'oubli, comme de pures chimères. Ils complètent et ils couronnent la physionomie de Jeanne ; ils permettent de mesurer et d'admirer, au delà de la portée de son épée, la portée de sa pensée ; ils élargissent et ils achèvent la définition historique de la Pucelle d'Orléans. Et puis ils nous montrent qu'au moment où la France cherchait et trouvait la victoire sur l'ennemi national, nul ne nous soupçonnait, au dehors,de vouloir pratiquer à l'avenir une politique d'exclusivisme uniquement docile aux suggestions de l'intérêt ; on identifiait, au contraire, le salut de la nationalité française et le salut de la chrétienté ; et s'il en est qui parfois éprouvent le besoin de se réconforter ou de se consoler en contemplant dans toute sa hauteur la vocation de la race française, volontiers les convierions-nous à cette besogne d'exégèse, qui consiste à lire dans les imaginations du XV[e] siècle, à lire, surtout, dans l'imagination de Jeanne d'Arc.

Georges GOYAU,
agrégé de l'Université.

(1) AYROLES, IV, p. 314.
(2) AYROLES, I, p. 78-80 et 687-688.

Œuvre de l'Adoption. — La réunion de l'œuvre aura lieu le samedi 13 mai, à Saint-Pierre-du-Martroi. La messe sera dite à 8 h. 1/2 pour les associés vivants. Elle sera suivie d'une allocution donnée par M. l'abbé DEMOUY et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

La quête sera faite par M[lles] Madeleine Callier, Cécile Champault, Marie-Louise Charoy, Solange Huet, Marie-Louise Massicard, Elisabeth de Saint-Pol.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Dimanche 14 mai, dans la chapelle de la Présentation, rue Sainte-Anne, à 1 h. 1/2, réunion des Enfants de Marie, réception de nouvelles aspirantes, Enfants de Marie et agrégées.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET



XXXIXᵉ Volume **1899**

Numéro 20 Samedi 20 mai

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

21 **Dimanche.** LE SAINT JOUR DE LA PENTECOTE.
22 **Lundi.** De l'octave.
23 **Mardi.** De l'octave.
24 **Mercredi** des Quatre-Temps, abstinence et jeûne.
25 **Jeudi.** De l'octave.
26 **Vendredi** des Quatre-Temps, abstinence et jeûne.
27 **Samedi** des Quatre-Temps, abstinence et jeûne.
28 **Iᵉʳ Dimanche** après la Pentecôte. LA SAINTE TRINITÉ.

Si tu savais le don !...

Si scires Donum Dei !

Si tu savais le don, que fait le Dieu des anges
A ton âme d'enfant en ce jour trois fois saint !
Si tu savais encor que le pain que tu manges
Est le pain de l'amour ! et de l'amour divin....

Si tu savais le don..... enfant, la joie immense
Qui remplirait ton cœur ne saurait s'apaiser !
Et comme anéanti par la sainte présence
Ton âme se tairait pour toujours écouter.....

Si tu savais le don, que fait Jésus-Hostie,
En se donnant à toi pour la première fois,
Tu pleurerais enfant, l'heure déjà finie
Où tu devins le temple aimé du Roi des Rois !

SOMMAIRE — *Annonces.* — *Un religieux orléanais cardinal.* — *Chronique romaine.* — *Comment se prépare-t-on à la première communion.* — *Chronique diocésaine.* — *Bibliographie.*

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f.
Départements limitrophes..... 6
Départements non limitrophes. 7 f.
Etranger (union postale)....... 9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— **Mgr l'Evêque donnera le sacrement de Confirmation :**

Vendredi 19		**2 h., Sainte-Croix.**
Dimanche 21		**6 h., Petit-Séminaire de La Chapelle.**
Lundi 22		**10 h., Saran, La Chapelle Vieille des Aydes.**
Mardi 23		**10 h. 1/2, Chatenoy.**
		3 h., Bougy, Saint-Aignan-des-Gués.
Mercredi 24		**10 h. 1/2, Saint-Martin-d'Abbat, Germigny.**
		3 h., Chateauneuf-sur-Loire.
Jeudi 25		**10 h. 1/2, Saint-Denis-de-l'Hotel.**
		3 h., Chécy, Mardié, Bou.
Vendredi 26		**10 h., Saint-Paterne.**
		2 h. 1/2, Saint-Paul.
		4 h., Saint-Aignan.

— ***La quête pour l'abolition de l'esclavage*** **sera faite dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 21 mai, fête de la Pentecôte.**

— **Le samedi 20 mai, vigile de la Pentecôte, et les mercredi 24, vendredi 26 et samedi 27 mai, jours des Quatre-Temps, le *jeûne et l'abstinence* sont d'obligation.**

Premières Communions d'Orléans

Jeudi 18 mai : Sainte-Croix ; Saint-Marceau ; Saint-Donatien ; Saint-Pierre-le-Puellier.

Dimanche 21 mai : Pensionnat Saint-Euverte ; Le Petit Séminaire de La Chapelle.

Jeudi 25 mai : Saint-Paul ; Saint-Paterne ; Saint-Aignan.

Dimanche 28 mai : Les Aydes (Chapelle Neuve) ; N.-D. de Recouvrance ; Saint-Laurent ; Saint-Vincent ; Saint-Marc ; Petit Séminaire de Sainte-Croix.

Cathédrale. — **Mgr l'Evêque d'Orléans officiera pontificalement le dimanche 21 mai, fête de la Pentecôte.**

Le sermon, sur le mystère du jour, sera prêché, à l'issue des vêpres, par M. l'abbé Dauvois, vicaire de Sainte-Croix.

Paroisse de Saint-Laurent. — **Les exercices de l'Adoration auront lieu les vendredi, samedi et dimanche, 19, 20 et 21 mai :**

Vendredi et samedi, à 6 h. 1/2, exposition et première messe ; à 7 h. et à 8 h., messes basses ;

Le soir, à 8 heures, sermon et salut solennel ;

Dimanche, saint jour de la Pentecôte, à 7 heures, exposition et messe de communion ; à 8 h., seconde messe ; à 10 h., grand'messe ;

Le soir, à 3 heures, vêpres, sermon, salut et procession.

Les sermons de ces trois jours seront prêchés par M. l'abbé Fortier, curé de Saint-Loup-des-Vignes.

— **Le Conseil de la Confrérie de Saint-Charles recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les Ecclésiastiques, M. l'abbé Hautefeuille, curé-doyen de Châteauneuf-sur-Loire, chanoine honoraire, décédé le 15 mai, dans sa 74e année.**

UN RELIGIEUX ORLÉANAIS CARDINAL

Il nous arrive de Rome une nouvelle, que le clergé et les fidèles du diocèse d'Orléans accueilleront avec la plus légitime satisfaction. Le R. P. Hyacinthe-Marie Cormier, procureur général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, non moins estimé pour sa profonde piété que pour son tact, sa doctrine et son actif dévouement aux grands intérêts de l'Eglise, d'après les traditions de son ordre, sera créé cardinal dans le prochain consistoire.

A ce propos, l'un de ses condisciples, nous communique quelques notes intimes sur l'enfance et l'éducation du nouveau cardinal.

Henri-Louis Cormier est né le 8 décembre 1832, à Orléans, sur la paroisse de St-Paul. Il était neveu de l'abbé Théophile Cormier, vicaire de Sainte-Croix, professeur de philosophie au Séminaire, lequel, né avec le siècle, décéda en 1836. L'abbé Théophile avait deux frères et une sœur. François, marchand bourrelier, fut père d'Henri, et Pierre, le fut de notre abbé Charles Cormier, ancien curé de Gidy.

Henri Cormier, élève des Frères, puis maîtrisien externe, entra au Petit-Séminaire, en octobre 1854, en même temps que son frère aîné entrait en rhétorique (1). C'était la dernière et suprême année de notre ancien Petit-Séminaire. Henri eut pour professeur, en sixième et en cinquième, M. Brague l'aîné, mort curé de Saint-Marceau. En quatrième, à La Chapelle, sous M. Brugère, il fut membre de l'Académie naissante, et composa ce récit où se reflétait la beauté de son âme candide : « Moïse sauvé des eaux », qui n'a pas été oublié. Nature d'artiste, peintre, musicien ; très bon élève, un des forts de la classe, sa belle intelligence n'avait d'égale que sa rare modestie. Il rejoignit en rhétorique, Pasty, Lainé, Brûlé, Aubert, qui furent ses émules et restèrent ses amis.

Entré, en 1851, au Grand-Séminaire, dont il fut le premier organiste, tonsuré l'année suivante, il fut, à Sainte-Croix, catéchiste brillant sous M. de la Taille. En 1855, lors de la collation des grades théologiques, il argumenta contre le R. P. de Ravignan : soutenance remarquable qui lui valut la médaille d'honneur. « La thèse du jeune abbé, dit le rapporteur, M. Gaduel, est une solide réfutation de Strauss, « qui nous a rappelé le combat de David contre Goliath : non plus qu'au fils d'Isaï, les *limpidissimi lapides* ne lui ont pas manqué ».

Choyé, à juste titre, par le bon Monsieur Benech, l'abbé Henri, ordonné prêtre en 1856, d'une santé délicate, et redoutant les fatigues du ministère, choisit la vie religieuse. Tout était décidé, préparé et le jeune prêtre était attendu à Flavigny chez les Prêcheurs. Le secret avait été bien gardé ; si bien gardé que la pauvre mère ne se doutait de rien. Vint l'ordination, 17 mai 1856 (2), et le lendemain la première messe : bel orne-

---

(1) Décédé au Grand-Séminaire, avant de recevoir la tonsure.

(2) De ses 18 confrères, il ne reste plus que MM. Pasty, Cl. Aubert, H. Bellard, Paris, A. Martin, P. Colas, Brulé, Th. Durand.

ment, calice précieux... la bonne mère était aux anges. Puis, il fallut tout révéler... quelle douleur! La pauvre femme en perdit la tête, ne sachant à qui s'en prendre et s'en prenant au vénérable supérieur, qu'elle accusait de lui voler son enfant. Ce fut terrible: le cher abbé navré, désolé de partir sans revoir sa mère. On lui demande de laisser à sa famille son portrait, il y consent: la mère déclare qu'elle ne l'acceptera pas et quelle le jettera au feu. Et le jour suivant, en rentrant dans sa chambre, elle aperçoit le portrait maudit; elle se précipite, le couvre de baisers, l'arrose de ses larmes. Dieu soit béni! le dominicain partit moins triste, voyant sa pauvre mère sinon consolée, du moins résignée. Malgré cela, Mme Cormier ne put jamais comprendre pourquoi son Henri l'avait quitté. Pourquoi ne pas rester auprès d'elle, il serait devenu, comme son oncle, vicaire de Sainte-Croix. Bientôt elle vit son fils honoré, glorifié, prieur, provincial, *socius* du général. Agée, infirme, elle le rejoignit en Corse, à Rome; elle serait allée au bout du monde.

Le R. P. Cormier est Dominicain depuis quarante-trois ans. Ce qu'il a fait pendant ce demi-siècle, ses frères nous le diront. Il fut le secrétaire et le *socius* du Révérendissime Père Jandel. Il a écrit sa vie et avait chance de lui succéder. Il a travaillé, comme orléanais et comme Frère Prêcheur, à la reconnaissance du culte du B. Réginald d'Orléans.

Nous l'avons revu assez rarement à Orléans. Il y prêcha la deuxième retraite pastorale en 1889, et fut complimenté très gracieusement par son ancien condisciple, le chanoine Pasty, (*Annales* 1889, p. 637).

Il est depuis quelques années procureur général de son ordre, poste cardinalice, et le voilà cardinal!

Orléans a compté des cardinaux parmi ses Evêques et ses anciens Evêques, mais notre ville a-t-elle vu un de ses enfants élevé à cette suprême dignité? Nous laissons la réponse à plus érudit.

H. B.

CHRONIQUE ROMAINE

— Le Jubilé universel pour l'an 1900 a été solennellement annoncé le jour de l'Ascension par la promulgation de la Bulle papale, qui en porte l'indication, depuis Noël de cette année jusqu'à Noël de l'an prochain. L'official de la Daterie, Mgr Joseph Dell'Aquila-Visconti, accompagné des curseurs apostoliques, après avoir reçu du Souverain-Pontife la Bulle jubilaire en a donné lecture dans l'intérieur du portique de Saint-Pierre. Des copies imprimées de la Bulle ont été affichées aux portes de la basilique vaticane. Puis les curseurs ont affiché de même les copies de la Bulle aux portes des autres basiliques patriarcales, Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure et Saint-Paul sur la voie d'Ostie. Des exemplaires de la Bulle seront aussitôt expédiés à tous les patriarches, archevêques et évêques du monde catholique.

Quant à l'inauguration proprement dite de l'année jubilaire elle sera faite en grande pompe par le Souverain-Pontife lui-même, à la prochaine solennité de Noël, moyennant l'ouver

ture de la « porte sainte » qui, sous le vestibule de Saint-Pierre, donnera accès dans la basilique.

— Le prochain consistoire aura lieu le 19 juin, Sa Sainteté y créera dix cardinaux : l'archevêque de Catane et nonce apostolique à Madrid, Mgr Francica Nava à Rome ; Mgr Richelmy, archevêque de Goritz, proposé par Sa Majesté apostolique ; Mgr Casanova, archevêque de Saint-Jacques du Chili, l'un des Pères du concile latin américain, qui va s'ouvrir à Rome le 28 courant ; Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse ; et parmi les prélats de la curie romaine, le patriarche latin de Constantinople, Mgr Casali del Drago ; le patriarche latin d'Antioche, Mgr Cassetta ; l'assesseur du Saint-Office et archevêque titulaire de Lépante, Mgr Gennari ; le secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande et archevêque titulaire de Larisse, Mgr Ciosca, de l'ordre des Augustins ; en outre, les deux éminents religieux : Rme P. Cormier et Rme P. de Llevaneras.

— Mgr Lorenzelli, nonce à Munich, est nommé nonce à Paris. Mgr Benoît Lorenzelli est né à Badi, diocèse de Bologne, le 11 mai 1853. Doué d'une science profonde et d'un esprit pénétrant, il a professé avec distinction.

COMMENT SE PRÉPARE-T-ON A LA PREMIÈRE COMMUNION

Sous ce titre, nous trouvons dans la *Semaine religieuse de Namur* ces excellentes réflexions :

Bien souvent, le mondanisme et la vanité sont mêlés aux conversations et aux préoccupations de la première communion. Qu'est-ce, souvent, qui fait le fond de ces entretiens relatifs à la première communion, entre parents et enfants ? Parle-t-on de la grandeur et de la sainteté du sacrement de l'Eucharistie ? de la pureté dont l'âme de l'enfant doit être ornée pour s'unir à son Dieu ? des vertus que Jésus-Christ aime à trouver dans les âmes ? des grâces qu'il apporte à ceux qui le reçoivent dignement ? Quand les parents parlent à leurs enfants de la première communion, est-ce pour les engager à prier, à étudier sérieusement le catéchisme, à déraciner leurs défauts naissants, à remplir parfaitement les devoirs qui incombent au jeune âge ? Est-ce pour promettre à leurs enfants qu'ils prieront chaque jour pour eux, et qu'au grand jour ils iront s'asseoir avec eux au banquet eucharistique ?

Il arrive malheureusement que, dans ces conversations entre parents et enfants, il est question de tout, excepté de la communion elle-même et de Jésus-Christ !

L'idée du monde, de ses frivolités et de ses vanités, fait tellement le fond de ces entretiens, que le jour de la première communion apparaît, à l'horizon, aux yeux de l'enfant comme un jour profane plutôt que comme un jour saint ! Le jour de la première communion (tant on lui parle de vanités à ce propos), c'est pour l'enfant le jour rêvé et désiré où il portera une belle toilette, où il recevra des cadeaux, où il fera des visites ; où il y aura en famille grande réunion en son honneur, où il sera regardé comme un personnage important, flatté,

adulé, où toutes les attentions seront pour lui, où sa mère et son père le regarderont plutôt comme une idole que comme le sanctuaire vivant de Jésus-Christ! Car ce à quoi il pense le moins, quand il rêve au bonheur de sa première communion prochaine, c'est à Jésus-Christ lui-même. Pourquoi? Parce que ses parents au lieu de l'entretenir de la grandeur de l'Eucharistie, ne lui parlent et ne l'occupent que des accessoires profanes de la communion, et non de la communion elle-même, ni de Jésus-Christ, qui est tout amour dans son sacrement.

Que de parents pensent déjà à la toilette que porteront leurs enfants à la première communion, et ne rêvent que mondanisme pour cette grande et sainte journée? Ont-ils déjà pensé à prier une seule fois pour leur enfant, afin qu'il communie dignement? Songent-ils à lui donner l'exemple de la vertu, de l'assiduité à la prière, du respect dû au saint lieu et aux prêtres? Pourvu que leur fils soit *bien habillé* ce jour-là, que leur fille soit « *belle* dans ses vêtements blancs », qu'elle soit la *première* ou du moins qu'elle ne soit pas la dernière : voilà tout leur rêve, toute leur préoccupation! Et l'enfant qui se prépare à sa première communion est nourri, entretenu dans ses vaines pensées!

O frivolité mondaine et coupable! mettre la vanité dans ces jeunes âmes au jour même, où le Dieu de toute beauté, a voulu se voiler sous une apparence de pain, pour venir prendre possession de ces sanctuaires vivants!

Et ces toilettes de première communion, dont les mères plus que les filles font vanité et gloire, sont probablement conformes aux règles de la *mode*; mais le sont-elles toujours aux règles de la sévère pudeur? Des saintes comme Agnès, comme Cécile, auraient assurément rougi de porter ces toilettes risquées que nous avons vu plus d'une fois porter par des fillettes au jour de la première communion et au jour de la confirmation.

Ces observations justes et sévères déplairont aux mondaines et aux mondains; mais elles seront approuvées par nos sages lecteurs et nos pieuses lectrices qui désirent voir leurs enfants, leurs petits frères, leurs jeunes sœurs se préparer dignement à la sainte communion et s'approcher de la Sainte Table avec foi, modestie, humilité et dévotion.

Et les cadeaux ils arrivent les jours qui précèdent immédiatement ce grand acte. Alors que se passe-t-il? Les objets précieux et variés sont exposés au salon; l'enfant les visite à chaque instant, les admire, en attend d'autres et cherche à prévoir ce qu'ils seront; c'est son rêve du jour comme de la nuit. Au milieu de cette préoccupation incessante, les bonnes impres pressions des exercices préparatoires au grand jour s'émoussent et disparaissent quelquefois, hélas! sans laisser de traces. Il en résulte que l'acte le plus important de la vie d'un enfant ne porte que très peu de fruits. C'est là un véritable malheur.

Nous adressons un pressant appel au cœur des mères chrétiennes. Elles trouveront certainement le moyen d'avertir leur « parenté » que les cadeaux de première communion ne devront être envoyés qu'après cette grande action et non pas avant.

Un abbé, vieux précepteur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr Ireland à Orléans. — Avant de s'éloigner d'Orléans, Sa Grandeur, accompagnée de Mgr l'évêque d'Orléans, et de Mgr O'Gorman, a tenu, dans la matinée du 9 mai, à visiter le *musée* et la *maison de Jeanne d'Arc*.

Au musée, après avoir examiné, avec le plus vif intérêt, tout ce qui rappelle notre héroïne, et surtout les souvenirs du siège, Mgr l'archevêque de Saint-Paul a écrit, sur le registre des visiteurs, les lignes suivantes :

« Vis Jeanne d'Arc, vis aujourd'hui pour la Patrie et pour l'Eglise ; vis et instruis-nous.

« JOHN IRELAND,
« *Archevêque de Saint-Paul*. »

Suit la signature de Mgr O'Gorman, évêque de Sioux-Falls.

A la maison de Jeanne d'Arc, NN. SS. ont été reçus par la Mère Prieure générale, qui les a conduits à la chapelle et au « Cabinet de Jeanne d'Arc ». — Toutes les sœurs étant réunies dans la salle du noviciat, Mgr Ireland a bien voulu leur adresser quelques paroles d'édification et d'encouragement à la mission qu'elles remplissent vis-à-vis des malades.

NN. SS. se sont ensuite rendus à la *Pomme de Pin*, la maison de campagne du grand séminaire où, à la prière de M. le Supérieur, Mgr Ireland a consenti bien volontiers à faire une conférence aux grands séminaristes dans la « Salle des Exercices. »

Voici le résumé de cet entretien familier, qui a vivement impressionné son auditoire :

« La chose la plus difficile quand on doit faire un discours, c'est de trouver un sujet..... Beaucoup de discours ne valent rien, parce qu'on n'a pas trouvé un sujet ; mais.., quel sujet prendre, quand on parle à des séminaristes ? Je fais abstraction de toute idée politique, de tout ce qui serait contraire à l'étiquette qui régit les mœurs de ce pays, mais je vous parlerai avec mon cœur ; au reste, c'est le cœur qui doit commander l'action.

« Le prêtre doit être le serviteur fidèle de la Patrie... qu'il le soit et qu'on le sache !... C'est la règle d'action que je suis en Amérique.

« Il y a un certain nombre d'années, aux Etats-Unis, beaucoup s'imaginaient qu'on ne pouvait être à la fois catholique et bon américain et même que le catholicisme serait un péril pour nos institutions. En effet, l'imagination des catholiques, venus de tous les points de l'Europe, devait, selon toute apparence, apporter, avec des principes politiques bien divers, des ferments de discorde. Nous sommes parvenus à faire entendre par notre conduite que les catholiques sont les meilleurs américains. Car la religion est la base la plus solide du patriotisme, puisqu'elle fait un devoir de l'amour de la patrie. C'est l'esprit de la religion qui cultive l'esprit patriotique...

« La religion sauvegarde seule la société civile. Et en fait, les catholiques se sont mis au travail et montent aux sommités...

Ils ont foi dans le but et ils ont réussi à l'atteindre. Quand la religion est mise au service du patriotisme, ceux qui ne l'estiment pas pour elle-même, l'estiment comme sanction du patriotisme. Quand le prêtre est patriote, on ne peut pas le couper en deux ; en prenant le patriote, il faut prendre le prêtre.

« Si j'étais Français, tout le monde saurait qu'au fond de mon cœur j'aime la France. Je l'aimerais pour elle-même, pour sa beauté, pour ses gloires ; je l'aimerais parce que le patriotisme serait pour moi un devoir, je l'aimerais à cause du bien que mon patriotisme ferait à mon sacerdoce et à mon Eglise. La France n'est jamais si sûre de sa stabilité que quand elle est entre les mains des fils dévoués de l'Eglise...

« Il faut s'intéresser à toutes les œuvres sociales, montrer au peuple que les prêtres et la religion sont les plus utiles à la société.

« Il ne faut pas faire voir le prêtre et la religion d'un seul coup. Il faut montrer la religion à l'œuvre, s'occupant non seulement des intérêts éternels, mais encore des temporels. Nous avons besoin de stabilité et d'ordre dans la société. Les hommes recherchent, et ils ont droit de le faire, ce qui est utile à leur vie. Après tout, la vie d'ici-bas est le chemin de la vie éternelle.

« Les ouvriers sont agités, ils s'éloignent de l'Eglise ; s'ils voient la religion se mettre au service direct de leurs intérêts matériels, elle leur apparaît comme le Dieu inconnu qu'ils cherchent. Une religieuse, qui entre dans une mansarde et qui dit : « Je ne veux rien que vous soigner », fait plus d'impression sur l'ouvrier que cent sermons... Que le prêtre soit dévoué aux intérêts du peuple, que son cœur soit toujours dans sa main pour le donner largement. Il faut que le monde soit obligé de dire : Nous avons besoin du prêtre. » Identifiez-vous donc avec ses intérêts, et alors il dira : « Nous ne pouvons nous en passer ».

« C'est donc un devoir pour le prêtre d'être tout à tous. Les attirer selon les besoins du moment. Nous sommes des pêcheurs d'hommes. Il faut proportionner l'appât à la qualité du poisson...

« Je n'ai jamais voulu croire que la France ne fût pas guérissable. Je n'ai jamais voulu en venir à désespérer du christianisme de la France. Les difficultés ne sont que des raisons de plus de courage. Ces moyens n'ont pas réussi, prenez-en d'autres.

« Il y a des causes des découragements. Le succès tarde à venir ? Soyons patient. Et il faut bien l'avouer, le grand ennemi du sacerdoce, c'est lui-même. Si l'un lève la tête, l'autre dit : « Asseyez-vous ! » On aime le niveau, on aime à y rester et à y garder les autres. Il faut savoir se mettre au-dessus de la foule. Soyez sûrs que vous avez raison et marchez en avant.

« A l'heure actuelle, il faut des prêtres pieux et intelligents. *Scire, nihil est ; pius esse, parum est ; scire et pius esse, ecce totum.*

« L'Eglise de France, dans cinquante ans, sera donc ce que sont les séminaristes d'aujourd'hui. »

Hommages d'un général russe à Jeanne d'Arc. — Le général Dragomirov, qui vient de publier une étude remarquée sur *Jeanne d'Arc*, est venu le 16 mai, de Paris, pour voir à Orléans tout ce qui se rattache à la mémoire de la Pucelle d'Orléans.

Il s'est rendu au « Musée de Jeanne d'Arc », dont les honneurs lui ont été faits par Mgr Desnoyers et par M. Herluison; sur le registre des visiteurs, il a apposé sa signature qu'il a fait précéder de ces lignes :

« On est profondément touché toujours, quand on voit que le peuple, dans la personne de ses élus, se souvient de son passé et reconnaît la sainteté des envoyés du ciel; car jamais le ciel ne s'est tant rapproché de la terre que dans la personne d'une sainte vierge, d'une pastoure, Jeanne d'Arc.

« Ce musée me touche et m'extasie ».

« 4/16 mai ». « DRAGOMIROV ».

Le général a gagné ensuite la « maison de Jeanne d'Arc », la R. M. Prieure lui a fait visiter le « cabinet de Jeanne d'Arc »; et avant de se retirer, il a encore, sur un registre spécial, tracé une phrase en russe, qui est suivie de sa signature.

Après avoir visité l'emplacement des Tourelles et la cathédrale, le général Dragomirov a repris le chemin de la capitale, en se promettant de revenir bientôt à Orléans, car il désire d'étudier, de plus près, notre ville, que le siège de 1428-1429 rend si intéressante aux yeux d'un stratégiste.

Chécy. — *Fête de Jeanne d'Arc.* — Le dimanche 30 avril, Chécy a célébré l'anniversaire du débarquement de l'héroïne sur la rive droite de la Loire.

Malgré le temps qui avait inspiré des inquiétudes, tout s'est passé à souhait : pays décoré, église ornée, foule considérable, rien n'a manqué à ce premier rendez-vous des admirateurs de Jeanne d'Arc. A l'heure des vêpres, le Conseil municipal, ayant à sa tête M. le marquis de Saint-Paul, maire et conseiller général du canton, s'est rendu à l'église, précédé des fanfares de Saint-Jean-de-Braye et de Chécy, et escorté par la compagnie de sapeurs-pompiers.

M. l'abbé Barbier, l'auteur des *Idylles de Jeanne*, a dit, dans un langage plein de flamme, ce que l'héroïne avait fait pour sauver son pays, en se montrant fidèle à son Dieu et dévouée à sa mission : c'est une page à lire.

La procession s'est ensuite dirigée vers la croix de Reuilly pour faire les stations commémoratives du passage de la Loire et du séjour au manoir du sire de Cailly, au chant des psaumes et des joyeux accords des fanfares.

Un salut solennel en musique a suivi la rentrée à l'église.

La cantate de Jeanne d'Arc et la Marche lorraine ont dignement couronné la cérémonie religieuse.

M. le chanoine Génin, qui avait présidé la procession, a adressé les plus vives félicitations à tous ceux qui avaient pris part à cette belle manifestation.

M. le Maire a distribué ensuite, sur la place de la Mairie, deux

magnifiques prix aux enfants les plus sages des écoles ; et le soir les illuminations, favorisées par le temps, ont permis, avec un feu d'artifice, de prolonger cette fête patriotique.

Aux prières :

† Mgr AZARIAN, patriarche de Cilicie des Arméniens, depuis 1881, en résidence à Constantinople, où il est décédé dans sa 74e année, sa Béatitude a assisté à nos fêtes de Jeanne d'Arc.

En 1892, elle avait délégué un de ses chanoines, pour assister à Pithiviers à la fête de Saint-Grégoire de Nicopolis.

† Mme veuve MICHELET, mère de M. Michelet, vicaire de Notre-Dame de Recouvrance.

† M. Emile BROSSET, décédé dans sa 81e année.

† Mlle Angèle VINCENT, décédée à Montargis, dans sa 40e année, elle était la sœur de M. le Curé-Doyen de Lorris.

† Mme THUAIRE, née Adèle Chaput, décédé à Bresnay (Allier).

Pater, — Ave, — De Profundis.

LE R. P. LHUILLIER

L'apostolat compte une victime de plus, depuis le lundi 1er mai où le R. P. Lhuillier tombait sur le champ de bataille des missions catholiques, à Mossoul, après y avoir exercé, pendant 19 ans, le ministère apostolique.

Enfant de notre diocèse et destiné à en devenir l'honneur, il était né au mois de février 1855, dans une chrétienne et pieuse famille qui avait déjà donné au département plusieurs excellents instituteurs, et devait donner au diocèse plusieurs prêtres dévoués, ainsi que des religieux et religieuses à l'Eglise.

Il commença ses études en 1868, au petit séminaire de Sainte-Croix, et après la guerre, il alla en 1871 les achever au petit séminaire de La Chapelle. Tous ses condisciples se rappellent sa tendre piété, son cœur ardent, sa fougue juvénile, et cette nature passionnée qui éclatait dans les accents de sa jeune éloquence, alors qu'en rhétorique, il disputait à de rudes concurrents le prix de discours français.

A la fin de ses études classiques, il semblait devoir entrer au grand séminaire ; car aucun doute ne s'était jamais élevé sur sa vocation sacerdotale, et jusqu'alors il n'avait point livré au public le secret de sa vocation religieuse.

Mais le jour même de sa première communion, il avait dit à un intime cette étrange parole : « Je serai religieux et religieux prêcheur ! » Etonnante intuition de la part d'un enfant de douze ans qui ignorait jusqu'à l'existence et au nom d'un Ordre ainsi qualifié dans l'Eglise ! Cette intuition ne l'avait point trompé.

A la fin de sa rhétorique, il allait négocier lui-même, avec Mgr Dupanloup, l'affaire de sa vocation. Que se passa-t-il entre le grand évêque, si jaloux des droits de son diocèse sur les enfants qui lui doivent leur éducation, et l'humble jeune

homme plaidant les droits imprescriptibles de Dieu sur son avenir ? Je ne sais, mais au sortir de cette entrevue, le départ de Paul Lhuillier pour le noviciat des Dominicains était décidé, et, quelques jours plus tard, l'heureux novice partait avec un de ses amis d'enfance dont on ne me pardonnerait pas de taire ici le nom : Edmond Delamette, celui qui resta pendant seize ans le fidèle compagnon de sa vie religieuse et apostolique, et mourut comme lui dans cette mission de Mossoul, devenue le tombeau de tant de jeunes et aimables victimes.

Quelles furent les années de son noviciat et celles de sa préparation à la vie de missionnaire ? Quelques mots sortis de son cœur, quelques lignes extraites de ses lettres le diront suffisamment, malgré le mystère qui enveloppe toujours ces années de recueillement et de silence dans la prière et l'étude.

« Au jour de ma première communion, racontait-il dans une des nombreuses allocutions qu'il fit à Orléans, il y a quatre ans, je m'étais dit : « Voilà le jour le plus beau de ma vie », je m'étais trompé. Douze ans plus tard, je m'abandonnais à Dieu dans toute la joie de ma jeunesse et dans toute la générosité de ma profession religieuse, et je me disais : « Voilà le plus beau jour de ma vie », je me trompais encore. L'année suivante, je courbais mon front sous l'ordination sacerdotale, puis, je montai à l'autel de ma première messe, cette fois, me disais-je, voilà bien le plus beau jour de ma vie ; je me trompais toujours.

« Mais un jour vint où, après avoir tout reçu de Dieu, j'abandonnai tout pour lui : mon père, ma mère, ma famille et mon pays, lui donnant tout ce que j'avais et tout ce que j'étais : mon corps, mon âme, ma santé, ma vie, pour tout consacrer au salut des âmes les plus abandonnées dans les pays les plus éloignés ; alors seulement, je le compris dans un sentiment indéfinissable, ce fut le plus beau jour de ma vie. — Et cependant plus tard il dira. « Le jour où pour la première fois j'ai réconcilié avec Dieu une âme pécheresse, voilà vraiment quel a été le plus beau jour de ma vie ! »

Telles furent les différentes étapes de sa vie religieuse. Et à ceux qui se demanderaient pourquoi il alla enfouir là-bas, à plus de mille lieues de son pays, sous un ciel meurtrier, la riche nature et les remarquables talents que Dieu lui avait départis, il répondra, comme il l'a fait dans ses lettres intimes : « La soif du dévouement me dévore et j'ai besoin de l'étancher à longs traits ! »

Pendant ses années de scolasticat, il avait été gravement atteint par la maladie. On lui conseillait d'abandonner la vie trop austère à laquelle il s'était engagé, il répondait : « Je suis persuadé que le bon Dieu me veut dominicain, je regarderai comme une épreuve passagère tout ce qui pourra m'éloigner de mon but. La seule pensée que j'aurais quitté l'ordre, même pour quelques mois, suffirait à retarder ma guérison plus que la fatigue des études et de la vie conventuelle. »

Le 30 septembre 1880, il s'embarqua donc à Marseille et partit pour Mossoul. A son jugement, les plus grands sacrifices étaient accomplis. Il avait quitté trois semaines plus tôt les

Aydes et la chère famille dans laquelle il laissait avec son excellent père et son admirable mère, un oncle vénéré, des frères et des sœurs en qui il avait constaté ou entrevu les germes précieux des vocations sacerdotales ou religieuses. La semaine précédente, il avait abandonné son couvent de Flavigny et les compagnons aimés de sa vie monacale. Il n'avait donc plus de sacrifice à faire ; il n'avait plus qu'à goûter les âpres, mais ineffables jouissances de la vie apostolique.

Aussi, ne compte-il pas avec les fatigues et les dangers du voyage. Après une traversée difficile, il aborde en Palestine. Des rivages de la Méditerranée au centre de sa mission, il doit traverser un désert, sur une monture qui lui ménage d'innombrables désagréments, coucher sous la tente au milieu de peuplades errantes et toujours menaçantes. Sous sa plume, les épisodes variés de ce voyage prennent des couleurs pittoresques qui ne trahissent pas la moindre préoccupation. Tout disparaît à ses yeux, devant le but désiré qu'il poursuit et qu'il atteint enfin, après quarante jours de marche fatigante.

Le voilà donc au centre de son nouvel apostolat, sous un ciel brûlant, dans une ville qui compte à peine 10,000 chrétiens sur 70,000 habitants, au milieu d'une population dont il ne connaît pas la langue. Il l'étudie avec passion, il y applique toute la puissance de son esprit, et au bout de quelques mois, il en possède les premiers éléments. Il a bien quelque peine à la parler, car elle se chante autant qu'elle se parle, et son oreille n'est pas très assurée des intonations que le sens lui impose. Mais il triomphe promptement de cette première difficulté et bientôt il peut commencer le labeur de sa mission.

Tout d'abord, il est employé comme professeur au collège, mais son ardente nature demande un travail plus actif et un ministère plus apostolique. La vie du missionnaire à la campagne excitait tous ses désirs, on la lui accorde pendant quelque temps. Il accompagne le Père Préfet dans les montagnes des Kurdes, remplies de villages Chaldéens et Nestoriens. Plusieurs fois la fièvre vient le secouer au milieu du voyage. Dans cet état, il lui faut se faire traîner à cheval, coucher par terre, être seul au milieu d'étrangers parlant une langue presque inconnue.

Dans les villages chrétiens, il souffre du misérable état des églises et du clergé indigène. Dans l'un d'eux, occupé moitié par des chrétiens, moitié par des Yesidi (adorateurs du diable), il descend chez le prêtre. Sa demeure n'était qu'une pauvre cabane de terre, si basse que la tête était tout égratignée par les branchages formant le toit. Trois ou quatre pas en longueur et en largeur, c'était toute la superficie. En même temps que la demeure du prêtre, c'était l'église du village. Dans un recoin, quatre pieux supportant deux planches, c'était l'autel. Deux petits chandeliers de bois, une image du rosaire sale et noire c'était l'ameublement. Le cœur du missionnaire fut brisé de douleur, à la pensée que le bon Dieu descendait dans une telle cabane, bien inférieure aux étables qui abritent les bestiaux en France.

Cette vie aventureuse ne dura pas longtemps ; les supérieurs comprirent qu'ils avaient dans le Père Lhuillier un sujet d'élite capable de remplir les postes les plus importants. On l'appela au séminaire où il fut chargé des plus grands élèves, et par son habile direction, il les prépara à devenir les premiers sujets d'un grand séminaire indigène depuis longtemps désiré, mais toujours retardé.

L'œuvre une fois engagée, on le rend au ministère qui avait toutes ses préférences. « Le P. Lhuillier travaille à corps perdu, nous écrivait son jeune confrère orléanais : confessions, prédications, œuvres de toutes sortes pour les jeunes filles, rien ne lui coûte. Toujours gai et aimable, il est parfaitement apte à prendre les âmes au filet. Admirablement doué pour la parole, il parle maintenant aussi facilement en arabe qu'en français. Prédicateur et confesseur émérite, c'est le vrai type du missionnaire. D'ailleurs, il faut dire qu'il est devenu fort comme un turc, et avec sa barbe superbe qui lui descend jusqu'à la ceinture, il en impose même aux musulmans. » Il n'y a rien à ajouter à cet *instantané* qui résume les douze années de ses travaux apostoliques dans la ville de Mossoul.

Toutefois, il ne se désintéressait pas du séminaire et lui consacrait le temps que lui laissait l'exercice du ministère. C'était d'ailleurs l'œuvre par excellence de la mission. Ce que Mgr Lavigerie, sur la demande du Pape, avait fait à Jérusalem pour la formation du clergé indigène de Palestine, les Dominicains le faisaient dans leur séminaire de Mossoul pour le clergé indigène de Mésopotamie, comme d'autres de leurs Pères essayaient de le faire à Van pour le clergé indigène d'Arménie.

Pendant que le P. Lhuillier se livrait tout entier aux travaux de sa mission, le temps avait marché, et le cours des choses avait amené dans la famille du dominicain orléanais d'importantes modifications. Deux de ses frères avaient reçu le sacerdoce, et deux de ses sœurs étaient entrées dans une congrégation religieuse. Restait un quatrième frère, le benjamin de la famille, qui allait lui aussi être honoré du caractère sacerdotal.

Comment laisser le frère aîné dans sa mission lointaine, étranger à ce grand et doux événement de famille qui pouvait réunir en un même jour, autour d'un même autel, près de leurs vénérables parents encore vivants les 7 enfants, quatre prêtres et deux religieuses.

Malgré l'opposition du missionnaire, qui voulait rester au poste où l'enchaînait le devoir, on négocia si bien que, de Rome même, il reçut l'ordre de partir à Orléans. Ce fut grande fête aux Aydes, quand on vit dans la vieille église un jeune prêtre, entouré, à l'autel, de ses trois frères aînés prêtres comme lui, de ses deux sœurs religieuses et d'un oncle vénéré qui, depuis de longues années, était habitué à conduire ces fêtes religieuses et familiales. Les témoins de cette incomparable cérémonie n'ont point oublié les accents éloquents dans lesquels l'ardent missionnaire traduisit devant la foule les émotions profondes qui remplissaient son âme, et les fit si puissamment partager à son auditoire.

Quelques mois se passèrent dans ces douces joies de la famille, mais le R. P. Lhuillier voulut malgré tout rester missionnaire. Aussi ne cessa-t-il de prodiguer les trésors de sa parole apostolique à des auditeurs toujours avides de l'entendre, dans les catéchismes de persévérance, pour les retraites de première communion, dans nos grandes fêtes religieuses, en un mot, dans toutes les circonstances où on faisait appel à son dévouement, même en dehors de nos églises, car longtemps on se souviendra à la salle Arago, de son superbe discours sur l'Orient qui restera, pour les habitués de ces réunions, le succès des conférences de l'hiver 1895-1896.

Mais, tandis, qu'il jouissait ainsi des douceurs de la vie de famille, il apprit que son cher et fidèle compagnon d'armes, le Père Delamette, venait de tomber au champ d'honneur. Il repart promptement à Mossoul, pour travailler à sa place et mourir bientôt comme lui. — Aux Aydes, la patrie presque commune des deux missionnaires, sur le nouveau monument chanté par notre évêque, un soldat git à terre, près de son épée, tandis que l'autre tient à la main son fusil. De ces deux missionnaires, soldats de Dieu et de l'Eglise, l'un gisait à terre, près de sa croix brisée, l'autre allait reprendre en main, non le fusil qui tue, mais cette torche enflammée qui figure dans les armes des Dominicains, comme un symbole de la vérité et de l'amour. Toutefois, il ne devait pas la tenir longtemps.

Trois années à peine, et il tombait aussi victime de son zèle et vaincu par la maladie. Mardi dernier, le douloureux évènement était annoncé dans le laconisme de cette dépêche : « Père Lhuillier, pieusement décédé ».

De détail, aucun. Mais le R. P. Provincial, voulut honorer la mémoire du saint religieux, en envoyant à Orléans le P. Jutteau transmettre la nouvelle à la famille, et porter une lettre, dont nous nous contenterons de citer les lignes suivantes, si honorables pour celui qui en est l'objet.

« Il est mort là-bas au champ d'honneur de l'apostolat, bon et fidèle serviteur, jusqu'au bout, des âmes, de l'Eglise et de la France elle-même... Dieu l'aura trouvé digne de Lui et placé en compagnie des apôtres, au nombre des élus... Il ne nous sera point, hélas ! donné de l'embrasser une dernière fois, ni de nous agenouiller sur sa tombe. Il repose et dort le sommeil du juste, dans cette terre lointaine des patriarches qu'il avait tant aimée, sous la garde vigilante de ses frères qu'il a constamment édifiés... Mais il n'est pas mort tout entier ; son âme, vit désormais près de Dieu, et nous ne cesserons d'être l'objet de son souvenir, de son affection et de ses prières. »

O. Rivet.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Samedi 20 et dimanche 21 mai, à Férolles.
Dimanche 21 mai, Allainville et Saint-Gondon.
Dimanche 21 et lundi 22 mai, à La Solitude et Beaulieu.
Jeudi 25 mai, chapelle des hospices de Briare.

Paroisse Saint-Donatien. — Vendredi 19 mai, à 6 h., messe en l'honneur de *N.-D. de la Salette*, chant de cantiques, instruction et salut.

Basilique de N.-D. de Cléry. — Lundi de la Pentecôte, fête du *Miracle des Larmes* : A 2 h. 1|2, vêpres solennelles ; à 3 h., sermon par M. l'abbé Glaneur, curé de Saint-Pierre-le-Puellier, procession avec chant des litanies et salut solennel.

Cette solennité, qui a cessé en 1793, est célébrée depuis 1893 pour demander la protection de Marie sur la France.

Nota.— Des voitures, iront sur demande, chercher les pèlerins en gare de Meung au train de midi 1|4 et les reconduiront au train de 5 heures.

Jargeau. — *Fête de Jeanne d'Arc.* — Le dimanche 28 mai ; les cérémonies religieuses seront présidées par M. d'Allaines, vicaire-général, et le discours prononcé par M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck.

A 9 h. 3|4, messe solennelle ; à 2 h., cantate, panégyrique, salut, procession extérieure, cantate à « l'Etendard », devant le monument de Jeanne d'Arc.

Heures des trains. — Aller, départ d'Orléans, matin, 8 h. 48 et 11 h. 56 ; Retour, départ de Jargeau, soir, 6 h. 26 et 8 h. 30.

Pensionnat Saint-Euverte. — Le Dimanche 21 mai, *Première communion* : à 6 h. 1|2, messe de communion ; à 10 h., grand'messe en musique ; à 2 h., vêpres ; sermon par le R. P. Patrice, prédicateur de la retraite ; rénovation des vœux du baptême ; à 5 h., consécration à la Très Sainte-Vierge et salut solennel.

M. l'abbé Dulouard, chanoine de la Cathédrale, officiera à la grand'messe, aux vêpres et au salut.

Messe d'action de grâces, le lendemain lundi, à 7 h. et 1|2.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 19 mai, jour consacré au Sacré-Cœur, à 5 h., instruction par M. l'abbé Jousset, directeur de la société Saint-Joseph, et salut.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle en réparation de la profanation du dimanche sera dite, le samedi 20 mai, à 7 h. 1/2 du matin, dans l'église cathédrale de Sainte-Croix.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Samedi 20 mai, réunion en l'honneur de N.-D. du Perpétuel-Secours ; à 8 h., messe, instruction et bénédiction.

Comité des pèlerins de Terre-Sainte. — Une messe sera dite le mardi 23 mai, à 8 h., dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, en union d'intention avec le Pélerinage de Pénitence, qui, ce jour là, quitte la Terre Sainte et part de Jaffa.

Œuvre Apostolique — La réunion aura lieu le mercredi 24 mai, rue d'Escures, 7, à 8 h., messe, instruction et salut.

La sainte messe sera dite pour le repos de l'âme de Mlle Clémence des Francs.

Chapelle des religieuses Carmélites. — Jeudi 25 mai, à 4 h. 1/2, réunion de la Confrérie de la Sainte-Enfance de Jésus, instruc-

tion par M. le Curé de Saint-Pierre-le-Puellier et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le même jour, à cause de la fête de sainte Madeleine de Pazzi, indulgence plénière pour les personnes qui portent le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. Cette indulgence peut être gagnée en visitant la chapelle à partir des premières Vêpres. On ne la gagne qu'une fois.

Chapelle des Bénédictines du Calvaire. — Mercredi 24 mai, cérémonie de prise d'habit présidée par Mgr Desnoyers, supérieur de la communauté. A 9 h. 1/2, messe basse ; à 10 heures, sermon par le R. P. Bruno, bénédiction, suivi de la cérémonie et du salut.

BIBLIOGRAPHIE ORLÉANAISE

Mgr Touchet, *évêque d'Orléans.* — **Deuxième centenaire de la mort de Racine** (discours.)

— **Le soldat qui tue et le soldat qui meurt** (allocution.)

— **Lettre sur le monument de Bossuet.**

— **La Jeanne d'Arc de Le Véel** (allocution.)

Mgr Ireland. — **Le panégyrique de Jeanne d'Arc** (8 Mai 1899.) (*Sous presse*)

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Besson, Jules, comptable, et Mlle Toussaint, Marie.
M. Rousseau, Louis, docteur en médecine, et Mlle Goiffon, Marie.
M. Pinault, Louis, lieutenant au 4e régiment de zouaves, et Mlle Jouet, Marie.
M. Renouard, Charles, peintre, et Mlle Muller, Elise.
M. Sellier, Amable, employé de commerce, et Mlle Houdebine, Alexandrine.

NAISSANCES

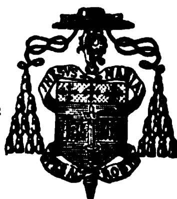
Loiselle, Reine-Marguerite, quai Saint-Laurent.
Bondeux, René-Henri-Maurice, rue d'Angleterre.
Bourgeois, Hélène-Angèle-Marie, rue des Pensées.
Asselineau, Robert-René, rue Xaintrailles.
Dumont, Jean, rue des Pastoureaux.
Moncelon, Albert, rue de Bel-Air.
Michelet, Jeanne-Andrée-Augustine, rue du Parc.
Collet, Raymond-Emmanuel, rue des Murlins.
Marchand, Raymonde-Lucie, rue Chanzy.
Baranton, Gabrielle-Antoinette-Marie, rue de Limare.
Tessier, Henriette-Jeanne-Marcelle, rue Bourgogne.

DÉCÈS

Mme veuve Gaurie, née Joubert, 90 ans, rue Saint-Paul.
Mme Bernard, née Bourguignon, 47 ans, rue des Bouchers.
Mlle Gohin, 82 ans, rue d'Angleterre.
Mme veuve Desert, née Ducamel, 79 ans, rue de la Chèvre-qui-Danse.
Mme veuve Meneau, née Terrasson, 82 ans, rue des Charretiers.
Mlle Glaçon, 71 ans, place de la République.
M. Pitrou, 20 ans, rue des Murlins.
Mlle Moulin, Marie, 17 ans, rue Royale.
Mlle Chaintreau, Claire, 10 ans, rue Barbotte.
Mme veuve Thoreau, née Bertrand, 69 ans, rue Vieille-Levée.
Mme Feron, née Cheneau, 82 ans, rue de la Tour-Neuve.
Mme veuve Soulas, née Depussay, 70 ans, rue du Poirier.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume — Numéro 21

1899 — Samedi 27 mai

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

28 Ier **Dimanche** après la Pentecôte. LA SAINTE TRINITÉ.
29 **Lundi**. N.-D. Auxiliatrice.
30 **Mardi**. S. Félix, pape martyr.
31 **Mercredi**. Ste Angèle de Mérici, v.
1er JUIN. **Jeudi**. LA FÊTE-DIEU.
2 **Vendredi**. S. Pothin et ses comp. mart.
3 **Samedi**. S. Liphard et S. Urbice, abbés.
4 IIe **Dimanche** après la Pentecôte, S. François Caracciolo, conf.

De la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus

Jusqu'à ce jour, on n'avait compté que quatre précurseurs directs de la bienheureuse Marguerite-Marie, l'apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur : saint François-de-Sales ; le Père Saint-Jure ; le Père Nouet et le vénérable Eudes.

Il y faut joindre maintenant le Père Joseph du Tremblay, qui, par ses écrits et ses exhortations, prépara les esprits au culte public de cette dévotion, quarante ans avant l'apparition de Notre Seigneur à Paray-le-Monial.

A chaque page de ses écrits, le fondateur des religieuses du Calvaire prêche à ses filles « le cœur ouvert de Jésus crucifié ». A chaque page, il se montre le disciple de saint François d'Assises, « qui renferme le trésor de toutes nos sciences dans le cœur de Jésus crucifié ». — « O Cœur très pur de Jésus, s'écrie-t-il, c'est donc vous qui avez touché si vivement le cœur de saint François et de tous les vrais disciples de ce grand saint. » — A chaque page, il cherche à faire aimer Jésus-Christ, en rappelant le propre amour du Sauveur pour les hommes.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département......	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale).......*	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

L'ordination n'aura plus lieu le samedi des Quatre-Temps, qui précède le dimanche de la Trinité ; mais le jour même de la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, le 29 juin.

— Mgr l'Evêque donnera le sacrement de Confirmation :

Dimanche 28	10 h., Notre-Dame-des-Aydes (Chapelle-Neuve et Chapelle-Vieille). 2 h. 1/2, Notre-Dame-de-Recouvrance. 3 h. 1/2, Saint-Laurent. 5 h., Saint-Vincent.
Lundi 29	8 h. 1/2, Saint-Marc.
Mardi 30	10 h., Chateaurenard. 3 h. 1/2, Courtenay.
Mercredi 31	10 h., Ferrières.
Jeudi 1er	10 h., Montargis. 4 h. 1/2, Gien.
Vendredi 2	10 h., Coullons. 4 h., Chatillon-sur-Loire.
Samedi 3	10 h., Briare.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Jeudi 1er juin, à Chilleurs et La Selle-en-Hermois.
Jeudi 1er, vendredi 2 et samedi 3 juin, à la Visitation et à Meung-sur-Loire.
Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juin, à la Visitation, à Meung-sur-Loire et à Coinces.

Cathédrale. — Le mercredi, 31 mai à 8 h. du soir instruction, procession du Très-Saint Rosaire et salut.

— Jeudi 1er juin, *Fête-Dieu* : à 8 h. du soir, salut, précédé d'un sermon de fondation sur le dogme de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte-Eucharistie.
Il sera prononcé par M. l'abbé Michel, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres.

— Le Dimanche 4 Juin. — *Solennité de la Fête-Dieu.* — La procession sortira de la Cathédrale par la grande porte du péristyle. Elle suivra : la place Sainte-Croix et de l'Etape, les rues de Bretonnerie, du Chapon, Bœuf-Saint-Paterne, du Grenier-à-Sel et d'Illiers, place du Martroi, rues Royale et Jeanne-d'Arc.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 26 mai, jour consacré au Sacré-Cœur. A 8 h., messe et prière réparatrice, à 5 h., instruction et salut.
Exercices du mois du Sacré-Cœur, chaque jour du mois de juin : à 8 h., messe conventuelle.
Il y aura deux exercices le soir, l'un à 5 h., l'autre à 8 h. ; à 5 h., les sermons seront prêchés par le R. P. Fages, dominicain ; à 8 h., par M. l'abbé Michel, vicaire de Saint-Donatien.
Les 1er, 2 et 3 juin, adoration perpétuelle.

DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DE RACINE

ALLOCUTION DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS (1).

Méchante occasion que cette solennité, Messieurs, pour paraître devant vous, puisque ma seule présence vous est une déception.

C'est, en effet, le vénérable cardinal d'Autun que vous désiriez, — je m'exprime mal, — que tout le pays lettré désirait.

Mon excuse, c'est que je n'ai accepté l'honneur, si on veut, la charge, en tout cas, de porter la parole ce matin, que par soumission à sa volonté respectée.

« Le pauvre évêque d'Autun, m'écrivait Son Eminence, entre beaucoup de choses aimables et trop bienveillantes, comme elle sait en trouver, est allé tout près « des portes éternelles ». Il commence à peine à entrer en convalescence. Ses médecins lui disent que s'il est bien sage, prudent, obéissant, il sera peut-être capable, dans le courant de mai, de reprendre son train de vie ordinaire. Quant aux grands discours, ils lui seront interdits pour longtemps encore. Donc, mon cher seigneur, il ne faut pas m'en vouloir si je vous ai désigné à M. le curé de Saint-Etienne-du-Mont, pour me remplacer...

« En voilà bien long. Si mon médecin était là, il pourrait me gronder.

« Je finis, en vous assurant que je collaborerai de mon mieux, par la prière, au travail, dont la Providence vous charge. »

Merci, éminentissime seigneur. Votre confiance fut-elle bien placée ? Permettez-moi d'en douter. Vos prières n'en auront été que plus opportunes.

Assez de préambules.

Il y a deux siècles aujourd'hui, Jean Racine, âgé de cinquante-neuf ans et quatre mois, « après avoir, au témoignage de son fils, reçu les sacrements avec de grands sentiments de piété et avoir recommandé à ses enfants beaucoup d'union entre eux et de respect pour leur mère » (2), s'éteignait dans sa maison de la rue des Marets, parmi des douleurs très vives, mais dans la paix que donnent, en face de l'éternité qui s'ouvre, les certitudes de la foi et les exercices prolongés de la pénitence.

De cet événement, les gens de lettres se sont préoccupés.

La semaine prochaine, un académicien, littérateur très délié et très éloquent, citoyen très patriote, très aimé — souffrira-t-il que je le lui dise — de son évêque, depuis quelques heures passées en commun au bord « de la Fontaine bleue », dans les champs familiers de Tavers, vous racontera les mérites et la gloire de Racine.

---

(1) Prononcée, le 21 avril 1899, dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris.

(2) *Mémoires* de Louis Racine.

Cela se conçoit : homme de métier, il louera un homme de son métier.

Mais nous, vous dis-je, gens d'Eglise, qu'avons-nous à faire de cet anniversaire ?

Le silence d'une demi-rancune, pour le moins, ne devrait-il pas plutôt clore nos lèvres ? Pouvons-nous ne pas tenir Racine pour une espèce d'hérétique damnable, pour un de ces jansénistes contre lesquels tonnèrent et, à juste titre, les foudres des pontifes et celles des rois ? ou bien, rongés par l'air ambiant qui ne laisse plus vivre, semble-t-il, que des convictions molles, anémiées, aurions-nous répudié l'antique et salutaire horreur des doctrines perverses?

Soit : abordons cette difficulté qui s'offre si spontanément à tous les esprits.

Eh bien donc, est-ce très sérieusement que l'on prendrait Racine pour un janséniste doctrinaire ? Il a protesté ne l'être point dans une lettre à Mme de Maintenon (1). Cette défense, l'entreprit-il en vertu de l'adage : « tout mauvais cas est niable » ? Pense-t-on qu'il se fût imprégné fiévreusement de l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres ? ou du *Petrus Aurelius* de Saint-Cyran ? ou des quarante-cinq in-quarto d'Arnaud ?

Ah ! qu'il ait lu et relu les *Provinciales*... oui, oui. Je n'en ai pas la preuve. J'en suis certain cependant. La redoutable satire devait aller à celui duquel Boileau disait : « Quand il ne parle plus son style, il me prend le mien ». Mais ces massifs traités !...

Voyez-vous l'un des héros, le principal peut-être « des diableries », dont sourit Mme de Sévigné, à ses heures d'indulgence, le père aimable, ému, sublime des neuf immortelles (2), voyez-vous même le repenti de 1676, plongé dans cette prose indigeste et lente, amas de textes, et hérissement confus des idées les plus abstruses et les plus anti-humaines qui aient été formulées depuis Calvin ?

Je sais que l'estomac intellectuel de quiconque se piquait de culture, en ce « fortuné » (3) XVII[e] siècle, s'accommodait d'un régime qui rebuterait communément le nôtre. La « spirituelle marquise » dévorait en quinze jours plusieurs traités de saint Augustin — de quoi désespérer un docteur en Sorbonne. A Paris, à Versailles, ailleurs, on se passionnait pour les disputes du Quiétisme ; on était pour ou contre Bossuet, pour ou contre Fénelon. Nicole se faisait lire ; un sermon de Bourdaloue fermait les boutiques.

N'importe, je m'en tiens à mon dire. Je ne me représenterai jamais Racine, Racine dont le génie est tout lumière et tout amour, emmuré vif dans le cachot théologique, rêvé, dessiné, bâti par l'affreux docteur hollandais.

---

(1) Lettre du 4 mars 1698.

(2) *Andromaque*, *Britannicus*, *Bérénice*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Phèdre*, *Esther*, *Athalie*.

(3) Eh qui . . . .
Ne bénira d'abord ce siècle fortuné ?
(Boileau).

Oh, sans doute,

. . . . la douleur vertueuse
De Phèdre, malgré soi perfide...... (1),

a donné à réfléchir et à jaser.

On a rappelé l'enthousiasme du grand Arnaud pour cette œuvre, la réconciliation avec Racine qui en fut la conséquence. On a cité la superbe, la terrible scène entre Œnone et « la fille infortunée de Pasiphaé », on a montré cette dernière

Concevant pour son crime une juste terreur,
Prenant la vie en haine et sa flamme en horreur,

appelant au secours de sa vertu et le souvenir de ses ancêtres, et le sang des sacrifices expiatoires, et la considération de ses intérêts les plus pressants, puis, malgré tout, succombant sous les coups de la destinée, sous la loi « d'un sang déplorable » et la haine d'une divinité « tout entière à sa proie attachée ». Et on a dit : ces choses sont du jansénisme.

Ne serait-ce pas tout bonnement l'influence de la fable d'Euripide que Racine ou ne put, ou ne voulut complètement secouer ?

Quant au jansénisme strict, qu'il y consente ou non, la liberté humaine est par lui supprimée, et, avec la liberté, la responsabilité, et, avec la responsabilité, le remords. Mais Racine en est-il alors ? Et les cris de conscience de Phèdre, et, jusque dans ses affolements de passion, ses perceptions impérieuses du devoir qu'en fait-on ? Aussi bien l'auteur lui-même l'a-t-il dit : Elle n'est ni tout à fait coupable, ni tout à fait innocente (2) ; cette simple et courte remarque nous pousse logiquement fort loin des cinq propositions.

Ce qui est vrai, ce dont il faut convenir, c'est que Racine admirait Port-Royal et lui était reconnaissant.

Qui s'en étonnera ? Quelle école de moralité supérieure que Port-Royal à ses origines ! La belle réunion d'hommes pieux et convaincus ! Les simples et graves figures que Le Maitre et son frère l'abbé de Sacy, Nicole, Lancelot, Hamon, aux pieds duquel Racine voulut être couché, pour mieux dormir son sommeil suprême (3), de Luynes, Armand Singlin et, plus grand qu'eux tous, grand à perte de vue, l'ironique, le douloureux Pascal ! ?

Les femmes n'étaient pas indignes des hommes. Qui décidera même, si, là, ainsi qu'ailleurs souvent, elles ne furent pas leur modèle ?

---

(1) Boileau.
(2) Préface de *Phèdre*.
(3) « Je demande qu'après ma mort mon corps... soit inhumé dans le cimetière aux pieds de la fosse de M. Hamon. Je supplie... la mère abbesse .. de vouloir bien m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnaisse très indigne et par les scandales de ma vie passée, et par le peu d'usage que j'ai fait de l'éducation excellente que j'ai reçue autrefois dans cette maison, et des grands exemples de piété et de pénitence que j'y ai vus et dont je n'ai été qu'un stérile admirateur ».— Testament de Racine.

La mère Angélique, la mère Agnès, la sœur Jacqueline, Marie des Moulins, l'aïeule vénérée de notre poète, cinquante autres, austères comme leur désert, pure comme leur robe couleur de lys, silencieuses, charitables aux miséreux, tendres et fortes, antithèses vivantes de tant de religieuses qui insultaient à la sainteté de l'Eglise par leur vie dissipée, si ce n'est pis, c'étaient bien, la théologie à part et l'entêtement, de saintes personnes, ainsi que disait Mme Elisabeth fermant un livre de Du Guet.

Tout cela finit mal, tout cela finit par des révoltes, des visions, des chansons, des sifflets, quelque chose comme une orgie sacréè où sombrèrent religion et raison ! mais tout cela avait noblement commencé. On voulait sincèrement se sanctifier et sanctifier autrui (1). La soirée fut boueuse. Le matin avait été d'or et d'azur. Racine ne regarda que le matin.

Puis les solitaires ne l'avaient-ils pas recueilli enfant ! ne lui avaient-ils pas ouvert la source sacrée des lettres grecques et latines où son esprit avait bu jusqu'à l'extase ? Orphelin, ne lui avaient-ils pas servi de père !

Vous savez, Messieurs, la superbe apostrophe de Joad à Joas, quand, lui découvrant le secret de sa destinée, il l'adjure en face des Lévites, de la Bible et du sanctuaire, de demeurer fidèle aux errements de la jeunesse.

Promettez sur ce livre et devant ces témoins,
Que Dieu sera toujours le premier de vos soins ;
Que sévère aux méchants et des bons le refuge,
Entre le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin!

Racine, lorsqu'il tirait de soi ces accents de feu et de larmes, n'avait-il pas en perspective un autre orphelin, lui-même, et un autre Joad, Le Maître, qui lui écrivait si tendrement et si naïvement : « Aimez-moi toujours comme votre papa » ?

Vrai ! si le poète avait méconnu ces bontés, comment le jugerions-nous ? Il les oublia une fois en passant, une seule ; ce fut trop,

Mais admiration, mais vénération, mais gratitude et jansénisme ne sont pas synonymes.

Et l'évêque catholique que je suis sent sa foi bien à l'aise, je vous assure, en traitant de Racine.

Rien ne s'oppose à la commémoraison de Racine dans la chaire chrétienne.

Tout la réclame.

D'abord, n'est-il pas une des pures gloires de la France ? et des pures gloires de la France, l'Eglise de France peut-elle se désintéresser ?

Messieurs, je ne sais si je m'abuse — en tout cas, si je m'abu-

(1) Saint François de Sales écrivait à la Mère Angélique : « Je vous connais bien. Vous avez toujours bien dans le cœur une invariable volonté de vivre tout à Dieu. Mais votre grande activité naturelle vous fait sentir une vicissitude de saillies ».

sais, ce n'est pas l'auditoire que vous êtes qui s'en plaindrait, je pense, — dans la couronne qui brille au front de la patrie, je ne vois qu'un fleuron, un seul, dis-je, qui, à mon gré, surpasse en état celui qu'y sertit la main des hommes de lettres.

Certes, nous avons eu de grands soldats qui ferraillèrent durement, de grands diplomates qui virent loin et juste, de grands peintres, de grands statuaires, de grands savants.

Toutefois, nos grands savants finirent plus d'une fois dans la défaite. Le génie ne les garda point contre les trahisons de la fortune. Wellington a donné le suprême coup de couteau à Bonaparte.

Nos grands diplomates, à part quelques-uns, comme Louis XI ou Richelieu, ont trouvé plus habiles qu'eux. En tout cas, contrariés, au moins depuis un siècle, par nos instabilités constitutionnelles, comment auraient-ils tiré d'eux-mêmes tout ce qu'un Dieu propice et généreux y avait peut-être mis ?

Nos peintres pourraient, sans se déprécier, céder la place à Raphaël, à Rembrandt, à Vélasquez.

Nos statuaires semblent moins hauts de taille que Michel-Ange.

Nos savants firent de belles trouvailles sans contredit, cependant ce n'est pas eux qui découvrirent la rotation de la terre, l'attraction ou la pile électrique. Ils ont ailleurs des égaux.

Mais nos littérateurs ! qui leur comparer, mis à part ces deux solitaires, Dante et Shakespeare ?

Je ne sais au-dessus d'eux, je ne sais à mieux raisonner qu'eux dans le ciel de France, que nos charitables.

Sous son manteau troué, saint Vincent de Paul me parait plus imposant que Bossuet, même enveloppé de la cape d'hermine dans laquelle le peignit Rigaud, même conviant, de sa chaire pompeuse à l'égal d'un trône, le siècle de Louis XIV aux funérailles de Condé.

Lavigerie, serrant contre sa pourpre les Nègres de Tombouctou et les Kabyles de l'Atlas, Le Pailleur, ouvrant les deux bras à ses bons petits vieux et à ses bonnes petites vieilles, me semblent honorer le type humain plus que Chateaubriand et Hugo.

Vous le sentez vous-même, Messieurs ; et moi qui me fais un délice de vous lire autant que je le puis, jamais je ne vous admire plus complètement, jamais vous ne me paraissez mieux soulevés par le coup d'aile divin, que quand vous vantez les œuvres de la charité ou plaidez pour elles.

Sous cette réserve unique, je le répète, c'est par les lettres que nous triomphons, c'est par elles que notre nom est célèbre au milieu des autres nations.

Or existe-t-il beaucoup de places plus élevées que celle de Racine dans la galerie de nos illustres ?

A vous de répondre, Messieurs, à vous.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Monument de Bossuet. — *Souscription diocésaine.* — Cette souscription devant être prochainement close, ceux de MM. les ecclésiastiques, qui se proposent d'y prendre part, sont priés d'en aviser, le plus tôt possible, M. le Secrétaire général de l'Evêché.

Au Conseil municipal. — La *Rue Dupanloup*.— M. le baron Harold Portalis, maire d'Orléans a, dans la séance du 2 mai, donné lecture de cette lettre de Monseigneur Touchet, évêque d'Orléans :

« Monsieur le Maire,

« J'apprends, par les feuilles publiques, que le conseil municipal d'Orléans a décidé de donner à la rue de l'Evêché, le nom de Dupanloup.

« Permettez-moi de vous en exprimer ma gratitude, ainsi qu'à vos collègues.

« Le grand Evêque patriote charitable, que M. le conseiller Châtelin nous a si éloquemment dépeint dans son rapport, méritait pareil hommage, l'un des plus hauts que des concitoyens puissent décerner à un concitoyen.

« Les Assemblées s'honorent par de telles résolutions.

« Les populations, d'ailleurs, leur donnent une première et précieuse récompense en ne leur marchandant point un unanime applaudissement.

« Veuillez agréer, etc.

† STANISLAS, *évêque d'Orléans.* »

M. le Maire annonce qu'il a reçu le décret de M. le Président de la République, autorisant ce changement de nom de la rue de l'Evêché en celui de « Rue Dupanloup ».

Les panégyristes de Jeanne d'Arc en 1899. — Depuis 1894, Orléans n'est plus seule à entendre l'éloge de la Libératrice, « Jehanne la Pucelle », déclarée Vénérable; il n'est plus de diocèse, qui ne s'associe à nos fêtes du 8 mai, par une solennité religieuse, dans laquelle la louange s'unit à l'action de grâce.

Nous avons entendu, à Orléans, Mgr Ireland : son panégyrique, dont nous ne pourrons donner que des fragments, est à lire en entier, parce qu'il est à méditer.

Quel est le grand mal, qui mine nos sociétés modernes, aussi bien en deçà que par delà l'Atlantique : c'est l'égoïsme. Cet égoïsme féroce, qui ne veut plus subir aucune règle ni sentir aucun aiguillon, s'attaque principalement aux deux principes qui exigent encore de l'homme moderne des sacrifices continuels et pénibles : la religion et le patriotisme. Ce sont précisément ces deux grandes causes que Mgr Ireland a voulu défendre dans son discours, en nous montrant en Jeanne d'Arc le modèle du patriotisme soutenu par la religion et dans sa vie la puissance de la religion au service du patriotisme.

A Nantes, c'est le R. P. [Etourneau, dominicain, le conféren-

cier de Notre-Dame, qui, le 7 mai, a prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc.

Il a pris pour texte : *Beati immaculati in via*, heureux ceux qui restent sans tache sur le chemin de la vie ; et de ce verset du Psalmiste il a tiré tout son sujet. Montrer que Jeanne d'Arc a mérité d'obtenir les honneurs de l'autel, en demeurant pure et sainte par tous les chemins, que, dans un espace restreint de vingt années, Dieu lui a fait parcourir sur la terre, miraculeusement affranchie, de son pays.

A Paris, et à Notre-Dame, le 14 mai, le R. P. Coubé, de la Compagnie de Jésus, a fait, à son tour, l'éloge de la Vénérable Jeanne d'Arc. Détail curieux : son texte est celui-là même, qu'avait choisi Mgr Ireland pour son panégyrique de Jeanne d'Arc à Orléans : « *Non fecit taliter omni nationi* ; Dieu n'a rien de tel pour aucun peuple. »

Comment la Pucelle a libéré la patrie ; à quelles conditions, elle pourra la sauver encore, — telles sont les deux parties du panégyrique.

Chuelles. — *Bénédiction de l'école de Sœurs.* — Le jour de l'Ascension, il y avait, à Chuelles, en même temps que la Première Communion, l'Adoration perpétuelle, la Bénédiction solennelle de la maison de Sœurs : un mot de cette dernière cérémonie qui eut lieu dans l'après-midi.

A 2 h., une nombreuse assistance partait de l'église pour se rendre processionnellement à la maison de Sœurs, en chantant le cantique « *Nous voulons Dieu.* » D'une estrade improvisée dans la cour de l'établissement, Mgr Pessard, d'Angers, protonotaire apostolique, prit la parole :

« Il est venu, dit-il, coopérer à une grande œuvre : bénir une école chrétienne, où l'on fait reposer la morale sur sa véritable base, c'est-à-dire sur Dieu, et où l'on apprend aux enfants, avec toutes les connaissances profanes enseignées dans les autres écoles, la science de la Religion. Il a été heureux de répondre à l'invitation de M. le Curé, car elle lui permet de remercier publiquement les personnes généreuses qui veulent bien prélever sur leurs ressources personnelles pour contribuer à cette œuvre si importante de l'éducation de la jeunesse. »

Son allocution pleine de tact et d'à-propos a été écoutée avec la plus grande attention. Monseigneur procède ensuite à la bénédiction des bâtiments nouvellement restaurés.

La cérémonie terminée, on reprend le chemin de l'église, où, après la consécration des enfants à la Sainte Vierge, un salut en musique termine la cérémonie.

Juranville. — *Bénédiction d'un Chemin de Croix.* — Dimanche 14 mai, à 2 h. dans l'église ornée de verdure et de fleurs, au milieu d'une assistance compacte, M. l'abbé d'Allaines, vicaire général, délégué de Mgr l'Evêque d'Orléans, fit son entrée solennelle, précédé des enfants de la première communion portant chacun un des quatorze tableaux du Chemin de Croix. Après le chant du *Vexilla Regis* et du *Magnificat*, M. l'Archidiacre monte

en chaire, répond à un mot de remerciement de M. le Curé, complimente les paroissiens, leur enseigne la puissance protectrice de la Croix. Puis, il bénit chacune des croix et chacun des tableaux, qui sont suspendus aux murs, pendant que M. le Curé de Lorcy lit la méditation sur chaque station, et que M. le Curé de St-Loup dirige les chants sacrés. Les assistants suivent ce pieux exercice, avec une attention d'autant plus parfaite que c'est pour eux chose nouvelle; et quand un salut solennel a terminé cette consolante cérémonie, ils se retirent après les plus salutaires émotions. M. le Curé de Mézières remercie ses paroissiens de Juranville, qui ont assisté à cette fête, de la joie qu'ils lui ont procurée et de la bonne impression que M. le Vicaire général a dit emporter de cette journée.

Auvilliers. — *Bénédictions de statues et d'une Croix.* — Il y a quelques semaines, une personne offrait à M. le Curé pour son église une statue de N. D. de Lourdes; une autre y ajoutait la statue de St-Joseph; un père de famille de la paroisse, pour attirer la bénédiction de Dieu sur les siens et le remercier d'une grâce obtenue, proposait de remplacer la vieille croix, de St-Marc, en avant du bourg, sur la route de Bellegarde. Dimanche en la fête du Patronage de St-Joseph, après le chant des Vêpres, M. le Doyen de Bellegarde, bénissait les statues de N.-D. de Lourdes et de St-Joseph élevées dans le chœur. Puis une procession se déployait au chant « Nous voulons Dieu! » vers la croix de St-Marc, que M. le Doyen bénit également et devant laquelle tous les assistants vinrent s'agenouiller pour en baiser le bois protecteur. Enfin cette belle fête se clôtura à l'église par le salut du Saint Sacrement.

Pèlerinage national à N.-D. de Lourdes. — C'est pendant le mois de *juin*, et si l'on veut dès les premiers jours, que doivent être présentées les demandes d'admission gratuite pour les *malades pauvres*. S'adresser au directeur diocésain, M. l'abbé de Poterat, rue du Colombier, 29, qui enverra les renseignements et documents nécessaires.

Cantate en l'honneur de Jeanne d'Arc

La presse, tant orléanaise que parisienne, a été unanime à louer les chants religieux, qui ont été exécutés les 7 et 8 mai.

La Cantate : *A l'Etendard*, chantée par 500 choristes et accompagnée par 200 musiciens, a notamment conquis tous les suffrages.

A l'Étendard

Sonnez, fanfares triomphantes !
Tonnez, canons ! battez, tambours !
Montez, flammes étincelantes,
Jusqu'au sommet de nos deux tours !

En ce moment, la France tout entière
Est debout avec ses enfants,
Pour saluer, comme nous, la Bannière
De la Pucelle d'Orléans !

Etendard de la délivrance,
A la victoire il mena nos aïeux :
A leurs enfants il prêche l'espérance,
Fils de ces preux,
Chantons comme eux :
Vive Jeanne ! Vive la France !

Quel jour fameux tu nous rappelles,
A pareille heure et dans ce lieu !
Je vois Jeanne, après les Tourelles,
Te déposant près de son Dieu !
Reprends, ce soir, ta marche triomphale,
Escorté de nos cris joyeux,
Entre avec nous, entre à la Cathédrale,
Drapeau trois fois victorieux !

Etendard de la délivrance, etc.

C'est toi, qu'autrefois la Pucelle
A fait flotter dans les combats !
Sur toi veillent, garde fidèle,
Cité, Pontife et magistrats !
Et sous tes plis, l'Eglise et notre France
Toujours viennent comme autrefois,
Renouveler leur antique alliance,
Sur le parvis de Sainte-Croix !

Etendard de la délivrance, etc.

Planant au-dessus de nos têtes,
Les grands Français de tous les temps
Réclament leur part de nos fêtes,
En s'unissant à leurs enfants :
Les anciens Francs, les preux du moyen âge,
Et les braves des temps nouveaux,
A Jeanne d'Arc rendent le même hommage,
Et lui présentent leurs drapeaux !

Etendard de la délivrance, etc.

Aux prières :

† M. Adolphe-Auguste Granger, ancien instituteur, pieusement décédé à Orléans, le 17 mai, dans sa 76e année.

† Mme veuve Baudet, née Jullien, décédée à l'âge de 78 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

LA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE LA CONCEPTION

Ancienne Supérieure générale des religieuses Bénédictines du Calvaire.

Le vendredi 21 avril 1899, on célébrait, dans la chapelle du Calvaire, les obsèques de trois religieuses décédées à quelques heures d'intervalle.

Ces religieuses sont mortes, comme on meurt, après une longue vie passée dans les austérités de la pénitence, par amour pour Dieu. Témoin de leurs derniers moments, nous n'oublierons jamais, avec quels saints transports, elles firent à Dieu le sacrifice de leur vie. On eut dit qu'elles voyaient les portes du ciel s'ouvrir devant elles.

Laisserons-nous ces trois religieuses quitter le monde sans rendre aucun hommage à leur mémoire? Elles le voudraient; inconnues des hommes pendant leur vie, elles désirent rester telles après leur mort. Si respectable que soit ce désir, il nous semble que ce serait manquer à la justice que de ne pas consacrer au moins quelques lignes à l'une de ces Révérendes Mères à cause des fonctions qu'elle remplit dans sa Congrégation, dont elle fut, vingt-sept ans durant, la Supérieure générale.

Cette Révérende Mère s'appelait, dans le siècle, Pauline-Thérèse Cresset, et dans la vie religieuse, ***Marie de la Conception***. Elle naquit, à Olivet, le 21 février 1809. Parmi les compagnes de sa jeunesse avec lesquelles elle fut intimement liée et s'exerça à la piété, il en est deux qui devinrent également religieuses. L'une fut la R. M. Goineau, longtemps prieure des Augustines, et dont la mémoire est toujours en bénédiction à l'Hôtel-Dieu d'Orléans; et l'autre était la R. M. Galinand, dite Fidèle de Jésus, morte en odeur de sainteté au Carmel de notre ville.

La R. M. Marie de la Conception avait vingt-cinq ans, quand elle se présenta au Calvaire d'Orléans le 29 juin 1834. Dix-huit mois après, le 21 décembre 1835, elle était admise à la profession. On lui confia aussitôt une des classes du pensionnat que dirigeaient alors les Dames du Calvaire. Ses Supérieurs et ses Sœurs, en admirant l'ascendant que la jeune religieuse exerçait sur ses élèves, la sage direction qu'elle leur inspirait, pressentirent dès lors ce que l'avenir lui réservait. En effet, elle devint bientôt la première maîtresse du pensionnat et secrétaire de la communauté. Sa réputation de savoir et de vertu ne tarda pas à se répandre dans les diverses maisons de la Congrégation. Aussi, fut-elle élue assistante en 1847, et la même année la voyait de plus prieure du Calvaire d'Orléans. En 1856, elle réunissait tous les suffrages de ses Sœurs pour la charge de Supérieure générale. Afin de se soumettre aux règles de la Congrégation qui ne permettent pas qu'on reste plus de deux sexennats en exercice, elle redevenait assistante en 1868; mais en 1871 ses Sœurs la rappelaient au généralat. A l'expiration de ses douze ans de charge, le Souverain Pontife

dérogeant, par sa suprême autorité, aux règles ordinaires, prolongeait lui-même son supériorat de trois années. Elle le quitta définitivement en 1886. Elle avait alors soixante-quinze ans. Elle eût voulu en ce moment abdiquer toute responsabilité et redevenir simple religieuse pour ne plus s'occuper que de Dieu et de son éternité. Mais ses Sœurs tenaient trop à la sagesse de ses conseils et avaient trop de confiance en ses lumières, pour se priver des services qu'elle rendait à la Congrégation. Elles la renommèrent assistante. Ce ne fut, qu'aux élections de 1898, qu'elles se résignèrent, vu son âge et sa grande faiblesse, à lui accorder un repos si légitimement acquis. Mais par respect pour son passé, elles tinrent à lui conserver le titre de Mère assistante sous lequel on la désigna jusqu'à sa mort.

La R. M. Marie de la Conception était une vraie fille de saint Benoît. Remplie de vénération pour le R. P. Joseph du Tremblay et la Révérendissime Mère Antoinette d'Orléans, les fondateurs de la Congrégation, elle cherchait en tout à s'inspirer de leur esprit, et à réaliser leur pensée dans l'observation des règles. Elle prêchait de parole et d'exemple aussi bien à Orléans, que dans les autres monastères, quand elle en faisait la visite. Nuit et jour, car au Calvaire il y a toujours office de nuit, elle était la première au chœur ; la première au chapitre; la première dans tous les exercices. Rien ne pouvait la retenir quand il s'agissait d'un devoir à remplir. Que de fois, on la vit malade et pouvant à peine se tenir debout, assister quand même aux exercices de la Communauté. Une supérieure, disait-elle alors en souriant, doit être toujours à son poste.

Elle puisait cette énergie au pied du tabernacle. C'était là son refuge. Si une grave difficulté se présentait, si l'avenir s'assombrissait, elle avait toujours recours à Notre-Seigneur. Elle passait des heures près de lui, et dans certaines circonstances, elle sollicitait, avec instance, auprès de Monseigneur, la faveur de passer la nuit entière avec les religieuses devant le Saint Sacrement exposé.

Dans cette âme si belle, si noble, si élevée, il y eut deux amours portés jusqu'à la passion : l'amour de l'Eglise et de son chef, et l'amour de la patrie.

Jamais âme ne se réjouit plus des gloires de l'Eglise, des succès de ses apôtres, de ses missionnaires ; mais jamais aussi âme ne ressentit plus amèrement les attaques contre l'Eglise et la Papauté. Chaque attentat la brisait de douleur. Elle gémissait et s'offrait avec ses sœurs en victimes, implorant le pardon et la conversion des révolutionnaires. Si pauvre que fût la Congrégation, elle voulait que chaque année elle s'imposât des privations pour participer plus généreusement à l'œuvre du denier de Saint-Pierre.

Qui pourra dire comme elle aimait la France? Nul ne lui souhaita jamais de plus glorieuses destinées ! Nul ne prit une part plus réelle à ses malheurs; nul ne s'efforçait davantage d'alléger ses douleurs. Que de prières, de jeûnes, de mortifications elle offrait à Dieu pour sa patrie ! Que de sacrifices elle s'imposait et imposait à ses sœurs pour la soulager ! Prenons un exemple

entre mille. C'était pendant l'année néfaste de 1870, au moment de la guerre. Unies aux sœurs du Bon Secours, alors habitant près d'elles, les religieuses du Calvaire ouvrirent une ambulance dont la R. M. Marie de la Conception s'occupa particulièrement. Nos soldats blessés et malades furent traités avec toutes les délicatesses que la charité chrétienne peut seule inspirer. Pour qu'ils eussent ce qui leur était nécessaire, on leur abandonna toutes les provisions du monastère, et pendant plus de cinq mois, la R. M. Marie de la Conception, ainsi que les religieuses du Calvaire n'eurent pour nourriture que des pommes de terre, des haricots, et de temps à autre quelques maigres portions de hareng ou de sardine. Le jeûne fut rigoureux ; personne ne s'en douta en dehors de la communauté, qui, se consolait en offrant à Dieu ses souffrances, pour attirer sa miséricorde sur la France si malheureuse.

Mgr de Beauregard rappelant un jour la vie de prière, de silence, de pauvreté, de pénitence et de travail des communautés de sa ville épiscopale disait : « Leurs demeures sont les paratonnerres, qui écartent la foudre du ciel de nos têtes. » Il avait grandement raison.

A nous de demander à Dieu, que malgré les difficultés de l'heure présente, toutes nos communautés se maintiennent parmi nous ; qu'on leur laisse la paix et le moyen de recruter de nombreuses religieuses qui, comme les trois Révérendes Mères du Calvaire que Dieu vient d'appeler à lui, ne cesseront de prier et de souffrir pour nous.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Chartres. — *La secte de Loigny.* — La petite secte de Loigny, plusieurs fois condamnée par l'Eglise, perdait, il y a quelques années, une de ses fondatrices, Mlle D., supérieure de la prétendue communauté. Mlle Mathilde Marchat, la soi-disant voyante, plus connue au loin, est décédée au même lieu.

Espérons que cette mort mettra fin à cette déplorable rébellion.

Heureux comme un roi. — Un proverbe bien menteur que celui-là, s'il faut en croire la statistique suivante, qui tendrait à prouver précisément le contraire.

Sur 2.540 empereurs et rois qui ont régné sur 64 nations, 299 ont été détrônés, 64 ont abdiqué, 20 se sont suicidés, 11 sont devenus fous, 100 sont morts sur le champ de bataille, 123 ont été faits prisonniers, 28 ont été martyrs et canonisés, 151 ont été assassinés, 62 empoisonnés, 180 condamnés à mort. En tout, 933 souverains pour qui le trône n'a pas été un lit de roses.

Nos religieuses enseignantes et hospitalières. — Les Ursulines viennent d'établir à Blois, pour toutes leurs communautés de France, une Ecole normale destinée à fortifier les études et à soutenir encore plus vigoureusement la concurrence des Lycées de Filles.

— On a fait le calcul du nombre des journées de présence fournies, depuis leur fondation, par toutes les maisons créées par les Petites-Sœurs des Pauvres en France et à l'Etranger : le total général obtenu ainsi dépasse 130 millions !

130 millions de journées auxquelles il a fallu pourvoir en courant chaque matin de porte en porte ; il a fallu trouver le moyen de loger, nourrir, chauffer, habiller la quantité de malheureux que suppose ce nombre de journées.

Supprimez ce concours et mesurez le vide qu'il laisserait dans le service des Pauvres ! Donnez à l'asistance publique pareil nombre de vieillards à secourir, et voyez ce qu'il en coûtera à son budget !

Racine intime. — La piété, le premier des devoirs observés dans la maison de Racine, avait sa place jusque dans les jeux de ses enfants. « Je me souviens, dit Louis Racine, de processions dans lesquelles mes sœurs étaient le elergé, j'étais le curé, et l'auteur d'*Athalie*, chantant avec nous, portait la croix. » Il faisait tous les soirs sa prière au milieu de ses enfants et de ses domestiques, en y ajoutant la lecture de l'Evangile du jour, que souvent il expliquait lui-même par une courte exhortation proportionnée à la portée de ses auditeurs et prononcée avec cette âme qu'il donnait à tout ce qu'il disait.

L'anecdote qui suit marque, avec quelle gravité de mœurs patriarcales, Racine fit célébrer le mariage d'une de ses filles :

« M. Racine donna le dîner de noces. Le soir, il n'y eut point de souper chez le père de l'époux, avec lequel on était convenu qu'il donnerait plutôt un dîner le lendemain, afin qu'il n'y eût pas deux dîners en un jour. Tout finit donc, le soir des noces, par une courte et pathétique exhortation de M. le Curé sur la bénédiction du lit nuptial, qu'il fit. M. et Mme Racine se retirèrent à huit heures et demie ; les jeunes gens firent la lecture de piété ordinaire, à la prière du soir, avec la famille. Le père, comme pasteur domestique, répéta la substance de l'instruction de M. le Curé, et tout était en repos, comme de coutume, vers onze heures ».

Quelques mots de Talleyrand. — Les oies font assurément moins de sottises qu'on n'en écrit avec leurs plumes.

Les années ne font pas des sages, elles ne font que des vieillards.

Ne dites pas de mal de vous, vos amis en diront toujours assez.

Il ne faut jamais se fâcher contre les choses, parce que cela ne leur fait rien du tout.

Le clergé et la science. — Un rapport de M. l'abbé Th. Moreux, professeur au Petit Séminaire Saint-Célestin, a eu les honneurs de la lecture et l'insertion au compte rendu, à l'Académie des sciences, dans la séance du 13 février. Le distingué professeur communiquait à l'Académie des observations nouvelles sur les éclipses de lune. Il donnait par des expériences

photométriques qui n'avaient pas été tentées jusqu'à ce jour, les mesures comparatives d'intensités lumineuse et chimique pendant l'éclipse du 27 décembre 1898. Nous ne pouvons que féliciter M. l'abbé Moreux de son travail si intéressant pour le monde savant.

Association de N.-D. de Salut. — Mardi, 30 mai, à 8 h., réunion des membres de l'association à l'autel de N.-D. des Miracles, en l'église de Saint-Paul : messe, allocution et bénédiction. — Invitation pressante à tous ceux qui font partie de l'Association, ou qui désirent s'y faire inscrire.

Monastère des Ursulines d'Orléans. — Le mercredi 31 mai, fête de sainte Angèle, fondatrice de l'Ordre, indulgence plénière. A 6 h. 1/4, première messe et exposition du Saint Sacrement ; à 7 heures, messe conventelle ; à 2 heures, vêpres ; à 4 heures, sermon par M. l'abbé Boution, vicaire de Saint-Paul, suivi du salut et de la bénédiction. Après le salut, les reliques de sainte Angèle seront exposées à la vénération des fidèles.

BIBLIOGRAPHIE

— **Trois chants psalmodiques** pour les nouvelles *litanies du Sacré Cœur de Jésus*, en deux formats. — Paris, Haton, 35, rue Bonaparte.

— **Le Clergé et le peuple.** — *Le mal — les causes — le remède — le passé — le présent — l'avenir — par le R. P. Marie Antoine, missionnaire capucin.* — Prix 0 fr. 50. — Paris, Oudin, 10, rue de

Cet opuscule est approuvé par Mgr l'archevêque de Toulouse.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Demoncuit de Bois-Cueillée, Frédéric, et Mlle Rolland du Roscoat, Cécile.
M. Patas d'Illiers, Joseph, et Mlle Marin de Montmarin, Madeleine.
M. Chatelain, Jules, menuisier en fauteuils, et Mlle Desgrolard, Marie.
M. Georges, Jean, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Brunner, Caroline.

NAISSANCES

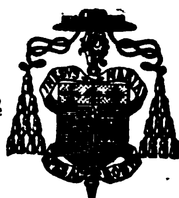
Jauneau, Louis-René-Albert, rue Saint-Marc.
Herbaudière, Fernande-Marie-Madeleine, rue des Deux-Ponts.
Rougon, André-René, rue du Chapon.
Chilloux, André-Louis-Henri, place du Châtelet.

DÉCÈS

M. Goulet, Eugène, ancien charron, 80 ans, faubourg Saint-Vincent.
Mlle Petit, Lucia-Constance, 18 ans, rue des Deux-Ponts.
Mme Baudet, née Jullien, 78 ans, faubourg Saint-Jean.
M. Fournier, Marcel-Camille-Marie, étudiant, 15 ans, rue du Pot-de-Fer.
Mme veuve Chéron, née Jullien, 64 ans, rue Bourgogne.
M. Gonelle, Joseph-Théodore, employé au chemin de fer, 31 ans, rue des Carmes.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume — Numéro 22
1899 — Samedi 3 juin

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

4 IIe **Dimanche** après la Pentecôte, S. François Caracciolo, conf.
5 **Lundi**. S. Boniface, év. mart.
6 **Mardi**. S. Norbert, év.
7 **Mercredi**. Ste Clotilde, reine.
8 **Jeudi**. Octave de la Fête-Dieu.
9 **Vendredi**. LE SACRÉ CŒUR DE N.-S.
10 **Samedi**. Ste Marguerite, veuve.
11 IIIe **Dimanche** après la Pentecôte, S. Barnabé, ap.

Le décalogue du Sacré-Cœur

1. Aucun plaisir tu ne prendras
Que dans mon Cœur uniquement.
2. A mes douleurs tu penseras,
Sans y manquer aucunement.
3. Ta propre chair crucifieras
Et ton esprit pareillement.
4. Souvent tu te disposeras
A paraître à mon jugement.
5. Doux, humble, toujours tu seras,
Et pauvre volontairement.
6. Les mépris tu désireras
Les endurant joyeusement.
7. Avec moi toujours marcheras
Sans t'en écarter nullement.
8. De tes maux tu ne te plaindras
Qu'au Cœur de Jésus seulement.
9. Mon bon plaisir souhaiteras
Et tu t'y plairas constamment.
10. Au plus parfait tu prétendras,
Me le demandant humblement.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département	5 f.	*Départements non limitrophes*	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale)*	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Les retraites ecclésiastiques commenceront les lundis 10 juillet, et 25 septembre.

Elles seront prêchées par le R. P. Farjoux, S. J.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juin, à la Visitation, à Meung-sur-Loire et à Coinces.

Jeudi 8 juin, à Saint-Brisson.

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 mai, au petit Séminaire de La Chapelle et à N.-D. de Charité.

Dimanche 11 juin, à Châteaurenard, à Cernoy, à Bonny et à Pierrefitte.

Cathédrale. — Le Dimanche 4 Juin. — *Solennité de la Fête-Dieu.* — A 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres solennelles.

La *procession générale de toutes les paroisses de la ville* se mettra en marche vers 4 h. Les hommes se réuniront dans le sanctuaire et dans le chœur. Ils recevront des feuilles portant l'indication des psaumes, hymnes et cantiques qui devront être chantés. Pendant la procession, ils marcheront derrière le dais.

Pendant la procession : prose et hymnes en l'honneur du Saint-Sacrement. Au retour de la procession : *Tantum ergo* : *Laudate* ; *sortie* par le grand orgue.

La procession sortira de la Cathédrale par la grande porte du péristyle. Elle suivra : la place Sainte-Croix et de l'Etape, les rues de Bretonnerie, du Chapon, Bœuf-Saint-Paterne, du Grenier-à-Sel et d'Illiers, place du Martroi, rues Royale et Jeanne-d'Arc.

Cathédrale. — La réunion du Saint Rosaire aura lieu le mardi 13 juin, à 7 h., messe, instruction et salut.

Société de la Croix-Rouge. — Le lundi 5 juin, à 9 h. 1/2, sera célébré, dans la cathédrale, un service pour les défunts de cette Société patriotique.

Paroisse de Saint-Paul. — Jeudi 8 juin, à 5 h. du soir, procession de la Féte-Dieu. Elle suivra : les rues de Recouvrance et des Carmes, Porte-Saint-Jean, d'Illiers, de la Hallebarde, de Recouvrance, et la place Saint-Paul.

— Le même jour, à l'*Hospice*, vers 2 h., procession à l'intérieur ; et à *Saint-Marc*, dans la soirée, procession extérieure.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Tous les jours du mois de juin, le dimanche 4 juin excepté, exercice en l'honneur du Sacré-Cœur.

A 5 h. du soir : salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Les associées de l'Œuvre de Sainte-Marthe, feront le mardi 6 juin, leur pèlerinage annuel en l'honneur du Sacré-Cœur, dans le sanctuaire de la Visitation, faubourg Bannier. La messe sera dite à 5 h. 1/2 et l'exhortation sera faite par M. Agnès, directeur de l'Œuvre.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle sera dite par M. le Directeur, mardi 6 juin 1899, à 7 h. du matin, dans la chapelle des Sœurs de la Présentation, rue d'Escures, 11.

DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DE RACINE

ALLOCUTION DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

(Suite et fin.)

A vous de résoudre, par exemple, le problème si souvent proposé de la prééminence entre Corneille et lui.

A vous de dire s'il est plus difficile de peindre les hommes tels qu'ils doivent être ou de les peindre tels qu'ils sont (1) ; si *Polyeucte* est plus beau qu'*Athalie* ; si le « sortez » de Roxane, le « qui te l'a dit » d'Hermione donnent le frisson du sublime non moins que le « qu'il mourût » du vieil Horace ; si Voltaire exagérait ou non, quand, après avoir déclamé des passages de *Phèdre* à Laharpe, il concluait : « Non, je ne suis rien auprès de cet homme-là (2). » A vous de déclarer si — en dépit du convenu mythologique très fréquent — quelqu'un sut, mieux que Racine, mouvoir les personnages, mener le dialogue, garder les caractères, en observer les nuances les plus fugitives, en exprimer jusqu'aux plus complexes subtilités.

A vous de juger s'il a possédé, plus qu'auteur du monde, Massillon compris, la science du cœur humain ; s'il l'a pénétré jusqu'en son dernier fond avec ses pudeurs et ses audaces, ses délicatesses ou ses fureurs d'amour, avec ses calculs d'ambition, ses aspirations religieuses, ses fermes vouloirs de foi.

A vous de rapprocher, de comparer, d'analyser ces femmes étonnantes : Agrippine et Andromaque, Roxane et Bérénice, Hermione et Eriphile, Iphigénie et Phèdre, Esther et Athalie, toutes diverses et toutes vraies, toutes d'une telle intensité de vie, d'un relief si vigoureux que qui les vit une fois ne sut jamais plus en déprendre son imagination, si ce n'est son cœur.

A vous de critiquer ces hommes moins prodigieux que les femmes (on l'a prétendu (3) et je crois la chose vraie), bien étonnants tout de même : Titus, Agamemnon, Achille, Burrhus, Bajazet, Mithridate, Néron, Acomat, Mathan, Joad, surtout Joad. Non, héros ou monstres, politiques ou prêtres, ils ne sont pas tant au-dessous de leurs compagnes, ni indignes de notre plus profonde admiration.

Ces merveilleuses beautés eurent leurs journées d'apothéose : les premières d'*Esther*.

Le tableau de ces fêtes exquises de l'esprit est dans toutes vos mémoires, Messieurs.

Des privilégiés invités par Mme de Maintenon ; Louis XIV faisant presque office d'ouvreuse, la canne haute dans la porte et ne laissant passer qu'à bon escient quiconque se présente ; lui-même gagnant sa place quand la représentation va commencer ; Mme de Maintenon à son côté ; autour d'eux une couronne de princes et de princesses parmi lesquels le roi et la reine d'Angleterre ; de grandes dames parmi lesquelles Mme de Sévigné ; des gens du roi parmi lesquels Boileau ; des

(1) La Bruyère.
(2) Cf. G. Laroumet, *Racine*, p. 193.
(3) Laharpe.

évêques parmi lesquels Bossuet, dit-on; des religieux parmi lesquels le Père de la Chaise; les classes bleues, vertes, roses des demoiselles de Saint-Cyr, impatientes, parlant bas en attendant que la toile se lève; leurs maîtresses graves et recueillies, sous le voile d'étamine blanche et de soie noire; un théâtre superbement luxueux, une perspective de jardins et de portiques, qui, découverte subitement, tirera des murmures, presque des cris d'admiration; des actrices en robes d'or rehaussées d'authentiques pierreries, formées à l'art du comédien par Racine lui-même — Racine le lecteur incomparable — et qui diront en effet si naturellement, si éloquemment que leur mère adoptive en sera épouvantée, mais en attendant, si épeurées, si vraiment « colombes timides » (1) que les voici à deux genoux récitant le *Veni Creator*, afin d'appeler sur elles-mêmes l'esprit qui leur donnera la force d'entrer en scène... Rien de banal, rien de trivial, rien de léger, rien de heurté; mais, au contraire, partout je ne sais quoi de rare, de naïf, de magnifique et d'achevé.

Voilà bien comme on se représente l'exécution de toute l'œuvre de Racine: sur une scène dressée exprès et à souhait, devant un auditoire de « dieux terrestres », ainsi que se fut exprimé l'évêque de Meaux, parmi une pluie de ces roses mêlées de lauriers, que l'antiquité effeuillait enthousiaste et pieuse, à Athènes, devant Euripide, Sophocle et Pindare, à Rome, devant Virgile.

A lui seul, en effet, n'est-il pas, pour ainsi dire, tous ceux-là ? Il n'est pas Eschyle, il n'est pas Shakespeare, il n'est pas Corneille; mais point nécessaire, sans doute, d'être ces géants, presque démesurés, pour demeurer la grâce et l'harmonie, la délicatesse et le bon sens, l'équilibre, la clarté, la beauté, « pour devenir un centre incontesté, sinon le centre unique » (2) du drame national; d'un mot, pour être l'étoile littéraire la plus pure, la plus suave de la France, au plus beau siècle de la France.

Tandis que Racine sculptait ses vers dans un pur marbre de Paros, Bossuet, non moins nourri que lui de la moelle des anciens, burinait sa prose sur l'airain de Corinthe. Or, dans une de ses inspirations les plus magnifiques, après avoir montré que la force et la beauté de l'Eglise catholique viennent de son unité, — divisée elle serait misérable, une elle est inébranlable — il passe à l'Église gallicane: « Paraissez, s'écrie-t-il, paraissez sainte Église gallicane avec vos évêques orthodoxes et avec vos rois très chrétiens, et venez servir d'ornement à l'Eglise universelle. Et vous, Seigneur tout-puissant qui avez comblé cette Eglise de tant de bienfaits, animez-moi de ce même esprit dont vous remplîtes David, lorsqu'il chanta si noblement les grâces de l'ancien peuple, afin qu'à son exemple, je puisse aujourd'hui, avec tant d'évêques et dans une si grande assemblée, célébrer vos miséricordes éternelles ». Et ouvrant nos annales, il dessine à larges traits le tableau d'ex-

(1) Prologue d'*Esther*.
(2) Sainte-Beuve.

traordinaire splendeur des grandes choses chrétiennes opérées par nous dans le monde.

Il n'est pas un évêque qui ne sache, par cœur, ces robustes paroles, pas un qui, les méditant, n'ait eu la vision mélancolique d'un âge évanoui, car il est évanoui.

Les « rois orthodoxes », qui « faisaient la garde » autour de l'Eglise, dorment leur sommeil. Les « libertés » des Eglises particulières ne sont plus. En revanche, les incertitudes quant au pouvoir spirituel plénier et immédiat des vicaires du Christ se sont dissipées pour tout esprit qui sait.

L'Eglise gallicane n'est pas morte tout entière cependant. Elle vit par notre admiration respectueuse de son passé ; elle vit plus encore par l'amour profond de la patrie, que nous avons hérité de nos pères, les anciens évêques.

Que souvent dans ces temps derniers, quand des paroles sacrilèges jetaient le trouble dans la nation et le discrédit sur ces choses saintes, des voix épiscopales se sont élevées pour enseigner, de l'autorité même du Christ, les devoirs et les abnégations qui s'imposent aux bons citoyens.

Que souvent ces mêmes voix ont exalté la France et rappelé ce qui peut, ce qui doit l'anoblir devant l'humanité, nous ne nous en vantons point. Pour nous, cette pratique n'est qu'une tradition de la famille, mais nous avons sans doute le droit de le constater, toute gloire nationale nous touche.

Racine est une de ces gloires du cher pays. Notre place était marquée près de lui en ce centenaire.

M. le curé de Saint-Etienne-du-Mont l'a saisi. Nous lui en avons une respectueuse et cordiale reconnaissance.

Mais, Messieurs, Racine est-il seulement poète français ? N'est-il pas encore et excellemment poète chrétien ? Notre concitoyen par le sang, n'est-il pas notre frère par la conviction ? Ne seraient-ce pas nos doctrines qui l'auraient si hautement inspiré ?

Assurément, et cela surtout nous obligeait.

Racine fut un chrétien.

Enfant, il fut bercé sur les genoux de Marie des Moulins dans toutes les impressions de la piété ; adolescent laborieux, il n'échappe point, parmi les étangs et les bois de Port-Royal, à toute envolée vers les régions du rêve (1) ; il s'assujettit néanmoins aux fermes pratiques d'une dévotion nettement et virilement entendue. Jeune homme, il s'égara. « J'ai été loup, écrira-t-il plus tard à La Fontaine, dans un demi-sourire, j'ai été loup avec vous et les autres loups vos compères. » Toutefois, il revint vite, et, quand il eut retrouvé et lui-même et Dieu, c'en fut fait à jamais.

Ne serait-ce pas cette aube virginale, puis cette matinée recueillie, puis ce plein jour orageux, enfin cet après-midi pacifié qu'il aurait voulu nous conter dans la strophe d'enchanteresse harmonie :

---

(1) On sait sa passion pour le roman grec de Chariclée qu'il apprit par cœur, parce que Lancelot lui avait plusieurs fois saisi et gardé le volume.

Que le Seigneur est bon ! Que son joug est aimable !
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur.
Jeuple peuple, courez à ce maître adorable,
Les biens les plus charmants n'ont rien de comparable.
Aux torrents de plaisir qu'il répand dans un cœur.
Que le Seigneur est bon ! Que son joug est aimable !
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur.
Il s'apaise, il pardonne
Du cœur ingrat qui l'abandonne,
Il attend le retour.
Il excuse notre faiblesse,
A nous chercher même il s'empresse.
Pour l'enfant qu'elle a mis au jour,
Une mère a moins de tendresse.
Ah ! qui peut avec lui partager notre amour ?

Répétons-le en passant, où donc est le sombre et dur jansénisme ?

Par esprit chrétien, il abandonne le théâtre en pleine fleur de génie.

Comprend on bien l'étendue, les sévérités de ce sacrifice ? Dix fois il avait, d'une scène, parlé au public par la voix de ses drames et d'une comédie. Il avait vu son auditoire rire, frissonner, pleurer. Il avait entendu ces silences plus impressionnants, plus pathétiques que les bravos fous et les cris d'enthousiasme. Il avait goûté les applaudissements et l'ivresse incomparable de se sentir dominant une multitude avec son verbe et ses fictions. Il avait ressuscité des morts et des mortes ; il avait aimé éperdûment des fils et des filles de son esprit.

Certes, parfois l'absinthe s'était mêlée au miel. Pradon et sa cabale avaient empoisonné son meilleur triomphe. Mais enfin, il se connaissait, cet homme ! et il n'avait pas besoin que Boileau l'assurât qu'il travaillait pour l'immortalité.

Et soudain, lui que la renommée avait porté si haut, il descend volontairement dans le silence. Son âme ! son âme ! s'il allait perdre son âme !... Son âme vaut mieux que sa gloire. Son âme vaut mieux que tout !

Il lui suffira désormais d'être un époux fidèle, un père de famille attentionné, un ami incomparable (1). Il entourera de sa sollicitude Catherine de Romanet. Il dirigera l'éducation de ses fils et de ses filles sous l'œil « du bon Dieu » (2), il travaillera à la conversion de La Fontaine. Il vivra en relations continuelles avec Boileau et ils s'édifieront mutuellement, il pleurera ses torts passés (3), il essaiera de se dépouiller de soi, même de ce qui lui tint le plus profondément, le souci de sa réputation d'auteur ; se rappelant ses triomphes, il les regrettera peut-être ; gémissant sur son ancienne passion de gloire, il écrira en marge de sa Bible, en face du verset *dedit peti-*

(1) Le 1er juin 1677, il avait épousé Catherine de Romanet.

(2) « Je n'ose vous demander si vous pensez au bon Dieu. » (Lettre à son fils aîné).

(3) Se souvenir de la correction qui existe au testament de Racine « les scandales de ma vie ».

tionem ipsorum : « C'est dans sa colère que Dieu accorde la plupart des choses qu'on désire en ce monde avec passion (1). »

Cette vue est plus que d'un chrétien, elle est d'un mystique.

Ses serviteurs deviendront pour lui une préoccupation attendrissante : *Filius hominus*, dit-il, *non venit ministrari sed ministrare*. Belle leçon pour nous faire souffrir toutes les négligences de nos domestiques. Il n'y a qu'à se bien mettre dans l'esprit qu'on n'est pas né pour être servi, mais pour servir.

En résumé, que sa vie ait été ou non en harmonie avec sa foi, je suis certain qu'il ne cessa jamais de croire et, quand il eut résolu de ne plus vivre divisé, j'entends, en chrétien d'esprit et en payen, du moins un peu, de mœurs, d'un seul bond il s'éleva jusqu'à un sommet très haut de piété.

Comment de pareilles lumières n'auraient-elles pas éclairé son œuvre !

Au fait, elles la pénètrent.

Chateaubriand l'a remarqué : Andromaque et Iphigénie sont la femme et la fille chrétiennes.

> Le ciel et son père ont parlé : Iphigénie se soumet,
> . . . . Mon père,
> Cessez de vous troubler : vous n'êtes pas trahi.
> Quand vous commanderez, vous serez obéi.
> Ma vie vous appartient.

Hector a reçu la main d'Andromaque. Il n'est plus d'ici-bas, c'est vrai, Achille est devenu « immortel » pour l'avoir traîné autour des murs d'Ilion. Mais après cette vie il y a une autre vie. Andromaque y croit. Elle tient que son mari, son ami, son cœur, son tout ! l'attend. Accepter la main de Pyrrhus, ah ! ce serait réveiller les douleurs du cher mort et rouvrir ses plaies ! Elle serait une infidèle, elle serait une traîtresse !

Eh ! Messieurs, ne sont-ce pas là les saints ombrages de la fidélité chrétienne ? N'est-ce pas sous une inspiration semblable que l'Eglise s'est accoutumée, sinon à réprouver les secondes noces, au moins à les regarder avec quelque défaveur ? L'antiquité même en ses meilleures inventions n'a rien rêvé de pareil. Elle ne le pouvait. Il fallait, pour y faire germer ces créations, le beau coup de soleil du christianisme sur les âmes.

Britannicus, *Phèdre* ne sont qu'un cas de conscience chrétien.

Est-ce la pudeur qui vaincra dans l'âme de Phèdre ? Est-ce le feu adultère ?

Est-ce le devoir, représenté par Burrhus, qui retiendra Néron sur la pente où le pousse sa folle passion de Junie ? Est-ce le libertinage qui le maîtrisera, incarné dans l'abominable Narcisse ?

Voilà le problème et voilà l'intrigue.

Quant à *Esther*, quant à *Athalie*, ce n'est plus du judaïsme, même vrai et sincèrement religieux, c'est du christianisme de la meilleure marque.

---

(1) Notes de Racine sur quelques passages de l'Ecriture sainte.

Lequel de vous, Messieurs, n'a connu de ces pères, parmi nos vrais baptisés, et parmi eux seulement, de ces tuteurs, qui veulent, comme Mardochée, leurs enfants, leurs pupilles, fidèles à l'honneur et à Dieu, dussent-ils y laisser leur vie? Qui de nous n'a approché des jeunes filles, des jeunes femmes capables, au sein des enchantements de la fortune et des hautes situations mondaines, de se faire quelque retraite sacrée où elles se livrent à la pénitence et à la charité? Ne savez-vous pas des enfants, jumeaux de Salomith et d'Eliacim, dont l'âme s'épanche sans effort en effusions tendrement suppliantes aux pieds de tout autel?

Et Mathan, l'apostat par soif « de commander », par haine « de vaincu », par volonté « de ceindre la tiare », le renégat auquel son Dieu trahi « jette encore une sorte de terreur », le misérable qui veut convaincre le ciel d'impuissance et prétend

> ... Parmi le débris, le ravage et la mort
> A force d'attentats, perdre tous ses remords,

Mathan, enfin, marqué du signe de Caïn, hélas! ne l'avons-nous jamais rencontré?

Et Joad, le prêtre grandiose, Ambroise par l'intrépidité, Chrysostome par l'éloquence, l'homme qui livrerait sa tête plutôt que de trahir son ministère, ne l'avez-vous pas salué aux pages de notre histoire ecclésiastique? Qu'est-ce que je dis?... Paris qui tue les prophètes, mais aussi les honore, Paris aurait-il oublié les Quélen, les Affre et les Guibert? Je ne me permettrais pas de citer les vivants.

Eh bien, malgré ce que j'ai dit, je n'ai pas nommé l'acteur principal d'*Esther* et d'*Athalie*, celui qu'on ne voit pas, mais qui remplit la scène, qui mêle et démêle les événements, celui qui amoncelle les nuages et fait le ciel bleu, devant qui se couchent les cèdres et par qui se redresse le brin de blé : Dieu! Oui! Dieu, Messieurs, est le personnage premier dans ces nobles œuvres. Et il est si formidable et si bon, si sage et si puissant, si inexorable et si tendre ; il est si véritablement notre Dieu!

Encore un côté par lequel Racine est tout à fait chrétien : sa piété pour les humbles et les petits.

Personne, en ces temps de guerroiements presque perpétuels, de famine, de misère, ne s'est apitoyé plus tendrement sur les masses qui pâtissaient, peut-être de l'orgueil, peut-être des devoirs politiques de Louis XIV.

Emule en cela de Bossuet, il rédigea un mémoire où il exposait la condition du peuple et les remèdes à y apporter. Moins hardi, moins libre aussi que le grand évêque, qui traita directement avec le roi, Racine remit ses pages à Mme de Maintenon.

Mais, sur le théâtre, il reprenait l'indépendance de son magistère.

Rappelez-vous l'admonition du grand-prêtre à Joad :

> O mon fils, de ce nom j'ose encore vous nommer.
> Souffrez cette tendresse, et pardonnez aux larmes

Que m'arrachent pour vous de trop justes alarmes.
Loin du trône nourri de ce fatal honneur
Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur,
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la race enchanteresse...
Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois.
Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même,
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême,
Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné.
Que, s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.
Ainsi de piège en piège et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une affreuse image.
Hélas! ils ont des rois corrompu le plus sage!

Ah! les magnifiques alexandrins! Comme ils doivent sonner sur les lèvres de quelqu'un de ces rares et supérieurs artistes, qui font d'âge en âge le renom de la Comédie-Française!

De quelle humeur l'ombrageux Louis le Grand les entendit-il? Ne furent-ils pour rien dans le demi-insuccès d'*Athalie*. Qui sait?

A ce chrétien qui avait glorifié le sacerdoce, les pauvres et Dieu, il restait d'exhaler le suprême cantique. Et le suprême cantique, qu'est-ce donc?

Voici, Messieurs.

Il en est un dont la naissance dans l'étable de Bethléem et la mort sur la croix du Golgotha furent annoncées en détail par les cent voix de la prophétie juive; un dont l'évangile nous dit les miracles touchants et les ravissantes bontés, les jours sans tache, la fin sans murmure, sans colère, sans défaillance, au milieu des plus douloureux supplices; fin tellement au-dessus de toute fin que le philosophe mal croyant Rousseau était contraint de confesser que, « si la mort de Socrate fut d'un sage, la mort de Jésus fut d'un Dieu »; un dont l'amour et la haine dix-neuf fois séculaires poursuivent la mémoire, un qui a bouleversé l'histoire, un qui a détruit la civilisation païenne et sur ses ruines a édifié la civilisation chrétienne, un qui vous contraint de le regarder quelque jour au visage et qui parfois vous séduit à ce point de vous faire tout oublier, oui tout, pour vous attacher à lui; un que les Pharisiens, les scribes de chaque âge ont maudit, un que les bons pauvres, les meurtris, les douloureux ont serré sur leur poitrine pour se consoler, un sur les pieds duquel les coupables ont pleuré et trouvé la paix dans le pardon, un dont la croix domine le monde et la figure domine l'humanité, un qui s'est dit plus que le fils de l'homme, qui s'est dit le fils de Dieu, un qui est Jésus-Christ.

Eh bien, tant que le peintre n'a pas prosterné devant lui ses pinceaux, le statuaire son ébauchoir, le poète sa lyre, tant qu'ils n'ont pas traité de lui avec la couleur, ou le marbre, ou l'airain, ou la plume, ils n'ont pas dit ce que j'appelais le su-

prême cantique du chrétien. Dieu les regarde, le Dieu qui les fit, qui leur donna leur génie, et il attend.

Racine n'a point failli à l'obligation de cet hommage suprême. J'ai voulu faire entrevoir, écrit-il dans la préface d'*Athalie*, la venue du Messie, le consolateur après lequel tous les anciens justes soupiraient.

Lève, Jérusalem, lève ta tête altière,
Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés;
Les rois des nations, devant lui prosternés,
De tes pieds baisent la poussière;
Les peuples à l'envi marchent à sa lumière.
Heureux qui pour Sion d'une sainte ferveur
Sentira son âme embrasée.
Cieux, répandez votre rosée
Et que la terre enfante son sauveur.

Telles sont, Messieurs, les lignes sacrées qui placent le poète parmi les Evangélistes de Jésus-Christ.

Il avait cinquante ans passés quand il déposa ce laurier sur la crèche de l'Enfant-Dieu.

Heureuse carrière que la sienne ! Elle va de triomphe en triomphe par un chemin de lumière grandissante et elle s'interrompt sans déclin, sans soir, sans nuit.

Puisqu'il faut finir, c'est ainsi qu'on voudrait finir.

Depuis lors, sauf le temps de son service près du grand roi, « il n'eut plus d'autre plaisir, dit Louis Racine dans ses mémoires, que de mener une vie retirée dans son ménage et de se dissiper avec ses enfants », parfois aussi de pleurer sur eux, par exemple, quand il voyait ses filles prendre le voile.

« Un matin, étant à Versailles dans son cabinet, il fut accablé d'un grand mal de tête, continue son fils. J'y étais et me souviens qu'il nous dit pour ne pas nous effrayer. « Mes « enfants, je crois que j'ai un peu de fièvre, mais ce n'est « rien. Je vais pour quelque temps me mettre au lit. » Il s'y mit et n'en sortit plus. »

Sa maladie fut longue.

Il acceptait ses souffrances comme venant de la main de Dieu, recevait ses amis les plus chers très fréquemment, surtout Valincourt et Boileau, auquel il disait dans un mot bien digne de son cœur : « Je regarde comme une grâce de mourir avant vous » ; il recommandait ses enfants à des maîtres éclairés. Parfois on lui apprenait que le roi avait fait prendre de ses nouvelles et ce lui, était une joie. Il s'accoutumait à l'idée de la mort par des méditations assidues de nos fins suprêmes, si bien que lui qui avait tant redouté le terrible passage alors qu'il semblait éloigné, le considéra sans épouvante quand il se trouva près de le franchir.

Enfin, le 21 avril 1699, entre trois et quatre heures du matin, un vicaire de sa paroisse qui l'avait visité fréquemment lui apporta les derniers sacrements. Il les reçut avec une humilité et une confiance admirables, bénit les siens.., et cette main, qui avait écrit de si beaux vers, se roidit, ce cœur qui avait tant aimé cessa de battre, ce vaste front qui avait tant pensé devint

de marbre, ces yeux qui avaient été si lumineux se fermèrent, l'homme le plus beau de la cour après Louis XIV, l'un des plus admirés et des plus chéris de son siècle, n'était plus.

Soyons ce que nous voudrons, soyons la fortune, la jeunesse, la beauté, le génie ; soyons la pauvreté, l'obscurité, la vieillesse, voilà ce qui nous guette : ici-bas la tragique pelletée de terre dont parle Pascal, et là-haut, le jugement de Dieu.

Messieurs, la mission de l'écrivain est haute et sa responsabilité est grave.

Accroître le patrimoine de gloire littéraire du pays, former sainement l'opinion, la redresser quant elle s'égare, l'éclairer, quand elle s'enténèbre, conseiller, réformer, élever ses contemporains, se garder de tout rancune aveugle, ne vouloir ni écrire une ligne qui abaisse, ni une ligne qui déprave, ne jamais blesser ou empoisonner une âme, tel doit être l'idéal de tout honnête homme qui tient une plume.

Que Racine l'ait réalisé complètement ou non, en descendant de cette chaire, j'oserai vous dire : « Messieurs, vivez comme lui, mourez comme lui.

Si vous vivez comme lui, la postérité gardera votre nom ; si vous mourez comme lui, le Christ accueillera votre âme.

Aucun souhait, Messieurs, qui vaille mieux que celui-là, puisque, réalisé, il vous assurerait, outre les gloires passagères du temps, les infinis bonheurs de l'éternité.

LES NOUVELLES LITANIES DU SACRÉ CŒUR

Il existait plusieurs litanies en l'honneur du Cœur adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, répandues parmi les fidèles. La Sacré-Congrégation des Rites n'a retenu et approuvé qu'un seul texte, celui des litanies en usage à Marseille dès avant la peste de 1720 ; elle les a augmentées de six invocations, empruntées à d'autres formules de prières, pour arriver au chiffre de trente-trois, consacré par le nombre des années de la vie mortelle du divin Rédempteur. On remarquera que chacune de ces trente-trois invocations est précédée d'un numéro d'ordre : ce qui n'a point été observé pour les autres litanies. C'est la Sacré-Congrégation elle-même, qui a apporté cette modification. On voit sa pensée. Elle veut que les fidèles, en récitant ces litanies, soient rappelés par un signe sensible à la pieuse pensée des trente-trois années passées sur la terre par l'Homme-Dieu.

En voici les origines d'après Son Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun :

Dès 1686, la Sœur Madeleine Joly, Visitandine de Dijon et disciple fervente de Marguerite-Marie Alacoque, avec laquelle elle s'était liée, composa, en français, des litanies du Sacré-Cœur. L'aumônier de la communauté, M. Charollais, les traduisit en latin. Ces litanies furent aussitôt approuvées par l'évêché de Langres et même envoyées à Rome. Marguerite-Marie Alacoque en reçut, la première, la communication et les ré-

cita. On les trouve presque intégralement dans un petit livret manuscrit, contemporain de la Servante de Dieu, et conservé à la Visitation de Paray.

De son côté, la Mère de Soudeilles, supérieure de la Visitation de Moulins, qui, elle aussi, avait été mise en relations avec Marguerite-Marie Alacoque, publia, en 1687, un petit livret de douze pages. Il contient une autre formule de litanies, que la Bienheureuse qualifiait de « très belles ». Ce fut elle qui transmit les deux livrets de Dijon et de Moulins au P. Croiset, et celui-ci publia, en 1689, le livret de Lyon contenant des litanies reproduites dans son livre de la *Dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, qui parut à Lyon en 1691, un an après la mort de la Sœur Marie Alacoque.

C'est d'après les litanies de la Sœur Joly et du P. Croiset que la vénérable Sœur Anne-Madeleine arrangea celles qui commencèrent à être récitées en 1718 à la Visitation de Marseille.

Sur les vingt-sept invocations dont celles-ci se composent, treize sont tirées des litanies de la Sœur Joly, et quatorze de celles du P. Croiset.

Les offices liturgiques du missel et du bréviaire mettaient entre les mains des prêtres un abrégé substantiel de cette théologie du Sacré-Cœur, où sont renfermés tous les trésors de sagesse, de miséricorde apportés au monde par les ineffables mystères de l'Incarnation, de la Rédemption, de la présence réelle et du perpétuel sacrifice de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Grâce aux litanies, solennellement approuvées par le décret du 27 juin 1898, les pieux fidèles jouiront d'un semblable avantage.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Jargeau. — *Fête de Jeanne d'Arc.* — Le 17 septembre 1898, la ville de Jargeau, en mémoire de la levée du siège de Jargeau, opérée, le 12 juin, par la Pucelle d'Orléans, inaugurait, sur une de ses places, une statue de Jeanne d'Arc, due au ciseau d'Alfred Lanson, d'Orléans. C'était le début brillant de la solennisation d'un glorieux anniversaire.

En effet, le dimanche 28 mai, tout Jargeau : municipalité, clergé et habitants, fêtait sa Libératrice. Tout le monde, en effet, y avait mis du sien, spontanément et sans compter : M. le maire, pour faire honneur aux étrangers ; M. le curé, pour inviter, comme panégyriste, le sympathique et populaire député d'Hazebrouck, M. l'abbé Lemire ; la population, pour pavoiser, à l'envi et à sa façon. De là un entrain communicatif, un élan patriotique qui donnaient à la fête un cachet original et de bon aloi.

C'est à l'église, ancienne collégiale, et par l'action de grâces, que commence la fête.

A 9 h. 1/2, une messe basse, pendant laquelle des chants religieux sont supérieurement exécutés, est dite par M. le chanoine Génin.

Dans le sanctuaire se trouvaient M. l'abbé d'Allaines, vicaire général, accompagné de MM. Agnès, chanoine ; Gibier, curé de Saint-Paterne ; M. l'abbé Lemire, député du Nord ; M. Lenoble, le panégyriste de 1898.

A 2 h., les autorités, escortées des sapeurs-pompiers et précédées de la fanfare de Darvoy, font leur entrée dans l'église. En tête vient M. Poignard, maire, accompagné du Conseil municipal et des différentes autorités de la ville. Viennent ensuite : la Société *la Gergolienne*, la Société de secours mutuels de Jargeau, la Société de Saint-Vincent, etc., etc. Les autorités prennent place dans le chœur. A côté d'elles, se tiennent : M. Julien Dumas, député de l'Ariège ; MM. les maires de Sandillon, de Darvoy, de Férolles, d'Ouzouer-les-Champs.

Dans le sanctuaire on remarque de nombreux ecclésiastiques : MM. Duchâteau, curé-doyen de Chécy ; Bellangé, curé de Saint-Aignan d'Orléans ; Surcin, curé de Férolles ; Loiseau, curé de Darvoy ; Coulon, curé de Donnery ; Dujeu, curé de Traînou, etc.

M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, monte en chaire et prend la parole.

Pourquoi, s'écrie-t-il, comme de son vivant, Jeanne d'Arc a-t-elle cette irrésistible puissance, conserve-t-elle un ascendant mystérieux ? Parce qu'elle avait dans l'esprit une idée haute et noble, dans le cœur la foi ardente de la chrétienne, et que son action fut une action généreuse et sympathique, une action à la française, et parce qu'elle a couronné sa vie par le martyr, parce qu'elle a souffert plus que nous tous.

Telles sont les considérations que l'orateur a développées avec une chaleureuse conviction, concluant : « Cette foi chrétienne, cet amour pour la patrie, cette vaillance, que toutes les femmes de France en apprennent le secret de Jeanne, qu'elles s'inspirent de son exemple.

« Ah ! que Dieu nous a fait un grand don en nous donnant Jeanne, devant laquelle tous les peuples s'inclinent. »

Après le panégyrique, la procession sort de l'église et parcourt, au milieu d'une foule nombreuse, les principales rues de la ville. M. l'abbé Lemire prend place dans le cortège aux côtés de M. Poignard, maire.

Au moment où le cortège passe devant la statue de Jeanne d'Arc, il s'arrête un instant. La musique joue la *Marseillaise*, que tous écoutent la tête découverte. Le cortège va ensuite se ranger sur la place de la Mairie. Là, M. l'abbé d'Allaines, debout sur le perron du presbytère, prend la parole.

M. le vicaire général remercie la municipalité d'avoir compris qu'il était bon de réunir nos traditions nationales, de relier le passé au présent. Ce n'est pas seulement dans les grands centres qu'il est nécessaire et bon d'entretenir ces traditions, mais aussi dans les campagnes. Il parle ensuite des suppliques nombreuses, venant de tous les points du globe, demandant la béatification de Jeanne. Ce jour-là, ce sera encore pour la France, pour Orléans, pour Jargeau, une grande joie. Il termine en disant qu'il faut voir dans la fête de Jeanne d'Arc une leçon d'amour, d'union, d'entente entre tous les Français.

Le chœur fait entendre le chant *A l'Etendard*, et le cortège se dissout pendant que les autorités se rendent à la mairie, où M. l'abbé Lemire les accompagne.

M. le doyen de Jargeau n'a pas trop présumé de la journée du 28 mai. « Cette seconde fête de Jeanne d'Arc a été belle ; à coup sûr, il n'y a qu'une voix pour dire que, comme la première, elle a été digne de l'immortelle héroïne qui en est l'objet, digne aussi de la catholique et fidèle Jargeau, qui sait se souvenir et le montrer. »

Chronique de N.-D. de Cléry. — Les douze fleurs blanches, qui, depuis dix ans, la veille du premier jour de ce mois béni, sont envoyées par un père, en reconnaissance de la guérison de sa fille, s'étalaient dans toute leur fraîcheur sur la balustrade du Trône, quand sonna le premier *Regina cœli* de mai. D'autres *ex-voto* ont suivi celui-ci, tous plus agréables à la Bonne-Dame de Cléry, selon qu'ils expriment plus d'amour et de reconnaissance.

Les groupes se sont succédé comme les *ex-voto* : les congréganistes du pensionnat Saint-Euverte, les petites filles de l'œuvre de la Première-Communion, les enfants de Saint-Donatien, d'Olivet, de Saint-Pierre-le-Puellier.

Qu'ils soient tout particulièrement bénis ceux qui sont venus plus nombreux que l'année précédente, malgré les menaces du temps, prier pour la France, le lundi de la Pentecôte. Au milieu d'eux se distinguait le Pensionnat des Ursulines de Beaugency.

Le prédicateur, M. le Curé de Saint-Pierre-le Puellier, avait pris pour texte de son sermon, ces paroles des saints livres : *Electa ut sol*. Dès l'exorde, il avait fixé ses auditeurs sur la beauté de Marie Immaculée, pure comme l'aurore, radieuse comme l'astre du jour à son midi et même à son déclin sans nuage et sans tristesse. La seconde partie du discours qui traitait de la puissance, de la fécondité que donne à des âmes de vierges et d'apôtres la pureté a été particulièrement appréciée. Aussi, Notre-Dame a été dignement louée, honorée, priée dans son sanctuaire privilégiée, en ce jour anniversaire de celui où Elle pleura sur les malheurs de notre patrie ; puisse-t-elle étendre son bras pour la bénir !

***

M. l'abbé Louis. — Le lundi 8 mai, l'humble village d'Ouzouer-les-Champs, voyait passer dans ses murs en deuil un cortège funèbre, celui de son vénéré curé, l'abbé Louis. Ce prêtre était depuis 37 ans à la tête de cette paroisse, aussi ses paroissiens, comprenant la perte douloureuse qu'ils venaient de faire, voulurent faire à leur bon Pasteur des funérailles dignes de lui. Elles le furent et par le nombre de prêtres accourus aux obsèques et surtout par l'affluence de paroissiens qui formaient autour du cercueil de celui qui avait été leur Curé, la plus précieuse et la plus resplendissante des couronnes.

En l'absence de M. le Doyen de Lorris, appelé en hâte au

chevet d'une sœur agonisante, M. l'abbé Paris, curé de Varennes et sous-doyen, fait la levée du corps.

Les cordons du poêle sont tenus par M. Nouette-Delorme, conseiller général ; M. le marquis Amelot ; M. l'abbé Ravoux, aumonier de l'hospice de Neuville et M. le curé de Nogent. Au milieu de la foule on remarque M. d'Eichtal, conseiller général, M. le marquis de Resme, MM. de Masin, de Clermont, Petit-Jean ; Mmes de Guittaut, de Beauchesne, Amelot de Chaillou.

L'office terminé, M. l'abbé Besançon, ancien élève de M. le curé d'Ouzouer monte en chaire et dans un langage empreint à la foi d'une simplicité et d'une élévation remarquables retrace la vie, les œuvres des 37 années que M. Louis a passées dans son modeste diocèse d'Ouzouer.

Il parle tour à tour de *l'homme*, du *prêtre*, du *curé*.

L'*homme*, il le montre avec son talent, original sans doute, mais réel, utilisant ce talent d'abord à mettre à la portée des enfants du catéchisme les vérités un peu ardues et abstraites de la religion de telle sorte que la science religieuse des catéchisés de M. le curé d'Ouzouer était devenue proverbiale dans la contrée ; puis en enseignant le latin, le grec, l'allemand, l'anglais à des jeunes gens qui font dans le présent ou feront dans l'avenir à l'autel ou dans les temps, sa couronne et sa gloire.

Le Prêtre ; il le dépeint avec sa foi, pure de tout alliage plus ou moins mystique, pas très démonstrative peut-être, mais profonde, vive, efficace au point de se faire mendiant pour trouver des ressources afin que son église vieillie, délabrée, revête une nouvelle jeunesse, une sorte de parure joyeuse digne du Dieu qui daigne l'habiter.

Le Curé ! il le représente avec son dévouement, son amour du devoir, sa charité pour son troupeau !

Le dévouement ! l'amour du devoir ! rien n'a pu les refroidir en M. l'abbé Louis — Pendant les quinze années qu'il desservait à Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, alors les chemins n'existant pas, il lui fallait passer au milieu des marais souvent inondés ; il y passait. — Un jour qu'après des pluies continues le pont jeté sur la rivière du Puiseaux avait été emporté et lui coupait toute communication, il n'hésita pas, s'élança dans la rivière débordée au risque de se noyer, arriva, mouillé jusqu'aux os, à sa paroisse où sans changer de vêtements il chanta la messe. — Quant aux 37 années pendant lesquelles il reste curé d'Ouzouer, malgré les offres qui lui furent faites plusieurs fois de cures plus importantes, il les passa dans l'exercice de la plus apostolique charité, donnant tout, se faisant le serviteur de tous, ouvrant sa maison à tous...

Ici tous les yeux se remplirent de larmes, l'on entendait des hommes sangloter, approbation la plus éloquente des paroles de l'orateur.

Qu'il dorme en paix cet humble qui fut pendant 37 ans, curé d'Ouzouer-les-Champs ! Qu'il jouisse au sein de Dieu, des fruits délicieux dont il a fait sur terre une ample provision en séchant les larmes des endoloris, en ravivant les espoirs des brisés, en relevant le courage des patissants.

Chapelle de la Maison Mère des Sœurs de Saint-Aignan, 20, rue Saint-Marc. — Vendredi 9 juin, à 7 h. 1/2 du matin, cérémonie de vêture et de profession. — L'exhortation sera faite par M. l'abbé Leroy, aumônier de la Communauté.

Chapelle de la Visitation. — *Mois du Sacré-Cœur.* — Chaque jour : à 8 h., messe conventuelle. Il y a deux exercices le soir, à 5 h. et à 8 h.

Les sermons seront prêchés :

A 5 h., par le R. P. Fages, dominicain ; à 8 h., par M. l'abbé Michel, vicaire de Saint-Donation.

Le salut solennel suivra le sermon.

Le dimanche la messe conventuelle est à 8 h. 1/2 et l'exercice du soir n'a pas lieu.

Pèlerinages : Dimanche 4 juin, à 7 h., la Société de St-Joseph ; à 10 h. 1/2, la Jeunesse ouvrière.

Mardi 6, à 5 h. 1/2, l'Œvre de Sainte-Marthe.

Jeudi 8, à 8 h., écoles des Frères de Saint-Paterne.

Vendredi 9, fête solennelle du Sacré-Cœur. — Les heures des exercices seront les mêmes que les autres jours.

BIBLIOGRAPHIE

H. Perreyve (*l'abbé*). — *Souvenirs de Première Communion.* — Ce n'est pas un *manuel* pour la Première Communion : on n'y trouve que des souvenirs... mais des souvenirs empreints d'un zèle dont on se souvient et dont l'action bienfaisante subsiste toujours.

1 vol. in-24. Prix : 1 fr.

Paris, Téqui, 29, rue de Turenne.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Serillac, Louis, employé de contributions indirectes, et Mlle Cossonnet, Camille.
M. Mazure, Félix, médecin aide-major de 1re classe, et Mlle Delaistre, Thérèse.
M. Proteau, Camille, typographe, et Mlle Langrogner, Adèle.

NAISSANCES

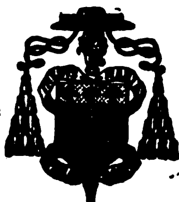
Perdoux, Marcel-Armand, rue du Coulon.
Boulard, Jean-Maurice, rue Saint-Marceau.
Caillette, Henri-Eugène-Désiré, rue de Recouvrance.
Tessier, Désiré-Victor-Jacques-Noël, boulevard Saint-Vincent.
Gault, Marie-Madeleine-Louise-Céline, rue des Bouteilles.
Delorme, Léonce-René-Ernest, rue Saint-Marceau.

DÉCÈS

Mme veuve Trouillet, née Armantin, 82 ans, rue Croix-de-Bois.
Mme veuve Aubard, née Jourdan, 83 ans, faubourg Saint-Vincent.
Mme Gigou, née Taffoureau, 87 ans, rue Gratteminot.
Mme Moulin, née Langer, 30 ans, faubourg Saint-Vincent.
Mme veuve de Sauville de la Presle, née Gilbert de Merlhiac, 78 ans, rue St-Etienne.
M. Rousseau, Isidore, rentier, 71 ans, faubourg Bannier.
Mlle Fontaine, Pauline, 75 ans, rue Saint-Etienne.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume — Numéro 23
1899 — Samedi 10 juin

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

11 IIIe Dimanche après la Pentecôte, SOLEMNITÉ DU SACRÉ-CŒUR.
12 Lundi. S. Jean de St-Fagondet, conf.
13 Mardi. S. Antoine de Padoue, conf.
14 Mercredi. Translation des Reliques de S. Aignan, év. d'Orléans.
15 Jeudi. Ste Germaine, vierge.
16 Vendredi. S. Basile le Grand, év.
17 Samedi. S. Avit abbé.
18 IVe Dimanche après la Pentecôte.

Châtiée, mais non maudite!

Terre des grands souvenirs, ô toi que nous baisons avec amour et respect, ô patrie, patrie! Quelle mère a été plus aimée que toi, plus aimée dans ses gloires et plus aimée dans ses malheurs? Quand tes fils, soldats, marins, missionnaires, s'en vont au loin défendre la justice ou la foi, ils emportent ta douce image dans le repli le plus sacré de leur cœur; et quand ils tombent, leur dernière pensée s'envole dans un dernier sanglot, vers ton rivage adoré, et c'est ton nom, ô France, qui monte encore à leurs lèvres avec le flot de sang qui les étouffe. Non, ma mère, Dieu n'a donné à aucune patrie ta beauté et ton charme : *Non fecit taliter omni nationi*.

Mais quand l'amour est plus tendre, il est aussi plus jaloux, et, devant l'infidélité, ses justes colères sont aussi plus terribles. Aussi lorsque, à certains jours de folie, ivre de volupté et d'indépendance, la France prévarique, Dieu l'arrête sur la pente de l'abîme; il la frappe de coups douloureux comme il ne frappe aucun peuple: si bien que, des châtiments comme des bienfaits, on peut toujours dire : *Non fecit taliter omni nationi*.

Mais en flagellant la nation coupable, Dieu ne la rejette jamais. Aussi quand, dégrisée de son orgueil et du vin de ses passions, humiliée et sanglante, elle tombera aux pieds de son Maître; quand, de l'albâtre brisé de son cœur, elle lui verse les parfums de son repentir, le Christ essuie les larmes de la pécheresse, la relève avec bonté, et bientôt les plus effroyables prostrations sont suivies de relèvements inattendus, à rendre jaloux tous les peuples : *Non fecit taliter omni nationi*.

Le R. P. Coubé.

SOMMAIRE — *Annonces*. — *Lettres de Mgr*. — *Encyclique sur la Consécration au Sacré-Cœur*. — *Chronique diocésaine*. — *Chronique du monde catholique*. — *Bibliographie*.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Mgr l'Evêque donnera le sacrement de Confirmation : Jeudi, 15 juin, à 3 h., dans la Chapelle du Lycée.

Cathédrale. — *Triduum en l'honneur du Sacré Cœur.* — **Par** ordonnance de Mgr l'Evêque et en exécution des lettres du Saint-Père, saluts avec récitation des litanies du Sacré Cœur et de la consécration au Sacré Cœur, les vendredi 9 et samedi 10 juin, à 8 heures, et le dimanche 11, après vêpres.

Le Dimanche, Monseigneur présidera, au salut, la cérémonie de la Consécration.

— La réunion du Saint-Rosaire aura lieu le mardi 13 juin. A 7 heures, messe, instruction, salut.

Paroisse de Saint-Paterne. — Vendredi 9 et samedi 10 juin, à 8 h. 1/4 du soir, Salut solennel avec récitation des Litanies du Sacré-Cœur de Jésus.

Dimanche, fête du Sacré Cœur. A 6 heures, exposition du Saint-Sacrement et première messe. A 8 heures, messe des hommes avec allocution. A 10 heures, grand'messe et consécration au Sacré-Cœur. A 3 h. 1/4, vêpres suivies de la procession de la Fête-Dieu.

La procession sortira de l'église à 4 heures précises et suivra la place Bannier, les rues Girodet, de la Paix, de Patay, Chanzy, Arago, de Lahire, de Loigny, le boulevard Rocheplatte (côté de la ville). Elle rentrera à l'église par la porte du mail.

Paroisse de Saint-Aignan. — Exercices de l'*Adoration perpétuelle*, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 juin.

Vendredi et samedi : à 6 h. 1/2, exposition et première messe ; à 7 heures et à 8 heures, messes basses ; à 9 heures, grand'messe ; le soir à 8 heures, sermon et salut.

Dimanche : à 6 heures, exposition et première messe ; à 7 heures, messe de communion générale ; à 8 heures et à 9 heures, messes basses ; à 10 heures, grand'messe et sermon ; à 3 h. 1/4, vêpres et procession extérieure.

La procession suivra : les rues de l'Oriflamme, des Francs-Bourgeois, du Dévidet, Desfriches, des Pensées, des Ormes-Saint-Victor, de la Tour-Neuve, des Quatre-Degrés et le cloître Saint-Aignan.

Les offices du dimanches seront présidés par M. le chanoine Dulouart.

Les sermons de ces trois jours seront donnés par M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau.

Paroisse de Saint-Marceau. — La procession sortira à 4 heures et suivra la rue Saint-Marceau, place de la Bascule, rue du Coq, quai des Augustins et rue Saint-Marceau.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — La procession sortira, après les vêpres qui sont à 4 heures, et suivra les rues Saint-Gilles, du Gros-Anneau, du Puits-de-Linières, du Chêne-Percé, de la Tour-Neuve, quai du Châtelet, rues des Bouchers, des Sept-Dormants et de la Tour.

Reposoirs : rue de la Tour-Neuve, 25 ; quai du Châtelet, 20 et chapelle du Carmel.

CONSÉCRATION DU MONDE AU SACRÉ-CŒUR

Mgr l'Evêque d'Orléans a envoyé successivement à son clergé les deux lettres qui suivent :

ÉVÊCHÉ D'ORLÉANS

—

Dimanche 4 juin 1899.

Cher Monsieur le Curé,

Je vous envoie communication d'une lettre que j'ai adressée, samedi, à MM. les Doyens, en les priant, si la chose était possible, de vous en donner immédiatement connaissance. Cela, vous l'avez compris, afin que vous puissiez prévenir, aujourd'hui dimanche, vos paroissiens. Je ne pouvais faire d'expédition plus étendue, puisque je me trouvais à Briare, en tournée pastorale, loin conséquemment de mes intermédiaires habituels et nécessaires avec vous.

Si vous pouvez faire les exercices prescrits par le Souverain Pontife les trois jours des 9, 10 et 11, vous n'y manquerez pas.

Au moins le 11, vous aurez toutes facultés d'entrer dans les pensées saintes de notre magnanime Léon XIII.

Vous trouverez ci-incluses les Litanies du Sacré-Cœur en latin et en français, avec l'Acte de Consécration.

Croyez, cher Monsieur le Curé, à mes dévoués sentiments.

† Stanislas, *Évêque d'Orléans.*

Briare, samedi 3 juin 1899.

Cher Monsieur le Doyen,

Je reçois ce matin à Briare, au cours de ma tournée, les lettres pontificales qui prescrivent, pour les 9, 10 et 11 juin, la consécration du monde au Sacré-Cœur de N.-S. J.-C.

Je n'ai d'autre moyen de prévenir le diocèse, vu le peu de temps à ma disposition avant l'échéance déterminée par le Pape, que de me servir de votre intermédiaire en vous prévenant très en hâte.

Je vous prie, si c'est possible, d'avertir vos Confrères du Doyenné, soit en leur communiquant ma courte dépêche, soit par tout autre moyen.

Des litanies et une formule de consécration devront être récitées.

Expédition vous en sera faite, à vous, à vos Confrères, par les soins de mon Secrétariat au plus tard mardi prochain.

Ceux de MM. les Curés de la campagne qui ne pourraient avoir de réunion publique le 9 et le 10, en feront une le dimanche 11, dans laquelle ils se conformeront aux volontés exprimées par le Souverain Pontife.

En tout cas, tous les prêtres devront réciter privément, s'ils ne le font publiquement, le 9 et le 10, les litanies et l'acte de consécration.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Doyen, l'expression de mon cordial dévouement.

† Stanislas, *Évêque d'Orléans.*

ENCYCLIQUE

Sur la Consécration du Genre Humain au Très Sacré Cœur de Jésus

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique,

Nous avons naguère, vous le savez, ordonné par lettres apostoliques qu'un jubilé serait célébré prochainement dans cette ville sacrée, suivant la coutume et la règle établies par les anciens. Aujourd'hui, dans l'espoir et dans l'intention d'accroître la piété dont sera empreinte cette solennité religieuse, Nous avons projeté et Nous conseillons une manifestation éclatante. Pourvu que tous les fidèles Nous obéissent de cœur et avec une bonne volonté unanime et généreuse, Nous attendons de cet acte, et non sans raison, des résultats précieux et durables, d'abord pour la religion chrétienne et ensuite pour le genre humain tout entier. Maintes fois, Nous Nous sommes efforcé d'entretenir et de mettre de plus en plus en lumière cette forme excellente de piété qui consiste à honorer le Très Sacré Cœur de Jésus. Nous suivions en cela l'exemple de Nos prédécesseurs Innocent XII, Benoit XIII, Clément XIII, Pie VI, Pie VII et Pie IX. Tel était notamment le but de Notre décret publié le 28 juin de l'année 1889 et par lequel Nous avons élevé au rite de première classe la fête du Sacré-Cœur. Mais maintenant Nous songeons à une forme de vénération plus imposante encore, qui puisse être en quelque sorte la plénitude et la perfection de tous les hommages que l'on a coutume de rendre au Cœur très sacré. Nous avons confiance que cette manifestation de piété sera très agréable à Jésus-Christ rédempteur. D'ailleurs, ce n'est pas pour la première fois que le projet dont Nous parlons est mis en question. En effet, il y a environ vingt-cinq ans, à l'approche des solennités du deuxième centenaire du jour où la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque avait reçu de Dieu l'ordre de propager le culte du divin Cœur, des lettres pressantes émanant non seulement de particuliers, mais encore d'évêques, furent envoyées en grand nombre et de tous côtés à Pie IX. Elles tendaient à obtenir que le Souverain Pontife voulût bien consacrer au très saint Cœur de Jésus l'ensemble du genre humain. On jugea bon de différer, afin que la décision fût mûrie davantage. En attendant, les villes reçurent l'autorisation de se consacrer séparément si cela leur agréait, et une formule de consécration fut prescrite. Maintenant, de nouveaux motifs étant survenus, Nous pensons que l'heure est arrivée de mener à bien ce projet.

Ce témoignage général et solennel de respect et de piété est bien dû à Jésus-Christ, car Il est le Prince et le Maître suprême. En effet, son empire ne s'étend pas seulement aux nations qui professent la foi catholique ou aux hommes qui, ayant reçu régulièrement le saint baptême, se rattachent en droit à l'Eglise, quoiqu'ils en soient séparés par des opinions

erronées ou par un dissentiment qui les arrache à sa tendresse.

Le règne du Christ embrasse aussi tous les hommes privés de la foi chrétienne, de sorte que l'universalité du genre humain est réellement soumise au pouvoir de Jésus. Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que Lui et qui « est la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance » (Heb. I, 3), Celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père ; Il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète : « Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine » (Ps. II). Par ces paroles, Jésus-Christ déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance soit sur toute l'Eglise, qui est figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde jusqu'à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s'appuie ce souverain pouvoir, c'est ce que nous apprennent clairement ces paroles : « Tu es mon fils. » Par cela même, en effet, que Jésus-Christ est le fils du Roi du monde, il hérite de toute sa puissance ; de là ces paroles : « Je te donnerai les nations pour ton héritage. » A ces paroles sont semblables celles de l'apôtre saint Paul : « Son fils qu'il a établi héritier en toutes choses » (Heb. I, 2).

Mais il faut surtout considérer ce que Jésus-Christ a affirmé concernant son empire, non plus par les apôtres ou par les prophètes, mais de sa propre bouche. Au gouverneur romain qui lui demandait : « Tu es donc roi ? » il répondit sans aucune hésitation : « Tu le dis, je suis roi » (Jean, XVIII, 37). La grandeur de ce pouvoir et l'immensité infinie de ce royaume sont confirmées clairement par les paroles de Notre-Seigneur aux apôtres : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre » (Mathieu, XXVIII, 18). Si toute puissance a été donnée au Christ, il s'ensuit nécessairement que son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la volonté de tout être, de sorte qu'aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien. Et puisque cet empire lui a été donné dans le ciel et sur la terre, il faut qu'il voie le ciel et la terre lui obéir. Effectivement, il a exercé ce droit extraordinaire et qui lui est propre, lorsqu'il a ordonné aux apôtres de répandre sa doctrine, de réunir les hommes en une seule Eglise par le Baptême du salut, enfin de leur imposer des lois que personne ne pût méconnaître sans mettre en péril son salut éternel.

Mais ce n'est pas tout. Jésus-Christ commande non seulement en vertu d'un droit naturel et comme fils de Dieu, mais encore en vertu d'un droit acquis. Car « il nous a arrachés de la puissance des ténèbres » (Colos., I, 13), et en outre il « s'est livré lui-même pour la Rédemption de tous (I Tim., II, 6). Non seulement les catholiques et ceux qui ont reçu régulièrement le baptême chrétien, mais tous les hommes et chacun d'eux sont devenus pour Lui « un peuple conquis » (I Pet., II, 9). Aussi, saint Augustin a-t-il eu raison de dire à ce sujet : « Vous cher-

chez ce que Jésus-Christ a acheté? Voyez ce qu'il a donné et vous saurez ce qu'Il a acheté. Le sang du Christ est le prix de l'achat. Quel objet peut avoir une telle valeur? Lequel, si ce n'est le monde entier? Lequel, si ce n'est toutes les nations? C'est pour l'univers entier que le Christ a payé un tel prix » (Tract. 20 in Joan). Pourquoi les infidèles eux-mêmes sont-ils soumis au pouvoir de Jésus-Christ? Saint Thomas nous en expose longuement la raison. En effet, après avoir demandé si le pouvoir judiciaire de Jésus-Christ s'étend à tous les hommes et avoir affirmé que « l'autorité judiciaire découle de l'autorité royale », il conclut nettement : « Tout est soumis au Christ quant à la puissance, quoique tout ne lui soit pas soumis encore quant à l'exercice même de cette puissance » (3ᵉ P. Q. 59, A. 4). Ce pouvoir du Christ et cet empire sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et surtout par la charité.

Mais à cette double base de sa puissance et de sa domination, Jésus-Christ nous permet dans sa bienveillance d'ajouter, si nous y consentons de notre côté, la consécration volontaire. Dieu et Rédempteur à la fois, il possède pleinement, et d'une façon parfaite, tout ce qui existe. Nous, au contraire, nous sommes si pauvres et dénués que nous n'avons rien qui nous appartienne et dont nous puissions lui faire présent. Cependant, dans sa bonté et sa charité souveraines, il ne refuse nullement que nous lui donnions et que nous lui consacrions ce qui lui appartient, comme si nous en étions les possesseurs. Non seulement il ne refuse pas cette offrande, mais il la désire et il la demande : « Mon fils, donne-moi ton cœur. » Nous pouvons donc lui être pleinement agréables par notre bonne volonté et l'affection de notre âme. En nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son empire ouvertement et avec joie, mais encore nous témoignons réellement que si ce que nous donnons nous appartenait, nous l'offririons de tout notre cœur ; nous demandons ainsi à Dieu de vouloir bien recevoir de nous ces objets mêmes qui lui appartiennent absolument. Telle est l'efficacité de l'acte dont il s'agit, tel est le sens de nos paroles.

Puisque le Sacré-Cœur est le symbole et l'image sensible de la charité infinie de Jésus-Christ, charité qui nous anime à nous aimer les uns les autres, il est naturel de nous consacrer à ce Cœur très saint. Agir ainsi, c'est se donner et se lier à Jésus-Christ, car les hommages, les marques de soumission et de piété que l'on offre au divin Cœur, se rapportent réellement et en propre au Christ lui-même. C'est pourquoi Nous engageons et Nous exhortons à accomplir avec ardeur cet acte de piété tous les fidèles qui connaissent et aiment le divin Cœur. Nous désirerions vivement qu'ils se livrassent à cette manifestation le même jour, afin que les sentiments et les vœux communs de tant de milliers de fidèles fussent portés en même temps au temple céleste.

Mais oublierons-nous une quantité innombrable d'hommes, pour lesquels n'a pas encore brillé la vie chrétienne? Nous tenons la place de Celui qui est venu sauver ce qui était perdu

et qui a donné son sang pour le salut du genre humain tout entier. Aussi nous songeons avec assiduité à ramener vers la véritable vie ceux mêmes qui gisent dans les ténèbres de la mort ; nous avons envoyé de tous côtés pour les instruire des messagers du Christ. Et maintenant déplorant leur sort, Nous les recommandons de toute notre âme et Nous les consacrons, autant qu'il est en Nous, au Cœur très sacré de Jésus. De cette manière, l'acte de piété que Nous conseillons à tous sera profitable à tous. Après l'avoir accompli, ceux qui connaissent et aiment Jésus-Christ sentiront croître leur foi et leur amour. Ceux qui, connaissant le Christ, négligent cependant sa loi et ses préceptes pourront puiser dans son Sacré-Cœur la flamme de la charité. Enfin, nous implorerons tous d'un élan unanime le secours céleste pour les infortunés qui souffrent dans les ténèbres de la superstition. Nous demanderons que Jésus-Christ, auquel ils sont soumis « quant à la puissance », les soumette un jour « quant à l'exercice de cette puissance ». Et cela, non seulement « dans un siècle à venir, quand il accomplira sa volonté sur tous les êtres en récompensant les uns et en châtiant les autres » (Saint Thomas, *loco citato*), mais encore dès cette vie mortelle, en leur donnant la foi et la sainteté. Puissent-ils honorer Dieu par la pratique de la vertu, comme il convient, et chercher à obtenir la félicité céleste et éternelle.

Une telle consécration apporte aussi aux Etats l'espoir d'une situation meilleure, car cet acte de piété peut établir ou raffermir les liens qui unissent naturellement les affaires publiques à Dieu. Dans ces derniers temps surtout, on a fait en sorte qu'un mur s'élevât pour ainsi dire entre l'Eglise et la société civile. Dans la constitution et l'administration des Etats, on compte pour rien l'autorité de la juridiction sacrée et divine, et l'on cherche à obtenir que la religion n'ait aucun rôle dans la vie publique. Cette attitude aboutit presque à enlever au peuple la foi chrétienne ; si c'était possible on chasserait de la terre Dieu lui-même. Les esprits étant en proie à un si insolent orgueil, est-il étonnant que la plus grande partie du genre humain soit livrée à des troubles profonds et battue par des flots qui ne laissent personne à l'abri de la crainte et du péril ? Il arrive fatalement que les fondements les plus solides du salut public s'écroulent lorsqu'on laisse de côté la religion. Dieu, pour faire subir à ses ennemis le châtiment qu'ils avaient mérité, les a livrés à leurs penchants, de sorte qu'ils s'abandonnent à leurs passions et s'épuisent dans une licence excessive. De là, cette abondance de maux qui depuis longtemps sévissent sur le monde et qui Nous obligent à demander le secours de Celui qui seul peut les écarter. Or, qui est celui-là, sinon Jésus-Christ, fils unique de Dieu ? « car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devions être sauvés » (Act., IV. 12). Il faut donc recourir à Celui qui est « la voie, la vérité et la vie ». L'homme a erré, qu'il revienne dans la route droite; les ténèbres ont envahi les âmes, que cette obscurité soit dissipée par la lumière et la vérité ; la mort s'est emparée de nous, conquérons la vie. Il nous sera enfin permis de guérir tant de blessures, on verra renaître avec toute la justice l'espoir

en l'antique autorité, les splendeurs de la foi reparaitront, les glaives tomberont et les armes s'échapperont des mains lorsque les hommes accepteront l'empire du Christ et s'y soumettront avec joie, et quand « toute langue confessera que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père. » (Phil. II, 11). A l'époque où l'Eglise, toute proche encore de ses origines, était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos yeux. C'est le Cœur très sacré de Jésus, sur lequel se dresse la Croix et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En lui nous devons placer toutes nos espérances ; nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes.

Enfin, Nous ne voulons point passer sous silence un motif particulier, il est vrai, mais légitime et sérieux, qui Nous pousse à entreprendre cette manifestation. C'est que Dieu, auteur de tous les biens, Nous a naguère sauvé d'une maladie dangereuse. Nous voulons évoquer le souvenir d'un tel bienfait et en témoigner publiquement notre reconnaissance par l'accroissement des hommages rendus au très saint Cœur.

Nous décidons en conséquence que le 9, le 10 et le 11 du mois de juin prochain, dans l'église de chaque localité et dans l'église principale de chaque ville, des prières déterminées seront dites. Chacun de ces jours-là, les litanies du Sacré-Cœur, approuvées par Notre autorité, serons jointes aux autres invocations. Le dernier jour, on récitera la formule de consécration que nous vous envoyons, Vénérables Frères, en même temps que ces lettres.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à votre clergé et au peuple que vous dirigez.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 mai de l'année 1899, de Notre pontificat la vingt-deuxième.

LÉON XIII, PAPE.

FORMULE DE CONSÉCRATION

AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard sur nous, qui sommes humblement prosternés devant votre autel. Nous sommes à vous, nous voulons être à vous ; et, afin de pouvoir vous être plus fermement unis, voici que, en ce jour, chacun de nous se consacre spontanément à votre Sacré Cœur.

Beaucoup ne vous ont jamais connu ; beaucoup ont méprisé vos commandements et vous ont renié. Miséricordieux Jésus, ayez pitié des uns et des autres, et ramenez-les tous à votre Sacré Cœur.

Seigneur, soyez le Roi non seulement des fidèles qui ne se

sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous ont abandonné ; faites qu'ils rentrent bientôt dans la maison paternelle, pour qu'ils ne périssent pas de misère et de faim.

Soyez le Roi de ceux que des opinions erronées ont trompés, et de ceux que la discorde a désunis ; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin que bientôt il n'y ait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur. Soyez enfin le Roi de tous ceux qui sont encore attachés aux antiques superstitions païennes, et ne refusez pas de les arracher aux ténèbres pour les conduire à la lumière et au royaume de Dieu. Accordez, Seigneur, à votre Eglise, une liberté sûre et sans entraves ; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix ; faites que d'un pôle du monde à l'autre, une seule voix retentisse :

« Loué soit le divin Cœur qui nous a acquis le salut ; à lui gloire et honneur dans tous les siècles. Ainsi soit-il. »

Litanies du Sacré-Cœur de Jésus

Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Christe, eleison.	Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Christe, audi nos.	Jésus-Christ, écoutez-nous.
Christe, exaudi nos.	Jésus-Christ, exaucez-nous.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis,	Père céleste qui êtes Dieu ayez pitié de nous.
Fili Redemptor mundi Deus,	Dieu le Fils, Rédempteur du monde,
Spiritus sancte Deus,	Esprit-Saint qui êtes Dieu,
Sancta Trinitas, unus Deus,	Sainte Trinité qui êtes un seul Dieu,
1. Cor Jesu, Filii Patris æterni,	1. Cœur de Jésus, Fils du Père éternel,
2. Cor Jesu, in sinu Virginis Matris a Spiritu sancto formatum,	2. Cœur de Jésus, formé par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie,
3. Cor Jesu, Verbo Dei substantialiter unitum,	3. Cœur de Jésus, uni substantiellement au Verbe de Dieu,
4. Cor Jesu, majestatis infinitæ,	4. Cœur de Jésus, souveraine Majesté,
5. Cor Jesu, templum Dei sanctum,	5. Cœur de Jésus, temple saint du Seigneur,
6. Cor Jesu, tabernaculum Altissimi,	6. Cœur de Jésus, tabernacle du Très-Haut,
Miserere nobis.	Ayez pitié de nous.

7. Cor Jesu, domus Dei et porta cœli,	7. Cœur de Jésus, maison de Dieu et porte du ciel,
8. Cor Jesu, fornax ardens caritatis,	8. Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité,
9. Cor Jesu, justitæ et amoris receptaculum,	9. Cœur de Jésus, sanctuaire de la justice et de l'amour,
10. Cor Jesu, bonitate et amore plenum,	10. Cœur de Jésus, plein d'amour et de bonté,
11. Cor Jesu, virtutum omnium abyssus,	11. Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus,
12. Cor Jesu, omni laude dignissimum,	12. Cœur de Jésus, très digne de toutes louanges,
13. Cor Jesu, rex et centrum omnium cordium,	13. Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs,
14. Cor Jesu, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ,	14. Cœur de Jésus, dans lequel sont tous les trésors de la sagesse et de la science,
15. Cor Jesu, in quo habitat omnis plenitudo divinitatis,	15. Cœur de Jésus, dans lequel réside toute la plénitude de la divinité,
16. Cor Jesu, in quo Pater sibi bene complacuit,	16. Cœur de Jésus, objet des complaisances du Père céleste,
17. Cor Jesu, de cujus plenitudine omnes nos accepimus,	17 Cœur de Jésus, dont la plénitude se répand sur nous tous,
18. Cor Jesu, desiderium collium æternorum,	18. Cœur de Jésus, le désiré des collines éternelles,
19. Cor Jesu, patiens et multæ misericordiæ,	19 Cœur de Jésus, patient et très miséricordieux,
20. Cor Jesu, dives in omnes qui invocant te,	20. Cœur de Jésus, libéral pour tous ceux qui vous invoquent,
21. Cor Jesu, fons vitæ et sanctitatis,	21. Cœur de Jésus, source de vie et de sainteté,
22. Cor Jesu, propitiatio pro peccatis nostris,	22. Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés,
23. Cor Jesu, saturatum opprobriis,	23. Cœur de Jésus, rassasié d'opprobres,
24. Cor Jesu, attritum propter scelera nostra,	24. Cœur de Jésus, broyé à cause de nos péchés,
25. Cor Jesu, usque ad mortem obediens factum,	25. Cœur de Jésus, obéissant jusqu'à la mort,
26. Cor Jesu, lancea perforatum,	26. Cœur de Jésus, percé par la lance,
27. Cor Jesu, fons totius consolationis,	27. Cœur de Jésus, source de toute consolation,

Miserere nobis. — Ayez pitié de nous.

28. Cor Jesu, vita et resurrectio nostra,
29. Cor Jesu, pax et reconciliatio nostra,
30. Cor Jesu, victima peccatorum,
31. Cor Jesu, salus in te sperantium,
32. Cor Jesu, spes in te morientium,
33. Cor Jesu, deliciæ Santorum omnium,

Miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis,

℣ Jesu, mitis et humilis Corde,
℟ Fac cor nostrum secundum Cor tuum.

Oremus.

Omnipotens sempiterne Deus, respice in Cor dilectissimi Filii tui, et in laudes et satisfactiones quas in nomine peccatorum tibi persolvit, iisque misericordiam tuam petentibus, tu veniam concede placatus, in nomine ejusdem Filii tui Jesu Christi, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

28. Cœur de Jésus, notre vie et notre résurrection,
29. Cœur de Jésus, notre paix et notre réconciliation,
30. Cœur de Jésus, victime des pécheurs,
31. Cœur de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous,
32. Cœur de Jésus, espérance de ceux qui meurent dans votre amour,
33. Cœur de Jésus, délices de tous les Saints,

Ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

℣ Jésus, doux et humble de Cœur.
℟ Rendez notre cœur semblable au vôtre.

Oraison.

Dieu tout-puissant et éternel, regardez le Cœur de votre Fils bien-aimé ; soyez attentif aux louanges et aux satisfactions qu'il vous rend au nom des pécheurs. Apaisé par ces divins hommages, pardonnez à ceux qui implorent votre miséricorde, au nom de ce même Jésus-Christ, qui vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Jeanne d'Arc, l'envoyée de Dieu. — C'est sous ce titre que paraîtra, mardi prochain, dans son texte définitif, chez M. Herluison, éditeur, le *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, que Mgr IRELAND a prononcé, le 8 mai, dans la Cathédrale d'Orléans.

La procession générale de la Fête-Dieu. — Au milieu des tristesses de l'heure présente, c'est vraiment un réconfor-

tant spectacle que celui de l'indomptable attachement de notre population orléanaise à la foi religieuse ; et les plus indifférents, les plus sceptiques même se sentent remués jusqu'au fond de l'âme par les grandes manifestations auxquelles donne lieu, en particulier, notre procession générale de la Fête-Dieu. Pour toujours le même qu'il soit, son cadre n'en suggère pas moins, qu'on le veuille ou non, les plus douces comme les plus salutaires réflexions. Ajoutez à cela l'indestructible faveur populaire dont elle jouit, faveur si grande que nul ne songerait à y porter atteinte ; et l'on comprend facilement pourquoi son éclat s'accroît d'année en année.....

Nous ne ferons pas la description de l'ornementation de nos rues, nous contentant de dire que, sur tout le parcours, places Sainte-Croix et de l'Etape, rues Bretonnerie, du Chapon, du Bœuf-Saint-Paterne, du Grenier-à-Sel, d'Illiers, Royale et Jeanne-d'Arc, on avait réalisé de véritables merveilles décoratives. Les trois reposoirs étaient magnifiques, chez M. Paul Fougeron, rue de la Bretonnerie, la façade était revêtue d'un autel de style orné de riches lampadaires et d'une garniture artistique, auquel on accédait par deux balustrades le complétant. Il excitait, justement, l'admiration générale. Rue d'Illiers, au petit séminaire. le reposoir, d'un goût sobre mais distingué, était adossé au bâtiment formant angle avec la chapelle des Minimes. Enfin, sur le péristyle de la cathédrale, l'entrée principale était cachée par un autel aux vastes proportions surmonté de guirlandes dessinant les ogives du portail et retombant en festons gracieux du haut de la rosace centrale. A la rentrée de la procession, la dernière bénédiction, donnée du haut de ce reposoir, constitue l'un des plus pittoresques tableaux qu'il soit possible d'imaginer.

Notre excellente musique des sapeurs-pompiers, en tenue civile, ouvrait la marche ; devant le clergé de la cathédrale était placée la remarquable fanfare de Saint-Euverte ; le précieux concours de ces deux corps d'harmonie rehaussait très heureusement l'éclat de la procession.....

(*Journal du Loiret*).

Compagnie de Marie. — Le 25 avril, les Pères de la Compagnie de Marie, réunis en chapitre à Saint-Laurent-sur-Sèvres, avaient à procéder à l'élection de leur Supérieur général. C'est le T. R. Père Maurille qui a été élu de nouveau, pour douze ans.

Oran. — *Une nouvelle Semaine religieuse.* — Un des premiers actes de Mgr Cantel, le nouvel évêque d'Oran, a été de fonder une *Semaine religieuse* pour son diocèse.

Nous souhaitons très cordialement la bienvenue à notre confrère d'outre-mer.

— *La treizième réunion triennale* des Anciens élèves du petit Séminaire de La Chapelle aura lieu le dimanche 30 juillet.

Elle sera présidée par S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans.

— Les *Anciens* du petit Séminaire de Sainte-Croix apprendront avec plaisir que M. l'abbé Ch. Duroy de Bruignac a été nommé par Mgr l'Evêque de Versailles, Secrétaire général de l'évêché.

Aux prières :

† Mlle Pauline FONTAINE, décédée à Orléans, à l'âge de 76 ans.
† Mme DE LA PRESLE, née Gilibert de Merlhiac, décédée à Orléans, à l'âge de 78 ans.
† Mme veuve AUBARD, née Jourdan, décédée à l'âge de 83 ans.
† Sœur LEGENDRE, religieuse du Bon-Pasteur, décédée à l'âge de 57 ans.
† Mme veuve LEMOINE, décédée à l'âge de 89 ans. Elle était la grand'mère de M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Ste-Croix.
† Mme GIGOU, mère de M. le chanoine A. GIGOU.

Pater, — Ave, — De Profundis.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Les Missions catholiques ont publié un décret impérial chinois en faveur de la religion catholique. Mgr Favier, évêque de Pékin, le résume ainsi :

« Par ce décret, LL. MM. *motu proprio*, approuvent la religion catholique et son culte, reconnaissent qu'elle est répandue dans tout l'empire, et pour la protéger plus efficacement un règlement en cinq articles a été rédigé. Les évêques sont reconnus avec un grade égal à celui de vice-roi et de gouverneur de province ; les missionnaires avec un grade proportionné à leur dignité ; les uns et les autres peuvent aller voir les autorités et traiter avec elles à l'amiable toutes les affaires religieuses. Le Saint-Père est désigné sous le nom de Kiao-Hoang (Empereur de la religion),

« Le protectorat est reconnu avec tous ses privilèges.

« Le ministre de France peut seul traiter officiellement.

« Les évêques doivent toujours avoir recours à lui lorsqu'ils n'ont pu traiter à l'amiable ou qu'ayant traité, il est nécessaire de faire reconnaître l'arrangement d'une manière officielle, et veiller à l'exécution des clauses de cet arrangement.

« Tout en conservant donc le protectorat intact, les évêques possèdent aujourd'hui un grade et une puissance qu'ils n'avaient jamais eus jusqu'ici en Chine ».

Un des principaux obstacles à la conversion des Chinois était, en effet, la crainte des autorités civiles, mandarins et gouverneurs de provinces, et la perspective des ennuis et des dommages qu'ils pouvaient rencontrer de ce côté en embrassant la foi catholique. En voyant les ministres du catholicisme élevés selon leur rang, à une dignité correspondante à celles des fonctionnaires de l'Empire, ils seront assurés de trouver la même justice et la même protection pour leurs personnes et leurs propriétés, et ils ne craindront plus de passer au catholicisme.

Il faut espérer que ce décret portera tous ses fruits, malgré le mauvais vouloir d'un grand nombre de mandarins et le danger, toujours possible, de persécutions locales.

Pour entretenir la fraîcheur des fleurs. — *Recette.* — Il n'est pas inutile de signaler ce procédé au moment où tant de mains pieuses tiennent à orner d'une parure irréprochable les autels de la très sainte Vierge et ceux du SacréCœur.

Asperger légèrement le bouquet avec de l'eau fraîche, puis le mettre dans un vase contenant de l'eau de savon. On retire chaque matin le bouquet de cette eau et on le met en biais, sa tige entrant d'abord, dans de l'eau pure : on l'y tient pendant deux minutes, on le retire et on l'asperge légèrement avec de l'eau pure, puis on le replace dans de l'eau de savon. Il paraîtra aussi frais que s'il venait d'être cueilli. L'eau de savon sera changée tous les trois jours. Soignés ainsi, les bouquets restent frais pendant un mois environ. (*La Gazette agricole*).

Enfant mort pour le Pape. — Quand les journaux annoncèrent que le Pape allait subir une grave opération qui mettait sa vie en danger, un enfant de 13 ans, appartenant à une famille aisée de Gênes, voulut offrir à Dieu ses jours pour la santé du Souverain Pontife. Il s'en ouvrit à son confesseur, qui, connaissant la pureté de son âme, après avoir réfléchi, lui répondit qu'en faisant cette promesse, il se pourrait bien que Dieu le prît au mot, et lui demandât s'il était prêt à faire le sacrifice de sa vie. « Mais c'est précisément ce que je désire, répondit l'enfant, donner ma vie pour conserver celle du Pape. » Sur cette assurance, son confesseur lui donna la permission désirée, et après avoir fait cette offre, l'enfant retourna chez ses parents. Le soir, il tombait malade, et deux jours après, il mourait le sourire sur les lèvres, après avoir su par les journaux que l'opération avait bien réussi et que tout danger était écarté.

Ce fait a été raconté au Souverain Pontife qui fit faire une enquête et s'assura de la réalité de l'offre et de l'acceptation qu'en avait fait Notre-Seigneur. Est-ce à ce sacrifice qu'il faut attribuer la merveilleuse santé dont jouit le Souverain Pontife ? Le fait est, qu'il y a deux jours, un prélat étant en audience chez le cardinal Rampolla, lui entendait dire : « Le Pape semble plus vigoureux qu'avant sa maladie : il veut tout voir, tout faire, marche avec plus de vivacité qu'avant l'opération, en un mot se trouve mieux qu'il n'était il y a trois mois. »

DOM GIUSEPPE.

— Le cardinal Vaughan a confié aux Bénédictins de Solesmes le service de sa cathédrale de Westminster, où il désire donner aux cérémonies religieuses et aux chants liturgiques tout l'éclat possible.

C'est là pour les Bénédictins français une marque de très haute estime qui honore la France entière.

Paroisse de Saint-Donatien. — La procession de la Fête-Dieu sortira le dimanche 11 juin, vers une heure, et suivra les rues de la Charpenterie, de la Poterne, du Poirier, de l'Empereur, le quai du Châtelet, remontera la rue de la Poterne et rentrera par la rue de la Charpenterie.

Paroisse de Notre-Dame de Recouvrance. — La procession sortira après les vêpres qui sont à 4 h. 1/2 et suivra les rues de Notre-Dame-de-Recouvrance, Croix-de-Bois, Creuse, quai Barentin et Notre-Dame-de-Recouvrance.

Paroisse de Saint-Laurent. — La procession sortira à 4 heures et suivra la place Saint-Laurent, rue Sous-les-Saints, faubourg Madeleine, boulevards du Moulin-de-l'Hôpital et Rocheplatte, rues de Lahire et de Loigny, place Dunois, boulevard Châteaudun, faubourg Saint-Jean, boulevard du Moulin-de-l'Hôpital, faubourg Madeleine, rue Sous-les-Saints et place Saint-Laurent.

Paroisse de Saint-Vincent. — La procession suivra la rue de la Poule, faubourg Saint-Vincent, rue du Château-Gaillard et rentrera par le même chemin.

Œuvre de Sainte-Marthe — Le dimanche 11 juin, à 1 h. 1/2, dans la Chapelle de la Présentation, rue Sainte-Anne, réunion mensuelle pour les enfants de Marie.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Samedi 10 juin, réunion en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel-Secours. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.
— Mardi 13 juin, fête de saint Antoine de Padoue, à 2 heures précises, instruction, salut et bénédiction du Saint Sacrement.

Chapelle de la Visitation. — *Mois du Sacré-Cœur*. — Chaque jour : A 8 heures, messe conventuelle ; à 5 heures et à 8 heures du soir, sermon et salut.

Vendredi 9, fête du Sacré-Cœur de Jésus. — A 8 heures, messe de communion célébrée par M. le chanoine Agnès, vicaire général. Exposition du Saint-Sacrement.
A 5 heures, sermon par le R. P. Fages, dominicain ; Salut présidé par M. l'abbé Vigoureux, curé de Saint-Paul, supérieur du monastère. Consécration solennelle au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.
A 8 heures, le même exercice aura lieu avec prédication par M. l'abbé Michel, vicaire de Saint-Donatien. Indulgence plénière.

Pélerinages : Vendredi 9, à 5 h. 1/4, les Frères ; à 6 h. 1/2, le Grand Séminaire.
Samedi 10, à 6 heures, les Sourdes-Muettes.
Dimanche 11, à 7 heures, les Enfants de Marie de la Cathédrale ; à 5 heures, l'Œuvre de la première communion.
Lundi 12, à 6 h. 1/2, l'œuvre de Sainte-Germaine ; à 8 heures du soir, paroisse Saint-Paul.
Mardi 13, à 7 heures, les Conférences de Saint-Vincent de Paul : à 8 heures du soir, paroisse Saint-Pierre-le-Puellier.
Mercredi 14, à 8 heures du soir, paroisse Saint-Laurent.
Jeudi 15, à 6 heures, les Religieuses ; à 8 h. 1/2, pensionnats de Mlle Robichon et de Mlle Margis ; à 10 heures, écoles des Sœurs de Saint-Paterne ; à 3 heures, pensionnat des Sœurs de la Sagesse de Saint-Paul.

Maison mère des Sœurs de Saint-Aignan, 20, rue Saint-Marc. — Samedi 10 juin, de 7 heures du matin à 7 heures du soir, exposition des reliques de sainte Théodora dans la chapelle des Enfants de Marie. Une indulgence de quarante jours est accordée aux personnes qui prieront près des restes vénérés de la sainte martyre, aux intentions du Souverain-Pontife.

Réunion commune de l'Œuvre apostolique et des Églises pauvres. — La réunion sera remplacée, ce mois-ci, par le pèlerinage commun des deux œuvres, à la chapelle de la Visitation, le mercredi 28 juin, à 8 heures du matin.

BIBLIOGRAPHIE

Les miracles historiques du Saint-Sacrement, par P. Eug. Couet, de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement.

Publié avec l'*imprimatur* de Mgr l'archevêque de Cambrai. Paris. Bureau des œuvres eucharistiques, 23, avenue de Friedland. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr.

Le P. Joseph et le Sacré-Cœur, par l'abbé L. Dedouvres, aumonier du Calvaire d'Angers.

Cet opuscule, qui est approuvé par Mgr l'Evêque d'Angers, fait du P. Joseph du Tremblaye, l'un des précurseurs de la B. Marguerite-Marie.

Angers, Grassin, éditeur. — Prix franco : 1 fr. 80.

Le cardinal Labouré. — L'**Eucharistie**, centre de la vie chrétienne.

1 vol. in-18. Prix : 0 fr. 50. — Paris. — Téqui, 29, rue de Turenne.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Bouy, Jean, libraire à Paris, et Mlle Chevallier, Germaine.
M. Pommeret de Varennes, François, et Mlle du Hamel du Fougeroux, Gabrielle.

NAISSANCES

Froc, Louise-Marguerite, rue de Limare.
Charpentier, Raymonde-Lydia, faubourg Bannier.
Gasnier, Geneviève-Marie-Joséphine, cloître de la cathédrale.
Barnier, René-Fernand, boulevard des Princes.
Robin, Robert-Louis-André, rue du Coq.

DÉCÈS

M. Robichon, René, employé à la Préfecture, 26 ans, rue Bourgogne.
Mme Legendre, Marie, religieuse, 57 ans, faubourg Madeleine.
M. Monnoury, Edouard, quincaillier, 39 ans, rue Royale.
Mme veuve Lemoine, née Poillon, 89 ans, place Sainte-Croix.
M. Malaquin, employé de chemin de fer, en retraite, 76 ans, rue Eugène-Vignat.
Mlle Legros, Rosalie, rentière, 79 ans, rue Saint-Paul.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume  **Numéro 24**
1899 Samedi 17 juin

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

18 **IVe Dimanche** après la Pentecôte.
19 **Lundi.** Ste Julienne de Falconiéri, vierge.
20 **Mardi.** S. Sylvère, pape mart.
21 **Mercredi.** S. Louis de Gonzague, conf.
22 **Jeudi.** Du Saint-Sacrement.
23 **Vendredi.** Vigile.
24 **Samedi.** LA NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE, avec octave.
25 **Ve Dimanche** après la Pentecôte, S. Guillaume, abbé.

Nous en sommes là !

La situation actuelle est, sans contredit, déplorable, humiliante et pleine d'effroi. On ne peut dire qu'elle soit imprévue. Tous les catholiques l'ont annoncée, depuis longtemps, comme l'aboutissement logique et fatal des fautes, des attentats qui se sont succédé, depuis plus de vingt ans, contre le droit, sous toutes les formes, contre l'Eternelle Justice. Sans Dieu, rien n'est stable ; tout se disloque, se dissout et s'effondre ; tout est livré aux assauts de la violence et aux insultes du mépris.

Et c'est justice !

Nous en sommes là !

Qu'adviendra-t-il de cet état redoutable et confus, qui est proprement, comme nous l'avons dit tout d'abord, un état révolutionnaire ? Nous ne le savons pas.

L'homme s'agite et Dieu le mène.

La basilique du Sacré-Cœur s'achève et le Pape consacre l'Humanité au Sacré-Cœur.

Ne nous troublons donc pas, même si la tempête paraît redoubler d'intensité.

Le Christ, qui aime les Francs, a vaincu le monde.

On a pu le mettre en croix, disperser ses disciples, leur défendre de parler en son nom et les mettre à mort.

Puis on a chanté : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat, Christus a morte nos liberat.*

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes*. 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Mgr l'Évêque donnera le sacrement de Confirmation :

Dimanche 18 { 10 h., Meung-sur-Loire.
4 h., Saint-Ay.

Jeudi 22 { 9 h. 1/2, Chaingy.
5 h., La Chapelle-Saint-Mesmin.

Paroisse Saint-Donatien. — Lundi 19 juin, à 6 h., messe en l'honneur de Notre-Dame de la Salette, chant de cantiques, instruction et salut.

Chapelle de la Visitation. — *Mois du Sacré-Cœur.* — Chaque jour : à 8 h., messe conventuelle. Il y a deux exercices : le soir à 5 h. et à 8 h. Les sermons seront prêchés : à 5 h., par le R. P. Vaquette, S. J.; à 8 h., par M. l'abbé Michel, vicaire de Saint-Donatien.

Jeudi 15, le salut solennel de 8 h. sera présidé par Mgr l'Évêque. Le lendemain, vendredi 16, Sa Grandeur célébrera la sainte messe à 8 h.

La cérémonie de consécration des petits enfants au Sacré-Cœur aura lieu le dimanche 18 juin, à 3 h. L'acte de consécration sera récité par M. Guy de Larnage et Mlle Marie-Josèphe de Billy. La quête sera faite par Mlles Marguerite Bimbenet, Anne-Marie Bonnichon et Aurélie de Buchepot.

Pèlerinages : Vendredi 16, à 8 h. du soir, la paroisse Sainte-Croix.

Samedi 17, à 6 h., la Sainte-Enfance ; à 8 h., paroisse Saint-Aignan.

Dimanche 18, à 7 h., les Enfants de Marie de Saint-Paul ; à 4 h. 1/2, les Hospices ; à 5 h. 1/2, paroisse Saint-Marc.

Jeudi 22, à 9 h., la Maîtrise ; à 3 h., les élèves des Sœurs de Saint-Laurent ; à 4 h., l'Institution des Sourds-Muets.

Œuvre Dominicale. — La messe mensuelle en réparation de la profanation du dimanche sera dite à Saint-Pierre-le-Puellier, le mardi 20, à 7 heures du matin.

Association des Mères chrétiennes. — La réunion aura lieu le mercredi 21 juin, dans la chapelle de la Visitation. A 8 heures, messe, instruction, consécration au Sacré-Cœur et salut.

Chapelle des Bénédictines du Calvaire. — Mercredi 21 juin, cérémonie de Profession, présidée par Mgr Desnoyers, supérieur de la Communauté.

A 8 heures, messe basse suivie de la cérémonie et du salut.

L'allocution sera prononcée par M. l'abbé Filiol, chanoine honoraire, chancelier de l'Evêché.

Pèlerinage national à N.-D. de Lourdes. — *Août 1899.* — Le directeur diocésain de N.-D. du Salut rappelle que c'est *avant la fin de juin* que doivent lui être adressées toutes les demandes en vue d'admission gratuite de malades pauvres. (Abbé de Poterat, 29, rue du Colombier, Orléans.)

Avis à nos abonnés

Les abonnements annuels partent du premier de chaque mois.

Tout abonnement commencé est dû en entier.

Pour nous éviter des frais de recouvrement, nous engageons nos abonnés à s'acquitter, soit par un mandat postal, soit en s'adressant au Bureau, rue Jeanne d'Arc, 30.

QUAND SE DÉNOUERA LA CRISE ?

Les hommes à courte vue croient que la Révolution a commencé en 1789 avec la déclaration des Droits de l'homme, et en cela ils ne se trompent pas entièrement ; mais s'ils pensent qu'elle s'est terminée avec le Consulat à vie, en 1802, ils font erreur. Il faut dire, aujourd'hui encore, aujourd'hui surtout, ce que J. de Maistre disait sous la Restauration : « Cette Bacchante, qu'on appelle Révolution française, n'a fait encore que changer d'habit. » Et ailleurs : « La Révolution est debout ; et non seulement elle est debout, mais elle marche, elle court, elle rue. La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du grand Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'AUJOURD'HUI ELLES TOURNENT. » — « Combien de fois, dit-il encore, depuis l'origine de cette épouvantable révolution, avons-nous eu toutes les raisons du monde de dire : *acta est fabula !*... Que nous sommes loin du dernier acte ou de la dernière scène de cette effroyable tragédie !... Rien n'annonce la fin des catastrophes et tout annonce, au contraire, qu'elles doivent durer... Les choses s'arrangent pour le bouleversement général du globe... Ce qui se prépare maintenant dans le monde, est un des plus merveilleux spectacles que la Providence ait jamais donnés aux hommes... C'est le combat à outrance du christianisme et du philosophisme. — Ce que nous avons vu et qui nous parait si grand, n'est cependant qu'un préparatif nécessaire. Ne faut-il pas fondre le métal avant de jeter la statue? Ces grandes opérations sont d'une longueur énorme... Nous en avons peut-être pour deux siècles. »

Voilà un siècle environ que ces paroles prophétiques étaient écrites. Que n'avons-nous point vu depuis, et que devons-nous voir encore ! Non, la Révolution n'est pas finie ; et elle n'est pas finie parce qu'elle n'a pas encore abouti, elle n'a pas encore réalisé, ni ses desseins, à elle, ni le dessein que Dieu avait en la permettant. Ses desseins à elle, c'est l'anéantissement du christianisme. « La Révolution française, dit de Maistre, a parcouru sans doute une période dont tous les moments ne se ressemblent pas ; cependant son caractère général n'a pas varié... Ce caractère est un caractère satanique, qui la distingue de tout ce qu'on a vu et peut-être de tout ce qu'on verra... C'est une insurrection contre Dieu. » Cette insurrection persiste, agit toujours : les lois scélérates sont là pour l'attester. Mais grâce à Dieu le christianisme n'en est point encore mort.

Pour ce qui est des desseins de Dieu, l'avenir les manifestera, mais déjà on peut les pressentir.

Tous les esprits supérieurs qui ont étudié ce siècle ont jugé que nous traversons une phase décisive de l'humanité.

« Nous sommes arrivés à une de ces époques, dit Proudhon, où la société, dédaigneuse du passé, est tourmentée de l'avenir... Elle demande un signe de salut, ou cherche dans le spectacle des révolutions, comme dans les entrailles d'une victime, le secret de ses destinées. »

Chateaubriand : « Tout annonce qu'une grande révolution générale s'opère dans la société humaine, et ceux qui devraient en être les plus persuadés ont l'air de croire que tout va comme il y a mille ans. »

Guizot : « La société offre l'image du chaos si bien défini par ces paroles : Chaque chose n'y est point à sa place et il n'y a pas une place pour chaque chose. »

Lamennais : « On est dans l'attente de grands événements, certains en eux-mêmes, incertains seulement quant à l'époque où ils se produiront. »

Ballanche : « Nous sommes arrivés à un âge critique de l'esprit humain, à une époque de fin et de renouvellement. »

Mais c'est J. de Maistre qu'il faut entendre : « Tout annonce que l'Europe touche à une Révolution dont celle que nous avons vue ne fut que le terrible et indispensable préliminaire. (*Du Pape*). » — « Longtemps nous avons pris la Révolution française pour un événement. Nous étions dans l'erreur : c'est une époque. (*Lettre à M. de Costa*) ». — « Tout porte à croire que les affaires de la France (et l'affranchissement des juifs était l'une de celles qui devaient avoir les plus graves conséquences) se lient à des événements généraux et immenses qui se préparent et dont les éléments sont visibles à qui regarde bien ; mais ce mystérieux abîme me fait tourner la tête. (*Lettre à sa fille Constance*) ». — « Il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée qui doit frapper tous les observateurs... franchir tous les obstacles. (*Soirées de Saint-Pétersbourg*) ».

Voilà ce que voient, voilà ce que pensent les esprits supérieurs. « Pour les autres, comme le dit Chateaubriand, ils ont l'air de croire que tout va comme il y a mille ans »; et on trouve de ces autres, même parmi ceux qui sont les mieux placés pour voir, — s'ils avaient des yeux, — pour comprendre qu'une grande révolution générale s'opère dans cette société humaine.

Quel est donc « l'événement divin vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée ? » A quoi doit aboutir « le bouleversement général » qui est en train de s'accomplir depuis un siècle ? De quoi « l'univers est-il en travail ? »

De Maistre va nous le dire.

« Un des effets de la Révolution (qui deviendra lui-même une grande cause), c'est d'avoir mêlé tous les hommes, toutes les religions, toutes les langues, toutes les opinions, et d'avoir rapproché une foule de têtes qui, suivant le cours ordinaire des choses, ne devaient jamais se rencontrer. » Ce rapprochement, ce mélange, effet de la Révolution, que doit-il produire? de quoi doit-il être cause à son tour? Il doit refaire l'unité du genre humain, unité qui permettra à Dieu d'exécuter ses desseins, qui semblent bien devoir être des desseins de miséricorde.

« La Providence, préparant je ne sais quoi d'immense, a, par

de si terribles bouleversements et de si affreuses calamités, comme broyé et pétri les hommes pour les rendre propres à former l'UNITÉ FUTURE. Il est impossible de méconnaître le mouvement divin, auquel chacun de nous est tenu de coopérer dans la mesure de ses forces. »

« La Providence ne tâtonne jamais, ce n'est pas en vain qu'elle agite le monde. Tout annonce que nous marchons vers une GRANDE UNITÉ que nous devons saluer de loin. »

« Pour longtemps nous ne verrons que des ruines. *Il ne s'agit de rien moins que d'une* FUSION *du genre humain*... Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'univers marche vers une GRANDE UNITÉ qu'il n'est pas aisé d'apercevoir, ni de définir. »

« Rien de plus sublime que l'œuvre qui s'exécute sous nos yeux dans l'univers, et rien de si vil que les ouvriers. »

Or, tout ce qui s'est passé depuis un siècle n'est-il pas venu confirmer ces vues et manifester de jour en jour davantage le dessein de la Providence de ramener le genre humain à son unité première ?

De Maistre savait découvrir cette marche vers l'unité jusque dans les moindres choses. Parlant incidemment des aliments nouveaux que l'Asie envoyait à l'Europe, il faisait dire à l'un des interlocuteurs des *Soirées de Saint-Pétersbourg* : « Il n'y a point de hasard dans le monde, et je soupçonne depuis longtemps que la communication d'aliments et de boissons parmi les hommes. tient de près ou de loin à quelque œuvre secrète qui s'opère dans le monde à notre insu. » Une autre fois, il attribuait au même dessein la dispersion opérée par la Révolution. « Je ne songe jamais, disait-il, sans admiration, à cette trombe politique qui est venue arracher de leurs places des milliers d'hommes destinés à ne jamais se connaître, pour les faire tournoyer ensemble comme la poussière des champs. » Il ajoutait : « Si le mélange des hommes est remarquable, la communication des langues ne l'est pas moins. » Et il citait cette phrase d'un livre qu'il venait de prendre à l'Académie de Saint-Pétersbourg : « On ne voit point encore à quoi servent nos travaux sur les langues ; mais bientôt on s'en apercevra. Ce n'est pas sans un grand dessein de la Providence que les langues absolument ignorées en Europe, il y a deux siècles, ont été mises de nos jours à la portée de tout le monde. Il est permis déjà de soupçonner ce dessein. »

Et plus loin : « Ajoutez que les plus longs voyages ont cessé d'effrayer l'imagination, que l'Orient entier cède manifestement à l'ascendant européen ; que le croissant, pressé sur ses deux points, à Constantinople et à Delhi, doit nécessairement éclater par le milieu ; que les événements ont donné à l'Angleterre quinze cents lieues de frontières avec le Thibet et la Chine, et vous aurez une idée de ce qui se prépare... Tout annonce que nous marchons vers une grande unité que nous devons saluer de loin, pour me servir d'une tournure religieuse. »

Le mouvement des esprits ne le frappait pas moins. Il écrivait en 1818 : « Tous les esprits religieux, à quelque société

qu'ils appartiennent, sentent dans ce moment le besoin de l'unité, sans laquelle toute religion s'en va en fumée. » En cent endroits de ses ouvrages, il constatait les premiers mouvements de retour à l'unité catholique chez les schismatiques et les hérétiques. Il disait : « Les schismatiques (de l'Orient) ne reviendront à l'unité catholique qu'après les protestants. » Et parmi ces schismatiques : « L'Eglise unie sera la première à se dissoudre. » Puis parlant des Anglais : « Le grand mouvement doit partir de chez eux. »

Voilà quatre-vingt, quatre-vingt-dix, cent ans que J. de Maistre percevait et marquait l'impulsion que la divine Providence donnait au monde. Ce n'était qu'un départ : comme le mouvement s'est depuis accéléré, et dans tous les sens ! Lorsqu'il parlait ainsi, de Maistre ne pouvait soupçonner ni la vapeur, ni l'électricité, ni l'emploi qui en serait fait pour mettre tous les points de l'univers, et l'on peut dire tous les hommes, en communications aussi fréquentes que rapides les uns avec les autres. Nous avons vu l'extension prodigieuse de l'industrie et du commerce international. Nous avons assisté à la découverte des dernières terres cachées aux yeux de la civilisation et à leur entrée si rapide dans le mouvement européen. Nous voyons l'Afrique pénétrée de toutes parts et la race de Cham tout entière saisie par celle de Japhet. Et enfin le mouvement de retour des sectes dissidentes à l'unité catholique se manifeste partout par des conversions aussi nombreuses qu'éclatantes, les missionnaires sont répandus dans les pays infidèles plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été depuis les origines du christianisme.

S'il était possible à de Maistre, il y a près d'un siècle, d'affirmer un mouvement de concentration du genre humain, à l'heure actuelle ce mouvement crève les yeux des aveugles, de quelque côté qu'ils les portent, et on peut dire que cette concentration va aboutir.

Quels sont les desseins de Dieu ? Que se propose-t-il en préparant ainsi les voies au rétablissement de l'unité détruite à Babel ?

A nos penseurs, non pas à le dire, mais à le scruter !

(*Semaine de Cambrai.*)

DANS LA MORT, ON SALUE CE QUI DOIT REVIVRE !

Le corbillard, qui cahotait lentement sur les pavés de la rue, devait conduire à sa dernière demeure une petite fille à peine adolescente. Un drap blanc recouvrait la bière et quelques couronnes de fleurs blanches étaient couchées sur le drap blanc. Derrière le char, dont la physionomie habituellement funèbre était adoucie par cet appareil d'innocence et de candeur, deux sœurs converses accompagnaient trois premières communiantes et plusieurs pensionnaires aux environs de la

douzième année. Ces fillettes escortaient jusqu'au cimetière une petite amie qui, naguère, au couvent, partageait leur piété, leurs travaux et leurs jeux.

Et, probablement, la petite amie, dont la dépouille mortelle était enveloppée maintenant sous la blancheur de ce drap funéraire et de ces fleurs très pures, avait reçu son Dieu, pour la première fois, quelque temps avant de remonter vers Lui.

Et c'est pourquoi, sans doute, aux trois enfants qui l'avaient accompagnée jusqu'à la Table sainte, on avait rendu, pour l'accompagner jusqu'au seuil du tombeau, les habits consacrés par le grand jour de fête. Ainsi, les fillettes suivaient le corbillard blanc. Sur leurs physionomies candides, on lisait, avec le regret de l'amie disparue, la surprise effrayée de l'enfant qui regarde la mort, et déjà, aussi, le calme insouciant de cet âge, où l'on dirait que la coulée des larmes emporte avec plus de rapidité l'amertume des peines.

Après elles, on voyait le père : un homme de quarante ans environ, qui marchait très droit, le front nu, tenant par la main un garçonnet de cinq à six ans. L'enfant pleurait sans trop savoir pourquoi. Le père ne pleurait point. Le visage de cet homme était décomposé par la souffrance et par l'effort accompli pour ne point défaillir ; mais ses regards, fixés sur le corbillard blanc où sa fille était couchée, restaient secs. Seulement, ses yeux étaient rougis des larmes répandues et les larmes retenues gonflaient ses paupières. Enfin, après la famille et les amis, au fond de la première voiture, une jeune femme abattue dans ses voiles de crêpe, était secouée par les sanglots : c'était la mère.

Or, tandis que, d'un cœur ému, je saluais cet enterrement de première communiante et formulais tout bas une prière, — au détour de la rue prochaine, un régiment parut. Il tourna du côté du corbillard et se dirigea de manière à croiser la procession de mort. Et, dans l'instant précis où l'officier qui commandait la troupe atteignait la voiture du prêtre, il regarda ses hommes et, d'une voix forte, ordonna de porter les armes. Et, tour à tour, les compagnies, en défilant près du char funèbre où dormait dans sa bière une petite fille, rendirent les honneurs militaires à la première communiante inconnue. Quant aux officiers, c'est avec un respect ému qu'ils saluaient de l'épée le cercueil de cette enfant dont ils ignoraient le nom même. Ainsi, le régiment passa devant le corps de l'humble fillette, avec un cérémonial pareil à celui qu'il eût déployé devant un général. Il portait les armes au seul chef auquel on n'ait jamais désobéi : la mort.

Au fond, ce spectacle était tout naturel : il ne constituait que la stricte application du règlement. Pourtant, une pénétrante émotion remplissait tous les cœurs, à la vue de ce régiment formé pour donner la mort à des soldats, qui s'inclinait devant la mort représentée par une enfant.

Pourquoi donc accorder à un pauvre petit corps, à moitié dissous déjà, de pensionnaire ignorée, les honneurs qu'on doit rendre à des officiers de haut grade ? Pourquoi, si ce n'est parce que dans la mort on salue ce qui doit revivre ?

Oui, ce régiment, qui passait devant le blanc corbillard, honorait, dans ce cadavre inconnu, l'immortalité même.

François VEUILLOT.

CINQUANTENAIRE DU CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

DES JEUNES FILLES DE SAINTE-CROIX

On nous communique la lettre qui a été adressée aux Anciennes :

« M ,

« Nous avons la joie de vous annoncer que l'année prochaine, vers le mois de mai, le Catéchisme de Persévérance des jeunes filles de Sainte-Croix célébrera, sous la présidence de Mgr TOUCHET, évêque d'Orléans, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

« Le souvenir que votre jeunesse a emporté des pieuses réunions de l'Officialité ou de Saint-Pierre-du-Martroi vous est demeuré trop cher pour que vous n'ayez pas à cœur de prendre part, dans la mesure que les circonstances vous permettront, à cette belle fête de famille.

« Une seconde lettre vous informera en temps opportun de sa date précise.

« Dès maintenant nous pensons aller au devant de vos désirs en vous demandant de collaborer à un ouvrage artistique qui resterait, au Catéchisme de Sainte-Croix, comme le souvenir durable de ses noces d'or. Il s'agit d'un tapis, marqué aux dates de 1850 et de 1900, et portant groupés en faisceau les écussons du Catéchisme, de la Congrégation des Enfants de Marie et de l'Œuvre des Patronnesses, qui serait destiné à l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, devenue depuis dix-sept ans la chapelle des Catéchismes de la Cathédrale.

« Nous serons bien accueillis, M , en vous disant que l'exécution de ce projet réclame et le concours de votre générosité et celui de votre habileté manuelle.

« Pour le réaliser, nous nous adressons donc à toutes celles qui depuis cinquante ans ont reçu au Catéchisme de Sainte-Croix le bienfait de l'éducation chrétienne ; ou plutôt, c'est ce cher Catéchisme qui vous demande lui-même, comme témoignage de votre fidèle reconnaissance, de lui préparer pour l'année prochaine un glorieux jubilé, avec la confiance que vous répondrez très gracieusement à son appel.

« Veuillez, M , agréer l'expression de notre religieux dévouement,

« Auguste THENOT,

« *Vicaire, Directeur du Catéchisme.* »

Les Membres du Comité de préparation :

Présidente : Mme TRANCHAU, née Adèle LECOMTE, cloître de la Cathédrale, 10.

Vice-Présidente : Mme HUE, née Marie CRESPIN, rue Sainte-Anne, 28.

Secrétaire : Mlle Louise MONTAILLÉ, rue Adolphe-Crespin, 2.

Trésorière : Mlle Jeanne NOUEL, rue Parisis, 7.

Zélatrices :

Mlle Estelle DAUVOIS, rue du Bourdon-Blanc, 9.

Mme RABIER, née Mathilde Moreau, rue d'Escures, 11.

Mlle Anaïs FILIOL, place Sainte-Croix, 4.

Mme POURNOT, née Pauline Lamy, rue des Trois-Maries, 19.

Mme GARAPIN, née Louise Sansco, rue des Fauchets, 11.

Mlle Caroline SOIZEAU, rue du Bourdon-Blanc, 19.

Mme la baronne de LESPARDA. née Isabelle de Gyvès, rue du Bourdon-Blanc, 31.

Mlle Marie DIDIER, rue des Anglaises, 4.

Mlle Marthe FORTIER, rue d'Escures, 10.

Mme VACHER, née Marie Riballier, rue Sainte-Anne, 3.

Mme Albert MARGOTTIN, née Lucie Fougeu, rue du Tabourg, 18.

Mlle Marie DUTERTRE, rue Charles-Sanglier, 11.

Zélatrices :

Mlle Emilie BOUGUEREAU, faubourg Saint-Vincent, 3.

Mlle Thérèse de BILLY, rue Guillaume-Prousteau, 10.

Mme Paul GEFFRIER, née Marie Boullé, rue d'Escures, 6.

Mlle Gabrielle HÉRY, rue de Limare, 25.

Mlle Berthe POPLIN, cloître Saint-Pierre-Empont, 5.

Mlle Germaine LEGENDRE, place du Martroi, 8.

Mme Henri PELLETIER, née Valérie Bellanger, place de la République, 2.

Mlle Thérèse ROBICHON, rue Saint-Etienne, 14.

Mlle Marie LIGNEAU, rue du Poirier, 41.

Mme Paul DÉZELLUS, née Marguerite Brouard, rue de la Tour-Neuve, 31.

Mlle Germaine CHEVALLIER, place du Martroi, 14.

Nota. — 1° Les personnes ayant suivi les Catéchismes de Sainte-Croix, qui n'auraient pas reçu cette lettre (parce que leur adresse n'a pu jusqu'à présent être retrouvée), sont priées de la considérer comme leur étant personnellement envoyée.

2° Elles voudront bien aussi faire parvenir leurs nom, prénom et adresse, soit à l'une des zélatrices ci-dessus mentionnées, soit à M. l'abbé Thenot, directeur du Catéchisme.

3° Celles qui désireront s'intéresser à la confection du tapis pourront demander des renseignements à l'une des zélatrices, ou à Mlles Rozaire, rue Jeanne-d'Arc, n° 25.

CHRONIQUE ROMAINE

Le 31 mai, la colonie française s'est réunie dans la basilique de Saint-Pierre pour y renouer encore une fois les anciennes traditions de dévotion envers sainte Pétronille, protectrice de la France, dont l'Eglise célèbre la fête ce jour-là. Sous l'inspiration de S. Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui obtint de S. S. Léon XIII le rétablissement de ce culte traditionnel, Mgr d'Armailhacq, supérieur de Saint-Louis-des-Français, avait convoqué à cette pieuse cérémonie les membres de la colonie et les diverses communautés religieuses, qui ont répondu avec empressement à cet appel. Après la messe, dite par Mgr d'Armailhacq, à l'autel de Sainte-Pétronille, le R. P, Bailly a donné communication d'une dépêche par laquelle S. Em. le Cardinal Langénieux joignait ses prières à celles de la colonie française, au pied de l'autel érigé à la protectrice de la fille aînée de l'Eglise. Ensuite, le P. Bailly a rappelé les anciennes traditions de piété et de dévotion des Français, vivant

à Rome, pour cette fille spirituelle de saint Pierre. Ce fut à la prière de Pépin que Paul Ier fit transporter au Vatican le corps de cette sainte ; on lui affecta une chapelle spéciale qui devint le monument de la fidélité des Francs pour le siège de Pierre ; lorsque ce temple fut démoli pour la construction de la basilique actuelle, il fut remplacé par une chapelle qui conserva les reliques de la sainte. Cette chapelle où nous sommes réunis, a conclu le P. Bailly, est un souvenir de notre ancienne France, de la dévotion de nos ancêtres ; c'est aussi un symbole et une espérance : car c'est le cœur de la France qui, comme cette lampe, donnée par les ouvriers français lors de leur pèlerinage, brûle toujours d'amour et de dévouement pour le Saint-Siège et la Papauté.

— En recevant les hommages des pèlerins hollandais, le Pape s'est plaint amèrement de son exclusion de la Conférence de la Paix. Rappelant sa sentence arbitrale dans le différend hispano-allemand, il a fait ressortir que le représentant de l'Eglise, le *rex pacis*, avait le droit de participer aux travaux de la Conférence. Il a rendu responsables de son exclusion ceux qui se sont emparés du patrimoine du Saint-Siège, ceux qui ont pris Rome au Pape.

— Le dimanche 11 juin, à la chapelle Pauline, le Saint-Père a lu la formule de la Consécration au Sacré-Cœur. L'aspect de la bonne santé de Léon XIII émerveillait toute l'assistance.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Donnery. — *Cérémonie funèbre.* — Dimanche 4 juin, a eu lieu, dans le cimetière de Donnery, l'inauguration du monument élevé par la municipalité et le « Souvenir français » à la mémoire des enfants de la commune morts pendant la campagne de 1870-71.

A une heure et demie, le cortège se forme à la mairie et se rend à l'église, musique en tête. La cérémonie est présidée par M. l'abbé Boullet, vicaire général. Le discours est prononcé par M. l'abbé Tardif qui a célébré la mémoire des vaillants tombés pour la Patrie et a tiré de leur exemple une grande leçon de patriotisme. Quelles que soient les tristesses de l'heure présente, il ne faut jamais désespérer de la France, car c'est Dieu qui la protège. Il termine en rappelant aux assistants que ce n'est pas seulement pour entendre parler de l'héroïsme de nos morts, mais encore pour leur donner une prière qu'ils se sont réunis.

Pendant la cérémonie, la musique a fait entendre plusieurs morceaux funèbres, en particulier la *Marche funèbre* de Chopin. Après la cérémonie funèbre, le cortège, auquel prennent part les enfants des écoles, notamment les élèves de l'école des Sœurs, se rend au cimetière, où plusieurs discours sont prononcés.

Autruy. — *Une Conférence sur le Canada.* — Dimanche 11 juin, dans la soirée, M. l'abbé Mignan, curé d'Autruy, donnait à ses paroissiens, dans l'église paroissiale, une conférence sur

sa station de carême à Notre-Dame de Montréal au Canada. La population d'Autruy presque toute entière, dont près de 200 hommes, était là pour entendre la parole ardente et instructive de celui que la Providence lui a donné pour pasteur.

Nous avons entendu, d'abord, l'histoire du Canada : son origine, sa colonisation par des Français, ses luttes pour rester Français, sa situation politique et religieuse, sa foi dans la mission providentielle qu'il veut accomplir dans l'Amérique du Nord, comme la France a rempli un rôle vraiment providentiel en Europe. Ensuite, comme conclusion, le conférencier nous a démontré que si le Canada conserve ainsi sa vitalité première, son patriotisme complet, s'il progresse toujours, c'est que le Canada conserve surtout ses vieilles traditions de foi et de religion catholique, apportées de France, et son respect affectueux pour ses prêtres.

Plusieurs fois M. l'abbé Mignan aurait été applaudi, si la réunion avait eu lieu ailleurs qu'à l'église. On sentait dans l'auditoire charmé une impression bien sincère. Aussi, après la conférence, pendant un certain temps, les abords de l'église furent très animés : tous félicitaient M. le curé, s'encourageaient mutuellement, et certainement chacun emportait dans son âme une pensée plus vive et plus ardente de rester bon Français et bon chrétien.

Un auditeur.

Lancement du cuirassé « Jeanne-d'Arc ». — Le lancement du grand croiseur cuirassé *Jeanne-d'Arc* a eu lieu à Toulon.

La bénédiction solennelle a été donnée par Mgr Mignot, évêque de Fréjus et de Toulon, entouré du clergé. La cérémonie, qui a été brillante, avait attiré près de 30,000 personnes. Aux tribunes officielles avaient pris place les vice-amiraux de la Jaille et Fournier, les contre-amiraux Gourdon, Bellanger, Caillard, Maréchal, Godin, Roustan, Chateauminois, Vivielle, Rallier, du Paty, Rocomaure ; les généraux Duchemin, Palle, Coronnat, Pernot, Turot, etc.

Les tirailleurs sénégalais de la mission Marchand, qui y étaient présents, ont été l'objet de chaudes acclamations.

Quand le *Jeanne-d'Arc* est entré dans l'eau, les musiques du 4e régiment d'infanterie de marine et des équipages de la flotte ont joué la *Marseillaise*.

Le prix Stanislas Julien — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner le prix de linguistique fondé par notre savant compatriote Stanislas Julien, qui a donné son nom à une rue d'Orléans. Elle a partagé ce prix, d'une valeur de 1,500 fr., entre M. l'abbé Pierre Hoang, pour son ouvrage intitulé : *Notions techniques sur la propriété en Chine*, et le père Zi, pour sa publication sur la *Pratique des examens militaires en Chine*. Ces deux auteurs sont des prêtres catholiques indigènes appartenant à la Compagnie de Jésus.

Olivet. — *Acte de foi.* — Les processions étant interdites, dimanche 4 juin, 600 personnes d'Olivet sont allées avec de

nombreuses bannières à la procession de la Fête-Dieu de Saint-Cyr-en-Val.

Aux prières :

Mme de Saint-Martin, décédée chez son fils, au presbytère de Chilleurs-aux-Bois, dans sa 78e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

M. Emile BROSSET

MUSICIEN DU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE D'ORLÉANS

Une physionomie bien orléanaise vient de disparaître dans la personne de M. Louis-Charles-Emile Brosset, doyen des musiciens de la cité, rappelé à Dieu le samedi 6 mai. Né à Orléans, le 6 décembre 1818, sur la paroisse de Saint-Paul, M. Brosset a vu s'écouler son existence tout entière dans sa ville natale. Quel est celui qui, des Orléanais, ne connaissait ce vieillard? — et peut-on dire ce vieillard? car à le voir nul ne pouvait soupçonner ses quatre-vingts ans si gaillardement portés — toujours alerte et souriant, et doué d'un caractère perpétuellement enjoué. Sa très fidèle mémoire remplie d'anecdotes du passé, évoquait, dans des heures de causeries captivantes, le charme des souvenirs et ce, avec une sûreté de précision qui redonnait la vie, avec ses détails et ses nuances, au vieil Orléans musical d'il y a quarante ou cinquante ans.

Elevé par une pieuse mère, il conserva, toute sa vie, la première impression mise dans son cœur pour le Dieu qu'elle aimait tant ! A neuf ans, le 1er octobre 1827, — cette date lui était précieuse — reconnu apte au service du chant à la cathédrale, il fut accepté comme Enfant de la maîtrise, récemment réorganisée par Mgr de Beauregard.

En ce temps-là, la grande préoccupation des maîtrisiens, dont le nombre était fort restreint (six enfants), consistait dans l'étude du plain chant, du latin et du solfège vocal. Il fallait que chacun d'eux arrivât à chanter, à livre ouvert, les solfèges des maîtres ; Emile Brosset avait conservé le sien « *Solfège des maîtres d'Italie* » dans lequel les difficultés les plus ardues de l'art du chant, ainsi que de la transposition des clefs, étaient accumulées. Le bon vieillard rappelait, avec une certaine fierté, que le chant des *Lamentations*, pendant les jours saints, était familier aux jeunes choristes ; le maître de chapelle donnait le *la* et, sans aucun accompagnement, les six chanteurs attaquaient ces sublimes pages de musique d'église, avec l'entrain le plus assuré.

Ce fut donc à l'ombre de la cathédrale que se passa tout entière la jeunesse de M. Brosset. Pendant cinq ans, de 1831 à 1836, il eut l'honneur, très recherché par les petits clercs, de remplir les fonctions de SPÉ (1). Son souvenir évoquait les phy-

(1) Le premier enfant de chœur, appelé *Spé*, conformément aux us et coutumes des anciennes maîtrises, surveillait ses camarades en l'absence du directeur ou du maître de musique (*La Maîtrise de Sainte-Croix d'Orléans*, par le chanoine Th. COCHARD ; Herluison, 1895.)

sionomies bienveillantes du bon M. Hérissé, qui, maître de chapelle de Sainte-Croix avant la Révolution, avait repris ses fonctions lors de la réouverture des églises. Il avait appris l'art du chant et de la solmisation avec M. Dauvillier, ancien maître de chapelle, sous l'ancien régime, à la Collégiale de Saint-Aignan d'Orléans et à la cathédrade de Tours, nommé à Sainte-Croix en 1826 ; celle non moins curieuse de M. Menonville, l'organiste, Ce dernier, avant la tourmente, était organiste de l'abbaye de Bellozane en Normandie, ensuite de la collégiale de Saint-Florentin d'Amboise. Nommé organiste de la cathédrale de Blois, en pleine Révolution, le 10 mai 1792, il y resta jusqu'en 1805, époque à laquelle il obtint le grand orgue de Sainte-Croix aux appointements de 200 fr. par an. Le père Menonville portait la perruque, lunettes et canne d'or. Il mourut à Orléans, rue des Bouteilles, le 28 avril 1838, âgé de 81 ans.

Le jeune Brosset resta, neuf ans, attaché à la maîtrise ; puis, lorsque l'âge vint de choisir une profession, il n'abandonna pas la musique : au contraire, nous le voyons apporter l'appoint de son concours aux solennités musicales de la cathédrale ; faire partie des musiques municipales, de la Garde nationale, et, en dernier lieu, de celle justement appréciée des Sapeurs-Pompiers.

En 1846, M. Emile Brosset perdit un frère tendrement aimé. Ce jeune homme de 25 ans, par sa dévotion douce et solide était l'édification des fidèles de Saint-Paul et, suivant l'expression de M. l'abbé Breton, alors vicaire, la *paroisse avait perdu son saint Louis de Gonzague*. Quel plus bel éloge faire de ce pieux Jules Brosset, dont les souffrances, angéliquement supportées, avaient ouvert à son âme, par avance, les portes de la cité éternelle !... Les deux frères s'aimaient profondément et, pour celui qui restait sur la terre, cette séparation fut une des plus cruelles épreuves de sa vie.

La Providence ne les lui ménagea pas, du reste ! Père de quatre enfants, trois d'entre eux le précédèrent dans le tombeau. Ses deux fils, Henri et Maxime, partirent, l'un âgé de deux ans, l'autre, élève de la maitrise, à dix ans ; puis en 1872, sa seule fille, Jeanne, retourna à Dieu à son tour, dans son dix-huitième printemps. Un seul lui resta pour consoler sa vieillesse: M. Jules Brosset, élève, lui aussi, de cette renommée maîtrise, et actuellement organiste de la cathédrale de Blois.

Pendant plus d'un demi-siècle, M. Brosset fut l'homme du devoir dans toute sa noble acception. Attaché définitivement au chœur de la cathédrale, en 1868, en qualité de contrebassiste, il donna la mesure de son talent — car il possédait un véritable talent sur cet instrument — jusqu'au saint jour de Pâques de cette année 1899 ; son dernier coup d'archet s'exhala avec les strophes de l'*O filii* et du *Laudate* de ce grand jour de fête.

Ainsi que l'a dit justement sur sa tombe le président de l'association des Anciens Elèves de la maîtrise, M. Houdré, « la simplicité, la modération, la bonté, la bonne humeur formaient le fonds du caractère de ce pacifique : en véritable enfant d'Orléans, il avait le trait, mais avec une bonhomie souriante qui excluait toute pensée de blesser. »

C'est ainsi que les années succédant aux années, il atteignit les jours gris de la vieillesse, conservant avec bonheur ces bonnes amitiés, ces bienveillantes sympathies qui l'accompagnèrent dans sa longue carrière et dont le cortège entoura son cercueil comme une couronne d'impérissable fidélité.

En 1892, Mgr Coullié, voulant donner à ce vétéran un témoignage spécial de la reconnaissance du chapitre et du clergé de la cathédrale, lui décerna un diplôme d'honneur. Ce fut aussi pour lui une très douce consolation de voir son petit-fils s'engager dans la carrière sacerdotale ; il n'a pas plu à Dieu que le grand-père vécût assez de temps pour voir cet enfant privilégié gravir les marches de l'autel !...

C'est au milieu des fêtes orléanaises de Jeanne d'Arc, auxquelles depuis sa jeunesse il apportait son concours que la mort vint prendre Emile Brosset. Elle ne le surprit pas : comme il le disait à son fils, penché sur son chevet, quelques jours avant de rendre l'âme : « Je suis arrivé à quatre-vingts ans passés, sans infirmités, sans douleurs physiques ; j'ai fait mon temps. Je peux partir ne laissant personne dans l'embarras, le moment est venu de rejoindre ceux que j'ai aimés et que je dois retrouver au delà de cette pauvre vie ! »

Ses obsèques, célébrées à la cathédrale le lendemain du 8 mai, semblaient être une apothéose à celui qui, pendant toute sa vie avait été la modestie et la simplicité en personne. Les élèves de la Maîtrise exécutèrent la messe des Morts, en faux-bourdon, tandis que la musique des Sapeurs-Pompiers égrena, pendant tout le parcours, les mélopées de ses mélodies funèbres. Le suprême adieu lui fut adressé par le président de l'*Association des Anciens Elèves de la Maîtrise*, dans un langage élevé et chrétien.

ooo

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Un Bénédictin au Syllogue grec de Constantinople. — Le R. P. dom Parisot, moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé, vient d'être élu, à l'unanimité, membre correspondant du Syllogue grec de Constantinople.

Le Syllogue est une compagnie savante, une sorte d'Institut, dont les membres s'occupent d'études littéraires, historiques et scientifiques, et d'où sont bannies la politique et les polémiques religieuses.

Le R. P. dom Parisot, déjà célèbre par ses travaux sur le syriaque et l'arabe, a fait les plus intéressantes découvertes dans le Levant, dont il parle et écrit les divers dialectes.

La cause des martyrs vendéens. — Monseigneur l'évêque de Luçon vient de rappeler à ses prêtres le désir qu'il leur avait exprimé déjà de les voir rechercher avec soin « tous les titres de gloire de sa chère Eglise de Luçon ». Sa Grandeur leur demande de vouloir bien lui adresser les renseignements qu'ils auront pu recueillir sur les habitants de leur paroisse, qui ont subi la mort en haine de la foi, durant la révolution de la fin du siècle dernier. « L'accueil si favorable qui a été fait en Cour de

Rome à la cause des Carmélites de Compiègne, ajoute Monseigneur, Nous autorise à croire que le même honneur pourrait être accordé un jour à nos héroïques martyrs vendéens. »

Pour le salut d'une âme. — Pendant l'hiver de 1897, l'abbé L. (comte Lubienski), vicaire de Sainte-Croix, une des principales paroisses de Varsovie, — connu par sa grande charité envers les pauvres, — travaillait seul dans sa chambre, lorsqu'il entendit frapper à la porte. Allant ouvrir, il aperçut, sur le palier, une petite fille pauvrement vêtue, qui le supplia de venir confesser sa mère mourante. Hâtant ses préparatifs, le digne prêtre suivit l'enfant jusque dans une pauvre chambre, où il trouva une femme alitée. La malade le reçut avec une vive reconnaissance, mais lui demanda, non sans étonnement : « Qui donc, Monsieur l'abbé, est allé vous prévenir ? Je suis seule ici, et je n'avais personne pour appeler un prêtre. — C'est votre fille qui est venue me chercher. — Ma fille ! mais je n'en ai plus ! Ma pauvre enfant vient de mourir. La voilà, couchée encore dans le petit lit où elle a expiré. » Le vicaire s'approcha, et comment dire l'émotion dont il fut saisi, lorsqu'il reconnut, dans la morte, la même enfant qui était venue l'appeler auprès de sa mère. La miséricorde divine n'a pas reculé devant un miracle pour ne pas priver la pauvre malade abandonnée des derniers secours de la religion. Cette histoire a fait le tour de tout Varsovie et de toute la Pologne. Inutile de dire que personne n'a osé mettre en doute la véracité du seul témoin oculaire.

Une vraie dévotion : chaque chose à sa place. — Nous voyons parfois certaines personnes entrer dans l'église, faire un très léger salut du côté du tabernacle où réside Notre-Seigneur, puis se diriger vivement vers la statue de saint Antoine, par exemple, devant laquelle elles se prosternent avec une extraordinaire ferveur. Ensuite, leur prière achevée, elles sortent comme elles sont entrées, c'est-à-dire en oubliant d'adorer Notre-Seigneur présent sur l'autel.

Le Congrès eucharistique de Bruxelles a signalé cet abus qui est une inconvenance à l'égard du divin Maître. Une plainte spéciale a été formulée à ce sujet par M. l'abbé Quiriny, curé de Saint-Jacques de Bruxelles. « Toute âme chrétienne, dit-il, doit se convaincre que la grâce vient de Dieu seul et doit lui être demandée dans tous nos besoins, quels qu'ils soient. Par une aberration que je ne comprends pas, beaucoup de personnes ont plus de confiance dans les saints que dans Dieu même. »

Une réhabilitation volontaire. — Mgr l'Archevêque de New-York, parlant dans une réunion privée en faveur d'une œuvre de réhabilitation des prisonniers, a raconté cette histoire :

Un étranger se présente un jour à lui et lui demande de quoi se rendre en Californie et s'y établir. « Et quels sont, reprend le prélat, quels sont vos titres à une semblable libéralité ? » Son

interlocuteur lui explique alors qu'il sort de prison, mais qu'avant d'y être enfermé, le cours de ses exploits nocturnes l'avait conduit une fois jusque dans sa chambre, où il avait commencé de faire main-basse sur les objets de prix, mais qu'ayant tout à coup observé parmi son butin des insignes d'évêque, il avait mieux regardé autour de lui et reconnu le prélat endormi. Là-dessus, catholique croyant, il s'était hâté de s'enfuir de la maison, de peur d'ajouter au vol le sacrilège. Il avait reconnu le numéro de la montre, circonstance qui, avec plusieurs autres, ne laissait subsister aucun doute sur sa véracité. Touché de sa délicatessse, Mgr Corigan lui donna aussitôt cinq cents écus. L'homme en tira bon parti. Ses affaires réussirent. L'année suivante, il renvoyait à l'Archevêque cent écus, et il continue à en faire autant chaque année, bien que sa dette soit acquittée depuis longtemps.

BIBLIOGRAPHIE DE JEANNE D'ARC

Jeanne d'Arc, l'envoyée de Dieu. — Panégyrique prononcé le lundi 8 mai 1899, par S. G. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul de Minnesota (Amérique). Brochure in-8° de 40 pages. — Orléans, Herluison, éditeur, et les principaux libraires.

Cochard. — **La Cause de Jeanne d'Arc.** — *Procédure. Introduction. Action de grâces.* — Un vol. in-8° de 120 p. Orléans, 1894. — **Existe-t-il des Reliques de Jeanne d'Arc.** — Un vol. in-8° de 60 pages. Orléans, 1891. Herluison.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Huet, Louis, employé de chemin de fer, et Mlle Loiseau, Lucie.
M. Beguenault de Puchesse, Raoul, et Mlle Thomas de Saint-Laurent, Jeanne.
M. Sevin, Antony, cordonnier, et Mlle Hudel, Marie.

NAISSANCES

Sallé, Lucie-Georgette-Juliette, rue du Commandant-de-Poli.
Maillard, Marie-Jeanne-Germaine, place Dunois.
Bourreau, Jean-Marie-Louis, rue d'Illiers.
Vaudenay, Lucie-Marie-Hortense, rue du Bourdon-Blanc.
Mârie, Henri-Auguste, rue des Anguignis.
Souchet, Roger-Marie-Charles, rue Saint-Euverte.

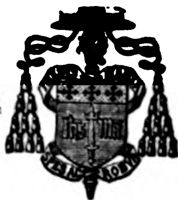
DÉCÈS

Mlle Fougère, Marie, 10 ans, faubourg Bourgogne.
Mme veuve Renault, née Brulé, 81 ans, rue de la Botte.
M. Cretté, Gustave, inspecteur au chemin de fer, 64 ans, venelle Chevassier.
M. Poisson, Charles, rentier, 62 ans, place Sainte-Croix.
Mme veuve Besnard, née Boudon, 81 ans, rue de l'Empereur.
Blanchard, Marie, 3 ans, rue Bannier.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume — 1899



Numéro 25 — Samedi 24 juin

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

25 Ve **Dimanche** après la Pentecôte, S. Guillaume, abbé.
26 **Lundi**. S. Jean et S. Paul, mart.
27 **Mardi**. S. Posen, conf.
28 **Mercredi**. S. Léon, pape.
29 **Jeudi**. S. PIERRE ET S. PAUL.
30 **Vendredi**. Commém. de S. Paul.
1. JUILLET. **Samedi**. Octave de la Nativité de S. Jean-Baptiste.
2 VIe **Dimanche** après la Pentecôte. LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.

A MONTMARTRE

Le dimanche 18 juin 1899, S. Em. le cardinal Richard, entouré de ses vicaires généraux, des délégations du clergé, de toutes les Congrégations, a prononcé, au milieu des hommes convoqués à Montmartre, l'auguste Consécration du genre humain au Sacré-Cœur.

* * *

Que nous voudrions redire les accents du R. P. Coubé parlant du Sacré-Cœur, salut de l'Eglise, salut de la France!

Sans la sainteté du lieu, la superbe péroraison de l'éloquent orateur aurait été accueillie par de frénétiques applaudissements, surtout lorsqu'il leur a dit en concluant :

« Donc, hommes de France, au nom de nos pères qui en tressailleront dans leurs tombes; au nom de la France d'en haut, de Geneviève et de Clotilde, de Jeanne d'Arc et de Marguerite-Marie penchées du haut du ciel pour nous entendre; au nom de la France du passé, de la France de l'avenir, que nous avons bien le droit d'engager dans un tel honneur; en votre nom à tous, de toute mon âme et réunissant toutes vos âmes dans la mienne, je le jette ce cri, aux voûtes de cette église, comme je voudrais le jeter à tous les échos de la patrie : « Vive, vive à jamais le Christ qui aime les Francs! »

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département......	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes.....	6	*Etranger (union postale)*.......	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— L'ordination aura lieu à la Cathédrale, jeudi 29 juin, à 7 h. Elle comprendra 100 ordinands, dont 13 prêtres, 13 diacres, 6 sous-diacres, 41 minorés, 27 tonsurés.

— MM. les jeunes prêtres célébreront leur première messe le lendemain 30 juin :

M. l'abbé Nazaire Lechat, chez les Sœurs de la Sagesse, rue de l'Ange, 13, à 8 h. 1/2 ;

M. l'abbé Charles Ligneau, chez les Sœurs de Saint-Aignan, rue Saint-Marc, à 7 h. 1/2 ;

M. l'abbé Henri Broust, en la chapelle du Carmel, à 8 h.;

M. l'abbé Aimable Couniou, à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, 7, rue d'Escures, à 8 h.;

M. l'abbé Charles Godeau, chez les Sœurs Dominicaines, rue du Tabourg, à 7 h.;

M. l'abbé Darius Guérin, au Grand-Séminaire, à 10 h.;

M. l'abbé Georges Hugé, en l'église de Saint-Paul, chapelle de Notre-Dame-des-Miracles, à 8 h. 1/2;

M. l'abbé Georges Pany, au Bon-Pasteur, faubourg Bourgogne, à 7 h. 1/4 ;

M. l'abbé Amédée Pelletier, à l'Œuvre de la Jeunesse ouvrière, rue du Colombier, 29, à 7 h.;

M. l'abbé Gustave Pénillon, au Grand-Séminaire, à 7 h.;

M. l'abbé Albert Serrier, chez les Ursulines, à 7 h. 3/4 ;

M. l'abbé Pierre Isnard, chapelle de la Visitation, à 8 h.;

M. l'abbé Georges Basseville, en l'église de Saint-Paul, chapelle de Notre-Dame-des-Miracles, à 7 h. 1/2.

Paroisse de Saint-Paterne. — Dimanche 25 juin, *fête solennelle de Réparation*, en l'honneur de la Sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et réunion des associés du Sacré-Cœur, de la Sainte-Face et de Saint-Antoine-de-Padoue.

A 8 h. du soir, chant de cantiques; allocution par le R. P. Denys, supérieur des Franciscains; salut solennel; amende honorable et bénédiction du Saint-Sacrement.

Paroisse de Saint-Donatien. — Le pèlerinage orléanais à Paray-le-Monial, Notre-Dame-de-Fourvières, la Grande-Chartreuse et Notre-Dame de la Salette, est fixé au mardi 1er août, avec retour pour le jeudi 10 dans la matinée.

Les personnes qui désireraient en faire partie sont invitées à ne pas attendre pour se faire inscrire, afin que les démarches nécessaires puissent être faites en temps utile.

S'adresser à M. le Curé de Saint-Donatien, préférablement le mercredi dans l'après-midi et le dimanche de 4 à 6 heures.

Paroisse de Saint-Jean-de-la-Ruelle. — Dimanche 25 juin, fête patronale : à 7 h. 1/2, messe de communion ; à 10 h., grand'messe paroissiale ; à 3 h. 1/4, vêpres, sermon par M. l'abbé Simon, professeur au Petit-Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin, procession extérieure du Très-Saint-Sacrement, salut et bénédiction.

Les offices du soir seront présidés par M. l'abbé Vaslier, curé-doyen d'Ingré.

PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC [1]

[EXORDE ET PÉRORAISON]

Non fecit taliter omni nationi et judicia sua non manifestavit eis.
(Ps. 147, verset 20.)

Si l'on demande pourquoi, citoyen d'une nation étrangère, j'ose gravir cette chaire et prendre sur moi la tâche de glorifier Jeanne d'Arc sur le sol de sa propre France, dans la cathédrale même de sa ville d'Orléans, et à l'occasion des fêtes de son solennel anniversaire, c'est Jeanne d'Arc qui répond, c'est la France qui répond.

Il y a dans les pages de l'histoire de l'humanité des gloires si sublimes qu'elles attirent les regards de tous les peuples, des inspirations si puissantes que toutes les nations en frissonnent. Telles sont les gloires de tes faits et gestes, Jeanne d'Arc; telles, les inspirations de tes vertus. Tu appartiens d'abord, assurément, à la France : mais tu appartiens aussi à l'humanité; et chaque fois qu'on célèbre tes grandeurs, les citoyens de toutes les nations peuvent, sans t'offenser, être là, s'unir au peuple de ta propre patrie et t'offrir le tribut de leur vénération et de leur amour.

Il y a dans la grande famille humaine des nations privilégiées dont la destinée providentielle a été et est toujours d'exercer, par delà les frontières de leur territoire, des influences précieuses et fécondes, profitables aux plus grands intérêts de la religion et de la civilisation, et de s'attacher ainsi, par les liens les plus étroits, d'autres peuples de la terre.

Telle a été ta destinée, ô France : telle elle demeure encore. Tu as été et tu es une nation vraiment universelle; et quand les citoyens d'autres pays, se souvenant des bienfaits qui leur sont venus de la France, abordent tes rivages, le cœur plein de reconnaissance et d'affection, ils se refuseront à croire qu'ils ne sont pas les bienvenus chez toi, et qu'ils ne sont point admis à prendre part à tes plus douces joies et à tes fêtes les plus sacrées.

C'est de loin, Jeanne d'Arc, c'est de la distante Amérique, que je viens célébrer tes louanges et célébrer les louanges de la France. Salut à toi, Jeanne d'Arc ! Salut à toi, France !

L'heure présente m'est bien chère. Evêque d'Orléans, je vous remercie du bonheur qui est aujourd'hui le mien.

C'était aux jours bénis de ma jeunesse, sous le toit d'un séminaire chéri, à Meximieux, en France; je lisais l'histoire de Jeanne d'Arc en prose et en vers ; j'entendais de la bouche de maîtres estimés le récit de ses prouesses et de sa sainte vie; je puisais dans ses exploits le thème de mes essais littéraires,

---

(1) Prononcé le 8 mai 1899, dans la Cathédrale d'Orléans, par Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul de Minnesota (Etats-Unis).

et, avec mes camarades, aux jours de fête, je faisais l'effort de mettre en scène ses victoires. Et voici maintenant que les ressouvenances et les joies de ma jeunesse reprennent possession de mon âme, aussi vivantes que si un demi-siècle presque ne s'était depuis appesanti sur le chemin de ma vie, et un honneur m'est donné que mes rêves n'eussent alors osé ambitionner, l'honneur de parler de Jeanne, au jour de son anniversaire historique, dans sa ville même d'Orléans.

Souvent dans ces jours du passé, mon cœur se tournait vers Orléans. Un grand évêque vivait à Orléans : Monseigneur, vous portez son manteau; c'est un honneur pour vous, c'est un honneur pour la mémoire de ce grand évêque. Cet évêque, c'était Dupanloup. Son zèle apostolique pour les âmes, l'intérêt profond et intelligent qu'il portait à l'éducation chrétienne, l'étendue de sa pensée, la vigueur de sa parole, son action intrépide séduisaient mon imagination. Dupanloup est resté pour moi un type idéal de l'un de ces hommes auxquels est donnée la maîtrise sur les autres. Aujourd'hui je me réjouis qu'il m'ait été permis de monter dans sa propre chaire, pour dire hautement l'admiration que je lui ai vouée, et pour faire pénétrer plus profondément encore dans mon âme les impressions ineffaçables que son nom y avait faites, aux jours de ma jeunesse.

Je suis venu parler à la France — à la France si noblement représentée dans cet auditoire par son clergé, son armée, ses pouvoirs publics, sa magistrature, son peuple.

Je sens de quel prix est pour moi l'occasion qui m'est donnée de dire à la France mes sentiments personnels, ma reconnaissance et mon dévouement inébranlables. Je dois beaucoup à la France. Elle a été la terre de ma jeunesse, elle a été l'école de mon âme. C'est sous son ciel qu'ont germé les pensées et les impulsions qui, dans une large mesure, ont depuis dominé mon esprit et mon cœur. France, je ne t'ai jamais oubliée. Ce sont les aspirations quotidiennes de protecteurs et de professeurs bien-aimés qui ont comme insufflé en moi l'amour de la France, et cet amour n'a jamais quitté mon âme.

J'apprécie cette occasion de m'adresser à la France comme citoyen et comme évêque des Etats-Unis d'Amérique. Je suis certain que mon pays ratifiera le langage qu'en son nom je tiens aujourd'hui à la France. J'offre à la France l'hommage de l'Amérique. L'Amérique n'a pas oublié les exploits accomplis en sa faveur par la France. Les noms que portent à plus de cent reprises des lacs et des rivières, des villes et des Etats en Amérique, répètent aux générations successives du peuple américain les noms honorés d'explorateurs et de missionnaires, fils de France. La bannière étoilée d'Amérique, ce symbole de sa vie et de ses espérances, dans sa marche à travers les continents et les océans, redit constamment à l'Amérique elle-même et au monde, que des vaillants soldats de France l'ont saluée dès les premiers jours auxquels elle fut déployée sous l'azur des cieux, et que parmi ceux qui embrassaient la cause de la liberté nationale dont elle est née, il y avait un Louis XVI, un Lafayette, un Rochambeau.

L'Amérique remercie la France et prie pour que l'amitié du passé soit l'amitié de l'avenir entre elle et la France.

J'offre à Jeanne d'Arc l'hommage de l'Amérique. Cet hommage de l'Amérique n'est pas une excuse; il n'est pas une réparation : l'Amérique n'était pas à Rouen sous les drapeaux de Bedford; elle ne siégeait pas à Rouen au tribunal de Cauchon. L'hommage de l'Amérique à Jeanne est le tribut désintéressé rendu à l'innocence et à la vaillance, au patriotisme et à la religion. Je présente l'Amérique à Jeanne. Je présente Jeanne à l'Amérique. L'Amérique est en quête de nobles figures, éminentes par la grandeur et par la bonté; elle est décidée à mettre ses vastes forces matérielles au service de ce qu'il y a de meilleur pour l'humanité et de ce qui doit le mieux concourir à servir les desseins harmonieux de la Providence divine; et moi je dis à l'Amérique qu'elle pourra puiser dans l'histoire de Jeanne d'Arc des inspirations qui devront la guider dans l'accomplissement des hautes destinées qu'il a plu au Seigneur des nations de lui confier.

Elle m'est bien chère en vérité, cette heure présente. Et pourtant, dès que je considère la tâche qu'elle m'impose, mon âme est saisie de frayeur. Il faut que je parle de Jeanne d'Arc, que je parle de la France elle-même, dont l'histoire se confond avec celle de Jeanne. Il faut que je parle de Jeanne et de la France à ce grand et imposant auditoire, jaloux à si bon droit de la gloire de Jeanne et de la France. Je suis dans la chaire de la cathédrale d'Orléans, où, depuis longtemps, sont montés, chaque année, pour y parler de Jeanne et de la France, les maîtres les plus illustres de l'éloquence dans un pays qui est la terre classique de l'éloquence. Je viens parler à mon auditoire dans cette langue française qui ne pardonne pas facilement qu'on altère au moindre degré sa pureté, et dont les accents harmonieux, malgré les charmes qu'ils ont toujours gardés pour moi, n'ont pas depuis de longs jours retrouvé le chemin de mes lèvres. Et puis, il faut que je vous parle, moi si peu au courant de vos usages, de vos façons de penser et de vous exprimer, exposé à vous déplaire, quand je ne désire que vous être agréable, à blesser vos plus légitimes susceptibilités, quand j'ai avant tout le souci suprême de les respecter. Oui, ma tâche m'effraie. Je fais appel à la courtoisie française; je fais la prière que la sincérité de l'amour que je porte à Jeanne d'Arc et à la France, me mérite le pardon des fautes qui pourront être les miennes. J'invoque les bénédictions de notre Père qui est aux cieux.

. . . .

Tels sont les grands enseignements qu'apporte aux chrétiens du XXe siècle l'histoire de Jeanne d'Arc. Puissent-ils y demeurer gravés au plus profond de nos âmes, et alors nous aurons rendu à l'héroïne d'Orléans un hommage digne d'elle. La valeur qui se rattache aux solennels anniversaires, c'est de faire revivre pendant de longs siècles dans l'âme humaine les grandes vertus qu'ils lui rappellent.

L'histoire de Jeanne d'Arc est pour la France la source intarissable de vie et de grandeur. Bien comprise, interprétée comme elle doit l'être, cette histoire redonnera l'espoir à la France au milieu des épreuves les plus terribles et réveillera en tout temps, aux cœurs de ses fils, les inspirations et les élans qui ne manqueront pas de faire d'elle ce que la France doit toujours être, tant qu'elle est fidèle à elle-même, une grande et noble nation.

L'histoire de Jeanne d'Arc est pour la chrétienté tout entière une exhortation à tous les dévouements de la sainte chevalerie, que Jésus-Christ dans les temps présents demande des soldats de la Croix. Jeanne nous enseigne la soumission sans réserve à l'Eglise et à son suprême Pontife; et, en même temps, elle nous invite à consacrer sans réserve les forces de notre intelligence et de notre cœur à travailler pour l'extension et la gloire de l'Eglise. L'âme de Jeanne — si forte dans sa douceur, si douce dans sa force, ah ! qu'elle revive dans la poitrine de ces millions d'hommes qui forment la milice de l'Eglise; et alors l'Eglise du Christ aura bientôt fait la conquête de la nouvelle ère qui s'ouvre pour le monde.

Monseigneur, votre grande et sagace intelligence, votre cœur généreux ont compris toute la portée des souvenirs de Jeanne. Non seulement vous restez fidèle aux exemples de vos prédécesseurs de quatre siècles, en célébrant dans cette cathédrale l'anniversaire du 8 mai 1429 : mais vous allez au delà des coutumes de la tradition et vous donnez chaque année un éclat nouveau aux fêtes de ce glorieux jour. Monseigneur, vous avez su lire les signes du temps présent; vous comprenez le plus impérieux besoin du moment : faire revivre pour la patrie et pour l'Eglise l'âme de Jeanne d'Arc.

Monseigneur, en invitant un évêque d'Amérique à joindre ses hommages à ceux que vous offrez à Jeanne d'Arc, vous avez fait un acte important, vous avez proclamé le nom de Jeanne d'Arc par delà l'Atlantique et l'avez proposé à la vénération de millions d'hommes, qui jusqu'alors pouvaient ne pas la connaître. Vous avez placé Jeanne sur le piédestal qui convient à sa mission dans le temps présent — celui de haut exemple de patriotisme et de religion, non seulement pour la France, mais pour la chrétienté tout entière.

Monseigneur, vous me permettez de le dire, vous avez fortifié les liens historiques qui unissent la France aux Etats-Unis.

J'ai accompli ma tâche. Il ne me reste plus qu'à demander à Jeanne d'Arc de faire monter ses prières avec nos prières vers le trône de Celui qui est le dispensateur divin de toutes grâces, afin que le Seigneur, dans sa toute-puissance et sa miséricorde, bénisse les fidèles assemblés au pied des autels de la cathédrale d'Orléans, qu'il bénisse la ville d'Orléans, qu'il bénisse la France, qu'il bénisse l'Eglise universelle — qu'il bénisse, il faut bien que je laisse s'échapper ce soupir de mon âme — qu'il bénisse l'Amérique.

SAINT FRANÇOIS XAVIER A NOTRE-DAME DE CLÉRY

Depuis quelques jours, les pèlerins qui visitent la basilique de Notre-Dame de Cléry remarquent, en tête de la liste des pèlerins célèbres, le nom de saint François Xavier. Il est écrit en lettres moyen âge, rouge et or.

L'apôtre du Portugal, des Indes et du Japon est-il donc venu à Cléry? Il n'y a aucun doute; grâce à un précieux renseignement signalé par M. l'abbé Sejourné, doyen du Chapitre cathédral d'Orléans, le fait est avéré. Le saint le dit lui-même dans une lettre datée de Paris, le 25 mars 1535, et adressée à son frère aîné, le capitaine Azpilcuete, qui résidait en Navarre : voici dans quelles circonstances.

François Xavier avait vingt-neuf ans : il avait enseigné pendant trois ans la philosophie et étudiait la théologie à l'Université de Paris. Dirigé par Ignace de Loyola, il était entré dans une société de jeunes gens qui rêvaient l'apostolat et le martyre ; ils avaient fait vœu, à Montmartre, un jour de fête de l'Assomption, de visiter les Lieux Saints et de travailler à la conversion des infidèles. Or François avait un jeune parent, étudiant comme lui à l'Université, dont la conduite laissait beaucoup à désirer. Un jour, pour être plus libre et échapper à toute surveillance, il quitta furtivement la capitale; dès que Xavier apprit la fuite de ce pauvre jeune homme, il se hâta de le rechercher et le poursuivit jusque dans l'église de Notre-Dame de Cléry. Sa pensée était sans doute que, s'il ne le rencontrait pas, il pourrait du moins, par ce pèlerinage, obtenir sa conversion.

LETTRE de FRANÇOIS XAVIER au capitaine AZPILCUETE (1), son frère aîné, à Obanos (2).

MON SEIGNEUR,

. . . .

Je ne sais rien ici (à Paris) qui intéresse notre famille ou qui soit de nature à vous intéresser, si ce n'est le départ furtif de notre jeune parent, qui vient de quitter cette Université (de Paris); tardivement informé de sa fuite, je l'ai suivi quelque temps sur un chariot, afin de le ramener, si je parvenais à l'atteindre : toute ma diligence a été vaine; après avoir, avec d'excellents chevaux, couru l'espace de trente-quatre lieues, c'est-à-dire depuis Paris jusqu'à l'église de *Notre-Dame de Cléri*, j'ai dû renoncer à ma poursuite et revenir sur mes pas. Je vous prie de ne pas manquer de me faire savoir par la plus prochaine occasion si le fugitif a paru dans la Navarre. Je crains infiniment que ce caractère, visiblement incliné vers le mal, ne revienne jamais à la régularité.

Quant à l'état présent de la religion dans ce pays et aux ten-

(1) Le capitaine Juan de Azpilcuete, frère aîné du saint, marié à N. de Sotes, sa cousine.
(2) Obanos, ville de Navarre, à 3 lieues de Pampelune.

dances que fait paraître actuellement l'hérésie pour démasquer ses voies, vous pourrez mieux et plus complètement vous en instruire oralement dans la conversation de Dom Maître Ignace : ainsi j'omets de vous en écrire.

En terminant, Seigneur, souffrez qu'à cette distance j'embrasse mille fois avec respect vos très chères mains et celles de la dame ma sœur, votre épouse : je prie Dieu de vous enrichir de tous les biens qui rendent l'existence heureuse, de vous conserver dans le bonheur pendant de longues années et de combler tous les vœux de vos âmes, si pieuses et si généreuses.

Tels sont mes souhaits très sincères.

Votre très dévoué serviteur et votre plus jeune frère.

François de Xavier.

Paris, le 25 mars [1535] (1).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Œuvre de Sainte-Croix. — L'œuvre du P. Et. Martellange, à la cathédrale, a subi les épreuves du temps. C'est à lui qu'on doit les façades des croisillons, dont celle du sud ne fut terminée qu'en 1676.

La pierre de Bourré, employée dans leur partie supérieure, tendre au ciseau, mais friable à la pluie et au gel, s'effritait si bien et si vite depuis quelques temps, que les pignons, au nord et surtout au sud, menaçant ruines, réclamaient une réparation prompte et faite de meilleurs matériaux.

Voilà pourquoi, au lendemain du jour où les plombiers quittaient le clocher, dont, aux baies septentrionales, ils avaient refait les plombs, les maçons échafaudaient au second étage de la façade méridionale, pour reconstruire le pignon que termine une croix de pierre. Préalablement, ils ont fait tomber les pierres effritées des crochets qui suivent les rampants, et cimenté celles qui ne sont qu'ébranlées, pour attendre une restauration plus complète.

Les tenants de l'unité de style regretteront, peut-être, une réfection qui consolide, tant soit peu, les deux portails latéraux, dont le style jure avec l'ensemble de l'œuvre de Henri IV. Mais les reconstruire coûterait fort cher, d'autant qu'après eux, il conviendrait de reprendre toute la construction extérieure de la sacristie, qui n'est pas en meilleur état que la partie voisine.

Bénédiction d'une cloche « Jeanne d'Arc » à Versanne (Loire). — Dimanche 4 juin, Mgr Bonnardet, vicaire général de Lyon, a béni une nouvelle cloche.

« Elle était là, elle aussi, la gentille *Jeanne-d'Arc*, toute gracieuse sous sa blanche robe aux franges d'or, semée de fleurs de lis. Avant les prières d'usage, Mgr Bonnardet monte en chaire et explique à la foule religieusement attentive le rôle

(1) L'année manque sur l'original, mais le voyage de Saint Ignace ayant eu lieu en 1535, il ne saurait exister de doute.

surnaturel et les bienfaits de la cloche. Puis viennent les prières liturgiques de la bénédiction, les onctions saintes. Enfin la nouvelle baptisée fait entendre un joyeux son. Le parrain, M. le maire de la Versanne, la marraine, Mme Richard, la font tinter à leur tour.

« Et maintenant, ô Jeanne d'Arc, monte, monte dans la tour où t'attendent tes sœurs ! Sonne nos joies et nos espérances ; emporte vers le ciel nos prières et nos vœux ! De ta voix pure, rappelle à notre jeunesse, comme autrefois à l'humble bergère la cloche de Domremy, qu'elle doit s'élever à Dieu par la prière et imiter les vertus de l'héroïne dont tu portes le nom. »

(*Semaine de Lyon*).

Moulins. — *Le bourdon de la cathédrale* — Le superbe bourdon « Magdeleine-Chantal » a enfin pris possession de sa demeure. Il est installé dans le beffroi de la tour nord de la cathédrale. Il a été hissé, dans la soirée de mercredi, par M. Bollée, d'Orléans, qui a dirigé cette difficile et délicate opération sous les regards d'une foule nombreuse accourue pour jouir de ce rare spectacle et qui a battu des mains pour en saluer l'heureuse issue. Commencé à 2 heures, le montage sur la terrasse était accompli vers 6 heures.

Les Sœurs du Bon-Secours. — Sa Sainteté a accordé l'approbation définitive à la Congrégation des Sœurs du Bon-Secours de Troyes.

Les premières Confréries du Sacré-Cœur. — Au moment où le culte du Sacré-Cœur vient d'obtenir la plus auguste sanction possible, il ne sera peut-être pas sans intérêt de revoir les débuts de cette dévotion. Déjà, dans les dernières années du XVIIe siècle, un certain nombre de confréries du Sacré-Cœur avaient été établies : les monastères de la Visitation en étaient ordinairement le foyer.

En voici la liste d'après les rescrits de Rome qui les approuvaient ou leur accordaient des indulgences.

En 1690, Versailles. En 1693, Poitiers. En 1695, Bordeaux et Nantes. En 1697, Cahors, Dijon, Rennes, Sarlat. En 1698, Arbois, Besançon, Châteaubriant, Dôle, Libourne. *Montargis*, Poligny, Salins, Thiers et Vienne. En 1699, Angers, Caen, Limoux, Montferrand, Quimper. En 1700, Saint-Denis. En 1706, *Orléans*.

En dehors de la France, nous ne trouvons que les localités suivantes, toutes dans les Pays-Bas : Bruxelles, 1698. Gand et Liège en 1699, et Moorseele en 1700.

Mais dans l'Orléanais, la dévotion au Sacré-Cœur remonte à la fin du XVIIe siècle. Née à Paray-le-Monial, elle fut introduite en 1695 à Montargis, puis en 1697 à Orléans.

Les *Annales* (1891 - p. 417) ont consacré, d'après le R. P. Letierce, S.-J., auteur d'une *Etude sur le Sacré-Cœur*, plusieurs pages à cette question.

Aux prières :

† S. Em. le cardinal SOURRIEU, archevêque de Rouen.

† M. Paul Costé de Bagneaux, président du Conseil de fabrique de Saint-Paul, décédé à Saint-Sauveur (Seine-et-Marne), dans sa soixante-dixième année.

† Sœur Sainte-Aurélie, née Marie-Marthe Pigelet, religieuse des Sœurs de la Charité, décédée à Bourges, à l'âge de trente-sept ans. Elle était sœur de M. Paul Pigelet, imprimeur.

Pater, — Ave, — De Profundis.

L'HISTOIRE DE NOS PAROISSES

Les études historiques sont en ce moment en grand honneur. Elles ont une incontestable utilité, puisque en nous faisant mieux connaître le passé, elles nous permettent de le juger plus équitablement. La vogue est surtout aux mémoires, aux monographies, aux études locales. Ces études sont à la portée de tous. Un certain nombre de nos confrères s'y sont adonnés déjà avec succès. Ne serait-il pas possible de voir s'étendre encore le nombre de ces chercheurs infatigables. Pendant les longues veillées d'hiver, peut-être serait-il loisible à la plupart de nos curés de campagne de compulser les vieux registres, de recueillir les traditions anciennes pour préparer une courte notice historique sur leur paroisse. Cette notice, serait certainement utile et intéressante. Nous croyons donc leur être agréable en indiquant brièvement les divers points sur lesquels pourraient porter leurs recherches.

Leur premier soin doit être de s'enquérir de tout ce qui est relatif à la paroisse sous le rapport religieux : 1° le nom du lieu et son étymologie, la désignation des fondateurs, la date vraie ou présumée de son origine et de son érection en paroisse ; sa population dans les siècles précédents et sa progression sensible ou sa décadence, avec les causes qui l'ont produite ; le nom du patron, l'époque à laquelle l'église a été construite et quel en est le genre d'architecture ; tout ce qu'il y a de remarquable dans le portail, le clocher, les tombeaux et inscriptions, les chapelles, les autels, chaires, tribunes, confessionnaux, baptistères, orgues, mosaïques, tableaux et statues, reliques, vases sacrés, vitraux et autres objets d'art et d'archéologie ; 2° le nom des annexes, chapelles et lieux de dévotion, des abbayes ou monastères, tout ce que l'on connaît de curieux d'après les traditions populaires ; on peut dire aussi quelques mots de l'état présent et des ruines de ces divers objets et monuments ; 3° le nom des curés qui ont successivement gouverné la paroisse, la date de leur prise de possession, de leur changement ou de leur mort, et les faits importants qui ont signalé leur vie ; 4° les jours de visite pastorale, avec les motifs qui l'ont déterminée, tels que la confirmation des jeunes gens, en indiquant le nombre de ceux qui l'ont reçue, etc. ; 5° le nom des bienfaiteurs qui ont contribué, soit à la construction, soit aux réparations de l'église, ou qui l'ont dotée de quelques largesses et libéralités ; 6° les dispositions religieuses et morales des paroissiens dans les temps antérieurs

et présents avec l'indication des causes spéciales qui les ont améliorées ou altérées ; 7° s'il y a des associations dans la paroisse, on dira à quelles époques elles ont commencé, quels en sont les règlements, pour quel but elles ont été instituées ; on n'omettra pas les principales fondations, comme celles du Saint-Sacrement, des Quarante-Heures, de l'Octave des morts, etc.; les donations et legs faits aux fabriques, le montant du capital et du revenu avec la quotité des charges. Les brefs d'indulgence, les ordonnances épiscopales ou autres actes quelconques, relatifs à l'administration spirituelle ou temporelle de la paroisse, pourraient être consignés dans ce recueil, s'ils sont intéressants; enfin il faudrait mentionner les établissements d'éducation et de charité, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours.

La seconde partie de cette notice pourra renfermer les évènements principaux qui se rattachent aux mœurs de chaque localité, au gouvernement politique et à l'histoire civile de la paroisse.

Ainsi on recueillera soigneusement les traditions locales et populaires, les usages, les coutumes, les vieilles superstitions observées dans les fêtes, dans les mariages ou dans les enterrements...., etc. On s'attachera à rapporter fidèlement les croyances fabuleuses, les récits et souvenirs des anciens, les fabliaux, noëls, refrains et complaintes qui se répètent à travers les générations. On parlera des monuments qui offrent quelque intérêt, comme le presbytère, la maison de ville, les écoles et autres édifices communaux. Nous recommandons aussi de ne pas oublier les manoirs féodaux, les châteaux-forts, tours, remparts encore debout ou en ruines, les portes et les colonnes marquées d'inscriptions, les tombeaux, les armures, les médailles et les monnaies, les débris de tout genre qui rappellent l'époque celtique, la domination romaine, les temps du moyen âge, etc., etc. On désignera les comtes et les barons qui ont immortalisé leur mémoire par de hauts faits, par leurs vertus ou leurs crimes. On rendra surtout hommage aux hommes de bien qui se sont distingués, aux savants, aux personnages éminents qui sont nés dans la paroisse ou qui sont venus y fixer leur demeure. On cherchera à se rendre compte de l'influence de certains événements sur l'esprit de la paroisse; on parlera de l'origine de la population, des causes de son émigration, de ses croyances religieuses, caractère, idiome, de la cause des haines ou des rivalités qui existent de village à village, de paroisse à paroisse. En compulsant les vieilles archives de la commune, de la fabrique, des hôpitaux, des monastères, des bibliothèques, les titres anciens de certaines familles, on y trouvera de très utiles renseignements qu'il ne faut pas négliger de se procurer.

Dans la partie topographique, on indiquera les diverses natures de terrain (argileux, siliceux, calcaire, etc.); l'état de l'agriculture et les productions particulières du sol; la situation atmosphérique et autres causes locales qui peuvent influer sur la santé publique. On fera ensuite la description du paysage et des sites pittoresque, des rivières, des montagnes, des

étangs et des ruisseaux, des ruines, des carrières, des forêts, des lieux et autres curiosités naturelles qui peuvent intéresser le naturaliste ou le géologue par des découvertes obtenues en fouillant la terre, comme débris d'animaux, fossiles, minéraux; on dira même quelques mots sur les efforts tentés dans l'éducation des animaux domestiques, et pour hâter les progrès de la science agricole; enfin on n'omettra rien de tout ce qui peut jeter quelques lumières sur le chaos de l'histoire et faciliter ainsi les travaux des savants et des amateurs qui cherchent à débrouiller la vérité au milieu des ténèbres dont elle est enveloppée.

Il serait à désirer pour l'honneur du clergé, qu'à l'imitation des anciens moines et chroniqueurs, les curés devinssent ainsi les historiens de leurs paroisses respectives, sans rien perdre de leur zèle pour la religion et le salut des âmes, ils forceraient leurs ennemis, même les plus injustes, à avouer que les prêtres sont les premiers à promouvoir l'étude des sciences, des arts et de l'histoire. (*Semaine religieuse du Puy*).

UNE COMMUNE QUI, EN 1820, DEMANDE UN CURÉ

Requête *à Mgr l'Évêque d'Orléans* (1).

« Monseigneur,

« Nous avons l'honneur de vous exposer que, depuis six ans que nous avons eu le malheur de perdre Monsieur Martin, notre respectable curé, notre paroisse composée de 7 à 800 âmes et à laquelle se trouve réunie une desserte, est privée des secours de la religion. Car non seulement nous sommes éloignés des endroits où il y a des prêtres, mais encore nous sommes séparés des églises voisines par une rivière, de sorte que les trois quarts de l'année, les communications sont interceptées avec ces églises.

« Cependant, nous sommes disposés à donner au ministre de la religion catholique qui nous sera envoyé tous les moyens d'une existence honnête et indépendante.

« Nous avons un très beau presbytère rétabli à neuf, avec un beau et grand jardin garni d'arbres fruitiers, où il y a une fontaine d'eau vive et un réservoir.

« Nous offrons d'ajouter au traitement du gouvernement, et de payer d'avance, par année, 400 francs en argent; 45 boisseaux tant froment que seigle; deux à trois poinçons de bon vin, suivant l'abondance de la récolte; et au moins 12 paires de poulets, 5 poules et 3 dindons.

« Nous observons qu'il est encore d'usage dans la paroisse que les 45 métairies qui en dépendent font diverses offrandes, charrient le bois pour le chauffage, prêtent leurs chevaux et donnent enfin bien d'autres douceurs.

« Nous osons espérer, Monseigneur, que par ces considérations et surtout par le besoin indispensable d'avoir un

---

(1) Mgr de Varicourt (*Archives de l'Évêché d'Orléans*).

prêtre, vous daignerez nous en donner un, et mettre ainsi le comble à nos vœux.

« Vos très humbles et très obéissants serviteurs :

« Le maire, l'adjoint et les membres du conseil municipal, les répartiteurs et les habitants de Gièvres (2).

« Fait à Gièvres, canton de Selles-sur-Cher ».

Juillet 1820. (Suivent 66 signatures).

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

La mission Marchand. — Le commandant Marchand, qui vient de rentrer en France, avait été chargé par le gouvernement d'une mission particulièrement intéressante. Il devait traverser l'Afrique dans sa plus grande largeur, de l'ouest à l'est, arborer le drapeau français sur les rives du Haut-Nil, que remontaient les Anglais avec une armée de 40,000 hommes, arrêter ceux-ci dans la marche triomphale qui les mène d'Alexandrie jusqu'au Cap, et par là infliger un démenti catégorique à une politique de timidité et de défaillances poursuivie, pendant quinze ans, avec une persévérance digne d'une meilleure cause. Pour exécuter ce projet, le commandant Marchand avait 200 soldats. C'était tellement audacieux que c'en était presque insensé. Parti de Marseille le 25 juin 1896, il arrivait sur le Nil, à Fachoda, le 10 juillet 1898, avec un vapeur, le *Faidherbe*, qu'il avait transporté pièce par pièce au travers de l'Afrique, après avoir relié le bassin du Congo au bassin du Nil par une route de 5 mètres de largeur et de 158 kilomètres de longueur. Il avait réussi... et reçut de l'Angleterre un ultimatum brutal et du gouvernement français l'ordre de capituler et de battre en retraite à travers l'Abyssinie. Il était sur la côte orientale d'Afrique, à Djibouti, en mai 1899, et rentrait dans son pays, acclamé par tous ceux qui sont encore capables de saisir l'incomparable leçon d'énergie qu'il nous a donnée, capables aussi de comprendre que les hommes de sa trempe personnifient, à l'heure présente, l'honneur et les espérances de notre malheureuse patrie.

Le chant religieux. — Qui n'a jamais entendu le plain-chant que dans les églises de nos villages, de nos grandes villes même, ne l'a jamais entendu. La restauration intégrale de ce monde sonore est, depuis cinquante ans, l'une des tâches et l'une des gloires de l'ordre bénédictin. Ce que dom Guéranger fit pour les textes, les dom Pothier, les dom Mocquereau l'ont fait et continuent de le faire pour les chants. Avec quelle intelligence et quel savoir ! Avec quel respect et quel amour !

Veuillot a raison, rien n'est comparable aux offices de Solesmes : à cette grand'messe, — oui, véritablement grande, — « sans tapage de chaises, sans piétinement de curieux, sans froufrou de robes élégantes, sans bruit du dehors. Ici, point

(2) Le *Loir-et-Cher* faisait alors partie de l'Évêché d'Orléans.

de suisse, pas même de hallebarde ; aucune figure d'employé. La loueuse de chaises est inconnue ; le donneur d'eau bénite inconnu ; la belle voix du chantre expressif, inconnue ». La messe parfois n'avait d'autres témoins que ces fameux groupes de pierre, les « Saints de Solesmes », qui décorent les deux côtés du transept : l'un représente l'ensevelissement du Christ ; l'autre, le plus beau, celui de la Vierge. Et les moines qui ne chantaient que Dieu, ne chantaient que pour Dieu. Aussi comme ils chantaient ! Tantôt assis dans leurs stalles et tous ensemble ; tantôt quelques-uns d'entre eux se détachant et formant un cercle devant l'autel. C'est la *schola*, le groupe des musiciens et des voix choisies. L'un deux conduisait le chœur avec des gestes bas, marqués à peine. Ils commencent et tout de suite on se sent en présence de quelque chose de parfaitement beau, de parfaitement pur. On ne voit, on n'entend rien que de juste et de net. Le chant est tantôt clair comme le jour qui tombe des vitraux blancs, tantôt sombre comme le noir que font les grands manteaux sur le pavé de marbre. *Alleluia*.

Mariages mixtes. — Un juge de New-York (Etats-Unis), vient de rendre une décision qui peut servir de leçon. On sait que, dans les mariages mixtes, la partie protestante s'engage par écrit à faire élever les enfants dans la religion catholique. Un cas de ce genre a été porté devant la Cour : la partie protestante voulait, malgré la parole donnée, malgré l'engagement écrit, faire élever les enfants dans le protestantisme : la Cour a décidé que ce contrat était obligatoire.

Nos « Concessionnistes ». — Les catholiques, en tant que fidèles, ont aussi, dans leurs rangs, des « intellectuels », qui, en matière dogmatique et morale, usent du *libre examen* à l'égal des protestants. Dans une de ces Lettres sincères, Léon Gauthier signale et déplore la scandaleuse facilité, avec laquelle ces Chrétiens, dits pratiquants, abandonnent telles ou telles de nos croyances ; et la coupable condescendance avec laquelle des prêtres, pour plaire à ces chrétiens à moitié, gardent le silence sur quelques-unes des vérités de la Foi.

« Rien n'égale, dit-il, les libertés que les concessionnistes se permettent avec les plus augustes objets de notre foi... Il faut voir avec quelle désinvolture ils traitent la Bible. Dès qu'un fait semble gênant dans l'Ancien ou dans le Nouveau testament : « C'est un symbole », s'écrie-t-on, et l'on ne se dit pas qu'un tel procédé est absolument factice, un peu lâche et nettement déloyal. Mais on va plus loin, et l'on est arrivé (des catholiques !) à faire une petite sélection parmi les livres sacrés. On élimine gentiment tous ceux qui déplaisent.

« Avec le dogme, mêmes privautés. On tranche, on rogne à plaisir. « Oh ! d'abord ne me parlez pas de diable » me disait en minaudant une vieille dame qui revenait de la messe. Son fils, qui se pique de théologie, voulut bien prendre part au débat, et, de fil en aiguille, on en vint à parler de cette résurrection du Christ que saint Paul a mise en une si éclatante lumière doctrinale : « Ce n'est qu'un dogme secondaire », observa

le bachelier d'un ton tranchant. Nous pouvons juger par là si l'on se gêne avec la vie des saints ! « Non, non, vous ne me forcerez jamais à prier saint Labre ! On fait choix parmi les Ordres religieux... Vous avez été, l'autre année, fort gravement malade et soigné à merveille par une sœur du Bon-Secours : « Voilà les Ordres que je comprends, répétez-vous volontiers. Mais les ordres contemplatifs, mais les Carmélites, mais les Clarisses, peuh !... » Seulement, quand vous savourez, à la fin d'un lourd et bon repas, votre petit verre de trappistine ou de chartreuse, vous daignez, avec un sourire, faire une exception notable en faveur des « Ordres distillateurs ». C'est beau ! ».

Prononciation du latin. — Les divergences entre la prononciation italienne et la prononciation française du latin, sont assez marquées pour qu'un Français et un Italien aient d'abord assez de peine pour s'entendre, tout en parlant le même latin.

Voici sur quoi elles portent.

I. — PRONONCIATION DES VOYELLES. — U se prononce OU. — De*us*, prononcez De*ous* ; Domin*us*, Domin*ous*.

— *Lorsque deux voyelles se suivent*, elles se prononcent toujours *séparément et distinctement* en conservant chacune leur son propre. — Exemple : P*au*p*eres*, prononcez P*a-ou-peres* ; *au*tem, *a-ou*-tem ; l*au*date, *la-ou*-date.

II. — PRONONCIATION DES CONSONNES. — C suivi de E ou de I ou de la diphtongue Œ, se prononce TCHE, TCHI et TCHE. — Exemples : *Ceci*derunt, prononcez *Tchetchi*derount ; *cir*cuitu, *tchir*couitou ; *cœ*li, *tche*li.

— G suivi de E et de I, se prononce DG. — Exemples : *Ge*nuit, prononcez *dge*nouit ; *gi*gas, *dgi*gas.

— H suivi de I, dans le corps d'un mot, se prononce comme K. — Exemples : Mi*hi*, prononcez mi*ki* ; ni*h*il, ni*k*il. — Au commencement d'un mot, H ne se prononce pas.

— J se prononce toujours comme I, quelle que soit sa place. — Exemples : J*esus*, prononcez *I*esous ; *je*junium, *ieiou*nioum.

— N et M n'ont jamais le son nasal ; il faut les prononcer avec force, en les faisant résonner. — Exemples : Li*n*gua, prononcez li*nn*goua ; te*m*pus, te*mm*pous ; pri*n*cipio, pri*nn*tchipio.

Chapelle de la Visitation. — *Mois du Sacré-Cœur*. — Chaque jour : à 8 h., messe conventuelle ; à 5 h. et à 8 h. du soir, sermon et salut.

Les sermons seront prêchés : à 5 h., par le R. P. VAQUETTE, S. J. ; à 8 h., par M. l'abbé MICHEL, vicaire de Saint-Donatien. Depuis le 26, par le R. P. BOUTILLIER, de la Compagnie de Marie.

Pèlerinages : Vendredi 23, à 8 h., l'Apostolat de la prière et la Garde d'Honneur.

Samedi 24, à 6 h., la Grande Providence ; à 8 h., l'Association de N.-D.-du-Salut.

Dimanche 25, à 6 h., les Mères chrétiennes ouvrières ; à 7 h. 1/4, les Fraternités franciscaines ; à 3 h., paroisses de

Notre-Dame des Aydes et de Fleury; à 5 h., les Enfants de Marie de Saint-Paterne.

Jeudi 29, à 2 h., l'Œuvre des Catéchistes volontaires.

Apostolat de la prière et garde d'honneur du Sacré-Cœur. — Le pèlerinage des Associés aura lieu vendredi 23 juin, à 8 heures du matin.

Association de Notre-Dame-de-Salut. — Pèlerinage national à Notre-Dame de Lourdes. — Samedi prochain, 24 juin, pèlerinage de l'Association, en l'honneur du Sacré-Cœur, à la chapelle de la Visitation : à 8 heures, messe, allocution et bénédiction.

On espère, autant que faire se pourra, la présence de tous les Associés, surtout de toutes les Zélatrices. On invite tout particulièrement les pèlerins de Lourdes des années précédentes et ceux qui se proposent de suivre cette année le pèlerinage du mois d'août.

(On rappelle que le premier tramway de chaque matin part du Martroi, pour la direction du faubourg Bannier, à 7 h. 3/4).

Chapelle des religieuses Carmélites. — Dimanche, 25 juin, à 4 h. 1/2, réunion de l'archiconfrérie de la Sainte-Enfance de Jésus, sermon par M. l'abbé Duprez et bénédiction du Saint-Sacrement.

— *Les Œuvres des Eglises pauvres, Apostolique et de la Pharmacie* se réuniront dans la chapelle de la Visitation, le mercredi 28 juin.

A 8 h., messe, instruction, consécration au Sacré-Cœur et salut.

Œuvre des Vocations ecclésiastiques. — Le vendredi 30 juin, M. l'abbé Couniou célébrera sa première messe, à 8 h., dans la chapelle de la Sainte-Enfance. Avant la messe, *Veni Creator*; à l'Evangile, allocution par M. l'abbé Rivet; après la messe, *Te Deum* et bénédiction du Saint-Sacrement. — Indulgence plénière pour les associés.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Vié, Auguste, employé au chemin de fer d'Orléans, et Mlle Leuret, Henriette.
M. Vié, Paul, serrurier à Paris, et Mlle Vié, Lucie.
M. Monceau, Elie, blanchisseur, et Mlle Prudhomme, Juliette.

NAISSANCES

Martin, Roger-Jules-Emile, faubourg Saint-Vincent.
Dézéros, Yvonne-Louise-Eugénie, rue Fougereau.
Feuillet, Angèle-Lucie, rue Saint-Marc.
Courtial, Pierre-Marie-Louis, faubourg Bannier.
Piedefert, Cécile-Henriette-Marie-Louise, rue Bannier.

DÉCÈS

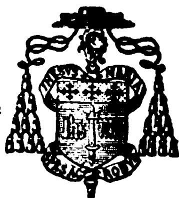
Mme Forgeot, née Courtin, 49 ans, cloître Saint-Aignan.
Mlle Vergnaut, Pauline, 70 ans, rue de Recouvrance.
M. Dubois, André, propriétaire, 85 ans, rue du Gros-Anneau.
Mme Mérigonde, née Mazin, 67 ans, rue Bourgogne.
M. Contensin, Jean, carrossier, 53 ans, rue Porte-Madeleine.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume

1899



Numéro 26

Samedi 1er juillet

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

2 **VIe Dimanche** après la Pentecôte. LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.
3 **Lundi**. LE PRÉCIEUX SANG DE N.-S.
4 **Mardi**. S. Martial, év.
5 **Mercredi**. S. Ythier, év.
6 **Jeudi**. Octave de S. Pierre et S. Paul.
7 **Vendredi**. S. Cyrille et S. Méthode, év.
8 **Samedi**. Ste Elisabeth, reine, veuve.
9 **VIIe Dimanche** après la Pentecôte, Les Prodiges de la Sainte Vierge.

Paroles d'espérances

Un saint religieux à une mourante préoccupée de l'avenir de l'Eglise et de la France.

« Prions bien, lui dit le saint prêtre, prions bien et nous verrons plus tard ce que le Saint-Esprit peut opérer de merveilles ! Il y aura dans l'Eglise un événement miraculeux qui étonnera les fidèles. Ce prodige suivra *une consécration universelle de tout l'univers au Sacré-Cœur de Jésus*. Cet acte solennel sera le prélude d'immenses grâces pour la France et pour l'Eglise de grâces étonnantes, *aussi étonnantes que la création et que la rédemption*...

« Le bon curé d'Ars m'a dit... mais non, je ne dois pas le dire... Priez bien, priez bien et n'ayez aucune crainte. »

Le Saint-Père au vénérable Evêque de Liège : *Je sais que la consécration du monde au Sacré-Cœur hâtera l'arrivée des miséricordes que nous attendons* !

Ensuite au cardinal de Paris : « Quand l'Eglise, encore toute proche de ses origines, gémissait sous le joug des Césars, une Croix apparut dans le ciel à un jeune empereur ; elle était le présage et la cause d'un insigne et prochain triomphe. Aujourd'hui, un autre symbole divin, présage très heureux, apparaît à nos yeux : C'est le Cœur très sacré de Jésus surmonté de la Croix et resplendissant d'un éclat incomparable au milieu des flammes. »

Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous, et si Dieu était contre nous, qui nous sauverait ?

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Mgr l'Evêque donnera le sacrement de Confirmation :

Dimanche 2 juillet, à 10 h. du matin, au Petit Séminaire de Sainte-Croix.

L'Eglise d'Orléans célébrera pour la première fois, le 21 juillet prochain, la fête de saint Antoine-Marie Zaccaria, confesseur. (Décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 11 décembre 1897.) L'office et la messe sont *propres*. L'*office* se trouve *ad calcem ordinis*.

MM. les Ecclésiastiques en trouveront le texte dans toutes les librairies catholiques. — Ne pas oublier d'indiquer le format qu'on désire.

Pèlerinage à Saint-Benoit-sur-Loire

Le dimanche 9 juillet

Sous la présidence de Mgr l'Evêque d'Orléans

A 7 h. 1/2, Messe de Communion et Confirmation. Allocution par M. l'abbé Olivier.

A 10 h. 1/4, Grand'Messe, chantée par M. l'abbé Olivier, curé-archiprêtre de la cathédrale de Sens.

A 2 h. 1/2, Vêpres solennelles. Discours par M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin. Procession des châsses ; au retour salut.

Porteront et escorteront les châsses : des pèlerins de Paris, d'Orléans et de Gien, avec bannières.

La quête sera faite, à tous les offices, pour la restauration *intérieure* de la Basilique, par Mmes la duchesse de la Rochefoucault, née Ségur ; la marquise de Nicolay, née de Turenne ; la marquise de Lestrade ; Yver, de Briare ; Chancerel, de Lintry ; Brière, de Châteauneuf ; Mlles Marie et Marguerite d'Astorg; Madeleine et Yvonne Raguenet de Saint-Albin.

Les pèlerins trouveront à la *gare de Saint-Aignan*, des voitures qui, pour des prix modiques, les transporteront à Saint-Benoît.

Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. — Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront les vendredi 30 juin, samedi et dimanche 1er et 2 juillet.

Vendredi et samedi à 6 h. exposition du Saint-Sacrement et première messe; à 7 h. et 8 h. messes basses ; à 10 h. 1/4 grand'-messe; à 3 h. 1/4 vêpres et complies ; à 8 h. sermon par M. l'abbé Jousset, directeur ecclésiastique de la Société Saint-Joseph, et salut solennel.

Dimanche, solennité de la fête de saint Pierre et saint Paul; à 6 h. première messe ; à 7 h. messe de communion ; à 8 h. messe basse ; à 10 h. 1/4 grand'messe. Le soir, à 3 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin, complies, salut et procession du Saint-Sacrement.

L'AVENIR DE LA FRANCE

Il faut absolument qu'il y ait ici-bas une race éprise d'idéal, qui mette l'esprit au-dessus de la matière, le droit au-dessus de la force, qui, en face des brutalités de la politique mercantile et matérialiste, soutienne la politique idéaliste et chevaleresque ; il le faut, ou c'en est fait du droit sur la terre ; il faut une race qui reste toujours non par intérêt, mais par dévouement et par amour l'apôtre de la vérité et le soldat de la foi, toujours prête à donner des croisés, des zouaves, des missionnaires, à parler, à lutter, à agoniser pour la justice : il le faut ou c'est à désespérer de ce triste monde. S'il n'y a qu'une race qui puisse ou qui veuille remplir ce rôle, il faut conclure qu'elle est nécessaire comme la justice qu'elle doit soutenir. A toi donc, ô la plus belle des nations, qui que tu sois, à toi l'immortalité politique.

Or, on a beau chercher par delà les océans et les grands fleuves séparateurs, on ne voit pas encore poindre à l'horizon la nation qui serait de taille à s'acquitter de cette tâche. Apparemment, ce ne sont pas celles qui font tant d'éclat de la prospérité matérielle qu'on ne voit pas trop quelle place y reste encore à l'idéal, et qui entrent dans la voie des agrandissements par des conquêtes qui eussent chargé d'orages le front de saint Louis et de Jeanne d'Arc.

Il ne suffit pas non plus, pour nous supplanter, de prétendre protéger les chrétiens d'Orient, et d'afficher, par ambition, un dévouement de parade, contre nature, qui ne tiendra pas contre le temps et que le monde, pas plus que la papauté, ne prend au sérieux.

Ce n'est pas ainsi que la France a entendu sa mission toutes les fois qu'elle l'a remplie. Elle ne calcule jamais ce que lui rapporteront ses sacrifices pour la justice. Si elle se dévoue, c'est parce qu'elle aime ! Ah ! une nation qui aime, c'est chose belle, Messieurs, c'est chose rare, si rare que j'ignore si cela s'est vu deux fois. La France donne son sang ; elle ne le vend pas : ou plutôt, elle se regarde comme bien payée de ses périls et de ses douleurs si une noble cause en sort vengée. O vocation de la France !

Tant que la France voudra remplir ainsi sa vocation suivant le programme de Jeanne d'Arc, Dieu ne lui enlèvera pas le glorieux privilège, car il ne rejette que qui le rejette. Il y a donc là pour nous, si nous le voulons, un principe de rénovation et d'immortalité. Grâce à ce principe, la France est toujours sortie indemne de toutes les catastrophes qui auraient dû l'anéantir ; grâce à lui, son existence a été une alternative de chutes et de relèvements qui déconcertent la philosophie de l'histoire et qu'il faut juger de plus haut dans une lumière surnaturelle ; grâce à lui, elle participe à cette grande vie de l'Eglise qui est faite de passions et de résurrections, comme à cette grande vie de la nature que rythment les nuits et les jours.

Voilà, Messieurs, la magnifique espérance, le secret d'immortalité que nous apporte la Libératrice avec notre vocation

surnaturelle ; elle nous montre la voie des grandeurs et des prospérités humaines.

Si donc nous aimons notre patrie, nous devons nourrir dans nos cœurs les sentiments qui animaient celui de Jeanne. Oh ! aimons comme elle ce Jésus qui est le roi de France ! Aimons aussi comme elle cette France, royaume et soldat de Jésus-Christ. Certes nous avons admiré notre héroïne, n'est-il pas vrai ? Etait-elle assez belle, assez superbe, quand elle entraînait nos bons paysans et nos chevaliers de France à la victoire. Eh bien ? ne l'oublions pas, Jeanne n'a été la Grande Française dont nous sommes fiers, que parce qu'elle a été la Grande Chrétienne ! Elle n'a été la Jeanne des batailles, la Jeanne de la victoire, que parce qu'elle a été la Jeanne de la prière et de l'Eucharistie.

O vous donc qui voulez marcher à sa suite et seconder la chère Libératrice, écoutez ce qu'elle vous dit en vous enrôlant sous son drapeau :

Jhésus Maria ! *Français* !

Si vous voulez lutter et travailler avec moi au salut de la patrie, il vous faut accepter les lois que j'imposais jadis à mes gens de guerre, à mes braves d'Orléans, de Patay. Je les voulais bons chrétiens. Je leur répétais souvent : *c'est le péché qui fait perdre la bataille.* Vous savez sur quel dos je brisai un jour mon épée pour empêcher la luxure de contaminer mon camp. Je les adjurais de n'aller au feu que fortifiés par les sacrements. Je m'étais formé une troupe selon mon cœur, composée des meilleurs chrétiens, d'hommes qui communiaient souvent ; avec ce petit bataillon, je n'aurais pas craint d'attaquer les armées anglaises les plus formidables.

Commencez aussi par vous réformer vous-mêmes ; si vous ne le voulez pas, ne me dites pas que vous voulez me suivre ; vous n'êtes pas de la race des sauveurs, de la race dont je fais mes soldats.

Jhésus Maria ! *Français* !

Jésus-Christ ne doit pas seulement régner dans vos cœurs : il doit régner dans vos lois. Vous avez proclamé la liberté pour tous en ce siècle ! Donnez-la donc à Jésus-Christ aussi ! qu'il puisse parler dans vos assemblées publiques, qu'il triomphe dans les manifestations populaires, qu'il rayonne dans vos drapeaux comme il l'a demandé à ma sainte sœur Marguerite-Marie. Si vous ne lui obéissez pas, ne me dites pas que vous voulez être de mon armée !

Jhésus Maria ! *Français* !

Voilà mon programme ! Si vous voulez le suivre, venez ! Vous serez mes Dunois et mes Xaintrailles. Oui, venez et vive Dieu ! Il y aura encore pour la France des jours beaux comme ceux d'Orléans et de Patay ; venez, je vous conduirai à cette grande entreprise dont je disais aux Anglais que jamais plus beau fait d'armes n'aura été achevé pour la chrétienté. La France sera ainsi le très saint royaume de Jésus-Christ : elle acceptera les grands gestes de Dieu... et je serai ainsi une seconde fois la Libératrice de mon pays.

(*Panégyrique de Jeanne d'Arc*). Le R. P. Coubé. S. J.

CHRONIQUE ROMAINE

— Le Souverain-Pontife a tenu, lundi 19 juin, à dix heures, dans la salle consistoriale contiguë à ses appartements, le Consistoire. Le Pape a prononcé une allocution après laquelle il a créé et publié onze nouveaux cardinaux : Le nonce de Madrid, l'archevêque de Goritz, l'archevêque de Toulouse, les archevêques de Turin, de Ferrare, de Reggio (Calabre) ; NN. SS. del Drago et Cassetta, patriarches latins de Constantinople et d'Antioche ; Mgr Ciasca, secrétaire de la Propagande ; Mgr Trombetta, secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers, et Mgr Llenaveras.

On assure, d'après l'indication que le Saint-Père lui-même en a donnée, que les deux cardinaux réservés *in petto* au Consistoire du 19 courant, pour être officiellement publiés dans un consistoire ultérieur, sont : le majordonne pontifical, Mgr Della Volpe, et l'assesseur du Saint-Office, Mgr Gennari.

Jamais Léon XIII n'avait créé dans un même Consistoire un aussi grand nombre de cardinaux. Au premier Consistoire qu'il avait tenu il y a vingt ans, le 12 mai 1879, le Saint-Père avait créé dix cardinaux. Par l'accession des nouveaux princes de l'Eglise, le Sacré-Collège comprend en ce moment soixante-quatre membres, dont trente-huit cardinaux italiens et vingt-six étrangers. Les deux plus âgés des cardinaux actuels sont Mgr Mertel, vice-chancelier de la Sainte-Eglise, qui a 94 ans, et Mgr Canossa, archevêque de Vérone, qui en a 90. Les deux plus jeunes sont Mgr Ferrari, archevêque de Milan, qui a 49 ans, et Mgr Svampa, archevêque de Bologne qui en a 43.

Il n'a pas été préconisé d'évêques français au dernier Consistoire. Cependant quatre sièges étaient vacants depuis quelque temps : Albi, Quimper, Perpignan et Ajaccio, et on s'attendait à les voir pourvus de titulaires. Il n'en a rien été, et, pendant plusieurs mois peut-être jusqu'au prochain consistoire, ces quatre diocèses auxquels on doit ajouter Rouen resteront sans pasteurs.

Une lettre à l'épiscopat français. — Il se confirme que le Souverain-Pontife se dispose à adresser à l'épiscopat français un document de haute importance et dont les récentes lettres à l'Archevêque de Bourges et au Cardinal-Archevêque de Paris sont en quelque sorte la préparation. On ajoute que ce document confirmera pleinement la ligne de conduite tracée aux catholiques de France, et leur prescrira pour éviter désormais toute interprétation oblique et arbitraire, de s'en tenir strictement à la direction autorisée des évêques. Cette direction fortement inculquée, avec l'absolue soumission qu'elle entraîne de la part des catholiques formera la note distinctive du nouveau document pontifical, écrit de façon que l'anarchie des opinions privées ne puisse plus l'emporter sur l'autorité des évêques et du Saint-Siège.

STATISTIQUE DU PERSONNEL ECCLÉSIASTIQUE FRANÇAIS DE 1861 A 1899

Il y a aujourd'hui, en France, 8,429 curés, et 28,573 desservants, 9,430 élèves de grands séminaires, 2,198 élèves de petits séminaires se destinant à entrer l'année prochaine au grand séminaire. Dans les 87 diocèses de France et d'Algérie, on a ordonné cette année 1,657 prêtres, 1,475 diacres, 1,549 sous-diacres.

Les diocèses les mieux pourvus de prêtres catholiques séculiers sont ceux de Besançon, avec 59 curés, et 772 desservants; Arras, 47 curés, 662 desservants; Rodez, 51 curés, 615 desservants; Lyon, 73 curés, 594 desservants. Paris n'a que 39 curés, et 103 desservants, auxquels il convient d'ajouter 591 vicaires attachés aux paroisses. Il s'en faut donc que le nombre des curés soit proportionnel à l'importance et à la population des diocèses. De même pour les vocations sacerdotales : elles abondent à Saint-Brieuc, à Rodez, à Rennes. Elles sont plus rares à Paris et même à Lyon.

Mais les données les plus intéressantes sont fournies par « le mouvement du clergé catholique et des ordinations » depuis 1861 jusqu'en 1899. Pendant cette période, le chiffre le plus élevé pour le personnel du clergé a été atteint en 1874, quatre ans après la guerre, au plus fort de l'ordre moral. Il y a eu alors 58,143 prêtres en exercice dans les paroisses, la moyenne étant de 55,000. Le chiffre le plus bas a été, en 1866, 52,552. A présent, il y a 55,436 ecclésiastiques séculiers en fonction.

Mais, où le mouvement est plus caractéristique, c'est dans le nombre des ordinations, c'est-à-dire des vocations sacerdotales. En 1861 et 1862, les ordinations annuelles ne s'élevaient qu'à 3,500 environ. En 1864 et 1880, elles ont oscillé entre 4,000 et 4,800. En 1881, elles sont retombées au-dessous de 4,000, et se sont relevées jusqu'à 4,700 en 1889.

Alors est intervenue la loi militaire, astreignant tous les clercs au service militaire. Il y a eu aussitôt un fléchissement de vocation : 4,447 en 90; 4.171 en 91; 3,614 en 92; 3,319 en 93; 3,311 (chiffre minimum) en 94. Puis, à partir de 95, les jeunes gens se sont aperçus (grâces à Dieu), que la caserne n'était pas forcément la ruine des vocations. Alors le mouvement est redevenu ascendant : 3,505 en 94; 3,949; en 96; 4,219 en 97; 4,289 en 98; et enfin, 4,681 en 99. C'est à peu près le chiffre de 1872, une année marquée par un réveil de la foi religieuse.

— Le Catholicisme n'est pas *une* Religion : il est *la Religion*.

Mgr Isoard.

— Le Saint-Esprit se repose dans l'âme en état de grâce comme la colombe sur un lit de roses.

Le curé d'Ars.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Augerville-la-Rivière. — Nous apprenons le succès de la retraite paroissiale, donnée comme « retour de mission », par le R. P. Boutillier, de Sainte-Marie, du dimanche 18 au lundi 26 juin. L'année dernière, quarante-sept personnes, dont douze hommes ou jeunes gens, étaient revenues au bon Dieu ; cette année-ci, il manquait deux hommes et quatre femmes, absents de la paroisse. Tous les autres y étaient.... et le nombre des communiants dépassa cinquante. *Louange à Dieu* !

La télégraphie sans fil. — On nous écrit du Petit-Séminaire de la Chapelle :

« Monsieur le chanoine Genin, que les nouvelles découvertes scientifiques tiennent toujours en éveil, vient de faire fabriquer par la maison Ducretet de Paris, un ingénieux appareil, qui permet avec une simple machine de Wimshurst de constater les curieuses propriétés des ondes hertziennes et de réaliser sur une petite échelle des expériences de télégraphie sans fil. — Cet appareil comprend seulement un radioconducteur de Branly, une pile, un relai, une sonnerie électrique. — M. Genin l'a fait fonctionner avec un plein succès sur la pelouse du château de La Chapelle en présence de Monseigneur et de quelques privilégiés. »

Aux prières :

† M. René Biton, ancien fabricant de savons, à Orléans, décédé à Nantes, dans sa 87e année.

† Mad. Dauzet, née Chevalier, décédée à Saint-Denis-de-l'Hôtel, à l'âge de 81 ans.

† Mlle Vergnault, décédée à l'âge de 70 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

— Le cardinal Sourrieu, décédé dans la nuit du vendredi 16 juin, est né à Aspect (Haute-Garonne), le 27 février 1825. Il était donc âgé de soixante-quatorze ans. Il fit ses études à Toulouse et fut ordonné prêtre le 17 octobre 1847. Il s'adonna aussitôt à la prédication et y obtint de grands succès ; il entra dans la Congrégation des prêtres du Sacré-Cœur, au Calvaire. et travailla à l'œuvre des missions, sous la direction de l'éminent et vénéré P. Caussette, jusqu'en 1874. A cette date, il s'agrégea à la communauté des Chapelains de Notre-Dame de Rocamadour (diocèse de Cahors) et en fut nommé supérieur ; mais il déclina cette charge comme incompatible avec les exigences de son ministère apostolique. Par décret du 20 septembre 1882, il fut nommé à l'évêché de Châlons, et promu le 15 mai 1894, à l'archevêché de Rouen, à la mort du cardinal Thomas et créé cardinal-prêtre, du titre de Saint-Clément, le 19 avril 1897.

Mgr Sourrieu a prêché à Orléans une station de carême ; a assisté à nos fêtes de Jeanne d'Arc ; il devait les présider cette année.

M. BLANDIN, professeur de musique

Vendredi, le digne curé d'Ouzouer-sur-Trézée célébrait une messe anniversaire pour le repos de l'âme de son excellent père, M. Blandin, décédé le 23 juin de l'année dernière. A l'époque de sa mort, les *Annales* ont gardé le silence ; qu'il me soit permis de réparer cette lacune, en évoquant, suivant le désir de ses nombreux amis, le souvenir de cet homme si bon et si populaire au petit Séminaire.

La vie lui avait été assez rude dans ses commencements. Doué d'une nature d'artiste, il en avait la joviale insouciance, et, lorsqu'après avoir fait ses études musicales, il dut pourvoir à son existence, il frisa plus d'une fois la détresse d'un vrai bohême. Mais rien ne l'arrachait à sa bonne humeur et il se consolait des rigueurs du sort en se donnant d'innocentes satisfactions, qui révélaient les faiblesses de sa nature et la simplicité de ses goûts. Lui-même aimait à raconter qu'un jour, ses fonds se trouvant à marée plus que basse, en passant sur un pont de Paris il voit un petit étalage de fleurs. Il s'arrête, regarde, avise un bouquet et en demande le prix : 50 centimes. Il fouille dans son gousset, n'en retire qu'une pièce de deux sous, toute sa fortune. Impossible de payer. Mais les deux sous étaient sortis de la poche, ils n'y rentrèrent pas, et l'insouciant artiste les donna pour un bouquet plus modeste. La vue et le parfum de ce petit bouquet lui servirent ce jour-là de déjeuner. Ce trait vaut toute une biographie.

Mais cet excellent homme vit des jours meilleurs. Après son service militaire, il rentra à Orléans, devint organiste du petit orgue de la cathédrale, puis professeur de musique au petit Séminaire de La Chapelle où il passa quarante ans de 1855 à 1895. Il donnait tour à tour à tous des leçons de piano, de violon, d'orgue et d'harmonie, voire même d'instrument de cuivre, car, au régiment,. il avait joué du trombonne à coulisse, et cet instrument qui « s'avale et se désavale », avait exercé sur lui une vraie séduction. Il en avait toujours regretté la suppression dans les musiques militaires.

Sur le piano et le violon, c'était un véritable virtuose. Quand, dans les séances littéraires ou recréatives, il se faisait entendre, il charmait tous ses auditeurs. Son jeu était sans doute brillant, mais surtout expressif, il visait peu aux difficultés, surtout au sentiment. Sur l'orgue il savait rendre son jeu conforme à l'esprit de fête, plus apte cependant à traduire les sentiments naïfs des bergers de Béthleem qu'à sonner les fanfares triomphales des grandes fêtes de Pâques.

Professeur, il était bon, dévoué pour ses élèves. Avec les débutants il savait patiemment former leurs petits doigts, subir les longues reprises des mêmes exercices et des mêmes traits enfantins. Suivant la marche de ses élèves, il savait proportionner leurs morceaux et leurs études à leur force respective, graduant les difficultés de l'exécution, stimulant leur travail et leur amour-propre, formant ainsi d'excellents élèves. Son bonheur et sa gloire étaient de les produire aux séances publiques. Volontiers il s'efforçait, et on sentait que son plus

grand plaisir était de les faire briller, et sa plus grande joie de les entendre applaudir, tandis que lui s'effaçait modestement et ne cherchait qu'à se faire oublier.

Aussi tous ses élèves lui conservaient-ils un profond attachement. Ils aimaient à le voir, quand ils venaient au Séminaire. Parfois même les orléanais se donnaient rendez-vous pour un joyeux pèlerinage à la petite maison de leur ancien professeur, et il les recevait toujours avec bonté. La bande était bien quelque peu tapageuse, mais rien n'enlevait à leur hôte la cordiale bienveillance qu'il mettait à les recevoir. Car dans le professeur ils trouvaient toujours l'homme au cœur bon et délicat. Ces petites visites lui faisaient même du bien, car s'il y avait quelque nuage sur sa figure, on le dissipait, en suscitant de sa part un calembour, un bon mot, une petite histoire qu'il racontait avec une simplicité charmante et une verve toujours juvénile.

Tel était l'homme. Quel fut le chrétien ? Le voici. En arrivant au Séminaire M. Blandin était jeune et sa pratique religieuse avait sombré comme celle de tant d'autres ; dans ses premières années, les élèves ne le voyaient pas se mêler à leurs rangs dans la grande solennité de Pâques. Or, à cette époque, en 1856, il y avait parmi les professeurs un homme dont les enfants d'alors n'ont point oublié le nom : M. Cherrier. C'était un saint prêtre doublé d'un fin littérateur, d'un vrai poète et d'un artiste consommé. Il n'était pas très fort exécutant, mais il était doué d'un sens exquis de critique musicale, au service duquel il mettait parfois son vrai talent de poète et d'écrivain.

Les deux artistes se comprenaient admirablement dans ce langage mystérieux de la musique qu'ils parlaient si bien tous les deux, ils s'estimaient beaucoup mutuellement. Une année, quelques jours avant Noël, à la suite d'une répétition des chants si connus des *anciens* : le *Noël* d'Adam, l'*Enfant-Dieu*, et le délicieux chœur d' *« Il est minuit »* arrangé sur celui de Guillaume Tell, le prêtre se mit à exposer les petitesses et les grandeurs de l'Enfant de la crèche, ses charmes et ses droits, son empire sur les âmes et l'amour passionné qu'il avait pour elles. L'artiste le comprit, se rendit avec émotion, et il demeura fidèle à Dieu jusqu'à la fin de sa vie.

Quarante ans il resta donc au Petit-Séminaire, accomplissant chaque jour son obscur et dévoué labeur, jusqu'à ce que la vieillesse l'obligeât à prendre sa retraite près du cher fils qu'il aimait entre tous, et dont la piété filiale embauma ses dernières années.

J'ai toujours regretté que, pour ses quarante années de bons et dévoués services, on n'ait pas eu la pensée de lui obtenir la médaille et la décoration des vieux serviteurs. Dans sa simplicité presque naïve, il eût certainement été joyeux de ce petit honneur et touché de ce sympathique hommage.

Ce que les hommes n'ont pas fait, Dieu l'aura fait, en lui accordant une récompense meilleure avec cette invitation : ***Euge serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.***

O. Rivet.

UNE PAROISSE QUI DEMANDE UN VICAIRE

[1749]

« Le dimanche 27e jour d'avril 1749, sur la réquisition de Me Pierre-Cyriac Lefebvre, prêtre, curé de Montereau près Lorris, et de Jean Lemosse, syndic des habitants de ladite paroisse, je me suis, Jacques Bonneau, notaire au baillage du Moulinet et de la Cour de Marigny, transporté au-devant de la principale porte et entrée de l'église dudit Montereau; où étant, issue de la messe paroissiale, les habitants en sortant, après le son de la cloche, à la manière accoutumée, pour convoquer assemblée à l'effet de dresser acte de la délibération qui sera faite entre eux, sur les humbles remontrances qu'ils ont à faire à Mgr l'archevêque de Sens, au sujet d'un vicaire actuel et résident en ladite paroisse de Montereau, que Sa Grandeur leur a accordé, par l'imposition d'une somme annuelle de cent cinquante livres, à quoi ils se sont obligés, pour l'honoraire du vicaire, sa nourriture devant être aux dépens du sieur curé; et lesquels habitants qui sont Laurent Pichard, Pierre Lemosse, Jean Lemaindre, Jean Chartier, Pierre Avril, Vrain Meunier, Jean Lemaire, Laurent Brochard, Simon Meunier, Jean Delaveau, Mathurin Jouy, Jean Chevalier, Jean Cousin, Etienne Clin, Pierre Ramond, Denis Girardin, Louis Lecerf, Jean Charanton, Jean Dépez, Etienne Avril, l'aîné, Alexis Souhannet, Vrain Brochard, Pierre Lemaire, Pierre Châle, François Bertin, François Plessis et autres qui font la meilleure partie, ont dit que les motifs de leurs remontrances sont que depuis la mort du feu sieur Leroux, curé dudit Montereau, arrivée au mois d'avril de l'année dernière, il n'y a point eu de vicaire résident en cette paroisse, mais seulement le desservant du Moulinet qui y vient dire une messe les dimanches et fêtes; ce qui ne remplit pas à beaucoup près leur intention ni celle du sieur curé, puisque lorsqu'ils ont supplié Sa Grandeur de leur accorder un vicaire, c'était dans les seules vues de résider en ladite paroisse, afin d'aider le sieur curé dans ses fonctions de visiter les malades, d'instruire les enfants, ce que le desservant du Moulinet ne peut faire, étant éloigné d'une grande lieue de cette paroisse. Outre ce, quoique les Pâques s'ouvrent entre cette paroisse dès le dimanche de la Passion, il reste actuellement plus de cent cinquante personnes à confesser, le sieur curé n'ayant pu subvenir au désir de ces personnes qui ne prennent que les dimanches et fêtes pour cela. Enfin cette paroisse, aussi nombreuse en habitants qu'elle est étendue, est d'une desserte si difficile qu'il est presque impossible au sieur curé d'y remplir seul tous les devoirs de son ministère. Que dans ces circonstances, il est d'une nécessité absolue et indispensable d'avoir un vicaire actuel et résident en ladite paroisse.

« Et m'ont tous requis le présent acte pour être présenté à mondit seigneur l'Archevêque, qu'ils supplient très humblement de vouloir répondre favorablement.

« Fait et passé en présence desdits curé, syndic et habitants, devant la principale porte de l'église de Montereau, district et baillage de La Cour-Marigny.

« Signé : Bonneau, notaire et témoin..... »

Pour copie conforme :

PATURANGE, *curé de Montereau.* (1)

« L'Echo de Saint-Alyre »

C'est dans cette revue rédigée par les Ursulines de Clermont-Ferrand, que nous rencontrons la page qui suit :

Première question : « ***Comment définir la jeune fille fin-de-siècle*** » ?

Réponses : « Il me semble qu'on peut la comparer à une œuvre d'art exquise, travestie par un bouffon. Suivant l'impression du moment, je soupire : « C'est dommage ! » ou je hausse les épaules et dis en riant : « C'est grotesque ! »

— « Ni masculin, ni féminin, du genre neutre. »

— « Je pense d'elle ce que les botanistes pensent d'une fleur double ; c'est une brillante monstruosité, dont les pétales se sont multipliées aux dépens du cœur. »

— « La caricature déplaisante de ce qu'il y a de plus gracieux et de plus angélique en ce monde. »

— « Un bibelot aussi inutile qu'extravagant et dont la mode ne peut être que passagère ; le bon goût français ne se laissant pas duper. »

— « Une girouette, qui tourne à tous les vents de la mode, du caprice, de la fantaisie. »

— « Comme la fusée d'un feu d'artifice, elle s'annonce avee éclat, brille un instant et retombe sans laisser de traces. »

— « Elle passe et l'on dit : « Un vent brûlant a touché cette fleur. »

— « Lui faire place à la tribune et à l'Académie pour pérorer, sur les grandes routes pour pédaler, au fumoir pour brûler sa cigarette... Soit !... Mais à notre foyer, jamais ! »

Caricature, bibelot, girouette, fusée, autant de comparaisons justes qui préparent bien cette dernière réflexion :

— « La jeune fille « fin-de-siècle » fait mieux apprécier, par contraste, la jeune fille sérieuse et chrétienne. »

Deuxième question : « ***Quel est***, selon vous, ***le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une femme ?*** »

Réponses : « Elle sait penser, agir et se taire. »

— « Son intelligence est fixée dans le beau, son cœur dans le bien, sa volonté dans le sacrifice. »

— « C'est une femme de caractère, incapable de fléchir devant le respect humain, et une femme de dévouement qui ne recule jamais devant le sacrifice. »

(1) La paroisse de Montereau, avant la Révolution, dépendait de l'archevêché de Sens.

— « Présente, on l'oublie ; absente, on la réclame. »

— « Elle est comme le rayon qui éclaire, échauffe, vivifie tout, sans tenir la moindre place. »

— « Elle a rendu meilleurs tous ceux qui l'ont approchée. »

Cette dernière pensée nous fournira notre *Bouquet spirituel* : « Rendons meilleurs tous ceux qui nous approchent », mais comme ce bon saint, dont parle le P. Delaporte dans l'une de ses légendes. L'ombre seule de ce saint guérissait les malades :

Faire le plus de bien sans m'en apercevoir,
Devenir saint sans le savoir ;
Semer joie et bonheur, sans cueillir de louanges !

(*L'Univers.*)

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Le pèlerinage des vacances à Jérusalem. — Nous rappelons que ce beau pèlerinage partira pour la Terre-Sainte, sous la bannière de Saint-Louis, le 17 août prochain. Il sera présidé par Mgr Doumani, évêque de Tripoli.

Itinéraire : Marseille, l'Egypte, Jérusalem, Bethléem, Le Carmel, Nazareth, Tibériade, Damas, Beyrouth, Smyrne, Ephèse, Constantinople et Athènes.

S'inscrire au secrétariat du pèlerinage, rue Humboldt, 25, à Paris.

Egalité. — Les Conciles continuent à être interdits en France au nom des libertés gallicanes ; mais, bien entendu, il ne s'agit que de ceux que les catholiques devraient tenir pour obéir aux lois de l'Eglise. Pour les autres, ils peuvent tenir tous les conciles qu'ils voudront. La semaine dernière, s'est tenu à Bordeaux le *huitième Synode général officieux des Eglises réformées de France*. Les séances ont été publiques, et les pasteurs ont eu toute liberté pour traiter de questions confessionnelles et de toutes celles où leurs intérêts sont en jeu.

Pas de réclame aux malfaiteurs littéraires. — D'une conférence, faite il y a peu de temps sur le roman contemporain par un de nos distingués professeurs de l'Institut catholique de Toulouse, nous détachons le passage suivant, qui renferme un bon conseil sous une forme originale :

« Le silence est la plus terrible peine qu'on puisse infliger aux malfaiteurs littéraires, celle qu'ils redoutent le plus. Et si le silence n'est pas possible partout, s'il faut bien qu'il y ait un tribunal pour juger les crimes de la littérature, et s'il faut aussi que les jugements soient appuyés par des considérants, je demande que cette opération nécessaire se fasse dans des réunions ou des publications spéciales, à public spécial... Je doute, par exemple, qu'il puisse être bon de le faire en chaire, dans un prône et dans un sermon. Un jour que j'entendais citer nominativement en chaire et juger une œuvre pornographique, j'entendis aussi un de mes voisins s'écrier : « Quelle « réclame ! ni l'auteur, ni l'éditeur n'auraient osé l'espérer ».

S'il est des cas et des lieux où il faut parler, il en est d'autres où il faut se taire, et ce n'est pas une raison que d'être sûr qu'on sera applaudi ou du moins approuvé par son auditoire. Sans doute, l'anathème lancé d'une voix tonnante et avec un beau geste réussit toujours devant le public ; mais songeons, avant de le lancer, que celui qui en est l'objet nous le paierait peut-être cent sous le mot, et alors, eussions-nous la bouche déjà ouverte, ayons le courage de la fermer ».

Ce que vaut un nid. — Se doute-t-on de ce peut valoir un nid d'oiseaux ? Certes non, car sans cela on attacherait plus d'importance à empêcher les enfants de détruire inconsciemment une pareille richesse. Le nid de fauvette, rouge-gorge, du rossignol des murailles, par exemple, contient, en général, cinq petits, dont chaun peut dévorer journellement cinquante chenilles, soit par nid et par jour deux cent cinquante chenilles. Les petits restant au nid une trentaine de jours, c'est donc un total de sept mille chenilles que ce nid détruit. Chaque chenille attaque en moyenne trente fruits. C'est donc deux cent mille fruits que sauve chaque nid et que l'on peut, sans exagérer, s'il s'agit de poires ou de pommes, évaluer à environ mille francs.

En France, on a tellement détruit de nids que la Ligue des amis des oiseaux a constaté, après enquête, que le nombre des petits oiseaux a diminué et qu'un certain nombre d'espèces a disparu. Ces résultats sont fort attristants.

Dauphiné. — Espèces complètement disparues : le jaseur de Bohême, la huppe, le torcol. Espèces rares : gorge-bleue, pouillot, poitrine-jaune, rouge-gorge, rouge-queue, grisette, orphée, bec-fin de muraille, gobe-mouches, fauvette à tête noire, mésange huppée, rossignol, merle à plastron, loriot, bruant, bouvreuil, verdier, chardonnet engoulevent.

Parmi les rapaces noctures, destructeurs de rongeurs et d'insectes, la chouette, la crécerelle et l'effraie sont maintenant peu communes.

Les perdreaux et les cailleteaux détruisaient aussi une grande quantité de fourmis et d'autres insectes. Les bandes de pluviers et de vanneaux, qui fréquentaient autrefois, pendant l'automne, les prairies humides de l'Isère ont presque complètement disparu.

Sud-ouest de la France. — Espèces rares ou disparues : troglodyte, roitelet, petite mésange, fauvette, pinson, rouge-queue ou rossignol des murailles.

Dans le Lot-et-Garonne, on a détruit plus de cinq millions d'allouettes en vingt ans.

Sud. — Le midi de la France étant le point d'atterrage, la zone de migration des oiseaux insectivores, est la région où l'on a détruit le plus d'oiseaux par le poste à feu, avec les pièges, les filets, les engins mécaniques et même par le poison, en faisant sécher des grains de blé préalablement trempés dans une solution de strichnine ou d'arsenic. La fidélité des espèces migratices à revenir à la même zone d'atterrage permet aux

ennemis des passereaux de continuer leur chasse jusqu'à la disparition de l'espèce.

Espèces rares dans le Midi : allouette hoche-queue, fourmilier ou tire-langue, fauvette, farlouse, bergeronnette, rossignol, hirondelle.

La multiplication des mouches et des insectes ailés montre les inconvénients de la diminution des oiseaux insectivores, des hirondelles. Les fourmis qui n'ont plus à redouter le fourmilier ou ses congénères foisonnent dans les Bouches-du-Rhône ; les hannetons qui n'ont plus à craindre la farlouse, une empaleuse de coléoptères, pullulent.

Le petit nombre des becs-fins a laissé le champ libre à l'altise qui, dans le département de l'Hérault (presque absolument dépeuplé d'insectivores), cause, chaque année, de grand dommages dans les vignobles.

Si cette enquête des ornitophiles se poursuivait dans le centre et le nord de la France, nul doute qu'on arriverait aux mêmes constatations.

Que nos consuls veillent aux lois protectrices des oiseaux !

Une grève terminée par un évêque. — C'est en Amérique, à Buffalo, que le fait a eu lieu. Naguère une grève éclatait, à Buffalo, parmi les ouvriers employés au chargement du grain dans le port. Ces ouvriers réclamaient une augmentation de salaires. Leur revendication n'était pas injustifiée. Toutefois les grévistes étaient sur le point de compromettre leur cause par des violences regrettables. C'est alors que Mgr Quigley, l'évêque du diocèse intervint. Il s'interposa entre les deux parties. Il fut assez heureux pour obtenir justice en faveur des ouvriers. Et ces derniers, immédiatement, reprirent le travail.

Arbitrage. — Il s'est passé ces jours derniers, à Argenteuil, un fait qui mérite d'être signalé :

Les ouvriers d'une usine, excités par des meneurs, s'étaient mis en grève. L'affaire, portée devant le juge de paix, s'envenima, — d'autant plus que la politique s'en mêla. Un brave homme proposa aux ouvriers de prendre le curé comme arbitre entre eux et le patron. Les ouvriers acceptèrent, et le patron aussi. A la satisfaction des deux partis, le curé rendit sa sentence, et le travail reprit aussitôt.

Que dans ces sortes de conflits les ouvriers aient recours aux bons offices de leurs curés, ils s'en trouveront mieux que d'écouter les politiciens qui vivent de l'exploitation de leur misère.

Les Sœurs dans les hôpitaux. — Les médecins des hôpitaux de Paris ont tenu récemment une sorte d'assemblée générale. A la quasi-unanimité (soit les 9|10), ***ils se sont prononcés pour la réintégration des sœurs dans les hôpitaux.***

Paroisse de Triguères. — La fête du pèlerinage de sainte Alpaix sera célébrée le jeudi 6 juillet. A 7 h. et 8 h. messes basses : à 10 h. 1]2 grand'messe, chantée avec le concours de séminaristes d'Orléans. Sermon par M. LHUILLIER, doyen de Châteaurenard. A 2 h. vêpres, suivies de la procession à la fontaine de Sainte-Alpaix et du salut.

Heures des trains :

Arrivée	*Départ*
De Sens, 10 h. 40.	Pour Sens, 4 h. 45.
De Clamecy, 10 h. 28.	Pour Clamecy, 5 h.
De Montargis, 9 h. 10.	Pour Montargis, 5 h. 2.

Chapelle de la Visitation. — Les exercices du mois du Sacré-Cœur auront lieu jusqu'au 2 juillet inclusivement.

Dimanche 2 juillet, fête de la Visitation, clôture du mois du Sacré-Cœur : à 8 h. 1]2 messe de communion, exposition du Saint-Sacrement ; à 5 h., sermon par le R. P. VAQUETTE, S. J., et salut solennel. Indulgence plénière. A 8 h. du soir, sermon par le R. P. BOUTILLIER, de la Compagnie de Marie, consécration au Sacré-Cœur, salut solennel. — ***Les hommes chrétiens sont spécialement invités à cette réunion.***

Pèlerinages : Dimanche 2 juillet, à 7 h., les demoiselles du commerce ; à 2 h. 3]4, paroisse d'Olivet ; à 4 h., paroisse de Notre-Dame-de-Recouvrance.

Lundi 3 juillet, à 7 h., les élèves du pensionnat des Ursulines.

Afin de clôturer dignement le mois du Sacré-Cœur, un appel a été adressé aux hommes chrétiens de la ville, leur demandant de s'unir tous pour renouveler ensemble l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur, selon la formule donnée par N. S. P. le Pape Léon XIII.

Cette consécration aura lieu le 2 juillet, à 8 h. du soir.

Les Œuvres d'hommes ont promis d'y prendre part; et les pèlerins de Lourdes, d'avril 1899, qui se sont constitués en association, ne manqueront pas de s'y rendre. Ils inaugureront ce jour là le drapeau, drapeau national avec l'emblème du Sacré-Cœur, qui sera désormais leur étendard, et autour duquel ils se grouperont dans les manifestations religieuses.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Le dimanche 2 juillet, la réunion des Enfants de Marie n'aura pas lieu et est remise au dimanche suivant.

Mardi 4, dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, à 5 h. 1/2, messe et instruction pour toutes les associées.

La messe de ce jour sera dite pour le repos de l'âme de Mlle Félicité LEROY, Enfant de Marie, récemment décédée.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle sera dite par M. le Directeur, le mardi 4 juillet, à 7 h. du matin, dans la chapelle des Sœurs de la Présentation, rue d'Escures, 11.

Pèlerinage national à Lourdes 19-24 août 1899. — On rappelle qu'il ne reste plus que *très peu de jours*, pour présenter des malades à l'admission gratuite du Conseil du Pèlerinage.

On demande instamment de ne pas oublier la *souscription* ouverte en vue de pouvoir conduire à Lourdes le plus grand nombre de ces malades.

Pour les admissions et la souscription, s'adresser à M. l'abbé de Poterat, rue du Colombier, 29, à Orléans.

BIBLIOGRAPHIE

Etude sur la malice intrinsèque du mensonge, par un Professeur de Théologie. — Un vol. in-12 de 34 pages, prix : 0,50 c.

Les dons du Saint-Esprit, par saint Bonaventure. — Un vol. in-16 de 142 pages, prix : 1 fr.

Paris, Téqui, rue de Turenne.

Le Prêtre, par M. l'abbé PLANUS, vicaire général d'Autun, *conférences ecclésiastiques.*

C'est le troisième volume de la série. Voici le sommaire des chapitres : Vertus cardinales ; — les exercices de piété ; — les conversations ; — le travail ; — de la prédication ; — les œuvres ; — l'église et le presbytère ; — de l'éducation.

Un vol. in-18 jésus de 400 pages. — Prix : 3 francs. Paris, Poussielgue, rue Cassette, 1900.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Délépine, Louis, employé de commerce à Paris, et Mlle Rocher, Louise.
M. Rigault, Maurice, agent général d'assurances, et Mlle Rink, Marie.
M. Moreau, Georges, employé de commerce, et Mlle Goujon, Jeanne.

NAISSANCES

Jacquet, Thérèse-Marguerite, rue Croix-de-Bois.
Lefèvre, Renée-Marie-Céline, rue de Recouvrance.
Ducombeau, Maurice-Marcel-Georges, place de l'Etape.
Trepin, Robert-Ernest-Emile, faubourg Saint-Jean.
Langevin, Olga-Charlotte-Alphonsine, rue du Cheval-Rouge.
Saint-Genis, Elise-Marie-Jeanne, rue Eugène-Vignat.
Bérubé, Michelle-Frédérique-Jeanne-Marie, rue de Bretonnerie.

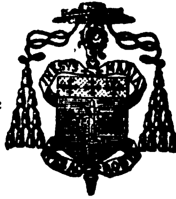
DÉCÈS

Mme veuve Foucard, née Robichon, 79 ans, route d'Olivet.
M. Lemaire, Eugène, etudiant, 20 ans, place Gambetta.
M. Deydier, Etienne, rentier, 62 ans, rue de la Fauconnerie.
M. Crepin, Félix, vigneron, 45 ans, faubourg Saint-Vincent.
M. Héron, Louis, rentier, 83 ans, faubourg Saint-Vincent.
M. Aigret, Jean, ancien cordonnier, 72 ans, rue Louis-Roguet.
M. Martin, Auguste, coutelier, 57 ans, rue Jeanne-d'Arc.
M. Fagotat, Eugène, mécanicien, 49 ans, rue de Loigny.
Mme veuve Chevalier, née Brouard, 78 ans, faubourg Bannier.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul PIGELET

XXXIXe Volume
1899



Numéro 27
Samedi 8 juillet

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

9 VIIe **Dimanche** après la Pentecôte, Les Prodiges de la Sainte Vierge.
10 **Lundi**. Les sept Frères Martyrs.
11 **Mardi**. Translation des Reliques de S. Benoît, abbé.
12 **Mercredi**. S. Jean Gualbert, abbé.
13 **Jeudi**. S. Anaclet, pape, mart.
14 **Vendredi**. S. Bonaventure, év. doct.
15 **Samedi**. S. Henri, roi, conf.
16 VIIIe **Dimanche** après la Pentecôte. N.-D. du Mont-Carmel.

Devant un berceau

Approchez-vous doucement de ce berceau blanc, dont la jeune mère soulève délicatement le rideau; et contemplez ce petit enfant endormi, dont le visage rose, entouré par les boucles de ses blonds cheveux, ressemble à une tête d'ange dans un cadre d'or... Il y a là, dans ce tabernacle paisible, un effroyable chaos. Il y a là tout ce qu'on peut trouver de meilleur et de pire sur terre, un mystérieux amalgame de l'ange et du démon, de Dieu et de Satan. Attendez encore quelques jours, et vous trouverez, en lui, tout à la fois, les instincts les plus élevés et les plus mauvais. Vous trouverez une intelligence qui reconnaîtra le vrai, quand il lui sera présenté, avec autant de certitude que si elle l'avait déjà connu; une conscience qui distinguera le bien du mal avec une sûreté de coup d'œil que rien ne saurait tromper, un cœur qui sera familier aux enthousiasmes de l'amour, et capable, dans ses élans, des sacrifices les plus généreux. Mais vous y trouverez aussi, par un contraste décevant, un incroyable penchant pour l'erreur et pour le mensonge, un attrait qu'on pourrait croire quelquefois invincible pour le mal, les passions même les plus honteuses, les vices les plus dégradants.

Ces deux courants simultanés et pourtant si contraires grandissent comme l'enfant lui-même, se développent avec ses facultés, deviennent toujours plus redoutables l'un à l'autre, se combattent avec fureur; et bientôt on s'effraie de voir quel horrible champ de bataille préparait le sommeil de l'enfant.

BRETTES, *chanoine*.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Evêque d'Orléans :

M l'abbé Louvroy, vicaire de Sainte-Croix, est nommé curé de *Saint-Pryvé ;*

M. l'abbé Agasse, curé de Saint-Pryvé, est nommé aumônier des Ursulines d'Orléans.

— Mgr l'Évêque donnera le sacrement de Confirmation :

Dimanche 9 juillet, à 7 h. 1/2 du matin, à Saint-Benoît-sur-Loire.

— La première retraite ecclésiastique, prêchée par le R. P. Farjoux, S. J., commencera le lundi soir, 10 juillet.

Elle sera présidée par Mgr l'Evêque d'Orléans.

Cathédrale. — La réunion du Saint-Rosaire aura lieu le mardi 11 juin, à 7 h. Messe, instruction et salut.

Saint-Benoît-sur-Loire. — *Pèlerinage du 9 juillet, présidé par Mgr l'*Evêque *d'Orléans.* — A 7 h. 1/2, messe de Communion et Confirmation ; à 10 h. 1/4, grand'messe ; à 2 h. 1/2, vêpres, allocution de M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin, procession des châsses, salut.

Un groupe de pèlerins parisiens, formé par le Comité des Pèlerins zélateurs de Paris, et conduit par Dom du Bourg, prieur de Sainte-Marie d'Auteuil, se rendra le même jour à Saint-Benoît.

A 6 h. du matin, il assistera d'abord à une messe de communion, dite à l'autel de Notre-Dame-des-Miracles d'Orléans ; puis il visitera la Cathédrale et saluera la statue de Jeanne d'Arc sur le Martroi.

A 11 h. 3/4, il partira d'Orléans pour gagner Saint-Aignan-des-Gués, d'où processionnellement il se rendra à Saint-Benoît, pour se joindre aux pèlerins d'Orléans et de Gien.

— Nous rappelons qu'une *quête* sera faite, à tous les offices, pour la restauration *intérieure* de la basilique, par Mmes la duchesse de la Rochefoucault, née Ségur ; la marquise de Nicolay, née de Turenne ; la marquise de Lestrade ; Yver, de Briare ; Chancerel, de Lintry ; Brière, de Châteauneuf ; Mlles Marie et Marguerite d'Astorg ; Madeleine et Yvonne Raguenet de Saint-Albin.

Horaire des trains

Aller matin.	*Retour* soir.
d'Orléans, 5 h. 30.	pour Orléans, 8 h. 10.
— 11 h. 57.	
de Gien, 6 h. 12.	pour Gien, 7 h. 36.
— 12 h. 30.	

Les pèlerins trouveront à la *gare de Saint-Aignan* des voitures qui, pour des prix modiques, les transporteront à Saint-Benoît.

Chapelle de la Visitation. — Le 7 juillet, premier vendredi du mois, à 8 h. messe de la communion réparatrice, exposition du Saint-Sacrement ; à 5 h., instruction, salut, distribution des billets zélateurs.

N'EST-ON RICHE QUE POUR SOI ?

La richesse ! quel fardeau ! quel péril ! quelle responsabilité ! Dans un temps où le pauvre, humilié, soumis, docile, n'avait, en quelque sorte, à son service, que sa plainte — qu'il poussait quelquefois en vain — il était séant de ne parler jamais que des devoirs de la richesse. Cela a été fait, avec une impérissable magnificence, par le plus grand maître de la parole humaine qui ait existé depuis Platon, par Bossuet, dans son discours sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise, que je vous engage à relire, au moins une fois, chaque année.

Aujourd'hui, le pauvre n'est pas un humilié, un opprimé ; il est presque le maître de la cité, il prétend la dominer ; il ne demande plus, il menace ; il n'exprime pas seulement le désir impérieux et impétueux d'avoir la richesse, il ne cache pas sa rage de ne l'avoir pas, il annonce sa volonté de s'en emparer par les violences de la force, et au moins par les artifices subtils de la loi ; dans un temps pareil, on serait tenté de ne parler que des devoirs de la pauvreté. Mais ceux qui, ne cédant pas aux réactions d'un jour, restent les yeux fixés sur la vérité immuable, ne sacrifient pas les uns aux autres, car ils sont également sacrés ; je dirai plus : ils se complètent, et c'est de leur accomplissement réciproque que résulte l'harmonie sociale.

Rendons-nous bien compte du rôle de la richesse dans une société. A une époque où la science sociale n'existait pas encore, où les faits économiques n'avaient pas encore été observés, les Docteurs de l'Eglise, ne s'inspirant que de données ou d'inductions purement théologiques, ont posé une grande loi : le véritable maître de la richesse, c'est Dieu ; le riche sur la terre n'en est que le dépositaire, l'économe, le distributeur ; tout ce qui excède ce qui est indispensable à sa propre existence et à celle de sa famille constitue un superflu, superflu qui est, au sens propre du mot, la propriété du pauvre.

Ce que la science théologique avait établi comme un principe de l'enseignement divin, a été réduit à l'état de démonstration mathématique par la science économique. L'Eglise avait dit au riche : « Fais-toi le distributeur de la richesse au profit du pauvre » ; la science a démontré que le riche ne peut être qu'un distributeur au profit du pauvre ; le voulût-il, il ne pourrait pas être autre chose ; qu'il soit bon ou qu'il soit mauvais, qu'il y consente ou qu'il s'y refuse, il est institué par Dieu pour être distributeur ; il est condamné à l'être.

Et, en effet, réfléchissez un instant :

Le riche n'est pas ce personnage fantastique des contes des Mille et une Nuits, qui entasse ses lingots dans un édifice merveilleusement orné, qui en repaît ses regards, les respire, s'en engraisse. Il fait frapper ses lingots d'or à la Monnaie, il les jette dans la circulation, il les dépense ou il les place : c'est-à-dire que, quand il ne les dépense pas lui-même, il charge d'autres plus industrieux de les dépenser pour lui. Or, qu'est-

ce que dépenser? C'est prendre ce qu'on a et le donner à celui qui n'a pas. C'est, sous forme de salaires, de prix d'acquisition ou de location, distribuer ce que l'on possède. De telle sorte qu'il ne faut pas faire un grief au riche de dépenser beaucoup. Plus il dépense, plus il remplit son devoir; plus il crée de travail, de salaire, de profit, plus il restreint la pauvreté. La loi économique sanctionne, vérifie, contrôle la loi évangélique, la loi théologique; elle fait plus, elle la justifie.

Toute richesse, à l'exception des fortunes de vol, de rapine et de spoliation, qu'il faut maudire, a été une création de celui qui la possède ou du moins de celui dont il a hérité. Le travailleur, quel qu'il soit, ne crée pas la richesse. Certainement il y contribue. Sans lui, elle ne se serait pas plus constituée que sans les mains le cerveau ne pourrait écrire, et sans la langue énoncer la pensée qu'il a conçue; mais ni les mains ni la langue n'ont créé la pensée qu'elles manifestent.

Entre l'entreprise qui réussit et celle qui échoue, la différence n'est pas dans les bras, généralement d'égale valeur; elle est entre les cerveaux des directeurs : l'un actif, pondéré, et l'autre faible ou déséquilibré. Le riche a donc créé sa richesse, et il ne l'a pas créée au détriment du pauvre, puisque le seul usage qu'il en puisse faire est de la lui distribuer.

La liberté de dépenser, c'est-à-dire de distribuer, devoir et nécessité de la richesse, ne subit que deux restrictions, sur lesquelles la théologie et la science sociale s'accordent.

La loi théologique dit au riche: « Dépense, soit! mais la manière dont tu dépenses n'est pas indifférente; un luxe désordonné, les prodigalités, les vices profitent au pauvre, mais en le corrompant et en te corrompant toi-même; évite toute dépense immorale qui entraînerait la ruine de ton âme, de celle du malheureux qui y trouvera un soulagement matériel. »

L'économie politique, de son côté, dit : « Que la dépense soit productive, c'est-à-dire qu'elle ne tombe pas inutilement sur la terre, ne laissant rien après elle, qu'elle soit le grain qui se reproduira en moisson nouvelle. »

La théologie et la science sociale, d'accord encore cette fois, ne considèrent pas le devoir de la richesse accompli quand elle a dépensé moralement et productivement; il est des malheureux auxquels il ne sert de rien d'offrir du travail, parce que leurs bras fourbus, pour avoir pendant une longue vie remué la terre ou la machine, n'ont plus de forces. Il en est d'autres dont les charges sont plus accablantes que la bonne volonté.

Que peut faire une femme privée de son mari, sans appui, ayant des enfants jeunes à entretenir et à élever? Il y a encore les infirmes, condamnés à languir dans l'immobilité et l'impuissance. Peut-on les laisser périr? Non! non! il ne suffit donc pas, ô riche, que tu dépenses (moralement et productivement), que tu crées du travail, que tu augmentes la richesse générale; tu n'es pas quitte de tes devoirs pour cela. Il faut qu'à côté de ton budget ordinaire, tu formes le budget de la charité, de la pitié, de l'aumône!

Nous nous occupons tous à amasser la dot de nos filles ou

les héritages de nos enfants ; ne négligeons pas de préparer la dot et l'héritage de l'infortune. Dans les Etats Pontificaux, tout testament qui ne contenait pas un legs au profit des pauvres était déclaré nul. Appliquons-nous à nous-même cette admirable règle. Emile OLLIVIER,

de l'Académie française.

LETTRE DE M. FLEUREAU, MISSIONNAIRE

Canton, 9 février 1899.

CHER AMI, (1)

. . . .

Parti de Marseille le 18 décembre, le bel harmonium que vous nous avez envoyé est arrivé à Canton le 1er février. Vous dire l'impatience des séminaristes, petits et grands, quand ils ont su que l'harmonium était en chemin, et leur joie, quand je leur ai dit qu'il était arrivé, est chose impossible. Ils m'ont prié d'être leur interprète et de dire à tous ceux à qui ils étaient redevables de leur bel harmonium qu'ils prieraient désormais pour les bienfaiteurs du Séminaire, et que, de plus, ils feraient tous pour eux la sainte Communion le 11 février et le 1er mai, jours où la sainte messe sera dite à leur intention.

Voilà donc un lien de plus entre les villes d'Orléans et de Canton, car par le passé elles n'étaient pas tout à fait étrangères. Depuis près de quarante ans, Canton n'a-t-il pas toujours eu parmi ses missionnaires au moins un missionnaire originaire d'Orléans? Tout d'abord, c'était Mgr Foucard ; puis, deux ans après, le vénéré Père Mouroux, avec lequel j'ai travaillé pendant quatorze ans.

Mais c'est au Séminaire surtout qu'Orléans est connu et populaire. Quand j'y entrai, il y a quatre ans, il était sans doute achevé. Mais la Mission qui doit, avec une trentaine de mille francs, pourvoir à l'entretien de près de soixante-dix missionnaires et prêtres indigènes, n'avait pas fait grands frais pour l'ameublement.

Une sonnette nous tenait lieu de cloche. Nous n'avions même pas une statue de la Très Sainte Vierge pour notre chapelle, et tout le reste était à l'avenant. Or aujourd'hui, si nous possédons une cloche, c'est qu'Orléans nous l'a donnée. Dans le jardin, la très jolie statue de Notre-Dame de Lourdes, qui préside à nos récréations, vient également d'Orléans. A la chapelle, la statue de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, installée sur un meuble en attendant un autel, n'a pas d'autre provenance. C'est d'Orléans encore que viennent calices, candélabres, devant d'autel, croix de procession, chape, etc., etc.

Que Notre-Seigneur, qui connaît les donateurs, leur rende

(1) Cette lettre est adressée à M. Alb. Foucher, d'Orléans (rue du Commandant-Arago), qui se charge de centraliser les offrandes qu'on désirerait transmettre à M. Fleureau.

dès à présent au centuple ce qu'ils ont donné, sans préjudice de ce qui leur est réservé dans l'autre vie.

A l'origine, les séminaristes étaient eux-mêmes désolés d'un tel dénûment et plusieurs pensaient à me venir en aide. Ils voulaient qu'on prît quelque chose sur leur nourriture journalière. Mais je m'y suis refusé, je n'en ai pas eu le courage. Le moyen, quand ils ont par repas, pour acheter viande et légumes, 0 fr. 0243, par semaine 0 fr. 34. Figurez-vous les élèves d'un Séminaire de France ayant à chaque repas, avec le pain à discrétion, chacun 0 fr. 0243 pour acheter bouilli, pommes de terre et haricots traditionnels. Avec 0 fr. 0243, me direz-vous, que peuvent bien acheter vos séminaristes? Peu de chose assurément, quoique 0 fr. 0243 représentent la valeur de dix sapèques chinoises, et cependant la Mission ose parler de dépenses excessives et de réductions possibles.

J'avais rêvé de donner cette année un petit supplément, de porter le chiffre des dépenses pour chaque repas de 0 fr. 0243 à 0 fr. 03, et à cet effet, pendant plus de six mois, je m'étais donné mille peines pour acheter ou recueillir quinze mille vieux timbres chinois; or vous savez que j'en suis en ce moment à me demander si je pourrai même rentrer dans mes déboursés, à moins que, donnant tort à mes prévisions et désireux de me venir en aide, certains des nombreux collectionneurs orléanais n'aillent puiser largement dans le stock que je vous ai envoyé pour cette destination. Autrement, bon gré mal gré, il faudra que les séminaristes se contentent de leur ordinaire et très maigre pitance, qui pourtant ne suffit pas à plusieurs; il faudra que la statue de la Très Sainte Vierge reste sur son armoire jusqu'à ce que je me sois un peu enrichi.

Permettez que je recommande à vos prières, aux prières des personnes qui veulent bien se souvenir encore de moi, cette œuvre de la formation du clergé indigène. Le Souverain Pontife la considère comme de première importance et veut qu'elle tienne la première place parmi les préoccupations du missionnaire. Sans le clergé indigène, les plus florissantes missions peuvent disparaître complètement en temps de persécution, comme ont disparu, il y a quelques cents ans, les églises du Japon. Avec le clergé indigène, les populations chrétiennes se conservent plus aisément. Et puis, n'est-il pas dans l'ordre que chaque nation puisse se suffire à elle-même?

Jusqu'à ces dernières années, Canton envoyait ses élèves ecclésiastiques à un Séminaire général, situé dans l'île de Pinang, près Singapour. C'est depuis quatre ans seulement, grâce à une riche offrande, que Monseigneur a pu construire un Séminaire à Canton même. Les élèves, appartenant pour la plupart à d'anciennes familles chrétiennes, sont portés à la piété. Je suis moi-même parfois édifié de leur foi vive et de leur dévotion.....

Notre situation est loin de s'améliorer. Ces milliers de conversions, ces chrétiens qui surgissent dans des régions qui nous avaient été jusque-là fermées, ces chapelles qui s'élèvent de tous côtés comme par enchantement ont eu le don d'inquiéter les principaux mandarins de la province. ....

Nous ne continuons pas moins de prêcher, espérant que la semence que nous jetons aujourd'hui germera et donnera plus tard de belles moissons.

. . . .

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Couvent de l'Annonciade. — Depuis treize ans que les Petites Sœurs Dominicaines, gardes-malades des pauvres, se sont établies à Orléans, on peut dire qu'elles ont gagné jour par jour les sympathies de la population. C'est surtout à cause de leur charité vis-à-vis du pauvre qu'elles visitent, soignent et consolent, l'évangélisant ainsi à son insu ; c'est aussi un peu à cause de la beauté de leurs offices religieux. Tout, en effet, dans ces offices, rappelle ces temps du moyen âge, où la foi était si expressive et que nous nous reprenons aujourd'hui à aimer : les religieuses portent le scapulaire blanc et la chape noire, cette chape noire que l'on voit si souvent dans les fresques des vieux maîtres et sur laquelle, quand c'est saint Dominique qui la porte, le pinceau du Beato jette à profusion les paillettes d'or ; le prêtre qui dit la Messe est couvert de l'ample chasuble du XIIIe siècle, comme on la voit aux statues de nos vieux saints ; les petits clercs eux-mêmes, qui assistent le prêtre, sont à l'avenant, car les religieuses les revêtent de l'habit dominicain, réduit à leur taille. De plus, le chant des Petites Sœurs est le plain-chant grégorien. Enfin, il n'est pas jusqu'au style de la chapelle des Sœurs et au nouveau local qu'elles occupent, qui ne redonnent cette vision très nette du passé. La chapelle rappelle par ses formes architecturales le gothique fleuri ; quant au local, il n'en est pas à Orléans de plus cher à l'archéologue et au patriote, puisque c'est la maison de Jacques Boucher, trésorier du duc d'Orléans, où, pendant dix jours, logea, en 1429, Jeanne la Pucelle.

Le 25 mai, c'est toute une foule compacte qui remplit la petite chapelle, devenue trop étroite. Quatre postulantes : Sœur Dionis du Séjour (Sœur Rose de Sainte-Marie), Sœur Gabrielle Nouel (Sœur M. Elisabeth), Sœur Julie Chavanne (Sœur M. Germaine), Sœur M. André (Sœur Marie de Nazareth), doivent recevoir l'habit des mains du T. R. P. Réginald MONPEURT, Provincial de France.

Après la grand'messe, célébrée par un parent d'une des postulantes, le T. R. P. MONPEURT a pris la parole, et, dans une pathétique allocution, a expliqué le symbolisme du vêtement de la Dominicaine : le scapulaire blanc signifie l'union à Dieu, la chape noire l'immolation et le sacrifice. La Petite Sœur Dominicaine doit aussi faire le sacrifice de son nom : c'est ce qu'a rappelé l'orateur d'une manière poignante dans sa seconde partie, et il a été interrompu à tout moment par les larmes de l'assistance. C'est que les jeunes postulantes ne sont pas seules à s'immoler et à se sacrifier. Leurs pères, leurs mères, leurs frères, leurs sœurs avaient rêvé pour elles un autre avenir ! Mais les voilà, sous les yeux de leurs parents en

larmes, dépouillées de leurs parures mondaines, rayonnantes sous ce vêtement austère qui abritera désormais leurs sacrifices et leurs joies religieuses. Aussi l'officiant leur met sur la tête une couronne de roses blanches ; puis elles vont, au chant du *Te Deum*, embrasser leurs sœurs aînées. Poignante, mais aussi consolante solennité ! car chacun comprend que Dieu bénit de pareils sacrifices, et qu'il réserve ses grâces les plus précieuses pour les familles où il choisit ses épouses.

(Revue Dominicaine).

Le fondateur du Bon-Secours de Troyes. — Nous avons annoncé que le Souverain-Pontife avait accordé à cette Congrégation l'approbation définitive. Cette heureuse nouvelle a été communiquée aux différentes maisons par une lettre de la supérieure générale, la R. M. Saint-Bernard. Le Bon-Secours de Troyes a, dans le diocèse d'Orléans et à Orléans même, la crèche de la rue des Chats-Ferrés, et la maison des sœurs gardes-malades de la rue des Charretiers qui rendent les plus grands services.

Les religieuses gardes-malades du Bon-Secours de Troyes ont été établies par Paul-Sébastien MILLET, prêtre du diocèse de Troyes. Ce prêtre zélé aimait à répéter à ses confrères : « Visitons, visitons les malades, là on place son temps à gros intérêts. » Plus d'une fois, il avait constaté avec tristesse l'abandon dans lequel se trouvaient les malades qu'il visitait. Il résolut de grouper quelques chrétiennes héroïques pour soigner les malades à domicile. La fondation, commencée à Arcis-sur-Aube, s'acheva à Troyes. Suivant la maxime de saint Dominique, que les grains de blés entassés ne portent pas de fruits, il répandit le plus possible ses filles de tous côtés. Le 24 février 1863, il obtenait le premier décret d'approbation de Pie IX. Depuis lors, son œuvre grandit, au milieu de contradictions qui ne le découragèrent jamais. Paul-Sébastien Millet est mort le 19 décembre 1880.

Pensionnats des Ursulines. — *A Beaugency.* — Six élèves ont obtenu le brevet simple. Ce sont Mlles Marguerite Vannesson, Julie Kaczkowska, Marguerite Rabier, Anna Bolodoff, Nathalie Zeromska, Louise Borgnier.

A Orléans. — Mlles Henriette Dubois et Marie-Louise de Buzonnières ont obtenu le même brevet.

Aux prières :

† M. Charles BRUCY, principal clerc de notaire, ancien élève de l'institution Saint-François-de-Sales de Gien, décédé à Orléans, dans sa 44e année.

† M. le général comte DE JOUFFROY D'ABBANS, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Besançon.

Sur son cercueil, le général Duval-Lagnières a prononcé un discours, d'où nous détachons le passage suivant :

« ... En 1870, on le rappelle d'Afrique pour lui confier le commandement d'une brigade du 15e corps, à lui simple lieutenant-colonel, en remplacement du général Martineau, promu divisionnaire, et son premier fait d'armes, c'est une action d'éclat, qui le met hors de pair dès le début. Il avait dirigé sa brigade sur Orléans pour concourir à la défense de la ville; elle venait d'y arriver dans la nuit du 10 au 11 octobre, et dès le 11, elle disputait pied-à-pied pendant sept heures consécutives le faubourg Bannier aux troupes Bavaroises, tenant tête avec 7,000 hommes seulement à plus de 25,000, les forçant même à lâcher pied, et ne battant en retraite qu'à la dernière extrémité, à la nouvelle inattendue que tout le reste de l'armée avait passé la Loire; alors que ses braves soldats, électrisés par la vaillance de leur chef, refusaient encore de reculer malgré les ordres, et répondaient à la sonnerie de la retraite par les cris de: « En avant. »

Pater, — *Ave*, — *De Profundis*.

M. Costé de Bagneaux. — Les obsèques de M. Paul Costé de Bagneaux, mort au château de Saint-Sauveur, par Bray-sur-Seine, ont eu lieu le mercredi 21 dans l'église de Saint-Paul. Suivant la volonté du défunt, aucune couronne, ni aucune fleur ne se trouvaient sur le cercueil. La messe de *Requiem* a été chantée par M. Vigoureux, curé de la paroisse, et l'absoute donnée par M. Sejourné, doyen du chapitre. L'inhumation a eu lieu ensuite au cimetière Saint-Jean.

M. de Bagneaux avait commencé ses études au Petit-Séminaire d'Orléans; il les avait achevées au Petit-Séminaire de La Chapelle, où il fit partie de la première rhétorique de ce célèbre établissement; à ce titre, il était le doyen des *Anciens* de La Chapelle.

Héritier des traditions pieuses et charitables de sa famille, il apporta aux bonnes œuvres diocésaines le plus généreux concours. On l'a dit, et c'est justice de le répéter: « Sa modestie l'empêchait de se mettre en évidence, mais on le trouvait partout où il y avait quelque bien à faire. C'est ainsi qu'il consacrait son temps et son dévouement à la fabrique de Saint-Paul dont il était le président, à l'œuvre des apprentis, à la Persévérance des hommes, aux confréries ouvrières, à la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, à l'Association chrétienne et charitable et à bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. » Il eut la consolation de donner à l'Eglise l'un de ses fils, et à l'armée ses deux autres fils.

Sa perte a réveillé bien des regrets à Saint-Pryvé, dont ses ancêtres furent les insignes bienfaiteurs; elle sera particulièrement ressentie dans la paroisse de Saint-Paul, où il avait hérité de la légitime considération dont, depuis de longues années, sa famille jouissait par sa charité et parses vertus.

Mort du R. P. Lhuillier. — D'une lettre du R. P. Galland, supérieur de la mission de Mossoul, en date du 4 mai 1899 :

« Le samedi 29 avril, il vaquait encore à ses occupations

ordinaires, jouissant même, selon les apparences, d'une santé meilleure que précédemment ; le courrier de ce jour-là emporta encore de lui une lettre à sa famille et une commande pour le séminaire. Il éprouva seulement, vers sept heures du soir, une certaine gêne de la respiration et raideur des muscles du cou et des mâchoires. Il n'y fit pas attention, se coucha comme à l'ordinaire et s'endormit. Vers minuit, il s'éveilla brusquement, se sentant suffoqué, les dents et la gorge serrées à ne pouvoir ouvrir la bouche ni avaler même une goutte d'eau ; la tête, du reste, parfaitement libre, le pouls normal, tous les mouvements des organes réguliers, la parole même distincte quoique un peu difficile à cause de l'occlusion de la gorge. Dans cet état il vint frapper à la porte de ma chambre, franchissant pour cela une distance d'une centaine de mètres. Il me dit aussitôt : « J'ai le tétanos, je vais être « asphyxié, faites venir mon confesseur et le médecin. » Et il me donna quelques explications sur ce qu'il avait éprouvé la veille au soir et pendant la nuit. Sa confession faite, il se remit entre les mains du médecin qui ne tarda pas à arriver et ne le quitta pas jusqu'à la fin.

« Le danger ne paraissait pas imminent vu les signes généraux qui étaient satisfaisants, la température, le pouls, l'état de la poitrine et le fonctionnement de tous les organes. Le docteur crut seulement à une contraction nerveuse qui serait bientôt réduite par les moyens ordinaires, les antispasmodiques, les piqûres de morphine, les bains et douches et les émissions sanguines locales. Tout cela cependant n'eut d'autre effet que d'éloigner de quelques heures le dénouement fatal.

« Dans la matinée de dimanche survinrent des spasmes très pénibles pendant lesquels le Père devenait rigide, sans cependant perdre l'usage de ses facultés ni la parole. Dès le premier moment, du reste, tout en se laissant soigner, il se préparait à la mort par l'innovation presque continuelle des noms de Jésus et Marie et surtout par des actes d'amour et d'abandon à la volonté du Bon Dieu ; il nous dit lui-même : « Pensez « à l'Extrême-Onction, car je puis mourir tout d'un coup dans « un accès. »

« Vers deux heures de l'après-midi, nous lui administrâmes l'Extrême-Onction, qu'il reçut en pleine connaissance, répondant lui-même aux prières et témoignant sa joie d'aller à Dieu, avec le seul regret de ne pouvoir communier en viatique. Je lui suggérai de demander à la Sainte Vierge cette grâce dernière de pouvoir faire la Sainte Communion : « Je n'en suis « pas digne, me répondit-il avec une touchante humilité ; le « bon Dieu connaît mon désir, que sa volonté soit faite ! » Il eut encore, après l'Extrême-Onction, la force de recevoir ses chers séminaristes, auxquels il laissa comme dernière recommandation d'aimer beaucoup la Sainte Vierge. Les spasmes avec étouffement devenaient de plus en plus fréquents ; à chaque fois notre cher malade répétait en reprenant ses sens : « Jésus, Marie, Joseph. *In manus tuas commendo spiritum « meum*. Oh ! que je souffre ! Que la volonté de Dieu soit « faite ! »

« Jusqu'au bout il conserva une lucidité parfaite et l'usage de la parole, ce qui nous laissait quelque espérance. Le dénouement arriva brusque et foudroyant, comme il l'avait prévu. A quatre heures trois quarts, un spasme terrible eut lieu qui le raidit complètement; à cinq heures, il rendait le dernier soupir au milieu de ses Frères, aussi édifiés de ses belles dispositions que désolés de cette fin inattendue.

« Nous eûmes le temps de réciter le *Salve* et toutes les prières des agonisants avant le dernier soupir. Aussitôt après la mort, les traits du visage, contractés par la maladie, redevinrent naturels et beaux, avec une expression de paix et de douceur qui nous consola pendant les quatorze heures que nous veillâmes la dépouille mortelle de notre Frère. »

. . . .

GLANES D'HISTOIRE LOCALE

Nicolas Flamel à Orléans. — Le Conseil municipal de Paris vient de voter les crédits nécessaires pour l'apposition d'une plaque commémorative rue de Montmorency, 51. L'immeuble appartenait à Nicolas Flamel, ainsi qu'en fait foi l'inscription suivante en caractères gothiques qui se lit encore sur le linteau du rez-de-chaussée :

« *Nous hômes et fêmes laboureurs, demourans ou proche de ceste maison qui fite en l'an de grace mil quatre cens et cept, sômes tenus chalcun en droit soy dire tous les jours une patenostre et un* Ave Maria *en priant Dieu que la grace face pardon aux povres pecheurs trespassez.* Amen. »

Cette archaïque et touchante inscription sera restaurée et celle que la municipalité va faire établir rappellera aux passants que le savant alchimiste et sa femme, dame Pernelle, en étaient propriétaires. Nicolas Flamel ne demandait à ses locataires que ce qu'ils pouvaient donner; ils acquittaient le surplus au moyen d'un *Pater* et d'un *Ave*.

Le bibliophile Jacob, dans ses *Curiosités de l'histoire du vieux Paris*, nous apprend que Nicolas Flamel, périgrinant à travers la France, séjourna à Orléans :

« Nicolas Flamel était possesseur d'un livre rempli de figures hermétiques. Après d'infructueux essais, il se rendit à Saint-Jacques-de-Compostelle pour demander au saint l'interprétation de ces figures. Au cours de son pèlerinage, il rencontra un médecin juif, appelé maître Canchis, très versé dans l'occultisme, qui promit de lui fournir l'interprétation cherchée. Flamel emmena avec lui Canchis d'Espagne en France ; mais celui-ci, étant tombé malade, mourut à Orléans et, ajoute l'auteur, qui n'indique pas sa source, Flamel obtint que son compagnon de route, malgré son judaïsme, fût enterré dans l'église de Sainte-Croix. »

Cette sépulture d'un juif dans une cathédrale nous paraît inadmissible, à moins que Canchis ne fût... juif converti.

Un évêque de Tournai à Gien. — Napoléon n'avait pas tardé à oublier qu'il avait conclu le Concordat avec Pie VII, et

que Pie VII était venu le sacrer à Paris. Comme il avait envahi les Etats pontificaux, le Souverain Pontife notifiait à l'empereur qu'il ne donnerait pas l'institution canonique aux évêques nommés tant que celui-ci occuperait le domaine de saint Pierre.

Excommunié le 6 juin 1809, Napoléon, le 6 septembre, faisait enlever Pie VII du Quirinal, l'internait à Savone; puis, il demandait aux Pères du Concile de Paris de décréter que l'institution canonique des évêques nommés serait donnée, à défaut du Pape, par le métropolitain. Les Pères refusèrent : aussitôt, le 11 juillet 1811, il faisait arrêter et mettre à Vincennes les évêques de Gand, de Tournai et de Troyes. Après quatre mois de détention, Napoléon leur demandait leur démission et, ce obtenu, donnait ordre de les élargir, afin qu'ils fussent internés dans plusieurs petites villes de France. Mgr de Broglie, évêque de Gand, allait à Beaune; Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, à Falaise, et Mgr Hirr, évêque de Tournai, à Gien.

L'internement à Gien d'une des victimes de Napoléon, persécuteur de la religion catholique, n'a été relevé par aucun de nos annalistes. Et cependant l'exil de l'évêque de Tournai parmi nous a duré plus de deux ans. Existe-t-il des traditions, à Gien, sur ce point? Peut-être. En tout cas, elles n'ont pas franchi les limites locales. Tout ce que nous en savons, nous l'empruntons à une lettre de M. Vallet, curé de Gien : elle est datée du 30 décembre 1813, et adressée à M. Raillon, évêque nommé d'Orléans. C'est le *post scriptum* qui fait allusion à l'illustre interné :

. . . .

« P. S. — Mgr Hirr me prie de vous dire que, s'il ne vous écrit pas dans cette circonstance, *n'écrivant à qui que ce soit*, il n'en forme pas moins pour vous les vœux les plus sincères. »

Si l'évêque de Tournai n'écrivait à personne, c'était qu'il se sentait épié par une police ombrageuse ; et s'il n'écrivait pas à M. Raillon, c'était qu'il ne tenait pas à avoir des relations avec un évêque nommé, désapprouvé par le Souverain Pontife.

T. C.

SUPERSTITIONS DES GRANDS

La Dame blanche de Prusse. — Les journaux allemands viennent de raconter, pour la 100e fois au moins, la légende de la Dame blanche qui est apparue à une sentinelle du palais de Guillaume II, à Berlin.

Ce fantôme ne se montre, au dire des Berlinois bien informés, que quand un membre de la famille royale des Hohenzollern doit mourir. La Dame blanche serait l'ombre d'une comtesse scandinave, Frida Olamunde, qui fut abandonnée par Frédéric de Hohenzollern et qui se suicida en le maudissant.

Guillaume II, qui ne plaisante ni avec les légendes, ni avec ceux qui y croient, a fait emprisonner la sentinelle pour lui apprendre, sans doute, à méditer sur les fantômes et surtout pour lui apprendre à ne pas effrayer la cour, ni aucun des

siens, ni peut-être lui-même. Car, il est, dit-on, très superstitieux.

Le sou percé. — Le septième fils. — Son historien officiel a raconté, l'année passée, qu'il ne montait jamais à cheval sans s'être assuré qu'il avait en poche un sou (*fünf pfennige*) percé.

Une autre superstition plus grave le hante : il a peur d'avoir un septième fils. Voici l'origine de cette crainte : une diseuse de bonne aventure lui a prédit, quand il était encore tout jeune, que trois empereurs s'assoieraient sur le trône de ses ancêtres, dans l'espace d'une année, que l'un d'eux aurait sept fils, jetterait un mauvais sort sur l'Allemagne et perdrait à tout jamais l'empire pour la famille de Hohenzollern. On comprend que l'empereur ne tienne pas à un septième fils en ces conditions là.

Le linge du roi d'Italie. — Le roi d'Italie change de linge trois fois par jour. Quel que soit l'endroit où il se trouve, il accomplit cette opération, persuadé que s'il la négligeait il lui arriverait malheur.

Les perruques de la reine. — La reine Victoria collectionne les perruques : chaque fois qu'un nouveau spécimen vient enrichir son musée, il faut qu'une prière soit dite. Une légende veut que les perruques amènent avec elles les mauvaises pensées qui germèrent dans le cerveau de celui auquel elles ont appartenu. La prière a pour but de les exorciser.

Le chapeau du prince de Galles. — Le prince de Galles, l'arbitre des élégances londoniennes, porte toujours, dit-on, un morceau de verre au fond de son chapeau. N'est-ce pas plutôt une glace qui lui permet, tout en saluant, de se mirer rapidement et de vérifier si son nœud de cravate est toujours impeccable ?

L'anneau des czars. — Les empereurs de Russie se sont transmis un anneau dans lequel est enchâssé, dit-on, un fragment de la vraie Croix. Nicolas II a toujours cette précieuse bague sur lui. Il l'avait oubliée un jour et s'en aperçut au moment de passer une revue, il fit surseoir à la revue jusqu'au moment où un messager, dépêché en toute hâte au palais impérial, lui rapporta cette bague.

La Dame blanche d'Autriche. — La dynastie des Habsbourg, en Autriche, a, dans ses légendes, une histoire de fantôme exactement semblable à la Dame blanche des Hohenzollern.

Chaque événement tragique survenant en Autriche est, paraît-il, annoncé par une femme d'une beauté merveilleuse, qui erre dans le château de Schœnbrünn. On l'a vue, dit-on, avant la mort de l'archiduc Rodolphe et il en a été question encore à l'occasion de l'assassinat de l'impératrice.

Le bossu des Tuileries. — L'esprit du mal aux Tuileries, était un nain bossu ; sa venue présageait toujours une mort ou un désastre dans la famille royale de France.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Le gracié du roi. — Sa Majesté Alphonse XII, malgré les mille préoccupations de la politique et du gouvernement, trouvait toujours un instant pour vaquer à quelques bonnes œuvres.

Il faisait un jour visite aux prisonniers, accompagné de S. A. R. le Duc de Montpensier et suivi des jeunes princes.

Pendant que les détenus acclamaient les personnes royales, un gardien s'écria tout à coup :

« A genoux, Messieurs ! »

Le Saint-Sacrement passait, porté par l'aumônier à un condamné à mort, que la maladie enlevait, sans laisser au bourreau le temps d'accomplir son œuvre.

Le roi et sa suite pénétrèrent dans la cellule du mourant.

Le prêtre encourage le moribond et lui donne le saint Viatique.

Alors, le duc de Montpensier se lève et embrasse le condamné en disant :

« Que Dieu te pardonne ! »

A son tour, le roi s'approche ; il est pâle et ému.

On sent en lui ce frémissement qui précède en un homme tout acte de puissance souveraine.

On eût dit Notre-Seigneur frémissant en lui-même au moment où, par sa puissance, il allait rendre la vie à Lazare.

« Comme Jésus-Christ t'a pardonné, dit le roi humblement. presque à voix basse, je te pardonne ; et si tu guéris, tu auras la vie. »

Qu'il était beau de voir ce roi de vingt ans à peine, la main dans la main d'un bandit !

Il avouait, au fond de son magnifique langage, que la plus grande gloire des grands comme des petits, ici-bas, c'est d'aimer, c'est de respecter et d'imiter Jésus dans l'Eucharistie.

La statue de Jeanne d'Arc à Albi. — Elle a été dressée jeudi dernier de la manière la plus inopinée par les patrons du corps d'état du bâtiment, dont les ouvriers sont en grève. Le fait est significatif. Se trouvant forcément inoccupés, ces patrons ont accueilli avec empressement l'idée qui en avait été émise par l'un d'eux. Tous réunis sans distinction d'opinion, se sont prêtés à ce travail avec un entrain merveilleux, une entente admirable, une cordialité parfaite. Leur habileté autant que leur dévouement est au-dessus de tout éloge. Nous leur adressons ici nos félicitations et nos remerciements les plus chaleureux. L'inspiratrice de leur généreux élan est assurément Jeanne d'Arc, qui a fait une fois de plus de la bonne concentration autour de son étendard.

Son image colossale se dresse enfin sur le superbe piédestal qui lui a été préparé par les soins d'un architecte aussi habile que distingué. Gracieuse et majestueuse, calme et mouvementée, douce et forte, jeune fille et guerrière, paisible et inspirée, elle fait autant d'honneur au ciseau du sculpteur qu'au moule du fondeur. Elle sera une belle enseigne de la foi et du

patriotisme albigeois. Elle redira silencieuse ces mots qui jailliront de nos poitrines au jour de sa bénédiction parce que le sentiment en est toujours dans nos cœurs : Vive la religion ! Vive la patrie ! Vive l'armée !

M. Pailleron au travail. — Pour travailler, Pailleron prenait une robe de bure qu'une grosse corde à nœuds serrait à la taille, dit un reporter. Je n'ai jamais pu savoir si c'est pour être plus à l'aise ou pour symboliser la sainteté du travail qu'il avait adopté, chez lui, cette tenue à la Balzac. Un jour qu'après une visite, il me reconduisait, une vieille dame apparut dans l'encadrement de la porte. Armée d'un carnet, sur lequel elle semblait prendre des notes, elle marmotta sans lever les yeux : — Je viens solliciter votre obole pour les pauvres de la paroisse !

Ce disant, elle leva la tête : — Pardon, mon Frère, fit-elle avec componction, je me suis trompée d'étage !

Et elle s'élança dans l'escalier. Pailleron sourit. Les pauvres ne pâtirent pas de la méprise, car il avait autant de cœur que d'esprit.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Samedi 8 juillet, réunion en l'honneur de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. A 8 h., messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 11 juillet, réunion en l'honneur de Saint-Antoine-de-Padoue. A 2 h. précises, instruction, salut et bénédiction.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Dimanche 9 juillet, à 1 h. 1/2, dans la chapelle de la Présentation, rue Sainte-Anne, réunion mensuelle des Enfants de Marie.

Société de Saint-Vincent, 15, rue du Château-Gaillard. — ***Kermesse*** offerte par les Membres de la Société de Saint-Vincent, le Dimanche 9 juillet. A 1 h. 1/2, Vêpres de la Sainte-Vierge.

Le soir, illumination générale de la Kermesse (Eclairage à l'acétylène), Feu d'artifice, Retraite aux flambeaux.

Nous recommandons ***particulièrement*** la visite au ***Bazar de la Charité*** dont les bénéfices sont destinés à soutenir l'œuvre des Jeunes Gens et l'Externat des Frères de la paroisse.

Pèlerinage national à Notre-Dame de Lourdes 19-24 août 1899. — La liste d'admission gratuite des ***malades*** est désormais irrévocablement close. 45 ont été présentés au Conseil supérieur qui siège à Paris ; réponse a été rendue déjà à 31 d'entre eux, parmi lesquels 22 sont définitivement admis. Ils recevront en temps utile leurs billets de chemin de fer et leurs insignes d'hospitalisation. Ce sont les Sœurs de la ***Présentation de Tours*** (rue d'Escures, 11, et rue Sainte-Anne, 23), qui accompagneront cette année nos malades orléanais et entreront volontiers à l'avance en relation avec eux.

On rappelle avec insistance la ***souscription*** ouverte pour les ***malades pauvres***. ('Sadresser à M. l'abbé de Poterat, rue du Colombier, 29, à Orléans). Plus nous voyons accueillir de malades orléanais, plus nous devons nous sentir pressés de participer

aux dépenses qu'ils occasionnent. Tout souscripteur de 50 fr. recevra (s'il en fait la demande) le journal le *Pèlerin;* il recevra, en outre, une petite image indiquant les intentions du pèlerinage et le nom du malade dont il paie le voyage ; une autre image sera envoyée au malade qui priera aux intentions du bienfaiteur.

BIBLIOGRAPHIE

Guide de Beaugency. — Sous un format élégant, cet ouvrage s'adresse au *pèlerin* et au *touriste.* Le premier y trouvera la description extérieure et intérieure de l'*église*; le second, l'indication des curiosités de la *ville,* par quartier.

L'idée est heureuse : l'auteur anonyme connaît bien son Beaugency et le fait bien connaître à quiconque lira son œuvre.

Dans un *appendice,* l'érudit trouvera la liste des prieurs-curés de Saint-Firmin, la paroisse primitive; et avec les *éphémérides* de 1800 à 1900, il pourra dresser celle des curés-doyens de la nouvelle paroisse : Notre-Dame.

L'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle. — *Rome, le chef suprême, l'organisation et l'administration centrale de l'Eglise:* Derniers fascicules : Les commissions papales et cardinalices; — les tribunaux de grâce et de justice; — daterie, pénitencerie, chambres apostoliques; — le tribunal de la Rote.

On souscrit à la librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris. 1 fr. 25 chaque livraison.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Coullon, Auguste, marchand chapelier, et Mlle Pasquet, Germaine.
M. D'Arcy, Pierre, et Mlle Kint de Roodenbeke, Marguerite.
M. de Vivès, Charles, propriétaire, et Mlle Oger, Emma.
M. de Metz, Robert, propriétaire, et Mlle Le Joindre, Lucile.

NAISSANCES

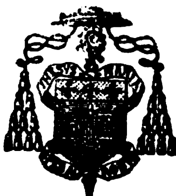
Robinet, Germaine-Lucine-Madeleine, rue Vieille-Poterie.
De la Selle, Bernard-Marie-Joseph-Raymond, faubourg Bannier.
Foucher, Marie-Louise-Jeanne-Emilie, boulevard Châtaudun.
Vaillant, Madeleine-Eugénie-Mathilde, rue Saint-Etienne.
Cartier, Marcel-Jules-Etienne, rue Saint-Marceau.
Bourreau, Odette-Suzanne-Raymonde, faubourg Saint-Jean.

DÉCÈS

Mme Barret, née Brissonneau, 55 ans, rue Coquille.
Mme veuve Marin, née Echard, 86 ans, rue de la Cerche.
Mlle Lenoir, Marie, couturière, 47 ans, rue Saint-Marceau.
M. Brucy, Charles, principal clerc de notaire, 44 ans, rue Jeanne-d'Arc.
Mme veuve Marotte, née Percheron, 82 ans, rue de Limare.
Mme Jausserand, née Réaux, 54 ans, quai Neuf.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans. — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXᵉ Volume **Numéro 28**
1899 Samedi 15 juillet

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

16 VIIIᵉ **Dimanche** après la Pentecôte. N.-D. du Mont-Carmel.
17 **Lundi**. S. Alexis, conf.
18 **Mardi**. S. Camille de Lellis, conf.
19 **Mercredi**. S. Vincent de Paul, conf.
20 **Jeudi**. S. Jérôme Emilien, conf.
21 **Vendredi**. S. Antoine-Marie-Zaccaria, conf.
22 **Samedi**. S. M.-Magdeleine, pénit.
23 IXᵉ **Dimanche** après la Pentecôte. Commémoration de tous les Saints Souverains Pontifes.

Saint Antoine-Marie-Zaccaria

Pour la première fois, l'Eglise d'Orléans louera le 21 juillet le nouveau saint que Léon XIII a inscrit au catalogue des saints, et dont il a concédé l'office à l'univers tout entier. Inconnu jusqu'à présent dans notre pays, saint Zaccaria est depuis fort longtemps populaire dans le Milanais qui le vénère comme un de ses apôtres.

Saint Zaccaria est né à Crémone en 1502.

Avant d'entrer dans les ordres, il étudia la médecine à l'université de Padoue. Ordonné prêtre, il fut le précurseur de saint Charles Borromée, dans la réforme du clergé, des monastères et des mœurs publiques, en instituant les clercs réguliers de saint Paul, plus connus sous le nom de *Barnabites*, les *Angéliques*, et plusieurs associations de laïcs. Ses fils et ses filles furent les auxiliaires du saint archevêque de Milan.

On lui doit le pieux usage de sonner les cloches les vendredis à l'heure où expira Notre-Seigneur; et d'exposer le Très-Saint-Sacrement pendant trois jours : telle est l'origine de l'adoration des quarante heures.

Mort le 5 juillet 1539 en odeur de sainteté : il a été canonisé le 27 mai 1897. Désormais, dans tout l'univers catholique, sera célébrée la fête de saint Zaccaria.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes*. 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Paroisse de Saint-Donatien. — Mercredi 19 juillet, à 6 h., messe en l'honneur de Notre-Dame de la Salette, chant de cantiques, instruction et salut.

Paroisse de Beaugency. — Adoration perpétuelle, les Dimanche 16 et lundi 17 juillet.

Dimanche, à 8 h., messe de communion générale; à 10 h., grand'messe; à 3 h., vêpres, sermon, procession solennelle et salut.

Lundi, à 6 h. 3/4, exposition du Saint-Sacrement et messe basse; à 11 h. grand'messe à laquelle assistent MM. les Curés du canton; à 7 h., vêpres, sermon et salut. Illumination générale.

N. B. — Les sermons seront donnés, le dimanche, par M. Avisse, curé de Villorceau; le lundi, par M. Beunier, vicaire de la Chapelle-Neuve.

Chapelle des religieuses Carmélites. — *Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.* — Les vendredi 14 et samedi 15 juillet, à 6 h., messe basse; à 6 h. 3/4 seconde messe basse, suivie d'une méditation et d'une autre messe; à 4 h. 1/2, sermon et salut.

Le 16, à 5 h. 1/2, 6 h. et 6 h. 1/2 messes basses; à 7 h. 1/2, messe célébrée par Mgr l'Evêque; à 8 h., messe basse; à 9 h., grand'messe. Le soir, à 4 h. 1/2, sermon et salut.

Les méditations et sermons seront donnés par le R. P. Mazoyer, S. J. supérieur de la résidence de Grenoble.

Notre Saint-Père le Pape, par un bref du 16 mai 1892, a accordé à l'ordre du Carmel une indulgence semblable à celle de la Portioncule, c'est-à-dire que les fidèles qui visiteront la chapelle, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, le jour de la Fête, pourront gagner l'indulgence plénière autant de fois qu'ils la visiteront, aux conditions accoutumées.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 14 juillet, jour consacré au Sacré-Cœur.

A 8 h., messe et prière réparatrice; à 5 h., instruction par le R. P. Boutillier, de la Compagnie de Marie et salut.

Chapelle des Bénédictines du Calvaire. — Mercredi 19 juillet, à 2 heures de l'après-midi, cérémonie de Prise d'Habit, présidée par Mgr Desnoyers, supérieur de la Communauté.

L'allocution sera prononcée par Mgr Desnoyers; le salut suivra la cérémonie.

Chapelle des Prêtres de la Mission, faubourg Bourgogne, 122. — Mercredi 19 juillet, fête de saint Vincent de Paul, fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité : à 5 h. 1/2, 6 h. 1/4 et 7 h., messes; à 7 h. 1/2, messe de pèlerinage de MM. les membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul d'Orléans, à 5 h. du soir, panégyrique par le R. P. Denis, supérieur des RR. PP. Franciscains et salut solennel.

Pendant l'octave, à 5 h. 1/2, 6 h. et 7 h., messes; à 8 h. du soir, salut.

Indulgence plénière le jour de la fête et pendant l'octave aux conditions ordinaires.

Le 19, quête à la messe de 7 h. 1/2 et au salut, pour les besoins de la chapelle.

Un départ spécial des cars aura lieu, le 19, à 7 h. du matin.

JEANNE D'ARC AU XIXᵉ SIÈCLE

Le distingué directeur du *Journal du Loiret*, M. Auguste Boucher, a publié, dans le *Correspondant* du 10 mai 1899, une étude sur *Jeanne d'Arc au XIXᵉ siècle*, que les *Annales* se font un patriotique devoir de signaler. Nous ne connaissons pas sur le sujet de synthèse plus actuelle, plus complète et plus brillante. L'auteur est au courant de toutes les publications auxquelles a donné lieu l'histoire de notre héroïne, soit dans les temps passés, soit à notre époque, en France ou dans les pays étrangers, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Amérique ; il les résume en quelques mots, il en donne le sens, il en extrait l'idée dominante.

Dans le coup d'œil qu'il jette sur le culte littéraire, dont, en France, à travers les siècles, Jeanne d'Arc fut l'objet et le sujet, l'auteur fait abstraction d'Orléans. A Orléans, le souvenir de Jeanne n'a jamais subi d'éclipse ; le temps n'a pas affaibli sa reconnaissance ; les hommes, depuis les juges et les bourreaux de Rouen jusqu'aux septembriseurs de 93 et libéraux de 1830 n'ont pu lui faire renier sa libératrice. Seule, seule en France, notre cité est restée fidèle à la mémoire qu'elle n'a cessé de louer... et de vénérer.

Ceci dit, suivons M. Boucher dans son étude :

Il nous montre le XVᵉ siècle resté fidèle à Jeanne d'Arc ; le XVIᵉ laissant s'obscurcir la mémoire de l'héroïne ; le XVIIᵉ la racontant par ses historiens mieux qu'il ne la chante avec ses poètes ; le XVIIIᵉ siècle lui jetant l'insulte par la bouche de Voltaire, et la Révolution complétant « par la fureur de ses actes l'attentat de Voltaire ». Au XIXᵉ siècle enfin « appartient d'avoir mis dans la pleine lumière la gloire de Jeanne d'Arc... La critique religieuse et la critique historique auront consommé leurs efforts pour s'accorder dans un même hommage. »

Après cet aperçu sur la « littérature » du sujet, M. Boucher fait œuvre d'historien et de philosophe. Il trace, en quelques pages le portrait de Jeanne d'Arc, et sa personnalité morale qu'on ne peut dépeindre « sans paraître composer un panégyrique à demi imaginaire, tant il semble que la louange procède d'un idéalisme complaisant », l'épopée de sa vie guerrière, le drame de son procès, de sa mort et de sa réhabilitation.

Après avoir synthétisé l'histoire de Jeanne d'Arc, M. Auguste Boucher la termine par une affirmation du caractère surnaturel de sa mission. Le surnaturel est affirmé par tous ceux qui la voient, la connaissent et vivent avec elle ; le surnaturel, elle-même l'affirme et surtout l'exprime par ses actes, son caractère et ses vertus ; et les historiens mêmes, qui ne veulent pas accepter le surnaturel, ne peuvent éviter de la nommer la sainte. Sainte, elle le deviendra canoniquement par la sanction de l'Eglise : elle sera la sainte de la France. Car si ce n'est pas elle qui a fait la France, c'est elle qui l'a sauvée ; si ce n'est pas elle qui a créé l'idée et l'amour de la patrie, « cette idée, elle l'a développée, exaltée, fixée ; elle lui a donné une puissance nouvelle, une vibration et un éclat nouveaux ». Si la France a produit d'autres grandes âmes, nulle plus et mieux que Jeanne n'est française « avec tout le génie de la race jusqu'à

l'idéal ». C'est pourquoi « tous les bons Français s'inclineront ou s'agenouilleront devant son autel, en pensant à la patrie qu'elle délivra et au Dieu qui la suscita. Et quel autel ! Un autel sans reliques, puisque rien de terrestre ne nous est resté de Jeanne d'Arc, pas même une parcelle du poteau sur laquelle on la supplicia ! L'autel cent fois pur d'une âme, d'un devoir, d'un sacrifice ! Jeanne d'Arc incarnera là, dans son image à demi divine, le salut de la patrie, sous les mêmes voûtes où, plus loin, plus haut, le Christ, les bras étendus, incarne le salut de l'humanité ! »

Nous ne pouvons tout dire, ni reprendre en son entier cette étude si originale, si remarquable ; nous aimerions surtout à citer les portraits comparés de saint Louis, de Napoléon, de Jeanne d'Arc. Souhaitons seulement avec l'auteur que, si la France cherche des modèles, elle les cherche surtout dans les exemples de la Pucelle d'Orléans, qui reste, en même temps que sa gloire la plus pure, le plus bel idéal : créature idéale, en effet, qui aura été l'honneur de la France ici-bas et le sera... peut-être encore là-haut.

« Je me suis souvent imaginé qu'un jour, après l'heure dernière de ce monde, quand les innombrables légions des morts passeront devant Dieu, il ne jugera pas seulement les hommes, mais les nations. Elles aussi elles auront eu, dans leur individuatité puissante, leurs mérites et leurs démérites. Il les interrogera, il leur demandera des comptes. Elles auront plus ou moins bien servi les grandes causes de la terre ou du ciel ; elles auront eu un idéal plus bas ou plus haut ; elles auront bien ou mal rempli leur rôle, accompli leur tâche, au profit de la Société et de l'humanité ; elles auront plus ou moins fructueusement et noblement usé des ressources qu'il leur avait fournies, des occasions qu'il leur avait offertes, du génie qu'il leur avait donné. La France, je l'espère, occupera l'un des premiers rangs, parmi les nations qu'il aura séparées de la masse, dans ses jugements. Il lui pardonnera beaucoup. Il se souviendra qu'elle aura été, dans bien des luttes terribles et bien des entreprises périlleuses, l'ardent et chevaleresque champion de la justice et de la liberté. Et certes, il sera beau le cortège de la France, quand elle s'approchera de Lui pour Lui demander sa récompense, la palme peut-être de la primauté : elle aura autour d'elle ses grands hommes, son Charlemagne et son saint Louis, son Richelieu et son Colbert, son Turenne et son Napoléon, son saint Bernard et son Bossuet, son Descartes et son Pascal, son chancelier de L'Hôpital et son saint Vincent de Paul, son Corneille et son Racine, son Molière et son La Fontaine, son Chateaubriand et son Lamartine, son Jean Goujon et son Nicolas Poussin, son Lavoisier et son Pasteur et cent autres, l'orgueil de sa race féconde. Mais, le plus près d'elle, à son côté, elle aura Jeanne d'Arc : le plus près d'elle, parce que Jeanne d'Arc, l'héroïne et la libératrice, la martyre et la sainte aura été, dans sa vie et dans sa gloire, la personnification la plus radieuse de la patrie française ; le plus près, parce qu'elle aura été l'honneur le plus exquis de notre histoire et l'amour le plus pur de notre nationalité. Et j'imagine aussi que, quand Jeanne d'Arc arrivera devant Dieu avec la France, il y aura au loin, dans le cercle infini de la voûte céleste, parmi les témoins de ce jugement dernier, des millions et des millions d'êtres (nos pères et nous, nous tous,) qui, fré-

missant alors du même enthousiasme qu'ici-bas, salueront Jeanne d'Arc de ce cri plein de foi et d'admiration que les soldats poussaient sur son passage, d'Orléans à Reims : « Noël ! Noël à la Pucelle ! »

CHRONIQUE ROMAINE

La fête de saint Pierre. — Suivant l'usage suivi régulièrement chaque année, le Souverain Pontife est descendu, le 28 juin au soir, dans la basilique de Saint-Pierre, pour la bénédiction des palliums. Après cette cérémonie, Léon XIII a longuement prié devant la confession du Prince des Apôtres.

Décrets de canonisation et de béatification. — Le dimanche 2 juillet, le Souverain Pontife a prononcé solennellement la formule qui clôt la procédure préparatoire à la canonisation : « Il peut être procédé sûrement à la canonisation solennelle du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle »... Réponse providentielle aux attaques furieuses, quelquefois sournoises, souvent ouvertes, des sectaires impies contre l'enseignement congréganiste en général et particulièrement contre celui que dispensent gratuitement les Frères des Ecoles chrétiennes à des milliers d'enfants du peuple.

En même temps que ce décret, le Souverain Pontife en publiait deux autres relatifs aussi à des causes de canonisation. L'un des deux intéresse tout particulièrement la France : il s'agit de la béatification de cinquante-deux martyrs de la Chine, du Tonkin et de la Cochinchine, dont quelques-uns appartiennent à la Société des missions étrangères de Paris. C'est une gloire de plus pour l'Eglise d'Extrême-Orient, où depuis le récent décret de l'empereur de Chine, les missionnaires sont particulièrement honorés et où le Souverain Pontife est appelé par le Fils du Ciel, « l'empereur de la Religion. »

Le Pape et la paix. — Le gouvernement d'Italie a réussi, à force d'intrigues, à faire évincer de la Conférence internationale de la paix, celui qui eût dû y occuper la première place : le grand pacificateur Léon XIII, qui essaya d'arrêter de sa main exsangue les flottes d'Espagne et d'Amérique. Le Vicaire du Prince de la paix souffre surtout de ne pas avoir été convoqué au Congrès de La Haye. Peut-être les cahiers du Congrès des diplomates seront lus par quelques diplomates. Mais si lui, le roi sans royaume, veut parler sur le même sujet, il peut envoyer une Encyclique à ses évêques ; et sa voix aura 200 millions d'auditeurs, et sa parole passera sur celle des puissances comme une rature sublime.

Concile de l'Amérique latine. — Le premier Concile plénier de l'Amérique latine inauguré le 28 mai, vient d'être solennellement clôturé dans le collège latin américain. Le cardinal di Pietro, en qualité de préfet de la Congrégation du Concile, était venu au nom du Pape, présider l'inauguration.

C'est Mgr Casanova, archevêque de Santiago (Chili), qui a été élu président des travaux du Concile. Parmi les nombreux assistants, on remarquait les représentants des Etats de l'Amérique latine près

le Saint-Siège. Les travaux du Concile comprenant, outre 1.100 articles sur des questions de doctrine, de discipline ou de liturgie, un plan d'organisation catholique selon le programme élaboré d'avance dans les assemblées synodales que les évêques ont tenues dans leurs Etats respectifs.

Les 53 évêques présents ont délibéré, non seulement en leur nom, mais aussi au nom de tout l'Episcopat de l'Amérique latine qui leur a donné mission de le représenter. Les décisions définitives du Concile, avant d'être promulguées, seront soumises à l'approbation pontificale.

— La Sacrée Congrégation des Rites a tenu une séance, dans laquelle elle a examiné les *écrits* du vénérable Olier, le fondateur de la Société de Saint-Sulpice.

LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE
AUX PREMIERS SIÈCLES

Au nord de l'enceinte de Rome, vers le troisième mille de la voie *Salaria nova*, à l'endroit où la colline commence à s'abaisser vers le pont de l'Anio, se trouve une vigne où l'on voyait encore, en 1594, les vestiges d'une basilique disparus aujourd'hui. Au-dessous du sol s'étend une catacombe, le « cimetière de Priscille », qui a toujours eu la réputation d'être un des cimetières les plus anciens de l'Eglise romaine. Là probablement reposa Priscille, mère du patricien Pudens, contemporaine des Apôtres, qui a donné son nom au cimetière.

Quand, en 1851, l'illustre archéologue, M. de Rossi commença l'exploration du cimetière de Priscille, il remarqua et examina soigneusement un certain *arcosolium* (petite arcade formant enfoncement dans le mur au-dessus d'un tombeau), qui paraissait n'avoir encore frappé l'attention d'aucun des explorateurs de la Rome souterraine. Parmi les stucs et fresques, fort mal conservés, ornant cet *arcosolium*, la peinture la moins mutilée était un groupe, la Vierge allaitant l'enfant Jésus. La Vierge est assise ; sur sa tête est posé, assez en arrière, un voile court et transparent ; elle tient sur ses genoux l'enfant Jésus. Au-dessus du groupe brille une étoile, et à sa droite est debout un personnage vêtu du *pallium*, qui, dans sa main gauche, tient un volume roulé, et, de la droite, montre l'étoile — le prophète Isaïe, d'après les observations de M. de Rossi.

Cette fresque, découverte dans la région la plus ancienne du cimetière, porte l'empreinte d'un siècle si florissant au point de vue des beaux-arts, qu'en l'apercevant, M. de Rossi se dit immédiatement qu'il était en présence d'une admirable production de l'art chrétien à ses origines. Et bientôt ce ne fut plus l'impression de M. de Rossi seulement : tous les savants et les connaisseurs en fait de monuments gréco-romains qui ont étudié cette fresque, estiment qu'elle ne peut être postérieure aux premiers Antonins. M. Vitet a très bien fait ressortir le mérite artistique de ce monument : « Cette petite Vierge du deuxième siècle tout au moins, dit-il, que vous voyez, en vous penchant sur le soffite d'un simple *loculus*, n'est-ce pas un vrai modèle non seulement de sentiment, mais de dessin ? L'enfant se retourne sur les genoux de sa mère

avec un mouvement tout à fait analogue à celui que Raphaël lui prête quelquefois dans ses *Saintes Familles*, et. quant au modèle, il est d'une telle souplesse, d'une telle suavité, que, sans offenser Corrège, on pourrait lui en faire honneur ».

Pour déterminer l'époque d'un monument si important. M. de Rossi, naturellement, ne s'est pas borné aux sentiments artistiques. Après avoir comparé la fresque avec d'autres peintures antiques de date plus ou moins certaine, il a confronté le jugement que lui suggérait ce parallèle, avec l'histoire, la topographie et l'épigraphie de l'hypogée. Nous ne pouvons reproduire ici cette longue étude ; qu'il suffise d'en donner la conclusion :

« Il est donc confirmé une fois de plus, conclut M. de Rossi, que la célèbre fresque de la Sainte Vierge allaitant son divin Fils, peinte dans le cimetière de Priscille. n'est pas des derniers temps, mais du milieu, sinon du commencement de la période primordiale de ce cimetière : période que tant d'indices. tous concordants et aujourd'hui très multipliés, nous obligent à circonscrire entre les dix dernières années environ du premier siècle et les dix premières années du second. »

C'est en 1889 que M. de Rossi écrivait ces lignes ; plus tard, il s'est trouvé en état de préciser davantage. La sainte image fut peinte. *soit dans la première moitié du second siècle, soit à une époque antérieure*.

Ainsi, au second siècle chrétien tout au moins, les images de la Vierge avec l'enfant Jésus étaient en usage dans l'Eglise. Ça été là une révélation pour les protestants. dont toutes les thèses contre l' « idolâtrie papiste », méconnue, d'après eux, à la pureté des premiers siècles, se trouvaient tout à coup renversées. Nous pouvons même dire que la petite fresque priscillienne a également détruit un préjugé, naguère encore répandu parmi les catholiques : on croyait, en effet, généralement, que les images de la Vierge *avec l'Enfant Jésus* n'avaient été en usage que depuis la condamnation de Nestorius au concile d'Ephèse, en 431. Aujourd'hui, il n'est plus possible d'oser même énoncer une semblable assertion.

Les protestants prétendent que le culte de Marie était inconnu aux premiers âges du christianisme : ils le rejettent comme une nouveauté et une erreur. Or, les catacombes de Rome que l'on déblaie et qu'on explore aujourd'hui avec tant d'intelligence, nous montrent la très sainte image de Marie artistement peinte aux voûtes, au-dessus des autels où se célébraient les saints Mystères et où les chrétiens persécutés des premiers siècles venaient invoquer la Reine des martyrs.

La catacombe de sainte Agnès, par exemple, possède une Vierge du quatrième siècle ; la catacombe de saint Calixte et celle de saint Achillée, des vierges du troisième siècle et la catacombe de sainte Priscille, des vierges du deuxième et du premier siècle.

M. le chevalier de Rossi, l'illustre archéologue, conduisait un jour dans la catacombe de sainte Priscille. un savant professeur de l'Université d'Oxford. Arrivés dans une salle souterraine, dont le plafond était décoré de peintures admirablement conservées M. de Rossi dit à l'étranger :

Sauriez-vous fixer approximativement la date de cette peinture ?

— Je sors de Pompéi, dit le docteur anglican, j'en ai étudié les fresques, celle-ci me paraît absolument de la même époque.

— Vous avez raison. Les peintures de Pompéi et celles de la catacombe sont sœurs et par conséquent, nous avons sous les yeux un monument du premier siècle.

— Regardez maintenant. En disant ces mots, M. de Rossi abaissait sur la paroi du mur latéral la lumière de son flambeau, et montrait à l'étranger une délicieuse peinture de la Vierge Marie, tenant l'enfant Jésus dans ses bras.

— Reconnaissez-vous cette image ? demanda-t-il au visiteur.

— C'est un portrait de Marie, répondit l'étranger.

— Eh bien ! il y a trois mois, reprit M. de Rossi, cette galerie tout entière était obstruée par le sable dont les premiers chrétiens l'avaient eux-mêmes comblée selon leur usage, quand toutes les tombes étaient remplies. Voilà donc un monument de l'Eglise primitive, et il atteste l'antiquité du culte de la Sainte Vierge.

Le docteur anglican demeura longtemps en silence, promenant la lumière de son flambeau sur toutes les lignes de cette figure merveilleusement exhumée. Enfin il releva la tête et dit à son guide cette parole qui résumait toutes les péripéties d'une lutte intérieure soutenue dans le secret de l'âme : *Antiqua superstitionum semina*, vieilles semences de superstitions.

— Dites plutôt avec saint Cyprien, reprit l'illustre archéologue, dites plutôt : *Tenebræ sole lucidiores!* O ténèbres plus éclatantes que le soleil !

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Saint-Benoît-sur-Loire. — *Pèlerinage.* — Le souvenir de la translation de saint Benoit remue toujours les foules, et pour fêter cet anniversaire, les pèlerins accourent chaque année à l'antique abbatiale, et s'agenouillent là où se sont agenouillés papes, rois, évêques, moines et prêtres, et fidèles par milliers. Cette année, le dimanche 9 juillet, Orléans, Gien et Paris ont fourni des groupes nombreux de pèlerins. Dom Du Bourg, prieur d'Auteuil, était à la tête des Parisiens ; et un Révérendissime P. Abbé visiteur y représentait l'ordre Bénédictin.

Les cérémonies furent présidées par Mgr l'Evêque d'Orléans ; la basilique, trop peu souvent remplie, au gré de Sa Grandeur et de M. le Curé de Saint-Benoit, était trop petite pour contenir les flots pressés de pèlerins : grand'messe, vêpres, procession des reliques, ont été faites au milieu d'un grand concours de peuple.

Avant la procession, M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin, avait chanté, dans un langage digne de ce grand sujet, l'œuvre matérielle, les travaux intellectuels et la piété des moines de Saint-Benoist.

Monographies paroissiales. — La Congrégation du Concile vient d'adresser aux évêques d'Italie une lettre circulaire sur la garde et le classement des archives dans les évêchés, les chapitres et les paroisses. Mgr l'Evêque d'Orléans est donc dans la pensée du

Saint-Siège en appelant, sur ce point, l'attention de son clergé, et en conseillant à MM. les curés, pour sujet d'études, l'histoire de leur paroisse.

— Dans son mandement de Carême, Sa Grandeur leur demandait notamment de dresser la liste de leurs prédécesseurs, au delà même du Concordat et de joindre aux noms une courte biographie. Cet appel discret a trouvé un écho dans nos presbytères. A ce propos, M. le secrétaire de l'Evêché qui centralise lesdites notices et les utilise pour le *répertoire général* du clergé orléanais, nous communique une *note*, à laquelle les *Annales* sont heureuses de donner l'hospitalité.

LE CLERGÉ ORLÉANAIS AU XVIIe SIÈCLE

Nous avons fait appel à la bienveillance de nos vénérés confrères : un certain nombre ont répondu par l'envoi de listes superbes, donnant la série ininterrompue de leurs prédécesseurs depuis 200, 300 et même 400 ans. Ainsi, Chilleurs, Saint-Marc, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Cyr-en-Val, Baccon, Chaingy, Montereau, Villorceau, Dampierre, Tavers, Saint-Martin-d'Abbat, Combreux, Saint-Aubin, Artenay, Ingrannes, Tigy, Vienne-en-Val, Crottes, La Neuville, Saint-Loup-en-Montbarrois....

Les renseignements les plus amples nous ont été déjà fournis par nos historiens et écrivains orléanais :

MM. de Torquat, sur Chevilly ; L. Rocher, sur Saint-Hilaire-Saint-Mesmin ; Cochard, sur Châtillon-sur-Loire ; Duchâteau, sur Jargeau et sur tout le diocèse, dont il a écrit l'histoire ; Bernois, sur Lorris, Autruy, Teillay-Saint-Benoist ; Berton, sur Courtenay, Saint-Martin-d'Abbat, Saint-Brisson, Courtemaux, Chantecoq ; Prévost, sur Germigny, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin ; Surcin, sur Saint-Paterne.

Enfin, quelques *manuscrits*, véritables volumes, dont les pages se chiffrent par centaines, résumant l'histoire de leurs paroisses ont été envoyés : La Chapelle-sur-Lavéron, par M. Pouret, ancien curé d'icelle ; Ramoulu, *auctore* M. Dubois, curé de ladite paroisse, de 1830 à 1881 ; Saint-Michel-en-Gastinais, par M. Bourguignon ; Bouzy, par M. Eug. Bernard ; Aschères, par M. Adrien Languille ; Les Bordes, par M. A. Bernier ; Bouilly, par M. Laureau.

Rien de plus intéressant que ces monographies. Tout y est : l'église avec son clocher et son cimetière, avec ses curés et ses vicaires ; ses confréries et ses dévotions, ses marguilliers, son budget ; le château avec ses seigneurs, leurs largesses et fondations ; la famille paroissiale avec tous les faits marquants, ses assemblées populaires, véritable type du suffrage universel, avec ses usage et ses mœurs si chrétiennes. Et tout cela entremêlé de mille incidents, parfois bien édifiants dans leur simplicité.

En la paroisse d'Aschères, le 6 janvier 1664, baptême de Nicolas, fils de Charles de Beauclerc, seigneur et baron d'Aschères, et de très illustre dame Marie-Madeleine Le Maistre de Darmilliers ; parrain, Nicolas Guyot — qui donna son nom à son filleul — marraine, Claudine Jublin, veuve de Pierre Séguin ; « ayant été pris tous les deux comme pauvres mendiants ».

A La Chapelle-sur-Lavéron, un bon curé rédige son registre paroissial et raconte, vers 1804, les horreurs de la Révolution : il

ajoute : « Celui qui écrit ces lignes a été une des malheureuses victimes de cette cruelle persécution. Il a vu ces abominations, en a gémi et prie le Seigneur que les générations futures ne voient jamais pareilles choses.

« Que le saint nom de Jésus et Marie soit béni ! que le grand Napoléon, empereur des Français, sous le règne duquel l'Eglise recouvra sa liberté et son éclat, ne soit jamais oublié et soit en vénération à la postérité ! »

Donc, que nos bons curés envoient listes et manuscrits, il en sera fait usage et profit.

H. B.

Nous appelons l'attention de MM. les Curés qui compulsent leurs archives paroissiales sur les confirmations, qui auraient été données, de 1802 à 1806, par Mgr Bernier. Nous les prions de nous les signaler avec la date précise.

Un évêque de Tournai à Gien. — Dans l'entrefilet que nous avons consacré à ce fait peu connu, il faut lire *Mgr* Hirn et non *Hirr*. Nous serions heureux d'apprendre qu'il existe encore quelques traditions sur le séjour de ce prélat, défenseur des droits de l'Eglise.

Avignon. — La *Semaine Religieuse* publie l'avis suivant :

Avis concernant la vente des ornements d'église. — Il est du devoir de l'autorité diocésaine de rappeler à MM. les curés :

1° Qu'ils ont l'usage seulement, et non la propriété, de tout objet servant au culte : vases sacrés, ornements, meubles, etc.

2° Qu'il leur est formellement interdit par l'équité naturelle, aussi bien que par les lois positives, de vendre, d'aliéner, d'échanger tel de ces objets, sans l'autorisation préalable du Conseil de fabrique. A agir autrement, ils s'exposeraient à des poursuites reconventionnelles fort ennuyeuses.

3° Enfin, s'il existe dans leur église un objet précieux au point de vue de l'art, ou seulement curieux par son cachet d'antiquité, MM. les Curés voudront consulter l'autorité diocésaine, plutôt que des commerçants, intéressés à ces opérations qui ont eu pour conséquence de faire passer dans les boutiques des marchands de bric à brac une partie des richesses artistiques de nos églises.

Pithiviers. — M. René Védrine, élève de l'Ecole Saint-Grégoire vient d'être reçu bachelier de l'enseignement moderne (2e partie, Lettres-Philosophie), par la Faculté de Paris.

Aux prières :

† M. Raoul Gravier, propriétaire-vigneron, décédé, paroisse de Saint-Marc, à l'âge de 40 ans.

† M. Victor Grivot, employé principal au chemin de fer, en retraite, ancien élève du Petit-Séminaire de La Chapelle, décédé à Orléans.

† Mlle Emilie Duchateau, décédée à Jargeau, dans sa 25e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

LE JOURNAL D'UN PRÊTRE ORLÉANAIS ÉMIGRÉ

La Révolution, en France, a rencontré maints et maints historiens ; et cependant son histoire s'écrit encore : depuis vingt-cinq ans, les *Mémoires* surgissent sur cette époque sanglante, que couronnent, sans la terminer, les guerres non moins sanglantes du Consulat et de l'Empire. Mais l'historien doit se défier du *Mémoire*, qui n'est au fond qu'un plaidoyer pour l'auteur et un réquisitoire posthume contre ceux dont il a eu à se plaindre. Qu'il glane dans ces pages passionnées tant qu'il voudra, mais discrètement et sous bénéfice d'inventaire.

Bien rares sont, à Orléans, ceux qui ont eu le courage d'écrire sur notre tourmente révolutionnaire. Nous avons interrogé bien des familles, exploré bien des bibliothèques ; et bien maigre a été notre butin.

Notre bibliothèque municipale possède un travail assez complet sur l'histoire de la Révolution : il est manuscrit ; il a pour auteur un prêtre assermenté, curé intrus de Saint-Marceau, décédé aumônier du Lycée et chanoine honoraire. Nous souhaitons que cette œuvre historique, curieuse, mais pleine de lacunes, qu'explique le caractère constitutionnel de l'auteur, soit publiée, soit par un Mécène, soit par la Ville.

Deux prêtres, forcés de s'expatrier pour éviter la déportation, ont aussi écrit leurs aventures sous la forme d'un journal.

Lottin a publié le récit de l'un d'eux, M. Nutein, qui, dans sa fuite, ne dépassa pas Artenay, où les septembriseurs l'arrêtèrent avec ses sept compagnons.

Du récit de l'autre, M. Desnoues, ancien curé de Cravant, décédé curé de Saint-Paul d'Orléans, il existe plusieurs copies, classées et sommeillant dans les cartons de quelque bibliothèque privée.

L'une de ces copies est tombée entre nos mains, elle a pour titre :

MON ÉMIGRATION ; *Voyage en Savoye, septembre 1792.*

Pour sauver cette œuvre de l'oubli... et de la destruction, nous en commencerons la publication intégrale dans le prochain numéro des *Annales*. Dans ce récit nos lecteurs trouveront l'intérêt du drame et les impressions naïves d'un touriste novice et forcé.

T. C.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Les fêtes d'Autun. — Les 27, 28 et 29 juin ont eu lieu, à Autun, des fêtes solennelles pour célébrer le 25e anniversaire de la collation du sacré *Pallium*, au siège d'Autun. L'assistance était considérable. Les fêtes, auxquelles ont pris part de nombreux prélats, S. Em. Mgr le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, métropolitain d'Autun ; Mgr Combes, archevêque de Carthage, primat d'Afrique ; Mgr Petit, archevêque de Besançon ; NN. SS. Robert, évêque de Marseille ; Lelong, évêque de Nevers ; Isoard, évêque d'Annecy ; Belmont, évêque de Clermont ; Guillois, évêque du Puy et Bourne, évêque de Southwark (Angleterre), ont eu lieu sous la présidence du cardinal Vaughan. Les élèves du Séminaire ont célébré le cardinal Perraud en prose et en vers français et latins. Un

clerc a dit, en un anglais très pur, l'arrivée de saint Augustin et de ses moines sur les plages du pays des Angles que le Pape saint Grégoire le Grand appelait le « pays des Anges ». Le soir, à cinq heures, Mgr Lelong, évêque de Nevers, a célébré dans un magistral discours les louanges de saint Syagrius, dont l'épiscopat sur le siège d'Autun a, sur plus d'un point, beaucoup d'analogie avec celui du cardinal. Mgr l'évêque de Marseille a donné la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

La seconde journée du triduum a eu son principal éclat dans le panégyrique de saint Grégoire le Grand, qui lui envoya le moine Augustin et ses compagnons. Monseigneur dit avec éloquence l'histoire de son retour à la foi des aïeux, par le rétablissement de la hiérarchie épiscopale par Pie IX et Léon XIII, et il termine par un aperçu rapide de l'état actuel du catholicisme en Angleterre. Si le clergé y est pauvre, il jouit du moins de la liberté. Après le sermon et le chant d'un cantique de circonstance : « *Foi de nos pères* », qui fut très populaire en Angleterre, aux fêtes du centenaire de saint Augustin, la bénédiction du Très Saint Sacrement a clos la cérémonie. Le soir, a eu lieu à l'évêché la bénédiction de la superbe statue de saint Grégoire le Grand, offerte à Son Eminence par le cardinal Vaughan.

Suisse. *Le culte catholique de Berne.* — La journée du 18 juin marque une grande et joyeuse date pour les catholiques de la ville de Berne. C'était tout à la fois la célébration du centenaire de la restauration du culte catholique dans la ville fédérale et la consécration de la nouvelle église érigée pour ce culte, après la confiscation par les vieux catholiques de l'église précédemment bâtie. La cérémonie a offert à la ville fédérale le spectacle inusité d'un évêque accomplissant des actes rituels sur la rue, aux yeux des passants. Une partie de la cérémonie de consécration a lieu en effet à l'extérieur de l'édifice qu'il s'agit de vouer au culte, et ce n'est pas la moins intéressante. L'attitude du public rassemblé devant l'église de la Trinité a d'ailleurs été des plus correctes, et, à l'apparition de Mgr Haas, portant la mître et la crosse, entouré de son clergé, tout le monde s'est découvert sans distinction de confessions. La tolérance est en progrès à Berne, et la solennité de ce jour contribuera à l'accroître. Dans le sermon qu'il a prononcé à la grand'messe, Mgr Haas a fait l'historique de la paroisse catholique de Berne, née il y a un siècle d'un décret du gouvernement helvétique qui visait à permettre aux fonctionnaires helvétiques de confession catholique la pratique de leur culte. La messe qui n'avait pas été dite à Berne depuis 1528, y fut célébrée de nouveau en 1799, dans le chœur de Munster, par le P. Girard, aumônier du gouvernement helvétique. En 1864, la paroisse catholique de Berne inaugurait l'église qu'elle avait édifiée au prix de 600,000 francs, dans le voisinage de l'hôtel de ville. Onze ans plus tard, cette église lui était enlevée et passait aux vieux catholiques. Mgr Haas s'est abstenu de toute récrimination à l'adresse des auteurs de cette spoliation, et la seule leçon qu'il a tirée de cet événement a été de prêcher aux catholiques l'union et la charité.

Dans l'Eglise. — *Sciences et arts.* — En tête de la liste des récompenses accordées en 1899, par la Société nationale d'acclima-

tation de France, nous sommes heureux de trouver le nom du R. Fr. Abel, Supérieur général des Frères de Ploërmel. La *grande médaille* de la Société a été décernée au R. Fr. Abel pour ses remarquables travaux sur l'agriculture, la pomologie, l'entomologie, etc.

— Dans sa séance annuelle, présidée par M. Adolphe Carnot, sous-directeur de l'école des mines, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a décerné à M. le chanoine Le Dantec, ancien professeur de sciences au Petit Séminaire de Tréguier, un prix de 1.700 fr. dans la section des « arts mécaniques » pour une « étude des coeffcients nécessaires au calcul mécanique d'une machine aérienne ».

— Dans l'enclos de Sainte-Marie-des-Champs, aux RR. PP. Jésuites, s'élève à l'écart un atelier d'artiste tapissé de plantes grimpantes, ombragé de grands arbres. L'atelier laisse voir, çà et là, des maquettes d'œuvres achevées et d'œuvres encore sous l'ébauchoir : c'est un atelier de sculpture, et le sculpteur est ce brave André Besqueut, dont nous avons eu occasion de parler, il y a quelque temps. Il commença, en gardant les moutons, à tailler des animaux de bois et, après avoir passé par l'Ecole des Beaux-Arts, entra comme Frère dans la Compagnie de Jésus. De Frère André Besqueut, l'on peut voir, à l'église de Montmartre, une chapelle ornée de deux grandes et superbes statues de saint-Ignace et de saint François Xavier, et des bas-reliefs, pleins de vie et d'intérêt. Cette année, Frère André Besqueut expose au Salon la maquette d'un jeune martyr que le jury a admise à l'unanimité. Sur cette tête d'adolescent, se lit la résignation sous la souffrance, tandis que la main levée au ciel fait appel au recours et à la récompense du Dieu des martyrs.

Mgr Terzian, évêque d'Adana et de Tarse. — Mgr Terzian a bien voulu me montrer une belle collection de photographies : j'ai pu voir ainsi son évêché et sa cathédrale. Quelle cathédrale et quel évêché ! Quatre murs, percés de quelques fenêtres et un mauvais toit, c'est l'église cathédrale ! Un échafaudage de poutres soutient la petite cloche, c'est le beffroi et le carillon ; l'évêché comprend deux ou trois chambres au-dessus d'une grange et d'une écurie. Je suis à moi-même, dit-il, mon évêque, mon vicaire général et même... mon cuisinier. Deux fois mis en prison, ayant plusieurs fois essuyé des décharges de fusil, le saint confesseur de la foi a échappé miraculeusement à la mort. Il a vu les désastres accumulés par ces massacres d'Arméniens qui ont si peu ému, hélas ! les grandes puissances de l'Europe. Il a recueilli les orphelins, et pour les nourrir, il a vendu ses deux calices et sa croix pectorale.

Il s'est embarqué pour l'Europe avec 17 francs ; les Messageries Maritimes lui donnaient une place gratuite, sans la nourriture. Il dépensa son argent pour acheter des provisions, sept pains et du fromage ; mais à bord, il trouva de pauvres Arméniens sans ressources, et il leur donna tout ce qu'il avait. Le capitaine, un bon Français, eut pitié de lui et le fit servir avec bonté. A Brindisi, où il aborda, cet apôtre, dont l'histoire rappelle les premiers temps de l'Eglise, n'avait plus que quinze sous. Il ne put se faire reconnaître pour évêque, il prit une carte (8 sous) pour la station voisine, et un

pauvre curé de campagne, sans ressource lui-même, pût sur sa montre et d'autres petits objets, lui faire prêter la somme nécessaire pour arriver à Rome. Le Pape Léon XIII accueillit avec une touchante émotion le pauvre évêque exilé, il lui donna une abondante aumône pour son diocèse et pour lui, et l'engagea à solliciter la charité des peuples chrétiens. Mgr Terzian a passé seize mois en France, en Belgique, en Hollande, etc., accueilli partout, disait-il, avec la plus grande charité. Mgr l'évêque de Liège lui donna une nouvelle croix pectorale. A Paris, le Ministre des affaires étrangères lui remit 1.000 fr., l'assurant qu'il considérait son diocèse comme une petite France.

Le soir même, le prélat partait pour Marseille, d'où il devait s'embarquer samedi 14 juin pour son diocèse.

— Lorsque la résurrection de l'abbaye de Citeaux fut décidée, le Révérendissime Abbé des Sept-Fonds appela le P. Stanislas et le P. Bernard, originaire de Dijon : Je vous envoie tous deux à Citeaux. — Mais, reprend le P. Stanislas, Citeaux est donc de nouveau la possession de notre Ordre ? — Oui, c'est chose faite ; mais vous savez la coutume ; il faut que l'un de nous trois offre à Dieu sa vie pour la nouvelle fondation et meure dans l'année. — Eh bien, je m'offre, répond aussitôt et avec vivacité le P. Bernard. » Le Révérendissime et le P. Stanislas protestent ; ils revendiquent le droit de passer avant le plus jeune. De ces trois victimes volontaires, également pures et généreuses, Dieu a choisi... et le 24 mai dernier, pieusement muni des sacrements de l'Eglise, saluant d'une suprême prière Marie, Porte du ciel, le jeune fils de saint Bernard, âgé seulement de 23 ans, mourait, scellant ainsi les bases du nouveau monastère de Citeaux.

— Le cardinal Vaughan a déclaré à un journaliste catholique anglais que depuis 1895, date de la publication de l'Encyclique aux Anglais, le chiffre des conversions au catholicisme s'élève à 30.000 environ, soit 9.000 par an. Parmi ces convertis se trouve l'élite des protestants pratiquants et des ministres anglicans.

Toulouse. — Des malfaiteurs se sont introduits dans l'église de Sainte-Germaine, à Pibrac, en pratiquant une ouverture au toit d'une dépendance de la sacristie. Ils ont vidé la caisse qui renfermait l'argent de la Fabrique, celle de la souscription pour la future église étant heureusement en lieu sûr, ailleurs qu'à Pibrac.

Après avoir enlevé ou fracturé les trois serrures de la porte de la sacristie, ils ont pénétré dans l'église, armés de la clef de la châsse qu'ils n'ont pas eu de peine à trouver, et, hardiment, ils se sont dirigés vers la Sainte ; ils ont eu le triste courage de porter leurs mains criminelles sur cette châsse devenue son asile inviolé depuis tant d'années, et de souiller de leur ignoble attouchement les ossements vénérés.

Ils espéraient trouver là un butin qui n'y était pas, mais ils ont emporté tout ce qu'ils ont trouvé au dehors : cœurs en argent ou en cuivre doré, bagues en or, pendants d'oreille et autres dons de la piété des fidèles reconnaissants.

L'Evangile compris. — Une dame disait un jour à la *vénérable* Louise de France, fille du roi Louis XV et reli-

gieuse Carmélite : « Ma Révérende Mère, je suis étonnée que, étant fille de roi et d'une santé délicate, vous ayez embrassé l'état religieux, et que vous soyez entrée dans un ordre austère comme l'est celui des Carmélites. » Cette illustre religieuse, l'un des plus beaux fruits de sainteté qu'ait produits l'auguste race de saint Louis, fit à son interlocutrice cette réponse : « Madame, rien ne m'étonne plus que votre étonnement ! Est-ce que l'Evangile offre, soit aux santés délicates, soit aux filles de roi, un secret pour gagner le ciel sans faire pénitence ! »

— La victoire sur l'amour de soi, c'est le sacrifice. — Le sacrifice, c'est l'acte libre d'une volonté aimante et courageuse, qui consent à sortir de soi pour aller à Dieu et pour se retrouver en Dieu.

P. Gratry.

— Le fleuve de la grâce ne tarit jamais... il se détourne parfois, abandonnant son ancien lit tout plein de sables arides pour aller féconder des terres nouvelles !...

Belle et terrifiante image pour les riverains de l'ancien lit !

Œuvre Dominicale. — La messe mensuelle en réparation de la profanation du Dimanche, sera dite le dimanche 16 juillet à 8 heures du matin, en l'église paroissiale de Saint-Vincent.

Œuvre des Eglises Pauvres et Œuvre Apostolique. — La réunion des deux Œuvres aura lieu rue d'Escures 7, le jeudi 20 juillet, à 8 h., messe, instruction et salut.

BIBLIOGRAPHIE BÉNÉDICTINE

A ne lire que les leçons du Bréviaire Orléanais, il semblerait que l'Eglise d'Orléans ne possédât que des fragments du corps de saint Benoît. Notre Eglise a toujours au contraire, d'accord avec les données de l'histoire, affirmé que ce corps reposait dans l'église abbatiale de Fleury.

Aussi, quand en 1875, elle soumettait à Rome le *propre* qu'elle se proposait de suivre avec la liturgie romaine, elle inscrivait au 11 juillet la *Translation du corps de Saint Benoît.*

Sous la pression d'un bénédictin du Mont-Cassin, le cardinal Bartolini, la Congrégation des Rites modifiait le texte orléanais ; et là où se trouvait le mot *corps*, elle substitua les mots *reliquiæ* ou *partes ossium.....* Ainsi on lit en titre : *Translatio reliquiarum sancti Benedicti;* et plus loin : *non nullas ossium partes beati Patris Benedicti..... Auferentes vel potius, ut historica narratio verosimiliter existat, ab illis ascetis custodibus precibus obtinentes in suam patriam asportaverunt.* Néanmoins la Congrégation des Rites n'a pas dénaturé l'antienne de *Magnificat*, où l'on chante *Hodie translata est gloria de monte sancto, ut* Francia *Patriarchæ* corpus *possideret :* « aujourd'hui sa gloire a été transférée du Mont-Cassin, afin que la France possédât le corps du Patriarche, dont elle avait reçu l'esprit ».

L'euphémisme des matines ménage sans doute l'amour propre des Cassiniens ; mais il est contraire à l'histoire. C'est ce que les historiens orléanais ont établi d'une manière irréfutable par une série de dissertations que nous devons rappeler.

1° *Catena Floriacensis de existentia* Corporis *S. Benedicti in Galliis* connexa à Prof. Cuissard. — Paris, 1880.

2° Sous une forme sommaire et dans la même langue que la *Catena*, M. le Professeur Cuissard, en 1883, confie aux *Annales* de l'abbaye bénédictine de Raigern (Autriche), la même revendication: *De reliquiis insignibus S. P. Benedicti, tum in Galliâ, tum in locis aliegenis, cultissimis.*

3° En 1883, paraissait dans « les Annales Religieuses d'Orléans » (page 418) une série d'articles intitulée : *Les Reliques insignes de saint Benoît vénérées en France et à l'étranger.* Anonyme, cette dissertation, a été, à tort, attribuée à M. Grellet-Balguerie ; elle n'est que la traduction, amplifiée par l'auteur, de la dissertation latine de Raigern.

A l'appui de l'histoire, on peut encore joindre les différentes reconnaissances des reliques, qui furent faites canoniquement, et notamment la dernière, qui eu lieu en juillet 1881.

Le procès-verbal, rédigé par M. Sejourné, chancelier de l'Evêché d'Orléans, démontre amplement, que, malgré les dons faits, l'ancienne abbatiale possède encore la majeure partie du corps du « Patriarche des moines d'Occident ».

Que les Cassiniens ouvrent le tombeau ; ils verront qu'il ne s'y trouve que plusieurs ossements, qu'ils tiennent des bénédictins orléanais.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Chrétien, Fernand, ébéniste, et Mlle Dupuis, Marie.
M. Tissier, Constant, employé de commerce, et Mlle Lhuillier, Marie.
M. Faure, Léon, propriétaire, et Mlle Lasne, Berthe.

NAISSANCES

Verger, Marceau-Jules-Lucien, rue Charles-Coudière.
Blanchard, Georges-Etienne-Joseph, rue de la Charpenterie.
Bordereau, Louis-Réginald, rue du Colombier.
Goudet, Albert-André, rue du Coq-Saint-Marceau.
Tranchant, Paul-Marie-Antoine, rue Porte-Saint-Vincent.
Pellé, Paul-Marie-Valéri, boulevard Châteaudun.
Hermet, Pierre-Edgard-Georges, rue Bannier.

DÉCÈS

M. Gibier, Charles, rentier, 64 ans, boulevard Alexandre-Martin.
Mme veuve Rogue, née Lebrun, 72 ans, rue des Murlins.
M. Grivot, Victor, employé principal au chemin de fer, en retraite, rue Verte.
M. Gravier, Louis, vigneron, 41 ans, rue du Petit-Pont.
M. Gombault, Théophile, propriétaire, 80 ans, faubourg Saint-Vincent.
M. Vallée, Eugène, instituteur en retraite, 66 ans, rue Stanislas-Julien.
Mlle Chouanet, Louise, 57 ans, boulevard de Châteaudun.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume  **Numéro 29**

1899 Samedi 23 juillet

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

23 **IXe Dimanche après la Pentecôte.** Commémoration de tous les Saints Souverains Pontifes.
24 **Lundi.** Vigile,
25 **Mardi.** S. JACQUES, apôtre.
26 **Mercredi.** Ste ANNE, Mère de la Sainte-Vierge.
27 **Jeudi.** Du Saint-Sacrement.
28 **Vendredi.** S. Nazaire et ses comp. martyrs.
29 **Samedi.** S. Prosper, év. d'Orléans.
30 **Xe Dimanche** après la Pentecôte. Ste Marthe, vierge.

Un germe indestructible

Nous ne devons pas, malgré les tristesses de l'heure présente et. les nuages menaçants qui s'accumulent à l'horizon, désespérer de l'avenir de la foi en France. Un mouvement de renaissance religieuse se manifeste parmi les esprits sérieux et cultivés. C'est là une grande douceur pour les fervents, une compensation aux attaques et aux abandons qui, parfois, les affligent et les déconcertent.

Naguère, en pratiquant des fouilles dans une hypogée de l'antique Egypte, on trouva sur le sol, auprès de la momie de je ne sais plus quel Pharaon, des grains de blé qui étaient enfermés là depuis quatre mille ans. On les sema par curiosité et ils produisirent de vigoureux épis qui, propagés et multipliés, auraient pu donner, rapidement, une belle récolte. Si quarante siècles n'altèrent pas la fécondité d'un grain de blé, que dirons-nous de la parole de Dieu, qui est éternelle ? Quand même, après des siècles d'erreur, la vérité de l'Evangile semblerait partout méconnue et même oubliée, il suffirait, sachez-le bien, d'une seule poignée de cette divine semence pour couvrir le monde entier de nouvelles et abondantes moissons de foi, d'espérance et d'amour.

François COPPÉE.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes.* 7 f.
Départements limitrophes ..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Petits Séminaires. — La distribution des prix aura lieu le lundi 31 juillet.

La cérémonie sera présidée par Mgr l'Evêque d'Orléans :

à 9 h. au *Petit Séminaire de Sainte-Croix*.

à 1 h. au *Petit Séminaire de La Chapelle*.

Les discours d'usage seront prononcés par MM. les Supérieurs.

— L'examen d'admission au Petit Séminaire aura lieu, le mercredi 2 août, à La Chapelle Saint-Mesmin. Les enfants qui ne seraient pas prêts à cette date pourront être présentés à un second examen qui aura lieu le lundi 18 septembre.

Paroisse de Saint-Donatien. — Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juillet, adoration perpétuelle.

Vendredi et samedi à 6 h., exposition et messes à 7 h., et 8 h. ; à 9 h., grand'messe. Le soir à 8 h., vêpres, sermon et salut.

Dimanche fête patronale de la Confrérie du Saint-Sacrement. — Messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h ; à 10 h. 1/4, grand'messe ; à 3 1/4, vêpres, sermon et procession du Saint-Sacrement.

Les sermons seront prêchés par le R. P. Denis, supérieur des Franciscains d'Orléans. Le dimanche, M. l'abbé Duprez officiera à la grand'messe et aux vêpres.

La procession du Saint-Sacrement sera présidée par Mgr l'Evêque, ainsi que la réunion des Confrères du Saint-Sacrement, qui aura lieu dans la salle paroissiale.

Pensionnat Saint-Euverte. — Dimanche 23 juillet, solennité de Saint-Euverte. A 6 h. 1/2, messe de Communion ; à 9 h., grand'messe en musique ; à 2 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Besnard, curé de Chevilly, salut solennel.

M. l'abbé Bellangé, curé-doyen de Saint-Aignan officiera à la grand'messe, aux vêpres et au salut.

Orléans. — *Pensionnat des Religieuses de Saint-Aignan*. — La distribution des prix, présidée par M. l'abbé d'Allaines, vicaire général, aura lieu le 25 juillet, à 2 h. 1/2.

Montargis. — *Eglise de Sainte-Marie-Madeleine*. — Dimanche prochain, 23 juillet, solennité de la fête patronale, présidée par S. G. Mgr Mollien; évêque de Chartres ; à 7 h., messe de communion et exhortation, par Mgr l'Evêque ; à 10 h., grand'messe célébrée par M. le Chanoine d'Allaines, Archidiacre de Montargis ; à 3 h., vêpres pontificales, panégyrique de sainte Madeleine, par M. l'abbé Vivien, professeur de rhétorique à La Chapelle. — Procession solennelle.

A 8 h., séance offerte à Sa Grandeur par les jeunes gens du cercle Lavigerie. — On jouera « les Zouaves pontificaux », de Ragu.

Le conseil de la Confrérie de Saint-Charles recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les ecclésiastiques, M. l'abbé Gilbert, chonoine honoraire, ancien curé doyen d'Ouzouer-sur-Loire, décédé le 15 juillet, à Ouzouer-sur-Loire, dans sa 80e année.

Né en 1819, à Châteauneuf, après avoir été ordonné prêtre, le 1er juin 1844, M. Gilbert fut successivement curé : d'Ouzouer-les-Champs (1844) ; de Bazoches (1845) ; Bonnée (1851) ; d'Ouzouer (1859) ; de Bonnée (1861) ; d'Ouzouer-sur-Loire (1876-1895).

LA FRANCE A ROME

Il y a une pensée qui soutient mon courage. C'est qu'à Rome, j'aurai l'honneur de représenter une force impérissable et un sentiment sacré : la piété filiale de la France envers le Souverain Pontife! la vénération tendre, la reconnaissance, l'admiration émue qu'elle éprouve pour le Père très grand et très bon qui, comme son immortel prédécesseur, lui est resté fidèle dans son infortune; qui, depuis le commencement de son pontificat, la poursuit de sa tendresse infatigable, lui prodiguant les conseils de salut, s'obstinant à espérer en son avenir, malgré tous les prophètes de malheur, et la considérant toujours comme le plus beau fleuron de sa couronne! Pontife incomparable par la profondeur de sa doctrine, la sûreté de ses directions, la divine opportunité avec laquelle il tire de son trésor des *choses anciennes et des choses nouvelles,* il excelle à traduire les paroles de la vie éternelle pour les générations contemporaines, dans un langage qui force l'admiration de ceux mêmes qui se dérobent à son autorité. Du fond de sa solitude, il apparaît à tous comme la force morale la plus efficace et la plus bienfaisante qui reste au monde. Le siècle, dont il mène les funérailles, transmettra son nom, comme un des plus grands de l'histoire, au siècle dont il bénira le berceau et, après une crise que tous croyaient mortelle, le voilà rajeuni, debout, au point d'intersection des deux âges, plus vivant et plus agissant que jamais, pareil à un de ces phares qui, dressé sur quelque rocher au-dessus d'un détroit agité par la tempête, éclaire la passe dangereuse et protège les navigateurs en signalant les écueils.

Méritons-nous, encore, cette faveur que le Père commun des fidèles n'a cessé de nous témoigner et dont il vient de donner une nouvelle preuve à notre pays, en créant un cardinal français de race, de cœur et de langue? Il ne manque pas de critiques pour le contester et pour inviter le Saint-Père à nous retirer une affection dont nous ne serions plus dignes. Justifions-nous en justifiant le Saint-Père!

La France vaut mieux que la réputation qu'elle se fait à elle-même par les polémiques de ses agitations quotidiennes. Ce n'est pas là-dessus qu'il faut la juger, pas plus qu'on juge l'océan sur l'écume impure de ses bords et sur les naufrages qu'il cause parfois dans sa colère. Et, de même que ses profondeurs sereines cachent d'inépuisables trésors de vie, en même temps que sa grande voix ne cesse de parler d'infini et de chanter la gloire du créateur; ainsi la France garde dans ses couches profondes des réserves extraordinaires de bon sens, de travail, de foi, de piété active et généreuse, qui la mettent hors de pair parmi les nations chrétiennes et font d'elle, passez-moi l'expression, la grande ressource de Dieu, pour opérer son œuvre dans le monde.

En effet, quand un peuple entretient une armée de plus de 40.000 prêtres, consacrés au ministère des âmes dans les rangs du clergé séculier ou régulier; quand il présente aux regards des anges une parure de plus de cent mille religieuses, qui sont leurs véritables sœurs et qui ont renoncé à tout, pour se donner aux pauvres, aux vieillards, aux malades, aux infortunés de toutes

sortes ; quand, à lui seul, il verse chaque année plusieurs millions pour la propagation de la foi ; quand, sur toutes les plages du monde, depuis le continent noir jusqu'aux glaces du pôle, ses ministres s'en vont semer l'Evangile avec un dévouement qui est allé souvent jusqu'au martyre ; quand, depuis le commencement du siècle, il a donné pour Jésus-Christ et pour tout ce qui représente Jésus-Christ, son or, ses travaux et son sang avec une générosité toujours grandissante ; quand enfin la Sainte Vierge a daigné lui parler en personne et lui demander des hommages éclatants, comme ceux qu'elle reçoit chaque année à Lourdes, il me semble que ce peuple a le droit de se proclamer catholique et d'affirmer qu'il n'est pas abandonné de Dieu ! et, pour aller jusqu'au bout de ma pensée, je crois que ce peuple a le droit de répondre aux pharisiens qui le signalent aux mépris de l'Europe avec des airs scandalisés et des gestes pudiques : Avant de m'accuser, faites-en donc autant, et que celui d'entre vous qui n'a jamais péché contre l'Eglise me jette la première pierre !

Eh ! n'ai-je pas en ce moment sous les yeux l'éclatante réfutation de ces calomnies ? Que vois-je devant moi, sinon un échantillon et comme un bouquet magnifiquement assorti de cette floraison surnaturelle que la grâce de Dieu a fait éclore sous le soleil de France ?

En terminant, le cardinal salue les fils de Dominique, d'Olier, d'Alzon, de Libermann, et ces admirables Frères des Écoles chrétiennes. Il n'oublie point ces incomparables religieuses qui s'appellent les filles de Saint-Vincent-de-Paul, du bienheureux Grignon de Montfort, du Bon-Pasteur et, comme l'énumération serait trop longue, il salue toutes ces saintes filles qui viennent à Rome se dévouer pour l'Eglise.

Le Cardinal MATHIEU.
Archevêque de Toulouse.

« MON ÉMIGRATION »

VOYAGE EN SAVOYE (1792)

Ma position était bien différente dans le voyage dont je me propose de faire le récit. Les dangers, les alarmes, les fatigues m'ont suivi partout, occupé que j'étois de prévoir autant qu'il étoit en moi les malheurs qui à chaque instant étoient prêts à fondre sur ma tête, j'ai laissé échapper sans doute un grand nombre de ces *superbes terreurs,* si l'on peut parler ainsi, que présentent continuellement les montagnes ou les torrens que j'ai traversés. Je rapporterai pourtant autant que j'ai pu le remarquer ces phénomènes extraordinaires, ces jeux de la nature si communs dans les pays remplis de précipices, je ne me flatte point d'en donner une idée claire à ceux qui ne connoissant que la monotonie d'un pays plat ne peuvent se figurer une chaîne de montagnes non interrompue dont la cime se perd souvent dans les nuages et qui occupent 300 lieues de terrain.

Si l'on excepte sur la surface du globe terrestre le spectacle de la mer, je ne crains pas de dire d'après le témoignage de plusieurs

écrivains qu'il n'est rien de plus diversifié que les montagnes de la Savoye et de la Suisse, qui presque toutes portent le nom *Des Alpes* et il seroit à souhaiter que ceux qui ont le goût des voyages dirrigeassent leur goût vers ces climats où la nature est plus belle dans son genre que la production des arts dans les grandes villes.

Mon principal but comme on doit bien le penser, c'est dans cette courte narration de circonstancier les momens où je pouvois dire avec ce Roi dont il est parlé dans l'*écriture* que je n'étois distant de la mort que d'un seul pas. Rien de trop fort dans cette expression. Des hommes avoient juré notre perte, des chemins presque impraticables pouvoient occasionner des chutes les plus funestes et des marches forcées devoient être le principe des plus sérieuses maladies. Mon dessein encore une fois dans cette narration c'est de remercier cette Providence attentive qui envoye ses Anges pour veiller à la conservation de l'homme sa créature, et qui m'a protégé si visiblement par le ministère de celui que j'ai plus de raison que jamais d'appeler mon *Ange gardien*.

Si quelques-uns de mes amis ont composé des narrations plus intéressantes que celles-ci, les blessures qu'ils ont reçues, les scènes outrageantes auxquelles ils ont été mille fois exposés ont fourni à leur éloquence autant de tragédies qu'il leur a été facile de représenter. J'ai passé par les mêmes endroits qu'ils ont traversés ; j'ai courru les mêmes risques ; et Dieu pour épargner ma faiblesse a permis que les mêmes hommes qui les ont si grièvement insultés, se soient bornés à mon égard à des menaces qui m'ont entretenu pendant toute ma route à des frayeurs continuelles.

Le 31 du mois d'août 1792, on avait reçu au département d'Orléans le décret de l'Assemblée Nationale qui condamnait à la déportation hors le royaume dans l'espace de quinze jours les prêtres français fonctionnaires publics qui avaient refusé le serment d'adhésion à la constitution civile du clergé. A la vue des Marseillais qui, ce jour-là vinrent de Paris à Orléans, sous prétexte d'enlever les prisonniers de la haute cour, personne ne douta plus qu'ils ne contraignissent le département à mettre aussitôt le décret de proscription à exécution, malgré les dispositions favorables dont ce corps composé de personnes honnêtes avait donné jusqu'alors tant de preuves aux ecclésiastiques. La terreur s'empare aussitôt de l'esprit de ces dernières, et tandis que les simples particuliers vont en foule obtenir des passeports de la Municipalité pour l'intérieur du Royaume afin de se soustraire aux troubles dont la ville était menacée, les prêtres fonctionnaires publics et *soi-disant réfractaires* en sollicitaient d'un autre genre pour se conformer à la loi et sortir du Royaume. Presque tous, quinze jours auparavant, en avaient reçu de la dite Municipalité sous le nom de *Citoyen* pour voyager dans l'intérieur du Royaume, mais ils devenaient insuffisants ; et quoi qu'on nous conseillât de nous en servir pendant une partie du chemin, il fallait se mettre en règle, pour l'instant où on serait parvenu aux frontières.

La foule était extrême dans l'hôtel de la Municipalité, chacun de ces Ministres proscrits voulait hâter son départ ; on en venait jusqu'à omettre ses réflexions nécessaires avant d'entreprendre un si

long voyage. Italie, Angleterre étaient pour lors des noms synonimes, on change de desseins plusieurs fois, dans l'espace d'une heure, selon les amis, ou les voitures qu'on pouvait se promettre pour effectuer ce voyage. J'ose dire qu'il a été très peu de prêtres qui aient combiné les dangers plus au moins grands et inévitables sur les routes qui conduisaient en Angleterre ou en Italie ; on ne calculait pas la distance respective de chacune de ces contrées, ni la difficulté ou la facilité qu'on aurait à s'y procurer de l'argent.

Moi-même le premier je fus de ce nombre, je ne voyais pas du premier coup d'œil des raisons péremptoires qui me décidassent pour l'un ou pour l'autre de ces deux pays. J'aurais néanmoins senti une propension assez forte pour l'Angleterre ; mais les dangers, auxquels je croyais m'exposer en traversant la mer dans des circonstances si critiques, semblaient d'autre part m'en détourner. Je pensais également à la Savoie, et *puisqu'il fallait s'expatrier*, je désirais, au moins, profiter de cette crise malheureuse pour visiter le tombeau de saint François de Sales et demeurer, s'il était possible, dans la ville qui avait été le lieu de résidence du saint évêque. Mes irrésolutions furent fixées l'après-dîner du même jour : un de mes amis m'offrit une place dans une voiture qui ne contenait que deux personnes et qui lui appartenait ainsi que le cheval. Nos paquets devaient être petits, nous supposions qu'on nous ferait passer dans la suite les habits qui nous seraient nécessaires, ou plutôt nous espérions que les Prussiens étant déjà entrés à Longwy, notre absence serait de courte durée, ces paquets devaient être enfermés dans le fond de la voiture afin que les passants ne soupçonnassent point le long des chemins que nous voulussions aller au delà des frontières.

Mon ami (1) se proposait également de se rendre à Annecy, ou tout au moins à Sallanches dans le Faucigny-Savoisien, chez un négociant qui devait être pour nous deux en correspondance avec nos familles. La partie fut bientôt conclue, il était 4 heures du soir et le reste du jour fut employé avec précipitation à mettre dans mes petites affaires un certain ordre, hélas ! plus nécessaire pour moi que pour plusieurs de mes confrères. Je dois regarder pour une faveur du ciel de n'avoir pas été prévenu plus tôt de mon départ, ma sensibilité eut été mise à l'épreuve la plus cruelle, si mon esprit eut eu le temps de réfléchir et mon cœur celui de s'attendrir. Je dormis avec l'agitation qu'on peut supposer en pareille circonstance ; et, dès le grand matin, je me hâtai de partir revêtu d'habits laïcs, n'emportant rien qui put annoncer que je fusse prêtre, laissant par là même ce qui eut été ma digne consolation pendant mon voyage, ce livre de prières que l'Eglise elle-même m'avait mis entre les mains pour offrir plusieurs fois le jour au Seigneur les vœux des fidèles. Je me joignis à mon ami qu'un de ses frères devait accompagner jusqu'à Châteauneuf dans une voiture semblable à la nôtre. Ce fut devant l'ABBAYE DE SAINT-LOUP que nous montâmes dans notre sorte de cabriolet, *le samedi 1er septembre* vers les 7 heures du matin.

Le trajet fut fort agréable pendant la matinée, soit à cause de

(1) M. Dufréné, curé de Saint-Pierre de Meung. — Mort en 1807, curé de Saint-Marceau d'Orléans

la compagnie que nous avions amenée avec nous, soit à cause des maisons de campagne qui bordaient notre route. Mais par là même que nous les avions fréquentées et que nous ne devions plus les revoir, leur présence ranimait nos regrets et nous rendait plus vif le souvenir de ceux que nous laissions à Orléans. Plus d'une fois j'éprouvais des sentiments qui déchiraient mon cœur et qui ne cédaient guère à la tristesse d'une mère qui voit le corps de son fils descendre dans le tombeau.

Mon ami qui conduisait notre voiture, laquelle par parenthèse était découverte et exposée aux injures du temps, s'était habillé à la légère. Il portait un chapeau de grenadier ; un sabre était à son côté ainsi que sa canne. On nous prit pour deux jeunes gens qui se promenaient. Grâce à notre costume et à la compagnie qui nous suivait, nous fûmes très bien reçus à Jargeau ; on nous fit amitié au Corps de garde ; nul prêtre n'était encore passé ; en cet endroit et dans les autres villes jusqu'à Saint-Pierre le Moutier au-dessus de Nevers, nous ne présentâmes que le passeport de Citoyen pour voyager dans l'intérieur du Royaume. Cette industrie qui nous réussit dans cette première Municipalité, nous flatta singulièrement, heureux si nous avions pu toujours user de cette ruse avec même avantage ; la suite apprendra combien elle nous fut préjudiciable.

A Chateauneuf, nous eûmes une réception aussi honnête ; nous y fûmes pourtant reconnus par un postillon qui conduisait d'autres prêtres et qui pour cette raison avait promis de ne point parler de nous dans les auberges où il nous devancerait. En attendant, nous allâmes dîner au château. Sa position, ses promenades et l'étendue du bâtiment ne furent pas les seules choses qui excitèrent notre admiration. La riche collection des tableaux qui tapisse une superbe galerie, les vases de marbre de toute espèce, les statues qui représentaient les empereurs romains et les philosophes de l'Antiquité, eussent captivé nos regards pendant une journée entière, si le temps nous l'eût permis.

Mais ce n'était plus pour nous le temps de goûter de si agréables récréations. Avancer chemin est le seul but de nos désirs. Le reste du jour fut tranquille dans ces routes désertes qui bordent les paroisses de Saint-Martin d'Abbat, des Bordes, de Saint-Benoit-sur-Loire ; il ne se présentait pas un seul Corps de garde dans lequel on ne songeât à nous demander nos passeports. Oh ! que les endroits solitaires avaient pour nous des attraits, tant était vive dans notre esprit l'idée des malheurs que nous prévoyions dans les grandes villes. Elle eût été plus accablante si nous eussions su alors, comme nous l'avons appris dernièrement, que l'Assemblée avait remis au Ministre Roland des ordres qu'il devait envoyer aux frontières pour nous massacrer et que par bonté d'âme il ne voulut point manifester.

A raison du petit nombre d'habitants que renferme Ouzouer-sur-Loire, nous crûmes que nous pourrions en sûreté y passer la nuit. Quoique le lendemain fut un dimanche, jour auquel les rassemblements des gens de la campagne sont inévitables, nous eûmes le plaisir de faire plusieurs lieux sans éprouver la moindre insulte ; plusieurs de nos amis qui nous suivirent à quelques jours de distance ont été emprisonnés ou au moins arrêtés dans les municipalités de Dampierre et de Gien. A la vue du grand nombre de voi-

tures qui se succédaient à la suite, le peuple sortit en foule de ses maisons pour voir ses prêtres déportés ; il ne se contentait pas de les regarder ; l'instant d'après il se portait en désordre vers les officiers administratifs ; et ceux-ci pour empêcher le tumulte étaient obligés de descendre sur le compte des émigrants dans des détails dont ils eussent voulu se dispenser.

On ne crut pas à GIEN que nous fussions dignes de la moindre attention. Nous passâmes sur la place à la vue d'une foule innombrable de personnes qui se rendaient à la messe ; les sentinelles du Corps de garde et tout le peuple jetèrent indifféremment les yeux sur notre voiture, mais sans vouloir nous arrêter ; il en fut de même à BRIARE, où nous ne fîmes que passer. Combien de fois nous bénîmes le ciel qui nous préservait de dangers qui semblaient devoir être infaillibles pour nous dans toutes ces villes.

Plusieurs prêtres se servirent de pataches, voitures peu commodes, mais extrêmement légères dont les chevaux qui les conduisent courent aussi vite que la poste. Nous fûmes devancés ; et nous en conclûmes que notre tranquillité ne serait pas de longue durée. Notre conjecture était juste, car, à peine arrivés à BONNY, nous fûmes contraints par la Municipalité de descendre de voiture pour nous rendre devant ses officiers qui visitèrent nos passeports. Cet endroit est bien petit ; mais la Municipalité, qui voulait se donner un certain relief, avait fait placer auprès de la porte de son hôtel deux canons qui par leur forme mériteraient un autre nom que celui-là. On nous regarda longtemps sans oser nous rien dire ; nous nous hatâmes d'arriver à Neuvy où les habitants et l'aubergiste nous comblèrent d'honnêtetés.

DESNOUES, *curé de Cravant.*

(A suivre).

BOSSUET POÈTE

Voici une pièce de vers due à Bossuet. On croit qu'elle fut composée pour la sœur Cornuau. Bossuet n'était pas poète ; son génie s'accommodait mal de la contrainte du rythme et des recherches de la rime. Cette pièce, néanmoins d'une grande élévation de sentiments, sera lue avec intérêt.

TIBI SILENTIUM LAUS

Eternel, je me tais ; en ta sainte présence,
Je n'ose respirer, et mon âme en silence
Admire la hauteur de ton nom glorieux.
Que dirai-je ? abymé de cette mer profonde,
Pendant qu'à l'infini ta clarté nous inonde,
Pouvons-nous seulement ouvrir nos faibles yeux ?

Si je veux commencer à chanter tes louanges,
Et que déjà meslé parmi les chœurs des anges,
Je médite en moy-même un cantique charmant,
Dès que pour l'entonner, ma langue se dénoüe,
Je cesse au premier son, et mon cœur désavoüe
De ma tremblante voix l'indigne bégayement.

Plus je pousse vers toi ma sublime pensée,
Plus de ta majesté je la sens surpassée,
Se confondre elle-même, et tomber sans retour,
Je t'approche en tremblant, lumière inaccessible;
Et, sans voir dans son fond, l'estre incompréhensible,
Par un vol étonné je m'agite à l'entour.

Cessez : qu'espèrez-vous de vos incertitudes,
Vains pensers, vains efforts, inutiles études ?
C'est assez qu'il ait dit : « Je suis celui qui suis ».
Il est tout ; il n'est rien de tout ce que je pense.
Avec ces mots profonds, j'adore son essence,
Et, sans y raisonner, en croyant je poursuis.

Dieu puissant, trois fois saint, seul connu de toy-même :
A qui je dis sans fin, dans mon ardeur extrême :
« Je suis à toi, Seigneur, et mon cœur est rendu ! »
(Mais quoi ! puis-je l'aimer autant qu'il est aimable ?)
Répands dans mon esprit ton esprit ineffable,
Et reçois dans ta paix mon amour éperdu.

Descends, divin Esprit, pure et céleste flamme,
Puissant moteur des cœurs qu'en secret je réclame ;
Et toi qui le produis dans l'éternel séjour,
Accorde sa présence à mon âme impuissante ;
Fais-en, car tu le peux, une fidèle amante,
Et pour te bien aimer donne lui ton amour.

(Ms. de la bibl. de La Flèche.)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le Livre du Siècle. — Le jubilé religieux ordonné par le pape Léon XIII, à l'occasion de la fin du siècle, a donné à un groupe d'écrivains l'idée de se réunir pour écrire un livre dans lequel seront examinées toutes les grandes questions qui ont été agitées pendant le dix-neuvième siècle. Trente-quatre collaborateurs se sont partagé l'élaboration de cet ouvrage.

Parmi les principaux chapitres du « Livre du Siècle », citons la *Vie intime de l'Eglise*, par Mgr Touchet, et les *Courants politiques du siècle*, par M. Georges Goyau.

Paroisse de Saint-Paterne. — *Le nouveau presbytère.* — Le nouveau presbytère de Saint-Paterne est terminé. Construit à l'extrémité de la rue Bannier, cet édifice fait suite à la nouvelle église dont il emprunte l'architecture. D'aspect sévère, le nouveau presbytère n'en constitue pas moins un ornement de notre ville et répond au désir qui avait été exprimé de le rendre monumental.

On remarquera sa porte ogivale, du style de transition, avec sa garniture à fleurons en fer forgé, surmontée dans le cintre d'une croix garnie de rosaces trilobées. Les fenêtres de l'édifice, à lignes droites moulées et sans appareils, ne sont pas, il faut le regretter, garnies de croisillons en pierre. C'est en raison de la scrupuleuse exactitude du style qu'on s'est imposé. On y a suppléé par des

fenêtres en chêne, garnies de multiples petits carreaux qui sont très bien appropriés. Très élégantes sont les petites mansardes gothiques superposées en deux étages sur le toit. Ces mansardes aident beaucoup à l'ornementation du bâtiment auquel elles donnent le cachet de légèreté qui lui manque à la base.

Sur la partie qui ferme le bâtiment et qui clôture en quelque sorte la rue Bannier, un pignon monumental s'élève avec grâce sur lequel au sommet apparaît une croix de Malte entaillée dans un cadre de pierre et, au-dessous, une petite chapelle ogivale avec piédestal pour recevoir, paraît-il, une statue de saint Paterne. A droite et à gauche de ce pignon, deux terrasses assez vastes font soubassement avec la toiture, formant comme deux ailes séparées, auxquelles on accède au centre, par un bâtiment vitré ; l'une a vue sur la rue Bannier, l'autre sur la nouvelle église. Des balcons de pierre ajourés entourent ces terrasses.

L'ensemble de ce monument présente quelque peu un caractère claustral qui sied parfaitement au voisinage de la nouvelle église construite dans le style des XII[e] et XIII[e] siècles. Au résumé, le nouveau presbytère de Saint-Paterne a été édifié avec beaucoup de soin, tant au point de vue des besoins modernes qu'au point de vue archéologique. Très sobre d'architecture, il conserve un aspect suffisant de grandeur dans la simplicité. Il s'harmonise parfaitement avec la superbe église qu'il avoisine. Bien étudié, bien conçu, ce presbytère fait honneur à ceux qui en ont entrepris si consciencieusement les travaux. Il faut en remercier en même temps la paroisse toute entière et la ville d'Orléans, qui, d'un commun accord, en ont permis et facilité l'heureuse exécution.

(Journal du Loiret). A. M.

Pithiviers. — *Ecole Saint-Grégoire.* — M. Emile Boitel, élève de l'Ecole Saint-Grégoire, vient, à la suite des épreuves écrites et manuelles, d'être déclaré admissible à l'*Institut catholique* des Arts et Métiers de Lille.

M. Paul Champdavoine, ancien élève de la même institution, vient d'obtenir avec la mention *assez bien* de la Faculté des sciences de Paris, son premier certificat de licence ès-sciences physiques.

2e Pèlerinage de vacances à Jérusalem, sous la présidence de Mgr Doumani, *évêque de Tripoli.* — Le pèlerinage qui partira pour la Palestine au mois d'août, sous la présidence de *Mgr Doumani,* évêque de Tripoli, célébrera à Jérusalem le *8e Centenaire de la prise de la ville sainte par Godefroy de Bouillon.* A cette circonstance viendra se joindre celle du *Solennel-Hommage au Rédempteur,* désiré par Léon XIII.

De belles et pieuses fêtes auront lieu à Jérusalem et seront rehaussées par la présence de Son Excellence le Patriarche, qui a daigné bénir et encourager ce pèlerinage.

Départ le 17 août 1899. Retour le 27 septembre.

Itinéraire : Marseille, Alexandrie, Le Caire, Matarieh, Héliopolis, Les Pyramides — Jérusalem, Bethléem, Nazareth, tous les Lieux Saints — Beyrouth, Damas, Smyrne, Ephèse, Constantinople, Athènes, Marseille.

Un groupe ira à Rome au retour. Les pèlerins pourront prolonger leur séjour en Palestine.

Demander le programme au Secrétaire du Pèlerinage, 25, rue Humboldt, à Paris.

Aux prières :

† Madame Robert de la Marche, décédée à Verdun, dans sa 81e année.

† Madame Bottet, née Pinson, décédée à l'âge de 68 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

GLANES D'HISTOIRE LOCALE

Le Glas du Curé de Saint-Victor.

Il y a quelques 30 ans, un excellent docteur, qui, en visitant ses malades, faisait de l'archéologie, raconte qu'un soir d'été, en parcourant le vignoble, sis entre Saint-Vincent, Saint-Marc et Semoy, il entendit deux enfants, qui chantaient : après avoir imité le glas funèbre des cloches, ils ajoutaient une strophe de complainte :

Ding, dingue, don !
Ding, dingue, don !
Qui qu'est mort ?
C'est le curé de Saint-Victor.

Ding, dingue, don !
Ding, dingue, don !
Il a laissé de beaux écus,
Pour habiller l'Enfant-Jésus.

Ding, dingue, don !
Ding, dingue, don !
Il a laissé de beaux louis d'or,
Pour donner à la Vierge un manteau d'or.

Evidemment, dans ce vers demésurément long, le champêtre rapsode a mis par trop du sien.

Notre archéologue s'est demandé quel était ce curé de Saint-Victor, si généreux pour la Vierge Mère ? Et, croyant tout de suite avoir découvert une cantilène du cru, il identifiait ce Saint-Victor à l'église paroissiale de Saint-Victor, sise près la rue Bourgogne ; la statue de la Vierge, à Notre-Dame des Forges, qui était honorée dans cette église disparue, et que nous rappelle la rue « des Ormes-Saint-Victor », et le curé bienfaiteur du Sanctuaire vénéré à l'un des derniers curés.

Mais voici qu'un « vieux Chartrain » raconte, dans la *Semaine de Chartres*, que, lorsque les trois cloches de la Cathédrale faisaient entendre un glas, ses parents lui apprenaient à chanter, au son des cloches, les couplets suivants :

Ban ! Ban ! Ban !
Qui est mort ?
C'est le curé de Saint-Victor.

Ban ! Ban ! Ban !
Il a laissé trois louis d'or.
Pour rhabiller la Vierge en or.

Ban ! Ban ! Ban !
Il a laissé trois p'tits écus.
Pour rhabiller l'Enfant Jésus.

Et l'on continuait indéfiniment, en reprenant les couplets ; et cela, tant que le glas tintait.

Le « vieux Chartrain » s'est aussi demandé quel était ce curé de Saint-Victor. Comme Chartres n'a pas d'église portant ce vocable, il suppose qu'il était le pasteur d'une paroisse beauceronne, ayant saint Victor pour titulaire. Et sur ce, il brode un petit roman, qui n'est qu'ingénieux.

Pour nous, cette complainte pourrait bien n'être ni Orléanaise, ni Chartraine. Nous ne serions pas surpris de la retrouver dans les campagnes de l'Ile de France et de l'Orléanais. C'est un de ces chants populaires, nés on ne sait où, ni comment, et qui s'est répandu au loin, colporté *viva voce*, sans le secours du livre, et perdant, dans cet exode, le texte primitif.

Le texte Chartrain nous semble plus correct que le texte Orléanais, qui, comme quantité, est certainement fautif. Le prologue de la strophe orléanaise : *ding, dingue, don*, est plus heureux que celui de la strophe chartraine : *ban ! ban ! ban !* De ces deux versions, l'une complète, ou corrige, l'autre. C'est tout le profit qu'il nous soit permis de tirer de ce rapprochement.

Mais le texte original retrouvé ne pourrait-il pas aider à en retrouver l'origine ?

T. C.

Et Toi ?

Quand elle sortit du sermon, Mme Gringois était au paroxysme de la colère noire. Elle releva le col fourré de sa pèlerine, s'enfonça la tête dedans jusqu'aux oreilles, toussa pour se donner l'air intéressant et malade ; puis, s'accrochant au bras de son mari :

— Tu sais, il est incroyable, ce Père ! traiter des sujets risqués comme celui-là ! c'est à faire tourner les têtes des jeunes filles. Oh !... et d'une façon pareille ! Je n'irai plus à son sermon. J'ai même envie de faire écrire à Monseigneur.

— Je ne comprends pas, fit le mari. Il a très bien parlé, le Père, et très convenablement.

— Tu perds la tête, mon ami ! Convenablement ! Tu appelles ça parler convenablement !... Mais alors il faut que tu sois d'une inconscience monumentale. Tu trouves ça moral, des sermons pareils, où l'on détaille avec affectation les effets des mauvaises lectures... Tu dormais toi, sans doute ?

— Non, fit M. Gringois, j'ai tout suivi. Le Père avait raison, grandement raison. Il a dit que les mauvais livres étaient le poison des familles et qu'une mère soucieuse de la vertu de sa fille n'en devrait jamais laisser entrer chez elle. Voilà tout ce que j'ai compris.

— Oui, mais ce tableau de la vertu qui se perd, des jeunes têtes exaltées par le récit de la mauvaise passion... tu crois que c'est beau, et pas dangereux, et qu'un prêtre peut se permettre de dire ça ?... Je ne veux plus que Madeleine entende ces horreurs. Je ne la mènerai plus au sermon de cet affreux Père.

— Comme tu voudras, fit Gringois, pour avoir la paix. Ça te regarde. Mais je te trouve un peu collet-monté.

— Oui, c'est ça, collet-monté ! Je m'en doutais. Quand une mère néglige sa fille, on la traite d'écervelée. Quand elle veut protéger sa vertu elle est collet-monté. Ah ! je connais des mères de famille que leur mari seconde dans cette tâche. Mais, moi, fit-elle en soulignant son *moi* d'un petit sanglot très habile, moi, je n'ai jamais eu de chance.

— Allons, allons, fit Gringois, bon enfant, ne t'emballe pas. C'est vrai, tu as raison. Oui ! il a été peut-être un peu trop loin le Père, fit-il, en lançant d'énormes flocons de fumée, pour dissimuler un petit sourire agacé.

Pendant ce petit dialogue à l'oreille, Madeleine trottine avec une de ses amies, insouciante et rieuse, sans se douter qu'elle vient de courir un grand danger... au sermon de tout à l'heure.

Elle a treize ans, Madeleine. Une charmante petite fille, obéissante, travailleuse, aimable. Elle n'a pas ces vilains airs envolés, ces poses prétentieuses de petites femmes préoccupées. Elle rit franc, elle parle de même ; ses paroles et ses sourires ont la bonne fraîcheur de la jeunesse.

Par exemple, elle est un peu curieuse, et pour un peu, elle le serait... plutôt beaucoup. Un jour, Madeleine — par hasard — se glisse dans le petit cabinet où sa mère quelquefois se retire — quand elle veut être seule. Un beau livre jaune avec des gravures est grand ouvert sur la table. Elle le prend, le feuillette, et... soudain, sent la rougeur, cette divine rougeur de la vertu offensée, qui lui monte au visage. Evidemment, on voit dans ce livre des choses qui ne sont pas dans ceux qu'elle a vus jusqu'à ce jour. C'est vilain, mais c'est si curieux, si nouveau... quand même. Elle tourne les feuillets, c'est toujours la même chose. Elle s'arrête sur une page, une belle page joliment ornée, — le poison sous les fleurs.

A ce moment, la mère arrive. Effrayée, elle prend le livre et, regardant sa fille d'un air sévère : — Je t'avais défendu de regarder mes livres...

Madeleine, qui rougit, ne sait que dire... — Celui-là n'est pas fait pour les petites filles, c'est bon pour les grandes personnes, et encore... c'est un livre très dangereux !

Alors la jeune fille ne peut s'expliquer comment une lecture qui salirait les petites âmes ne salirait pas aussi les grandes. Et, comme elle a l'air ébahie : — C'est mal, Mademoiselle, gronde Mme Gringois, de toucher comme cela à des vilaines choses.

Madeleine alors, très respectueusement, avec un air ingénu fait d'un naïf étonnement qui ne saisit plus ce qu'on veut dire, Madeleine regardant sa mère, lui dit ce mot, terrible dans sa simplicité :

— *Et toi ?*

Heureuses les mères qui ne risquent pas de s'attirer une réponse aussi tristement logique. René GAEL.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Ce que nous souhaitons aux Petites-Sœurs des Pauvres. — Nos artistes français sont naturellement généreux. Bien des anecdotes pourraient être racontées à ce sujet. En voici une qu'on rapporte sur Corot. Des religieuses venaient de quêter dans sa maison, 58, rue de Paradis-Poissonnière, et se retiraient sans avoir rien reçu. Le concierge les aperçoit et les interroge : — Eh bien ! mes bonnes Sœurs, avez-vous été heureuses ? — Hélas ! non, Monsieur, personne ne nous a donné ! — Avez-vous au moins visité tout le monde ? — Oui, nous avons sonné à toutes les portes.

— Même à celle du peintre d'en-haut ? — Oh ! à celle-là, non. Nous savons que les artistes ne sont généralement pas riches, et nous nous sommes abstenues.

— Vous avez eu tort, car celui-là a très bon cœur, et il vous eût certainement donné quelque chose.

Les religieuses remontèrent chez Corot ; mais sa pipe et sa blouse ne leur disait rien de bon. Corot, pour mieux jouir ensuite de leur stupéfaction et de leur joie, se récria, disant qu'elles tombaient mal, qu'elles devaient pourtant bien savoir que les artistes n'étaient pas riches... — Nous le savons, firent les Petites-Sœurs, mais nous savons aussi qu'ils ont bon cœur. — Excusez-moi, dit Corot s'en allant vers son tiroir, je ne puis vous donner grand'chose, chacun fait ce qu'il peut !

Savez-vous ce qu'il leur donna ? *Dix mille francs !*

Etonnez-vous, après, qu'on l'ait surnommé le « Bon Corot ».

Une nouvelle église catholique à Saint-Pétersbourg. — A Saint-Pétersbourg, le nombre des catholiques étrangers, d'origine française surtout, s'est beaucoup accru depuis quelques années. La construction du pont de la Trinité, l'accroissement du nombre de professeurs de langue, institutrices, bonnes, domestiques, ont nécessité la construction d'une église plus vaste que celle de Sainte-Catherine, la seule antorisée jusqu'ici en dehors des chapelles privées. Or, cette église sert à la fois de lieu de réunion aux catholiques polonais et allemands, assez nombreux dans la capitale russe ; ainsi, l'insuffisance de l'église Sainte-Catherine, surtout le dimanche et jours de fêtes catholiques, est démontrée.

L'ambassadeur français, M. de Montebello, s'est préoccupé de cette question, et il a adressé à la Douma (conseil municipal de Saint-Pétersbourg) une pétition motivée pour en obtenir la cession d'un terrain de 5 à 600 mètres carrés, afin d'y construire une nouvelle église catholique. La Douma a donné une réponse favorable ; mais il faut l'autorisation, bien autrement difficile à obtenir, des autorités orthodoxes russes.

La liberté religieuse est encore à l'état de désir dans l'empire russe, et toutes nos démonstrations d'amitié n'ont pu vaincre les préjugés enracinés depuis des siècles contre le catholicisme romain. « Ajoutons, dit très bien le *Messager spirituel* de Saint-Pétersbourg, que les rapports du gouvernement de la troisième République avec l'Eglise, sont de telle nature qu'il y a fort à craindre que la pétition de l'ambassadeur français pour la construction d'une église catholique reste sans résultat. »

Le veau d'or. — A mesure qu'on monte dans l'échelle sociale, la cupidité semble monter aussi. Au lieu de ces rapines discrètes accomplies sur l'étalage et le comptoir, il n'y a guère de grandes affaires qui ne soient souillées par quelque ignoble et honteux trafic. Vous voulez obtenir une préférence, exercer un monopole, accaparer certaines sources de la vie et de la fortune publiques, et presser de tout le poids de votre crédit sur le marché des affaires ; que de ressorts à faire jouer, mais que de consciences à acheter et à vendre ! On désintéresse un rival pour mieux accabler un ennemi, on gagne, on paie le silence ou les éloges, on corrompt la presse, on s'assure des protecteurs puissants, on va au devant de leur cupidité par des présents magnifiques, et le vol semble permis, aux uns parce qu'ils n'ont eu que la peine de recevoir et non celle de prendre, aux autres parce qu'ils n'ont servi que d'entremetteurs dans cette ténébreuse négociation !

Que de coups de Bourse, profitables à ceux-ci, mais nuisibles à ceux-là, n'ont pas d'autre origine qu'une fausse nouvelle dont on a calculé l'importance, et dont on sait escompter la valeur avant qu'elle soit démentie ! Et le vol semble permis, parce qu'on ne connaît pas ceux que l'on a dépouillés ! Que de mains acharnées à s'approprier la fortune publique ! Vous les surprendrez partout, depuis celle qui frappe d'une hache furtive la forêt du village ou qui se glisse dans les coffres d'une commune obscure, jusqu'à celle qui, sous un nom ou sous un autre, trafique des impôts et prélève des tributs sur tous les marchés dont elle a la garde et la surveillance. Et le vol semble permis, parce que c'est la commune, la province ou l'Etat qui en est victime !

Voilà comment s'exprime dans sa morale cette religion catholique, si honnie dans certaines sphères !

— Ce n'est pas en vain que Dieu a semé les étoiles à la voûte du firmament, et ce n'est pas en vain non plus qu'il a semé dans le genre humain les constellations qui s'appellent Platon, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Pascal et Bossuet.

— Rien ne plaît ni n'attire que ce qui est bienfaisant, et il n'y a pas dans la nature une feuille d'arbre, une goutte de rosée, un murmure du vent, une ombre, un rayon, un silence, quoi que ce soit, qui ne porte avec lui ce caractère de vouloir du bien.

LACORDAIRE.

— Toute âme grande se donne ; mais se donner, c'est souffrir. Il n'y a donc pas d'âme élevée qui ne souffre. Vivre de la foi, c'est vivre de la croix, c'est être dans la lutte, la douleur, les larmes, avoir le cœur blessé, l'âme abattue, la nature broyée. La force de la croix, c'est la force de Dieu !

Gien. — *Institution Saint-François-de-Sales.* — La distribution des prix aura lieu le mardi 25 juillet, à 1h.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Jules JAMET, Docteur en droit, Professeur à la Faculté de l'Institut catholique de Paris.

Pithiviers. — *Ecole Saint-Grégoire.* — La Distribution des Prix, aura lieu le jeudi 27 juillet, à 2 heures, sous la présidence de M. l'abbé d'ALLAINES, vicaire général.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 21 juillet, jour consacré au Sacré-Cœur. A 8 h., messe et prière réparatrice ; à 5 h., instruction et salut.

Chapelle des Religieuses Carmélites — Mardi 25 juillet, à 4 h. 1/2, Réunion de la Confrérie de la Sainte-Enfance-de-Jésus, instruction par M. l'abbé DUPREZ et bénédiction du Saint-Sacrement.

Association des Mères Chrétiennes. — La réunion aura lieu le mercredi 26 juillet, rue Sainte-Anne 14 ; à 8 h, messe, instruction, Salut.

Pèlerinage à Notre-Dane de Lourdes. — Les billets pour le pèlerinage de Lourdes ne seront distribués qu'à partir du 1er août.
S'adresser à M. l'abbé LHUILLIER, 28 rue d'Illiers, de 9 h. à 11 h. 1/2, et de 2 h., à 5 heures.

Avis à nos Correspondants

Les *articles* doivent être remis le lundi ; et les *annonces* le *mardi avant midi,* au plus tard.
Tout *article,* non signé ou non accompagné d'une lettre revêtue d'une signature, est considéré comme non avenu.
Pour la *rédaction* et pour l'*administration,* s'adresser au *Bureau des Annales,* rue Jeanne-d'Arc, 30.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Auberger, Georges, typographe, et Mlle Bachelier, Marguerite.
M. Brochard, Constant, pharmacien, et Mlle Roué, Angélina.

NAISSANCES

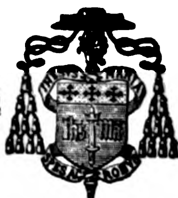
Breton, Jean-Camille-Charles, rue d'Illiers.
Hoppenot, Marcel-Paul-Delphin, rue Croix-de-Bois.
Dupuch, Roger-Edmond, rue Etienne-Dolet.
Grégoire, Marie-Jeanne-Ernestine-Fernande, rue des Anglaises.
Gantou, Roger-Pierre-Raymond, rue Bourgogne.
Robin, André-Charles-Ernest, faubourg Bannier.

DÉCÈS

Mlle Moulinié, Victorine, 82 ans, boulevard Alexandre-Martin.
M. Bernard, Vincent, propriétaire, 67 ans, rue du Canon.
Mlle Mauger, Rachel, 19 ans, faubourg Madeleine.
Mme Roux, née Bonneau, 48 ans, quai Neuf.
M. Berge, Auguste, sculpteur sur bois, 31 ans, place du Châtelet.
Mme veuve Delorme, née Gou, 85 ans, cité des Fleurs.
Mme veuve Bottet, née Pinson, 68 ans, cloître de la Cathédrale.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul PIGELET

XXXIXe Volume  **Numéro 30**

1899 Samedi 29 juillet

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

30 Xe **Dimanche** après la Pentecôte. Ste Marthe, vierge.
31 **Lundi**. S. Germain, év. conf.
1er Aout. **Mardi**. Saint Pierre-ès-Liens.
2 **Mercredi**. S. Alphonse de Liguori, év. doct.
3 **Jeudi**. L'Invention de saint Etienne premier martyr.
4 **Vendredi**. S. Dominique, conf.
5 **Samedi**. Déd. de N.-D. des Neiges.
6 XIe **Dimanche** après la Pentecôte. Commemoration de tous les Saints de l'Eglise d'Orléans.

AUX PARENTS !

Les vacances, elles sont nécessaires : l'esprit de famille les réclame ; et, de plus, dans l'intérêt des études, et aussi d'une piété spontanée et généreuse, il faut que les enfants, chaque année, retrouvent la liberté avec le grand air, soient quelque temps un peu plus maîtres d'eux-mêmes, et aussi se détendent complètement la tête, aient un vrai repos, et que les santés se refassent. Et, pour cela, il faut que la vie du collège soit tout-à-fait suspendue et que la joie des vacances soit entière.

Mais il est aussi de la plus haute importance que ces deux mois soient bien gouvernés ; que les *enfants soient surveillés*, qu'ils ne passent pas leur temps avec d'autres enfants, dont on n'est pas sûr.

Il faut une règle, un travail ; il faut des exercices de piété ; il faut surtout la confession fréquente. Des enfants, accoutumés à se confesser fréquemment dans une maison d'éducation chrétienne, et qui passent deux mois de vacances sans s'approcher régulièrement du tribunal de la Pénitence, seront bien exposés à perdre, pendant ce temps, le peu de piété et de vertu qu'ils avaient.

Mgr Dupanloup.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département......	5 f.	*Départements non limitrophes*.	7 f.
Départements limitrophes.....	6	*Etranger (union postale)*.......	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Petit Séminaire de La Chapelle. — 1° *Fête des Anciens.* — La XIIIe réunion triennale des anciens élèves aura lieu le dimanche 30 juillet.

Ordre de la journée : à 7 h., première messe ; à 10 h. 1/2, grand'messe ; à midi, déjeuner sous un des préaux des cours intérieures ; à 2 h. 1/2, vêpres ; à 3 h., séance administrative de l'Association amicale, dans la salle des exercices ; de 3 h. 1/2 à 6 h., réunions particulières des classes dans le parc ; 6 h., salut, prière pour les défunts : 6 h. 1/2, banquet dans la cour d'honneur, puis illumination des Quinconces et de la Vallée suisse.

Le lundi 31 juillet, à 7 h. 1/2, messe pour les défunts, dans la nouvelle chapelle élevée à leur mémoire.

Avis. — Des omnibus partiront d'Orléans pour La Chapelle, à 10 h. et à 11 h. 3/4 du matin ; à 2 h., 3 h. et 5 h. du soir ; et de La Chapelle, le soir, après le banquet. Se faire inscrire à l'avance pour le retour, 31, rue de la Hallebarde.

2° *Distribution des prix.* — Cette cérémonie aura lieu le lundi 31 juillet, dans la cour d'honneur, à 1 h. de l'après-midi.

Elle sera présidée par Mgr l'Évêque d'Orléans.

Le discours d'usage sera prononcé par M. le chanoine Vié, supérieur, vicaire général.

Petit Séminaire de Sainte-Croix. — La distribution des prix aura lieu le lundi 31 juillet, à 9 h. du matin, dans la salle de l'Institut.

La cérémonie sera présidée par Mgr l'Évêque d'Orléans.

Le discours d'usage sera prononcé par M. le chanoine Lemoine, supérieur.

Paroisse de Saint-Paterne. — Dimanche 30 juillet, réunion des associés du Sacré-Cœur, de la Sainte-Face et de Saint-Antoine-de-Padoue.

A 8 h. du soir, cantique, allocution, recommandations, amende honorable et bénédiction du Saint-Sacrement.

Paroisse de Saint-Vincent. — Le dimanche 30 juillet commencera la neuvaine de sainte Christine.

A 6 h., messe à l'autel de Sainte-Christine et exposition des Reliques ; à 10 h., grand'messe et panégyrique, prononcé par M. l'abbé Lefort, vicaire de la Cathédrale ; à 3 h., vêpres et complies ; à 6 h., salut et procession du Très Saint-Sacrement.

Pendant la semaine, messes basses depuis 6 h. du matin ; à 7 h. du soir, salut.

Notre-Dame-des-Aydes *(Chapelle-Vieille).* — La fête de sainte Anne sera célébrée le dimanche 30 juillet. A 8 h., messe de communion ; à 10 h., grand'messe, chantée par M. l'abbé S[illegible], prêtre de la dernière ordination ; à 4 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Thoret, vicaire de la Cathédrale, complies, procession extérieure, salut du Très Saint-Sacrement. Indulgence plénière.

Pendant la neuvaine, depuis le 26 juillet jusqu'au 5 août, la messe sera dite à 8 h. tous les matins, à l'arrivée du premier tramway.

Le conseil de la Confrérie de Saint-Charles recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les ecclésiastiques, M. l'abbé Servoz, curé de Pithiviers-le-Vieil, décédé dans sa 76e année.

AUTORITÉ

Principe sauveur des Sociétés

Ce que le catholicisme représente dans un degré suprême et incomparable, c'est le *principe de l'autorité*, ce principe générateur et conservateur des sociétés. Avant le catholicisme, nulle institution politique ou religieuse ne l'avait révélé aux hommes avec cette force d'expression. Aussi, depuis que ce principe a été établi dans le monde sous la forme du gouvernement de l'Église, l'orgueil, qui ne veut pas obéir et qui examine pour s'en dispenser, l'a toujours attaqué avec les doubles armes de l'hypocrisie ou de l'audace. A vol d'oiseau, qu'on embrasse l'histoire ! D'Arius à Martin Luther, on ne trouvera que des enragés ou des perfides. Comme le vent détache des pics des montagnes ces blocs de neige qui tombant en ramassent d'autres dans leur chute, les entraînent et les brisent pour éclater tous ensemble dans quelque avalanche formidable, l'esprit humain, naturellement enclin au désordre, secoua et fit choir bien des révoltes sur sa route, bien des hérésies que le temps entraîna avec lui, mais qui, rapprochées et mêlées dans cet entraînement même, semblèrent au XV[e] siècle se précipiter et éclater en une seule qui les valait toutes et qui s'appela le Protestantisme. A cette époque à jamais maudite dans l'histoire du monde, fut posé avec une rigueur inaccoutumée, en présence de l'Eglise romaine et du principe qu'elle représentait, le principe contraire qui n'est pas un principe, mais le commencement de toutes les erreurs. L'*examen* vint de nouveau, mais l'examen élevé à la hauteur d'un devoir, prêter son appui à tous les instincts de la désobéissance. Tout était menacé, sinon perdu. La papauté s'était un instant abandonnée sous Léon X, et cet abandon d'un instant, elle le payait cher. Elle savait bien, du reste, le péril affreux qu'elle courait. Elle faisait un effort sublime — c'est alors, dit un grand critique des temps modernes, qui, quoique Anglais et protestant, ne peut s'empêcher de l'admirer — qu'elle forgea des instruments de domination et de propagation encore plus redoutables que ceux qu'elle possédait déjà. Elle réforma la règle des anciennes communautés religieuses et elle en créa de nouvelles. Un an après la mort de Léon, l'ordre des Camaldules fut ramené à des observances plus sévères. Les Capucins reprirent la vieille règle de saint François : la prière de nuit et le silence. Les Barnabites se dévouèrent au soulagement et à l'éducation des pauvres. Les Théatins remplacèrent le clergé paroissial dans les paroisses où il manquait.

Ce fut là la réforme vraie en face de la réforme menteuse ; mais, quelle que fût l'énergie du mouvement qui éclata dans l'Eglise pour échapper aux dangers qui avaient surgi, il n'eût pas été suffisant si Dieu n'avait envoyé son esprit à l'un des plus grands hommes qui se soient élevés jusqu'à la sainteté. Sous Paul III, Ignace de Loyola fondait cette fameuse compagnie qui devait être le boulevard de l'Eglise romaine et qui, prenant le principe du catholicisme pour en faire la base de toutes ses constitutions, en exprimait tout ce qu'il contenait de foi, de charité et d'obéissance aveugle. Obéir, et non pas seulement obéir, mais proclamer le devoir impérieux de l'obéissance au moment où le protestantisme

conviait le peuple aux révolutions, c'était aller contre les passions humaines auxquelles on lâchait tous les freins ; c'était une entreprise téméraire qui ressemblait presque à une tentative d'insensé. Elle réussit pourtant, cette tentative, comme une plus grande folie — la folie de la croix — avait déjà réussi. Ce que la papauté seule, réduite à de grands hommes comme Pie V et Sixte-Quint, n'aurait pu accomplir probablement dans ces temps de détresse, l'Institut de Loyola l'accomplit pour le compte de la papauté. L'auguste fondateur avait pu mourir. On ne connaissait pas dans la compagnie les interrègnes du génie et de la sainteté. François de Borgia, Acquaviva, Laynez, cet aigle du concile de Trente, avaient continué Loyola. N'ayant à sa disposition comme les premiers apôtres que le conseil et la parole, l'Institut fit reculer devant lui cette vaste mer de l'hérésie qui débordait et mugissait sur le monde à moitié envahi.

Comme le remarque leur historien, après cent vingt ans d'efforts, de revers, de succès, de martyre, les jésuites rapportaient au Saint-Siège plus de peuples que le protestantisme n'en avait saisi et emporté. C'étaient la Pologne, la Bohême, la Hongrie, la Moravie, la Silésie, l'Autriche, un immense fragment des provinces rhénanes, la France qui avait incliné un instant au désordre, mais qui s'était relevée vers l'unité comme un arbre qui ne veut pas rompre, l'Italie elle-même, et enfin une partie de l'Angleterre, — une faible partie, hélas ! — mais toute l'Irlande. C'étaient encore de nouveaux continents en Afrique, en Amérique, en Asie, où des chrétientés s'étaient établies, relevant de Rome à ces distances comme si elles avaient été à ses portes. Jamais rien de pareil ne s'était produit. Ni au Ve siècle, quand on évangélisait les Espagnes, l'Irlande et le nord de l'Ecosse ; ni au VIe, quand Grégoire le Grand — qu'on voudrait appeler grand deux fois — députait saint Augustin vers l'Angleterre ; ni au VIIe, quand d'autres saints missionnaires élevaient la croix sur les bords convertis du Danube ; ni au VIIIe, quand saint Boniface semait en Allemagne la moisson que Luther devait ravager ; ni au IXe, dont on a dit *qu'il se distinguait de tous les autres, comme si la Providence avait voulu, par de grandes conquêtes, consoler l'Eglise des malheurs qui étaient sur le point de l'affliger*, on n'avait vu s'étendre plus loin sur l'univers cette domination de l'Eglise qu'au nom de toutes les révoltes un moine apostat, du fond de l'Allemagne, s'était avisé de discuter.

Barbey d'Aurevilly.

BOSSUET, Chanoine de Metz

Avec un regard très fin, dit Barbey d'Aurevilly, avec un regard très fin et très juste de critique qu'on ne s'attendait pas à trouver embusqué dans le fourré d'une érudition si profonde, Floquet a très bien vu l'influence de la vie intime et cachée sur le génie de Bossuet et sur son âme. Il ne s'est pas contenté de répondre par d'admirables citations à l'opinion qui rapetisse Bossuet en ne faisant tenir son tatent d'orateur que dans les *Oraisons funèbres* (c'était l'opinion de cet ignorant et fat XVIIIe siècle, qui estimait aussi que tout Massillon était dans son *Petit Carême*) ; l'auteur des *Etudes* est allé plus loin. Il a montré, par une foule de passages qu'il aurait pu

multiplier, que les cordes tendres, mélodieuses, divinement brisées, ne manquaient pas plus à Bossuet que la fierté des cris, et il nous explique qu'il les eut et qu'il aima à les faire résonner ! Après ses succès du collège de Navarre et en Sorbonne, Bossuet, prêtre et déjà prédicateur célèbre, se retira tout à coup à Metz, traînant après lui tous les regards de la France. Là, il vécut préoccupé des soins de son canonicat et d'études dont le fond n'a jamais peut-être été touché que par lui seul. Là, il eut son désert, sa Pathmos, mais une Pathmos tranquille, ce Carmel dont il parla un jour dans son Oraison de Marie-Thérèse avec un accent qui troubla ces gens de la cour et leur fit entrevoir tout à coup la douceur des pieuses retraites dans des horizons éloignés. Là, enfin, il s'enveloppa dans sa fonction de simple chanoine, vivant entre sa maison studieuse et sa cathédrale, *embrassant tous les soirs sa sœur et la quittant pour s'en aller à matines* ; et cette vie régulière et cachée, racontée pour la première fois, cette vie devenue de l'*inconnu* par l'éloignement et par le temps, cette pénombre au fond de la gloire, cette brune draperie tirée contre le jour, qui tombe toujours plus fort par la fenêtre de cette cellule, tout cela nous prend au cœur et nous fait entrevoir un Bossuet inattendu et touchant.

« MON ÉMIGRATION »

VOYAGE EN SAVOYE (1792)

— SUITE —

Il étoit quatre heures du soir et nous approchions du village de MIENNE, qui n'a rien de célèbre que des carreaux qui en portent le nom, mais peu s'en fallut que nous n'y essuiâmes une scène assez désagréable. Nous apperçûmes de loin deux à trois cens personnes, qui paroissoient se divertir sur un pré contigu à la route. C'étoit un « arbre de liberté » qu'on plantoit, les garçons et les filles dansoient autour avec des transports de joies qu'il est difficile de dépeindre. Nous commençâmes sérieusement à craindre qu'on ne nous invitât d'être de la partie. Déjà on sy préparoit, on nous appelloit aristocrates, et on s'approchoit pour nous faire descendre ; nous ignorions que ce peuple étoit mécontant de nous, parce qu'il n'appercevoit pas nos cocardes, qui alors se trouvoient placées à nos chapeaux du côté opposé au théâtre de la danse. Il nous fallut, en les ôtant, crier au moins à pleine tête : *Vive la Nation :* trop contents que nous étions de nous tirer à si peu de frais d'une rencontre si embarrassante.

Dès ce moment s'offrit à nos regards dans le lointain la ville de CÔNE, bien bâtie et d'une très grande population relativement à son enceinte ; le soleil commençoit à se coucher, et c'étoit dans ce lieu que nous ne pouvions nous dispenser de prendre notre repos. Tous les habitans étoient à la promenade, et plus encore assis à leurs portes dans les rues et les avenues, dans lesquelles nous eûmes occasion de passer. J'avois redouté pendant toute la route ces jours et ces momens, où le peuple désoccupé est réuni dans un même endroit ; mais enfin on n'est pas toujours maitre de son tems, moins encore connoit-on les distances d'un lieu à un autre, qui se trouvèrent plus longues que d'abord on ne l'a cru. Le rassemble-

ment dans cette petite ville eut été assez grand pour exciter une émeute, si on nous eut reconnus pour prêtres, cette dénomination proscrite ne nous étoit guère nécessaire pour courir des dangers : un événement malheureux, dont le Ciel nous préserva à l'instant de le voir effectuer, nous fit craindre d'être retenus prisonniers au milieu de cette populace. On avoit arrêté notre voiture dans une rue fort étroite, qui regorgeoit d'une affluence considérable de personnes qui se promenoient. Ordre nous avoit été d'aller à la Municipalité, dont les officiers, nous toisant des yeux depuis les pieds jusqu'à la tête, comparoient les dimensions, proportions et couleur de notre visage avec leur énoncé inscrit sur nos passeports. Ressemblance parfaite une fois reconnue, nous remontions dans notre voiture, lorsque tout à coup la multitude nous entoure. Notre cheval est effrayé, il recule, se cabre et, en se tournant à demi, barre la rue en entier. Un enfant qui étoit auprès d'une maison est serré entre le mur et le derrière du brancard ; on crie au meurtre et à l'accident ; un instant plus tard, l'enfant périssoit, sans que nous sussions s'il existoit et où il étoit. Heureusement le cheval s'arrêta tout à coup, on délivra l'innocente victime ; nous en fûmes quittes pour la peur et préservés d'un accident qui nous eut fait mettre en état d'arrestation.

Mais arrivés à l'auberge où nous devions coucher, quelle surprise d'y trouver 250 volontaires passans, qui venoient demander leur vin à cet aubergiste chargé de l'étape. Nouveau sujet d'allarme : mais, une fois entrés dans la cour, nous ne pouvions plus en sortir, sans nous faire remarquer. Nous pensions être en sûreté dans une chambre, où nous montâmes à la hâte, et aussitôt d'entendre une grande partie de la troupe se plaindre hautement qu'on avoit mêlé de l'eau dans leur vin par moitié. Le trouble augmente, des commissaires vinrent rétablir la paix, des experts nommés par la Municipalité arrivent pour constater la fraude ; il s'agit de faire une descente juridique à la cave ; et nous, tapis dans un petit coin de notre chambre, nous mourions de peur que le peuple ne se portât en foule dans la maison et ne nous y trouvât réfugiés : déjà il étoit dans l'intérieur dans la maison, et l'insurrection paroissoit devoir être sérieuse. Contre notre attente, la fermentation s'appaisa peu à peu ; un mauvais souper vint à la suite de cette avanture, et nous pûmes goûter les douceurs du sommeil. Compterois-je bien dans toutes ces circonstances les grâces du Ciel les plus signalées qui nous tiroit des malheurs les plus prochains, sans presque aucune participation de notre part ?

Sensibles à tant de bienfaits, nous partîmes, de grand matin, le lendemain 3 septembre. Le village de Pouilly, si fameux par ses vins blancs, fut le premier que nous trouvâmes sur notre route. On y arrive par une descente très rapide ; et depuis le haut de la colline jusqu'en bas, on y voit comme sur un amphitéâtre des arpens entiers de vignes très garnies, cultivées avec soins, à peu près comme dans l'Orléanois. Elles sont plantées sur des hauteurs très escarpées, recevant presque toutes les rayons du midi. Tel est l'usage dans l'Auxerrois et le Nivernois. Pour nous faire des amis au corps de garde dans la personne de ceux qui y étoient en sentinelle, nous chantâmes les louanges du vin si délicieux qu'on recueilloit dans ce vignoble, que nous disions être célèbre surtout

dans notre province. Les officiers parurent sensibles à nos éloges; et de notre côté nous prîmes beaucoup de part aux plaintes qu'ils fesoient de la stérilité de leurs vignes causée par une grèle affreuse, qui, le 22 juillet, avoit dévasté tout le pays.

Nous nous étions proposés de faire au moins 14 lieues ce jour là, nous nous avançâmes donc le plutôt possible vers la CHARITÉ. Cette ville est située dans un emplacement extrêmement enfoncé, mal bâtie, encore plus mal pavée. Nous ne fîmes qu'y passer d'apprès un déjeuner qui devoit nous servir de diner, joyeux de ce qu'on ne nous avoit suscité aucune dispute relativement à nos passeports. Nous voyageâmes le reste du jour sur une route droite, extrêmement unie.

A la fontaine des eaux de POUGUES, qui est sur le chemin, et dans laquelle nous n'entrâmes pas, succéda la première monticule que j'ai rencontrée; ce fut pour nous un plaisir de la monter à pied, d'autant plus que sa pente étoit extrêmement douce, et que d'ailleurs nous jouissions du spectacle riant des montagnes de la Bourgogne, qui se trouvoient à l'opposite. Vers les 4 heures du soir, les environs de Nevers nous servirent de perspective. On y arrive par une superbe avenue plantée d'arbres des deux côtés. Cette ville avoit pour mon ami des attraits bien flatteurs, il devoit y saluer ses plus proches parans. Il parut même déterminé à y séjourner. Un séjour étoit-il bien de saison pendant une fuitte. Les sentimens de l'amitié l'emportèrent dans son cœur; je n'osai le contredire, il fut décidé que nous y passerions le mardi 4 septembre. On nous y combla d'honnètetés, et ce court intervalle fut employé à faire des réparations à la voiture.

Tout le monde connoit NEVERS; je n'en dirai que très peu de choses. D'ailleurs la ville est du troisième ordre et n'offre rien de magnifique dans les rues sur les bâtiments. Ce que j'y ai vu de plus remarquable, ce sont les casernes, placées à une des extrémités, en une promenade dite le *Parc*. Il paroit que les églises y étoient fort multipliées; il en restoit peu dans lesquelles on célébrât encore le service divin. Celle des Jésuites est d'une structure assez singulière; la forme en est presque ronde, le portail semblable à celui des Jésuites d'Orléans, et l'architecture d'un genre distingué. La cathédrale est vaste, antique et sans ornemens. On y voyoit les tombeaux des ducs..... que l'on avoit transportés au bas de l'église; le Parc étoit bordé de maisons bâties comme sur autant de terrasses; une île au milieu de la Loire en défigure le cours; on étoit pour lors occupé à rétablir en bois les arches du pont, que les inondations de l'année précédente avoient renversées. Les passagers se servoient donc d'une barque; et dès ce même soir nous fûmes témoins de l'embarquement des prêtres de Nevers, qui sur le rivage disoient un éternel adieu à leurs parents et à leur patrie, qu'ils abandonnoient avec les sentimens de saint Paul lorsqu'il étoit à Éphèse. Ce spectacle nous attendrit, soit par l'éloge qu'on nous fit de ces dignes Ministres, soit parce que le lendemain il nous falloit subir le même sort. Notre tristesse devint plus grande lorsqu'on nous apprit que nous devions passer par Saint-Pierre-le-Moutier, petite ville à cinq lieux de Nevers, où les électeurs du Nivernois s'étoient assemblés pour envoyer des Députés à la Convention Nationale. Nous renouvellâmes notre résignation à la Pro-

vidence, étant à la veille d'un danger que nous ne présumions pas encore aussi effrayant qu'il se manifesta le 5 septembre. Je vais tâcher de le décrire avec les circonstances qui, à plusieurs reprises, nous ont fait regarder la mort comme un tribut qu'il nous falloit incessamment payer.

Saint-Pierre-le-Moutier, moins important que Cléry par la structure de ses maisons, n'est composé que d'une seule rue. Nous la parcourûmes vers les dix heures du matin, sans rencontrer presque personne : cette solitude nous remplissoit de joie dans un lieu où l'on nous avoit prédit des malheurs ; déjà nous touchions à la porte de la ville, la sentinelle nous fait mettre pied à terre, elle exige de nous que nos passeports et nos personnes soient visités par la Municipalité ; des volontaires, de droite et de gauche à nos côtés, nous y conduisent. Voilà le prélude de la pièce, le commencement de la tragédie.

Le Corps administratif avoit des séances permanentes sous une espèce de voûte, au fond d'une cour assez vaste qu'il fallut traverser. Nous ressemblions à des criminels qu'on conduit pour être jugés, et ce fut comme tels que nous traita, au premier aspect, la populace qui remplissoit les environs de la salle. Les huées, les invectives se firent entendre de toutes parts ; on nous serra de près ; à peine pouvions-nous monter les degrés. « En voilà d'autres, crioit-on de tous côtés, ceux-ci ne s'en iront pas comme ils sont venus ». Le bruit fut pour le moins aussi grand à l'audience même ; la sonnette du président ne pouvoit l'appaiser ; les électeurs, qui pour lors ne s'étoient pas encore assemblés au lieu qui leur étoit désigné, étoient perchés sur des bancs ; la colère étincelloit dans leurs yeux, notre présence ne servoit qu'à la ranimer : on nous introduisit dans l'intérieur de la barre, foible rempart contre un peuple émeuté. A peine avions-nous un pied en carré pour nous tenir debout ; les fusils des volontaires avec leurs bayonnettes étoient appuyées sur nôtre dos, encore étoient-ils notre unique sujet de confiance, car bientôt la barre fut forcée. La multitude nous investit, et, puisqu'il faut dire les choses par leurs noms, les uns nous tirent les cheveux, les autres nous pincent la chair à travers les habits ; d'autres, en grinçant les dents et montrant les poings fermés, désignoient assez qu'ils brûloient d'envie de nous terrasser.

Un certain boucher, dont je n'oublirai jamais la physionomie, tiroit par fois son couteau et demandoit permission de m'égorger. J'étois si près de lui que son bras eut pu m'atteindre. Quels furent alors nos sentimens, que de sacrifices nous fîmes, ou plutôt il ne nous en restoit plus qu'un, celui de notre vie.

Nous l'offrimes à Dieu au fond de notre cœur, et nous eûmes bien le tems de le réitérer. Le tems n'étoit pas encore arrivé pour subir un interrogatoire. Les Nivernois étoient alors occupés à insulter de mille manières les grands vicaires de leur Evêque, au point que l'un d'eux fut obligé de couper avec des ciseaux, en présence de tout le monde, la doublure d'un habit, où la décence ne permettoit pas de pénétrer. On ne leur permit pas même de se faire accompagner jusqu'aux frontières par quelques-uns de leurs frères qui les suivoient : ce refus nous parut cruel ; il n'en eut pas moins son exécution.

Qui êtes-vous, nous demanda le Maire, ex-constituant ? — Notre passeport, répondit l'un de nous, fait foi que nous sommes citoyens Orléanois, voyageant dans l'intérieur du Royaume. — Mensonge, imposture, nous répliqua-t-il; vous êtes des prêtres, jurez que vous n'en êtes pas. Plutôt la mort que de se parjurer. Nous confessâmes avec une noble hardiesse ce beau titre, qui jusqu'alors nous avoit rendus si respectables aux serviteurs de Dieu, mais qui pouvoit être à l'instant la cause d'une sentence de mort, et qui au moins fut blasphémé et tourné en dérision de mille manières. Les voilà, s'écrioit-on de tous côtés, ces hypocrites, ces séducteurs ; c'est ainsi qu'ils se servoient du secret de la confession pour..... etc. Mes pieds chancelloient, tandis que sur mon visage je m'efforçois de montrer une sorte de constance et de fermeté.

Ayant prié M. le Maire de procurer du silence, j'exposai à l'assemblée que notre Municipalité elle-même nous avoit donné le conseil de ne montrer notre passeport de prêtre qu'aux frontières, et que la crainte de ne pas trouver partout autant de police qu'à Saint-Pierre-le-Moutier nous avoit décidés pour notre sûreté à suivre son avis. On se déchaina contre les officiers prévaricateurs de la Municipalité d'Orléans. Sur ce premier chef d'accusation nous fûmes en partie justifiés.

Autre question : Avez-vous de l'argent ? Si vous n'en avez pas jurez-le. Pour réponse nous comptâmes sur le bureau 15 louis que nous possédions. On s'en empara avec avidité ; il ne nous resta pas trois livres de monnoies. Nous l'avions bien dit, s'écria encore la multitude, ils portent tout cet argent aux émigrés, ils vont combattre avec eux ; aussi savons-nous bien qu'aux frontières on leur coupera les bras et les oreilles pour les en empêcher. On commence aussitôt l'oppération de fouiller nos habits, on ordonne la visite de notre voiture et de nos paquets, qui étoient restés sous la porte de la ville. Elle est déjà brisée, répond un particulier, et le cheval est tué. Qu'on juge de l'accablement dans lequel nous dûmes tomber ; il n'en étoit pourtant rien encore ; on s'étoit contenté de la percer en plusieurs endroits. D'apprès le rapport des volontaires qu'on envoya pour en sonder toutes les parties jusqu'à la cave, il fut constaté qu'on n'avoit rien trouvé de suspect, si ce n'étoit peut-être que deux pots de confitures dans un panier. A ces derniers mots nouvelles séditions ; l'assemblée vouloit prouver que ces deux pots devoient renfermer de l'argent. Le tumulte fut grand, nous offrimes de laisser nos confitures aux pauvres de la paroisse ; cette générosité réussit enfin à dissuader les assistans. Toutes ces démarches emportent nécessairement des délais, ils furent prolongés par la difficulté qu'on éprouvoit à trouver des assignats pour nous rembourser. Après trois quart d'heure, pendant lesquels on nous repettoit toujours les mêmes injures, des assignats nous furent rendus, mais sans dédommagemens pour le change ; notre passeport de citoyen fut déchiré, et sur celui de *prêtre* on écrivoit fort au long que nous étions prêtres insermentés, afin qu'on nous connût pour tels pendant toute la route ; cette cérémonie faite, on nous congédia. Le commandant de la garde offrit de nous conduire avec des volontaires. Bien nous en prit, car tout le peuple quitta la salle pour suivre. Dieu permit encore que parmi tant de monde personne ne songeât à nous accabler de pierres. Nous y comptions, et si on l'eut

fait, il n'étoit personne pour nous deffendre ; on nous accompagna au delà des portes de la ville. A la vue d'un arbre de liberté, la populace cria qu'il falloit nous faire descendre pour aller le baiser à genoux. Ils n'en sont pas dignes, répondit le commandant de la garde. Sa réplique ingénieuse nous épargna cette dernière avanie, et enfin apprès deux heures de souffrances et de dangers si imminens, tremblant et ayant l'un et l'autre la fièvre, nous crûmes entrer dans un nouveau monde. Quand nous fûmes en pleine campagne, notre premier soin fut de lever nos mains vers le Dieu de bonté, qui nous avoit protégés si visiblement à l'ombre de ses ailes ; mais de tant de villes, Lion sur tout, et le pont de Beauvoisin, que nous eûmes à passer, nous les envisageâmes comme devant être nos tombeaux. A l'action de grâce nous joignîmes un acte de confiance. Après avoir fait deux lieues, nous prîmes vers les deux heures, dans une auberge, quelques rafraichissements avec plus de besoin que d'appétit.

DESNOUES, *curé de Cravant.*

(A suivre).

LA MÈRE CHRÉTIENNE D'AUTREFOIS

La *Semaine de Saint-Dié*, en racontant la vie d'un vénérable prêtre de ce diocèse, cite sur son enfance cette anecdote qui montre comment les parents savaient jadis se faire respecter de leurs enfants et leur donner pour la vie une trempe virile :

« Ma mère, dit M. Idoux, était restée veuve avec quatre jeunes enfants. Un jour, nous avions été désobéissants, deux de mes frères et moi ; elle attrape une verge et la brandit. Nous courbons l'échine, mais l'orage ne tombe pas. Nous la voyons jeter la verge en murmurant : — Non, pas aujourd'hui, je suis en colère.

« Le lendemain se passe sans encombre, nous nous frottions les mains, croyant tout oublié. Erreur profonde ! Le troisième jour, nous étions encore au lit qu'elle entre armée de la terrible verge, en disant : — Hier j'étais encore fâchée ; mais aujourd'hui je ne le suis plus, aujourd'hui je puis corriger avec fruit. Allons, en place ! Et nous eûmes notre « ciglée ».

« Elle garda sur les hommes, ajoutait-il, l'autorité qu'elle avait prise sur les enfants. Un dimanche soir, mon frère aîné avait demandé la permission de sortir une heure avec des amis irréprochables, la mère refusa. — C'est comme cela, dit-il avec humeur, je m'en irai. Mais il n'insista point et gagna son lit. Le lendemain, à son réveil, il trouva, rangées sur la chaise, deux chemises et ses hardes. — Tiens, qu'est-ce que cela ? — Cela, c'est ton paquet. Va-t-en ailleurs, puisque tu n'es plus bien ici. — Mais... — Pas de mais...

« C'était catégorique. Il fit son paquet, tristement, et vint nous dire adieu. Nous allions lui faire la conduite. — Restez ici, dit la mère ; défense de l'accompagner, même jusqu'à la porte. Personne ne bougea, mais tout le monde avait le cœur gros. Le soir, vers 9 heures, au moment de la prière, il rentra ; mais on ne lui adressa point la parole. Le lendemain matin également, on ne sembla point prendre garde à sa présence. Nous voilà tous partis aux champs, le laissant seul près du foyer, la tête dans ses mains. Le second

jour, il se hasarda à dire, au moment où la mère distribuait à chacun sa tâche pour la journée : — Et moi, vous ne me commandez rien ?

« — Quand tu sauras obéir, on te commandera.

« — Mère, je vous jure d'obéir.

« — Toujours ?

« — Toujours.

« — Sans discuter ?

« — Sans discuter.

« — Alors va reprendre ta place.

« Et il avait 22 ans alors. A 30, il en eût été de même ».

La sensiblerie de nos jours jetterait sans doute les hauts cris devant de tels moyens employés par une mère à l'égard de ses fils ; ils avaient pourtant du bon, à en juger par les hommes que formait cette éducation.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Monument de Bossuet. — *Souscription (dernière liste).*

Mme Alfred de Puyvallée	5	»
Mme Th. de la Ville-Baugé	5	»
MM Couturier, curé de Saint-Firmin-des-Vignes	2	»
Marçais, aumônier des Prisons	1	»
Chatelard, curé de Boiscommun	2	»
Les jeunes filles de la Persévérance de Boiscommun	5	30
Mme Bauchet de Pithiviers	3	»
MM. Coulon, curé de Donnnery	2	»
Dumet, curé de Guilly	2	»
Pellé, aumônier de l'hospice et du dépôt de Beaugency	1	»
Asselineau, curé de Messas	1	»
Anonyme de Messas	2	»
Bienvenu, curé-doyen de Châtillon-Coligny	1	»
Robert, vicaire de Châtillon-Coligny	1	»
Baduel, curé de Nogent-sur-Vernisson	1	»
Girard, curé de Dammarie-sur-Loing	1	»
Lacoudre, curé de Solterre	1	»
Chérer, curé d'Aillant	1	»
Gerbault, curé doyen de Malesherbes	2	»
Miane, curé de Rouvres	1	»
Visage, curé de Césarville	1	»
Beloué, curé de Ramoulu	1	»
Sevin, curé de Manchecourt	1	»
Thomas, curé de Coudray	1	»
Payen, curé d'Engenville	1	»
Béyégas, curé de Thignonville	1	»
Michau, vicaire de Malesherbes	2	»
Landron, curé de Combreux	2	»
Pouret, curé de Sury-aux-Bois	2	»
Ploton, prêtre habitué de Montargis	1	»
les Vicaires de Montargis	5	»
2 anonymes de Ferrières-en-Gâtinais	7	»
A reporter	65	30

Report	65	30
MM. les prêtres du doyenné de Ferrières-en-Gâtinais . . .	12	»
Vion, Curé de Saran	1	»
Gillet, curé de Sougy	1	»
Moulet, curé de Trinay	1	»
Troullet, curé de Loury.	2	»
Mlle O. Z.	2	»
MM. Charpentier, curé de Bricy.	1	»
Gasnier, curé de Tivernon	1	»
Bernaudin, curé d'Auvilliers.	1	»
La Communauté des Sœurs de Bon Secours, rue Sainte-Anne	10	»
M. le chanoine Castera	2	»
Anonyme d'Amilly	1	»
MM. Brague, curé des Aydes (Chap. Neuve)	5	»
le Doyen et les vicaires d'Olivet	5	»
le curé de Marcilly-en-Villette.	2	»
Cormier, prêtre habitué de Saint-Paul.	2	»
Brûlé, curé de Notre-Dame de Recouvrance	3	»
Michelet, vicaire de — —	1	»
l'abbé Duprez	2	»
M. et Mme Burgevin, de Sully-sur-Loire.	4	»
MM. Glaneur, curé de Saint-Pierre-le-Puellier	2	»
Besnard, curé de Chevilly	2	»
Gallirand, vicaire —	1	»
Poulard, curé de Coulmiers	1	»
Berthion, curé de Fay-aux-Loges.	2	»
Jean Berthion	2	»
Merlet, curé de Douchy	2	»
Cunin, curé de Triguères	1	»
Boubault, curé de Beaune	2	»
Morin, curé de Lombreuil	1	»
Pasquet, curé de Ligny-le-Ribault	2	»
La Réverende Mère Boutilhe, Supérieure de l'Orphelinat Saint-Vincent (Montpellier).	50	»
M. Brunel, curé de Montcorbon	2	»
Ensemble . .	194	30
Listes précédentes .	1847	50
Total général	2041	80

Paroisse de Saint-Donatien. — *Fête patronale de la Confrérie du Saint-Sacrement.* — Le dimanche 23 juillet, avait lieu cette solennité, couronnement magnifique des fêtes de l'Adoration perpétuelle. La présence de Mgr l'Evêque d'Orléans au milieu de ces ouvriers, à qui il a donné tant de marques de sa sollicitude toute paternelle, vient encore rehausser l'éclat de la cérémonie du soir.

C'est à l'issue des vêpres que s'ouvre, dans la salle paroissiale, une séance intime de la Confrérie. Monseigneur, cette année comme l'année dernière, s'est fait un plaisir de la présider.

Au président de la Confrérie, M. L. Lecompte, revenait l'honneur

de souhaiter la bienvenue à Sa Grandeur ; il s'en est acquitté avec une exquise délicatesse au nom de tous les confrères qui ne lui ont pas ménagé les bravos !

M. l'abbé Michel lit ensuite le rapport. Point de vaine rhétorique à relever, c'est la voix des chiffres avec sa rigoureuse exactitude et sa froide éloquence ; après de telles paroles, l'ignorance n'est plus possible sur l'état actuel de l'association. Somme toute, c'est toujours la vie, et une vie qui promet d'être longue et florissante.

M. le Curé, qui voit dans la belle assistance une occasion d'émettre publiquement une idée chère à son âme sacerdotale, rappelle alors aux pères de famille le devoir qu'ils ont, de par Dieu, de donner à leurs enfants une éducation forte et chrétienne et de prendre pour cela les moyens les plus efficaces.

A ce moment, l'attention, jusque-là tenue en éveil, semble redoubler d'intensité, Monseigneur parle. Que ne pouvons-nous redire textuellement tout ce qu'il nous a dit?

Sa Grandeur s'attache tout d'abord à dissiper comme un nuage de tristesse sorti du rapport : « L'Association des hommes n'est pas en progrès autant que nous le désirerions. » Nous n'en sommes nullement surpris, car nous savons que les désirs de nos prêtres sont insatiables comme leur zèle ; mais l'impatiente attente des succès à venir ne doit point éteindre la joie pour les succès acquis.

C'est donc un succès que Monseigneur constate, puis il montre, en quelques mots, ce qui fera la force de la confrérie. Ce qui fera sa force, c'est donc la *cohésion* de tous ses membres et l'énergique volonté dans la poursuite du but commun. A ce propos, Monseigneur rapporte un entretien qu'il eut avec un ancien colonel de la garde impériale, devenu depuis général : « C'est un grand malheur, lui disait-il, que nous ayons été battus, parce que à partir d'aujourd'hui on visera à avoir un nombre considérable de soldats, sans se soucier d'avoir une armée cohérente »; et ce général avait une telle confiance dans l'union forte, le groupement compact des soldats de la plus faible armée, qu'il ajoutait : « Si Bazaine avait voulu faire une sortie avec la garde impériale, cette garde donnant toute entière eût franchi tous les obstacles ; elle eût coupé les lignes ennemies, campées sous Metz, comme un rasoir coupe dans du beurre. »

La cohésion étroite, non le chiffre plus ou moins considérable des membres, voilà ce qui fait la force d'une association de quelque nature qu'elle soit : et si les membres ainsi unis savent vouloir une même chose, à travers tous les obstacles, en dépit de toutes les résistances, la force est décuplée. « Je vous présente, a dit encore Monseigneur, deux exemples d'union, celui des apôtres et celui des francs-maçons. Vous n'avez à transformer qu'une paroisse et vous êtes plus de douze. Les apôtres, eux, n'étaient que douze, et ils ont changé le monde. Ils étaient unis et voulaient tous de même. Les maçons ne sont, dit-on, que 25,000 en France, pourtant vous savez leur œuvre. Ils sont unis et savent vouloir. »

En terminant, Monseigneur exprime sa grande joie des doux moments qu'il vient de passer au milieu de nous ; et il s'engage à revenir l'année prochaine, à pareil jour : c'était devancer le vœu le plus ardent de nos cœurs, c'était donner à nos âmes, par la pro-

messe d'une récompense enviée, de nouvelles énergies pour le bien que nous poursuivons.

On compte avec un homme qui sait dire : Je veux. Que sera-ce ? si le même mot est prononcé, non plus par un seul homme, mais par un groupe d'hommes décidés ayant conscience de la force qu'ils ont et comptent de plus sur le secours de Dieu. H. P.

Orléans. — *Pensionnat des Sœurs de la Sagesse de St-Paul.* — Les élèves présentées aux examens pour le brevet en ont subi les épreuves avec un plein succès. Ce sont : Mlles Marie-Thérèse de Surirey et Marie-Thérèse Picault, pour le brevet simple ; Marguerite de Surirey et Agathe Ittel pour le brevet supérieur.

Pithiviers. — *Pensionnat du Sacré-Cœur.* — Trois élèves ont subi, aux examens du brevet supérieur, les épreuves avec succès : Mlles Marie Benoist, de Pithiviers, avec dispense d'âge ; Marguerite Desreaux, de Pithiviers ; Blanche Guérinet, de Paris.

Quatre élèves ont obtenu en juin le brevet élémentaire : Mlles Marguerite Clermonté, de Mareau-aux-Bois, avec dispense d'âge ; Louise Delfour, de Paris ; Claire Durand, de Paris, avec dispense d'âge ; Catherine Parant, de Pithiviers.

Sept autres élèves ont obtenu, le 3 juillet, le certificat d'études primaires des écoles libres : Mlles Thérèse Bertheau, de Beaulay ; Marguerite Genty, de Pithiviers ; Suzanne Guerton, de Pithiviers ; Thérèse Hay, d'Allainville ; Madeleine Jacqueau, de Puiseaux ; Louise Lejarre, de Pithiviers ; Renée Tavernier, de Dadonville.

Bourges. — *Enquête sur Pellevoisin.* — L'enquête canonique ordonnée, à la date du 11 avril dernier, par Sa Grandeur Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, sur les faits de Pellevoisin, est ouverte.

La Commission chargée d'informer, qui veut remplir son mandat avec le soin le plus minutieux et le plus consciencieux, recevra avec reconnaissance toutes dépositions et tous documents pouvant l'aider à formuler ses conclusions, et à préparer ainsi le jugement motivé, si instamment réclamé de Mgr l'Archevêque sur la *réalité* et le *caractère* de ces faits.

Les demandes de déposition verbale et les documents écrits devront être adressés à M. l'abbé Lelong, vicaire général, président de la Commission d'enquête, à l'Archevêché.

Aux prières !

† M. le comte Vincent DE MONTBRIAN, décédé à Paris, victime d'un accident d'automobile, dans sa 48e année : c'était un ancien élève du Petit Séminaire de Sainte-Croix, sous le supériorat du « bon Monsieur Renaudin », dont il se ressouvint affectueusement aux noces d'or et aux obsèques.

Pater, — Ave, — De Profundis.

GLANES D'HISTOIRE LOCALE

Une Lettre à double sens

Le 25 octobre 1560, le prince de Condé était arrêté à son arrivée à Orléans, où se tenait la cour ; il était prévenu d'être un des complices de la « conjuration d'Amboise ».

En attendant que le tribunal, qui devait le juger, fut constitué, il fut enfermé dans une maison faisant face à l'hôtel du bailli Jérôme Groslot. On en bastionna les abords, et sur le parapet on braqua des canons sur chacune des rues débouchant sur l' « Etape au vin ».

Or, quelques jours avant de comparaître devant ses juges, Condé recevait mystérieusement une lettre à double sens, dont un affidé lui avait verbalement livré la clef.

Après avoir lu toute cette lettre, il devait la relire en passant les lignes paires, afin d'en comprendre le véritable sens, qui est entièrement contraire à la signification apparente du texte complet.

Cette lettre émanait de Mme la maréchale de Saint-André, Marguerite de Lustrac ; elle lui indiquait un moyen de défense, que son avocat, Me Robert d'Orléans, pourrait développer dans sa plaidoirie ;

« Croyez-moi, prince, préparez-vous à
la mort : aussi bien vous sied-il mal de
vous défendre. Qui veut vous perdre est
ami de l'Etat. On ne peut rien voir de
plus coupable que vous. Ceux qui
par un véritable zèle pour le roi,
vous ont rendu si criminel étaient
honnêtes gens et incapables d'être
subornés. Je prends trop d'intérêt à
tous les maux que vous avez faits en
votre vie, pour vouloir vous taire
que l'arrêt de votre mort n'est plus
un si grand secret. Les scélérats,
car c'est ainsi que vous nommez ceux
qui ont osé vous accuser, méritaient
aussi justement récompense que vous
la mort qu'on vous prépare ; votre seul
entêtement vous persuade que votre seul
mérite vous a fait des ennemis,
et que ce ne sont pas vos crimes
qui causent votre disgrâce. Niez
avec votre effronterie accoutumée,
que vous ayez eu aucune part à
tous les criminels projets de
la conjuration d'Amboise. Il n'est pas
comme vous vous l'êtes imaginé, im-
possible de vous en convaincre ; à
tout hasard, recommandez-vous à
Dieu. »

Néanmoins, le prince de Condé fut condamné à mort : l'on se préparait à l'exécuter, quand mourut inopinément, à l'hôtel Groslot, le roi François II, assisté par la reine Marie Stuart.

Avec un roi de dix ans, Catherine de Médicis prenait la régence : elle donnait ordre au connétable de Montmorency d'élargir le prince de Condé, qui passait, quelque temps après, au parti huguenot, pour le malheur d'Orléans.

Saint-Jean-de-la-Ruelle. — *Pensionnat et Externat de Sainte-Jeanne.* — La distribution des prix aura lieu le mardi 1er août, à 3 h., sous la présidence de M. l'abbé Génin, chanoine titulaire.

Œuvre Dominicale. — La messe mensuelle sera dite par M. le Directeur, mardi 1er août, à 7 h. précises du matin, dans la chapelle des Sœurs de la Présentation, rue d'Escures, n° 11.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 28 juillet, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 5 h., instruction par M. l'abbé Avisse, curé de Villorceau, et salut.

Le Grand Pardon ou Indulgence de la Portioncule. — Cette Indulgence est attachée à la chapelle du Cercle catholique de la rue Sainte-Anne, 14, à Orléans.

Du 1er août après-midi, jusqu'au coucher du soleil le lendemain, quiconque s'étant confessé et ayant communié l'un de ces deux jours, en quelque lieu que ce soit, viendra visiter cette église et y priera aux intentions du Souverain Pontife, pourra gagner *autant de fois l'Indulgence plénière qu'il fera de visites.*

Offices de la fête :

Le mardi 1er août, à 2 h., exposition du Très Saint-Sacrement.

A 4 h., vêpres des Tertiaires et instruction ; exposition du Très Saint-Sacrement à 8 h. 1/2.

Le mercredi 2 août, première messe à 6 heures ;

A 7 h., messe de Communion célébrée par Monseigneur l'Evêque ;

A 10 h., grand'Messe célébrée par un P. Bénédictin ;

A 3 h., vêpres solennelles, sermon de la Portioncule par Dom Bouchard, curé de Saint-Benoist-sur-Loire, salut.

Les visites se continueront jusqu'au coucher du soleil.

Paroisse de Jargeau. — Les solennités de l'adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement et de la fête de saint Etienne, patron de la paroisse, seront célébrées les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 août.

Vendredi et samedi, le matin, à 7 h., exposition du Saint-Sacrement, messe de communion avec chants de cantiques ; à 8 h. 1/2 et 9 h., messes basses ; à 10 h., grand'messe, motets religieux ; le soir, à 4 h. 1/2, réunion des enfants de tous les catéchismes au pied du Saint-Sacrement ; à 8 h., complies, sermon, salut solennel.

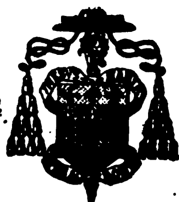
Dimanche : à 7 h., messe de communion générale ; à 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres, complies, sermon et salut très solennel.

Les sermons seront donnés par M. le chanoine Agnès, vicaire général.

Les offices du dimanche seront présidés par M. l'abbé Filiol, chanoine honoraire, chancelier de l'Evêché.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume — **1899**

Numéro 31 — **Samedi 5 août**

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

6 **XIe Dimanche** après la Pentecôte. COMMÉMORATION DE TOUS LES SAINTS de l'Eglise d'Orléans.
7 **Lundi**. S. Gaëtan, conf.
8 **Mardi**. S. Mummole, abbé.
9 **Mercredi**. S. Cyriaque et ses comp. martyrs.
10 **Jeudi**. S. LAURENT, mart.
11 **Vendredi**. Ste Philomène, vierge. martyre.
12 **Samedi**. Ste Claire, vierge.
13 **XIIe Dimanche** après la Pentecôte. Ste Radegonde, reine.

Les Instituts catholiques

Nous demandons aux parents catholiques de nous envoyer leurs fils au sortir des collèges où des maîtres chrétiens ont assuré leur première éducation, et ils hésitent à nous les confier. Est-ce que, par hasard, ils ne comprendraient pas l'importance des services que nous pouvons leur rendre ? Dans ce cas, je les plaindrais et je les prierais de réfléchir sérieusement sur la gravité des motifs qui ont porté leurs devanciers à demander cette liberté d'enseignement supérieur.

Est-ce que, peut-être, ils craindraient que notre enseignement ne fut inférieur à celui d'en face ; que le succès des examens fût moins assuré ; que l'avenir de leurs fils fût compromis ? Ce sont là des craintes dont nos succès annuels démontrent l'inanité.

Dans cette abstention j'aime mieux voir la force de l'inertie, la tyrannie de l'habitude dont nous ne savons nous affranchir, cette espèce d'idolâtrie de tout ce qui est officiel, et surtout le manque d'usage de la liberté. Ah ! cette liberté, nous sommes très forts pour la réclamer, et, quand nous la possédons, nous ne savons pas en user !

Aussi, si je pouvais me faire entendre de tous les parents catholiques, soucieux de la bonne éducation de leurs fils, je les adjurerais de mettre leur conduite en conformité avec leurs principes sur un point de cette gravité.

Mgr PÉCHENARD.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes*. 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Évêque d'Orléans :

M. l'abbé Leroy, vicaire de Saint-Aignan d'Orléans, a été nommé curé de *Saran*.

M. l'abbé Carré, curé de Tournoisis, a été nommé curé de *Bonnée*, en remplacement de M. l'abbé Thoinard, autorisé à prendre sa retraite.

M. l'abbé Alcide Vié, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Croix, est nommé curé de *Vienne-en-Val*, en remplacement de M. l'abbé Hardy, autorisé à prendre sa retraite.

M. l'abbé Tuilier, curé de Paucourt, a été nommé curé de *Villemandeur*, en remplacement de M. l'abbé Bonnafous, autorisé à prendre sa retraite.

M. l'abbé Amédée Pelletier, nouveau prêtre, est nommé curé de *Paucourt*.

M. l'abbé Fournier, vicaire de Sully, est nommé vicaire de Saint-Aignan d'Orléans.

M. l'abbé Charles Godeau, nouveau prêtre, est nommé vicaire de Sully.

M. l'abbé Gustave Pénillon, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Beaugency.

Cathédrale. — La réunion du Très-Saint-Rosaire aura lieu le mardi 8 août; à 7 heures, messe, instruction et salut.

Paroisse de Saint-Paterne. — *Confrérie des Pèlerins de Rome*. — La Confrérie célèbrera sa fête patronale le dimanche 6 août. A 3 h. 1/4, vêpres, allocution par M. l'abbé Leblanc, curé de Jouy-le-Pothier, procession et bénédiction du T. S. Sacrement.

L'office sera présidé par M. l'abbé Gilles, secrétaire de l'évêché.

Paroisse de Saint-Vincent. — Dimanche 6 août, continuation de la neuvaine en l'honneur de sainte Christine. A 6 h., 7 h. et 8 h., messes basses; à 10 h., grand'messe et panégyrique par M. l'abbé Lefort ; à 3 h., vêpres ; à 6 h., salut solennel.

Lundi 7 août, clôture de la neuvaine : à 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h., messes basses ; à 9 h., grand'messe. Le soir, à 4 h., vêpres, salut et procession extérieure avec les reliques, entourées de tous les petits enfants de la Confrérie de Sainte-Christine.

Le lendemain, à 9 h., on chantera un service pour les membres défunts de la Confrérie.

Ecoles libres d'Orléans. — La distribution des prix sera faite aux élèves des *Ecoles Saint-Bonose, Saint-Paul* et *Saint-Marceau*, le mercredi 9 août, à 9 h. 1/2 du matin, dans la grande salle du Pensionnat Saint-Euverte.

Cette solennité sera présidée par Mgr l'Evêque d'Orléans.

Le conseil de la Confrérie de Saint-Charles recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les ecclésiastiques, M. l'abbé François Maitre, prêtre retraité, décédé à Orléans, dans sa 80e année.

M. Fr. Maitre, né à Châteauneuf-sur-Loire en 1819, a été successivement vicaire de Pithiviers (1847) ; curé de Chaussy (1848) ; de Bricy (1852) ; de Boësses (1865) ; de Sceaux (1877) ; il était autorisé à prendre sa retraite en 1884.

FÊTE DES ANCIENS DE LA CHAPELLE

Le dimanche 30 juillet, les *Anciens* du Petit Séminaire de La Chapelle célébraient leur XIII[e] réunion triennale.

Pour recevoir ses aînés, le Petit Séminaire s'est pavoisé. Les couleurs nationales flottent aux vents, mêlant leurs tons joyeux à la verdure des arbres. La cour d'honneur a conservé la décoration traditionnelle ; aussi, dès le premier pas, reprend-on possession du passé.

La plupart des anciens n'arrivent que dans la soirée. Ils sont cependant plus de cent à la messe, célébrée par M. le doyen de Saint-Marceau, dans la nouvelle chapelle, dont il ne reste plus à construire que le portail et le clocher.

Après la messe, un déjeuner intime réunit les anciens présents sous le préau de la première division. Là, une agréable surprise les attendait. Ils étaient à peine à table, qu'ils voyaient arriver un sergent d'infanterie de marine, la poitrine constellée de décorations : au milieu desquelles brillait la croix de chevalier de la légion d'honneur c'est Georges Dat. Aussitôt, tous sont debout. « Vive Dat ! Vive la France ! Vive l'Armée ! » C'est, en effet, le sergent Dat, un des compagnons de l'intrépide commandant Marchand. Depuis sa sortie de La Chapelle (rhétorique 1883-1884), Dat n'a cessé de faire campagne ; il a été de toutes les expéditions coloniales, au Tonkin, au Dahomey, à Madagascar, et, avant d'être le compagnon de Marchand, il avait été celui de Monteil.

A la fin du déjeuner, de charmants toasts ont été portés par M. l'abbé Vié, l'éminent supérieur, dont l'accueil est toujours si charmant ; par le sergent Georges Dat, par M. de la Brière, ancien sous-préfet, et par M. Emile Huet, avocat, membre du Comité des Anciens.

Après les vêpres, présidées par Mgr l'Evêque d'Orléans, assisté de MM. d'Allaines et Boullet, vicaires généraux, la séance administrative de l'Association amicale a eu lieu en plein air, sous les quinconces. Elle était présidée par M. le docteur Arqué, président de l'Association. Dans un langage élégant et des plus élevés à la fois, M. le docteur Arqué a dit les joies et les peines de l'Association depuis la dernière réunion triennale de 1896 ; il a fait connaître les distinctions et les grades obtenus par les Anciens et a prononcé un éloge ému des camarades décédés.

Ensuite, ont commencé les causeries et les promenades dans le parc, la visite traditionnelle dans les études et les classes, l'examen des travaux accomplis dans la nouvelle chapelle, dont les trois travées sont achevées et dont une chapelle latérale touche à sa fin. Une partie des Anciens formait, pendant ce temps, cercle autour du sergent Dat, qui redisait, pour la dixième fois, le récit de l'expédition de Fachoda, de ses incidents, de ses périls, de ses résultats et de son retour, récit écouté avec le plus vif intérêt.

A six heures, le salut solennel réunissait les Anciens dans la chapelle, où l'on récitait les prières pour les défunts ; et, à six heures et demie, avait lieu le banquet dans la cour d'honneur.

Magnifiquement ornée pour la distribution des prix, recouverte d'un velum qui la transforme en une vaste salle, la cour d'honneur, avec ses tables chargées de 700 couverts, — car anciens et jeunes élèves participent à ces agapes fraternelles, — offrait un coup d'œil saisissant. La table d'honneur, à laquelle présidait Monseigneur, entouré de ses vicaires généraux, des présidents des Associations amicales de La Chapelle et de Sainte-Croix, des professeurs et des doyens des Anciens, était disposée sur l'estrade dominant le reste de la cour. Naturellement, le sergent Georges Dat était assis à la table d'honneur et, avec lui, un adjudant d'artillerie de la garnison d'Orléans, ayant appartenu à la mission Monteil, et qui avait été délégué par ses camarades pour venir chercher le sergent Dat à La Chapelle et le ramener à la réception des sous-officiers d'Orléans.

Voilà pourquoi, au milieu du repas, Monseigneur se lève et, avant de remettre au sergent Dat une médaille frappée pour lui, comme le témoigne cette inscription :

Au sergent GEORGES DAT DE SAINT-FOULC, *de la mission Marchand, les Anciens de La Chapelle — 1899*

il prononce l'allocution suivante :

ALLOCUTION DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

MESSIEURS,

M. Dat va nous quitter. Ses camarades d'Orléans l'attendent et nous l'enlèvent. C'est naturel et légitime. Permettez-moi donc d'interrompre vos causeries et votre repas pour une communication qui intéresse vous et lui.

Votre Comité a décidé d'offrir à M. Dat une médaille commémorative de sa dernière expédition africaine ainsi que de la fête d'aujourd'hui, et il me fait le grand honneur de me confier le soin de remettre ce souvenir à votre camarade. (Applaudissements.)

Cette médaille, la voici : elle porte, cerclée d'une couronne de feuilles de chêne, la simple inscription que je vais lire : « A Monsieur le sergent Dat de Saint-Foulc, de la mission Marchand, les Anciens de La Chapelle, 1899. » (Applaudissements.)

Tout de métal précieux qu'elle soit, cette pièce serait évidemment de nul prix, si elle n'était un symbole, et si, comme tout symbole, elle n'avait un sens. Dix paroles pour expliquer ce sens.

Elle signifie d'abord que du premier coup le sergent Dat vous a conquis.

N'est-ce pas ?... Lorsque tantôt il venait à vous, la main tendue, le visage heureux, comme on va à des frères dont on fut séparé longuement ; lorsque plus tard il vous contait, comme chose naturelle et facile, l'une des aventures les plus héroïques qu'ait enregistrée l'histoire qui compte le plus d'aventures héroïques, la nôtre (Applaudissements) ; lorsque surtout il vous disait comment chef, officiers, sous-officiers, soldats, étaient partis résolus à ne pas tirer un coup de fusil contre les tribus hostiles et féroces du désert, tenant pour certain qu'on peut leur imposer respect à force de bonté, de loyauté, de possession de soi ; lorsqu'il ajoutait qu'ils avaient réussi, qu'ils n'avaient ni brûlé, ni pillé, ni détruit, ni tué,

eux ! dans leur odyssée jusqu'à Fachoda, si bien que, pour dissiper certaines inquiétudes, il aurait suffi aux Anglais de *nous faire l'honneur* de se proclamer « nos frères » ; lorsque, dis-je, il nous rapportait ces événements et mille autres, simplement, modestement, n'est-ce pas que les Anciens buvaient ses paroles avec un sentiment très particulier et très doux, celui de la vieille et sainte camaraderie de jeux, de joies, de peines, d'études, d'espoirs, de rêves d'enfant subitement ressuscités ? N'est-ce pas que les jeunes écoutaient et considéraient avec le recueillement qu'ils ne refusent jamais à un aîné quand ils le trouvent pour vraiment supérieur par l'expérience acquise et les services rendus ? N'est-ce pas que nous nous complaisions en cette impression qu'on nous parlait sans contrainte et que nous prêtions l'oreille sans arrière-pensée, comme cela se fait dans une famille où l'on se souvient que la plus précieuse richesse est l'intimité ? (Applaudissements.)

Nous serions bien flattés, Monsieur, qu'il vous plût de considérer cette médaille comme le signe d'une fraternité d'âmes, qui vient tout de suite, nous paraît-il, après la fraternité du sang et la fraternité des armes. (Applaudissements).

Vous ne me pardonneriez pas de taire, Messieurs, que votre médaille exprime encore et tout autant votre admiration et votre gratitude.

Il y a un instant, M. Dat nous disait que la mission était restée trente-sept mois en route, que lui-même en avait été séparé trois mois avec un officier et je ne sais qui, perdus à la recherche du campement, qu'ils avaient passé, tout près de vingt mois consécutifs, dans la pluie, et le reste... C'est effroyable. Enfin ils atteignirent Fachoda. C'était le terme. On avait eu de la fièvre. On avait pâti. On avait fait des étapes parfois terribles. Mais on était arrivé, par un chemin inconnu et incroyable, avant l'Angleterre, au point que convoitait l'Angleterre...

Ils s'arrêtèrent en plein marais et sur un monticule formé des débris de la vieille ville, détruite par les derviches ; ils dressèrent, aussi haut qu'ils purent, une hampe, et à cette hampe ils mirent un drapeau tricolore ; et de leurs vrais cœurs de Français, là, tout seuls, au centre de la barbarie africaine, la tête sous le soleil qui assomme, les pieds dans la vase qui empeste, sentant bien que leurs sueurs versées sans compter et l'oblation cent fois réitérée de leurs vies leur en donnaient le droit, ils crièrent : Vive la France ! (Applaudissements répétés !) et résolurent de mourir plutôt que de lâcher pied.

On ne prévoit pas tout...

N'importe, c'est beau et grand ce qu'ils firent là. Or, nous sommes de ceux qui tenons à garder cette naïveté d'admirer ce qui est grand et beau.

Et c'est si fortifiant encore.

Je ne sais comment me faire bien comprendre sans insister trop. J'essaierai toutefois.

Plusieurs savent — et lors même que tous l'ignoreraient, cela ne ferait rien à l'affaire — que j'ai commencé mon ministère de vicaire-général par être archidiacre de Belfort. Mes fonctions m'attiraient, de temps en temps, dans l'héroïque ville. Il me fut donc facile d'aller plus d'une fois faire, seul ou en compagnie, mon

pèlerinage patriotique au Lion gigantesque, érigé par Bartholdi, au pied de la citadelle.

La gravure l'a popularisé. Pleure-t-il sur les morts du siège, qui dorment, non loin de lui, dans une fosse militaire ombragée de peupliers ? Rugit-il en face de notre frontière mutilée ?

Moi, je crois qu'il rugit.

Or, un soir que je me promenais dans son voisinage avec un curé du territoire — un vieux qui avait assisté à l'invasion — nous vîmes s'approcher une alsacienne en noir, et coiffée de ce bonnet caractéristique qui a fait dire d'elles : hautes en coiffures, plus hautes en cœur. Elle tenait un garçon de quatre ou cinq ans par la main.

« Maman, dit le petit qui parla le premier, c'est ça le lion ? — Oui, mon enfant, c'est le lion. — Il a des crocs, poursuivit l'enfant — Oui, il a des crocs — Est-ce qu'il mordrait ?

Et la mère, qui avait répondu jusqu'alors vaguement et comme distraite, de cette fois, regardant le tout petit avec un grand sérieux : « Oui, mon enfant, je crois qu'il mordrait, s'il le fallait.. » (Applaudissements répétés).

Messieurs, le Lion de France lui aussi mordrait s'il le fallait. C'est une conviction qu'il faut se donner au-dedans ; c'est une conviction qu'il faut s'imposer au dehors.

A voir des soldats tels que le sergent Dat — généralisons, Messieurs, généralisons, ce ne sera que justice — à voir donc des soldats tels que le sergent Dat, à voir des soldats tels que ceux de notre armée entière — on ne doute pas des crocs du Lion, on ne doute ni du courage ni de la fortune du pays.

Non, non, le Lion n'est pas mort ; il n'est pas même vieilli. (Applaudissements, cris : « Vive l'armée !). Nous remercions avec effusion ceux qui nous donnent le droit et le saint orgueil de penser ainsi.

Donc, au nom du comité des anciens de La Chapelle, j'ai l'honneur de remettre respectueusement et cordialement votre médaille commémorative, Messieurs, à Monsieur le sergent Dat de Saint-Foulc : — respectueusement comme il sied de la part d'un patriote s'adressant à un citoyen qui fit si généreusement sa tâche ; cordialement, comme il sied de la part d'un Evêque s'adressant à un soldat.

Sa Grandeur remet alors la médaille au sergent Dat et lui donne l'accolade. A ce moment, l'émotion est à son comble, tous sont debout acclamant la France, acclamant l'armée, acclamant le sergent Dat ; c'est de l'enthousiasme. Les larmes montent aux yeux c'est un frisson de sublime qui passe.

Monseigneur serre ensuite la main à l'adjudant Monnot ; et les deux amis, profondément émus, se retirent au milieu des acclamations répétées de toute l'assistance.

Le banquet se poursuit, sans incident, jusqu'au moment des toasts.

Ordinairement, ce sont les Anciens qui commencent, ce sont les vétérans des premières rhétoriques qui ouvrent le feu ; cette année, on a changé tout cela. Le premier orateur est bien un

Ancien, mais c'est un Ancien de Sainte-Anne, — il a huit ans, — ce qui ne l'empêche pas de faire, avec une crâne assurance, un discours qui provoque parfois les protestations les plus énergiques.

Figurez-vous qu'à un moment donné cet Ancien de huit ans émet, au nom de ses condisciples, la prétention, évidemment déplacée, de devenir meilleurs que leurs anciens. Heureusement que, pour calmer la juste indignation provoquée par ces irrespectueuses paroles, il se hâte d'ajouter : « Parce que nous resterons plus longtemps qu'eux à La Chapelle. » On lui pardonne de grand cœur.

Après lui, c'est un jeune Mexicain qui, élève depuis quelques mois, vient exprimer sa gratitude envers La Chapelle et nous apprendre que sa renommée s'étend jusque sur les lointains rivages du Pacifique.

Enfin, M. Vié se lève à son tour ; on applaudit avant de l'entendre. C'est pour la cinquième fois qu'il a le plaisir de se rencontrer avec les Anciens et qu'il a le devoir, devoir bien doux, de leur dire merci. Il dit toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose ; les Anciens ne changent pas, il ne peut changer lui-même. Il y a trois ans, il les remerciait de lui avoir donné le chœur de la chapelle ; cette année, il les remercie d'avoir donné la nef. Dans trois ans, il les remerciera de lui avoir donné la tribune et le clocher. Il passe ensuite en revue tout ce que La Chapelle a fourni d'hommes dans les différentes carrières : plus de cinq cent cinquante prêtres, une centaine d'officiers, dont un général en chef et cinq ou six colonels. Il fait l'éloge de l'armée : honneur du présent et sécurité de l'avenir. Il envoie également un salut lointain aux Anciens de La Chapelle qui, là-bas, sous d'autres cieux, ont embrassé la rude vie de colons. Les noms étaient sur toutes les bouches ; les applaudissements n'en ont été que plus vigoureux.

La soirée s'est terminée sous les quinconces et les allées du parc, éclairés *à giorno,* et les Anciens se sont séparés, emportant de cette soirée un inoubliable souvenir.

CHRONIQUE ROMAINE

Réception du nouveau Nonce du Pape à Paris. — Tout y a été semblable — officiellement — aux précédentes réceptions ; tout, excepté les discours échangés. Et les discours, s'ils ne sont pas toujours des programmes nécessairement exécutés, sont parfois des indications précieuses à recueillir. Or, celui du Nonce et celui du Président de la République revêtirent, en cette circonstance, un caractère qu'on chercherait vainement dans de semblables allocutions. Ce qui nous importe de constater, c'est que Mgr Lorenzelli a affirmé que sa mission « est un nouveau gage de concorde entre la France et la Papauté », et que M. le Président de la République n'a pas craint de rendre hommage à la sagesse et à la haute prévoyance du Souverain Pontife, en même temps qu'il se montrait touché de l'inébranlable et paternelle affection de Léon XIII pour la nation française. « Le Pape sait trop bien, a dit M. Loubet, à quel point les vues du gouvernement de la République répondent à son désir d'entente pour que j'aie besoin d'insister aujourd'hui sur notre intention de continuer à concourir, autant qu'il dépendra de nous,

au maintien et à l'affermissement des liens qui rattachent la France au Saint-Siège ». Et parmi ces liens il faut mentionner, comme l'a dit encore le Président, « les prérogatives qui sont la consécration des services rendus par la France dans le monde aux intérêts religieux. »

Un nouveau docteur de l'Eglise. — Dans sa séance du 11 juillet dernier, la Sacrée Congrégation des Rites a examiné une cause d'intérêt général, l'extension à l'Eglise universelle de l'office et de la messe en l'honneur de saint Bède, dit le Vénérable, avec adjonction du titre de docteur. La collation de ce titre, aussi rare qu'importante, a été préalablement l'objet d'une procédure spéciale, avec examen approfondi de tous les écrits de saint Bède le Vénérable et de l'utilité qui en est résultée pour l'Eglise. Sur le rapport du cardinal Mazzella, la Sacrée Congrégation a décidé de solliciter du Souverain Pontife le décret portant concession du titre de docteur de l'Eglise en faveur de l'illustre saint de l'Eglise anglo-saxonne.

Un modèle pour les étudiants. — Dans le dernier Consistoire, les avocats consistoriaux ont lu la demande concernant la béatification du Vénérable Gabriel de l'Addolorata, jeune religieux passionniste, mort étudiant à vingt-trois ou vingt-quatre ans. D'abord jeune homme léger et mondain, il se convertit, devint un novice fervent, étudia deux ou trois ans, et en ces quelques années il devint un saint, au tombeau duquel les miracles pullulent depuis vingt ans environ qu'il est mort. Ce profès si jeune et si charmant, devenu grand saint en si peu de temps, oblige les Passionnistes à négliger les causes de leurs anciens Vénérables pour s'occuper de lui, tant sa tombe est féconde en miracles.

DISTRIBUTION DES PRIX

Petit Séminaire de Sainte-Croix. — Le lundi 31 juillet, à 9 heures du matin, dans la salle de l'Institut, la cérémonie était présidée par Monseigneur qui avait à ses côtés :

MM. Morand, adjoint au maire d'Orléans ; les colonels Perrodon et Delpit, le commandant Benoît, l'intendant Caillard, le capitaine Archambault, l'officier d'administration Deguffroy ; Lafontaine, conseiller municipal ; d'Allaines, Boullet, Branchereau, vicaires généraux ; le chanoine Génin ; Despierres, curé de la cathédrale ; Bozon, curé de Saint-Marc ; de Poterat, ancien supérieur du Petit Séminaire ; A. Johanet, bâtonnier des avocats d'Orléans ; Bellanger, de Gastines, A. Basseville ; Callier, président de l'Association des anciens élèves ; l'abbé Dumontel, etc.

Le discours d'usage a été prononcé par M. l'abbé Lemoine, supérieur, qui avait pris pour sujet : l'*Enseignement catholique*.

Nous serons heureux de reproduire intégralement ces belles pages, dans lesquelles, dit avec raison le *Journal du Loiret*, M. l'abbé Lemoine se montre l'écrivain distingué, le penseur sagace et l'éducateur éminent que l'on apprécie si hautement.

Petit Séminaire de la Chapelle. — Le même jour, à une heure de l'après-midi, a eu lieu, dans la cour d'honneur, la

distribution des prix. Elle était également présidée par Monseigneur aux côtés de qui nous avons remarqué :

MM. Morand, adjoint au maire d'Orléans ; le docteur Arqué, président de l'Association amicale des anciens élèves ; Branchereau et d'Allaines, vicaires généraux ; Sejourné, doyen du chapitre ; Deparday. maire de La Chapelle ; Cottereau, maire de Chaingy ; Lemoine, supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Croix ; Despierre, curé de la cathédrale ; Sédillot, conseiller général ; Durand, directeur du Grand Séminaire ; Emile Huet, Paul Leturque, Herluison, etc.

Le discours a été prononcé par M. l'abbé Vié, supérieur, qui a dit « excellemment et avec tout son cœur » *Pourquoi on aime La Chapelle*. La fête des Anciens qui s'était si brillamment passée la veille, avait déjà répondu à ce pourquoi ; mais M. le supérieur a cru l'occasion bonne d'y répondre à son tour et d'expliquer « l'attachement que garde à La Chapelle les cinquante générations qu'elle a formées ».

Nous nous proposons de reproduire cette allocution de circonstance.

Ecole Saint-Grégoire de Pithiviers. — La distribution des prix a eu lieu le jeudi 26 juillet. La cérémonie a été présidée par M. l'abbé d'Allaines, vicaire général. Sur l'estrade nous avons remarqué Mgr Chabot, curé-doyen de Pithiviers et ses vicaires, MM. Durand et Clain, directeurs du Grand Séminaire ; MM. les doyens de Malesherbes et de Neuville-aux-Bois ; M. Sauvegrain, curé de Saint-Vincent d'Orléans ; presque tous les curés du canton et bon nombre de notabilités de Pithiviers ou des environs. Après un morceau de musique exécuté par la fanfare, M. l'abbé Paul Loiseau, professeur d'allemand, se lève et prononce un discours sur le « Baccalauréat classique et le baccalauréat moderne ». Après ce discours qui joignait à la précision de la doctrine l'agrément d'un style châtié, M. le Supérieur donne lecture du palmarès.

La distribution des prix achevée, M. le vicaire général d'Allaines prend la parole : il remercie l'assistance, félicite l'orateur de son allocution « inspirée par une longue expérience et un très ferme bon sens » ; et les élèves de leurs succès universitaires ; il les loue surtout d'avoir obtenu une si belle place au concours général de l'Institut catholique de Paris « la plus belle du diocèse, » fait-il remarquer ; il termine en indiquant à tous plusieurs conseils pratiques sur l'emploi du temps des vacances.

Institution Saint-François-de-Sales de Gien — Mardi, 25 juillet, à une heure de l'après-midi, a eu lieu la distribution solennelle des prix. M. Jamet, professeur de droit civil présidait. A ses côtés, sur l'estrade, ont pris place le R. P. recteur ; M. Toulet, M. le marquis de Falaiseau, le docteur Brucy, président de l'Association amicale des anciens éleves, etc. Une foule nombreuse de parents, d'amis, d'anciens élèves, emplissait la salle.

Après une magnifique ouverture, *L'héroïne*, exécutée par l'orchestre de l'Institution, M. Jamet a pris la parole. C'est un père de famille au milieu de ses enfants. Du reste, rien de pratique comme le sujet choisi : « Les vacances » ; rien de paternel comme les con-

seils donnés par l'orateur à son jeune auditoire : Repos n'est pas synonyme d'inertie. Il faut travailler en se reposant et pour se reposer. Et le discours se continue et s'achève interrompu par de fréquents applaudissements, émaillé de traits piquants, de fines observations.

Enfin, après un nouveau morceau d'orchestre, *La Reine de Chypre*, le R. P. Lechien, lecteur du palmarès, montait sur l'estrade et proclamait les lauréats.

Pensionnat Saint-Euverte. — Le mercredi 26, à neuf heures et demie, a eu lieu la distribution des prix, dans la grande salle de l'Etablissement.

Elle était présidée par M. le comte O' Mahony, autour duquel avaient pris place de nombreux ecclésiastiques et amis de l'Institution. A la fin de la cérémonie, M. O' Mahony a pris la parole et a prononcé une spirituelle allocution qu'il a terminée par ces vigoureuses paroles :

« Ne soyez pas agresseurs, l'agression a toujours quelque chose d'injuste ; mais quand on attaquera ce que vous avez le devoir de défendre, n'hésitez pas, ne calculez ni le nombre ni la force de vos adversaires, l'honneur est en jeu : défendez-le hardiment !

« Pour toutes les nobles causes, pour votre foi religieuse, pour votre Patrie, pour la Croix qui couronne nos églises et protège nos foyers, pour le Drapeau qui flotte en tête de nos régiments, soyez intrépides, inébranlables ».

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinage national à N.-D. de Lourdes. — *Train orléanais.* — *Départ.* — Le départ d'Orléans aura lieu le samedi 19 août, à midi 5; l'arrivée à Lourdes, le dimanche 20, à 7 h. 45 (c'est encore une nouvelle réduction de la durée du voyage).

Retour. — On partira de Lourdes le mercredi 23, à 2 h. 30 du soir, pour arriver à Orléans le jeudi 24, à 9 h. 37 du matin.

Billets. — Ils sont délivrés *tous les jours,* au Petit Séminaire de Sainte-Croix, rue d'Illiers, 28, par M. l'abbé Lhuillier, *de 9 h. à 11 h. 1/2 du matin* et *de 2 h. à 5 h. du soir.* — 1re classe : 79 fr.; 2e classe : 48 fr.; 3e classe : 33 fr.

Les billets peuvent être demandés par lettre : ajouter alors 40 centimes pour les recevoir *franco,* par lettre recommandée.

Les *groupes* de *huit* personnes peuvent s'assurer un compartiment spécial, désigné par un écriteau, pourvu que la demande en soit faite à l'avance à M. l'abbé Lhuillier.

Les personnes qui prendront le chemin de fer aux stations environnantes pour rejoindre, à Orléans, le train de pèlerinage, jouissent sur le réseau d'Orléans d'une réduction de 50 0/0 pour ces différents trajets ; mais il faut qu'elles indiquent, au préalable, plusieurs jours à l'avance (par exemple, en prenant leurs billets), la station d'où elles doivent partir, afin que les chefs de gare puissent être avertis à l'avance.

Malades. — Sur 45 malades présentés, 30 ont été admis. — Ils seront accompagnés par les *Sœurs de la Présentation,* rue d'Es-

cures, 11. — Prière de ne *pas oublier la souscription* ouverte pour les malades pauvres.

Manuels. — On ne saurait trop conseiller aux pèlerins de se munir du *Manuel* du pèlerinage, qui peut aisément tenir lieu d'autre livre : prix, 50 centimes, *franco* 65 centimes. Remise par quantité : pour 6 on en reçoit 7 ; pour 12, 15 ; pour 50, 70 (ajouter toujours le port : 15 centimes par exemplaire).

Briare. — *Reliques de sainte Madeleine.* — Mgr l'Archevêque de Sens, pour perpétuer le souvenir des reliques de sainte Madeleine, retrouvées dans le cimetière de Briare à la suite d'un vol à Vézelay, a bien voulu offrir à M. le doyen une relique insigne de sainte Madeleine et un fragment considérable de saint Prisque. De plus, le 22 juillet 1899, lors des fêtes solennelles dont Vézelay, chaque année, est le théâtre, Mgr Ardin a tenu à témoigner publiquement sa reconnaissance. Dans le toast qu'il a porté à la fin du repas en l'honneur de ses hôtes, il a dit fort aimablement :

« Que M. le curé de Briare et son pieux vicaire, qui ont été les agents du Ciel pour retrouver nos saintes reliques, reçoivent de nouveau l'expression de la vive reconnaissance de mon diocèse. »

Nouveaux licenciés. — M. l'abbé Léon Melot et M. l'abbé Poullin ont subi heureusement, devant la Faculté de Paris, les épreuves de la *licence ès-lettres.*

Toulouse. — *Vᵉ Congrès du Tiers-Ordre de Saint-François.* — Le Congrès du Tiers-Ordre Franciscain, qui se tiendra à Toulouse du 16 au 20 août, sera un véritable événement. Les hommes d'œuvres les plus éminents ont annoncé leur présence, l'épiscopat se fera représenter par des délégués, plusieurs évêques seront présents, et on parle même à Toulouse de la présence de S. E. le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté et grand ami de la France. D'ailleurs, les rédacteurs du programme ont eu le bon esprit de ne pas abandonner un seul instant le terrain pratique. Le troisième jour surtout, où l'on étudiera la fédération des Fraternités, montrera la puissance de l'œuvre de saint François. Nos lecteurs n'ont qu'à demander ce programme, qui leur sera envoyé gracieusement, au Commissaire général du Tiers-Ordre, couvent des Frères Mineurs Capucins, Toulouse.

Œuvre des vieux timbres-poste. — Que de timbres-poste oblitérés perdus dans la corbeille aux papiers ! Nous appelons l'attention de nos lectrices sur la glane qu'elles y pourraient faire chaque jour, avec un peu de patience, et surtout avec esprit de suite. Leur moisson est destinée à l'œuvre du Denier de l'Institut catholique de Paris.

Nous leur rappelons que le premier mercredi de chaque mois, à 8 h., la messe est dite par M. le Recteur, en l'église Saint-Joseph de l'Institut, à l'intention des bienfaiteurs vivants et défunts de l'Institut catholique de Paris.

Aux prières :

† Mme veuve Hybord, née Souliol, décédée à Meung, dans sa 80ᵉ année.

† M. Hilaire Loiseau, le doyen des professeurs d'écriture, officier d'Académie, décédé dans sa 78e année.

† Mme veuve Pardriau, née Marotte, décédée à Vennecy, dans sa 88e année : elle était la mère d'un élève du Petit Séminaire de La Chapelle, Léopold Pardriau, dont M. l'abbé Duchemin avait écrit la courte, mais pieuse vie ; et la tante de M. l'abbé Leroy, aumônier de la Congrégation des Sœurs de Saint-Aignan. La paroisse de Vennecy, qu'elle a édifiée durant sa longue existence, pleure, à bon droit, en elle une insigne bienfaitrice.

† Sœur Hélène Blotin, religieuse Augustine de l'Hôtel-Dieu, décédée dans sa 34e année.

† M. Doubledent, décédé à Orléans, dans sa 62e année.

† M. Rolland de Dreuzy, maire de Sennely, décédé à Cherbourg, dans sa 63e année.

† M. Gonsalve de Beauregard, décédé à Vernet-les-Bains, dans sa 31e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

« MON ÉMIGRATION »

VOYAGE EN SAVOYE (1792)

— SUITE —

Nous dirigeâmes nos pas vers la ville de Moulins, dont le passage devoit terminer ce jour de crise. Arrivés aux fauboürgs, nous les traversâmes, ainsi que la ville, avec toute la célérité dont nous fûmes capables. Le bâtiment des Chartreux et leur église, qui sont à l'entrée, me parurent des édifices dignes de la curiosité d'un voyageur ; les rues de la ville sont larges et droites, les maisons belles et accumulées les unes sur les autres ; le commerce de coutellerie y est, ainsi qu'à Cosne, très étendu, et on ne manque pas dans les auberges de marchandes qui viennent offrir aux paysans ce qu'elles ont de mieux travaillé en ce genre. J'eusse désiré voir le couvent de la Visitation, où depuis quelques années, par un miracle des plus avérés, le cœur de sainte Chantal, desséché sans contredit depuis la mort de cette sainte fondatrice, vient de reprendre sa grosseur naturelle et le vermeil d'un cœur plein de vie, de manière à y laisser remarquer les veines et les artères qui y aboutissent. Mais incertains quel seroit notre sort en cette ville, nous allâmes en droite ligne à la Municipalité, située sur la place auprès d'une superbe fontaine. Le peuple vint en foule auprès de notre voiture. Nos allarmes renoissoient dans notre âme. Un conteur de nouvelles nous mit à l'aise ; il vint nous en demander ; nous lui en débitâmes dans le sens de la Révolution, vraies ou fausses, que nous avions apprises ; il en fut émerveillé, ainsi que le reste des auditeurs ; au milieu de leurs applaudissemens, nous nous esquivâmes pour nous rendre à l'auberge. C'est là que, pour arrêter la fin d'un voyage si désagréable, nous échangeâmes notre voiture et le cheval pour un cabriolet. Apprès une nuit, pendant laquelle nous eûmes l'un et l'autre un accès de fièvre, nous partîmes, encore tout couverts de sueurs, dès trois heures du matin pour faire trente-quatre lieux en postes, s'il étoit possible : ce que nous effectuâmes le lendemain 6 septembre.

Cette journée n'eut rien de mémorable : dans les paroisses où nous passâmes on visita nos passeports sans mot dire. Le pays du Bourbonnois est pauvre, triste et plein de petites collines. Nous commençâmes à y voir ce que nous avons toujours trouvé depuis, les femmes portant des chapeaux de paille, quelques autres des chapeaux noirs semblables aux nôtres. La ville de Rouanne nous portait ombrage ; nous n'éprouvâmes d'autres désagrémens que d'attendre près d'une demie heure la signature de nos passeports, pour lesquels mon ami alla à l'extrêmité de la ville avec deux volontaires qui l'escortoient. Il ne se fit aucun rassemblement auprès de nous, pas même au moment où nous passâmes la Loire dans la barque. Je ne pourrois faire aucune description du mont Tarare, il étoit neuf heures du soir lorsque nous le descendîmes, étant précédés de la voiture de Mme de Sémonville, qui devoit s'embarquer à Toulon pour la Turquie, où son mari alloit en qualité d'ambassadeur.

Le landemain 7 septembre, nous arrivâmes d'assez bonne heure à Lion ; en y entrant, nous remarquâmes une colonne haute de plus de 30 pieds, surmontée d'un globe doré avec inscription ; elle avoit été érigée à l'honneur de Louis XVI, victorieux dans la dernière guerre en Amérique. Nous laissâmes de côté la ville haute, dans laquelle je n'ai pu appercevoir que l'église des Chartreux, sur le haut de la montagne, un château escarpé et la métropole de Saint-Jean-de-Lion, bâtie dans le goût le plus ancien. La Saône passe dans le milieu de la ville, et sur ses bords règne un quai extrêmement couvert d'une affluance prodigieuse de personnes ; de superbes façades l'ornoient assez uniformément, et le rez-de-chaussée de ses hautes maisons est occupé par des marchands en tous genres ; le reste des bâtiments de la ville est extrêmement élevé ; par là le pavé est toujours humide, les rayons du soleil ont peine à descendre jusqu'à terre dans celles qui sont étroites. L'hôtel de la Municipalité est d'une majesté imposante, c'est un vray palais, où l'on monte par un perron d'une longueur et d'une largeur qui répondent à la beauté de ses appartemens. Les portiques qui avoisinent la salle et les bureaux sont vastes. Les citoyens se promennent sur ces péristilles. La place des Terreaux, sur laquelle cet édifice est construit, est aussi remarquable par sa grandeur et la régularité que par les maisons qui en forment l'enceinte. C'est dans ce magnifique hôtel de ville qu'on nous signât nos passeports ; on nous détermina le pont de Beauvoisin comme la seule route que nous puissions tenir pour sortir du Royaume. Je pus me former une idée au moins générale de la population de cette grande ville qui renferme tant de manufactures. Un concours prodigieux de citoyens de toutes espèces remplissoient alors les rues ; c'étoit le moment où, d'apprès la fausse nouvelle de l'évacuation de Verdun par les troupes prussiennes, consignée dans un journal patriote, le peuple suivoit les instruments de musique et les tambours, qui proclamoient cette nouvelle avec solennité. Conformément à l'avis d'un lieutenant des grenadiers de la garde nationale, nous ne restâmes que deux heures dans cette ville capitale du Lionnois, où j'ai regretté de ne pas voir l'hôpital bâti sur le Rhône. Un jeune postillon se chargea de nous conduire ; nous traversâmes la place de Bellecourt et, sous sa direction, notre voiture paraissoit voler

sur l'aile des vents dans le faubourg de la Guillotière, centre des patriotes les plus furieux; et, Dieu aidant, il ne nous arriva aucune aventure fâcheuse dans une ville où, le surlendemain, on porta en triomphe les têtes de plusieurs prêtres, et où nos amis ont essuié, quelques jours apprès, les traitemens les plus injurieux.

Les dangers se succédoient de si près qu'on pensoit moins à ceux auxquels on avoit échappé qu'à ceux vers lesquels on sembloit courir. On nous avoit appris que le camp des patriotes commandés par M. de Montesquiou bordoit le chemin qui conduisoit aux frontières. Notre perte me parut innévitable, les horreurs de la mort se présentèrent à mon esprit. De tous ces soldats, à travers lesquels nous devions passer, il n'en falloit qu'un seul, séparé de la multitude, pour nous faire un mauvais parti. Je mis toute ma confiance en Dieu et en sa sainte Mère, dont nous devions le lendemain célébrer la Nativité, et dont je récitai les premières vêpres comme le dernier office que je dusse acquitter. Par le fait, dès le matin de ce jour, le camp avoit été levé à cause d'un marais voisin qui avoit occasionné des maladies dans l'armée. On devoit le transporter aux Abrais, et en attendant qu'il fut dressé, le plus grand nombre des soldats devoit coucher à Bourgoin et aux environs.

Le nom de Bourgoin ne sera pas oublié dans les relations que les prêtres orléanois pourront faire de leurs voyages. C'est là que, quelques jours apprès, M. Pisseau (1) fut blessé, à la tête, de plusieurs coups de pierres, que M. Foucher (2) reçut au même endroit deux coups de sabre, M. Noé (3) plusieurs coups de pieds dans les yeux, M. Dennery (4) trente coups de bâton, et M. Pilatte (5) force coups de poings; c'est dans cet endroit que nous arrivâmes le vendredi, à huit heures et demie du soir. La rue étoit remplie de soldats, un brouhaha, qui annonçoit le tumulte, retentissoit de toute part. Dans l'auberge où nous descendîmes logeoient et se promenoient au milieu de la cour les ingénieurs qui avoient levé le camp, ainsi que des officiers et des patriotes sans nombre. Toutes les chambres étoient retenues; on nous accorda celles des filles dommestiques, dont une surtout, qui portoit sur son maintien tous les symboles de la licence, voulut se permettre à mon égard, au milieu de l'escalier, des manières auxquelles je parus ne pas faire attention. La Providence permit qu'on ne nous reconnut pas, et afin qu'on ignorât de plus en plus qui nous étions, nous refusâmes, sous prétexte de fatigues, de manger à table d'hôtes, qui devoit être servie toute en gras. Relégués dans l'angle d'une chambre remplie de voituriers, nous soupâmes en affectant des fautes de français, qui nous firent prendre pour des gens du peuple.

On croira bien que, dès la pointe du jour, nous n'eumes rien de plus pressé que de quitter un lieu où chaque moment pouvoit

---

(1) M. Pisseau l'aîné, professeur au Petit Séminaire, mourut chanoine titulaire de Paris, en 1844. Il avait, en 1813 et en 1822, prononcé à Orléans le panégyrique de Jeanne d'Arc.

(2) M. Foucher, vicaire de Meung : il fut curé de Saint-Marceau en 1814, et décéda en 1835, chanoine titulaire.

(3) M. Noé était vicaire de Chevilly : après avoir été aumônier du Calvaire, il mourut en 1843.

(4) M. Dennery était alors curé de Chaon : il mourut en 1836.

(5) M. Pilatte, curé de Terminiers : après avoir été chapelain des Ursulines, il mourut en 1818.

devenir dangereux pour nous. Nous partons, et voilà qu'au corps de garde nos passeports nous ayant fait reconnoître pour des prêtres, on réitère contre nous les mêmes menaces qu'on nous avoit faites à Saint-Pierre-le-Moutier. Mon ami veut retourner à l'auberge prendre certains effets qu'il avoit oubliés ; seul et sans deffence dans la voiture, je restai près d'un quart d'heure, entendant toutes les infamies qui peuvent être proférées. Qui empêcha les sentinelles de joindre aux invectives les coups meurtriers qu'ils déchargèrent la semaine suivante sur nos confrères ? sinon Dieu lui-même, qui ne nous trouva pas aussi dignes qu'eux de souffrir pour son nom.

Autre faveur du Ciel. J'ai dit plus haut que les troupes étoient logées aux environs de Bourgoin autant que dans Bourgoin même ; aussi tous les villages étoient garnis de tentes dressées et de volontaires qui les environnoient ; nous passâmes au milieu ; plusieurs nous demandèrent nos passeports, aucun ne se permit des réflections. La petite ville de la Tour-du-Pin avoit été la veille spectatrice d'une émeute occasionnée encore cette fois par plusieurs voitures de prêtres, qui s'étoient rencontrées toutes ensembles. Dès que les officiers de la douane nous apperçurent, ils nous firent entrer à la hâte au bureau, où ils visitèrent nos paquets avec une extrême modération, et nous conseillèrent de partir au plutôt. Le peuple s'assembla sur la place en attendant l'heure de la messe ; il resta tranquille, surtout dans une rue fort étroite remplie de soldats et de volontaires. La centième partie de tout ce monde étoit suffisante pour nous exterminer, et nous vîmes avec plaisir chacun se placer auprès des murs pour laisser à notre voiture une largeur convenable ; et encore cette fois le bras du Tout-Puissant nous rendit favorables ceux-là mêmes de qui nous avions tout à craindre.

(A suivre). Desnoues, *curé de Cravant.*

Paroisse de Chuelles. — La distribution des prix de l'Ecole libre, dirigée par les Sœurs de Sainte-Marie d'Angers, aura lieu le lundi 7 août, à 3 h., sous la présidence de M. Génin, chanoine titulaire.

Couvent de l'Annonciade. — Vendredi 4 août, fête de saint Dominique, patron de l'ordre.

A 8 h. 1/2, messe célébrée par Mgr l'Evêque d'Orléans.

A 4 h. 1/2, chant des Complies, suivi de la procession du *Salve* et de saint Dominique. Sermon par M. l'abbé Deshayes, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin, salut solennel du Très Saint-Sacrement et vénération de la Relique.

Chapelle du Bon Pasteur (faubourg Madeleine, 61). — Dimanche, 6 août, à 7 h. 1/2, messe de Première Communion ; à 2 h., vêpres et renovation des Vœux du Baptême suivies de la Consécration à la Sainte-Vierge ; à 5 h., Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Orléans, donnera la Confirmation ; salut solennel.

Chapelle de la Visitation. — Le 4 août, premier vendredi du mois, à 8 h., messe et communion réparatrice ; Exposition du Saint-Sa-

crement ; à 5 h., instruction par M. l'abbé Avisse, curé de Villorceau, salut et distribution des billets zélateurs.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Dimanche 6 août, à 1 h. 1/2, dans la chapelle de la Présentation, rue Sainte-Anne, réunion des Enfants de Marie.

Mardi 8 août, à 5 h. 1/2, dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, messe mensuelle et instruction pour toutes les associées.

Patronage des Apprentis. — Dimanche, 6 août, à 8 h., dans la salle de la Jeunesse ouvrière, rue d'Illiers, 46, sous la présidence de M. Adam, président de l'Œuvre, distribution des prix.

Le Comité de l'Œuvre invite tout spécialement à cette fête les parents, patrons, protecteurs et amis des jeunes apprentis. Par leur présence à cette solennité, ils montreront à ces enfants le grand intérêt qu'ils portent à leurs progrès et à leur persévérance.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Mardi 8 août ; réunion en l'honneur de saint Antoine de Padoue ; à 2 h., instruction, salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Camus, Prosper, comptable à Paris, et Mlle Vialard.
M. Dumas, Jules, négociant en tissus, et Mlle Porte, Germaine.
M. Brochon, Jules, employé de commerce, et Mlle Grosnier.
M. Rime, Paul, planteur à la Dumbea, et Mlle Magon de la Giclais, Marie.
M. Rime, Henri, planteur à la Dumbea, et Mlle Magon de la Giclais, Ghislaine.
M. Defeuilley, Albert, commis de contributions indirectes, et Mlle Valot, Lucie.

NAISSANCES

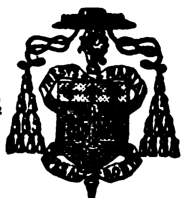
Rameau, Marcel-Gustave-Albert-Marie, rue des Quatre-Degrés.
Pouret, Emmanuel-Camille-Georges, faubourg Bannier.
Moreau, Maurice-Jean-Marcel, place de l'Etape.
Durand, Madeleine-Louise-Antoinette, rue des Ormes-Saint-Victor.
Laffond, Suzanne-Ernestine-Jeanne, rue Porte-Saint-Jean.
Gillet, Marie-Georgette-Louise-Léonie, rue Antigna.
Chambolle, Geneviève-Eliane-Angeline, rue Saint-Marceau.
Challet. Andrée-Suzanne, rue Adolphe-Crespin.
Girault, Juliette-Madeleine, rue Bourgogne.
Marotte, Marcelle-Marie-Jeanne, faubourg Bannier.

DÉCÈS

M. Courtilliad, Henri, tailleur de pierres, 21 ans, rue de l'Ecole-Normale.
Mme Sancier, née Rouet, 64 ans, rue du Coin-Rond.
M. Brossard, François, 80 ans, rue du Château-Gaillard.
Mme Violette, née Pisseau, 60 ans, rue des Bouteilles.
Mme Bénard, née Mercier, 66 ans, rue du Parc
M. Grandeux, Charles, rentier, 71 ans, rue Porte-Madeleine.
Mlle Piget, Irma, 51 ans, rue Porte-Madeleine.
M. Loiseau, Narcisse, ancien professeur d'écriture, 77 ans, rue du Pot-de-Fer.
M. Doubledent, Charles, propriétaire, 61 ans, rue Jeanne-d'Arc.
Mlle Charmont, Aimée, couturière, 25 ans, rue du Pot-de-Fer.
M. Maitre, François, prêtre, 80 ans, venelle de Gien.
M. Prochasson, François, employé de bureau, 18 ans, rue du Poirier.
Mme Blotin, Hélène, religieuse, 34 ans, rue Porte-Madeleine.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume — Numéro 32
1899 — Samedi 12 août

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

13 XIIe **Dimanche** après la Pentecôte. Ste Radegonde, reine.
14 **Lundi**. vigile, **abstinence et jeûne**. S. Ignace de Loyola, conf.
15 **Mardi**. L'ASSOMPTION DE LA SAINTE-VIERGE.
16 **Mercredi**. S. Roch, conf.
17 **Jeudi**. Octave de S. Laurent.
18 **Vendredi**. Ste Héléne, veuve.
19 **Samedi**. Apparition de la Ste Croix.
20 XIIIe **Dimanche** après la Pentecôte. S. JOACHIM, père de la Ste Vierge.

La chanson de l'Echo

Rôdant triste et solitaire
Dans la forêt du mystère
J'ai crié, le cœur très las :
« La vie est triste ici-bas ! »
L'écho m'a répondu : *Bah !*

Puis, d'une voix si touchante :
« Echo ! la vie est méchante ! »
L'écho m'a répondu : *Chante !*

« Echo ! écho des grands bois !
« Lourde, trop lourde est ma croix ! »
L'écho m'a répondu : *Crois !*

« La haine en moi va germer :
« Dois-je rire ou blasphémer ? »
Et l'écho m'a dit : *Aimer !*

Comme l'écho des grands bois
Me conseilla de le faire,
J'aime, je chante et je crois.
... Et je suis heureux sur terre !

Théodore BOTREL.

(Tiré de la revue *Le Mois*.)

SOMMAIRE. — *Annonces. — L'enseignement catholique. — L'enfant aux fraises. — Mon émigration (suite). — Chronique diocésaine. — M. l'abbé Servoz.*

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f.
Départements limitrophes..... 6
Départements non limitrophes. 7 f.
Etranger (union postale)....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Évêque d'Orléans :

M. l'abbé Amelot, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle, est nommé *chanoine* de la Cathédrale.

M. l'abbé Dugué, vicaire de Saint-Marceau, est nommé curé de *Saint-Jean-de-la-Ruelle*.

M. l'abbé Vion, curé de Saran, est nommé aumônier des Bénédictines du Calvaire, en remplacement de M. l'abbé Bouloy, autorisé à prendre sa retraite.

— Le lundi 14 août, vigile de l'Assomption, le *jeûne et l'abstinence* sont d'obligation.

— Le mardi 15 août, fête de l'Assomption, on fera, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, la quête pour les Sœurs enseignantes.

Cathédrale. — Mardi 15 août, 1° *Fête de l'Assomption.*

A 10 h., grand'messe ; la Maîtrise et la Chorale des Anciens Elèves exécuteront : à l'offertoire, *Sub tuum* (Minard) ; *Sanctus* (Jos. Eybler) ; *Agnus Dei,* solo et chœur (E. Gaudin).

A 3 h., vêpres et salut. *Nouvelles Litanies de la Très-Sainte Vierge,* duo et chœur ; *Panis Angelicus,* quatuor, solo et chœur (X.) ; *Ave Maria,* solo et chœur (Grillié) ; *Tantum,* choral à 4 voix (Rinck) ; *Laudate,* grand chœur (M. L.) ; sortie, grand orgue.

2° *Distribution des prix de la Maîtrise,* présidée par Mgr l'Evêque d'Orléans, à 4 h. 1/2, dans la salle du Pensionnat Saint-Euverte.

Programme : Ouverture, *Salut à l'Etendard,* allegro triomphal, orchestre et chœur (M. L.) ; **Jeanne d'Arc**, drame lyrique (Ch. Lenepveu) : 1° *Pastorale, Domremy, Les Voix,* solo de ténor et chœur ; 2° *L'Arrivée de Jeanne à Orléans,* solo de basse et chœur populaire ; 3° a. *La Victoire à Patay,* solo de baryton et chœur sans accompagnement ; b. *Le Sacre à Reims,* récitatif et chœur avec orgue, harpes et orchestre ; 4° *Après le Sacre : Jeanne d'Arc et Charles VII,* duo pour soprano et ténor ; 5° a. *Le cœur de Jeanne,* récitatif, ténor solo ; b. *La Martyre,* quatuor, solo et chœur sans accompagnement ; 6° *Gloire à la Pucelle,* grand chœur final.

L'orchestre et les chœurs sous la direction de M. Marcel Laurent, maître de chapelle.

Le conseil de la Confrérie de Saint-Charles recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les ecclésiastiques, M. l'abbé Juillet, ancien curé-doyen d'Ingré, décédé à Orléans, le 8 août, dans sa 71e année.

M. Léon Juillet est né à Orléans en 1828. Après avoir été successivement vicaire de Briare (1854) ; de Saint-Paul (1859 et 1873), il fut curé d'Ormes (1867) ; curé doyen d'Ingré (1876-1893). Quand il se retira à Orléans, il fut nommé chapelain de Sainte-Hélène à Sainte-Croix, et remplit les fonctions d'aumônier des Frères de Saint-Bonose.

Ses obsèques seront célébrées dans la Cathédrale, le vendredi 11 août, à 10 h. précises.

A l'issue du service, le corps sera transporté à Ingré, où une messe sera dite à 11 h. 1/2, avant l'inhumation au cimetière de la paroisse.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (1)

MONSEIGNEUR,
MESSIEURS,
MES CHERS ENFANTS,

Pourquoi un enseignement catholique des Lettres et des Sciences? Telle est la question, toute d'actualité, à laquelle je voudrais répondre aujourd'hui devant vous..... devant vous, mes enfants, parce qu'il est bon que vous connaissiez dès maintenant les raisons pour lesquelles vous étudiez chez nous ; devant vous, parents chrétiens, parce que nous vous devons une explication loyale de ce que nous voulons pour vos fils ; devant vous, Monseigneur, parce que, nous ayant faits professeurs en qualité de prêtres, vous avez le droit de nous entendre dire que nous vous en remercions et qu'en effet nous considérons notre mission comme éminemment sacerdotale.

Pourquoi, dira-t-on, un enseignement catholique? Est-ce que la philosophie ne doit pas être étudiée dans une complète indépendance d'esprit? Est-ce que l'histoire ne doit pas être enseignée dans la plus stricte neutralité? Est-ce que les littératures relèvent de la théologie? Est-ce que les sciences surtout ne répugnent pas à toute idée d'enseignement confessionnel? Tout cela est neutre! Nous comprenons que la religion catholique prétende à l'éducation, nous ne comprenons pas qu'elle cherche aussi à instruire. Que ses ministres soient confesseurs, prédicateurs et catéchistes, c'est leur affaire ; qu'ils se fassent professeurs, non!

Mais, est-ce bien vrai que la Religion puisse se désintéresser de l'instruction? Est-ce bien vrai que les matières de l'enseignement soient un terrain complètement neutre et qu'un maître chrétien n'ait rien à y voir comme chrétien?

Il est facile de prouver que, ni pour les Lettres, ni pour les Sciences, il n'en est ainsi.

En philosophie d'abord, vous serait-il indifférent, Messieurs, qu'on formât vos fils aux doctrines de Kant, ou à celles de Comte, ou à celles de Schopenhauer? Ne seriez-vous pas effrayés, si en psychologie on leur disait que la liberté est une illusion, si en morale on les habituait à se passer de l'idée des sanctions d'outre-tombe, si en théodicée on leur apprenait à nier Dieu ou à le déclarer inconnaissable ou à l'identifier avec le monde? Seriez-vous complètement rassurés, si même sans professer devant eux aucune de ces doctrines, nous les leur exposions en hommes indifférents à l'une ou à l'autre?

Mais vous savez que dans tout collège chrétien on enseigne une philosophie chrétienne, à savoir qu'il y a une âme et qu'elle est libre et qu'elle est immortelle ; qu'il y a un Dieu et qu'il est Providence. Vous savez qu'un professeur catholique, quand il analyse le

(1) Discours prononcé à la Distribution des Prix du Petit-Séminaire de Ste-Croix, par M. l'abbé LEMOINE, supérieur.

cœur humain, ne peut oublier le Cœur de Jésus-Christ et de ses saints ; qu'il ne peut pas, quand il fait de la morale, oublier le sermon sur la montagne ; qu'il ne peut pas, quand il parle de Dieu, oublier qu'il lui dit tous les jours : Notre Père ! Et vous savez, d'autre part, que la raison sera toujours bien gardée par ceux qui ont la foi. Qui donc a dit que nous l'avions en défiance ? La raison ? Oui, d'autres l'attaquent : les relativistes, les sceptiques de toute école et tous ceux qui, aujourd'hui si nombreux, en proclament l'universelle banqueroute ; non pas nous, Messieurs ! La raison ? Nous l'adorons dans sa source divine ! C'est le propre nom d'une des trois Personnes de la Sainte Trinité ! Et quand nous parlons à vos fils des vérités nécessaires, immuables, éternelles qui sont la lumière de leur intelligence, nous leur disons : Respect à elles, jeunes gens, par elles c'est Dieu qui vous éclaire !

Et en même temps que vos parents sont rassurés, vous, mes enfants, au lieu d'être aveuglés comme tant d'autres par la poussière des menues doctrines qu'emporte le vent, vous vous sentez en face de dogmes forts, clairs, calmants, et de penser chrétiennement vous êtes tout prêts à agir en chrétiens.

En Histoire, mêmes avantages. Les faits sont les faits, et le mal et le bien qui ont eu lieu une fois demeurent éternellement dans la juste mémoire de la science ; et aucune considération religieuse ou autre ne peut faire que ce qui a été n'ait pas été, mais précisément parce que nous ne craignons pas plus les faits en histoire que la raison en philosophie, nous voulons qu'on les livre aux enfants et aux jeunes gens, tels qu'ils furent, sans les dénaturer pour les besoins d'une thèse. De l'Inquisition et des mauvais papes comme de la Terreur et des mauvais rois, nous n'avons rien à cacher, n'ayant rien à redouter, et nos anciens sont là pour témoigner que nous n'avons jamais fait de l'Histoire un enseignement sectaire, car y apporter l'esprit catholique, Messieurs, ce n'est pas y apporter un esprit de parti, mais l'esprit de la vérité et la sérénité de ceux qui sont forts. A nous voir leur exposer ainsi nous-mêmes les faits qui paraissaient les plus défavorables à l'Eglise, nos élèves comprennent qu'il n'y a rien à en conclure contre elle, et n'est-ce pas déjà un avantage inappréciable pour leur foi menacée ?

Ce n'est pas le seul. D'autres peuvent ignorer d'où vient l'homme et où il va, pourquoi ces agitations de peuples et quel est le sens de ce mouvement des siècles. Nous enseignons, nous, que, parti de Dieu, le genre humain a, comme la terre qui le porte, une orientation précise qu'un mot de nos Ecritures détermine exactement : *Omnia propter electos !* parmi les faits que nous faisons connaître à nos élèves, nous proclamons qu'il y en a eu de divins autour desquels les autres gravitent ; parmi les hommes dont nous leur apprenons les noms il en est un que nous appelons devant eux l'Homme-Dieu, modèle et fin de tous les autres, et parmi les histoires que nous leur faisons lire, il en est une dont nous aimons à leur dire : l'auteur de celle-là, mes enfants, c'est l'Eprit-Saint !

Nous leur disons qu'il a écrit des récits de batailles où il est visible qu'il ne se déplaît point et ils comprennent qu'on peut acclamer le Dieu des armées ! Nous leur disons que le fils de David, fils aussi de Dieu, Jésus, a pleuré sur sa ville natale, et ils comprennent qu'il est beau d'aimer sa patrie ! Voyez enfin, Messieurs, comme

avec un professeur chrétien, l'histoire prend le sens qu'elle doit avoir : le genre humain n'est plus pour vos fils ce troupeau d'animaux lentement devenus raisonnables que certains nous montrent allant à l'aventure à une mort dont le Créateur se désintéresse ; pour eux, un Dieu marche à la tête ; en ces hommes qui passent, vivent des âmes immortelles ; et toutes citées devant un même tribunal, vont ensemble à l'éternelle justice. A ces hauteurs où la religion l'entraîne, l'histoire s'éclaire d'une lumière divine, et je mets bien au défi qui que ce soit de pouvoir jamais en donner à vos enfants une plus haute conception.

Ai-je besoin d'ajouter qu'unie comme elle l'est à l'Histoire, la Géographie comporte elle-même un enseignement chrétien ? Pour beaucoup, la terre n'est que la vaste ferme où s'élaborent la chair et le pain que nous mangeons, l'usine immense où l'ingénieuse activité des hommes pourvoit à toutes leurs avidités, la caserne formidable où s'arment les nations exercées à se détruire, et elle est bien cela en effet ; mais dans l'enseignement catholique, Messieurs, elle est autre chose encore, la terre ? Pour nous, c'est un temple, un temple où prient des âmes, un temple où s'immole un Dieu, et comme il y a une histoire sainte, il y a aussi une géographie sacrée avec ces noms bénis : Jérusalem, Bethléem, Rome, Lorette, Lourdes..... que seuls des catholiques peuvent prononcer en classe devant des enfants catholiques avec l'accent qu'il faut.

Que dire maintenant des littératures ?

On a beaucoup agité jadis la question des classiques païens et des classiques chrétiens, mais en vérité je ne sais si elle était bien posée. Le vrai livre de l'élève, c'est le professeur qui explique, et si cela est excellent, cela peut devenir aussi très dangereux. Expliqué par un voltairien, Bossuet risque fort de n'être plus autant Bossuet, et Voltaire d'être davantage Voltaire, on appuie ou l'on atténue malgré soi, selon que le texte plaît ou déplaît. Le professeur chrétien choisira ses auteurs, et dans les mauvais il choisira les pages ; il fera franchement usage d'éditions expurgées, non pas de celles qui suppriment partout le nom de Dieu, et d'où les passages religieux sont soigneusement retranchés. mais il ne fera expliquer ni certaines odes d'Horace, ni certaines pésies de Gœthe, ni certaines pages des romanciers contemporains, et quand il parlera de Rousseau ou de Renan, ce sera toujours sans doute avec l'estime que méritent leurs brillantes qualités d'écrivains, mais toujours aussi avec les réserves que réclame impérieusement le commerce de la jeunesse avec des esprits faux.

Est-il besoin d'ajouter que l'esprit catholique prédispose admirablement à comprendre ces habitudes de discipline dans la liberté, de mesure dans la force, et de clarté dans l'élévation, qui caractérise les littératures classiques ?

Est-il besoin d'ajouter surtout que personne n'aura jamais plus de respect que nous pour la parole, mère des littératures ? Il y a une parole humaine que nous appelons la parole de Dieu, il y a des livres en langue humaine que nous appelons les livres divins, et ce que nous voulons vous apprendre avant tout, mes enfants, c'est à parler cette parole en conformité avec ces livres. Si vous devez être poètes, chantez, mais que ce soient toujours des hymnes à ce qui est divin ; si vous devez parler un jour, parlez, mais que ce

soit toujours avec Dieu parlant dans l'Evangile; chantez comme Lamartine en ses beaux jours, parlez comme Montalembert, car c'est à chanter et à parler chrétiennement que vos maîtres ont voulu vous former, trop heureux si d'au milieu de vous pouvait surgir un jour une de ces grandes paroles catholiques qui font se recueillir le monde devant elles.

Que de bien à faire encore pour un professeur chrétien dans l'enseignement des sciences physiques et naturelles, de la cosmographie et même des sciences mathématiques !

Les sciences physiques ne laissent voir souvent à un esprit superficiel et sans religion que le jeu du déterminisme brutal des choses, jeu grandiose mais aveugle ; on y voit à merveille le bel enchaînement des causes, on y oublie aisément ce que Leibniz appelait le règne de la Grâce et des fins. Ah ! combien il est nécessaire de rappeler aux jeunes gens qu'il y a de l'intelligence en tout ce mécanisme, et que ces combinaisons poursuivent une pensée ; que l'univers n'est pas, comme d'aucuns le disent, un bloc impénétrable et tout d'une pièce, sur lequel n'a prise rien de surnaturel, qu'il est souple au doigt qui l'a fait, que Dieu en régit les phénomènes à sa volonté, par des coups d'état comme par des lois, et que sa liberté y intervenant par le miracle, il ploie toutes choses à son amour et pénètre l'univers de sa grâce. De même en histoire naturelle, outre certaines délicatesses dont je n'ai pas à parler, que de points dangereux ! Vous savez jusqu'où l'on va aujourd'hui dans l'assimilation de l'homme à l'animal ! L'homme vient de la bête, qui vient de la monère, et non seulement son corps, mais ce qu'on appelle son âme, en vient aussi ; un cerveau mieux élaboré et plus avancé que les autres a donné la pensée humaine, et le génie est une de ses névroses, l'extase des saints une de ses maladies ! Voilà, Messieurs, ce qui s'enseigne assez couramment ; et voici ce que nous enseignerons toujours à vos fils : l'homme vient d'Adam, qui vient de Dieu ; *qui fuit Adam, qui fuit Dei !* Nous ne préjugeons rien de la grosse et intéressante question de l'évolution animale, mais que l'homme ne vienne pas corps et âme d'un miracle de Dieu, inspirateur de sa vie, de son génie et de sa sainteté, jamais des professeurs catholiques n'enseigneront cela ! *Inspiravit ei spiraculum vitæ.*

Ils sauront aussi mettre les jeunes esprits en garde contre une tentation assez fréquente dans l'étude de la cosmographie. A force de contempler l'immensité des espaces célestes, combien l'enfant se sent petit ! Cet essaim fantastique de mondes qui tournoient au-dessus de sa tête l'effarouche : qu'est-il à côté ? Est-il possible que pour un être si chétif, qui passe si peu de jours sur ce petit globe tournant, le Créateur de ces mondes soit venu s'incarner et mourir ? Lui-même, quand il tient si peu de place dans l'univers et dans le temps, peut-il avoir un rôle ? et alors quel rôle infime ! Perdu dans l'apparente immensité des mondes, perdu dans l'apparente éternité des siècles, l'enfant qui réfléchit prend peur et, si le vertige du néant le saisit, va se jeter dans le pessimisme. Mais ici une voix chrétienne se fait entendre qui lui dit : « Allons, jeune homme, relevez fièrement cette tête humaine, qui ne doit pas ployer sous le poids de ces mondes : oui, ils sont très grands, vous êtes plus grands qu'eux tous : une âme est en vous ! Ils sont très

vieux, vous avez plus vraiment vécu, et votre jeunesse, visitée d'un Dieu éternel, a vu des jours plus grands que leurs siècles morts ! Ils chantent merveilleusement la gloire du Créateur, une bonne pensée de vous, un saint amour en vous chante mieux encore. N'est-il pas évident que l'enseignement catholique, le redressant ainsi, face à l'univers et au-dessus, tout près des Anges, le délivrera d'une de ses obsessions les plus troublantes ?

Le dirai-je ? Il n'est pas jusqu'aux études mathématiques où l'esprit chrétien n'ait son utilité. Certes, la géométrie est bien innocente et que les trois angles d'un triangle soient égaux à deux droits, à qui est-ce que cela peut bien porter ombrage ? Ne fallait-il pas avoir l'âme chagrine d'un Pascal pour établir entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse le parallèle que vous savez ? Oui, mais quand Pascal a parlé, cela vaut qu'on réfléchisse, et il demeure que le mathématicien habitué à vivre dans la pleine lumière du grand jour, tâtonne souvent dans les ombres où d'autres voient ; faits au soleil ses yeux se troublent dès qu'ils le quittent comme il arrive quand d'une grande lumière nous entrons dans une salle obscure ; ils voient quand il fait clair, or dans la vie présente où plus de mystères que de clartés nous environnent, il faut voir même quand il fait sombre. Qu'elle est dangereuse cette habitude trop facilement prise à l'étude des sciences d'exiger avant tout des arguments mathématiques, de vouloir tout ramener à des formules, de vouloir mettre la vie et l'amour même en théorèmes ! Non, jeunes gens, disons-nous à nos fils, tout ne tombe pas sous la méthode des sciences ; à sa place dans le domaine du nombre, elle est étrangère au domaine de l'âme : croyez qu'il y a autre chose que le poids, le nombre et la mesure, croyez que dans le monde il y a de l'amour et du mystère. Admirez les lois magnifiques de l'idéal abstrait que vous étudiez, elles aussi sont des vérités éternelles et divines, mais ne vous y enfermez pas, et au culte de vos théorèmes éclatants de froide lumière, sachez unir celui des chaudes vérités, que sans calculer vous trouvez dans votre cœur. Aimez les évidences géométriques, mais aimez aussi ces folies sublimes, évidences du cœur, qui expliquent seules les dévouements de l'homme et la croix de Dieu.

Vous l'avez vu, Messieurs, et par le détail, il n'y a pas une étude où l'esprit chrétien n'ait à exercer son heureuse influence.

On s'est demandé souvent ce qui fait notre indéniable succès. N'en cherchez pas la cause ailleurs, Messieurs ! En tout, il faut voir l'âme des choses : l'âme de notre enseignement, c'est la foi !

C'est elle qui en fait l'unité : qu'on soit en classe de Lettres ou en classe de Sciences, on change de matières, on ne change pas d'esprit ; qu'on passe d'une classe inférieure à une classe supérieure, c'est un autre professeur, c'est le même enseignement ; que l'on quitte une de nos maisons pour une autre, on retrouve en toutes les mêmes idées ; grâce à notre *Credo*, nous ne connaissons pas, nous ne connaîtrons jamais l'anarchie intellectuelle, mère de toutes les autres.

Prêtres catholiques, nous ne pouvons que répugner à l'idée d'un enseignement sans Dieu, de maisons vides de Dieu, où son saint nom ne retentirait jamais dans les classes, où l'image de son fils incarné ne viendrait jamais consoler le regard dans les études,

comme si sa présence importune devait être circonscrite aux murs étroits des chapelles ou des églises. A nos yeux, la maison tout entière peut être un temple ; les différentes parties n'en sont pas simplement juxtaposées à un sanctuaire, nous voulons qu'elles en soient le prolongement et comme la reproduction : il n'en est pas une où l'on ne trouve de saintes images, pas une où ne fasse des prières, pas une qui ne soit à sa manière une dépendance de la chapelle, centre vers lequel tout rayonne, clef de voûte à laquelle tout se rattache !

Et combien nous sommes heureux d'être ainsi non seulement dans l'ordre de notre sainte vocation, mais encore et par surcroit dans les meilleures traditions françaises ! L'Université de France portait dans ses statuts constitutifs de 1808 que l'enseignement y aurait pour base les préceptes de la religion catholique, c'était déjà la loi suprême de notre merveilleux enseignement d'avant la Révolution, et nous savons qu'en nous y attachant nous sauvons la vieille âme de la patrie, pénétrée pendant quinze siècles du même esprit qui nous anime.

L'ENFANT AUX FRAISES

« Faites comme les petits enfants, qui de l'une des mains se tiennent à leur père, et de l'autre cueillent des fraises le long des haies. »
(Saint François de Sales.)

On m'a conté qu'un soir de la belle saison,
Etant, non sans motifs, plus las qu'à l'ordinaire,
Saint François, ce docteur que l'Église vénère,
Sortit à travers champs pour mieux faire oraison.

Oh ! le brillant soleil et la chaude vesprée !
L'air embaume, les monts s'irisent au lointain,
L'oiseau chante, les fleurs de gaze et de satin
Se ferment lentement dans l'herbe diaprée.

Et le bon Saint marchait en regardant les cieux,
Et ses yeux clairs riaient à la verdure, à l'onde,
Sur son front déjà chauve et dans sa barbe blonde
Les rayons du couchant étincelaient, joyeux.

Or, dans un petit bois qu'il croyait solitaire,
L'évêque vit venir, longeant l'étroit chemin,
Un père qui tenait son enfant par la main,
Et l'enfant, tout petit, se baissait vers la terre.

Se cramponnant, timide, au guide bien-aimé,
Il fouillait dans la mousse, au pied des vieux mélèzes,
Et lorsqu'il découvrait le vif corail des fraises,
Il croquait en riant ce beau fruit parfumé.

Sans doute, il redoutait les loups, la solitude,
Car, tout en barbouillant ses lèvres de carmin,
Se tournant vers celui dont il pressait la main,
Il semblait de ses yeux faire une douce étude.

Un seul instant, pour suivre un frelon qui volait,
L'enfant abandonna cette main paternelle.....
Las ! comme de plumage encore manquait ton aile,
Tu t'allongeas dans l'herbe, imprudent oiselet.

Et de loin saint François contemplait, immobile,
Le petit que son père emportait tout en pleurs.
« Ainsi l'homme, ô mon Dieu, battu par les douleurs,
« Si tu ne le soutiens, se sent faible et débile.

« Mais s'il prend, ô mon Dieu, pour ancre ton amour,
« Il ne périra point, quelque vent qui l'assiège,
« Et pourra recueillir, sans tomber dans le piège,
« Les fruits que ta bonté lui départ chaque jour.

« Oui, les petits bonheurs clairsemés dans la vie,
« Venant de Dieu, lui sont un avant-goût du ciel,
« Pourvu que, sans attache au calice de miel,
« Il prenne aussi la croix, si ce Dieu l'y convie.

« Même pour conquérir un trésor précieux,
« Qu'il ne quitte jamais son maître et son modèle,
« Mais que souvent, tourné vers ce guide fidèle,
« Il lise avec amour son vouloir dans ses yeux ! »

Ainsi pensait le Saint, car la feuille qui tombe,
L'avette au vol léger, les agnelets bêlants,
Suffisaient pour que, prompt aux sublimes élans,
Son cœur prît vers le ciel l'essor de la colombe.

Donc, ce soir, tout ému de sa douce oraison,
Et se hâtant afin que des grâces divines,
Il pût faire leur part à ses Visitandines,
L'évêque, en louant Dieu, regagna la maison.

G. M., *Enfant de Marie.*

« MON ÉMIGRATION »

VOYAGE EN SAVOYE (1792)

— SUITE —

Nous descendîmes bientôt la vallée qui conduit au Pont-de-Beauvoisin, petite ville qui devoit nous servir d'issue pour passer de France en Savoie. Nous redoutions par avance les soldats qui y étoient en garnison, et le peuple lui-même, dont une si grande multitude d'émigrants pouvoit exciter l'indignation. Il étoit dix heures du matin, et l'heure de la messe, ainsi qu'à la Tour-du-Pin, augmentoit l'affluance et le concours. A notre aspect les clameurs redoublèrent ; c'étoit bien peu de chose pour des malheureux qui eussent été infailliblement massacrés, si on eut exécuté les ordres de l'Assemblée nationale. A la douâne on parût très sensible à la manière dont on nous avoit enlevé notre argent ; les directeurs de cette petite ville en laissoient à chacun une partie pour entrer en Savoye. La visite de nos habits et de nos paquets fut également honnête, et des soldats de ligne qui nous accompagnèrent à la

Municipalité eurent pour nous plus d'égards que nous n'eussions osé l'espérer ; il nous eut été bien avantageux de partir avant la grande messe, mais comme les chevaux nous manquoient, il fallut se résoudre à rester dans un caffé jusqu'à deux heures après midi, en attendant que notre émigration put être consommée. Le pont de Beauvoisin est situé sur une petite rivière au milieu de la ville. Il a peut-être six à huit toises de longueur. Une extrêmité appartient à la France, la seconde au duc de Savoie. La première étoit bordée de soldats patriotes, à qui nous remîmes nos cocardes, et l'autre de troupes piedmontoises. Les habitans savoyards de la seconde partie de la ville s'approchèrent de notre voiture. Chacun nous félicitoit d'avoir pu échapper aux violences de nos persécuteurs et mettoit en opposition avec nos malheurs passés le bonheur dont nous jouirions sous l'empire du Roi de Sardaigne.

Comblés de tant d'honnêtetés, nous y répondîmes avec toutes les expressions que pouvoit nous suggérer notre reconnoissance envers ces nouveaux compatriotes. Nous les quittâmes avec les plus grandes démonstrations d'amitié ; et en continuant notre chemin, revenus de nos frayeurs, jouissant du repos comme des matelots qui se sont sauvés malgré la tempête, nous conçûmes des sentimens, hélas ! bien différens les uns des autres, quoiqu'ils se succédassent avec une rapidité incroyable dans notre cœur. Nous ne pouvions nous lasser de remercier nos Anges gardiens, qui nous avoient assistés d'une manière si spéciale pendant plus de cent lieux. Il nous sembloit que nous étions redevables d'une sortie si heureuse à la Reine des Vierges, sous les auspices et pendant la solennité de laquelle nous avions franchi les frontières de France. L'éloignement de nos amis, de nos parents, le bannissement hors de notre patrie, nous causèrent bientôt des chagrins qui prirent la place de cette joie que nous avions éprouvée au moment où nous avions échappé aux patriotes. Nous tâchâmes de faire diversion avec ces pensées affligeantes, et la vue des superbes montagnes du Dauphiné et de la Savoie, entre lesquelles nous devions passer, en fixant nos regards dissipa en partie la tristesse de notre imagination.

Il est difficile de peindre les montagnes du Dauphiné à ceux qui n'en ont jamais vu. Moi-même je m'étois représenté une montagne comme une élévation monstrueuse, il est vrai, sur la surface du globe terrestre, mais pour l'ordinaire isolée et dont on pouvoit toujours atteindre le sommet, et au pied de la ditte élévation un vallon couvert, ainsi que les montagnes, de gazon, d'herbes et de quelques arbres. Ce portrait conviendroit tout au plus à quelques petites collines bien cultivées, telle qu'il s'en trouve dans la Suisse et près de Châtel-Saint-Denis, où j'écris cette narration. Mais les montagnes de la Savoie, de la Suisse, du Dauphiné et du Piedmont, qui sont une partie des Alpes, forment une chaîne non interrompue de masses énormes qui s'élèvent presque jusque dans les nues. Souvent il faut pour y monter y employer trois heures, quelquefois cinq et davantage, quoique à juger par le coup d'œil on dût y atteindre en une demie heure. La hauteur de certaines est de deux à trois mille toises, presque toutes de neuf cens à mille pieds. Les unes sont composées de petits cailloux accumulés les uns sur les autres par milions ; on les appelle rochers, et elles sont presque incultes si

vous en exceptez des sapins qui croissent sur ces endroits escarpés ; d'autres paroissent être de terre, au moins quant à la couche qui les revêt en dehors ; il en est quelques-unes de pierres ardoisées, quelques-unes de marbre ; et en général les pierres que l'on foule aux pieds en Suisse, et plus encore en Savoye, ont des veines noires et blanches, quelquefois même rougeâtres ; des sapins très serrés, dont la cime s'élève jusqu'au ciel, forment dans ces pays une branche de commerce, soit pour les mats de bateaux, soit pour être convertis en planches par des moulins tout-à-fait singuliers qui, bien mieux que des scieurs de long, séparent promptement ces gros arbres en autant de parties qu'on le juge à propos. Un chemin raboteux et très détourné conduit au sommet de ces montagnes, et en marchant beaucoup on avance peu sa route. Les montagnes en pic ont une perspective effrayante, parce qu'étant d'un côté aussi perpendiculaires que les tours de nos églises, elles laissent appercevoir en bas des précipices dont le fond échappe à la vue. Souvent même, le pied de la montagne est miné par les eaux, et il semble que toute cette masse va s'écrouler, ce qui est arrivé quelquefois quant à certains morceaux qui s'en détachent. Les vaches vont paître pendant l'été sur la cime de celles qui, trois ou quatre mois l'année tout au plus, ne sont pas couvertes de neiges ; car il en est qui le sont en tout tems ; c'est par cette sage disposition de la Providence que sont entretenues les rivières qui tirent leur source de ces montagnes dont la neige ne fond que successivement ; des fontaines coulent de tous les flancs de ces superbes éminances ; on n'y fait pas même attention, tant elles sont en grand nombre. Souvent des torrens en descendent avec fracas et coulent avec impétuosité sur des rochers et dans des précipices qui ressemblent aux abîmes de la terre et que l'œil ne peut appercevoir sans étourdissemens. C'est aux pieds de ces montagnes qu'il est aisé de concevoir qu'un brouillard et un nuage sont une seule et même chose et ne méritent différens noms que par la distance à laquelle ces exhalaisons sont fixées relativement à l'œil du spectateur. Une montagne est toujours environnée de vapeurs, souvent aux plus beaux jours d'été. En un instant ces vapeurs se condensent d'une manière palpable, on se trouve au milieu, on en sent l'humidité, c'est pour le voyageur qui est dans la montagne un brouillard. Dans l'espace de quelques minutes, elles s'élèvent jusqu'au sommet, s'y reposent ou sont emportées plus haut dans les airs ; le soleil les dore ou se cache derrière si elles sont trop épaisses : ce sont alors des nuages. Si on supposoit donc deux personnes dont l'une seroit au haut de la montagne et l'autre dans le vallon, la première appeleroit brouillard ce que l'autre appeleroit nuage ; il est possible par là même que le tonnerre gronde sous les pieds d'un voyageur, circonstance dont on a souvent peine à se former une idée. Lorsqu'une nuée remplie de souffre et de salpêtre s'arrête au milieu de la montagne, quiconque se trouveroit au plus haut verroit les éclairs et entendroit le tonnerre au-dessous de lui, et il pourroit recevoir les rayons du soleil et en être éclairé, tandis que ceux qui seroient au pied de la montagne seroient écrasés par la grêle et la pluie.

J'aurois encore beaucoup de choses à détailler sur ces éminances de notre globe. Elles trouveront leurs places suivant les

différentes merveilles particulières à celles que j'ai parcourues.

Mais revenons à notre voyage.

Jusqu'à Chambéry, capitale de la Savoye, c'est-à-dire pendant l'espace de quatre lieux, qui dans ce pays-là équivalent au double des nôtres, nous cotoyâmes ces superbes montagnes, qui conduisent à la Grande-Chartreuse de Grenoble ; c'est une perspective dont on a peine à se former une idée ; nous l'avions à notre gauche, tandis que nous fesions route sur une superbe terrasse que l'art a pratiquée auprès d'un précipice épouvantable. Rien de plus beau que de voir des rochers applanis et devenus des superbes promenades. C'est pourtant là le digne fruit des soins des ducs de Savoye pour faciliter le commerce entre leur capitale et les frontières de la France. Cependant, malgré tant de traveaux, les communications eurent été interrompues par une montagne de pierre ditte montagne de la Grotte, haute de plus de 200 pieds, à travers laquelle il falloit, pour continuer le chemin, ouvrir aux voituriers un passage d'une demi-lieue de longueur. Les Romains avoient tenté inutilement cette entreprise. Depuis deux cent ans un duc de Savoie a su exécuter un dessein qui paraissoit au-dessus des forces humaines. Or, il y pratiqua une voie très spacieuse, plusieurs voitures peuvent y passer de front et l'on est étonné de marcher sur un rocher dont les deux parties qui forment sa division s'élèvent à perte de vue aux deux côtés. Que de bras ont concourus à ce grand ouvrage, que de mines on a du faire jouer pour renverser successivement tous ces morceaux de pierres, avec lesquelles on auroit pu bâtir facilement une ville entière. Aussi une inscription latine, incrustée sur une sorte d'arcade au milieu de cette route, annonce et les vaines tentatives des anciens sur cette montagne si fameuse, et les succès du monarque qui a su vaincre si efficacement la nature pour l'utilité du peuple.

Une merveille succédoit à une autre dans des lieux qui ressembloient aux plus tristes solitudes. Nous crûmes voir l'instant d'après cette fontaine miraculeuse que Moïse fit sortir du rocher dans le désert pour appaiser la soif du peuple Israélite. De plus de cent cinquante pieds de haut sortoit d'une montagne, par une seule ouverture, une quantité d'eau dont le volume pouvoit être à chaque seconde égale à celle que contient un de nos tonneaux ; une pierre presque aigue se trouvoit au bas pour la recevoir, laquelle séparant cette masse d'eau en autant de parties qu'il s'en trouvoit qui se divisassent sur les angles formoit à plusieurs toises de circonférences un brouillard et des jets d'eau qui remontoient d'eux-mêmes à une certaine hauteur. Nous descendîmes de voiture pour contempler ce nouveau fleuve d'aussi près qu'on le pouvoit sans être mouillé, et notre curiosité fut doublement satisfaite par la vue des cascades que formoit le torrent, qui paraissoit d'abord s'ensevelir dans un gouffre pour remonter peu après avec un vacarme horrible à cause des obstacles qu'il avoit éprouvés.

(A suivre). Desnoues, *curé de Cravant.*

— L'orgueil de la naissance est vain, l'orgueil de la richesse est sot, l'orgueil du talent est déplacé et tous ces orgueils rapetissent l'homme.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Boismorand. — *Nouvelles reliques.* — Dimanche 6 août, en pleine moisson, une grande partie de la population de Boismorand affluait dans sa charmante église. Elle venait vénérer pour la première fois des reliques de saint Vrain, son patron, offertes par M. le doyen du Chapitre de la cathédrale, et des reliques de plusieurs autres saints, apportées de Rome par un des fils du vénéré et sympathique châtelain de Cormont, par M. l'abbé David. Elles étaient exposées sur un petit autel bien décoré, dans deux reliquaires du XVIII° siècle, en cuivre repoussé, patiné de vieil argent, d'une grande valeur artistique, apportés aussi de Rome par la même main généreuse.

Les offices ont été présidés par M. l'abbé Ravoux, qui a restauré le presbytère et l'église de Boismorand. Il était assisté par quelques élèves du Grand Séminaire et entouré, aux vêpres, par plusieurs confrères venus des paroisses voisines. Les jeunes clercs de l'école apostolique des Barnabites de Gien ont exécuté le plain-chant, avec les chantres du pays et d'une paroisse voisine, et ils ont ajouté quelques beaux motets en musique.

Le prédicateur a été M. l'abbé Masson, lui aussi ancien curé de Boismorand, où il n'a laissé que des amis. Après avoir adressé des remerciements mérités à M. l'abbé Papion, curé actuel, organisateur de la fête, et à l'excellente famille David, qui l'a si généreusement secondé, il a dit quel bonheur c'était pour une paroisse de posséder des reliques de son céleste patron.

« Le saint que nous prions avec plus de ferveur, agenouillés devant ses précieux restes, est devant Dieu un avocat plus zélé pour tous nos intérêts du temps et de l'éternité. »

Un assistant.

Maîtrise de la Cathédrale. — *Fête des Anciens.* — Pour la seconde fois, l'Association amicale a célébré dimanche, 6 août, sa fête annuelle. Elle a commencé à la cathédrale ; une messe a été dite, à l'autel de N.-D. de Pitié, par le R. P. Edmond, ancien de la maîtrise, pour le repos de l'âme des Membres défunts de l'association.

Plus de 80 membres avaient répondu à l'appel du Comité et se trouvaient à l'Assemblée générale présidée par M. Houdré, chef de bureau à l'inspection du chemin de fer d'Orléans. A cette séance administrative, le secrétaire, M. Leuret, ancien herboriste, a donné lecture d'un rapport fort intéressant et très gouté sur la situation de la Société et sur tous les faits qui ont marqué le cours de l'année.

A six heures et demie, après l'assemblée générale, a eu lieu le banquet servi dans la cour de la Maîtrise brillamment pavoisée. M. le chanoine Génin présidait ces agapes fraternelles, entouré des membres du bureau de l'Association, de MM. l'abbé Lefort, directeur de la Maîtrise ; l'abbé Laurent, maître de chapelle ; le frère directeur de la Maîtrise ; M. Richault, doyen des membres de l'Association.

A l'heure des toasts, un ancien de la Maîtrise, M. Alfred Desnoyers, curé de Saint-Ay ; puis M. Lefort, vicaire de la cathédrale

et directeur de la Maitrise ; M. le chanoine Génin, président de la fête, ont tour à tour pris la parole.

M. Houdré, président de l'Association, a clos la série des toasts par des remerciements à tous les invités et un souhait général à l'adresse de tous ses camarades présents et absents.

Enfin, dans la cour illuminée, commençait un charmant concert, donné par les élèves actuels et anciens, par des amateurs et par les solistes de la cathédrale.

Œuvre du patronage des apprentis. — Le dimanche, 6 août, a eu lieu, à huit heures du soir, au siège de l'Œuvre, la distribution des prix du patronage des apprentis. M. Adam, président, occupait le fauteuil de la présidence et était entouré des membres du bureau et de plusieurs ecclésiastiques et bienfaiteurs du patronage.

A l'ouverture de la séance, M. Adam, président, a remercié ses collègues du Comité de l'honneur qu'ils lui avaient fait de le mettre à leur tête ; il a remercié les parents d'être venus si nombreux ; les anciens dont la présence est un encouragement et un éloquent témoignage de la vitalité et des bienfaits de l'œuvre. Il a encouragé les jeunes à suivre la voie de leurs aînés, etc., etc.

M. l'abbé de Poterat a prononcé un très éloquent et très substantiel discours sur le travail. Il a dit que le travail ennoblissait l'homme, et il a fait ressortir les avantages du travail manuel qui procurait souvent aux hommes une situation indépendante et des avantages plus sûrs que ne le font des postes d'employés.

Cette réunion s'est tenue dans les jardins, brillamment éclairés à la lueur des éclairs. Vers dix heures seulement, aux premières gouttes de pluie, on rentra dans la grande salle, où la séance s'est terminée vers onze heures.

Paroisse de Ferrières. — Elle célèbrera le mercredi 6 septembre le *premier anniversaire* du couronnement de Notre-Dame-de-Bethléem.

La fête sera présidée par Mgr l'Évêque d'Orléans.

Le R. P. Arlin, des Frères-Prêcheurs, prononcera le sermon.

Nous donnerons en temps opportun le programme des offices.

Institut Catholique de Paris. — *Facultés canoniques.* — Le Saint-Siège, en vue d'établir un lien entre l'Institut catholique de Paris et les Grands Séminaires des diocèses qui en forment la circonscription, ayant accordé aux professeurs de ces Séminaires la permission, sous certaines conditions déterminées, de faire passer eux-mêmes les examens du baccalauréat en philosophie, droit canonique et en théologie, un grand nombre de ces établissements ont tenu à profiter de cette faveur et, chaque année, l'Institut a la satisfaction d'enregistrer quelques nouvelles adhésions.

Nous pouvons citer, dès maintenant, les Grands Séminaires de Blois, Bourges, Châlons-sur-Marne, Chartres, Evreux, Nancy, Paris, Issy, Le Puy, Reims, Rouen, Saint-Flour, Séez, Soissons et Versailles, auxquels il faut ajouter le Séminaire de Southwarck (Angleterre).

Aux prières :

† M. Emile Moreau, secrétaire d'état-major au bureau arabe de Tkout, décédé à Biskra, le 4 août, dans sa 25e année.

† M. Marcel Léger, décédé à l'âge de 38 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

M. l'abbé Servoz. — Lundi 24 juillet, les prêtres du doyenné de Pithiviers rendaient les derniers devoirs à leur vénérable confrère, M. l'abbé Servoz, curé de Pithiviers-le-Vieil, décédé en son presbytère, après une courte maladie.

M. l'abbé Doucet, curé d'Ascoux, son doyen, officiait.

MM. Aubert, supérieur de l'Ecole Saint-Grégoire ; Vermet, curé de Santeau, portaient les cordons du poèle, avec MM. de Beljame, président de la Fabrique, et Poisson, maire de Pithiviers-le-Vieil.

Avant de quitter l'église, M. l'abbé Gagnepain, curé de Fleury, en son nom et au nom des anciens élèves de M. Servoz, rappela en termes émus ce qu'avait été la vie de ce prêtre « consumé par un triple amour, celui de Dieu, celui des âmes et celui de la sainte Eglise ». M. l'abbé Servoz était venu des montagnes de la Savoie, il y a 50 ans, à Orléans, attiré par la renommée du grand Evêque. Il commença par être professeur au Petit Séminaire de Sainte-Croix, récemment fondé par Mgr Dupanloup, et dirigé alors par un de ses compatriotes, M. Thiévenaz ; puis, il abordait le ministère paroissial. Successivement vicaire à Coullons, curé du Charme, de Sennely, de Vennecy, de Pithiviers-le-Vieil, il se montra constamment possédé, durant sa longue carrière, d'une unique passion : celle de passer comme le divin Maître, « en faisant le bien ». Il le fit, malgré sa naturelle impatience de n'en pouvoir faire davantage, et ceux qui eurent le privilège de pénétrer dans son intimité découvrirent toujours en lui, sous une écorce quelque peu rude, une vive affection, une grande générosité, une piété profonde, un zèle vraiment sacerdotal. Le spectacle d'une indifférence trop générale attristait profondément l'âme de ce prêtre, et il eût voulu voir le jour où Jésus-Christ serait enfin le Maître incontesté des familles et des nations. Dieu en avait autrement jugé, et en l'appelant à lui il voulut lui donner la récompense promise au fidèle serviteur.

Réconforté par la réception pieuse des derniers sacrements, entouré des soins les plus affectueux, M. l'abbé Servoz rendit son âme à Dieu en répétant doucement les invocations du *Salve Regina*.

Fiant novissima nostra horum similia.

A. F.

— Pour plaire au monde, il faut avoir les grandes douleurs muettes et les joies silencieuses. Pour plaire à Dieu, il faut au contraire lui confier sans réserve ses bonheurs et ses larmes.

— L'amour-propre nous aveugle ; l'amour du prochain nous rend heureux ; l'amour de Dieu nous mène au ciel. J. S.

— Seuls, veillons sur nos pensées ; en famille, veillons sur notre honneur ; dans l'intimité, veillons sur notre cœur ; en société, veillons sur notre langue.

Paroisse Saint-Laurent. — *Fête patronale.* — Dimanche 13 août.

A 7 h. et 8 h., messes basses ; à 10 h., tierce et grand'messe ; à 3 h. 1/4, vêpres, sermon prêché par M. l'abbé MICHEL, vicaire de Saint-Donatien, complies, salut, procession du T.-S. Sacrement.

Les offices seront présidés par M. l'abbé SERRIER, nouveau prêtre.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 11 août, jour consacré au Sacré-Cœur. A 8 h., messe, prière réparatrice ; à 5 h., instruction et salut.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Samedi 12 août, réunion en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel-Secours ; à 8 h., messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Œuvre des églises pauvres et Œuvre apostolique. — La réunion des deux œuvres aura lieu le jeudi 17 août, rue d'Escures, 7 ; à 8 h., messe, instruction, salut.

ANNALES RELIGIEUSES

Orléans et le département	5 fr.
Départements limitrophes	6
Départements non limitrophes	7
Etranger (union postale).	9

Le prix de tout abonnement commencé *est dû en entier.*

Le numéro, 15 centimes.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Besançon, Eugène, employé de commerce, et Mlle Cournilleau, Jeanne.
M. Cazes, Jean, sous-officier, et Mlle Humbert, Berthe.
M. de Rotalier, Louis, lieutenant au 30e d'artillerie, et Mlle Dugas, Marie.

NAISSANCES

Becard, André-Pierre-Charles, rue Bourgogne.
Deschesnes, Marcel-René-Julien, rue de la Tour.
Guillon, Marie-Eugénie-Félicie, rue Eugène-Vignat.
Rivière, Pierre-Hector-Camille-Edouard, faubourg Saint-Jean.
Bathelier, Jacques-Dominique-Marie, quai du Fort-Alleaume.
Cordier, Jean-Roger, rue Bourgogne.

DÉCÈS

Mme Gaillard, née Bertrand, 31 ans, faubourg Bannier.
M. Léger, Marcel, ancien distillateur, 38 ans, rue Dauphine.
Mme Gibault, née Leblanc, 49 ans, rue des Carmes.
M. Budin, Jacques, ancien négociant en vins, 63 ans, rue Dauphine.
Mme veuve Bonne, née Doucet, 86 ans, quai Neuf.
M. Rigault, Clovis, cordonnier, 51 ans, rue de la Barrière-Saint-Marc.
Mme Dreux, Anne, 76 ans, rue du Grand-Champ-de-l'Echo.
Mme Gujet, née Poullain, 69 ans, rue Caban.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul PIGELET



XXXIX° Volume — Numéro 33

1899 — Samedi 19 août

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

20 XIII° **Dimanche** après la Pentecôte. S. Joachim, père de la Ste Vierge.
21 **Lundi**. Ste Jeanne de Chantal, veuve
22 **Mardi**. Octave de l'Assomption.
23 **Mercredi**. S. Philippe Beniti, conf.
24 **Jeudi**. S. Barthélemy, apôtre.
25 **Vendredi**. S. Louis, roi de France, conf.
26 **Samedi**. S. Hyacinthe, conf.
27 XIV° **Dimanche** après la Pentecôte. Le Cœur très pur de la Ste Vierge.

LOURDES

N'est-ce pas un indice certain de la réviviscence du surnaturel parmi nous que ces grands courants qui emportent les foules croyantes vers les lieux sacrés où Dieu se révèle par ses bienfaits ? La Terre-Sainte, le tombeau de saint Pierre, les vieux temples qui ont fait la gloire de la Gaule, les nouveaux sanctuaires qui attirent les fidèles de tout rang et voient revivre les saints excès d'une foi et d'un enthousiasme qu'on croyait éteints ; Lourdes surtout, Lourdes, c'est-à-dire l'évidence du surnaturel ; Lourdes, théâtre, il y a trente-sept ans, d'un fait qui ne semble rien, qui s'est passé dans l'âme d'une enfant, qui paraît échapper à toute vérification humaine : la Vierge Immaculée est apparue à Bernadette, elle lui a parlé ; la petite paysanne l'affirme ; le monde, semble-t-il, a beau jeu pour le nier, pour en douter ou pour dire : Que m'importe ? Oui, mais Dieu ne permet pas qu'on le nie, ni qu'on en doute, ni qu'on s'en désintéresse. Et voilà l'affirmation d'une humble fille des champs qui va, comme autrefois celle de Jeanne d'Arc, remuer tout un siècle, mettre en mouvement des multitudes, secouer l'indifférence, fasciner les regards des amis et des ennemis de Dieu, rallumer les ardeurs de la prière, et jeter, comme un défi miséricordieux à cette génération qui avait déclaré le miracle impossible, tout un faisceau d'indéniables miracles.

Mgr d'Hulst.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes.* 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Évêque d'Orléans :

M. l'abbé Bourguignon, curé de Saint-Michel, est nommé curé de *Pithiviers-le-Vieil.*

M. l'abbé Caillette, vicaire de Meung-sur-Loire, est nommé vicaire de Saint-Marceau.

M. l'abbé Launoy, vicaire d'Ingré, est nommé vicaire de Meung-sur-Loire.

M. l'abbé Darius Guérin, nouveau prêtre, est nommé vicaire d'Ingré.

Paroisse de Saint-Donatien. — Samedi 19 août, à 6 h., messe en l'honneur de N.-D. de La Salette, chant de cantiques, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Pèlerinage à N.-D. de Lourdes. — Nous rappelons que le départ a lieu le samedi 19, à midi 5. Les malades, emmenés par les Sœurs de la Présentation, devront être à la gare à *onze heures*, et les autres pèlerins à *onze heures et demie.*

Paroisse de Chambon. — *Pèlerinage et Fête de Sainte-Radegonde*, les dimanches 20-27 août et 3 septembre. — Les 20 août et 3 septembre, premier et troisième dimanches du pèlerinage : à 8 h. la première messe ; à 10 h., procession extérieure des reliques de sainte Radegonde, grand'messe.

Le 27 août, deuxième dimanche du pèlerinage, dit le *Beau Dimanche*, les offices seront présidés par M. le chanoine Boubault, curé-doyen de Beaune : à 7 et 8 h., messes pour les pèlerins ; à 9 h., procession à la fontaine de sainte Radegonde ; à 10 h. 3/4, retour de la procession et grand'messe.

Après le chant de l'évangile, panégyrique de sainte Radegonde par M. l'abbé Fortier, curé de Saint-Loup-des-Vignes.

Le soir, à 3 h. vêpres solennelles suivies du salut et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

N.-B. — Un service de voitures sera organisé le *Beau Dimanche* pour le transport des pèlerins de la gare de Boiscommun à Chambon.

Arrivée à Boiscommun	*Départ de Chambon*
d'Orléans, à 7 h. 20 du matin.	Pour les trains d'Orléans et de
de Montargis à 8 h. 53 —	Montargis à 5 h. 45 du soir.

Chapelle de la Visitation. — Lundi, 21 août, fête de sainte Jeanne-Françoise de Chantal : à 6 h., première messe ; à 8 h., messe de communion, exposition du Saint-Sacrement ; à 3 h. 1/2, vêpres ; panégyrique par le R. P. Denis, supérieur des Franciscains, salut solennel présidé par Monseigneur l'Evêque ; vénération des reliques ; indulgence plénière.

Chaque jour de l'octave, salut à 5 h. 1/4.

Vendredi 17 août, jour consacré au Sacré-Cœur : à 8 h. messe et prière réparatrice ; à 5 h. instruction et salut.

DEUX PROFANES ORLÉANAIS
A LA « RESCOUSSE »

La Bulle *Humanum Genus* avait indiqué aux catholiques l'ennemi qu'ils avaient à démasquer et, démasqué, à combattre. Ils ne faillirent pas à cette œuvre de défense religieuse et de préservation sociale. Dans les journaux et revues catholiques et par des brochures multiples au ton martial, ils marchèrent bravement au combat. Au point de vue doctrinal, moral et social, tout fut dit, démontré et prouvé contre l'hypocrite et cynique, révolutionnaire et impie Grand-Orient.

La secte, si dissimulée qu'elle fut dans ses loges, chapitres et aréopages, se sentit touchée ; et, pour faire diversion à des attaques qui dévoilaient ses ténébreuses menées, et qui menaçaient son influence, elle imagina de faire une diversion.

Léo Taxil, pseudo-transfuge de la maçonnerie, s'en chargea : il fit habilement dévier la question des faits en une question de chimérique personnalité ; et il réussit à faire suspendre les hostilités du côté des catholiques mystifiés.

Revenus de leur déboire, ceux-ci ont repris l'offensive mais en se replaçant sur le terrain des faits. Ils n'auraient pas encore réussi à attirer l'attention du gros public sur les périls que la caste maçonnique fait courir à la France, si deux écrivains de marque, et ce qui n'est pas pour nous déplaire, Orléanais l'un et l'autre, celui-ci comme patriote, celui-là comme universitaire, n'avaient pris la plume pour dénoncer, à leur tour, et dans des milieux où la presse catholique ne pénètre pas, l'association illégale, néfaste et pernicieuse du Grand-Orient.

Leurs opuscules sont à lire : fort bien écrits, très documentés, à tout homme de bonne foi ils apportent une lumière vive, profonde sur le but des loges et sur les agissements des frères et amis.

Voici d'abord *La Franc-Maçonnerie,* par Jules Lemaître, de l'Académie française :

L'éminent écrivain démontre que la franc-maçonnerie est une société secrète et une association politique ; que son esprit est anti-clérical jusqu'au fanatisme ; que son œuvre est antipatriotique, parce que « la maçonnerie est un Etat dans un Etat et un Etat secret. »

« C'est trop », conclut M. Lemaître, et il demande, que « par voie de pétition et au nom du droit commun, les pouvoirs publics sanctionnent le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, en appliquant aux membres de la *société secrète* dite franc-maçonnerie, l'article 13 du décret-loi des 28 juillet et 2 août 1848, maintenu par la loi du 30 juin 1881.

« Nous l'attaquons au nom de l'égalité.

« Un gouvernement de francs-maçons a appliqué la loi à la Ligue de la « Patrie française ». Nous demandons que pareille loi soit appliquée à la Franc-Maçonnerie.

« Cette pétition n'est point une entreprise de parti. Il est trop

clair que des catholiques la signeront. Mais nous pourrions nous passer d'eux, et ce n'est pas à eux spécialement que nous nous adressons. Tout esprit libre, que l'injustice et la tyrannie révoltent, doit être avec nous dans cette affaire.

« La Maçonnerie est un Etat secret dans l'Etat. Elle est une secte et une église. Sa représentation au Parlement est hors de toute proportion avec le nombre de ses initiés. Il y a là, à la Chambre et au Sénat plus de 400 Fils de la Veuve et l'on ne compte pas plus de 24,000 Maçons en France. Que diriez-vous s'il y avait 400 curés députés ou sénateurs !

« En résumé, nous demandons que la Franc-Maçonnerie soit, conformément à la loi, dissoute en tant que société secrète, jusqu'au jour où elle vivra à ciel ouvert au même titre que les autres sociétés, sous le régime commun de la liberté d'association.

« Cette liberté, l'obtiendrons nous ?

« Précisément parce que la liberté d'association serait la libération et la renaissance du pays et la fin de la tyrannie maçonnique ; parce qu'elle réduirait la Maçonnerie à sa portion congrue d'influence et de pouvoir, et parce qu'elle rendrait la lutte égale entre les Maçons et les autres citoyens, la Maçonnerie la combattra de toutes ses forces. Or, la Maçonnerie, c'est une bonne moitié du ministère, de la Chambre, du Sénat et de toutes les hautes administrations. Elle confond presque, depuis vingt ans, avec le gouvernement de la troisième République, ce gouvernement qui nous a fait la France que vous savez.

« Et ainsi nous assisterons à ce spectacle abominable, défi cynique à la justice et au bon sens : une association secrète, à la fois contraire aux lois et protégée par le gouvernement, refusant au pays la liberté d'association !

« Toutefois, et malgré la rage de bête traquée que fait paraître ce gouvernement qu'on pourrait appeler l'amant de cœur de la Veuve, nous ne nous découragerons point ; nous demanderons la liberté d'association aussi longtemps qu'il le faudra.

« Et sans doute nous connaissons ce beau mot du tribun d'autrefois : « La liberté, on ne la demande pas, on la prend » (à l'exemple de la Maçonnerie elle-même). Mais on peut faire l'un et l'autre. »

Ce que M. Lemaître avait fait comme patriote, M. Georges Goyau l'a entrepris comme universitaire.

Penseur plutôt que polémiste au jour le jour, M. Goyau a voulu étudier, pour la connaître à fond, cette grande association maçonnique qui s'attaque à toutes les forces vives du pays : au catholicisme, à l'armée, à l'Université. Et « froidement, historiquement, s'appuyant sur les textes et s'arrêtant aux textes, il a abordé dans la *Revue des Deux-Mondes* et par une série d'articles, l'étude de la Maçonnerie ». Ce sont ces articles qui ont été réunis en une brochure de propagande : elle en est à son troisième mille.

Nous n'analyserons pas ce substantiel *factum :* il faut le lire. Bornons-nous à dire que son auteur démontre amplement que la franc-maçonnerie a une philosophie et une politique, au service de sa haine de toute religion.

Il termine, en signalant le grand péril que cette association, en faveur auprès de tous les pouvoirs publics, fait courir à notre pays, par sa mainmise sur nos gouvernants.

« Autorisés ou tolérés, un peu plus que tolérés ou un peu moins qu'autorisés, les francs-maçons, en France, sont ce qu'ils veulent et font ce qu'ils veulent, et laissent en toute sécurité se ramifier et s'épanouir, se projeter en avant et se replier sur eux-mêmes, diverger et se croiser, les innombrables tentacules qui composent l'organisation maçonnique. Deux facteurs sont en présence. D'une part, un pays où personne n'est responsable où la repsésentation nationale n'est pas et ne cherche pas à être l'image vraie du peuple, où le mot de démocratie se rétrécit à force d'être prodigué et est confisqué par une politique d'exclusivisme, où la démocratie réelle, qui appellerait le peuple à s'occuper lui-même et par lui-même de la chose publique, n'est ni pratiquée ni même peut-être entrevue, où la divulgation de tous les secrets gouvernementaux est devenue l'un des traits essentiels des mœurs publiques, où toute politique suivie semble impossible. D'autre part, une association secrète qui sait tour à tour, et quelquefois en même temps, être occulte et provocante, qui trouve les moyens et s'arroge le droit de faire sentir son action au moment même où elle la nie, qui double la prestigieuse force du mystère en y ajoutant parfois les gratuites apparences du ridicule, qui semblent provoquer le haussement de nos épaules pour mieux peser sur elles, qui séduit les uns par la vanité des hochets, les autres par la perspective d'un avancement, ceux-ci par l'espoir d'un service et ceux-là par la fascination d'une langue emphatique, qui retient certaines fidélités par la reconnaissance, beaucoup par l'ambition, toutes par la peur, qui domptent les députés par les fonctionnaires et les fonctionnaires par les députés, et qui parvient enfin, à glisser dans la presse ce qu'elle veut y glisser sans laisser deviner ce qu'elle veut y taire. Il est naturel et il est logique que cette association vise à l'hégémonie de ce pays, et l'on s'explique comment un publiciste radical, M. Fernand Maurice, pouvait dire sans trop de jactance, au convent de 1890 : « Incontestablement, nous sommes tous d'accord sur ce point que la maçonnerie ne donne pas aujourd'hui le plein de ses forces, qu'elle n'a pas aujourd'hui, sur la politique de la France, l'action qui lui devrait être dévolue, qui lui appartient... Nous n'emportons pas le morceau et il faut que cela soit. Eh bien, si la maçonnerie veut s'organiser... je dis que, dans dix ans d'ici, la maçonnerie aura emporté le morceau et que personne ne bougera plus en France en dehors de nous » Dix ans ont passé, depuis lors ; et la France, défiante de l'internationalisme maçonnique, désespérant de savoir vers quelle fin mystérieuse essaie de l'acheminer la politique intérieure et extérieure de la maçonnerie française, semble faire effort pour réclamer, avec le droit d'association, le droit de bouger. »

Nous engageons vivement nos lecteurs à se procurer les deux tracts anti-maçonniques de nos distingués compatriotes : en peu de pages ils reconnaîtront ce qu'a de menaçant pour la France, cette association d'hommes masqués, qui sapent, dans l'ombre, les bases de la Patrie.

T. C.

CHRONIQUE ROMAINE

Voici à Rome l'été avec son sirocco et les chaleurs. Le roi, les ministres, les députés, les ambassadeurs et les colonies vont fuir la ville et se disperser sur les plages de l'Adriatique ou les stations du Nord. La cité sainte semblera, comme la ville arabe, frappée de sommeil et de mort. Seul Léon XIII reste à son poste. Vieillard intrépide, infatigable travailleur, couvert de gloire et d'infinis labeurs, il est le captif de son droit et le devoir l'attache au seuil du Vatican. Léon XIII se plaint rarement de cette solitude. Parfois, avec un sourire de ses lèvres amicales, il dit : « Tous ces jeunes gens prennent des vacances ; moi, le plus vieux, je n'en ai point. » Il transforme cet isolement en une chose féconde. Jamais son génie ne produit de plus belles œuvres. C'est pendant ces longues heures traînantes et lourdes du soir qu'il achève ses inimitables Encycliques. Et quand il est las, il compose des vers, et, comme Gœthe, il trouve dans ce travail le soulagement.

Si Léon XIII ne quitte pas Rome, il émigre cependant à son tour. Pendant l'été, il abandonne son petit appartement qui, formant le coin blanc de son second étage, domine sa chère ville de Rome, pour s'installer dans le *Casino* de Pie IV, au sommet sud-est des jardins du Vatican. Cette villégiature a été l'objet d'ardentes discussions. Tel médecin la déconseillait, à cause des fièvres ; tel autre voulait imposer un déplacement complet. Souriant devant ces nobles ardeurs, Léon XIII a tranché le nœud en restant chez lui la nuit et demeurant le jour dans son vilino, reconstitué à cet usage.

Après sa messe et ses prières, il part le matin à huit heures ; ses serviteurs le portent sur la petite *sedia gestatoria* blanche, à travers les longs corridors silencieux du Vatican, et, arrivés au jardin, le livrent à son carrosse. De huit heures jusqu'à sept heures du soir, il travaille dans le casino ou se promène dans sa voiture et à pied. Son docteur, M. Lapponi, est très sévère et fort méticuleux, mais Léon XIII s'amuse de ses terreurs et suit le mouvement de son cœur. A neuf heures, le cardinal Rampolla descend au jardin avec son volumineux dossier. Quand Léon XIII le voit entrer, il lui sourit comme à un enfant aimé, car il aime le cardinal Rampolla. Cette audience d'affaires dure généralement une heure et demie. Parfois, elle se prolonge jusqu'à midi, et, ces jours-là, les ambassadeurs, les cardinaux et les prélats qui font antichambre se demandent quelles graves nouvelles sont parvenues au Saint-Père. Dans cette audience, toutes les affaires personnelles, religieuses, politiques et internationales sont traitées.

De dix heures et demie à une heure et demie, le Pape reçoit. Tous n'aiment pas ces audiences en plein air. Ceux-ci sont intimidés, ceux-là se trouvent tout bêtes. Un cardinal me disait un jour : « Quand je suis dans cette enceinte ronde du Casino d'été, toutes mes idées se mettent à danser dans ma tête et à prendre les formes les plus singulières. » Souvent, le Pape suspend ses audiences. Les affaires des Congrégations chôment. Les étrangers sont partis. Les Romains vont en villégiature. Ce sont les moments les plus doux, les plus chers au Pape. Il se plaît alors dans les travaux délicats ou s'abandonne avec des confidents à de longues et intimes

causeries sur les personnes et les choses. Ces heures d'abandon ont fait naître les meilleurs projets du Saint-Père, bien que, revenu au Vatican, il renonce souvent à ces idées trop librement discutées et trop généreusement acceptées.

A deux heures il déjeune : un petit verre de Bordeaux, un morceau de viande et *una verdura*. Plus tard, il se promène, cause avec le jardinier, compte ses oranges et ses fruits, fait la chasse aux oiseaux. Il surveille l'administration des jardins. Il sait le revenu de chaque pièce, le nombre de fruits, ceux qu'il faut garder, ceux qu'il faut vendre.

Son économie dans les petites choses est incroyable. C'est ce qui lui permet ses largesses pour les grandes œuvres. Il thésaurise pour donner. C'est la plus gênante des générosités, et peut-être la plus fructueuse. Sous ce rapport Léon XIII n'est pas moderne. Comme Sixte-Quint, il sait le prix de l'argent et en fait un instrument de règne.

Rentré chez lui, Léon XIII prie. Il récite tous les soirs le chapelet avec Mgr Marzolini, son chapelain, qu'il a amené de Pérouse. Après neuf heures, il congédie tout le monde et se livre à ses travaux favoris. Régulièrement, ce labeur dure jusqu'à deux heures du matin. Il arrive qu'il se prolonge jusqu'à l'aube. Ce qui est merveilleux en ce Pontife, c'est sa bonne humeur et sa souplesse au milieu de ces affaires, sous ce faix des occupations avec ces chaleurs qui épuisent même les jeunes. Chose plus curieuse encore ! en été Léon XIII ne souffre pas, n'a jamais d'indispositions, tandis qu'au mois de février il a sa petite crise, et qu'en hiver il s'enrhume de temps à autre. La chaleur, paraît-il, n'a pas de prise sur cette ombre de corps, sur ce simulacre d'organes. Il garde, même aux jours les plus chauds, sa grande peau de chat qui le recouvre. Il aime les vêtements copieux et chauds. Quand le docteur Kneipp, dans un excès de zèle, voulut lui appliquer sa cure, le brave Bavarois fut épouvanté du peu que représentait ce corps dépouillé de tous ses voiles. Il a exprimé devant moi son naïf émerveillement.

Voici l'été ; nous pouvons regarder l'année avec confiance. Il sortira de cette solitude des jardins pontificaux de nouveaux chefs-d'œuvre et de vastes idées.

Que Dieu nous conserve Léon XIII ! (*La Vie catholique*).

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS LE LOIRET

L'enquête faite par la commission parlementaire relate le nombre des élèves qui suivent les cours de l'enseignement secondaire, soit classique, soit moderne, dans toute la France.

Etablissements de l'Etat. — 1° *Lycée d'Orléans :* 477 élèves, dont 342 suivent les cours secondaires et 135 sont dans les classes primaires et enfantines ;

2° *Collège de Montargis :* 129 élèves, dont 78 dans les cours secondaires et 51 dans les classes primaires et enfantines.

Etablissements libres. — 1° *Petit Séminaire de La Chapelle :* 279 élèves, tous suivant les cours secondaires classiques ;

2° *Petit Séminaire de Sainte-Croix :* 234 élèves suivant les cours secondaires classiques ;

3° *Ecole Saint-Grégoire de Pithiviers :* 188 élèves, dont 95 suivent des cours secondaires et 93 des cours primaires ;

4° *Ecole Saint-François-de-Sales de Gien :* 132 élèves, dont 93 en cours secondaires et 39 en cours primaires ;

5° *Institution Sainte-Madeleine de Montargis :* 125 élèves, dont 64 en cours secondaires et 61 en cours primaires ;

6°. *Pensionnat Saint-Euverte d'Orléans :* 327 élèves, dont 193 dans les cours secondaires de l'enseignement moderne et 134 dans les classes primaires.

Il y a donc dans les deux établissements de l'Etat 410 élèves qui suivent les cours secondaires, dont 251 reçoivent l'enseignement classique et 169 l'enseignement moderne. Le total de leurs élèves, en comprenant ceux qui ne font que des études primaires, est de 606.

Dans les maisons d'éducation tenues par le clergé diocésain ou par des religieux, on compte un total de 1,275 élèves. Parmi eux, 948 font des études secondaires, 669 en suivant les cours de l'enseignement classique et 279 en suivant ceux de l'enseignement moderne.

Pour toute la France, d'après le rapport de la commission d'enquête, les établissements secondaires de l'Etat comptent 86.321 élèves et les établissements libres 100.862. Ces chiffres se passent de commentaires ; ils montrent assez de quel côté vont les préférences des familles et combien le Parlement froisserait leurs sentiments s'il votait la suppression de l'enseignement secondaire libre.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Ecoles libres d'Orléans. — Jeudi matin, 10 août, a eu lieu la distribution des prix des écoles libres de Saint-Bonose, Saint-Paul et Saint-Marceau.

Mgr l'Evêque d'Orléans présidait assisté de M. Baguenault de Puchesse, président, de MM. Béchard, Jacob, Perraud, Rabelleau, membres du Comité des écoles libres ; et de MM. d'Allaines, vicaire général ; Despierre, archiprêtre ; Bozon, curé de Saint-Marc ; Cornet, curé de Saint-Marceau ; Brûlé, curé de Notre-Dame-de-Recouvrance, etc., etc.

En quelques paroles, M. Baguenault de Puchesse, après avoir montré que les écoles libres font très bonne figure et soutiennent facilement la comparaison avec les écoles voisines, — les succès remportés par leurs élèves en sont la preuve, — dit que le Comité, voulant encourager encore davantage les efforts des élèves, a décidé, cette année, la création de prix d'un nouveau genre : des livrets de caisse d'épargne, qui seront remis aux élèves les plus méritants. Ces livrets constituent pour les enfants un encouragement à l'épargne.

M. le président a terminé en disant que le but principal poursuivi par le Comité des écoles libres et toutes les personnes qui le soutiennent, n'est pas seulement de donner aux enfants une instruc-

tion solide, mais encore de faire d'eux de bons patriotes et des chrétiens solides.

A la fin de la cérémonie, Monseigneur a remercié les Chers Frères de leur dévouement, les membres présents et absents du Comité de leur généreux et persévérant concours. Monseigneur fait allusion au succès toujours grandissant des ventes de charité, rappelle à ce sujet le dévouement de la très regrettée Mme Baguenault de Puchesse dont de dignes héritières continuent l'œuvre avec un zèle égal et un succès plus grand encore. Monseigneur termine en donnant aux enfants de paternels conseils sur la façon dont ils devront passer leurs vacances, et en leur demandant de se montrer bons fils et bons chrétiens.

Dimanche 13 août a eu lieu la distribution des écoles libres de la paroisse de Saint-Paterne, dans la salle Arago. Elle devait être présidée par M. Arthur Johanet, dont l'immense auditoire aurait entendu avec tant de plaisir et de profit la chaude parole : un accident heureusement sans gravité l'obligea, au regret de tous, à se retirer dès le début de la cérémonie. M. le curé le remplaça et, tantôt avec l'accent d'une douce familiarité, tantôt avec l'autorité du pasteur, il donna des conseils pour les vacances aux parents et aux enfants ; puis il adressa des remerciements aux protecteurs et aux amis des écoles libres et spécialement aux Chers Frères. Usant de son droit et accomplissant un devoir, M. le curé tend sa main loyale à ceux que l'infamie des sectaires a voulu salir pendant la période de luttes et d'épreuves qu'ils viennent de traverser. Il se place au premier rang des honnêtes gens qui ont soutenu la noble phalange de leurs encouragements, et avec eux il crie : Vive l'enseignement libre !

Ecole Saint-Grégoire de Pithiviers. — Ont été reçus bacheliers ès-lettres (1re partie) : par la Faculté de *Poitiers,* M. Georges Lambert ; par la Faculté de *Paris,* MM. Gaston Desgruelles, René Martinet, Paul Roland, Marcel Crespin, Henri Beauvallet, élèves de rhétorique ; et Maurice Roujolle, élève de seconde moderne. MM. G. Desgruelles et R. Martinet ont obtenu la mention *assez bien.*

M. Maurice Foulon, élève du cours professionnel, a été, à la suite des épreuves écrites et manuelles, déclaré admissible à l'Ecole nationale des Arts et Métiers de Châlons.

Bulletins paroissiaux. — Les 5 et 6 septembre prochain se tiendra, à Paris-Plaisance, salle Jeanne-d'Arc, 16, rue Vercingétorix, un congrès sur les bulletins paroissiaux. La question des bulletins *collectifs* y sera soigneusement étudiée.

On peut envoyer toutes communications, ainsi que toutes demandes de renseignements, à M. l'abbé Saubin, 10, rue Schomer, à Paris.

Châteauneuf-sur-Cher. — *Pèlerinage de N.-D. des Enfants,* le dimanche 27 août 1899 ; il sera présidé par Sa Grandeur Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, assisté du Révérendissime Père Albéric, abbé de la Trappe de Fontgombault.

Union des Communautés d'Ursulines. — Le Souverain-Pontife a fait écrire à tous les évêques qui ont des couvents d'Ursulines dans leur diocèse. Sa Sainteté désire que dorénavant les communautés de cet Ordre, jusqu'ici indépendantes les unes des autres, soient réunies sous une même Supérieure générale qui résiderait à Rome.

Cette lettre nous montre avec quelle merveilleuse ténacité le Pape poursuit l'union de tous les fidèles et de tous les corps isolés. Elle nous permet aussi d'espérer que ce premier groupement sera la pierre d'attente pour d'autres unions de communautés appartenant à d'autres Ordres et qui, sans rien perdre de ce qui fait leur essence, uniront leurs forces pour le plus grand bien de leur famille religieuse, le salut des âmes et la gloire de Dieu.

Départs de missionnaires. — Quarante-quatre jeunes prêtres de la Société des Missions étrangères viennent de s'embarquer à Marseille, à destination de l'Extrême-Orient. Parmi eux se trouve M. Gilles, du diocèse d'Orléans.

La Société des Missions étrangères compte actuellement 1,137 membres, secondés par 584 prêtres indigènes, soit plus de 1,500 missionnaires.

Un avis du Conseil d'Etat. — Les journaux annoncent la publication d'un tout récent avis du Conseil d'Etat, intéressant les congrégations religieuses.

Le Conseil d'Etat, consulté par le ministre des finances sur la question de savoir si l'exemption du « droit d'accroissement » pour les biens affectés soit à des œuvres d'assistance gratuite en faveur des infirmes, malades, vieillards, etc., soit aux œuvres des missions françaises à l'étranger, peut être accordé d'office, ou seulement sur la demande des intéressés, a émis l'avis qu'aucun texte formel de la loi de 1895 n'exigeant cette demande d'exemption, le gouvernement peut l'accorder d'office.

Cet avis a été délibéré et adopté par le Conseil d'Etat dans sa séance du 22 juillet.

Pèlerinage de Rome. — *20-29 septembre 1899.* — Comme les années précédentes, M. Léon Harmel organise un pèlerinage à Rome, sous la présidence d'honneur du cardinal Langénieux.

Trois trains partiront les 20 et 21 septembre de Paris, Lyon et Marseille.

Des logements sont réservés aux pèlerins à la commission romaine et dans les hôtels.

Le prix des places est ainsi fixé :

	Commission romaine		Hôtels		
	3e cl.	2e cl.	3e cl.	2e cl.	1re cl.
Paris	132 fr.	163 fr.	185 fr.	216 fr.	300 fr.
Lyon	122 —	148 —	175 —	201 —	250 —
Marseille . . .	112 —	138 —	160 —	185 —	230 —

Ces prix comprennent : les billets de chemins de fer, aller et retour du point de départ du train, la nourriture en route, à l'aller à partir de la frontière italienne, au retour jusqu'à Paris, Lyon ou

Marseille exclusivement ; logement et nourriture à Rome durant 5 jours, et voitures à l'arrivée et au départ et pendant les 4 journées consacrées aux visites dans Rome.

Les Compagnies accordent des réductions aux pèlerins qui rejoignent les trains du pèlerinage : Orléans et P.-L.-M., 50 0/0.

Les adhésions sont reçues 14, rue Sainte-Anne, par M. l'abbé Ligneau.

Aux prières :

† M. Edgar-Nouël de Buzonnière, ancien membre de la Fabrique de la paroisse de Saint-Paterne, décédé à Boissoudy, dans sa 64e année.

† Mme veuve Soizeau Saint-Martin, née Tassin de Vallière, décédée à Pornichet, dans sa 72e année.

† M. Edmond Piédor, directeur de l'enregistrement, décédé à Tours, dans sa 66e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

« MON ÉMIGRATION »

VOYAGE EN SAVOYE (1792)

— SUITE —

Ce fut au sortir de ces lieux si précieux pour un naturaliste que nous arrivâmes, vers les dix heures du soir, à Chambéry, ville assez grande et qui n'a rien de magnifique que le château, extrêmement élevé, et la place d'Armes, sur laquelle il domine. La cathédrale étoit vaste, claire et sans ornemens ; ils étoient plus prodigués dans l'église des Dominicaines, dont on ne pourroit assez admirer le dôme et ses peintures. Les Communautés d'hommes et de filles y étoient en grand nombre. Celle de la Visitation étoit située hors la ville. Nous soupâmes à table d'hôte, que des étrangers émigrés remplissoient. Chacun y fesoit part de ses avantures. Je racontois à un particulier qui étoit assis auprès de moi la manière dont on nous avoit enlevé notre argent pour y substituer des assignats. C'étoit un ecclésiastique qui avoit une place distinguée à la cour de France. Il parut prendre intérêt à mon récit, me combla d'attention et de politesses ; mais je fus encore plus surpris lorsqu'au moment où chacun se retiroit, il me prit en particulier et voulut me forcer à recevoir quatre louis, s'excusant de ne pouvoir m'en offrir d'avantage. Je le remerciai, sous prétexte que nous pourrions changer nos assignats. Il fit tant d'instances que j'acceptois soixante-douze francs ; et comme je voulois savoir dans quel endroit je pourrois ensuite les lui rendre : je n'ai point d'autre domicile que celui des princes, me répondit-il, je vais les trouver, vous me rendrez cet argent quand ils seront à Paris, je vous prie seulement de taire mon nom, qu'il me déclina aussitôt. Je l'ai rencontré depuis, allant en Allemagne, je lui ai réitéré mes remerciements, et il me promit son amitié.

Le patriotisme avoit ses prosélytes à Chambéry ; ils se montroient publiquement, s'assembloient de même ; la salle de leur réunion portoit le nom de club ; et des enfants chantoient derrière nous dans les rues la chanson *Ça ira !* On aime toujours à se flatter. Nous crûmes que la propagande n'avoit pas envoyé ses émissaires

dans une petite ville aussi enfoncée dans la Savoye que celle d'Annecy. Dès le lendemain dimanche 9 septembre, ayant laissé notre voiture chez notre aubergiste, nous profitâmes d'un carrosse de retour qui devoit nous conduire au tombeau du saint évêque de Genève, auprès duquel nous avions dessein de faire notre domicile.

La ville d'Aix se trouva sur notre passage. Si sa petitesse doit la confondre avec ces villages qu'un voyageur doit omettre dans sa narration, ses eaux minérales la rendent avec raison célèbre chez les étrangers, qui y arrivent de toutes parts pour la guérison des rhumatismes et paralysies ; elles sont chaudes de manière à y plonger à peine la main ; et dans le bâtiment construit par le duc de Savoie on a su y pratiquer des bains avec des bases de toutes espèces, non seulement pour les étrangers, mais pour les pauvres Savoyards aussi bien que pour les souverains eux-mêmes. Des chevaliers de saint Louis y demeuroient depuis un an. Ils vinrent au devant de nous dans la rue avec cette commisération qui se trouve dans les âmes sensibles à qui des malheurs personnels apprennent de plus à plaindre leurs semblables. Ils nous racontèrent toutes les nouvelles qu'on débitoit allors comme vraies parce qu'on désiroit quelles le fussent.

La nuit nous obligea de coucher à Saint-Félix, paroisse la plus isolée qu'on puisse imaginer. Quelle église ? quel presbytère que celui dans lequel nous allâmes saluer M. le curé et son vicaire, réunis avec une sœur dans une prétendue chambre haute qui ne porteroit pas chez nous le nom de grenier ; c'est pourtant ainsi que sont bâtis presque tous les presbitères de Savoie, c'est ainsi que pendant le reste de notre voyage nous avons vu ces braves curés logés sur les montagnes au milieu d'un troupeau dont les ouailles conservoient pour eux l'obéissance et le respect le plus accompli et pratiquoient à l'envi les plus belles vertus du christianisme. Pour prévenir les inconvénients de la neige, une petite ouverture longue et étroite servoit de fenêtre au rez-de-chaussée ; encore est-elle placée au haut du plancher. Ces maisons sont pourtant des palais en comparaison des huttes dans lesquelles demeurent les pauvres Savoyards.

Il ne nous restoit plus que trois lieues le lendemain 10 septembre pour nous rendre à Annecy. Aussi y arrivâmes-nous de très bonne heure. La ville, sans être trop grande, renferme plus de huit mille âmes. La structure des maisons y est assez singulière, mais partout uniforme, ce qui semble annoncer quelles ont été bâties toutes ensemble. Des arcades couvertes règnent des deux côtés des rues, de manière qu'on peut sortir sans être mouillé ; elles sont bâties en pierre et soutiennent le reste du bâtiment, qui a plusieurs étages. Le rez-de-chaussée est au fond de la gallerie, vis-à-vis l'arcade qui y correspond ; c'est presque toujours une boutique ; et quoi qu'on ne puisse déterminer le commerce particulier de cette ville, tout le monde y est marchand en détail. Dans chaque maison est une cour très étroite et une écurie, ce qui rend l'air mal sain. Les allées des maisons sont profondes et obscures ; les escaliers, toujours en pierre, ressemblent à ceux des tours et des clochers ; on y voit pas clair en plein midi. Une extrêmité du lac d'Annecy baigne les murs de la ville ; il est étroit et resserré par une montagne, au pied de laquelle est une promenade publique assez jolie

nommée le *Pagner*. Les églises y étoient spacieuses, les sonneries brillantes; on y comptoit deux Chapitres. La cathédrale, assez petite, étoit décorée dans le goût des Bénédictins d'Orléans. Les chanoines y portoient le rochet à manches, la chappe violette et le chapperon rouge. Le château est auprès de cette église, ainsi que le superbe palais épiscopal, nouvellement bâti. Nous saluâmes le prélat, qui nous accorda la permission de célébrer la messe, et peu après le gouverneur de la ville, sans lequel nous ne pouvions louer aucun appartement. C'étoit une chose très difficile d'en trouver. Mme la comtesse d'Entraignes, sœur de M. de Saint-Priest, mère compatissante de tous les prêtres émigrés, nous logea chez un chanoine de la collégiale, qui dès le lendemain imagina que nous prenions plaisir à décrier sa maison en y introduisant nos amis. Cette raison et la rencontre de MM. Bonneau et Toennier, de Blois, nous décida à louer une autre maison, dans laquelle nous devions tenir notre ménage et faire nous-même la cuisine. Chacun se chargea de sa partie dans ce nouvel arrangement, excepté l'écrivain de cette narration. D'autres prêtres avoient sçus se mettre en pension chez les Dominicains, les Barnabites, même à l'hôpital ; mais toutes les places étoient occupées avant que nous fussions arrivés dans cette ville. Les Capucins, situés sur un monticule hors la ville, ne vouloient pas en recevoir. MM. les Sulpitiens ne le pouvoient pas à cause de l'ordination, qui étoit prochaine; car du reste le bâtiment du Séminaire, qui est également hors ville, est des plus magnifiques.

J'avois souvent entendu parler de la Confrérie des *Pénitens*. Ils avoient à Annecy une chapelle, dans laquelle ils s'assembloient; l'Exaltation de la Sainte Croix est leur fête principale; nous y allâmes donc à vêpres le 14 septembre; eux-mêmes les chantèrent, revêtus de leur robe de toile noire avec une ceinture de cuir. A la suite d'un sermon, ils procédèrent à une procession, qui avoit pour station l'église des Clairettes; chacun d'eux rabattoit sur sa tête un capuchon pointu, dont l'extrêmité descendoit sur l'estomac et ne leur laissoit voir le chemin que par des yeux de verre ou lunettes qui y étoient attachés; plusieurs marchoient nuds pieds, portant au haut d'un grand bâton les instruments de la Passion de Jésus-Christ, tels que la lance, l'éponge, des lanternes sombres et à demi renversées, dans lesquelles bruloit une chandelle qui à peine étoit apperçue. Rien n'étoit si lugubre; ils étoient précédés de pénitentes blanches. Ce sont des femmes et des filles couvertes de grands suaires blancs et à manches, avec des capuchons aussi rabattus par devant. Les uns et les autres chantoient en deux chœurs les Litanies de la Sainte Vierge en marchant autour de la ville. Ils nous virent de bon œil, et je me rappelle que l'un de ces pénitens dit à l'un de ses amis en nous regardant entrer dans la chapelle : Laissez passer ces Messieurs, ce sont les amis de la Croix, ils ont tout quitté pour la suivre.

Au dehors d'Annecy, près du couvent de l'Annonciade, on trouvoit le couvent de la petite Visitation, composé de trente-deux religieuses, dont l'église étoit jolie et très propre. C'étoit le berceau de l'Ordre qui en porte le nom. On y montroit encore la chambre dans laquelle saint François de Sales disoit la messe et eut tant de conversations avec la Mère de Chantal. La grande Visitation étoit dans

la ville même et contenoit quarante religieuses professes. L'église étoit parfaitement semblable à celle de Saint-Maclou d'Orléans, mais plus courte ; dans deux chapelles avoient été enterrés le saint évêque de Genève et sa digne coopératrice ; leurs mausolés y étoient encore. La châsse de sainte Chantal, placée dans sa chapelle sur un pied d'estal, étoit toute d'argent, avec un verre extrêmement large qui laissoit appercevoir la sainte dans toute sa longueur, revêtue d'une des robes qu'elle portoit. Quand à la châsse de saint François de Sales, c'étoit un vrai cercueil d'argent, couché sur le grand autel, derrière le tabernacle, qui étoit aussi d'argent massif ; sa mitre et sa crosse étoient suspendues aux deux coins de l'autel. On ouvroit la châsse du côté de l'épitre, et j'ai eu le bonheur d'être dans l'église au moment où des princes allemands qui passoient vinrent révérer le corps du saint évêque. Je me joignis à eux, et je baisai avec les sentimens de la joie la plus vive le crâne du saint prélat. Il est extrêmement gros, et ce n'est pas sans raison que les peintres représentent saint François de Sales avec une tête extrêmement grosse ; je vis par là même de profil ses bras et le reste de son corps, dont on n'avoit perdu aucun ossement. On pouvoit aller tous les jours, même dans l'après-diner, prier auprès de ces saintes reliques. Il n'étoit pas aussi aisé d'y célébrer la sainte messe, tant l'affluence des prêtres y étoit grande. Nous choisimes donc la petite église des Bernadines, hors la ville, auprès de la promenade. Elle étoit toute neuve et semblable à celle du Calvaire d'Orléans. Les religieuses nous y firent mille amitiés ; nous liâmes bientôt connaissance avec elles, et surtout avec des dames émigrées de Valence et de Carpentras, qui y étoient en pension. Les unes et les autres nous invitoient plusieurs fois la semaine à déjeuner ; et si nous eussions continué notre séjour à Annecy, ç'eut été pour nous un délassement bien flatteur de converser de tems à autre avec des personnes dont la société étoit si aimable.

(A suivre). DESNOUES, *curé de Cravant.*

POURQUOI LE CURÉ DE B*** EST DÉCORÉ

Le curé de B.., près de Roanne, était un grand vieillard sur les épaules duquel retombaient de longs cheveux blancs. Il avait l'esprit jovial, le teint coloré, la voix mâle, et, malgré ses soixante-sept ans, il était grand et fort comme un chêne. Il y avait plus de vingt ans qu'il administrait la paroisse, et il était comme le père de tous les habitants. Quand il passait dans le village, il s'arrêtait volontiers devant les portes, où les paysans assis sur des bancs de bois, mangeaient la soupe fumante, et il causait familièrement avec eux. Il tirait quelque peu les oreilles aux marmots qui s'amusaient autour de la croix, et leur donnait sur les joues des petites tapes amicales qui les enchantaient. Cet excellent homme, avait, parmi ses paroissiens, un ennemi. C'était un homme du nom de Martin, qui vivait dans une petite propriété aux bords de la Loire, à quinze cents mètres du village. Martin haïssait les prêtres. Il avait défendu à sa femme d'assister aux offices, et, quant à ses petits garçons, il leur avait appris, en fait de catéchisme, à détester les prêtres, en leur disant que c'étaient des « gourmands, des fainéants, des

propres à rien. ». C'est en vain que le bon curé avait essayé de convertir Martin, et cependant il ne se décourageait pas. Quelquefois il lui disait : « Tu verras cependant que je te convertirai malgré toi ! ».

Un soir, vers la mi-octobre, la Loire, subitement grossie par des pluies, sortit de son lit et menaçait d'envahir toute la plaine. Des mariniers avaient averti Martin qu'il y avait danger à rester chez lui. Mais Martin, d'une nature entêtée, n'avait rien voulu entendre : « Si la Loire me rend visite, avait-il répondu, j'aurai bien toujours le temps de la voir venir. » Et, après avoir fait coucher les siens, il s'était paisiblement endormi. Le lendemain, vers six heures du matin, au petit jour, Martin fut réveillé par un grand bruit. C'étaient les premières vagues du fleuve qui venaient en siflant lécher le bas des murs de la maison. Martin réveilla, en jurant, sa femme et ses enfants, et avec eux, prit en courant la direction du village, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Mais ils étaient déjà cernés par les eaux : ils durent rebrousser chemin, monter bien vite au premier étage, et bientôt après se réfugier sur le toit. Sur un parcours d'environ trois kilomètres, la Loire coulait grosse et menaçante, entraînant avec elle tout ce qui se trouvait sur son passage. Tout le village était sur pied, et regardait le fleuve qui avançait toujours. Les femmes effrayées se tenaient près de leurs maris qui se taisaient, sombres et pensifs. Tout à coup, un homme parut. C'était le curé. On s'écarta devant lui ; il jeta un long regard à l'horizon : « Mes enfants, s'écria-t-il, regardez ! » Et du doigt il indiqua la maison de Martin. Un cri d'horreur s'éleva dans la foule. Sur le toit de cette maison, que l'eau gagnait à vue d'œil, une femme échevelée courait çà et là comme une lionne dans sa cage, traînant avec elle ses deux petits enfants qui poussaient des cris de désespoir. Un homme était assis sur la cheminée ; il semblait compter les minutes qui lui restaient à vivre. C'était Martin ! « Allons vite, cria le curé, ne perdons pas une minute, il faut les sauver. » Et se retournant vers ses paroissiens : « Mes enfants, ajouta-t-il, il y a parmi vous des braves qui ne refuseront pas d'arracher ces malheureux à une mort certaine. « Pas un homme ne bougea : « Eh bien, soit, s'écria-t-il, vous ne pouvez pas vous exposer, vous autres, qui avez des femmes et des enfants ; mais moi, je vais essayer de sauver ces malheureux ! ». Se dégageant des étreintes de ses paroissiens qui veulent le retenir, il descend d'un pas précipité vers la berge, saute dans une barque, empoigne les deux avirons, et se met à ramer vers la maison de Martin. Ce fut une lutte terrible. Le rameur avançait lentement, péniblement, par secousses ; parfois des troncs d'arbres, des débris de toutes sortes, charriés par les eaux, venaient heurter la barque avec violence et la faisaient tournoyer sur elle-même. Du haut du toit, la femme et les enfants l'avaient aperçu et tendaient désespérément les bras vers lui. Quant à Martin, il s'était levé, et, ne pouvant en croire ses yeux, il regardait venir son ennemi courbé sur les rames. Le curé avançait toujours : quelques minutes encore et tout était perdu ! Enfin il fit un effort suprême et la barque vint heurter le toit de la maison au moment même où l'eau commençait à l'atteindre. Il tendit successivement la main aux deux enfants, à la femme, puis à Martin. Tous entrèrent dans la barque. Mais il fallait regagner la rive, et ce

n'était pas chose facile après tant de fatigues : « Prends une des rames, cria-t-il à Martin, et vous tous priez la bonne Vierge. » Enfin, après une demi-heure de luttes et d'angoisses nouvelles, où à chaque instant la barque menaçait de chavirer, ils atteignirent la rive. Alors tous s'agenouillèrent, et, debout au milieu de ses paroissiens, le curé remercia Dieu d'une voix haute et forte.

Quand la prière fut achevée, Martin s'approcha de son sauveur, et, la tête basse : « Monsieur le curé, dit-il, je vous demande pardon de vous avoir injurié et d'avoir méconnu votre parole. » Pour toute réponse le curé tendit la main à son ennemi : « Eh bien, mon vieux Martin », lui cria-t-il, « ne t'avais-je pas prédit que je te convertirais ? » Et il lè serra sur son cœur.

Voilà comment le curé de B... est décoré.

BIBLIOGRAPHIE ANTIMAÇONNIQUE

— **La Franc-Maçonnerie,** par Jules Lemaitre, de l'Académie française. Prix : 0 fr. 50 ; pour la propagande, par douzaine d'exemplaires : 0 fr. 25 (plus frais de port).
Paris, Leret.

— **La Franc-Maçonnerie en France,** par Georges Goyau. Prix : 0 fr. 50.
Paris, Perrin et Cie.

— **Les Loges maçonniques dans l'Orléanais**. Précis historique par un profane. Prix : 0 fr. 75.
Cenabum, Orléans. H. Herluison, éditeur.

— **La Franc-Maçonnerie démasquée,** revue mensuelle.
Paris, 8, rue François Ier. Prix : 6 fr.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Desforges, Charles, marchand de lingerie, et Mlle Desforges, Marguerite.
M. Cardot, Georges, commis d'entrepreneur, et Mlle Monnerot, Hélène.
M. Leroi, Aimé, ferblantier, et Mlle Imbert, Marie.

NAISSANCES

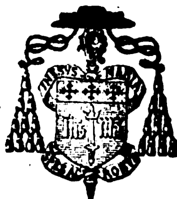
Prévost, Georges-Berthold, faubourg Saint-Jean.
Blondin, Georges, rue de Lahire.
Beullé, André-Arthur-Eugène, rue de la Charpenterie.
Thomas, Maurice-René-Lucien, faubourg Bannier.
Jacquemin, Marie-Suzanne, rue Porte-Madeleine.

DÉCÈS

Mme Denis, née Bourgoin, 60 ans, rue du Parc.
M. Juillet, Léon, chapelain de la cathédrale, 70 ans, rue des Gobelets.
M. Baudelot, Louis, commis d'architecte, 19 ans, faubourg Saint-Jean.
Mme veuve Roussillat, née Bouet, 72 ans, rue Tudelle.
Mme veuve Gollandeau, née Lacoste, 79 ans, rue du Tabourg.
M. Ratisseau, François, propriétaire, 79 ans, faubourg Bannier.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume  **Numéro 34**

1899 Samedi 26 août

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

27 XIVe **Dimanche** après la Pentecôte. Le Cœur très pur de la Ste Vierge.
28 **Lundi**. S. Augustin, év. doct.
29 **Mardi**. La Décollation de Saint-Jean-Baptiste.
30 **Mercredi**. Ste Rose de Lima, vierge.
31 **Jeudi**. S. Ay, conf.
1er SEPTEMBRE, **Vendredi**. S. Loup, év.
2 **Samedi**. S. Etienne, roi, conf.
3 XVe **Dimanche** après la Pentecôte. S. Aigulphe, martyr.

Comme il faudrait parler et agir.

Les catholiques ont en France un goût prédominant et une fonction qui leur est propre, c'est le sommeil...

Nombreux, riches, estimés par leurs plus violents adversaires, il ne leur manque qu'une seule chose, c'est le courage. Dans la vie publique, il sont catholiques *après tout*, au lieu d'être catholiques *avant tout*...

Ils n'obtiendront jamais rien jusqu'à ce qu'à ce qu'ils se décident à agir virilement, jusqu'à ce qu'ils aient la conviction de leur force et qu'ils en aient donné la conviction à leurs adversaires, jusqu'à ce qu'ils soient devenus ce qu'on appelle, en style parlementaire, un embarras.

Quoi, dans cette France accoutumée à n'engendrer que des gens de cœur, nous seuls, catholiques, nous consentirions à n'être que des imbéciles et des lâches ? Quoi ! parce que nous sommes de ceux que l'on confesse, croit-on que nous sommes disposés à tendre nos mains aux menottes d'une légalité injuste ?

Quoi, parce que la foi domine dans nos cœurs, croit-on que l'honneur et le courage y ont péri ?... Ah ! qu'on se détrompe. L'Eglise, par la bouche de Tertullien et du doux Fénelon, répond : « Nous ne sommes (peut-être) pas à craindre, mais nous ne vous craignons pas ».

Et moi j'ajoute, au nom des catholiques du XIXe siècle : Au milieu d'un peuple libre, nous ne voulons pas être des ilotes. Nous sommes les successeurs des martyrs, nous ne tremblons pas devant les successeurs de Julien l'Apostat. *Nous sommes les fils des Croisés, nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire.*

MONTALEMBERT

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Des Congrès auxquels ont été convoqués les Séminaristes vont s'ouvrir en plusieurs villes de France.

Les Séminaristes du Diocèse d'Orléans ne pourront assister à ces assemblées que sur la permission écrite de MONSEIGNEUR ou de M. le Supérieur du Grand Séminaire.

(Communiqué).

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Dimanche 27 août, dans les églises de Saint-Denis-en-Val, Saint-Pryvé, Combleux et chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

Jeudi 31, dans l'église de Saint-Ay.

Paroisse de Saint-Paterne. — Dimanche 27 août, réunion des associés du Sacré-Cœur, de la Sainte-Face et de saint Antoine de Padoue. A 8 h. du soir, cantique, allocution, recommandations, amende honorable et bénédiction du Saint-Sacrement.

Paroisse de Saint-Marceau. — MM. les jardiniers célèbreront leur fête patronale, Saint-Fiacre, le mercredi 30 août.

A 10 h. 1/2, grand'messe ; à 5 h., vêpres, sermon par M. l'abbé AVISSE, curé de Villorceau ; salut et procession du Saint-Sacrement.

Les offices du soir seront présidés par M. le chanoine AMELOT.

Paroisse de Saint-Donatien. — La messe demandée, chaque année, par MM. les Perruquiers-Coiffeurs, en l'honneur de saint Louis, leur patron, sera dite, lundi prochain, 28 août, à 10 heures précises, dans l'église de Saint-Donatien.

Paroisse de Saint-Aubin (La Ferté). — Dimanche 27 août, fête du Pèlerinage et de la Vénération des Reliques de saint Roch. A 10 h., grand'messe, chantée par M. l'abbé LIGER, avec le concours bienveillant de *la Solonaise*. Procession des Reliques de saint Roch, évangiles.

Paroisse d'Aschères-le-Marché. — Vendredi 1er septembre, pèlerinage annuel de *saint Loup*. Grand'messe à 10 h. ; on dira les évangiles, et on pourra se faire inscrire à la Confrérie de Saint-Loup avant ou après la messe célébrée aux intentions des confrères.

Chapelle des religieuses Carmélites. — Vendredi 25 août, à 4 h. 1/2, réunion de la confrérie de la Sainte-Enfance de Jésus ; instruction par le R. P. Supérieur des Franciscains et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 25 août, jour consacré au Sacré-Cœur : à 8 h , messe et prière réparatrice ; à 5 h., instruction et salut.

LE CENTENAIRE DU PAPE PIE VI

(1799-1899)

Mgr Cotton, évêque de Valence, vient d'adresser à ses diocésains un mandement spécial pour les inviter à célébrer par de grandes fêtes religieuses le centième anniversaire de la mort du Pape Pie VI, la plus illustre des victimes de la Révolution française, décédé à Valence le 29 août 1799. Les honneurs qu'on va rendre à cette grande mémoire ne sont pas une nouveauté. En 1803, l'un des prédécesseurs de Mgr Cotton, Mgr Bécherel, avait obtenu de Rome que le cœur et les entrailles de Pie VI, qui avaient été détachés et mis à part dans une urne, fussent accordés à son église cathédrale, et fondé, avec l'approbation du premier consul, un service annuel en l'honneur du glorieux Pontife. La pieuse tradition fut fidèlement maintenue. Mais, cette année, « le moment ne serait-il pas venu, dit Mgr Cotton, de prouver que, si l'impiété glorifie ses héros, la foi chrétienne sait rendre les honneurs qui leur sont dus aux grands hommes qui ont illustré le christianisme par leur courage et leurs vertus ? » et d'élever un véritable monument à la place du modeste cippe en marbre blanc qui ne répond en aucune manière à la grandeur du sujet qu'il représente ? « Il s'agit ici, dit encore Mgr de Valence, d'une œuvre de réparation et d'expiation qu'un sentiment élevé et délicat impose à la France tout entière. »

Les circonstances nous invitent donc à remettre sous les yeux de nos lecteurs les détails principaux de l'enlèvement et de la mort du Pontife.

« *Peregrinus apostolicus* », le pèlerin apostolique : c'est ainsi que la prétendue prophétie de dom Malachie avait surnommé Pie VI. Pie VI, en effet, fut voyageur plus que ne le sont à l'ordinaire les Papes. Une première fois, en 1782, il alla à Vienne, en Autriche, pour obtenir de l'empereur Joseph II qu'il cessât ses hostilités contre l'Eglise : il en revint déçu et attristé sans avoir rien obtenu. Seize ans plus tard, le Directoire de la République française l'arracha de Rome et donna l'ordre de le conduire en France avec l'espoir que c'en était fini de la Papauté. Le 20 février 1798, une heure avant le jour, tandis que la tempête obscurcissait encore la nuit, Pie VI quittait le palais du Vatican où il ne devait plus rentrer : c'était le vingt-troisième anniversaire de son élection ; il était âgé de 80 ans.

« L'infortuné souverain fut déclaré prisonnier. On lui dit, avec une ignoble ironie, que, puisqu'il avait aimé les voyages, il fallait satisfaire son penchant. Il priait avec une douceur touchante qu'on le laissât mourir à Rome. « Vous mourrez partout aussi bien qu'ici, » lui répondit le calviniste Haller, administrateur des contributions et finances d'Italie. Alors commença le triste exode du « pèlerin apostolique » qui séjourna à Sienne pendant trois mois, à la Chartreuse de Florence pendant dix mois. Après un voyage de quatre semaines par le froid et la neige à travers les villes de la haute Italie, on arriva à Briançon le 30 avril 1799, d'où l'on dut bientôt gagner Grenoble. Sur tout le parcours de son douloureux pèlerinage, le Souverain-Pontife, qu'on appelait le « ci-devant Pape » ou

le « citoyen Pape », eut à subir le sans-gêne, les manques d'égards, parfois même les brutalités que la peur ou la haine inspiraient aux représentants officiels de la nation française. Il y eut quelques exceptions, mais si rares ! Et voilà ce qu'un de nos plus récents historiens appelle avec un euphémisme étrange « une captivité respectueuse (1) ! »

Par contre, et pour consoler l'âme du prisonnier, le peuple chrétien manifesta, en France aussi bien qu'en Italie, un religieux respect, une piété pleine de délicatesse. Au passage du Mont Genèvre, « il fallait voir les paysans braver les glaces éternelles, courir à travers les rochers les plus escarpés, franchir les cols les plus inaccessibles pour se jeter tremblants aux pieds du Pape ». A Grenoble, on vit les dames du premier rang se déguiser en servantes et donner de l'argent aux gardes pour obtenir l'honneur de servir les prélats de la suite pontificale. Dans cette même ville, Pie VI reçut un accueil dont nous empruntons le récit à un contemporain.

« Les fenêtres, les balcons, les toits des maisons voisines et les rues qui conduisaient à l'hôtel de Vaux (où le Pape était descendu,) étaient remplis de monde. A cette vue, le commissaire resta stupéfait, et il se mit à fermer les rideaux de toutes les chambres. Cette mesure ridicule ne servit qu'à mécontenter le peuple, qui se mit de son côté à crier : « A bas le commissaire ! Nous voulons voir le Pape ! » Ces paroles, proférées d'abord par quelques individus, devinrent bientôt une clameur générale. Des personnes prudentes, qui se trouvaient à l'hôtel, craignant pour la tranquillité publique, conseillèrent au commissaire de satisfaire le désir du peuple, en permettant que le Pape fût montré quelques instants à un balcon. Le commissaire, après avoir déclamé contre le fanatisme et les incurables préjugés du peuple, se rendit à ce conseil ; et Pie VI, dans son costume de voyage, c'est-à-dire en simarre blanche et en manteau rouge, fut porté à un balcon. Le commissaire, le chapeau sur la tête, se tenait à côté de lui. Aussitôt que le Pape parut, tout le monde se découvrit et cria : « Vive le Saint-Père ! vive le Saint Père ! ». Ceux qui trop pressés ne pouvaient se mettre à genoux, inclinaient profondément la tête, et de tous côtés on demandait la bénédiction. On criait aussi : « A bas le chapeau ! A bas le commissaire ! » Les applaudissements, les cris, les soupirs qui se faisaient entendre sur tous les points occupés par cette multitude, avaient vraiment quelque chose d'imposant. Le commissaire, tout déconcerté, s'écria avec colère : « C'est assez, c'est assez, retironsnous ! » — Et fermant lui-même la fenêtre du balcon, il mit fin à ce spectacle touchant. Il eut au moins la consolation de voir cette foule nombreuse et ardente, dont les clameurs lui avaient si fort déplu, se disperser tranquillement et sans désordre. »

Les mêmes marques de respect, le même empressement se retrouvèrent partout. En présence de ce prisonnier, on criait : Vive le Pape ! Tout déchu que le gouvernement voulait le présenter, les fronts se courbaient, les genoux se pliaient devant lui ! C'était le plus éclatant désaveu infligé par la nation française à la France officielle. Enfin, le 14 juillet 1799, Pie VI fut conduit à Valence ; il n'y devait pas demeurer, et déjà l'ordre avait été donné par le

---

(1) Histoire générale, t. VIII, p. 463.

Directoire de le transporter à Dijon, quand, épuisé par l'âge, les fatigues, les angoisses, il tomba plus gravement malade ; les prélats de son entourage le disposèrent à la mort qui était imminente. Ecoutons un témoin oculaire :

« Nous accourûmes tous dans la chambre du Pape, qui tenait encore le crucifix de sa main gauche. Il tourna les yeux de notre côté et nous regarda tous avec bonté. Il serra la main aux prélats et aux ecclésiastiques qui se trouvaient à sa droite, comme pour dire qu'il les remerciait de leurs services et de leur dévouement. Le P. Fantini lui suggéra alors d'imiter l'exemple du Sauveur, en pardonnant généreusement à ses ennemis. Le Pape fit un effort pour parler et dit de manière à être entendu : *Domine, ignosce illis*. Ensuite le P. Fantini commença les prières de la recommandation de l'âme, et, à une heure vingt minutes après minuit, il s'arrêta un instant. A ce moment, Pie VI souleva sa main droite et nous donna sa triple bénédiction ; puis il laissa tomber les bras sur son lit, et c'est alors que le crucifix lui échappa des mains. A ce dernier gage inattendu d'affection paternelle, les larmes coulaient de nos yeux en abondance ; et, comme le Pape demeura les bras étendus et immobiles et ne paraissait donner aucun signe de vie, nous crûmes qu'il avait cessé d'exister, et, nous étant mis à genoux autour de son lit, nous commençâmes les prières *pro defunctis*. Mais le docteur Duchadoz, qui se tenait près du Saint-Père, l'observa attentivement, lui tâta le pouls et nous dit qu'il restait encore un fil de vie, et que ce que nous prenions pour la mort était une paisible et douce agonie. Nous continuâmes donc les prières de la recommandation de l'âme. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées, lorsqu'une légère contraction s'étant fait remarquer sur le visage de l'agonisant, le médecin annonça que le Pape était mort ».

Le Directoire ne permit pas l'inhumation, et pendant deux mois et demi le corps du Souverain-Pontife resta en dépôt dans un caveau provisoire. Après le 18 brumaire, le nouveau gouvernement autorisa les obsèques, à la condition qu'elles fussent présidées par le clergé constitutionnel. Mgr Spina, archevêque de Corinthe, le fidèle compagnon du prisonnier, préféra avec raison des funérailles purement civiles. « C'est dans ces conditions que, sans croix en tête du cortège, sans croix sur le cercueil, au bruit du canon et de la musique militaire, sur un simple fourgon recouvert d'un vieux drap noir, le corps du Pape fut acheminé vers le cimetière commun. On ne donna pas suite à l'ordre du gouvernement d'élever une colonne de granit surmontée d'une urne : l'herbe poussa sur la tombe ». Deux ans plus tard en 1802, le premier consul autorisa Mgr Spina à transporter les précieux restes à Rome ; et sur la tombe du Pape martyr le sculpteur Canova éleva un monument grandiose dans Saint-Pierre, tandis que le cœur de celui qui avait tant souffert par la France et pour la France était réclamé par l'évêque de Valence et solennellement déposé dans son église cathédrale.

I.

— C'est déjà prier que de s'affliger de ne pouvoir prier.

— Ce n'est plus être malheureux que de souffrir en aimant Dieu.

J. S.

CHRONIQUE ROMAINE

Rome, le 20 août. — A l'occasion de la fête de saint Joachim, le Pape a tenu audience à midi, pendant plus d'une heure, dans sa bibliothèque privée. Trois cents personnes étaient présentes, parmi lesquelles seize cardinaux, de nombreux prélats et un grand nombre de notabilités de la société catholique.

Le Pape a parlé d'abord de saint Joachim, puis il a parlé de la prochaine année jubilaire et a rappelé qu'à l'époque du jubilé de 1825, étant alors âgé de quinze ans, il était allé avec les élèves du collège romain à une audience de Léon XII à qui il lut une Adresse et dont il reçut une médaille.

Léon XIII s'est ensuite entretenu avec les cardinaux Aloisi-Masella, Gotti et Rampolla au sujet de diverses cérémonies religieuses récemment célébrées à Rome.

Le Pape a enfin admis tous les assistants à défiler devant son trône et à lui renouveler leurs hommages et leurs vœux, tandis qu'il adressait à chacun des paroles bienveillantes.

Léon XIII était d'excellente humeur et paraissait jouir d'une santé florissante.

SAINT LOUIS ET JEANNE D'ARC

Sur je ne sais plus quelle fresque, dans un défilé où les personnages s'avancent deux par deux, on a représenté saint Louis et Jeanne d'Arc marchant côte à côte, bien que Jeanne d'Arc n'ait point été une reine et qu'elle ne soit pas encore une sainte. La conception est juste. Plus qu'aucun des héros de leur race, ils ont, l'un et l'autre, uni la foi chrétienne à la vertu guerrière : ils ont sanctifié non pas seulement leur épée, mais saint Louis, son sceptre, et Jeanne d'Arc, son étendard ; celui-là, la royauté, et celle-ci, la patrie. Ils sont incomparables dans leur gloire ; la France n'en a pas connu qui fût plus pure. La sainteté achève ce que leurs mérites ont humainement d'extraordinaire. Toutefois, égale en tous deux, la sainteté a été, ce semble, plus difficile, dans ses conditions terrestres, chez Jeanne d'Arc, chez cette fille, née si humblement et jetée soudain dans un tel tourbillon d'hommes et de choses. Son œuvre est autrement ardue que celle de saint Louis. Le miracle qu'elle opère pour le salut de sa patrie est autrement grand que celui qu'il essaye pour le salut de la chrétienté. Chez Jeanne d'Arc, l'inspiration est toute divine, directement divine, et l'armée qu'elle conduit, le peuple qui l'acclame, le savent bien. Saint Louis n'excite pas chez tous ses contemporains la même confiance dans ses entreprises, le même enthousiasme pour sa personne : le respect, l'obéissance, son titre royal les lui assure ; il faut que Jeanne d'Arc, une enfant de dix-sept ans, les conquière, devant son roi, devant les capitaines, les prêtres, les soldats. Saint Louis s'en va, regardant au ciel, le glaive levé vers Dieu. Jeanne d'Arc, quand elle apparaît, semble venir, non de là-bas, la Lorraine, mais de là-haut ; elle est une envoyée de Dieu. Leurs guerres sont également des croisades, mais elles ne se ressemblent pas ; saint Louis combat pour Dieu, avec la France ; Jeanne d'Arc pour la France, avec Dieu ; saint

Louis prie Dieu ; Jeanne d'Arc l'écoute, dans les voix de l'archange et de ses saintes. Il sert Dieu plus que la France, sur la terre africaine ; elle sert la France en obéissant à Dieu. Il veut délivrer le tombeau du Christ à Jérusalem ; elle veut sacrer le roi à Reims et sauver la France à Paris, avec l'aide de Dieu. Dieu illumine l'esprit de saint Louis ; il remplit tont entier le cœur de Jeanne d'Arc. Tous deux pieux et simples, vaillants et bons ; tous deux supérieurs à leur siècle ; tous deux surhumains, à certaines heures, et bien Français, dans l'ensemble de leur vie, car saint Louis a, comme Jeanne d'Arc, l'enjouement, la grâce, le bon sens agréable, des mots fins et spirituels ; tous deux, aussi héroïques que saints ; tous deux, enfin, martyrs ; tous deux, l'honneur de l'humanité autant que de la France. Auguste Boucher.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Maîtrise de la Cathédrale. — *Distribution des Prix.* — La distribution a eu lieu le 15 août dans la salle des fêtes du Pensionnat Saint-Euverte ; elle était présidée par Monseigneur ayant à ses côtés : M. l'abbé Despierres, archiprêtre de la cathédrale ; M. Houdré, président de l'Association amicale des anciens élèves de la Maîtrise ; M. l'abbé d'Allaines, vicaire général ; MM. les chanoines Nolin et Génin ; M. l'abbé Filiol, chancelier de l'évêché ; MM. d'Allaines et Jacob, membres du comité des écoles libres, etc.

Dédiée tout entière à Jeanne d'Arc, la séance comprenait l'exécution, par les élèves anciens et actuels de la Maîtrise, sous la direction de M. l'abbé Laurent et avec le concours d'un orchestre complet, de plusieurs fragments de la *Jeanne d'Arc* de Lenepveu, drame lyrique d'une valeur artistique de premier ordre. Hâtons-nous de dire, avec le *Journal du Loiret*, que l'exécution a été excellente. Les plus grands éloges sont dus tant aux exécuteurs qui ont fait preuve de beaucoup d'intelligence musicale qu'au maître de chapelle éminent qu'est M. l'abbé Laurent.

Monseigneur a terminé la réunion par une allocution pleine de verve et d'à-propos, où il a loué, comme ils le méritaient, le zèle des maîtres, la bonne volonté et les succès des élèves.

Orléans à Lourdes. — Le samedi 19 août, le train orléanais du pèlerinage de Lourdes a quitté la gare à midi. Il comprenait six cents pèlerins de troisième classe et trente de seconde classe, plus trente-cinq malades.

Les pèlerins s'en vont à Lourdes prier la Vierge Immaculée au nom de la France chrétienne. Dieu veuille exaucer leurs prières, et rendre à la France la paix intérieure dont elle n'a jamais eu plus grand besoin !

Aux prières :

† M. Dorard, ancien cultivateur, décédé à l'âge de 82 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

M. l'abbé Gilbert. — Une belle existence sacerdotale vient de s'éteindre à Ouzouer-sur-Loire, le 15 juillet 1899, celle de M. le

chanoine Gilbert, ancien doyen du canton. Depuis plusieurs années, il vivait retiré dans une petite maison aimée, appelée Le Michelet. Là, affaibli par l'âge et les infirmités, il était resté l'esprit distingué et le cœur chaud qui s'ouvrait si grand à ses amis. Aussi, combien connaissaient le sentier solitaire qui conduit au Michelet ?

Faut-il parler de lui après sa mort ? — Lui, si humble, si modeste, si ennemi du bruit et de l'ostentation, pardonnera-t-il à un ami de faire revivre quelque peu sa mémoire ? Et pourtant faut-il « laisser cette lumière sous le boisseau ? » comme parle le saint Evangile. Ils sont rares, les hommes d'une si haute intelligence et d'une vertu aussi simple et aussi vraie ; ils sont rares, les prêtres d'une sainteté aussi complète sous les dehors les plus ordinaires.

Basile-Isidore Gilbert naquit à Châteauneuf-sur-Loire, le 3 septembre 1819. Son père était un vieux soldat du premier Empire ; blessé grièvement à Oberhausen, le jour même de la mort de la Tour d'Auvergne, il avait été mis en réforme à cause de ses glorieuses blessures et admis prématurément à la retraite. Sa mère, qu'il entoura de soins jusqu'à son extrême vieillesse et dont il garda si pieusement le souvenir toute sa vie, sa mère, à laquelle il ressemblait d'une façon si frappante, lui avait donné largement sa distinction simple et son esprit naturel. Il commença ses études primaires à une petite pension, établie alors à Châteauneuf et dirigée dans un bon esprit ; puis, il entra à l'ancien Petit Séminaire et trouva là des condisciples et des émules des plus distingués : M. Tranchau, mort vicaire général, après avoir été archiprêtre de la cathédrale ; M. Foucher, curé-doyen de Meung, puis chanoine titulaire, et tant d'autres. Le jeune Gilbert prit bien vite le premier rang dans sa classe et le garda jusqu'à la fin de ses études. Au sortir du Séminaire, il était déjà un littérateur de premier ordre.

Toute sa vie, il continuera cette culture des lettres, et ses intimes l'entendront dire, jusque dans ses dernières années, qu'un bonheur aura manqué à son existence, celui d'avoir été professeur dans un Petit Séminaire. Pour combler cette lacune, chaque jour il lisait quelques odes d'Horace, son auteur favori, ou faisait ses courses champêtres son Virgile à la main, ou bien encore aimait à faire dans le texte grec sa lecture journalière de l'Ecriture-Sainte. Quand il le pourra, il aura près de lui de jeunes enfants et fera leur éducation avec le soin qu'il mettait à tout. Ces enfants et leurs parents lui demeureront toujours attachés, comme on l'est à un véritable ami.

Mais la littérature ancienne n'était pas seule à avoir pour lui des charmes ; dans un temps où peu d'ecclésiastiques suivaient le mouvement littéraire moderne, de l'humble presbytère de campagne qu'il habitait, il se tenait au courant des productions de la littérature contemporaine. Lamartine était son poète de prédilection : Les *Méditations poétiques* et les *Harmonies* allaient à son âme simple, si éprise de la nature et du beau.

Aussi, dans tous les pays où il passera successivement, il encadrera sa vie sacerdotale si belle dans ses goûts littéraires et dans ses goûts champêtres. Avant de parler de son œuvre pastorale, la grande préoccupation de sa vie, qu'il soit donc permis de dire encore quelques mots de son amour des champs et de la nature.

La forêt, dans le voisinage de laquelle il a si longtemps habité, avait ses prédilections. Presque chaque jour, quand le ministère

lui en laissait le loisir, il se plaisait à aller faire sa promenade « au bois », comme il disait à ses familiers. Le vent qui souffait violemment dans les grands arbres lui donnait un frémissement et le lançait dans des rêveries profondes et poétiques. Les bords de la Loire, surtout les endroits les plus sauvages qui avoisinent Ouzouer l'attiraient beaucoup aussi. L'hiver, on le voyait souvent, couvert de son petit manteau, descendre de sa modeste voiture à âne et marcher vivement au bord de l'eau en récitant son bréviaire.

La culture était pour lui un agréable délassement. Ses amis s'étonnaient parfois de voir dans son jardin, non seulement des légumes, mais encore des carrés de céréales et de fourrage. « C'est mon goût, disait-il gaiement, je fais de la grande culture en miniature. »

Ces goûts champêtres et poétiques le prédisposaient naturellement à exercer le ministère à la campagne. Dès sa sortie du Séminaire, il fut nommé curé d'Ouzouer-des-Champs ; puis, l'année suivante, il échangea cette cure pour celle de Bazoches-sur-le-Betz, où il resta six ans. En 1851, il est nommé curé de Bonnée ; il y demeure huit ans d'abord, et est envoyé, pendant deux ans, à Ouvrouer. En 1861, sur la demande instante de ses anciens paroissiens, il revient à Bonnée, où il reste douze ans et bâtit la charmante église de ce pays. Au mois de janvier 1873, il est nommé curé de Saint-Pryvé ; il y fut à peine deux ans et demi : pas assez de temps, disait-on dans le pays, pour se faire connaître de tous, mais assez pour se faire apprécier et regretter de ceux qui l'avaient approché de plus près. Enfin, en 1876, M. Gilbert devenait doyen d'Ouzouer ; il revenait dans cette chère contrée, où il avait passé déjà la plus grande partie de sa vie et fait tant de bien, là où il avait laissé tant d'amis. Il devait y exercer le ministère pastoral pendant plus de dix-neuf ans, y demeurer trois ans dans la retraite, y mourir et confier à ses anciens paroissiens la garde de ses restes.

Bonnée et Ouzouer sont donc les paroisses où il demeura le plus longtemps, òù il passa, pour ainsi dire, sa vie de prêtre.

A Bonnée. il était vénéré comme un père.

Il aimait ce petit presbytère si simple, ce grand clos où il pouvait facilement satisfaire ses goûts pour la culture. Il aimait beaucoup cette belle église qu'il avait eu tant de peine à bâtir, mais qui s'élevait si gracieuse au milieu de la plaine fertile. Il aimait surtout ces hommes et ces familles entières qui avaient conservé des habitudes chrétiennes et venaient fidèlement s'agenouiller, chaque dimanche, aux offices de l'Eglise. Il aimait... et il était aimé : tous, depuis les nobles habitants du château qui lui sont toujours restés si attachés, jusqu'au plus pauvre de ses paroissiens, tous parlent avec vénération du bon M. Gilbert. Aussi, quand il fallut quitter Bonnée, ce fut pour lui un véritable chagrin.

Quelques années plus tard, à la grande joie de MM. les Curés du canton, ses anciens collègues et amis, il était donc nommé doyen d'Ouzouer. Là, il remplaçait l'excellent M. Martin, qui l'ayant connu pendant vingt ans et plus à Bonnée, avait vivement souhaité l'avoir pour successeur. Mgr Dupanloup le lui avait accordé volontiers, sachant bien qu'il serait le continuateur zéfé de toutes les œuvres et de l'ornementation de la nouvelle église. Le bien que fit M. Gilbert à Ouzouer, tous le disent encore et béniront longtemps sa mémoire.

A la fin de 1895, sentant ses forces le trahir, il demanda à Mgr l'Evêque l'autorisation de prendre sa retraite. Les années s'étaient accumulées sur sa tête et il était arrivé à réaliser à la lettre ce portrait si beau du vieillard qu'il traçait dans une circonstance solennelle, aidé de ses réminiscences classiques ; « Le temps qui réduit tout, modifie l'extérieur de l'homme, mais en privant son corps de l'élégance des formes ét de l'heureuse harmonie des contours, il imprime quelquefois au visage sillonné de rides, au front dénudé ou ceint d'une couronne de cheveux blancs, ce cachet de vénérabilité qui commande le respect et qui fait que l'on se découvre instinctivement devant certains vieillards. » N'était-ce pas de lui-même qu'il parlait en s'exprimant ainsi ? Lui ne le pensait pas ; tous ceux qui l'ont approché dans sa retraite jugeront pourtant qu'on n'aurait pu mieux dire pour esquisser son véritable portrait.

Pendant les trois dernières années de sa vie, levé, comme toujours, à 4 heures du matin, il faisait, avant la messe, ses exercices de piété. Sa méditation d'abord, sa lecture d'Ecriture sainte à laquelle il fut toujours si fidèle, sa lecture spirituelle qu'il ne manquait jamais, enfin il disait ses petites heures. A 7 heures, il montait à l'autel dans un petit oratoire que Monseigneur lui avait permis d'établir dans sa propre maison, à cause de ses infirmités. Après la messe, il prolongeait son action de grâces, aimant à se rappeler devant Dieu et à Lui recommander en ce moment si précieux, tous ceux qu'il aimait dans ce monde et dans l'autre.

Voilà une matinée bien employée. Tant qu'il lui fut possible, il règla de la manière la plus sérieuse les occupations de l'avant-midi et de la soirée.

Au milieu de cette vie si édifiante, la mort vint s'annoncer à lui. C'était le mercredi 3 juillet. Levé, comme à l'ordinaire à 4 heures, il avait fait ses exercices de piété et se préparait à dire la Sainte Messe, quand il fut terrassé. La maladie le trouva résigné à la sainte volonté de Dieu. Dix jours de souffrances et tout fut fini.

Ouzouer a ressenti vivement la perte qu'il venait de faire. Au jour des funérailles, la paroisse entière se joignit à sa famille et à ses amis pour le conduire à sa dernière demeure. Vingt-cinq prêtres entouraient sa dépouille mortelle et tous faisaient écho à M. l'archidiacre d'Allaines, quand, du haut de la chaire, retraçant la carrière du vénéré M. Gilbert, il déclarait qu'il avait toujours été un prêtre selon le cœur de Dieu, rempli de sagesse, de bonté et de sainteté.

Louis Agasse.

« MON ÉMIGRATION »

VOYAGE EN SAVOYE (1792)

— SUITE —

Mais tandis que M. l'Archevêque de Vienne nous rassembloit tous les matins dans la cathédrale à une messe célébrée pour le roi des François, ces mêmes François, campés près le fort Barraux, se disposoient à faire de la Savoye l'objet de leurs conquêtes. Le bruit s'en répandait depuis quelques jours. Nous n'en doutâmes plus le vendredi 21 septembre, lorsqu'à dix heures du soir, au mi-

lieu d'une pluie horrible, qui tomba pendant vingt-quatre heures, nous vîmes emmener à la lueur de certains flambeaux les canons du château d'Annecy pour s'opposer à leur entrée ; il n'étoit plus tems ; dès le lendemain, les patriotes forcèrent à trois endroits les barrières de la Savoye et s'avancèrent vers Chambéry, où ils avoient des partisans qui les attendoient.

Ce ne fut que le soir de ce jour que cette nouvelle parvint à Annecy. Une terreur extraordinaire s'empare des esprits, chacun sort dans les rues ou se réunit en groupe. On se figure les François aux portes de la ville, on veut en avoir vu sur la place. Il faudroit pouvoir peindre l'émotion des émigrés et des prêtres, même des soldats, qui couroient à toutes forces dans les rues, ne pouvant se dire que des paroles entrecoupées, se conseillant les uns aux autres la fuite la plus prompte. Le parti est adopté ; avec quelle célérité se prépare-t-on à l'exécuter ! Dans l'espace d'une heure, il n'étoit déjà plus dans Annecy d'évêque, de commandant ; des dames émigrées ne se donnèrent pas le tems de prendre des voitures, elles sortirent à pied, malgré la boue et les mauvais chemins. La garnison elle-même évacue la ville. Intimidés par les soldats, les prêtres déportés s'en vont à la hâte, le sac sur le dos. Il étoit jeûne des Quatre-Tems ; nous mangeâmes debout, comme les Israélites sortant de l'Egypte. C'est alors qu'il fallut perdre non seulement les provisions et les ustensiles du nouveau ménage, mais le loyer de notre maison, que nous avions payé. Nous voilà donc en marche à huit heures du soir, au nombre de vingt, pour aller à Genève ; nous n'avions que sept lieues à parcourir et dès lors nous étions en Suisse, mais les patriotes étoient aux environs et les portes de Genève étoient fermées. Il fallut donc, en place de sept lieues, entreprendre un voyage qui nous en a coûté quarante. Où allions-nous ? personne de nous ne le savoit. On parloit de Piedmont, de Milanais, etc. ; aucun n'en connoissoit la route. Confondus avec les soldats fugitifs, nous les suivions, et à chaque instant ils nous causoient des frayeurs mortelles. Ils s'arrêtoient tout à coup, croyoient appercevoir des hommes, entendre sur le haut de la montagne, qui dominoit le chemin, des patriotes qui les avoient devancés. Des coups de fusil tirés dans le lointain sembloient confirmer leur conjecture ; à chaque pas nous pensions être assommés par des charges d'artillerie, et vraiment nous n'envisagions plus qu'une mort certaine. C'est dans ces transes inexprimables que nous fîmes plus d'une demie lieue. Pour comble de malheur, les soldats commençoient à se dire les uns aux autres que les prêtres étoient la cause de ces fâcheux événemens, et qu'il falloit tout simplement nous jetter dans le lac qui étoit auprès de nous. Leurs officiers, qui s'apperçurent de cette rumeur, nous conseillèrent de prendre un chemin à gauche le long du lac. Les soldats continuèrent leur route pour aller couper le pont de Couffans ; et nous, à la garde de Dieu et de nos bons Anges, nous marchâmes dans les ténèbres par des chemins qui nous étoient inconnus. Plusieurs de nos compagnons restèrent en arrière ; nous continuâmes notre route au nombre de sept.

C'est là cette nuit si pénible pendant laquelle nous commençâmes une marche qui ne finit que vingt-six heures après. Ce fut alors que nous allâmes indistinctement à travers les torrens et les

rivières, dont les pluies avoient étendu le lit, augmenté la rapidité. Quel fut le nombre de ceux et celles que nous avons traversés? C'est ce que personne de nous n'a compté. Plusieurs fois nous fûmes mouillés jusqu'aux genoux, contens d'en trouver le fond ; nous avancions avec hardiesse. Une fois seulement, étant au milieu de l'eau entre trois chemins, sans connoître celui qu'il falloit suivre, nous attendîmes patiemment pour nous décider un guide qui, derrière nous, conduisoit sur une voiture l'argenterie du château de Sales, que nous laissions à gauche. En vain je m'efforcerois d'entrer dans un plus grand détail sur les fatigues que nous éprouvâmes le reste de la nuit, elles furent continuelles et de toutes espèces jusqu'à quatre heures du matin, que nous entrâmes à Faverges, chez un paysan, pour y sécher nos habits.

Notre séjour n'y fut pas long. L'aube du saint jour du dimanche 23 septembre commençoit à peine à paroître, nous continuâmes notre route entre des rochers et un torrent, le plus large que j'ai encore vu. Une petite église se trouva sur notre chemin ; un de nous, qui n'avoit rien pris pendant la nuit, y célébra la messe, que j'eus peine à entendre, ne pouvant rester ni assis ni à genoux. Avec quelle humanité le digne curé de cette paroisse, frère de l'intendant d'Annecy, nous reçut dans sa maison ! On nous y servit à déjeuner ; sa sœur, encore jeune, nous appelloit des martyrs, des confesseurs, nous parloit avec une dévotion pleine de naïveté de Jésus-Christ, qu'elle disoit être notre récompence assurée. Les pleurs de ce vénérable pasteur ne lui permirent pas de nous dire adieu. Nous nous remîmes en marche par des chemins impraticables, et vers les dix heures nous arrivâmes à Ugines ; il étoit tems sans doute de réparer nos forces par quelque nourriture solide. Plus tremblans que des soldats déserteurs, nous mangeâmes à la hâte un dîner très frugal. Une voix se fit entendre dans l'auberge qui annonçoit que les François étoient à une demie lieue. Le fait étoit faux, on avoit pris pour eux les Piedmontois, qui arrivoient les premiers au pont de Couffans, le coupoient pour intercepter la communication entre le Piedmont et la Savoye ; accoutumés à fuir, nous usâmes encore de cette ressource sans vérifier si la crainte étoit fondée. Et aussitôt de louer des hommes et des enfants qui, en portant nos paquets, devoient nous servir de guides. On se met en devoir d'escalader la montagne d'Ery. Combien elle étoit rapide, partie en gazon, partie en ardoise ou en terre grasse ! C'étoit plutôt grimper que marcher ; le corps sembloit être plié et courbé dans certains endroits, tant les hauteurs étoient presque perpendiculaires, un ruisseau descendoit au devant de nous dans le chemin même, et en rejaillissant sur les pierres il mouilloit nos pieds et même nos jambes. Ajoutons à cela les précautions qu'il falloit apporter pour suivre un sentier très étroit qui bordoit les précipices dont nous étions environnés. Enfin, pour augmenter nos inquiétudes, nos conducteurs s'obstinèrent à porter nos paquets sur leurs têtes, en sorte que le moindre faux pas les eut renversés dans des gouffres où sûrement ils ne seroient pas allés les chercher. C'est sur une si belle hauteur que s'offrit à nos yeux le petit village d'Ery, dont les cascades méritent que je m'arrête un instant à les décrire.

Entre deux éminences de la dite montagne, la nature a formé une sorte d'amphitéâtre, large d'environ trente-six pieds, sur

soixante ou quatre-vingts de longueur; sur ce plan incliné un torrent, qui sort d'un endroit infiniment plus élevé, roule ses eaux jusque dans un gouffre profond de plus de trois cens pieds relativement au niveau du village. Une multitude de grosses pierres amoncelées et placées en désordre retarde le cours des eaux et excite un bouillonnement des vagues et un fracas qu'augmente de plus en plus une seconde rivière, qui tombe perpendiculairement des flancs de la montagne; et ces deux volumes d'eau, dont un seul suffiroit pour former une petite rivière, après s'être réunis en écumant dans cette fosse extrêmement creuse qui leur sert de premier réservoir, coulent ensuite dans un lit extrêmement resserré qui perpétue le bruit qu'ils avoient produit dès leur première chute.

Nous descendîmes de la montagne par les chemins les plus tortueux que jamais on puisse tracer; il sembloit que nous entrions dans les entrailles de la terre, surtout lorsqu'étant arrivés précisément au bas, nous nous vîmes forcés pour en sortir d'escalader une seconde montagne de même hauteur que celle d'Ery. L'intervalle qui se trouve entre les deux est une vraie gorge, et pour appercevoir le ciel il faut lever les yeux immédiatement au-dessus de sa tête. L'après-diner fut pluvieuse et en conséquence se formèrent autour de nous plusieurs météores les plus curieux de la nature. Une humidité très sensible nous environna tou-à-coup; ce brouillard s'éleva comme une fumée vers le milieu des deux montagnes. Quelques minutes après il se condensa sur notre tête et retomba aussitôt sur nous, moitié en grêle, moitié en neige mêlée de quelques gouttes de pluie; le nuage disparut, l'arc-en-ciel vint réfléchir ses couleurs presqu'au près de nous; et rien de si commun dans le pays des montagnes que d'appercevoir dans une prairie la naissance de ce météore, dont nous voyons à peine le haut dans nos provinces. Ce fut ce moment que je choisis pour quitter une sorte de grotte sous un rocher où je m'étois retiré pour réciter l'office des vêpres pendant ces intempéries de l'automne.

Il fallut donc encore remonter par un chemin non moins difficile que celui par lequel nous étions descendus; les pierres étoient toutes de marbre, presque rondes, très glissantes par conséquent, souvent il n'en étoit qu'une seule sur laquelle ont put placer les pieds pour continuer sa route. En faisant peu de chemin, quoique sans nous reposer, nous pûmes à peine après trois heures arriver d'Ery à *Flumet.* Il n'est qu'une seule auberge dans ce hameau. Vingt prêtres y étoient renfermés dans une seule chambre, et la seule dans laquelle on pût habiter. Nous délibérâmes, et il fut décidé que malgré la pluie qui tomboit par intervalle, on iroit coucher à Sallanches, ville située dans le Faucigny; on la disoit n'être éloignée que de deux lieues. Quelles lieues! Il en étoit quatre, mesures de Savoie, c'est-à-dire six de France. Le chemin étoit plus uni, parallèle aux montagnes de la Forgue, que nous laissions à droite. Megève s'offrit à notre rencontre, nous le laissâmes derrière nous. La nuit nous surprit, et en foulant aux pieds pendant plus de deux lieues les pierres et les cailloux dont étoit couverte la longue descente qui conduit à Sallanches, nous y parvînmes enfin, las et abattus par une marche de vingt-six heures. Quoiqu'il en fut parmi nous qui se trouvassent assez incommodés dès leur arrivée

pour se mettre au lit avant de prendre de la nourriture, je ne sentois qu'imparfaitement mes fatigues et j'eus soin de souper amplement avant de penser au sommeil.

Sallanches étoit la ville que, même avant de sortir d'Orléans, nous avions dessein d'habiter. Les circonstances ne nous le permettoient plus ; on croyoit voir les François partout, et l'arrivée des troupes piedmontoises donna lieu aux habitans de publier que les patriotes venoient en prendre possession. Il y avoit affluence de monde sur la place qui est auprès de la collégiale. Nous nous y pourvûmes à grands frais de voitures du pays, appelez *chars-à-bancs*, devenus fort rares par la multitude d'émigrés qui les recherchoient ; et après avoir salué M. Cartier, chez qui nous espérions, quinze jours avant, pouvoir demeurer, nous prîmes la route qui conduit au Mont-Blanc.

(A suivre). DESNOUES, *curé de Cravant.*

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Lisez l'Evangile. — Je voudrais convoquer ici un père, une mère, un roi, un homme d'Etat, un juge, un général, un recteur, un préfet, un marin, un industriel, un propriétaire, en un mot, un conseil de gens pratiques, ayant ici-bas une responsabilité sérieuse. Nous composerions ensemble trois bibliothèques. Dans l'une, tous les nouveaux pontifes de l'avenir : Hugo, Littré, Sand, Quinet, Béranger, Comte, Taine, Renan. Dans l'autre, les meilleurs du passé, les sages : Platon, Aristote, Descartes, Leibniz, Pythagore, Zoroaste, Confucius, etc. Dans la troisième, un seul livre : l'Evangile. J'en appelle à toutes les mères, à tous les rois, à tous les hommes de cinquante ans : prenant un enfant par la main, avec respect et émotion, je demande à ce concile du genre humain de me dire lequel de ces trois breuvages je dois verser dans cette petite âme... Il n'y aura qu'un cri : l'Evangile ! l'Evangile !

Mgr DUPANLOUP *(au congrès de Malines).*

Angleterre. — *Orateurs en plein air,* — On ne rencontre guère qu'en Angleterre des orateurs improvisés dissertant en plein vent sur la politique, la philosophie ou la religion. C'est principalement le dimanche dans les carrefours et surtout dans les parcs qu'on voit jaillir ces sources d'éloquence à jet continu. Les catholiques anglais n'ont eu garde de négliger ce procédé national pour servir les intérêts de leur religion. Leurs orateurs, hommes d'un esprit cultivé, sont parmi les plus écoutés. Aucun n'a plus de succès en ce moment que M. Lister Drummond, l'un des membres les plus brillants du barreau de Londres. Un nombreux auditoire se presse autour de lui pour entendre sa parole à la fois chaude et incisive. Il a clos dimanche dernier la série de ses conférences dans Hyde Park par un discours sur cette question : « Pourquoi je vais à confesse. » Le brillant orateur a refuté toutes les objections ordinaires contre le sacrement de pénitence, et invoqua le témoignage d'écrivains protestants pour constater les effets bienfaisants de la confession sur le peuple irlandais ; les applaudissements qui accueillirent cette remarque redoublèrent, lorsqu'un gentleman protestant présent à

la conférence demanda la parole et dit qu'un long séjour en Irlande lui permettait de confirmer pleinement tout ce qu'avait dit M. Drummond.

Bordeaux. — *Acte de courage d'un séminariste soldat.* — Le colonel du 145ᵉ régiment d'infanterie, en garnison à Bordeaux, a porté à l'ordre de son régiment l'acte de courage suivant : « Le dimanche 25 juin, à 7 h. 1/2 du soir, se produisait dans le débit de tabac de la rue du Mirail une violente explosion suivie de tourbillons de flammes et de fumée. Le soldat Henri-Edmond Saint-Léger, dispensé, élève ecclésiastique de la 5ᵉ compagnie, se trouvant en famille dans le voisinage, sort aussitôt, aperçoit le magasin en flammes, s'y précipite au secours des personnes en péril malgré le feu et la fumée, parvient auprès de la locataire du rez-de-chaussée et aide à la sauver. Entendant des gémissements au premier étage déjà embrasé, il y monte, y trouve une femme évanouie et deux personnes prêtes à se jeter par la fenêtre et les conduit hors de danger. N'écoutant que son dévouement, il revient pour explorer les étages supérieurs, gagne au moyen d'une échelle une toiture voisine, s'accroche à une fenêtre de la maison incendiée, s'y élève à la force des poignets, brise un carreau, pénètre dans l'intérieur de la maison et empêche une nouvelle explosion en arrêtant une fuite de gaz et fermant le compteur, explore toutes les chambres de tous les étages jusqu'au toit où s'étaient réfugiées quelques personnes affolées qui, encouragées par son intrépidité et son sang-froid, se laissent conduire et guider en lieu sûr.

« Le colonel est heureux et fier de citer à l'ordre du régiment le soldat Saint-Léger et de le proposer en exemple à tous ses camarades. Méprisant le danger, sans aucun souci des explosions qui pouvaient se produire de nouveau et de la flamme et de la fumée qui l'asphyxiaient, il n'a songé qu'à se dévouer pour son prochain au péril de sa vie. Un cœur si haut placé, pour qui le dévouement est déjà une vocation et qui pousse l'accomplissement du devoir jusqu'à la sublimité du sacrifice, trouve sa vraie récompense dans le témoignage de sa conscience et l'estime de ses semblables. Cet acte d'intrépidité, si spontanément et si simplement accompli, honore hautement non seulement celui qui en fut l'auteur, mais encore le régiment qui est sa famille militaire et l'uniforme dont sont solidaires tous ceux qui le portent. Le meilleur moyen de l'honorer, c'est de l'imiter.

« Le soldat Saint-Léger est nommé soldat de 1ʳᵉ classe et proposé pour l'obtention de la médaille d'honneur.

« *Le Colonel commandant le 144ᵉ d'infanterie,*

« *Signé :* Quevillon. »

Le jeune soldat Saint-Léger est de la paroisse Saint-Michel de Bordeaux.

— La patience calme la colère, modère la langue, gouverne l'esprit, conserve la paix, entretient la discipline, arrête les assauts des passions, réprime les saillies de l'humeur, éteint le feu des divisions, règle l'usage des richesses et console la pauvreté.

Chapelle de la rue Sainte-Anne, n° 14. — A l'occasion de l'ouverture de la chasse dans le Loir-et-Cher, une messe sera dite dimanche matin, 27 août, à 4 h. 3/4, dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, pour faciliter à MM. les chasseurs l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

Chapelle du Bon-Pasteur (faubourg Madeleine, 61). — Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement les 1er, 2 et 3 septembre.

A 7 h., première messe ; à 8 h., seconde messe ; le dimanche, messe chantée ; à 4 h. 1/2, sermon le vendredi et le samedi par M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau, le dimanche par M. l'abbé Bourgerie, premier vicaire de Saint-Laurent ; à la suite, salut solennel.

Pèlerinage de Lourdes. — Les pèlerins sont rentrés à Orléans ce matin ; la Providence a jugé bon de rappeler à Elle l'un des malades, dont les obsèques ont eu lieu hier à Lourdes ; d'autre part, on a constaté quatre ou cinq améliorations parmi les malades orléanais.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Poisson, Maurice, mécanicien, et Mlle Mallet, Odile.
M. Bleichener, Pierre, employé, et Mlle Bonivin, Lucie.
M. Avril, Georges, instituteur, et Mlle Loiseau, Isabelle.

NAISSANCES

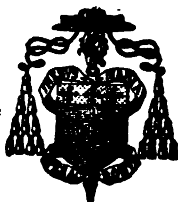
Hubert, Henri-Jean-Raoul, faubourg Saint-Vincent.
Joulin, Jeanne-Marie-Henriette, faubourg Bannier.
Laze, Gabrielle-Marie-Madeleine, rue de la Charpenterie.
Dézéraud, Suzanne-Raymonde, rue de la Vieille-Monnaie.
Poissonneau, René-Louis-Maurice, rue Xaintrailles.
Delagrange, Renée-Marie-Laurence, rue de Gourville.
Hutteau, Marcelle-Aline-Charlotte, rue de la Charpenterie.

DÉCÈS

M. Robert, Henri, instituteur, quai du Châtelet.
Mme veuve Robineau, née Barbot, 74 ans, rue du Cheval-Rouge.
M. Picasnon, Charles, rentier, 76 ans, place Sainte-Croix.
M. Dorard, Pierre, ancien cultivateur, 82 ans, rue des Carmes.
Mme veuve Angenault, née Rouet, 73 ans, rue du Fil-Soie.
M. Hubbard, baron de Fingerlin, Jean, 76 ans, rue des Grands-Champs.
Mme veuve Barillaux, née Boisseau, 85 ans, rue Destriches.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine*.

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXᵉ Volume **Numéro 35**

1899 Samedi 2 septembre

ANNALES RELIGIEUSES DU DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

3 XVᵉ **Dimanche** après la Pentecôte. S. Aigulphe, martyr.
4 **Lundi**. S. Raymond Nonnat, conf.
5 **Mardi**. S. Laurent Justinien, év.
6 **Mercredi**. S. Donat, conf.
7 **Jeudi**. S. Euverte, év. d'Orléans.
8 **Vendredi**. La Nativité de la Sainte Vierge.
9 **Samedi**. S. Cloud, conf.
10 XVIᵉ **Dimanche** après la Pentecôte. Le S. Nom de Marie.

Le choix des journaux

Les évêques de Suisse viennent de publier une lettre collective traçant aux catholiques leurs devoirs dans le choix des journaux. Nous en extrayons le passage suivant :

« Quiconque reçoit un journal hostile à l'Eglise participe, par cela même, aux œuvres mauvaises de ce journal. Oui, l'argent de votre abonnement est un soutien que vous fournissez, un secours que vous apportez, une contribution de guerre que vous soldez aux ennemis de l'Eglise. Et dans quel but ? C'est afin que ce journal poursuive son œuvre avec plus de succès. Par là, vous l'aidez indirectement à combattre l'Eglise, notre Mère ; tandis que la bonne presse qui se dévoue à la défense de cette même Eglise, vous la laissez à son indigence, vous l'abandonnez à son dénûment ; vous allez même jusqu'à lui refuser une mesquine souscription. Abonnez-vous et passez le journal à d'autres. De cette manière, vous doublerez votre aumône faite à la bonne cause.. Votre argent soutiendra un bon journal : celui-ci opèrera le bien chez votre voisin ; et la bénédiction du ciel ne manquera pas à votre léger sacrifice. Communiquez et faites publier dans les bons journaux vos annonces, vos informations et vos nouvelles : cherchez à gagner à ces journaux, dans votre entourage, des abonnés, des correspondants ou des collaborateurs... »

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes.* 7 f.
Départements limitrophes ..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Paroisse de Saint-Marceau. — Dimanche 3 septembre, fête patronale. A 6 h. Messe de communion ; à 7 h. et à 8 h. 1/2 messes basses ; à 10 h. Procession des reliques du saint patron et Grand'-Messe ; à 3 h. Vêpres, Sermon par M. l'abbé Thoret, vicaire de la cathédrale, Salut et Procession solennelle du Saint-Sacrement.

Les offices seront présidés par M. l'abbé Bruant, vicaire général, archidiacre d'Orléans.

Ferrières. — Mercredi 6 septembre, *Anniversaire du couronnement de Notre-Dame-de-Bethléem.* — A 7 h. 1/2, messe de communion célébrée par Mgr l'Evêque d'Orléans ; à 10 h., grand'-messe, en plein air, dans la cour de l'abbaye ; à 2 h., vêpres, procession, salut.

Un train spécial, partant de Ferrières à 5 h. 20, ramènera les pèlerins à Montargis à 5 h. 39, pour leur permettre de reprendre, à 6 h. 21, le train d'Orléans.

N. B.—La Compagnie d'Orléans accorde la réduction 50 0/0 jusqu'à Montargis, si les pèlerins sont au nombre de 40 ; pour ces billets (3e classe, aller et retour, 3 fr. 75), s'adresser aux bureaux des *Annales*, 30, rue Jeanne-d'Arc. — A Montargis, les pèlerins munis de ces billets auront le temps de prendre un billet aller et retour (à 0 fr. 85) jusqu'à Ferrières.

Basilique de N.-D. de Cléry. — *Vendredi 8 septembre*, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge : De 6 h. à 9 h., messes basses ; à 8 h., messe de communion avec chants de cantiques ; à 10 h., grand'messe chantée par M. le chanoine Rousset ; à 1 h. 1/2, bénédiction et distribution des scapulaires ; à 2 h., récitation du chapelet aux intentions des pèlerins ; à 2 h. 1/2, vêpres solennelles, sermon par le R. P. Antoine, franciscain, procession extérieure et salut solennel.

Dimanche 10 septembre, solennité de la Nativité de la Sainte-Vierge : A 8 h., messe de communion célébrée par Mgr l'Evêque d'Orléans ; à 10 h., grand'messe chantée par M. le chanoine Castera, allocution par Mgr l'Evêque ; à 2 h. 1/2, vêpres solennelles, sermon par M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle Saint-Mesmin ; procession extérieure présidée par Mgr l'Evêque. (Le reste comme au vendredi 8).

Des places sont réservées pour le dimanche 10 ; on trouve des cartes à la librairie Blanchard.

N. B. — *Billets avec réduction* d'Orléans à Meung.

Deux groupes de pèlerins partiront d'Orléans : le 1er à 6 h. 10 du matin ; le 2me à 11 h. 30. Une réduction de 50 p. 100 est accordée aux pèlerins qui se joindront à ces groupes.

On peut se procurer des billets à partir du 6 septembre, au Cercle catholique, rue Sainte-Anne, 14. Prière de dire, en se faisant inscrire, par quel train on désire partir.

— Des omnibus partent de la place du Martroi et rue de la Hallebarde, le jour de la fête et les jours de l'octave, chaque matin à 6 h., pour Cléry.

Prière de retenir ses places à l'avance chez M. Sevrain, bureau des omnibus, 31, rue de la Hallebarde.

LE PAPE ET LA PAIX

L'Union interparlementaire de la paix vient de tenir sa neuvième assemblée générale à Christiana. Environ 300 députés, représentant 18 nations, délibéraient au Storthing norvégien, dans le même sens que la conférence de la paix à La Haye. Le jour de clôture, M. le député Dr Hauptmann, un des membres du centre allemand, a prononcé le discours suivant sur la position du pape dans la question des tribunaux d'arbitrage internationaux, et a, en même temps, énergiquement protesté contre l'exclusion du pape de la conférence de La Haye.

« Parmi le grand nombre des personnages illustres auxquels a échu l'honneur insigne d'être choisis comme juges suprêmes, les papes — tous ceux qui connaissent l'histoire en conviendront — doivent être cités en première ligne. Je n'ai qu'à rappeler ici le fait historique de l'intervention conciliatrice des papes aux siècles passés, et spécialement le fait récent où le pape a, de nouveau, été appelé à la charge d'arbitre entre l'Allemagne et l'Espagne. Personne, dans cette assemblée, ne s'étonnera d'y entendre traiter cette question ; il me semble que vous seriez bien plus étonnés du contraire. En effet, cette question a déjà fait antérieurement et à plusieurs reprises le sujet des discussions, tant dans les cercles politiques que dans le domaine plus étendu de l'opinion publique.

« Je vous concède volontiers que les circonstances ont changé sous certains rapports. Le pape n'occupe plus la position qu'il avait aux temps passés, quand les parties adverses reconnaissaient encore unanimement sa souveraineté en matière spirituelle. Mais, je le répète, des hommes éminents du parti non catholique en conviennent avec nous, le pape est néanmoins encore de nos jours l'homme désigné tout naturellement pour exercer la délicate fonction d'arbitre dans des cas donnés.

« Et d'abord, c'est la position que le droit public donne au pape, je veux dire sa souveraineté, qui est d'une importance suprême dans la question qui nous occupe. Le pape est souverain. Partant de là, le pape peut se mettre à pied égal avec les parties en présence. Ne dites pas, Messieurs, que la petite étendue de son territoire place le pape à un rang secondaire parmi les nations, car, ne l'oubliez pas, la puissante force morale qu'il représente lui donne un tel prestige qu'il paraît désigné d'une manière toute spéciale à l'éminente dignité d'arbitre entre les nations. Cette même force morale oblige le pape à la plus scrupuleuse impartialité, surtout quand il s'agit de réconcilier des nations qui ne reconnaissent pas son pouvoir spirituel.

« Bien d'autres arguments pourraient être ajoutés à ce que je viens de dire, mais je m'en tiens à ceux-ci, car je n'ai pas à démontrer des choses ignorées. J'ai seulement voulu vous rappeler des faits bien connus.

« Vu la souveraineté du pape, le monde entier a été péniblement surpris de le voir exclu de la participation à la conférence de La Haye, et, pour autant que je sache, aucun motif n'a été officiellement publié. Pourtant il a été affirmé généralement, je crois, sans rencontrer la moindre contradiction, que cette exclusion est

due aux efforts du gouvernement italien lui-même. Si c'est là le cas, la manière d'agir de cet Etat est d'autant moins compréhensible et justifiée que le gouvernement italien lui-même, par une loi notoire de garantie donnée en 1870, a reconnu la souveraineté du pape et a pris l'engagement de s'en porter garant. Il aurait dû, le premier de tous, travailler à ce que les droits du pape comme souverain fussent respectés.

« J'espère, qu'en protestant énergiquement ici contre la manière d'agir du gouvernement, je serai compris de cette assemblée qui a pour but d'empêcher les conflits des divers Etats entre eux, leur solution arbitraire par la force des armes, et de mettre à leur place les décisions et les engagements du droit.

« Oui, Messieurs, une grande faute a été commise par l'exclusion du Pape de la Conférence de La Haye. Il me semble même que la Conférence l'a d'ailleurs compris, car c'est là, probablement, ce qui a poussé la reine des Pays-Bas, qui n'est du reste pas catholique, à envoyer (d'accord sans doute avec la Conférence) une missive au Souverain Pontife, pour le prier d'appuyer de son autorité morale l'œuvre pacificatrice. Cette lettre a été lue et rendue publique à la séance de clôture des travaux de la Conférence internationale.

« J'ose donc espérer qu'on accordera au Pape, dans la constitution des tribunaux d'arbitrage, la position qui lui est due comme souverain reconnu.

« Ce que j'ai eu l'honneur de vous proposer ici, Messieurs, n'est pas seulement mon opinion personnelle, c'est plutôt celle des cercles les plus étendus et tout spécialement celle de mes amis politiques. Nous n'avons pas jugé à propos de formuler une motion dans ce sens, mais nous n'avons pu nous abstenir d'exprimer nos vues au sujet de la position que le Pape occupe dans la question de l'arbitrage international. »

CHRONIQUE ROMAINE

Le Souverain Pontife se préoccupe beaucoup de l'état des manuscrits des deux derniers siècles ; étant donnée la mauvaise qualité du papier et de l'encre, ils sont d'une conservation difficile. Aussi, le Pape aurait-il décidé de faire convoquer à Einsiedeln une conférence de bibliothécaires, de chimistes, et autres experts qui seraient chargés d'étudier les meilleurs moyens de conserver les livres et les manuscrits. Il enverra à cette conférence des spécimens de manuscrits du Vatican qui sont devenus presque indéchiffrables quoique peu anciens.

Une statue de la sainte Vierge à 3.000 mètres. — *I bimbi d'Italia a Maria*, telle est l'inscription qu'on va poser sur le socle d'une belle statue de la Vierge qui, ces jours-ci va s'élever sur les Alpes près de Suse, non loin de la frontière française. Environ 150 000 enfants ont contribué à l'érection de ce monument qui sera placé à une altitude de plus de 3.000 mètres, sur la Rocca-Melone. La statue en bronze est composée de huit morceaux et a été transportée par les Alpins italiens. Elle prendra le nom de Notre-Dame des Neiges et dominera au milieu des glaciers des Alpes. Le Saint-Père a bien voulu composer l'inscription latine qui est gravée sur le socle,

et la reine d'Italie de son côté a composé une prière à la Vierge pour implorer son secours.

La réforme du calendrier Russe. — Le gouvernement russe vient de décider l'adoption du calendrier grégorien, à la place du calendrier julien, qui était une cause de difficultés pour les Russes commerçant à l'étranger et pour les étrangers commerçant en Russie. La Société astronomique de Saint-Pétersbourg avec le concours des ministres d'Etat, a institué une Commission de 16 personnes, chargée de régler des détails de cette réforme, dont la réalisation aura lieu le 1er janvier 1901. c'est-à-dire le premier jour du xxe siècle.

La décision de la Russie de passer outre à l'opposition religieuse qui empêchait, depuis trois siècles, d'adopter le calendrier grégorien et papal, est un fait capital. L'Allemagne protestante, la Suisse, la Hollande et le Danemark ont résisté 118 ans, de 1582 à 1700, et c'est aussi à un changement de siècle qu'on a décidé la réforme. L'Angleterre consentit en 1752, après 170 ans, et la Suède céda l'année suivante, en 1753.

M. Faye, président du bureau des longitudes et vrai catholique, a fait observer l'influence de cette uniformité sur les lois et les mœurs des peuples civilisés. Cette réforme est considérable au point de vue religieux, en plaçant les fêtes de Pâques et autres aux mêmes dates pour l'Eglise orthodoxe et pour l'Eglise catholique.

Turin. — *Le Saint-Suaire.* — Il n'est guère de nos lecteurs qui n'aient entendu parler du Saint-Suaire de Turin et des merveilleuses photographies que l'on en avait tirées. Mais une grosse question restait pendante : le Saint-Suaire de Turin était-il l'original ou une copie ?

M. l'abbé Chevalier, le savant professeur de l'Institut catholique de Lyon, vient de publier sur ce sujet épineux, une « étude critique » dont nous résumons les conclusions : 1° Le Saint-Suaire, conservé à Turin, précédemment dans la sainte chapelle des ducs de Savoie à Chambéry fut cédé à ces princes en 1452, par Marguerite de Charny, dont le mari l'avait reçu en dépôt, le 6 juillet 1418 des chanoines de Lirey (Aube) : sur ce point, il y a unanimité parmi les historiens, et le prospectus officiel de la *Fotografia autentica della SS. Sindone* en fait encore foi ; 2° le Suaire de Lirey n'était qu'une copie ; de 1353, époque où il fut donné à cette collégiale, jusqu'en 1453, tous les documents de l'autorité épiscopale ou papale en prohibent l'ostension à titre d'original. Par une bulle du 6 février 1390, Clément VII défend de l'exposer avec cérémonie ; celui qui le fera vénérer devra déclarer, à haute et intelligible voix, que cette image ou représentation n'est pas le vrai suaire de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, mais seulement une peinture, un tableau qui représente le vrai Suaire. M. Chevalier a retrouvé aux archives du Vatican la minute de la lettre adressée à ce sujet par le pape à l'évêque de Troyes. Les copies du Saint-Suaire ont été nombreuses au moyen âge ; plusieurs sont encore vénérées de nos jours ; celle de Turin est une des plus respectables : voilà tout ce que l'étude des sources permet d'accorder.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Inventaire et description des églises d'Orléans. — Ce travail, qui fait corps avec l'*Inventaire des richesses d'art de la France,* et a été fait, en 1889, par M. Henri Stein, membre du comité des Sociétés des beaux-arts des départements, avec la collaboration de M. Herluison, correspondant du même comité, vient d'être publié par le gouvernement. Compétence artistique et érudition locale se sont donc donné la main pour nous procurer une œuvre sérieuse.

Si scrupuleusement qu'ait été dressé cet inventaire, dont l'utilité et l'intérêt ne sont point discutables, il renferme des inexactitudes et des lacunes, qui, d'ailleurs, ne sont point imputables aux auteurs. D'un côté, ils ont été induits en erreur par des historiens graves, et d'un autre, on ne leur a pas montré dans nos églises, tout ce qui était à voir et à cataloguer.

Ainsi, à la cathédrale, « la chapelle de N.-D. la Blanche, » ne doit point être identifiée avec la chapelle Saint-Yves, mais avec la « chapelle noire. » C'est donc dans cette dernière chapelle que reposent le connétable d'Ecosse et son épouse. Nous nous proposons de le démontrer.

Quant aux lacunes, nous aurons ultérieurement occasion de les signaler dans l'énumération des objets d'art, que l'inventaire assigne à chacune de nos églises.

Les *tableaux* n'y manquent pas, mais la plupart sont médiocres, plus que médiocres même. La *statuaire* est mieux représentée. Les *verrières* sont presque toutes modernes, révélant deux écoles rivales. Ce n'est que par fragments qu'on rencontre des spécimens de nos verriers des XVI[e] et XVII[e] siècles.

Quant aux spécimens antiques de mobilier, d'ornements et de vases sacrés, ils sont rares : ce sont des épaves recueillies à grand'peine après la dévastation causée par le courant révolutionnaire. L'art et l'histoire se rencontrent souvent pour leur donner une certaine valeur.

En somme, cet inventaire des églises d'Orléans a sa place indiquée dans les archives de chacune de nos fabriques paroissiales. T. C.

Ecole Saint-Grégoire de Pithiviers. — M. Maurice Roujolle vient d'être reçu bachelier de l'enseignement *moderne* (1[re] partie) par la Faculté des lettres de Paris.

Devant la même Faculté, MM. Paul Roland et René Martinet ont subi avec succès les épreuves du baccalauréat secondaire classique. M. René Martinet a obtenu, malgré une dispense d'âge, la mention *assez bien.*

M. Emile Boitel vient, à la suite des épreuves orales de l'examen, d'être admis à l'Ecole catholique des Arts-et-Métiers, de Lille.

Legs Robichon. — Sur le rapport de M. *de Saint-Paul,* le Conseil général a alloué les quatre parts du prix Robichon à MM. Deslauriers, chef de bureau de la préfecture, pour ses œuvres musicales ; l'abbé Jarossay, curé de Saint-Maurice-sur-Aveyron, auteur de l'histoire des abbayes de Ferrières et de Fontaine-Jean ; Lepage, adjoint au maire d'Orléans, auteur de l'histoire des rues d'Orléans, et Gohin, le poète bûcheron.

M. l'abbé Jarossay fait suite, à plusieurs prêtres orléanais, à qui le Conseil général avait accordé cette distinction pour leurs travaux d'histoire locale. Nous citons de mémoire : Mgr Desnoyers (1884); M. le chanoine Cochard (1873).

Aux prières :

† Mme veuve Deroisin, née Ganard, décédée à Bourgneuf, près Pithiviers, dans sa 86e année.

† M. Hubard, baron de Fingerlin, décédé à l'âge de 76 ans.

† M. Henri Lévesque de Vilmorin, décédé à Verrières-le-Buisson, dans sa 57e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

M. Léon Juillet, *ancien doyen d'Ingré, chapelain de la Cathédrale.* — Le 8 août 1899, s'endormait pieusement dans le Seigneur, à l'âge de 70 ans, M. Léon Juillet, chapelain de la Cathédrale.

Après de sérieuses études au Petit et au Grand Séminaire, où il se fit aimer de ses maîtres et de ses condisciples par sa bonté et son heureux caractère, M. Juillet était ordonné prêtre et nommé vicaire de Briare au mois de juin 1854. Le temps n'a pas effacé son souvenir dans cette paroisse. On se rappelle encore de quelle prévenance il environnait M. Cahouet, son vénérable curé ; les services qu'il aimait à lui rendre ; son dévouement à toutes les œuvres de zèle ; sa parole si communicative ; ses relations si dignes et cependant si affectueuses. On disait de lui, et on le répèta dans toutes ses paroisses, que sa présence apportait la joie dans les cœurs.

Au milieu des travaux d'un ministère d'autant plus laborieux que la paroisse de Briare commençait à prendre une extension considérable et que le respectable curé affaibli par l'âge, se déchargeait sur son vicaire de la plus grande partie de ses fonctions, M. Juillet ne négligeait pas l'étude. Quand Mgr Dupanloup rétablit les grades théologiques dans le diocèse, il fut un des premiers à répondre à l'appel de son Evêque. Peu de temps après, le 1er février 1859, il était nommé vicaire de Saint-Paul.

A Saint-Paul, M. Juillet fut heureux de rencontrer comme curé, M. Boutillier dont le nom est resté en bénédiction à cause de la vivacité de sa foi, de son dévouement au bien, de sa charité et de son activité que les années même ne ralentissaient pas (1). Comme confrères dans le vicariat il avait M. Lecompte et M. Cosson ; le premier, remarquable par sa science et sa piété ; et le second, l'un des orateurs les plus appréciés de notre ville. M. Juillet tint à honneur de suivre leurs traces. Tout entier à son devoir, il passait souvent une partie de ses nuits pour composer ses sermons, ses instructions, ses homélies de catéchisme. Au prône, sa parole était goûtée, appréciée, aimée ; elle avait le don d'émouvoir. Au catéchisme, il captivait son jeune auditoire qui ne se lassait jamais d'écouter des explications, toujours à sa portée, et des histoires toujours intéressantes.

On ne tarda pas à rechercher sa direction ; son confessionnal était comme assiégé. Hommes et jeunes gens s'y pressaient nombreux. Il les recevait si suavement ; sa parole était si douce. Il ne manquait

(1) Lettre de Mgr Dupanloup, 23 mai 1876. *Annales Religieuses*, t. xvi, p. 323.

pas néanmoins de fermeté, et ceux qui le prirent pour guide devaient aller généreusement vers Dieu.

Depuis huit ans, M. Juillet était vicaire de Saint-Paul, lorsque Mgr Dupanloup, qui comptait sur son entrain et sur son savoir faire, le nomma curé d'Ormes. Il fallait reconstruire une église en ruines et réédifier un presbytère inhabitable. M. Juillet accepta la double mission, Dieu l'en bénit dès le début. Un propriétaire chrétien, M. d'Orsanne, mit temporairement à sa disposition une maison près de la vieille église. A peine installé, M. Juillet visite ses paroissiens, leur témoigne un vif intérêt, les entretient de la nécessité d'une nouvelle église, échauffe leur ardeur. Les ayant gagnés à sa cause, il organise des souscriptions, fait dresser des plans. Le 15 avril 1870, il avait la consolation de voir bénir la première pierre de son église. La guerre suspendit les travaux, mais elle servit à faire admirer le dévouement de M. Juillet qui fut la Providence visible de sa paroisse. Le 11 octobre 1870, Ormes devenait le théâtre d'un sanglant combat. Prendre soin des blessés, administrer les mourants, enterrer les morts, fut l'œuvre à laquelle il se consacra pendant plusieurs jours, avec le concours de cinq prêtres et de huit séminaristes que Mgr Dupanloup mit à sa disposition. En même temps il dût songer à ses paroissiens. Obligés de chercher un refuge hors de leur pays, durant le combat, ils n'osaient qu'en tremblant rentrer dans leurs demeures occupées par l'ennemi, qui prenait tout, pillait tout, dévastait tout, et égorgeait parfois des citoyens inoffensifs. Relever leur courage, les soutenir dans les difficultés, les soulager dans leur misère par des secours abondants en argent et en nature, fut un devoir qu'il remplit avec affection, mais non sans péril, car plusieurs fois les hordes allemandes le menacèrent de mort ; on alla jusqu'à le coucher en joue. Mais grâce à son sang-froid, à sa présence d'esprit, il échappa à tous les dangers.

Quand l'ennemi disparut, que les habitants eurent repris les occupations des champs, M. Juillet songea alors à l'achèvement de son église. Il déploya une telle activité, et sut si bien stimuler l'ardeur des ouvriers, que le dimanche 29 octobre 1871, M. Clesse, vicaire général et archidiacre, procédait à la bénédiction de la nouvelle église (1). M. Juillet jouissait à peine depuis un an de cette belle église, et se reposait de ses travaux en organisant sa paroisse et en préparant l'affaire du presbytère, lorsque M. Lecompte, premier vicaire de Saint-Paul, fut nommé curé de Saint-Pierre-le-Puellier. A son départ, M. Boutillier exprima le désir qu'un de ses anciens vicaires vint prendre sa place. Mgr Dupanloup, saisissant la justice de cette demande, jeta les yeux sur M. Juillet. Celui-ci répondit : Me voici. Après avoir lu sa lettre, Mgr Dupanloup lui écrivait : « Laissez-moi vous dire combien j'en ai été touché et édifié. J'y ai bien reconnu votre bon esprit, votre dévouement et votre cœur sacerdotal » (2).

M. Juillet revint à Saint-Paul. Jusqu'à la mort de M. Boutillier, il fut son appui, son bras droit, son auxiliaire dévoué. Son retour fut accueilli avec bonheur par les paroissiens, et son ministère fut

(1) Bénédiction de l'église d'Ormes. *Annales*, t. XI, 4 novembre 1871.
(2) Lettre de Mgr Dupanloup, 15 décembre 1872.

fécond. Mais il ne dura guère plus de trois ans. M. Boutillier mourait le 21 mai 1876. Il eut pour successeur M. Vigoureux, doyen d'Ingré, et le 21 juin Mgr Dupanloup écrivait à M. Juillet : « Je viens de vous nommer curé d'Ingré, heureux et consolé de vous donner ce témoignage de mon estime, de mon affection et de ma confiance. »

M. Juillet s'attacha à sa nouvelle paroisse de toute l'ardeur de son âme. Il y arrivait dans la maturité de l'âge et de l'expérience. Dix-sept ans durant, il fit à Ingré tout le bien dont il était capable, se dépensant sans calculer à toutes les fonctions de sa charge pastorale et donnant en même temps l'exemple de toutes les vertus ecclésiastiques. Fidèle à ses exercices de piété comme un fervent séminariste, il passait de longues heures à l'église. Quelquefois s'y croyant seul, il s'entretenait à haute voix avec le Dieu du tabernacle. Ceux qui entendirent ces épanchements de son cœur en demeurèrent profondément édifiés.

M. Juillet espérait finir ses jours à Ingré et y continuer le bien jusqu'à sa mort. Mais de douloureuses épreuves lui étaient réservées ; la laïcisation des sœurs dans des circonstances, qui sont encore dans la mémoire de tous, l'affecta profondément. Il sentit ses forces diminuer et son énergie le trahir. Dans l'impuissance de travailler, il offrit sa démission et se retira à Orléans où Mgr Coullié le nomma chapelain de la cathédrale et aumônier des Frères de Saint-Bonose. C'était en 1893. Elève des Frères dans son enfance, M. Juillet était consolé de leur consacrer les derniers efforts de sa vieillesse. Le 5 septembre 1897, une première attaque de paralysie ne lui permit plus de quitter sa chambre. Six mois plus tard une seconde attaque le clouait sur son lit, où il resta dix-huit mois dans l'impuissance absolue de faire aucun mouvement.

Pendant ces longs jours de souffrance, il fut d'une patience inaltérable. Toujours le sourire sur les lèvres, jamais il ne fit entendre aucune plainte. Dieu veut qu'il en soit ainsi, disait-il, et il se résignait, cherchant sa consolation dans la prière, dans la récitation du rosaire et dans de fréquentes communions.

Avant de mourir, M. Juillet avait exprimé le désir d'être inhumé à Ingré, près de sa mère. Le vendredi 11 août, après un premier service à la cathédrale, où se donnèrent rendez-vous des prêtres, des religieux, des religieuses et beaucoup d'amis, le corps fut transporté à Ingré. M. Vaslier, doyen d'Ingré, vint au devant de lui et l'introduisit dans l'église où se pressait une nombreuse assistance. Après le service, M. le Doyen retraça en termes émus le ministère de M. Juillet, nous laissant à tous l'espoir que Dieu aura accueilli favorablement l'âme de son prêtre, qui toute sa vie fut fidèle à sa vocation ; se fit tout à tous pour gagner des âmes à Notre-Seigneur, et s'étudia si particulièrement à reproduire dans tous ses actes la bonté du divin Maître, que tous ceux qui le connurent ne l'appelèrent jamais que : *le bon père Juillet.*

M. Henri de Vilmorin. — M. Henri Lévesque de Vilmorin est décédé subitement en son domicile de Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise). Il était nôtre par alliance. Il avait épousé Mlle Darblay, de Chevilly, fille de M. et Mme Paul Darblay et nièce de M. Jules Darblay, qui fut longtemps conseiller général d'Artenay.

Non seulement M. H. de Vilmorin portait brillamment la grande notoriété que trois générations avaient attachée à son nom, mais il en avait accru la légitime renommée par ses travaux personnels et par ses nombreuses et belles expériences agricoles ; il avait donné un grand essor à son commerce de graines, non seulement en France, mais encore à l'étranger, et dans les contrées les plus reculées, comme l'Australie et le Japon. Pour fournir à son immense clientèle des graines d'une qualité irréprochable, il avait établi des champs de culture sous les climats les plus divers, non seulement à Verrières-le-Buisson et à Nogent-sur-Vernisson, mais encore à Plombières, à Luchon, surtout à Antibes, où il possède sur les bords de la Méditerranée une importante propriété. Il refusa constamment de se mêler aux luttes politiques ; mais très estimé des hommes de tout parti, il eût été président de la Société des Agriculteurs de France. s'il n'eût obstinément refusé cet honneur. Il était membre d'à peu près toutes les sociétés qui s'occupent d'agriculture.

Catholique convaincu et pratiquant, il répandait ses générosités, le plus souvent secrètes, dans tous les coins de la France, en faveur des vocations ecclésiastiques ou religieuses et des bonnes œuvres. A Paris, membre et président de la commission des examens du certificat d'études pour les écoles congréganistes du 1er arrondissement, il ne dédaignait pas d'interroger lui-même les enfants, de corriger et de classer leurs compositions, montrant ainsi l'importance qu'il attachait à l'enseignement chrétien.

« MON ÉMIGRATION »

VOYAGE EN SAVOYE (1792)

— SUITE —

Cette montagne, qui a donné son nom au département qui forme la Savoie, est une véritable merveille. Elle a vingt-quatre mille toises de haut ; il faut vingt-une heures pour parvenir au sommet ; sa longueur est de plus de deux lieues. La neige la couvre dans toutes les saisons. Au-dessus de sa cime on voit à certains endroits des aiguilles de glace qui, en réfléchissant les rayons du soleil, parroissent autant de cristaux les plus transparans ; nous la cotoyâmes pendant toute l'après-diner du lundy vingt-cinq septembre. Les plaines ou prairies que nous traversâmes au bas de cette montagne sont assez incultes, produisent à peine du bled noir et annoncent un pays misérable. Les habitans en paroissent fort doux ; chacun d'eux labouroit son petit champ près de sa demeure, Quelques ceps de vigne étoient suspendus en l'air sur des perches : telle est la manière bien simple de recueillir le vin dans ce pays. Les pauvres sont vêtus de bure, et les femmes n'ont sur la tête qu'un morceau de cette étoffe, quelquefois un chapeau de paille par dessus. Je ne saurois mieux comparer leurs maisons qu'à nos moulins à vent, excepté qu'elles sont beaucoup plus larges, mais portées également sur des pieds de bois formés par des poutres qui les élèvent à trois pieds de terre ; leur but est de laisser à la neige la place qui lui est nécessaire pour s'étendre sous leur plancher et de préserver leurs granges de l'humidité qui endommageroit le peu de grain qu'ils conservent. L'innocence et la candeur étoient

peintes sur les visages de ces braves gens ; et leur attachement pour le duc de Savoie étoit si grand qu'en apprenant l'entrée des François dans leur pays, ils venoient au devant de nous tout effrayés en s'écriant : *Hélas ! que va dire noutre Ré, quand il va savoir tout ça ?* Les chemins ne sauroient être entretenus, les torrens ravagent les moissons, entraînent les levées, rien ne peut leur résister. Que peut-on, en effet, opposer à un foible ruisseau qui coule en droite ligne sur un plan incliné, et de précipices en précipices, lorsque ce ruisseau, gonflé tout-à-coup par des nuées d'orages qui fondent sur les montagnes voisines, devient en un quart d'heure large comme le tiers de la Loire, avec le quadruple au moins de l'impétuosité qu'on a pu remarquer dans notre rivière au tems des innondations, ce qui produit alors un bruit épouvantable. La force d'un torrent est si grande que sous les fenêtres de mon habitation je vois des vingtaines de pierres, grosses comme un demi-quart de vin, entraînées avec la légèreté d'un grain de sable, quand l'eau est abondante. Je voudrois rendre compte ici de quelques montagnes purement de glace, appellées les glacières, que les curieux viennent voir de fort loin, mais je ne les ai vues que par l'extrêmité, quoiqu'elles aient plus d'une lieue de long ; on peut consulter sur cette question un livre intitulé : *Les Délices de la Suisse*.

Arrivés à Chamony, nous n'eûmes rien de plus pressé que de nous procurer à chacun, pour le lendemain, un mulet, seule monture qui puisse se frayer un passage dans la forêt de la Tête-Noire, qui, ainsi que le Mont-Blanc, fait partie des Alpes. Le prix nous en parut cher ; à peine pouvoit-on en obtenir un pour neuf francs. Il ne fut pas possible de reposer un instant pendant la nuit, tant étoit continuel le nombre des prêtres qui descendirent dans l'auberge depuis le soir jusqu'à six heures du matin, où on nous amena nos montures.

A combien d'accidens ne fus-je pas exposé, ce mardi vingt-six septembre, au milieu de cette cavalcade de mulets, dans des chemins ou sentiers étroits, qu'il faut voir par soi-même pour se les figurer ; j'ignorois qu'il y eut de l'antipathie entre les mulets d'une maison et ceux d'une autre. J'étois à peine monté sur celui qu'on m'avoit laissé, et qui se trouva le plus haut et le moins commode qu'un de ces animaux voulut donner en passant un signe de sa haine à mon coursier : il s'approche de lui et lui décharge un coup de pied dans les flancs, dont, grâce à Dieu, je ne reçus dans la jambe qu'une légère plaie, qui, bientôt après augmentée par une froissure violente, ne m'empêcha pas pourtant de suivre mes compagnons et a été guérie sans aucun soin de ma part.

La manière de conduire ces mulets m'étoit encore plus inconnue, ou plutôt il ne faut pas les conduire, mais leur lâcher en tout la bride ; et, pour l'avoir voulu retenir une seule fois, je fus renversé à terre par mon animal opiniâtre. La pluie qui tomboit, la boue, les hauteurs que j'apercevois de loin, m'obligèrent à remonter sur ma bête, malgré la résolution que j'avois faite de ne plus m'en servir ; et je me confiois de plus en plus à mon ange gardien qui seul pouvoit me préserver des dangers qui se renouvellèrent à chaque pas.

Notre esprit étoit au moins déchargé en partie de ses inquiétudes,

en touchant à cet instant heureux où nous ne devions plus avoir rien à craindre des François. Nous atteignîmes avec plaisir la borne qui sépare la Savoye du *Valais*, pays allié des Suisses, dont Mgr l'évèque de Sion est prince temporel. Dans un mur de briques fort épais est une porte très étroite ressemblant à l'ouverture d'un four ; elle est gardée par les habitans du pays, qui se succèdent tous les quinze jours dans ce poste pour veiller à la sureté de leurs frontières. A la vue de nos passeports qui certifioient que nous étions prêtres déportés, ils nous reçurent à bras ouverts ; et, pour qu'ils se souvinssent de nous, nous leur donnâmes quelques pièces de monnaye qu'ils parurent désirer pour boire à nos santés. Dès ce moment, nos mulets grimpèrent, par leurs sentiers accoutumés, cette montagne de la *Tête–Noire*, dont les sapins sont si serrés, si confus, qu'à peine y voit–on clair à certains endroits. Tant est grande la force de l'habitude ! on eût dit que ces animaux qui nous portoient connoissoient jusqu'à la dernière pierre sur laquelle ils portoient les pieds, ils s'arrêtaient d'eux-mêmes dans les endroits difficiles pour se détourner à propos, choisir tel pavé plutôt que tel autre, et leurs conducteurs nous ont dit que, dans ces voyages si fréquents dans cette forêt, ces mêmes mulets observoient ces mêmes précautions aux mêmes endroits. Le passage, dans toute la longueur de la montagne, n'est autre chose qu'un véritable escalier de pierre, dont les marches, inégales et placées à côté les unes des autres plutôt que les unes au–dessous des autres, sont distantes entre elles pour la hauteur tantôt d'un demi pied, tantôt d'un pied, une autre fois de deux pieds ; ces pierres sont de marbre, de caillou ou d'ardoise. D'où on peut conclure combien il est aisé de de glisser en descendant. C'est quelque chose d'étonnant que de voir ces animaux sauter de marche en marche, sans faire, pendant toute la route, un seul faux–pas, s'arrêtant quand ils sont fatigués, marchant avec assurance dans un sentier d'un pied et demi de largeur, auprès de ces précipices de plus de mille toises dont j'ai souvent détourné les yeux pour n'en pas être effrayé. Qu'on calcule, d'après cela, combien de fois nous avons risqué d'être ensevelis dans ces abîmes dans lesquelles on me montra la place sur laquelle étoit tombé, l'année dernière, un mulet dont le pied avoit glissé trop près du bord. Aussi, à certains endroits où on ne pouvoit descendre que par des morceaux de rochers entassés, nous marchions à pied beaucoup plus mal que nos mulets, qui, déchargés de leurs cavaliers, ne tardèrent pas à nous devancer. Le trajet dura plus de quatre heures. La pluie, le brouillard fondoient sur nous, car nous étions dans les nuages et même plus élevés que ceux qui bordoient ces précipices ; le prétendu brouillard s'épaissit au sortir de la forêt, au point que nous n'aperçûmes plus notre chemin. Nos mulets s'avançoient toujours ; ils nous conduisirent à Triain dans un moment où une paroisse voisine venoit en procession pour obtenir le beau tems nécessaire à la seconde coupe des foins.

Quel hameau que Triain ! Doit-il même en porter le nom ? On n'y compte que deux maisons. L'une s'appelloit l'Auberge, qui consistoit en une seule chambre remplie pour lors de prêtres, de gentils hommes et d'émigrés. Tous, trempés par la pluie qui tomboit avec autant de force que dans un orage, nous ne pûmes obtenir d'entrer que dans la seconde maison qui appartenoit à un paysan. Il faut obser-

ver ici que, dans la Suisse, les cheminées, et surtout des cuisines, sont aussi vastes que la chambre même, c'est-à-dire qu'il y a point de plancher; mais, des quatre coins de la chambre, s'élèvent des planchers jusqu'au toit de la maison par forme de piramide qui ne laisse par le haut qu'une ouverture de trois pieds carrés, que l'on ouvre et que l'on ferme à l'aide d'une grosse corde qui tire ou lève une grosse planche mobile attachée au faîte. Du reste, dans les appartements, on ne trouve que des fourneaux ou poëles. Rangés sur un banc, nous essayons tour à tour de faire sécher nos jambes qui étoient extrêmement mouillées. Ce n'étoit pas assez : il falloit dîner, et il n'y avoit plus de pain dans le pays. Les habitans de la paroisse qui étoient venus en procession avoient tout consommé. On trouva enfin certains gateaux pétris avec du lait, auxquels nous joignîmes du beurre salé et du vin blanc, le meilleur que j'aie bu pendant mon voyage. Nous dinâmes de bon appétit : la faim étoit si extrême que nous aurions dévoré des racines.

La crainte de ne pas avoir de lit dans le village de Martigny, où nous devions coucher nous décida à payer un messager qui partit devant nous pour en retenir autant qu'il pourroit en trouver. Nous le suivîmes de près, portés sur ces maudits mulets qui firent encore de nouvelles prouesses, en escaladant une montagne taillée presque à pic au milieu de la grêle dont nous étions tout couverts. Sa descente est pour le moins aussi difficile. Nous parcourûmes celle-ci à pied ; et, dans l'espace d'une demie lieue, nous ne rencontrâmes aucun endroit assez uni pour interrompre et arrêter l'élan que notre corps avait pris au haut de la montagne : ce n'étoit que cailloux, que pierres très aigues. Enfin, remontés sur nos mulets, nous parvînmes par des rues assez praticables à MARTIGNY.

(A suivre). DESNOUES, *curé de Cravant.*

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Mgr l'archevêque de Paris a adressé aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale au sujet de la profanation de l'église Saint-Joseph, mise à sac par les anarchistes le dimanche 20 août. Cette lettre, qui a été lue en chaire le dimanche 27, au prône de la messe paroissiale, dans toutes les églises de la capitale, prescrit des prières publiques qui ont été chantées dans toutes les églises de la capitale, au salut du Saint-Sacrement. Cette cérémonie de réparation comprenait le chant du psaume *Miserere,* de l'invocation à la Vierge : *Monstra te esse matrem*, de la prière pour le Pape, de la prière pour la France, du *Parce, Domine,* de l'invocation au Sacré-Cœur : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis*, et l'amende honorable.

Valence. — *Le Pallium décerné à Mgr Cotton.* — A l'occasion du centenaire de la mort de Pie VI à Valence, et des noces sacerdotales de Mgr Cotton, qui coïncident avec le jubilé de vingt-cinq ans de son épiscopat, S. S. Léon XIII a daigné accorder au vénérable prélat l'insigne honneur du Pallium.

Cette distinction, si méritée, réjouira non seulement les catholiques du diocèse de Valence, mais tous les fidèles de France.

Institut catholique de Lille. — *Un prêtre agrégé d'histoire.* — C'est un jeune prêtre, M. l'abbé Lesné, qui, cette année, a obtenu le n° 1 à l'agrégation d'histoire et de géographie.

M. l'abbé Lesné n'a pas passé par l'Ecole normale supérieure, qui, pour la première fois, depuis de longues années, se voit enlever le n° 1 de l'agrégation d'histoire et de géographie.

M. Foncin, l'éminent géographe était président du jury.

M. l'abbé Lesné est du diocèse de Cambrai et professeur à l'Université catholique de Lille.

Blois. — *Un prêtre expert judiciaire en viticulture.* — Il vient de se passer un fait que nous croyons devoir signaler pour montrer l'influence que peut acquérir et la position que peut prendre un curé autour de lui par ses connaissances spéciales.

Voilà quelques mois, un individu des environs de Montoire était accusé d'avoir soustrait des plants de vigne, greffés sur rupestris.

Malgré deux audiences, l'affaire restait aussi embrouillée que le premier jour, par suite de la contradiction des experts. C'est alors que le tribunal de Vendôme, spontanément, et sur la réputation de M. l'abbé Ouvray. le commit comme expert en dernier ressort.

Il se rendit sur les lieux, et une heure lui suffit pour reconnaître et désigner chaque plant par son nom, et déterminer et préciser la nature des porte-greffes de chacun d'eux.

Il consigna son expertise dans un rapport qu'il adressa au Procureur de la République avec toutes explications techniques et preuves à l'appui de ses affirmations.

Et c'est ainsi qu'il sauva un innocent injustement accusé.

Trop confessionnel. — Le curé d'une des principales églises catholiques de Londres se rendait en Irlande. A bord du steamer qui l'emmenait à Dublin, il remarqua un individu dont les zigzags témoignaient qu'il n'appartenait à aucune Société de tempérance. Ce quidam criait à tue-tête : « A bas le Pape ! » *(Down with the Pope !)* A son grand étonnement, le bon prêtre vit, au bout d'une couple d'heures, notre individu complètement dégrisé venir s'asseoir à côté de lui et s'entretenir avec lui de plusieurs de ses paroissiens.

— Est-ce que vous seriez catholique ? demanda le curé.

— Parfaitement.

— Mais tout à l'heure je vous ai entendu crier : « A bas le Pape ! »

— Sans doute, mais je vais vous expliquer la chose : « Je sentais que j'étais saoûl, et comme je ne voulais pas déshonorer ma religion, j'ai cherché à me faire passer pour protestant. »

Une statue à Saint Bernard de Menthon. — Un comité international s'est formé récemment pour l'érection d'une statue de saint Bernard de Menthon sur le grand Saint-Bernard. Ce comité vient de publier un chaleureux appel qui ne restera pas sans écho, nous en avons la certitude. Le projet dont il s'agit intéresse à la fois la France, l'Italie et la Suisse. Le saint homme, dont on va dresser l'image à 2.475 mètres d'altitude, a droit à la reconnaissance de ces trois pays.

Il naquit, au rapport de la tradition, en 1091, à Menthon, sur les bords de l'adorable lac d'Annecy, à quelques pas du lieu où est aujourd'hui enterré M. Taine, d'une maison qui était parmi les plus illustres de la Savoie. Les parents de saint Bernard ne destinaient pas leur enfant à l'état ecclésiastique. Il virent avec humeur la vocation religieuse se dessiner chez lui. Tous leurs efforts tendirent à l'en détourner. Mais saint Bernard persista dans ses desseins, où il voyait la volonté divine. Plutôt que de rester sourd à la volonté de Dieu, il préféra la malédiction de ses parents en refusant un riche établissement sur lequel on comptait pour le retenir dans le monde. Puis, saint Bernard, renié par les siens, embrassa l'état ecclésiastique. Sa piété, sa bienfaisance, lui valurent l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'approchaient. Son zèle chrétien le fit désigner pour des missions difficiles. La contrée était, à l'époque, infestée de brigands sarrasins, qui pillaient et rançonnaient les passants. Le saint évangélisa ces bandits et fonda, en 1127, pour les pélerins et les voyageurs qui traversaient la montagne, un hospice desservi par des religieux. Saint Bernard fut ensuite nommé archidiacre d'Aoste. Il termina sa longue et belle carrière à Novare, le 28 mai 1153.

L'hospice fondé par lui est resté florissant. Agrandi à diverses reprises, transformé au dix-septième siècle, il se compose aujourd'hui de plusieurs bâtiments. On y peut héberger chaque nuit 80 voyageurs. Les moines y sont actuellement au nombre de 20 à 30. Ils font à tout le monde, sans distinction de nationalité ni de confession, le même accueil empressé et simple. Ce sont des gens instruits, très fiers de leur riche bibliothèque et de leurs riches collections scientifiques. La race de chiens par où le Saint-Bernard possède une célébrité universelle est malheureusement éteinte.

Ce sont maintenant des terre-neuves qui accompagnent les Frères dans leurs excursions aux abords du couvent, à la recherche des voyageurs égarés. Vingt mille personnes franchissent annuellement ce passage. Il suffira que chacune laisse à l'hospice une modeste obole pour que la somme nécessaire à l'érection de la statue de Saint-Bernard soit bientôt recueillie.

Maurice Muret.

La dixième merveille du monde. — C'est la commune de Mevouillon (685 habitants), dans la Drôme, qui ne possède ni une auberge, ni un café. Si la France comptait beaucoup de localités dans le même cas, les choses n'en iraient pas plus mal : au contraire.

Messe pour les chasseurs. — Le dimanche 3 septembre, à l'occasion de l'ouverture de la chasse, une messe sera dite à 4 h. 1/4, dans l'église de Saint-Paterne.

Chapelle de la rue Sainte-Anne, n° 14. — Pour faciliter à Messieurs les chasseurs l'accomplissement de leurs devoirs religieux, une messe sera dite à *quatre heures et demie très précises*, dimanche 3 septembre, dans la chapelle du Cercle.

Chapelle de la Visitation. — 1er septembre, premier vendredi du mois, à 8 h. messe de la communion réparatrice. Exposition du Saint-Sacrement ; à 5 h. Instruction, Salut, Distribution des billets zélateurs.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Dimanche 3 septembre, à 1 h. 1/2, dans la chapelle de la Présentation; rue Sainte-Anne, réunion des Enfants de Marie.

Mardi 5, à 5 h. 1/2, dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, messe mensuelle et instruction pour toutes les associées.

Œuvre Dominicale. — La messe mensuelle sera dite par M. le Directeur, dans la chapelle des Sœurs de la Présentation, rue d'Escures, n° 11, mardi 5 septembre, à 7 h. du matin.

BIBLIOGRAPHIE

L'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle. — *Rome, le chef suprême, l'organisation et l'administration centrale de l'Eglise :*

22e fascicule : Des représentants diplomatiques du Saint-Siège;

23e fascicule : Du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège;

24e fascicule : Du vicariat de Rome.

On souscrit à la librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris. 1 fr. 25 chaque livraison.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Dugas, Georges, instituteur, et Mlle Boulage, Hélène.
M. Rancourt de Mimérand, Jean, sous-lieutenant, et Mlle de Geffrier, Marie.
M. Lièvre, Charles, juge de paix, et Mme Benoist, Louise.

NAISSANCES

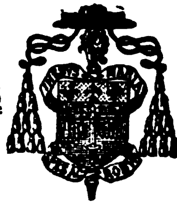
Harnois, Madeleine-Odette-Geneviève, faubourg Bourgogne.
Jordan, Maurice-Napoléon-Robert-Charles, rue de Loigny.
David, Marie-Thérèse-Clémence, rue des Beaumonts.
Delagrange, Elisabeth-Lucie-Marie-Aimée, faubourg Madeleine.
Arraud, Jeanne-Marie-Fernande, rue du Château-Gaillard.

DÉCÈS

M. Sagot, Adolphe, propriétaire, 75 ans, rue de Coulmiers.
M. Yèvre, Pierre, conducteur des ponts et chaussées, 66 ans, rue du Parc.
Mme Ligneau, née Sancier, 24 ans, rue du Poirier.
Mme Porcher, née Liger, 22 ans, rue des Murlins.
Mme Bergeron, née Canon, 30 ans, rue de l'Etelon.
M. Catherine, Paul, 22 ans, faubourg Saint-Vincent.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume — 1899

Numéro 36 — Samedi 9 septembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

10 XVIe **Dimanche** après la Pentecôte. Le S. Nom de Marie.
11 **Lundi**. La Transfiguration de N.-S.
12 **Mardi**. S. Bernard, ab. et doct.
13 **Mercredi**. De l'octave.
14 **Jeudi**. L'EXALTATION DE LA SAINTE-CROIX.
15 **Vendredi**. Octave de la Nativité.
16 **Samedi**. S. Corneille et S. Cyprien, martyrs.
17 XVIIe **Dimanche** après la Pentecôte. Solennité de L'EXALTATION.

CREDO

Je crois en Dieu. Le siècle est mauvais, l'heure est trouble ;
Un souffle de blasphème égare les esprits ;
L'honneur contre l'argent se joue à quitte ou double ;
Le mal est sans danger et l'homme est sans mépris.

Je crois en Dieu. La mode est d'insulter le prêtre.
Bien imprudent qui fait le signe de la croix !
Quiconque est un chrétien est bien près d'être un traître.
Des devoirs nul n'en veut, nous n'avons que des droits.

Je crois en Dieu. Qu'importe à ma prière ardente.
Des criminels joyeux le triomphe apparent !
Ce cercle de dégoût n'est pas l'enfer du Dante.
Mon cœur n'a pas perdu l'espérance en entrant.

Je crois en Dieu. La France attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu ;
La grande nation dort d'un sommeil qui tue.
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu !

DEROULÈDE.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes.* 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Évêque d'Orléans :

M. l'abbé J. Luillier, curé de Nesploy, est nommé curé de *Tournoisis* et *Nids*.

M, l'abbé Gessat, curé de Gémigny, est nommé curé de *Saint-Michet* et *Batilly*.

M. l'abbé Renard, professeur à l'école Saint-Grégoire, est nommé curé de *Gémigny*.

Basilique de N.-D. de Cléry. — *Dimanche 10 septembre*, solennité de la Nativité de la Sainte-Vierge : A 8 h., messe de communion célébrée par Mgr l'Evêque d'Orléans ; à 10 h., grand'-messe chantée par M. le chanoine Castera, allocution par Mgr l'Evêque ; à 2 h. 1/2, vêpres solennelles, sermon par M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle Saint-Mesmin ; procession extérieure présidée par Mgr l'Evêque. (Le reste comme au vendredi 8).

Des places sont réservées pour le dimanche 10 ; on trouve des cartes à la librairie Blanchard.

N. B. — *Billets avec réduction* d'Orléans à Meung.

Deux groupes de pèlerins partiront d'Orléans : le 1er à 6 h. 10 du matin ; le 2me à 11 h. 30. Une réduction de 50 p. 100 est accordée aux pèlerins qui se joindront à ces groupes.

On peut se procurer des billets, au Cercle catholique, rue Sainte-Anne, 14. Prière de dire, en se faisant inscrire, par quel train on désire partir.

— Des omnibus partent de la place du Martroi et rue de la Hallebarde, le jour de la fête et les jours de l'octave, chaque matin à 6 h., pour Cléry.

Prière de retenir ses places à l'avance chez M. Sevrain, bureau des omnibus, 31, rue de la Hallebarde.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Dimanche 10 septembre, à Coullons, Mardié, Menestreau et Nogent.

Mardi 12 septembre, à Bordeaux.

Jeudi 14 septembre, à Oison et Courtemaux.

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 septembre, à Neuville.

Dimanche 17 septembre, à Artenay, Andonville, Nevoy et Saint-Sigismond.

Cathédrale. — La réunion du saint Rosaire aura lieu le mardi 12 septembre. A 7 h., messe, instruction et salut.

Paroisse de Saint-Paul. — Vendredi, 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge et cinquante-neuvième anniversaire de l'établissement de l'Archiconfrérie dans la paroisse. Le matin, à 9 h. messe chantée. Le soir, à 8 h., exercice de l'Archiconfrérie, récitation du rosaire, chant des vêpres, allocution, salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi, 8 septembre, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice, à 5 h., instruction et salut.

Jeudi 14 septembre, à 8 h. 1/2, cérémonie de prise d'habit, présidée par M. Vigoureux, curé de Saint-Paul, supérieur du monastère, suivie de la sainte Messe.

L'allocution sera faite par M. l'abbé Gaillard, vicaire de Gien.

LA PAIX SOCIALE DANS LA CHARITÉ

Economistes et politiques cherchent à dénouer la crise qui agite et secoue notre société de fin de siècle. Les uns ont écrit des livres, les autres forgent des lois. Livres et lois n'y feront rien.

C'est aux mœurs qu'il faut s'attaquer; c'est à les rendre chrétiennes en haut et en bas ; en haut surtout qu'il est urgent de travailler, pour conjurer une catastrophe imminente.

Dans l'allocution que le cardinal Vaughan a donnée, à Stockport. en inaugurant la conférence annuelle de la *Société de la vérité catholique*, l'éminent prélat a développé cette thèse :

« L'Eglise catholique d'Angleterre, a-t-il dit, s'intéresse profondément à la condition sociale, économique et religieuse du peuple. L'état lamentable dans lequel sont plongées des masses d'indigents est en grande partie la conséquence des vices des classes supérieures dans le passé. C'est le résultat naturel de cette philosophie utilitaire, de ce développement monstrueux d'un individualisme égoïste qui a été substitué au XVI[e] siècle à la vieille politique catholique.

« On a vu à cette époque le même spectacle dont nous avons été témoins de nos jours en Italie. La suppression des monastères et des corporations, la confiscation de leurs terres au profit de l'aristocratie, créèrent en Angleterre le paupérisme. Et quel paupérisme! Les malheureux n'ayant plus de liens qui les rattachassent à la terre, se précipitèrent vers les villes, où ils formèrent comme des troupeaux en dehors des autres classes, loin des influences salutaires qu'exercent la richesse et l'éducation, subissant au contraire l'action démoralisatrice de la misère et de l'ignorance.

« Des millions de créatures humaines sont logées plus mal que les chevaux et les bestiaux des grands seigneurs. Il y a dans Londres seul un million de pauvres qui auraient besoin de changer de logements. Les autorités médicales ont condamné comme malsaines cent quarante et un mille maisons dans lesquelles les indigents sont entassés jusqu'à huit ou douze dans une seule pièce. Quelle délicatesse de sentiments, quelle modestie, quel respect de soi-même peut-on attendre de la part d'hommes et de femmes dans de pareilles conditions ? On peut dire, sans exagération, que l'état actuel des indigents au point de vue économique et religieux doit être attribué en grande partie aux vices et aux enseignements des classes riches et instruites dans le passé. »

Ce réquisitoire sévère contre la société moderne n'a pas pour objet de faire naître l'animosité entre les diverses classes de la société — on ne saurait rendre de plus mauvais service aux unes et aux autres, — mais de graver profondément dans les consciences catholiques la conviction qu'une grande injustice économique et sociale a été commise contre les pauvres et qu'il est urgent de s'en repentir et de la réparer.

Le cardinal s'étendit ensuite sur la mission sociale et religieuse qui incombe aux laïcs catholiques en Angleterre. Il entra dans de longs détails sur les œuvres accomplies depuis cinq ans à Londres et Sheffield par cette excellente organisation qu'on appelle l'*Union sociale catholique de la Grande-Bretagne*. L'objet de cette institution

est d'établir le règne de la vraie fraternité en mettant les personnes riches, bien élevées, raffinées, en contact personnel et habituel avec les classes pauvres et laborieuses.

Dans une éloquente péroraison, l'éminent orateur rappelle que le peuple anglais était plus facile à convaincre par des actes que par des paroles. Lorsqu'il verrait les hommes et les femmes des classes supérieures, gens d'éducation et peut-être élevés dans le luxe, consacrer une part importante de leur temps et de leur fortune à améliorer le sort des pauvres, lorsqu'il les verrait travailler avec autant de zèle que d'humilité sous la direction de leur clergé, alors le peuple anglais se tournerait instinctivement vers les catholiques, et il rendrait hommage à la religion qui lui aurait présenté le Christ sous une forme sociale aussi admirable.

CE QUI ATTACHE AU PETIT SÉMINAIRE DE LA CHAPELLE (1)

Cicéron le disait déjà : Il n'est pas d'homme bien élevé qui ne se rappelle avec bonheur ses professeurs et les lieux même où il a reçu les bienfaits de l'éducation.

L'amour de la maison qui nous a élevés ressemble à l'amour du sol natal. Naturel comme lui, il se proportionne comme lui à la beauté des lieux, à la grandeur des souvenirs qu'ils évoquent et des bienfaits qu'on y a reçus.

La beauté du site, c'est le premier privilège de La Chapelle. Rien ici qui rappelle les murs noircis et les cours étroites des vieux collèges. Partout l'espace et le grand air, la verdure et les ombrages, à nos pieds un grand fleuve, au loin de riants horizons où se dessinent, d'un côté la cathédrale de Sainte-Croix, de l'autre Notre-Dame de Cléry, comme pour mêler une pensée chrétienne aux charmes de la nature elle-même.

Ajoutez à cela les grands souvenirs. Tout autour de nous, des noms qui rappellent les grands faits de notre histoire religieuse et nationale ; sur les deux rives de la Loire, les reliques des saints de Micy ; ici même, la vieille abbaye qui semble renaître de ses ruines et revivre pleine de jeunesse sur le tombeau de saint Mesmin. En vérité, si le charme du paysage et les gloires du passé peuvent exercer quelque influence sur des âmes d'enfants, nos pères ont été bien inspirés quand ils ont choisi ces lieux pour le berceau de votre jeunesse.

Mais la beauté du site et l'éloquence des souvenirs seraient peu de chose si Dieu ne lui donnait des hommes pour la fonder, l'organiser et lui imprimer un essor qui n'est durable que quand il vient du génie ou de la sainteté.

C'est là notre second et incomparable privilège.

Il y a eu de notre temps un grand Evêque, esprit ouvert, large cœur, âme toute de flamme, écrivain, orateur, polémiste de premier ordre, et tout ensemble le plus grand éducateur du siècle, l'auteur du plus beau livre qui ait été écrit sur l'éducation. Par un bonheur

(1) Extrait de l'Allocution prononcée, à la distribution des prix, par M. le vicaire général Vié, supérieur.

singulier, cette maison naissait à peine, elle n'avait que trois ans, que Dieu l'envoyait ici. Il mettait à l'œuvre sa main puissante et expérimentée. Et bientôt le petit Séminaire de Mgr Fayet devenait *la grande et chère école* de Mgr Dupanloup.

Il entrait dans tous les détails : études, jeux, piété, il organisait tout, et nous vivons encore de la puissante impulsion qu'il a donnée ici à toute chose. Et ce chef incomparable trouvait sous sa main des hommes comme M. Place, qui personnifia ici l'autorité, comme M. Hetsch, qui personnifia la bonté et la sainteté, et une pléïade de maîtres que je ne puis pas nommer, car la plupart vivent encore, et ils ne me pardonneraient pas de chercher pour eux une renommée dont leur austère dévouement n'a pas voulu.

Ce premier lien qui nous attache ainsi aux choses et aux hommes est assurément très doux. Mais il en est un autre plus fort, celui qui nous attache, non plus aux hommes qui passent ni aux aspects extérieurs, mais à l'œuvre intime et profonde qui se fait ici, aux traditions de la maison, à son esprit, à ce courant particulier de pensées et de sentiments qui, depuis cinquante ans, entraîne ici et vivifie les jeunes âmes, et qui, les ayant une fois pénétrées, demeure en elles comme un principe qui ne cesse plus de les animer et de les mouvoir. C'est là surtout que se révèle l'empreinte du grand Evêque.

L'artiste qui a sculpté son tombeau a placé près de lui un groupe d'enfants qu'il bénit; autour d'eux, des hommes éminents, laïques et prêtres, et debout, à droite et à gauche, deux personnages, un docteur absorbé dans le travail de l'esprit, et un chevalier armé pour la bataille. C'était exprimer par un symbole saisissant la pensée maîtresse du grand Educateur. Des enfants qu'il élève il veut faire, selon la trempe de leur âme, des hommes de pensée et d'action, des savants et des vaillants, des esprits qui n'ignorent rien, et des caractères prêts à tous les héroïsmes, et parce que tous doivent servir les mêmes causes, soldats ou prêtres, magistrats et hommes du monde, il veut qu'ils puisent aux mêmes sources les mêmes principes et les mêmes amours, qu'ils puissent dès l'enfance se connaître et s'estimer, afin de pouvoir, dans la vie, marcher d'accord et se donner la main.

C'est là ce qui fait le charme de nos réunions d'anciens. Nous sommes dix-huit cents, cinq cent cinquante prêtres ou religieux, plus de douze cents hommes du monde, officiers, médecins, avocats, notaires, industriels, agriculteurs. Entre nous, — c'était visible hier, — règne autre chose qu'une camaraderie banale d'écoliers. Il s'est formé ici, entre nous, comme au même foyer, une sorte de fraternité d'âme, faite des mêmes goûts, des mêmes admirations et des mêmes enthousiasmes.

Ces fils de la même mère se sont épris ensemble des mêmes beautés littéraires et morales ; comment oublier cette communion aux mêmes vérités, aux mêmes clartés, ce premier éveil, puis cet épanouissement de ce qu'il y avait de meilleur en chacun d'eux, ces belles études des chefs-d'œuvre immortels, ces tragédies grecques, par exemple, étudiées avec amour, goûtées dans leur simple et toujours jeune beauté, représentées aux applaudissements d'un auditoire d'élite ?

Chacune de nos générations a vu quelqu'une de ces fêtes qui furent presque des événements littéraires. Les aînés ont vu les *Perses* et *Philoctète*; leurs successeurs *Prométhée* et *Antigone*; les plus jeunes ont vu *Electre* et *Œdipe à Colone*.

Si c'est un lien si fort d'avoir goûté ensemble les mêmes plaisirs de l'esprit, de se sentir de la même famille intellectuelle, d'avoir les dédains des beautés de mauvais aloi, le même culte de l'esprit français avec son fin sens, sa ferme raison, ses fières envolées vers les sommets, que dirons-nous de la communauté bien autrement intime des mêmes joies saintes et des mêmes enthousiasmes religieux.

Quintilien disait : « *Non sanctiùs est iisdem sacris quam studiis initiàri.* » Les Anciens de La Chapelle ne seraient pas de son avis. Ce qui crée entre nous le lien le plus sacré, c'est la communauté des convictions et des émotions religieuses.

Notre chapelle de la Sainte Vierge, notre grande chapelle, les impressions de nos fêtes... Noël, avec sa messe de minuit et sa vision de Bethléem, la Première Communion avec ses chants, ses processions, ses douces larmes, la Fête-Dieu dans le parc... ces communions générales d'où nous sortions tout transformés, la parole de nos maîtres, plus aimée et plus pénétrante que jamais quand elle devenait la parole de Dieu... ces confidences des samedis d'où nous revenions consolés et meilleurs... Voilà ce qui attache pour jamais à La Chapelle, car cela, c'est le passage de Dieu dans les âmes ! Voilà ce qui en donne la nostalgie aux plus indifférents, et ce qui inspire à tous des témoignages si touchants de fidélité.

Deux de nos Anciens m'écrivaient d'Amérique il y a quelques jours : *affectus comprobatur verbis et rebus ; verbis*, c'était leur lettre et elle est charmante de délicatesse... *rebus*, c'était son contenu, un chèque destiné à l'achèvement de notre chapelle.

Nos Anciens nous donnent, chaque jour, ce double témoignage de leur sympathie; à qui en douterait, il suffirait de montrer les 450 lettres d'adhésion à la fête d'hier, les lettres d'excuses plus nombreuses encore, et la liste des 800 souscripteurs à l'œuvre de notre nouvelle chapelle. On ne trouve pas partout des témoignages aussi éloquents et aussi palpables.

Et cependant il en est un autre que nous apprécions plus encore, c'est la fidélité aux leçons qu'ils ont reçues ici.

Ils ont appris à aimer les Lettres et ils les cultivent si bien qu'on ne compte plus parmi eux les maîtres dans l'art de parler ou d'écrire.

Ils ont appris à se dévouer et voilà deux fois en dix ans que l'Académie française décerne à l'un d'eux le prix de vertu (1).

Ils ont appris à être des hommes de caractère et d'initiative et je les vois missionnaires, explorateurs, colons, porter l'influence chrétienne et française dans tous les coins du monde, au Mexique,

(1) M. l'abbé Pierre Brassier, ✻, curé de Saint-Georges-de-Reintambault (Ille-et-Vilaine) et le P. Joseph, ✻, à Douvaine (Haute-Savoie).

au Canada, en Calédonie, à la Côte d'Ivoire, dans toutes le provinces de la Chine et de l'Indo-Chine (1).

Ils ont appris à aimer la France et ils vont partout où il y a quelque péril à courir et quelque gloire à gagner pour elle, en Crète, au Tonkin, au Dahomey, à côté de Galliéni, à Madagascar, à côté de Marchand, à Fachoda (2).

Ils ont appris à placer au-dessus de tout la conscience et le devoir... et ils forment dans l'Eglise et le monde une légion d'élite. Jeunes gens, vous y entrerez demain et fidèles, comme vos aînés, aux souvenirs de votre jeunesse, vous le serez comme eux à l'honneur, à la France et à Dieu.

Et nous, vos maîtres et moi, nous ne pourrons pas vous oublier... les joies que nous avons goûtées avec vous, les peines dont elles ont mêlées — car aucune œuvre grande ne se fait sans souffrance — tout a créé entre cette maison et nous un lien indissoluble, et quand il faudra nous séparer d'elle, comme nos devanciers, nous y laisserons le meilleur de nos âmes.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Histoire de l'Église d'Orléans pendant la Révolution. — Nous achevons aujourd'hui « le voyage en Savoye » de l'abbé Desnoues. Ce récit d'un prêtre émigré orléanais. émaillé de circonstances dramatiques et de descriptions pittoresques, en style XVIII° siècle, a, ce nous semble, intéressé nos lecteurs.

Nous nous proposons de réunir en *brochure* les divers articles. Comme cet opuscule, destiné aux amis de l'histoire locale, ne sera tiré qu'à un nombre fort restreint d'exemplaires, nous invitons les personnes, qui le désireraient, à nous en aviser le plus tôt possible.

On doit se rappeler qu'un autre groupe de prêtres orléanais, partaient le lendemain du départ de l'auteur de « Mon émigration ». Après avoir suivi le même itinéraire, tous se trouvaient réunis à *Châtel-Saint-Denis*, en Suisse.

---

(1) En Chine : Mgr Foucard, mort évêque de Zéla, MM. Mouroux, de Rotz, Fleureau, Debesse, Mignan, Gilles, missionnaires ; H. Fliche, interprète à l'ambassade de Pékin. Au Siam : M. Lorgeou, ✱, consul à Bangkok. En Indo-Chine : MM. Armand Rousseau, ✱, décédé gouverneur général ; M. Louvet, missionnaire ; M G. Delpit, secrétaire du gouverneur. Aux Indes : les PP. Tyssandier et Maury, missionnaires. En Nouvelle-Calédonie : MM. Henri et André Rime. En Amérique : M. E Johanet, à Cuba, Ed. Delpit, au Canada, l'abbé Quillery, à la Guadeloupe. En Orient : les PP. Delamette et Lhuillier, décédés à Mossoul. Les PP. Laîné et Neveu, en Palestine. En Afrique : M. Delafosse, à la Côte d'Ivoire, L Lormet, mort au ac Tanganika, Max. Lorraine et Claude de Buzonnière, à Madagascar, etc.

(2) Campagne du Tonkin : capitaine Dujeu, ✱, et Roger Dat. Campagne du Dahomey : capitaine H. d'Urbal, ✱. Campagne de Madagascar : colonel de la Guillonnière, ✱, commandant Mortier, ✱, le commissaire de marine Lallier du Coudray. Expédition de Crète . colonel d'Albignac, ✱. Mission Marchand : sergent Georges Dat de Saint-Foulc, ✱, 15 ans de service, 23 campagnes, décoré de la légion d'honneur, de la médaille militaire, et de toutes les décorations coloniales accordées d puis 15 ans.

Le récit de ce second voyage a été composé par l'un de ces prêtres : M. Foucher, alors vicaire de Meung, qui, après avoir été curé de Saint-Marceau en 1815, mourut en 1835, chanoine titulaire.

Ce récit est resté manuscrit : nous n'en connaissons qu'un exemplaire, qui fait partie du fond des manuscrits de notre Bibliothèque municipale. Plus sobre en descriptions que l'autre, il offre plus d'intérêt à cause des circonstances tragiques, dans lesquelles le voyage s'est opéré.

Nous avons l'intention de le reproduire dans les *Annales*. Nous le ferons suivre d'un autre « Journal », dans lequel M. Nutein raconte la tentative d'émigration qu'il fit, à l'approche des Marseillais. Les voyageurs n'allèrent pas plus loin qu'Artenay, où ils faillirent être massacrés par les Septembriseurs.

De cette façon, les *Annales* s'enrichiront de documents, fort recherchés, sur notre histoire diocésaine pendant la Révolution.

T. C.

Prix Robichon. — Un ancien élève du Petit Séminaire de La Chapelle, qui a dressé la liste complète des lauréats de ce prix départemental, nous signale, parmi eux, outre les deux prêtres que nous avons relevés, les *anciens* suivants :

1878, M. Ern. Colas, rédacteur au *Loiret;* 1886, M. G. Jacob, imprimeur orléanais ; 1887, M. Ch. Cuissard, bibliothécaire de la ville d'Orléans; 1895; M. Paul Leroy, ancien magistrat.

Soit six lauréats de 1873 à 1899.

Avis aux communautés. — Dans les affiches pour la vente par licitation des immeubles par suite de décès ou d'autres causes, on cite le nom de tous les ayants droits ; quand il se trouve dans la famille citée le nom d'une religieuse ou d'un religieux, des individus, très bien vêtus, se présentent comme huissiers, un papier à la main, pour réclamer au membre dont le nom figure sur l'affiche, une somme variant entre 200 à 300 fr., pour sa quote-part de transcription pour l'adjudication qui doit avoir lieu, avec promesse que cette somme sera remboursée par l'acquéreur de l'immeuble.

Si la communauté a l'imprudence de payer, elle est volée, car elle a eu affaire à un filou.

Cette manœuvre ne se fait généralement que deux ou trois jours avant la date de l'adjudication, afin de ne pas laisser le temps à la communauté de prendre des renseignements, car on menace de faire des frais si le paiement n'est pas immédiat. Une communauté vient d'être victime d'un vol de 300 fr. pour un fait pareil.

(*Semaine de Paris.*)

Les souffrances que le Seigneur nous envoie amortissent les ardeurs de la chair et fortifient les vertus de l'âme : le corps perd ce qu'il avait de trop, et l'esprit trouve des forces qui lui manquaient.

S. Bernard, ***Serm. X in Cœna Dom.***

« MON ÉMIGRATION »

VOYAGE EN SAVOYE (1792)

— SUITE ET FIN —

MARTIGNY est un bourg très ancien, appellé, du tems des Romains, *Octodurus*, situé dans une petite plaine, entre de hautes montagnes, au bord d'une rivierre appellée la Dranse, qui se jette dans le Rhône à cent pas plus loin. L'impossibilité de se procurer des lits dans des chambres inhabitées, qu'on nous avoit offertes, nous empêcha de rester dans une paroisse, où le curé nous avoit donné des marques de son bon cœur, où le lieutenant nous avoit promis sa protection, et où quelques marchands que nous connoissions auroient pu nous rendre des services. Beaucoup de prêtres, qui y étoient arrivés avec nous, prirent la route du Midi pour entrer dans la vallée d'Entremont qui conduit à la montagne du Grand-Saint-Bernard, passage dans les Alpes pour aller en Italie. Nous descendîmes, au contraire, le long du Rhône, pour venir à Saint-Maurice qui n'en est éloigné que de trois lieues. Jamais ville ne mérita mieux son nom que celle-ci. C'est dans son enceinte que le Rhône amena sur ses eaux extrêmement rapides le corps de ce glorieux martyr, massacré avec sa légion dans la vallée qui y conduit. Nous la parcourûmes, cette vallée, entre deux chaînes de montagnes ; et là, pour la deuxième fois, nous vimes un petit fleuve qui sort dans toute sa longueur de plus de trois cents pieds de haut : on le nomme *Pisservache*.

J'eus l'avantage de célébrer la sainte messe dans la superbe église de l'abbaye dédiée aux saints martyrs de la Légion Thébéenne. C'est là ce monastère d'*Agane* que saint Sigismon, roi de France, bâtit, et dans lequel il se retira pendant quelque tems, pour faire pénitence, au milieu de neuf cents moines qu'il y avoit rassemblés dans une chapelle grillée. On conserve beaucoup de reliques, et surtout l'épée de saint Maurice dans une gaine d'argent. M. l'Abbé nous y donna des marques d'estime et de sensibilité, ainsi que les Bernardins qui occupent la maison. Ils portent une soutane noire et une sorte de bande de mousseline blanche en écharpe à laquelle ils donnent le nom de rochet.

Un grand nombre de prêtres nous avoit devancé à SAINT-MAURICE ; il nous fut difficile d'être admis à coucher à l'auberge. Nous fûmes redevables de cette faveur à une domestique de la maison qui ne voulut pas que sa maîtresse nous refusât l'hospitalité. Tant il est vrai que Dieu a ses saints dans toutes les conditions. Cette fille, vraiment pleine de religion et de charité pour les prêtres, les traitoit avec un respect et des attentions dont chacun étoit étonné. Elle nous plaignoit de ce que nous ne pouvions porter l'habit de notre état, elle se recommandoit à nos prières lorsque nous allions dire la messe, regrettant elle-même de ne pouvoir y assister. Un de nos amis fut retenu au lit pendant quelques jours : elle en eut tout le soin possible, ne voulut rien accepter pour ses peines, et fit comprendre à sa maitresse que sa dépence se réduisoit à très peu de chose, puisqu'ayant fait diette en se contentant de bouillon, il n'avoit été à charge à personne.

Cet ami qui avoit eu cette incommodité étoit un des MM. Toënier, de Blois, nos compagnons de voyage. Ne pouvant prévoir si elle

finiroit bientôt, mon ami et moi nous nous décidâmes, avec un jeune curé d'Auxerre, à marcher devant, pour marquer des logis dans un endroit quelconque où on voudroit nous permettre de rester. Le vingt-sept septembre, à quatre heures du soir, nous passâmes le pont de Saint-Maurice sur le Rhône, et, entrés dans le canton de Berne dont les habitans sont calvinistes, nous passâmes devant le village de Bex, remarquable par son élévation, et nous dirigeâmes nos pas vers la ville d'Aigle. Le chemin étoit bordé de soldats suisses qui revenoient de la revue que l'on avoit faite des troupes, qui alloient deffendre Genève et ses environs. Aigle se trouva si rempli de Suisses qu'il fut impossible d'y loger et presque d'y passer dans les rues. J'étois alors tout couvert de sueur, à la suitte d'un frisson et d'un accès de fièvre que j'avois éprouvé en quittant Saint-Maurice. N'importe. Ne pouvant trouver d'auberge, nous poursuivîmes notre route, et bientôt, au clair de la lune, nous réussîmes à nous égarer. Un jeune soldat eut la complaisance de nous mettre dans notre chemin, en passant un torrent qui n'avoit pour pont qu'un bâton fort étroit qui se trouva renversé. L'instant d'après, nous fîmes rencontre d'un régiment qui venoit au-devant de nous, au milieu duquel nous passâmes sans être insultés. A chaque porte, à chaque ferme, nous demandions à coucher sur la paille ; les protestans nous refusoient : ils prétendaient, vrai ou faux, que cette hospitalité leur étoit deffendue. Nous découvrîmes pourtant le hameau de Roche, près Yvernon, assez éloigné du chemin. Un seul cabaret au service des passants y étoit rempli de Suisses, pleins de vin, qui avaient leurs épées nues, étant prêts à se battre. On nous plaça au milieu de cette tabagie pour y manger quelques œufs. Nous fûmes plus longtemps à les attendre qu'à prendre notre repas. Une grange nous servit de chambre à coucher. Six prêtres y reposaient sur du foin ; nous nous joignîmes à eux. Nos paquets furent nos coussins, et nos chemises, mouillées et déjà froides, se desséchèrent d'elles-mêmes pendant la nuit qui fut assez fraiche. Tout inquiet que je fusse alors pour ma santé, je me trouvois pourtant satisfait d'avoir reposé, à l'exemple du Sauveur, dans une étable, sans avoir pu, ainsi que sa sainte mère, trouver aucune place dans les hôtelleries.

Le lendemain, nous voulûmes déjeuner à Villeneuve, éloignée que d'une lieue ; il ne s'y trouva pas de pain : une vieille femme nous en procura avec beaucoup de peine. Dès ce moment, nous côtoyâmes le lac de Genève, long de dix-huit lieues et large de quatre et demie dans sa plus grande étendue. Les vagues en sont très hautes et viennent fort loin sur le rivage, surtout lorsqu'il s'y excite des tempêtes. Le Rhône le traverse dans toute sa longueur et en sort à Genève qui est bâti à l'autre extrémité du lac. Ses bords, dans le délicieux pays de Vaud, dont Lausanne est la capitale, étaient ornés de châteaux antiques, sur lesquels les écrivains qui ont parlé de la Suisse racontent beaucoup de choses. Un vignoble, fertile en vin blanc, formoit une verdure agréable. Les fruits et les légumes y sont en abondance.

Il étoit onze heures du matin. Nous entrâmes à Vévey, ville charmante, entrepôt de commerce pour le Vallais, Genève et la Savoye. Elle est située au bord du lac, d'où l'on débarque les marchandises sur une place des plus larges qu'aient vues des voyageurs

qui ont passé dans les pays les plus éloignés. A l'opposite de la place sont les montagnes du Chablais, distantes de deux lieues, et on apercevoit sur l'autre rive les Français patriotes en possession de la Savoye. Les rues sont droites et larges. La ville fut bâtie presque en entier il y a trois cents ans. L'hôtel-de-ville a une entrée imposante ; et l'ancienne église, qui sert de temple, est proprement entretenue : on n'y souffroit aucun prêtre déporté. Les catholiques qui y demeurent y-sont administrés, pendant leurs maladies, par un curé voisin, du canton de Fribourg ; et, s'ils viennent à mourir, on laisse emporter leur corps dans une paroisse catholique. Des particuliers y font célébrer la messe dans leurs maisons depuis quelque tems : le gouvernement le sait et ne s'y oppose pas. Les émigrés y sont tolérés ; et, après une discussion de neuf heures, le sénat de Berne a décidé, le 20 août 1794, qu'ils pourroient continuer à demeurer dans ce canton le plus étendu de tous.

Après une sorte de diner, nous montâmes, vers midi, pendant plus de cinq quarts d'heure, la montagne qui conduit à Chatel-Saint-Denis. Il faisoit chaud, et nous repoâmes pour nous sécher aux rayons du soleil. Nous demandions au ciel un lieu de repos : toutes nos forces étoient épuisées. Notre désir étoit pourtant d'aller à Fribourg, capitale du canton catholique, distante encore de dix lieues. Mais la Providence avoit fixé notre résidence à Châtel. Nous allâmes saluer M. le curé, pour le prier de nous procurer une pension. Il fit appeller son neveu ; et, dès le 29 septembre, au matin, nous commençâmes à nous fixer dans cette petite ville, que je peux comparer à Olivet, et qui, par son commerce, occasionne d'ordinaire dans les rues un mouvement continuel et des embarras de voitures et amène des passans de tous pays dans les auberges qui y sont en grand nombre.

Desnoues, *Curé de Cravant.*

LE CALVAIRE DE PONTCHATEAU

Il y a un an, j'étais sur les bords du Rhin, et en rendant compte à mes paroissiens de mes impressions de voyage, je leur signalai le petit bourg d'Arenberg, près Coblentz, où un prêtre admirable avait mis toute la Religion en statues.

Cette année, j'ai vu mieux encore. C'est en France, près de Ponchâteau, village de la Loire-Inférieure, situé à quatre lieues de Savenay.

Là, le P. de Montfort, il y a 200 ans, avait conçu le projet d'élever un calvaire monumental. L'opposition du roi le força à abandonner son entreprise, mais il avait prophétisé que les travaux seraient repris plus tard et menés à bonne fin.

Cette promesse, les habitants de la contrée en avaient gardé le souvenir, et ce sont eux qui la rappelèrent aux pères de la Compagnie de Marie, fils du Bienheureux de Montfort.

Vaincu par leurs instances et heureusement inspiré par sa piété filiale, l'un d'eux, le P. Barré, se fit l'apôtre de l'entreprise. A vingt lieues à la ronde, il parcourut toutes les paroisses, quêtant des concours pour son œuvre. Il réussit magnifiquement.

A sa voix, toutes les populations des environs, curés en tête, armées de pelles et de pioches, accoururent. On voit parfois plu-

sieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, habitant à dix ou douze lieues, marcher toute la nuit pour se trouver de bon matin sur le terrain qu'il s'agit de retourner. Ils commencent par entendre la messe à la chapelle, puis, en chantant des cantiques, ils se mettent à rouler des blocs énormes, à creuser des torrents, à faire des avenues, à construire des grottes, des ponts, des montagnes.

Les châtelains de la contrée donnent l'exemple. L'un d'eux, pour obtenir la guérison de sa femme dangereusement malade, fit vœu de travailler pendant neuf jours, et on le vit, pendant ce temps, servir de manœuvre à ses propres fermiers. Des femmes et des jeunes filles de la noblesse s'ensanglantent les mains à transporter des pierres aiguës, et quand on les plaint, elles répondent : Il faut du sang au Calvaire !

On a compté 125.000 journées, employées à ces prestations de la foi chrétienne. N'est-ce pas que c'est beau ?...

Aussi les résultats obtenus ont été surprenants. Bien que l'entreprise ne soit pas encore terminée, on voit déjà un Chemin de croix monumental se dresser au milieu de la lande. Les statues sont plus grandes que nature. On a tout fait pour donner aux lieux le même aspect qu'à Jérusalem. Le Calvaire, proprement dit, domine toute la contrée, et il a fallu des années pour l'élever. L'ensemble de ces travaux couvre plusieurs hectares de terrain.

Plus tard, on fera aussi la série des mystères du Rosaire.

Les paysans bretons font mieux que de travailler à Pontchâteau. Ils y viennent prier.

A quelque heure de la journée qu'on y vienne, on trouve toujours des pèlerins dont quelques-uns sont arrivés de loin. En famille sous la conduite du père, ils récitent les prières du Chemin de croix. Parfois, ce sont neuf jeunes filles qui sont venues ensemble pour demander une grâce commune ou la guérison d'une compagne.

Le dimanche surtout est jour d'affluence. Alors un Père se met à la tête des pèlerins, et leur fait parcourir la voie sacrée, leur expliquant l'expression de chaque statue et les aidant à bien prier.

Pas d'événement important dans la vie : mariage, naissance, décès, conscription, sans un voyage au Calvaire. Comment s'étonner après cela que tous ces bons Bretons soient bénis de Dieu ?

Nous avons fait notre pèlerinage en priant de tout notre cœur pour que la Bretagne ne soit pas seule à donner cet exemple, et que nos paroisses comprennent aussi, quelque jour, qu'il n'est rien de plus glorieux ni de plus heureux que de servir le bon Dieu et de travailler pour lui.

P. Delahaye,
Curé de La Chapelle-Saint-Mesmin.

ORIGINES DE LA PROCESSION DU TRÈS-SAINT-SACREMENT à Notre-Dame de Lourdes

Si l'on demandait quelle a été l'origine de ces processions du Saint Sacrement à Massabielle, sans crainte de se tromper, on pourrait affirmer que c'est bien la Sainte Vierge qui en a inspiré la première idée, de même que dans le monde des découvertes on trouve toujours l'illumination subite et providentielle qui les a préalablement révélées.

En voici la genèse décrite dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes :*

« C'était le 22 août 1888. pendant le pèlerinage national. Une pensée du ciel avait germé tout à coup dans le cœur d'un pieux ecclésiastique. Pourquoi, tandis que le Dieu de l'Eucharistie serait porté au milieu des malades, toute la multitude ne lui adresserait-elle pas les mêmes acclamations que les Juifs témoins des prodiges que le Sauveur semait à pleines mains? Ce projet ne pouvait qu'être accueilli favorablement par le président du pèlerinage national, le R. P. Supérieur Général des Pères Augustins de l'Assomption. En quelques instants, des paroles appropriées de l'Evangile furent recueillies et distribuées aux pèlerins. A quatre heures, le salut fut donné à la Grotte, les invocations commencèrent avec un entrain, un accent, un enthousiasme indescriptibles. La bénédiction donnée aux infirmes de la Grotte, le cortège reprit sa marche vers les piscines. Ce fut là que l'émotion fut portée à son comble. Cinq à six mille personnes tombèrent à genoux les bras en croix et s'écrièrent avec un ensemble parfait : « Hosanna ! Hosanna au Fils « de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Sei- « gneur, si vous le voulez, vous pouvez nous guérir ! »

« Quel spectacle ! On ne pourrait imaginer un plus bel acte de foi à la présence réelle de Notre-Seigneur ! C'était le ciel sur la terre. Une guérison se produisit en ce moment solennel : on devine quel fut l'enthousiasme. » Mais si on avait pu lire dans les consciences, combien de miracles de l'ordre spirituel nous auraient été révélés ! C'est le secret des anges ; c'est aussi notre secret à nous, ministres du Seigneur, qui recevons les confidences intimes des âmes.

Depuis lors, pas de grand pèlerinage qui n'ait sa procession du Saint-Sacrement. Un danger était à éviter. Au milieu de ces chaleureuses acclamations coup sur coup répétées de toutes parts, on devait arriver fatalement à l'enthousiasme vertigineux, si ces invocations étaient abandonnées aux spontanéités d'imaginations pieuses et ardentes. L'officiant, lui-même, n'écoutant que son cœur et sa charité pour les malades ne pourrait s'empêcher de céder à leurs instantes supplications, sans égard au respect et aux convenances dus aux rites sacrés. Et c'est ce qui advint au commencement. On posa l'ostensoir sur la tête des infirmes, on leur permit de le baiser ; des personnes bien portantes voulaient en faire autant. Il fallait remédier à ces irrévérences. On prit conseil à Rome et, depuis lors, invocations, prières, chants liturgiques, tout a été réglé et se fait dans un ordre qui n'a rien laissé aux hasards de l'improvisation.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

La monnaie pontificale. — Autrefois, dans les Etats pontificaux, la monnaie ne portait pas l'effigie du Souverain Pontife mais son écusson et des sentences capables de rappeler aux riches leur devoir.

Voici quelques-unes de ces sentences :

Qui est vraiment pauvre ? L'avare. — L'avare ne se trouvera

jamais riche. — Toi qui me gardes avarement, tu seras frustré. — L'avarice et l'usure sont la mort de l'âme. — Ne désire pas l'argent, n'aime pas l'or, ne mets pas là ton cœur ; beaucoup se sont ainsi perdus. — Que je te sois comme de la boue. — Je suis la racine de tout mal. — Si tu veux te sauver, ne m'aime pas. — Que sert à l'homme de posséder l'or et l'argent, s'il vient à perdre son âme ? — Je ne saurais t'apporter la paix : que je ne t'apporte pas la ruine. — Si je ne suis qu'une obole, je te nuirai moins, et toutefois, crains qu'une obole ne suffise à te rendre coupable. — O riches, malheur à vous ! Malheur à vous qui êtes pleins, vous avez des pauvres, ne les oubliez pas. — Dieu est charité. — Ouvrez la main aux pauvres, donnez et il vous sera donné, etc...

Si ces maximes ne figurent plus sur les monnaies modernes, il serait à désirer qu'elles soient dans le cœur de tous les chrétiens.

En faveur des Sœurs hospitalières. — Cet argument nous est fourni par le grave journal *Les Débats* : « Le tribunal de la Seine vient de condamner à quelques mois de prison deux infirmiers des hôpitaux coupables d'avoir torturé d'une façon abominable un moribond confié à leurs soins. A l'audience, il a été prouvé que les deux misérables étaient en état d'ivresse quand ils ont commis les actes vraiment monstrueux qu'on leur reproche. Il semble que cette dernière circonstance, qui aggrave singulièrement leur cas, ait, au contraire, servi leur cause, le tribunal ayant visiblement usé d'indulgence. Quoi qu'il en soit, il faut avouer que les sévices contre les malades se renouvellent beaucoup trop souvent dans les hôpitaux, et pour un qui arrive à la connaissance des tribunaux combien d'autres restent-ils impunis ! Autrefois, quoi qu'en disent les francs-maçons du Conseil municipal, de pareilles abominations ne se seraient pas produites et les médecins des hôpitaux savaient bien ce qu'ils faisaient en réclamant si énergiquement le maintien des Sœurs. Nous voulons bien croire, cependant, que dans son ensemble le personnel des hôpitaux est méritant ; mais il y a vraiment trop d'exceptions. Et ces exceptions s'expliquent par la façon dont se recrute ce personnel. Tout le monde sait que les politiciens de l'Hôtel-de-Ville exercent une pression violente sur l'administration pour obtenir le placement de leurs créatures. Or, quelle garantie de moralité et de sobriété peut présenter un individu n'ayant d'autre titre que d'avoir été l'ami ou l'agent électoral d'un conseiller municipal ? Et il est très probable que nos politiciens ne se contentent pas d'imposer les nominations de leurs créatures, ils doivent aussi exiger leur maintien. Ce qui permet de le croire, c'est qu'un des deux misérables en question avait été maintenu en fonctions malgré une précédente condamnation pour ivresse et voies de fait. Comme, en présence de pareilles révélations, on comprend l'aversion des braves gens du peuple contre les hôpitaux ! »

A propos de mariage. — Un jeune homme demandait à son père : Est-il vrai, mon père, que vous vous occupez d'un mariage pour moi, et pourrais-je savoir avec qui ? — Mon fils, c'est mon affaire et non la tienne. Occupe-toi de ce qui te regarde. Quand la

chose sera arrangée, je t'en préviendrai. » Il faut dire que ceci se passait dans une province reculée et arriérée.

— « Ma mère, disait une jeune fille, une Parisienne celle-là, qui venait d'apprendre que son mariage avec M. X... était chose convenue, où pourrais-je voir mon futur? — Ce soir, chez Mme Une-Telle. — Mais comment le reconnaîtrai-je? — Ce sera bien facile; de tous les jeunes gens qui s'y trouveront, c'est le seul que tu n'as jamais vu. »

En pays étranger, surtout en Allemagne, on tombe souvent dans l'excès opposé. — « Le mariage de votre charmante fille avec M. B... est-il décidé? demandait Mme Craven à une dame allemande de ses amies. — Ah! ma chère, je n'en sais rien: je n'ose pas en parler à ma fille. Mais, comme elle ne m'en a rien dit, je suppose que ce n'est pas encore arrangé. »

Chapelle de la rue Sainte-Anne, n° 14. — Samedi, 9 septembre, réunion en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, à 8 h., messe, instruction, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chemin de Croix perpétuel. — Un exercice du chemin de Croix spécial pour les hommes, aura lieu dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, le jeudi 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix et fête du Chemin de Croix perpétuel.

Cet exercice sera présidé par le Révérend Père Denis, supérieur du couvent des Franciscains.

Tous les associés sont instamment priés d'y assister.

BIBLIOGRAPHIE

Le culte des saints de France, par MM. Ch. Flament et P. Haghe, prêtres. — Paris, Oudin, 2 vol. in-12 (2e édition).

La monographie d'une paroisse implique un savoir agiographique. Souvent le patron de l'église est un saint de France qui n'est pas toujours diocésain. Mais comment se renseigner sur sa vie? On ne peut toujours avoir sous la main la collection des grands ou petits Bollandistes, ni tous les *Ordo* des 80 diocèses de France.

C'est pour venir au secours des écrivains ès histoire locale, que deux prêtres ont réuni leurs efforts pour publier le *Culte des saints de France*, par église diocésaine, et sous la rubrique du calendrier.

Cet important travail, publié en deux volumes, comprend l'histoire, les coutumes liturgiques et l'agiographie de chacun de nos diocèses; il peut s'y rencontrer quelques erreurs historiques ou quelques noms de saints locaux mal orthographiés, qu'il sera facile à chacun, pour son diocèse, de rectifier.

Mais dans son ensemble, ce tableau liturgique de l'Eglise de France, se recommande aux agiographes diocésains.

Manassès de Seignelay, évêque d'Orléans (1257-1321), par M. l'abbé Bernois, curé de N.-D. des Aydes. — Orléans, Herluison.

Assurément Manassès est une des grandes figures de notre épiscopat au moyen âge. Nous comprenons que l'auteur en était frappé et qu'il l'ait étudiée, aux sources, pour nous la présenter dans son éclat.

M. Bernois n'a pas suivi l'ordre chronologique : ce n'est donc pas un portrait en pied ; c'est une suite de médaillons qu'il a tracés. Faut-il l'en blâmer ou l'en louer ? Nous laissons ce soin à ses lecteurs, que nous souhaitons nombreux.

L'Album de Briare. — M. H. Bodineau, libraire à Briare, vient d'éditer, à l'imprimerie Pigelet, un coquet album qui contient seize dessins sur Briare, le pont-canal et les principaux châteaux de la commune.

Voici la liste des gravures :

1-2. Beauvoir et son pavillon d'entrée. — 3. L'hospice. — 4. Cité ouvrière. — 5. Troussebarrière. — 6. Pont du Rialto. — 7. L'usine et les gares, monument Bapterosses. — 8. Pont du chemin de fer. — 9. Chalet des Roches. — 10. La Trézée. — 11. La mairie, ancien château des seigneurs du canal, où Napoléon, se rendant à l'île d'Elbe, coucha en 1814. — 12. La nouvelle église. — 13. L'usine élévatoire. — 14. Le pont-canal. — 15. Vue intérieure du pont-canal. — 16. Panorama du pont-canal.

En vente chez les libraires d'Orléans.

Prix : 1 fr. ; *franco*, par la poste, 1 fr. 15.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Jamet, René, fabricant de registres, et Mlle Fournier, Blanche.
M. Girard, Albert, négociant, et Mlle Gonsolin, Lucie.
M. Boutiron, Jean, professeur d'école normale, et Mme Galinand, Marie.
M. Gonod d'Artemare, Pierre, et Mlle Debrou, Laure.

NAISSANCES

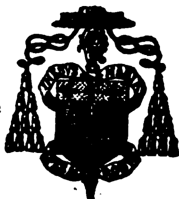
Boyer, Pierre-André-Bruno, rue d'Illiers,
Joseph, Marie-Thérèse-Françoise, rue Royale.
Pertuisot, Louis-Auguste-Marius, rue de la Lionne.
Pertuisot, Joseph-Edmond-Jean-Marie, rue de la Lionne.
Laurent, Marie-Louise-Charlotte, faubourg Bannier.
Blanchard, Eugène-Adolphe-Albert-Jean-Elie, rue Saint-Euverte.
Berthie., Jean-Paul-Josesh, rue Bourgogne.

DÉCÈS

Mme Monceau, née Rousseau, 67 ans, rue Porte-Madeleine.
Mlle Herbaudière, Estelle, 49 ans, rue Bannier.
M. Paris, Auguste, chef de train, 48 ans, rue du Parc.
Mme Pignot, née Guy, 56 ans, faubourg Saint-Vincent.
Mlle Lesueur, Adelaïde, 75 ans, rue de Limare.
Mlle Trepin, Marie, 72 ans, rue des Bons-Enfants.
M. Frappat, Noël, boulanger, 49 ans, rue Charles-Sanglier.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul PIGELET



XXXIXe Volume — **1899**

Numéro 37 — Samedi 16 septembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

17 XVIIe **Dimanche** après la Pentecôte. Solennité de L'EXALTATION.
18 **Lundi**. S. Joseph de Cupertino, conf.
19 **Mardi**. S. Janvier, év. et ses comp., martyrs.
20 **Mercredi**. Quatre-Temps, abstinence et jeûne. S. Eustache et ses comp., mart.
21 **Jeudi**. S. Mathieu, ap.
22 **Vendredi**. Quatre-Temps, abstinence et jeûne. S. Thomas de Villeneuve, év.
23 **Samedi**. Quatre-Temps, abstinence et jeûne. S. Lin, pape, martyr.
24 XVIIIe **Dimanche** après la Pentecôte. N.-D. de la Merci.

En quoi consiste la vraie force d'esprit

La force d'esprit n'est point de dire : je ne serai plus, ou je ne serai point du corps de l'Eglise, car j'y ai découvert des taches. — La force d'esprit est de dire : je resterai, avec l'aide de Dieu, dans le corps de l'Eglise, ou j'y entrerai, car j'ai découvert pourquoi il y a des taches et qu'elles n'altèrent en rien la pureté de son âme et de sa beauté.

La force d'esprit n'est point de dire : tel prêtre a failli, la religion d'un tel est sans largeur et sans lumières, tel autre se complaît et s'absorbe en des dévotions minutieuses ; celui-ci n'en affecte les dehors que pour mieux cacher ses fourberies ou ses vices : hâtons-nous de proscrire une religion funeste à l'humanité.

— La force d'esprit est de dire : je sais pourquoi il y a des chutes déplorables, des esprits étroits, des superstitieux et des hypocrites, et que la religion n'en est pas moins la sauvegarde des mœurs, l'école des grands et libres esprits, l'inflexible gardienne de la sincérité et de la vérité.

Ch. Charaux.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département......	5 f.	*Départements non limitrophes*.	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale)*.......	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Les mercredi 20, vendredi 22 et samedi 23 septembre, jours des Quatre Temps, le *jeûne et l'abstinence* sont d'obligation.

Paroisse de Sainte-Croix. — L'œuvre de la propagation de la Foi est confiée, pour la paroisse de Sainte-Croix, à M. l'abbé Thoret. Les zélatrices et associées qui auraient des communications à adresser, des renseignements à prendre, des versements à faire, sont priées de se mettre en relation avec lui.

Paroisse de Saint-Donatien. — Mardi 19 septembre, 53me anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge sur la montagne de la Salette. Les messes basses seront dites à 6 h., 7 h. et 8 heures.

La messe de 6 h., dite par M. l'abbé Filiol, chancelier de l'Évêché, sera accompagnée de chants de cantiques et suivie d'une allocution. Pendant la messe de 7 h., également suivie d'une instruction, des chants seront exécutés par les jeunes filles de l'Ouvroir et de l'Externat de Saint-Pierre-le-Puellier.

Le soir, à 8 h. 1/4, salut et instruction par M. l'abbé Deschamps. vicaire de Saint-Paterne.

Les personnes qui désireraient s'associer à l'archiconfrérie de N.-D. de la Salette, et participer aux prières qui se font sur la sainte montagne et dans tous les sanctuaires où l'archiconfrérie est érigée, pourront se présenter et se faire inscrire à la sacristie de Saint-Donatien.

Paroisse de La Chapelle-Saint-Mesmin. — Un sermon de charité sera donné, le dimanche 17 septembre à 4 h. 1/2 du soir, par M. l'abbé Millot, vicaire de Saint-Marceau d'Orléans.

Un salut en musique sera chanté sous la direction de M. l'abbé Laurent, maître de chapelle à la Cathédrale.

Le grand orgue sera tenu par Mme Gramain.

La quête sera faite par Mmes Gramain et Chollet.

Chapelle de la Visitation, — Vendredi 15 septembre, jour consacré au Sacré-Cœur ; à 8 h., messe et prière réparatricc ; à 5 h., instruction et salut.

Monastère des Religieuses Ursulines d'Orléans. — Samedi 16 septembre, à 8 h. 1/2, cérémonie de profession et de prise d'habit.

Chapelle de la Maison Mère des Sœurs de Saint-Aignan, 20, rue Saint-Marc. — Lundi, 18 septembre, à 7 h. 1/2 du matin, cérémonie de profession présidée par M. Dulouart, chanoine titulaire.

Mercredi 20, à la même heure, cérémonie de prise d'habit présidée par M. Séjourné, vicaire général, doyen du Chapitre.

Nous recommandons aux prières et aux saints sacrifices de MM. les Ecclésiastiques, aux prières des Communautés religieuses, des Fidèles du diocèse d'Orléans et des lecteurs des *Annales :*

Monsieur TOUCHET-DUCELLIER,

le vénérable père de Mgr l'Évêque d'Orléans, décédé à Soliers (Calvados), dans sa 75me année, le lundi 11 septembre.

MANIÈRE DE DÉFENDRE LA RELIGION
A LA PORTÉE DE TOUS

Depuis un demi-siècle, mais surtout maintenant, la fausse science a pris vis-à-vis de nous une attitude qu'elle qualifie elle-même de « dédain transcendental ». Elle répète sur tous les tons que le christianisme est mort, que c'en est fait de lui, que l'heure est venue de débarrasser le sol de cette ruine grandiose, qui encombre le chemin de l'avenir et empêche les sociétés humaines de marcher vers le progrès. En même temps, toutefois, par une étrange contradiction, qui nous gêne sans doute et nous fait souffrir, mais qui nous honore et nous rassure, la fausse politique, alliée et sœur de la fausse science, fait arme de tout pour combattre une religion dont l'indomptable vitalité la déconcerte et l'exaspère. Aussi, quelle lutte acharnée contre une doctrine que l'on semble, d'autre part, traiter avec tant de dédain ! Quelle peur instinctive de ces « leçons de choses » constamment données au monde par le génie de la charité, toujours si intelligent des nécessités des temps et si prompt à les secourir ! Quel besoin de soustraire aux regards des peuples cette démonstration de la religion, qui se fait surtout par les œuvres ! Quelle satanique ardeur à tout laïciser afin d'empêcher le divin de se montrer et de se créer des droits à l'attention, au respect, à la foi, à la reconnaissance des hommes !

Dans une telle crise, et devant une telle tactique des ennemis de Jésus-Christ et de son Evangile, il y a une obligation de conscience qui s'impose à tout chrétien : *c'est d'être à lui seul, un témoignage vivant de la divinité de la religion*. Nos arguments de théologie ou nos démonstrations oratoires !... La plupart du temps, le siècle est trop affairé ou trop distrait pour venir les écouter, ou pour leur prêter une attention suffisante. Mais le siècle nous voit vivre. Chaque jour et chaque instant, il est en contact avec nous. Il entend nos paroles ; il observe nos démarches ; il regarde nos actions. C'est donc à nous, chrétiens, qu'incombent l'honneur et la responsabilité d'attester devant lui, par le langage irrésistible des faits, la vérité des divins enseignements que nous avons reçus.

« Porter le nom de chrétien, disait saint Augustin, c'est fort peu de chose ; il faut l'être. » Une foi sans racines profondes, reléguée à la superficie de l'âme ; des habitudes presque mécaniques de piété, dissimulant mal une vie mondaine, terrestre, où les passions ne trouvent aucune contradiction sérieuse, et n'ont à compter qu'avec un décorum tout extérieur et la crainte très humaine du « qu'en dira-t-on » : une telle manière d'entendre et de pratiquer le christianisme constitue, à son égard, une véritable trahison.

Ne soyons pas de ceux qui lui en infligent l'humiliation douloureuse. Plus que jamais, à cause du temps difficile et troublé où nous vivons, nous sommes appelés à la gloire d'être nous-mêmes les semeurs de la bonne nouvelle, et de l'accréditer par nos mœurs au milieu des hommes. Ne nous dérobons pas à une si noble et si consolante mission. Annonçons partout la foi de notre baptême.

Soyons l'Evangile en action !

Mgr Perraud.

LES CONQUÊTES DE LA CHARITÉ

Vous avez donné votre première récompense, 2.500 francs, à une personne admirable, qui a pris pour tâche d'aller chercher le mal sous ses formes les plus répugnantes et de faire renaître la conscience dans les pauvres où elle est le plus effacée.

Mme Gros, institutrice libre à Lyon, est peut-être la personne de notre temps qui possède le mieux l'art exquis de faire vibrer, par une sorte de savant coup d'archet, le sentiment moral non encore éveillé. L'amour de l'éducation du peuple est inné chez Mme Gros. A Condrieu, le souvenir de ses écoles du dimanche, et surtout des promenades où elle menait ses élèves, est resté comme une légende. Ce n'était point assez pour elle; en 1870, elle revint à Lyon, rêvant d'une œuvre qui eût certainement fait reculer un esprit moins décidé et une âme moins vigoureusement trempée. Elle voulait porter son apostolat jusqu'aux derniers confins du mal et voir si là encore la voix du bien peut être entendue. Un sentiment particulier, comme il en existe presque toujours chez les grands fondateurs, entraîna sa conviction et fixa son choix. Elle crut trouver chez les jeunes garçons pervertis plus de droiture, de franchise et d'aptitude au relèvement que chez les jeunes filles, prises au même degré de démoralisation. . . . .
La véritable vocation de Mme Gros fut dès lors trouvée. Elle s'établit dans la sentine de Lyon, près des Brotteaux, au milieu des vagabonds que la cristallerie et les verreries de la Guillotière attirent de ce côté. Elle débuta dans la charité en achetant une petite fille que son père vendait pour boire. Ce misérable lui demanda 50 francs. Mme Gros les donna. Ce qu'elle vit ensuite dans ce monde de précoces débauches dépasse toute créance. Trois fois des messieurs dévoués entreprirent de la seconder dans son œuvre ; trois fois ils reculèrent, révoltés par ce contact odieux. Au début, deux jeunes scélérats se risquèrent à adresser à Mme Gros des paroles inconvenantes ; sa froideur absolue et sa fermeté leur imposèrent silence ; jamais depuis il n'est arrivé qu'on ait osé prononcer devant elle un mot déplacé. Elle s'est fait une famille de ces enfants sauvages et abandonnés. Elle ne doit se garder que de leurs démonstrations amicales, parfois trop vives, toujours respectueuses. Elle prétend que ces natures brutes ont un grand fonds de poésie naïve et qu'on s'empare aisément d'elles. Des figures laides, bestiales, grimaçantes, s'éclaircissent, s'embellissent peu à peu; des êtres sinistres deviennent gais, expansifs, polis même ; « enfin, dit Mme Gros, ils ont un charme original et un cachet qui n'appartiennent qu'à eux. »

Mme Gros a rassemblé, dans un travail, les souvenirs les plus originaux de ses chers petits sauvages, comme elle les appelle. Les confidences de ces jeunes pervertis sont faciles à obtenir ; car, ainsi que Mme Gros le remarque, le premier sentiment qu'elle trouve toujours chez eux est la fierté de leurs crimes. Ils s'en pavanent et sont fiers de la crainte qu'ils inspirent. Un nouveau venu lui avoue un jour qu'il avait noyé trois de ses camarades dans le Rhône. « Ils m'avaient ennuyé, dit-il, je les ai poussés et je les ai regardés se débattre. » Un an après, ce petit misérable sau-

vait trois personnes en danger ; c'est maintenant un excellent soldat.

L' « enfant de feu », comme l'appelle Mme Gros, était dans l'école un véritable fléau par l'abus qu'il faisait de sa force sur ses camarades. Mme Gros lui fit promettre de ne se battre qu'une fois par jour, pour commencer. Trois semaines après, il ne se battait plus ; à tel point qu'ayant un jour reçu un soufflet, il sauta sur un bureau et, trépignant, furibond, les yeux étincelants, il dit à celui qui l'avait frappé : « Tu as du bonheur que j'aie promis à la dame de ne plus me battre, sans cela je t'aurais étranglé. »

Il y avait, à la Mouche (quartiers des Verriers), un nid de petits vauriens nommé Bonhomme. Leur spécialité était de jeter des pierres aux passants pour le plaisir de les blesser. Les plus âgés, après une année de résistance, se décidèrent enfin à ne jeter qu'un nombre de cailloux fixé, avec promesse de n'atteindre personne. Ils ont tous fini par se corriger, et ils ont mis tant de zèle que maintenant ils pourchassent avec acharnement tous ceux qui jettent des pierres. Mme Gros fait, à ce sujet, une réflexion que nous recommandons à ceux qui s'occupent dans la philosophie de l'histoire du chapitre important : « Comment le brigand devient gendarme. » « En général, dit Mme Gros, ils se communiquent leurs qualités nouvelles, au besoin par des voies de fait, en faveur du bon ordre. »

Walch est évidemment un des naufragés dont le sauvetage a laissé le plus profond souvenir dans le cœur de Mme Gros. « Il avait quinze ans, carrure, tournure, visage, crinière, regard, caractère, le tout représentant à merveille le lion du désert dans sa force sauvage. » Quatre années l'avaient à peine apprivoisé, lorsqu'un jour une dame vient à l'école avec une rose rouge jetée coquettement sur un chapeau de velours noir. — Voyez, Mesdames, comme il faut peu de choses pour ramener l'homme à la vertu ! — A la vue de cette rose, les regards du lion s'éclairent pour la première fois ; il sourit à cette fleur. Mme Gros profite de ce moment pour faire pénétrer dans cette âme inculte un germe d'amour-propre et un peu de honte sur sa tenue plus que négligée. Le dimanche suivant, pour obtenir la faveur d'être placé à côté de la rose, il vint à l'école en costume propre : lui-même avait lavé sa jaquette dans le Rhône de grand matin. « — Elle n'a pas pu *séquer*, dit-il, mais elle *séquera* sur mon dos. » « Depuis ce jour, dit Mme Gros, il s'est peu à peu civilisé ; ses manières brusques ont disparu, il n'a gardé du fauve qu'il représente que l'extérieur avantageux et les qualités qui en sont l'apanage. » Mme Gros ayant été malade, le brave lion faisait chaque dimanche quatre heures de route pour venir s'informer de sa santé. Mme Gros lui parlant un jour de sa mère : « Oh ! j'ai deux mères, dit-il, celle qui *m'a né*, et puis vous. »

Les batailles rangées dans les graviers du Rhône, et surtout les atroces cruautés qu'exerçaient les uns sur les autres les enfants de la cristallerie, ont été supprimées par Mme Gros. On ne se souvient pas qu'un seul de ses élèves, et elle en a eu par centaines, soit revenu au mal. Ceux qui se marient envoient leurs frères à Mme Gros et se font les recruteurs de l'école. Le naturel, l'élan du cœur, la vivacité, l'entraînement, un esprit prodigieusement inven-

tif, joint à une fermeté à toute épreuve, font de Mme Gros un exemple unique peut-être de l'instinct éducateur qui sait exprimer au peuple, dans son langage, les plus hauts sentiments. Ce qu'elle a surtout, c'est le don d'amuser. Sa force est dans les histoires qu'elle raconte avec une connaissance achevée des moyens de toucher la fibre populaire. Ce fut l'art de tous les grands initiateurs. La parabole a toujours entraîné l'humanité. L'humanité, en effet, aime l'idéal ; mais il faut que l'idéal soit une personne, un fait, un récit ; elle n'aime pas une abstraction. Il paraît que, pendant que Mme Gros raconte ses histoires à ceux qu'elle appelle ses « brigands du dimanche », son auditoire est tout oreilles. Ah ! si nous avions les récits de Mme Gros sténographiés sans qu'elle le sût ! Comme cela vaudrait mieux que les fadaises de notre littérature usée ! Je porte envie aux gamins qui entendent ces chefs-d'œuvre, destinés sans doute, comme les vrais chefs-d'œuvre, à rester toujours inédits. Ils ont, du reste, le genre de succès qu'ils méritent : ils entraînent, ils convertissent. Après une histoire racontée par Mme Gros sur l'assistance que l'on doit à ses parents, Michel renonce à l'ivrognerie pour construire une cabane à sa mère, qui couchait sous une charrette. Aujourd'hui Michel est marié et presque dans l'aisance. « Je me livrais à la boisson, disait-il dernièrement à Mme Gros, quand votre histoire m'a sauvé. Maintenant la bénédiction de Dieu est sur moi. »

Dans la clientèle de Mme Gros, il y a une catégorie que Mme Gros appelle, on ne voit pas bien pourquoi, « la série des Mongols ». Deux frères de cette bande se relayaient pour venir à l'école à tour de rôle. Cela parut singulier à Mme Gros, qui en fit un jour l'observation à l'un d'eux. « Mon frère ne peut pas venir, lui répondit celui-ci ; il est sur l'arbre. — Et que fait-il sur l'arbre ? — Il attend que je lui porte mes souliers ; je les lui porterai quand la leçon sera finie, et il entendra l'histoire. Dimanche ce sera son tour d'avoir la leçon, et moi j'aurai l'histoire. — Alors vous n'avez qu'une paire de souliers pour vous deux ? — Eh oui ! c'est pour cela que, quand il fait mouillé, nous nous tenons sur l'arbre, en attendant notre tour de venir à l'école. »

Ce spectacle d'une terre avide de boire la rosée du bien, et qui s'ouvre au premier doux rayon de soleil, cette charmante inoculation du sens moral, par un mot, par un regard, en de pauvres êtres qui n'ont pas eu de mère, qui n'ont jamais vu un œil bienveillant leur sourire, rappellent les miracles qui remplissent la vie de tous les grands maîtres de la vertu. Remercions Mme Gros d'avoir fait revivre dans notre âge, devenu étranger aux grands secrets de l'âme, les merveilles de conversion qui semblaient réservées au temps où la grâce vivante se promenait sur la terre avec ses trésors d'indulgence et de pardon.

(*Discours sur les prix de vertu, 4 août 1881.*)

— Ce qui fait la force et l'impétuosité du génie chrétien dans ses recherches, c'est sa complète certitude que rien ne lui est hostile dans l'univers créé.

Mgr Berteaud.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr l'Evêque d'Orléans vient de perdre son vénéré père. Depuis quelque temps, M. Touchet souffrait d'une affection au cœur ; rien ne faisait prévoir un dénouement aussi rapide. Apprenant par M. le curé de Soliers que son père allait mieux, Monseigneur avait remis son voyage à Soliers après qu'il aurait présidé, le dimanche 10 septembre, les fêtes de Cléry.

Sa Grandeur s'éloignait d'Orléans le 11, pour gagner Soliers en toute hâte : elle y arrivait trop tard. M. Touchet était mort le matin, à 7 h. 1/2, dans une crise soudaine : il avait communié le 8 septembre, en la fête de la Nativité. Le vénéré défunt était un homme droit, bon, et profondément chrétien.

En apprenant la douloureuse nouvelle, MM. du Chapitre se sont empressés, par l'intermédiaire de leur doyen, de témoigner à Monseigneur la part qu'ils prennent à son deuil et de l'assurer de leurs prières.

Nos lecteurs répondront aussi aux pieux désirs de Mgr l'Evêque d'Orléans, en recommandant son père à la miséricorde de Dieu.

Le pèlerinage de Cléry. — Il y a à peine quinze jours, plus de cinq cents pèlerins, venus de tous les points du Loiret, étaient allés à Lourdes grossir les rangs des nombreux catholiques qui, chaque année, vont là-bas, dans ce petit coin de terre pyrénéen, chanter les louanges de la Vierge et participer à l'une de ces grandioses manifestations chrétiennes qui, en notre époque si troublée, sont si émouvantes et si réconfortantes.

Le 8 et le 10 septembre, c'était à Cléry, dans le sanctuaire béni, issu du vieux sol gaulois, que la foule, nombreuse encore, se pressait, lasse jamais de manifester sa foi. Joyeuses, les cloches de la basilique tintaient et égrenaient à la brise d'automne leurs doux carillons pendant que la foule, augmentant sans cesse, pénétrait dans la basilique pour entendre la première messe, dite par Mgr l'Evêque d'Orléans.

Le dimanche 10 septembre, la messe de communion a été dite par Monseigneur et la grand'messe chantée par M. le chanoine Castera. A l'Evangile, Sa Grandeur est montée en chaire et, dans une émouvante allocution, s'est demandé qui on vient prier et pour qui on vient prier à Cléry.

Qui on y vient prier ? C'est la Vierge Marie, Mère du Dieu Sauveur, dont Mgr l'Evêque d'Orléans a proclamé, avec sa grande éloquence, tous les titres à la confiance et à la vénération des âmes chrétiennes.

Pour qui on vient prier ? Les pères et mères de famille implorent la Sainte Vierge pour leurs enfants ; tous nous la prions pour nos besoins personnels, les chrétiens pour l'Eglise, les prélats et les prêtres pour leur diocèse, et les Français pour la France. Car, a dit très heureusement Monseigneur, le Loiret et Cléry en particulier sont la quintessence de la France, puisque c'est au roi Louis XI, le grand dévot à Notre-Dame de Cléry, que revient l'honneur d'avoir fondé l'union nationale de la France.

Le soir, aux vêpres, la foule était encore plus compacte.

Le sermon d'usage fut prononcé par M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle Saint-Mesmin. En termes fort bien choisis et d'une haute éloquence, l'orateur redit les gloires de Cléry à travers les âges, évoquant les figures de Louis XI et de Jeanne d'Arc, qui venaient s'agenouiller aux pieds de la Vierge.

Après le sermon, la procession se forma puis se déroula, imposante, splendide, à travers les rues de Cléry. Les accents joyeux des fanfares se mêlaient aux chants des cantiques.

La Vierge était portée en triomphe parmi les rangs d'une foule respectueuse et recueillie.

Un salut solennel, suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement, termina cette solennité qui, quoique se renouvelant chaque année, est toujours célébrée avec un nouvel éclat.

Aux noms des panégyristes de N.-D. de Cléry nous devons, cette année, unir celui de M. Louis Jarry, son historien. C'est à N.-D. de Cléry qu'il avait pieusement dédié sa savante œuvre ; c'est aux pieds de N.-D. de Cléry que sa famille, le 8 septembre 1899, a déposé, comme un filial *ex-voto,* l'ouvrage imprimé.

Voici, en effet, en quels termes l'auteur de l'*Histoire de N.-D. de Cléry* lui dédie son livre, que les siens viennent de publier :

Duc pennam, rege cor,
Virgo Maria, precor.

« Le culte de Marie est universel. Avec l'ange Gabriel, le genre humain, perdu par une femme, salue d'un éternel concert d'allégresse la plus pure de toutes les Vierges, choisie par la Providence pour engendrer le Rédempteur.

« De là naquirent et naissent chaque jour des hommages sans nombre. Des souverains ont consacré leur royaume à Marie ; des nations se sont placées sous sa protection ; des instituts religieux ont pris son nom, ont invoqué son assistance, ont inscrit dans leur règle la louange et l'imitation de ses vertus. Les peuples du monde entier lui ont érigé des sanctuaires, depuis la superbe basilique de Sainte-Marie-Majeure et nos admirables cathédrales gothiques, jusqu'aux humbles oratoires dressés au sommet des montagnes neigeuses.

« Mais là ne se sont pas bornées les manifestations du culte de la Sainte-Vierge. Le paysan et l'artiste, l'ouvrier et le poète, les corporations religieuses et civiles : tous ont rivalisé de zèle pour décorer ses autels et pour y apporter, avec leurs prières, des offrandes dont la variété infinie sait revêtir toutes les formes imaginables.

« Dans la cathédrale de Paris, la riche corporation des orfèvres, présentait tous les ans un tableau, à l'une des fêtes de Notre-Dame. A Rouen, à Amiens, Abbeville, etc., une association nommée le Puy-Notre-Dame dédiait à Marie des poésies dont les recueils portent le titre de Chants royaux. Et dans nos moindres hameaux, les jeunes filles de la confrérie de la Sainte-Vierge ornent sa statue de fleurs champêtres ou de branches d'aubépines coupées aux buissons du chemin.

« Respectueux observateur de ces anciens et touchants usages, nous venons humblement déposer notre pieux tribut aux pieds de Notre-Dame de Cléry. Ce n'est pas un tableau, ni un bouquet, encore

moins un poème ; mais plutôt une modeste ébauche, une fleur champêtre, un simple récit. C'est l'histoire du sanctuaire élevé à la Vierge dans la petite ville de Cléry, à l'entrée de la Sologne orléanaise, au fond d'une province aussi vieille que la monarchie elle-même, au cœur d'une population qui a conservé bien vivaces jusqu'à nos jours le parfum et les traditions de la foi antique..... »

Maîtrise de la Cathédrale. — Un concours pour l'admission de quelques enfants à la Maîtrise de la Cathédrale aura lieu le samedi 16 septembre, à huit heures du matin, 45, rue du Bourdon-Blanc.

Les enfants présentés devront :

1° Etre âgés de 8 à 11 ans. — On ne pourrait dépasser cette limite d'âge qu'en faveur d'enfants sachant lire la musique et dont la voix serait parfaitement formée.

2° Savoir lire couramment. — Il sera tenu compte aux enfants de la lecture du latin.

La Fabrique de l'église cathédrale offre comme avantage aux parents dont les enfants seraient admis à ce concours :

1° L'enseignement gratuit dès l'entrée à la Maîtrise.

2° La fourniture gratuite de tous les livres et effets classiques à dater du moment où les enfants entrent en fonctions en qualité d'enfants de chœur.

3° Une rémunération pécuniaire proportionnée à l'application, aux progrès, à la bonne conduite, comme aussi aux services rendus au Chapitre de l'église cathédrale pour la célébration de l'office divin.

Le programme de l'enseignement comprend toutes les matières de l'enseignement primaire.

Si parmi les élèves admis comme enfants de chœur, quelques-uns manifestaient des dispositions pour l'état ecclésiastique, des leçons de latin pourraient leur être données afin de les préparer au petit séminaire.

L'enseignement musical donné à la Maîtrise a pour but, non seulement de former pour la cathédrale d'habiles enfants de chœur, mais encore pour les paroisses d'Orléans et pour tout le diocèse des maîtres de chapelle ayant le goût et la pratique du chant religieux.

Cet enseignement comprend l'étude de la musique vocale et du plain-chant ; il pourra comprendre aussi l'étude de l'orgue et de l'harmonie appliquée à l'accompagnement du plain-chant.

Fabriques. — *Le taux du rachat des rentes perpétuelles.* — Un grand nombre de Fabriques possèdent des rentes perpétuelles constituées par testament en vue de fondations religieuses. Assez souvent il arrive que les personnes obligées de payer ces rentes demandent à s'en libérer par le versement d'une somme représentant le capital de cette rente. Ce serait une faute aux Fabriques d'accepter ce remboursement au denier vingt. Elles ne doivent accepter qu'un capital suffisant pour remplacer chaque rente perpétuelle par un titre de rente sur l'Etat, de même valeur. Le tribunal civil de Bayeux et la Cour de Caen ont, dans une affaire récente, fait prévaloir cette opinion. Mme veuve Pépin avait légué à la commune

de Huppain une rente de 300 francs par an pour payer des journées de malades civils indigents de la commune de Huppain, à l'Hôtel-Dieu de Bayeux. Son légataire universel voulut amortir la rente en donnant un capital de 6,000 francs, plus 125 francs pour les arrérages échus. Le maire repoussa ces propositions, alléguant que le légataire devait offrir une rente de 300 francs, ou la somme suffisante pour l'acquérir.

Le tribunal, par un jugement du 20 mars 1898, donna gain de cause au maire.

« Le tribunal... dit et juge que Houdaye (le légataire), pour exercer le droit de rembourser la rente annuelle de 300 francs, léguée par la veuve Pépin, à la commune de Huppain, devra remettre à ladite commune un titre de rente de 300 fr. en 3 0/0 sur l'Etat français, ou somme suffisante pour solder l'achat de ce titre. »

Par un arrêt du 12 janvier 1899, la Cour d'appel de Caen a confirmé la décision du Tribunal de Bayeux.

Congrès de N.-D.-du-Travail à Paris-Plaisance. — La première séance fut présidée par M. le chanoine Gibier, curé de Saint-Paterne d'Orléans. On y a disserté avec compétence des *Bulletins paroissiaux*, de leur but et de leur utilité.

A la séance du soir, on s'est occupé des questions à traiter dans ces *Bulletins*.

A la seconde journée, on a traité de la façon, dont seraient rédigés ces *Bulletins paroissiaux*.

Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails techniques qui ont été traités au Congrès. Ce qui nous importe d'y avoir appris, c'est qu'il existait actuellement en France 110 *Bulletins paroissiaux*, et que plusieurs curés, stimulés par ce succès, ont annoncé l'intention d'en publier un.

Aux prières :

† M. Auguste Brousse, élève du Petit Séminaire de Sainte-Croix, décédé à Orléans, dans sa 18e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

C'EST MA FAUTE !

C'était en octobre dernier, à travers les rues boueuses de la Villette, à Paris, s'avançait lentement vers le cimetière de l'Est le corbillard des enfants. Un drap blanc, quelques bouquets de fleurs recouvraient la bière ; quatre fillettes grelottantes tenaient les cordons du poêle. Derrière la voiture marchaient péniblement un père de famille, accompagné de quelques amis, une mère brisée de douleur que soutenait de son bras une dame en grand deuil. Quelques femmes et deux enfants fermaient ce lugubre cortège qui s'acheminait tristement vers ce rendez-vous des morts où aboutissent finalement toutes les ambitions et tous les désespoirs, toutes les grandeurs et toutes les misères. Tout à coup, au débouché de la rue d'Allemagne, la mère dans un accès de délire se met à pousser des cris déchirants. Et au milieu de ses sanglots : « Oui, s'écri-t-

elle, oui, *c'est ma faute*... Oui, Juliette, c'est par la faute de ta mère que tu n'es plus... Oui. » Et elle tombe évanouie... On s'empresse autour d'elle, et dans le désarroi que produit cet incident, je m'avance et propose au malheureux père, fou de douleur, de transporter la malheureuse dans la pharmacie la plus voisine. Mon offre est acceptée et le père m'accompagne. Et pendant que le convoi poursuivait sa marche, nous prodiguions à la pauvre mère les soins de circonstance. Elle ne tarda pas à reprendre connaissance et bientôt le mari partit à la recherche d'un fiacre pour la reconduire à son domicile. En son absence, j'essayais de distraire la profonde douleur de cette femme par quelques mots de consolation.

« Ah ! monsieur, s'écriait-elle, quand une mère a causé la mort de son enfant, elle doit demeurer inconsolable. C'est tous les jours que je veux pleurer ma fille, tous les jours que je veux pleurer le malheur de l'avoir si mal élevée. Que n'ai-je pas suivi les conseils de mes amis, les exhortations de mon mari ! Mais non, seule entre tous, j'étais aveugle : seule, je ne voulais pas voir l'orgueil qui dominait cette pauvre enfant, et je favorisai cette passion dont elle devait être la victime. Il a fallu cette catastrophe pour m'ouvrir les yeux. (*La malheureuse enfant, contrariée dans un moment de dépit, s'était donnée la mort*). Aussi, la coupable, ce n'est pas elle, monsieur, c'est sa mère. » Et dans un déluge de larmes, donnant libre cours à sa douleur et à ses remords, elle répétait sans cesse : « Oui, c'est ma faute, c'est ma faute.

Cette scène douloureuse durait encore quand la voiture requise arriva devant la porte. J'aidai la malheureuse à y monter, et quelques instants après, le fiacre disparaissait, emportant le couple infortuné.

Pauvres parents, pensai-je, qui n'ont point su remplir leur devoir et qui aujourd'hui souffrent, inconsolables, des suites de leurs négligences.

C'est ma faute, répétait cette mère désespérée, reconnaissant trop tard combien sa faiblesse avait été funeste à sa fille comme à elle-même.

C'est votre faute, pourrait-on redire à toutes ces mères qui pleurent sur des enfants grossiers et insolents, égoïstes et vicieux, et qui voient chaque jour grandir les exigences et les défauts de ceux dont elles n'ont pas su endiguer les caprices ou corriger les fautes à l'âge de leur formation.

(La Vérité populaire).

UN COIN DE L'ORLÉANAIS
EN 1462 ET 1779

Bien rares sont les descriptions de notre pays par des voyageurs étrangers. Aussi, au point de vue de notre histoire locale, y a-t-il quelque intérêt à les recueillir.

En 1461, ce sont les ambassadeurs florentins qui traversent une partie de la région ligérine de l'Orléanais : ils ont raconté leur voyage ; — en 1779, c'est un chanoine d'Auxerre qui a suivi, au rebours, le même itinéraire, et confié ses impressions de *touriste* à un journal.

1462. — « Le 16 janvier, nous arrivâmes à une cité nommée *Beaugency*, distante de dix lieues ou vingt milles, en tenant toujours le fleuve à main droite. Cette ville, dont le centre est occupé par un énorme donjon, est située sur la Loire. Le château appartient au bâtard d'Orléans, illégitime, mais d'une grande renommée de bravoure.

« Partis le 17 de Beaugency, après avoir entendu la messe dans l'église de Saint-Firmin, nous arrivâmes le soir dans la ville d'Orléans, distante de sept lieues, ou quatorze milles. A trois lieues de Beaugency, nous passâmes par le bourg de *Notre-Dame de Cléry*, dont nous visitâmes l'église.

« La *ville d'Orléans* est environnée de campagnes agréables et surtout de vignobles. Nous entrâmes dans la ville par le pont de la Loire, qui baigne les murs d'Orléans. Du pont nous passâmes dans l'intérieur de la ville. Ce pont est grand et tout en pierre ; il est défendu à chaque extrémité par une forteresse, principalement du côté de la ville. Nous avons visité à Orléans l'église cathédrale de Sainte-Croix, dont il n'y a encore d'achevé que le chœur et l'abside. Le pourtour du chœur a cinq nefs fort élégantes. Nous vîmes aussi, en dehors de la ville, l'église de Saint-Aignan, encore inachevée. Elle a été bâtie par le prédécesseur du roi actuel.

« Le 18 janvier fut consacré à voir la ville, et on nous servit le repas d'honneur dans la salle ducale.

« Le 19 janvier, nous allâmes d'Orléans à une ville appelée *Thoury*, distante de dix lieues ou vingt milles.

« Le 20, nous nous rendîmes de Thoury à Etampes, en faisant encore dix lieues ou vingt milles... »

1779. — « La *cathédrale d'Orléans* est belle et fort hardie, dans le goût gothique. Le portail qu'on rebâtit à neuf, ainsi que les tours, sont d'une belle construction, chargées de sculpture et très hardies ; mais un accident a fait voir qu'elles le sont peut-être trop. Il s'est formé des lézardes des deux côtés des tours depuis une hauteur considérable jusqu'à deux pieds du sol ; on y élève des contre-piliers qui font beaucoup de tort à la beauté du portique.

« M. l'abbé Carraud, qui en est grand chantre, a un petit jardin qui contient une grande variété de plantes étrangères ; j'ai admiré un vernis du Japon qui est fort grand, un érable à feuilles de frêne, un mûrier de la Chine, un bonduc... Je ne sais comment, avec un fond aussi petit, il peut nourrir une aussi grande famille.

« Je dirai peu de chose de *Meung*, qui n'est pas considérable. Il y a une collégiale, dont les canonicats sont médiocres. Le palais de Mgr l'Evêque est la seule chose qui distingue cette petite ville. Il a fait élever un pavillon, sur le bord de la rivière, qui annonce l'opulence.

« A trois lieues d'Orléans, à gauche de la Loire, est un fort bourg nommé *Cléry*, où il y a une collégiale, dont les canonicats sont bons. M. le duc d'Orléans nomme les chanoines d'un côté et M. le duc de Saint-Aignan de l'autre ; le doyen est nommé par Mgr l'Evêque. Ce Chapitre présente à plusieurs excellents bénéfices en Normandie...

« DIGARD, *chanoine d'Auxerre*. »

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Duel intellectuel. — Maintenant qu'on semble douter de la valeur des maîtres chrétiens, ceux-ci pourraient aisément imposer silence à leurs détracteurs en renouvelant la sommation qui fut adressée, il y a quelque temps, à un journaliste de Saint-Etienne, nommé Rolland. Lassé d'entendre cet individu qualifier d' « ignorants et d'imbéciles » les élèves des Frères, le directeur de la principale école libre de Saint-Etienne se présenta avec deux amis chez le citoyen Rolland et lui tint à peu près ce langage : « Monsieur, vous nous insultez tous les jours dans votre journal ; je viens vous demander raison.

— Hé quoi ! fit le Rolland, suant déjà la peur, vous voulez vous battre avec moi ?

— Parfaitement, répondit le religieux.

— Quelles sont vos armes ?

— Les voici : Trois de vos amis et trois des miens vont se constituer en jury d'honneur ; vous vous présenterez, ainsi que l'un de mes religieux, devant le jury qui vous fera passer à tous les deux un examen écrit et un examen oral, Cette épreuve impartiale permettra à nos compatriotes de s'édifier sur votre valeur intellectuelle et sur la nôtre. Voulez-vous affronter le verdict de ce tribunal ? »

A ces mots, le citoyen Rolland rougit, blémit, balbutia et finit par décliner l'offre. Mais, désormais, les habitants de Saint-Etienne furent fixés sur la droiture et l'instruction de ce drôle.

Jè n'ai pas le sou. — Le P. Bridaine, célèbre missionnaire, qui mourut, en 1767, âgé de soixante-six ans après avoir fait deux cent cinquante-six missions, avait vécu toujours pauvre parce qu'il donnait tout aux malheureux. Un soir, il arriva tout harassé de fatigue à la porte d'un presbytère de village et demanda l'hospitalité au curé, lequel n'ayant qu'un lit le lui fit partager. Le P. Bridaine se leva de très bonne heure, selon sa coutume, pour aller prier à l'église. En sortant du presbytère, il trouva un mendiant qui lui demandait l'aumône. « Hélas ! mon ami, je n'ai pas le sou », répond le digne prêtre, en fouillant cependant au fond de sa poche, où il fut très surpris de trouver quelque chose, car il n'y avait rien laissé. Il en retire un rouleau de quatre écus, donne tout au mendiant et va faire sa prière. Au bout d'un instant, le curé arrive à l'église et dit au P. Bridaine : « Rendez-moi ma soutane, que vous avez prise pour la vôtre. »

Le bon Père, dans l'obscurité, avait endossé la soutane du curé pour la sienne ; mais, hélas ! les quatre écus, qui étaient l'unique trésor du pauvre curé, avaient disparu.

Reims. — *Une statue élevée à l'abbé Paramelle*. — M. l'abbé Paramelle, originaire de Saint-Céré (Lot), avait publié, à la suite de longues recherches et d'innombrables expériences, un traité sur l'art de découvrir les sources. Dernièrement, sur les données de ce livre, M. Alfred Lefebvre, industriel de Reims, a découvert à Villers-Marmery, au sommet d'un bois dominant sa propriété, une source assez abondante pour suffire à ses usines et aux habitants

du village. En témoignage de reconnaissance pour l'illustre hydrologue, M. Lefebvre vient d'ériger un monument sur le point où jaillit l'eau bienfaisante, et ce monument est tout à fait en harmonie avec le génie de l'homme qu'il va immortaliser. C'est une construction en rocaille posée sur ses quatre bases au-dessus de la source et formant une sorte de grotte à laquelle l'art a donné les formes agrestes de la nature. La beauté du site, le murmure des eaux et la fraîcheur qu'elles répandent feront rêver les poètes de l'avenir. La statue, en bronze, a trois mètres environ de hauteur, et la grotte en rocaille sur laquelle elle est dressée une élévation de trente mètres. M. Paramelle est là debout : il tient de la main gauche son ouvrage d'hydrologie et de la droite il montre la source qui coule à ses pieds.

Le dimanche 27 août a eu lieu à Villers-Marmery l'inauguration de la statue. Le monument a été bénit par M. le curé de Villers, entouré des habitants du village, des ouvriers de la maison Lefebvre et des nombreux amis du grand industriel.

Calendrier. — *Petites curiosités.* — Il est certaines combinaisons de notre calendrier que l'on connait fort peu et qu'il est pourtant fort intéressant de savoir. Ainsi, sait-on que depuis la réforme du calendrier par le pape Grégoire XIII, en 1582, aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un dimanche? Et sait-on que le même calendrier peut resservir tous les vingt ans?

Janvier et octobre d'une même année commencent par le même jour. Il en est ainsi pour avril et juillet, pour septembre et décembre ; février, mars et novembre commencent aussi par le même jour. Le premier jour de l'an et la Saint-Sylvestre d'une même année également tombent aussi le même jour, sauf, bien entendu, les années bissextiles.

Ajoutons maintenant que chaque jour de la semaine est tour à tour jour de repos : le dimanche pour les Chrétiens, le lundi pour les Grecs, le mardi pour les Persans, le mercredi pour les Assyriens, le jeudi pour les Egyptiens, le vendredi pour les Turcs et le samedi pour les juifs.

La richesse des langues. — Un philologue allemand a dressé une statistique de la richesse comparée de toutes les langues qui se parlent sur le globe.

L'anglais figure en tête de la liste avec un énorme vocabulaire de 260,000 mots.

Au second rang, mais séparé par un long intervalle, arrive l'allemand avec 80,000 mots.

Viennent ensuite : l'italien, 75,000 mots ; le français, 30,000 mots ; le turc, 22,000 mots ; l'espagnol, 20,000 mots.

Fort heureusement, ce n'est pas au nombre des mots que se mesure la valeur d'une littérature.

La nuit d'une malade. — A la suite d'un pressant appel en faveur des jeunes poitrinaires du célèbre asile de Villepinte, une généreuse dame adressait à M. Emile Ollivier un chèque de 25,000 francs. Dans la lettre de remerciement que M. Ollivier écrit à l'insigne bienfaitrice, nous relevons le trait suivant :

« On demandait à l'une des pauvres jeunes filles auxquelles votre don va assurer au moins la paix des derniers jours si elle ne trouvait pas ses nuits de souffrance d'une intolérable longueur. — Non, répondit-elle, d'un accent angélique, je n'ai pas trop de toutes mes heures de souffrances : l'une est consacrée à ma mère, pour qu'elle soit moins malheureuse ; l'autre à mon père pour qu'il se convertisse ; l'autre à ma sœur, afin que, moins malade que moi, elle guérisse ; l'autre aux pauvres, etc..., et arrivée au matin, je trouve que ma nuit a été courte !

« Une des heures des nuits qui restent à la pauvre malade vous sera consacrée, et de telles prières redescendent d'en haut en bénédictions. »

COMMENT LES PASTEURS DÉFENDENT LEURS TROUPEAUX

Mgr l'Evêque de Mende, à la suite d'une conférence tenue à Mende le 4 juin, par des frans-maçons étrangers à la ville, qui ont parlé en termes abominables de Dieu et de son Eglise, et en raison de la campagne maçonnique qui a suivi et se continue dans tout le diocèse, envoie à son clergé un mandement spécial.

Le prélat exhorte ses prêtres à préserver leurs fidèles des dangers des Sociétés secrètes, en les leur faisant connaître d'après les enseignements pontificaux et en leur indiquant les peines dont l'Eglise frappe leurs adeptes.

Tous les membres du clergé ont reçu, à la suite de ce mandement, une brochure où sont consignés, sous forme de catéchisme, les faits et gestes de la secte.

Les catholiques, il est bon de le rappeler, car nombre de gens l'ignorent trop, hélas ! ont reçu interdiction de s'affilier aux loges maçonniques par de nombreuses bulles pontificales, entre autres celles « In Iminenti » de Clément XII (1738) « Providas de Benoit XIV (1751), « Ecclesian » de Pie VII (1821), Quo graviora » de Léon XII (1825), « Humanum grenus de Léon XIII (26 avril 1884).

— L'ordonnance qui suit vient d'être portée par Monseigneur l'Evêque de La Rochelle :

Article premier. — Nous avons condamné et condamnons par les présentes la feuille périodique intitulée la *Résistance* contenant des assertions ou propositions respectivement fausses, captieuses, malsonnantes, pernicieuses, téméraires, scandaleuses, injurieuses pour le Souverain-Pontife, outrageantes pour les Evêques, induisant aux mépris de leur personne et de leur autorité, empiétant sur leurs droits et ouvrant la voie à la désobéissance.

« Art. 2. — Nous faisons défense au clergé de notre diocèse, sous telles peines que nous jugeons proportionnées à la faute, de s'abonner à cette feuille, de la lire, de la communiquer, de la conserver.

« Art. 3. — Nous étendons la même défense à toute feuille périodique que dirigeait l'auteur de *la Résistance*, sous quelque nom que ce soit, ou à tout écrit publié par lui sans *l'imprimatur* nécessaire. »

— Une brochure a été publiée à Châlon-sur-Saône sous ce titre : *Sermon pour la fête de la Toussaint en l'an 2000, étude scientifique*

et religieuse, par l'abbé P. Néon, ancien professeur de science et de théologie.

Le Cardinal évêque d'Autun, considérant que l'écrit précipité renferme un grand nombre de propositions qui blessent la foi et sont en opposition avec les enseignements de l'Eglise, spécialement en ce qui touche à l'interprétation des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, au dogme de l'Incarnation et aux fins dernières de l'homme, condamne la brochure mentionnée plus haut et en interdit la lecture à tous prêtres et laïques, selon les règles du droit.

Œuvre Dominicale. — La messe en réparation de la profanation du dimanche sera dite par M. le directeur, à Saint-Donatien, le mardi 19 septembre, à 6 h. du matin ; pour le 52ᵉ anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge sur la montagne de la Salette.

Œuvre des Eglises Pauvres et Œuvre Apostolique. — La réunion des deux Œuvres aura lieu le jeudi 21 septembre, rue d'Escures 7 ; à 8 h., messe, instruction et salut.

BIBLIOGRAPHIE ORLÉANAISE

Jarry (Louis). — **Histoire de Cléry**, *de l'église collégiale et* [illegible]*relle royale de* **N.-D. de Cléry**, précédée d'une *notice* sur l'aut[illegible] par M. le comte Baguenault de Puchesse.

[illegible] vol. grand in-8° de 430 pages, avec gravures. Prix : 15 fr. — O[illegible]éans, Herluison éditeur.

Cuissard (Charles). — **Les Compagnies de Tir à Orléans** *du XIVᵉ au XVIIIᵉ siècle.*

1 broch. in-8° de 62 pages. — Orléans, Herluison éditeur.

De La Combe (le comte Hilaire). — *Liberté de l'Enseignement.* — **Les débats de la Commission de 1849.** — Discussion parlementaire et la loi de 1850. (Nouvelle édition.)

1 vol. in-12 de 344 pages. Prix : 3 francs. — Paris, Téqui éditeur, 28, rue de Tournon.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Robichon, Albert, instituteur, et Mlle Gillet, Aline.
M. Vincent, Gabriel, serrurier, et Mlle Bougnoux, Clémence.
M. Bernard, François, sculpteur, et Mlle Thibault, Marie.

NAISSANCES

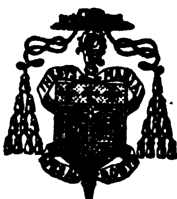
Cherret, Fernand-Louis, rue Jeanne-d'Arc.
Ratisseau, Louise-Jeanne-Marie-Palmyre, rue du Cheval-Rouge.
Lisse, Paul-Marie-Louise-Claire, rue Bourgogne.
Martin, Jeanne-Marie-Renée-Lucie, rue Etienne-Dolet.
Delorme, Marguerite-Marie, rue de la Charpenterie.

DÉCÈS

Mme veuve Herbaudière, née Aliot, 77 ans, rue Bannier.
M. Gatineau, Jean, propriétaire, 89 ans, rue Saint-Etienne.
M. Lemaire, Félix, propriétaire, 80 ans, faubourg Saint-Vincent.
M. Brousse, Auguste, étudiant, 17 ans 1/2, rue de la Cerche.
M. Chevallier, Auguste, comptable, 21 ans, rue des Curés.
Mlle Lecomte, Alice, 72 ans, rue Saint-Côme.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXᵉ Volume — **Numéro 38**

1899 — Samedi 23 septembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

24 XVIIIᵉ **Dimanche** après la Pentecôte. N.-D. de la Merci.
25 **Lundi**. S. Aunaire, év.
26 **Mardi**. SS. Cyprien et Justine, mart.
27 **Mercredi**. S. Cosme et S. Damien, martyrs.
28 **Jeudi**. S. Venceslas, mart.
29 **Vendredi**. DÉDICACE DE S. MICHEL.
30 **Samedi**. S Jérôme, martyr.
1ᵉʳ OCTOBRE, XVIIᵉ **Dimanche** après la Pentecôte. N.-D. DU SAINT-ROSAIRE.

Prions pour le Prêtre

A chaque absolution qu'au nom de Jésus-Christ il donne à ses pénitents, le prêtre réclame pour lui une prière. Cette prière est-elle faite? S'il la sollicite, c'est qu'il en a besoin.

Le prêtre qui a reçu de Jésus-Christ, par l'intermédiaire de son évêque et du pape, la mission de mener au ciel une portion du troupeau confié à Pierre, mérite tout d'abord le respect de ses ouailles. La haute charge qu'il remplit l'élève au-dessus des représentants du pouvoir humain, des puissants et des riches. Le respecter, c'est respecter Dieu ; l'attaquer, l'outrager, le mépriser, faire peu de cas de lui, c'est s'en prendre à Dieu lui-même.

Le respect ne suffit pas envers celui qui répand tant de bienfaits dans l'ordre spirituel et même temporel ; le prêtre est le père de la paroisse, et les enfants bien nés ne croient pas faire assez, en respectant leur père ; ils l'aiment et ils sont heureux de lui témoigner leur reconnaissante affection.

La meilleure manière de prouver au père de la paroisse qu'on l'aime, sera de lui obéir et de lui venir en aide, quand il aura besoin de nous.

L'appui que tous doivent et peuvent au moins lui donner, *c'est celui de la prière*, d'une prière filiale, pleine de gratitude et de foi, prière tout particulièrement agréable au Cœur de Jésus, au Cœur du Prêtre par excellence.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale)*	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Orléans conférera le sacrement de confirmation à Gidy, dimanche 24 septembre 1899, à 10 heures du matin.

Retraites ecclésiastiques. — La seconde retraite pastorale commencera le lundi 25 septembre, et se terminera le samedi matin 30 septembre.

Elle sera prêchée par le R. P. Farjoux, S. J.

Mgr l'Evêque d'Orléans en présidera les exercices.

— La retraite de MM. les Professeurs commencera le jeudi 28 septembre et se terminera le mardi 3 octobre.

Paroisse Saint-Paterne. — Dimanche 24 septembre, réunion des Associés du Sacré-Cœur, de la Saint-Face et de saint Antoine de Padoue.

A 8 heures, à l'autel du Sacré-Cœur, chant de cantiques, allocution, recommandations, amende honorable, bénédiction du Saint-Sacrement.

Combreux. — Le pèlerinage annuel à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes aura lieu le dimanche 15 octobre. Il sera présidé par Mgr l'Evêque d'Orléans.

Nous donnerons le programme des cérémonies dans le prochain numéro.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 24 septembre, à Jouy-le-Potier.
Lundi 25 septembre, à Châtillon-sur-Loire.
Jeudi 28 septembre, à Puiseaux.

Chapelle de la Visitation, — Vendredi 22 septembre, jour consacré au Sacré-Cœur ; à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 5 h., instruction et salut.

Paroisse d'Ervauville. — Dimanche 24 septembre, Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement ; à 10 h. 1/2, exposition, grand'messe, chantée avec le concours de plusieurs séminaristes d'Orléans et de Sens, sermon par M. l'abbé Bardin, curé de Bazoches ; à 3 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Vaurs, curé de Courtemaux, salut, avec consécration de la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus.

Association des Mères Chrétiennes. — La réunion aura lieu le lundi 25 septembre ; à 8 h., messe, instruction et salut.

Chapelle des religieuses Carmélites. — Lundi 25 septembre, à 4 h. 1/2, réunion de la Confrérie de la Sainte-Enfance de Jésus ; instruction par le R. P. Vincent, franciscain, et bénédiction du Saint-Sacrement.

AUX PARENTS DE CHOISIR

« Que votre cordonnier, disait Platon, soit mauvais ouvrier et vous fasse de mauvaises chaussures, ou qu'il se donne pour cordonnier sans l'être, vous n'en éprouverez pas grand dommage ; mais que les instituteurs de vos fils ne le soient que de nom, ne voyez-vous pas qu'ils entraîneront votre famille à sa ruine, et que d'eux seuls dépendent votre conservation et votre bonheur ? »

Voilà pourquoi je n'hésite pas à dire qu'il y a pour un père, pour une mère, le droit et le devoir, antérieur à tout, de connaître parfaitement, personnellement, ceux qui seront chargés d'élever leurs enfants. Comme le voulait autrefois Platon, ils doivent leur demander : Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? êtes-vous de véritables instituteurs ? quels sont vos titres à notre confiance ? quelle est votre vie ? vos œuvres ? quelle a été votre jeunesse ? qui vous a formés ? quels ont été vos maîtres ? quelle est votre intelligence, votre sagesse, votre instruction, votre prudence, votre fermeté, votre caractère, et surtout quel est votre dévouement ? quel est votre amour pour la jeunesse et pour l'enfance ? quelle est votre religion, votre foi, votre vertu ? êtes-vous meilleurs que nous ? vous le devez être : car vous devez avoir ce qui nous manque à nous-mêmes pour achever l'Education de nos enfants.

C'est ainsi cependant que l'entendait jadis la probité et la sagesse païenne : j'ai nommé Platon ; écoutons encore ses paroles :

« Dites-nous donc quel est le meilleur maître que vous ayez rencontré dans le grand art d'élever les jeunes gens. Avez-vous appris de quelqu'un ce que vous savez à cet égard, ou l'avez-vous trouvé de vous-même ? Si vous l'avez appris, dites-nous quel a été votre instituteur, et quels sont ceux qui donnent ces leçons, afin que si les affaires publiques ne nous en laissent pas à nous-même le loisir, nous allions à eux, et qu'à force de présents ou de prières, ou par ces deux moyens à la fois, nous les engagions à prendre soin de nos enfants, de peur que si ces enfants viennent à se corrompre, ils ne déshonorent leurs aïeux. Que si vous avez trouvé cet art de vous-même, voyons vos preuves ; citez-nous ceux que vous avez formés par vos soins à la vertu et à la sagesse ; mais si vous commencez aujourd'hui pour la première fois à vous mêler d'Education, prenez garde ; car ce n'est pas sur des esclaves que vous faites votre coup d'essai, mais sur nos fils ».

Telle était l'opinion du philosophe athénien : et, certes, il n'exagérait pas ; car, en un tel choix, évidemment il n'y a pas de négligence possible : décider à la légère, c'est s'exposer aux plus grands malheurs.

Que les pères et mères de famille me permettent donc de le leur dire : rien ne peut être ici donné au hasard, rien ne doit se faire à l'aventure : agir par habitude, choisir par caprice, par entraînement ou par complaisance, quand c'est de la plus grave des affaires et du plus saint des devoirs qu'il est question, serait inexcusable.

Un père, une mère, qui ont compris la grandeur de l'autorité que Dieu a mise en eux, et l'immense responsabilité qui pèse sur

leur âme, doivent ici avoir un zèle, une vigilance sans bornes, et multiplier tous les soins les plus attentifs. Il faut qu'ils s'informent, consultent, voient par eux-mêmes. S'ils ne veulent pas demeurer au-dessous de ce que demandait autrefois le paganisme, ils ne peuvent donner leur confiance et livrer leurs enfants, qu'après avoir fait humainement tout ce qui dépendait d'eux pour trouver non seulement de bons instituteurs, mais les meilleurs, mais les plus dignes, et qu'on le remarque bien : les plus dignes, non seulement par la science, mais surtout par la vertu, par la gravité, je ne dis pas assez, par la sainteté des mœurs.

Encore un coup, je ne demande rien que ce que demandaient les païens ; et on sent pourquoi je mets du prix à citer ici tant d'autorités profanes.

Quintilien voulait expressément qu'un père et une mère ne choisissent pour l'instituteur de leur fils qu'un homme d'une vertu, d'une sainteté consommée : *Præceptorem eligere sanctissimum.* « C'est leur soin capital, ajoutait-il ; jamais ils n'y mettront trop de zèle et de prudence ».

Et quant à l'école, à l'institution, au collège, si l'on veut, qui devait être choisi, Quintilien n'hésite pas : « Il faut préférer la maison où règne la discipline la plus sévère et la plus parfaite : *Et disciplinam quæ maxime severa fuerit* ». Pline entrait à cet égard dans des détails curieux : ses recommandations sont dignes d'être méditées. Il déclarait avant tout qu'un père et une mère ne doivent pas se contenter de cette réputation facile de vague moralité, dont il est si aisé et si commode de jouir dans le monde.

« La vie des hommes, disait-il, a quelquefois de tristes profondeurs et des retraites cachées : *Vita hominum altos recessus latebrasque habet.* C'est là qu'il faut pénétrer ».

Un père et une mère ne doivent pas fixer leur choix sans avoir exploré ces profondeurs inconnues, et sans tout savoir. Et cela est plus important encore, si l'on vit à une époque de relâchement et de licence dans les mœurs publiques, selon l'énergique expression de Pline : *In hac licentia temporum.* Pline adressait ces conseils à une dame romaine qui l'avait consulté sur le choix d'un instituteur pour son fils, et il achevait sa lettre par ces remarquables paroles : « *Avec l'aide du Ciel, confiez cet enfant à un homme qui lui enseigne avant tout les bonnes mœurs, puis l'éloquence, laquelle, sans les bonnes mœurs, n'est qu'une mauvaise science* ».

Un père et une mère, en s'occupant de ce choix, ne doivent donc céder à aucune vaine considération publique ou particulière, à aucune sollicitation intéressée, à aucune importunité, de quelque part qu'elle vienne. Mgr Dupanloup.

LA SAINTE-COIFFE A ROCAMADOUR

Les Juifs avaient trois manières d'ensevelir les morts. Le plus simple consistait à laver le cadavre et à lui faire dans les chairs des piqûres avec des antiseptiques, tels que l'huile de cèdre. On enveloppait ensuite le défunt dans quelques linges seulement. Dans la deuxième méthode, on enroulait le corps dans des linges imprégnés de bitume, serrés avec des bandelettes. Le troisième mode d'ensevelissement était devenu si coûteux, dans les années qui précé-

dèrent la venue du Messie, que les membres des familles riches prenaient la fuite à la mort de quelqu'un des leurs pour n'avoir pas à subvenir à la dépense. Aussi Gamaliel l'Ancien, afin de porter remède à un tel abus, avait-il défendu de dépenser pour l'ensevelissement des morts au delà d'une somme déterminée.

Pour Notre-Seigneur, les disciples allèrent contre ce règlement, et l'on rendit au corps du Sauveur, descendu de la croix, des honneurs vraiment royaux. La fortune des personnages qui s'occupèrent de ce soin, Madeleine, Joseph d'Arimathie, justifie le luxe déployé. Suivant la coutume du temps, les disciples du Sauveur enduisirent le corps d'un onguent antiseptique. Les yeux furent fermés avec des bandelettes. La tête fut ensuite placée dans le suaire conservé à Cahors, la Sainte-Coiffe.

Cette relique insigne a la forme d'un béguin d'enfant, n'ayant qu'une seule couture, allant du milieu du front à la nuque. Elle se boutonnait sous le menton, maintenant ainsi la bouche complètement fermée. La Sainte-Coiffe est composée de sept à huit doubles en fin lin d'Egypte. Le tissu le plus à l'intérieur est léger comme une toile d'araignée. On remarque sur la Sainte-Coiffe plusieurs taches de sang. La Sainte-Coiffe fut montrée à l'illustre égyptologue Champollion, qui la déclara contemporaine du Sauveur. Par elle-même, cette relique est une pièce archéologique de très haute valeur.

Après avoir placé la Coiffe, les disciples immobilisèrent les bras et les jambes avec des bandes de toile et passèrent le sindon ou chemise.

L'usage de la coiffe et du sindon existait encore, au siècle dernier, chez les Israélites.

Autour du corps furent ensuite étendus les aromates. D'après les médecins grecs, six livres suffisaient pour un corps ordinaire. L'Evangile nous apprend que cent livres furent employées pour le Sauveur. Les aromates furent maintenues autour de la tête au moyen d'un capuchon à coulisse, « le Saint-Cabouin », actuellement vénéré à Carcassonne. Pour le reste du corps, on les étendit couche par couche, les séparant au moyen de plusieurs grands linceuls fixés et liés chaque fois avec des pièces de toile. Autour de la tête, on mit également plusieurs pièces d'étoffe plus petites, garnies de substances conservatrices. Tous les linges étaient au préalable, trempés dans des liquides spéciaux, puis arrosés lorsqu'ils étaient en place.

Quand l'ensevelissement fut terminé, on plaça par-dessus la tête, de manière qu'il retombât en partie sur le reste du corps, une longue bande d'étoffe plus précieuse, qu'on lia autour du cou. C'est le Suaire, tout particulièrement remarquable, conservé à Cadouin, qui servit à ce dernier usage.

Au Jeudi saint, on entoure le calice contenant la Sainte-Hostie avec un linge blanc qu'on lie au-dessous de la coupe. Des savants ont vu dans cet usage, et non sans raison, le souvenir de ce qui fut fait au corps du Messie, au moyen du Suaire que le Périgord se glorifie de posséder.

D'après les traditions unanimes de l'Orient et de l'Occident, Zachée et son épouse Véronique recueillirent les reliques de la Passion et les conservèrent à la chrétienté. C'est en reconnaissance

de ce fait qu'après de longs siècles les reliques de Zachée et la Sainte-Coiffe ont été de nouveau mises en contact, à Roc-Amadour, pendant l'octave tout entière. Cette octave, d'après nos vieilles croyances, doit être le prélude de bénédictions spéciales pour la France et pour l'Eglise.

Les grands Pardons de Roc-Amadour ont toujours précédé de très près des événements tout particulièrement avantageux pour notre patrie et pour la chrétienté : Jeanne d'Arc, la fin du schisme d'Occident, le concile de Trente, la prise de Calais, l'apogée de la gloire de Louis XIV, des victoires même sous Louis XV, la fin du jansénisme, saint Ignace, sainte Thérèse, la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, saint Alphonse de Liguori, tels sont des faits et des noms qu'il est permis de citer ou de signaler, afin de caractériser les bienfaits que la Sainte Vierge prodigua pendant ou à la suite des grands Pardons de 1428, 1546, 1666 et 1734.

Le grand Pardon actuel de Roc-Amadour, commencé le 1er mai, et qui ne doit se clôturer que le 31 octobre, ferait-il exception ? Ce serait supposer que la Sainte Vierge a cessé d'aimer la France, son royaume ; chose impossible. *(Le Glaneur de Sarlat.)*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Ferrières-en-Gâtinais. — *Premier anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Bethléem.* — La chaleur excessive des semaines précédentes avait amené une série d'orages. A l'aurore du jour anniversaire du couronnement, de sombres nuages couraient dans les espaces célestes et laissaient par intervalles tomber de copieuses ondées. Mais l'antique adage est fondé : *La pluie du matin n'empêche pas le pèlerin...*, à moins qu'il ne soit par trop timide. Les intrépides furent récompensés : à leur descente à la gare de Ferrières-Fontenay, le ciel recouvra sa sérénité. Un train spécial partant de Melun n'amena pas moins de 350 voyageurs. Un autre train, organisé par le doyen de Voulx et le curé de Cannes-Ecluse, en compta presque autant. La partie méridionale du diocèse de Meaux entend rester fidèle à visiter, chaque année, la reine du Gâtinais. De Montargis, accoururent 300 fidèles conduits par leur nouveau doyen, bien que cette importante paroisse vienne tous les ans à Ferrières, le lundi de la Pentecôte, pour la procession solennelle des reliques. Le diocèse de Sens ne fournit, cette fois, que des pèlerins isolés.

Quoi qu'il en soit, 2,000 fidèles se trouvèrent réunis pour la grand'messe, à la suite de 150 prêtres. Le clergé meldois était représenté par les chanoines Rousseau, Darras, Barbier, Gatellier, et les doyens de Château-Landon, de Bray, de Voulx, de La Chapelle-la-Reine. Les doyens de Montargis, de Courtenay, de Château-Renard, d'Ouzouer-sur-Loire, et d'autres encore, entouraient leur évêque, Mgr d'Orléans, escorté de deux vicaires généraux.

Tout était disposé avec goût pour la solennité.

Au fond de la grande cour de l'abbaye bénédictine, à l'ombre des arbres, on avait monté une large estrade que dominait une belle statue de la Vierge-mère. Un autel y avait été dressé au milieu des plantes et arbustes. La chapelle de Notre-Dame, située en avant et

comme aux pieds de la grande église Saint-Pierre, avait reçu sa plus riche ornementation.

A huit heures, Mgr Touchet dit, dans le sanctuaire de Bethléem, une messe basse devant 500 fidèles ; le plus grand nombre reçut de ses mains la sainte communion.

Après cette messe si édifiante, le groupe de Fontainebleau, fort de 200 personnes parmi lesquelles plusieurs habitants de Meaux, se groupa devant la Madone pour réciter les mystères joyeux du Rosaire, que le curé de La Genevraye commentait à la façon des missionnaires.

A dix heures, pour la grand'messe, le cortège épiscopal sort de l'église principale et se rend sur l'estrade dans la cour de l'abbaye, Mgr Touchet assiste pontificalement au divin sacrifice offert par le chanoine Darras, archiprêtre de Melun. Les séminaristes des Missions étrangères de Paris, les aspirants, ainsi qu'on les appelle, ne sont pas là comme les années précédentes ; ils ne reviendront plus en vacances à Ferrières. Un chœur d'ecclésiastiques les remplace et exécute avec précision les morceaux liturgiques.

De frugales agapes réunirent tous les prêtres dans une des salles gothiques de l'abbaye, sous la présidence de Mgr Touchet, L'évêque d'Orléans veut bien ne pas laisser ses convives se retirer, sans leur adresser la parole. L'éloquent pontife se félicite de voir réunis les trois diocèses de Meaux, de Sens, d'Orléans. « L'Eglise n'a pas de frontières, elles s'étend partout. Cette fraternisation en est l'indice. Resserrons-la. La manifestation de ce jour est un grand acte qui affirme l'unité et la vitalité de l'Eglise. Sans doute, la parole de Notre Seigneur est toujours vraie ; nous sommes le *pusillus grex*, la minorité ; mais ayons confiance, nous avons une force incomparable, celle de la prière. Employons-la. Prions les uns pour les autres, les prêtres pour leur évêques, les évêques pour leurs prêtres. » Et le prélat envoie un salut respectueux et cordial à l'évêque de Meaux et à l'archevêque de Sens, qu'il espère bien revoir à Ferrières, et termine en engageant ses auditeurs à prier pour l'Eglise et pour la France...

A 2 heures, le clergé va de l'église à la chapelle de Bethléem prendre la statuette couronnée l'an dernier à pareil jour par Mgr Touchet, délégué par Sa Sainteté le pape Léon XIII. Deux doyens orléanais reçoivent sur leurs épaules le brancard de la Madone, qu'ils déposent sur une place d'honneur, sur l'estrade de l'autel. La foule salue par de joyeux cantiques l'héroïne de la fête.

Après le *Magnificat*, le R. P. Arlin, des Frères Prêcheurs, d'une voix claire et harmonieuse, « chante les gloires de Ferrières ». Sur ce thème tant exploité, le sympathique dominicain trouve des aperçus nouveaux qu'il présente dans une langue imagée, digne d'un disciple de Lacordaire. Le digne religieux ne tarda pas à recevoir les félicitations publiques d'un maître dans l'art de bien dire, Mgr Touchet.

La procession se déroule ensuite dans les rues étroites et sinueuses de la vieille cité. Les pèlerins suivent la Madone bien-aimée. Les cantiques retentissent sans interruption, puisqu'on n'a

plus la fanfare des aspirants pour reposer les chanteurs. Sur l'air si vivant et si populaire de Lourdes, c'est d'arbord le chant spécial aux pèlerins de Ferrières qui raconte, en vingt-sept couplets, la mission des trois apôtres du Gâtinais, l'apparition de la Vierge-Mère, la nuit de Noël, les miracles si nombreux opérés en ce lieu. Avec enthousiasme on répète :

Bethléem de France,
Qui vis le Sauveur,
Sois mon espérance,
La paix de mon cœur,
Ave, ave, ave, Maria !

Pendant le trajet, le successeur de saint Altin ne se lasse pas de bénir les petits enfants. Au retour, résonne le cantique du départ, sur l'air : *Pitié, mon Dieu !*

A Bethléem, sur les traces des mages,
En pèlerin je suis venu prier ;
A Marie présenter mes hommages,
Dire à son cœur de ne pas m'oublier.

Et les sept strophes suivantes avec leur refrain touchant.

On rentre à l'abbaye pour le salut solennel qui couronne cette suave journée. Après avoir donné la bénédiction du Très Saint Sacrement, Mgr Touchet improvise une allocution à la foule, avide de l'entendre. Il est impossible de mettre plus de grâce, de charme, de courtoisie, de sentiment dans l' « Au revoir » ! que Sa Grandeur adresse aux prêtres du diocèse de Meaux et de Sens et à leurs fidèles, à ses prêtres d'Orléans qui « veulent bien l'appeler leur ami », et à ses diocèsains, et en particulier, aux habitants du Gâtinais, « cette terre d'essence française, » qu'il supplie de revenir à la foi vive de leurs aïeux. Puis utilisant les comparaisons si heureuses du R. P. Arlin, qu'il félicite chaleureusement, l'auguste orateur étend son regard sur la situation de la France, et exprime l'espoir de la voir sortir de la crise actuelle. Le passé répond de l'avenir. Par quelques traits saisissants, Mgr Touchet montre, l'histoire en mains, comment Dieu a tiré notre pays plusieurs fois des abîmes d'où il ne semblait pouvoir sortir. Notre génération obtiendra le salut de la patrie par la prière.

Pour entendre un langage aussi réconfortant et aussi patriotique, les auditeurs se promettent de répondre à la pressante invitation de l'évêque de la vénérable Jeanne d'Arc. De son côté, l'infatiguable doyen espère obtenir bientôt, l'année prochaine peut-être, la plantation d'une des croix transportées à Jérusalem par les pélerins de la pénitence, et offertes au retour successivement aux principaux sanctuaires de France.

(*Semaine de Meaux*) A. B.

En Orléanais. — *Un groupe de touristes Belges.* — Chaque année, La « Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc », société archéologique belge, fait un voyage artistique. En 1899 : Le *Maine*, l'*Anjou* et La *Touraine*, dans laquelle était compris l'*Orléanais*, devaient être le champ d'études des touristes de la Gilde,

Le groupe se composait de 38 membres, parmi lesquels il convient de distinguer : M. le baron Béthune, *président;* M. le chanoine Delvigne, curé de Saint-Josse-de-Bruxelles, *vice-président;* M. Casier, peintre verrier à Gand, *trésorier;* MM. Cloquet et Vilain, architectes; le cher frère Mathias, directeur de l'école de Saint-Luc, à Gand; M. L. Blanchaert, sculpteur, etc.....

Munis d'un *libretto* imprimé, où l'itinéraire est tracé jour par jour, heure par heure, et où l'historique de la ville et de ses monuments à visiter est sommairement raconté, avec pages blanches intercalées, où le visiteur crayonne ses impressions, etc., ils sont arrivés à Orléans dans la soirée du 14 septembre. La journée du 15 a été consacrée à *Saint-Benoit-sur-Loire* et à *Germigny*; le 16, aux curiosités monumentales et artistisques d'*Orléans* : Saint-Paterne, le musée de Jeanne-d'Arc ; le musée historique, la cathédrale et la salle des thèses, les cryptes de Saint-Avit et de Saint-Aignan.

Les touristes se proposent de revenir, l'année prochaine, compléter leur première visite, trop courte.

Evidemment de tels voyages, préparés par l'étude et accomplis avec méthode, où, entre compagnons de voyage, il y a échange, sur le terrain et devant l'objet même, d'impressions et de remarques, sont assurément aussi utiles qu'agréables.

Pour nous français, c'est à imiter.

A qui la police du culte? — *La Revue administrative du culte catholique*, dans son numéro de juillet-août, répond à cette question : « A qui appartient la police d'un enterrement religieux? Une société musicale, qui fait partie du cortège, a-t-elle le droit de se placer où elle veut et de jouer quand elle veut? »

La réponse est : « Un enterrement religieux est une cérémonie de culte, soumise, comme telle, au droit de police du curé de la paroisse. » Cette vérité a été reconnue par la cour de cassation, dans son arrêt du 12 août 1882. Il faut en conclure qu'une société musicale qui fait partie du cortège n'a pas le droit de se placer où elle veut et de jouer quand elle veut : elle doit s'entendre, à ce double point de vue, avec M. le curé.

Paris. — *Institut Catholique.* — Un nouveau Séminaire d'étudiants ecclésiastiques va être établi, sous le vocable de Saint-Vincent-de-Paul, à l'Institut catholique. M. Portal, prêtre de la mission et supérieur du grand Séminaire de Nice, est appelé à en prendre la direction.

Aux prières :

† Mlle Zoé Savouré, ancienne directrice à la Pension Bonnet.

† Mère sainte Angèle, née Monique Moulard, religieuse Ursuline d'Orléans, décédée dans la 83e année de son âge et la 60e de sa profession.

Pater, — Ave, — De Profundis.

Mademoiselle Zoé Savouré. — Jeudi, 14 septembre, s'est éteinte une vie modeste et cependant bien digne de louanges, car elle est à l'honneur de l'éducation chrétienne.

Mlle Savouré appartenait à une famille fort appréciée, dans

laquelle elle puisa, dès l'enfance, une distinction rare et des connaissances variées. Sa foi ardente et sa modestie donnèrent à tout cet ensemble de qualités, une valeur morale, que purent apprécier celles qui vinrent chercher près d'elle un conseil sûr et une direction profondément chrétienne.

Associée de bonne heure à deux âmes d'élite, elle forma avec elles, dans une union quasi fraternelle, ces nombreuses générations de femmes fortes, qui portèrent dans tant de familles le respect de Dieu et la fidélité aux grands devoirs.

Après avoir travaillé pendant soixante années à l'œuvre de l'éducation, elle a cherché dans la retraite un peu de paix et de silence, pour se préparer au moment décisif qui vient de sonner pour elle. Tous ceux et toutes celles qui sont venus l'y trouver, ont pu apprécier ses grandes qualités, rehaussées encore par la beauté d'une vieillesse toute à Dieu et dépouillée de tout égoïsme.

La maladie en perfectionnant cette âme d'élite, a fait voir en elle, dans ces heures douloureuses, la chrétienne par excellence, soumise et résignée sous la main du divin ouvrier.

Puissent les générations d'épouses et de mères qui doivent leur éducation chrétienne aux deux vénérées disparues, et à celle qui leur survit pour les pleurer, garder toujours les traditions de foi et de dévouement qu'elles en ont reçues.

Une tombe vient de se fermer pour recouvrir une dépouille bien vénérable, mais le cœur est un sanctuaire dans lequel les morts vivent toujours.

« Ceux, disent nos Saints Livres, qui élèvent et instruisent les autres dans la voie de la justice, brilleront comme des étoiles, dans l'éternité. »

QUE FAUT-IL FAIRE ?

Il faut d'autres plaisirs, d'autres affaires ! Il faut une ligue pour donner au monde un élan. Le monde est beaucoup moins lourd qu'autrefois. Evidemment, il est plus petit. Bientôt on en fera le tour entier en quelques jours, et déjà nous avons une force qui l'enveloppe et le traverse en un instant. Il est donc beaucoup plus saisissable. Que pouvait autrefois un homme par la parole ? Il atteignait une assemblée. Aujourd'hui, une seule voix peut parler, en un jour, au globe entier. Les progrès approuvés de Dieu, les efforts vrais, les impulsions du cœur, la lumière des idées, peuvent soulever le monde mille fois plus tôt et plus haut qu'autrefois ! Que quelques âmes soient lumineuses et possèdent véritablement le feu, elles peuvent réaliser la divine attente du Sauveur : « Je suis venu apporter le feu sur la terre ; et j'attends qu'il s'allume. » La flamme, ce semble, pourrait bientôt jaillir. Qu'un des grands peuples européens vienne à s'unir autant qu'il est possible sur la terre, dans la vraie foi de Dieu ; qu'il rassemble toute la science moderne, la compare, la pénètre et la consacre dans la lumière sacrée ; mais qu'il rassemble, avant cela les pauvres, c'est-à-dire les membres réels et substantiels de Jésus-Christ, dispersés et souffrants, qu'il établisse et organise enfin magnifiquement le culte de ces membres divins ; que les bons cœurs trouvent dans ce culte la félicité de la vie. Que la risible et animale avidité de la race inférieure pour l'argent soit arrêtée par la

pudeur, flétrie par le dégoût, réprimée par la loi, dans ses fureurs et dans ses fraudes. Que la richesse régénérée soit source, et non pas gouffre; que le luxe homicide des joueurs et des courtisanes, et de ceux qui les suivent suscite enfin le soulèvement efficace de tout ce qui n'a pas perdu le sens ; que l'énervante sensualité soit tempérée par la passion du vrai, et surtout par le grand amour ; que la paix, et non pas la guerre, soit l'honneur et la gloire des peuples ; qu'en un mot, une nation chrétienne fasse son devoir, et je vois éclater la flamme, et la force du feu remplit le monde et le soulève.

R. P. GRATRY.

GLANES D'HISTOIRE LOCALE

Un évêque breton, *client de nos pépiniéristes.* — Si la Touraine est le jardin de la France, l'Orléanais en est la pépinière, féconde et inépuisable. C'est de cette pépinière immense, cultivée par nos horticulteurs de Saint-Marceau et de Saint-Marc, que sortent par milliers ces plants d'arbres, fruitiers et forestiers, que, après la France, l'Angleterre, la Russie, l'Amérique se disputent.

Cela ne date pas d'hier. Cette célébrité s'affirme dès le XVIe siècle ; elle se maintient pendant les XVIIe et XVIIIe siècles. Au XIXe siècle, notre industrie orléanaise prime sur tous les marchés sylvicoles de l'Europe et du Nouveau-Monde.

En 1806, Mgr de Pancemont, évêque de Vannes, écrivait à Mgr Bernier, évêque d'Orléans, pour le prier de lui envoyer un *catalogue* d'arbres, cultivés à Orléans, afin qu'il puisse choisir les espèces qu'il désire pour son jardin.

En 1790 déjà, on estimait le nombre des pieds d'arbres vendus à Orléans, année commune, « sans y comprendre les plants et les *paradis* » à plus de 200.000 ; et, en 1805, on calculait qu'il s'en vendait en temps ordinaire pour 7 à 800.000 francs.

Alors, nos pépiniéristes exportaient eux-mêmes leurs marchandises. Chaque année, vers la Toussaint, ils émigraient dans le nord et l'est de la France, avec 5 ou 6 voitures de plants d'arbres. Arrivés à destination, à Abbeville, au Hâvre, à Dunkerque, ils déposaient en des tranchées *billonnées* leurs produits ; puis, par affiches ou par notes insérées dans les journaux de la localité, ils se faisaient annoncer, sans oublier dans l'annonce l'énumération des espèces d'arbres qu'ils avaient à débiter. Après trois mois de séjour, et ayant vendu leurs marchandises, nos pépiniéristes revenaient, en mars, à leur maison de culture.

La culture et le commerce d'arbres de nos pépiniéristes a donc une histoire : elle attend toujours son historien.

Nos horticulteurs. — Tout d'abord, nos pépiniéristes ne fournirent que des arbres forestiers et fruitiers : l'orme, le hêtre et le tilleul ; le pommier, le poirier, le noyer, le cognassier, le châtaignier, le mûrier noir et blanc et l'amandier. La fleur et la plante d'ornement n'étaient l'objet d'une culture que de la part d'amateurs urbains, qui n'avaient à leur disposition que des jardinets. Ainsi, au XVIIe siècle, Le Lectier, procureur du roi, avait réuni une magnifique collection de fleurs et de plants variés ; le doyen de Sainte-Croix, Meunier, s'était adonné à la culture de l'oranger.

Nous avons dit qu'un autre chanoine, M. Carraud, était fier, en 1779, de montrer à ses visiteurs un vernis du Japon, un érable à feuille de frêne, un mûrier de la Chine et un bonduc (1). Pataud nous apprend qu'il a vu fleurir pour la première fois, le 19 juillet 1792, le *Megnolia grandiflora* chez le pépiniériste Bruzeau, au Lièvre d'or.

Avec les Bruzeau, les Levacher, les Proust, dits *Laus Deo*, les Gauguin, les Transon, les Desfossés commencent ces dynasties de grands pépiniéristes, qui ont porté aux quatre coins du monde le renom horticole d'Orléans, en unissant à l'utile l'agréable.

En 1899, la place d'Orléans exporte, en arbustes, 400.000 pieds d'arbres, tant fruitiers que forestiers ; et, en plants de semis, 6 millions d'arbres fruitiers, de 4 à 5 millions d'arbres forestiers, et 2 millions de plants d'ornement. Le tout rapporte à nos 300 jardiniers près d'un million.

Un cépage orléanais en Allemagne. — C'est aux moines de Micy que nous devons, chez nous, sinon la reconstitution, du moins la propagation de notre vignoble. Ils y implantèrent notamment l'*Auvernat*, qui faisait, avant l'invasion phylloxérique, la réputation des vins d'Orléans. Ce vin n'était pas « méchant » ; il fortifiait et égayait l'homme ; mais il ne le tuait pas, comme les vins trop alcooliques des pays chauds, lorsque l'on en abuse. Ses qualités hygiéniques ont été chantées par un Orléanais sous le nom d'*Hercule Guépin* ; et c'est un chanoine, qui, après expérience, a codifié la « manière de cultiver la vigne ».

Or la vigne d'*Ingelheim*, en Allemagne, qui est la rivale de celles de Johannisberg, fut plantée par Charlemagne. Mais sait-on que le raisin d'Ingelheim est le produit de plusieurs ceps d'un des meilleurs vignobles d'Orléans ?

N'est-il pas curieux de savoir que certains vins du Rhin, si renommés, sont presque tous d'origine française ?

L'ACTION DE L'ÉGLISE JUGÉE PAR UN SOCIALISTE

Voici comment Hyndmann, un socialiste très en vue en Angleterre, et dont la science historique est hautement appréciée, exquisse dans son ouvrage : *The historical basis en socialism England*, l'action du clergé et des ordres monastiques pendant le moyen âge :

« L'Eglise catholique faisait mieux que consacrer la moitié des revenus de ses biens au soulagement des pauvres. Les comptes encore existants aujourd'hui des biens des couvents prouvent qu'une notable partie de ces revenus était affectée à donner un abri, à nourrir et à entretenir ceux qui n'avaient pas de foyer et aussi à d'autres œuvres de bienfaisance. Et lors même que l'on établirait que des sommes importantes ont été sacrifiées à la pompe des solennités religieuses et à l'ornementation des temples ; il n'en demeurerait pas moins acquis que les prêtres et les abbés étaient les meilleurs *landlords* de l'Angleterre, et qu'aussi longtemps que

---

(1) Le plus ancien bonduc, qui existe en France où il fut introduit en 1748, n'a que 90 ans : il se voit à Angers. Si le bonduc du chanoine Carraud était encore debout, il aurait 120 ans. Il l'est peut-être. Qu'on le cherche dans les jardins qui avoisinent la demeure de Mgr Desnoyers, qui, lui aussi, aime les fleurs.

l'Eglise catholique est restée en possession de sa puissance et de ses biens, la misère et les privations étaient fléaux inconnus aux populations parmi lesquelles elle vivait comme propriétaire ; l'amélioration qu'elle apportait à ses cultures, ses travaux de construction, l'établissement de routes — un bienfait inappréciable pour l'époque — tout cela joint au zèle qu'elle mettait aussi bien à aider les pauvres qu'à épurer les mœurs et à créer des écoles, aux soins éclairés qu'elle prodiguait aux malades, tout cela montre combien ces religieux et ces religieuses, si odieusement diffamés, furent en bénédiction à l'humanité.

« Quand la Réforme triompha, les pauvres, qui toujours avaient trouvé secours et appui dans l'Eglise, les voyageurs qui étaient hébergés et nourris dans les monastères, les enfants du peuple qui y recevaient leur éducation et leur instruction, se virent privés de ces bienfaits.

« Les propriétaires de l'Eglise, qui en tout temps soutenait et défendait le peuple à la fois contre la royauté et contre la noblesse, devinrent un instrument d'oppression dès qu'elles passèrent aux mains des nouveaux seigneurs et de la bourgeoisie : l'exploitation du travail agricole et l'usure furent tolérées, et le protestantisme devint la cause directe de la misère en Angleterre. »

Tel est le jugement impartial d'un savant, incrédule et socialiste.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Les journaux sectaires ont l'habitude de répéter de temps en temps cette sotte question : « A quoi servent les Congrégations ? »

Voici la réponse en une statistique.

Il existe en France plus de mille deux cents Congrégations.

Ces Congrégrations distribuent l'instruction à deux millions d'enfants sans qu'il en coûte un sou au budget. Au taux actuel, de l'instruction publique, on devine quelle somme énorme le gouvernement demanderait aux contribuables pour se charger de ces deux millions d'enfants. De ce seul fait, le budget ferait un bond énorme.

Au point de vue charitable, les Congrégations donnent asile à plus de cent mille vieillards, dont vingt-huit mille chez les Petites-Sœurs-des-Pauvres. Elles élèvent soixante mille orphelins. Elles ont des asiles, des refuges, des hôpitaux, et l'on peut évaluer à deux cinquante mille le nombre des déshérités qu'elles recueillent et assistent.

Le jour où l'Etat devrait prendre à sa charge toute cette multitude indigente, il serait obligé, d'après les calculs les plus modérés et d'après les dépenses des hôpitaux laïcisés, d'y consacrer une somme annuelle de près de cent millions, ce qui représente un capital de 3,000,000,000 — trois milliards.

On peut faire beaucoup de rapprochements utiles avec ces chiffres.

Le nombre des fous. — Il est innombrable, dit la Sagesse des nations. — Voyons les statistiques :

Une revue scientifique nous apprend qu'en 1859, on comptait, en

Angleterre, 1 fou sur 336 habitants; on en compte, en 1897, 1 sur 313.

En ce qui concerne la France, notre pays comptait en 1840, 18,349 aliénés, soit 1 pour 1858 habitants; en 1869, le chiffre montait à 93,252 ou 1 fou pour 412 sages. Le département de la Seine possédait, en 1897, 4 fous pour 1,000 habitants. A Londres, il y en a 1 sur 200; à Paris, 1 sur 250.

Le snobisme. — Nous adoptons sans cesse des mots empruntés à la langue anglaise, sans nous rendre compte au juste de leur signification. Nous les prenons souvent dans une acception qu'ils n'ont pas dans leur langue primitive. Même lorsqu'ils ont plusieurs sens en anglais, nous leur en attribuons un qu'ils n'ont pas. Voici, par exemple, le mot « snob » dont nos écrivains du jour usent et abusent; il a changé de signification en passant le détroit. Ici un « snob » est un individu qui se montre insolent envers les petits, obséquieux et plat envers les grands. « Snob » encore l'homme qui se vante de ses relations sociales ; « snob » celui qui affecte des airs de familiarité avec des personnes au-dessus de sa condition ; « snob » le personnage recherché dans sa mise, mais vulgaire dans ses manières et dans son langage. Il est plus aisé de donner une idée d'un « snob » par des exemples que par des définitions. Qu'on me permette donc de citer deux traits caractéristiques. Un jour, lord Palmerston, allant passer quelques jours à la campagne chez un ami, descendit à une gare de village. En attendant qu'on vînt le chercher en voiture, il s'assit et se mit à brûler un cigare. Le chef de gare, qui ne le connaissait pas, lui dit d'un ton rogue qu'il était interdit de fumer. Le noble vicomte ne fit aucune attention à lui ou à ses paroles et continua à envoyer des spirales au plafond. Sur quoi le fonctionnaire, impatienté, arracha le cigare de la bouche du fumeur et le jeta dans le feu. Lord Palmerston demeura impassible. Quelques instants après arriva un brillant équipage, et le valet de pied, descendant de son siège, demanda au chef de gare si lord Palmerston était arrivé. En apprenant que c'était le premier ministre qu'il avait traité si brusquement, l'homme se confondit en humbles et plates excuses. Sur quoi lord Palmerston lui dit : « Monsieur, vous aviez fait votre devoir, et pour cette raison je vous estimais, mais je vois maintenant que vous n'êtes qu'un « snob ».

Voici maintenant une anecdote sur la feue duchesse de Cleveland qui atteste qu'il existe des « snobs » dans toutes les classes de la société. Or donc, un certain médecin, ayant occasion d'écrire à la noble dame, commença impudemment sa lettre par ces mots : « Ma chère duchesse ». Aussitôt un valet fut envoyé quérir le praticien, qui arriva en toute hâte dans Brook-street. Il trouva la duchesse trônant majestueusement dans un grand fauteuil au milieu de son salon. Sans l'inviter à s'asseoir, elle lui dit aussitôt qu'il parut devant elle : « Docteur, je vous ai fait venir pour vous apprendre que je ne suis pas votre « chère duchesse », ni la chère duchesse de qui que ce soit. Voilà tout ce que j'avais à vous dire ; vous pouvez vous retirer ». Quel était le plus « snob » des deux : du médecin qui prit une liberté de mauvais goût, ou de la grande dame qui l'en punit si cruellement ?

F. de Bernhardt

Une vraie mère. — C'était à Toulouse, au quartier Saint-Michel, il y a une quarantaine d'années. Un député, Pagès de l'Ariège, qui se distingua souvent à la Chambre sous le régime de Louis-Philippe, vivait auprès de sa respectable mère. Un jour qu'ils avaient à table un certain nombre d'invités, le fils, presque cinquantenaire, se laissa entraîner dans le feu de la conversation à quelques propos, un peu légers peut-être, mais qui trouveraient grâce aujourd'hui, hélas ! dans un grand nombre de nos salons. La mère, une verte octogénaire, présidait la table vis-à-vis de son fils. Lui lançant un regard sévère, elle lui dit ; « Monsieur, je ne supporte pas qu'on se permette de parler ainsi devant moi ; sortez ! » Sans dire un mot, Pagès de l'Ariège obéit et se retire au salon, laissant toute l'assemblée dans une stupéfaction facile à comprendre, mais aussi dans une profonde admiration pour le fils et pour la mère.

Le baptême de Littré. — Quelque temps avant la mort de son mari, Mme Littré avait mandé à M. l'abbé Huvelin, prêtre instruit, orateur de renom, ancien universitaire et vicaire de Saint-Augustin, d'assister son cher malade. Littré reçut le prêtre non seulement avec respect, mais bientôt avec une joie visible mêlée d'admiration. — Oh ! disait-il, que je suis heureux de connaître un saint prêtre !...

Un autre jour, au cours de la conversation, Littré dit textuellement à M. l'abbé Huvelin : « Ah ! Monsieur l'abbé, j'aimerais mieux n'avoir été rien de ce que j'ai désiré être, et n'avoir fait aucun péché dans ma vie ».

Littré avait connu et appréciait beaucoup un Jésuite, le R. P. Milleriot. Le jour des obsèques du religieux en 1881, Littré dit à l'abbé Huvelin : Si je n'étais pas si malade j'aurais été à ce convoi. » Et il écrivait au P. Petot : « Je n'étais pas digne de son amitié ; mais vous le savez mieux que moi, mon Révérend Père, la grâce est gratuite ! « *Je n'étais pas digne !* conclut ici M. l'abbé Huvelin dans les notes qu'il veut bien nous transmettre ; voilà tout le secret du retour de M. Littré : sincérité et humilité. » Chaque fois que M. l'abbé Huvelin quittait le malade, il était frappé des progrès que la grâce faisait en cette âme très droite et sans aucun parti pris. « On sentait, a-t-il dit, qu'elle s'orientait vers la lumière ! Dites bien, Monsieur l'abbé, lui répétait souvent Littré, que je ne suis pas un athée et que je ne l'ai jamais été quoiqu'on l'ait prétendu. »

Littré fut baptisé par sa femme et ayant encore toute sa connaissance. Il avait fait un testament dans lequel il exprimait la volonté d'être enterré civilement et dont le double était entre les mains d'un ami, alors ministre. Trois ou quatre jours avant de mourir, il fit brûler devant lui l'exemplaire qu'il avait gardé et en rédigea un autre, indiquant qu'il voulait que son corps allât à l'église.

(Les Contemporains).

— Tout le monde frémit au seul mot de poison, quoiqu'il n'y ait pas un homme sur 10.000 qui en meure ! Des milliards de personnes périssent par leur intempérance, et cependant nous nous y livrons toujours et sans crainte.

— L'ennemi capital de l'homme, c est l'ennui ; faites de tout plutôt que de rien faire ; le rien faire est proche parent de mal faire. Défiez-vous de ces heures où le cœur ne sait pas bien ce qu'il veut, c'est le papillon qui cherche la flamme pour s'y brûler les ailes; pour le tenir, il faut non pas l'amuser, mais l'occuper.

BIBLIOGRAPHIE

SURBLED (Le Dr). — **La mémoire.** 1 vol. de 129 pages, 2e édition. Prix : 1 franc.

BERTHIER (l'abbé). — **Les merveilles de la Salette.** 1 vol. in-12 de 350 pages, avec gravures. Prix : 1 fr. 50.

SAINT AUGUSTIN. — **L'enseignement des psaumes.** 1 vol. in-16 de 144 pages. Prix : 1 fr.

Paris, Téqui, éditeur, rue de Tournon.

Avis à nos Correspondants

Les *articles* doivent être remis le lundi; et les *annonces* le *mardi avant midi,* au plus tard.

Tout *article,* non signé ou non accompagné d'une lettre revêtue d'une signature, est considéré comme non avenu.

Pour la *rédaction* et pour l'*administration,* s'adresser au *Bureau des Annales,* rue Jeanne-d'Arc, 30.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Jullien, Jules, capitaine d'artillerie, et Mlle Savari, Jeanne.
M. Foutrier, Jules, boulanger, et Mlle Morin, Elise.
M. Salmon, Paul, boulanger, et Mlle Braley, Gabrielle.

NAISSANCES

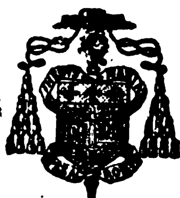
Alard, Marie-Louise-Héloïse-Pauline, cloître Saint-Aignan.
Tardy, Laurence-Ernestine-Elisabeth, rue du Poirier.
Barrois, Roger-Albert-Félix-Alexis-Maurice-Antoine, rue d'Escures.
Adam, André-Joseph-Clovis, faubourg Saint-Jean.
Suratteau, Madeleine-Jeanne-Eugénie, faubourg Saint-Vincent.
Fougerou, Marie-Françoise-Odette, quai Neuf.

DÉCÈS

Mlle Savouré, Zoé, 84 ans, rue des Pensées.
Mme veuve Guillot, née Bonjean, 92 ans, quai du Châtelet.
Mme Rouhault, née Moulin, 72 ans, faubourg Saint-Jean.
M. Landré, Alcime, entrepreneur de transports, 64 ans, faubourg St-Vincent.
M. Louchain, Adrien, employé retraité, 63 ans, boulevard Alexandre-Martin.
Mme Moulard, Monique, religieuse, 82 ans, rue Coligny.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul PIGELET



XXXIXᵉ Volume **Numéro 39**

1899 **Samedi 30 septembre**

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

1er Octobre, XIXᵉ **Dimanche** après la Pentecôte. N.-D. du Saint-Rosaire.
2 **Lundi**. Les SS. Anges Gardiens.
3 **Mardi**. Ste Montaine, vierge,
4 **Mercredi**. S. François d'Assise, conf.
5 **Jeudi**. S Remi, év.
6 **Vendredi**. S. Bruno, conf.
7 **Samedi**. De l'Immaculée-Conception.
8 XXᵉ **Dimanche** après la Pentecôte. La Maternité de la Ste-Vierge.

ODE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

AUX RELIGIEUSES

Le Christ est avec vous ; un pacte saint vous lie ;
Du doux titre d'époux, il daigne être nommé.
Loin des bruits de la terre, il donne à votre vie,
Un tutélaire abri d'innocence embaumé,
Où l'âme, de ses dons saintement enrichie,
Fleurit, lys odorant, dans un jardin fermé.

Que Satan, pour vous perdre, en ses noirs artifices,
Accable vos esprits de trouble et de terreur,
Jésus vient aussitôt, de grâces protectrices,
Affermir vos efforts par un appui vainqueur ;
Et d'un plus tendre amour, épanchant les délices,
Ouvrir à vos cœurs purs les trésors de son Cœur.

Fidèles jusqu'au bout de la sainte carrière,
Voyez venir Jésus lorsque la mort est près,
Jésus, suave et doux, rayonnant de lumière,
Jésus pour vous ouvrir les célestes palais,
Et des champs de l'exil, essuyant la poussière,
De gloire et de bonheur vous combler à jamais.

Mgr Cartuyvels,
traducteur.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f.
Départements limitrophes 6
Départements non limitrophes. 7 f.
Etranger (union postale)....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Évêque d'Orléans :

M. l'abbé L. Melot, licencié ès lettres, est nommé professeur de troisième au petit séminaire de Sainte-Croix ;

M. l'abbé Poullin, licencié ès lettres, est nommé professeur de quatrième au même petit séminaire.

— La retraite de MM. les professeurs, commencée le jeudi 28 septembre, se terminera le mardi 3 octobre.

Elle est prêchée par le R. P. Anselme, capucin, gardien du couvent de Blois.

Conférences ecclésiastiques pour le Clergé de la ville. — Les six réunions du clergé de la ville d'Orléans, dans lesquelles seront traitées les questions indiquées au programme des conférences (1899-1900), auront lieu au Grand-Séminaire, à 4 h. précises du soir :

La première, le 3e lundi d'octobre ;
La seconde, le 2e lundi de novembre ;
La troisième, le 2e lundi de décembre ;
La quatrième, le 2e lundi de janvier ;
La cinquième, le 1er lundi de février ;
La sixième, le 1er lundi de mars.

Cathédrale d'Orléans. — Mois du Saint-Rosaire

Samedi 30 septembre, à 2 h. du soir, ouverture de la grande indulgence plénière dite *Grand Pardon du Rosaire*. On peut gagner cette indulgence depuis le samedi à 2 h. jusqu'au coucher du soleil du lendemain 1er octobre, *autant de fois* qu'on visite la *chapelle du Rosaire*, à la cathédrale, et qu'on y prie aux intentions du Souverain Pontife (la confession et la communion sont nécessaires). Cette précieuse indulgence peut être gagnée par tous les fidèles, même par ceux qui ne sont pas membres de la confrérie.

Dimanche 1er octobre, Fête du Saint-Rosaire et ouverture de l'octave : à 7 h., messe de communion ; à 1 h , réunion solennelle, récitation du rosaire, instruction, procession et distribution des roses bénites.

Tous les jours de l'octave, à 7 h. 1/2 du matin, instruction précédée et suivie d'une messe ; à 7 h. 3/4 du soir, instruction, exposition du Saint-Sacrement, récitation du chapelet, salut et bénédiction.

Toutes les instructions de la fête et de l'octave seront données par le R. P. Garcin, de l'ordre des Frères-Prêcheurs.

N.-B. — La confrérie du Rosaire est érigée dans l'église cathédrale pour toute la ville. Les fidèles qui désirent en faire partie peuvent envoyer leurs *prénoms*, *nom et adresse* à M. l'abbé Dauvois, vicaire de la cathédrale. Etre inscrit sur le *registre de la confrérie*, avoir un *chapelet rosarié,* que l'on récite *en méditant les mystères du Rosaire*, telles sont les conditions qui permettent de participer aux indulgences.

Une réunion a lieu le deuxième mardi de chaque mois, à la cathédrale, le matin, à 7 h. 1/2 en hiver, à 7 h. en été : messe, instruction et bénédiction.

ENCYCLIQUE DE S. S. LÉON XIII

Aux Archevêques, Évêques et au Clergé de France

VÉNÉRABLES FRÈRES,
TRÈS CHERS FILS,

Depuis le jour où Nous avons été élevé à la Chaire pontificale, la France a été constamment l'objet de Notre sollicitude et de Notre affection toute particulière.

Éloge de la France et de son clergé. — C'est chez elle, en effet, que, dans le cours des siècles, mû par les insondables desseins de sa miséricorde sur le monde, Dieu a choisi de préférence les hommes apostoliques destinés à prêcher la vraie foi jusqu'aux confins du globe, et à porter la lumière de l'Évangile aux nations encore plongées dans les ténèbres du paganisme. Il l'a prédestinée à être le défenseur de son Église et l'instrument de ses grandes œuvres : *Gesta Dei per Francos*.

A une si haute mission correspondent évidemment de nombreux et graves devoirs. Désireux, comme Nos prédécesseurs, de voir la France accomplir fidèlement le glorieux mandat dont elle a été chargée, Nous lui avons plusieurs fois déjà, durant Notre long Pontificat, adressé Nos conseils, Nos encouragements, Nos exhortations. Nous l'avons fait tout spécialement dans Notre Lettre Encyclique du 8 février 1884, *Nobilissima Gallorum gens*, et dans Notre Lettre du 16 février 1892, publiée dans l'idiome de la France et qui commence par ces mots : *Au milieu des sollicitudes*. Nos paroles ne sont pas demeurées infructueuses, et Nous savons par vous, Vénérables Frères, qu'une grande partie du peuple français tient toujours en honneur la foi de ses ancêtres et remplit avec fidélité les devoirs qu'elle impose. D'autre part, Nous ne saurions ignorer que les ennemis de cette foi sainte ne sont pas demeurés inactifs, et qu'ils sont parvenus à bannir tout principe de religion d'un grand nombre de familles, qui, par suite, vivent dans une lamentable ignorance de la vérité révélée et dans une complète indifférence pour tout ce qui touche à leurs intérêts spirituels et au salut de leurs âmes.

Si donc, et à bon droit, Nous félicitons la France d'être pour les nations infidèles un foyer d'apostolat, Nous devons encourager aussi les efforts de ceux de ses fils qui, enrôlés dans le sacerdoce de Jésus-Christ, travaillent à évangéliser leurs compatriotes, à les prémunir contre l'envahissement du naturalisme et de l'incrédulité avec leurs funestes et inévitables conséquences. Appelés par la volonté de Dieu à être les sauveurs du monde, les prêtres doivent toujours, et avant tout, se rappeler qu'ils sont, de par l'institution même de Jésus-Christ, « le sel de la terre », d'où saint Paul, écrivant à son disciple Timothée, conclut avec raison « qu'ils doivent être l'exemple des fidèles dans leurs paroles et dans leurs rapports avec le prochain, par leur charité, leur foi et leur pureté ».

Qu'il en soit ainsi du clergé de France pris dans son ensemble, ce Nous est toujours, Vénérables Frères, une grande consolation de l'apprendre, soit par les relations quadriennales que vous Nous

envoyez sur l'état de vos diocèses, conformément à la Constitution de Sixte-Quint ; soit par les communications orales que Nous recevons de vous, lorsque Nous avons la joie de Nous entretenir avec vous et de recevoir vos confidences. Oui, la dignité de la vie, l'ardeur de la foi, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'élan et la générosité du zèle, la charité inépuisable envers le prochain, l'énergie dans toutes les nobles et fécondes entreprises qui ont pour but la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bonheur de la patrie ; telles sont les traditionnelles et précieuses qualités du clergé français, auxquelles Nous sommes heureux de pouvoir rendre ici un public et paternel témoignage.

Conseils nécessaires. — Toutefois, en raison même de la tendre et profonde affection que Nous lui portons, tout à la fois pour satisfaire au devoir de Notre ministère apostolique et pour répondre à Notre vif désir de le voir demeurer toujours à la hauteur de sa grande mission, Nous avons résolu, Vénérables Frères, de traiter dans la présente Lettre quelques points que les circonstances actuelles recommandent de la façon la plus instante à la consciencieuse attention des premiers Pasteurs de l'Eglise de France et des prêtres qui travaillent sous leur autorité.

C'est d'abord chose évidente que, plus un office est relevé, complexe, difficile, plus longue et plus soignée doit être la préparation de ceux qui sont appelés à le remplir. Or, existe-t-il sur la terre une dignité plus haute que celle du sacerdoce, et un ministère imposant une plus lourde responsabilité que celui qui a pour objet la sanctification de tous les actes libres de l'homme ? N'est-ce pas du gouvernement des âmes que les Pères ont dit avec raison, que c'est « l'art des arts », c'est-à-dire le plus important et le plus délicat de tous les labeurs auxquels un homme puisse être appliqué au profit de ses semblables, *ars artium regimen animarum ?* Rien donc ne devra être négligé pour préparer à remplir dignement et fructueusement une telle mission, ceux qu'une vocation divine y appelle,

Les futurs prêtres. — Avant toute chose, il convient de discerner parmi les jeunes enfants ceux en qui le Très-Haut a déposé le germe d'une semblable vocation. Nous savons que, dans un certain nombre de diocèses de France, grâce à vos sages recommandations, les prêtres des paroisses, surtout dans les campagnes, s'appliquent avec un zèle et une abnégation que Nous ne saurions trop louer à commencer eux-mêmes les études élémentaires des enfants dans lesquels ils ont remarqué des dispositions sérieuses à la piété et les aptitudes au travail intellectuel. Les Ecoles presbytérales sont ainsi comme le premier degré de cette échelle ascendante qui, d'abord par les Petits, puis par les Grands Séminaires, fera monter jusqu'au sacerdoce les jeunes gens auxquels le Sauveur a répété l'appel adressé à Pierre et à André, à Jean et à Jacques : « Laissez vos filets ; suivez-moi ; je veux faire de vous des pêcheurs d'hommes. »

Les Petits Séminaires. — Quant aux Petits Séminaires, cette très salutaire institution a été souvent et justement comparée à ces

pépinières, où sont mises à part les plantes qui réclament des soins plus spéciaux et plus assidus, moyennant lesquels seuls elles peuvent porter des fruits et dédommager de leurs peines ceux qui s'appliquent à les cultiver. Nous renouvelons à cet égard la recommandation que, dans son Encyclique du 8 décembre 1849, notre prédécesseur Pie IX adressait aux Evêques. Elle se référait elle-même à une des plus importantes décisions des Pères du saint Concile de Trente. C'est la gloire de l'Eglise de France, dans le siècle présent, d'en avoir tenu le plus grand compte, puisqu'il n'est pas un seul des quatre-vingt-quatorze diocèses, dont elle se compose, qui ne soit doté d'un ou de plusieurs Petits Séminaires.

Nous savons, Vénérables Frères, de quelles sollicitudes vous entourez ces institutions si justement chères à votre zèle pastoral, et Nous vous en félicitons. Les prêtres qui, sous votre haute direction, travaillent à la formation de la jeunesse appelée à s'enrôler plus tard dans les rangs de la milice sacerdotale, ne sauraient trop souvent méditer devant Dieu l'importance exceptionnelle de la mission que vous leur confiez. Il ne s'agit pas pour eux, comme pour le commun des maîtres, d'enseigner simplement à ces enfants les éléments des lettres et des sciences humaines. Ce n'est là que la moindre partie de leur tâche. Il faut que leur attention, leur zèle, leur dévouement soient sans cesse en éveil et en action, d'une part, pour étudier continuellement sous le regard et dans la lumière de Dieu les âmes des enfants et les indices significatifs de leur vocation au service des autels ; de l'autre, pour aider l'inexpérience et la faiblesse de leurs jeunes disciples à protéger la grâce si précieuse de l'appel divin contre toutes les influences funestes, soit du dehors, soit du dedans. Ils ont donc à remplir un ministère humble, laborieux, délicat, qui exige une constante abnégation. Afin de soutenir leur courage dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils auront soin de le retremper aux sources les plus pures de l'esprit de foi. Ils ne perdront jamais de vue qu'ils n'ont point à préparer pour des fonctions terrestres, si légitimes et honorables soient-elles, les enfants dont ils forment l'intelligence, le cœur, le caractère. L'Eglise les leur confie pour qu'ils deviennent capables un jour d'être des prêtres, c'est-à-dire des missionnaires de l'Evangile, des distributeurs de sa grâce et de ses sacrements. Que cette considération toute surnaturelle se mêle incessamment à leur double action de professeurs et d'éducateurs et soit comme ce levain qu'il faut mélanger au meilleur froment, suivant la parabole évangélique, pour le transformer en un pain savoureux et substantiel !

Programme des études. — Si la préoccupation constante d'une première et indispensable formation à l'esprit et aux vertus du sacerdoce doit inspirer les maîtres de vos Petits Séminaires dans leurs relations avec leurs élèves, c'est à cette même idée principale et directrice que se rapporteront le plan des études et toute l'économie de la discipline. Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, que, dans une certaine mesure, vous êtes obligés de compter avec les programmes de l'Etat et les conditions mises par lui à l'obtention des grades universitaires, puisque, dans un certain nombre de cas, ces grades sont exigés des prêtres employés soit à la direction des

collèges libres placés sous la tutelle des Evêques ou des Congrégations religieuses, soit à l'enseignement supérieur dans les Facultés catholiques que vous avez si louablement fondées. Il est d'ailleurs d'un intérêt souverain, pour maintenir l'influence du clergé sur la société, qu'il compte dans ses rangs un assez grand nombre de prêtres ne le cédant en rien pour la science, dont les grades sont la constatation officielle, aux maîtres que l'Etat forme pour ses lycées et ses Uuiversités.

Toutefois, et après avoir fait à cette exigence des programmes la part qu'imposent les circonstances, il faut que les études des aspirants au sacerdoce demeurent fidèles aux méthodes traditionnelles des siècles passés. Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Petau, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence chrétienne. Or, c'est l'étude des belles-lettres qui a si puissamment aidé ces hommes à devenir de très vaillants et utiles ouvriers au service de l'Eglise, et les a rendus capables de composer des ouvrages vraiment dignes de passer à la postérité, et qui contribuent encore de nos jours à la défense et à la diffusion de la vérité révélée. En effet, c'est le propre des belles-lettres, quand elles sont enseignées par des maîtres chrétiens et habiles, de développer rapidement dans l'âme des jeunes gens tous les germes de vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement de la rectitude et de l'ampleur, et au langage de l'élégance et de la distinction.

Il faut sauvegarder l'enseignement du latin. — Cette considération acquiert une importance spéciale quand il s'agit des littératures grecque et latine, dépositaires des chefs-d'œuvre de science sacrée que l'Eglise compte à bon droit parmi ses plus précieux trésors. Il y a un demi-siècle, pendant cette période trop courte de véritable liberté, durant laquelle les évêques de France pouvaient se réunir et concerter les mesures qu'ils estimaient les plus propres à favoriser les progrès de la religion et, du même coup, les plus profitables à la paix publique, plusieurs de vos Conciles provinciaux, Vénérables Frères, recommandèrent de la façon la plus expresse la culture de la langue et de la littérature latines. Vos collègues d'alors déploraient déjà que, dans votre pays, la connaissance du latin tendit à décroître.

Si, depuis plusieurs années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'Etat réduisent progressivement l'étude de la langue latine et suppriment des exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes des collèges, les Petits Séminaires se mettront en garde contre ces innovations inspirées par des préoccupations utilitaires, et qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, Nous appliquerions volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée, et, avec l'apôtre, Nous vous dirions, Vénérables Frères : « Gardez-en le dépôt » avec un soin

jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des écoles publiques, que vos Petits Séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imiterez ainsi les prêtres de Jérusalem qui, voulant soustraire à de barbares envahisseurs le feu sacré du Temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur quand les mauvais jours seraient passés.

(*A suivre*).

LE PAPE ET LES PÈLERINS FRANÇAIS

Le pèlerinage ouvrier français est arrivé à Rome le 22 septembre; le pèlerinage de Jérusalem, à son retour, s'y est également arrêté, de telle sorte que près de quinze cents pèlerins de France ont eu la joie de déposer aux pieds du Souverain Pontife leurs hommages de respectueuse soumission et de profonde vénération. Parmi ces pèlerins, se trouvaient vingt-et-un Orléanais, dont plusieurs prêtres : Mgr Chabot; MM. J. Lhuillier, Hermet; Maillard, M. Laurent, Jousset; Millot, notre correspondant.

« Il y a quelque temps, M. Harmel avait demandé la cantate exécutée à l'occasion de nos fêtes du 8 mai dernier. Aussi quelle joie pour les Orléanais quand, vendredi soir, ils entendirent la musique de la Garde pontificale commencer le prélude entraînant du chant à l'*Etendard*.

« Lorsque M. Harmel fit avancer près du Saint-Père notre maître de chapelle, celui-ci offrit au Pape un exemplaire de son œuvre sur lequel était finement gravée la cathédrale d'Orléans : « Ah ! la cathédrale d'Orléans, la ville de Jeanne d'Arc, dit le Saint-Père; et vos fêtes du 8 mai sont-elles toujours aussi belles ?... Et votre évêque, Mgr Touchet, comment va-t-il ?... » Bientôt Léon XIII reprenait le chemin de ses appartements en nous laissant sous le charme de son affectueux accueil ».

Dans la soirée, le dîner des pèlerins a été présidé par le cardinal Cretoni. Dans un discours très applaudi, le cardinal a salué les pèlerins du travail de cette France, qui, malgré quelques erreurs partielles et malgré les agissements de ses ennemis, sera toujours la fille aînée de l'Eglise. Le cardinal a terminé en acclamant Léon XIII et la France.

Après ce discours, tous les pèlerins, accompagnés par la musique des Suisses, ont chanté à nouveau l'*Hymne à l'Etendard de Jeanne d'Arr*, paroles de M. l'abbé Vié, supérieur de La Chapelle, et musique de M. l'abbé Laurent, maître de chapelle de la cathédrale d'Orléans, qui fut exécuté, pour la première fois, dans notre ville, le 7 mai dernier. M. l'abbé Laurent, qui faisait partie du groupe d'Orléans, a pu diriger lui-même les chœurs et l'orchestre de notre cantate orléanaise.

« Ce fut un spectacle superbe. Ces centaines de pèlerins chantaient et acclamaient Jeanne d'Arc, la France et Orléans. On dut recommencer à la fin du repas sur la demande instante des assistants. L'abbé Laurent dirigeait sur l'estrade, avec son brio ordinaire, ce chœur immense. Inutile d'ajouter qu'après cette imposante manifestation, cardinal, prélats et pèlerins offrirent leurs plus chaudes félicitations à l'auteur. »

C'est le lundi 25 septembre que tous les pèlerins ont obtenu leur audience solennelle ; plusieurs dépêches télégraphiques et une lettre particulière nous permettent de la décrire sommairement.

L'audience accordée par le Souverain Pontife au pèlerinage de la France ouvrière et au pèlerinage de Pénitence à Jérusalem a eu lieu, le dimanche 24 septembre, dans la salle des Cartes géographiques. Commencée à 10 h. 1/2, elle ne s'est terminée qu'à 11 h. 1/4. Lorsque le Pape est entré, porté sur sa *sedia*, il a été salué par les acclamations enthousiastes : Vive Léon XIII, Pape roi, Pape des ouvriers. Après la lecture de l'adresse par M. Harmel, la réponse de Léon XIII a été lue par Mgr le prince de Croy. Elle débute par de charmantes paroles pour les pèlerins de Jérusalem et leurs directeurs. Le discours du Pape a été souvent interrompu par des applaudissements et des cris de : « Vive le Pape ». Puis Léon XIII se lève et d'une voix forte prononce la bénédiction sur l'assistance à genoux. La prière terminée, les pèlerins acclament « Léon, Pape du travail, le grand Pape ». M. Léon Harmel commence les présentations de toute sa famille, des chefs de groupes du pèlerinage et des autres personnalités admises à baiser la mule. Le Pape s'entretient avec plusieurs d'entre eux, mais, vu la grande chaleur, le Dr Lapponi prie d'abréger la présentation, ce qui a lieu, et le Saint-Père retourne dans ses appartements, aussi vivement acclamé qu'à l'arrivée : « Heureux les privilégiés : ils sont une vingtaine sur 2,000. »

Les Orléanais ont lieu d'être satisfaits « au pèlerinage français on a glorifié, en plein Vatican, d'une façon grandiose ce qu'ils aiment par-dessus tout après Dieu : la France et Jeanne d'Arc ».

Nos pèlerins ont quitté Rome le 27 ; partis de Marseille le 28, ils seront à Orléans le 29.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Institut catholique de Paris. — Nos succès. — Le concours ouvert par l'Institut catholique entre les élèves de l'enseignement secondaire libre a vu s'accroître sensiblement cette année le nombre des concurrents.

Cinquante-deux établissements libres de notre circonscription universitaire ont répondu à notre appel et nous ont envoyé : 23 copies pour la philosophie, 27 copies pour les mathématiques, 80 copies pour la rhétorique, 80 copies pour la seconde.

Voici les résultats du concours pour nos établissements :

Philosophie. — 2e et 3e mention : M. Pierre Bouteloup, petit séminaire Sainte-Croix (Orléans), M. Maurice Gaucheron, petit séminaire Sainte-Croix (Orléans).

Mathématique. — 1er prix : M. Henri Beauvallet, école Saint-Grégoire (Pithiviers).

Rhétorique. — 6e mention : M. Gaston Desgruelles, école Saint-Grégoire (Pithiviers).

Seconde. — 7e mention : M. Louis Gorrand, petit séminaire Sainte-Croix (Orléans).

Les médailles et les certificats seront délivrés en séance solennelle de rentrée qui se tiendra le 22 novembre prochain.

Avis important : Le concours de mathématiques en rhétorique portera en 1900 sur l'arithmétique théorique, l'algèbre et la géométrie.

Grangermont. — *Bénédictions d'autel et de statues.* — Dimanche 17 septembre, l'église, dont les basses nefs avaient été dotées de voûtes neuves, et les chapelles, ornées d'autels et de statues en l'honneur du Sacré-Cœur, de la Très-Sainte-Vierge et de saint Antoine de Padoue, a été le centre d'une grande affluence ; il s'agissait d'inaugurer toutes ces pieuses représentations, dues à la générosité des paroissiens.

La grand'messe a été chantée par M. l'abbé Benoit, directeur de l'Ecole Saint-Grégoire ; à l'Evangile, M. Bellangé, curé-doyen de Saint-Aignan, a expliqué, en termes très persuasifs, la dévotion à saint Antoine de Padoue. — Les vêpres ont été présidées par M. Auvray, curé-doyen de Puiseaux qui, l'office terminé et après une allocution fort goûtée, procéda à la bénédiction des autels et des statues. — Après le salut, M. le curé de Grangermont monta à son tour en chaire pour remercier ses paroissiens de l'avoir, avec autant de foi que de générosité, aidé à embellir leur église, et cela depuis vingt-deux ans.

Rennes. — *Election de la supérieure générale des Petites-Sœurs des Pauvres.* — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes :

« S. Em. le Cardinal, accompagné de M. Durusselle, vicaire général, s'est rendu à la Tour-Saint-Joseph où devait se tenir le Chapitre général de la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres. Sous la présidence du Cardinal-Archevêque de Rennes, délégué du Saint-Siège, il a été procédé à l'élection de la supérieure générale et de ses assistantes. La Rév. Mère Thérèse de la Conception a été élue supérieure générale, et la bonne Mère Augustine de Saint-André, maintenue dans ses fonctions de première assistante, vicaire générale de l'Institut ».

Aux prières :

† Mme veuve Marcille, née Pitou, décédée à l'âge de 84 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

A PROPOS DE FÉMINISME

Sous ce titre, M. René Bazin fait, dans la *Revue Mame* (1), ces très sages réflexions :

« Il y a un féminisme tout à fait faux et condamnable, c'est celui des illuminés, — car plusieurs hommes sont soldats dans ce régiment d'amazones, — qui voudraient l'égalité des droits entre l'homme et la femme, comme s'il y avait identité de nature et de mission. Ceux-là n'admettent pas la bénédiction divine qui a formé la première femme pour le premier homme, et les a unis avec des droits subordonnés et des devoirs différents, dans une vie commune. Ils réclament l'union libre ; ils abandonnent, s'ils sont logiques, les enfants à l'Etat ; ils imaginent une société, qu'ils

(1) La *Revue Mame*, paraissant tous les dimanches : un an, 8 fr. ; six mois, 4 fr. 50. Bureaux : 78, rue des Saints-Pères ; Paris.

croient souhaitable, où le bon plaisir de chacun serait le devoir; où la femme, que rien n'obligerait à rien, pourrait être tout ce qu'elle voudrait, mais surtout étrangère dans sa maison ; où elle se ferait payer comme un service professionnel, et au même titre, ses consultations juridiques par le client si elle est avocate, ses ordonnances par le malade si elle est médecin, et le soin qu'elle prendra du ménage si elle consent à s'occuper de la maison de son associé précaire, de sa table, de sa lessive, et de ces petits accidents qui peuvent survenir, et qu'on appelle les enfants... Ce féminisme absolu n'a rien, me semble-t-il, qui puisse le recommander. Il n'est qu'un épisode de l'éternelle révolte de l'être humain contre le devoir.

Mais écartons ces idées exagérées, et voyons si dans notre société les droits de la femme sont suffisamment protégés. Il existe en France près de deux millions de femmes non mariées de vingt-cinq à soixante ans, sans parler des veuves et des délaissées : de l'âme de ce peuple féminin sort tous les jours cette plainte : « Le pain nous manque et la liberté de le gagner, et personne ne le gagne pour nous. »

Pour apaiser ce cri plaintif des efforts ont été faits par notre société française. Depuis 1881, les femmes peuvent, sans l'autorisation de leur mari, retirer des caisses d'épargne les sommes qu'elles y ont déposées ; depuis 1891, elles succèdent *ab intestat* à leur mari, même en présence de proches héritiers du sang ; depuis 1893, la pleine capacité civile a été reconnne aux femmes séparées de corps ; depuis 1896, elles ont le droit, malgré le refus du mari, d'autoriser le mariage des enfants, si la séparation de corps ou le divorce a été prononcé à leur profit ; depuis 1897, elles peuvent être témoins dans les actes de l'état-civil.

D'autres projets de lois sont encore à l'étude : ils ouvriront peut-être quelques carrières à la femme française. Mais il répugnera toujours à la civilisation moderne de voir une femme avocate, médecin, et nantie des droits d'électeurs. Le rôle de la femme est plus noble et plus admirable.

Il y a longtemps déjà, dit M. Bazin, le comte de Maistre répondait à sa fille Constance, qui s'était plainte dans une lettre, du rôle sacrifié des femmes :

« Si une belle dame m'avait demandé, il y a vingt ans : « Ne croyez-vous pas, monsieur, qu'une dame pourrait être un grand général, comme un homme ? » Je n'aurais pas manqué de lui répondre : « Sans doute, madame, si vous commandiez une armée, l'ennemi se jetterait à vos genoux, comme j'y suis moi-même ; personne n'oserait tirer et vous entreriez dans la capitale ennemie au son des violons et des tambours. » Si elle m'avait dit : « Qui m'empêche d'en savoir, en astronomie, autant que Newton ? » Je lui aurai répondu tout aussi sincèrement : « Rien du tout, ma divine beauté. Prenez le télescope, les astres tiendront à grand honneur d'être lorgnés par vos beaux yeux, et ils s'empresseront de vous dire leurs secrets. » Voilà comment on parle aux femmes en vers et en prose ; mais celle qui prend cela pour argent comptant est bien sotte. Le mérite de la femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager et d'élever ses en-

fants, c'est-à-dire de faire des hommes. Quand tu parles de l'éducation des femmes qui étouffe le génie, tu ne fais pas attention que ce n'est pas l'éducation qui produit la faiblesse, mais que c'est la faiblesse qui souffre cette éducation. S'il y avait un pays d'amazones qui se procurassent une colonie de petits garçons pour les élever comme on élève les femmes, bientôt les hommes prendraient la première place et donneraient le fouet aux amazones. En un mot la femme ne peut être supérieure que comme femme ; mais dès qu'elle veut *émuler* l'homme, ce n'est qu'un singe. Adieu, petit singe. »

Voilà le vraie rôle de la femme : celui pour lequel Dieu l'a créée. Si elle n'est pas fidèle à cette vocation, elle sort de la voie.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. — On vient de poser la dernière colonne du lanternon qui surmonte le dôme central de la basilique du Sacré-Cœur. C'est la fin des grands travaux de construction de ce monument, élevé pierre à pierre par les offrandes de la chrétienté tout entière depuis un quart de siècle. Peu à peu on verra disparaître l'énorme édifice d'échafaudages qui masquent depuis plus de vingt ans l'œuvre de MM. Abadie et Rauline.

La basilique du Sacré-Cœur qui apparaîtra l'an prochain aux visiteurs de l'exposition dans son aspect définitif, aura coûté, sans les détails de décoration qui resteront à achever, une trentaine de millions. C'est un des édifices les plus considérables qui aient été construits depuis plusieurs siècles.

Bretagne. — Chaque année, dit la *Semaine* de Nantes, on célèbre solennellement la fête de saint Corneille, à la Chapelle-des-Marais. Ce n'est pas seulement la fête patronale de la paroisse, mais une fête populaire du pays, où les pèlerins accourent de dix lieues à la ronde. Tout le monde sait que saint Corneille ou Cornély est invoqué comme le protecteur des bêtes à cornes, mais cela ne suffirait pas à expliquer l'immense concours du peuple. Il y a une autre attraction : c'est la procession spéciale qui termine la fête et où figure un assez long cortège de bœufs traînant le char énorme de saint Corneille. Aussi le petit bourg de La Chapelle-des-Marais et les routes adjacentes sont envahis d'une foule qui grossit d'heure en heure.

Un défilé s'organise dans l'église, devant l'antique statue en bois peint du saint patron, entourée d'un bosquet de verdure et de roses rouges artificielles. Chacun vient tour à tour déposer son offrande et baiser la tête du bœuf symbolique accolée aux pieds du saint pape : c'est l'hommage lige des laboureurs. Après les vêpres solennelles, les cloches sonnent la procession. Les bœufs arrivent sur la place principale, tout caparaçonnés d'étoffe rouge aux décors de papier doré, enguirlandés de fleurs, avec des bouquets sur les cornes et des franges rouges ou jaune sur la tête. Il y en a parfois de quinze à vingt paires. Les bannières et la croix paroissiale sortent de l'église ; en un clin d'œil les bœufs déjà couplés sont attelés au

char d'honneur, moyennant deux grosses cordes ou câbles. La procession s'avance : la multitude se range en haies serrées pour la voir passer.

Le char du saint s'ébranle et le long attelage pittoresque apparait, rutilant, avec ses têtes massives et poilues, voilées de franges écarlates, ses cornes fleuries, ses lourdes croupes en housses rouge et or se mouvant lentement. Les conducteurs marchent gravement, tête nue, le chapelet à la main. Le recueillement est général, d'ailleurs : aucune rumeur tapageuse, aucune plaisanterie déplacée. On pourrait se croire en Espagne, où ces processions colossales sont si aimées et admirées du peuple croyant. Derrière le char, drapé et enguirlandé où trône saint Cornély, des prêtres portent un reliquaire.

Assurément, cela vaut mieux, cela est plus beau, que la promenade du bœuf gras, pour l'ébahissement des badauds, parce qu'une pensée religieuse domine cette fête rurale et l'idéalise : la pensée du Dieu créateur, la pensée du saint protecteur, auxquels l'agriculteur rend hommage en amenant ses bœufs à la procession.

Une prophétie. — Le juif Mirès était ami du pouvoir temporel du Pape, et comme Louis Veuillot lui demandait l'explication d'un phénomène si étrange chez un homme de sa croyance :

« Vous vous étonnez ?... Eh bien, rien n'est plus naturel ! Je connais mes coreligionnaires, je sais ce qu'ils font, ce qu'ils veulent, ce dont ils sont capables. Un jour viendra où les peuples exaspérés se jetteront sur eux pour les hacher comme chair à pâté (*sic*). Ce jour-là ce sera encore le Pape qui leur sauvera la vie. »

Heureux comme un roi. — Un proverbe bien menteur que celui-là, s'il faut en croire la statistique suivante, qui tendrait à prouver précisément le contraire.

Sur 2,540 empereurs et rois qui ont régné sur 64 nations, 299 ont été détrônés, 64 ont abdiqué, 20 se sont suicidés, 11 sont devenus fous, 100 sont morts sur un champ de bataille, 123 ont été faits prisonniers, 28 ont été martyrs et canonisés, 151 ont été assassinés, 62 empoisonnés, 180 condamnés à mort. En tout, 933 souverains pour qui le trône n'a pas été un lit de roses.

Eau de vie, eau de mort. — Dans le récent congrès antialcoolique, on est arrivé à des conclusions très formelles contre l'alcoolisme ; on ne saurait trop les publier.

L'alcool n'est pas un *digestif* ; son ingestion produit une excitation passagère, funeste au bon fonctionnement des muscles stomacaux ; l'alcool anesthésie le paroi de l'estomac, attire le sang à la peau et empêche le suc gastrique.

L'alcool n'est pas un *apéritif* ; il produit une excitation de l'estomac qui détermine une sensation douloureuse, prise illusoirement pour la faim.

L'alcool n'est pas un *aliment*, et les calories qu'il produit ne servent ni à un réchauffement réel ni à une action musculaire. L'alcool ne réchauffe pas ; il entraîne un afflux de sang à la peau et un refroidissement général.

L'alcool n'est pas un *stimulant* ; il pervertit, puis déprime l'activité physique comme l'activité individuelle.

Loin de préserver des contagions, il dispose l'organisme à les recevoir. L'alcool diminue la longévité suivant des statistiques indiscutables. On prétend qu'on ne pourrait vivre sans alcool ; c'est une erreur et un préjugé que des faits nombreux démentent.

L'alcool n'a de raison d'être que comme médicament, et ne devrait être débité que par le pharmacien, sur l'avis du médecin.

LES TROIS ANGELUS

I. Quand jeune et belle
L'aurore luit,
Et devant elle
Chasse la nuit,
La cloche tinte,
O Vierge Sainte,
Et de concert ma voix
Avec les anges
Dit tes louanges
Et te bénit trois fois.

II. Quand dans l'espace,
Au fond des cieux,
Le soleil passe,
Dardant ses feux,
La cloche tinte,
O Vierge sainte,
Et de concert ma voix
Avec les anges
Dit tes louanges,
Et te bénit trois fois.

III. Quand la nuit sombre
Éteint le jour,
Et revêt d'ombre
Notre séjour,
La cloche tinte,
O Vierge sainte,
Et de concert ma voix
Avec les anges
Dit tes louanges,
Et te bénit trois fois.

L'ANGELUS DE MILLET

Voici les vers que le chef-d'œuvre de Millet a inspirés à M. Jules Lemaître, de Corbeil. Ce sonnet a été récompensé par l'Académie des Jeux floraux.

C'est la fin d'un beau jour de l'arrière-saison ;
Le soleil, descendu de nuage en nuage,
Dore plus faiblement le riant paysage
Et de ses derniers feux empourpre l'horizon,

Occupés dans un champ, une fille, un garçon
A l'appel du saint lieu ont cessé leur ouvrage ;
C'est l'*Angelus* qui tinte au clocher du village.
Et la cloche et leurs cœurs vibrent à l'unisson !

Elle, joignant les mains, pieusement s'incline ;
Lui, d'un large béret, qu'il tient sur sa poitrine,
A découvert son front par le hâle bruni ;

Et la brise du soir, passant sur la prairie,
S'élève, et va porter à la vierge Marie
Des humbles travailleurs le cantique béni !

DONS DU PAPE A LA VATICANE

Une intéressante monographie publiée par l'*Osservatore romano* sur les nouveaux dons que Sa Sainteté Léon XIII a faits récemment à la Bibliothèque vaticane, en relève notamment quatre du plus haut intérêt, à savoir : 1° deux magnifiques volumes de la Bible, du onzième siècle, comprenant chacun près de 400 feuilles sur gros parchemin, ornées de beaux dessins calligraphiques et provenant de la cathédrale de Bovino (Italie) ; hommage en est fait au Saint-Père en témoignage reconnaissant de la munificence avec laquelle Sa Sainteté a participé aux travaux de restauration de cette cathédrale ; 2° la collection des lettres d'Innocent XIII adressées aux princes et à d'autres personnages ; 3° un volume reproduisant d'après l'exacte phototypie de MM. Durieu et de Vries, directeur de la bibliothèque de Leyde, de précieux feuillets de la version grecque des Septante, conservés aux bibliothèques de Leyde, de Paris et de Saint-Pétersbourg et accompagnés d'une introduction de M. Henri Omont, l'un des plus profonds connaisseurs de la paléographie grecque ; enfin 4°, un autre grand volume avec la reproduction en phototypie du palympseste trouvé en 1887 par le docteur Beer dans la cathédrale de Léon (Espagne), et contenant, en 80 feuillets, divers fragments du texte latin de saint Jérôme sur l'ancien et le nouveau Testament, et, en 105 feuillets des fragments du « Bréviaire d'Alaric » ou extraits de la législation romaine qu'il fit adapter à l'usage des Visigoths.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Dimanche 1er octobre, à Châteauneuf, Ligny, Dampierre, Nibelle, Huisseau, Les Choux et Saint-Martin-d'Abbat ;

Dimanche 1er et lundi 2 octobre, à Courtenay.

— La rentrée de nos petits séminaires et de l'école Saint-Grégoire de Pithiviers aura lieu le jeudi 5 octobre.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 29 septembre, jour consacré au Sacré-Cœur.

A 8 h., messe et prière réparatrice ; à 5 h., instruction et salut.

A partir du 1er octobre jusqu'à Pâques, la première messe aura lieu à 6 h. 1/2 ; la messe conventuelle à 8 h. pendant la semaine et à 8 h. 1/2 le dimanche. L'exercice du vendredi sera à 4 h.

L'exercice du mois du Saint-Rosaire aura lieu tous les jours (le vendredi excepté), à 5 h. 1/4 ; récitation du chapelet et salut.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Dimanche 1er octobre, à cause de la fête du Saint-Rosaire, célébrée à la cathédrale, il n'y aura pas de réunion des Enfants de Marie.

Mardi 3, à 5 h. 1/2, dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, messe mensuelle et instruction pour toutes les associées.

Chapelle des religieuses Carmélites. — *Mois du Saint-Rosaire.* — Les dimanches, à 5 h., et les autres jours, à 5 h. 1/2, récitation du chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chapelle des Bénédictines du Calvaire. — Lundi 2 octobre, cérémonie de profession présidée par Mgr l'Evêque d'Orléans : à 8 h., Sa Grandeur célèbrera la messe et prononcera l'allocution ; à 4 h., récitation du chapelet et salut.

Nota. — Les exercices du mois d'octobre auront lieu tous les jours, à 4 heures du soir.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle sera dite par M. le Directeur dans la chapelle de la Présentation, rue d'Escures, n° 11, mardi 3 octobre, à 7 h. du matin.

Paroisse de Chanteau. — Dimanche 1er octobre, fête patronale de saint Remi : à 10 h., grand'messe suivie de la procession extérieure des saintes reliques ; à 3 h. 1/4, vêpres, sermon par M. l'abbé Beaudenon, curé de Boigny, complies, salut solennel et procession extérieure du Saint-Sacrement. Les offices seront présidés par M. le chanoine Filiol, chancelier de l'Evêché.

Malesherbes. — Une Mission commencera le dimanche 8 octobre pour finir le jour de la fête de la Toussaint ; elle sera prêchée par le R. P. Charles, religieux franciscain de la maison de Caen.

Combreux. — Le dimanche 15 octobre, pèlerinage présidé par S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans.

Il commencera, cette année, par une nuit d'adoration (du samedi au dimanche), dans l'église de Combreux.

Dimanche, 5 h., 3/4, départ d'Orléans (par train spécial). — Arrivée à Combreux à 6 h. 35 ; procession de la gare à l'église, 1er chapelet. A 6 h. 7, départ d'Orléans (par train ordinaire). — Arrivée à Combreux à 7 h. 5. A 7 h. 1/4, messe de communion, célébrée par Mgr l'Evêque, qui prononcera une allocution. A 8 h., deuxième messe de communion.

A 10 h. — Grand'Messe, en plein air, chantée par le comité des Pèlerins Zélateurs de Paris, par Messieurs les Membres des Fraternités franciscaines de Paris, d'Orléans et de Blois, par Messieurs les Membres de la Persévérance des hommes et du Cercle catholique et par les jeunes gens de Saint-Joseph et des autres Œuvres, avec le concours de la fanfare de Saint-Vincent d'Orléans, exhortation par M. l'abbé Millot, premier vicaire de Saint-Marceau d'Orléans.

A 1 h. 1/2. — Réunion pour les Dames, à l'église, 2e chapelet. — Allocution par le R. P. Alphonse, Capucin, Gardien du couvent de Paris. A 2 h. 1/4. — Réunion des hommes dans la prairie du parc. — Allocution par le R. P. Lemius, Supérieur des Chapelains de Montmartre.

A 2 h. 1/2. — Vêpres au Reposoir. Allocution par le R. P. Anselme, Capucin, Gardien du couvent de Blois, Procession à la Grotte, Recommandations, 3e chapelet, Salut solennel au Reposoir, Allocution par Mgr l'Evêque d'Orléans, Bénédiction Papale et retour à l'église.

De 5 h. 1/2 à 7 h. 1/2 du soir. — Illumination de l'église et de la Grotte. — Réunions successives des divers groupes à la Grotte. — Cantiques d'adieu.

BIBLIOGRAPHIE

Saint Pascal Baylon, patron des œuvres eucharistiques, par le R. P. LOUIS-ANTOINE DE PORRENTRUY, définiteur général des Frères Mineurs Capucins.

Pourquoi le Souverain-Pontife a-t-il assigné ce saint comme patron aux œuvres ecclésiastiques ? C'est la réponse que donne le livre que nous présentons à nos lecteurs : il s'offre avec le charme particulier que l'on retrouve toujours dans les vies franciscaines : simplicité, amour exquis de Dieu et des hommes, zèle ardent et puissance merveilleuse sur les créatures. Cette vie de saint Pascal Baylon est digne de pénétrer partout, elle figurera avec honheur sur les tables de nos salons et dans les rayons de nos bibliothèques.

Un volume grand in-8° jésus, orné de nombreuses gravures dans le texte et hors texte. Prix : 7 fr. — Librairie Plon, Nourrit et Cie, 10, rue Garancière, Paris.

Nouveau mois du Très-Saint-Rosaire d'après les Encycliques de N. S. Père le Pape Léon XIII, par l'abbé J. KOENIG. — Ouvrage approuvé par Mgr l'Evêque de Clermont. In-18 raisin de 280 pages, prix, 2 fr. (Houdin, éditeur, Paris, 10, rue de Mézières).

Dans une première partie, cet ouvrage retrace, d'après l'enseignement de Sa Sainteté Léon XIII, l'origine, l'excellence du Rosaire, son influence sur l'âme, sur la famille, sur la société, sur l'Eglise. Dans une deuxième partie il présente, d'après la sainte Ecriture, les quinze mystères du Rosaire et les leçons qui en découlent. Un appendice contient des notions sur les indulgences du Rosaire, un tableau de ces indulgences très commode à consulter, la Constitution apostolique de Sa Sainteté Léon XIII sur la confrérie du Rosaire et enfin le formulaire du Rosaire.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Moreau, Eugène, représentant de commerce, et Mlle Riclet, Angèle.
M. Poirier, Gustave, conducteur des ponts et chaussées, et Mlle Corbery, Gabrielle.
M. Guiset, Cyrille, comptable, et Mlle Dabin, Philomène.

NAISSANCES

Micheau, Andrée-Marie-Adèle, faubourg Bannier.
De Gaudart d'Allaines, Louise-Régine-Marie-Antoinette, rue des Pastoureaux.
Jourdain, Octave-Joseph, faubourg Bannier.
Thuris, Edouard-Armand, faubourg Bannier.
Tenu, Lucienne-Jeanne-Eugénie, faubourg Saint-Vincent.
Huguenin, Gérard-Marie-Joseph, cloître Saint-Pierre-Empont.
Gillet, Arthur-Jean-Pierre-Alexandre, rue Dauphine,

DÉCÈS

M. Fortin, Valère, huissier, 31 ans, rue Sainte-Anne.
M. Dourdaine, Jules, lithographe, 34 ans, rue d'Angleterre.
Mme Lenormand, née Angenault, 55 ans, rue du Petit-Pont.
M. Martin des Pallieres, Joseph, étudiant, 21 ans, rue Basse-d'Ingré.
Mme veuve Lemesle, née Vossion, 56 ans, rue du Coin-Rond.
M. Berthier, Wenceslas, négociant, 36 ans, place du Châtelet.
Mme veuve Marcille, née Pitou, 84 ans, rue Stanislas-Julien.

Le Directeur : Th. COCHARD, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul PIGELET



XXXIX° Volume — **Numéro 40**
1899 — Samedi 7 octobbre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

8 **XX° Dimanche après la Pentecôte.** La Maternité de la Ste-Vierge.
9 **Lundi.** S Denis et ses comp., mart.
10 **Mardi.** S. François de Borgia, conf.
11 **Mercredi.** De la férie.
12 **Jeudi.** Du Saint-Sacrement.
13 **Vendredi.** S. Edouard, roi conf.
14 **Samedi.** S. Callixte, pape mart.
15 **XXI° Dimanche après la Pentecôte.** La Pureté de la Ste-Vierge.

Au sortir de l'école

C'est la famille qui doit compléter, et, en quelque sorte, prolonger l'action moralisatrice, éducatrice de l'école. Malheureusement, dans notre état social anarchique, en particulier avec le régime de la grande industrie, la famille ouvrière est désorganisée : les pères et les mères, retenus à l'usine et, par suite, absents de chez eux du matin au soir, trop souvent ne disposent même pas de leurs dimanches, et ne peuvent avoir une influence efficace sur leurs enfants.

Il faut donc qu'une œuvre, née de cette situation anormale, vienne remplacer, au moins en partie et tant que durera cette situation anormale, la famille impuissante, parfois à peu près dissoute. Cette œuvre, c'est le patronage, où, chaque semaine, apprentis et jeunes commis viennent reprendre des forces morales.

Que toute école — neutre ou libre — ait donc sa sortie sur un patronage chrétien, c'est là une nécessité qui s'impose à tous ceux qui ont charge d'âmes.

« *Il faut*, disait Léon XIII au T. C. Frère Joseph, *il faut*, à moins d'impossibilité absolue, que dans toute maison d'école existe, comme corollaire indispensable, un patronage de jeunes gens. »

C'est aussi le langage que nos Evêques tiennent maintenant à leur clergé.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département......	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes	6	*Etranger (union postale).......*	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le. Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Cathédrale. — Dimanche 8 octobre, *clôture de l'octave du Saint-Rosaire :* à 7 h., messe de communion ; à 1 h. 1/2, sermon par le R. P. Garcin et salut.

Tous les jours du mois d'octobre : à 7 h. 3/4 du soir, chant de cantique, exposition du Saint-Sacrement, récitation du chapelet, des litanies et de la prière à saint Joseph, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Paroisse de Fleury-aux-Choux. — XXIX[e] anniversaire du « combat d'Orléans ». — Mercredi 11 octobre, à 11 h. précises, service célébré dans l'église de Fleury, pour les soldats morts le 11 octobre 1870, en défendant la ville d'Orléans.

La cérémonie sera présidée par Mgr l'Evêque d'Orléans.

Après la messe, chantée par M. le Doyen d'Ingré, allocution par M. l'abbé Solut, vicaire de Saint-Paterne.

Le service sera suivi de la procession au cimetière de la Sablière, où reposent les restes mortels de nos héroïques défenseurs.

Chapelle des Religieuses Carmélites. — Exercices préparatoires à la fête de Ste Thérèse. Vendredi 13 octobre, à 7 h., messe basse ; à 8 h., messe basse, célébrée par Mgr l'Evêque d'Orléans. A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Glaneur, curé de Saint-Pierre-le-Puellier, récitation du chapelet et salut.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Vendredi, samedi et dimanche 8 octobre, à Saint-Vincent.

Dimanche 8 octobre, dans les églises de La Bussière, Beaune, La Ferté, Sandillon, St-Denis-de-l'Hôtel et dans la chapelle St-Joseph.

Mardi 10 octobre, à l'école des Frères de Pithiviers.

Jeudi 12 octobre. à l'hospice de Meung.

Paroisse de Saint-Paterne. — 1° *Messe des hommes* (12[me] année). — Tous les dimanches, à 8 h. précises, Messe pour les hommes, avec allocution appropriée à leurs besoins religieux.

Toutes les places du chœur et de la nef leur sont réservées.

2° Le dimanche 8 octobre, fête de la Maternité de la Sainte Vierge ; fête patronale des mères de famille et clôture de la retraite des jeunes gens ; à 6 h., exposition du Saint-Sacrement et première messe ; à 7 h., messe de communion, à l'église pour les mères de famille et à la chapelle pour les jeunes gens ; à 10 h. précises, grand'messe solennelle ; à 3 h. précises, récitation du Rosaire. vêpres, allocution aux mères de famille par M. l'abbé Glaneur, curé de Saint-Pierre-le-Puellier ; procession du Très-Saint-Sacrement, à laquelle sont spécialement invités tous les jeunes gens de la paroisse.

— Le mercredi 11 octobre, dans la Cathédrale, un double service sera célébré pour le XXI[e] *anniversaire de la mort de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans :*

A 9 h., service capitulaire ;

A 10 h., service paroissial, fondé par Mgr Dupanloup.

Ces services seront suivis de l'absoute au tombeau.

ENCYCLIQUE DE S. S. LÉON XIII

Aux Archevêques, Évêques et au Clergé de France

(suite)

Les Grands Séminaires. — Une fois en possession de la langue latine, qui est comme la clé de la science sacrée, et les facultés de l'esprit suffisamment développées par l'étude des belles-lettres, les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce passent du Petit au Grand Séminaire. Ils s'y prépareront, par la piété et l'exercice des vertus cléricales, à la réception des saints Ordres, en même temps qu'ils s'y livreront à l'étude de la philosophie et de la théologie.

La Philosophie. — Nous le disions dans Notre Encyclique *Æterni Patris*, dont Nous recommandons de nouveau la lecture attentive à vos Séminaristes et à leurs maitres, et Nous le disions, en Nous appuyant sur l'autorité de saint Paul : c'est par les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, *per philosophiam et inanem fallaciam*, que l'esprit des fidèles se laisse le plus souvent tromper, et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes. Nous ajoutions, et les événements accomplis depuis vingt ans ont bien tristement confirmé les réflexions et les appréhensions que Nous exprimions alors : « Si l'on fait attention aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée l'état des affaires tant publiques que privées, on découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment comme de ceux qui nous menacent, consiste en ceci que des opinions erronées sur toutes choses, divines et humaines, des écoles des philosophes se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'esprits. »

Nous réprouvons de nouveau ces doctrines qui n'ont de la vraie philosophie que le nom, et qui, ébranlant la base même du savoir humain, conduisent logiquement au scepticisme universel et à l'irréligion. Ce Nous est une profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le précieux prétexte d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle, consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et de la réalité objective du monde extérieur. Il est profondément regrettable que ce scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et d'origine protestante, ait pu être accueilli avec tant de faveur dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et pour celles du langage. Nous savons, Vénérables Frères, à quel point vous partagez là-dessus Nos justes préoccupations, et Nous comptons que vous redoublerez de sollicitude et de vigilance pour écarter de l'enseignement de vos Séminaires cette fallacieuse et dangereuse philosophie,

mettant plus que jamais en honneur les méthodes que nous recommandions dans Notre Encyclique précitée du 4 août 1879.'

Les sciences physiques et naturelles. — Moins que jamais, à notre époque, les élèves de vos Petits et de vos Grands Séminaires ne sauraient demeurer étrangers à l'étude des sciences physiques et naturelles. Il convient donc qu'ils y soient appliqués, mais avec mesure et dans de sages proportions. Il n'est donc nullement nécessaire que, dans les cours de sciences annexés à l'étude de la philosophie, les professeurs se croient obligés d'exposer en détail les applications presque innombrables des sciences physiques et naturelles aux diverses branches de l'industrie humaine. Il suffit que leurs élèves en connaissent avec précision les grands principes et les conclusions sommaires, afin d'être en état de résoudre les objections que les incrédules tirent de ces sciences contre les enseignements de la Révélation.

Par-dessus tout, il importe que, durant deux ans au moins, les élèves de vos Grands Séminaires étudient avec un soin assidu la philosophie *rationnelle*, laquelle, disait un savant Bénédictin, l'honneur de son Ordre et de la France, Dom Mabillon, leur sera d'un si grand secours, non seulement pour leur apprendre à bien raisonner et à porter de justes jugements, mais pour les mettre à même de défendre la foi orthodoxe contre les arguments captieux et souvent sophistiques des adversaires.

Viennent ensuite les sciences sacrées proprement dites, à savoir : la Théologie dogmatique et la Théologie morale, l'Ecriture sainte, l'Histoire ecclésiastique et le Droit Canon. Ce sont là les sciences propres au prêtre. Il en reçoit une première initiation pendant son séjour au Grand Séminaire ; il devra en poursuivre l'étude tout le reste de sa vie.

La théologie. — La théologie, c'est la science des choses de foi. Elle s'alimente, nous dit le pape Sixte-Quint, à ces sources toujours jaillissantes qui sont les Saintes Ecritures, les décisions des Papes, les décrets des Conciles.

Appelée positive et spéculative ou scholastique, suivant la méthode qu'on emploie pour l'étudier, la théologie ne se borne pas à proposer les vérités à croire ; elle en scrute le fond intime, elle en montre les rapports avec la raison humaine, et à l'aide des ressources que lui fournit la philosophie, elle les explique, les développe et les adapte exactement à tous les besoins de la défense et de la propagation de la foi. A l'instar de Béséléel, à qui le Seigneur avait donné son esprit de sagesse, d'intelligence et de science, en lui confiant la mission de bâtir son temple, le théologien « taille les pierres précieuses des divins dogmes, les assortit avec art, et par l'encadrement dans lequel il les place, en fait ressortir l'éclat, le charme et la beauté ».

C'est donc avec raison que le même Sixte-Quint appelle cette théologie (et il parle spécialement ici de la théologie scholastique) un don du ciel et demande qu'elle soit maintenue dans les écoles et cultivée avec une grande ardeur, comme étant ce qu'il y a de plus fructueux pour l'Eglise.

Est-il besoin d'ajouter que ce livre par excellence, où les élèves

pourront étudier avec plus de profit la philosophie scholastique, est la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin ? Nous voulons donc que les professeurs aient soin d'en expliquer à tous leurs élèves la méthode, ainsi que les principaux articles relatifs à la foi catholique.

Nous recommandons également que tous les séminaristes aient entre les mains et relisent souvent le livre d'or connu sous le nom de Catéchisme du saint Concile de Trente ou Catéchisme romain, dédié à tous les prêtres investis de la charge pastorale. *(Catechismus ad parochos.)* Remarquable à la fois par la richesse et l'exactitude de la doctrine et par l'élégance du style, ce Catéchisme est un précieux abrégé de toute la théologie dogmatique et morale. Qui le posséderait à fond aurait toujours à sa disposition les ressources à l'aide desquelles un prêtre peut prêcher avec fruit, s'acquitter dignement de l'important ministère de la confession et de la direction des âmes, et être en état de réfuter victorieusement les objections des incrédules.

L'Ecriture Sainte. — Au sujet de l'étude des Saintes Ecritures, Nous appelons de nouveau votre attention, Vénérables Frères, sur les enseignements que Nous avons donnés dans Notre Encyclique *Providentissimus Deus*, dont Nous désirons que les Professeurs donnent connaissance à leurs disciples, en y ajoutant les explications nécessaires. Ils les mettront spécialement en garde contre les tendances inquiétantes qui cherchent à s'introduire dans l'interprétation de la Bible, et qui, si elles venaient à prévaloir, ne tarderaient pas à en ruiner l'inspiration et le caractère surnaturel. Sous le spécieux prétexte d'enlever aux adversaires de la parole révélée l'usage d'arguments qui semblaient irréfutables contre l'authenticité et la véracité des Livres Saints, des écrivains catholiques ont cru très habile de prendre ces arguments à leur compte. En vertu de cette étrange et périlleuse tactique, ils ont travaillé, de leurs propres mains, à faire des brèches dans les murailles de la cité qu'ils avaient mission de défendre. Dans Notre Encyclique précitée, ainsi que dans un autre document, Nous avons fait justice de ces dangereuses témérités. Tout en encourageant nos exégètes à se tenir au courant des progrès de la critique, Nous avons fortement maintenu les principes sanctionnés en cette matière par l'autorité traditionnelle des Pères et des Conciles, et renouvelés de nos jours par le Concile du Vatican.

L'histoire ecclésiastique. — L'histoire de l'Eglise est comme un miroir où resplendit la vie de l'Eglise à travers les siècles. Bien plus encore que l'histoire civile et profane, elle démontre la souveraine liberté de Dieu et son action providentielle sur la marche des événements. Ceux qui l'étudient ne doivent jamais perdre de vue qu'elle renferme un ensemble de faits dogmatiques qui s'imposent à la foi et qu'il n'est permis à personne de révoquer en doute. Cette idée directrice et surnaturelle qui préside aux destinées de l'Eglise est en même temps le flambeau dont la lumière éclaire son histoire. Toutefois, et parce que l'Eglise qui continue parmi les hommes la vie du Verbe incarné, se compose d'un élément divin et d'un élément humain, ce dernier doit être exposé par les maîtres et étudié par les

élèves avec une grande probité. Comme il est dit au livre de Job. « Dieu n'a pas besoin de nos mensonges. » L'historien de l'Eglise sera d'autant plus fort pour faire ressortir son origine divine, supérieure à tout concept d'ordre purement terrestre et naturel, qu'il aura été plus loyal à ne rien dissimuler des épreuves que les fautes de ses enfants, et parfois même de ses ministres, ont fait subir à cette Epouse du Christ dans le cours des siècles. Etudiée de cette façon, l'histoire de l'Eglise, à elle toute seule, constitue une magnifique et concluante démonstration de la vérité et de la divinité du christianisme.

Le Droit canon. — Enfin, pour achever le cycle des études par lesquelles les candidats au sacerdoce doivent se préparer à leur futur ministère, il faut mentionner le Droit canonique, ou science des lois et de la jurisprudence de l'Eglise. Cette science se rattache par des liens très intimes et très logiques à celle de la théologie dont elle montre les applications pratiques à tout ce qui concerne le gouvernement de l'Eglise. la dispensation des choses saintes, les droits et les devoirs de ses ministres, l'usage des biens temporels dont elle a besoin pour l'accomplissement de sa mission. « Sans la connaissance du Droit canonique (disaient fort bien les « Pères d'un de vos Conciles provinciaux) la théologie est imparfaite, incomplète, semblable à un homme qui serait privé d'un « bras. C'est l'ignorance du Droit canon qui a favorisé la naissance et la diffusion des nombreuses erreurs sur les droits des « Pontifes Romains, sur ceux des évêques et sur la puissance que « l'Eglise tient de sa propre constitution dont elle proportionne « l'exercice aux circonstances. »

Nous résumerons tout ce que nous venons de dire sur vos Petits et vos Grands Séminaires par cette parole de saint Paul, que Nous recommandons à la fréquente méditation des maîtres et des élèves de vos athénées ecclésiastiques : « O Timothée, gardez avec soin le « dépôt qui vous a été confié. Fuyez les profanes nouveautés de « paroles et les objections qui se couvrent du faux nom de science ; « car tous ceux qui en font profession ont erré au sujet de la « foi. »

(*A suivre*).

LA LITURGIE CATHOLIQUE AU SECOND SIÈCLE

Revivre en quelque sorte avec nos pères dans la foi ; connaître comment étaient faits leurs lieux de réunion, les prières qu'ils y récitaient, se rendre compte de l'administration des sacrements et des moindres actes de la vie du chrétien à cette époque ; c'est un desideratum que, dans l'état actuel de la science sacrée, il était bien difficile de satisfaire complètement.

Le nouveau patriarche syrien d'Antioche. S. Exc. Mgr Ephrem Rahmani, a trouvé dans la bibliothèque métropolitaine de Mossoul, un manuscrit syriaque intitulé le « Testament de Notre-Seigneur », suivi d'un autre intitulé « Ordres et commandements du Seigneur. »

Ce manuscrit nous donne l'organisation de l'Eglise au IIe siècle, telle qu'elle résulte du « Testament du Seigneur. »

La liturgie se fait le samedi, le dimanche et les jours de jeûne. Le sacrifice de la messe, beaucoup plus court qu'aujourd'hui, se compose de proclamations faites par le diacre, de préfaces, des paroles de la consécration, d'action de grâces et de la réception de la Sainte Eucharistie distribuée par le diacre.

Tous les fidèles récitent des prières aux temps marqués, tierce, sexte, none, le matin et le soir, soit à l'église, s'ils peuvent s'y réunir, soit chez eux. Les jours où il y a liturgie, les fidèles se réunissent à l'église avant l'aurore, selon la fameuse lettre de Pline à Trajan.

La consécration de l'évêque se fait par un seul prélat, les autres évêques étant seulement les témoins de l'élu. Les sous-diacres passent après les lecteurs, ce qui nous reporte avant saint Cyprien.

Les veuves ont une place réservée après les diacres ; elles reçoivent la bénédiction de l'évêque et ont des prières spéciales à réciter ; ce sont, en un mot, les religieuses de cette époque.

L'évêque et les prêtres sont tenus au célibat, et pour mieux le garder, doivent s'abstenir de viande et de vin.

Le Symbole des apôtres se trouve inclus dans les demandes que l'évêque fait à celui qu'il va baptiser par triple immersion dans les eaux courantes ; le rite de la Confirmation est à peu près analogue à celui actuellement en usage, et on tronve le rite de la bénédiction de l'huile pour l'Extrême-Onction.

Mais voici un trait qui donne une idée de l'antiquité de ce document. En indiquant la préséance dans l'église, on donne une place à part à ceux qui ont reçu de Dieu les dons de révélation, des guérisons ou des langues, dons qui disparurent au temps de saint Irénée, et la liturgie a une oraison spéciale pour que le Seigneur les confirme dans ces dons.

L'ouvrage commence par un discours sur la fin du monde, et parmi les signes qui doivent annoncer la venue prochaine de l'Antechrist se trouve celui-ci : « l'argent sera méprisé et seul l'or aura de la valeur ». Voilà un signe que l'avilissement actuel de l'argent rend inquiétant.

L'ouvrage du patriarche syrien sera publié à Leipzig, chez Drugulin, à la fin de ce mois et c'est une satisfaction pour nous catholiques, de voir que cette édition n'est point faite, selon l'usage, par un protestant ou un juif.

(*La Croix*). DON GIUSEPPE.

— « Je ne crains pas de le dire, si j'étais absolument forcé de choisir, pour un enfant, entre savoir prier et savoir lire, je dirais : qu'il sache prier ! Car prier, c'est lire au plus beau de tous les livres, au front de celui d'où émane toute lumière, toute justice, toute bonté. »

LEGOUVÉ, *de l'Académie française.*

— Ceux qui meurent ne sont à notre égard qu'absents pour un peu de temps. Leur perte apparente doit servir à nous dégoûter du lieu où tout se perd, et à nous faire aimer celui où tout se trouve.

FÉNELON.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Institut catholique de Paris. — *Offrandes de l'exercice 1898-1899.* (Dernière liste).

	fr.
M. le Président Ballot	20
Mme Varnier	10
Mme Porcher	20
M. de Belleville	20
Mlle Desmoulins	25
M. de Beaugrenier	10
Comte de Guitaut	10
Comtesse de Reviers	20
Anonyme	20
Mme Davoust	50
M. l'abbé Gilles	10
M. l'abbé Vincent, curé de Lorris	10
M. l'abbé Leblanc, curé de Jouy-le-Potier	10
M. l'abbé Sejourné, curé de Saint-Père	10
Mlle M.	20
Total	265

Puiseaux. — Cette année, la fête de l'Adoration a été célébrée avec un éclat inaccoutumé. M. le Doyen, comptant sur la dévotion de ses paroissiens envers la Sainte-Eucharistie, avait osé transférer l'adoration du dimanche au jeudi. Les fidèles de Puiseaux ne lui ont pas infligé de déception ; et le jeudi 21 septembre, ils ont assisté en fort grand nombre à tous les offices.

M. le Doyen, du reste, n'avait rien ménagé pour donner à la solennité la pompe, qui convient à une manifestation publique de piété envers le Très-Saint-Sacrement : sonneries de cloches des grands jours, dès la veille ; église parée avec autant de richesse que de goût : le soir, illuminée *a giorno* ; assistance nombreuse de prêtres, d'hommes et de jeunes gens, de jeunes filles en blanc ; chœur puissant, soutenu par un harmonieux orchestre ; choix heureux des prédicateurs. C'est M. le vicaire général Boullet qui a présidé tous les offices.

La messe de communion a été dite par M. le Grand Vicaire, et la grand'messe, chantée par M. le chanoine Aubert, supérieur de l'école Saint-Grégoire. A l'évangile, M. Bedu, curé d'Aulnay-la-Rivière, a prononcé une fort pieuse allocution sur le mystère du jour.

Avant le salut, qui eut lieu à 8 h. du soir, M. le Vicaire général est monté en chaire pour célébrer de nouveau, comme il l'avait déjà fait à la messe du matin et aux vêpres, la Sainte-Eucharistie ; puis il a officié au salut, pendant lequel s'est déroulée la procession solennelle. L'amende honorable a été faite par M. le Doyen de Puiseaux.

Il était 10 h. quand la cérémonie s'acheva.

Aux prières :

† Le général Avizard, décédé au Val-de-Grâce, à Paris, assisté, sur sa demande, d'un aumônier militaire. Né à Sully-sur-Loire

(faubourg Saint-Germain), le 29 janvier 1832, il était fils d'un garde-port. C'est à Sully, où il avait pris sa retraite en 1894, qu'il a voulu reposer ; ses obsèques y ont eu lieu, le 27 septembre.

† M. Audy, décédé à Patay, dans sa 84e année.

† M. Ernest Plaisant, ancien médecin major au 1er régiment d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Bourges et inhumé à la Guerche, sa ville natale : c'était un ancien élève du Petit-Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin (Rhétorique 62-63).

† M. Raby, décédé à Orléans, à l'âge de 70 ans ; il était le père de M. l'abbé Raby, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Croix.

† Mlle Marie Salssas, décédée à l'âge de 35 ans.

† Mme veuve Alexandre Maillard, née Anthoine, décédée à Bordeaux, dans sa 84e année.

† Mme Arnous, veuve du général Arnous, décédée à Poitiers, dans sa 84e année : elle a longtemps résidé à Orléans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

NOS PLUS ANCIENS RELIQUAIRES

Avant leur sac par les Huguenots, nos églises cathédrale, collégiales et abbatiales, étaient riches de corps saints et de reliques de la Passion et des Saints. Les reliques ont été brûlées ; les reliquaires en or, en argent, ou en bronze, ont été fondus pour être convertis en monnaie ou en canons.

Trois d'entre ces derniers ont échappé aux iconoclastes des XVIe et XVIIIe siècles : ils méritent par leur antiquité et leur valeur artistique d'être décrits ! C'est ce que nous allons faire très sommairement :

I. — *Monstrance de saint Mummole à Saint-Benoit-sur-Loire.*

Le reliquaire de saint Mummole, abbé de Fleury au IXe siècle, écrit M. l'abbé Rocher, consiste en un morceau de bois creux recouvert d'une mince plaque de cuivre : la forme est celle d'un édicule très simple, large de 13 centimètres et haut de 11 centimètres ; son épaisseur de 5 centimètres. La lame de cuivre qui le recouvre est ornée de figures grotesques et d'étoiles tracées en lignes grossièrement repoussées, représentant les douze apôtres, et de chaque côté et aux deux extrémités, Notre-Seigneur et la Sainte-Vierge. Les douze apôtres sont représentés sur les versants du toit, qui égale en hauteur la moitié de l'édicule. Dix étoiles, entourées d'une ovale, occupent un côté du reliquaire ; sur l'autre côté on lit ces mots : *Mummolus ab. me fieri jussit in honorem B. Mariæ et S. Petri.* Pour le style, c'est le dernier degré de la dégénérescence de l'art au VIIe siècle ; sous ce rapport, il offre un spécimen intéressant, dont le moulage existe au musée historique d'Orléans.

Du XIIe au XVIe siècle, ce reliquaire fut déposé dans la base de l'autel de Saint-Benoît. On ne dit pas de quel saint il contenait la relique.

II. — *Reliquaire de Germigny-des-Prés.*

Ce reliquaire en bronze émaillé du XVIe siècle, écrit M. l'abbé Prévost, a 11 centimètres de hauteur et de largeur ; sa forme est

celle d'un édicule rectangulaire surmonté d'un toit ogival et supporté par quatre pieds carrés. Chacune des façades a son ornementation particulière, et présente soit des rosaces, soit des anges renfermés dans de petits médaillons. L'émail champlevé est de type limousin, en bleu foncé, rouge ou vert; le bronze apparent est doré. Ce reliquaire s'ouvre à charnières et se ferme avec un petit cadenas.

Il fut exposé deux fois à Paris, 1867 et 1889, par les soins du ministère des Cultes et des Beaux-Arts.

III. — *Le petit chariot de Saint-Aignan d'Orléans.*

Sous ce nom vulgaire, se dérobait un reliquaire ,conservé dans la châsse même de saint Aignan. Sorti de cette châsse, il a pu être photographié et étudié. Cette monstrance se présente sous la forme originale d'un petit chariot à quatre roues mobiles, ciselé et ajouré, portant une *capsa*, ornée de quatre perles de cristal de roche à facettes, et supportant une *cupule* de cristal massif, de forme naviculaire. Le tout est de cuivre rouge doré, et mesure 12 centimètres de longueur, 16 centimètres de hauteur et 9 centimètres de largeur. Quatre figures, gravées au trait, représentent autant de personnages symboliques, que la science archéologique a tenté de dater et d'identifier. Selon M. Léon Dumuys, qui a consacré à notre reliquaire tout un mémoire, d'une copieuse érudition, cette monstrance ne serait pas postérieure au XIII[e] siècle ; les personnages seraient : *Notre-Seigneur Jésus-Christ ; saint Jean l'Évangéliste ;* l'*Ange du Saint-Sépulcre ;* et *Marie-Madeleine ;* et la relique primitive serait une relique insigne de la Passion provenant du Saint-Sépulcre. Cette relique disparut à une époque et dans des circonstances que nous ignorons ; elle fut remplacée par un fragment d'os scié, appartenant à un saint qui n'est pas saint Aignan.

LE PÈRE CHEVRIER, DE LYON

Un enfant du peuple, de ce bon peuple lyonnais connu dans le monde entier pour sa foi expansive et conquérante, l'un de ces doux innocents dont le Christ Jésus disait : « Leurs anges voient la face du Père qui est aux cieux, » croyait, en sa candeur naïve, qu'au moment de la consécration, Notre-Seigneur descendait sur l'autel visiblement, mais que le prêtre seul, avait le droit de le regarder, cependant que, par respect et sans doute aussi pour n'être pas éblouis par la vision splendide, les fidèles devaient s'incliner profondément. Or, un jour, dans l'église Saint-François-de-Sales, poussé par une force intérieure où se mêlaient, je pense, la curiosité du premier âge, la foi grandissante du baptisé et déjà l'audace de l'amour, l'enfant lève la tête un peu... Il regarde... Il voit... Il voit sans surprise, au-dessus du calice, un globe qui jetait des rayons. C'était en 1835. Cet enfant avait environ neuf ans. Il s'appelait Antoine Chevrier.

Dès lors l'Eucharistie fut sa joie, j'allais dire sa proie, son festin de tous les jours, de sa vie. Enfant de chœur, il arrivait à Saint-François avant l'ouverture des portes, il attendait là, priant, « le réveil du bon Dieu ». Devenu prêtre, il fit dans cette Eglise catho-

lique dont l'Eucharistie n'est pas seulement le foyer, mais le soleil, de très grandes choses. Le prêtre, disait l'abbé Chevrier, doit être à l'exemple du Sauveur, « un homme dépouillé, crucifié, mangé ». Dans cette idée, si profondément sacerdotale, il fut, toute sa vie, hanté et véritablement possédé.

Vicaire à Saint-André de la Guillotière, une région de miséreux, une *cité dolente*, je le vois dans les taudis remuant des paillasses, préparant des tisanes, glanant tout de suite les âmes, en attendant qu'il les moissonne. Durant deux mois, il soigne un jeune homme atteint de la petite vérole et, pour dompter en soi les terreurs instinctives et les naturelles répugnances, à chaque visite, il le baise sur les deux joues longuement. Prodigue, — sa mère n'eût pas hésité à dire inconsidéré, — il donnait tout. Il lui arriva de n'avoir pas de souliers pour célébrer la messe.

Aux inondations de 1856, quand les fleuves débordés eurent envahi les quartiers de la Guillotière et des Brotteaux, il saute dans une barque avec deux hommes, rame avec eux, va droit à l'église pour sauver le Saint-Sacrement. Quand en lieu sûr il a déposé le ciboire, l'abbé remonte en barque, portant, au bout d'une perche, du pain aux pauvres affamés prisonniers des flots, puis, pour atteindre certaines habitations situées dans les cours intérieures, il grimpe sur les toits, entre par les fenêtres, quand il y en a, ou par les lucarnes. Deux jours durant et deux nuits, il opère, au péril de sa vie, de merveilleux sauvetages. Rentré dans l'ombre, l'héroïque sauveteur fait décorer... son curé.

En cette même année 1856, au jour de Noël, le divin pauvre de l'étable Jésus, intérieurement se révèle à son serviteur dans l'austère beauté de ses humiliations et de son dénûment.

L'abbé Chevrier a compris qu'il était loin de l'idéal entrevu et il s'enrôle dans la milice du plus « désespéré amateur de la pauvreté » qui fut jamais, François d'Assise. D'être tertiaire, c'est un premier pas dans le chemin du dépouillement ; mais rien qu'un pas. Or, il veut marcher ; il veut courir, comme il n'y a, dit la Bible, que les géants qui courent. Ce dépouillement, il le veut radical et total. Oui, l'abbé Chevrier a cette vocation, mais non pas dans un ordre religieux, mais en plein ministère des âmes. J'ai dit ministère des âmes et non ministère paroissial. L'abbé quitte en effet Saint-André pour la cité de l'Enfant-Jésus une maison de refuge où l'on entassa, après les innondations, les pauvres vieillards ramassés, çà et là, comme des épaves. De cet asile, il devint le directeur spirituel. Là, il vendit ses derniers meubles, il vendit ses derniers livres. Il donna son linge. Il donna son manteau qui fut bientôt populaire comme le manteau de saint Martin. Il donna sa montre. Il donna tout. Surtout il se donna lui-même.

Quand il n'était point dehors à rabattre son gibier de misère, savez-vous ce qu'il faisait ? Dans une cellule mal close où la neige tourbillonnait avec le vent ou faisait rage avec la pluie, il priait, et jeûnait ; il grelottait : littéralement il gelait, il toussait, et se macérait. Il vécut dans la pauvreté, dans cette humilité, ces pénitences, durant quatre années. Faisant de plus en plus l'apprentissage de la charité, il se préparait à une autre œuvre, celle qui a popularisé dans tout le Lyonnais et bien au delà son nom — le nom du P. Chevrier — celle qui l'a fait pour ainsi dire entrer vivant dans

l'immortalité : la *Providence du Prado*, en attendant qu'elle le fasse monter sur nos autels, à côté de Saint Vincent de Paul et de dom Bosco. Son idée à lui, obsédante et passionnante, ce n'était pas l'œuvre des vieillards, mais des enfants, le baptême des enfants, le catéchisme des enfants, la première communion des enfants, l'amélioration de la société par les enfants. Oh ! qu'il a souffert dans cette œuvre ! Paroles amères, critiques mordantes, calomnies odieuses, conseils entravants et décourageants, rien ne lui manqua. Ce fut parfois l'agonie et la flagellation et le couronnement d'épines, le crucifiement et le coup de lance au cœur. Il avait dit ; « Le prêtre est un homme immolé. »

Donc, pour son œuvre du Prado, il a loué... une salle de danse, rendez-vous habituel de tous les irréguliers de la grande ville. Dès l'abord, il y installe le maître de la maison, le Dieu des petits enfants, *Dominus custodiens parvulos*. Les enfants ne tardent pas à venir. Le premier qu'il rencontre, hâve, déguenillé, est une espèce d'idiot. Le P. Chevrier le trouva fouillant les balayures et dévorant des écorces de melon. Après lui il en vint d'autres. En voici dix. En voici vingt, trente, soixante. Tout en leur coupant des tranches de pain, il leur apprend à faire le signe de la croix. Chose admirable ! Cette œuvre des pauvres fut premièrement soutenue par les pauvres. « Dans nos besoins, racontait le Père, nous avons trouvé de généreux désintéressements. Une bonne ouvrière nous a envoyé son peigne en argent. Une autre ouvrière nous a donné ses couverts, aussi en argent. Une pauvre journalière s'est dépouillée de tout ce qu'elle avait et nous a donné, en plusieurs fois, 600 francs ; toute sa fortune. Uue ouvrière en soie fasait chaque soir un demi-mètre d'ouvrage de plus pour nous. Une pauvre femme fait de temps en temps 18 kilomètres pour apporter sa faible mais généreuse offrande de 3 à 4 francs... » Voilà les pauvres ! De bons riches aussi se rencontrèrent dans la fondation du Prado. Un jour le Père devait mille francs et ne savait comment les payer. Au soir de sa journée, harassé, n'en pouvant plus, se traînant à peine, il regagne sa cellule, tombe sur sa chaise de paille en disant : « Mon Dieu, voilà une journée qui vaut bien mille francs ! » Le lendemain il en recevait trois mille, comme il en avait reçu neuf la veille du jour où il devait justement verser cette somme sur le prix d'acquisition du Prado.

Lui-même se faisait mendiant. J'ai entendu raconter à Mgr l'archevêque de Bourges que, souventes fois, particulièrement le vendredi, il avait vu le P. Chevrier à la porte de l'église de la charité, à genoux, une aumônière à la main. Ce fut dur dans les commencements. Deux fois il manqua de courage. Il le faut pourtant, car les enfants ont faim. L'émotion fut si violente que rentré chez lui, il tomba gravement malade. Il aurait voulu, ce prêtre au grand cœur, recevoir au Prado tous les vagabonds de la rue. Faute de ressources et vu l'affluence des demandes, il choisissait. Mais il avait une façon à lui de choisir. Quand on lui demandait les conditions d'entrée au Prado, il répondait ; « Il y en a trois : Ne rien avoir, ne rien savoir, ne rien valoir. » A ses collaborateurs il dira plus tard : « Si les ressources venaient à manquer, il faudrait garder les plus mauvais, parce qu'ils ont plus besoin de notre œuvre que les autres. »

Que de bien il faisait à ces enfants ! Oh ! les premières communions

du Prado ! Quelles transformations par l'Eucharistie ! Mgr Geay, évêque de Laval, rapportait du haut de la chaire, quand il était curé à Lyon, le trait suivant qui fait toucher du doigt, comme on dit, l'influence profonde du P. Chevrier sur ces jeunes âmes : « J'étais au chevet d'un malade qui refusait tout secours religieux. Pour l'attendrir, je lui parlai de sa mère. A ce mot, il eut un sourire plein d'amertume : « Ma mère ? Elle ne s'est jamais occupée de moi. — Vous m'étonnez, lui dis-je, car vous ne paraissez point ignorant des hautes questions de Dieu et de l'âme. — Ah ! c'est que j'ai fait ma première communion ! » Et il se prit à pleurer. — « Et vous l'avez bien faite, à ce que je vois. — C'est un saint qui me l'a fait faire. Je l'ai faite au Prado, chez le P. Chevrier. » Ses larmes redoublèrent. Il était revenu à Dieu.

Ce prêtre, à l'âme apostolique, aurait voulu évangéliser, non pas seulement dans les églises, mais dans les ateliers, mais sur les places publiques, mais partout... Partout il eût voulu se donner, par la parole et par l'action, aux pauvres, aux petits, aux ignorants, aux souffrants aux abandonnés, aux dégradés, dans une immense profusion de tout lui-même... Et il est mort à la tâche. Il est mort dans son cher Prado, le 2 octobre 1879, après avoir jeté trois fois ce cri d'extase : « Le ciel ! le ciel ! le ciel ! »

(Rapport du P. Vaudon *au Congrès eucharistique de Lourdes)*.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

L'arbuste miraculeux. — L'Abbaye de Grandselve. — Un vieux militaire qui avait passé sa vie dans les camps, nommé Guillaume..... seigneur de Montpellier, voulant se préparer saintement à la mort, entra à l'Abbaye de Grandselve, en Gascogne. Il était plein de bonne volonté, mais avait si peu de mémoire qu'il ne pouvait retenir aucune prière. Tout ce qu'il parvint à apprendre ce furent ces quatre mots : *Ave Maria, gratia plena*. Il ne cessait de les répéter en levant au ciel des yeux baignés de larmes. Peu de temps après sa mort, on fut étonné de voir pousser sur sa tombe un arbuste inconnu, qui grandit rapidement et déploya un feuillage mystérieux ; sur chaque feuille on voyait écrit en lettres d'or : *Ave Maria, gratia plena*. On ouvrit le tombeau et on reconnut que cet arbuste merveilleux plongeait sa racine dans la bouche du serviteur de Marie.

(*Semaine de Valence*.)

Corriger les enfants paresseux, sans pensum.— Berryer était paresseux. Il ne goûtait point la grammaire, et le thème latin lui faisait horreur. Quand ses professeurs eurent épuisé tous les moyens, ils s'en vinrent trouver le supérieur et lui dirent : — Tout est inutile, on ne fera jamais rien de cet enfant. — C'est bien, répondit le P. Prioleau, qui était un homme de grand sens, faites venir Pierre Berryer. — Mon enfant, lui dit l'oratorien, le travail vous ennuie et vous ne voulez pas faire vos devoirs ? Eh bien ! asseyez-vous dans ce fauteuil ; vous me regarderez travailler. Cela ne vous fatiguera pas, et vous ne ferez rien ; mais entendons-nous bien, absolument rien. — Quelle chance ! se dit Berryer. Plus de dictionnaires ! plus de thèmes !

Et le voilà iustallé chez le directeur. Mille idées mutines gazouillaient dans sa tête d'enfant, et pendant une heure il se trouva vraiment très heureux. Quand il eut bien savouré les douceurs de la fainéantise, l'ennui vint le tenter. Timidement, il allongea le bras pour prendre un livre. Mais le Père l'arrêta. — Vous oubliez nos conventions. Lire, c'est faire quelque chose, et vous ne devez rien faire. Alors Pierre Berryer commença à trouver qu'il était très monotone de ne rien faire. Au bout d'une demi-heure, il hasarda quelque questions. On ne lui répondit pas. Le supérieur acheva la page commencée, puis il dit : — Vous désirez ne rien faire, moi je désire travailler ; je ne vous trouble point dans votre repos, ne me troublez pas dans mon travail.

Trois heures s'écoulèrent ainsi, dont la dernière lui parut durer un siècle. Enfin le P. Prioleau se leva, sortit dans le parc pour réciter son bréviaire. « Je suis sauvé, pensa l'enfant, je vais pouvoir jouer. » Mais quand il voulut s'élancer pour rejoindre ses camarades, le supérieur le retint par le bras. — Eh quoi ! sont-ce là nos conventions ? Jouer, c'est faire quelque chose. Restez auprès de moi. Nous irons et reviendrons d'un bout à l'autre de cette allée ; seulement vous pourrez vous asseoir si vous êtes fatigué.

Alors la nature ardente de l'enfant n'y tint plus : il promit avec larmes de se corriger, et il tint parole. C'est ainsi que, sans employer ni férule ni pensum, le sage oratorien sut dompter la paresse de son élève en lui faisant sentir ce qu'il y a d'insupportable dans une vie inoccupée. Longtemps après Berryer bénissait la mémoire du P. Prioleau, et affirmait qu'il lui devait tout.

Pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à Combreux. — Le pèlerinage annuel aura lieu le dimanche 15 octobre, sous la présidence de Mgr l'Evêque d'Orléans.

INDULGENCES ACCORDÉES AUX PÈLERINS

1° *Indulgence plénière.* — En vertu d'un rescrit de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 26 mars 1897, une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, est accordée aux fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, confessés et communiés, visiteront la Grotte de Notre-Dame de Lourdes de Combreux, le 3e dimanche d'Octobre, jour du pèlerinage, et y prieront aux intentions de Notre Saint-Père le Pape.

2° Une autre *Indulgence plénière* est accordée à ceux qui, confessés et communiés, auront assisté, au moins 5 fois, dans l'église de Combreux, aux exercices de la neuvaine préparatoire, et recevront la bénédiction donnée par Mgr l'Evêque, à l'issue de la grand'messe, le 3e dimanche d'octobre.

3° En vertu d'un rescrit, en date du 21 juillet 1899, Sa Sainteté a daigné accorder la faveur de la *Bénédiction papale* (avec indulgence plénière) aux pèlerins qui se rendront à Combreux le 3e dimanche d'octobre. Cette bénédiction sera donnée, au Reposoir par Mgr l'Evêque, à la fin du salut solennel du Très-Saint-Sacrement.

Avis pour l'itinéraire

Départ du train spécial d'Orléans à **5** ***h.* 34** *minutes.*

Départ du train régulier, 6 h. 7.

Le train spécial est plus spécialement destiné aux hommes.

Des compartiments seront réservés dans les deux trains aux groupes qui en feront la demande avant le 12 octobre.

On trouvera, dès mardi des billets de chemin de fer avec réduction de 50 0/0 :

Au Cercle catholique, rue Sainte-Anne, 14 ;
A la Société de Saint-Joseph, cloître de la Cathédrale, 14 ;
Au bureau des *Annales*, rue Jeanne-d'Arc, 30.
Prix des billets aller et retour d'Orléans à Combreux :

2e classe : **2 fr. 65** ; 3e classe : **1 fr. 70.**

Messieurs les curés trouveront les croix rouges du pèlerinage pour leurs paroissiens, à l'entrée de la prairie du Parc.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. l'abbé Houard, de préférence de midi et demi à une heure et demie, à l'Externat des Frères, 20, faubourg Saint-Vincent.

Paroisse de Saint-Vincent. — Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 octobre, fêtes de l'Adoration perpétuelle. Vendredi et samedi, à 6 h. 1/2, 7 et 8 h., messes basses ; à 10 h., grand'messe. Le soir, à 7 h. 1/4, vêpres, sermon et salut. Dimanche, clôture de l'Adoration ; à 6 h. 1/2, messe de communion générale ; à 7 h. 1/2 et 8 h., messes basses ; à 10 h., messe solennelle. Le soir, à 3 h., vêpres, sermon, salut et procession du Saint-Sacrement.

Les offices seront présidés par M. Sejourné, vicaire-général et doyen du chapitre.

Les sermons seront prêchés, pendant les trois jours, par M. l'abbé Thoret, vicaire de la Cathédrale.

Chapelle de la Visitation. — Le 5 octobre, premier vendredi du mois : A 8 h., messe de la communion réparatrice, exposition du Saint-Sacrement ; à 4 h., instruction, salut et distribution des billets zélateurs.

Chaque jour, à 5 h. 1/4, exercice du mois du Saint-Rosaire.

Société de Saint-Joseph. — Dimanche 8 octobre, solennité de l'Adoration perpétuelle. A 7 h., messe de communion ; à 10 h. 1/2, grand'messe chantée par M. le chanoine Billard ; à 4 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Thenot, vicaire de la cathédrale, salut solennel, bénédiction papale.

Association des Mères Chrétiennes. — La réunion aura lieu le lundi 9 octobre, rue Sainte-Anne, 14. A 8 h., messe, instruction et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Combreux et son pèlerinage, par M. l'abbé Gorse, docteur en théologie. — Paris, Téqui, rue de Tournon, 29.

Voilà un livre qui justifie tout son titre. C'est tout à la fois une monographie paroissiale et l'historique d'un pèlerinage local.

La monographie est bien divisée : Combreux autrefois ; dans les temps modernes ; après la Révolution ; nouvelle paroisse. C'est tout

ce passé de cette enclave de la forêt d'Orléans, qui revit, avec documents à l'appui, de première main généralement. Un historien du crû n'aurait pas mieux cherché, ni mieux trouvé. Combreux, bourg perdu, n'ayant que deux maisons et l'église, c'est de lui que le curé, en 1771, disait : « Aucune curiosité naturelle dans Combreux, si ce n'est d'y voir un curé pouvant y vivre avec un si modique revenu. » Et le « bel étang de la Vallée », le plus grand de la forêt, ne compte pas aux yeux du réaliste et positif curé.

Après la Révolution, avec le Concordat, Combreux voulut avoir aussi et de suite son curé. Mais la chose souffrit de telles difficultés et de telles lenteurs, fort bien racontées, qu'elle ne se réalisa qu'en 1840, grâce aux démarches et aux libéralités de M. le duc d'Estissac la Rochefoucault.

Mais, avec son curé, Combreux ne serait pas sorti de la pénombre de l'histoire locale, sans le pèlerinage diocésain d'abord, puis régional, qui, depuis le 29 octobre 1876, se fait à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes, érigée, à la prière de leurs enfants, par M. le duc et Mme de la Rochefoucault, dans un coin de la forêt.

Il faut lire, dans l'opuscule que nous analysons, les pages émues que l'auteur consacre à raconter l'origine familiale et le développement prodigieux de ce pèlerinage d'automne.

Il termine en démontrant que le pèlerinage annuel à la Grotte de Combreux n'est pas seulement un acte de piété individuelle, mais une *œuvre d'apostolat* et de régénération chrétienne. C'est ainsi que nos évêques NN. SS. Dupanloup, Coullié et Touchet l'ont compris. Aussi n'ont-ils jamais hésité à l'encourager, en y assistant eux-mêmes.

Mois de Marie et du Rosaire, par Ch. Garnier. — Un vol. in-12. — Prix : 1 fr. 50. — Paris : Lethielleux, 10, rue Cassette.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Perrinet, Georges, lithographe, et Mlle Rousseau, Eugénie.
M. Bouillé, Paul, représentant de commerce, et Mlle Guittard, Marie.
M. Jourdain, Auguste, horloger, et Mlle Rousseau, Louise.

NAISSANCES

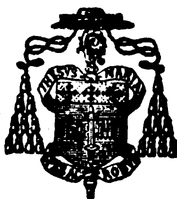
Raimont, André, boulevard Rocheplatte.
Angenault, Jean-Marie-André, rue Charles-Sanglier.
Proust, Yvonne-Marthe-Alphonsine, rue du Tabourg.
Musson, Marguerite-Claire-Marie-Noémie, place du Martroi.
Vivier, Ludovic-Marie-Jean-Placide, place du Martroi.
Habert, Lucie-Sophie-Albertine, rue de Bourgogne.
Lancelot, Geneviève-Louise-Susanne, rue Xaintrailles.

DÉCÈS

Mme Forget, née Joannais, 47 ans, rue Porte-Madeleine.
M. Pérard, André, huissier à la Cour d'appel, 58 ans, rue des Pastoureaux.
M. Saillant, Alfred, employé, 29 ans, rue Antoine-Petit.
M. Choux, Albert, employé, 17 ans, rue Bourgogne.
M. Flament, Edmond, fabricant de biscuits, 55 ans, rue de la Vieille-Poterie.
Mlle Salesses, Marie, 85 ans, rue du Tabourg.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXᵉ Volume — **1899**

Numéro 41 — Samedi 14 octobre

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

15 **XXIᵉ Dimanche après la Pentecôte.** La Pureté de la Ste-Vierge.
16 **Lundi.** De la férie.
17 **Mardi.** Ste Edwige, veuve.
18 **Mercredi.** S. Luc, évang.
19 **Jeudi.** S. ALTIN, premier év. d'Orléans, mart.
20 **Vendredi.** S. Jean Cantius, conf.
21 **Samedi.** S. Pierre d'Alcantara, conf.
22 **XXIIᵉ Dimanche après la Pentecôte.** Le Patronage de la Ste-Vierge.

Le point noir approche

Il y a une dizaine d'années, j'avais l'honneur de me promener, une soirée de juillet, à Biarritz, sur l'esplanade de l'Atalaye, avec cet illustre cardinal Lavigerie, qui était venu demander à l'air natal un peu de reconfort dans un peu de repos.

Le cardinal devisait des choses de l'avenir. « Les idées ne deviennent pas bonnes, disait-il. Tout se bouleverse ». Puis, s'arrêtant — je le vois encore, si majestueux dans sa haute taille avec sa tête superbe et son œil, de telle profondeur et de tel éclat qu'il séduisait ou terrifiait. — « Vous verrez, continua-t-il à mi-voix, ce qui me sera épargné à moi, dont le terme approche, vous verrez le socialisme aux affaires. Aux affaires? détruisant toute affaire, j'entends : détruisant la Société, détruisant l'Eglise. Mais, comme la Société et l'Eglise veulent vivre, après une mort plus ou moins longue, elles ressusciteront. Alors, ce sera le moment de faire un grand bien ».

Et il se tut longuement.

Mgr TOUCHET, 1898.

SOMMAIRE. — *Annonces.* — *Encyclique de S. S. Léon XIII (suite).* — *Dites votre Chapelet.* — *Chronique diocésaine.* — *Glanes d'histoire locale.* — *Chronique générale.* — *Bibliographie.*

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes.* 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Évêque d'Orléans :

M. l'abbé Louis Pasquet, aumônier des Hospices d'Orléans, a été nommé curé-doyen de *Châteauneuf-sur-Loire*.

Cette nomination a été agréée par décret de M. le Président de la République, en date du 1er octobre.

Conférences ecclésiastiques pour le clergé de la ville. — La première réunion des Conférences ecclésiastiques *pour le clergé de la ville d'Orléans* se tiendra au Grand Séminaire, *lundi prochain 16 octobre.*

La séance commencera à *quatre heures précises.*

Elle sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Orléans.

Le lundi 16 octobre, aura lieu l'audience de la rentrée de la Cour et des Tribunaux.

Elle sera précédée de la *messe du Saint-Esprit,* qui sera dite à midi, dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice, par M. l'abbé Bruant, archidiacre d'Orléans.

Mgr l'Evêque y assistera.

Pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à Combreux, présidé par Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Orléans, le dimanche 15 octobre. A 5 h. 34, départ du train spécial d'Orléans, réservé plus *spécialement* aux hommes. Directeur, M. l'abbé Houard. Arrivée à Combreux à 6 h. 35.

A 6 h. 7, départ d'Orléans (par train ordinaire). Directeur du goupe des pèlerins, M. l'abbé Boullet, vicaire général. Arrivée à Combreux à 7 h. 5.

A 10 h. 51, train régulier. Directeur du groupe des pèlerins, M. l'abbé Michel, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres. Arrivée à Combreux à 11 h. 46.

Les trains réguliers partent de Montargis à 7 h. 55 et à 11 h. 35.

Nous rappelons aux pèlerins voyageant par les trains réguliers sur la ligne d'Orléans à Montargis, qu'ils doivent être au moins 40 à leur gare de départ pour profiter de la réduction de 50 0/0 accordée par la Compagnie d'Orléans.

Les pèlerins venant rejoindre à Orléans le groupe principal ont droit à cette réduction de 50 0/0, sans condition de nombre, pourvu qu'ils soient porteurs d'une carte de pèlerinage, délivrée par M. l'abbé Houard.

Pour l'horaire et l'ordre des exercices, les pèlerins n'auront qu'à se reporter à l'avant-dernier numéro des *Annales*.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 13 octobre, jour consacré au Sacré-Cœur : A 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction et salut.

Mardi 17 octobre, *fête de la Bienheureuse Marguerite Marie :* A 6 h. 1/2, première messe ; à 8 h., messe de communion, exposition du Saint-Sacrement ; à 4 h., panégyrique par le R. P. Radenac, chapelain de Montmartre. Salut solennel, présidé par Mgr l'Evêque, vénération des reliques.

ENCYCLIQUE DE S. S. LÉON XIII

Aux Archevêques, Évêques et au Clergé de France

(suite)

Les prêtres. — C'est à vous maintenant, Très Chers Fils, qui, ordonnés prêtres, êtes devenus les coopérateurs de vos Evêques, c'est à vous que Nous voulons adresser la parole. Nous connaissons, et le monde entier connaît, comme Nous, les qualités qui vous distinguent. Pas une bonne œuvre dont vous ne soyez ou les inspirateurs, ou les apôtres. Dociles aux Conseils que Nous avons donnés, dans notre Encyclique *Rerum Novarum*, vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres. Vous cherchez par tous les moyens à leur venir en aide, à les moraliser et à rendre leur sort moins dur. Dans ce but, vous provoquez des réunions et des congrès ; vous fondez des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance et de placement pour les travailleurs. Vous vous ingéniez à introduire des réformes dans l'ordre économique et social, et pour un si difficile labeur, vous n'hésitez pas à faire de notables sacrifices de temps et d'argent. C'est encore pour cela que vous écrivez des livres ou des articles dans les journaux et les revues périodiques. Toutes ces choses, en elles-mêmes, sont très louables et vous y donnez des preuves non équivoques de bon vouloir, d'intelligent et généreux dévouement aux besoins les plus pressants de la société contemporaine et des âmes.

Toutefois, Très Chers Fils, Nous croyons devoir appeler paternellement votre attention sur quelques principes fondamentaux, auxquels vous ne manquerez pas de vous conformer, si vous voulez que votre action soit réellement fructueuse et féconde.

La discrétion dans le zèle. — Souvenez-vous avant toute chose que, pour être profitable au bien et digne d'être loué, le zèle doit être « accompagné de discrétion, de rectitude et de pureté. » Ainsi s'exprime le grave et judicieux Thomas à Kempis. Avant lui saint Bernard, la gloire de votre pays au douzième siècle, cet apôtre infatigable de toutes les grandes causes qui touchaient à l'honneur de Dieu, aux droits de l'Eglise, au bien des âmes, n'avait pas craint de dire que, « séparé de la science et de l'esprit « de discernement ou de discrétion, le zèle est insupportable... que « plus le zèle est ardent, plus il est nécessaire qu'il soit accom- « pagné de cette discrétion qui met l'ordre dans l'exercice de la « charité et sans laquelle la vertu elle-même peut devenir un « défaut et un principe de désordre. »

Le respect de la hiérarchie. — Mais la discrétion dans les œuvres et dans le choix des moyens pour les faire réussir est d'autant plus indispensable que les temps présents sont plus troublés et hérissés de difficultés plus nombreuses. Tel acte, telle mesure, telle pratique de zèle pourront être excellents en eux-mêmes, lesquels, vu les circonstances, ne produiront que des résultats fâcheux. Les prêtres éviteront cet inconvénient et ce malheur si, avant d'agir et dans l'action, ils ont soin de se conformer à l'ordre

établi et aux règles de la discipline. Or, la discipline ecclésiastique exige l'union entre les divers membres de la hiérarchie, le respect et l'obéissance des inférieurs à l'égard des supérieurs. Nous le disions naguère dans nos Lettres à l'archevêque de Tours : « L'édifice de l'Eglise, dont Dieu lui-même est l'architecte, repose « sur un très visible fondement, d'abord sur l'autorité de Pierre et « de ses successeurs, mais aussi sur les Apôtres et les successeurs « des Apôtres, qui sont les évêques ; de telle sorte que, écouter « leur voix ou la mépriser, équivaut à écouter où à mépriser « Jésus-Christ lui-même. »

Ecoutez donc les paroles adressées par le grand martyr d'Antioche, saint Ignace, au clergé de l'Eglise primitive : « Que tous obéissent « à leur évêque comme Jésus-Christ a obéi à son Père. Ne faites « en dehors de votre évêque, rien de ce qui touche au service de « l'Eglise, et de même que Notre-Seigneur n'a rien fait que dans « une étroite union avec son Père, vous, prêtres, ne faites rien sans « votre évêque. Que tous les membres du corps presbytéral lui « soient unis, de même que sont unies à la harpe toutes les cordes « de l'instrument. »

Si, au contraire, vous agissiez, comme prêtres, en dehors de cette soumission et de cette union à vos évêques, Nous vous répéterions ce que disait Notre prédécesseur Grégoire XVI, à savoir que, « autant qu'il dépend de votre pouvoir, vous détruisez de fond en « comble l'ordre établi avec une si sage prévoyance par Dieu, au- « teur de l'Eglise. »

Souvenez-vous encore, Nos Chers Fils, que l'Eglise est avec raison comparée à une armée rangée en bataille, *sicut castrorum acies ordinata*, parce qu'elle a pour mission de combattre les ennemis visibles et invisibles de Dieu et des âmes. Voilà pourquoi saint Paul recommandait à Timothée de se comporter « comme un bon soldat du Christ ». Or, ce qui fait la force d'une armée et contribue le plus à la victoire, c'est la discipline, c'est l'obéissance exacte et rigoureuse de tous à ceux qui ont la charge de commander.

C'est bien ici que le zèle intempestif et sans discrétion peut aisément devenir la cause de véritables désastres. Rappelez-vous un des faits les plus mémorables de l'Histoire Sainte. Assurément ils ne manquaient ni de courage, ni de bon vouloir, ni de dévouement à la cause sacrée de la religion, ces prêtres qui s'étaient groupés autour de Judas Machabée pour combattre avec lui les ennemis du vrai Dieu, les profanateurs du temple, les oppresseurs de leur nation, Toutefois, ayant voulu s'affranchir des règles de la discipline, ils s'engagèrent témérairement dans un combat où ils furent vaincus. L'Esprit Saint nous dit d'eux « qu'ils n'étaient pas de la race de ceux qui pouvaient sauver Israël ». Pourquoi ? Parce qu'ils avaient voulu n'obéir qu'à leurs propres inspirations et s'étaient jetés en avant sans attendre les ordres de leurs chefs. *In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prælium : Ipsi autem non erant de semine virorum illorum, per quos salus facta est in Israel.*

A cet égard, nos ennemis peuvent nous servir d'exemple. Ils savent très bien que l'union fait la force, *vis unita fortior* ; aussi, ne

manquent-ils pas de s'unir étroitement, dès qu'il s'agit de combattre la sainte Eglise de Jésus-Christ.

Si donc, Nos Chers Fils, comme tel est certainement votre cas, vous désirez que, dans la lutte formidable engagée contre l'Eglise par les sectes antichrétiennes et par la cité du démon, la victoire reste à Dieu et à son Eglise, il est d'une absolue nécessité que vous combattiez tous ensemble, en grand ordre et en exacte discipline, sous le commandement de vos chefs hiérarchiques. N'écoutez pas ces hommes néfastes qui, tout en se disant chrétiens et catholiques, jettent la zizanie dans le champ du Seigneur et sèment la division dans son Eglise en attaquant et souvent même en calomniant les évêques « établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu. » Ne lisez ni leurs brochures ni leurs journaux. Un bon prêtre ne doit autoriser en aucune manière ni leurs idées, ni la licence de leur langage. Pourrait-il jamais oublier que, le jour de son ordination, il a solennellement promis à son évêque, en face des saints autels, *obédientiam et reverentiam*,

Par-dessus tout, Nos Chers Fils, rappelez-vous que la condition indispensable du vrai zèle sacerdotal et le meilleur gage de succès dans les œuvres auxquelles l'obéissance hiérarchique vous consacre, c'est la pureté et la sainteté de la vie. « Jésus a commencé par faire, avant d'enseigner. » Comme lui, c'est par la prédication de l'exemple que le prêtre doit préluder à la prédication de la parole. « Séparés du siècle et de ses affaires, disent les Pères du « S. Concile de Trente, les clercs ont été placés à une hauteur qui « les met en évidence, et les fidèles regardent dans leur vie comme « dans un miroir pour savoir ce qu'ils doivent imiter. C'est pour- « quoi les clercs, et tous ceux que Dieu a spécialement appelés à « son service, doivent si bien régler leurs actions et leurs mœurs, « que dans leur manière d'être, leurs mouvements, leurs démar- « ches, leurs paroles et tous les autres détails de leur vie, il n'y ait « rien qui ne soit grave, modeste, profondément empreint de reli- « gion. Ils éviteront avec soin les fautes qui, légères chez les « autres, seraient très graves pour eux, afin qu'il n'y ait pas un « seul de leurs actes qui n'inspire à tous le respect. »

Réserve dans les rapports avec le monde. — A ces recommandations du saint Concile que Nous voudrions, Nos Chers Fils, graver dans tous vos cœurs, manqueraient assurément les prêtres qui adopteraient dans leurs prédications un langage peu en harmonie avec la dignité de leur sacerdoce et la sainteté de la parole de Dieu ; qui assisteraient à des réunions populaires où leur présence ne servirait qu'à exciter les passions des impies et des ennemis de l'Eglise, et les exposeraient eux-mêmes aux plus grossières injures, sans profit pour personne et au grand étonnement, sinon au scandale des pieux fidèles ; qui prendraient les habitudes, les manières d'être et d'agir et l'esprit des séculiers. Assurément, le sel a besoin d'être mélangé à la masse qu'il doit préserver de la corruption, en même temps que lui-même se défend contre elle, sous peine de perdre toute saveur et de n'être plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds.

De même, le prêtre, sel de la terre, dans son contact obligé avec la société qui l'entoure, doit-il conserver la modestie, la gravité, la

sainteté dans son maintien, ses actes, ses paroles, et ne pas se laisser envahir par la légèreté, la dissipation, la vanité des gens du monde. Il faut, au contraire, qu'au milieu des hommes, il conserve son âme si unie à Dieu, qu'il n'y perde rien de l'esprit de son saint état et ne soit pas contraint de faire devant Dieu et devant sa conscience ce triste et humiliant aveu : « Toutes les fois que j'ai été parmi les laïques, j'en suis revenu moins prêtre. »

Imprudence aboutissant à l'apostasie. — Ne serait-ce pas pour avoir, par un zèle présomptueux, mis de côté ces règles traditionnelles de la discrétion, de la modestie, de la prudence sacerdotales, que certains prêtres traitent de surannés, d'incompatibles avec les besoins du ministère dans le temps où nous vivons, les principes de discipline et de conduite qu'ils ont reçus de leurs maîtres du Grand-Séminaire ? On les voit aller, comme d'instinct, au-devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures, de relations. Plusieurs, hélas ! engagés témérairement sur des pentes glissantes où, par eux-mêmes, ils n'avaient pas la force de se retenir, méprisant les avertissements charitables de leurs supérieurs ou de leurs confrères plus anciens et plus expérimentés, ont abouti à des apostasies qui ont réjoui les adversaires de l'Eglise et fait verser des larmes bien amères à leurs évêques, à leurs frères dans le sacerdoce et aux pieux fidèles. Saint Augustin nous le dit : « Plus on marche avec force et rapidité, quand on est en dehors « du bon chemin et plus on s'égare. »

Assurément, il y a des nouveautés avantageuses, propres à faire avancer le royaume de Dieu dans les âmes et dans la société. Mais, nous dit le saint Evangile, c'est au *Père de famille*, et non aux enfants, ou aux serviteurs, qu'il appartient de les examiner et, s'il le juge à propos, de leur donner droit de cité, à côté des usages anciens et vénérables qui composent l'autre partie de son trésor.

Lorsque, naguère, Nous remplissions le devoir apostolique de mettre les catholiques de l'Amérique du Nord en garde contre des innovations tendant, entre autres choses, à substituer aux principes de perfection consacrés par l'enseignement des docteurs et par la pratique des saints, des maximes ou des règles de vie morale plus ou moins imprégnées de ce naturalisme qui, de nos jours, tend à pénétrer partout, Nous avons hautement proclamé que, loin de répudier et de rejeter en bloc les progrès accomplis dans les temps présents, Nous voulions accueillir très volontiers tout ce qui peut augmenter le patrimoine de la science ou généraliser davantage les conditions de la prospérité publique. Mais Nous avions soin d'ajouter que ces progrès ne pouvaient servir efficacement la cause du bien, si l'on mettait de côté la sage autorité de l'Eglise.

En terminant ces lettres, il Nous plait d'appliquer au clergé de France ce que Nous écrivions jadis aux prêtres de Notre diocèse de Pérouse. Nous reproduisons ici une partie de la Lettre pastorale que nous leur adressions le 19 juillet 1866.

(*A suivre*).

— Ce qui est à craindre, ce n'est pas le mouvement, même en sens contraire, c'est la léthargie. Le grand mal n'est pas la lutte, c'est l'indifférence.

DITES VOTRE CHAPELET

Dites votre chapelet ! Quantité de gens vous répondent d'un air marri : « Je n'ai pas le temps ». Non ! mais le temps ne leur manque jamais pour les conversations prolongées, les visites inutiles. Et quand vos travaux se succèderaient rapidement, que vos journées seraient absolument remplies, votre piété obtiendrait encore satisfaction : faut-il donc des heures pour murmurer quelques *Ave Maria ?* Donnez à la récitation du chapelet vos moments perdus — rien que cela — vous arriverez à la récitation du rosaire ! Pourquoi ne pas glisser votre chapelet dans votre main et, en marchant dans la rue, en commencer la récitation mentale ?

On raconte que M. Hamon composa, le long des rues, ses volumes de méditations. Au temps où il était aux zouaves pontificaux, Théodore Wibaux disait son chapelet tout en montant la garde. Au sortir d'un collège où il avait parlé contre la bassesse du respect humain, Marceau regagnait son logis. Un professeur qui l'accompagnait lui proposa de réciter le chapelet ; son intention était de le dire quand ils seraient à la campagne. Mais le commandant quitte tout de suite son chapeau et commence le rosaire, aussi recueilli qu'il l'eût été dans sa chambre.

Aujourd'hui, on trouve beaucoup de chrétiens et même de chrétiennes qui n'ont pas de chapelet. Il y a bien, pour ceux qui ont grandi, le chapelet de la première communion ; mais trop riche et trop fragile pour résister à une fatigue quotidienne, il dort dans un écrin.

Une chrétienne a toujours un scapulaire sur les épaules et un chapelet dans sa poche ! Pour peu qu'elle comprenne ses devoirs, la mère de famille en approvisionne ses enfants. Le chapelet, voilà le vrai porte-bonheur ! Les bas-bleus, les esprits forts laissent dédaigneusement le chapelet aux enfants et aux dévotes, comme si d'égrener des patenôtres était une naïveté d'enfant, une manie de bonne femme !

Saint François de Sales n'était pas, que je sache, un petit esprit. Eh bien ! il avait tellement à cœur la récitation du chapelet, qu'il s'était engagé par vœu à s'en acquitter tous les jours. Louis XIV n'y manquait jamais. On lui annonçait un jour les ambassadeurs d'Angleterre. Le roi, vu l'urgence de l'affaire, les fit introduire, tout en achevant la dizaine commencée. Le jour où Turenne fut frappé à mort, il disait à son état-major : « Je sens que nous ne serons pas heureux ; ce qui me rassure, c'est que j'ai dit mon chapelet ce matin ». Michel-Ange se faisait gloire de réciter le sien : on en montre deux dans sa maison de Florence ; et ils paraissent fort usés. Dans son *Jugement dernier*, deux âmes s'aident d'un chapelet, au moyen duquel un de ceux déjà arrivés là-haut les attire. Mozart disait son chapelet ; Haydn écrivait : « Quand la composition ne va plus bien, je me promène de long en large dans ma chambre, mon chapelet à la main ; je récite quelques *Ave Maria*, et alors les idées me viennent de nouveau ». Garcia Moreno le récitait avec son aide-de-camp. Tout le monde connaît l'épisode charmant raconté dans la vie du Dr Récamier ; encore un qui disait son chapelet. Marie Stuart, allant à l'échafaud, en portait deux à sa cein-

ture, pour témoigner de sa piété pratique et de sa foi constante à l'Eglise romaine.

Mais pourquoi citer des noms ? La liste en serait indéfinie. Assistez plutôt au défilé des pèlerinages ! Tout le monde sait que la Sainte Vierge, se révélant à Bernadette, tenait un chapelet, et que la voyante n'allait jamais à la grotte sans répéter sur le sien ses *Ave*.

N'ayons donc ni peur du monde, ni honte de notre Mère ! Du reste, l'estime suit le devoir. Un jour que les élèves de Saint-Cyr étaient rangés dans la cour, un mauvais plaisant s'avise de sortir des rangs et d'agiter un chapelet : « A qui le chapelet que j'ai trouvé ce matin ? » On s'attendait d'une part à un formidable éclat de rire, et de l'autre à un silence timide. On avait compté sans la fierté d'âme du catholique. Un jeune homme s'avance et tendant joyeusement la main : « A moi, dit-il, c'est le chapelet de ma première communion ». Il n'y avait plus à rire ; instinctivement on applaudit. « Hier soir, j'ai récité mon chapelet tout d'une traite, écrivait Firmin Sue, télégraphiste, dans son journal ; c'était un engagement pris et j'ai tenu la gageure de ma conscience. D'ordinaire, je le dis en plusieurs fois, à cause du peu de temps que me laissent le fil et les livres. Oh ! il y a bien des joies cachées en ce monde, et ce sont les hommes qui ne veulent pas être heureux ».

Pendant ce mois du Rosaire, tenez à honneur d'égrener votre chapelet.

A défaut de *l'esprit de prière,* vous aurez *l'esprit de prier.*

(*Semaine de Nevers*).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fleury. — *Anniversaire du Combat d'Orléans* — Le mercredi, 11 octobre, a été célébré, dans l'église de Fleury, sous la présidence de Mgr l'Evêque d'Orléans, le 29e service anniversaire en l'honneur des soldats français tombés aux portes d'Orléans, le 11 octobre 1870, et dont les restes reposent au cimetière de la Sablière

Dans le chœur, dans la grande nef et les nefs latérales, se pressaient les représentants des diverses administrations, des délégations de l'armée et de diverses sociétés orléanaises, qui ont fait leur entrée à onze heures.

A gauche et à droite de l'autel se trouvaient, près de Monseigneur, MM. Génin, Rousset et Amelot, chanoines ; Filiol, chancelier de l'évêché ; Sauvegrain, curé de Saint-Vincent ; Bozon, de Saint-Marc ; Dugué, de Saint-Jean-de-la-Ruelle ; Delahaye, de La Chapelle ; du Colombier, de Chanteau ; Iauch, aumônier du Lycée ; Houard, vicaire de Saint-Vincent ; Pelletier, Deschamps et Schneider, vicaires de Saint-Paterne.

La messe des Morts a été chantée par M. Vaslier, curé doyen d'Ingré, assisté de MM. Leroy, curé de Saran, et Bernois, de la Chapelle-Vieille des Aydes. A l'Evangile, M. l'abbé Solut, vicaire de Saint-Paterne, a prononcé une chaleureuse allocution patriotique, qui non seulement a intéressé les assistants, mais les a touchés profondément.

Pendant le saint sacrifice de la messe, les chants religieux ont

alterné avec les symphonies exécutées par la musique des sapeurs-pompiers d'Orléans, par la fanfare de Saint-Marc-Saint-Vincent et par la fanfare le *Réveil*, de Saran. A l'Elévation, la fanfare de la Guêpe s'est également fait entendre. La musique des pompiers d'Orléans a joué, à l'Offertoire, un extrait de la messe militaire de P. Bonjean, et la fanfare de Saint-Marc-Saint-Vincent a joué, à la Communion, *Après le Combat*.

Le service religieux terminé, le cortège, précédé d'une brigade de gendarmerie à cheval, s'est mis en marche pour gagner le monument. A la Sablière, après le dépôt des couronnes, Monseigneur a récité les prières des Morts. Puis l'assistance s'est séparée, vivement émue par la manifestation patriotique et religieuse, à laquelle elle venait de prendre part.

Paroisse de Saint-Paterne. — *Messe des hommes. — Programme des conférences.* — Depuis onze ans que fonctionne l'institution de la Messe des Hommes, tels sont les sujets traités :

1re année. — Dieu et son œuvre.

2e et 3e années. — Jésus-Christ et son œuvre.

4e, 5e, 6e et 7e années. — L'Eglise et son œuvre, c'est-à-dire sa constitution, ses combats, ses bienfaits.

8e, 9e, 10e et 11e années. — L'Eglise au XIXe siècle, c'est-à-dire toute l'histoire religieuse contemporaine : les faits, les doctrines, les œuvres.

Cette année, les grandes plaies sociales seront l'objet des conférences :

1° La profanation du dimanche ;
2° L'alcoolisme ;
3° La désorganisation de la famille ;
4° La désertion des campagnes ;
5° L'individualisme ;
6° La démagogie.

Le prix Hugues. — L'Institut catholique de Paris vient de mettre au concours pour le prix Hugues, d'une valeur de 2,000 fr., qui, étant bisannuel, sera de nouveau décerné en 1901, le sujet suivant :

« Rechercher si les données de la philosophie moderne depuis Kant sont de nature à offrir à l'apologétique traditionnelle quelques ressources nouvelles pour l'explication raisonnée de la genèse et des caractères de l'acte de foi surnaturelle. »

Châtillon-sur-Loing. — *Inauguration des orgues.* — Le lundi 2 octobre a eu lieu, dans l'église de Châtillon, l'inauguration de l'orgue de chœur, construit par M. Bourcet, de Tourcoing.

La cérémonie a été présidée par M. d'Allaines, archidiacre de Montargis. Tout d'abord, M. le vicaire général bénit l'instrument. Puis, tour à tour, MM. Mignan, d'Orléans ; l'abbé Laurent, maître de chapelle de la Cathédrale ; M. Chausson. organiste paroissial, ont exécuté maints morceaux religieux, qui ont fait valoir les qualités du nouvel orgue et de l'orgue de tribune restauré.

Entre temps, M. le doyen de Châteaurenard a prononcé une allocution de circonstance. Puis le salut du Très Saint Sacrement a été donné, pendant lequel M. l'archidiacre a pris la parole pour remer-

dier M. le curé et les membres du Conseil de fabrique des harmonieux instruments dont ils ont doté l'église.

Montargis. — L'Institution secondaire fondée, à Montargis, sous le nom d'Ecole Sainte-Madeleine, est transférée au château de Montargis, sous le vocable de Saint-Louis, qui y fit de fréquents séjours. Cette magnifique propriété domine toute la ville : vue sur le canal et sur les promenades, riante perspective sur la campagne et la forêt, tout se réunit pour en faire une situation exceptionnelle. Elle offre toutes les conditions de salubrité, de convenance et d'agrément désirables pour une maison d'éducation. Connue et appréciée des habitants de Montargis, elle laisse toujours l'étranger qui la visite sous l'impression la plus favorable. Le parc, les jardins et les autres dépendances forment un ensemble d'environ six hectares. De vastes constructions, ajoutées à celles qui existaient déjà, permettent de recevoir un grand nombre de pensionnaires.

Les cours ont été ouverts dans la nouvelle installation le 3 octobre courant.

La direction de l'*Institution Saint-Louis* est confiée aux Pères du Sacré-Cœur d'Issoudun.

Aux prières !

† M. Albert Leroy, ouvrier zingueur, décédé le 5 octobre, à l'âge de 19 ans ; après l'accident dont il fut victime, il a pu recevoir les secours de la religion de M. l'abbé Marçais, dans la pharmacie où il avait été transporté.

† Mme la marquise douairière Amelot de Chaillou, décédée au château de la Mi-Voie, à Nogent-sur-Vernisson, dans sa 81e année.

† M. Amilcar Jousset, inspecteur primaire honoraire, décédé à Angers, dans sa 64e année.

† Mlle Agnès Champilou, décédée à Saint-Jean-de-Braye, à l'âge de 12 ans.

† Sœur Marguerite de Borgia, née Capitant de Villebonne, décédée au monastère de la Visitation d'Orléans, âgée de 45 ans, dont 20 ans de profession religieuse.

† M. le docteur Mignon, décédé à Nevers, dans sa 89e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

M. HAUTEFEUILLE

Curé-Doyen de Chateauneuf-sur-Loire

Le mercredi 17 mai, la paroisse de Châteauneuf conduisait à sa dernière demeure son vénéré pasteur, qui, pendant plus de quarante ans, avait été l'ami, le conseiller et le bienfaiteur de tous. M. l'archidiacre d'Orléans, retenu par la tournée de confirmation, était suppléé par M. l'abbé Boullet, vicaire général. Près de cinquante prêtres des doyennés de Châteauneuf, Jargeau, Sully, Chécy, Artenay, Neuville, le plus grand nombre de ses anciens vicaires, les prêtres nés à Châteauneuf, redevables pour la plupart de leur vocation aux exemples du cher défunt, formaient un cortège d'honneur à celui qui fut, pendant près de cinquante ans, un prêtre exemplaire.

M. Hautefeuille est né en 1825, à Pithiviers-le-Vieil, d'une modeste mais honorable famille de cultivateurs ; venu à Pithiviers vers l'âge de neuf ans, il fut, de bonne heure, discerné par M. l'abbé de Torquat, vicaire de la paroisse. Son esprit sérieux, son amour du travail, sa sincère piété, son âme calme et bonne le désignaient comme élève du sanctuaire. Au Petit Séminaire il prit de suite bon rang parmi les studieux, dont le travail est toujours couronné de succès. Le vénérable M. Benech, supérieur du Grand Séminaire, l'avait aussi en grande estime ; et le jeune lévite franchit, avec l'assurance modeste d'une vraie vocation, tous les degrés de la sainte hiérarchie. « Ce petit paysan avait des manières distinguées et gracieuses. Séminariste et Pithivérien, il avait profité de ses entrées dans les familles de la Tour du Pin et de Fougeroux, où, durant les vacances, il donnait des leçons aux enfants. Aussi fut-ce sans surprise qu'on le vit faire, à la Cathédrale, maître des cérémonies le jour de l'installation de Mgr Dupanloup. »

Ordonné prêtre le 22 décembre 1849, il fut, en janvier 1850, nommé par Mgr Dupanloup vicaire de Montargis, avec son ami et condisciple M. l'abbé Piau. C'est dans ce ministère, qui offrait alors tant de consolations, que, sous la direction de MM. Franchet, Dupré et Poirée, le jeune vicaire s'initia à ces industries de zèle et de savoir-faire, qui ont partout rendu son ministère laborieux et fructueux. Des premiers il avait compris la pensée du grand évêque d'aller au peuple et de l'attirer dans nos églises par les splendeurs du culte. On se souvient encore à Montargis des remarquables processions, ornées de symboles vivants, dont les zélés vicaires et M. Bouloy avaient été prendre le type jusqu'en Belgique.

Après cinq années passées dans ce continuel labeur, l'importante paroisse de Chilleurs-aux-Bois, devenue vacante, Mgr Dupanloup y nomma le jeune vicaire. Ce fut sur ce terrain que l'abbé Hautefeuille, développant encore les ressources de son savoir-faire pastoral, se dépensa avec cette juvénile ardeur qu'on admirait encore à la fin de sa vie, visitant les hameaux les plus éloignés et leur faisant des réunions spéciales de carême, restaurant son église, fondant une maison de religieuses, bâtissant une grande chapelle pour le quartier déshérité de Gallerand, organisant sans relâche des missions, des fêtes, des pèlerinages, dont le souvenir dure encore, et fondant un vicariat, devenu nécessaire. Mais ce champ était encore trop restreint pour le zèle si actif de l'entreprenant curé.

La paroisse de Châteauneuf venait d'être privée de son doyen, M. l'abbé Bardin, appelé à participer à l'administration diocésaine. Malgré son jeune âge, trente-trois ans, l'abbé Hautefeuille, docteur en théologie depuis 1860, fut choisi par Mgr Dupanloup pour recueillir cette lourde succession. C'est sur ce théâtre important que le jeune doyen devait donner toute la mesure de son zèle et de son dévouement. Il s'y dépensa tout entier et sans compter. Son église était pauvre, il trouve les ressources pour la restaurer, pour l'orner de peintures et de vitraux, dans lesquels est retracée l'histoire locale, d'une belle sonnerie, d'un grand orgue, de tout un riche mobilier, de tous les moyens, en un mot, de mettre la religion en honneur. Ses catéchismes, ses fêtes splendides qui faisaient accourir de toute la contrée, étaient citées dans les instruc-

tions pastorales du grand évêque comme des modèles du genre ; et ceux qui l'ont vu à l'œuvre, à cette époque, en garderont un impérissable souvenir. Au soir de ces fêtes, quand son entourage le priait de ménager ses forces, il répondait familièrement : « Quand on réussit à faire aimer Dieu et la religion, on ne se fatigue pas. »

Ce fut en plein exercice de ces œuvres de zèle pastoral que l'infatigable travailleur fut surpris par la funeste guerre de 1870. Nombre de ses paroissiens se rappellent, et non sans une reconnaissante émotion, comment il sut se dépenser et se multiplier pour ranimer les courages abattus, enflammer le patriotisme, tenir haut et ferme, en vrai prêtre et en citoyen dévoué, le drapeau de l'honneur français en face des vainqueurs, qui manifestèrent, plus d'une fois, leur estime pour son caractère. Par ses démarches et son influence, au prix de fatigues et de vrais dangers, il sut tenir tête aux exigences d'insolents vainqueurs et épargner à la ville une contribution de 80.000 fr. Remplaçant par pur dévoûment les échevins, il alla jusqu'à exposer la maison presbytérale au pillage par sa fermeté devant l'arrogance de nos ennemis. Son ardeur répondant à tout, il contribua grandement à fonder quatre ambulances, dont une dans sa propre maison, et se réduisit presque au pain et à l'eau, donnant à tous l'exemple du vrai patriotisme et du désintéressement.

C'était bien l'âme sacerdotale grande et généreuse, confiante même à l'excès. Caractère privé plutôt timide et modeste, il pratiqua, avec des vues chrétiennes et à la lettre, l'adage du droit : *Nemo præsumitur malus, nisi probetur*. Incapable lui-même d'une duplicité envers qui que ce fut, il avait une confiance en la droiture de tous et ne soupçonnait de mal en personne.

En 1866, un serviteur de son église, remercié à bon droit, avait conçu contre son curé une haine touchant à la folie. Le pasteur, prévenu, fait toutes démarches pour l'apaiser, refusant jusqu'au bout de croire à ses homicides menaces. On sait comment, peu de temps après, le misérable, devenant meurtrier, s'élance, un matin, sur le prêtre à l'autel et le frappe de trois coups de couperet, dont deux au sommet de la tête et un sur le cou : c'était le 8 décembre. Dieu protégeant son serviteur blessé grièvement, et grâce au dévoûment d'une religieuse arrêtant le bras du meurtrier, M. Hautefeuille, préservé, demandait au Président de la Cour d'assises la grâce de son assassin, qui fut enfermé dans un asile, où il mourut quelques mois plus tard.

En 1879, M. Hautefeuille n'hésitait pas à se rendre à Paramé pour assister aux derniers moments de son vieux maître, M. l'abbé de Torquat : « Il eut la consolation de lui adoucir, par sa présence, les suprêmes épreuves, de recevoir ses dernières recommandations, de lui fermer les yeux et de le conduire à sa dernière demeure, dans le cimetière de Paramé, où, sur son désir, son corps reposera jusqu'à la bienheureuse résurrection » (1).

Quarante années de pastorat, c'est un long bail, forcément mélangé de consolations et de peines, surtout à l'heure présente. Le digne pasteur connut les unes et les autres, — de consolantes mis-

(1) *Annales religieuses*, 1879, p. 493.

sions, nombre d'âmes affermies, relevées, encouragées : avec grand soin, il les préparait surtout au redoutable passage. Sa direction éclairée se ressentait de la parole de Bossuet : Quand Dieu forma le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté. — Oui, c'était bien la note dominante de cette nature pondérée. Les ennemis, non de sa personne, il n'en avait pas, mais de son action pastorale, le surent bien. Que de luttes déloyales, que d'animosités mesquines et tracassières dans lesquelles s'est mêlé l'importun souvenir des services rendus ! l'ardent curé conservait jusqu'au dernier de ses jours, avec une confiance que de plus jeunes peuvent lui envier, cette soif de zèle mis en œuvres de tout genre, pour le bien plus ou moins compris de tous.

C'est dans un langage ému et avec les accents si vrais de son cœur, que son ami, M. l'abbé Piau, a retracé, du haut de la chaire, une bien intéressante esquisse de la vie du vénéré doyen.

Une souscription spontanée de 1.500 fr., dans la paroisse, a permis d'acheter un terrain, refusé par le conseil municipal, et d'ériger une tombe de granit ; elle dit assez éloquemment les regrets et la profonde reconnaissance du grand nombre des paroissiens pour celui qu'ils vénéreront longtemps comme un saint prêtre et un pasteur modèle.

Un ancien vicaire.

GLANES D'HISTOIRE LOCALE

Un rébus hospitalier. — Autrefois l'Hôtel-Dieu d'Orléans était littéralement à l'ombre de la cathédrale. Sur la façade du bâtiment, qui s'appuyait à la porte Parisie, démolie en 1575, et qui regardait la place de l'Etape aux vins, on lisait, sur une large pierre en relief, le rébus suivant :

EN *ou y* PAIX
P *ou n'y* AS

c'est-à-dire :

OU Y (*entre*) EN PAIX
OU N'Y (*entre*) PAS

On ne pouvait plus *guépinement* engager les malades à se confier en paix aux soins dévoués des Sœurs Augustines.

La dernière statuette de la Sainte-Vierge au fort des Tourelles. — Autrefois à Saint-Aignan, dans la chapelle du Chevet, se trouvait une petite statue en bois de la Sainte-Vierge, peu digne d'attirer les regards : la mère et l'enfant souriant d'une manière fort avenante, mais tout humaine. Bien que l'œuvre, dans son ensemble fut assez vulgaire, elle avait pour les Orléanais un double intérêt historique. Due au ciseau de Hubert, sculpteur orléanais, elle ornait la niche de la porte du fort des Tourelles. Cette statuette se voyait encore, à Saint-Aignan, en 1850 ; maintenant où est-elle ?

La statue, qui se trouvait sur le fronton de la Porte Bannier, a été déposée dans une des salles de notre Musée historique.

Une maison du séminaire du Saint-Esprit. — Sur la paroisse de Saran, le séminaire du Saint-Esprit, d'où sort le clergé de nos colonies, possédait, au XVIIIe siècle, une maison ayant chapelle et terres.

Comment se fit-il que cette propriété ecclésiastique ne fut pas aliénée comme tant d'autres? Nous ne saurions le dire. Ce qui est certain c'est qu'en 1805, l'empereur Napoléon, par un décret spécial, « mettait à la disposition des anciens membres du séminaire du Saint-Esprit, la maison qu'ils occupaient près Orléans, et ses dépendances. »

Le décret fut exécuté; et les prêtres du Saint-Esprit furent propriétaires de la « Chiperie » jusqu'en 1848. Maintenant une ferme, en retenant ce nom, rappelle ce souvenir.

La chapelle de Vernon. — En 1793, cette chapelle, dédiée à saint Claude, fut déclarée bien national. Quand elle fut mise en vente plusieurs habitants de Vernon se concertèrent pour l'acheter et la rendre au culte en des jours meilleurs. Elle fut vendue 3.025 l.

Voici les noms des pieux et généreux acquéreurs :

Claude Bonbon.
Jean Gaucher
Gaucher, vignerons;
André Montmarché, cordonnier
Louis Roy

Le 11 juin 1806, fidèles à leur intention pie, ils cédaient, par un acte de donation entre vifs, la dite chapelle à Mgr Bernier; et le 22 juin, l'Evêque d'Orléans acceptait la dite donation « aux charges, clauses et conditions y référées, sauf en tout l'approbation de Sa Majesté l'Empereur. »

Ne conviendrait-il pas que les noms de ces donateurs fussent gravés sur une plaque de marbre *ad perpetuam rei memoriam?*

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Miracle de saint Janvier. — Le 20 septembre, en revenant des lieux saints de Jérusalem, les membres du pèlerinage de pénitence ont assisté, à Naples, au miracle de saint Janvier, dont on célébrait ce même jour la fête si populaire. La liquéfaction du sang du martyr a été complète, ce qui est interprété dans un sens rassurant pour l'avenir.

Un calvaire breton à Lourdes. — MM. les Directeurs des pèlerinages de Rennes, Nantes, Quimper, Vannes et Saint-Brieuc ont ouvert une souscription pour offrir à Notre-Dame de Lourdes un splendide calvaire de granit. Ce calvaire mesure 12 mètres de hauteur. Le socle du monument sera orné des statues de la sainte Vierge, saint Jean, sainte Marie-Madeleine, saint Longin, et des armoiries de la Bretagne. Il ne faudra pas moins de huit wagons pour transporter à Lourdes les diverses pièces de ce calvaire, dont le poids total dépassera 65.000 kilos. Les RR. PP. de la Grotte ont accueilli avec joie l'annonce de ce projet qui a aussi reçu l'approbation de S. Em. le cardinal-archevêque de Rennes et de NN. SS. les évêques de Saint-Brieuc, Nantes et Vannes.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 15 octobre, dans l'église de Boismorand et à l'hospice de Jargeau.
Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 octobre, dans les chapelles des Ursulines d'Orléans et de Beaugency.

Chapelle des Religieuses Carmélites. — Exercices préparatoires à la fête de sainte Thérèse, les 13 et 14 octobre. — Vendredi, à 7 h., messe basse; à 8 h., messe célébrée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Orléans. — Samedi, messes basses à 7 h. et à 7 h. 3/4. — Dimanche 15, messes basses à 6 h., à 6 h. 3/4, à 7 h. 1/2 et à 8 h.; à 9 h., grand'messe. Le soir, les 13, 14 et 15 Octobre, à 4 h. 1/2, sermon, récitation du chapelet et salut. Les sermons seront donnés par M. le curé de Saint-Pierre-le-Puellier.

Il y aura indulgence plénière à gagner une fois, en visitant la chapelle, depuis la veille de la fête aux premières vêpres.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Samedi 14 octobre, réunion en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel-Secours : à 8 h., messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs, à 5 h., exercice du mois du Rosaire.

Œuvre des Eglises pauvres et Œuvre apostolique. — La réunion des deux Œuvres aura lieu 7, rue d'Escures, le jeudi 19 octobre. A 8 h., messe, instruction et salut.

La première messe sera dite pour le repos de l'âme de Mlle Mélanie Mouroux, associée de l'Œuvre apostolique.

Œuvre de la Première Communion. — Le jeudi 19 octobre, dans l'église de Saint-Marc, les jeunes filles recueillies et instruites à la maison de l'Œuvre auront le bonheur de faire leur Première Communion, accompagnées de nombreuses *anciennes* qui la renouvelleront solennellement.

A 8 h., messe de Première Communion, célébrée par M. l'abbé Agnès, vicaire général, et précédée de la Rénovation des Promesses du Baptême.

A 3 h. 1/2 précises, Allocution par M. l'abbé Thoret, vicaire de Sainte-Croix; Consécration des enfants à la Sainte-Vierge; Salut en musique; Amende honorable et Bénédiction du Saint-Sacrement.

La quête sera faite en faveur de l'Œuvre par : Mlles Marie-Thérèse Chalmeton de Croy; Jeanne Feuillâtre; Marguerite Ponroy; Henriette Mercier.

BIBLIOGRAPHIE

Le Purgatoire, d'après les révélations des saints, par M. l'abbé Louvet, missionnaire apostolique. 4e édition (3 fr. 50), franco à l'orphelinat Saint-Jean, à Albi.

M. l'abbé Louvet, dont la vie est depuis si longtemps menacée par l'épuisement de ses travaux apostoliques, résiste toujours à toutes les fatigues et demeure courageusement à son poste de Saïgon, où il a fondé église, école et orphelinat. C'est au profit de ses

œuvres que son livre est vendu. Les prêtres, qui lui doivent en partie leur préparation au sacerdoce et les nombreux amis qu'il a laissés dans le diocèse, auront à cœur de lui faire une petite aumône, en achetant son livre.

Les fidèles y trouveront le résumé de tout ce que les saints ont écrit sur le Purgatoire. Ils ne sauraient rien lire de plus attrayant ni de plus complet. Ils y puiseront d'abondantes lumières « sur les sévérités de la justice divine et sur les splendeurs de sa miséricorde ». Nul ouvrage n'est plus propre à donner cette crainte salutaire qui est le fondement de la sagesse, mais nul ne saurait inspirer à un plus haut degré cette douce confiance qui est le couronnement de l'amour.

Sœur Thérèse *de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face*, religieuse carmélite (1873-1897). *Histoire d'une âme*, écrite par elle-même. — *Lettres-Poésies*. (2e édition, 6e mille).

In-8 e XL-488 pages, illustré de trois magnifiques phototypies. Prix fr. — Dépôt au Carmel d'Orléans.

L lise catholique à la fin du XIXe siècle. — *Rom chef suprême, l'organisation et l'administration centrale de l'Eg*

F iles 25 et 26. — Commission d'archéologie sacrée ; Univer pontificales ; Académies ; Séminaires ; Collèges ecclésiastiq

(scrit à la librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris. 1 fr. 25 ch ivraison.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Pinson, Léon, employé, et Mlle Alet, Charlotte.
M. Terrier, Jules, coiffeur, et Mlle Bellethoise, Albertine.
M. Godeau, Eugène, cultivateur, et Mlle Grolleau, Marie.

NAISSANCES

Brocheriou, Olga-Suzanne, quai Saint-Laurent.
Gillet, Gabriel-Louis-Théophile, rue de la Hallebarde.
Dufour, Robert-Félix-Léon-Paul, rue du Bœuf-Saint-Paterne.
Dujardin, Mireille-Andréa-Irma, rue de Bourgogne.
Morand, René-Gabriel-Clotaire, rue Parisis.
Morin, André-Désiré-Fernand, rue Bourgogne.

DÉCÈS

M. Baubault, Alexandre, propriétaire, 76 ans, place du Martroi.
Mlle Bertin, Amélie, 25 ans, rue de la Gare.
Mme veuve Maitre, née Boucher, Françoise, 93 ans, rue aux Os.
Mme veuve Baudry, née Girard, Marie, 90 ans, faubourg Saint-Jean.
Mme Bonnet, née Laluo, Rosalie, 78 ans, rue des Charretiers.
Mme veuve Besançon, née Naudin, couturière, 66 ans, rue de l'Université.
Mlle Michée, Jeanne-Louise-Marie-Josèphe, 10 ans 1/2, rue Royale.
M. Dampierre, Charles-Jean-César, 91 ans, impasse du Crucifix.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume **Numéro 42**
1899 Samedi 21 octobre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

22 XXIIe **Dimanche** après la Pentecôte. Le Patronage de la Ste-Vierge.
23 **Lundi**. Le Saint Rédempteur.
24 **Mardi**. S. Raphaël, archange.
25 **Mercredi**. B. Marguerite-Marie, v.
26 **Jeudi**. Du St-Sacrement.
27 **Vendredi**. Vigile.
28 **Samedi**. S. SIMON ET S. JUDE, apôtres.
29 XXIIIe **Dimanche** après la Pentecôte.

Plus nécessaire que jamais !

L'enfant de nos ateliers ou de nos campagnes croît souvent dans un oubli profond du ciel, dans le mépris de la Religion et dans la haine pour ses ministres. Voyez-le errer par les rues de nos grandes villes, ou dans ces villages civilisés que traversent nos grandes routes ; que respecte-t-il ? Qui a l'œil plus impudent et plus effronté que lui ? Et comment en pourrait-il être autrement ? Le nom redoutable de Dieu, il ne l'entend proférer autour de lui qu'au milieu des blasphèmes ; et, s'il le faut, l'enfer saura bien lui envoyer quelque grossier précepteur d'impiété, pour lui dire que Dieu n'est qu'un vain nom, le Ciel une chimère, la conscience un préjugé, la Religion une tyrannie. Et parmi les riches, parmi ceux que la réflexion, le malheur des temps, les grandes et redoutables leçons de l'expérience ont ramenés à la Religion, dans les meilleures familles, où en est-on ? Si la mère est chrétienne, le père, les frères, les oncles le sont-ils ? Et si le père et la mère sont véritablement chrétiens, sont-ils les maîtres de tout ce qui les entoure, les maîtres de tout ce qui se dit et se fait auprès d'eux, soit au dedans, soit au dehors ?

Pour lutter avec succès contre tant d'influences pernicieuses, qui conspirent toutes à dépraver les générations naissantes ; pour sauver l'enfant de tant de périls amassés contre lui, pour refaire, recréer en lui l'esprit religieux, étouffé de si bonne heure, pour le prémunir contre tant de préjugés et d'erreurs qu'il suce souvent avec le lait, ne faut-il pas un autre berceau, une autre famille, une autre éducation de son cœur ?

Mais ce berceau, cette famille, cette éducation, où les trouvera-t-il ? Au catéchisme, et uniquement au catéchisme.

Mgr DUPANLOUP.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Rocher, vicaire d'Olivet, a été nommé aumônier des Hospices d'Orléans.

M. l'abbé Broust, nouveau prêtre, a été nommé vicaire d'Olivet.

— Mgr l'Évêque donnera le sacrement de Confirmation :

Dimanche 22 octobre, dans la matinée, au pensionnat Saint-Euverte ; et dans la soirée, à l'Ecole Saint-Grégoire de Pithiviers.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Le dimanche 22 octobre, dans l'église de Chevilly.
Le dimanche 29 octobre, dans l'église de Bazoches-les-Gallerandes.

Monastère des Ursulines d'Orléans. — Les jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 octobre, exercices de l'Adoration perpétuelle. Les trois jours, à 6 h. 1/2, première messe, à 9 h., messe conventuelle, à 4 h., sermon, salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le 21, fête de sainte Ursule, patronne de l'ordre, après le salut, vénération des reliques de la sainte.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Agasse, aumônier.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 20 octobre, jour consacré au Sacré-Cœur,

A 8 h., messe et communion réparatrice ; à 4 h., instruction et salut.

Pensionnat Saint-Euverte. — Dimanche 22 octobre. Clôture de la Retraite et Confirmation. A 6 h. 1/2 messe de communion ; à 8 h. 1/2 confirmation, suivie de la messe d'actions de grâces ; à 1 h. 1/2 Vêpres, sermon par le R. P. Prédicateur, Salut.

Chapelle des Religieuses Carmélites. — Mercredi 25 octobre, à 4 h. 1/2, réunion de la confrérie de la Sainte-Enfance de Jésus, instruction par M. le Curé de Saint-Pierre-le-Puellier, récitation du chapelet et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle en réparation de la profanation du dimanche sera dite en l'église paroissiale de Saint-Marceau, le mercredi 25 octobre 1899, à 7 heures du matin.

Avis aux parents. — Nous croyons opportun de leur rappeler que Mgr l'Evêque d'Orléans, dans une circulaire adressée en 1897 à MM. les Curés, a prescrit une troisième année de catéchisme avant la première communion, en ces termes :

« Aussi ayant mûrement considéré cet état de choses, ai-je résolu *d'ordonner que, désormais, il devrait être fait trois années de catéchisme au lieu de deux,* avant la première communion ».

† Stanislas, *Évêque d'Orléans.*

ENCYCLIQUE DE S. S. LÉON XIII

Aux Archevêques, Évêques et au Clergé de France

— SUITE ET FIN —

« Nous demandons aux ecclésiastiques de notre diocèse de réfléchir sérieusement sur leurs sublimes obligations, sur les circonstances difficiles que nous traversons et de faire en sorte que leur conduite soit en harmonie avec leurs devoirs et toujours conforme aux règles d'un zèle éclairé et prudent. Ainsi ceux-là même qui sont nos ennemis chercheront en vain des motifs de reproche et de blâme : *qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* »

« Bien que les difficultés et les périls se multiplient de jour en jour, le prêtre pieux et fervent ne doit pas pour cela se décourager, il ne doit pas abandonner ses devoirs, ni même s'arrêter dans l'accomplissement de la mission spirituelle qu'il a reçue pour le bien, pour le salut de l'humanité et pour le maintien de cette auguste religion dont il est le héraut et le ministre. Car c'est surtout dans les difficultés, dans les épreuves, que sa vertu s'affirme et se fortifie, c'est dans les plus grands malheurs, au milieu des transformations politiques et des bouleversements sociaux, que l'action bienfaisante et civilisatrice de son ministère se manifeste avec plus d'éclat.

Les quatre maximes de saint Paul. — « ..... Pour en venir à la pratique, nous trouvons un enseignement parfaitement adapté aux circonstances dans les qua.re maximes que le grand apôtre saint Paul donnait à son disciple Tite. En toutes choses, donnez le bon exemple par vos œuvres, par votre doctrine, par l'intégrité de votre vie, par la gravité de votre conduite, en ne faisant usage que de paroles saintes et irrépréhensibles. Nous voudrions que chacun des membres de notre clergé méditât ces maximes et y conformât sa conduite.

Le bon exemple. — « *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum.* En toutes choses, donnez l'exemple des bonnes œuvres, c'est-à-dire d'une vie exemplaire et active, animée d'un véritable esprit de charité et guidée par les maximes de la prudence évangélique ; d'une vie de sacrifice et de travail, consacrée à faire du bien au prochain, non pas dans des vues terrestres et pour une récompense périssable, mais dans un but surnaturel. Donnez l'exemple de ce langage à la fois simple, noble et élevé, de cette parole saine et irrépréhensible, qui confond toute opposition humaine, apaise l'antique haine que nous a vouée le monde, et nous concilie le respect, l'estime même des ennemis de la religion. Quiconque s'est voué au service du sanctuaire a été obligé en tout temps de se montrer un vivant modèle, un exemplaire parfait de toutes les vertus ; mais cette obligation est beaucoup plus grande lorsque, par suite des bouleversements sociaux, on marche sur un terrain difficile et incertain où l'on peut trouver à chaque pas des embûches et des prétextes d'attaque...

La doctrine. — « ... *In doctrina*. En présence des efforts combinés de l'incrédulité et de l'hérésie pour consommer la ruine de la foi catholique, ce serait un vrai crime pour le clergé de rester hésitant et inactif. Au milieu d'un si grand débordement d'erreurs, d'un tel conflit d'opinions, il ne peut faillir à sa mission qui est de défendre le dogme attaqué, la morale travestie et la justice si souvent méconnue. C'est à lui qu'il appartient de s'opposer comme une barrière à l'erreur envahissante et à l'hérésie qui se dissimule; à lui de surveiller les agissements des fauteurs d'impiété qui s'attaquent à la foi et à l'honneur de cette contrée catholique; à lui de démasquer leurs ruses et de signaler leurs embûches ; à lui de prémunir les simples, de fortifier les timides, d'ouvrir les yeux aux aveugles. Une érudition superficielle; une science vulgaire ne suffisent point pour cela ; il faut des études solides, approfondies et continuelles, en un mot, un ensemble de connaissances doctrinales capables de lutter avec la subtilité et la singulière astuce de nos modernes contradicteurs...

L'intégrité de vie. — « ... *In integritate*. Rien ne prouve tant l'importance de ce conseil que la triste expérience de ce qui se passe autour de nous. Ne voyons-nous pas, en effet, que la vie relâchée de certains ecclésiastiques discrédite et fait mépriser leur ministère et occasionne des scandales. Si des hommes, doués d'un esprit aussi brillant que remarquable, désertent parfois les rangs de la sainte milice et se mettent en révolte contre l'Eglise, cette mère qui, dans son affectueuse tendresse, les avait préposés au gouvernement et au salut des âmes, leur défection et leurs égarements n'ont le plus souvent pour origine que leur indiscipline ou leurs mauvaises mœurs...

La gravité de la conduite. — « ..... *In gravitate*. Par gravité, il faut entendre cette conduite sérieuse, pleine de jugement et de tact qui doit être propre au ministre fidèle et prudent que Dieu a choisi pour le gouvernement de sa famille. Celui-ci, en effet, tout en remerciant Dieu d'avoir daigné l'élever à cet honneur, doit se montrer fidèle à toutes ses obligations, en même temps que mesuré et prudent dans tous ses actes ; il ne doit point se laisser dominer par de viles passions, ni emporter en paroles violentes et excessives; il doit compatir avec bonté aux malheurs et aux faiblesses d'autrui, faire à chacun tout le bien qu'il peut, d'une manière désintéressée, sans ostentation, en maintenant toujours intact l'honneur de son caractère et de sa sublime dignité. »

. . . .

Nous revenons maintenant à vous, Nos chers fils du clergé français, et nous avons la ferme confiance que nos prescriptions et Nos conseils, uniquement inspirés par Notre affection paternelle, seront compris et reçus par vous, selon le sens et la portée que Nous avons voulu leur donner en vous adressant ces Lettres.

Nous attendons beaucoup de vous, parce que Dieu vous a richement pourvus de tous les dons et de toutes les qualités nécessaires pour opérer de grandes et saintes choses à l'avantage de l'Eglise et de la société. Nous voudrions que pas un seul d'entre vous ne se

laissât entamer par ces imperfections qui diminuent la splendeur du caractère sacerdotal et nuisent à son efficacité.

Les tristesses de notre époque. — Les temps actuels sont tristes; l'avenir est encore plus sombre et plus menaçant ; il semble annoncer l'approche d'une crise redoutable de bouleversements sociaux. Il faut donc, comme nous l'avons dit en diverses circonstances, que nous mettions en honneur les principes salutaires de la religion, ainsi que ceux de la justice, de la charité, du respect et du devoir. C'est à nous d'en pénétrer profondément les âmes, particulièrement celles qui sont captives de l'incrédulité ou agitées par de funestes passions, de faire régner la grâce et la paix de notre divin Rédempteur, qui est la Lumière, la Résurrection, la Vie, et de réunir en lui tous les hommes, malgré les inévitables distinctions sociales qui les séparent.

Oui, plus que jamais, les jours où nous sommes réclament le concours et le dévouement de prêtres exemplaires pleins de foi, de discrétion, de zèle, qui, s'inspirant de la douceur et de l'énergie de Jésus-Christ dont ils sont les véritables ambassadeurs, *pro Christo legatione fungimur*, annoncent avec une courageuse et indéfectible patience les vérités éternelles, lesquelles sont pour les âmes les semences fécondes des vertus.

Espérance. — Leur ministère sera laborieux, souvent même pénible, spécialement dans les pays où les populations, absorbées par les intérêts terrestres, vivent dans l'oubli de Dieu et de sa sainte religion. Mais l'action éclairée, charitable, infatigable du prêtre, fortifiée par la grâce divine, opérera, comme elle l'a fait en tous les temps, d'incroyables prodiges de résurrection.

Nous saluons de tous Nos vœux et avec une joie ineffable cette consolante perspective, tandis que, dans toute l'affection de Notre cœur, Nous accordons à vous, Vénérables Frères, au clergé et à tous les catholiques de France, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 septembre de l'année 1899, de Notre Pontificat la vingt-deuxième.

LÉON XIII PAPE.

LE PÈLERINAGE DE N.-D. DE COMBREUX
Dimanche 15 Octobre

Le siècle qui finit ne nous ménage ni les surprises, ni les contrastes, non seulement dans le domaine si fécond de la science, ou dans celui variable de la politique ; mais aussi sur le terrain religieux. Pour ce qui concerne en particulier notre Orléanais, jamais la foi n'y parut moins ardente ; et, chose étrange, jamais les foules n'ont montré tant d'attrait pour les pieux pèlerinages. Les hommes qu'on aurait crus si indifférents, ne sont pas les moins enthousiastes. Tour à tour, Saint-Benoît, Ferrières, Cléry les ont vus accourir, à flots pressés, au pied des saints autels et, dimanche 15 octobre, près de la grotte de Notre-Dame de Combreux, c'est par milliers qu'on les a comptés.

A qui dirait qu'il s'agit là de manifestations de convenance ou de démarches de commande, nous demanderions : « Ces hommes, les

avez-vous vus, passant la nuit en adoration devant le Très-Saint Sacrement, les avez-vous vus descendant en procession vers la petite mais si gracieuse église, le chapelet à la main, la prière aux lèvres ? Les avez-vous entendus récitant avec tant de dévotion leurs *Ave Maria ?* Les avez-vous contemplés à genoux et fervents comme des enfants de douze ans à la table où se distribue le pain des forts ? »

Comme elle fut belle cette messe du matin ! belle par le chiffre des communions, belle par le recueillement des assistants, belle enfin par l'allocution si touchante, que Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Orléans a bien voulu y prononcer.

Cette allocution, nous voudrions pouvoir la reproduire intégralement. Encore nous n'en donnerions qu'un très pâle aperçu. Il y a des choses que le papier ne rend pas et que la lecture ne saurait suppléer ! C'est le ton, c'est la voix ! C'est le geste, c'est le jeu de physionomie de l'orateur. Espérant pouvoir reproduire, dans son intégrité, cette page superbe et consolante, nous n'en dirons qu'un mot.

Sa Grandeur y rappelle ce que le pèlerin est venu faire à N.-D. de Combreux : prier à ses pieds, pour obtenir, par sa puissante intercession, des grâces, d'abord pour lui-même, puis et surtout pour l'Eglise de France, qui traverse, en ce moment, une crise fort dangereuse.

A 10 heures, dans la cour d'honneur du château, sur un autel magnifiquement décoré, a été célébrée la grand'messe par M. l'abbé Amary, assisté par MM. Robin et P. M. Lhuillier, du Petit-Séminaire de Sainte-Croix. Les chants liturgiques ont été exécutés avec entrain par le Comité des pèlerins zélateurs de Paris, par les membres des fraternités franciscaines de Paris, d'Orléans et de Blois; de la persévérance des hommes et du Cercle catholique ; et par les jeunes gens de Saint-Joseph et des autres Œuvres d'Orléans, avec le concours, toujours si précieux et si apprécié, de la fanfare de Saint-Vincent.

Au cours de cette messe, M. l'abbé Millot, premier vicaire de Saint-Marceau, a pris la parole : « Au milieu de cette riche nature, dit-il, à laquelle l'automne prête un charme tout particulier, devant cet antique manoir qui abrite un des plus beaux noms de France, synonyme de religion et de charité, devant ce prince de l'Eglise, devant cette multitude, ce spectacle m'émeut et me rappelle celui de Lourdes. » Et dans un langage élégant, avec une diction parfaite, une voix forte, sympathique, il a développé très heureusement ces trois pensées : Le pèlerinage de Combreux est une manifestation de foi chrétienne ; il est la glorification de la Sainte-Vierge ; il est une journée de prière.

A 1 h. 1/2, dans l'église, beaucoup trop petite pour la circonstance, les dames se sont réunies, en très grand nombre, pour réciter le deuxième chapelet et entendre l'allocution du Révérend Père Alphonse, capucin, gardien du couvent de Paris.

A 2 h. 1/4, dans la prairie du parc, les hommes sont venus se masser autour d'une charrette chargée de drapeaux tricolores,

dans laquelle avait pris place le Révérend Père Lémius, supérieur des chapelains de Montmartre. Du haut de cette chaire improvisée, l'éloquent religieux, dont nous avons déjà entendu, l'année dernière, la voix puissante et tout apostolique, rappelle que l'idée du groupement des hommes sous l'étendard du Sacré-Cœur, a pris naissance à Combreux ! et cette idée a si bien germé, si bien grandi, si bien mûri que, poussé par elle, il a pu conduire aux pieds de Notre-Dames de Lourdes plus de 60,000 pèlerins. Il engage ses auditeurs à se grouper eux aussi sous cet étendard ; c'est le signe des temps nouveaux, ainsi que l'a si bien dit Léon XIII. C'est notre *Labarum*, en lui, est notre salut ! En lui, il faut placer toutes nos espérances ! Il y a entre la France et le Sacré-Cœur des liens de parenté, et voilà pourquoi Notre-Seigneur a demandé à ce que l'image de son divin cœur fût placée sur le drapeau de la France ! Le drapeau de la France ! mais c'est le plus beau drapeau du monde ! et c'est aussi le plus chrétien des drapeaux ! Chose étrange ou plutôt providentielle, on a voulu en faire un drapeau de révolution et il se trouve que c'est un drapeau religieux ! Le drapeau de Charlemagne était *bleu*, couleur de la chape de saint Martin. Celui de nos rois partant pour les Croisades était *rouge*, couleur de l'oriflamme de saint Denis. Et, la bannière de notre Jeanne d'Arc était *blanche* ; notre drapeau national est né de la combinaison de ces trois couleurs ! Acclamons-le ! Ainsi que le disait récemment à ses troupes un noble général : le drapeau c'est une leçon ! le rouge prêche le dévoûment ; le blanc, l'honneur et la fidélité ; le bleu, l'espérance ! Pratiquons ces trois vertus. Mais, pratiquons-les en chrétiens ! Dévoués au pays ! soyons-le ! Dévoués à l'Eglise aussi ! Fidèles, soyons-le, à la patrie, mais aussi, à notre religion ! Soyons aussi pleins d'espérance. Notre-Dame de Lourdes et le Sacré-Cœur sont avec nous ! La France ne périra pas !

On distribue alors, au milieu des acclamations les plus palpitantes, aux paroisses qui en ont fait préalablement la demande, un drapeau tricolore portant l'emblème du Sacré-Cœur ; et guidés chacun par l'étendard qu'ils viennent de recevoir, les divers groupes se rendent dans la grande cour du château pour assister aux vêpres et prendre part à la procession.

Rien n'est beau comme cette cérémonie du soir. Entre Dieu et ces pèlerins, accourus de points bien différents ; entre la Vierge bénie et la foule, qui se presse près de son autel pour chanter ses louanges, la communication semble directe et complète ; c'est à ciel ouvert qu'on se parle ; et il semble bien qu'on se comprend ! — c'est l'idée qu'a très éloquemment développée, après le chant du *Magnificat*, le R. P. Anselme, gardien du couvent du Blois. — Partant de ce texte « *erat mater Jesu ibi* », il a vu, dans le pèlerinage de Combreux, une journée de solennelle rencontre, entre la Vierge immaculée et les âmes ; — les sentiments de Marie, dans cette rencontre, sont la piété et la miséricorde ; ceux des pèlerins doivent être la prière et la pénitence.

C'est alors que le R. P. Lémius, gravissant les degrés du reposoir, a posé à la foule frémissante, en l'invitant à y répondre, les questions suivantes : « Croyez-vous en Dieu ? — Croyez-vous en Jésus-Christ ? — Croyez-vous au Saint-Esprit ? — Croyez-vous à la

Sainte Eglise ? — Croyez-vous à l'infaillibilité du pape ? — Croyez-vous à la rémission des péchés ? — Croyez-vous à la résurrection de la chair ? — Croyez-vous à la vie éternelle ? — Croyez-vous à l'Immaculée Conception ? »

Nous n'oublierons, de notre vie, tous ces « J'y crois » jaillissant, simultanément et avec un accent qui décelait des convictions intimes, de ces sept ou huit mille poitrines humaines ! — Si la foi est morte, ce n'est pas chez ceux-là !

Bientôt, sous la direction de M. le curé et de M. l'abbé Houard, la procession s'organise ; c'est, cette année, une procession d'hommes ; et combien magnifique ! — Chaque groupe suit son drapeau, avec un ordre parfait, et tous chantent, avec un merveilleux entrain, les cantiques à Marie ! — A la suite des diverses paroisses et des diverses sociétés, nous avons remarqué, outre un très nombreux clergé, faisant cortège à Sa Grandeur Mgr l'Evêque, MM. les archidiacres Bruant et d'Allaines ; M. l'abbé Branchereau, supérieur du Grand-Séminaire ; M. l'abbé Boullet, vicaire-général ; MM. les chanoines Rousset et Filliol ; MM. les doyens de Montargis, de Lorris, de Bellegarde et d'Ingré ; M. Clain, directeur au Grand-Séminaire, une délégation des élèves du Petit-Séminaire de La Chapelle, où sont actuellement élevés les fils de M. le duc d'Estissac : cette délégation était conduite par M. l'abbé Martin.

Près de la grotte, la procession fait halte, et les pèlerins, disposés en cercle, récitent, à deux chœurs, le troisième chapelet. Puis, le cortège reprend sa marche et revient près du reposoir pour y recevoir la bénédiction du Très-Saint Sacrement et pour y entendre un dernier mot de S. Gr. Mgr l'Evêque. Ce mot, c'est un mot de remerciement ! remerciement à Dieu, pour la journée qu'il nous a faite ! à la Sainte Vierge, pour les grâces obtenues ! aux gracieux hôtes de ce lieu béni ; aux dévots pèlerins qui viennent, à Combreux, chaque année, de plus en plus nombreux. Sa Grandeur ne leur dit pas « adieu » ! mais « au revoir ! » Enfin, après avoir donné solennellement à la foule respectueusement inclinée, la bénédiction papale, elle reporte, en procession, le Très-Saint Sacrement jusqu'à l'église, précédée par l'immense multitude des hommes chantant à plein cœur et à pleine voix, le *Credo* et le *Te Deum !*

Des journées, comme celles du 15 octobre 1899, laissent, dans l'âme, de délicieux souvenirs ; elles lui inspirent un invincible espoir dans le relèvement de notre chère France.

Décidément, le pèlerinage régional à Combreux, devient une « œuvre importante, très importante même ! »

L. F.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Un rescrit du Saint-Office sur l'hypnotisme. — Un rescrit du Saint-Office, en réponse au doute exposé par des médecins catholiques sur la licité des expériences d'hypnotisme faites dans un but médical, distingue ; parmi ces expériences, celles où il s'agirait de faits dépassant d'une manière évidente les forces de la nature, et celles où il y aurait lieu de douter qu'il en fut ainsi,

Dans le premier cas, il n'est point permis d'y prendre part, puisqu'on se trouverait directement en contact avec des esprits qui ne peuvent être assurément les bons anges. Dans le second cas, l'intervention des médecins catholiques est « tolérée », pourvu qu'il n'y ait point danger de scandale et que les médecins protestent qu'ils ne veulent avoir aucune part dans les faits préternaturels. Rien de plus sage que cette réponse, qui laisse aux savants chrétiens le soin d'examiner les faits d'hypnotisme, tout en indiquant dans quel esprit et dans quelles limites les expériences doivent avoir lieu.

Loigny. — *Une rétractation* — L'*Osservatore Romano* publie la déclaration suivante :

« Le prêtre Joseph Xae, ancien curé de la paroisse de Montigny, du diocèse d'Autun, fait connaître à tous avoir rétracté, devant l'autorité ecclésiastique, son adhésion à la prétendue voyante, Mme Marchal, et aux publications dans les *Annales de Loigny*, mises à l'*Index* par le Saint-Office. Il déplore sa longue aberration, déclare se trouver heureux d'avoir obtenu son pardon du Saint-Siège et de s'être soumis de sa propre volonté, par la grâce du Seigneur.

« Rome, 10 octobre 1899.

« Joseph Xae. »

Bulletins paroissiaux. — MM. les Curés qui désirent avoir un bulletin bien rédigé et peu coûteux, peuvent adhérer à l'Œuvre des Bulletins Paroissiaux. Cette œuvre publie, chaque mois, un bulletin qui renferme une partie *commune*, et une partie *spéciale* laissée à la disposition de chaque adhérent.

Demander renseignements et numéros spécimens à M. l'abbé Brellay à Niort (Deux-Sèvres),

Brevet supérieur. — Mlle Marcelle Moreau, élève des Ursulines d'Orléans vient de subir avec succès les épreuves du brevet supérieur.

Saint-Grégoire de Pithiviers. — Au concours de l'enseignement secondaire de l'Institut catholique de Paris, ce n'est pas seulement le 1er *prix* de mathématiques, qui lui revient, mais encore la 1re *mention* : Paul Rolland.

Aux prières :

† Mlle Jeanne Michée décédée chez ses parents,dans sa 11e année.
† Mlle Léonide Bariseau, décédée dans sa 47e année.
† Mme Gaillard, religieuse du Bon-Pasteur, décédée à l'âge de 40 ans.
† Mme Veuve Poisson, née Aubry, décédée à Henrichemont (Cher) dans sa 74e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

— La prodigalité et la volupté déjeunent dans l'abondance, dînent dans la pénurie et soupent dans le déshonneur, ***

L'ŒUVRE DES CATÉCHISTES

Avec la neutralité (?) dans l'école, la France tend à devenir un pays de missions. Le nombre des infidèles s'accroît ; leurs enfants ne vont pas d'eux-mêmes au catéchisme paroissial. De là, ces œuvres de catéchistes volontaires, qui se font les auxiliaires zélés et désintéressés du clergé.

C'est pour elles que nous reproduisons la page suivante empruntée au rapport lu, par M. l'abbé de Gibergues, directeur de l'œuvre parisienne :

Il ne faut jamais se décourager : des enfants qui ont paru difficiles deviennent parfois très bons.

Une petite fille, qui passait son temps à vagabonder avant d'aller au catéchisme, y avait amené, l'année dernière, quatorze petites compagnes. Une vagabonde était devenue une véritable apôtre. Cette année, elle s'excusa de ne lui en avoir procuré que dix, disant qu'elle ne se trouvait plus en classe avec des enfants en âge de faire la première communion... Une de nos dames, s'apercevant de la profonde tristesse d'un de ses enfants, lui en demande la cause ; elle apprend que son père est libre-penseur et qu'il fait le désespoir de sa mère, bonne chrétienne. La dame propose de faire une neuvaine ; peu de temps après, l'enfant, tout joyeux, lui apprenait que son père avait accompagné sa mère à la Table Sainte. Voilà le fruit d'une prière d'enfant. Une petite fille de treize ans a tenu à faire sa première communion malgré l'hostilité de ses parents. Le jour de la confession, elle demande à sa dame de la faire passer la première, afin de ne pas recevoir de reproches en rentrant chez elle pour le déjeuner. A l'exercice du soir, comme sa dame catéchiste lui demandait si elle avait été mal reçue : « Oh ! mademoiselle, lui répondit-elle, j'ai été bien battue, mais je suis bien contente qnand même, car demain est le beau jour de ma première communion ! »

Quand nous sommes, nous aussi, battues par les épreuves et les douleurs de la vie, souvenons-nous de cette courageuse enfant et acceptons d'être, comme elle, battues et heureuses.....

Une de nos persévérantes arrive le jeudi-saint, à l'heure où il n'y avait plus de messe ; la pauvre enfant n'avait pu venir plus tôt. « Madame, nous dit-elle, je veux me confesser et communier. — Mais mon enfant, ce sera bien long, vous ne serez pas libre avant midi. — Qu'importe, répondit-elle, *pourvu que je reçoive mon Dieu !* » Le lendemain elle dit à sa dame catéchiste : « Papa m'a bien battue, mais pendant ce temps je disais tout bas : tu peux taper tant que tu voudras, j'ai le bon Dieu avec moi et Il m'aide. »

Comme cette enfant, disons, nous aussi, alors que nous rencontrons des difficultés dans notre mission : Jésus est avec moi et Il m'aide.

— « J'avais un gros péché sur la conscience, dit un petit garçon, je n'osais pas l'accuser, je sentais que le courage allait me manquer. Alors j'ai pensé à la médaille de la sainte Vierge que vous m'avez donnée. Je l'ai prise, je l'ai baisée, et cela a été tout seul... Maintenant je suis léger comme une plume et bien heureux. »

Trois jeunes filles d'un cirque ont suivi le catéchisme avec une

exactitude exemplaire et se sont approchées de la Sainte-Table avec des sentiments de piété admirables. La veille de ce beau jour, l'une disait : Je suis si heureuse, que je voudrais m'envoler vers le ciel. » Depuis, elles ont quitté Paris, mais elles sont fidèles à écrire à leur catéchiste.

Mentionnons la courageuse bonne volonté de la mère d'un de nos enfants, qui a pu lui faire faire sa première communion à l'insu de son mari. La pauvre femme, pour cela a dû faire la toilette de son fils dans le corridor de sa maison et mettre le brassard dans la rue. Pour le déjeuner, l'enfant a dû reprendre ses misérables vêtements, mais il avait la joie de pouvoir revêtir son costume dans l'après-midi (toujours dans le corridor), et venir renouveler ses promesses de baptême.

Le *Chemin de la Croix* est, comme toujours, la dévotion par excellence de nos enfants, celle qui les porte davantage à la piété. En apprenant combien Notre-Seigneur a souffert pour eux, il leur vient au cœur le désir de souffrir pour Lui. La mère d'une de nos petites filles nous apprenait, le jour de sa première communion, que, depuis quelque temps, l'enfant, au moment de faire sa prière, matin et soir, écartait le misérable petit tapis sur lequel, elle s'agenouillait d'habitude ; et comme on lui en demandait la raison, elle répondait : « Notre-Seigneur est si bon ! J'ai appris qu'il avait tant souffert pour moi, que je puis bien faire un peu pénitence pour lui. » La chère enfant prouvait ainsi qu'elle avait compris les souffrances de Notre-Seigneur...

Notre apostolat s'étend aussi sur les vieillards ; l'un d'eux, âgé de quatre-vingt-deux ans, a fait, au mois de juin dernier, sa première communion. Comme le soir de cet événement mémorable sa dame catéchiste allait le voir, il s'écriait en lui tendant la main : « Venez, bon pasteur, auprès de votre pauvre brebis bien heureuse. » Il communiait pour Noël et, s'approchant d'elle, lui demandait si elle était contente de son *persévérant*...

La *Prière du Soir* dans une église de campagne

Dans une paroisse éloignée du diocèse, j'assistai à une cérémonie bien touchante dans sa simplicité. Il était sept heures du soir. Il pleuvait, tonnait et faisait un vent à renverser les cheminées. Sans s'occuper de la bourrasque, la cloche de l'église tintait et annonçait le chapelet. « Le bon curé, me dis-je, risque cette fois de dire ses prières tout seul. » Par charité autant que par piété, je me rendis à l'appel de la cloche.

Peu à peu, tout de même, quelques braves femmes et quelques enfants entrèrent en se signant. Un prie-Dieu était installé à part, au milieu du sanctuaire. C'était vraisemblablement la place du célébrant, la place du pasteur. Quel ne fut pas mon étonnement de voir un bambin de neuf ans quitter gravement son banc et venir s'y agenouiller. Sa tête arrivait juste à l'accoudoir. Sur un signe du curé, il déroule son petit chapelet et, d'une voix argentine toute joliette, il commence les *Pater* et les *Ave*, qu'achève en murmurant la maigre assistance. Sans broncher d'une syllabe, il récite par cœur les mystères, égrène tous ses *Ave*, en élevant de plus en plus sa voix perçante, qui semble vouloir gagner le ciel. Puis viennent

les litanies de la Sainte Vierge en latin, le *Salve Regina,* la prière du soir avec tous ses actes et ses commandements, quelques oraisons particulières, enfin l'*Angelus;* sa mémoire et ses poumons suffisent à tout. Vous supposez sans doute comme moi que ce gracieux et charmant enfant est le privilégié du catéchisme, un petit phénomène d'intelligence et de hardiesse? Détrompez-vous.

Tout le petit monde qui se prépare de loin et de près à la Première Communion y passe. Chacun son tour. Les mémoires les plus rebelles, les timidités les plus grandes s'assouplissent et s'enhardissent assez pour qu'il n'y ait pas d'exclus. Chaque petit garçon, comme chaque petite fille, se fait un point d'honneur de remplir son rôle. La cloche peut tinter par tous les temps et à toutes les époques de l'année, jamais le curé ne se trouvera seul. Le célébrant du jour sera là pour le seconder et faire avec lui la prière en commun.

Quelle heureuse et féconde idée! Voyez-vous ces enfants contractant l'habitude, pendant plusieurs années, de réciter par cœur, à haute voix, toutes les prières que l'Eglise recommande aux fidèles! Jamais ils ne les oublieront. Les années peuvent venir avec leur cortège de joies troublantes, de malheurs, de passions, de succès et de revers, la foi, à certains moments, aura des défaillances, le respect humain la rendra timide, mais chaque fois que le son argentin de la cloche se fera entendre, la prière du soir reviendra comme d'elle-même sur les lèvres du chrétien enchaîné par ses affaires ou par ses passions. Il n'osera pas refouler, au moins complètement, les *Ave* si doux du rosaire qu'il a tant de fois récités. A certains jours, il versera des larmes d'attendrissement, en entendant son fils ou sa fille bien-aimée prier à haute voix dans le sanctuaire pour les pécheurs aussi bien que pour ceux qui nous sont chers.

Benévoles lecteurs, n'oubliez jamais la prière du soir à l'église, ou bien si vous êtes empêchés, récitez-la en commun, dans votre famille.

(*Semaine d'Aire.*)

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Un crime social. — A Toulouse, pendant les folies du Concours hippique, une dame soi-disant catholique, pratiquante peut-être, avait assisté à toutes les séances de ces jeux, destinés à remplacer nos processions. Elle avait varié sa toilette deux ou trois fois ; ce n'était pas suffisant, paraît-il. La veille de l'Ascension, elle éprouva le besoin d'éblouir ses rivales par un costume nouveau, pour le lendemain, jour de la clôture. Elle va trouver sa *robeuse* et lui exprime son désir, nous voulons dire son caprice. « Mais, Madame, dit la couturière chrétienne, y songez-vous? C'est, demain une fête d'obligation. Si vous insistiez, vous nous forceriez, mes ouvrières et moi, à travailler toute la nuit et toute la matinée... — Je le veux, il me le faut absolument, répliqua d'un ton sec la dame *catholique (!)* » Et le malheureux atelier dut s'exécuter, la mort dans l'âme, sous peine de perdre une bonne part de sa clientèle. On travailla toute la nuit ; on travailla le matin du jour de fête ; les pauvres ouvrières, anéanties de fatigue, manquèrent la messe. Point

de repos pour elles, point de fête ni joie chrétienne. Qu'importe qu'elles meurent anémiées avant trente ans, pourvu que ces dames aient leurs toiletttes ?

Ce triste exemple nous a remis en mémoire une parole qui nous est répétée plus d'une fois par des tailleuses et des modistes : « Ah! si vous saviez à quelle tyrannie nous sommes trop souvent soumises par des personnes qui devraient nous donner d'autres conseils et d'autres exemples ! »

Mesdames, commandez vos robes à l'avance, ne soyez pas pressées de les avoir et ne harcelez pas vos couturières. Surtout refusez impitoyablement votre pratique aux ateliers où l'on travaille la nuit, où l'on travaille le dimanche. L'un est la mort du corps ; l'autre la mort de l'âme. Dieu vous en demanderait compte, Lui, le vengeur des humbles et des opprimés.

(Semaine de Toulouse).

Un succès de l'enseignement libre. — C'est un jeune prêtre, l'abbé Lesne, licencié ès-lettre de la faculté libre de Lille, qui a été reçu le premier à l'agrégation d'histoire et de géographie à Paris, sur plus de 100 candidats.

Ce résultat a causé quelque tristesse à l'Ecole normale supérieure, — non que l'on y nourrisse des passions anticléricales : on n'est à l'établissement de la rue d'Ulm ni anticlérical ni antisémite, mais on y aime l'Ecole par-dessus tout, et l'abbé Lesne n'a pas passé par l'Ecole qui, pour la première fois depuis de longues années, se voit enlever le numéro 1 de l'agrégation d'histoire et de géographie.

Toutefois, si à Normale, il n'y a pas de passion anticléricale, ce qui est l'apanage des sots, il n'y a pas toujours excès de tolérance ni de respect à l'égard des opinions d'autrui. Voici à ce sujet ce que *La Vérité* écrivait :

« La moitié des jeunes gens qui entrent à l'Ecole normale y perdent la foi. Il y a, de la part de certains élèves protestants ou juifs, de véritables campagnes de conversions entreprises, avec la bienveillance de l'administration, vis-à-vis des élèves catholiques. On dénonce les *talas* (ceux qui *vont à la messe*), parmi les professeurs et parmi les élèves.

« Comme attaques directes contre le catholicisme, nous pourrions citer maintenant un exemple : celui du bibliothécaire protestant, Herr, affirmant que la patrologie chrétienne devrait constituer une annexe de la mythologie ; — celui du juif Rauh, affirmant dans son cours de philosophie ses croyances juives et matérialistes, etc. Et quand il s'agit de nommer un professeur suppléant, M. Perrot, protestant, directeur de l'Ecole, s'emporte en plein conseil contre toute proposition qui lui est faite de nommer un suppléant *tala*.

« Par ailleurs, la composition du personnel est singulièrement suggestive : l'Ecole normale supérieure a pour directeur le protestant Perrot ; pour surveillant général, le protestant Dupuy ; pour bibliothécaire, le protestant Herr ; pour directeur des études d'histoire le protestant Monod ; pour maître de conférences de littérature, le protestant Lanson, etc. »

On voit par là quel esprit et quelles doctrines peuvent apporter

dans les lycées de province certains professeurs de l'Ecole normale, pour peu qu'ils soient légers, suffisants ou ambitieux.

Une profession de foi de Volta. — On a célébré cette année, en Italie, le centenaire de l'invention de la pile électrique par Volta. La *Civilta cattolica* du 17 juin 1899 a rappelé à ce propos que l'illustre physicien était un excellent catholique, et elle a reproduit le texte d'une profession de foi qu'il écrivit en 1815. En voici la traduction aussi littérale que possible :

« J'ai toujours tenu et je tiens pour seule vraie et infaillible la sainte religion catholique, et je rends grâces sans fin au bon Dieu de m'avoir donné une pareille Foi, dans laquelle je me propose fermement de vivre et de mourir, avec la vive espérance d'obtenir la vie éternelle. Oui, je la reconnais pour un don de Dieu, pour une foi surnaturelle ; mais je n'ai pas négligé les moyens humains de me confirmer de plus en plus dans cette foi et de dissiper n'importe quels doutes qui auraient pu surgir pour me tenter.

« Pour cela, je l'ai étudiée avec soin dans ses fondements : j'ai cherché en lisant beaucoup de livres tant apologétiques que contraires, les raisons pour et contre, d'où ressortent les arguments les plus forts démontrant que la religion est aussi, d'après la raison naturelle, très digne de foi et *telle que tout esprit bien fait ne peut que l'embrasser et l'aimer.* »

Suisse. — *Les fouilles de Saint-Maurice.* — Nous lisons dans la *Gazette du Valais* :

« On vient de découvrir à Saint-Maurice l'abside d'une nouvelle basilique ; c'est la deuxième qu'on découvre cette année. Au-dessous du pavé des églises construites à partir de l'an 1000, on peut voir maintenant trois absides mises au jour par les travaux des fouilles.

« Et c'est dans l'une d'elles que le second royaume de Bourgogne a été fondé, lorsque les Evêques et Seigneurs assemblés élurent et couronnèrent Rodolphe Ier, roi de la Bourgogne transjurane. »

Le premier salut de la journée. — C'était l'heure de l'exercice. Un jeune soldat n'avait point ses effets suffisamment astiqués ! Le caporal, un malin, lui dit d'un ton sec et rude ; « que faites-vous donc, le matin, en vous levant ? » L'autre, la main droite à son képi, le petit doigt de la main gauche sur la couture du pantalon : « Mon caporal, je fais le signe de la croix. » Et tous, autour de lui, de se moquer et de rire. Le naïf conscrit était déconcerté. Voyant son embarras, le lieutenant qui, à l'écart, avait tout entendu, s'approche, lui tend la main et devant tous, lui dit à haute voix : « Mon ami, en les voyant tous rire, vous croyez peut-être avoir dit une bêtise. Détrompez-vous, ce que vous faites, je le fais aussi. Ceux qui ont ri le font comme vous, mais ils n'osent le dire. » Les rires avaient cessé, et plus d'un des moqueurs fut tenté de faire le signe de la croix.

Les mauvais journaux en chemin de fer. — Nous lisons dans le *Bulletin du Syndicat agricole du Calvados* :

« J'ai remarqué que la plupart des gens qui voyagent demandent toujours, dans les restaurants, des mets qu'ils ne mangent pas chez eux : non par gourmandise, mais histoire de varier un peu. Il en est de même de bien des gens se disant bon chrétiens qui, abonnés à un journal, sont enchantés en voyage de lire d'autres journaux achetés dans les gares. Et trop souvent, hélas! ils choisissent les journaux les plus opposés à leurs idées. Font-ils bien ou mal? Nous pensons qu'ils font mal, car nous considérons comme une mauvaise action le fait de favoriser la vente de mauvais journaux en les achetant soi-même. Mais, de plus, s'ils n'ont pas peur que les ordures qu'ils lisent soient un poison dangereux pour eux-mêmes, doivent-ils au moins croire que ces journaux sont appelés à faire le plus grand mal à d'autres, dont le cœur, la vertu ou les aspirations sont moins solidement charpentés, et est-il pour eux d'un devoir impérieux de détruire les saletés qu'ils ont lues si légèrement. Je veux citer un fait qui prouvera ce que j'avance.

« En octobre dernier, un brave Monsieur achète, en partant de Paris, cinq journaux, de tous genres, plusieurs à gravures suggestives. Il descendit à la gare de... et laissa ses journaux à sa place, qui fut occupée de suite par deux jeunes gens de 17 à 18 ans qui rentraient au collège. Ils prirent les journaux, et je les vis se gaudir en les lisant. « Ça c'est rigolo ! » dit l'un d'eux en passant un « des journaux à l'autre, comme ça amusera les camarades ! *J'achè-« terai souvent ce journal.* » A la descente, ils les emportèrent tous, et ces ordures ont dû faire le tour du collège. Le monsieur qui les avait achetés ne s'est jamais douté du mal qu'il a fait. N'eût-il pas beaucoup mieux fait d'acheter un bon journal, irréprochable au point de vue religieux et moral, qu'il eût laissé ensuite sur la banquette en descendant de wagon, et qui, de la sorte, aurait été lu par un autre voyageur, indifférent ou hostile même peut-être, mais pour lequel il eût pu être la cause de quelque bonne inspiration, d'une bonne pensée qui lui eût peut-être ouvert les yeux sur un préjugé quelconque, comme cela s'est produit bien des fois, nous le savons, en pareille circonstance ?... Ah ! quel excellent apostolat exerce souvent la lecture d'un bon journal !... Nous connaissons des voyageurs vraiment chrétiens qui l'ont bien compris, et qui courageusement achètent dans les gares, avant leur départ, une vaillante feuille, la lisent ostensiblement et sans respect humain, puis l'oublient... très volontairement... sur leur banc, leur voyage terminé. Nous engageons nos lecteurs à suivre ce bon exemple. »

Le temps perdu. — Un statisticien a calculé qu'une vie de 70 ans s'écoule ainsi : sommeil, 24 ans 9 mois 1/2 ; travail, 11 ans 8 mois ; récréation, 11 ans 8 mois ; alimentation, 5 ans 10 mois ; locomotion (voyages, etc.), 5 ans 10 mois ; toilette, 2 ans 11 mois ; paresse, 1 an 5 mois 1/2 ; divers, 1 an 5 mois 1/2 ; bavardage, 1 an 5 mois 1/2 ; réflexion, 1 an 5 mois 1/2 ; temps perdu, 1 an 5 mois.

Si ce compte est exact, il faut reconnaître qu'il y a, dans la vie humaine, bien peu de temps directement employé à la gloire de Dieu. Heureux, au dernier jour, ceux qui auront suivi le conseil de saint Paul : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu. »

BIBLIOGRAPHIE

L'almanach du Patriote Orléanais, pour l'année 1900.

MM. les Curés sont priés de faire leur commande le plus tôt possible. Prix : l'exemplaire : 0 fr. 25 centimes.

S'adresser au bureau du *Patriote*, rue Jeanne-d'Arc, 30.

Uzeste et Clément V. — *Notes d'histoire et d'archéologie* par M. l'abbé G. Brun, curé d'Uzeste, un volume in-8 de 176 pages illustré, 1899. Orléans, Herluison.

Uzeste, maintenant modeste paroisse des Landes, possédait antrefois une collégiale : c'est dans cette collégiale que Clément V (Bertrand de Got) voulut reposer. Sur sa tombe, on éleva un riche et superbe mausolée, confié au talent d'un orfèvre d'Orléans, Jean de Bonneval. Voilà pourquoi nous recommandons à nos lecteurs l'ouvrage de M. l'abbé Brun, aussi bien illustré que bien documenté.

Le Purgatoire, d'après les révélations des saints, par M. l'abbé Louvet, missionnaire apostolique. 4e édition, prix : 3 fr.

En vente chez M. Blanchard, libraire, rue Bannier, 29.

Avis à nos Abonnés

Les abonnements annuels partent du premier de chaque mois.

Tout abonnement commencé est dû en entier.

Pour nous éviter des frais de recouvrement, nous engageons nos abonnés à s'acquitter, soit par un mandat-postal, soit en s'adressant directement au Bureau, rue Jeanne-d'Arc, 30.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Aubert, Charles, employé, et Mlle Duneau, Pauline.
M. Dubail, Edmond, ébéniste, et Mlle Benoist, Lucie.
M. Thauvin, Fernand, coiffeur, et Mlle Papinaux, Armandine.

NAISSANCES

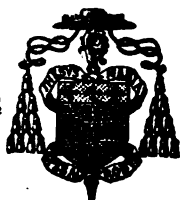
Philippot, Henri-François-Léon, rue Ducerceau.
Benoît, Henri-Marie-Marcel, rue Porte-Saint-Jean.
Taffoureau, Hermine-Marcelle-Rachelle, marché Porte-Renard.
Guyon, Marcelle-Marie-Louise-Espérance, rue du Tabourg.
Lebreton, Madeleine-Marie-Paule, rue Etienne-Dolet.
Amathieu, Simonne-Marceline, rue de la Poterne.

DÉCÈS

Mme Capitant de Villebonne, Marie, religieuse, 45 ans, faubourg Bannier.
Mlle Houry, Hermance, 72 ans, rue Saint-Etienne.
Mme Gaillard, Marie, religieuse, 40 ans, faubourg Madeleine.
Mme Tremblay, née Giroux, 73 ans, faubourg Bannier.
Mlle Foucher, Victorine, 78 ans, faubourg Saint-Vincent.
Mlle Bariseau, Léonide, 47 ans, rue des Gobelets.
M. Marsollier, Georges, chapelier, 27 ans, rue Bannier.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXᵉ Volume  **Numéro 43**
1899 Samedi 28 octobre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

29 XXIIIᵉ **Dimanche** après la Pentecôte. N.-D. des Sept-Douleurs.
30 **Lundi**. S. Lucain, mart.
31 **Mardi**. Vigile, abstinence et jeûne.
1ᵉʳ NOVEMBRE. **Mercredi**. LA TOUSSAINT.
2 **Jeudi**. Commémoration des Fidèles trépassés.
3 **Vendredi**. Ste Alpaix, vierge.
4 **Samedi**. S. Charles, arch. de Milan, patron du clergé orléanais.
5 **Dimanche** (du IVᵉ ap. l'Epiph.). Commémoration de toutes les saintes Reliques conservées dans le diocèse.

Les Saints..... et Nous

Ne dites pas : Plus tard, je serai saint, mais plus tard.

L'avenir n'est pas à nous, l'avenir est à Dieu.

Saluez vos frères qui ont remporté la victoire sur le démon, sur le monde et sur eux-mêmes.

Saluez les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les pontifes, les vierges, les saintes femmes.

Priez-les de vous tendre une main secourable ; et le chemin qu'ils ont parcouru, vous le parcourrez à votre tour.

Peut-être, tandis que vous cheminerez, vos yeux verseront des larmes, mais votre cœur tressaillira de joie ; et le jour luira où vos mains seront chargées de belles gerbes, et votre front sera couronné de gloire.

Non, ne dites pas : Il est impossible à l'homme de devenir un saint. Tous les amis de Dieu élèveraient contre vous une immortelle protestation.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département......	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes.....	6	*Etranger (union postale)*.......	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Selon les prescriptions des statuts diocésains, un salut du Saint-Sacrement sera célébré dans toutes les églises paroissiales du diocèse, le dimanche 29 octobre, pour remercier Dieu de tous les biens de la terre récoltés pendant l'année.

A ce salut, on chantera le *Te Deum*.

— Le mardi 31 octobre, vigile de la Toussaint, le *jeûne et l'abstinence* sont d'obligation.

Cathédrale. — Mgr l'Evêque d'Orléans officiera pontificalement le mercredi 1er novembre, fête de la Toussaint.

Le sermon sur le mystère du jour sera prêché, à l'issue des vêpres, par M. le chanoine Agnès, théologal.

Quête pour les pauvres de la paroisse.

A la grand'messe : Entrée solennelle, grand orgue ; messe royale de Dumont (plain-chant harmonisé); à l'offertoire : *Exultabunt sancti*, grand chœur et tutti de basses (Vimeux, ancien maître de chapelle de Sainte-Croix) ; *Sanctus*, grand chœur à six voix (Gounod); *Benedictus*, solo de basse et chœur (Gounod) ; *Agnus Dei*, trio et chœur, X.

Aux vêpres : *Psaumes*, *Hymne*, *Magnificat*, faux-bourdon ; vêpres des morts.

Au salut solennel : *O salutaris*, choral à quatre voix sans accompagnement (Lefébure-Wély) ; *Sub tuum*, solo de basse et chœur avec accompagnement d'orgue et celesta (Minard); *Tantum ergo*, solo et chœur (Rinck) ; *Laudate*, grand chœur à six voix (M. L.) ; sortie, grand orgue.

— Le jeudi 2 novembre, Commémoration des Fidèles trépassés, à 9 h. 1/4, grand'messe.

Monseigneur tiendra chapelle et fera l'absoute.

A 2 h., vêpres des morts, visite au nouveau cimetière et au cimetière Saint-Vincent, présidée par Monseigneur.

Confrérie du N.-D. du Suffrage. — Chaque jour de l'octave des morts, deux messes seront dites pour les défunts de l'archiconfrérie; et le soir, après le rosaire, à 7 h. 1/2, vêpres des morts, instruction et salut.

Paroisse de Saint-Donatien. — Le 3 novembre, 1er vendredi du mois, à 6 h. 1/2, messe à l'autel et en l'honneur du Sacré-Cœur; allocution et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 27 octobre, jour consacré au Sacré-Cœur; à 8 h., messe et prière réparatrice; à 4 h., instruction et salut.

— L'**Ordo** diocésain est en préparation et sera prochainement mis sous presse : MM. les Ecclésiastiques qui auraient des observations à présenter, relativement à la liste du clergé, aux dates de naissance, aux tableaux des paroisses, au chiffre de leur population, etc., etc. ; sont invités à les adresser le plus tôt possible au secrétariat de l'Evêché.

(Communiqué).

DEVANT UN CIMETIÈRE

Je suis là devant un cimetière. De ma fenêtre, j'aperçois les tombes. Que de croix ! que de corps ont été déposés là ! Devant moi un train passe, rapide, emportant de nombreux voyageurs. Dans le lointain. j'entends la voix des charretiers conduisant leur attelage. Les voitures roulent : c'est la vie. Mais dans ce cimetière, c'est le silence le plus complet. Cependant, n'allons pas croire que tout est fini, que nos morts sont entrés dans le néant. Non. Ils sont entrés dans une autre vie. *Je crois la vie éternelle*, disons-nous chaque jour dans notre prière du *Credo*. La vie éternelle a commencé pour ce père, pour cette mère, pour cet époux, pour cette épouse, pour ce jeune homme, pour cette jeune fille, pour cet enfant ! Hélas ! quelle famille n'a pas à pleurer un des siens ! Quand j'étais jeune et que je voyais quelqu'un pleurer sur une tombe, je ne comprenais pas. Maintenant, par une quotidienne expérience, j'ai compris. En descendant dans la tombe, nos défunts emportent, pour ainsi dire, des lambeaux de notre cœur !..

Le pied sur une tombe, on tient moins à la terre, disait une jeune fille, qui méditait sur la fragilité de la vie humaine. Comme c'est bien vrai ! Quand nous pensons qu'un jour nous serons nous aussi couchés dans un cimetière, comme nous trouvons méprisable : plaisir ! honneur ! richesses ! Mais devant une tombe, nous nous disons aussi : « Il faut que je me prépare à la vie éternelle. » Car cette vie éternelle, c'est le bonheur ou le malheur éternel. Où serons-nous, dans le ciel pour toujours ? Où , dans l'enfer pour toujours ? Terrible alternative ? Pensons-nous assez au ciel, pour mériter d'y aller ? A l'enfer, pour l'éviter.

Enfin, devant ce cimetière, je me dis : « Bientôt, des milliers de personnes, à l'occasion de la *Fête des Morts*, iront dans les cimetières, mais hélas ! beaucoup penseront-elles à prier ? Souvenons-nous donc de ceci : Le mois de novembre. *c'est le mois des trépassés*, c'est le mois pendant lequel l'Eglise demande que nous priions pour les défunts. Comme ce nom est bien choisi ! Les fleurs disparaissent, les arbres se dépouillent de leurs feuilles : c'est la tristesse partout, l'hiver arrive à grands pas. Tout cela ne nous fait-il pas penser à notre fragilité ! Pensons donc à nos chers défunts. Pleurons-les, ce n'est pas défendu. Mais prions. Ah ! prions surtout, beaucoup pour eux. Mieux vaut des prières que des fleurs ! »

L'oubli, a dit quelqu'un, est le linceul des morts. Que cette parole n'ait pas son application pour nos défunts. Pendant ce mois de Novembre, nous irons donc dans les cimetières, où nos défunts dorment leur dernier sommeil. Nous prierons sur leurs tombes. Et nous n'oublierons pas, chaque jour, d'avoir une prière spéciale pour les âmes qui souffrent dans les flammes du Purgatoire. Doux Jésus, ô Seigneur, donnez à nos chers défunts le repos éternel ! (F.-G.).

La vie est comme un chemin bordé de fleurs, d'arbres, de buissons, d'herbes, de mille choses qui fixeraient sans fin l'œil du voyageur ; mais il passe. Oh ! oui, passons sans trop nous occuper à ce qu'on voit sur la terre, où tout se flétrit et meurt. Regardons en haut, fixons les cieux, les étoiles, passons de là aux cienx qui ne passeront pas. Eugénie de Guérin.

CHRONIQUE ROMAINE

L'Epoque du Jubilé. — Le grand jubilé annoncé et promulgué par la bulle du 5 mai, commencera, pour la ville de Rome, aux premières vêpres de la Nativité de Notre-Seigneur en 1899, et s'achèvera en 1900, aux premières vêpres de la même solennité.

C'est l'année suivante, c'est-à-dire à partir de Noël de 1900, que le reste de la catholicité jouira de la même faveur.

— Le Pape ouvrira solennellement, le 24 décembre, « la Porte sainte » qu'avait murée, à Saint-Pierre, son prédécesseur, Léon XII, en 1825. Il faut pour cette cérémonie un marteau, comme une truelle est nécessaire pour la fermeture. Ces deux instruments seront en or et offerts au Souverain Pontife par l'Episcopat catholique.

En même temps, trois autres cardinaux délégués par le Souverain Pontife, iront accomplir la même cérémonie à Saint-Paul-hors-les-Murs, à Saint-Jean-de-Latran et à Sainte-Marie-Majeure.

L'enseignement de catéchisme qui, malgré toutes les difficultés suscitées par les écoles laïques, est resté en grand honneur dans les paroisses et dans les écoles catholiques de Rome, vient d'avoir sa fête annuelle, à la distribution des prix, que S. Em. le cardinal vicaire a présidée en la fête de saint Michel Archange, dans la vaste église de Saint-André-*della-valle*. On y a solennellement proclamé « l'empereur de la doctrine chrétienne », c'est-à-dire le vainqueur du concours de catéchisme entre toutes les paroisses de la ville. On lui a aussi adjoint parmi les meilleurs concurrents, les « officiers », appelés à former sa « cour d'honneur », et à se rendre, avec lui, en carrosse de gala, mis à leur disposition par des patriciens romains, chez les personnages ecclésiastiques et laïques, qui ont l'habitude de leur décerner des récompenses.

Le Souverain-Pontife les reçoit lui-même pour les combler des marques de sa bonté et de sa munificence.

Congrégation du Saint-Office. — Le Saint-Office a rendu, le 5 juillet 1899, un important décret, « préceptif » seulement pour Rome, mais qui a une force directrice indéniable dans tous les diocèses.

Le Saint-Office avait su que dans les communautés religieuses, séminaires et collèges, les supérieurs entendaient en confession leurs sujets ou élèves qui habitent sous le même toit, et il avait trouvé de nombreux inconvénients à cette pratique. D'une part, elle diminue la liberté des enfants et l'intégrité de la confession est en danger ; de l'autre, les Supérieurs sont moins libres dans le gouvernement de leur communauté et pourraient s'exposer à des soupçons aussi injustes que fâcheux.

Aussi, pour couper court aux abus qui pourraient provenir de cette pratique, la Sacré-Congrégation défend à tout Supérieur, « majeur ou mineur » de chaque communauté religieuse, séminaire ou collège existant à Rome, d'entendre la confession de ses sujets ou élèves qui vivent sous le même toit que lui. On excepte les cas de nécessité, selon la conscience du Supérieur.

Prière pour la conversion des francs-maçons. — Les *Analecta Ecclesiastica* publient un Bref, émané récemment du Saint-Siège, par lequel une indulgence de 100 jours, applicable aux âmes du purgatoire, est accordée à tous ceux qui réciteront la prière suivante :

« Seigneur Jésus-Christ qui vous plaisez à faire éclater votre toute-puissance, principalement en pardonnant aux pécheurs, Vous qui avez dit : priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, nous implorons la clémence de votre Cœur sacré pour des âmes créées à l'image de Dieu, qui ont été misérablement trompées par les séductions perfides de la franc-maçonnerie et se précipitent dans la voie de leur perte éternelle. Ne permettez pas, nous vous en conjurons, que l'Eglise, votre sainte épouse, soit opprimée par eux plus longtemps ; mais apaisé par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, et par les prières des justes, daignez vous souvenir de votre miséricorde infinie. Oubliez leur perversité et faites que, revenant à vous, ils consolent l'Eglise par une éclatante pénitence et obtiennent la gloire éternelle, vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Nous assistons à une recrudescence satanique de haine et d'audace des sectaires qui ont juré de détruire la religion. Nous savons qu'ils ne réussiront pas à ébranler la pierre fondamentale de l'édifice construit par Jésus-Christ, mais ils ne réussissent que trop à perdre des âmes, et en grand nombre.

Décret relatif à la margarine. — On avait demandé si on pouvait se servir de margarine, soit comme aliment, soit comme condiment, les jours où il est défendu de manger de la viande et de la graisse, mais où il est permis de se servir de beurre.

La Sacrée Congrégation a répondu, après avoir consulté le Souverain Pontife, *affirmativement*.

Les jours maigres, on peut donc prendre indifféremment du beurre ou de la margarine ; mais l'emploi de la margarine est interdit les jours de « maigre strict », le Vendredi Saint en France, où l'usage du beurre est défendu.

Les manuscrits du Vatican. — Le Pape se préoccupe beaucoup de l'état des manuscrits des deux derniers siècles ; étant donnée la mauvaise qualité du papier et de l'encre, ils sont d'une conservation difficile. Aussi, le Pape aurait-il décidé de faire convoquer à Einsiedeln une conférence de bibliothécaires, de chimistes et autres experts qui seraient chargés d'étudier les meilleurs moyens de conserver les livres et manuscrits. Il enverra à cette conférence des spécimens de manuscrits du Vatican qui sont devenus presque indéchiffrables quoique peu anciens.

LES MORTS DE Mme DE SÉVIGNÉ

« La mort de M. du Mans m'a assommée ; je n'y avais jamais pensé, non plus que lui ; et de la manière dont je le voyais vivre, il ne me tombait pas dans l'imagination qu'il pût mourir : cependant le voilà mort d'une petite fièvre, sans avoir eu le temps de songer ni au ciel ni à la terre. Il a passé ce temps-là à s'étonner, il

est mort subitement de la fièvre tierce. La Providence fait quelquefois des coups d'autorité qui me plaisent assez, mais il en faudrait profiter. »

« — Mme de Seignelay mourut avant-hier matin. La fortune a fait là un coup bien hardi d'oser fâcher M. de Colbert ! Voilà un beau sujet de méditation. »

« — M. Chapelain se meurt ; il a eu une manière d'apoplexie qui l'empêche de parler ; il se confesse en serrant la main ; il est dans une chaise comme une statue : ainsi Dieu confond l'orgueil des philosophes. »

— « Le maréchal de Créqui est mort, en quatre jours ; il a trouvé sa destinée courte ; il était en colère contre cette mort barbare qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venait ainsi déranger ses escabelles ! On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui. Cependant il a fallu se soumettre à ses lois. Il a reçu ses sacrements, mais avec moins d'édification. »

« — Quelle aventure que cette mort du roi d'Angleterre, la veille d'une mascarade ! Il n'était point vieux, c'était un roi : cela fait penser que la mort n'épargne personne. »

« — La belle Fontange est morte : *Sic transit gloria mundi...* »

« — Je n'eusse jamais cru pleurer, comme j'ai fait, le pauvre La Chau (cuisinier de Grignan). Voilà vraiment un malheur bien marqué, et une destinée que rien ne pouvait empêcher. Cet homme est pressé, il veut arriver ; on lui conseille de ne se point exposer, on lui dit de bonnes raisons, on veut au moins le détourner de se mettre dans ce petit bateau : non, il n'écoutera rien, il faut qu'il aille, il faut qu'il soit juste au rendez-vous : la mort l'attend sur le Rhône à un certain endroit ; il s'y trouvera, il faut qu'il périsse.

« Mon Dieu ! ma chère enfant, que tout cela est bien arrangé ! »

« — Mon Dieu, que vous dites bien, ma fille, sur la mort de tous les autres : on serre les files, il n'y paraît plus !...

« — Ma fille, l'abbé de la Mousse vous disait : « Mademoiselle, « tout cela pourrira ! » Vous souvenez-vous ?

« — Le voilà donc mort ce grand ministre (Louvois), cet homme si considérable, qui tenait une si grande place ; dont le *moi* était si étendu ; qui était le centre de tant de choses.

« Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange ; non, non, vous n'aurez pas un seul moment.

« Faut-il résonner sur cette étrange aventure ? Non, en vérité, il y faut réfléchir dans son cabinet. »

« — J'ai trouvé mon oncle Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité. Il m'a tenu longtemps la main, en me disant des choses saintes et tendres ; j'étais tout en larmes.

« C'est une occasion à ne pas perdre que de voir mourir un homme avec une paix et une tranquillité toute chrétienne, un détachement, une charité, un désir d'être dans le ciel pour n'être plus séparé de Dieu, un saint tremblement de ses jugements, mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ ; tout cela est divin.

« C'est avec de telles gens qu'il faut apprendre à mourir tout au moins quand on n'a pas été assez heureux pour y vivre.....

« Ma chère enfant, les saints désirs de la mort le pressent tellement qu'il en a précipité tous les Sacrements. Le curé de Saint-Jacques ne voulut pas hier lui donner l'Extrême-Onction et ce fut une douleur pour lui, car il ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu.

« Sa paix, sa résignation, sa douceur, son détachement, sont au delà de tout ce qu'on voit ; aussi ne sont-ce pas des sentiments humains. Je trouverai cette douceur, cette amitié, cette reconnaissance en ce pauvre malade. On dit le *Miserere*, ce fut une attention marquée par ses gestes et par ses yeux ; il avait répondu à l'Extrême-Onction et en avait demandé la paraphrase.

« C'est un prédestiné ; on respecte la grâce de Dieu, dont il a été comblé.

« Mon Dieu ! ma fille, que vous seriez touchée de ce saint spectacle ! Je ne dis pas d'affliction, je dis : de consolation et d'envie.....

« C'est la plus sainte et la plus délicieuse chose du monde — cette dernière épithète vous surprend, mais je ne m'en dédis pas — c'est une chose délicieuse que de voir une mort où il n'est uniquement question que de Dieu, où les affaires temporelles et même les remèdes et l'espérance de guérir n'ont point de part, et voir un homme mourant tout détaché des choses de la terre ne s'occuper ni respirer que Jésus-Christ, lui demander miséricorde jusqu'au dernier soupir, avec un amour ardent et une crainte pleine de confiance.

« Je n'oublierai jamais cette mort que je serais bien fâchée de n'avoir point vue.

« Dieu me fasse la grâce de m'en souvenir en temps et lieu !:..

« On le jette dans cette fosse profonde où le voilà pour jamais. Il n'est pas sur cette terre, il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité. De vous dire que tout cela se passe sans larmes, il n'est pas possible ; mais ce sont des larmes douces dont la source n'est point amère ; ce sont des larmes de consolation et d'envie... »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La croix du dôme du Sacré-Cœur. — Mardi 17 octobre, fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, Son Em. le Cardinal Richard a eu la joie de procéder à la bénédiction et au scellement de la croix monumentale, qui couronne le dôme de la Basilique de Montmartre.

La cérémonie a eu lieu par un soleil magnifique. Dès une heure, les rares invités admis à monter au dôme de Montmartre gravissaient les cinq cents marches des échafaudages. Ce sont MM. les abbés Lefèvre et Bureau, vicaires généraux de Paris ; M. l'abbé Bruant, vicaire général et délégué de Mgr l'Evêque d'Orléans ; le R. P. Lemius ; MM. Rohault de Fleury et Lacaille, au nom du comité ; M. le comte de Franqueville, donateur de la croix ; le général de Charette, portant le glorieux oriflamme de Loigny, et le R. P. Bailly.

Sur la dernière plate-forme, près de la croix se tenaient ceux qui devaient sceller la croix de pierre. Après quelques prières appropriées et la bénédiction, on a salué la croix par le chant de l'*O crux ave*, auquel ont succédé le *Te Deum*, les *Litanies du Sacré-Cœur* le *Magnificat* et diverses acclamations, auxquelles répondaient les fidèles dispersés sur l'échafaudage.

La croix bénite fut scellée. Le Cardinal a passé la truelle à M. Rohault de Fleury, président du comité ; puis aux PP. Lemius et Girard ; à M. de Franqueville, de l'Institut, donateur généreux de la croix ; à M. Rauline, l'habile architecte ; au général de Charette, et au P. Bailly, qui représentait les souscripteurs de la *Croix*.

Descendue dans les chantiers, Son Eminence a réuni les ouvriers principaux. M. Rohaut de Fleury a remercié tous ceux qui travaillent à l'œuvre depuis vingt-cinq ans, et le Cardinal, après avoir rappelé tous ceux qui ont pris part à la grande œuvre de Montmartre, a parlé de la pacification dont le monument du Sacré-Cœur est le gage. Puis l'architecte, M. Rauline, a présenté les ouvriers, à qui une gratification et un vin pétillant ont été offerts sur le chantier. Mgr Richard a voulu distribuer lui-même quelques-unes de ces gratifications aux plus anciens des ouvriers. Enfin le Cardinal a distingué et fait approcher diverses personnes, entre autres le doyen de l'Œuvre, le trésorier, M. Dauchez, qui porte allègrement près d'un siècle de labeurs et de charité ici-bas.

Voici la description de cette croix monumentales : Trois mètres vingt de la base à la pointe. Au faite et aux extrémités des bras, de larges fleurs, écloses du granit à l'appel du sculpteur, se sont épanouies. Des fleurs encore semées à profusion adoucissent partout les angles de la pierre. A l'entrecroisement, un cœur se présente en relief, portant la blessure de la lance, la couronne d'épines et la croix embrasée. Tout autour de la base, enfin, le nom du donateur, comte de Franqueville, et le jour de l'érection, 17 octobre 1899.

Telle est la croix du dôme. Admirable et simple, elle offre une beauté tout à la fois imposante et gracieuse. Elle est le parfait couronnement de la basilique.

Le monument de Bossuet. — 1° *La souscription.* — Le noble appel du Souverain-Pontife en faveur du monument de Bossuet ne pouvait manquer d'être entendu. Une première liste de souscription publiée dans le *Correspondant* du 10 mars 1899, et dans laquelle figuraient, à côté de l'épiscopat et du clergé, de nombreux noms appartenant aux Académies, à la magistrature, aux Lettres, au monde parlementaire, etc, s'élevait à la somme de 16,903 francs. Une seconde liste où se rencontrent également toutes les catégories sociales réunies dans une commune admiration pour le grand homme dont il s'agit d'honorer la mémoire d'une façon digne à la fois de la France et de l'Eglise, atteint près de 14,000 francs, compris la somme de 2,000 francs recueillie par l'évêché d'Orléans, et porte ainsi le total acquis jusqu'à ce jour à plus de 30,000 francs.

2° *L'artiste.* — Le sculpteur auquel est confié le monument a été choisi par un Comité spécial. C'est M. Ernest Dubois, élève de Chapu et de Falguières, c'est-à-dire de deux maîtres dont l'un pourrait personnifier plus particulièrement la Pensée et l'autre

artiste semble résumer dans son jeune talent les
tion et d'exécution puisées à leur double école, et
d'un si grand caractère les principales œuvres
ciseau : le monument de l'amiral Mouchez pour
monument de Joseph et de Xavier de Maistre
véry. Et, enfin, le mois de juin dernier, le
ernait, pour son magnifique groupe en
té par l'Etat, la plus enviée des récom-
ur.

e du monument est aujourd'hui ter-
un piédestal assez élevé, au bas du-
ures historiques : d'abord Turenne
onverti par Bossuet ; Turenne est
Ensuite, c'est une Carmélite age-
naître les traits de Mlle de La
ctement reproduite du Dau-
enfin, c'est une femme en
qui le statuaire a donné
face principale du pié-
vec un bas-relief, re-
lans la nue au-dessus
médaillon du grand

uteur et sera tout

s. — Au moment où les cours
les de Paris, nous croyons devoir
ts chrétiens qui envoient, non sans
dans ces diverses écoles, le cercle catho-
18, rue du Luxembourg. Ce cercle est établi
r les étudiants inscrits aux facultés de l'Etat ou
olique et pour les jeunes gens qui viennent à Paris
cours des Ecoles supérieures. Ils y trouvent des res-
pour leurs études et pour leurs délassements en même
s que les moyens de contracter de bonnes relations et assurer
ainsi la conservation de leurs principes religieux. Une bibliothèque, des salons de travail, de lecture, de billard, d'escrime et de conversation, un atelier de peinture et de sculpture, un oratoire, sont ouverts, dès le matin, jusqu'à onze heures du soir, à tous les membres du Cercle, qui trouvent des réductions avantageuses chez un grand nombre de fournisseurs attitrés.

Les membres du Cercle ont le droit d'assister aux soirées du dimanche consacrées à la musique et aux concerts ou soirées dramatiques qui se donnent dans les salons de leur Association.

Ajoutons qu'une œuvre du dimanche pour les lycéens internes existe au cercle et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

La cotisation très modeste de ce Cercle le met à la portée de tous les étudiants. L'aumônier du Cercle, M. l'abbé Fonsagrives, se tient à la disposition des parents pour leur donner tous les renseignements nécessaires à la bonne organisation d'une vie d'étudiant à Paris.

Avis. — Une habile chevalière d'industrie, qui vient de faire les vallées de la Bièvre et de l'Yvette, parcourt en ce moment les presbytères. De mise élégante et se donnant comme victime d'un krack financier, elle se prétend Anglaise ou professeur d'anglais. Elle dit qu'elle habite le pays depuis peu, et, quand on insiste pour savoir exactement son adresse, elle supplie qu'on ne lui fasse pas désigner son taudis innommable.

Elle demande à se confesser, puis sollicite de l'argent. Taille moyenne, une certaine corpulence, yeux et cheveux noirs. Elle prend le nom de Mlle de Lastries.

(*Semaine de Versailles*).

Aux prières :

† Mgr Fava, évêque de Grenoble.

† Mme la comtesse O'Mahony, décédée à Paris.

† M. Aristide Cavaillé-Coll, le facteur d'orgues, dont la réputation était européenne, est mort à Paris, dans sa 88e année.

Parmi les meilleurs travaux qu'il a exécutés il convient de signaler l'importante restauration des grandes orgues de la Basilique de Sainte-Croix, qu'il effectuait, il y a une vingtaine d'années.

Pater, — Ave, — De Profundis.

L'ACTION PROTESTANTE EN FRANCE

Certains de nos lecteurs ont pu être étonnés en apprenant, l'autre jour, que des politiques influents, occupés depuis des années — hélas avec trop de succès ! — à décatholiciser la France, projettent de remplacer la vieille religion nationale par le protestantisme. Et peut-être n'ont-ils vu là que l'excès de plume d'un journaliste librepenseur, ou le jeu d'imagination, peu dangereux, d'un petit groupe de sectaires. Il y a, en fait, tout autre chose.

Amener la France au protestantisme n'est pas, évidemment, le dernier but qu'on se propose ; il s'agit de supprimer un jour toute religion. Mais on a pensé qu'entre le point de départ et le point d'arrivée, le protestantisme serait une transition utile. Il ne deviendrait pas religion d'Etat, fût-ce une heure ; il aurait seulement toutes les faveurs déclarées ; on mettrait son esprit dans l'administration du pays et dans les lois ; on choisirait de préférence tous les détenteurs d'autorité parmi ses adeptes quand on ne trouverait pas parmi les libres-penseurs avérés, d'hommes assez souples de conduite ou assez habiles.

Et surtout, on imprégnerait de lui tout l'enseignement national. L'esprit des écoles d'Etat serait le sien, écoles secondaires ou primaires ; et on ferait en sorte, par une succession de mesures à la fois audacieuses et hypocrites où la liberté se perdrait, que les écoles d'état devinssent les seules écoles.

A-t-on des chances de réussir ? Il nous semblerait blasphémer que de le croire. Cependant, si vous voulez savoir jusqu'à quel point le protestantisme a pu parvenir, sciemment, à inspirer à la France son esprit, depuis près de vingt ans, lisez, entre autres études, le quatrième chapitre d'un livre, publié récemment par un

jeune et éminent disciple de Taine, M. Georges Goyau : l'*École d'aujourd'hui.*

Après avoir montré que l'esprit du laïcisme a été, dans la pensée de ses inventeurs, un esprit d'athéisme ; que Jules Ferry, Paul Bert, Jean Macé, ont obéi, quand ils ont fondé les principes qui régissent actuellement l'école, à un mot d'ordre de la franc-maçonnerie ; que la tendance manifeste de l'Etat laïque est de faire régner dans les jeunes âmes l'erreur positiviste, en l'insinuant insensiblement partout plutôt qu'en l'enseignant doctrinalement, et que c'est pour cela qu'on n'a pas tout d'abord banni Dieu du langage scolaire ; après avoir rappelé enfin l'embarras, dans lequel doivent se trouver les pédagogues de bonne volonté, lorsqu'ils veulent parler de ce Dieu légal des programmes scolaires, qui ne se définit pas, qui n'est ni le Dieu de l'Eglise, ni celui du spiritualisme, ni celui de la métaphysique, et dont le nom, disait hier un des plus puissants directeurs de la conscience laïque contemporaine, « ne doit pas être pris au sens banal », mais laissé dans une imprécision inaccessible ; après ces diverses constatations, M. Goyau en arrive à dire :

« Notre race aime les idées claires ; elle eût lamentablement tâtonné, si elle eût été livrée à ses propres ressources pour déterminer quel devait être, dans l'école primaire ainsi conçue, le statut de Dieu. C'est à une religion exotique, à une théologie exotique et presque à un vocabulaire exotique, que M. Jules Ferry demanda le salut : sous les regards étonnés d'une partie de l'Eglise évangélique française, un certain protestantisme libéral, soudainement immigré, conquit, dans les écoles nationales, un ascendant qu'il n'avait jamais obtenu dans les chaires même de la Réforme ; et, par une de ces ironies indicibles dont fourmille l'histoire contemporaine, l'école, qui se qualifiait de « neutre », recourut à des théologiens pour qu'ils lui définissent sa conscience et pour qu'ils en meublassent le vide » (1).

Un théoricien protestant, M. Georges Renard, avoue lui-même le triomphe de ses coreligionnaires en ces termes : « On retrouverait les traces des protestants à chaque pas dans les lois votées ces dernières années. C'est encore leur tournure d'esprit qu'on retrouve dans l'habitude qu'ont prise certains de nos savants et de nos penseurs d'envelopper de ouate leur incrédulité » (2).

En résumé, c'est l'introduction forcée du mot Dieu dans nos lois d'école, d'un Dieu dont on ne voulait pas d'abord et qu'on niait, et qu'il s'agissait précisément de chasser de l'âme française, c'est cela qui a fait protestantiser la France. Seuls, les protestants libéraux pouvaient avoir un Dieu suffisamment vague pour que les Ferry et les Paul Bert l'acceptassent.

On le sait, trois hommes, à côté des politiques et plus qu'eux, (Jean Macé mis à part), ont fondé l'esprit de l'école telle que nous l'avons aujourd'hui : MM. Buisson, Steeg et Pécaut. Hommes éminents, intelligences tout à fait remarquables ; non seulement ils étaient des « libres-penseurs religieux », comme ils s'appelaient eux-mêmes en accouplant des mots qui hurlent de se rencontrer, mais encore des

(1) *L'École d'aujourd'hui*, p. 67.
(2) Cité par G. Goyau. *Ibid.*, p 68.

apôtres ardents et vrais missionnaires du protestantisme. Ils avaient commencé leur carrière par organiser en Suisse « une société de christianisme libéral ». Ils prêchaient à Neufchâtel, en 1869, « la religion laïque de l'idéal moral » (1) ; c'est M. Buisson qui, lui-même, raconte ainsi leurs débuts. La Suisse rendit à la France ces trois hommes qu'elle lui avait prêtés ; ils présidèrent à l'élaboration et à l'exécution de nos lois scolaires et essayèrent, par là, de former une nouvelle âme à la France. M. Buisson et M. Steeg prirent une part importante à la discussion de ces lois : le premier devint directeur de l'enseignement primaire et l'est resté jusqu'à l'avènement du cabinet Méline ; le second fut tour à tour directeur du musée pédagogique et de l'Ecole de Fontenay ; le troisième, M. Pécaut, comme inspecteur général de l'Instruction publique, dirigea la réorganisation de toutes nos écoles normales. »

Ils eurent l'avantage de passer dans leurs fonctions officielles un temps assez long pour pétrir, à leur gré, la masse qui leur était confiée. L'esprit de suite qu'ils y montrèrent, la souplesse de tact, la sûreté de méthode dont ils firent preuve, sont vraiment admirables. M. Steeg confessait, au fort de son action politique et éducatrice : « Au milieu de tout cela, je me sens plus que jamais pasteur protestant » (2).

Aussi bien leur protestantisme à eux-mêmes équivalait-il, de leur propre aveu, à une « religion sans dogmes, sans morale, sans prêtres ». Il niait la divinité de Jésus-Christ « et même sa sainteté ». Il n'était guère même séparé de l'impiété absolue que par on ne sait quel nuageux culte intérieur et un vrai désir de dignité morale.

Ces messieurs se gardèrent d'effrayer tout d'abord. Ils eurent, au commencement, toute la circonspection nécessaire.

« Certains empressés arrivaient ; tel, en 1879, M. Robin, le futur directeur de Cempuis, qui débarquait d'Angleterre, réclamé par M. Buisson. « Voulez-vous être directeur d'école normale ? » lui disait ce dernier. Et M. Robin répondait : « Je suis marié civilement, « mes enfants ne sont pas baptisés ; ni ma femme ni mes enfants « ne mettent le pied à l'église. » Alors M. Buisson, sacrifiant l'amitié aux convenances politiques, reprenait : « C'est trois ans trop tôt ». Voulez-vous être inspecteur primaire ? » et nommait M. Robin à un poste de choix. Retenons ce mot : « C'est trois ans trop tôt » ; il éclaire la demi-pénombre à la faveur de laquelle ces entreprenants pédagogues voulaient tout d'abord asseoir leur règne (3) ».

Ce règne, ils l'ont enfin si bien fondé que, peu à peu, ils ont pénétré tout le pays de leurs doctrines. L'esprit actuel de l'éducation officielle n'est pas neutre, comme on le croit, ou comme on le dit, c'est de plus en plus l'esprit de ces hommes. Or, « il est impossible de nier, écrivait, il y a trois ans, M. Auguste Sabatier, doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris, que l'inspiration morale et pédagogique de l'œuvre de MM. Buisson et Pécaut leur est venue du berceau religieux où leur âme a grandi tout d'abord.

(1) *Ibid.*, aux « Documents ».
(2) Voir discours de M. Buisson aux funérailles de M. Steeg, *Ibid.*, p. 270.
(3) Ch. IV, p. 74.

C'est la gloire et la force du protestantisme d'enfanter une telle morale et une telle pédagogie. Des adversaires de M. Pécaut, de M. Buisson ne se trompent donc pas ici tout à fait. Ces âmes huguenotes (n'oublions pas que c'est un huguenot qui parle) portent toujours un signe intérieur qui les fait reconnaître (1).

Ces maîtres ont, d'ailleurs, si bien mis sur leur œuvre la marque de leur physionomie, qu'à l'étranger les institutions spéciales dirigées par eux sont appelées institutions protestantes ».

« L'école normale de Fontenay est la grande création *protestante* de la troisième République, écrivait, en avril 1899, M. Rémy de Gourmont; et, en touchant à Fontenay. on dérange l'œuvre sainte de *rénovation religieuse*... Je me souviens d'avoir lu, dans la *Review of Reviews*, une étude louangeuse intitulée : L'école *protestante* de Fontenay-aux-Roses... »

Fontenay-aux-Roses, la pépinière des directrices futures de nos lycées de filles et de nos écoles normales régionales! la source où puisent leurs idées générales, où forment leur conscience, celles qui sont et seront demain les institutrices de nos institutrices et, par elles, de la moitié des femmes de la France !

Vers la fin de l'Empire, Edgard Quinet, enthousiasmé de l'activité pastorale déployée par MM. Buisson, Steeg et Pécaut à Neufchâtel, écrivait à l'un d'eux : « Il serait beau que ce fût Neufchâtel qui éveillât Paris. » Cette espérance qui, publiée, eût paru folle alors à la plupart des Français, s'est à peu près réalisée. Neufchâtel la calviniste a éveillé la France entière. Voyez : bon nombre de nos grandes fonctions administratives sont aux mains des protestants ; ils sont en possession de l'éducation nationale ; l'esprit du « christianisme libéral » a été inoculé aux jeunes générations; demain, la moitié des mères chez nous seront huguenotes d'âme, sinon de religion extérieure : Allons ! la France sera une Suisse bientôt, pour peu qu'on laisse faire encore.

Ne riez donc plus tant des utopies de M. Yves Guyot, quand il vous parle d'en finir et de faire déclarer officiellement que la France est protestante.

(*Semaine de Rouen*). L'abbé PRUDENT.

TANTE BERCEUSE

Tante berceuse ! C'est le mot charmant, dont on appelle, en Allemagne, avec bienveillance, ce qu'ailleurs on nomme une « vieille fille ! »

Si l'on voulait jeter sur notre société contemporaine un regard attentif, on s'expliquerait aisément que, malgré tout, le cloître se peuple de plus en plus, et que, dans le monde, *Tante berceuse* devienne légion. Est-ce que le mariage offre au sexe d'assez heureuses perspectives, assez d'espérances, de fixité, de bonne entente et de bien-être, pour tenter beaucoup de jeunes filles de s'y embarquer ? La traversée est-elle d'ordinaire si heureuse, alors même que le navire est, au départ, couronné de fleurs et porté par un souffle de bon augure ? Passe encore les orages fréquents ; mais ces inimitiés et ces perfidies, ces catastrophes et ces ruines, ces

(1) *Journal de Genève*, 27 septembre 1896.

ruptures bruyantes et tous ces scandales, ces désastres et ces malheurs, dont chaque jour apporte la nouvelle, tout cela n'est-il pas fait pour décider l'adolescente à ne point quitter le port de son tranquille célibat ? Il en est qui sont surprises par l'âge du retour tandis qu'elles délibèrent encore ; mais, sans compter celles qui ont, entendu la voix du fiancé divin, les invitant à se vouer, pour son amour, même au milieu du monde, à la solitude du cœur, combien qui, de bonne heure, ont pris, par prudence et par choix, le parti de vivre seules ? Mais le plus grand nombre est de celles qui, en restant dans le célibal, obéissent à des instincts de dévouement, à des desseins de charité. Oui, elles sont nombreuses les saintes filles qui choisissent le célibal par esprit de sacrifice ! Il y a les vieux parents à soigner, de jeunes frères à élever, les orphelins de famille à garder : *Tante berceuse* a trop de sollicitudes et d'occupations pour songer à prendre un époux et à se donner une nouvelle famille.

Et combien tous ces dévouements, que le monde trop distrait aperçoit à peine, renferment souvent d'héroïsme et supposent d'élévation morale et de vertu ! Regardez donc autour de vous. Vous n'aurez pas de peine à découvrir de ces admirables victimes du célibat volontaire, vierges au cœur d'or, qui ne sont nullement tentées de se croire des modèles. Celle-ci passera ses belles années au chevet d'une mère paralysée, celle-là auprès du fauteuil de son vieux père aveugle ou affaibli d'esprit. Toute la vie de ces sublimes est là, dans ces pauvres foyers où la douleur et l'infirmité se sont établies en permanence.

Que d'autres courent se délasser à l'air pur, s'égayer aux douces promenades, s'enivrer des joies mondaines : donner à ces vieillards les soins tendres, minutieux, parfois rebutants que réclame leur situation, voilà qui suffit à ces généreuses filles ! Sans murmure, sans impatience, veillant à tout, elles porteront le joug de l'assujettissement, parfois du dégoût et de la misère ; elles regarderaient comme un crime de songer à leur délivrance plus ou moins prochaine, et lorsqu'elles auront fermé les yeux à ces êtres chéris, c'est alors seulement que les douleurs et l'épreuve paraîtront commencer pour elles.....

Le vieillard accepte avec attendrissement ce renversement des rôles. Il berça autrefois sur ses genoux la jeune enfant ; il l'amusa, la ravit par de merveilleux contes ; pour elle il eut toujours des joujoux, des friandises et des caresses. Maintenant, ce sont de douces représailles : elle est heureuse et jalouse, la vieille enfant, de lui rendre ses bontés d'autrefois, et lui, le vieillard impotent, avec une larme et un demi-sourire plein de mélancolique tendresse, il semble dire à la *chère petite* d'antan : « Ce sont là des enfantillages, il est vrai, mais je suis si heureux d'être ton enfant ! »

Oh ! ne médisons pas de *Tante berceuse*. Alors même que son rôle se bornerait à réaliser son titre, ce rôle serait déjà bien honorable et son service bien précieux. Veiller au sommeil des petits, n'est-ce pas une fonction de mère ? Qu'on pardonne à *Tante berceuse* les petits défauts qui sont les torts de son âge, de sa position et peut-être de ses épreuves, plutôt que des vices de caractère. N'est-ce pas assez, pour la sainte fille, qu'au milieu d'un monde mauvais, elle soit restée pure comme le cristal, et que toujours, comme un par-

terre de violettes, elle ait embaumé la maison du parfum de ses vertus cachées ? Que son dévouement serve d'excuse à ses petits travers et la rende sacrée à tous les yeux. Il y a mieux à faire qu'à regarder en pitié la *vieille fille*. Admirons sa vaillance et ses vertus, et bénissons la Providence qui a bien voulu accorder ce trésor à tant de familles. Gardons-nous surtout de reprocher à la *vieille dévote* de reporter au Dieu qu'elle aime la meilleure part des tendresses dont son cœur de vierge est rempli.

(Semaine de Montpellier).

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Mgr Fava, évêque de Grenoble. — Dieu a rappelé a lui, le 17 octobre, Mgr Joseph-Amand Fava, évêque de Grenoble. Il était né le 10 février 1826, à Evin-Malmaison, au diocèse d'Arras. Nommé évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France, à la Martinique, il reçut la consécration épiscopale le 6 mars 1871. Quand Mgr Paulinier fut transféré de Grenoble à Besançon, Mgr Fava fut appelé à l'évêché de Grenoble par le décret du 3 août 1875.

Le Chapitre a élu, au scrutin secret, quatre vicaires capitulaires : MM. Paillet et Bourgeois, anciens vicaires généraux titulaires ; Berthion, supérieur du grand Séminaire et Saillard, chanoine titulaire.

Les obsèques de Mgr Fava ont été célébrées, le mardi 24 octobre, sous la présidence de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Lyon, métropolitain.

Le manuscrit de Saint-Antoine de Padoue. — Saint Antoine naquit à Lisbonne en 1195, entra dans l'ordre de saint François, et mourut à Padoue en 1231. Tandis qu'il était supérieur d'un couvent à Brives, suivant les uns, à Montpellier, d'après les autres, il eut la douleur de voir un de ses religieux s'enfuir pendant la nuit, sans permission, en franchissant les murailles. Le fugitif emportait avec lui un manuscrit précieux, celui où saint Antoine avait commenté et annoté tout le Psautier, où il trouvait la matière des discours qu'il adressait à ses moines et aux fidèles. Aussi cette perte lui fut très sensible, et, s'étant mis en prières, il conjura Dieu de lui retrouver son manuscrit. Quelques jours plus tard, le moine déserteur revint au monastère, se jeta aux genoux de saint Antoine et le pria de le pardonner. Ce que le saint fit de grand cœur. Après quoi, voyant que le coupable se taisais sur le manuscrit, il allait lui en demander des nouvelles, quand celui-ci retira le précieux rouleau de sa besace, se confondant en excuses et protestant de son repentir. Il ajouta, qu'étant sur le point de passer le gué d'une rivière, il aperçut à l'autre bord un personnage mystérieux, qui lui enjoignait, sous peine de mort, de retourner à son couvent le manuscrit dérobé. On a coutume depuis lors de recourir à saint Antoine de Padoue ponr retrouver les objets perdus.

Saint Antoine de Padoue a trois sanctuaires renommés : celui de Lisbonne, lieu de sa naissance ; celui de Padoue. où il mourut, et celui de Brives (Corrèze) où il habita quelque temps. Depuis plus de six cents ans, les pèlerins vont le prier dans les grottes de Brives.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Tous les membres de la Confrérie de Saint-Crépin et leurs familles sont invités à célébrer, le dimanche 29 octobre, leur fête patronale.

A 10 h. 1/2, messe corporative solennelle; allocution par M. l'abbé Boullet, vicaire général; à 5 h., salut.

BIBLIOGRAPHIE

Collection de **Vies de Saints**, élégantes brochures in-18, par F.-J. Michel, approuvées par S. G. Mgr l'Evêque de Chartres. —

Les Saints Martyrs, — œuvre de vulgarisation destinée aux enfants, — 15 cent.

Trois Saints, Patrons de la Jeunesse chrétienne, — 15 cent.

Trois Saintes, Reines de France, — 15 cent.

Quatre Saintes, fondatrices d'Ordres religieux, — 15 cent.

Cours complet d'enseignement religieux, destiné aux maisons d'éducation (classe de seconde), et aux catéchismes de persévérance, par l'abbé Terrasse, professeur. — IVe partie. — **Histoire de l'Eglise,** — prix : 2 fr. 50.

L'éducation des jeunes filles, instructions, avis, conseils d'après Mme de Maintenon, par le R. P. Libercier, de l'Ordre de Saint-Dominique, un vol. in-12, de 370 p. — prix : 3 fr.

Paris, J. Briguet, éditeur, 83, rue de Rennes.

La réalité des apparitions démoniaques, par le R. P. D. Bernard-Marie Maréchaux, Bénédictin de la Congrégation olivétaine, prix : 1 fr.

Les fins dernières, par saint Grégoire le Grand. Lectures de piété pour le mois de novembre, un vol. in-32 de 144 p. — prix : 1 fr.

Téqui, 29, rue de Tournon, Paris.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Miard, Georges, vigneron, et Mlle Angenault, Marie.
M. Poirier, Léon, employé de commerce, et Mlle Ringuet, Marie.
M. Chenault, Clovis, vigneron, et Mlle Porché, Claire.

NAISSANCES

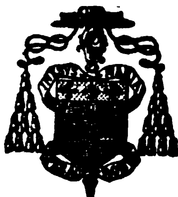
Desquest, Madeleine-Marie-Juliette, marché Porte-Renard.
Paulmier, Marie-Alberte-Louise-Jacqueline, boulevard Alexandre-Martin.
De Laage de Meux, Marie-Anatole-Xavier, rue des Carmes.
Marmasse, Suzanne-Marie, rue du Colombier.
Bruley, Jeanne-Marie-Louise, rue de la Charpenterie.
Bernier, Charles-Marcel, boulevard de Châteaudun.
Bardaud, Raymond-Marcel-Pierre, faubourg Saint-Vincent.

DÉCÈS

Mme veuve Brunet, née Lescarbault, 90 ans, rue Etienne-Dolet.
Mme veuve Badinier, née Beulin, 79 ans, rue des Carmes.
Mme veuve Pardessus, née Tranchant, 79 ans, rue Saint-Euverte.
Mme veuve Auclerc, née Rouable, 71 ans, rue Bellébat.
M. Chandonnay, François, journalier, 73 ans, rue du Bœuf-Saint-Paterne.
M. Morin, Désiré, sous-brigadier de police en retraite, 63 ans, rue Verte.
M. Huguet, Eugène, 26 ans, rue du Colombier.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXᵉ Volume **Numéro 44**

1899 Samedi 4 novembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

5 **Dimanche** (du IVᵉ ap. l'Epiph.). Commémoration de toutes les saintes Reliques conservées dans le diocèse.
6 **Lundi**. S. Léonard, conf.
7 **Mardi**. De l'octave.
8 **Mercredi**. Octave de la Toussaint.
9 **Jeudi**. Dédicace de la Basilique du Sauveur.
10 **Vendredi**. S. Moniteur, év. d'Orléans.
11 **Samedi**. S. Martin, év.
12 **Dimanche** (du Vᵉ ap. l'Épiph.) La DEDICACE de toutes les églises de France.

Saint Charles, créateur des Séminaires

La vie de saint Charles a été relativement courte, puisqu'il est mort à l'âge de quarante-six ans. Mais, dans cet intervalle de temps, que de grands desseins accomplis, que de réformes heureusement réalisées, que de bien opéré! Difficilement, dans toute l'histoire de l'Eglise, trouverait-on un exemple de zèle sacerdotal couronné par d'aussi étonnants succès.

Mais parmi toutes les saintes œuvres entreprises et exécutées par saint Charles, il en est une qui a pour nous un intérêt tout particulier ; je veux parler de l'institution des séminaires, dont l'Eglise est en grande partie redevable à l'illustre archevêque.

Toutes ces maisons où se conserve, comme dans sa source, l'esprit sacerdotal, et au moyen desquelles se comblent les vides que la mort fait dans nos rangs, sont donc l'œuvre de saint Charles. C'est son esprit qui les anime ; on y vit de ses traditions ; le saint archevêque en est l'âme, et s'y survit en quelque sorte à lui-même, par l'action qu'il continue d'y exercer. Chose digne de remarque, de toutes les grandes œuvres entreprises par lui, nulle n'a eu une fécondité plus universelle. Nulle, surtout, n'a mieux résisté aux influences funestes qui, trop souvent, altèrent et corrompent les institutions les plus saintes. Loin de dépérir, en effet, l'œuvre des séminaires, fondée et constituée par saint Charles, s'est développée, et se montre à nous plus florissante que jamais.

L. B.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes*. 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Henri de la Bigne, vicaire de Châteauneuf-sur-Loire, a été nommé vicaire à Montargis.

Fête patronale du Clergé. — Le clergé du diocèse célébrera, le mardi 7 novembre, dans la chapelle du Grand Séminaire, la fête de saint Charles, archevêque de Milan, son patron.

Mgr l'Evêque tiendra chapelle à tous les offices.

A 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres, allocution et salut solennel.

L'allocution sera prononcée par M. G. Lhuillier, curé-doyen de Châteaurenard.

— Le lendemain, mercredi 8 novembre, à la Cathédrale, à 8 h. 1/2, office du Chapitre ; à 9 h., *service annuel pour les prêtres défunts* et absoute.

Le clergé est prié d'y assister en habit de chœur.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Le dimanche 5 novembre, aux hospices d'Orléans et dans l'église de Baccon.

Le jeudi 9 novembre, au pensionnat du Sacré-Cœur de Pithiviers.

La réunion des Mères chrétiennes aura lieu le mercredi 8 novembre, rue Sainte-Anne. A 8 h., messe, instruction et salut.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Dimanche, 5 novembre à 1 h. 1/2, dans la chapelle de la Présentation, rue Sainte-Anne, réunion des Enfants de Marie.

Mardi 7, à 6 h., dans l'église Saint-Pierre-du-Martroi, messe et instruction pour toutes les associées.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle sera dite par M. le Directeur, en l'église cathédrale de Sainte-Croix, le mardi 7 novembre, à 6 h. 3/4 du matin.

Association du chemin de croix perpétuel. — Un exercice du chemin de croix, spécial pour les hommes, aura lieu dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, 14, le jeudi 9 novembre, jour de l'octave de la commémoration des morts, à 8 h. 1/4 du soir.

Il sera présidé par le R. P. Vincent.

Les hommes chrétiens sont invités à assister à ce pieux exercice.

Le conseil de la Confrérie de Saint-Charles recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les ecclésiastiques, M. l'abbé Alphonse Gallard, chanoine honoraire, curé-doyen de Patay, décédé dans son presbytère, dans sa 55e année.

Né à Pithiviers le 9 avril 1844, ordonné prêtre le 22 mai 1869, M. Gallard fut successivement, professeur à l'Ecole Saint-Grégoire (1869) ; vicaire à Gien (1878) ; de Saint-Pierre-le-Puellier (1879) ; directeur de l'Institution Saint-François-de-Sales à Gien (1880) ; vicaire de Saint-Pierre-le-Puellier (1882) ; curé-doyen de Patay (3 novembre 1886).

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS
AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

MESSIEURS ET CHERS COLLABORATEURS,

J'ai l'honneur et la joie de vous communiquer l'Encyclique de Notre Saint Père le Pape Léon XIII au Clergé Français.

Vous la recevrez avec un profond respect et une cordiale gratitude. Vous l'étudierez et en ferez la règle de votre conduite.

Rien n'est plus touchant que la sollicitude du grand Pape pour nous.

Elle nous fait penser naturellement à saint Paul vieilli, écrivant le testament de son zèle apostolique pour ses disciples préférés, Tite et Timothée.

Elle prouve, une fois de plus aussi, les alarmes qu'il conçoit pour les destinées de la religion dans notre cher Pays.

Il est possible que nous fassions de ce document le sujet de quelques-unes de nos conférences ecclésiastiques. En attendant, lisons-le et méditons-le.

Tout y est lumière et charité !

Recevez, Messieurs et chers Collaborateurs, la nouvelle assurance de mon dévoué respect.

† STANISLAS, *Evêque d'Orléans.*

Suit le texte de cette ENCYCLIQUE, que les *Annales* ont précédemment reproduite.

LES EXTRAVAGANCES DES SAINTS

Sainte Elisabeth de Hongrie, ayant abandonné le palais de ses pères et le palais de son époux, s'était confinée dans un hôpital pour y servir de ses mains les pauvres de Dieu. Un lépreux s'y présenta. Sainte Elisabeth le reçut et se mit à laver elle-même ses effroyables plaies. Quand elle eut fini, elle prit le vase où elle avait exprimé ce que la parole humaine ne peut pas même peindre, et l'avala d'un trait. Voilà, Messieurs, qui est parfaitement extravagant. Mais remarquez d'abord une chose que vous ne pouvez pas mépriser : la force. La force, Messieurs, c'est la vertu qui fait les héros, c'est la racine la plus vigoureuse du sublime en même temps que la plus rare. Rien ne manque autant à l'homme que la force, et rien n'attire davantage son respect. Vous n'êtes pas des êtres méchants, mais vous êtes des êtres faibles, et c'est pourquoi l'exemple de la force est le plus salutaire qu'on puisse vous donner, comme aussi l'un de ceux qui attirent le plus votre admiration. Sainte Elisabeth en avalant l'eau du lépreux avait donc fait un grand acte, un acte fort. Mais il y avait là mieux que la force, il y avait la charité. Dans la sainteté, l'amour de Dieu étant inséparable de celui des hommes, puisqu'elle n'est autre chose que l'excès de ce double amour, il s'ensuit que, dans tout acte des saints, là où se trouve le sacrifice pour Dieu, ce sacrifice rejaillit inévitablement sur l'homme. Et quel était le bénéfice de l'homme dans l'action de Sainte Elisabeth ! Quel était-il ? Me le demandez-vous bien ? Sainte Elisabeth faisait à cet

abandonné, à cet objet d'unanime répulsion, même au milieu des siècles de foi, elle lui faisait une inexprimable révélation de sa grandeur ; elle lui disait : « Cher petit frère du bon Dieu, si après avoir lavé tes plaies, je te prenais dans mes bras pour te montrer que tu es bien mon frère royal en Jésus-Christ, ce serait déjà un signe d'amour et de fraternité; mais un signe ordinaire dont je te restituerais seulement le bénéfice, à toi qui depuis ton enfance en as été privé, à toi qui sur ta poitrine n'as jamais senti la poitrine d'une âme vivante ; mais, cher petit frère, je veux faire pour toi ce que l'on n'a fait pour aucun roi du monde, pour aucun homme aimé et adoré. Ce qui est sorti de toi, ce qui n'est plus toi, ce qui n'a été à toi que pour être transformé en une vile pourriture par son contact avec ta misère, je le boirai comme je bois le sang du Seigneur dans le saint calice de nos autels. » Voilà le sublime, Messieurs, et malheur à qui ne l'entend pas. Grâce à sainte Elisabeth, pendant toute l'éternité, il sera connu qu'un lépreux a obtenu d'une fille des rois plus d'amour que la beauté n'en a jamais conquis sur la terre.

Après cela, qu'un homme d'esprit traite d'extravagance cette action, nous le lui concédons ; nous l'avons dit nous-même, nous sommes persuadé qu'il est beaucoup plus naturel de boire avec ses amis du vin de Château-Margaux. Mais cet homme d'esprit mourra probablement un jour ; ses écrits, peut-être ne lui survivront guère; on oubliera ses joies et ses douleurs : et quand sainte Elisabeth sera morte, les rois avec les pauvres se disputeront ses vêtements et sa mémoire : on mettra un peu de sa chair au-dessus de tous les trésors ; on enchâssera ses restes dans l'or et les pierreries ; on convoquera les artistes les plus fameux du monde pour lui faire une habitation de la mort digne de sa vie ; et, de siècle en siècle, des princes, des savants, des poètes, des mendiants, des lépreux, des pèlerins de tout rang se presseront à son tombeau et y laisseront, par le fragile attouchement de leurs lèvres, d'éternels stigmates d'amour. Ils lui parleront comme à un être vivant, ils lui diront : « Chère petite sœur du bon Dieu, tu avais des palais, tu les as quittés pour nous ; tu avais des enfants, tu nous as pris pour les tiens ; tu étais grande dame, tu t'es faite notre servante ; tu as aimé les pauvres, les petits, les misérables ; tu as mis ta joie dans le cœur de ceux qui n'en avaient pas : et maintenant nous rendons la gloire que tu nous as donnée, nous te restituons l'amour que tu avais perdu pour nous. O chère petite sœur ! prie pour ceux de tes amis qui n'étaient pas nés quand tu étais au monde, et qui te sont venus depuis ! »

Ainsi en est-il de toutes les extravagances des Saints. Toutes profitent à l'humanité, au moins par l'exemple. Si le saint jeûne, l'humanité jeûne aussi ; s'il se condamne à d'absurdes abstinences, une partie de l'humanité est aussi affamée jusqu'à l'absurde ; s'il torture son corps par des inventions bizarres, il y a aussi dans vos prisons, il y a dans vos bagnes, il y a dans vos colonies, des corps humains torturés par de cruelles inventions. Si le saint, en un mot, s'impose volontairement la souffrance, hélas ! qui est-ce qui ne souffre pas sur la terre, et qui n'a besoin d'apprendre que Dieu a caché dans la souffrance même un baume réparateur et mystérieux ! Est-ce un vain service rendu au genre humain que de lui révéler toutes ses ressources contre le malheur, que de lui prouver, dans

d'étranges actions, si l'on veut, que, quelque sort qui lui soit fait, quelque déshonneur qu'on lui crée, quelques cachots qu'on lui creuse, il n'est aucun supplice, aucune honte, aucune abjection qui ne puisse être transfigurée par l'idée de Dieu, et devenir un trône où tout homme s'en ira vénérer et prier.

LACORDAIRE.

LA VISITE AU CIMETIÈRE

Au soir de la Toussaint, à l'heure où le soleil pâlit et où l'air s'emplit déjà des fraîcheurs du crépuscule, silencieuse, recueillie et sombre en ses habits de deuil, la foule s'en est allée lentement au cimetière. Chacun s'est arrêté devant une tombe amie, y déposant quelques fleurs, quelques prières, quelques larmes.

Et dans l'ombre des cyprès, l'Ange des morts a passé derrière les vivants, frôlant chacun de son aile et chuchotant doucement quelques mots à son oreille :

Ici repose Georges D...
1er Juin 1898 : Jour de joie !
5 Juin 1899 : Jour de larmes !

— Femme, que fais-tu là ?

— Je pleure mon ange envolé, et je suis inconsolable ! Il n'a fait que passer dans mes bras, et le voilà qui m'est ravi ! Oh ! laissez-moi épancher à torrents ma douleur !...

Et l'Ange des morts de répondre :

— Mère, tes larmes sont justes, et Dieu ne les condamne point. Et pourtant, si tu avais lu dans les secrets de l'avenir !... Cet enfant, que de larmes autrement amères il t'aurait coûté plus tard !... Il est au ciel, maintenant ; il t'attend, il te protège ! Réjouis-toi et bénis Dieu ! C'est pour le sauver et te le rendre un jour que Dieu t'a pris ton enfant !

Ici repose Rosa D...
Née le 1er Mai 1880
Morte le 30 mai 1898
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin...

— Homme, que fais-tu là ?

— Je pleure ma fille bien-aimée, la joie et l'espérance de ma vie !... Fauchée dans sa fleur, à dix-huit ans à peine !...

Et l'Ange des morts de répondre :

— O père, n'accuse pas le Père qui est aux cieux ! Et toi aussi, c'est par amour qu'il t'a frappé ! Des pièges redoutables se dressaient sous les pas de ta fille ; je lui ai prêté mes ailes pour s'envoler au Paradis... Plus tard, c'eût été trop tard !...

Ici repose Marie P...
Décédée à 34 ans
Bonne épouse et bonne mère
Un de Profundis, S. V. P.

— Enfant, que fais-tu là ?

— Je pleure ma mère adorée ! Oh ! quel vide elle a laissé à

la maison et dans mon cœur, depuis trois mois qu'elle est partie !...

Et l'Ange des morts de répondre :

— Enfant, que tes larmes pieuses entretiennent longtemps dans ton âme le souvenir et le culte de ta mère ! Elle était de celles qui comprennent leurs grands devoirs et qui savent les remplir ! Dieu l'a récompensée déjà en l'appelant à Lui ! Plus puissante et plus tendre que jamais, elle veille sur toi du haut du ciel ! Rappelle-toi ses leçons passées et prête l'oreille à ses conseils à venir !

Ici repose Maurice V...
décédé à 45 ans...
Regrets éternels !

— Femme que fais-tu là ?

— J'apporte des fleurs sur la tombe de mon époux...

Et l'Ange des morts de répondre :

— Suffit !... Laisse-moi te dire que tu ferais mieux d'apporter moins de fleurs et plus de prières !... D'ailleurs, rentre en toi-même, ô femme, et vois si depuis quatre mois tu as vécu en vraie veuve !... Hélas ! je crains que ces fleurs qui seront fanées ce soir ne soient un trop fidèle emblème de tes regrets *éternels !...* Dieu veut qu'on honore les vraies veuves, celles qui se souviennent, qui prient et qui édifient. Mais les autres, on les méprise !

Ici repose Albert M...
décédé à 65 ans...
Priez pour lui !

— Enfant, que fais-tu là ?

— Je pleure mon pauvre père. Hélas ! il oublia longtemps le Dieu de son enfance... Dieu a-t-il pardonné à son tardif repentir ?

Et l'Ange des morts de répondre :

Espère : Dieu est bon. Mais sois plus sage que ton père !... Trois siècles de Purgatoire ne suffiront pas peut-être à réparer son demi-siècle de fautes. Insensé, qui ne songe pas aux calculs de l'autre vie !

Ici repose Raymond G...
décédé à 50 ans...

— Homme, que fais-tu là ?

— Je viens apporter un souvenir à la tombe d'un ami.

Et l'Ange de répondre :

— Ecoute, toi qui es vivant, et toi surtout, n'imite pas celui qui est mort ! Il avait délaissé Dieu durant sa vie ; Dieu l'a délaissé au moment suprême ! C'est la règle générale : telle vie, telle mort : l'arbre tombe du côté qu'il penche ! Dieu est bon : une seconde de repentir lui suffit pour sauver une âme ! Mais ce repentir est une grâce, il ne la doit à personne. Dieu est bon ; mais il est juste et terrible, et c'est une chose épouvantable que de tomber entre ses mains !...

Et quand à travers les cyprès il eut parcouru une à une toutes les tombes, l'Ange des morts s'en alla vers la porte du cimetière.

Lentement la foule s'écoulait dans les premières ombres du soir. Et comme un dernier avis, l'Ange de Dieu murmura encore :

« O vous qui passez, souvenez-vous que vous reviendrez ici pour y demeurer davantage ! Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car leurs œuvres les suivent : *Opera enim illorum sequuntur illos !*

« Le Semeur Vendéen. »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Angers — *Monument de Mgr Freppel.* — L'inauguration solennelle du monument érigé dans la Cathédrale d'Angers à la mémoire du grand évêque qui, pendant vingt-deux ans, a illustré ce diocèse, Mgr Freppel, aura lieu le lundi 13 novembre, à 10 h. 1/4.

La statue est l'œuvre de M. Falguière : il a représenté l'éminent prélat, couché dans les larges plis d'une chape ; la tête porte la mitre et repose sur un coussin. La ressemblance est parfaite et le monument est d'un bel effet.

Cette imposante cérémonie sera présidée par Son Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, qui bénira le monument ; le service funèbre sera célébré pontificalement par le vénéré métropolitain de notre province ecclésiastique, Mgr Renou, archevêque de Tours ; le *discours* de circonstance sera prononcé par Mgr l'Evêque d'Orléans ; l'éclat de la cérémonie sera rehaussé par la présence de NN. SS. les Evêques de Luçon, de Tulle, de Belley, de Saint-Brieuc, de Poitiers, de Laval, de Nantes, du Mans ; des Révérendissimes PP. Abbés de la Trappe de Belle-Fontaine, de Solesmes, de Ligugé et de Saint-Maur-de-Glanfeuil. Les diocèses d'Angoulème et de Quimper, dont les sièges sont vacants, seront représentés par MM. les Vicaires capitulaires.

Pendant l'office funèbre qui sera célébré à la Cathédrale, le 13 novembre, la maîtrise exécutera, avec le concours des élèves du Grand-Séminaire, sous la direction de M. Fréd. Guivier, maître de chapelle, le *Kyrie*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* de la messe de *Requiem* de Ch. Gounod. A l'élévation. M. Maurat chantera le *Pie Jesu* de l'abbé E. G., composé, en 1892, pour le service de l'illustre défunt. Le grand orgue sera tenu par M. Alfred Delaporte qui jouera une *entrée*, un *offertoire* et une *sortie*.

Les *Annales* ne manqueront pas de reproduire le *discours* de Mgr l'Évêque d'Orléans, dès qu'il aura été prononcé.

La Société des employés d'Orléans. — *Son cinquantenaire.* — En l'honneur du cinquantième anniversaire de sa fondation (1er août 1849), l'association des employés de commerce, des offices et des administrations d'Orléans, avait organisé une fête à laquelle elle a donné le plus grand éclat, en y conviant les sociétés de secours mutuels approuvées de la ville et deux des plus anciennes de chacun des arrondissements du Loiret. La fête avait donc un caractère départemental et, à ce titre, elle mérite d'être signalée de façon toute particulière.

La journée a commencé par une messe pour le repos des âmes

des sociétaires décédés depuis 1849. A neuf heures, plus de deux cents sociétaires se trouvaient réunis dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi. Mgr l'Evêque d'Orléans, se rappelant qu'il avait présidé les obsèques de M. Coudière, adjoint au maire, président de la Société, ne s'est pas contenté d'assister à la cérémonie ; il a tenu à dire lui-même la messe, assisté de M. Bruant, vicaire général, heureux, disait-il, d'avoir pu servir d'aumônier à la Société pour célébrer son cinquantenaire.

Missionnaires Orléanais. — M. Gilles, parti de Marseille le 6 août pour se rendre, avec 21 de ses confrères, en Chine, s'est arrêté à Saïgon, où il est allé visiter M. Louvet. Il raconte ainsi son entrevue :

« Je ne pouvais passer à Saïgon sans rendre visite à un vieux missionnaire orléanais que la paralysie cloue depuis deux ans sur sa chaise, le P. Louvet. Il habite à quelques kilomètres de Saïgon, chez le curé d'une paroisse de douze à quinze cents fidèles. Il est là étendu sur un canapé de rotin, un livre à la main ; les cheveux et la barbe sont blancs comme la neige, malgré cela la figure a conservé toute sa gaîté, j'allais dire toute sa jeunesse, mais les jambes refusent absolument tout service, quoique sans souffrances. Pendant une heure entière, il parle d'Orléans, du Petit séminaire où il a été professeur, de son ancienne paroisse de Villemoutiers, de ses confrères, etc ; il est intarrissable, et insatiable aussi, car les nouvelles d'Orléans ne lui parviennent que rarement. Dans cette retraite forcée, le P. Louvet ne reste pas oisif, il lit et écrit énormement, et à cette heure il prépare un ouvrage sur le Boudhisme et les religions de *l'Orient.* »

Outre MM. Fleureau et Gilles, des missions étrangères, il y a encore, en Chine, les RR. PP. Debesse, Mignan, et Moreau (Edmond), de la Compagnie de Jésus, qui sont originaires du diocèse d'Orléans.

Une Clarisse Orléanaise. — La semaine dernière, a eu lieu à Mazamet, dans la chapelle des Clarisses, la profession religieuse de deux jeunes novices qui avaient revêtu le saint habit l'an passé. Une d'elles est originaire d'Orléans ; l'autre appartient à une des familles les plus honorables de Lacaune. M. l'abbé Fabre, Vicaire Capitulaire, a célébré la sainte messe et présidé. Le R. P. Exupère a expliqué avec un rare bonheur le sens et la grandeur de la profession religieuse en commentant cette parole du Cantique : *Sub umbra illius quem desideravimus.....*

Mon Émigration. — *Journal inédit d'un voyage en Savoie* (septembre 1792). — Sous ce titre, nous avons réuni en brochure les articles que les *Annales* avaient publiés.

Le tirage a été fort restreint : une vingtaine d'exemplaires est seule à la disposition de nos lecteurs.

Une brochure in-8° de 31 pages. — Prix : *un franc.*

Nous avons découvert le *journal* d'un autre prêtre orléanais émigré (1792). Nous en préparons la publication. Il offre autant d'intérêt que le premier.

Caveant sacerdotes. — Les malheureux apostats dont notre Saint Père le Pape parle dans son Encyclique avaient déjà fait,

dans leur journal *le chrétien français*, un appel pour l'évangélisation (lisez : la protestantisation) de la France par les anciens prêtres. Ils viennent de transformer leur journal, lui donner le grand format et le rendre hebdomadaire. La semaine dernière et cette semaine, il a été adressé à un très grand nombre de prêtres des diocèse d'Arras et de Cambrai. Une lettre de Paris nous avertit que cette distribution gratuite est faite par toute la France, et qu'elle s'adresse spécialement au jeune clergé. Il est très désirable qu'une mesure uniforme soit prise par tous ceux, à qui l'on fait cette suprême injure de supposer qu'eux aussi puissent avoir des tendances à l'apostasie ; c'est de remettre le journal au facteur, après avoir écrit au dos de l'adresse : « Retourné à l'envoyeur. »

C'est le moyen le plus simple de lui marquer son indignation et son mépris.

Mgr Laroche. — *Ses œuvres oratoires.* — Les volumes V et VI viennent de paraître. Les souscripteurs peuvent les réclamer, dès maintenant, à l'Imprimerie Pigelet, 8, rue Saint-Etienne, ou 30, rue Jeanne-d'Arc.

Un septième volume est sous presse. Il sera achevé dans le courant de décembre prochain. On demandera à la bienveillance des souscripteurs, qui désireront le recevoir, un léger versement supplémentaire. Beaucoup d'entre eux l'ont déjà offert spontanément. Personne ne s'étonnera de cette mesure, car le nombre des souscription ne couvrirait pas les frais.

M. le curé de Férolles remercie cordialement les personnes qui l'ont aidé et lui ont permis d'accomplir cette œuvre de reconnaissance et de légitime admiration envers une mémoire bien chère. Il met au premier rang, ses confrères du diocèse d'Orléans. Sur quatre cents souscriptions, ils en ont, à eux seuls, signé plus de deux cents.

Aux prières :

† Sœur Agnès de la Croix, née Rolland du Roscoat, de la Congrégation des Sœurs gardiennes de l'Eucharistie, Supérieure de la Maison du Comines (Belgique), décédée au château de la Matholière, à Tigy, à l'âge de 32 ans.

† M. Rabourdin, pharmacien, décédé à Orléans, dans sa 52e année.

† M. Paret, professeur, décédé à Orléans, à l'âge de 33 ans.

† Mme Gournelon, sœur de la Sagesse, décédée à Orléans, à l'âge de 30 ans.

† M. Edouard de Curzon, décédé à Orléans, à l'âge de 70 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

AU PAYS DE BOSSUET

En 1904, il y aura deux cents ans écoulés depuis la mort de l'illustre évêque de Meaux. On aura suffisamment attendu pour lui élever une statue. Mais ne préférez-vous pas la lenteur de cet hommage à la hâte naïve, que nous apportons à couler en bronze ou à tailler en marbre les hommes prétendus célèbres, avec lesquels nous faisions, hier encore, la partie de dames ou de piquet ? Mgr de

Briey, le titulaire actuel du siège épiscopal de Meaux, est le promoteur du monument de Bossuet. Sur son initiative et sous la présidence du cardinal Perraud, évêque d'Autun, un comité s'est constitué à cet effet ; on y remarque MM. Hanotaux, Brunetière, de Broglie, Gaston Boissier, Gréard, Costa de Beauregard, Rousse, de Mun, de l'Académie française. A leur suite prendront place, en dehors de toute polémique, les esprits soucieux du vieux renom français.

Nous n'avons pas à discuter la haute pensée qui inspire le comité ; elle est de celles qui rallient même les adversaires. On ne conteste pas plus l'Aigle de Meaux qu'on ne conteste Démosthènes. Il nous suffira, simple touriste, que le parfum des bois et l'aimant des choses et des hommes glorieux attirent, de gagner la paisible ville de Meaux, assise aux portes presque de Paris, dans les bocages de la Marne. Le mieux est d'y aller à pied depuis Esbly, par exemple, gros village où les métairies répandent une saine odeur de foin et de lait. Véritablement, on s'étonne de ne point voir passer, dans cet Esbly, des bergères à houlettes enrubannées, tant la nature y ressemble à quelque fable de Florian.

Villenoy, un autre village aussi pittoresque, sert comme d'avenue pastorale à Meaux ou plutôt à sa cathédrale, car cette cathédrale est le merveilleux objectif de tout voyageur. En effet, dès qu'on l'aperçoit, on ne voit plus qu'elle ; les maisons, noyées dans son ombre, ne ressemblent plus qu'à des constructions enfantines. A distance, on la croirait habillée de dentelles neuves ; dès qu'on s'en approche, ses déchirures, ses mutilations font pitié. Le monument conserve quand même une grande majesté, avec sa flamboyante rosace, au-dessus du portique médian, son clocher de droite, s'élançant à soixante-six mètres dans l'azur. Dans ce clocher, trois cent dix marches conduisent à une terrasse aérienne d'où l'on découvre, par un temps clair, le mont Valérien et le Sacré-Cœur sur la colline de Montmartre. Sur le portail de gauche, découronné, pèse une sorte de cage couverte d'ardoise, appelée la Tour Noire.

Dès qu'on pénètre dans le vaisseau, sa blanche sérénité vous enchante. Tout de suite, on y cherche le *tombeau de Bossuet*. Ce tombeau est difficile à trouver, car, modeste à l'excès, il consiste en une simple plaque noire où se lisent les noms de l'orateur sacré et la liste de ses ouvrages ; une dalle de deuil à peine entre les dalles blanches du sanctuaire. Durant les cérémonies, prêtres et enfants de chœur la foulent respectueusement sous leurs pieds.

De la cathédrale au palais épiscopal, il n'y a qu'un pas. Ce serait un malheur d'oublier de le visiter, tant le souvenir de Bossuet y palpite encore. C'est une construction d'apparence bourgeoise, mais néanmoins fort curieuse. On accède aux *appartements de Bossuet* par une espèce de montée circulaire en briques, bâtie sans marches, afin d'éviter toute fatigue à l'illustre vieillard. Dans le salon d'honneur, d'un goût sévère et riche, on a collectionné les portraits des évêques de Meaux. Celui de Bossuet, une copie du tableau de Rigaud, fait face aux croisées donnant sur le jardin. Oh ! ce jardin, il est plein de lilas, de violettes, de pigeons et de délices !

Après avoir franchi, à droite, une terrasse, sur le terre-plein d'un vieux bastidon, on se trouve devant le *cabinet de travail de Bossuet*. C'est un étroit bastidon, comprenant deux pièces : un salonnet et

une chambrette. Là furent composés les plus puissants chefs-d'œuvre de notre littérature. Bossuet, dit-on, s'y enterrait volontiers et y demeurait parfois toute une semaine, dans une telle fièvre de labeur qu'il en oubliait les heures des repas. Un domestique attentif réglait, par bonheur, la vie matérielle du maître ; mais les plats étaient souvent réchauffés. Bossuet, sans y mettre la moindre malice faisait le désespoir de son cuisinier et aussi de son jardinier. Il vivait, en effet, un peu trop indifférent aux bons rôts et aux beaux arbres. Un jour, par hasard, qu'il eut le loisir d'admirer la bonne tenue de son jardin, il en complimenta son jardinier : « Ah ! Monseigneur, dit celui-ci, un peu mélancolique, si je plantais des *Saint-Jérôme* et des *Saint-Augustin*, vous vous en apercevriez plus souvent. »

Aujourd'hui encore, le *jardin de Bossuet* attire par son intimité monacale et verdoyante. Devant le célèbre cabinet de travail s'ouvre une petite avenue d'ifs, dont quelques-uns, plusieurs fois centenaires, abritèrent la causerie amicale de l'évêque de Meaux et du grand Condé. La cathédrale vous éblouit de ses verrières, le palais épiscopal vous étreint l'âme d'un parfum de grand souvenir ; mais, tout au fond du jardin. le minuscule laboratoire du Génie vous émeut d'enthousiasme, et Lamartine devait l'avoir sous les yeux lorsqu'il écrivait, à propos de Bossuet :

« Son âme se délassait dans une continuelle mais régulière activité d'esprit. Il dormait peu, comme les vieillards dont les veilles semblent vouloir disputer d'avance quelques heures de pensée de plus au sommeil éternel qui s'approche. Une lampe brûlait toute la nuit dans sa chambre : on la voyait luire de loin à travers les fenêtres de son appartement, entre les arbres de son jardin, aux flancs de la colline dominée par son palais et par les ombres massives de sa cathédrale. Cette lampe était pour les habitants de Meaux le symbole de sa pensée. Les pauvres ouvriers du faubourg et les jardiniers dont les chaumières étaient répandues sur la colline opposée, connaissaient cette lueur matinale et l'appelaient l'*étoile de Monseigneur*. »

(Semaine de Meaux.) Elzéard Rougier.

Comment « Mgr Saint-Yves » devint patron des avocats

En ce temps-là, le bâtonnier des avocats d'un barreau de Bretagne — l'histoire ne dit pas si c'était celui de Dol ou de Quimperlé. de Rennes ou de Guérande — assembla son Conseil de l'Ordre et dit : « Toute jurande, mes très chers confrères, a son patron là-haut et son histoire aux célestes archives. Notre confrérie vaut bien, je suppose, celle des tailleurs de pierres et des tailleurs d'habits, celle des ajusteurs de charpentes et des cuiseurs de pain, et, malgré cela, elle n'a pas de saint qui prenne ses intérêts et la patronne auprès du Seigneur : ce qui fait dire aux méchantes langues « que jamais un des nôtres ne fut trouvé digne d'entrer en paradis. » Or, je vous propose d'envoyer quelqu'un en ambassade vers le bon Dieu pour obtenir de Lui qu'Il nous accorde un patron. J'espère qu'il trouvera parmi ses élus quelque avocat, homme de bien et qui, sa vie durant, se garda de plaider les mauvais procès.

Si mon idée vous agrée, nous choisirons l'un des nôtres, bon logicien, bon orateur, pas trop bavard, beau parleur toutefois, et que son honnêteté laisse en bon termes avec Dieu, la Vierge et toute la Cour céleste. » Ayant ainsi parlé, le vieux bâtonnier s'assit. Chaque avocat opina à sa manière d'alors et qui était, si je ne m'abuse, de soulever discrètement son bonnet de la main droite. « Puisque nous sommes tous d'accord, continua l'orateur, il nous faut faire choix d'un ambassadeur digne et capable. Pour moi, ma goutte m'interdit un voyage aussi long, mais je propose à vos suffrages Messire Yves de Kermartin, habile homme et homme honnête.

L'assemblée, unanimement, ratifia ce choix et, la séance étant levée, les avocats rentrèrent en leurs demeures, non sans avoir embrassé leur confrère, lui souhaitant bonne route et heureux succès. »

Dès le lendemain, à l'aube, Yves quitta son manoir. Tout en cheminant, il ruminait un long plaidoyer. Au soir du troisième jour, il arriva à l'entrée du Paradis. — Il faut vous dire que la Bretagne en est moins loin que les autres pays. — Il frappe trois coups et saint Pierre apercevant, par la porte entrebâillée, le volumineux dossier que le pèlerin avait sous le bras, ne fut pas sans s'émouvoir, et crut prudent de lui demander ses noms et qualités. « Je m'appelle Yves de Kermartin, répondit le voyageur, je suis Breton et gentilhomme. »

— Breton et gentilhomme, c'est bien, répondit le céleste portier; mais que faites-vous sur cette terre ?

— Je suis avocat.

— Avocat ? Quel titre est-ce là, vraiment ? Voilà un métier qu'on ne connaît guère dans le divin royaume ! »

Saint Pierre, tout en parlant, essayait de repousser Yves. Je n'ose dire que ce dernier ne le bouscula pas un peu : toujours est-il que le Breton pénétra dans le ciel et s'en alla à travers les salles lumineuses, cherchant le trône, environné de séraphins, où l'Eternel est assis. Les élus, voyant son costume étrange qu'ils ne connaissaient pas encore, fuyaient devant le pauvre ambassadeur et couraient, criant à Dieu qu'un saint de contrebande s'était introduit dans le ciel. Yves les suivit et, se prosternant trois fois la face dans la poussière devant le Très-Haut, il dit : « Seigneur, avant de les croire, je vous supplie, par grâce, d'entendre ma requête. » Et sortant son plaidoyer de sa serviette d'audience, il le débita tout au long. Le Grand Juge ne s'en ennuya point, l'écouta avec attention et même en admira l'éloquence. Il manda saint Luc l'Evangéliste qui, comme chacun sait, est gardien des archives du saint Palais, et lui ordonna de les fouiller sur l'heure et de chercher si, dans les registres, il ne trouverait pas le nom de quelque avocat. Saint Luc revint : ses recherches avaient été vaines !

Yves rougissait et commençait à perdre contenance. Alors Dieu lui dit : « Maître Yves, tu le vois, nous ne pouvons te donner pour patron des avocats un saint qui plaida dans sa vie. Mais, pour te prouver que je désire te renvoyer content, va, les yeux bandés, à travers la galerie où tous mes saints ont leurs statues : celui de mes élus sur qui tu poseras la main, je te l'alloue comme patron de ta confrérie. Bon ou mauvais, tu le prendras. » Sur l'ordre de Dieu,

l'honnête Trécorois se noue sur les yeux un épais bandeau et va, pas à pas, les bras en avant, s'évertuant à deviner quelle statue il doit toucher. Enfin, il s'arrête, hésitant, et promène sa main sur une tête : « Front chauve et déprimé, dit-il, lèvre moqueuse, cela doit être un procureur, si même ce n'est pas un premier président ou un juge. Ma foi, faute de mieux, je le prends pour patron des avocats. »

Aussitôt, un immense éclat de rire parcourut les rangs des élus qui, tous, étaient venus en curieux assister au choix d'Yves de Kermartin. Celui-ci, pressé de faire connaissance avec son patron, arrache le bandeau de ses yeux, regarde et pousse un cri d'effroi. C'est bien pis qu'un président, c'était bien pis qu'un juge, c'était bien pis même qu'un procureur, c'était... messire Satanas !

Vous vous demandez peut-être comment sa diabolique seigneurie se trouvait là ? c'est qu'au ciel, comme sur la terre, le grand saint Michel est représenté, dans ses statues, terrassant le diable et lui rognant les griffes de son glaive d'or. Le Breton avait pris le diable pour l'ange ! « Ah ! mon pauvre Maître, lui dit Dieu, voici que le hasard te joue un bien vilain tour. Mais comme je ne veux pas d'un tel patron surtout pour le barreau de Bretagne, dès à présent, je t'enrôle dans la troupe de mes élus, et les avocats n'auront plus à chercher un saint qui les patronne. »

Or, ce fut, dit-on, à cet instant même que le gentilhomme breton mourut en la ville de Tréguier, le dix-neuvième jour du mois de mai 1303, et voilà comment, dans sa foi naïve, Yves de Kermartin devint le *patron des avocats*.. » X***

(*Semaine de Rennes*).

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Un congrès en l'honneur de Marie. — Au mois d'août nous avons parlé de l'idée de tenir un congrès en l'honneur de la Très Sainte-Vierge, dans le courant de l'année prochaine. Le projet a déjà fait son chemin et, cédant à de hautes instances, Mgr le cardinal Couillé a consenti à le réaliser à Lyon, qui est justement appelée la ville de Marie. Son Eminence vient d'y être encouragée par une lettre du Souverain-Pontife qui bénit d'avance la pieuse entreprise. Pour esquisser les grandes lignes du programme, Mgr Coullié réunissait récemment dans son palais archiépiscopal, un certain nombre de personnages ecclésiastiques et laïques, particulièrement aptes à préparer cette œuvre magnifique. C'est ainsi qu'avant d'expirer, le dix-neuvième siècle déposera une couronne sur la tête de la Mère de Dieu à laquelle il est redevable de tant de faveurs.

Le Congrès serait fixé aux premiers jours de septembre, pour se clôturer le jour de la Nativité de la T. S. Vierge.

Illumination du domaine des morts. — Selon une antique coutume, le cimetière de Mâcon est illuminé à profusion le soir de la Toussaint. Cette coutume, tombée pendant quelque temps en désuétude, a repris avec une pieuse intensité, et mercredi, toutes les tombes ornées de fleurs et de verdure, ont resplendi de milliers de bougies allumées dans des verres blancs et noirs, placés dans la

verdure, sur les entourages, les pierres tombales, et autour des petites chapelles ardentes improvisées.

C'est une vieille coutume de Rome, qui subsiste encore en Franche-Comté et dans les pays voisins, d'allumer ainsi des lampes sur les tombes. Le couvent voisin des Capucins a des fondateurs pour garnir les lampes d'huile sur beaucoup de tombes. En France, autrefois, dans nos grands cimetières, dominait les tombes, une tour, au clocheton ajouré, dans lequel on entretenait une lumière, c'était le *fanal des morts*. Il en existe encore un dans la forêt de Compiègne ou de Chantilly.

Les Jésuites et l'art au XVIIe siècle. — Nous relevons, sous la plume d'un écrivain distingué, qui n'est pas des nôtres, M. Fierens—Gevaert, et dans l'*Art moderne*, cet hommage rendu au rôle artistique de la Compagnie de Jésus au dix-septième siècle :

« En rentrant dans son pays, Van Dyck, tout naturellement, tourna une partie de ses facultés vers la peinture de l'église. Les Pay-Bas venaient d'être déchirés par d'effroyables convulsions religieuses. Mais les provinces méridionales allaient retrouver la tranquillité pour un demi-siècle. Dans les grandes villes flamandes, le culte catholique, rétabli par les Espagnols, se relevait avec force. Cependant, les églises étaient vides. Il fallait les orner au plus vite de tableaux, de statues. Les ordres religieux, secondés par les archiducs, y employèrent tout leur zèle, et les jésuites en particulier, se montrèrent merveilleusement propres à cette besogne de restauration et d'embellissement.

« L'église catholique se servit, grâce à eux, de toutes les ressources artistiques qu'offraient nos provinces. Architecture, peinture, sculpture prirent un dernier essor sous l'impulsion de leur Compagnie. Leur influence sur la vie esthétique du dix-septième siècle fut considérable. Ils jouèrent vis-à-vis de l'art le rôle protecteur des grandes confréries monastiques du moyen âge. Leur esprit pénétra partout. Rubens fut leur élève ; Van Dick s'affilia en 1628 à la « Confrérie supérieure des célibataires dirigée par la Compagnie de Jésus. »

L'arbre à encens. — Jusqu'à présent, dit le *Cosmos* de cette semaine, aucun jardin botanique d'Europe ou d'Amérique n'avait l'arbre qui produit le véritable encens, encens d'Arabie. Les habitants de l'Arabie méridionale gardaient avec un soin jaloux le secret des lieux où pousse cet arbrisseau et aucun Européen n'y avait été admis. Au cours de l'expédition autrichienne sous la direction du Dr Muller, M. Simony, géographe bien connu, a pu, l'hiver dernier, obtenir quelques spécimens de cet arbuste. Il les a rapportés vivants à Vienne où ils ont fort bien repris ; et le Jardin de l'Université de Vienne peut se glorifier aujourd'hui d'avoir une plante qu'on ne trouverait nulle part dans nos contrées.

L'image de Dieu. — En Espagne, un vieux peintre qui allait mourir fit appeler le prêtre pour lui donner les derniers sacre-

ments. Le prêtre partit avec l'enfant de chœur ; il paraît qu'en Espagne le prêtre est précédé de l'enfant de chœur portant l'encensoir. Le vieux peintre reçut le saint viatique, et on continua à réciter les prières assez longuement, de sorte que le feu de l'encensoir s'éteignit. Or l'enfant de chœur s'était glissé dans la ruelle du lit du mourant. Celui-ci, dont le bras à moitié inerte s'était posé sur l'encensoir éteint, prit un charbon et sur la muraille blanche contre laquelle se trouvait son lit, il traça l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'enfant qui l'avait regardé faire dans le plus grand ravissement dit au vieillard : « Moi aussi je voudrais peindre l'image de Dieu. » Le vieillard lui répondit en lui mettant la main sur le front : « Aie toujours Dieu en toi, si tu veux peindre l'image de Dieu. » On ne dit pas le nom du vieillard ; mais l'enfant s'appelait Murillo ; c'est celui de tous les peintres chrétiens qui a fait passer le plus de Divin dans la représentation des mystères de Dieu.

L'auteur favori. — *Démosthène* copia huit fois l'histoire de Thucydide,

Hooft, célèbre historien hollandais, avant d'écrire, copia cinquante fois Tacite.

Homère et Platon étaient, avec la Bible, les manuels des *Pères grecs.*

Michel-Ange copiait toujours le même torse, et lorsqu'il eut perdu la vue, il se faisait conduire auprès de son modèle favori pour en palper les formes.

Rousseau voulait que son élève, Emile, répétât vingt fois, trente fois même le même dessin. C'était le principe de *Bossuet* dans l'éducation du Dauphin.

Haydn est devenu Haydn en répétant sans cesse les sonates de Bach.

Racine, lisait et relisait sans cesse Euripide : *Bossuet*, Tertullien ; *Fénelon*, Homère ; *Rousseau*, Amyot ; *Boileau*, Horace et Juvénal.

La crainte de Dieu nous est aussi nécessaire pour nous maintenir dans le bien, que la crainte de la mort pour nous retenir dans la vie. (JOUBERT).

Chapelle de la Visitation. — Le 3 novembre, premier vendredi du mois. A 8 h., messe de la communion réparatrice, exposition du Saint-Sacrement.

A 4 h., instruction, salut et distribution des billets zélateurs.

XXIXe anniversaire de la victoire de Coulmiers. — Jeudi, 9 novembre, à 10 h. 1/2 précises, sera célébré dans l'église de Coulmiers, un service pour le repos de l'âme des victimes de la glorieuse journée du 9 novembre 1870.

Après la messe, allocution par M. l'abbé LEFORT, vicaire de la Cathédrale, puis, procession au monument pour l'absoute.

N. B. — Le tramway qui part d'Orléans à 8 h. 54, arrive à Coulmiers pour l'heure de la messe.

BIBLIOGRAPHIE

Le péché d'incroyance, par le R. P. Badet, de l'Oratoire. 1 vol. in-12. — Prix : 3 fr. 50.

Le but de ce livre est de montrer qu'il est impossible que le chrétien convaincu d'aujourd'hui devienne, légitimement et sans péché, l'incroyant convaincu de demain.

Nouvelles petites Histoires, traits de missions, par le R. P. M. Denis, 1 vol. in-8°, 2 fr. 50.

Leçons d'Ecriture sainte, prêchées au Gesù de Paris. **Jésus-Christ**, sa vie, son temps, par le R. P. Hippolyte Leroy, S. J. 1 vol. in-12. — Prix : 3 f.

Titres : Les deux Maîtres : Dieu et l'Argent. — Que peut le prêtre ? Faux docteurs. — Les Juifs rejetés. — Jésus Maître de la Mort. — Le Christianisme, dernier mot du Progrès. — Malheur à qui refuse de vivre. — Jésus et la Pécheresse. — Le Péché contre le Saint-Esprit. — La Foi et les Intellectuels.

Le Catholicisme en quatre chapitres, par M. l'abbé Laberrère. Brochure in-18. — Prix : 30 centimes.

Éditeur : Briguet, Paris, rue de Rennes, 83.

Une nouvelle Image du Sacré-Cœur de Jésus. — Cette Image, réduction coloriée du tableau récent d'un éminent artiste, grand prix de Rome, donne l'impression d'une apparition toute céleste ; elle a 0,38 centimètres de hauteur sur 0,27 de largeur ; elle se vend 0,05 centimes l'exemplaire, *par paquet de cent*, le port en plus.

Les demandes doivent être adressées à M. V. Hamann, 6, rue des Chapelains, Reims.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Beauhaire, Marcel, employé de banque, et Mlle Oradou-Cessadve, Joséphine.
M. Jamet, Joseph, caissier, et Mlle Colas, Marie.
M. Gondard, Adolphe, principal clerc, et Mlle Doucet, Léa.

NAISSANCES

Boyer, Mathilde-Marie, faubourg Saint-Jean.
Millet, Renée-Marguerite, rue de la Lionne.
Jacquemin, Maurice-Basile, faubourg Saint-Vincent.
Jacquemin, André-Nicolas, faubourg Saint-Vincent.
Bezard, Robert-Charles-Marie, rue des Carmes.
Poitou, Maurice-Yvon-Marcel, rue Bourgogne.

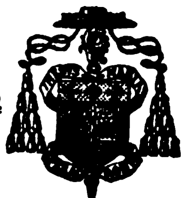
DÉCÈS

Mme Pavard, née Pasquis, 29 ans, rue des Carmes.
Mme veuve d'Hector de Rochefontaine, née Squimbre, 71 ans, rue de Lahire.
Mlle Morin, Eugénie, 59 ans, rue du Bourdon-Blanc.
Mme Gournelen, Marie, religieuse, 30 ans, rue Saint-Marceau.
M. Rabourdin, Henri, pharmacien, 52 ans, rue Royale.
M. Parret, Anatole, professeur, 33 ans, rue Verte.
M. Bugier, Emile, bandagiste, 58 ans, rue Royale.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIX° Volume **1899**



Numéro 45 Samedi 11 novembre

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

12 **Dimanche** (du V° ap. l'Épiph.) La DEDICACE de toutes les églises de France.
13 **Lundi**. S. Stanislas Kostka, conf.
14 **Mardi**. S. André Avellin, conf.
15 **Mercredi**. Ste Gertrude, vierge.
16 **Jeudi**. S. Didace, conf.
17 **Vendredi**. S. AIGNAN, év. d'Orléans, patron de la ville et du diocèse.
18 **Samedi**. Dédicace de la Basilique de S. Pierre et de S. Paul, ap.
19 **Dimanche** (du VI° ap. l'Epiph.). Octave de la Dédicace.

Ce que vaut le catéchisme

Le grand évêque de Meaux, Bossuet, parlait ainsi dans son « Avertissement » sur une nouvelle édition du catéchisme, en 1686 :

« ... Si vous trouvez quelquefois des choses qui semblent surpasser la capacité des enfants, vous ne devez pas pour cela vous lasser de les leur faire apprendre, parce que l'expérience fait voir que, pourvu que ces choses leur soient expliquées en termes courts et précis, quoique ces termes ne soient pas toujours entendus d'abord, peu à peu en les méditant on en acquiert l'intelligence : joint que regardant au salut de tous, nous avons mieux aimé que les moins avancés et les moins capables trouvassent des choses qu'ils n'entendissent pas, que de priver les autres de ce qu'ils seraient capables d'entendre.

« Il nous a aussi paru que le fruit du christianisme ne devait pas être seulement d'apprendre aux Fidèles les premiers éléments de la foi, mais encore de les rendre capables peu à peu des instructions plus solides. Les principes de la religion chrétienne, contenus dans le catéchisme, ont cela de grand, que plus on les relit, plus on y découvre de vérité. ».

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département......	5 f.	*Départements non limitrophes.*	7 f.
Départements limitrophes.....	6	*Etranger (union postale)*.......	9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Conférences ecclésiastiques pour le clergé de la ville. — La seconde réunion des Conférences ecclésiastiques, pour le clergé de la ville d'Orléans, se tiendra au Grand-Séminaire, lundi prochain, 13 novembre.

La séance commencera à 4 h. précises.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Le samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 novembre, dans l'église de Bellegarde.

Dimanche 12 novembre, dans les églises de Charsonville, Bonnée, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Cercottes, Estouy, Les Bordes, Vannes, Escrignelles, Montbouy, Donnery et Ouzouer-sur-Loire.

Les mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 novembre, dans la chapelle des Sœurs de la Sagesse de Saint-Paul.

Saint-Aignan. — *Fête patronale.* — Vendredi 17 novembre, à 6 h. 1/2, messe basse ; à 7 h., pèlerinage du Grand-Séminaire, messe célébrée par Mgr l'Evêque d'Orléans ; à 8 h., messe basse ; à 9 h., grand'messe.

Le soir, à 7 h. 1/2, office présidé par M. Glaneur, curé de Saint-Pierre-le-Puellier ; vêpres ; sermon par M. l'abbé Thenot, vicaire de la cathédrale ; salut.

Monseigneur accorde une *indulgence de quarante jours* à tous les fidèles qui auront visité l'église de Saint-Aignan et prié devant les saintes reliques au cours de l'octave.

Nous donnerons, dans le prochain numéro, l'ordre des offices et des pèlerinages pendant l'octave.

Cathédrale. — La réunion du Très-Saint-Rosaire aura lieu le mardi 14 novembre. A 7 h. 1/2, messe, instruction et salut.

Œuvre des églises pauvres et Œuvre apostolique. — La réunion des deux Œuvres aura lieu le jeudi 16, rue d'Escures, 7. A 8 h., messe, instruction, salut.

Paroisse de Saint-Jean-de-la-Ruelle. — Dimanche 12 novembre, fête de l'adoration perpétuelle.

A 7 h. 1/2, messe de communion ; à 10 h., grand'messe ; à 2 h. 3/4, vêpres, sermon par M. l'abbé Delahaye, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin, salut, procession et bénédiction du Saint-Sacrement. Les offices seront présidés par M. Boullet, vicaire général.

Paroisse de Cercottes. — Dimanche 12 novembre, *fête de l'Adoration perpétuelle.* — Les offices aux heures ordinaires. A 3 h., vêpres ; sermon par M. l'abbé Poirier, curé d'Outarville ; salut.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 10 novembre, jour consacré au Sacré-Cœur, à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction et salut.

Chapelle de la rue Sainte-Anne, n° 14. — Dimanche 12 novembre, à 8 h. moins un quart, messe pour les nouveaux soldats.

Adresse des Cardinaux français à Sa Sainteté

A L'OCCASION DE L'ENCYCLIQUE AU CLERGÉ DE FRANCE

TRÈS SAINT PÈRE,

L'Encyclique du 8 septembre, adressée à l'épiscopat et au clergé de France, est un nouvel et éclatant témoignage de la constante et très affectueuse sollicitude de Votre Sainteté pour notre pays.

Nous avons le devoir de Lui en exprimer notre profonde gratitude, et nous venons déposer à ses pieds l'hommage des sentiments provoqués par cet acte dans les cœurs de tous les évêques et de tous les prêtres de cette Eglise de France, si honorés de recevoir du Vicaire de Jésus-Christ, avec de tels encouragements, les conseils les plus adaptés aux nécessités de leur ministère dans les circonstances actuelles.

Les cardinaux français se tiennent pour assurés d'être les fidèles interprètes de leurs collègues de l'épiscopat et de tous les prêtres qui travaillent, sous leur direction, à faire l'œuvre de Dieu dans leur patrie, s'ils donnent à Votre auguste Paternité l'assurance que, après avoir reçu avec le plus filial respect les enseignements contenus dans l'Encyclique du 8 septembre, ils les méditeront avec l'attention la plus sérieuse et s'efforceront de les mettre en pratique avec un zèle infatigable.

La Lettre pontificale leur apporte le résumé lumineux et substantiel de la doctrine des saints, des Pères et des docteurs de l'Eglise, des Papes et des conciles, sur l'éminente dignité du sacerdoce et sur la perfection à laquelle les ministres du sanctuaire doivent tendre par un continuel effort.

Ils y trouvent également les règles de conduite les mieux appropriées aux difficultés de l'heure présente.

Elle leur indique le secret de concilier, avec les initiatives opportunes et courageuses, la prudence, la mesure, la discrétion, sans lesquelles les intentions les meilleures sont stériles pour le bien, ou même funestes aux causes qu'elles prétendent servir.

Enfin, Elle leur rappelle que ni les vicissitudes de l'histoire, ni les transformations sociales, ni les besoins particuliers de tel ou tel siècle, ne sauraient jamais prévaloir contre l'obligation qui nous est imposée, si nous voulons coopérer efficacement au règne de Jésus-Christ, sauver les âmes qui nous sont confiées, être utiles en même temps à l'Eglise et à notre pays, de parler, d'agir, de nous comporter toujours et partout comme des hommes de Dieu.

Avec l'expression de notre religieuse reconnaissance pour le nouveau et signalé bienfait dont l'Eglise de France est redevable à Votre Sainteté, et La priant humblement d'envoyer encore à notre patrie, à nos diocèses, à nous-mêmes sa paternelle bénédiction, nous nous disons ses très obéissants, dévoués et affectionnés fils en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

En reprenant les autres, on n'est pas sûr de les rendre meilleurs ; en les supportant, on se rend meilleur soi-même.

Mme SWETCHINE.

ÉTUDE SUR LE CONCORDAT EN 1802

Les Évêchés non concordataires

La commission du budget renouvelle, entr'autres propositions haineuses, celle de supprimer les *évêchés* dits *non-concordataires*, dans le but évident de préparer l'opinion à cette spoliation sacrilège. Des catholiques eux-mêmes, éblouis par des sophismes, sont tentés de reconnaître de bonne foi qu'il n'est pas si injuste de la part des ennemis du catholicisme, d'en revenir loyalement à l'observation stricte du Concordat, en supprimant les trente évêchés postérieurs au Concordat de 1801, comme on l'a fait du reste avec peu d'humanité pour les traitements des chanoines. Il sera peut-être intéressant autant qu'utile d'apprécier la valeur de ce raisonnement.

Pour comprendre la situation de la France à cet égard, il importe donc souverainement de considérer les termes, les clauses et les conséquences de ce contrat bilatéral consenti par les deux puissances, sous le nom de Concordat. Nous allons le (1) faire en bornant notre examen à la seule institution des évêchés.

I. — L'Eglise de France tout entière avait succombé pendant la tourmente révolutionnaire ; les évêques dont on n'avait pas fait des martyrs, gémissaient en exil, sans rapport possible avec un clergé anéanti, enchaîné ou dispersé, avec un troupeau terrorisé ou devenu la proie de sacrilèges intrus. Bonaparte eut la providentielle mission de faire une France nouvelle. Pour cette œuvre de reconstitution sociale, son génie politique n'eut garde d'oublier la religion, base nécessaire de toute société, et dont hélas ! il voulut souvent faire l'instrument ou la victime de sa tyrannie. Pie VII se prêta avec joie à cette résurrection, et, après bien des luttes sans gloire pour le premier Consul, le 15 juillet 1801, fut conclu, entre Bonaparte et le cardinal Consalvi, représentant du Souverain Pontife, le Concordat qui régit encore les rapports de l'Eglise de France avec l'Etat, et qui est la somme des concessions de l'Eglise aux sociétés modernes. On tenta bien de le dénaturer par la publication simultanée, le 18 avril 1802, des *articles organiques ;* Pie VII a toujours énergiquement protesté.

Il est stipulé dans le Concordat, article deuxième :

« Il sera fait par le Saint-Siège, de concert avec le Gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français. »

Telle est dans sa brièveté l'unique convention concernant la création des évêchés. Mais du nombre d'évêchés, des villes qui seront sièges épiscopaux, aucune mention : cela ne fait pas partie du Concordat. Il y est seulement réglé que le Pape se concertera avec le gouvernement, quel qu'il soit, pour créer les évêchés nécessaires et assigner une résidence aux évêques et en même temps le territoire de leur juridiction.

Aussi, par sa bulle du 29 novembre 1801, Pie VII supprima tous les évêchés préexistant et en érigea cinquante. Avant cet acte extraordinaire de la puissance pontificale, la démission des anciens évêques vivants, on le sait, avait été demandée ; sur quatre-vingt-

(1) Nous donnerons le texte du *Concordat*, dont nos parlementaires parlent tant et qu'ils connaissent si peu.

un, quarante-cinq avaient renoncé à leur siège, trente-six avaient résisté ou réclamé des délais.

Quelle relation existe-t-il donc entre le Concordat et les nouveaux évêchés ? Celle-là seule qu'en vertu du traité, le Souverain Pontife s'est engagé à ne pas les établir *sans se concerter avec le Gouvernement,* et, si on veut les appeler *concordataires,* cela voudra dire, non point qu'ils ont été établis par le Concordat, mais qu'ils ont été établis dans les formes réglées par le Concordat. Il faut donc rigoureusement conclure que si, dans la suite, les besoins religieux de la France ont nécessité l'institution de nouveaux évêchés, et s'ils ont été institués conformément aux prescriptions du Concordat et avec entente préalable du Pape et du Gouvernement alors existant, en toute logique ces évêchés sont également *concordataires.* Afin qu'on pût les tenir pour *non-concordataires,* comme on le fait sans raison, il faudrait que le Souverain Pontife, au mépris de ses promesses, les eût créés sans l'agrément de l'Etat : celui-ci serait alors en droit de refuser toute dotation.

II. — Bonaparte ne considérait même pas la participation du Corps législatif comme nécessaire pour la création des évêchés (1). Nous en avons la preuve dans le fait suivant : le 21 novembre 1808, il rendit à Burgos ce décret : « Il sera établi un évêché à Montauban (2). » Or, quelques jours plus tôt, le 4 novembre, c'est par un sénatus-consulte en forme que le nouveau département du Tarn-et-Garonne avait été créé. Dans un discours prononcé par M. Clausel de Coussergues, député de l'Aveyron, à la Chambre des députés, le 17 mai 1821, on trouve le fait apprécié en ces termes : « Ainsi, puisque Bonaparte fit ériger Montauban en chef-lieu de département par un sénatus-consulte et en siège épiscopal par un décret, c'est qu'il jugeait que l'érection des évêchés, quant à la coopération civile, appartenait à lui seul. J'étais alors membre du Corps législatif ; je n'entendis ni mes collègues, ni les sénateurs, ni les conseillers d'Etat faire la moindre observation sur cet acte du Chef de l'Etat. Il ne fut question ni de libertés de l'Eglise gallicane, ni de violation des droits des Corps politiques. »

Bonaparte assurément, ce fait le démontre également, ne croyait pas la circonscription diocésaine de 1801 irréformable et le nombre convenu de cinquante évêchés sans augmentation possible (3). Sans nul doute, il prétendait bien par ce décret coopérer à l'érection d'un évêché concordataire, usant du privilège concédé par le Pape au gouvernement français : avant le Concordat, il ne s'attribuait pas le droit de signer semblables décrets, légitimés seulement par un pouvoir concordataire.

Or, ce que Bonaparte a pu faire, en vertu du Concordat, Louis XVIII pouvait également le faire, en créant, d'accord avec Rome, d'autres sièges épiscopaux.

(Semaine de Périgueux).

(1) Le député Chiflet, dans la séance du 12 mai 1821, partageait ce sentiment : « Le souverain comme *législateur,* disait-il, est étranger à la direction des âmes, mais c'est comme *administrateur* qu'il concourt à l'érection des évêchés. »

(2) Cette érection ne fut réalisée qu'en 1822.

(3) Les assemblées délibérantes qui naguère avaient donné leur adhésion au Concordat, ne le crurent pas violé par cet acte, puisqu'elles ne firent aucune observation.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Un patriarche syrien à l'Evêché. — Naguère, les *Annales*, sous ce titre : « La liturgie catholique au IIe siècle », signalaient le nouveau patriarche syrien d'Antioche, comme un érudit. C'est, en effet, dans un manuscrit syriaque, découvert par lui dans la bibliothèque métropolitaine de Mossoul, et intitulé : « Le testament du Seigneur », qu'on puise de précieux renseignements sur la liturgie de la primitive Eglise (1).

Or, l'inventeur de ce document de premier ordre était, les 2 et 3 novembre, l'hôte de Mgr l'Evêque d'Orléans. Signataire d'une des Lettres postulatoires de la Béatification de la Vénérable Jeanne d'Arc, Sa Béatitude Mgr Rahmani a voulu, avant de regagner son patriarchat, s'entretenir avec l'Evêque et visiter la cité illustrée par la Pucelle. Le 3, Sa Béatitude a dit la sainte messe dans la chapelle du Grand Séminaire. Les clercs ont été très frappés des cérémonies du rite syriaque : ce sont, à chaque instant, des actes de profonde adoration. L'acte de la Consécration est particulièrement saisissant : les paroles de Notre-Seigneur, répétées dans la propre langue du Sauveur à la Cène, sont prononcées à demi-voix, avec un accent émouvant. Avant la communion, le pontife se tourne vers l'assistance, tenant dans ses mains le corps et le sang de la divine Victime; il lui présente les saints mystères, comme pour inviter ses membres à y participer.

Accompagnée par Monseigneur, qui a voulu lui en faire les honneurs, Sa Béatitude a visité la Cathédrale, les principaux monuments de la ville, notamment les trois statues de l'héroïne, et enfin le « Musée de Jeanne d'Arc ». Sur le registre des étrangers, elle a tracé, d'abord en français, les lignes suivantes :

« † IGNACE EPHREM II RAHMANI, *patriarche syrien d'Antioche, félicite Mgr* DESNOYERS *de son Musée si intéressant en l'honneur de l'Héroïne Jeanne d'Arc.* »

Puis, en syriaque, ces lignes poétiques, dont voici le sens :

Jadis existait un jardin très fleuri,
Une marguerite y souriait.

Au-dessous, son jeune secrétaire a écrit, en français :

« JOSEPH HABRA, *chorévêque et procureur du Patriarchat syrien d'Antioche, à Rome, Il Consulta.* »

Puis en arabe, deux lignes qui signifient :

« *Dieu se sert des faibles contre les forts, et de la femme pour anoblir l'homme.* »

« 3 novembre 1899. »

Le patriarche Rahmani ne tardera pas à gagner son patriarchat. Il possède deux résidences : l'une à Alep, en Syrie, et l'autre à Mardin, en Mésopotamie. C'est dans ce très lointain pays qu'il a rencontré deux de nos compatriotes, les tant regrettés PP. Delamette et Lhuillier, des Frères-Prêcheurs, qui reposent dans le cimetière de Mossoul.

---

(1) *Annales religieuses*, 1899, p. 642.

Plaise à Sa Béatitude intéresser ses fidèles Syriens à la Béatification de notre Vénérable ! Une sainte de plus en France, *in albo sanctorum*, c'est une protectrice de plus pour l'Orient catholique.

Semoy. — *Un intérieur d'église transformé*. — L'église de Semoy, c'est connu, était de toutes les églises du diocèse une des plus laides, et certainement la plus irrégulière. Elle est maintenant à l'intérieur une des plus jolies, des plus régulières, et certainement la plus commode pour le culte.

Imaginez une vaste grange presque carrée, couverte d'un plancher de vieilles planches inégales de longueur et de largeur. A l'extrémité de ce carré, non pas au milieu, mais débordant sur la droite, un large pilier de deux mètres, laissant place à droite et à gauche à deux arcatures d'inégale largeur et hauteur. Derrière le pilier et les arcatures, un autre petit carré, trois fois plus large que long, et ouvrant sur deux petits sanctuaires : l'un, bas, rond et sans profondeur ; l'autre, élevé. carré et profond. Au fond de ce dernier sanctuaire l'autel principal, qu'avait peine à apercevoir un tiers de l'assistance. En un mot, un type achevé d'inégalité dans tous les sens et sous toutes les formes, avec des murs recouverts d'une triple couche de badigeon, dont les écailles et les bavures formaient le seul décor. Telle était l'église de Semoy.

Allez maintenant la voir. Rien de changé à l'extérieur : toujours le même aspect de grange dominée sur la droite par un lourd clocher ; mais ouvrez la porte, et au premier coup d'œil vous ne pourrez vous empêcher de dire : Oh ! quelle jolie chapelle !

Le carré a conservé ses dimensions, mais les murs en sont resplendissants de blancheur avec un enduit qui simule la pierre de taille. Sur toute sa longueur sont disposés, dans une harmonie parfaite, les quatorze tableaux d'un beau chemin de croix peint sur tôle émaillée ; entre eux, six lampadaires en cuivre doré, de forme gothique ; au-dessus, un nouveau crucifix qui domine le banc-d'œuvre, et cinq statues d'un riche décor représentant les patrons de la paroisse. Le tout couvert d'un plancher de *pichepin* divisé en cartouches à angles droits, et entouré d'une corniche au profil élégant. Tel est devenu le carré primitif.

A l'extrémité, le lourd pilier a été élargi, de manière à occuper maintenant le milieu de l'église et à appuyer le maître-autel, surmonté d'un rétable qui s'élève par degrés jusqu'au plancher, et sert de cadre à une riche peinture de l'Assomption de Murillo, sur tôle émaillée. Autel et rétable en beau chêne, aux proportions harmonieuses, mises en relief par des filets dorés qui détaillent toutes les lignes architecturales.

Par l'élargissement du pilier central se trouvent régularisées les deux arcatures qui ouvrent, à droite et à gauche, sur la partie du fond, aboutissant maintenant à deux petits sanctuaires d'un parallélisme parfait, consacrés : l'un au Sacré-Cœur, l'autre à la Sainte Vierge. Autre avantage inappréciable pour une église sans nef, dans laquelle les processions sont d'ordinaire impossibles : la disposition des bancs, groupés au centre du carré, devant l'autel, laisse à droite et à gauche deux larges passages, qui se prolongent sous les arcades et tournent derrière le pilier principal, ce qui donne toute facilité pour le développement et la marche des processions,

problème jusqu'ici sans solution pour les églises privées de nefs latérales. Ajoutez qu'au vieux carrelage en terre de Mienne a succédé un beau dallage de pierres blanches et noires. Telle est l'église dans sa transformation actuelle.

Mais quand vous en aurez fait le tour, vous vous demanderez : Où donc est la chaire ? C'est qu'en effet on ne voit plus le vieux et lourd perchoir qui surplombait dans le grand carré. Mais cherchez bien. A droite et à gauche de l'autel règnent deux boiseries qui forment sanctuaire. Or, derrière celle du côté de l'Evangile, qui est mobile, est dissimulée et fixée la cuve d'une chaire qui, au moment voulu, se roule en avant du sanctuaire et met instantanément le prédicateur en face des assistants, stupéfaits de le voir ainsi tous de face et tout à l'aise. La prédicatIon finie, la chaire se laisse de nouveau rouler au niveau de la boiserie pour reprendre sa place modeste et effacée.

Telle est la transformation qu'était venu constater et inaugurer, le jour de la Toussaint, M. l'abbé Boullet, vicaire général, assisté de M. le doyen de Chécy et de plusieurs autres prêtres. Matin et soir, assistance nombreuse, église bondée, prédications éloquentes, chants enlevés par tous les assistants ; le soir, éclairage étincelant. Décidément, la paroisse de Semoy a vu une belle journée, et en verra bien d'autres encore.

Félicitations à l'architecte, M. Guillaume, qui a conçu l'idée originale de cette transformation ; aux entrepreneurs, qui l'ont opérée en trois mois ; aux paroissiens, qui ont fourni une grande partie les ressources nécessaires, et au zélé curé, qui a su mener à bonne fin cette entreprise. TESTIS.

Médaille des Enfants de Marie. — *Décret de la Sacrée-Congrégation.* — « Il ne s'agit pas, dans ce décret, de toutes les Congrégations de la Très-Sainte Vierge, mais seulement de la pieuse union des *Filles de Marie* sous le patronage de la Vierge Immaculée et de sainte Agnès. »

Il y a en effet trois associations distinctes ayant chacune le titre de *prima primaria* :

1° Celle des Filles de Marie, *delle Figlie di Maria*, établie au commencement du XII° siècle, à Ravenne, par le Bienheureux Pierre de Honestis, chanoine régulier de Latran. Pie IX, de sainte mémoire, l'a reconstituée à Sainte-Agnès-hors-les-Murs, et remise à la direction des chanoines réguliers de Latran, avec pouvoir d'y agréger des unions similaires dans le monde entier. Une médaille doit être portée par les Enfants de Marie, qui relèvent de cette Congrégation-Mère. Par un décret du 24 août 1897, la sacrée Congrégation a rendu obligatoire pour elles, mais pour elles seules, le type de médailles qu'elle a approuvé.

2° Vient ensuite, par ordre de date (1584), l'Association du Collège Romain chez les PP. Jésuites. Elle n'était d'abord que pour les jeunes gens et les hommes. Ce n'est qu'en 1825 qu'elle put s'affilier les réunions de femmes et de jeunes filles.

3° Nous avons enfin, chez les Filles de la Charité, l'Association nouvelle, demandée par la Sainte Vierge en 1830.

Ces trois Congrégations, absolument distinctes les unes des autres, ont à peu près les mêmes avantages et indulgences.

Les Congrégations d'Enfants de Marie affiliées à la Congrégation des Jésuites ou à celle des Filles de la Charité, n'ont donc pas à se préoccuper du décret que nous avons signalé.

Le mois de novembre. — C'était au temps de Romulus, le neuvième mois de l'année, puis il devint le dixième et enfin le onzième, rang qu'il occupe aujourd'hui. Peut-être dans la suite des temps lui est-il réservé de prendre la douzième place dans le calendrier.

Le mois de novembre était consacré à Diane, l'astronomie le place sous le signe du Sagittaire, symbole de la vitesse des vents annonciateurs de l'hiver ; l'astrologie considère cette constellation comme meurtrière — on sait que la fin du monde nous est annoncée pour le lundi 13 novembre — la nouvelle est ainsi donnée par un almanach : « Le 13, rencontre de la terre et d'une comète : fin du monde »; mais le même almanach, à la date du 15, dit qu'il faut, ce jour-là, commencer l'engraissement des oies... On peut encore espérer que ces intéressants volatiles ne seront pas les seuls épargnés.

Si l'on en croit les météorologistes, le mois de novembre sera très variable ; pluie et vent du 2 au 10, variable du 10 au 16, froid du 16 au 24, et pluvieux, venteux, neigeux du 24 à la fin du mois. En somme, vilain mois, un vrai temps de foire Saint-Romain. Heureusement, ce que disent les météorologistes n'est pas parole d'Evangile.

Aux prières :

† M. Méritan, curé de Saint-Sulpice, assistant du Supérieur Général de la Compagnie de Saint-Sulpice, décédé dans sa 70e année.

† M. Harand, décédé à l'âge de 78 ans.

† Mme veuve Legbay, née Fontaine, décédée à l'âge de 75 ans.

† Mme veuve Victor Auvray, née Prével, décédée à Saint-Cormier-des-Landes, dans sa 85e année; elle était la mère de M. l'abbé Auvray, curé-doyen de Puiseaux.

† M. Prévost, décédé à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, dans sa 81e année; Il était le père de M. l'abbé Moïse Prévost, curé de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Pater, — Ave, — De Profundis.

Le repos hebdomadaire au point de vue social

Conférence de M. Lerolle, *député, à Pithiviers*

Dimanche 7 novembre, à 8 heures du soir, cinq cents hommes étaient réunis dans la Salle paroissiale pour entendre M. Lerolle, député de Paris. M. le Curé de Pithiviers le présente à l'auditoire : « L'orateur, dit-il, est un des membres les plus distingués de notre « Assemblée nationale. Il a fait une étude approfondie des ques- « tions sociales et il les a traitées magistralement dans la plupart « des grandes villes de France. Nous accueillons avec joie sa pré- « sence parmi nous et nous écouterons sa parole avec la plus sym- « pathique attention. »

M. le Conférencier a d'abord exposé la nécessité du repos hebdomadaire. L'homme ne peut pas travailler plus de sept jours sans se

les ramasse l'un après l'autre, va les jeter dans le feu, et cela fait, il salue la maîtresse de la maison et entame avec elle une étincelante causerie.

Dans une autre circonstance plus grave, resté seul dans le château d'une de ses vieilles amies, dont il était l'hôte familier, et qui avait dû s'absenter pour quarante-huit heures, il dirigea instinctivement sa promenade vers une allée droite, comme il les aimait, mais dont un arbre de bordure empiétait sur le chemin et brisait la perspective. Cette irrégularité, qu'il avait précédemment remarquée, lui fit l'effet d'un soldat qui sortirait de l'alignement dans une manœuvre. Ne pouvant le punir comme un officier eût puni le soldat, il s'éloigna, revint sur ses pas, s'éloigna encore. Bref, l'arbre malencontreux l'exaspéra tellement qu'à la fin du second jour, n'y pouvant plus tenir, il le fit abattre. Le lendemain, dès le retour de la bonne dame, il lui fit l'aveu de sa faute, et lui demanda humblement pardon d'un tel abus de confiance. Il va sans dire qu'elle pardonna en grande dame, en chrétienne, en amie, c'est-à-dire en se jouant et avec un sourire. Mais je jurerais bien que depuis, elle ne laissa plus jamais son saint et illustre ami seul chez elle, en tête-à-tête avec ses arbres.

Telle est l'unique et innocente manie que j'ai entendu, non pas reprocher au P. Lacordaire, mais raconter de lui par les témoins plus intimes que moi de sa vie. Je l'ai rapportée à cause de son originalité, et aussi pour rassurer ceux que choqueraient peut-être les austérités et les mortifications terribles de ce grand prédicateur, de ce grand religieux qui rétablit en France, Dieu sait au prix de quels efforts, de quels sacrifices, de quel courage surhumain, l'ordre de Saint-Dominique.

C'est une erreur trop commune de croire que les saints sont d'une nature différente du reste des hommes, et qu'ils n'ont pas à lutter contre les mêmes tentations, les mêmes passions que nous. A des grâces spéciales, ils répondent avec une générosité supérieure, mais libres ils collaborent avec Dieu à l'œuvre de leur sanctification. Mais leur infirmité apparaît toujours par quelque côté, ne fût-ce que par des excès de vertu ou d'amour, et les plus saints peuvent dire avec l'incomparable saint François de Sales, pleurant la mort de sa mère : « Je suis tant homme qu'on puisse être. »

Les saints perdraient pour nous presque tout leur charme et leur puissance d'apostolat s'ils cessaient d'être, à nos yeux, des hommes sujets aux douleurs, aux épreuves, aux infirmités de la nature humaine. (*L'Univers*). A. DE SÉGUR.

LE COQ DES PÈLERINS

(Légende Sulliquoise)

Connaissez-vous Sully-sur-Loire ? Cette riante petite ville est restée parmi mes souvenirs d'enfance les plus aimés. Quand venaient les vacances, un beau soir, nous montions dans la voiture publique (le chemin de fer n'allait pas à Sully dans ce temps-là), avec la chère vieille institutrice qui me servait de seconde mère ; elle s'était munie à Orléans de deux pains de gruau pour réjouir, à l'arrivée, les cousines chez qui nous allions. Quand on avait passé

la rue Royale, qu'on arrivait sur le pont, elle me disait mystérieusement à l'oreille : « Tu feras ta prière tout bas, quand il sera nuit. » Cette prière bercée par les cahots de la patache, les grands peupliers qui bordaient la route, les chaumières auxquelles la lune donnait un aspect fantastique, tout cela c'était charmant, parce que c'était nouveau.

A Sully, tout me ravissait, le vieux château avec ses tours massives, la Loire et ses grèves dorées, les deux rivières aux noms poétiques, la Sange et le bec d'Azon.

Dans l'église Saint-Ythier, j'admirais surtout les vitraux ; c'est là que je vis pour la première fois l'arbre de Jessé, l'aïeul de David endormi, le rejeton gigantesque, qui s'élève au-dessus de la poitrine, et dont chaque branche supporte un patriarche : la fleur merveilleuse qui couronne le tout n'est autre que la Vierge Marie et son doux Enfant, sur lequel repose l'Esprit du Seigneur. Dans une chapelle latérale se voyait une légende tout-à-fait inédite : c'est l'histoire de trois pèlerins, probablement trois habitants de Sully, qui se rendirent jadis à Saint-Jacques-de-Compostelle. On les voit dans une chambre d'auberge, les petits souliers rangés sous le lit ; même il y a des détails que je vous dirais bien tout bas à l'oreille, mais que ma plume refuse d'écrire ; glissez, mortels, n'appuyez pas... nos bons aïeux n'y regardaient pas de si près. Mais pour qu'un pèlerinage soit méritoire, il faut des épreuves. Nos pèlerins en rencontrèrent une terrible ; car, dans le pays qu'ils traversèrent un meurtre ayant été commis, on les accusa d'être les auteurs du crime. Les voilà jetés en prison, jugés, condamnés à être pendus.

Que faisait donc le grand saint Jacques, tandis que ses pèlerins étaient dans une telle détresse ? Abandonnait-il ceux qui pour l'amour de lui avaient quitté leur doux pays et leur famille, avaient franchi les monts et les vallées, affronté les pluies et les chaleurs ? N'ayez crainte ; les saints ne sont pas ingrats. Saint Jacques descendit dans leur prison, les réjouit par sa présence, releva leur courage, et leur promit qu'au moment du supplice il viendrait les soutenir en l'air, pour empêcher la corde de les étrangler. Il fut fidèle à sa promesse ; premier miracle. Le bourreau les croyait bien et dûment pendus, et les pèlerins se balançaient doucement dans les airs, bénissant leur libérateur. Mais une fois remis à terre par ses soins, comment continuer leur voyage ? On va les reconnaître : qui voudra croire à leur innocence ? Qui croira surtout que saint Jacques leur a sauvé la vie d'une manière si merveilleuse ? « Allez hardiment, leur dit le saint, vous présenter au roi, et demandez-lui la faveur d'être admis à sa table (c'est le moins qu'on puisse faire pour des pendus qui reviennent en ce monde). Lorsqu'on apportera un poulet rôti, vous lui commanderez, en mon nom, de chanter, et il chantera ; ce sera la confirmation de votre récit. » Ainsi fut fait. Sur le dernier tableau du vitrail on voit le pauvre poulet rôti qui dresse la tête, et on croit entendre son coquerico !

Cette légende est aujourd'hui fort peu connue. Mais dans le bon vieux temps, j'imagine qu'elle fit souvent le charme des veillées d'hiver ; que plus d'une aïeule solognote, réunissant ses petits-enfants autour de la flamme de la cheminée, leur redisait dans son naïf langage ce que je viens de raconter ; et pour conclusion,

tous ensemble s'écriaient en joignant les mains et levant les yeux au ciel :

« Dieu et Monseigneur saint Jacques protègent les pèlerins ! »

JEANNE DU VILLAGE.

APRÈS UNE LEÇON DE CATÉCHISME

C'était à Paris. L'hiver était froid, la journée grise : on attendait la neige. Un monsieur prêt à franchir le Pont-Neuf, est arrêté par un embarras de voitures. Il attend et regarde autour de lui. Un petit bonhomme d'une dizaine d'années au plus, attire son attention. Ce petit faisait mal à voir : le costume de la pire indigence, aggravé d'un débris de veste en étoffe printanière, jaune et grise. Sur le trottoir du quai se tenait un mendiant à qui personne ne donnait. Tout à coup, le petit garçon se dirige vers le mendiant d'un air préoccupé et met un sou dans sa sébille. — Par exemple, dit le monsieur, voilà un petit pauvre qui fait la leçon aux plus gros riches. C'est bien étrange ! Cet enfant mérite qu'on l'observe. Le monsieur observe l'enfant, et même le suit de très près jusqu'à l'autre extrémité du Pont-Neuf. Encore un mendiant assis sur les marches du talus, le chapeau à la main. Le petit garçon semble hésiter, tire enfin un autre sou de sa poche et le jette dans le chapeau. Le monsieur n'y tient plus. Il veut avoir l'explication de ce fait singulier. Oh ! le petit garçon s'épancha, tout de suite, avec une naïveté charmante : — C'est que... ma veste est joliment vieille, et je n'ai personne qui soit en train de m'en acheter une neuve. Alors une dame m'a donné deux sous pour une commission ; moi, j'ai donné deux sous à deux pauvres : peut-être que cela fera venir ma veste. Le monsieur fut fort surpris. — C'est très bien, mon enfant ! Mais où diantre avez-vous appris ?.. — Ah ! c'est parce que ma sœur Antoinette, qui a onze ans, va au catéchisme. Je comprends, riposte le monsieur, eh bien ! mon petit, votre foi innocente vous a conduit au but, comme par la main, et votre veste est trouvée. Le monsieur était riche et bon ; il l'habilla des pieds à la tête.

Mon anecdote a une double moralité : pauvres, imitons l'enfant, riches, imitons le monsieur.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Alcoolisme n'est pas ivrognerie. — A propos d'alcoolisme, il importe de signaler et de travailler à détruire une grosse illusion. On croit généralement que celui qui s'enivre de temps en temps est un alcoolique, et que celui qui ne s'enivre jamais ne peut pas être alcoolique. Voilà l'erreur.

On n'est pas alcoolique parce qu'on s'enivre : on est alcoolique parce qu'on boit beaucoup d'alcool. On n'est pas à l'abri de l'alcoolisme parce qu'on ne s'enivre jamais ; on est à l'abri de l'alcoolisme lorsqu'on ne boit pas beaucoup d'alcool. Ainsi, ces conscrits qui, le jour du tirage au sort, se saoûlent comme des Polonais, ne sont pas pour cela des alcooliques ; ni ces braves paysans qui prennent « leur plumet », toutes les fois qu'ils sont « de noce ».

N'allez pas dire que j'approuve les conscrits qui se saoûlent et les

invités qui ne veulent rien laisser dans le fond des bouteilles, je m'en garderais bien ; il n'y a rien de plus vilain, de plus répugnant qu'un homme ivre. C'est un déshonneur pour l'humanité. Mais je dis que celui qui s'enivre deux ou trois fois par an et qui, le reste du temps, ne boit presque pas d'alcool est à l'abri de ce mal affreux qui s'appelle : l'*alcoolisme*. Prenez au contraire, ce brave homme qui passe pour rangé, qui, jamais de sa vie, n'a vu trois cornes à la lune, mais qui, tous les jours, prend son apéritif ou son pousse-café, — très souvent l'un et l'autre, — au bout de plusieurs années, il sera presque inévitablement alcoolique.

Ne l'oubliez pas, messieurs de la confrérie des buveurs d'absinthe ; vous buvez, chaque jour, un des plus terribles poisons qui existent. Vous surtout, jeunes gens, qui n'avez pas encore cette détestable habitude, méfiez-vous des petites gouttes, fuyez surtout ces abominables apéritifs ; et vous, jeunes dames, défiez-vous du petit verre quotidien de malaga.

Le Curé d'Ars et son portrait. — La première fois qu'il vit une de ces esquisses grossières faites, à son insu, pour les vendre aux pèlerins, le Curé d'Ars s'approcha de la marchande et lui dit d'un ton de brusquerie contraire à ses habitudes : « Pourquoi vendez-vous ça ? » Cette femme sachant qu'on ne s'adressait jamais en vain à sa bonté compatissante, répondit aussitôt : « Oh ! si vous voulez nous ruiner, M. le Curé, vous n'avez qu'à nous défendre de vendre votre portrait. Tout le monde veut l'avoir, et nous gagnons si peu sur les autres objets que, si nous n'avons plus cela pour nous procurer quelque bénéfice, la misère sera bientôt chez nous. » M. Vianney partit en disant : « Après tout, puisque l'on peint le diable, pourquoi ne me peindrait-on pas aussi ? » Le lendemain, il repassa devant l'étalage et s'enquit en montrant son portrait : « Combien vendez-vous ça ? — Deux sous, trois sous, cinq sous, M. le Curé, c'est selon la grandeur. — Oh ! pauvre curé d'Ars, répliqua-t-il, on te pend, on te vend pour deux sous ; deux sous ! voilà ce que tu vaux ! » Et il s'achemina vers l'église.

Une prophétie au XIIIe siècle. — Voici ce que Hugues de Saint Cher, ce premier auteur des :*Concordances*, dit dans son Commentaire sur saint Mathieu :
« *Erunt quatuor genera persecutionum in Ecclesia Dei : prima tyrannorum contra martyres ; secunda hereticorum contra doctores ; tertia advocatorum .contra simplices ; quarta antichristi contra omnes ;* — il y aura dans l'Eglise de Dieu quatre genres de persécutions : la première, des tyrans contre les martyrs ; la seconde, des hérétiques contre les docteurs ; la troisième, des avocats contre les gens simples ; la quatrième, de l'antechrist contre tous. » Que dites-vous, lecteurs, de cette troisième persécution ? N'est-ce pas l'histoire en partie du dix-huitième siècle, et surtout du dix-neuvième siècle ?

A qui change perd. — Le *Journal* affirmait qu'un touriste à travers l'Europe voulut faire l'expérience de la portion du capital d'un voyageur, qui tombe dans le réservoir du monde financier. Il prit un vulgaire billet de 100 francs valant cinq louis d'or à Paris,

il le changea en une maison de premier ordre à Berlin, puis il changea le billet allemand à Vienne, et le billet autrichien à Saint-Pétersbourg ; il arriva à Constantinople, changea encore et finit sa tournée à Athènes, où le cinquième change lui procura en argent juste 30 fr. 75.

Plus des deux tiers était donc restés aux mains de la banque cosmopolite et s'il eût continué par Rome, Madrid et Lisbonne, il eût été dépouillé au pair.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Samedi 11 novembre, réunion en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel-Secours ; à 8 h., messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 14 novembre, réunion en l'honneur de saint Antoine de Padoue ; à 2 h. précises, chant d'un cantique, instruction, salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

Inauguration du monument de Mgr Freppel dans la cathédrale d'Angers, le 13 novembre 1899. **Discours** *prononcé par* S. G. Mgr Touchet.

Brochure in-8° de 32 pages. — Prix : 1 fr. — Ce discours sera mis en vente lundi 13 novembre, dans l'après-midi, chez M. Herluison, et chez les libraires d'Orléans.

Petit Almanach du saint Abandon. — *A la volonté de Dieu.* — Brochure de 32 pages, ornée de vignettes et revêtue de l'Imprimatur de l'archevêché de Lyon. — Prix : 0 fr. 10, franco, 0 fr. 15. — La douzaine, franco, 1 fr. 25.

Clément Ruban, libraire, 6, place Bellecour, Lyon.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Barreau, Marcel, négociant, et Mlle Bigotteau, Marcelle.
M. Ricosset, Léon, propriétaire, et Mlle Lanoue, Madeleine.
M. Fleureau, Louis, cultivateur, et Mlle Jousset, Marie.

NAISSANCES

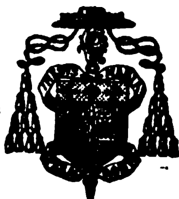
Lacombe, Andrée-Fernande-Eugénie, rue Bannier.
Peguy, Bernadette-Jeanne-Marie-Marguerite, rue Bellébat.
Bidault, Lucile, quai Neuf.
Tavernier, Antoinette-Marie-Félicie-Adèle, faubourg Bourgogne.
Toulemonde, Renée-Paule-Marguerite, boulevard des Princes.
Cros, Jacques-Félix-Louis-André, boulevard Alexandre-Martin.

DÉCÈS

M. Parent de Curzon, Edouard, 69 ans, rue Vieille-Monnaie.
Mme veuve Chicoisneau, née Bouchard, 79 ans, rue des Carmes.
Mme veuve Serré, née Barré, 80 ans, rue de la Poule.
Mme veuve Servant, née Trépin, 85 ans, rue des Pastoureaux.
M. Harand, François, rentier, 78 ans, rue Verte.
Mme veuve Legeay, née Fontaine, 74 ans, rue Bannier.
Mme Couloy, née Kilbert, 50 ans, rue Etienne-Dolet.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume **Numéro 46**

1899 Samedi 18 novembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

19 Dimanche (du VIe ap. l'Epiph.). Octave de la Dédicace.
20 Lundi. S. Félix de Valois, conf.
21 Mardi. La Présentation de la Ste-Vierge.
22 Mercredi. Ste Cécile, vierge, mart.
23 Jeudi. S. Clément, pape mart.
24 Vendredi. Octave de S. Aignan.
25 Samedi. Ste Catherine, vierge, mart.
26 XXIVe Dimanche ap. la Pentecôte. S. Jean de la Croix.

Aux enfants de prier pour la France

Il y a, en France, de six à sept cent mille enfants qui se préparent, chaque année, à leur première communion. Dans ce nombre, il en est beaucoup qui ont conservé l'innocence baptismale, et dont la prière est particulièrement agréable à Dieu. Si chaque fois qu'on réunit ces enfants pour l'instruction religieuse, on leur faisait réciter une prière pour la France, qu'elle serait puissante cette prière des amis préférés du divin Sauveur !

Que partout on fasse prier ainsi les enfants ; et Dieu se laissera toucher, il aura pitié de nous, il nous pardonnera, il nous sauvera.

Un écrivain célèbre, Donoso Cortez, a dit, un jour, cette parole profonde :

« La prière fait plus que les batailles. »

Bossuet avait écrit avant lui :

« Des mains élevées au ciel enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. »

Oui, la prière est une arme plus puissante que toutes les forces d'ici-bas. Si faibles que soient les enfants, leur prière est plus puissante que tous les secours humains.

Que toutes les âmes chrétiennes unissent leurs prières à celles de ces anges terrestres pour la France et pour l'Eglise.

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f.
Départements limitrophes..... 6
Départements non limitrophes. 7 f.
Etranger (union postale)....... 9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Grand Séminaire. — Mardi 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte-Vierge ; à 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres ; à 6 h., aura lieu la rénovation des promesses cléricales, présidées par Mgr l'Evêque.

MM. les ecclésiastiques sont invités à y prendre part.

Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Le vendredi 17, dans l'église de Griselles ;

Le dimanche 19, dans les églises de Dry, Adon et Messas ;

Le dimanche 19 novembre, dans l'église d'Epieds.

Le mardi 21, à l'hospice de Beaugency, et au pensionnat St-Jean-de-la-Ruelle ;

Le mercredi 22, à l'hospice de Châteauneuf.

Le jeudi 23 novembre, en l'église de Breteau.

Paroisse de Saint-Aignan. — Un sermon de charité sera prêché, le mardi 21 novembre, à 3 h., au profit de l'*Œuvre des Dames Patronnesses*, par M. l'abbé Leblanc, curé de Jouy-le-Potier.

La quête sera faite par Mmes Beaugé, Brulliard, Mandereau et Mlle Desforges.

Paroisse Saint-Donatien. — Dimanche 17 novembre, à 7 h. 1/4, messe en l'honneur de Notre-Dame de la Salette ; cantiques, instruction et salut.

Chapelle de la Visitation.— Vendredi 17 novembre, jour consacré au Sacré-Cœur.

A 8 h., messe et prière réparatrice. A 4 h., instruction et salut.

Ecole libre des Sœurs de Saint-Vincent. — Vente pour la construction d'une classe, les mercredi 22 et jeudi 23 novembre 1899, de 1 h. à 6 h. La salle restera ouverte jeudi soir de 7 h. à 10 h.

Cloître de la Cathédrale, 14, salle de St-Joseph.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Les associées de l'Œuvre feront leur pèlerinage annuel en l'honneur de saint Aignan le mercredi 22 novembre.

A 6 h., messe et instruction par M. l'abbé Agnès, directeur.

Nous recommandons aux saints sacrifices du clergé et aux prières des Communautés religieuses et des fidèles du diocèse, M. Alexis Boisbourdin, directeur au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, pieusement décédé le 12 novembre, dans sa 64e année.

M. Boisbourdin, neveu de M. A. Boisbourdin, ancien aumônier des Hospices, et de M. L. Godefroy, ancien doyen de Neuville, et frère de M. H. Boisbourdin, curé de Saint-Péravy-la-Colombe, est né à Orléans, le 24 avril 1836. Ordonné prêtre en 1859, il fut d'abord professeur de sciences au Petit Séminaire de La Chapelle ; puis, il entrait dans la Compagnie de Saint-Sulpice, où il succéda à M. Brugère comme professeur du grand cours de théologie.

Un service aura lieu à Orléans, le lundi 20 novembre, à 10 h. 1/2, en l'église de Saint-Laurent.

LES DERNIERS VŒUX DE LÉON XIII

A Dieu et à la Vierge Mère

Dernier rayon d'un jour qu'envahit l'ombre pâle,
Soleil déjà mourant, nuit funèbre, salut !
Tout près de m'endormir dans l'horreur sépulcrale,
Où d'autres voient la fin, moi, j'aperçois le but.
Un sang vif ne court plus dans mes veines arides ;
Dans mes membres, la vie agonise et s'éteint ;
La mort me vise au front de ses flèches perfides ;
Le linceul m'enveloppe et le tombeau m'étreint !
Mais qu'importe ? aspirant à l'éternelle plage,
Mon âme veut finir de trop mortels combats,
Heureuse d'arriver au terme du voyage
Et d'arrêter sa course aux sentiers d'ici-bas...

⁂

Puisse le Dieu clément combler mes espérances !
Puisse-t-il m'accueillir au Ciel tant désiré !
Puisse-t-il me donner, après tant de souffrances,
De contempler là-haut son visage sacré !
Puisse-t-il faire aussi, Vierge, que je te voie !
Dès cet âge où l'on n'est qu'un enfant étourdi,
Je t'aimais, et tu fus ma plus divine joie :
Dans le cœur du vieillard, ton amour a grandi !
Reçois-moi sur le seuil de la sainte patrie !
Citoyen du bonheur, pendant l'éternité,
Je dirai que c'est toi, toi, ma mère, ô Marie,
Qui m'as conduit au port de la félicité !...

P. Barbier, d'Orléans.

---

(1) Ces beaux vers sont plutôt la paraphrase que la traduction de l'ode latine qui suit :

DEO ET VIRGINI MATRI EXTREMA LEONIS VOTA

Extremum radiat, pallenti involvitur umbra
Jam jam sol moriens : nox subit atra, Leo,
Atra tibi : arescunt venœ, nec vividus humor
Perfluit ; exhausto corpore vita perit.
Mors telum fatale jacit ; velamine amicta
Funereo, gelidus contegit ossa lapis.
Ast anima aufugiens excusis libera cinctis,
Continuo æthereas ardet anhela plagas ;
Huc celerat cursum ; longarum hæc meta viarum ;
Expleat, oh ! clemens anxia vota Deus !
Oh ! cœlum attingam ! supremo munere detur
Divino æternum lumine et ore frui.
Teque, o Virgo, frui ; te parvulus infans
Dilexi, flagrans in sene crevit amor.
Excipe me cœlo ; cœli de civibus unus,
Auspice te, dicam, prœmia tanta tuli.

INAUGURATION DU MONUMENT DE Mgr FREPPEL

« Quand la mort eut couché dans la tombe l'illustre pontife qui gouverna l'Eglise d'Angers durant près d'un quart de siècle et qui projeta sur son Siège le prestige de son nom, une des premières préoccupations de son éminent successeur fut d'élever un monument destiné à perpétuer « le souvenir de son épiscopat, dont aucun autre, en ce siècle, n'avait surpassé la gloire ». C'était, à ses yeux, « un grand acte de justice et de reconnaissance ». L'appel qu'il fit à l'Anjou, à l'Alsace, à la Bretagne fut entendu.....

« On eut recours, comme il convenait, à l'inspiration et au ciseau d'un maître. Il a plu à l'artiste de représenter son héros dans la paix du dernier sommeil, et la seule parure qu'il lui ait donnée, c'est la palme offerte par l'Ange des saints combats, qui lui montre en même temps le ciel. Grande idée voilée sous ce symbole !...

« Le monument était prêt. Mon vénéré prédécesseur avait déjà pris ses dispositions pour l'inaugurer solennellement ; et voici que la mort, frappant encore un de ces coups imprévus qui déconcertent, couronna son épiscopat à peine commencé.

« La Providence me réservait l'honneur de célébrer cette solennité. Ainsi Dieu l'a voulu, sans doute pour attacher plus impérieusement mon attention sur le modèle à imiter.....

« C'est sur le siège d'Orléans, où l'éloquence semble héréditaire, que Mgr Baron était allé chercher le panégyriste. Mgr Touchet veut bien rester fidèle à sa promesse et nous apporter le précieux concours de sa vibrante parole. »

C'est en ces termes que Mgr Rumeau, évêque d'Angers, avait présenté l'artiste, M. Falguière, et l'orateur, Mgr Touchet, dans la lettre qu'il adressait à son clergé, pour l'inviter à la cérémonie de l'inauguration du monument.

—

Cette solennité a eu lieu le lundi 13 novembre : la cérémonie a été présidée par S. Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, et le service funèbre célébré pontificalement par le métropolitain, Mgr Renou, archevêque de Tours, en présence de NN. SS. les évêques de Luçon, de Tulle, d'Agen, de Belley, de Saint-Brieuc, de Poitiers, de Laval, de Nantes et du Mans, des RR. PP. abbés de la Trappede Bellefontaine, de Solesmes, de Ligugé et de Saint-Maur-de-Glanfeuil.

On remarquait encore dans l'assistance : MM. les vicaires capitulaires des diocèses de Quimper et d'Angoulême ; M. Branchereau, vicaire général d'Orléans. Plus de cinq cents prêtres de l'Anjou et des diocèses voisins, et parmi eux, aux premiers rangs, Mgr le recteur et MM. les professeurs de l'Université catholique d'Angers ; M. le général Mathis, commandant la 18e division ; les généraux Graff, de Lafond, Gillet et Faugeron ; MM. de la Bourdonnaye, Baron, Laurent et Ferdinand Bougère, de Grandmaison, députés ; Bigot et A. Fairé, anciens députés ; Jac, ancien premier président.

A 10 h. 1/2, les clercs du Séminaire et la maîtrise ont supérieurement chanté la messe de *Requiem* par Gounod.

A l'évangile, Mgr l'évêque d'Orléans est monté en chaire et a prononcé le discours.

Admirablement débitée, « avec une voix absolument incomparable »,

cette page oratoire, puissante de pensée et d'expression, a produit sur tout l'auditoire, qui s'identifiait avec l'évêque loué, une profonde impression.

Les Orléanais, qui s'identifient aussi avec leur Evêque, n'éprouveront pas moins de satisfaction que les Angevins, et sans réserve, à lire cet éloge du grand Evêque d'Angers par le successeur du grand Evêque d'Orléans.

La bénédiction du monument a été faite, à la fin de la cérémonie, par S. Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, qui a donné l'absoute.

Ce monument, placé dans le transept, apparaît un peu masqué sous les tentures qui l'environnent. La statue du prélat est couchée sur un socle formant tombeau. A ses pieds se tient un ange d'une très pure expression, montrant le ciel d'une main, de l'autre tendant une palme.

Sur le socle est gravée, en style lapidaire, cette inscription latine :

ILLUSTRISS. ET. REVERENDISS. IN X^sto PATRI.
CAROLO-ÆMILIO FREPPEL.
EPISCOPO. ANDEGAVENSI. (MDCCCLXIX-MDCCCXCI).
PASTORI. PERVIGILI. GREGIS.
DEFENSORI. CIVITATIS. PATRIÆ. EKKLESIÆ.
DOCTORI. INVICTO. ERRORUM. PROFLIGATORI. FIDEIQUE. COLUMNÆ.
INSTAURATORI. ALMÆ. UNIVERSITATIS. ANDEGAV. REDIVIVÆ.
DUCTORI. STUDIOSÆ. JUVENTUTIS. ET. LITTERARUM. PATRONO.
ORATORI. EXIMIO. IN. CŒTU. DEPUTATORUM.
BONO. ET. INDEFESSO MILITI. X^sti. JESU.
KLERUS. POPULUSQUE. GRATISSIMUS.
CURA. DD. FRANCISCI-DESIDERATI. MATHIEU. ET. LUDOVICI-JULII. BARON.
EJUS. SUCCESSORUM.
AD. ÆTERNITATEM MERITORUM.
D. D. D.

Il était plus de 2 heures quand la cérémonie fut terminée..... Et toute la ville, et tout le diocèse, et toute la région célébraient à l'envi l'impérissable mémoire du grand évêque dont l'Anjou sera toujours fier, comme le Poitou garde également impérissable celle du grand docteur qui gardera dans l'histoire le nom « d'Hilaire des temps modernes ».

Associer ces deux grands noms, c'est un hommage de plus à la gloire de ces deux hommes qui ont si bien servi la sainte Église de Dieu.

PRIONS POUR LA FRANCE

Le bon curé était désolé. Songeur et distrait, on l'entendait souvent murmurer, au milieu de ses confrères comme au milieu de ses ouailles : « Et l'on ne prie pas, l'on ne prie pas pour la France ! » Et quand il disait cela, avec un accent profond, on voyait tout à coup ses yeux devenir humides, et souvent une grosse larme perlait au coin de ses paupières. « Je veux du moins, » se dit-il un jour, « que, dans ma paroisse, tout le monde prie pour la France ! »

Le lendemain, il parla aux enfants du catéchisme : « Mes chers amis », leur dit-il, « vous voulez être, n'est-ce pas, d'excellents

petits Français ? Eh bien ! je viens vous demander aujourd'hui de faire chaque jour une prière pour votre patrie. Elle en a grand besoin, la pauvre, puisqu'elle persécute aujourd'hui le bon Dieu, puisqu'elle veut chasser de vos âmes Celui qui a dit avec tant d'amour : « Laissez venir à moi les petits enfants ! » C'est entendu, mes amis : chaque jour vous ferez une petite prière pour la France ! »

A deux ou trois jours de là, il parla aux enfants de Marie : « Mes chères enfants », leur dit-il, « comme Jeanne d'Arc, vous aimez votre patrie. Je viens vous demander aujourd'hui une petite prière pour elle. Des mécréants, vous le savez, se sont emparés de la France ; ils veulent en bannir son vrai Roi, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et l'asservir à un joug plus terrible que celui des Anglais, au joug des loges maçonniques, au joug de l'impiété et de l'athéisme, c'est-à-dire au joug de Satan ! C'est entendu, mes chères enfants : chaque jour vous ferez une petite prière pour la France ! »

A quelques jours de distance, il parla aux mères chrétiennes : « Mes chères sœurs, » leur dit-il, « je recommande instamment à vos prières les plus graves intérêts que je puisse vous recommander. Il s'agit, en ce moment, de savoir s'il y aura bientôt des épouses chrétiennes et des mères chrétiennes sur le sol de France. Il s'agit de savoir si les mères chrétiennes d'aujourd'hui pourront faire des chrétiens de leurs enfants et conserver l'espérance de les revoir, un jour, auprès d'elles dans le Paradis. Les impies ont juré de chasser ou de réduire à l'impuissance les maîtres et les maîtresses dévoués qui ont formé votre enfance ou qui forment celle de vos fils. Notre patrie est en train de devenir païenne. Je vous le demande en grâce : qu'il soit entendu, entre nous, que chaque jour vous ferez une petite prière pour la France ! »

Enfin, un beau dimanche, il s'adressa à tous ses paroissiens : « Mes frères, » leur dit-il, « j'attire votre attention sur une chose d'une importance souveraine. Nous, chrétiens, nous nous piquons d'être dévoués à la patrie autant et plus que n'importe qui. Eh bien, la patrie, aujourd'hui, court les plus grands dangers peut-être qu'elle ait jamais courus. Peut-être l'heure est-elle venue de crier : « *Finis Galliæ ! Finis Galliæ !* C'est la fin, c'est la fin de la France ! » Car des hommes néfastes, des hommes qui se font gloire d'être des sans-patrie, ont juré de faire de la France une nation impie, ne reconnaissant plus ni Dieu ni aucune autorité, asservie uniquement à toutes les convoitises et à toutes les corruptions ! Si ces hommes arrivent à consommer leur œuvre, tout est bien fini, car Dieu se tient prêt, lui aussi, à consommer le châtiment sur la tête de la France infidèle à sa mission, et les peuples voisins se tiennent prêts également à partager les dépouilles d'une nation pourrie, avilie et impuissante ! Pour que Dieu nous épargne un pareil malheur, qu'il soit entendu que nous ferons tous, chaque jour, une petite prière pour la France ! »

Et le bon curé alors se reposa, dans l'espoir de voir sa parole comprise et de recueillir bientôt une ample moisson de prières.

A quelque temps de là, il interrogea les enfants du catéchisme :

— Dis-moi, Pierre, as-tu fait ce que j'ai dit, as-tu prié pour la France ?

— Pas pensé, Monsieur le Curé !

— Et toi, Paul ?

— Moi non plus, Monsieur le Curé !

Et tous répondirent de même.

La semaine suivante, il interrogea les enfants de Marie :

— Dites-moi, Marguerite, avez-vous fait ce que j'ai dit, avez-vous prié pour la France ?

— Deux ou trois fois, Monsieur le Curé !

— Et vous, Antoinette ?

— Une ou deux fois, Monsieur le Curé !

— Et vous, Rosalie ?

— ...... J'ai oublié, Monsieur le Curé !

Et presque toutes, baissant le front, répondirent comme Rosalie.

La semaine d'après, ayant fait quelques visites, il interrogea, çà et là, quelques mères chrétiennes et quelques bons chrétiens. Mères chrétiennes et bons chrétiens répondirent la plupart comme Rosalie, quelques-uns comme Antoinette, un ou deux comme Marguerite. Et ce fut grande amertume dans le cœur du bon curé.

Mais, tout d'un coup, il se ravisa : « *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa !* s'écria-t-il. Ce n'est pas comme cela qu'il fallait m'y prendre ! Je n'ai pas compté avec la légèreté, la frivolité, la fragilité humaines ! J'ai donné un conseil d'un vague, d'un vague !... Ce n'est pas un conseil qu'il fallait donner, c'est une *pratique* qu'il fallait apprendre, une sainte *habitude* qu'il fallait créer ! J'y suis ! » Et le bon curé se ressouvint alors d'une petite prière, fort courte et fort belle qu'il avait entendu dire naguère bien des fois. Cette prière avait une très auguste origine : elle était éclose sur les lèvres de Pie IX, d'aimée et vénérée mémoire, et le pieux Pontife la récitait tous les jours :

« *O Marie, conçue sans péché, regardez la France, priez pour la France, sauvez la France ! Plus elle est coupable, plus elle a besoin de votre intercession. Un mot à Jésus reposant dans vos bras, et la France est sauvée.*

O Jésus, obéissant à Marie, sauvez la France ! »

Dès le lendemain, le bon curé la donnait à apprendre aux enfants du catéchisme ; quelques jours après, il prenait l'habitude de la réciter aux réunions des enfants de Marie et à celles des mères chrétiennes ; enfin, le dimanche, avant la messe de 6 heures, il la faisait entrer dans la prière du matin.

Et c'est ainsi que, au bout de peu de temps, tout le monde la sut, et tout le monde la dit. Et c'est ainsi que, depuis lors dans cette paroisse, des lèvres de tous les bons chrétiens et de toutes les bonnes chrétiennes, une supplication ardente monte chaque matin vers le ciel, pour le salut et la gloire de la patrie bien-aimée !

Oh ! si l'on faisait ainsi dans toutes les paroisses de France !...

LE SEMEUR VENDÉEN.

Il faut être religieux avec naïveté, abandon et bonhomie, et non automatiquement, gravement, mathématiquement. JOUBERT.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fêtes de Saint-Aignan. — A l'occasion du pèlerinage urbain qui se fait à l'église de Saint-Aignan, M. le curé a adressé une *lettre*, dans laquelle il fait appel aux hommes chrétiens de la ville d'Orléans. Il espère qu'ils se grouperont et s'affirmeront près des reliques du Patron de la ville et du diocèse, « comme ils l'ont fait à Lourdes, à Cléry et à Combreux ».

Il les convie aux réunions de l'octave, et spécialement à celle qui se fera le *mardi 21 novembre*. Cette réunion sera ainsi consacrée d'une manière particulière à la pacifique et pieuse manifestation des hommes chrétiens.

Toutes les places du chœur et de la grande nef leur seront, ce soir-là, réservées.

Un archevêque mexicain. — Vendredi 10 novembre 1899, Mgr Gillow, Archevêque d'Auteguerra, était l'hôte de Mgr l'Evêque d'Orléans. Ce Prélat a pris part à Rome, durant l'été, au concile des Evêques du sud de l'Amérique, puis il a consacré plusieurs mois à visiter l Europe.

Se rendant de Paris à Lourdes il n'eût pas voulu passer près d'Orléans, sans s'arrêter dans cette cité illustrée par la Vénérable Jeanne d'Arc. Fervent admirateur de notre Libératrice, Mgr Gillow a émis, pour la cause de la Béatification, les lettres postulatoires de tous les Evêques de sa province.

A La Chapelle Saint-Mesmin, où il s'est rencontré avec Mgr l'Evêque d'Orléans, le Prélat a été heureux de trouver, parmi les élèves du Petit-Séminaire, deux de ses jeunes compatriotes qu'il a encouragés et bénis. Il est reparti d'Orléans samedi matin à 10 h. se dirigeant sur Bordeaux.

Mgr Gillow se propose de prier la Vierge de Lourdes pour les intérêts de son immense diocèse, qui compte 800,000 catholiques, et un nombre relativement restreint de prêtres (200 seulement). Le siège épiscopal de Sa Grandeur est la ville mexicaine d'Oaxaca, appelée Auteguerra par les Espagnols lors de la conquête.

Marigny. — Le dimanche 12 novembre, solennité de la Dédicace des églises de France, M. le Curé inaugurait la restauration intérieure de son église, transformée et ornée, grâce aux dons d'un généreux bienfaiteur.

Fresques et lambris de marbre ; toute une galerie de statues, tableaux, grille de fer forgé pour clôturer le chœur ; la chaire, retouchée avec art par M. Bérard, fils, d'Orléans, et surmontée d'un superbe crucifix, rien n'a été épargné pour embellir cette église.

Il y a tout lieu d'espérer que les paroissiens de Marigny feront honneur à ces embellissements, en assistant, chaque dimanche et fêtes, fidèlement aux offices.

Aux prières !

† M. Félix Charoy, notaire honoraire, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint Grégoire le Grand, vice-président, à Paris, de la Société de Saint-François-Régis, décédé le 8 novembre, à 88 ans.

† Mme Tondereau, née Mesnil, décédée à Orléans, dans sa 35e année.

† Sœur Saint-Guillaume, née Marie Gohin, religieuse du Sacré-Cœur de Coutances, directrice de l'asile de Marcilly depuis 38 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

M. l'abbé GALLARD, Doyen de Patay.

Tout récemment, nous recommandions aux prières des fidèles M. l'abbé A. Gallard, curé-doyen de Patay et chanoine honoraire d'Orléans, décédé le jeudi 27 octobre dernier. Nous pouvons donner aujourd'hui la touchante allocution, que, le jour de ses obsèques, dans l'église de Patay, a prononcée M. l'Abbé Thierry, curé de Sandillon, l'un de ses dévoués amis. Elle résume parfaitement, du reste, toute la vie du regretté défunt.

Allocution de M. l'abbé Thierry.

Mes Frères,

C'est un sentiment d'une incomparable douceur que l'amitié, oui, d'une incomparable douceur. Et cette douceur exquise a cela de particulier que son ineffable arôme ne s'évapore ni ne s'affaiblit au souffle des années, mais qu'au contraire, il se développe, se concentre, devenant toujours plus pénétrant, toujours plus réconfortant.

Arrivent néanmoins des jours et des heures où cette réconfortante suavité se change en cruelle amertume ! vous êtes à l'un de ces jours, vous tous qui fûtes les amis de M. l'abbé Gallard ; je suis plus particulièrement à l'une de ces heures.

Naguère encore, faire son éloge m'était une joie bien vive : l'abondance du cœur montait aux lèvres pour s'épancher exubérante, intarissable. Mais aujourd'hui, en face de son cercueil, mais à cette heure qui va nous le dérober à jamais, ne conviendrait-il pas plutôt de pleurer en silence ?

Et puis comment le louer mieux et plus éloquemment que vous, ses paroissiens bien-aimés ? Votre vieille et glorieuse cité enveloppée de tristesse, vos rues en mouvement ; vos maisons fermées sur son passage, comme si chacune d'elle eut abrité sa dépouille vénérée ; votre concours dans cette église ; vos visages désolés ; vos yeux baignés de larmes ; tout cela c'est la louange, c'est aussi la reconnaissance. Et ces amis arrivés de points si divers et dont vous avez vu se dérouler l'interminable file, c'est encore et toujours la reconnaissance et la louange.

Il me faut pourtant répondre à votre attente et prolonger en quelque sorte l'illusion de sa présence en retraçant sa vie. C'est à très grands traits que je rappellerai ce que fut l'abbé Alphonse Gallard, chanoine honoraire d'Orléans, curé-doyen de Patay.

De l'homme privé, de son urbanité parfaite, de son commerce si agréable et si sûr, je ne dirai rien. De l'artiste non plus ; car il était artiste, vous le savez bien ; et beaucoup méritent cette qualification réservée qui sont loin cependant de posséder la correction achevée de son dessin, la touche si fine et si délicate de ses pinceaux.

C'est uniquement le prêtre que j'entends louer, puisque en tout, avant tout et au dessus de tout, il se montra un véritable prêtre, prêtre par le cœur, prêtre par le caractère.

Un cœur, un caractère, ah ! que voilà bien résumé, ce me semble l'abbé Alphonse Gallard.

Pour moi, aussi loin que je rencontre ses traces, je les trouve toutes invariablement marquées d'une double empreinte, l'empreinte du cœur dans une bonté constante et inépuisable, l'empreinte du caractère dans une indomptable énergie.

Voyez plutôt.

Par un singulier concours de circonstances sa vie fut une alternance égale entre deux ministères, le ministère de l'éducation et le ministère paroissial, spécifiés chacun par trois noms : Pithiviers, Ferrières et Gien pour l'éducation ; Gien encore, Saint-Pierre-le-Puellier et Patay pour le ministère paroissial ; et en quelque lieu que j'aborde l'abbé Gallard, je le trouve toujours et partout le même homme de cœur et de caractère.

A Pithiviers, une maison d'éducation se fondait sous les auspices du doux et vénéré curé, M. de la Taille. On ne songeait qu'à une modeste maîtrise ; c'est aujourd'hui et cela devint d'ailleurs, en peu d'années, l'importante et sympathique école Saint-Grégoire.

Mais qui trouvons-nous aux débuts de cette précieuse fondation ? Un homme au dévouement toujours actif, à la sollicitude toujours en éveil, M. le chanoine Aubert, et à côté de lui, un confident de ses pensées, son bras droit, un autre lui-même bien qu'avec des vues, une allure, des procédés différents, l'abbé Gallard.

Lorsque l'on visitait la jeune école, il n'était pas nécessaire d'y séjourner longtemps pour comprendre la place qu'y tenait notre bien-aimé défunt.

En récréation, son nom retentissait dans tous les groupes ; on le consultait sur la règle des jeux ; dans les questions douteuses, on réclamait spontanément son arbitrage ; on lui dénonçait publiquement les mauvais joueurs ; on le constituait juge dans les graves conflits qui s'élèvent parfois dans les affaires d'état de la gent écolière, et toujours ses arrêts avaient force de loi. A d'autres heures, on allait dans sa chambre s'ouvrir à lui sur des difficultés de toute nature, on lui confiait de petits ou de gros chagrins, sûr qu'on était de rencontrer un accueil amical et de s'en aller compris et consolé.

Au parloir, les enfants vantaient à leurs parents sa gaîté, son entrain, mais surtout sa merveilleuse bonté ; ils en racontaient des traits trop vulgaires pour trouver place ici, bien qu'ils découvriraient au mieux les exquises délicatesses de son cœur. Alors, les parents voulaient connaître ce maître si apprécié, et saisis par son irrésistible aménité, ils lui gardaient, comme les enfants, leurs meilleures sympathies. Bref, personne, dans l'école, ne fut plus populaire que M. Gallard, personne n'y fut davantage aimé parce que personne n'y fut meilleur.

Je ne dirai rien de Ferrières et j'arrive à Gien.

Au sortir de Pithiviers, l'abbé Gallard y avait été nommé vicaire et, conservant toujours pour la jeunesse cet attrait qui fut le premier de sa vie sacerdotale, il faisait de fréquentes visites à l'Institution Saint-François-de-Sales, ce beau collège des RR. PP. Barnabites, si légitimement apprécié et si justement prospère. Là, on n'avait pas tardé à découvrir ses précieuses qualités de cœur et de caractère ; on en avait, après son départ, gardé fidèlement la mé-

moire, et cette constatation, comme ce souvenir, provoquèrent un appel à son dévouement. Car l'année 1880 était venue, et elle ne tardait pas à produire les décrets iniques du mois de mars. Pour y parer, les religieux Barnabites ne virent qu'un moyen : appeler près d'eux l'abbé Gallard et l'investir du supériorat. Situation délicate s'il en fut, situation qui ne dura que peu de temps, mais où son tact exquis, uni aux richesses de son cœur, lui fit de nouvelles conquêtes et lui ménagea, en dehors de la reconnaissance des parents et des maîtres, de hautes et fidèles amitiés.

Le ministère de l'éducation était terminé et le ministère paroissial allait continuer au vicariat de Saint-Pierre-le-Puellier. Il avait quitté ce poste pour aller à Gien, et sa seule ambition était de le retrouver, ambition si modeste, Mes Frères, qu'elle ne peut trouver d'autre explication que dans sa grande bonté d'âme.

Ah ! ce fut une période mémorable pour les indigents, si nombreux à Saint-Pierre. M. Lecompte, le légendaire M. Lecompte, dirigeait cette intéressante paroisse et, au point de vue de la générosité comme de l'indulgence, c'est tout dire. M. Lecompte était toujours en crainte qu'il n'y eut près de lui quelque misère demeurée sans soulagement, et cette disposition bien connue n'était pas sans amener à sa porte des légions de pauvres. La cour du presbytère rappelait l'inoubliable cour des Miracles, car le bon curé, véritablement possédé de la sainte folie de la charité, donnait sans compter. Eh bien, Mes Frères, la bonté plus discrète du vicaire ne fut pas obscurcie par celle du curé ; sous d'autres formes, dans un autre ordre et un autre but, il prodiguait ses aumônes, et vidait si bien sa maigre bourse que lorsqu'il dut s'installer ici, il fut obligé d'avoir recours pour un moment à l'obligeance de ses amis.

Vous n'en n'êtes point surpris, n'est-il pas vrai, vous tous ici qui l'avez vu à l'œuvre ? N'est-ce pas qu'il était bon, essentiellement bon ? N'est-ce pas qu'il était grand dans les manifestations si variées de sa bonté ? Si vous ne le disiez vous-même, les pierres le crieraient :

Cette école, l'a-t-il faite assez belle, assez confortable ? Il aurait pu y mettre plus d'économie, mais il s'agissait des enfants, ces enfants qu'il a toujours tant aimés, et il leur a ménagé une façon de petite villa qu'il embellissait toujours.

Et cette chapelle des catéchismes, si simple et si coquette, qui donc lui inspira de la construire ? Encore l'amour des enfants, encore son cœur. Que de beaux projets il avait fait pour la décoration intérieure de ce cher édifice ! Son plan était arrêté, il parlait de commencer les exquisses.

Mais la maladie avait déjà presque paralysé son bras, et nous ne pouvons juger, hélas ! des belles choses qu'il nous eut été donné d'admirer, que par celles qui nous restent, ces merveilleux écussons dessinés pour l'ornementation de cette église dans les comices agricoles et les fêtes de l'adoration.

J'ai dit l'adoration. Celles de Patay resteront à jamais célèbres : un orchestre de cathédrale, des fleurs à profusion, des illuminations uniques ; et cette couronne de quarante ou cinquante prêtres inclinés et priant devant le trône étincelant du Sauveur, c'était là

un spectacle, Mes Frères, dont la vue fut votre privilège, et dont la mise en œuvre appartient entièrement à votre bien-aimé curé. Ces jours-là plus qu'en tous autres, vous étiez fiers de votre paroisse, et vous aviez raison ; vous exaltiez votre pasteur, et ce n'était que justice.

Tout cœur pour vous, c'est contre lui-même, contre ses insomnies, ses intolérables souffrances, son cruel martyre qu'il réserva toute son énergie. Pendant quelques années, à le voir alerte, actif, toujours gai, toujours plein d'expansion, vous pûtes ne pas soupçonner la délicatesse et la fragilité de sa santé ; mais nous qui le connaissions et avec qui il se contraignait moins, nous savions quelles crises se produisaient et quelle intensité de douleur en résultait. Mais pas plus que vous, nous n'entendions de plainte ; il se roidissait contre le mal, offrant vaillamment à Dieu ses souffrances incessantes.

Un jour pourtant, il fallut céder : devenu sans remède, le mal se faisait victorieux.

Par devoir de conscience, ses amis l'avertirent que la mort était à la porte et qu'il s'acheminait promptement au Tribunal de Dieu. Il était prêt, et depuis longtemps déjà, mais il lui restait à donner à ses paroissiens un dernier exemple dans la réception publique des derniers sacrements. Il demanda qu'on en différa d'un jour l'administration, afin que son peuple fut averti et, autant que possible, présent, pour entendre ses derniers conseils.

Je parlais, il n'y a qu'un instant, des splendeurs uniques de vos adorations, Mes Frères, eh bien, un spectacle encore plus beau vous fut donné dans la réception par votre cher curé du sacrement d'Extrême-Onction. Et pendant que vous vous retiriez en larmes, remplis d'admiration et d'édification, il précisait l'ordre de ses obsèques, fixant l'heure, désignant parmi ses amis ceux qui porteraient ses pauvres restes, en un mot, entrant dans de tels détails et avec une si parfaite tranquillité d'âme qu'on eut dit qu'il organisait les funérailles d'un autre.

Et il est là, et, dans quelques instants, il ne nous en restera que le douloureux souvenir.

Mes Frères, il y a trente-six ans passés, j'arrivais à Orléans. Etranger au diocèse, je n'y connaissais personne ; c'est vous dire avec quelle anxiété je pénétrais dans la cour intérieure du Grand Séminaire. L'hésitation suspendait ma marche, quand d'un groupe assez nombreux se détacha un élève à la physionomie ouverte. D'une voix dont je n'ai jamais oublié les accents sympathiques, il me souhaita la bienvenue, tandis qu'il avançait vers moi sa main si fine, mais plus loyale encore. Dans cette main, je mis cordialement ma main, et depuis ce moment, notre amicale étreinte n'a jamais subi la plus légère détente.

Bien souvent, ô mon ami, vous avez rappelé ce début de nos relations. Moins que vous je pouvais l'oublier, et il est la raison de ma présence dans cette chaire ; car à vous qui m'aviez souhaité la première bienvenue, je devais vraiment cet adieu suprême.

Et vous, Mes Frères, qu'il a tant aimés, vous au milieu desquels il a tenu à rester, confiant son tombeau à votre garde, à votre fidélité, inclinez-vous une dernière fois devant les restes de votre bon pasteur, promettez-lui que si ses conseils n'ont pas toujours été

suivis, ses exemples, et particulièrement les derniers, ceux de sa mort, vous trouveront imitateurs fidèles, et, pour le remercier de tous ses bienfaits, promettez-lui vos suffrages et le secours de vos prières.

Quand M. l'abbé Thierry eut cessé de parler, M. l'abbé Bruant, qui présidait les obsèques, exprima d'une voix émue devant la nombreuse assistance les regrets profonds de Mgr l'Evêque.

A l'expression de ces regrets, il nous sera permis de joindre les lettres de condoléance qu'écrivent à M. l'abbé Iauch, dès le lendemain même de la mort de M. le curé de Patay, Mgr l'Evêque de Nice et son Em. le cardinal archevêque de Lyon. Ces deux lettres honorent trop la mémoire du regretté défunt pour que nous ne les citions pas tout entières.

Lettre de Mgr l'Évêque de Nice.

Nice, le 29 Octobre 1899.

Cher Monsieur Iauch,

C'est avec un profond chagrin que j'apprends la mort de mon condisciple et ami, le cher abbé Gallard. J'avais pour lui une profonde estime et une profonde affection.

Sous cette verve spirituelle qui frappait tout d'abord en lui, il y avait une grande âme, vraiment sacerdotale et sérieuse.

Son intelligence avait des côtés éminents, et si la santé ne lui eut pas manqué il eut été à la hauteur de toutes les situations et de tous les dévouements.

Merci des détails consolants que vous me donnez sur ses derniers moments, ils ont révélé à tous cette piété que connaissaient tous ceux qui avaient soulevé le voile discret de sa vie intime.

C'est une grande perte pour le diocèse d'Orléans, pour tant d'amis qu'il s'était inviolablement attachés. Dites-leur que je le pleure et que je prie avec eux.

Lors de mon dernier séjour à Orléans j'avais eu l'intention d'aller jusqu'à lui. Je n'y renonçai qu'en apprenant qu'il n'était pas à Patay, et qu'il n'y rentrerait pas avant mon départ. Je serais bien consolé de savoir qu'il en a été informé.

Veuillez recevoir, en cette douloureuse circonstance, l'expression de mon fidèle attachement en N.-S.

† Henri,
Évêque de Nice.

Lettre de S. Em. le Cardinal Archevêque de Lyon

Lyon, le 29 octobre 1899.

Mon cher Ami,

Le diocèse d'Orléans perd un de ses meilleurs prêtres ; j'ai beaucoup aimé M. Gallard. Sa nature franche, sa foi vive, son obéissance filiale méritaient cette affection. Il a supporté avec courage une infirmité douloureuse, et j'ai la confiance que Dieu a fait un accueil paternel à son fidèle serviteur.

Je prierai avec vous pour ce cher défunt, et je demanderai à Notre-Seigneur de continuer ses bénédictions sur un diocèse que j'ai tant aimé ; en comblant les vides faits par la mort et en multipliant de nombreuses et généreuses vocations sacerdotales.

A vous, mon cher ami, souvenir d'une respectueuse affection et bénédiction paternelle.

† PIERRE, Card. COULLIÉ,
Archevêque de Lyon et de Vienne.

GLANES D'HISTOIRE LOCALE

Napoléon III et ses origines orléanaises. — Peu de personnes se doutent que Napoléon III comptait au nombre de ses aïeules maternelles une sainte femme que Louis XIV vénérait et protégeait hautement : Mme de Miramion de Beauharnais, fondatrice des asiles ouverts aux jeunes filles repentantes. On appelait autrefois cet ordre les Miramiones, en l'honneur de la pieuse dame. Elle était née Boimeau de Rumelle : son père habitait les environs d'Orléans, et par un hasard assez singulier, la famille Tascher de La Pagerie, tire son origine de l'Orléanais.

Ainsi, ces deux races qui devaient plus tard se fondre dans celle du gentilhomme corse, pour donner un souverain à la France, sont sorties du même berceau.

L'auberge des « Carrosses d'Orléans ». — On peut voir encore, à Paris, une auberge du seizième siècle, très pittoresque, qui n'a changé ni d'une pierre, ni d'une planche, depuis près de trois cents ans. Elle se trouve rue Mazet — ancienne rue Contrescarpe-Dauphine — sous l'enseigne de l'*Auberge du Cheval Blanc*. A l'entrée, sur les deux côtés du vieux portail, les montoirs à moitié usés par un service séculaire, attendant vainement les cavaliers, jadis si nombreux, quand, sous Louis XIV, l'auberge était à l'enseigne des *Carrosses d'Orléans*. C'est là qu'était, en 1652, le lieu de départ et d'arrivée de la voiture de Bordeaux : voyage qui se faisait une seule fois par semaine, au prix de 96 livres, nourriture comprise, avec 6 sols de supplément par livre de bagages. Ladite diligence passait par Lonjumeau, Etampes, Toury, Artenay, *Orléans*, Saint-Laurent-des-Eaux, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Ruffec, Angoulême et Blaye, pour arriver à Bordeaux.

La Devise : Gesta Dei per Francos, n'est pas de Bongars. — Encore une légende à démolir. L'historien Bongars, orléanais et huguenot, a emprunté cette phrase si célèbre à un historien du moyen âge, moine bénédictin, dont il n'est que le copiste et aussi le plagiaire.

Notre compatriote, Edouard Fournier, en prêtant dans son livre : l'*Esprit dans l'histoire* la fameuse formule à Bongars, s'est donc grossièrement trompé et en a trompé bien d'autres.

Non, Montalembert et Lacordaire n'ont point puisé cette belle devise à une source calviniste. Le savant Bongars trouva le titre de sa collection d'historiens des Croisades, publiée en 1611, dans une vénérable chronique du moyen âge, trouvée peut-être dans les manuscrits de Fleury Saint-Benoît, et le jugeant d'une bonne prise, il s'en empara. Il fit plus : la chronique entière avait trait à la première croisade ; il la fit entrer d'emblée dans sa collection, s'emparant ainsi du même coup et du nom et de la chose. L'auteur exploité d'une manière aussi intelligente, Guibert, Bénédictin,

abbé de Sainte-Marie de Nogent, était un saint religieux qui vivait au XI[e] siècle, cinq siècles avant Bongars, et qui écrivit l'histoire de la guerre sainte, qui avait été le grand événement de son temps. Il disait, dès les premières lignes : *Pro solâ sanctæ Ecclesiæ tuitione, prælia sancta, nostro tempore, Deus instituit.* Ecrire cette histoire, c'était donc raconter les *gestes de Dieu* par l'épée des Francs. Ce fut le titre qu'il donna à son livre :

GESTA DEI PER FRANCOS
sive
Historia Hierosolymitana.

La fameuse devise est donc bien nôtre ; elle n'est pas de provenance huguenote. Retenons-le bien, et répétons-le bien haut, à l'occasion.

Octave et Pèlerinage de Saint-Aignan

Dimanche 19 novembre, solennité de la fête de saint Aignan.

A 10 h., grand'messe, chantée par M. le chanoine AMELOT.

A 3 h., vêpres, panégyrique de saint Aignan, par M. l'abbé THÉNOT, vicaire de la Cathédrale, complies, procession des reliques de saint Aignan et salut solennel.

Mgr l'ÉVÊQUE d'Orléans présidera l'office du soir.

Le mardi 21, à 3 h., sermon de charité au profit de l'Œuvre des Dames patronnesses, prêché par M. l'abbé LEBLANC, curé de Jouy-le-Potier. Salut en musique.

PÈLERINAGE DES PAROISSES

Chaque jour de l'octave, MM. les curés des paroisses d'Orléans, accompagnés de leur clergé et des fidèles, se rendront en pèlerinage à Saint-Aignan, le matin à 9 h., pour la grand'messe, qui sera célébrée devant les saintes reliques, dans l'ordre suivant :

Vendredi 17, Saint-Aignan.

Samedi 18, MM. les membres du Chapitre, le clergé de la Cathédrale et Saint-Vincent.

Lundi 20, Saint-Paul et les Hospices.

Mardi 21, Saint-Paterne et les Aydes.

Mercredi 22, Saint-Marceau et Saint-Donatien.

Jeudi 23, Saint-Pierre-le-Puellier et Saint-Laurent.

Vendredi 24, Notre-Dame-de-Recouvrance et Saint-Marc.

PÈLERINAGE DES SÉMINAIRES, PENSIONNATS, ŒUVRES ET ASSOCIATIONS

Vendredi 17, à 7 h. du matin, Mgr l'ÉVÊQUE d'Orléans, MM. les directeurs et les clercs du Grand Séminaire ; à 3 h., le pensionnat et l'école des Dames Ursulines.

Samedi 18, à 8 h. du matin, l'Œuvre de la sanctification du dimanche ; à 8 h. du soir, le Cercle catholique et les Associations de la Persévérance et de Saint-François-Xavier.

Lundi 20, à 6 h. 1/2 du matin, les Tiers-Ordres de Saint-François et de Saint-Dominique ; à 7 h. 1/4, l'Œuvre de la Première-Communion ; à 2 h. 1/2, le pensionnat Sainte-Jeanne, de Saint-Jean-de-la-Ruelle ; à 4 h., l'institution Jeanne-d'Arc.

Mardi 21, à 6 h. 1/2 du matin, l'orphelinat de la Grande-Providence ; à 8 h. du soir, les hommes chrétiens de la ville d'Orléans.

Mercredi 22, à 6 h. du matin, les Religieuses, les Dames pen-

sionnaires et les orphelines de la Présentation, les Demoiselles du commerce et les Filles de Sainte-Marthe ; à 8 h., l'école libre de Saint-Bonose ; à 11 h., le Petit Séminaire de Sainte-Croix ; à 2 h., le Petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin ; à 3 h., le pensionnat des Sœurs de la Sagesse de Saint-Paul ; à 8 h., l'Œuvre de la Jeunesse ouvrière.

Jeudi 23, à 6 h. 1/2 du matin, les Frères des Ecoles chrétiennes; à 8 h., le pensionnat des Frères de Saint-Euverte ; à 10 h., les élèves des Frères de Saint-Paterne.

Vendredi 24, à 6 h. 1/2 du matin, la Société de Saint-Joseph ; à 8 h., l'Association de Notre-Dame-du-Salut.

Les sermons seront prêchés, pendant toute l'octave, par M. l'abbé Thénot, vicaire de la Cathédrale.

Chapelle des Religieuses Carmélites. — Vendredi 24 novembre, fête de saint Jean de la Croix : à 7 h., messe basse ; à 7 h. 3/4, messe basse, avec chant de cantiques ; à 9 h., grand'messe, suivie de l'exposition du Saint-Sacrement ; à 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Lointier, curé de Séchebrières, et salut.

Indulgence plénière pour les personnes qui portent le scapulaire de N.-D.-du-Mont-Carmel.

BIBLIOGRAPHIE

La grande Bible des Noëls. — L'édition donnée en 1877 par M. le chanoine Pelletier était depuis longtemps épuisée.

Nous apprenons qu'une édition de ces naïfs cantiques, dont se gaudissaient nos pères, est en ce moment sous presse. Cette édition, augmentée de matières, est publiée par MM. Herluison, Sejourné et Luzeray, éditeurs.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Chigot, Maurice, boulanger, et Mlle Devault, Maria.
M. Pommier, Joseph, garde des eaux et forêts, et Mlle Thomas, Jeanne.
M. Levacher, Félix, vigneron, et Mlle Cochard, Prudence.

NAISSANCES

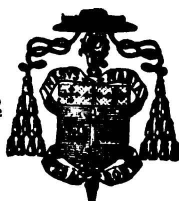
Lefol, Fernande-Madeleine-Palmyre, rue Bourgogne.
Vannier, Yvonne-Ernestine, faubourg Saint-Vincent.
David, Magdeleine-Palmyre-Georgette, rue de Bretonnerie.
Roncin, Georges-Ernest-Louis, rue du Coq-Saint-Marceau.
Vacquet, Marie-Madeleine-Jeanne, rue du Châtelet.
Loudin, Roger-Pierre, faubourg Bourgogne.

DÉCÈS

Mme veuve Renault, née Rémon, 62 ans, faubourg Bannier.
Mlle Hacault, Marie, 56 ans, rue Saint-Marc.
Mme Tondereau, née Mesnil, 34 ans, rue Louis-Roguet.
M. Pees-Canton, Jean, propriétaire, 72 ans, rue Xaintrailles.
M. Duprez, Paul, horloger, 53 ans, rue Bourgogne.
M. Chipard, directeur des contributions directes, 74 ans, rue Porte-Madeleine.
Mme Mounier, née Gauvin, 41 ans, rue Porte-Madeleine.
Mme Robard, née Bonneville, 65 ans, rue Vieille-Monnaie.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume **Numéro 47**

1899 Samedi 25 novembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

26 XXIVe **Dimanche** ap. la Pentecôte. S. Jean de la Croix.
27 **Lundi**. S. Abbon, mart.
28 **Mardi**. S. Grégoire le Thaumaturge, év. conf.
29 **Mercredi**. S. Josaphat, év., mart.
30 **Jeudi**. S. ANDRÉ, ap.
1er DÉCEMBRE. **Vendredi**. S. Eloi, év.
2 **Samedi**. Ste Bibiane, vierge, mart.
3 Ier **Dimanche** de l'Avent.

PAUVRE FRANCE !!!

Depuis plus de cent ans, le parti de la Révolution n'a pas cessé de jeter, sur notre sol, et à pleines mains, des graines homicides. Or, cette semence de mal n'a pas encore produit tous ses fruits de mort. Selon toute prévision humaine, l'ivraie satanique de la libre pensée doit provoquer une crise formidable, à dénouement tragique. Les signes avant-coureurs de la persécution des enfants de Dieu sont visibles. Le point noir n'approche plus ; il est au-dessus de nos têtes. Serait-ce le châtiment de nos fautes nationales, qui commence ?

Mais, parmi cette ivraie qui, aveuglant les esprits et empoisonnant les cœurs, fait de l'homme un fauve, n'a-t-il pas été jeté, par des mains pures, de la bonne semence ? Cette bonne semence a levé ; on ne la voit pas toujours, parce que çà et là l'ivraie, haute et touffue, l'étreint pour l'étouffer ; mais très vivace, elle n'en pousse pas moins.

Si le châtiment est proche et semble à plusieurs inévitable, ne devons-nous plus compter sur la miséricorde divine ? Les quatre apparitions de la Très Sainte Vierge sur notre terre de France, nous invitant à la prière et à la mortification ; la cause de Jeanne d'Arc, engagée, ne nous permet pas de penser que la France — si coupable qu'elle soit — soit abandonnée par Dieu.

Faisons donc appel à la compassion du « Christ qui aime les Francs », en priant et en nous mortifiant plus et mieux que jamais !

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes.* 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Avis à nos Abonnés

Les abonnements annuels partent du premier de chaque mois.

Tout abonnement commencé est dû en entier.

Pour nous éviter des frais de recouvrement, nous engageons nos abonnés à s'acquitter, soit par un mandat-postal, soit en s'adressant directement au Bureau, rue Jeanne-d'Arc, 30.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Le dimanche 26 novembre, dans l'église de Fleury.
Le mardi 29 novembre, dans l'église de Montcorbon.
Les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 novembre, dans la chapelle de la Grande-Providence.

Paroisse de Saint-Paul. — *Œuvre de la Propagation de la Foi.* — La réunion annuelle des associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi aura lieu le jeudi 30 novembre. A 9 h., messe pour les membres défunts et rapport sommaire.

La quête sera faite par Mlles Paule Massicard et Germaine Sellier.

Paroisse de Saint-Paterne. — Dimanche 26 novembre, réunion des associés du Sacré-Cœur, de la Sainte-Face et de Saint-Antoine de Padoue; à 8 h. du soir, cantique, allocution, recommandations, amende honorable et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Chapelle des Religieuses Carmélites. — Vendredi 24 novembre, fête de saint Jean de la Croix : à 7 h., messe basse, avec chant de cantiques ; à 7 h. 1/2 et à 8 h. 1/4, messes basses ; à 9 h., grand'-messe, suivie de l'exposition du Saint-Sacrement; à 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Lointier, curé de Séchebrières, et salut solennel. — Il y aura Indulgence plénière pour les affiliés de l'Ordre.

Samedi 25, à 4 h. 1/2, réunion de la Confrérie de la sainte Enfance de Jésus, sermon par M. l'abbé Lointier, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 24 novembre, jour consacré au Sacré-Cœur : à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction et salut.

Chapelle de la Grande-Providence. — L'Adoration perpétuelle aura lieu les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 novembre. A 7 h., exposition du Saint-Sacrement et messe de la communauté; à 8 h., seconde messe basse ; à 5 h. précises, sermon et salut solennel.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Leroy, curé de Saran.

Aux prières :

† Mlle Esther Chevallier, institutrice en retraite, décédée à Chécy, dans sa 61e année, et inhumée à Mardié, le 15 novembre.

† Mme Richer, née Mathilde Léoman, décédée à Orléans, dans sa 56e année.

† Mme Talansier, née Madeleine de la Boninière de Beaumont, femme du chancelier du consulat de France, à Jérusalem, décédée subitement dans sa 26e année.

Pater, — Ave, — De Profundis.

INAUGURATION DU TOMBEAU DE M[GR] FREPPEL

Discours de M[gr] l'Évêque d'Orléans.

Eminentissime Seigneur,
Messeigneurs,
Messieurs,
Mes Frères,

Saint Paul écrivait à ses disciples d'Ephèse et de Corinthe : « Jésus-Christ a été bon pour vous. Il vous a donné des Apôtres, des Evangélistes, des Docteurs, des Pasteurs, des Thaumaturges ».

Ces libéralités de l'Homme-Dieu à l'égard de son Eglise ne cessent pas. Et si plusieurs Evêques, en ce siècle notamment, ont laissé une empreinte très profonde dans la mémoire des peuples, n'est-ce pas pour avoir reçu et rempli les ministères dont se réjouirent les fidèles des temps primitifs ?

Ainsi, que fut-il qu'un Apôtre, Dupanloup d'Orléans, appelé souvent le grand Evêque, pour le retentissement de sa parole, qui portait jusqu'au bout du monde, et l'influence qu'il exerça sur l'Opinion ? Que fut-il qu'un Evangéliste, Pie de Poitiers, commentateur irréfragable des Ecritures qui apparut aux siens comme un second Hilaire ? Que fut-il qu'un Pasteur, Affre de Paris, lequel mourant pour son troupeau demanda si tendrement que son sang fût le dernier versé ? Enfin, que fut-il qu'un Thaumaturge, guérisseur de nations, Lavigerie d'Alger, qui se montrera à la postérité serrant contre sa poitrine et enveloppant de sa pourpre les Kabyles affamés de l'Atlas et les nègres esclaves de Tombouctou ?

Ne comparez pas ces hommes les uns avec les autres : ils sont des valeurs d'ordre différent. Admirez-les, vénérez-les : ils reçurent et employèrent magnifiquement le don de Dieu.

Vous placerez à côté d'eux celui auquel vous élevez un monument : ni au-dessus d'eux ni au-dessous d'eux, à côté d'eux. Car leur don ne fut pas le sien et le sien ne fut pas le leur. Eux ont été ce que je viens de dire. Lui, Mgr Freppel, a été autre chose de la hiérarchie vantée par l'Apôtre : il a été Docteur. C'est cette étoile qui resplendit à son front. C'est cet honneur qui gardera éternellement sa mémoire. Voilà pourquoi dans le triomphe que vous lui faites aujourd'hui, il n'est pas un intrus.

Docteur... : qu'est-ce donc que cela, un Docteur ?

Le Docteur, Messieurs, peut être quelque chose d'ailé et de sonore, à l'égal du poète ; il peut s'élever du grand vol de l'orateur ; il peut se montrer, à ses moments, ciseleur de phrases ou tribun inspiré ; vous l'appellerez l'émule de Pindare, le rival de Démosthène, le frère aîné de Platon. Il peut avoir, dans sa parole et ses écrits, du naturel, de la délicatesse, du pathétique, de la fougue. Aucune grâce ou puissance d'esprit qui lui soit interdite. Cependant, ce ne sont pas ces qualités qui le définissent. Ce qui le définit, c'est la science et la passion de la vérité religieuse.

Le Docteur sait. Il a connu la jouissance sévère des jours et des

nuits consacrés à l'étude. Il possède ce qu'ont écrit et pensé ses aïeux dans la foi. Les saintes lettres lui sont familières : Ancien et Nouveau Testament sont sa lecture assidue et délicieuse.

Il s'est pénétré des pages que nous a léguées la vénérable antiquité. Les Pères, les Théologiens, les saints Conciles lui ont offert leur substance généreuse ; et il a eu cette vigueur de se l'assimiler. A cette double école de l'Ecriture et de la Tradition, il a compris, autant qu'homme le puisse, nos dogmes, notre morale et notre discipline.

Armé de vastes connaissances, bientôt il ne s'est plus borné à penser avec autrui et par autrui. Il a jugé les doctrines reçues de ses devanciers ; il les a éclairées de sa lumière propre, les a admises, repoussées, rectifiées, avec la liberté d'un fils de Dieu qui ne craint pas d'exprimer son jugement, toujours disposé qu'il est à se soumettre à l'Autorité qu'établit le Christ, afin de dirimer les controverses en suprême ressort.

Comment le Docteur ainsi formé ne se passionnerait-il pas de l'Eglise ? Donc, il se passionne d'elle. Il mettrait, dit-il, sa tête à la défendre ; et ce mot sur ses lèvres n'est ni un mot de parade, ni un mot de mensonge. Or l'Epouse mystique du Christ n'a nul bien plus précieux que la Vérité. Le Docteur estime que l'erreur est exécrable. Qu'elle se glisse tortueuse et sournoise en des formules compliquées, il la devine et la dénonce ; qu'elle se dresse altière, impudente, appuyée trop souvent de ce qui est fort ici-bas, il la regarde en face, marche droit à elle, la frappe à coups redoublés du fléau de sa dialectique, et, bon ouvrier de Dieu, ne se repose que besogne bien faite et finie.

Albert Dürer dessina, l'an 1514, avec la pointe de son prodigieux burin, un portrait de saint Paul. Ce qui d'abord concentre tout l'œil, en cette œuvre si étroite qu'elle couvre à peine dix centimètres carrés, et pourtant si vaste, c'est la tête de l'Apôtre. Le front puissant est sillonné de rides : le regard est fixé dans l'effort d'une réflexion presque douloureuse ; on le sent, le persécuteur de Damas, devenu disciple de Jésus, a discuté, sinon résolu, une partie des problèmes qui tourmentent et désespèrent la pensée humaine. La main gauche porte un rouleau de parchemins, où l'index de la droite vient s'appuyer afin de marquer le mot décisif, la phrase qui dit en termes indiscutables la vérité. A terre, tout près, gît un glaive ; le fer dont il fut décapité par Néron, pensez-vous ? Oui. Mais aussi le fer de la parole sainte ; duquel il frappa, lui, le paganisme et l'hérésie. Derrière le personnage, en vingt traits étonnants, le vieux maître a représenté la mer, des vaisseaux qui fuient, des continents qui s'ouvrent. Par là nous apprenons que Paul n'appartient pas à un pays, qu'il appartient au genre humain. Et tout cela est baigné dans une lumière intense, très douce néanmoins, une belle lumière de paradis.

Voilà bien le Docteur intégral : homme du livre où il apprit ce qui se disait avant lui ; homme de la pensée propre par laquelle il fournit sa contribution à la science religieuse de la race ; homme de courage devant le mensonge doctrinal hautain et agressif ; homme de bonté devant l'ignorance misérable et l'erreur involontaire.

L'Eglise a un soldat plus triomphant que le Docteur ; c'est le

martyr ; elle n'en a pas de plus utile, ni qu'elle glorifie avec de plus maternelles fiertés.

Inutile de rappeler qu'en rigueur de droît elle ne donne qu'à des saints placés sur les autels le titre de Docteur.

Cependant, à parler le langage commun, il nous sera bien permis de décerner l'hommage de ce nom révéré à Mgr Freppel. Oui, il en est digne.

Dieu l'avait manifestement prédestiné à un si haut service. Il l'avait doué d'une mémoire puissante, d'une lucidité de cristal, d'une opiniâtreté au travail qui effraie, d'un désir d'apprendre qui ne le laissait indifférent à aucune branche du savoir humain.

Dès le collège d'Obernai et le Séminaire de Strasbourg, sa lecture fut continuelle et son attention devant toute chaire sans défaillance. Rien des germes confiés à son esprit qui se perdît : tout y levait, tout s'y épanouissait sans confusion ni désordre.

Aussi, comme le cardinal Duperron, dont il a tracé, quelque part, le portrait avec tant d'amour, aurait-il pu dès vingt-deux ans convier l'univers à disputer avec lui des lettres, des mathématiques, de la philosophie et de la théologie ; et, à supposer que le gant eût été relevé, il aurait certainement livré jusqu'au fond son être intellectuel. On eût compris que cet homme, s'il n'avait point de très longues ailes pour explorer les pays de poésie, était en revanche pourvu de très bons yeux pour choisir son terrain de défense et d'attaque, de très fermes pieds pour s'y maintenir, et de très robustes bras pour saisir l'adversaire, l'enlacer et le réduire. On eût auguré le Docteur.

Paris était son milieu naturel ; le Paris de la montagne Sainte-Geneviève, dis-je, avec sa Sorbonne encore debout, avec ses bibliothèques, avec son mouvement d'idées, avec sa jeunesse, mauvaise, bonne, incroyante, fidèle, en tout cas, respectueuse du talent, et avide de tout breuvage spirituel, pourvu qu'il lui semblât savoureux et lui fût servi dans la coupe d'or d'une belle langue. Votre Evêque y fut conduit par un concours d'événements difficiles à suivre, tant leur trame est ténue, ainsi qu'il en va ordinairement des rêts tendus par la Providence à notre destinée. Après avoir professé l'histoire à Saint-Louis de Strasbourg et la philosophie aux Carmes ; après avoir organisé et dirigé le cycle entier des études classiques à Saint-Arbogaste ; après avoir prêché. trois ans, en qualité de chapelain de Sainte-Geneviève devant les auditoires les plus renommés ; ayant acquis la pleine maturité de son talent, la pleine sève de sa virilité, il vit s'ouvrir devant lui notre vieille école de théologie, où il prit possession d'une chaire d'éloquence sacrée.

Monseigneur l'Evêque d'Angers, lorsqu'il y a six semaines environ, il vous plut de me rappeler l'invitation qui m'avait été adressée par votre prédécesseur de prendre la parole en cette solennité, je me permis de vous répondre par quelques objections que votre inaltérable bienveillance s'efforça de résoudre.

Assurément, à considérer la mémoire que nous célébrons, j'avais raison de vouloir me taire : elle eût été mieux louée par beaucoup d'autres, et spécialement, comme j'avais osé le proposer, par les deux illustres Cardinaux, dont le premier, devenu l'honneur de

l'Eglise d'Autun, fut le collègue de Mgr Freppel, tandis que le second, après avoir gouverné ce diocèse et celui de Toulouse, allait prendre une place digne de lui dans les Conseils du Pape Léon XIII.

Toutefois, je confesserai volontiers qu'en détournant de moi une tâche lourde je me privais d'une jouissance. Je viens de lire ou de relire, en effet, les quarante-deux volumes publiés par Mgr Freppel. Eh bien ! je l'atteste, je connais peu d'effort scientifique et oratoire qui puisse rivaliser avec cette œuvre presque colossale.

Les leçons de Sorbonne en sont la partie la plus parfaite.

Le Catholique, le Prêtre, l'Evêque éprouvent au milieu de ces solides constructions la dilatation d'âme dont ils jouissent sous les nefs des vieilles cathédrales.

L'air de nos cathédrales est imprégné de la foi robuste et saine des âges passés. Chaque pierre y chante leur amour patient et humble du Christ. Ces murailles qui ont résisté à tout, vents de l'orage, dent des temps, marteau des révolutions, crient à nos lâchetés et à nos lassitudes les invincibles espoirs.

De l'édifice élevé par Mgr Freppel, il s'échappe le même parfum et le même cantique.

Chose curieuse et qui s'entend néanmoins, il a commencé ses architectures par le dôme, par le couronnement, par Bossuet.

Bossuet est bien, en effet, le couronnement de l'éloquence sacrée. Aucun homme qui l'ait exprimée aussi large ; aucun qui l'ait portée aussi haut. Lyrique comme Isaïe, sonore comme Tertullien, superbe comme Chrysostome, attendri comme Bernard, profond comme Thomas d'Aquin, il écrit sur l'airain et immortalise ce qu'il touche. Condé vivra pour avoir été chanté par lui, alors que l'humanité ne saura même plus ce que furent les victoires de Rocroy et de Lens. Cromwell, hypocrite raffiné, ne passera pas. Henriette, qui s'épanouissait comme la fleur des champs et fut cueillie comme elle, charmera éternellement. Quand il ébranle, il détruit. L'œuvre de Luther a doctrinalement fini le jour où il publia ses « Variations ». Il est le bon sens ; il est le génie ; il est la vertu ; il est Lui !

Mgr Freppel s'éprend du grand homme et le met à sa place : tout au haut ! Mais ce dôme eût-il été projeté à pareille élévation, s'il n'eût été appuyé par des pièces de soutènement desquelles il émerge et qui le présagent ? Autour de lui donc le maître ouvrier groupe en des étagements exacts ses précurseurs. François de Sales, Duperron, Olier, Bérulle, Vincent de Paul.

Puis voyant que ce centre est solide et tient debout par soi, il se met à traiter les autres parties de sa construction. Il dessine en pensée l'abside, le sanctuaire, le chœur, le transept, la nef. Voici l'abside ! C'est la partie mystérieuse entre toutes. C'est la partie lointaine. Ce sont les pères apostoliques, épistoliers et missionnaires, Barnabé, Clément Romain, le Pasteur. Voici le sanctuaire ! Saint des Saints, où les martyrs mêlent leur sang à celui de l'agneau. Ce sont les grands témoins : témoins de la plume qui furent aussi témoins de l'arène, Ignace d'Antioche, Polycarpe de Smyrne, Quadrat d'Athènes, Denys de Paris, Justin le philosophe, Irénée de Lyon, Cyprien de Carthage. Voici le chœur ! Il est déjà plus clair, dirons-nous moins divin ? Ce sont les apologistes qui n'ont donné

que les sueurs de leur génie : Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène.

L'œuvre s'arrête là... au transept. Quel dommage ! S'il ne l'avait interrompue pour se donner à vous, Messieurs, et si de ce don vous ne lui aviez conservé une si belle gratitude, je serais tenté de me plaindre.

Le transept, c'était, d'après les méthodes du moyen âge, l'endroit des lumières d'or et des rayons d'azur tombant des immenses roses, l'endroit du génie plus libre et plus ardent.

A son transept Mgr Freppel eût évoqué Athanase, les grands Cappadociens, Chrysostome, Jérôme, Augustin. Vous représentez-vous quels marbres précieux, quelles pierreries ses puissantes mains eussent remués s'il avait eu ces sujets à traiter ? Vous représentez-vous quel eût été le renouveau de sa flamme en touchant l'incomparable IVe siècle ?

Puis, il fût passé à sa nef. Il y eût rencontré les Docteurs-papes, les mystiques du moyen âge, les grands scolastiques, les hellénistes de la Renaissance, les prêcheurs de la guerre de cent ans et des guerres de religion, les pères des conciles de Bâle, de Florence, de Trente ; les contemporains, et enfin les successeurs de Bossuet. Je vois bien où il les aurait tous placés, sauf un seul ! un seul qu'il a beaucoup aimé, un seul dont il gardait les lettres avec une piété presque filiale, Lacordaire.

Au surplus, peut-être l'eût-il mis au sommet de son portail, moins haut que Bossuet, sur un tel piédestal cependant que personne n'eût pu le méconnaître, drapé dans sa robe blanche, et d'un geste passionné invitant le siècle qui passe sceptique, grondant, endolori, à reprendre le chemin du temple où l'on croit, où l'on s'apaise, où l'on se guérit.

Et l'œuvre eût été parachevée et elle eût été très belle !

Mais non, elle est incomplète. Messieurs de nos universités libres, qui de vous la reprendra ?

Parlons sans figures. Les leçons de Mgr Freppel sont le plus beau livre doctrinal de notre époque.

Elles ne forment pas un enseignement lié, dont les parties s'enchaînent comme des traités déduits les uns des autres. Mais, parce que, dans les trois premiers siècles et le XVIIe, à peu près toutes les questions de théologie, grâce aux hérésiarques, et même de philosophie, grâce aux gnostiques et aux néo-platoniciens, ont été soulevées, Mgr Freppel les a résolues à peu près toutes.

Le procédé du Maître dans ses discussions est inflexible. Il pose avec soin l'auteur dont il traite, dans son centre. Il s'est informé de ses idées, de ses mœurs, de ses préjugés. Il l'a regardé au visage et à l'âme, et il raconte sans peur ni réticence ce qu'il a vu. Tout lui a servi pour son enquête, lettres profanes, épigraphie, écrivains religieux. L'authenticité de l'ouvrage en cause a-t-elle été contestée ? Il discute le pour, le contre avec une critique très aiguë, quoique penchant toujours légèrement vers l'opinion traditionnelle. Repousse-t-il le document ? Il donne ses raisons. L'admet-il ? Il en extrait toute l'énergie démonstrative sans rien diminuer, sans rien exagérer. Ayant pris possession d'une vérité dans l'analyse du texte, il se retourne contre les fausses doctrines qui l'ont niée ; il les suit à travers l'histoire de l'Eglise ; il excelle

à les reconnaître toujours semblables à elles-mêmes sous un masque de formules nouvelles ; il leur arrache brusquement leur faux visage, et les montre impitoyablement portant au front ces deux tares de n'être pas originales et d'avoir été déjà confondues.

Alors sa verve s'échauffe, quelquefois un peu massive, mais n'en frappant que mieux. Luther ne lui apparaît plus que comme un simple gnostique : Hegel, Schelling, tous les beaux génies de l'Outre-Rhin embrumé, ont plagié Basilide et Valentin. Baur, Strauss, sont des copies malfaisantes de Marcion ; le Panthéisme réédite Hermogène ; l'Etat contemporain, quand il affirme sa toute puissance et se déifie, renouvelle l'absurde rêve de Néron et de Dèce. Pour ramener l'Etat antique à la saine appréciation de soi, il fallut du sang de chrétien ; s'il en fallait pour ramener l'Etat moderne au même point, on en trouverait encore.

Non, non, rien ne peut rien contre l'Eglise, ni la hache qui tue, ni l'erreur qui ment, ni le septicisme qui raille. L'Eglise a tout vu, tout supporté, tout vaincu. Vous qui vous vantez de préparer sa fin, vous ne durerez pas. Elle vous ensépulturera en des tombes, où votre corruption accroîtra la corruption de vos pères. Passez, éphémères, passez ! et saluez l'Immortelle !

Ah ! vous que j'aime de toute mon âme, précisément parce que vous êtes la jeunesse, c'est-à-dire demain, et l'aube qui se lève, tandis que nous sommes, nous, presque hier, presque le jour qui a fini. Lévites, jeunes prêtres de notre Eglise de France, lisez donc ces livres. Ils ne sont point parfaits, sans doute. Vous y remarquerez des redites, oui. Le Docteur s'étend trop, quand il décrit le milieu des personnages ; oui, oui. Eh ! montrez-moi l'œuvre parfaite, que celle de Dieu ? mais les taches avouées, les nobles pages que celles-là, pensées, écrites, pleines, exhalant je ne sais quel air salin qui vivifie et rafraîchit. Bien françaises enfin, car les pères intellectuels de l'abbé Freppel, ce ne sont pas les Allemands, quoi qu'on en ait dit, non, ce sont nos grands Bénédictins : Dom Cellier surtout.

Lisez ces pages ; lisez-les. Elles vous dégoûteront de ces écritures exsangues et mal nées, desquelles on ne sait ce qu'il convient de déplorer le plus, du cerveau qui les conçut ou de la plume qui les rédigea. Certes ! voilà un beau profit.

Or, tandis que l'abbé Freppel accomplissait avec cet éclat sa mission de Docteur, un roman impie parut qui contristait étrangement la France chrétienne.

L'auteur y attaquait la divinité de Jésus. « Jésus, à ce qu'on nous y contait, était un grand homme ; le plus grand des hommes. Mais ce n'était qu'un homme. Elevez-lui donc des statues tant qu'il vous plaira, mais détruisez ses autels. Vos autels l'insultent ! »

Le siècle frémit d'aise. Il était si respectueux M. Renan ! Il était si neuf ! Il était si ingénieux !

L'abbé Freppel, qui aurait dit volontiers avec Chateaubriand : « Jamais visage d'homme ne m'a fait trembler », regarda la merveille ; et l'ayant regardée, il planta hardiment sa sonde dans ce respect, dans cette érudition, dans cette nouveauté. La nouveauté, il la trouva vieille comme de l'Arius ; l'érudition, il la trouva faible comme du Strauss inférieur ; le respect, il le trouva pire que le pire blasphème.

J'étais jeune alors : je ne sais si j'avais ma quinzième année, mais je n'ai point perdu la mémoire de l'impression produite en moi par cet écrit polémique. Je pressentis ce que valent la science, l'ironie, la conviction, la sainte colère au service de la vérité.

Merci, Monseigneur, pour cette joie d'enfant et cette leçon.

Encore sur les bancs du Grand Séminaire de Strasbourg, Mgr Freppel avait conçu pour saint Athanase une dévotion énergique. Ce grand tacticien des batailles de Dieu, exilé cinq fois de son siège épiscopal et cinq fois ramené en triomphe à son peuple, avait frappé l'imagination de l'adolescent. Au soir d'une fête de son modèle élu, il avait écrit sur ses tablettes privées : « Imiter Athanase ; plutôt mourir mille fois que lâcher un seul point de doctrine ! »

Le dévot du noble Patriarche eut l'honneur, aux temps dont je parle, de réaliser son rêve. Il imita Athanase. Comme Athanase, il combattit Arius ; comme Athanase, il le vainquit devant ceux qui savent ; comme Athanase, il recueillit les suffrages et l'admiration de l'Eglise.

Ainsi, Messieurs, les Docteurs descendent au tombeau ; mais le Doctorat ne meurt pas. Dieu ne manque jamais de susciter pour ses saintes querelles de braves cœurs et de vigoureux esprits.

N'allumez pas, dit Jésus, une lumière pour la mettre sous un boisseau. Placez-la sur un chandelier afin qu'elle éclaire toute la maison.

La maison, c'est l'Eglise. Il convenait que l'abbé Freppel gravît les degrés d'un trône épiscopal afin de la mieux éclairer.

Sa mère vénérable avait coutume de dire alors qu'il était enfant : « Il sera soldat ».

Lui cependant, mû peut-être par ces pressentiments qui saisissent l'âme dès les tendres années et l'orientent encore pendant la virilité, hanté aussi par le souvenir de ce vieil et robuste Pappe de Trévern qu'il avait vu arriver à Obernai monté sur une espèce de cheval de guerre, portant la robe violette, la mitre, la crosse comme ses ancêtres, les chevaliers bretons, avaient porté le bassinet, la cotte de maille et la lance, lui cependant reprenait : « Je serai Evêque ».

Il a été Evêque.

De quoi je ne le louerais point s'il n'avait été qu'évêque.

L'Episcopat est un honneur toujours immérité, et un fardeau toujours formidable. Si l'honneur et le fardeau suffisent à désigner celui qui en est investi aux regards de la foule, s'ils suffisent à l'entourer vivant de quelque lustre, mort, ils sont impuissants à fixer sur lui l'attention de la suprême indifférente, l'histoire.

Mais Mgr Freppel fut plus qu'Evêque : Il fut Evêque-Docteur après avoir été Prêtre-Docteur. Cela ne s'oublie pas.

C'est à Rome que l'Episcopat le saisit, le 18 avril 1870.

Que les temps étaient critiques alors ! En dehors de Rome, l'Europe, travaillée d'un malaise imparfaitement caractérisé encore, s'alarmait, s'interrogeait sur son lendemain, se demandait si elle allait à la paix, à la guerre, et ne savait se répondre. Au dedans c'était le concile du Vatican avec les resplendissements et les obscurités de tout concile. Jamais, en effet, l'Eglise n'est plus belle

qu'en ces émouvantes assises ; rarement elle est moins tranquille. « Il y a trois périodes, disait Pie IX, en tout concile : celle où le diable se déchaîne, celle où l'homme s'agite ; celle où le Saint-Esprit ramène la lumière et met tout le monde dans la paix. »

Depuis quatre mois et demi que l'auguste assemblée siégeait, les déchaînements du diable étaient passés ; le moment du Saint-Esprit était loin ; les agitations de l'homme étaient à leur comble. La question de l'Infaillibilité pontificale passionnait les esprits.

Ce n'est pas que la division quant à la foi fût profonde.

Un seul avait osé écrire, en parlant de l'Infaillibilité pontificale, le mot coupable de « Dogme nouveau ». Nul ne souscrivit à cette erreur (1).

Mais si tous, ou peu s'en faut, croyaient à l'Infaillibilité, tous n'étaient pas d'avis de la définir.

« Les uns regardaient du côté des âmes, les autres regardaient du côté de la vérité. » Ceux qui regardaient du côté des âmes, âmes de protestants, âmes de schismatiques orientaux, croyaient voir que la définition éloignerait plus d'une brebis du bercail de Pierre. « La définition, pensaient-ils, ne creuserait-elle pas le fossé entre nous et ceux du dehors ? et à quoi bon ? Qui contredisait aux pouvoirs du Pape ? Jamais la Papauté avait-elle été plus puissante doctrinalement ? La définition était inopportune. »

Ceux qui regardaient du côté de la vérité s'étonnaient. « Pourquoi ces hésitations pusillanimes ? Comment ! des lèvres épiscopales retiendraient la vérité catholique captive. Et pourquoi donc s'était-on rassemblé, que pour dire la vérité catholique ? A qui ferait-elle mal ? La difinition fortifierait le pontificat, — la tête. Mais fortifier la tête, c'est donner de la vigueur aux membres. La définition était nécessaire. »

L'abbé Freppel avait tourné un instant ses yeux vers les âmes : Mgr Freppel les ramena vivement vers la vérité.

Il possédait la question litigieuse comme il les possédait toutes : scientifiquement. Ce n'est pas lui qui eût fait du sentiment en si grave affaire. Tête ferme et froide, il asseyait son verdict sur l'Ecriture et les Pères. Il connaissait ceux-ci de vieille date, il avait surpris leur pensée dès les premiers temps de l'Evangélisation, dans ses travaux sur Clément Romain, Irénée, Cyprien, Clément d'Alexandrie. Une langue de bonne marque latine aidait et faisait valoir sa science : l'ange de saint Jérôme n'eût pas été mal fondé à le traiter de Cicéronien.

Aussi dès qu'il apparut à l'ambon du Concile, dialecticien consommé, éloquent, instruit, alerte sous la cuirasse de son argumentation, il en fut peu qui n'applaudirent pas à cette jeunesse et ne crurent pas, et ne dirent pas qu'un astre avait apparu dans le ciel de l'Eglise.

Nous savons la fin. Le 18 juillet 1870 se leva très sombre sur Rome. L'air y était embrasé. Des nuages chargés de foudre enveloppaient la basilique vaticane, devenue subitement noire. Lorsque

(1) Ce n'est que justice de rappeler « qu'à peine rentré en France, le premier soin de Mgr Maret fut de condamner son propre livre et, comme un autre Fénelon, de le fouler lui-même aux pieds en le retirant de la publicité ». Lavigerie, cité par Mgr Baunard, t. I, p. 323. *Vie du cardinal Lavigerie.*

les Pères eurent pris séance, un prélat lut la constitution sur les prérogatives du Pontife Romain. Cinq cent trente-trois « j'adhère » avec deux « je n'adhère pas » répondirent à l'appel. Puis, il y eut un moment d'angoissant silence. Les Evêques se turent ; la foule qui avait envahi les nefs se tut. Enfin Pie IX se leva. Sa voix sonore retentit ; il avait approuvé le vote. Une acclamation lui répondit qui couvrait les bruits du dehors. Le *Te Deum* éclata. Les cloches de Rome sonnèrent. Le château Saint-Ange tonna. Et comme si le ciel eût manifesté qu'il s'associait aux exultations de la terre, un rayon filtra à travers les fenêtres de la coupole géante, éveillant les ors, les marbres, les mosaïques, les airains, dans l'édifice entier ; enfin, lorsque les cinq cent cinquante Pères franchirent la porte de bronze, ils furent accueillis par un éblouissement. Jamais, la tempête étant apaisée, le soleil n'avait ruisselé plus ardent et plus pur aux pieds de la colonne de Sixte-Quint.

C'était l'astre du doctorat catholique en sa splendeur. Mgr Freppel put se dire, avec l'humilité séante à qui constate en soi un bien de Dieu, que de cette splendeur quelque étincelle lui appartenait.

(*A suivre*).

CHRONIQUE ROMAINE

Les journaux dits libéraux de Rome ne comprenant rien au sujet du jubilé de l'année sainte, sont allés jusqu'à proposer d'organiser des fêtes profanes, courses de chevaux, cortèges historiques, etc., s'imaginant attirer par là les pèlerins. Or l'année sainte est une année de sanctification et de pénitence, il ne peut être question de divertissements, l'unique cortège qu'on doit voir à Rome est celui des pèlerins pieux. On ne pourra certainement plus organiser des processions comme autrefois, mais le maintien extérieur, le recueillement des pèlerins, en traversant les rues de Rome pour visiter les basiliques, suppléera au manque de processions.

Le gouvernement se prépare aussi en augmentant la garnison et la police, car il a tout intérêt à éviter tout incident. Il a eu le bon sens d'empêcher qu'on ne tint à Rome, pendant l'année sainte, le congrès anticlérical, que quelques écervelés impies voulaient convoquer à Rome, pour célébrer le prétendu anniversaire de Giordano Bruno.

— Avant l'ouverture de l'année sainte, les 27 et 30 novembre, se tiendra le Consistoire, où seront préconisés les évêques aux sièges vacants, nomme le cardinal vice-chancelier qui, selon les règles, doit être nommé en consistoire. A la même époque, il sera aussi nommé le cardinal grand pénitencier, dont le rôle est très important pendant le jubilé.

Dans le même consistoire, le Sonverain-Pontife désignera les cardinaux qui doivent ouvrir la porte sainte des trois autres basiliques. On croit que pour deux basiliques, Saint-Jean de Latran et Saint-Pierre, leurs cardinaux archiprêtres recevront la délégation pontificale.

Il parait que des difficultés ou des retards étant survenus dans les informations canoniques des évêques à préconiser au prochain

consistoire, la date de ce consistoire, d'abord annoncée pour la fin de ce mois, sera forcément ajournée au commencement de décembre.

— Un nouvel établissement ecclésiastique va compléter à Rome la magnifique série de collèges et de séminaires où la jeunesse sacerdotale de toutes les nations vient se former aux sources pures de la doctrine romaine et des traditions apostoliques. C'est le collège portugais, qui va être inauguré avec une première phalange de douze élèves, choisis dans les divers diocèses du Portugal par les évêques fondateurs du nouveau collège. Le Souverain-Pontife, très satisfait de cette fondation, a voulu y concourir lui-même, en pourvoyant à l'entretien du personnel chargé de la direction.

Aux pieds de son bon Maître

C'était un humble prêtre, un Saint-Sulpicien,
N'ayant jamais connu que son Grand Séminaire.
La maison a ses vieux ; c'était le plus ancien...
C'était un bon vieux prêtre, un saint octogénaire.

Il était presque aveugle, et ses longs cheveux blancs
Descendaient sur son cou comme un flot pur de neige.
Courbé sur son bâton, il marchait à pas lents,
Et les anges de Dieu lui faisaient un cortège...

L'autel étant trop haut, il dut y renoncer.
Mais pareil à celui qu'un grand amour appelle,
Sans faute, tous les jours, on le voyait passer
Et de son pas mourant entrer dans la chapelle.

Il traversait le chœur ; puis, dans un petit coin,
Contre le tabernacle, il arrivait se mettre.
Quand on aime vraiment, on est toujours trop loin,
Et lui se blotissait aux pieds de son bon Maître.

Il s'endormait bientôt. — Et l'adoration
Que chantait au Seigneur ce bon vieux saint de pierre
Avait le long soupir des harpes de Sion ;...
Mais des rêves d'en haut passaient sous sa paupière.

Les sacristains, dit-on, sont souvent batailleurs.
Celui de Saint-Sulpice avait au moins la morgue.
S'adressant au vieillard : « Allez dormir ailleurs !
« Car Dieu ne goûte pas les sons durs de votre orgue. »

Le vieillard se leva sur ses membres perclus...
D'une voix où pleurait une âme de saint prêtre,
Il dit : « Et depuis quand ne laisserait-on plus
« Le vieux chien se coucher aux pieds de son bon Maître(1)? »

C. Lecigne.

(1) Cette pieuse répartie est encore attribuée à Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Lyon. — La *Semaine religieuse* publie l'annonce suivante :

« Mgr Touchet donnera le mardi 5 décembre, dans l'église primatiale, un discours en faveur de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*. L'Evêque d'Orléans est un des orateurs sacrés les plus distingués de France : c'est lui que le cardinal Richard chargea d'abord de l'oraison funèbre de Mgr d'Hulst et ensuite de celle de Mgr Affre, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de l'illustre victime de nos discordes civiles ; c'est lui qui dernièrement prononça à Saint-Etienne-du-Mont, devant l'Académie française, l'éloge de Racine, notre grand poète national.

« La cérémonie, présidée par Son Eminence le cardinal archevêque, aura lieu à 4 heures du soir, et le salut sera chanté par la maîtrise de Saint-Jean. »

Eglise de Saint-Marceau. — Les travaux de reconstruction du clocher de Saint-Marceau, longtemps interrompus par la grève des ouvriers, ont repris avec activité. Une nouvelle interruption sera sans doute nécessitée par les froids de l'hiver, mais tout fait espérer qu'au 8 mai prochain nous verrons la flèche s'élever dans les airs, dominée par la statue de la Vénérable Jeanne d'Arc.

Une vente de charité aura lieu dans la première quinzaine de janvier en faveur de cette église, élevée, dit l'inscription insérée dans sa première pierre, en souvenir de Jeanne d'Arc, libératrice d'Orléans.

— Nous voulons et nous devons, à notre tour, féliciter M. Georges Goyau de la distinction que Sa Sainteté vient de lui accorder : pour ses services rendus à l'Eglise par sa plume vaillante, Léon XIII l'a nommé commandeur de Saint Grégoire le Grand.

Tous les catholiques orléanais se sont réjouis de l'honneur fait à l'un de leurs concitoyens, aussi distingué par son talent d'écrivain que par son zèle d'apologiste.

Une réplique à M. de Maistre. — Dans le numéro du 30 septembre, nous avions, sous le titre : « A propos de Féminisme », exprimé le sentiment du grand penseur sur l'émancipation intellectuelle de la femme. Ce jugement est peut-être trop absolu. Aussi, avons-nous reçu de Pithiviers une lettre fort courtoise d'un auteur anonyme répliquant à M. de Maistre, sous le couvert d'un évêque, qui, comme éducateur, fait autorité sur la question.

Voici cette lettre :

« Monsieur le Chanoine,

« En lisant le passage ; « A propos de féminisme », j'avais regretté de ne pas voir, à côté du faux féminisme, un meilleur portrait du vrai et beau rôle de la femme. Il me semblait que les théories de M. de Maistre n'étaient pas tout à fait celles qu'on aurait pu citer. Quand on parle de féminisme, on crie tout de suite au scandale, et les bonnes âmes arriérées taxent bien vite d'originales et de femmes frivoles celles qui veulent sortir un peu de leur pot-au-feu et de leurs chaussettes. Pourquoi ne pas donner la juste note ? Pourquoi « cette répugnance de la civilisation moderne pour certaines carrières ?... »

« Je trouve dans « Femme studieuse » de Monseigneur Dupanloup, page 125, la réfutation de ces belles théories de Maistre.

«.... Je me permettrai seulement de chercher si ces principes nous conduisent logiquement et impérieusement à la conclusion de M. de Maistre ; si une femme, « qui veut rendre son mari heureux, bien élever ses enfants et ne pas se transformer en singe pour tenter l'homme », doit par cela même renoncer... à s'instruire sérieusement, etc... »

« Toute la théorie de M. de Maistre se réduit à ceci : il faut que les femmes restent dans leur domaine et ne s'emparent pas de celui des hommes. Eh ! sans doute : il s'agit seulement de savoir *quel est ce domaine de l'homme*. L'homme est-il *par droit divin l'unique propriétaire* du domaine de l'intelligence...

« Je reconnais que malgré Judith et Jeanne d'Arc, les femmes ne doivent nullement prétendre à porter le glaive ni à être générales d'armée, mais la plume me parait aussi bien placée dans la main de sainte Thérèse que dans celle de M. de Maistre, etc... Le portrait tracé par Salomon n'est pas celui de la femme uniquement appliquée à la vie matérielle, mais de la femme *capable*, et si ses enfants s'élèvent pour la proclamer bienheureuse, c'est parce qu'elle a le sens élevé des choses.... parce qu'elle est en toutes choses *au niveau* des plus nobles devoirs.... en un mot, la digne et *intelligente compagne* d'un époux....

« Ce que je demande, c'est que des *préjugés ridicules*.... ne les fassent pas *descendre* du haut rang que l'Évangile leur donne dans le *matérialisme* de la vie. »

« Plus loin, Mgr Dupanloup cite bien des noms attachés à bien des sciences et Fénelon ne dit-il pas que la femme devrait connaître le principales règles de la justice et du droit.

« Excusez-moi, Monsieur, de toutes ces citations et de la liberté que je prends en vous disant qu'on devrait bien faire comprendre aux femmes chrétiennes, qu'il y un a féminisme, qu'il est de leur devoir de mettre en évidence ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'orgueil à être partout les premières : par leur intelligence, leur science, par les arts, pour faire contre-poids à ce féminisme qui fait remarquer les femmes impies et les mondaines. Il y a des femmes journalistes qui ont une morale détestable, pourquoi les femmes chrétiennes qui savent écrire et qui ont le temps ne feraient-elles pas de même ? Mgr Dupanloup l'écrivait il y a 30 ans. Pourquoi n'a-t-on pas suivi *davantage* ses conseils ?

« Veuillez accepter encore une fois, Monsieur le chanoine, toutes mes excuses et l'assurance de mon profond respect.

« Une lectrice de vos intéressantes *Annales*. »

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

L'astronome Falb. — Tout ce que les journaux ont dit sur cet astronome et sa fameuse prédiction de la fin du monde, qui devait se réaliser le 13 novembre, est maintenant clos. Or, le Dr Falb est un mythe. Il n'a jamais existé, mais est le principal personnage d'un roman d'Ibsen qui a pris pour sujet la fin du monde, comme Jules Verne a écrit l'*Ile mystérieuse*.

La trame du roman est très simple. Un astronome, M. Falb, a

calculé que la comète de Biela doit reparaître le 13 novembre 1899 et heurter la terre. Pour savoir si la prophétie du savant est véridique, les savants tiennent à Bruxelles un grand Congrès où, s'étant assurés de la vérité des calculs, ils cherchent les moyens d'échapper à la fin du monde. On décide de faire un grand vaisseau qui doit transporter l'humanité sur Mars, mais la peur a envahi tout le monde, le vaisseau ne se construit pas, et au jour dit arrive la comète, qui glisse dans le ciel comme un trait de feu. Une attraction inconnue l'a fait légèrement dévier, la terre est sauve et tout le monde se remet à vivre.

Une revue anglaise a publié un résumé de cette fable, qu'un reporter en quête de copie prit pour article sérieux. Les autres, voyant la nouvelle chez un confrère, s'empressèrent de la donner aussi sérieusement à leurs lecteurs, et c'est ainsi que le mythique docteur Falb a rempli, pendant un mois, toutes les chroniques des journaux.

Chez les Boers. — Au début des hostilités entre l'Angleterre et le Transvaal, il n'est pas sans intérêt de rappeler la situation de l'Eglise catholique dans l'Afrique du Sud.

Le Transvaal faisait autrefois partie du vicariat apostolique du Natal ; mais le 15 mars dernier, il fut érigé en préfecture séparée. La mission est confiée aux Pères Oblats et embrasse tout le territoire de la République des Boers. Le premier prêtre qui visita le Transvaal fut le P. Houdewanger. A son arrivée à Potchefstroom, le gouvernement lui défendit de célébrer la messe sous peine d'expulsion. Ces mesures hostiles furent rapportées l'année suivante, grâce aux efforts des résidents catholiques et surtout grâce à la visite du gouverneur de Quilimaine. Depuis lors, les progrès du catholicisme ont été considérables. Il y a des églises catholiques avec des prêtres résidents à Prétoria, Johannesburg, Potchefstroom, Klerksdorp, Baberton, Vleischfontein et Lyndenburg. Les frères ont à Johannesburg un collège qui compte de cinq à six cents élèves, et dans la même ville, il y a trois écoles catholiques de filles dirigées par les Sœurs de la Sainte-Famille. Les Pères Oblats possèdent un collège à Prétoria, et là comme à d'autres places encore, il y a des écoles dirigées par les Sœurs. A Vleischfontein, il y a une école industrielle pour les indigènes.

L'Etat libre d'Orange forme également un vicariat apostolique.

Le Natal est une colonie anglaise. Le Natal fut découvert par Vasco de Gama, en 1497, le jour de la Noël, et pour cette raison appelé Terre *Natalis*.

O Crux Ave, Spes unica ! — « Savez-vous, demandait un jour le comte de Montalembert à la Chambre de Paris, savez-vous ce qui sort de cette fange qu'on remue contre nous ? Il en sort l'amour fécond, généreux, complet de cette religion qu'on insulte. Et s'il m'était permis de me citer moi-même pour exemple, et si l'on me demandait à quelle occasion se sont ancrées dans mon âme ces convictions que je viens exprimer devant vous avec une hardiesse légitime mais inaccoutumée, je dirais que ce fut en ce jour où il y a quatorze ans, en 1830, je vis la croix arrachée du fronton des

églises de Paris, traînée dans les rues et précipitée dans la Seine, aux applaudissements d'une foule égarée. Cette croix profanée, je la ramassai dans mon cœur, et je jurai de la servir et de la défendre. Ce que je me suis dit alors, je l'ai fait depuis, et s'il plaît à Dieu, je le ferai toujours. »

BIBLIOGRAPHIE

Voix d'en haut, par Mgr Herscher, protonotaire apostolique, vicaire général de Langres. — Prix : 3 fr. 50.

Voilà un livre qui donne en vérité ce que son titre promet. Prononcés presque tous à l'occasion de bénédictions d'orgues ou de cloches, et de fêtes musicales, les discours qu'il contient sont vraiment *des voix d'en haut.*

Ces voix d'en haut nous apprennent, dans un langage d'une rare perfection littéraire, que la Religion est la grande inspiratrice des arts, comme elle l'est des légitimes passions et des vertus de l'humanité ; elles nous mettent au cœur l'amour, le respect de la musique, quelquefois si tristement profanée. Ajoutons que ce livre nous révèle en même temps que les sûres connaissances de l'artiste, les nobles préoccupations de l'apôtre qui cherche à toucher et à convertir. Il sera un très utile auxiliaire pour les prédicateurs chargés de porter la parole dans les solennités musicales où la Religion est conviée, car il les aidera à faire monter leurs auditeurs dans la région du vrai, du beau et du bien.

Musique. — On nous adresse, de Belgique, une composition musicale appelée à un légitime succès : « *Noël*, solo de basse avec « *chœur*, poésie de Léopold Wangermez, musique du R. P. André « Heidet, S. J. » On la trouve chez l'éditeur Enoch, boulevard des Italiens, 27, à Paris, et à Angers, à la librairie Germain et G. Grassin, Bien exécutée, devant la crèche de Noël, cette composition produira un charmant effet.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Martin, Georges, charcutier, et Mlle Camard, Mathilde.
M. Merlin, Abel, employé d'industrie, et Mlle Martin, Marie.
M. Dutray, Pierre, notaire, et Mlle Dubois, Marguerite.

NAISSANCES

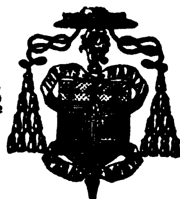
Granger, Jacques-Constant, boulevard de Châteaudun.
Proust, Suzanne-Marie-Louise, rue des Pensées.
Perrineau, Marie-Céline, faubourg Bannier.
Loiselet, Édouard-Robert-Gustave, rue des Carmes.
Vassort, Marcelle-Madeleine, rue des Chats-Ferrés.
Geffrier, Yvonne-Marie, rue d'Escures.

DÉCÈS

Mme Richer, née Léoman, 55 ans, rue Bannier.
M. Poirier, Léon, serrurier, 51 ans, rue des Beaumonts.
Mme Demange, née Rollet, 70 ans, rue de l'Empereur.
Mme veuve Brissard, née Lefort, 64 ans, rue Porte-Saint-Jean.
Mme veuve Lebrun, née Bourdon, 61 ans, rue de Recouvrance.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume  **Numéro 48**

1899 Samedi 2 décembre

ANNALES RELIGIEUSES

DU

DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

3 **Ier Dimanche** de l'Avent.
4 **Lundi**. S. Pierre Chrysologue, év. doct.
5 **Mardi**. S. Sylvestre, abbé.
6 **Mercredi**. S. Nicolas, év.
7 **Jeudi**. S. Ambroise, év., doct.
8 **Vendredi**. L'IMMACULEE CONCEPTION DE LA STE VIERGE.
9 **Samedi**. De l'octave.
10 **IIe Dimanche** de l'Avent. Solennité de l'IMMACULEE-CONCEPTION

Le besoin de Jésus-Christ

Ecoutez la leçon des nations qui ont tenu Jésus-Christ à l'écart : les diminutions morales suivent, dans les peuples et dans les individus, la décadence du tempérament chrétien. Calculez ce que les pays huguenots ont perdu à se priver de l'Eucharistie, les nations catholiques à négliger l'Evangile, les démocraties modernes à se détourner de la Croix. En un siècle où, les vieilles barrières étant rompues, les ambitions s'élançaient innombrables, où les souffrances, mieux senties, exaspéraient les appétits et les haines, où la transformation de l'ordre matériel commandait un renouvellement des cœurs, l'instant était bien choisi pour qu'un Gœthe, ce génie compréhensif, vînt railler la puissance de cette vie sans cesse épanchée du flanc percé de Jésus-Christ ! C'est agir en vérité selon les intérêts de son temps ! En éliminant le Fils de Dieu, les idéologues se flattaient de nous donner une religion plus éthérée : leurs disciples nous préparent une humanité plus bestiale. Une fontaine jaillissante était élevée par la main divine sur la grande place du monde pour dispenser l'eau vive à toutes les sanies et à toutes les soifs, et pour accompagner nos travaux de son murmure ; depuis dix-huit siècles, les âmes, seule à seule ou par longues processions fraternelles, allaient y puiser les grâces et s'en revenaient ranimées ; ces réformateurs la voudraient désaffecter : la sécheresse du monde nouveau et la peste menaçante bientôt les contraindront de la rouvrir.

Abbé VIGNOT.

SOMMAIRE. — *Annonces.* — *Inauguration du tombeau de Mgr Freppel (suite et fin).* — *Chronique diocésaine.* — *La « Ramasse » à Gien.* — *Bibliographie.*

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f.
Départements limitrophes 6
Départements non limitrophes. 7 f.
Etranger (union postale)....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Vendredi 1er décembre, à l'école Saint-Grégoire de Pithiviers ;
Vendredi 1er, samedi 2, dimanche 3, à Saint-Paul ;
Dimanche 3, à Montcresson.
Dimanche 3, lundi 4 et mardi 5, au Grand-Séminaire.

Paroisse de la Cathédrale. — *Œuvre de la Propagation de la Foi.* — Mardi 5 décembre, à 8 h., dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, une messe sera dite pour les associés vivants et défunts de l'œuvre, à l'occasion de la fête de saint François-Xavier ; à la suite, instruction et salut.

Indulgence plénière pour les associés qui assisteront à cette messe et y communieront.

Les chants seront executés par un groupe de jeunes filles.

Une quête au profit de l'Œuvre sera faite à l'issue de la réunion.

Paroisse de Saint-Paul. — Adoration perpétuelle. — Vendredi 1er et samedi 2 décembre, à 6 h. 1/2, exposition, à 10 h., grand'messe ; à 3 h. 1/4, vêpres et complies ; à 7 h. 1/2 du soir, sermon : le vendredi par M. l'abbé Beunier, vicaire de Notre-Dame des Aydes, le samedi par M. l'abbé Russacq, vicaire de Jargeau, et salut.

Dimanche 3 décembre, clôture de l'Adoration : à 6 h. 1/2, exposition ; à 7 h., messe de communion et allocution ; à 10 h., grand'-messe ; à 3 h. 1/2, vêpres, sermon par M. l'abbé Vaslier, curé-doyen d'Ingré, salut et procession.

Le dimanche, M. le chanoine Amelot officiera à tous les grands offices de la fête.

Eglise Saint-Paterne. — La Société de secours mutuels de Saint-François-Xavier célébrera sa fête patronale le lundi 4 décembre.

A 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Pelletier ; complies, salut, procession et bénédiction.

La quête sera faite à vêpres par : Mlles Marguerite de Morogues, Hélène Desbois, Marie d'Astorg, Marguerite Perrin.

Notre-Dame-de-Recouvrance. — *Œuvre des Dames Patronnesses.* — Une vente de charité aura lieu mercredi 6 et jeudi 7 décembre, de 1 h. à 6 h., rue Stanislas-Julien, 12.

La salle restera ouverte le soir, de 7 h. à 9 h. : objets d'art, antiquités, fleurs, jouets, comestibles, buffet, etc.

Des bons de 2 à 5 fr., pris aux différents bazars, permettront, étant réunis, de choisir un objet d'une valeur plus importante.

C'est avec regret que nous apprenons la mort prématurée de M. Emile Magnin, décédé au château de Sainte-Anne, près Courtenay, dans sa 59e année.

M. Magnin est l'auteur de la musique de l'*Ode symphonique* à Jeanne d'Arc, qui, en l'honneur de notre Héroïne, déclarée *Vénérable* par S. S. Léon XIII, fut exécutée, pour la première fois, dans notre cathédrale, le 7 mai 1894. Cette œuvre, si religieuse et si française d'inspiration, l'avait fait nôtre : aussi nous recommandons son âme aux prières du clergé, des communautés religieuses et des fidèles du diocèse d'Orléans.

INAUGURATION DU TOMBEAU DE MGR FREPPEL

Discours de Mgr l'Évêque d'Orléans.

— SUITE ET FIN —

Pauvre jeune évêque ! lorsqu'il mit, quelques jours plus tard, le pied sur le sol de cette France qu'il avait quittée, un an auparavant, fière, superbe, reine de l'Europe, reine atténuée si on veut, reine qui déjà s'étudiait à cacher certaines débilités sous sa pourpre, reine tout de même, en quel état il la retrouvait !

Un homme qui avait été mêlé plus profondément encore que lui au régime impérial, le cardinal Henry de Bonnechose, s'est dépeint quelque part, errant parmi la dévastation de Saint-Cloud, en février 1871. Il n'a écrit que cinq lignes, mais de quelle saisissante énergie ! « Je suis allé visiter les ruines du palais de Saint-Cloud. Aucune description n'approche d'un pareil spectacle. La chapelle, les galeries, les appartements de l'Empereur et de l'Impératrice, tout ce que j'avais vu naguère si brillant et si animé, tout, tout est détruit. Quel terrible exemple des jugements de Dieu et quel enseignement ! Les habitants du village errent sans asile au milieu des décombres. J'ai quitté cette scène de dévastation le cœur navré. »

Image faible encore du Pays. La dynastie avait été emportée comme son palais. Notre éclat national s'était obscurci comme celui d'une fête quand les lampes sont éteintes. Nos généraux et nos soldats captifs s'en allaient par les chemins de l'étranger ; et nous qui restions, nous étions chez nous comme des sinistrés auxquels l'incendie a laissé à peine où reposer leur tête.

Partout la défaite, excepté à Coulmiers et peut-être à Bapaume ; presque partout l'invasion ; et au-dessus de cette terre endolorie, comme pour ajouter, si c'était possible, à ses souffrances, la neige tombant toujours, et toujours l'inexorable froid.

Au milieu de ces calamités le Docteur se révéla homme d'action. Ambulances, souscriptions en faveur des blessés, envoi de secours à nos prisonniers, appel aux fabriques pour l'armement des volontaires, envoi des séminaristes disponibles sous les drapeaux, que n'entreprit-il point afin de secourir tant de misères privées et publiques ?

Est-ce le lieu d'ajouter que tel il se montra alors, impétueux et décidé, tel il a été toute la durée de son pastorat ? Non, il n'a rien négligé de ce que Dieu lui avait confié.

Pauvres, il ne vous a point négligés : il vous donna sans compter ; ni vous, ouvrières, — pour vos nourrissons il fonda des crèches ; ni vous, lévites, — pour vous il créa des chaires ; ni vous, artisans, — pour vous il ouvrit des cercles ; ni vous, religieux et religieuses, — pour vous il parla, écrivit, se dévoua aux heures mauvaises ; ni vous, petits enfants, — pour vous il suscita des écoles chrétiennes ; ni vous, âmes pieuses, — pour vous il ranima les pèlerinages de l'Anjou ; ni vous, prêtres, — pour vous il bâtit des églises et des presbytères ; ni vous, adolescents, — pour vous il fit des patronages ; ni vous, vénérables chanoines, — pour vous il rédigea une charte qui vous rendait l'autonomie ; ni vous, écoliers,

— pour vous il ouvrit et développa des collèges. Aucune sollicitude ne lui demeura étrangère. Les plus humbles affaires l'intéressaient comme les plus graves ; elles étaient de son ministère, il suffisait.

N'importe, même au milieu de ces soucis incessants, le substantiel de l'homme se retrouve. Le Docteur reparaît à chaque détour du chemin.

Il a un peu changé, il est vrai, le Docteur ; il est devenu moins spéculatif. Il est sorti de son cabinet de travail : il est descendu sur la place publique. Il n'étudie plus les grands morts du christianisme, il observe les douloureux vivants de l'antichristianisme. Ce n'est plus la vérité abstraite qui le préoccupe, ce sont les besoins actuels de son peuple. L'événement du jour, la passion ou la faiblesse du jour, la loi du jour, l'empiètement du jour sur les libertés de l'Eglise servent de thème à ses écrits.

Dans cette fonction de berger vigilant, il se montre prodigieusement actif — ce qui n'étonnera personne — : on le trouve en contact perpétuel avec vous, Messieurs, et avec vos troupeaux. Discours et lettres ne se comptent pas. En revanche, ce qui en surprendra plusieurs, il se présente comme assez dédaigneux du mode d'exprimer sa pensée.

Sa phrase ne cesse pas d'être claire, sans doute. Mais elle n'offre aucune trace de recherche : ce n'est plus tout à fait la phrase du Maître en Sorbonne. Elle est le produit d'une seule coulée. Point de taille élégante ; point de tentative de concision ; point de course après l'effet. Si la formule qui se grave, si la facette qui miroite se rencontrent, l'Evêque Docteur ne les écarte point, mais il ne les a pas poursuivies. Il n'en a pas eu le loisir. Il a estimé d'ailleurs que fidèles et clergé n'en seront pas moins exactement instruits, parce que sa plume a marché rapide sur le papier, au lieu de s'immobiliser en des hésitations de grammairien et de rhéteur.

L'artiste se réserve pour certains discours d'apparat, où la dignité du sujet, non moins que le bon renom de l'Eglise qu'il représente, le persuadent d'exiger de soi un travail plus circonspect. Alors il se retrouve tout entier, semblable à ces arbres généreux qui ne sont jamais plus beaux qu'à l'automne, quand leurs bras nous offrent l'opulence de leur feuillage d'émeraude, et ensemble la moisson d'or de leurs fruits.

Heureux l'homme qui, au cours d'une vie brève et contredite d'ordinaire, rencontre quelque entreprise où il peut dépenser et incarner toutes ses facultés ! Par exemple, heureux Maurice de Sully, qui fixa l'expression de sa foi dans cette splendeur de pierre : Notre-Dame. Heureux saint Louis, qui traduisit et immobilisa les élans de sa prière dans ce rêve : la Sainte-Chapelle.

Mgr Freppel, Docteur, eut cette fortune. Il a fixé, il a traduit son Doctorat dans un monument matériel et moral : votre Université libre.

Oui, Messieurs de l'Université catholique, vous avez été le long souci de Mgr Freppel ; mais j'imagine que vous avez été tout autant son incomparable joie.

Et en effet : assurer à l'Eglise la possession d'une liberté ; délier respectueusement, filialement une des chaînes dont ses mains sont meurtries ; allumer un foyer de science et de vertu ; grouper

autour de soi une élite intellectuelle ; lui ouvrir la féconde carrière de l'enseignement ; lui amasser des bibliothèques ; lui trouver des collections ; lui créer des laboratoires ; se sentir, au reste, la force non seulement de la comprendre, mais de la guider ; traiter devant elle aujourd'hui de l'histoire et des lettres, demain de la philosophie et de la théologie ; après-demain, des mathématiques et de la chimie, de la physique et de l'histoire naturelle ; animer de sa flamme une jeunesse frémissante ; l'armer pour les combats de la Religion et du Droit ; l'élever chrétiennement et civiquement ; la tremper dans la justice et l'honneur ; prouver par les faits que l'Eglise ne redoute aucune lumière ; démontrer, par les mêmes faits, qu'il n'y a pas d'antinomie entre savoir et croire ; susciter des dévouements qui ne comptent pas ; sentir autour de soi et contre soi des haines, des jalousies qu'on méprise et qu'on brave ; lutter pied à pied contre les intolérants, et, si l'on est vaincu, leur crier que le triomphe de la violence est passager ; n'avoir pas toujours le pain de l'année assuré, mais ne rien craindre, parce qu'on se fie à la Providence ; jeter à pleines mains en tout sillon toute semaille de vérité et créer une génération de semeurs qui après soi continueront l'œuvre ; avoir été maître et faire des maîtres ; docteur et faire des docteurs ; mettre en une entreprise pareille tout l'or qu'on a et le meilleur de ses lumières, de ses veilles, de sa vie, je vous le dis, Messieurs, pour un Mgr Freppel je ne sache aucune jouissance qui puisse égaler celle-là !

Il en était digne ; il l'eut. Son Doctorat d'Evêque fut plus fécond encore que son Doctorat de Prêtre. C'était dans l'ordre. Rendons-en grâce et gloire à Dieu.

A l'ouest de la France, sous la forme presque d'un vaisseau dont la proue serait la terrible pointe du Raz, se dessine la plus vieille de nos provinces, la chère et noble Bretagne. Obéissant à une loi auguste du génie celte, ses fils sont indomptablement fidèles à ce qui leur semble bon et vrai. Leur langue, qui les sépare du reste de l'univers, mais les unit profondément entre eux, est immuable et paraît immortelle. La France n'a eu ni plus grands, ni plus heureux soldats. Alors que les pirates du Nord couraient nos fleuves, et brûlaient, dans l'impunité qu'assurait la terreur de leur nom, villes, villages, monastères, ce fut ce légendaire Noménoé qui le premier se ressaisit et prouva que les barbares n'étaient pas invincibles. Du Guesclin nous vengea de Crécy. Richemond hérita de l'épée de Jeanne d'Arc. Et puisqu'il faut passer par dessus des siècles, puisqu'il faut paraître oublier les La Noue, les Duguay - Trouin, les La Tour d'Auvergne, bornons - nous à rappeler qu'à Loigny, le drapeau tricolore, marqué du Sacré-Cœur de Jésus, fut inondé de ce généreux sang breton, dont il y a toujours quelque flot en réserve pour les heures de dévouement désespéré. Les hommes de Bretagne, indépendants et fiers socialement, devant la religion se retrouvent simples et dociles. Aucune tentative ne les a détachés de leurs convictions, de leurs églises, de leurs prêtres. Vaillant pays ! dont le sol de granit produit avec une générosité que rien n'épuise, des chênes, des héros et des saints !

De ce pays Mgr Freppel devint le député en 1880. Ses électeurs avaient choisi un Evêque afin qu'il représentât l'Eglise de France

— pour vous il ouvrit et développa des collèges. Au
tude ne lui demeura étrangère. Les plus humbles
ressaient comme les plus graves ; elles étaient de s
suffisait.

N'importe, même au milieu de ces soucis i
tantiel de l'homme se retrouve. Le Docteur
détour du chemin.

Il a un peu changé, il est vrai, le Docteu
spéculatif. Il est sorti de son cabinet de
sur la place publique. Il n'étudie plus les
nisme, il observe les douloureux vivants
n'est plus la vérité abstraite qui le pré
actuels de son peuple. L'événement d
blesse du jour, la loi du jour, l'empié
de l'Eglise servent de thème à ses é

Dans cette fonction de berger vi
ment actif — ce qui n'étonnera p
tact perpétuel avec vous, Messi
cours et lettres ne se compten
prendra plusieurs, il se présen
d'exprimer sa pensée.

Sa phrase ne cesse pas d'
aucune trace de recherche
Maître en Sorbonne. Elle
de taille élégante ; point
après l'effet. Si la formu
rencontrent, l'Evêque D … que
pas poursuivies. Il n'e … ferme foi
fidèles et clergé n'en … plus profond dé-
que sa plume a mar … la démonstration
liser en des hésitati … y convainct personne,

L'artiste se rés … pris, que rien n'ébranle !
dignité du sujet, … chaque année le progrès du
représente, le pen … veines les ardeurs que vous avez
Alors il se retr … Oui ! il dut cruellement souffrir.
qui ne sont ja … ne s'étaient pas trompés. Ils avaient
nous offrent l' … i savait, voulait, pouvait. Pas une seule
la moisson d' … st laissée abattre ; pas une seule fois sa doc-

Heureux … Nul je pense n'est monté à la tribune plus
d'ordinaire … ui. Nul n'y a porté une franchise plus absolue. «
incarner … masque, » lui criait un jour quelqu'un. C'était mal
Sully, qu' … s, jamais ! il n'y eut de masque sur cette figure-
Notre-D … gnit de développer ni thèses de théologie, ni thèses de
élans d … ique. A le lire on se demande si la chose était toujours

Mgr … e : lui ne se posait point cette question. Son auditoire re-
Docte … : il protestait avec atticisme n'être ni un amas de bedeaux,
libre … amas de dévotes ; il n'avait que faire d'un langage vieux de
C … uit cents ans.
so … L'Evêque député poursuivait. C'étaient ses doctrines à lui ;
a … étaient les doctrines de ses électeurs catholiques qu'il exprimait :
il avait le droit de les faire entendre ; on les entendrait. Et il allait,
il allait de son pas lent mais imperturbable, argumentant, démon-
trant, concluant. Il se jetait rarement au milieu des faits, pour

...voir. « Je pose un principe, disait-il ; ou encore, ...démontrer. » Si parfois il céda aux sollicitations ... ce ne fut jamais aux dépens de ses déductions. ...uditoire en certaines questions l'étonnait : ...an ! » pensait-il, tout haut, bien entendu. ...enseignât. Et il enseignait, Docteur à la ...ne dans la chaire de sa cathédrale, ...hithéâtre de la Sorbonne. ... devenir homme de parti dans le

...coup contre cet entraînement : ... le Lévite républicain de 48 ... le Prélat bonapartiste de ... l'essaim caché dans les ...aître : ils firent place à ... même anathème les ...t les catholiques et ... déclara « qu'au...r d'avis. » Il a

...ujours avec le Pape ...le cardinal Lavigerie, ...par l'obéissance de ma vo... ...esprit, certain que vos lettres ...enferment les paroles de la pure ...ité, je me tiens pour assuré de ne ...nanime, si je me borne à dire que, dans ...née, il est bien difficile à certains d'arrêter ...tourner sur la voie qu'ils parcouraient à bride

...o, plusieurs ne supposeront-ils pas que le Doctorat ...pel au Palais-Bourbon s'affirma principalement sur les ...ecclésiastiques. Vous savez qu'il n'en alla nullement ainsi. ...e il eut des succès, ce fut en dehors de ces affaires. Rien ne ... fut étranger. Détermination des rapports entre pouvoirs judiciaires, administratifs, politiques ; déclassement de nos forteresses ; situation morale des récidivistes ; appréciation des détails techniques de l'enseignement ; organisation de l'armée ; rapports des ouvriers et des patrons ; fouilles dans les souterrains du budget, il comprend tout, et passe d'une matière à l'autre avec une prestesse, une élasticité d'esprit qui étonnent. Son Doctorat se laïcise en s'universalisant.

L'amour du pays le soutenait dans son labeur implacable. Il n'a pas craint, dans l'oraison funèbre d'un des plus illustres soldats de notre âge, Courbet, de se rapprocher de lui. « Nés à quelques jours l'un de l'autre, nous avons depuis cinquante ans, dit-il, traversé les mêmes vicissitudes de notre histoire nationale, tressailli aux mêmes joies, partagé les mêmes tristesses, sans nous être laissé ravir nos communes espérances. » Ce n'était pas orgueil pour lui de s'exprimer ainsi.

Fils de cette Alsace dont le nom seul fait saigner notre patriotisme, sa passion pour la France s'était avivée des tristesses de sa province natale. L'Alsace lui a manqué durement pendant la fin de

en même temps qu'eux ; ils avaient choisi un Evêque Docteur, afin qu'il défendît l'Eglise en même temps qu'il la représentait.

Oh ! les cruelles journées, je pense, que celles du député de la troisième circonscription de Brest au Palais-Bourbon.

A l'heure même où il prenait possession de son siège, l'expulsion des jésuites se consommait ; puis ce fut l'expulsion du catéchisme, des congréganistes, du Crucifix souvent, de nos écoles populaires ; puis ce fut l'expulsion de sainte Geneviève du temple que lui avait consacré Louis XV ; puis ce fut la promiscuité des cimetières rendue obligatoire ; puis la suppression des subventions de l'Etat à nos séminaires ; puis celle de l'aumônier de l'école normale supérieure ; puis celle des prières publiques pour le Parlement ; puis la réintroduction du divorce dans nos Codes ; puis les premières tentatives contre le budget des cultes et le Concordat ; puis les premiers efforts pour la destruction de quelques sièges épiscopaux et archiépiscopaux ; puis la fermeture des chapelles d'écoles normales primaires ; puis des rencontres d'avant-garde au sujet des prérogatives fabriciennes ; puis la bataille à propos des clefs du clocher, de l'église et des sonneries ; puis la radiation du traitement des chanoines, de celui d'un millier et demi de vicaires et du chapitre de Saint-Denis ; puis l'abolition des Facultés théologiques de l'Etat ; puis le service militaire des lévites. Est-ce que je n'oublie rien ?

Comprenez-vous les tristesses de votre Evêque au milieu de ces conflits éternellement renaissants ? Il aime l'Eglise et la France de toutes ses forces. Il a pu écrire et en cela nul ne l'a jamais contredit : « Je ne me connais au cœur que deux passions : la passion de l'Eglise et celle de la France ! » Il sait de certitude absolue que l'Eglise ne veut que la grandeur de la France. Il croit de ferme foi que la France ne peut combattre l'Eglise qu'à son plus profond détriment. Il a été envoyé au Parlement pour faire la démonstration de ces hautes et indiscutables idées. Et il n'y convainct personne, ou, s'il convainct, il se heurte à des partis pris, que rien n'ébranle ! Et mieux que qui que ce soit, il mesure chaque année le progrès du travail antichrétien ! Et il a aux veines les ardeurs que vous avez connues et que moi je devine ! Oui ! il dut cruellement souffrir.

Néanmoins ses électeurs ne s'étaient pas trompés. Ils avaient placé leur confiance en qui savait, voulait, pouvait. Pas une seule fois sa constance ne s'est laissée abattre ; pas une seule fois sa doctrine n'a été surprise. Nul je pense n'est monté à la tribune plus fréquemment que lui. Nul n'y a porté une franchise plus absolue. « Vous levez le masque, » lui criait un jour quelqu'un. C'était mal dit, cela. Jamais, jamais ! il n'y eut de masque sur cette figure-là. Il ne craignit de développer ni thèses de théologie, ni thèses de droit canonique. A le lire on se demande si la chose était toujours expédiente : lui ne se posait point cette question. Son auditoire regimbait : il protestait avec atticisme n'être ni un amas de bedeaux, ni un amas de dévotes ; il n'avait que faire d'un langage vieux de dix-huit cents ans.

L'Evêque député poursuivait. C'étaient ses doctrines à lui ; c'étaient les doctrines de ses électeurs catholiques qu'il exprimait : il avait le droit de les faire entendre ; on les entendrait. Et il allait, il allait de son pas lent mais imperturbable, argumentant, démontrant, concluant. Il se jetait rarement au milieu des faits, pour

entraîner ou émouvoir. « Je pose un principe, disait-il ; ou encore, voici ce que j'ai à démontrer. » Si parfois il céda aux sollicitations de sa verve satirique, ce ne fut jamais aux dépens de ses déductions. L'ignorance de son auditoire en certaines questions l'étonnait : « Mais ils ne savent rien ! » pensait-il, tout haut, bien entendu. Raison de plus pour qu'il enseignât. Et il enseignait, Docteur à la tribune du Parlement comme dans la chaire de sa cathédrale, comme auparavant dans l'amphithéâtre de la Sorbonne.

Comment, Messieurs, ne point devenir homme de parti dans le contact perpétuel des partis ?

J'ignore si Mgr Freppel lutta beaucoup contre cet entraînement : je ne le penserais point. En tout cas, le Lévite républicain de 48 qui avait applaudi à la chute d'un trône, le Prélat bonapartiste de 69 qui avait dérobé l'abeille de son écu à l'essaim caché dans les plis du manteau impérial, finirent par disparaître : ils firent place à un royaliste irréductible. Il confondit dans le même anathème les Lois et la Constitution, les mesures qui froissaient les catholiques et le Régime sous lequel elles étaient édictées ; et il déclara « qu'aucune invitation d'où qu'elle vînt ne le ferait changer d'avis. » Il a tenu parole.

Très Saint Père ! fermement résolu à être toujours avec le Pape vivant dans l'Eglise, ainsi que s'exprimait le cardinal Lavigerie, soumis à vos directions apostoliques et par l'obéissance de ma volonté, et par les convictions de mon esprit, certain que vos lettres du 16 février et du 3 mai 1892 renferment les paroles de la pure doctrine et de la sagesse parfaite, je me tiens pour assuré de ne pas blesser votre cœur magnanime, si je me borne à dire que, dans le plus chaud de la mêlée, il est bien difficile à certains d'arrêter leur élan, et de se retourner sur la voie qu'ils parcouraient à bride abattue.

A m'entendre, plusieurs ne supposeront-ils pas que le Doctorat de Mgr Freppel au Palais-Bourbon s'affirma principalement sur les questions ecclésiastiques. Vous savez qu'il n'en alla nullement ainsi. Si même il eut des succès, ce fut en dehors de ces affaires. Rien ne lui fut étranger. Détermination des rapports entre pouvoirs judiciaires, administratifs, politiques ; déclassement de nos forteresses ; situation morale des récidivistes ; appréciation des détails techniques de l'enseignement ; organisation de l'armée ; rapports des ouvriers et des patrons ; fouilles dans les souterrains du budget, il comprend tout, et passe d'une matière à l'autre avec une prestesse, une élasticité d'esprit qui étonnent. Son Doctorat se laïcise en s'universalisant.

L'amour du pays le soutenait dans son labeur implacable. Il n'a pas craint, dans l'oraison funèbre d'un des plus illustres soldats de notre âge, Courbet, de se rapprocher de lui. « Nés à quelques jours l'un de l'autre, nous avons depuis cinquante ans, dit-il, traversé les mêmes vicissitudes de notre histoire nationale, tressailli aux mêmes joies, partagé les mêmes tristesses, sans nous être laissé ravir nos communes espérances. » Ce n'était pas orgueil pour lui de s'exprimer ainsi.

Fils de cette Alsace dont le nom seul fait saigner notre patriotisme, sa passion pour la France s'était avivée des tristesses de sa province natale. L'Alsace lui a manqué durement pendant la fin de

sa vie. Ne plus jamais voir ses coteaux, ne plus entendre, ne plus parler son idiome, ne plus serrer la main des amis de là-bas, ne plus aller s'agenouiller dans ses sanctuaires, penser que le drapeau tricolore ne flottait plus sur les clochers de Strasbourg, penser que l'Alsace n'était plus France brûlait son âme. Il nous voulait préparés pour les retours solennels de la fortune, et il y travaillait.

En attendant, quelle passion que la sienne lorsque les intérêts et l'honneur de la France lui semblaient en jeu ! Comme il marchait au besoin sur ses amitiés, sur ses alliances, sur son amour-propre légitime, sur tout !

Vous le rappelez-vous, Messieurs, lors des longs débats sur le Tonkin et Madagascar ? Deux politiques étaient en présence. Celle de l'expansion coloniale en Asie et en Afrique, celle du recueillement en Europe. Il a pris parti pour la première. Ses amis de la droite le repoussent ; ses adversaires de l'extrême-gauche l'insultent. « Quoi, il soutient le ministère Ferry, lui, un évêque ! Quoi, il ne comprend pas que nous devons garder nos hommes et notre argent pour l'unique revanche, lui, un Alsacien ! » Naturellement on explique ces manières d'être par des motifs inavouables. La droite les chuchote. La gauche les proclame. « Allez, cardinal, au Tonkin, et pacifiez-le », fait un délicat !

Lui cependant ne se trouble point. « Le peuple qui possède la seconde marine du monde ne peut limiter sa sphère d'influence à la Méditerranée. La nation catholique ne peut délaisser les catholiques de l'extrême-Orient. » Il a perçu les vérités. Rien ne les obnubilera à son regard. Bien plus, pour la seconde fois son patriotisme l'élève à une sorte de divination. Jadis, en 1870, alors que Guillaume de Prusse annexait l'Alsace-Lorraine : « Ne faites pas cela, lui avait-il écrit, ne faites pas cela. Ce serait un crime contre l'Europe. Si vous le faites, vous verrez les armements succéder aux armements, jusqu'à ce que les nations du vieux monde crient pitié sous le corset de fer qui les étouffera. Et de ces calamités vous serez responsable devant l'histoire. »

Dans le combat parlementaire sur les colonies, il voit de même les événements qui viennent. Il montre l'Angleterre, la Russie promptes à se dilater hors de leurs frontières ; l'Allemagne et la Belgique qui les imitent. Il annonce que l'Afrique sera la proie de l'Europe, que la Chine elle-même sera divisée. Il ne veut pas que la France soit exclue de ce partage. Il évoque la mémoire des géants de la colonisation, Dupleix, Labourdonnais, et avec elle un passé de gloire et de fortune publique. Il évoque le souvenir de Rivière massacré par des barbares. Il évoque l'âme de la Patrie qui ne conquèrera que pour civiliser. Il évoque l'image du drapeau qui, une fois régulièrement engagé par un vote du Parlement, doit être défendu par tous, sans que nul ait le droit de se demander quelles sont les mains qui le tiennent. Il évoque même l'émulation de ses adversaires accoutumés, conviant les républicains à continuer l'œuvre de Richelieu, de Colbert, de la Restauration, et à nous rendre l'équivalent de nos magnifiques possessions de l'Inde, dans le Tonkin, l'Annam, le Cambodge. Puis, brusquement, il se retourne vers la trouée des Vosges. Il connait la blessure mieux que personne. Il la voudrait fermée plus que qui que ce soit.

Mais est-ce qu'il faut vraiment ne regarder que ce point dans le monde ?

Rarement l'interruption brutale se donna plus libre carrière qu'en ces journées, au Palais-Bourbon. Rarement elle fut reçue avec plus de tranquillité apparente. Au fond de soi l'Evêque en souffrait. Il s'ouvrait de ses tristesses avec ses correspondants. Un jour même, cette âme d'airain s'amollit. Il jeta un coup d'œil mélancolique sur sa vie qui fuyait, sur la mort qui approchait et sur l'opinion que la postérité garderait de lui. « Nous disparaîtrons quelque jour de cette enceinte, dit-il, vous et moi. Je ne sais ce qui adviendra de notre mémoire, étant données l'injustice et les passions des hommes. Mais je m'applaudirai toujours et j'espère que l'on me saura gré plus tard d'avoir plaidé du haut de cette tribune, avec les intérêts de l'empire français, la cause de l'humanité et de la civilisation. »

Messeigneurs, Messieurs, vous n'avez pas laissé tomber sans écho cet appel à la postérité. Vous savez, vous, que le Docteur n'agissait, ne parlait que pour quelque motif élevé. Vous savez qu'il raisonnait tout, même ses sentiments patriotiques. Vous savez qu'il ne mérita point d'indignes soupçons. La couronne d'honneur que vous formez autour de son tombeau, cette affluence du peuple uni aux prêtres, cette solennité qui n'a de funèbre que l'apparence, mais qui respire la gloire et l'immortalité, disent bien haut ce qu'il est advenu de la mémoire de l'illustre Evêque. Près d'elle les injustices des hommes et leurs passions se sont apaisées. Les malentendus ont pris fin. Il ne reste plus, autour d'une grande figure, qu'une grande admiration.

Ces fatigues incessantes avaient vieilli et usé l'athlète. Comme cet Ignace d'Antioche qui se vantait noblement d'être le froment de Dieu, il avait été broyé par les meules du labeur sacré. Entre le Martyr et le Docteur la différence n'est qu'apparente. Tous les deux donnent leur vie : l'un verse son sang d'un coup, l'autre l'épuise goutte à goutte. Pareil est le résultat. Ils s'en vont avant le temps.

L'hiver de l'année 1891 fut particulièrement pénible à Mgr Freppel. Ses discours l'exténuèrent. La mort le guettait et avançait. L'Evêque la voyait et ne faisait rien pour la fuir. Dieu qui est bon ne la retarda point, mais il l'arrangea de sorte qu'elle convînt à son serviteur, et fût d'eurythmie parfaite avec sa vie.

Vous ne vous représentez pas en effet cet homme enveloppé longuement dans les demi-jours ternes et les inactivités de la maladie. Moi non plus. Le ciel lui épargna ce deuil.

Une dernière bataille au Palais-Bourbon pour l'Eglise, un retour pénible à Angers, une ordination durant laquelle l'âme seule soutint son corps brisé, un jour, une nuit, encore un jour et une nuit, c'est-à-dire quarante-huit heures de repos avant le repos que rien ne troublera, une confession, une communion, les suprêmes sacrements, un serrement de main à un ami, un soupir tandis que quelques vieillards récitaient les prières de l'agonie, et ce fut fini à jamais entre les hommes et ce remueur d'hommes. Son tête à tête avec Dieu commença. La lumière s'était éteinte ici-bas pour se rallumer là-haut. Le Docteur était parti aux lieux où, suivant le Livre, ceux qui ont enseigné les peuples brillent comme des étoiles pendant l'éternité.

Pleure, Église d'Angers, pleure et chante. Pleure ton père; chante ton Docteur!

Messeigneurs, Messieurs, mes Frères, du Docteur il nous reste la cendre.

A cette cendre vous avez décerné l'honneur d'un marbre ciselé par un maître que l'univers connaît. Bien.

Toutefois n'est-il pas vrai que notre hommage serait trop imparfait s'il n'était que cela?

Je l'ai rappelé : Mgr Freppel disait : « Je ne me connais que deux passions : la passion de l'Eglise et la passion de la France ». Eh bien! l'hommage complet, le voici : jurons d'aimer comme lui et l'Eglise et la France.

Aimons l'Eglise. Quelques-uns pensent qu'elle va traverser une crise nouvelle et plus rude que celles qu'elle a connues jusqu'à ce jour. Qui sait? On a vu de bien petites pluies abattre un bien grand vent. Je ne peux me résigner à croire que des hommes d'Etat affecteront jusqu'au bout de prendre des pages de journalistes violents pour l'opinion du Pays. Je ne puis croire qu'ils ne se décideront pas à exaucer les aspirations de ce noble Pays qui ne leur demande que deux biens : le travail et la pacification. Je ne puis croire qu'à la veille d'inviter l'Europe à venir s'asseoir à notre foyer pendant l'Exposition universelle, ils soient décidés, ces hommes d'Etat, à troubler la famille française avec des actes qui seraient qualifiés d'intolérants par nos hôtes, vinssent-ils de l'Angleterre, de l'Amérique, de la Suisse, de la Prusse protestantes.

Non, jusqu'à preuve faite, je ne puis croire ces choses! Je ne puis croire qu'ils ne verront jamais les belles et grandes œuvres qu'il y aurait à entreprendre parmi nous pour le bien de la Patrie et celui de l'humanité, si nous étions unis.

Cependant, quel que soit demain, et surtout s'il était aussi sombre qu'on nous le prophétise, ne cédons ni aux excitations ni au découragement. Prenons le drapeau de la nation, prenons-le loyalement. C'est notre droit : il est à tout le monde, sans doute! Sur ce drapeau de la République française écrivons deux mots seulement : Droit, Liberté. Pas de privilèges, nous n'en demandons pas; nos droits, les droits de tous, dans les conditions où tous les exercent. Pas de servitudes non plus, par exemple. Nous n'en souffrirons pas. Nous sommes des citoyens comme d'autres. La liberté dans la mesure où elle ne blesse pas autrui!

Autour de ce drapeau sonnons le ralliement. Plusieurs soutiennent qu'il ne se lèvera pas de troupes pour le défendre. C'est à démontrer. En tout cas, vous y seriez bien, vous, jeunesse chrétienne que j'aperçois; vous y seriez, n'est-ce pas?

Supposé que vous et nous dûssions pâtir de cet illustre voisinage, qu'importerait? Qui souffre pour le droit et la liberté peut regarder du côté du ciel avec confiance : Dieu l'attend. Il peut regarder aussi du côté de la terre, surtout quand cette terre est la terre de France. Le dernier mot y tarde parfois, mais il y fut toujours au droit et à la liberté!

Aimons la France comme l'Eglise. Aimons son soleil, son azur ou son ciel gris, aimons ses montagnes, ses fleuves et ses océans : c'est son corps cela, aimons-le : aimons son corps. Aimons son âme. Aimons son passé, tout son passé, de Clovis le roi chevelu à

Charlemagne, de Charlemagne à saint Louis, de saint Louis à Du Guesclin, de Du Guesclin à Jeanne d'Arc, de Jeanne d'Arc à Henri IV, de Henri IV à Louis le Grand, de Louis le Grand à Bonaparte, de Bonaparte à Mac-Mahon, de Mac-Mahon à Félix Faure. Dans ce passé, il y eut du bien et du mal mêlés. Le mal qui fut, repoussons-le ; le bien, acclamons-le. Aimons son présent : les problèmes qui l'agitent pour essayer de les résoudre, ses douleurs pour les calmer, ses espérances légitimes pour les réaliser. Aimons cette bonté qui la porte du côté des petits et des déshérités. Aimons cette fierté qui la tourne vers son armée et la fait frissonner quand les clairons sonnent et que le drapeau passe.

Aimons sa foi native ; aimons ses souplesses étonnantes qui lui permettent de rebondir d'un seul coup des abîmes où ses ennemis la croyaient perdue aux sommets d'où elle les domine de sa jeunesse renaissante. Oui, aimons la France : c'est encore, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le joyau de l'humanité pour ses qualités et pour ses défauts, pour les réalités qu'elle poursuit et pour les chimères qu'elle caresse !

Aimons l'Eglise, aimons la France ! et lorsque nous hésiterons sur la voie à suivre pour témoigner le mieux notre amour, venons près de cette tombe. Souvenons-nous. Prions. De ces froides dalles il jaillira peut-être un rayon. Docteur dans sa vie, Mgr Freppel demeurerait ainsi docteur dans sa mort.

Et maintenant, dormez votre sommeil, Evêque. Nous ne le troublerons plus, à moins que se lève l'aurore par vous indomptablement attendue, l'aurore qui éclairerait l'Alsace-Lorraine redevenue française. Alors nous reviendrions, suivant l'ordre que vous nous en avez donné : nous prendrions votre cœur ; nous lui ferions une couronne de lys, de roses et de lauriers. L'Anjou et la Bretagne se mettraient à sa suite ; les soldats et les prêtres, les pontifes et les peuples confondraient leur enthousiasme. Là-bas, à Obernai, l'Alsace entière nous attendrait. Le mont de Sainte-Odile retentirait d'acclamations et de cantiques. Un air très doux passerait au-dessus des vignes, des houblons et des grands blés. Les frères trop longtemps séparés se reconnaissant signeraient de nouveau le pacte d'un dévouement sans fin ni limite à la France.

Ah ! ce serait un beau jour ici-bas ! Et là-haut, Monseigneur, votre éternité coulerait plus douce.

Dieu, père et maître des peuples, conduisez ces choses dans la paix et la justice ! Nous attendons, nous croyons, nous espérons !

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

L'Institut catholique de Paris. — La séance de rentrée de l'Institut catholique de Paris a eu lieu, en présence des archevêques et évêques de la circonscription universitaire, le jeudi 23 novembre, à 3 heures.

M. Bureau, professeur à la Faculté de droit, a présenté le rapport sur les travaux de cette Faculté.

M. Piat, doyen sortant de l'Ecole des Lettres, a fait le rapport sur les travaux de cette Ecole.

Mgr Péchenard, recteur, a prononcé le discours de rentrée.

S. G. Mgr l'archevêque de Sens a parlé au nom des évêques fondateurs.

Fêtes de Saint-Aignan. — Est-ce à cause des anxiétés plus poignantes qui assiègent aujourd'hui les âmes françaises ?

Orléans a-t-il senti le besoin d'adresser à son vieux libérateur des prières plus ardentes ? Toujours est-il que jamais des foules plus nombreuses et plus fidèles ne se pressèrent dans l'église antique, gardienne de son culte !

Chaque matin de six heures à dix heures, les messes se succèdent sans interruption, et à toutes ces messes de nombreux pélerins accourus de toutes les paroisses de la ville. Puis, dans tout le cours de la journée, des groupes pieux se tiennent au pied de la châsse où sont exposées les reliques. Le soir enfin, c'est, autour de la chaire, une affluence exceptionnelle, on pourrait dire un envahissement.

Les clercs du Séminaire, conduits par leur vénérable supérieur et leurs directeurs si dévoués, ont tenu à venir les premiers à ce rendez-vous de la piété orléanaise.

Mgr l'Evêque s'était promis d'ouvrir l'octave par la célébration du saint sacrifice. Empêché par une circonstance fortuite, il vint, le dimanche suivant, faire ce pèlerinage qui lui tient tant au cœur. Non content de dire la sainte Messe, il voulut encore présider l'office solennel du soir.

Une innovation heureuse a donné, cette année, un éclat inaccoutumé à ces belles fêtes. Le mardi, les hommes chrétiens de la ville, au nombre de huit cents au moins, répondirent à l'invitation que M. le Curé avait eu l'heureuse inspiration de leur adresser. Ces rangs pressés de catholiques convaincus, à la foi vaillante, offrirent l'un de ces spectacles religieux que nous avons encore la consolation, à Orléans, de contempler parfois. Et il faisait vraiment beau voir, au-dessus de cette foule, tout en haut, sur les marches du sanctuaire, tout près du tabernacle et autour des reliques de notre saint libérateur, les drapeaux déployés, qui, si éloquemment, rappelaient l'étroite parenté de la religion et de la patrie.

Inutile de mentionner cette décoration pleine de goût, qui a le mérite de redire à tous les yeux l'histoire de saint Aignan, l'histoire de la collégiale et l'histoire de ses reliques ; cette profusion de fleurs, don gracieux des paroissiens, disposées en masses harmonieuses sur les degrés de l'autel.

Pendant les huit jours de l'octave, c'était, du reste, profit d'entendre M. l'abbé Thénot, vicaire de la Cathédrale. Ses études psychologiques sur la sainteté, et surtout son panégyrique, ont laissé dans les âmes de vives et bienfaisantes impressions.

Daigne maintenant saint Aignan exaucer les prières que sa cité fidèle d'Orléans lui a adressées avec tant d'instance pendant ces jours bénis ; qu'il reste toujours pour nous, ainsi que nous le fait dire la liturgie sacrée, « le pontife vénérable qui fut par ses enseignements la vivante parole de Dieu et par son bras le tout puissant secours de Dieu ! »

ooo

Missions. — Des missions seront prêchées, du 1er dimanche de l'Avent à Noël, dans les paroisses suivantes :

Huêtre et *Tivernon*, par des PP. de la Compagnie de Marie.
Olivet, par les RR. PP. Rédemptoristes Mordbdeux et Vetzel.
Ormes, par le R. P. Denis, franciscain.
Nous recommandons aux prières toutes ces missions.

Aux prières :

† Sœur Lecourtois, religieuse augustine, décédée à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 35 ans.

† M. Xavier de Garnier, vicomte des Garets, président du Conseil central de l'Œuvre dominicale de France, décédé au château de Saint-Béron, le lundi 6 novembre.

† M. Jullien Borrel, décédé à Orléans, dans sa 63e année. Il était le père de M. l'abbé Borrel, vicaire à Gien.

† Mlle Joséphine Panaget, décédée dans sa 63e année.

† Mlle Anne Diard, décédée à l'âge de 57 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

LA « RAMASSE » A GIEN

Nous sommes en décembre, le mois neigeux, où la tristesse et la monotonie règnent aux champs. Toute la vie se concentre auprès du foyer, l'intérieur domestique jouit d'une intimité plus grande, et les heureux de ce monde, mollement étendus dans un fauteuil, au coin d'un bon feu, ne se doutent même pas des rigueurs de la saison. Seuls, quelques malheureux, acharnés à la poursuite de l'existence, disséminés cà et là, errent tristement à travers les rues désertes.

L'antique cité d'Anne de Beaujeu, la ville de Gien, aux maisons entassées, aux toits amoncelés, aux ruelles tortueuses, aux formes massives, semble abîmée dans le silence et l'immobilité. Au milieu de la grand'rue, sinueuse et resserrée comme elle fut autrefois, cheminent bravement, les pieds dans la neige et le visage au vent, deux personnages à l'air joyeux et à l'allure dégagée. C'est d'abord un monsieur dans la force de l'âge, aux traits énergiques, à la physionomie puissante, et ensuite un jeune religieux. Une voiture les accompagne, et dans la voiture, un ramassis d'objets de toute forme et de toutes couleurs : débris de chaussures, vêtements usés, chapeaux jetés au rebut, étoffes décolorées, costumes démodés, et, pour achever le tableau, une cheminée prussienne : bref, un vrai bric-à-brac. Il y a là de quoi édifier, de quoi même égayer les spectateurs.

L'entrain ne manque pas à nos singuliers voyageurs. Aussi faut-il voir comme on s'en donne à cœur joie sur leur compte. Ce sont, dans l'intérieur des ménages, des chuchotements, des rires, des cris d'admiration, des coups d'œils jetés à la dérobée sur le véhicule qui passe, des rideaux curieusement écartés, et derrière les vitres des figures indiscrètes qui s'épanouissent à la vue de nos deux champions, puis un accueil chaleureux, un éloge sympathique ; une parole d'encouragement, ou parfois un refus sèchement exprimé, une formule de regret capable de glacer un cœur de feu. Mais ces surprises répétées, ces incidents multipliés, loin de refroidir nos deux héros, ne fait que stimuler leur zèle et tremper

leur courage. Et du courage, il en faut. « Oserons-nous, ou n'oserons-nous pas ? » semblent-ils se dire en s'interrogeant du regard ; et leur œil anxieux se fixe incertain sur l'entrée d'une demeure peu sympathique, naguère formellement interdite aux avocats des pauvres. « Allons », se disent-ils enfin. Et d'un pas téméraire, ils franchissent le seuil hospitalier. Le monsieur, chapeau bas, en termes fort civils, implore la charité au nom des malheureux. Il attend humblement la réponse, prêt à tout événement. « Messieurs, dit alors le redouté compère, je vous attendais depuis plusieurs jours : que je suis heureux de vous voir ! Mes hardes sont là bien empaquetées, qui vous attendent... Mais entrez d'abord, car je vous vois transis : nous causerons un instant au coin d'un bon feu. » Et sous le charme d'une sympathie mutuelle et de regards pleins de cordialité, la barrière jusqu'alors infranchissable des opinions politiques tombe par enchantement. On ne s'est pas vu depuis *si longtemps*, on se connaît si peu, on éprouve un plaisir mélangé d'une vive curiosité à se révéler réciproquement des dispositions longtemps inconnues. C'en est fait : la glace est rompue, et l'irréconciliable adversaire regarde avec attendrissement les apôtres de la charité qui s'en vont les pieds dans l'eau et le corps tout gelé. Il leur eût volontiers donné l'hospitalité. Il regrette l'heure du départ, leur fait ses offres de service, et ce n'est qu'après leur avoir serré chaudement la main qu'il consent à la séparation. Ainsi le succès dépassait les espérances. Et les visites se multipliaient, et les dons affluaient, et les vêtements s'entassaient, chaque jour plus pressés, chaque jour plus abondants. « Nous n'en viendrons jamais à bout, se dirent une fois les heureux confrères. Si nous prenions un tombereau, au lieu d'une voiture ? » Et en avant avec le tombereau.

Alors ce fut le cocher du Président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul qui guida la charrette, accompagnant les deux visiteurs. La demande une fois formulée et favorablement accueillie, la charrette se rangeait devant la porte ou sous les fenêtres, d'où l'on voyait s'abattre les hardes empaquetées, les ballots bien ficelés, les draps rapiécés, matelas et couvertures. On casa tous ces souvenirs dans deux chambres prêtées par la charité, auxquelles on avait accès par un vieil escalier tournant. Ce fut là qu'on procéda à leur réhabilitation.

Vous avez compris maintenant, cher lecteur, ce qu'est la « ramasse », comment est née cette œuvre originale et ce que signifie ce nom de *ramasse*, court, pittoresque et populaire comme tous les mots qui espèrent longue vie. Mais vous seriez heureux, sans doute, de connaître la pensée qui a dicté cette généreuse entreprise.

C'était au fort de l'hiver 1894-1895. Le froid était bien vif, les pauvres à peine vêtus, et les souffrances nombreuses. La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Gien, dont le siège est à l'Institution Saint-François de Sales, s'apitoyait, comme de juste, sur le sort des malheureux. On formulait maints projets, on se répandait en plaintes, on gémissait en chœur. Que voulez-vous ! nous avons le cœur tendre ; nous ne saurions contempler sans être émus la détresse de nos frères. Mais que faire pour leur venir en

aide ? Où trouver des vêtements en suffisance pour cette foule transie de froid ?

— C'est bien simple, dit le Président, il n'y a qu'à les demander. — A qui ? — A tout le monde. J'invite mes charitables confrères à quêter des vêtements à travers la ville, sans oublier qui que ce soit. Je mets ma voiture à leur disposition. Je fais appel au dévouement de tous... sans exception...

Les confrères se regardaient ahuris. — Eh bien ! Messieurs, reprit le Président, c'est entendu, à ce que je vois !... Vous n'avez rien à dire ?...

A cette proposition inattendue, les auditeurs ne trouvaient rien à dire, en effet, et pour cause.

Nous sommes en 1899. La « ramasse » est une œuvre prospère. Chaque année, au mois de décembre, les membres de la Conférence, religieux et laïques, se partagent les quartiers de la ville. Ils parcourent ensuite, deux par deux, les rues du quartier désigné. Les visites achevées, la voiture de l'Institution recueille ce que les donateurs ont préparé. La Conférence est approvisionnée pour l'hiver.

On a évalué à 1,200 francs le produit de la ramasse de 1894. Les visites, généralement fructueuses, sont toujours utiles au quêteur. Elles l'habituent à braver l'impassibilité des visages humains, à plaider éloquemment la cause des pauvres, à sortir de son apathie naturelle. Elles sont devenues un élément essentiel de notre Conférence. Elles ouvrent une porte sur l'avenir des régénérations sociales, en même temps qu'elles rappellent la promesse évangélique : « Parce que vous ne rougissez pas de moi en présence des hommes, je ne rougirai pas de vous devant mon Père céleste. »

Saint-Donatien. — 1er décembre, premier vendredi du mois, messe en l'honneur et à l'autel du Sacré-Cœur ; instruction et salut.

Cercottes. — Lundi 4 décembre à 11 h., service anniversaire (fondé par M. Rigault, d'Angers) pour les soldats tombés au combat de Cercottes, en 1870. Allocution par M. l'abbé Mignan, curé d'Autruy ; procession au monument.

Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, de Montargis. — Adoration perpétuelle les 1er, 2 et, 3 décembre.

Vendredi 1er décembre, à 7 h., messe de communion et instruction, par M. l'abbé Bernier, curé d'Amilly ; à 10 h., grand'messe ; à 4 h., vêpres ; à 8 h., sermon et salut.

Les offices seront présidés par M. l'abbé Dutertre, curé de Chevillon.

Samedi 2 décembre, à 7 h., messe de communion et instruction par M. l'abbé Artaud, curé de Corquilleroy. Les offices auront lieu aux mêmes heures que la veille, et seront présidés par M. l'abbé Burget, curé de Saint-Maurice.

Dimanche 3 décembre, à 7 h., messe de communion par Sa Grandeur Mgr Dubourg, évêque de Moulins ; allocution par M. l'abbé d'Allaines, archidiacre de Montargis. A 10 h., grand'-

messe, prône par Mgr l'Evêque de Moulins ; à 3 h. 1/2, vêpres pontificales, sermon, procession solennelle.

A l'issue de cette cérémonie, Monseigneur recevra les hommes chrétiens au presbytère.

Les sermons seront donnés par M. l'abbé Thoret, vicaire de la cathédrale d'Orléans.

Gien. — Le sermon annuel de charité en faveur des pauvres secourus par les conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Gien sera prêché le dimanche 3 décembre, en l'église paroissiale du château, à l'issue des vêpres, par le R. P. Loiseau, licencié ès-lettres philosophie.

Il sera suivi d'un salut solennel en musique, chanté par les élèves de l'Institution Saint-François-de-Sales.

La quête sera faite par : Mmes Charles Gondouin et Louis Coulon ; Mlles Marie Dabard et Renée Grosbois.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle sera dite par M. le Directeur, mardi 5 décembre à 6 h. 3/4 du matin, à la cathédrale de Sainte-Croix.

— La réunion des Mères chrétiennes aura lieu rue Sainte-Anne, 14, le vendredi 8 décembre ; à 8 h., messe, instruction et bénédiction.

Chapelle des Auxiliatrices des âmes du Purgatoire. — L'adoration perpétuelle aura lieu les lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 décembre.

Il y aura chaque jour : à 8 h., messe et instruction ; à 4 h., instruction et salut. Les instructions seront données par le R. P. Orhand, de la Cie de Jésus.

Chapelle de la Visitation. — 1er décembre, premier vendredi du mois. A 8 h., messe de la communion réparatrice ; exposition ; à 4 h., instruction, salut, distribution des billets zélateurs.

Ecole Saint-Grégoire de Pithiviers. — *Adoration perpétuelle.* — 1er décembre, à 6 h. 1/2, messe de communion ; à 10 h., grand'-messe, par M. l'abbé Mothiron, curé-doyen d'Artenay ; à 2 h., 1/4, vêpres ; à 5 h., instruction par M. l'abbé Fortier, curé de Saint-Loup-des-Vignes, salut solennel.

BIBLIOGRAPHIE

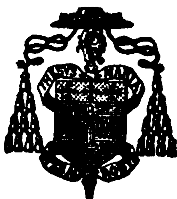
Le catholicisme en quatre chapitres, par M. l'abbé Laherrère, Paris, J. Briguet, éditeur, 83, rue de Rennes, 1899. Brochure in-18, prix : 30 centimes..

De l'aveu de catéchistes et théologiens très compétents, ce modeste travail est appelé à rendre de précieux services à la jeunesse de nos écoles et aux hommes de l'âge mûr.

Almanach du Sacré-Cœur. 2e année, in-4° illustré, prix : 0 fr. 50, *franco*, 0 fr. 70. — Charles Amat, 11, rue Cassette, Paris.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIX° Volume **1899**

Numéro 49 Samedi 9 décembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

10 II° **Dimanche** de l'Avent. Solennité de l'IMMACULEE-CONCEPTION
11 **Lundi**. S. Damase, pape, conf.
12 **Mardi**. Translat. de N.-D. de Lorette.
13 **Mercredi**. Ste Lucie, vierge mart.
14 **Jeudi**. Ste Elisabeth-Rose, vierge.
15 **Vendredi**. Octave de l'Immac.
16 **Samedi**. S. Eusèbe, év., mart.
17 III° **Dimanche** de l'Avent.

Un cri de ralliement

Vive la liberté ! mais la liberté vraie,
Que Dieu promet et donne à qui défend ses droits ;
Qu'aucun bien ne captive et qu'aucun mal n'effraie ;
Liberté, dont la charte est clouée à la *Croix*.

Les autres sont de fer, ou de boue, ou d'argile ;
Leur joug courbe et salit le front qui l'a porté.
Vive la liberté ! celle de l'Evangile.
Le Christ nous affranchit ; vive la liberté !

Vive la liberté ! non celle qu'on achète,
Mais celle que, pour Dieu, l'on requiert en luttant ;
C'est peu de l'espérer, de l'attendre en cachette :
La liberté ne vient jamais quand on l'attend.

Chrétiens, elle se prend ; nos fiers aïeux l'ont prise
Dans le feu des bûchers, sous le fouet des bourreaux,
Son diadème est fait des chaînes qu'elle brise :
Pour peuple, cette reine a besoin de héros.

Quand les juifs, dans leur rage imbécile et perverse,
Cherchèrent au jardin le Sauveur humble et doux :
« C'est moi ! » dit-il... Et tous roulaient à la renverse...
Chrétiens, quand on nous cherche, osons dire : « C'est nous ! »

La liberté du Christ est notre délivrance ;
Nous, les fils du Baptême, ayons notre fierté :
Vive le Christ, ami des Francs ! Vive la France !
Pour la France du Christ, vive la liberté !

P. V. Delaporte, S. J.

SOMMAIRE. — *Annonces.* — *L'année ecclésiastique.* — *Le vrai complot (Mgr Baunard).* — *Chronique diocésaine.* — *La messe de 5 h. 1/2, à Saint-Pierre-du-Martroi.* — *Les veillées d'hiver.* — *Chronique du monde catholique.* — *Bibliographie.*

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Avis à nos Correspondants

Les *articles* doivent être remis le lundi ; et les *annonces*, le *mardi avant midi*, au plus tard, non à l'Imprimerie, mais au Bureau des Annales, rue Jeanne-d'Arc, 30.

Tout *article*, non signé ou non accompagné d'une lettre revêtue d'une signature, est considéré comme non avenu.

— Mgr l'Evêque d'Orléans donnera le sacrement de confirmation à *Huisseau-sur-Mauves*, le mardi 12 décembre.

Conférences ecclésiastiques du clergé de la ville d'Orléans. — La troisième réunion se tiendra au Grand Séminaire, lundi 11 novembre, à 4 h.

La séance sera présidée par Mgr l'Evêque d'Orléans.

Œuvre dominicale. — Les zélateurs et zélatrices sont priés de recueillir les réabonnements au *Dimanche catholique* et de les faire parvenir sans retard au secrétariat de l'Evêché.

Paroisse de Saint-Paterne. — *Triduum* préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception. Le jeudi 7, le vendredi 8 et le samedi 9, réunion des mères de famille à l'église ; à 8 h., messe suivie d'une instruction ; à 3 h. 1/2, allocution suivie du salut.

Le Dimanche 10 décembre, à 6 h., première messe ; à 7 h., messe de communion ; à 8 h., messe des hommes ; à 10 h., grand'messe solennelle ; à 3 h. 1/4, vêpres, allocution, procession des jeunes filles de la Persévérance et consécration à la sainte Vierge. Salut. Mgr Ketchourian, évêque d'Erzéroum, présidera le catéchisme de persévérance à une heure, et les vêpres à la paroisse.

Le Conseil de la Confrérie de Saint-Charles, recommande aux prières et aux saints sacrifices de MM. les ecclésiastiques, M. Adolphe Castera, chanoine titulaire de la Cathédrale d'Orléans, ancien Directeur du Petit Séminaire de Sainte-Croix, décédé le 6 décembre, dans sa 61e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques seront célébrées, dans la Cathédrale, le samedi 9 décembre, à 9 h. du matin.

Nous recommandons également aux prières du clergé, des communautés religieuses et des fidèles du diocèse d'Orléans, le T. R. Dom Laurent, décédé à la Trappe de Port-Salut, dans sa 71e année.

Dom Laurent, dans le monde Philéas Lainé, est né à Thignonville en 1829. Après avoir fait ses humanités aux Petits Séminaires d'Orléans et de La Chapelle, et sa théologie au Grand Séminaire, il fut ordonné prêtre, en 1856, par Mgr Dupanloup. Il fut successivement vicaire de Puiseaux (mai 1856), puis professeur au Petit Séminaire de La Chapelle (octobre 1856). Six ans plus tard, il entrait en religion dans la Trappe de Sept-Fons (diocèse de Moulins). Après avoir été quelque temps abbé mitré de la Grâce-Dieu (diocèse de Besançon), il donnait sa démission et se retirait à la Trappe d'El-Latrun, près de Jaffa (Palestine). Enfin, il rentrait en France, pour mourir, le 4 octobre dernier, à la Trappe de Port-Salut (diocèse de Laval).

L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE

L'Année ecclésiastique représente toute l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'Avent rappelle Jésus-Christ attendu. Le Temps de la Sainte-Enfance, le Temps du Carême et le Temps pascal rappellent son passage ici-bas. Le Temps d'après la Pentecôte figure l'établissement de son règne sous l'impulsion et la direction du Saint-Esprit. Le dernier dimanche d'après la Pentecôte annonce, dans l'Evangile de la messe, son dernier avènement. L'Année ecclésiastique figure aussi les destinées de l'humanité. L'Avent représente les siècles qui ont précédé la venue du Sauveur ; le Temps d'après la Pentecôte, tous les siècles qui doivent suivre son Ascension jusqu'au jour où il viendra pour juger tous les hommes. Enfin, l'Année ecclésiastique s'harmonise avec les saisons de l'année. Les jours froids et sombres de l'hiver représentent l'état du monde avant Jésus-Christ. A Noël, quand le soleil commence à remonter, paraît le divin Messie. Ses travaux sont figurés par le mystérieux travail qui s'opère dans la nature au début du printemps. Nous fêtons sa résurrection dans la saison où tout semble renaître. L'été avec ses orages et ses beaux jours figure les épreuves et les triomphes de l'Eglise, au milieu desquels se prépare la moisson des élus, représentée par la fête de Tous les Saints. A l'automne, le froid revient pour nous rappeler que la charité se refroidira dans les derniers âges du monde, en même temps que s'affaiblira la foi comme s'attiédit le rayon du soleil qui descend.

Dans ce cadre, l'Eglise a placé et distribué les fêtes. Par rapport au jour où on les célèbre, elles se divisent en fêtes mobiles et en fêtes fixes.

On appelle fêtes mobiles celles dont la date change chaque année ; par exemple : Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, et toutes les fêtes qu'on célèbre un nombre déterminé de jours après Pâques.

On appelle fêtes fixes celles qu'on célèbre toujours le même jour du mois ; par exemple : Noël, toujours célébré le 25 décembre ; la Circoncision, toujours le 1er janvier ; l'Epiphanie, toujours le 6 janvier ; l'Assomption, toujours le 15 août ; la Toussaint, toujours le 1er novembre, etc , et, en général, toutes les fêtes des Saints.

Par rapport à la solennité avec laquelle on les célèbre, les fêtes de l'Eglise se classent ainsi, en commençant par les plus solennelles : doubles de première classe avec ou sans octave ; doubles de seconde classe avec ou sans octave ; doubles-majeures ; doubles ; semi-doubles ; simples.

Par rapport à leur objet, les fêtes de l'Eglise se divisent en deux groupes : les fêtes dans lesquelles on honore Dieu en lui-même ; les fêtes dans lesquelles on honore Dieu en ses saints.

— Les personnes qui supportent moins les défauts des autres, ne sont pas celles qui donnent aux autres le moins à supporter.

LE VRAI COMPLOT, L'ATTENTAT RÉEL !

S'il est un droit, une liberté qui aient été l'enjeu de nos batailles, en ce siècle, c'est premièrement l'imprescriptible liberté que possèdent ensemble la famille et l'Eglise d'élever leurs enfants et les enfants de Dieu. Cette liberté sacrée, à la défense de laquelle s'attache pour nous le souvenir de nos plus belles luttes, et le nom de nos plus hautes gloires, c'était beaucoup trop déjà qu'on l'ait cruellement et continuement mutilée, démembrée, particulièrement ces trente dernières années. Il s'agirait aujourd'hui de la décapiter. C'est le régime de la liberté qui veut un monopole ; c'est le régime de l'égalité qui veut un privilège ; c'est le régime de la fraternité qui veut nous déshériter et se délivrer de la concurrence en supprimant les concurrents.

Car c'est bien là où l'on veut en venir ; l'hypocrisie des mots en déguise mal la honte. Certificat d'études, obligation de trois années d'études dans les lycées de l'Etat ; asservissement universel à l'enseignement neutre ou irréligieux de l'Etat ; exclusion des fonctions publiques pour tout ce qui ne portera pas la marque de la grande fabrique ; ostracisme éhonté encouru par la moitié des citoyens français frappés d'incapacité du chef de leur préférence pour l'école chrétienne ; et tout cela, pour remplir, bon gré mal gré, des maisons qu'on déserte et des bancs qui se vident. Qu'est-ce donc autre chose que la liquidation d'une banqueroute par l'interdiction ou la suppression légale des créanciers ?

En vérité, cela ressemble trop à ce que le saint Evangile nous raconte, en parabole, de cette belle vigne en plein rapport et chargée de fruits, qui, au temps de la vendange, fit envie à de malhonnêtes gens qui se dirent entre eux : « Mais, si nous la prenions pour nous ? » Ils commencèrent, est-il écrit, par jeter des pierres aux serviteurs du maître. Nous les connaissons ces pierres-là ! Puis s'enhardissant peu à peu : « Si nous supprimions l'héritier pour avoir l'héritage ? » On commença premièrement par l'expulsion, c'est l'usage : *et apprehensum eum ejecerunt extra vineam.* Il est raconté pire encore : *et occiderunt eum*, et on le tua.

Je veux bien croire qu'on ne poussera pas jusqu'à cette extrémité, envers nous et envers nos amis, le radicalisme des procédés. Mais on peut tuer les âmes, si l'on ne tue pas les corps : on peut tuer l'âme de la France. Et lorsque j'entends proclamer menteusement et pompeusement qu'il ne faut pas deux enseignements, parce qu'il ne faut pas deux Frances, cela veut dire simplement que la seule France qu'il leur faut à eux, c'est une France créée à leur image et ressemblance, je n'ai pas besoin de la caractériser d'autre sorte ; et que la France dont il ne faut pas, c'est la France de la foi et de l'honneur antique, c'est la France qui croit et qui prie, c'est la France chevaleresque et qui porte la croix sur le pommeau de son épée, c'est la France qui, se respectant au dedans et au dehors, veut être respectée elle-même ; et qui le fut, en effet, tant qu'elle put s'appeler encore la France chrétienne. Mais, comme c'est aussi la France qui répudie les forfaitures et les exactions, elle est devenue, paraît-il, trop gênante pour ceux qui, voulant rester seuls, viennent au nom de ce qu'ils nomment l'unité nationale, lui intimer l'ordre de disparaître et de mourir : *et occiderunt eam.*

Telle est au vrai, la visée et la portée du projet de loi qui nous menace. Il n'a pas d'autre valeur politique que celle-là. Voilà l'attentat réel, le complot indéniable. Se consommera-t-il jusqu'au bout ? Je ne le saurais dire. Mais ce que je puis bien prédire, c'est que finalement le pays, s'il le laisse consommer, et ses auteurs eux-mêmes, en souffriront plus que nous ; Dieu aura sa revanche : *et malos male perdet.* C'est le dernier mot de la parabole. Puisse-t-il ne pas être le dernier mot de notre histoire !

Mgr Baunard.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Monseigneur, avec l'*imprimatur* sollicité par l'auteur de la *Méthode élémentaire* d'harmonie, a adressé à M. Bourguignon, curé de Pithiviers-le-Vieil, la lettre suivante :

« Cher Monsieur le Curé,

« Je suis un profane dans les questions d'accompagnement du plain-chant, et un profane très éloigné du temple.

« Mais je m'en rapporte au Maître de Chapelle de ma Cathédrale qui vous a donné en toute compétence une appréciation si élogieuse, et je vous autorise très volontiers à imprimer la seconde édition de votre méthode.

« Bien cordialement à vous, cher Monsieur le Curé.

« † Stanislas, évêque d'Orléans. »

Monseigneur à Briare. — *Bénédiction d'écoles.* — Le 24 novembre, Mgr l'Evêque d'Orléans faisait un grand honneur à la paroisse de Briare, en venant bénir ses nouvelles écoles de filles. Sa Grandeur était assistée de M. d'Allaines, archidiacre, et de M. le chanoine Génin, inspecteur des écoles libres du diocèse. En voyant les rangs pressés des enfants des Sœurs à la cérémonie, qui se serait douté que Briare a eu, lui aussi, et en pleine scolarité, sa laïcisation ? L'extraordinaire fidélité des enfants et des parents justifie bien la transformation immédiate des « Roches » en classes magnifiques, bien que provisoires, et la construction d'un établissement définitif pour 300 enfants ; joignons à ce chiffre les 100 écolières de l'usine : c'est un petit peuple de 400 enfants restées aux mains de leurs anciennes maîtresses.

Ces résultats ont leur éloquence. C'est une munificence de plus de la part d'une famille, Monseigneur a dit mieux : d'une « race » dont Briare ne compte plus les grandes œuvres.

Après l'hôpital et l'église, l'école : Dieu, le pauvre, l'enfant. Où trouver plus belle trilogie ?

Faut-il se taire, faut-il parler ? Mieux vaut parler. Que les modesties offensées me pardonnent. L'exemple devait être proposé à d'autres familles opulentes qui ne se rappellent peut-être pas toujours assez la part proportionnelle exigée par Dieu des budgets de la richesse. Briare avait un grand merci à dire. Des lèvres d'un Evêque, de notre Evêque, il a eu tout son prix. Bienfaiteurs et bienfaitrices : M. et Mme Bacot, de Paris ; MM. et Mmes Loreau et Yver, de Briare, étaient là, eux le présent, avec leurs fils et leurs filles, l'avenir, marquant tous par leur assistance l'intérêt qu'ils

attachent à l'instruction et à l'éducation chrétiennes. M. et Mme Bapterosses, tronc glorieux de tels rameaux, ont dû se réjouir du haut du ciel et se reconnaître dans leur descendance. Les regards de M. Bapterosses en particulier, regards de complaisance et de regret, devaient aller de l'école neuve à l'école ancienne qui, jusque dans son mobilier scolaire, porte tant de traces de son génie inventif; de l'asile neuf à l'asile ancien, son œuvre personnelle, car ici encore tout rappelle sa générosité, et rien n'a de valeur que celle qu'il lui a donnée. Il est donc vrai qu'en M. et Mme Bapterosses, en leurs enfants et petits-enfants, mieux que les dons de l'intelligence ou du génie, Dieu, selon le mot de Bossuet, évoqué par Monseigneur, a mis, et elle restera le cachet indélébile de cette noble race, « la bonté ».

L. Larrat, *curé de Briare*.

Conférences scientifiques. — A Châtillon-sur-Loing d'abord, et à Châtillon-sur-Loire ensuite, M. le chanoine Génin a donné, la semaine dernière, des conférences extrêmement intéressantes sur les plus récentes découvertes de la science électrique. Rayons phénomènes de haute tension et de haute fréquence, télégraphie électrique sans fil, tout a été expliqué et montré en expériences splendides. Les assistants garderont, ici et là, bon souvenir de ces soirées et grande reconnaissance à M. le chanoine Génin de leur avoir servi un régal scientifique, que peu de conférenciers, même à Paris, pourraient offrir à leurs auditeurs. M. Génin avait, en effet, à sa disposition les instruments les plus parfaits, construits tout récemment par M. Radiguet, de Paris.

L'œuvre de vulgarisation scientifique à laquelle M. Génin se livre depuis deux ans, devançant tout autre conférencier, lui fait le plus grand honneur et montre, une fois de plus, quel rang, en ce domaine des sciences, le clergé peut, doit et veut garder.

***

Gien. — Les travaux de restauration du clocher de l'église Saint-Pierre sont en pleine voie d'exécution. Les entrepreneurs de maçonnerie ont déjà terminé la réparation des piliers nord et une partie de la façade ouest. Les échafaudages viennent d'être établis pour opérer la réfection du restant de la façade ouest et de tout le côté sud qui est eu très mauvais état. Aussitôt les travaux de maçonnerie terminés, il sera, si le temps le permet, procédé à la découverture du clocher, à la descente des cloches (dont une pèse 1,500 kilos) et de tous les bois de charpente.

Que sera l'hiver 1899-1900? — D'après Mathieu de la Drôme, le mois de décembre sera rigoureux.

Du 1er au 2, fin de la grave période ayant commencé le 24 novembre. Période de froid à la nouvelle lune, du 2 au 9. Froidure âpre, notamment dans la région centrale de la France, au premier quartier de la lune, du 9 au 16. Mer du Nord et Océan agités. Période semblable à la pleine lune, du 16 au 24. Glace. Autre période de froid vif au dernier quartier de la lune, du 24 au 1er janvier.

D'autre part, le bureau central météorologique de Vienne croit

pouvoir nous prédire *un hiver exceptionnellement doux*. Nous sommes, paraît-il, entrés, depuis 1896, dans un cycle d'hivers cléments, tels qu'ils se sont suivis dans le cours du siècle, de 1804 à 1807, de 1842 à 1845 et de 1849 à 1851.

Finissons l'année sur ces favorables pronostics !

Œuvre des vieux timbres-poste. — Grâce à la patience et à l'activité de nos zélatrices, la collecte grossit chaque jour.

En Belgique, cette œuvre opère sur une grande échelle. Pendant une période de dix années, le total des timbres recueillis n'est pas moindre de 320 millions, tant timbres-poste que timbres taxe, timbres télégraphe, timbres commémoratifs et jubilaires, de tout pays et de toute valeur. La France use plus de timbres-poste que la Belgique. Aux glaneuses de se multiplier.

Ajoutons, pour les personnes légitimement curieuses de savoir comment ces vignettes qu'on serait tenté de qualifier de « riens » peuvent servir à secourir les œuvres, les missions, que les timbres rares et anciens se vendent à divers prix, en raison de leur valeur, à des antiquaires et collectionneurs ; quant aux timbres communs, on les vend également par cent ou par mille, et on les emploie à faire différentes sortes de mosaïques ou de peintures, comme on a pu voir à l'Exposition d'Anvers (1894) ; d'autres servent à orner des salons, à faire des plats, des vases, etc.

Notre moisson des timbres oblitérés est destinée à l'Œuvre du denier de l'Institut catholique de Paris.

Ecole Saint-Grégoire de Pithiviers. — MM. Lucien Huet et Fernand Mercier, élèves de l'école Saint-Grégoire, ont été reçus bacheliers de l'enseignement secondaire classique (2e partie, lettres-philosophie), par la Faculté de Paris. Le second a obtenu la mention *assez bien*.

M. Fernand Joudiou, de la même Institution, a été reçu bachelier de l'enseignement moderne (2e partie, lettres-mathématiques), par la Faculté des sciences de Paris.

Aux prières :

† Mlle Suzanne Boullet, décédée à Sully, dans sa 24e année ; elle était fille de M. le Dr Louis Boullet, maire de Sully, et nièce de M. le chanoine Boullet, vicaire général d'Orléans.

† M. Louis Champigny, loueur de voitures, décédé dans sa 66e année.

† M. Etienne Tartarin, ancien maire de Nevoy, décédé dans sa 85e année.

† Mme veuve Desbordes, née Marteau, décédée sur la paroisse de Saint-Marc, dans sa 82e année.

† M. Marc de Surirey, sergent d'infanterie de marine, ancien élève du Petit Séminaire de Sainte-Croix, décédé au Sénégal, le 2 décembre.

Pater, — Ave, — De Profundis.

— Les saints seuls trouvent dans l'oraison de quoi transformer tous les lieux en paradis.

Lacordaire.

LA MESSE DE CINQ HEURES ET DEMIE LE DIMANCHE à Saint-Pierre-du-Martroi

L'église de Saint-Pierre-du-Martroi, dite autrefois Saint-Pierre Ensentelée, eut à subir aux siècles passés, et encore au siècle présent, bien des vicissitudes. Elle était jadis le siège d'une de nos 25 paroisses, et non la moindre.

En 1359, les Anglais ravagent nos contrées et s'avancent jusqu'aux portes d'Orléans. L'église de Saint-Pierre Ensentelée est entièrement détruite, et le curé de cette paroisse vient faire l'office avec ses paroissiens dans l'église de Sainte-Catherine. Relevée en 1482 par le roi Louis XI, elle fut consacrée plus tard par l'évêque d'Orléans, Jean de l'Aubespine; agrandie en 1709 par l'adjonction d'une nef latérale au midi; supprimée comme paroisse en 1791, enfin rendue au culte en 1805. Avant la Révolution et depuis la suppression de la chapelle de Saint-Jacques, elle était le siège de la confrérie des Pélerins : de là les cartouches ornés de coquilles de saint Jacques, qui se voient sur la façade du grand portail.

Depuis cette époque, Saint-Pierre-du-Martroi n'est plus qu'une chapelle de secours au service de la cathédrale. Il fallut la restaurer, la meubler, l'orner : on y établit des offices, des messes, messe de 11 h. tous les jours, de midi le dimanche; des vêpres, des saluts... Saint-Pierre eut ses sacristains, ses bedeaux, ses chantres, ses *Benedicamus*. Puis, plus rien : tout fut supprimé, ou à peu près, comme faisant double emploi avec la paroisse.

Mais, au milieu de ces changements et suppressions, une chose existe, à Saint-Pierre, depuis bientôt cent ans, sans avoir subi aucune modification : c'est la messe de 5 h. 1/2, tous les dimanches et fêtes d'obligation. Pourquoi cette messe et cette heure matinale? Mais pour rendre service aux nombreux fidèles, qui trouveraient difficilement une autre heure pour satisfaire au devoir dominical : voyageurs, mères de famille, commerçants, domestiques... domestiques surtout. Alors pourquoi cette messe de 5 h. 1/2 à Saint-Pierre plutôt qu'à la Cathédrale? et puis pourquoi pas aussi bien à Saint-Paul et à Saint-Paterne?

La réponse est bien simple. La règle est établie dans nos églises paroissiales, règle basée sur la raison et justifiée par l'usage, de célébrer la première messe, même le dimanche, à 6 h., pas plus tôt, sauf les cas extraordinaires.

S'il y a exception pour Saint-Pierre, c'est que cette messe de 5 h. 1/2 a été établie et est maintenue en vertu d'une fondation. Nos ancêtres avaient la pieuse coutume des fondations, la coutume de prélever sur leur fortune la *part à Dieu*, dans la personne de ses ministres et de ses pauvres. On s'étonne parfois de la richesse relative de nos églises, de nos Chapitres d'autrefois. Belle merveille! les plus nombreux et les plus généreux bienfaiteurs étaient précisément nos prêtres et nos chanoines. Ce serait une étude bien curieuse et bien facile de chercher l'origine des biens d'église : on verrait tout de suite que les fondations laïques sont l'exception. Tout chanoine devait, avant de mourir, plus tôt ou plus tard, plus tôt que plus tard, faire *Sa* fondation; nulle loi ne l'y obligeait, mais il y avait l'exemple des anciens : question, non de conscience

mais question d'honneur. Ces fondations accumulées constituaient une véritable fortune à l'époque de la Révolution. Notre Chapitre de Sainte-Croix avait en réserve 80 mille livres destinées à la restauration et à l'entretien de la Cathédrale : tout fut perdu !

Ici, il s'agit de quelque chose de plus simple, mais pas moins beau, ni moins touchant. L'an XIII de la République, un homme du peuple, ancien domestique, demeurant à Orléans, rue Sainte-Anne, n° 9, y décéda le 25 fructidor. Savinien Noiraud s'avise que les pauvres gens n'ont pas aise d'entendre la messe le dimanche, et il lègue 4,000 francs au Séminaire, à condition qu'un prêtre de cette maison *dira*, *chaque dimanche*, *la messe à 5 h. 1/2 dans l'église de Saint-Pierre*, son ancienne paroisse à lui Savinien. Le Séminaire accepte, la messe est dite : puis, le Séminaire décline cette charge, et la fondation est transférée au presbytère de la Cathédrale.

Et voilà pourquoi et comment MM. les vicaires de Sainte-Croix celèbrent la messe bien fidèlement, à 5 h. 1/2, tous les dimanches : avec cette remarque, tout à leur avantage, que Savinien Noiraud n'avait fixé 5 h. 1/2 que pour l'été, consentant à ce que ce fut 6 h. 1/2 en hiver. Messieurs de Sainte-Croix ont jugé que 5 h. 1/2 serait le mieux en toute saison ; et, en toute saison, Saint-Pierre-du-Martroi a sa messe de 5 h. 1/2, le dimanche. Zèle et dévouement ont, de longue date, fait élection de domicile au presbytère de la Cathédrale.

Et vous, bonnes gens de la messe de 5 h. 1/2, bénissez votre bienfaiteur ; et demandez au savant auteur de l'*Histoire du diocèse d'Orléans* que, dans la prochaine édition de son beau livre, il insère le nom de Savinien Noiraud à côté de tant de noms qui lui devront l'immortalité. Avec lui, il inscrira les deux frères Vincent et François Pouteau, eux aussi hommes du peuple, lesquels, au péril de leur vie, dans des jours néfastes, ont sauvé de la profanation et de la ruine nos plus chères reliques, les reliques de la vraie Croix et de saint Aignan. Vraiment, on ne saurait trop honorer ces petits, ces humbles, si grands par le cœur, aux sentiments si généreux.

H. B.

VEILLÉES D'HIVER

L'hiver... Le jour est court, la nuit est longue. Depuis longtemps les ténèbres ont enveloppé de leurs voiles les maisons de la ville, les chaumières du village. Le repas de la famille est fini. Il est trop tôt pour aller dormir. On veille.

Le papa a pris son cigare ; il fume. Il a pris son journal ; il lit. Il a pris la porte ; il est sorti. Il veille au café voisin, hors de sa famille, avec des étrangers. Il joue, il boit.

La mère tricote, la fille coud, la bonne ravaude, le petit garçon regarde ses cahiers et ronfle. On cause robes, jupons, chapeaux, pantoufles. On mouche la lampe. On réveille le petit ; le petit se frotte les yeux, regarde sa leçon et se rendort. Rien que des pensées en bas, pas une pensée en haut ; pas une prière. On a continué de travailler ; on a occupé le temps ; on a gagné sa vie,

La vie de la terre, oui ; la vie du ciel, non,

Et encore le mari n'a rien gagné du tout ; au contraire.
Veillées banales, veillées tristes, veillées perdues !...

Au loup ! au loup ! Ils se sont glissés dans la chaumière, les loups ! Dans la demeure des enfants, ils sont entrés, les étrangers. Le père et la mère, sages, leur ont ouvert la porte... Ils ont demandé, les étrangers, à s'asseoir près des enfants. Le père et la mère, sages, leur ont offert un siège... Et les jeunes ont joué, se sont amusés, ont ri. Le père et la mère, sages, se sont retirés à l'écart... On a parlé à voix basse, on a parlé par gestes. Le père et la mère, sages, se sont fermé les oreilles, se sont bouché les yeux... Les étrangers sont partis, enchantés de leur soirée : la bonne veillée, la bonne veillée ! Le père et la mère, sages, leur ont dit : « Au revoir ! »

Etrangers, père et mère, enfants, dans la nuit sombre, tout ce monde a rayonné d'aise !

Et cependant, dans la nuit sombre, ils ont pleuré, les Anges de la chaumière ! Une à une, ils ont compté les fautes mortelles accumulées sous leurs regards. Il faut qu'ils en tiennent registre pour Dieu. Le total a été effrayant. Et une seule suffit pour mériter un châtiment terrible ! Ils ont tremblé, les Anges de la chaumière, pour les parents et pour les autres...

Veillées coupables ! Veillées maudites !...

Le père, la mère, les enfants, l'aïeule se sont réunis dans le salon de famille.

L'aïeule a tiré son chapelet : « Deux dizaines d'*Ave Maria,* une pour les chers vivants, une pour les chers morts ; le dimanche, nous en dirons trois : cela fera un Rosaire entier à la fin de la semaine. » Et tout le monde répond aux *Ave* de l'aïeule.

La petite Marguerite a ouvert son livre illustré : *Vie de saint Vincent de Paul...* » Et tout le monde écoute une page de la Vie des Saints.

Le papa s'est emparé des livres de classe de son garçon : « Apprends-moi ta leçon, Pierre ! » Et le papa se fait professeur de son fils.

La maman a pris auprès d'elle sa grande fille : « Regarde-moi faire cet ouvrage, Germaine. » Et la maman pour sa fille se fait maîtresse d'aiguille.

Et quand toute la famille a bien rempli son devoir, quand chacun a pensé d'abord aux affaires sérieuses, s'il reste un peu de temps avant l'heure du coucher, comme il arrive d'ordinaire, on l'emploie en jeux innocents, en douces taquineries, en agréables lectures.

Puis, au moment fixé, tout le monde se met à genoux, et le père de famille, entouré de tous les siens, fait monter la prière du soir vers le Père qui est dans les cieux.

C'est ainsi qu'on passe les veillées d'hiver.

Les Anges s'y plaisent, la Vierge y sourit, le Christ y préside. Veillées saintes ! Veillées bénies !...

LE SEMEUR VENDÉEN.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Limoges. — *Notre-Dame du Battoir.* — Il y a eu quelque émoi, ces jours derniers, dans un des quartiers de Limoges. Nos braves blanchisseuses vénèrent, de temps immémorial, une statue de la sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, et reconnue comme la patronne de leur corporation, sous le vocable de Notre-Dame du Battoir. Cette statue, très ancienne, avait été sauvée de la Révolution par une pieuse et courageuse femme, Mme Peyroche. Par deux fois, les maisons où avait été creusée sa niche furent vendues ; on la portait alors un peu plus loin et, aux jours de fête, les fleurs, les lumières, le chant des cantiques témoignaient toujours de la piété de ses protégées. Ces temps-ci, le bruit se répand que la maison va être démolie. Mais que deviendra la Vierge ? Il faut la sauver. Pendant que les ouvriers qui procèdent aux démolitions sont allés dîner, on prend une échelle, on descend respectueusement la statue et on la transporte un peu plus loin, dans « une maison neuve et d'où la bonne Mère ne sera pas de si tôt chassée ». Une quête se fait séance tenante et couvre amplement les frais de translation.

Et voilà comment « Notre-Dame du Battoir » recevra toujours les prières de ses fidèles blanchisseuses. Détail touchant : elle se trouve désormais chez l'arrière-petite-fille de Mme Peyroche, qui l'avait recueillie il y a plus de cent ans.

(Semaine de Limoges)

En 1900 à Jérusalem. — Deux pèlerinages en Terre-Sainte, placés sous le patronage de saint Louis, se préparent pour l'année du Jubilé. Ils sont organisés comme les deux précédents par le Comité ecclésiastique de la rue Humboldt, à Paris. Ils se feront dans des conditions accessibles à tous ; et même les santés les plus délicates pourront y prendre part.

Le premier pèlerinage partira pour Jérusalem pendant les vacances de Pâques, le 25 avril prochain.

Le second pèlerinage partira pendant les grandes vacances, le 17 août.

Prière de demander les renseignements à M. le Secrétaire du pèlerinage, rue Humboldt, 25, à Paris.

La ligue populaire pour le repos du dimanche en France met au *concours* la composition d'un traité devant remplir au plus huit pages d'impression in-octavo, et destiné à être largement répandu pendant l'Exposition universelle de 1900. L'objet de ce traité sera de mettre en évidence, sous une forme populaire, les avantages de toute nature qui résultent du repos du dimanche pour l'individu, pour la famille et pour les nations.

Les manuscrits devront être envoyés, avant le 1er février 1900, à M. le Président de la Ligue populaire, 15, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris.

Chaque manuscrit portera une devise et sera accompagné d'une enveloppe cachetée renfermant, avec le nom et l'adresse de l'auteur, la reproduction de la devise du manuscrit.

Un prix de 200 francs, susceptible d'être divisé, sera décerné à

l'auteur ou aux auteurs du meilleur ou des deux meilleurs manuscrits. En outre, des primes de 50 francs pourront être attribuées aux auteurs d'autres manuscrits que le jury d'examen aurait distingués.

Le résultat du concours sera proclamé dans l'assemblée générale de la Ligue, qui se tiendra dans le courant de mars.

Mutualités scolaires catholiques. — La question des *Mutualités* entre élèves des écoles catholiques commence à faire son chemin. Beaucoup d'hommes d'œuvres sont aujourd'hui convaincus que ces institutions sont le complément nécessaire de l'école et du patronage, soit à cause des qualités qu'elles font naître et développent chez les enfants, soit à cause du lien matériel qu'elles créent entre l'école, les élèves et les parents. (Les mutualités laïques groupent 400,000 élèves.) A la suite de la publication d'une notice complète sur les Mutualités catholiques, la Chronique du Sud-Est a reçu un très grand nombre de demandes de renseignements et l'annonce de fondations dans la Sarthe, la Charente-Inférieure, à Saint-Claude, à Montluçon, etc.

On peut demander Notice et numéro spécimen de la chronique contre 0 fr. 25 à M. Raffin, 10, quai Tilsitt, Lyon.

Oran. — *Notre-Dame du Salut*. — En 1849, le choléra décimait cette ville ; la statistique officielle relate, du 14 au 31 octobre, 1,172 victimes du fléau. Quelques jours plus tard, ce chiffre atteignait 1,017. Oran qui ne comptait alors que dix mille âmes était plus que décimée. L'angoisse était universelle et la pluie, source de salut, se faisait toujours attendre. C'est à cette heure désespérée que la vieille cité algérienne, à peine remise du tremblement de terre qui, un demi-siècle auparavant, l'avait couverte de ruines, devait reconnaître et bénir le doigt de Dieu.

Voici comment la *Semaine religieuse* s'exprimait naguère : « Dans une de ces réunions où se groupaient tous les dévouements, chacun, exposant sa pensée au sujet du fléau, lui cherchait un remède. Pélissier, qui commandait la province, adressa brusquement la parole à l'abbé Suchet, vicaire général d'Alger. Avec ce ton et ce style dont la rondeur toute militaire s'accommodait mal de l'atticisme de notre langage : « Qu'est-ce que vous faites donc, « Monsieur l'abbé ? lui dit-il... vous dormez ? Ne sauriez-vous plus « votre métier ? Le choléra ? nous n'y pouvons rien, ni vous, ni « moi, ni personne. Vous me demandez les moyens de l'arrêter ? « Je ne suis pas curé et pourtant c'est moi, Pélissier, qui vous dis : « Faites des processions ! » Et se tournant vers la montagne de Santa-Crux, le général, la lui montrant de la main, ajouta : « F...-moi une Vierge là-haut, et elle se chargera de jeter le choléra à la mer ! »

Le conseil primesautier du futur héros de Malakoff fut accueilli et exécuté à la lettre. Le 4 novembre, tout Oran, précédé de ses autorités religieuses, civiles et militaires, montait en procession à Santa-Cruz. De tous les cœurs jaillit ce grand cri d'angoisse qui, bientôt, se transformera en hymne de reconnaissance : « Notre-Dame du Salut, priez pour nous ! » Et comme le roi-prophète, chacun pouvait dire : « J'ai élevé mes yeux vers la sainte montagne d'où me viendra le secours divin. »

La réponse de Marie fut aussi prompte qu'efficace. La pluie si longtemps désirée tombe maintenant avec abondance, rafraichissant le sol et purifiant l'air saturé de miasmes. L'état sanitaire devint aussitôt meilleur et, dès le lendemain, le nombre des morts baissa sensiblement, et en quelques jours le chiffre des décès redescendit presque au niveau où il était avant l'épidémie.

C'est en mémoire de cette miraculeuse intervention de Marie que Mgr Pavy érigea le gracieux sanctuaire de Notre-Dame du Salut, auquel, vingt-cinq ans plus tard, Mgr Callot, premier évêque titulaire d'Oran, adjoignit la blanche tour, qui en est le couronnement.

Et voilà pourquoi, le 5 novembre 1899, Santa-Cruz fêtait ses noces d'or, au milieu d'une affluence innombrable de pèlerins faisant escorte à leur pieux évêque et chantant d'un même cœur et d'une même voix :

A la reine de notre Afrique,
Oranais, payons un tribut.
Entonnons un joyeux cantique,
A Notre-Dame du Salut !

Joseph Villoud.

Deux braves à Lourdes. — Il y a une dizaine d'années, le chef légendaire des turcos et des zouaves en Afrique, se rendant aux eaux de Cauterets, s'arrêta à Lourdes et se fit un devoir d'aller présenter ses hommages à la Vierge de la Grotte. Arrivé près du Gave, il suspendit sa marche et demeura comme hypnotisé en voyant passer non loin de lui un vieux brancardier dont la figure lui rappelait les traits d'un ancien frère d'armes. Ce dernier aidait à transporter un malade et, remarquant l'ébahissement du pélerin qui le fixait, lui cria d'une voix sonore par-dessus les têtes de la foule : Non, non, tu ne te trompes pas. Attends-moi un moment, et je reviens. Bourbaki ne s'était pas trompé, et le brancardier qui lui avait crié « attends-moi » n'était autre que le générat de Geslin, gouverneur de Paris, sous la présidence de Mac-Mahon. Quelques instants après, les deux amis s'embrassaient, et celui qui s'était constitué le serviteur des malades, disait à son camarade : Je suis convaincu que, lorsque tu m'as vu passer avec la civière et les courroies de brancardier, tu m'as traité de ramolli.— *Moi, te traiter de ramolli ? Ah ! non, mille fois non ; je te connais et jamais je ne t'ai trouvé plus grand et plus héroïque qu'en te voyant faire ce que tu fais ici.* Durant un gros quart d'heure, les deux généraux, dans une attitude martiale, se tinrent debout, l'un à côté de l'autre, en face la blanche Madone du Rocher ; puis, saluant respectueusement, ils disparurent dans la direction de la ville en se donnant le bras.

Le général brancardier est maintenant notre concitoyen : il réside sur la paroisse de Saint-Paterne.

La discipline dans l'école. — La Commission scolaire de la ville de Neuchâtel vient d'adopter un règlement, dont l'un des chapitres « discipline hors de l'école », est applicable non seulement aux élèves de toutes les écoles primaires, secondaires et classiques de la commune, mais aussi à ceux des écoles privées et aux

jeunes gens qui sont déjà libérés de la fréquentation scolaire, mais n'ont pas encore atteint l'âge de 16 ans.

Il est interdit aux enfants : De proférer des propos grossiers, injurieux et indécents ; d'être dehors le soir après neuf heures en été et huit heures en hiver, sans motif légitime ; de fumer ; d'entrer dans les auberges, cafés et brasseries s'ils ne sont accompagnés de leurs parents ; de jeter dans les rues des pierres, boules de neige ou autres projectiles ; de maltraiter les animaux et de détruire les nids d'oiseaux ; de se battre ; de se livrer à des jeux inconvenants ou dangereux ; d'écrire ou de dessiner sur les portes et les murailles ; de manier des armes à feu et des matières explosibles ; de marauder ou de porter atteinte à la propriété publique ou privée ; d'entrer dans les abattoirs.

Ce règlement, comme les jardins publics de Genève est mis sous la sauvegarde des citoyens.

Quiconque est riche a tout, disait un vieux lettré.
Mais dans l'esprit des gens pratiquant la sagesse,
Ce proverbe commun n'est pas encore entré ;
Pour eux, la probité vaut mieux que la richesse.

(L.-J. Trousse).

L'honneur est mal gardé quand la religion n'est pas aux avant-postes.

Pour être goûtés, les plaisirs doivent être un délassement ; c'est le travail qui leur donne tout leur arôme.

(Bélouino).

— Vous serez heureux le soir, si vous pouvez songer sans regret à l'emploi de votre journée.

— Ecrivez les injures sur le sable, les bienfaits sur le marbre.

— Le secret de toute existence, c'est un devoir à accomplir, une douleur à porter, un apostolat à exercer.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10, dans l'église de St-Marceau.
Dimanche 10, au Petit Séminaire de Sainte-Croix et dans l'église de Courcelles.
Jeudi 14, dans l'église de Tivernon.

Cathédrale. — La réunion du Saint-Rosaire aura lieu le mardi 12 décembre ; à 8 h., messe, instruction et salut.

Paroisse de Saint-Paul. — Le sermon de la station d'Avent sera donné le 17 décembre, après les vêpres, par M. l'abbé Dupré, directeur du Cercle catholique.

Huisseau-sur-Mauves. — Le mardi 12 décembre, à 9 h. 1/2, Mgr l'Evêque d'Orléans bénira la nouvelle église.

Paroisse de Saint-Marceau. — *Adoration perpétuelle.* — Vendredi 8 et samedi 9 décembre, à 6 h. 1/2, exposition; à 4 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Caillette, et salut.

Dimanche 10 décembre, fête de l'Immaculée-Conception et clôture de l'Adoration; à 6 h. 1/2, exposition et messe de communion; à 10 h., grand'messe; à 3 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Dauvois, vicaire de la Cathédrale, salut et procession.

Les offices seront présidés par M. le chanoine Rousset.

Paroisse Saint-Pierre-le-Puellier. — Dimanche 10 décembre, solennité de l'Immaculée-Conception, fête patronale de la Confrérie de la Sainte-Vierge. A 7 h., messe de communion, à 10 h., grand'messe; à 3 h., vêpres, sermon par le R. P. Vincent, franciscain, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 8 décembre, jour consacré au Sacré-Cœur : à 8 h., messe et prière réparatrice; à 4 h., instruction et salut.

Lundi 11 décembre, à 8 h., cérémonie de profession religieuse, présidée par Mgr l'Evêque, suivie de la sainte messe, célébrée par Sa Grandeur. L'allocution sera faite par le R. P. Thiriet, chapelain de Montmartre.

Chapelle de la rue Sainte-Anne. — Samedi 9 décembre, réunion en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel-Secours : à 8 h., messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 12 décembre, réunion en l'honneur de saint Antoine de Padoue : à 2 h. précises, cantique, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Œuvre de Sainte-Marthe. — Dimanche 10 décembre, à 1 h. 1/2, dans la chapelle de la Présentation, rue Sainte-Anne, réception de nouvelles Enfants de Marie, agréées et aspirantes; instruction et salut du Saint-Sacrement.

Mardi 12, à 6 h., dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi, messe et instruction pour toutes les associées.

Mercredi 13, à 1 h. 1/2, conseil des Dames Patronnesses de l'Œuvre.

Patronage Saint-Aignan. — Les dimanches 10 et 17 décembre, à 8 h. du soir, fête en l'honneur de Jeanne d'Arc. On jouera : la *Mission de Jeanne d'Arc*, drame inédit en 5 actes.

On trouve des cartes chez M. Dineau, cloître Saint-Aignan, 1, et au siège de l'Œuvre, 3, rue de l'Oriflamme.

Œuvre de la Grande-Providence. — La réunion mensuelle des Dames de la Providence aura lieu dans la chapelle de la Providence, cloître Saint-Aignan, mercredi 13 décembre. A 8 h., messe, instruction et salut.

— Les religieuses du Bon Pasteur, faubourg Madeleine, 61, sont autorisées par Mgr l'Evêque à faire la quête à domicile pour les besoins de leurs Œuvres.

Elles se recommandent à la générosité des personnes charitables.

BIBLIOGRAPHIE

Retraites et Sermons d'Œuvres, par le R. P. Gondrand, publiés par les soins du R. P. Nicolas, des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, avec l'approbation de S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix. — 2 vol. in-12. Prix : 7 fr.

Quand j'étais Romain, par le vicomte Oscar de Poli.
Sommaire : De Castelfidardo à Mentana ; — L'Académie du Colisée ; — Les croisés de Pie IX ; — Dame noire ; — Les Bibliothèques de Rome ; — Lendemain de Mentana. — 1 vol. grand in-8.

Bibliothèque Saint-Germain. — Les ouvrages de cette collection n'y sont admis qu'après sérieux examen. Bien qu'ils aient la forme et l'attrait du roman, on n'y trouve rien qui dépasse les bornes d'une irréprochable convenance.
Oscar de Poli (Vicomte). Sœur-Louise. Prix : 3 fr.
Marie Stéphane. Conquise. Prix : 3 fr.
Edmond Coz. Fatal Orgueil. Prix : 3 fr.

J. Briguet, éditeur, 83, rue de Rennes. Paris.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Hamant, Edouard, capitaine, et Mlle Haag, Eugénie.
M. Gaudin, Jules, comptable, et Mlle Cabaton, Jeanne.
M. Knauss, Jean, sous-chef de gare, et Mlle Serrier, Marie.
M. Tavard, Léon, maître boulanger, et Mlle Malon, Louise.

NAISSANCES

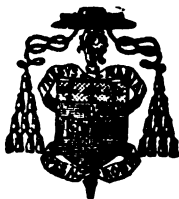
Jouanneau, Gaston-Abel-Marie-Robert, rue Bannier.
Martin, Raymond-André-Etienne, rue Eugène-Vignat.
Bourlon, Marguerite-Claire-Angèle, rue du Cheval-Rouge.
Servant, Pierre-Léopold-Marie-Louis, rue du Poirier.
Thorain, Suzanne-Elisa-Henriette, faubourg Bannier.
Loury, Fernande, cloître Saint-Aignan.
Gravier, Jeanne-Marie-Louise-Léone, rue de la Bretonnerie.
Lanzeray, Simonne-Elisabeth-Germaine-Juliette, rue Porte-Saint-Jean.
Vassort, Ruben-Georges, faubourg Bannier.

DÉCÈS

M. Lemaigre, Gustave, propriétaire, 72 ans, quai Cypierre.
Mme Lecourtois, Jeanne, religieuse, 35 ans, rue Porte-Madeleine.
Mlle Chevalier, Jeanne, couturière, 22 ans, faubourg Saint-Vincent.
M. Chaintron, Jean, tailleur de limes, 60 ans, rue Tudelle.
M. Borrel, Julien, rentier, 62 ans, rue d'Illiers.
Mlle Diard, Anne, domestique, 56 ans, rue Saint-Etienne.
M. Lemeslo, Fernand, 9 ans 1/2, rue de la Colombe.
Mme Breton, née Viot, 65 ans, faubourg Bannier.
Mme Laval, née Lingor, 33 ans, rue d'Illiers.
Mme veuve Thorain, née Vassort, 54 ans, rue de la Basculo.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet

XXXIXe Volume

Numéro 50

1899
Samedi 16 décembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

17 IIIe **Dimanche** de l'Avent.
18 **Lundi.** L'attente de l'Enfantement de la Sainte Vierge.
19 **Mardi.** S. Euspice, abbé.
20 **Mercredi** des Quatre-Temps, **abstinence et jeûne.** S. Adon, év.
21 **Jeudi.** S. THOMAS, ap.
22 **Vendredi** des Quatre-Temps, **abstinence et jeûne.** S. Mesmin, abbé.
23 **Samedi** des Quatre-Temps, **abstinence et jeûne.** De la férie.
24 IVe **Dimanche** de l'Avent. Vigile de Noël.

Les voiles tombent !

La France, livrée pieds et poings liés à la franc-maçonnerie et plongée par elle dans un abîme de honte et de corruption, essaie de se ressaisir. Du sein de tous les partis, on voit surgir des hommes qui, jusqu'ici, avaient volontairement fermé les yeux sur la secte. Leurs journaux se refusaient obstinément à en parler, et ceux qui, plus clairvoyants, montraient sa main dans toutes les humiliations que nous fait subir l'étranger, comme dans toutes les iniquités dont nous souffrons à l'intérieur, étaient traités de visionnaires. L'affaire Dreyfus a ouvert les yeux, elle a montré béant l'abîme, dans lequel on nous entraîne et où doit sombrer l'armée et l'honneur national, la fortune publique et la propriété privée. Les voiles ont alors été déchirés et la franc-maçonnerie a apparu, aux yeux de tous, comme l'ennemie acharnée, non seulement de la religion, mais de la patrie elle-même. De toutes parts, des voix se sont élevées contre elle.

Ainsi découverte, elle qui ne peut vivre et agir que dans le mystère, elle s'est dit qu'il fallait jouer le tout pour le tout, et que, déjà maîtresse de la France, elle la réduirait. Elle s'y essaie. Mais, plus ses violences se multiplieront, et plus aussi s'accroîtra le nombre de ses adversaires ; la lutte s'étendra, deviendra plus ardente, et nous verrons l'accomplissement de la parole de Mgr Meurin : « Le pouvoir de la franc-maçonnerie paraît toucher à sa fin, mais *il ne finira pas sans une tragédie* TOUT A FAIT INOUIE. »

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f. | *Départements non limitrophes.* 7 f.
Départements limitrophes..... 6 | *Etranger (union postale)*....... 9
Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16

ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

— Les mercredi 20, vendredi 22 et samedi 23 décembre, jours des Quatre-Temps. le *jeûne et l'abstinence* sont d'obligation.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :
Dimanche 17 décembre, dans les églises de Nargis et de Pithiviers-le-Vieil.

Chapelle du Sacré-Cœur.— La réunion des Enfants de Marie, présidée par MONSEIGNEUR, aura lieu le vendredi 15 décembre, à 8 h. 1/2 : messe et instruction de Sa Grandeur.

Œuvre des campagnes, à Orléans. — Un sermon sera prêché, en faveur de l'*Œuvre des campagnes*, dans la cathédrale de Sainte-Croix, le troisième dimanche de l'Avent, 17 décembre, après les vêpres, par M. l'abbé THORET, vicaire de la Cathédrale.

La quête, qui suivra le salut, sera faite par : Mmes la baronne Elie d'Alès, Hermite, L.-E. Huet, A. Lesourd, Nouvellon et Sauvage.

Réunion de Persévérance. — Le dimanche 17 décembre aura lieu, à 8 h. du soir, dans la salle de la rue des Pensées, n° 32, la *distribution des diplômes* aux membres de la Réunion.

Cette solennité sera présidée par M. le chanoine SEJOURNÉ, vicaire général et doyen du Chapitre.

Le rapport sera fait par M. l'abbé G. DE LA BIGNE, directeur.

Une quête sera faite pour l'Œuvre.

Paroisse de Sainte-Croix. — *Œuvre des dames patronnesses des Pauvres.* — Réunion générale, dans la chapelle de la maison de la Sainte-Enfance, 7, le lundi 18 décembre 1899, à 8 h. 1/2.

Paroisse de Saint-Donatien. — Mardi 19 décembre, à 6 h. 1/2, réunion de l'Archiconfrérie de N.-D.-de-la-Salette : messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Paroisse de Saint-Laurent. — *Œuvre des Dames patronnesses.* — Un sermon sera prononcé en faveur de l'Œuvre, le mardi 19 décembre 1899, à 4 h. du soir, par M. l'abbé DELAHAYE, curé de La Chapelle-Saint-Mesmin.

La quête sera faite par : Mmes Maxime Barault; Paul Legrand; Léonce Ponroy; Baronne de Pontalba.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 15 décembre, jour consacré au Sacré-Cœur : à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction et salut.

Œuvre des églises pauvres et Œuvre apostolique. — La réunion des deux Œuvres aura lieu, 7, rue d'Escures, le jeudi 21 ; à 8 h., messe, instruction et salut.

La sainte messe sera dite pour le repos de l'âme de Mlle Eloïse Bouhallay.

SI... SI... SI...

C'est un petit mot bien commode, trop commode même.
Ecoutez plutôt :
Si j'avais le temps...
Si je ne demeurais pas si loin...
Si les autres y allaient...
Si je n'avais pas mes bestiaux...
Si j'avais des habits....
Si je ne marchais pas difficilement...
Si on ne m'avait pas pris ma place...
S'il faisait moins froid à l'église...
Si M. le Curé prêchait moins longtemps...
Si je n'avais pas mes enfants à apprêter...
Si je n'avais pas peur de contrarier mon mari...
Si je n'étais pas si vieux...
Si je n'étais pas enrhumé...
Si on ne faisait pas payer...
Si... Si... Si...
Et tout cela pour ne pas venir à la messe le dimanche !...
Jugez un peu de la quantité de *si* qui pourraient être mis en ligne pour le reste de la Religion.

Discutons un peu :

— *Vous n'avez pas le temps ?...* Allons ! dites-moi donc que vous n'en perdez jamais d'autre...

— *Vous demeurez trop loin ?...* Partez plus tôt...

— *Vous attendez que les autres y aillent ?...* Voyez !... Les autres, précisément, attendent que vous y alliez... Et puis, n'êtes-vous pas assez grand pour aller tout seul ?...

— *Vous avez des bestiaux à soigner ?...* Vous avez aussi une âme, j'imagine... Faites-la passer avant tout.

— *Vous n'avez pas d'habits ?...* On n'a jamais mis personne à la porte de l'église pour être mal habillé ; et les bergers qui vinrent à la crèche de Bethléem avaient leurs habits de travail.

— *Vous marchez difficilement ?...* Est-ce que vous n'allez jamais au marché ?...

— *On vous a pris votre place ?...* Il y en a d'autres que notre dévoué trésorier ne demandera pas mieux que de vous louer.

— *Il fait froid ?...* Vous vous réchaufferez en marchant, et en arrivant vous trouverez l'église délicieusement chauffée.

— *M. le Curé prêche trop longtemps ?...* On lui dira d'être plus court.

— *Vous avez des enfants à apprêter ?...* Pendant que vous y êtes, apprêtez-vous vous-même.

— *Vous avez peur de contrarier votre mari ?...* Je suis sûr au contraire qu'il sera enchanté, parce que vous ne pourrez prendre à l'église que de bonnes résolutions dont il profitera.

— *Vous êtes trop vieux ?...* Raison de plus pour songer à votre éternité.

— *Vous êtes enrhumé ?...* Votre rhume ne durera pas toujours, surtout si vous ne l'entretenez pas.

— *On fait payer ?...* Il y a des places gratuites.

Est-ce répondu ?...

Parions, hélas ! qu'on trouvera d'autres *si* pour se dispenser de remplir son devoir de chrétien.

Mais prenons garde aussi que le bon Dieu, un jour, nous retourne notre arme en nous disant : *Si* tu avais voulu...

(Bulletin paroissial de La Chapelle St-Mesmin). P. Delahaye, *Curé.*

CHRONIQUE ROMAINE

Le Jubilé séculaire. — *L'Année Sainte.* — Le dimanche 17 courant, il sera procédé à la lecture de la Bulle jubilaire : *Properante ad exitum sæculo,* dans les quatre basiliques patriarcales : Saint-Pierre, Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie Majeure et Saint-Paul.

Une des cinq portes de la façade de la basilique de Saint-Pierre est constamment fermée et murée. Elle ne s'ouvre qu'à l'époque du grand Jubilé, aux premières vêpres de la fête de Noël. Le Souverain Pontife donne lui-même le premier des coups de marteau qui vont amener la chute de la maçonnerie. La porte demeurera ouverte pendant tout le cours de l'*Année Sainte*, et ne sera fermée, avec un appareil semblable, qu'à la fin de 1900, aux premières vêpres de Noël.

C'est avec un marteau artistique en or, donné au Souverain Pontife par l'épiscopat du monde catholique, que Sa Sainteté fera, à Saint-Pierre, l'ouverture de la porte sainte. En même temps, trois autres cardinaux délégués iront faire la même cérémonie dans les trois autres basiliques, avec d'autres marteaux, que la piété des fidèles procurera. Le marteau qui servira pour la basilique de Sainte-Marie Majeure sera offert par le clergé et les catholiques italiens, et sculpté par M. Cellamarini, architecte de Bologne. La France donne le marteau qui servira à Saint-Jean de Latran; M. Armand Caillat, le célèbre orfèvre lyonnais, a été chargé de son exécution ; le cardinal Satolli fera la cérémonie. Le marteau destiné à la basilique de Saint-Paul, sur la voie d'Ostie, est un don des catholiques allemands.

Il a été décidé que, vu l'inclémence de la saison et le grand âge du Souverain Pontife, l'ouverture des portes saintes, au lieu d'avoir lieu dans l'après-midi, suivant l'usage, se fera à onze heures du matin, et on poursuit activement, dans le vestibule de Saint-Pierre, les travaux qui doivent en faire une salle parfaitement close.

— La Sacrée Congrégation des Rites a publié récemment un décret *urbis et orbis*, en vertu duquel le Souverain Pontife accorde que, pendant la nuit du 31 décembre 1899 et celle du 31 décembre 1900, on pourra, dans toutes les églises, où le Saint-Sacrement sera exposé en forme solennelle, célébrer à minuit la messe de la fête de la Circoncision et y donner aux fidèles la sainte communion, afin de consacrer à Notre Sauveur la dernière année du siècle finissant et la première du XXe siècle depuis la Rédemption.

Adieux du cardinal Parrochi aux élèves du séminaire français. — Le cardinal Parrochi, qui est appelé à la haute

dignité de vice-chancelier de l'Eglise romaine, goûtera, dans un poste moins militant, un repos bien gagné.

La retraite du cardinal-vicaire est un gros événement romain. Elle affligera les Français qui trouvaient chez ce prince de l'Eglise un accueil particulièrement favorable et un homme connaissant à fond leur littérature, leur politique, leurs qualités et leurs défauts. Mais le cardinal est encore vigoureux et alerte. Sa carrière prend une autre direction. Elle n'est pas interrompue. Il ne cache point quels attraits avaient pris pour lui, en dépit de leur écrasant labeur, les fonctions du vicariat romain. Faisant ses adieux aux séminaristes de Santa-Chiara, il voulait bien ajouter qu'une des choses qu'il regrettait dans cette charge, c'étaient les rapports qu'elle lui ménageait avec le séminaire français. Puis, son âme s'est épanchée en l'une de ces causeries familières où brillent la finesse de l'esprit, la connaissance abondante et sûre de tout ce qui intéresse la vie d'une portion de la grande famille chrétienne, son histoire, sa littérature ancienne et contemporaine. Pour avoir tant de richesses dans l'esprit, suivant un mot du cardinal, il faut vraiment couper une seconde en deux.

Il a causé aux séminaristes français un plaisir très patriotique en leur parlant de nos orateurs contemporains : Mgr Touchet dans l'éloge de Mgr Freppel, le P. Coubé dans le panégyrique de Jeanne d'Arc ; puis de Joseph de Maistre, qu'il a « médité de la première lettre de la première ligne jusqu'à la dernière » ; surtout du mâle génie de l'incomparable Bossuet. Bossuet, c'est l'*homme* du cardinal Parrochi. Il en parle d'abondance, et, chaque fois, avec des aperçus nouveaux, des expressions inédites.

UN RENDEZ-VOUS PEU COMMUN

Un de nos poètes les plus distingués, M. Emile Deschamps, se rendait, il y a quelques années, à l'Hôtel-de-Ville, où il allait enrichir de sa poésie le concert annuel des crèches, dont il est le barde infatigable et irrésistible. Un homme, portant la robe des Barnabites, passa près de lui sur le quai, et se retourna deux fois pour le regarder. — Le beau moine ! se dit le poète, j'ai vu cette tête-là quelque part... — Voilà une figure qui ne m'est pas inconnue, pensait en même temps le religieux. Il se retourne une troisième fois, reconnaît M. Emile Deschamps au son argentin de sa parole, et l'aborde, les deux mains tendues, en lui répétant des vers, que le poète ne put méconnaître à son tour, car ces vers étaient de lui, c'est-à-dire excellents. Il les avait composés, vingt ans auparavant, dans une circonstance toute mondaine, pour un grand seigneur russe, le comte Schouvaloff, qui était alors un homme à la mode comme le beau d'Orsay, et un poète distingué comme Elinn Metzscherski. Depuis ce temps-là, les deux amis s'étaient perdus de vue, mais non pas de cœur. M. Emile Deschamps avait continué ses charmants travaux littéraires. Le comte Schouvaloff avait perdu sa femme, abandonné sa famille, renoncé à la poésie, au monde, au succès, s'était fait catholique d'abord, puis Barnabite, et avait donné sa fortune à Dieu et au couvent de son choix.

Or, c'était lui-même qui abordait M. Emile Deschamps, qui le

reconnaissait à sa voix, et s'en faisait reconnaître à l'accent de la Muse. Vous jugez s'ils s'embrassèrent et s'ils trouvèrent bon de se retrouver. Les voilà d'abord ensemble à l'Hôtel-de-Ville, où ils allaient tous deux, car c'était une bonne œuvre qui les avait rapprochés. Ils entendirent des instruments et des voix inspirés, des discours éloquents, des vers encore, et des vers admirables, toujours du poète Emile. Et en quittant le palais municipal, ils se demandèrent : — Où nous reverrons-nous ? — Samedi prochain, à midi précis, répondit le Père Schouvaloff, à mon couvent, rue de Monsieur. J'y suis très invisible et très occupé, mais vous m'y joindrez sûrement avec cette lettre.

Et il écrivit sur une feuille de papier :

« Le samedi... 1859, à midi précis, *quoi que je fasse*, laissez « entrer M. Emile Deschamps.

« P. Schouvaloff. »

Le samedi suivant, quelques minutes avant midi, le poète sonnait, rue de Monsieur, à la porte du couvent. Il se croise dans le parloir avec le docteur Cruveilher, qui disait au frère concierge : — L'état est désespéré ; il est inutile que je revienne. — C'est quelque moine qui retourne au ciel, se dit M. Emile Deschamps. Et il demande le P. Schouvaloff, il présente son autorisation : « *Quoi que je fasse, laissez entrer*, etc. » Le frère pâlit et se trouble, et balbutie enfin avec larmes : — Montez, Monsieur, puisque le Père l'a voulu... Ce qu'il fait en ce moment, c'est de mourir.

Vous concevez le saisissement de l'ancien ami... Il se remet toutefois, veut douter encore, et pénètre dans la chambre du moribond. Il n'était que trop vrai ! Ce beau moine dans la force de l'âge, plein de vie et d'ardeur et de charmants souvenirs trois jours plus tôt, allait rendre à Dieu son âme sainte et résignée. Il était allé prêcher en province ; il avait eu chaud, et avait pris une fluxion de poitrine.

Tous les Barnabites, à genoux autour de son lit, achevaient les prières des agonisants, auxquelles il répondait de son dernier souffle. Il aperçoit et reconnaît M. Emile Deschamps. Il l'appelle du geste, lui donne et lui prend la main, et lui dit, du regard plus que de la parole, en lui montrant la pendule qui va sonner midi : — Vous avez été exact au rendez-vous ; merci, et au revoir là-haut ! . Le timbre frappe douze coups, et l'âme du P. Schouvaloff s'exhale à la dernière vibration.

Le lendemain, tout Paris apprenait et admirait cette touchante histoire, et se disputait le magnifique et curieux volume qui venait de paraître sous ce titre : *Ma Conversion et ma Vocation*, livre d'une éloquence pénétrante, plein de foi, de charité et d'onction, destiné à produire une sensation générale et salutaire, surtout parmi les hautes classes de la société russe et de la société intelligente de tous les pays.

(*Musée des Familles*).

C'est pitié aujourd'hui de voir des ministres qui ne peuvent pas maintenir leurs idées au pouvoir deux jours de suite prétendre diriger l'éducation d'un peuple. Lacordaire.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Monseigneur à Lyon. — Nous nous faisons un devoir de reproduire les deux articles que la *Semaine religieuse* a consacrés au séjour de notre évêque à Lyon.

1° *Monseigneur au Grand-Séminaire.* — « Mgr Touchet a daigné, dès son arrivée dans notre ville, honorer d'une visite le séminaire Saint-Irénée. Dimanche soir 3 septembre, pendant une heure qui a paru bien courte, Sa Grandeur a tenu son auditoire sous le charme de sa parole. C'est de Jeanne d'Arc et de sa Cause que Monseigneur a parlé. Après avoir dit ce qui avait été fait jusqu'à ce jour, et par Mgr Dupanloup, et par notre vénéré cardinal, alors qu'il occupait le siège d'Orléans, et par lui-même, Mgr Touchet a dit ce qui reste à faire. C'est l'examen, en cour de Rome, des vertus héroïques pratiquées par la Vénérable, et des miracles opérés par son intercession. Il faudra plusieurs années pour achever cet examen, car Rome ne se presse pas dans les affaires de canonisation, qui intéressent, à un si haut point, la sainteté même de l'Eglise. En tout cas, ce ne sera pas l'absence de miracles qui retardera la Cause. Sa Grandeur en raconte quelques-uns avec un entrain, un *humour*, qui ne font que mieux ressortir la puissance surnaturelle de Jeanne d'Arc.

« Toutefois, pour hâter le succès de cette Cause, Mgr Touchet convie son auditoire à une croisade de prières. Il demande à tous les jeunes clercs qui l'entourent de faire la sainte communion à cette intention le 30 de chaque mois ; à ceux qui récitent le bréviaire, de porter cette même intention dans la récitation quotidienne de Prime. Il n'est pas téméraire de croire que la béatification de Jeanne d'Arc aura une salutaire influence sur les destinées de la France. Par delà Jeanne honorée comme une sainte, le peuple verra Dieu, que tant de préjugés lui cachent de nos jours ; et Sa Grandeur répète à ce sujet la parole que lui adressait un de nos plus vaillants généraux : « Monseigneur, quand je veux me convaincre de l'existence de Dieu, je ne fais pas de raisonnements métaphysiques ; je songe à Jeanne d'Arc et cela me suffit. »

« Ajoutons que, dans le cours de cette causerie, Sa Grandeur a su donner à son jeune auditoire les conseils les mieux appropriés aux besoins de jeunes gens qui, demain, seront prêtres et auront, à leur tour, charge d'âmes. »

2° *Monseigneur à la Primatiale.* — « Mardi soir, à 4 h.. une foule compacte emplissait les nefs de la cathédrale Saint-Jean, pour entendre la grande voix de Mgr Touchet.

« Notre vénéré cardinal, désireux de montrer à son éminent successeur sur le siège d'Orléans en quelle estime il tient son talent, et quelle sympathie particulière il a pour sa personne, l'avait invité à prêcher le grand sermon annuel de l'Œuvre de la Propagation de la foi. L'orateur a été vraiment à la hauteur du sujet qu'il avait choisi.

« Comment noter l'originalité de la parole de Mgr Touchet dans ce discours ? En évoquant l'incomparable figure de saint François-Xavier, un double sentiment faisait vibrer son éloquence d'un frémissement contagieux : l'amour de l'Eglise et l'amour de la patrie française. On sent qu'il les confond dans une sorte de passion dou-

loureuse et d'héroïque espoir. Quoi d'étonnant que ces deux amours lui inspirent souvent des pages éloquentes et des discours superbes ? Il n'a certainement rien écrit de plus parfait que le discours d'hier, qui est un morceau de grande envergure et de beauté classique.

« L'éminent orateur salue d'abord, en termes délicats, notre vénéré archevêque. « C'est un besoin de mon cœur, dit-il, de déposer entre vos mains l'hommage de mon respect le plus profond, « je dirais presque filial. » Il salue aussi l'archevêque de Chambéry, et l'évêque du Kiang-Si, présent à cette cérémonie, « à qui, « dit l'orateur, il suffirait de se montrer dans la chaire de Saint-« Jean pour faire le plus éloquent des discours ».

« L'orateur aborde son sujet et explique comment François-Xavier s'est formé et quels ont été ses succès.....

« L'orateur termine pratiquement, faisant ressortir, d'un côté la générosité des catholiques, et en particulier des catholiques lyonnais pour l'Œuvre de la Propagation de la foi, et de l'autre, l'écart énorme qui existe entre ce que nous donnons à nos missionnaires et ce que les compagnies bibliques donnent aux leurs. D'où, pour les évêques et les fidèles, une résolution à prendre, celle de promouvoir, de plus en plus, cette œuvre et de continuer plus énergiquement l'effort commencé, d'autant plus que partout où un missionnaire français pénètre, c'est l'influence française qui pénètre avec lui.

« Tel est le résumé du très beau discours de Mgr Touchet, discours qui sera certainement livré à l'impression. Ceux qui ont entendu l'orateur, en le lisant, croiront encore l'entendre. Ceux qui n'étaient pas là éprouveront, nous en sommes sûrs, un charme infini à connaître le texte même de ce superbe panégyrique.

« La maîtrise de Saint-Jean a chanté le salut qui a suivi ce sermon, Nous pouvons ajouter que l'appel à la charité lyonnaise fait avec tant d'éloquence par Mgr Touchet en faveur de l'Œuvre de la Propagation de la foi, a reçu une réponse qui a dépassé les plus ambitieuses espérances. »

L. P.

A l'appréciation de la *Semaine religieuse* de Lyon, nous sommes fiers de pouvoir y ajouter celle même de Son Em. le cardinal-archevêque de Lyon. Nous l'empruntons à une lettre intime adressée à M. le Doyen de notre Chapitre :

« Notre cher évêque d'Orléans a ravi mes Lyonnais ; Dieu l'a bien « inspiré, et, grâce à sa parole si épiscopale et si belle, notre fête « a été magnifique. »

Un évêque arménien. — Sa B. Mgr Ketchourian, évêque d'Erzeroum, est l'hôte de l'Evêché, hôte reconnaissant qui n'a pas oublié son séjour au Grand-Séminaire ; hôte vénéré qui nous rappelle l'Eglise d'Orient si divisée, si persécutée, et toujours si menacée. Sa Béatitude, pour répondre aux religieuses invitations qui lui étaient faites, s'est prodiguée avec une bonne grâce et une complaisance assurément très méritantes.

Le 8 décembre, elle assistait aux offices de l'Immaculée-Concep-

tion, fête patronale du Petit-Séminaire de La Chapelle; le 9 au matin, elle disait la sainte messe à Sainte-Croix, afin de pouvoir prier près du tombeau de Mgr Dupanloup; le 10, dans la matinée, elle assistait, dans le sanctuaire de la Cathédrale, à la messe de la solennité de l'Immaculée-Conception, et donnait aux fidèles, à la fin du saint sacrifice, la bénédiction solennelle; dans la soirée, elle présidait les offices de Saint-Paterne; et après qu'elle eut prononcé une courte allocution, écoutée avec la plus vive attention, une quête a été faite pour son Eglise. Besoin n'est pas d'ajouter que cette quête improvisée a été digne des paroissiens de Saint-Paterne.

Le jubilé de Mgr Strossmayer. — Le 18 novembre 1849, la *Wiener Zeitung*, organe officiel de la monarchie autrichienne, publia un décret impérial. daté de Schoenbrünn, appelant l'abbé Joseph-Georges Strossmayer sur le siège des diocèses réunis de Bosnie et de Syrmie, le plus ancien de la monarchie autrichienne, car il a été fondé vers 50, par un des 72 disciples de Notre-Seigneur. Le pape Pie IX étant encore, à la date du décret impérial, au palais royal de Portici, le nouvel évêque de Bosnie et Syrmie ne fut préconisé qu'au consistoire du 10 mai 1850. L'illustre prélat est né le 4 février 1815, à Eszeck, l'ancienne capitale de l'Esclavonie. L'*Obzor*, l'excellent organe catholique d'Agram, publie un grand article où il rappelle tout ce que la nation croate et les catholiques de la Croatie doivent à cet illustre prélat. Mgr Strossmayer est loin d'être *persona grata* à la cour de Vienne, où il a été desservi par les éléments magyars; par contre, son nom seul produit déjà de l'enthousiasme chez tout Croate et chez tous les autres Slaves catholiques romains de la monarchie autrichienne.

Le vénéré Jubilaire qui n'a jamais dissimulé son affection pour la France, son amitié pour Mgr Dupanloup, sa vénération pour Jeanne d'Arc, a donc quelque droit aux prières des Orléanais.

Monument de Louis Veuillot. — *Inauguration*. — Mercredi 29 novembre a eu lieu, dans la basilique de Montmartre, l'inauguration du monument de Louis Veuillot dans la chapelle de saint Benoît Labre.

Le buste du grand écrivain, qui est mort en 1883, est un peu plus grand que nature; il est d'une vivante et puissante ressemblance. Voici la description de l'entourage :

« Debout, noblement fière et tranquillement résolue, la *Vaillance chrétienne* appuie sa main sur un bouclier vainqueur où l'artiste a mis en relief, au-dessous de la devise *Cruce et Calamo*, la Croix et la Plume. En arrière, esquissée dans le lointain, la cathédrale de Paris évoque le théâtre où Louis Veuillot combattit pour la Foi. La *Foi* est représentée par une autre femme, appuyée sur la croix, une femme au regard vibrant de confiance et de prière, en qui le sculptenr a voulu rappeler les traits de la sœur Marie-Luce, la fille que Louis Veuillot donna comme épouse au Seigneur. Au-dessus, faisant pendant à Notre-Dame, apparaît Saint-Pierre de Rome. »

La cérémonie a commencé à dix heures par le saint sacrifice de la messe. Aux premiers rangs de l'assistance, composée des amis

de la famille Veuillot, était Mgr Ranuzzi, conseiller à la nonciature, et M. l'abbé Bureau, vicaire général de Paris, M. le Curé de Boynes, paroisse natale du vigoureux polémiste.

C'est le R. P. Rey, oblat de Marie, ami de Louis Veuillot, et premier supérieur des Chapelains de Montmartre, qui célébrait le saint sacrifice. Mgr Hazera, évêque de Digne, a prononcé l'éloge de l'illustre fondateur de l'*Univers*. Des chants de la maîtrise de la basilique ont donné un vif éclat à la cérémonie.

L'un de ces chants était les *Dernières volontés* de Louis Veuillot, qu'on ne peut relire sans édification :

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil ;
Sous mes pieds mettez ce volume
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la Croix ;
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru ; je vois !*

Dites entre vous : il sommeille,
Son dur labeur est achevé
Ou, plutôt, dites : il s'éveille,
Il voit ce qu'il a tant rêvé.

. . . .

J'espère en Jésus ; sur la terre,
Je n'ai pas rougi de sa loi ;
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

Aux prières :

† Mlle Dezellus, décédée à Pierrefitte-sur-Sauldre, dans sa 71e année.

† M. Rimbert, caporal au 95e de ligne, ancien élève du Petit Séminaire de La Chapelle, décédé des suites de fatigues subies en Tunisie.

† M. Abel Gordet, élève du Petit Séminaire de La Chapelle, décédé pieusement à Bellegarde, le 7 décembre, âgé de 17 ans.

Pater, — Ave, — De Profundis.

Nous nous proposons de publier prochainement un article nécrologique sur le regretté M. Castera, composé par un *ancien* du Petit Séminaire de Sainte-Croix. En attendant, nous nous faisons un devoir d'insérer l'hommage rendu à sa pieuse mémoire par S. Em. le cardinal Coullié :

« Aux regrets causés par la mort du cher abbé Castera, j'unis mes prières pour demander à Dieu de recevoir, dans sa bonté et sa miséricorde, un serviteur bien fidèle. Il a partagé avec un dévouement parfait les travaux de Mgr Renaudin, il va partager sa récompense. Au vénéré Chapitre et à sa famille l'expression de mes respectueuses condoléances.

« † Pierre, Card. COULLIÉ, *Arch. de Lyon.* »

— Un service de *huitive* pour le repos de M. le chanoine Castera, ancien directeur du Petit Séminaire de Sainte-Croix, sera célébré le mercredi 20 décembre à 8 heures du matin, dans la chapelle des Minimes.

ORLÉANS AU CANADA

C'est la Normandie surtout, qui, au commencement dn XVII• siècle, fournit le plus de colons à la Nouvelle France.

A cette époque, la France évangélisait autant qu'elle colonisait. Orléans se glorifiera toujours d'avoir donné naissance au premier apôtre martyr des Iroquois, le R. P. Isaac Jogues. Mais elle ignore sans doute qu'elle a fourni aussi des colons.

Sur la fin de 1640, deux Orléanais obtenaient de la Compagnie de la Nouvelle France », une concession de deux arpens de terre dans la périmètre de la ville naissante de Québec ; de trente arpens hors de la banlieue et une demi-lieue de terre sur le bord du Saint-Laurent, pour en jouir eux et leurs successeurs, à perpétuité, à charge de cens et de foi et hommage au fort de Québec, à chaque mutation ; et en outre, de ne pas traiter avec les sauvages pour le commerce des pelleteries et peaux de castor, que par échange, et « pour les dites peaux être remises aux commis de la Compagnie.»

C'étaient « le sieur Chavigny, seigneur de Bertheau, et damoiselle de Grandmaison. »

Nous avons cru devoir raviver ces souvenirs historiques, avant de donner le résumé du voyage au Canada, qu'accomplissait en 1899, M. l'abbé Mignan, curé d'Autruy, envoyé à Montréal, pour y donner la station de Carême, et qu'il a bien voulu raconter, cette année, dans plusieurs conférences paroissiales.

M. Mignan s'embarquait, le 28 janvier dernier, au Havre, sur le superbe transatlantique la *Champagne*.

La traversée, qui dura dix jours, fut retardée d'une journée par un cyclone épouvantable, tel que le second commandant du navire, homme pourtant expérimenté, n'en avait pas encore vu. Le vaisseau tour à tour s'enfonçait dans l'abîme, puis reparaissait à la surface, se dressant au-dessus des eaux, enlevé par une lame furieuse. A l'intérieur, dans les cabines, tout était bouleversé ; ce n'étaient que passagers criant, pleurant, vitres brisées, valises renversées. Enfin, la *Champagne*, après avoir subi victorieusement ce terrible assaut, traversait la baie d'Hudson et entrait dans l'immense port de New-York.

Nous traversons, avec le conférencier, la capitale des Etats-Unis. D'abord, voici un quartier d'aspect plutôt triste ; toutes les maisons, rouges, sont en briques. Sur la chaussée, circulent les tramways électriques, tandis que des chemins de fer aériens passent au-dessus des têtes. Puis on longe des avenues superbes d'originalité : à côté d'une maison de vingt-trois étages, vous en apercevez une de cinq ou six.

Encore 200 lieues de chemin de fer et l'on arrive à Montréal, où règne un froid de 25 degrés, où la neige couvre le sol à une épaisseur de deux ou trois pieds. L'orateur parle du Saint-Laurent, fleuve qui a 700 lieues de longueur et atteint en certains endroits jusqu'à 30 ieues de largeur ; des lacs immenses qui se trouvent sur son

parcours. De la fameuse chute du Niagara, il fait une description charmante. « En se rappelant ce spectacle grandiose, dit-il, on voit encore, on entend encore, on admire toujours. » Les Français, depuis François I[er], avaient eu des vues sur cette belle colonie. Québec garde encore le souvenir de Samuel Champlain. comme Montréal se prépare à dresser une statue à Jacques Cartier. Mais tous les efforts de ces hardis explorateurs furent réduits à néant par l'incurie de Louis XV et de ses ministres. Témoin cette parole historique que répondit le ministre de la marine au navigateur Bougainville : « Quand la maison est en feu, on ne songe pas aux écuries. » Montcalm résista pendant des années aux Anglais envahisseurs, mais tous les efforts furent inutiles devant le nombre et le traité de Paris donna le Canada à l'Angleterre.

En 1837, les Canadiens se révoltèrent. La répression fut terrible. Jusque-là, ils avaient leurs martyrs religieux, ils auront désormais leurs martyrs politiques.

Le Canada a, à sa tête, un gouverneur général qui réside à Ottawa et qui est le représentant direct de la reine d'Angleterre. Chaque province — il y en a sept — est administrée par un lieutenant gouverneur et jouit d'une autonomie presque complète. Le Canada est appelé à un brillant avenir. D'ailleurs, les habitants eux-mêmes en sont parfaitement convaincus ; ils se croient investis d'une mission providentielle, et c'est leur conviction intime qu'il sont à remplir, dans l'Amérique du Nord, le rôle civilisateur qu'exerce la France en Europe ; ils veulent conquérir au catholicisme l'Amérique du Nord tout entière. Et l'on peut présumer qu'ils y arriveront, si l'on songe que chez eux il n'est pas rare de rencontrer des familles ayant jusqu'à douze et quinze enfants.

Les Canadiens ont pris aux Français leurs qualités comme leurs défauts. Mais il faut reconnaître que l'alcoolisme exerce chez eux de terribles ravages. Ils sont fiers de la France, fiers du rôle qu'elle a joué chez eux. Cependant, avant tout, ils sont Canadiens, jaloux de garder leur propre nationalité.

C'est au clergé catholique que le Canada est redevable de sa prospérité actuelle. Ce sont des prêtres français que l'on trouve à la tête de toutes les œuvres d'exploration, de missions, d'hôpitaux, de colonisation. A tel point qu'à lire l'histoire de ce pays, on croirait bien plutôt lire une page de l'histoire de l'Eglise de France.

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Nominations épiscopales. — Par décret présidentiel en date du 10 décembre, sont nommés :

Mgr Germain, évêque de Rodez, à l'archevêché de *Toulouse*.
Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, à l'archevêché de *Rouen*.
Mgr Mignot, évêque de Fréjus, à l'archevêché d'*Albi*.

M. l'abbé Arnaud, chanoine de Marseille, à l'évêché de *Fréjus*.

M. l'abbé Douais, vicaire général de Montpellier, à l'évêché de *Beauvais*.

M. l'abbé Henri, curé de Saint-Jacques de Béziers, à l'évêché de *Grenoble*.

M. l'abbé Mando, curé de Saint-Etienne de Saint-Brieuc, à l'évêché d'*Angoulême*.

M. l'abbé Dubillard, vicaire général de Bezançon, à l'évêché de *Quimper*.

M. l'abbé Franqueville, vicaire général d'Amiens, à l'évêché de *Rodez*.

M. l'abbé Olivieri, curé de Saint-Roch (Ajaccio), à l'évêché d'*Ajaccio*.

M. l'abbé de Carsalade, chanoine d'Auch, à l'évêché de *Perpignan*.

M. l'abbé Scheffer, curé de Saint-Pierre-du-Gros-Caillou (Paris), à l'évêché de *Tarbes*.

— Et par décrets postérieurs :

M. l'abbé Herscher, vicaire général de Langres, à l'évêché de *Langres*.

M. l'abbé de Cormont, curé de Saint-Louis-en-l'Isle, à l'évêché de la *Réunion*.

Tous ces sujets ont reçu du Souverain-Pontife l'institution canonique, c'est-à-dire l'autorité spirituelle sur les diocèses, dans le Consistoire tenu à Rome, le lundi 11 courant.

Au « Bon Pasteur » du Mans. — Voici comment une enfant de l'Hospice a raconté sa vie à un *reporter* de *La Croix :*

« Je vais vous dire des choses bien tristes, mon pauvre petit (*sic*). La vie a été dure pour moi. Mon foyer est sans feu et sans enfants ; ma vie tout entière a été sans famille et sans amis. Je suis une enfant de l'hospice, ce titre ne vous effraye pas ? Mais si vous saviez ce qu'il renferme de muettes douleurs et de désespérance ! L'hospice de Laval abrita donc mon enfance et ma jeunesse. Puis, pauvre petit chemineau du bon Dieu, je m'en allai par monts et par vaux, servante de ci de là ; mais partout étrangère, partout méprisée et dédaignée. N'étais-je pas l'enfant de l'hospice ? Un jour, plus meurtrie, plus découragée, j'allai frapper aux portes du Bon-Pasteur. C'était en 1847. J'avais vingt ans. Ces dames ne me demandèrent ni d'où je venais ni quelle avait été ma vie. Elles m'accueillirent avec amour, me donnèrent une place à table et un lit au dortoir. L'une d'elles me dit : « *Pauvre petite ! votre cœur saigne ; vous souffrez d'un mal que nous connaissons trop. C'est nous qui serons votre famille.* » Ces dames m'ont comprise, elles m'ont aimée, soignée, dorlotée. Le Bon-Pasteur est devenu ma famille. Dix fois j'ai repris ma course vagabonde à travers le monde, j'ai servi des paysans et des bourgeois. Paysans et bourgeois m'ont montré la même indifférence dédaigneuse. J'étais l'enfant de l'hospice. Mais, lorsque l'enfant de l'hospice souffrait trop, lorsque les forces lui manquaient pour continuer sa route, elle revenait frapper au Bon-Pasteur. Et toujours elle était accueillie avec la même maternelle affection. Puis la maladie est venue ; j'ai tout vendu pour ne pas aller à l'hôpital ; quand mes dernières ressources ont été épuisées, je suis allée sonner au Bon-Pasteur. On n'est pas mal à l'hôpital, mais, voyez-vous, ces Dames ont la main plus douce et elles vous portent plus gentiment. Pour le moment je vivotte de mon travail. Quand la vieillesse aura tout à fait raidi mes bras et mes

jambes, je retournerai au Bon-Pasteur. Ces Dames me fermeront les yeux, et l'enfant de l'hospice aura des compagnes, des amies qui s'agenouilleront près de son cercueil et prieront pour le repos de son âme. Ceux qui disent du mal des Sœurs du Bon-Pasteur sont de méchantes gens, je le jure devant Dieu, moi qui les connais depuis plus de cinquante ans » !

« Et la petite vieille, secouée par l'émotion, lève la main devant un petit crucifix en coquillage... Elle était touchante ainsi, l'enfant de l'hospice, et ma foi, je l'avoue, j'ai mêlé mes larmes aux siennes ».

L'annonce du mariage. — Journellement, les feuilles publiques, même celles rédigées par des hommes très bien pensants, annoncent que « la bénédiction nuptiale a été donnée, dans l'église de..., à Mademoiselle une telle et à Monsieur un tel. » Cette manière de parler est contraire au sens chrétien. Elle donnerait à entendre que la cérémonie religieuse n'est qu'une simple bénédiction et que le mariage se célèbre ailleurs. D'abord, il est absolument inexact de dire que la bénédiction nuptiale a été donnée à Monsieur un tel. Elle n'est donnée qu'à l'épouse ; le mari n'a point de capacité pour la recevoir. De plus, c'est bien à l'église, devant le propre prêtre, que le mariage est *célébré*. Dans d'autres conditions, le contrat matrimonial serait nul.

Tel est le pur enseignement théologique. Quand il s'en écarte, un catholique manque au devoir que sa foi lui impose ; mais combien de catholiques oublieux, ou mal instruits, ou timides, ou inattentifs !

Louis Veuillot. — *Novissima verba.* — « Je demande pardon à tous les hommes que j'ai pu offenser, et envers qui j'ai eu des torts. J'en ai combattu beaucoup et longtemps ; je crois n'en avoir haï aucun sérieusement et volontairement, et je suis sûr de leur avoir pardonné de bon cœur les torts que j'ai pu croire qu'ils avaient envers moi. Si j'ai quelquefois, dans le premier feu de mes ressentiments, demandé justice à Dieu, j'ai toujours su renoncer à me faire justice moi-même avant la fin du combat. Aujourd'hui je n'ai plus l'ombre d'un ressentiment personnel. Je demande pour tous miséricorde comme pour moi... Qu'il n'y ait pas un seul des hommes que j'ai combattus qui ne demande et ne reçoive le pardon de Dieu, qui seul peut être offensé sans justice, sans raison et sans prétexte.

« Que tous me fassent la grâce de comprendre que je n'ai rien dit avec l'intention de nuire à leur âme et à leurs vrais intérêts ; qu'au contraire toutes mes intentions et tous mes efforts ont voulu les amener à la vérité, c'est-à-dire à Dieu...

« Qu'ils soient bénis de moi comme ils le seront de Dieu, tous ceux qui m'ont été secourables par leurs exemples. Je me contente de nommer Montalembert et Lacordaire, qui m'ont parfois jugé défavorablement et amèrement et qui en cela n'ont pas été pour moi ce que j'ai voulu être pour eux. Je crois qu'ils n'ont eu rien à me reprocher avec justice, et Dieu me semble avoir voulu que leur erreur n'ait pu me nuire en rien. Je les ai aimés, surtout Montalembert. La paix sur eux, la paix sur moi ! »

Progrès de l'alcoolisme. — Le ministre des Finances vient de faire publier le relevé de la production de l'alcool en France en 1898. Ces tableaux accusent une effroyable augmentation de l'alcoolisme.

L'alcool obtenu par les distillateurs et les bouilleurs de profession a été de 2 millions 336.000 hectolitres, en augmentation de 235.000 hectolitres sur l'année précédente 1897.

En 1850, les statistiques établissaient la moyenne d'alcool consommé en France, à 1 litre 46 par tête d'habitant. En 1898, cette moyenne est de 4 litres 72 part tête d'habitant. Depuis 1850, la production et la consommation de l'alcool out donc presque quadruplé.

La production indigène ne suffit plus : en 1850, la France importait 5.555 hectolitres d'alcool. En 1898, elle a demandé 133.980 H[l]. à l'étranger. Ces chiffres ne s'appliquent qu'à l'alcool pur. Il faut y ajouter l'alcool venu en France sous forme de liqueurs et qui a passé de 99 hectolitres en 1850 à 1370 hectolitres en 1898.

Voilà des chiffres qui doivent faire réfléchir. Ils expliquent peut-être la dégénérescence de la race, la diminution de la population, l'état de fièvre morale où la nation se débat.

Y a-t-il un remède? Et le trouve-t-on dans les Manuels d'instruction civique ?

Suisse. — *Consécration d'une église à Genève.* — Samedi Mgr Dernaz évêque de Lausanne et de Genève, a procédé à la consécration de l'église de Saint-Antoine de Padoue, à Genève, quartier de la Servette. Le *Courrier de Genève* rappelle que la nouvelle paroisse a été créée par Mgr l'Evêque pour répondre aux besoins religieux d'un quartier suburbain, dont la population augmente sans cesse. Le nombre des catholiques y est déjà considérable. Au recensement officiel du 31 décembre 1896, la seule commune du Petit-Saconnex comptait 1.753 catholiques. Cette commune forme le territoire de la nouvelle paroisse en même temps qu'une portion détachée de la ville au sommet des Grottes et de la Servette. Telle qu'elle est constituée dans ces limites, la nouvelle paroisse de Saint-Antoine ne comprend pas moins de 3.000 catholiques.

Chemin de Croix perpétuel. — Un exercice du chemin de Croix, pour les hommes, présidé par le R. P. Vincent, aura lieu dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, le vendredi 15 décembre, octave de l'Immaculée-Conception, à 8 h. 1/4 du soir.

Tous les associés du Chemin-de-Croix sont instamment priés d'y assister.

BIBLIOGRAPHIE ORLÉANAISE

Œuvres choisies, pastorales et oratoires, de Monseigneur Touchet, *évêque d'Orléans.*

2 vol. in-12. — Prix : 7 fr.

Histoire du diocèse d'Orléans, par M. l'abbé Duchateau. 1 vol. grand in-8.

Histoire complète de Jeanne-d'Arc, par le chanoine Dunand.
3 vol. in-8, avec cartes.

Jarry (Louis). — **Histoire de Cléry**, *de l'église collégiale et chapelle royale de* **N.-D. de Cléry**, précédée d'une *notice* sur l'auteur par M. le comte Baguenault de Puchesse.
1 vol. grand in-8 de 530 pages.

Orléans, Herluison, libraire, éditeur.

— Un pays qui perd ses traditions perd le fil et le sens de son histoire..

de Barneville.

— Le dernier mot de la centralisation, d'après Lamennais : « L'apoplexie au centre et la paralysie aux extrémités. »

— Aux bras croisés devant l'anarchie :

Le curé, c'est l'apéritif ; le morceau de résistance, ce sera le bourgeois.

Avis à nos Correspondants

Les *articles* doivent être remis le lundi ; et les *annonces*, le *mardi avant midi,* au plus tard, non à l'Imprimerie, mais au Bureau des Annales, rue Jeanne-d'Arc, 30.

Tout *article,* non signé ou non accompagné d'une lettre revêtue d'une signature, est considéré comme non avenu.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Barberon, Paul, lieutenant, et Mlle Pierret, Jeanne.
M. Barué, Camille, négociant, et Mlle Dabard, Marie.
M. Brocard, Léon, maréchal-ferrant, et Mlle Gentils, Louise.

NAISSANCES

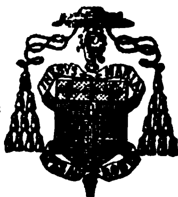
Bouchaud, René-Pierre, rue des Murlins.
Marchais, Fernand-Ernest-Charles, rue Pothier.
Houry, Lucien-Joseph-Emile, rue de la Charpenterie.
Gardet, Andrée-Georgette, rue Parisis.
Lajugie, Fernande-Geneviève-Eugénie, rue de l'Etelon.
Couillon, René-Denis-Arthur-Marie-Joseph, rue de la Charpenterie.

DÉCÈS

Mlle Ducamel, Florence, 13 ans, faubourg Bannier.
M. Pevricaud, Robert, charpentier, 82 ans, rue de la Barrière-Saint-Marc.
Mme veuve Desbordes, née Marteau, 84 ans, rue Saint-Marc.
M. Castera, Gustave, prêtre, 60 ans, rue des Bons-Enfants.
Mme veuve Cassegrain, née Quinton, 82 ans, faubourg Bannier.
Mme Mussier, née Perrin, 25 ans, faubourg Bannier.
Mme Rousseau, née Chereau, 35 ans, rue des Murlins.
Mme veuve Drouault, née Drouault, 85 ans, rue Eugène-Vignat.
M. Goineau, Albert, employé des ponts-et-chaussées, 39 ans, rue Guillaume.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume — **Numéro 51**

1899 — Samedi 23 décembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

24 IVe **Dimanche** de l'Avent. Vigile de Noël.
25 **Lundi**. LA NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR.
26 **Mardi**. S. ETIENNE, prem. martyr.
27 **Mercredi**. S. JEAN, ap. et évang.
28 **Jeudi**. Les SS. INNOCENTS.
29 **Vendredi**. S. Thomas de Cantorbéry, év. et mart.
30 **Samedi**. De l'octave.
31 **Dimanche** dans l'oct. de la Nativité de N.-S. S. Sylvestre, pape, conf.

Billet de part à tout le monde

On vous annonce qu'il est né
Dans une étable solitaire,
En cette nuit où, sur la terre,
Les flocons blancs ont tant donné.

Un enfant bien humble sans doute,
Car les parents, sans logement,
S'acheminaient tout tristement
Droit devant eux sur la grand'route.

Quelques bergers de notre endroit,
Avertis, dit-on, par les anges,
Sont accourus porter des langes
Au petit qui pleurait de froid;

Puis, ce matin, avant l'aurore,
Ils l'ont apporté tout transi
Et mis dans l'église; allez-y,
Vous verrez, ils y sont encore.

C'est à gauche que, tout exprès,
On a fait comme un nid de mousse;
Il y sommeille sans secousse,
Et ses parents veillent auprès.

Ils sont si beaux, l'époux, la mère,
Il est si joli, cet enfant,
Que, sans savoir, en arrivant,
Devant lui j'ai fait ma prière.

Donnez-lui ce que vous pourrez,
Sa misère est, hélas! trop grande :
En échange de votre offrande
Quel doux sourire vous aurez !

Même, frôlant sa tête blonde,
Vous verrez un ange au-dessus.
Cet enfant s'appelle Jésus...
On en fait part à tout le monde...

25 décembre.

CAMILLE DE L...

PRIX D'ABONNEMENT

Orléans et le département...... 5 f.
Départements limitrophes..... 6
Départements non limitrophes. 7 f.
Etranger (union postale)....... 9

Changement d'adresse, 25 cent.

RÉDACTION
Le Chanoine Th. COCHARD
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul PIGELET
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Ch. Demouy a été nommé curé de *Bordeaux-les-Rouches*.

Le samedi 23 décembre, à 8 h. du matin, dans la chapelle du Grand-Séminaire, Mgr l'Evêque d'Orléans fera une ordination.

Elle comprendra trois prêtres.

MM. les nouveaux prêtres célébreront leur première messe le IVe dimanche de l'Avent :

M. l'abbé Nauffray, à 7 h. 1/2, dans la chapelle des catéchismes de Saint-Paterne.

M. l'abbé Aubry, à 9 h., dans la chapelle du Grand-Séminaire.

M. l'abbé Poullin, à minuit de Noël, dans la chapelle du Petit Séminaire de Sainte-Croix ;

— Vendredi 22 décembre, quatre-temps ; samedi 23, quatre-temps et vigile anticipée de Noël, *jeûne et abstinence*.

— La quête pour l'*Œuvre des prêtres âgés et infirmes* aura lieu, dans toutes les églises et chapelles, aux offices de Noël.

Cathédrale. — Dimanche 24 décembre, *les confessionnaux ne seront plus accessibles après 10 h. 1/4 du soir*.

A 11 h. 3/4, chant de cantiques et messe de minuit, suivie d'une messe d'action de grâces.

— Lundi 25 décembre, jour de Noël, Mgr l'Evêque officiera pontificalement à tous les offices.

Avant la grand'messe, chant de la Généalogie.

A l'issue de la messe pontificale, vers midi, Monseigneur donnera, en vertu d'un indult apostolique, la *Bénédiction papale*, à laquelle une indulgence plénière est attachée.

Le sermon sur le mystère du jour sera prêché, à l'issue des vêpres, par M. le chanoine Agnès, théologal.

— Grand'messe : *Entrée solennelle* par le grand orgue, chant de la Généalogie ; *Messe solennelle*, pour soli et chœurs, avec accompagnement d'orgue et d'orchestre (Ch. Gounod) (250 exécutants) ; *Offertoire* par le grand orgue : variations sur d'anciens Noëls (Berthier).

Aux vêpres : *Psaumes, Hymne et Magnificat* en faux-bourdon et à deux chœurs. Avant le sermon, *Noël d'Adam ;* après complies, *Alma*, solo de baryton et chœur, avec orgue, violon et harpes (Webbe).

Salut solennel : *O salutaris*, andante de la 3e symphonie, pour ténor solo et chœur, avec accompagnement de harpes, violon et orgue (Beethoven) ; *Adeste*, soprano solo et chœur ; *Sub tuum*, choral à 4 voix sans accompagnement (Marcel Laurent) ; *Tantum ergo*, grand chœur à 4 voix (E. d'Ingrande) ; *Laudate ; Sortie* par le grand orgue.

Œuvre Dominicale. — La messe mensuelle en réparation de la profanation du dimanche sera dite dans l'église paroissiale de la Chapelle-Neuve des Aydes, le samedi 23 décembre, à 7 h. du matin.

POUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT !

Cette liberté, si vaillamment revendiquée par NN. SS. Parisis et Dupanloup, est à nouveau *parlementairement* menacée.

Nous ne pouvons nous désintéresser d'une lutte, dans laquelle catholiques et libéraux se donnent encore la main, pour défendre les droits des pères de famille sur l'éducation de leurs enfants. Aussi nous ferons-nous un devoir de publier tout ce qui se dira, tout ce qui s'écrira en faveur de la liberté d'enseignement.

Dès aujourd'hui, nous reproduisons une *note* de MM. de Marcère et de Mun, et le fragment d'une conférence de l'intrépide M. J. Lemaître, de l'Académie française.

Aux amis de la liberté de les soutenir de la façon qu'ils demandent.

1° Appel du Comité pour la liberté d'enseignement.

Nous recevons la communication suivante, que nous nous empressons d'insérer :

« Le comité pour la défense de la liberté d'enseignement s'est réuni sous la présidence du comte Albert de Mun. Le comité, en présence du projet de loi déposé par le gouvernement sur le stage scolaire, proteste contre cette atteinte portée au droit des citoyens.

« Il adjure les véritables amis de la liberté de s'unir dans l'intérêt supérieur de la patrie pour défendre, dans la bataille qui se prépare, l'enseignement libre, convaincu que la concurrence de cet enseignement contre celui de l'Etat, est légitime, qu'elle dérive d'un droit incontestable, qu'elle est plus nécessaire encore, s'il est possible, dans une société démocratique que dans toute autre, qu'elle est salutaire pour l'Université elle-même et que l'on commettrait la pire des fautes en essayant de la supprimer, soit directement par des mesures brutales, soit indirectement par des moyens hypocrites et détournés (*Journal des Débats*, 27 mai 1899).

« Le comité fait appel à l'adhésion de tous, quelles que soient d'ailleurs leurs convictions religieuses ou leurs opinions politiques. Des listes d'adhésion seront publiées.

« Le comité demande :

« 1. Que dans toutes les villes soient créés des comités locaux ;

« Le comité de Paris se fera un devoir de communiquer tous les renseignements nécessaires ;

« 2. Que le pétitionnement déjà commencé soit poussé avec activité ;

« 3. Q ue des conférences soient organisées partout pour éclairer l'opinion publique. Le comité de Paris, ayant fait appel au dévouement de plusieurs conférenciers, est en mesure de répondre aux demandes qui lui seront adressées dans ce but.

« Il enverra également des listes de pétition à toutes les personnes qui auront bien voulu donner leur adhésion.

« Dans une réunion à laquelle tous les adhérents sont convoqués, le comité rendra compte de ses premiers efforts et provo-

quera les mesures nécessaires pour assurer l'efficacité de son action.

« Une souscription est ouverte pour couvrir les frais de cette campagne patriotique et libérale.

« Les contributions les plus minimes seront reçues avec reconnaissance. Adresser les offrandes à M. Rolland Gosselin, trésorier, 47, avenue de l'Alma, Paris.

« Les communications, demandes de pétitions peuvent être adressées au secrétariat du comité, 76, rue des Saints-Pères.

« Pour le comité :

« De Marcère, sénateur. — Comte Albert de Mun, député. »

2e Pétition.

« Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

« Vous êtes saisis de projets de loi que vous ne pourriez adopter sans trahir un grand nombre d'électeurs qui vous ont donné leur confiance. Ces lois porteraient une grave atteinte à la liberté d'enseignement à tous ses degrés, et nous dépouilleraient de l'éducation de notre choix, pour imposer à nos enfants celle de l'Etat.

« Payant l'impôt du sang et l'impôt de nos biens, soumis à toutes les charges publiques, nous, citoyens français, persuadés que la liberté ne doit pas être une vaine parole inscrite sur les murs ;

« Nous venons vous demander de nous garantir la plus chère et la plus sacrée de toutes, celle que le père de famille a d'élever ses enfants suivant sa conscience, dans la pleine jouissance du droit commun. »

3e Conférence de M. Jules Lemaître.

... Le méprisable « vœu » Pochon-Cocula, éclos dans le secret des Loges, vient d'être transformé en projet de loi. Il s'agit, vous le savez, d'exclure des fonctions publiques tous ceux qui n'auront point passé, au moins trois ans, dans un lycée et, par conséquent, d'obliger les parents, dont les fils aspirent à ces fonctions, à leur faire donner, pendant trois ans au moins, l'enseignement de l'Etat.

Je laisse les objections d'ordre pratique. Un père qui met son fils dans un collège libre peut en avoir des raisons qui ne soient point confessionnelles : raisons de famille, raisons de commodité ou d'économie, même raisons géographiques. — Ce qu'il faut dire, c'est qu'une telle loi serait la proscription à l'intérieur ; c'est qu'elle créerait en France une classe énorme de parias ; c'est qu'elle rétablirait on ne sait quel « billet de confession » à rebours.

Le père de famille a le devoir et par conséquent le droit de faire élever ses enfants selon ce qu'il croit être la vérité, d'en faire d'honnêtes gens de la façon qu'il juge la meilleure. On nous oppose cette prétentieuse niaiserie, le respect de la liberté de l'enfant. Mais nous voudrions savoir, d'abord, si cette liberté doit primer celle des parents ; puis, à quel âge l'enfant est un être libre, c'est-à-dire capable d'un choix conscient et réfléchi entre les diverses théories ou croyances conductrices de la vie.

A ce compte, d'ailleurs, l'Etat éducateur ne violerait-il pas, lui

aussi, la liberté de l'enfant? Le monopole de l'Etat en matière d'enseignement et d'éducation (deux choses inséparables) ne serait admissible que si l'Etat possédait la vérité absolue en religion, en philosophie, en morale, en politique, et si cette vérité était universellement reconnue. Nous en sommes loin, et la preuve en est dans la lutte même engagée contre l'enseignement libre. . . . . . .

Nous voyons que, en fait, l'éducation donnée à l'enfant, soit dans les écoles libres, soit dans celles de l'Etat, n'empêche pas toujours l'adulte de faire un choix. D'ardents catholiques sont sortis des lycées. Et, d'autre part, sans remonter jusqu'à Voltaire, élève des Jésuites, on constate qu'un très grand nombre de francs-maçons sinistres et de farouches anticléricaux ont été élevés par des prêtres. . . . .

Nous respectons le privilège de cette vieille Université dont nous connaissons la science et les vertus : mais nous demandons le maintien de la liberté d'enseignement, qui est un des corollaires de la liberté de conscience. Je ne vous détourne point de confier vos fils aux lycées de l'Etat (j'y fus moi-même professeur) ; mais vous ne voulez pas qu'on vous y contraigne, ni qu'on y contraigne autrui.

Qui attente à la conscience d'autrui offense et menace la nôtre. Cette loi qu'on propose serait une abominable tyrannie et, ce qui est une aggravation, serait une tyrannie sournoise. Nous la repoussons de toute notre énergie. Nous ne voulons pas qu'on nous fasse retourner à plus de quarante ans en arrière.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Huisseau-sur-Mauves. — *Bénédiction de l'église.* — L'église d'Huisseau, ruinée, brûlée, détruite à plusieurs reprises, tenait à peine debout. Depuis un demi-siècle, le Conseil de fabrique signalait l'urgence d'une reconstruction. Ce rêve est aujourd'hui devenu une réalité : une blanche église ogivale du XIII[e] siècle, de 31 mètres sur 15, s'élève au milieu du bourg ; un clocher élégant s'élance à la place de la vieille tour ruineuse. M. Levasseur, architecte orléanais, n'avait pas voulu faire moins bien que pour l'église voisine de Chaingy ; toutefois, la nouvelle église d'Huisseau a des proportions moins grandes que celle de Chaingy.

Le mardi 12 décembre, à 9 h. 1/2 du matin, Mgr l'Evêque d'Orléans, assisté de MM. d'Allaines, vicaire général ; Bellet, curé-doyen de Meung, et entouré de MM. Lecomte, curé de Baccon ; Desnoyers, curé de Saint-Ay ; Lucas, prêtre habitué ; Mignon, curé du Bardon ; Mercier, curé de Charsonville ; Poulard, curé de Coulmiers ; Asselineau, curé de Messas ; Dugué, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle ; Caillette, vicaire de Saint-Marceau ; Launoy, vicaire de Meung, a procédé à la bénédiction extérieure du monument. Puis il a pénétré dans l'église, remplie d'une assistance considérable, où l'on remarquait MM. de Bizemont, maire ; Duchon, adjoint ; tous les conseillers municipaux ; Mme la marquise de Bizemont, comte et comtesse de Robien, comte d'Aboville ; M. Levasseur, architecte ; et tous les entrepreneurs.

La compagnie de sapeurs-pompiers, la fanfare, avaient tenu à prendre part à la cérémonie et à en rehausser l'éclat.

A l'Evangile, M. l'abbé Boissonnet a dit comment il avait pu

mener à bien la tâche, préparée par son prédécesseur, que Monseigneur lui avait confiée en l'appelant à Huisseau. Il a remercié la personne généreuse, providence de la paroisse, qui, la première, mit à sa disposition une somme de 50,000 fr., à laquelle vint bientôt s'adjoindre une somme de 15,000 fr., donnée par un membre de la même famille ; il a remercié également le Conseil municipal, qui vota un crédit de 35,000 fr. ; le Conseil de fabrique, qui apporta 7,000 fr., et tous ses paroissiens qui, au moyen d'une souscription publique, voulurent, eux aussi, apporter leurs offrandes.

A son tour, Monseigneur a rendu hommage au zèle et à l'activité de M. l'abbé Boissonnet. Maintenant, un presbytère convenable remplace l'ancien, délabré, et une église neuve succède à la vielle église, que les habitants de Huisseau ne verront cependant pas disparaître sans une certaine émotion. Sa Grandeur a rendu, à son tour, un discret hommage à la générosité des familles de Bizemont et de Robien, sans oublier le Conseil municipal, le Conseil de fabrique, ni la part qu'ont voulu prendre tous les habitants de la paroisse.

Aux prières :

† Mlle Félicie GOURGOULIN, décédée à l'âge de 61 ans.
† Mme Em. FOUGERON, née Thibonneau, décédée à l'âge de 67 ans.
† Madame CAILLARD, décédée le 20 décembre, chez son fils, M. le curé de Viglain.

Pater, — Ave, — De Profundis.

M. LE CHANOINE CASTERA

ANCIEN DIRECTEUR DU PETIT-SÉMINAIRE DE SAINTE-CROIX

M. le chanoine Castera, le principal collaborateur de Mgr Renaudin, est allé partager, avec celui-ci, la récompense de leur œuvre commune. Pendant de longues années, au Petit-Séminaire de Sainte-Croix, il avait cumulé les importantes fonctions de préfet de discipline, préfet des études, directeur de la maison.

Préfet de discipline, il nous faisait un peu peur : il nous inspirait une crainte salutaire ; pourtant, comme il était d'une sévérité égale et sans soubresaut, ceux-là même contre lesquels il eut à sévir, reconnurent, au moins après coup et plus tard, sa justice impeccable et modérée.

Préfet des études, on le voyait régulièrement, à l'époque des examens, promener de classe en classe sa pile de livres, sa bouillote légendaire, son chapelet qui ne quittait guère ses doigts, ses interrogations peut-être un peu monotones, et tout de même sa compétence presque universelle, puisqu'il pouvait nous examiner sur le latin, le grec, les mathématiques et même l'allemand. Il avait eu d'ailleurs autrefois dans l'une de ses classes, en philosophie, tous les premiers prix, de sorte qu'on l'avait mis hors concours et récompensé à part, afin de ne pas décourager ses condisciples.

Directeur de la maison, il secondait admirablement son supérieur, tout en s'effaçant devant lui : il lui laissait la plupart du temps les rapports avec les familles ; pourtant il connaissait bien les mamans, et, en les accueillant avec son sourire non pas méchant sans doute, mais légèrement sceptique, il semblait prévoir

les doléances maternelles : aux unes, il opposait doucement une fermeté inflexible, jamais blessante ; à certaines autres, tout au contraire, il prêchait la modération, soupçonnant dans le travail un peu fiévreux d'un enfant l'ambition excessive et dangereuse de la mère.

Ses qualités, souvent opposées à celles de M. Renaudin, les complétaient admirablement : celui-ci, quoique habituellement plus débonnaire, grondait peut-être plus souvent et plus fort ; il avait plus de saillies dans le caractère, plus d'imprévu dans la conduite, plus d'élan dans l'inspiration. M. Castera, toujours égal, était le modérateur dans un sens ou dans l'autre : il n'aurait peut-être pas su tout seul donner la vie à toute une maison, mais il s'entendait parfaitement à la régler. Dans ce Petit-Séminaire, dont ils avaient réussi à faire un organisme vivant et animé, M. Renaudin était plutôt le cœur et M. Castera la raison.

Ses manières très simples, sa démarche plutôt un peu gauche, son visage austère lui attiraient précisément certaines âmes d'enfants ; il était, disions-nous, « le confesseur des sages » ; il était aussi l'ami des humbles, des moins favorisés de la fortune, des moins richement dotés en ces qualités de surface que le monde admire, mais de ceux-là que, souvent, le bon Dieu appelle à lui soit par une vocation lentement méditée, soit par une mort prématurée (1). Il leur réservait toute sa tendresse — oh ! une tendresse contenue, dont les expressions modérées et rares restaient inoubliables, mais dont le dévouement était infatigable et les effets profonds. Il avait parfois pour eux des confidences discrètes et courtes où il leur ouvrait — non, il leur entr'ouvrait seulement — la porte de sa vie intime ; les peines qu'on lui demandait de guérir, il laissait entrevoir que lui-même en avait souffert.

Mais sa véritable influence ne consistait pas dans ces délicats procédés qui, d'ailleurs, ne lui étaient pas habituels. Cet homme agissait plus par ce qu'il *était* que par ce qu'il *faisait* : on le devinait saint, voilà tout son secret. On ne faisait que le deviner, car il ne le montrait par aucune singularité frappante ; mais on n'en doutait pas. Sa sainteté ne consistait qu'à remplir avec une ponctualité minutieuse ses devoirs d'état et de prêtre, à réprimer constamment en lui les moindres saillies de la nature, à se faire un tempérament surnaturel qui se reflétait sur son visage, à surveiller scrupuleusement tout le détail de ses propres actions et de ses propres paroles. Quant à celles des autres, il ne les critiquait pas ; mais, si elles lui paraissaient moins dans l'ordre, fussent-elles de ses amis, fussent-elles de ses supérieurs, il s'appliquait à ne les jamais approuver, pas même par l'ébauche d'un sourire. Il en était venu à se refuser bien des satis-

(1) Qui se serait jamais douté que l'humble M. Castera était, par sa mère, de famille noble ? C'est pourtant ce que paraît établir un document qu'il avait caché à tous, mais que l'on a retrouvé après sa mort avec ses autres papiers de famille : « Guillaume Dujon, seigneur de la Baffarderie... servit le roi Louis XII en la guerre de Navarre, contre Ferdinand, roi d'Espagne, et, pour récompense de ses services, fut anobli l'an 1507.....

« Il porte d'azur au cheval d'argent au frein de sable accompagné du chevron d'or, avec cette devise : *Infrenes ratio freni.* » La terre de la Baffarderie se trouvait dans le Berry.

factions les plus légitimes : pendant plus de vingt années, il ne fit pas un voyage d'agrément, fidèle gardien du Petit-Séminaire de Sainte-Croix, même pendant les vacances. Aussi bien, sa vertu maîtresse, le détachement, s'étendait à tout, excepté à cette chère maison ; et le plus dur sacrifice de sa vie fut de la quitter ; mais, comme il était habitué à ne pas régler ses actions sur ses goûts, sa conduite ne s'en ressentit pas : il fut aussi fidèle à ses devoirs de chanoine que s'il n'en avait jamais rêvé d'autres ; il mit dans ses appréciations des conférences ecclésiastiques plus d'exactitude encore qu'autrefois dans la correction de nos devoirs d'élèves ou de nos analyses de catéchisme et ce ne fut pas sans fatiguer et compromettre sa santé.

Enfin, il déploya pour ses bonnes religieuses du Bon Secours le même dévouement discret et profond que pour ses pénitents d'autrefois. Avec elles, il se prépara à la mort ; c'est de la mort qu'il leur parlait encore dans son dernier sermon, trois jours avant la sienne ; peut-être la pressentait-il ; mais, toujours soucieux de ne pas attirer l'attention, il n'en dit rien à personne ; et il quitta ce monde comme il y avait vécu, saintement, mais sans bruit.

Un Ancien de Sainte-Croix.

« AIME DIEU ET VA TON CHEMIN ! »

(Conte de Noël)

Nuit de Noël sans neige, nuit de Noël manquée. Aussi, ce soir-là, pour ne point faire mentir le dicton populaire, et pour que l'Enfant Jésus fût content, il neigeait. Groupés autour de l'âtre où brûlait la bûche traditionnelle, nous attendions paisiblement que le troisième carillon partît du clocher, nous invitant à la messe de minuit. Mon oncle nous avait redit avec entrain un conte de Noël que, le matin même, il avait lu dans son journal. Avec la faconde habituelle aux vieillards et une imagination que je lui enviais, il avait largement brodé sur une bluette. Personne n'avait songé à s'en plaindre ; ma tante elle-même, dans son impatience de connaître la fin de l'histoire, avait quelques instants abandonné sa partie de dominos, son jeu de prédilection, dont elle ne se privait que pendant la semaine sainte et le jour des Morts. Tour à tour, chacun des assistants — nous étions bien une douzaine — raconta son histoire, la crèche, les bergers, l'Enfant Jésus, le bœuf et l'âne, Joseph et Marie, les loups-garous eux-mêmes... Elles sont inépuisables et charmantes de variété, les mille et une légendes de Noël qui se redisent tous les ans aux quatre coins de notre pays. Seul, M. Xavier, — je ne lui connais pas d'autre nom, — un commandant en retraite, ami de mon oncle, semblait ne pas vouloir payer son tribut. Mais, devant nos instances, il se décida, et commença d'une voix grave dont les accents m'allèrent jusqu'au fond de l'âme.

La date, 1830. L'endroit, une maison bourgeoise des environs d'Aixe-sur-Vienne. Dans une chambre plutôt luxueuse, une jeune femme se mourait. Si vous le voulez bien, nous l'appellerons Mme Jollivet. Jusqu'à sa vingt-septième année, tout lui avait souri : jeunesse sans ombre et sans nuage, au sein de la richesse, au milieu de l'affection, mariage selon son goût, à vingt ans, avec

un homme qui l'aimait, chrétien comme elle, pour lequel chacun de ses désirs était un ordre. Et afin que rien ne manquât à sa joie, elle avait eu un gros bébé, aimable à croquer, et qui grandissait à vue d'œil. A ce moment-là, Henri avait six ans. Trop jeune pour comprendre la gravité du mal terrible qui menaçait la vie de sa mère, il lui souriait, lui parlait, la caressait sans cesse. A chacune de ses visites, le médecin interdisait toute préoccupation à Mme Jollivet. Mais demandez donc à une mère qui va mourir de ne pas penser à l'avenir de son enfant !

On était vers la fin de décembre. De jour en jour la santé de la jeune femme déclinait. Un soir, étonné des rapides progrès du mal, le docteur dit à son mari qu'elle n'irait pas jusqu'à la Noël. Et pourtant, Henri se faisait une fête de voir arriver ce grand jour. L'Enfant Jésus, petit Noël, s'était montré, douze mois auparavant, si généreux en bonbons et jouets de toute sorte qu'Henri, non moins généreux dans ses distributions, avait fait le bonheur de tous les enfants du village des Rochers.

Petit Noël, sa maman le lui avait dit, était un charmant enfant vêtu d'une robe éclatante comme la neige. Sur son dos et sur sa poitrine, il portait une grande croix rouge. Ses longs cheveux étaient autant de rayons de soleil ; ses petites joues étaient bien roses, comme la fleur du pêcher ; ses yeux étaient bleus comme le ciel d'hiver quand scintillent les étoiles ; ses petites menottes donnaient, donnaient toujours, sans jamais s'épuiser ; ses pauvres petits pieds nus ne connaissaient pas la fatigue. Il y a en France et par le monde tant de petits enfants sages auxquels il faut qu'il porte en une seule nuit, comme récompense, son don de joyeux avènement ! Et Henri appelait Noël de tous ses vœux, pendant que son pauvre père, lui, n'eût jamais voulu le voir arriver. Lorsque, sa petite prière terminée, on le mena, le 24 décembre au soir, comme à l'ordinaire, embrasser petite maman, il ne comprit pas pourquoi elle était si pâle, si pâle, pourquoi ses traits étaient plus amaigris encore... Sa mère lui sourit ; son regard avait quelque chose de plus tendre, et les baisers se succédaient, pendant que le petit Henri parlait de l'Enfant Jésus, des sabots qu'il venait de déposer, avec tout le soin qu'on apporte à une grande affaire, dans la cheminée du salon, la seule où l'on n'eût point fait de feu : l'enfant l'avait recommandé, il ne voulait pas que le petit Noël pût se brûler en descendant. Quelques instants après, dans son mignon petit lit, il s'endormait, souriant à son bon ange.

Dans la chambre voisine, hélas ! on veilla toute la nuit. Le lendemain matin, lorsque la bonne vint habiller Henri, l'enfant fut tout étonné de lui voir les yeux rouges. Il s'agissait bien, certes, de pleurer au matin de Noël ! — Allons vite au salon, dit-il avant que sa toilette fût terminée, peut-être petit Noël y est-il encore !

On le conduisit dans la chambre de sa mère. Là, son père, ses grands-parents, la tante religieuse et un cousin abbé, et nombre de parents, pleuraient à chaudes larmes. Tout naturellement, Henri pleura comme eux, sans trop savoir pourquoi. Lorsqu'il approcha ses lèvres de la figure de sa mère, il la trouva froide, si froide qu'il eut peur. Petit Noël était venu, et il avait emporté dans son saint paradis, pour la placer au milieu des anges, l'âme de sa chère maman. Les larmes durent peu chez l'enfant. Henri pensa bientôt à

son sabot. Malgré la tristesse de la maison, l'Enfant Jésus avait fait sa visite. Au milieu des bonbons et des jouets, se trouvait une lettre, sans doute du petit Noël. Pour la première fois, Henri regretta de ne pas savoir lire.

Quinze ans plus tard, après de brillantes études dans un petit séminaire du diocèse de Limoges, Henri est entré à Saint-Cyr. Intelligent, distingué, il avait par malheur perdu au contact de ses camarades la piété de son adolescence. Avec l'oubli des devoirs religieux, les sentiments de délicatesse et d'honneur s'étaient déflorés dans le cœur du jeune homme. Henri était devenu joueur et débauché... Le souvenir de son père, dont il était la seule joie, ne suffisait pas à le retenir sur la pente du mal. Sa mère ? A peine se rappelait-il son doux visage.

Un matin, sur le point de quitter l'Ecole, une lettre lui parvint, une lettre de son père. Sous une première enveloppe, il en trouva une seconde, toute jaunie, et sur laquelle une main tremblante avait tracé ces mots : « Pour Henri, quand il aura vingt ans. » Le jeune homme resta quelques moments indécis. Soudain ses yeux se mouillèrent de larmes, ses doigts tremblèrent. C'était bien cela, oui ! Cette écriture, il en était sûr, c'était celle de sa mère ; cette enveloppe, celle de la nuit de Noël 1830. Henri tenait en ses mains le dernier souvenir maternel. Quinze ans auparavant, on le lui avait pris sans qu'il y ajoutât plus d'attention, et on l'avait conservé précieusement. Et il pleura, en lisant ces mots tracés par la mourante : « Mon Henri, je vais là-haut. Nous nous retrouverons un jour. Pour cela, il faut que tu restes toujours un franc et loyal chrétien. Quand je ne serai plus, chéris ton père pour toi et pour moi. Aime Dieu et va ton chemin. » De ce jour, Henri changea de vie. La dernière pensée de sa mère avait été pour lui ; la dernière pensée de sa mère l'avait sauvé.

Le commandant, en finissant son récit, pleurait comme un enfant. Il venait de nous redire l'épisode le plus touchant de sa vie.

Il ne fut plus question, ce soir-là, d'autres contes de Noël...

(Univers). Prosper Gérald.

GLANES D'HISTOIRE LOCALE

Descartes. — *Son origine orléanaise.* — Si l'atavisme n'est pas un vain mot, on devra trouver dans l'auteur classique de la *Méthode* un des éléments du caractère orléanais. De fait, du côté maternel. René Descartes est de descendance orléanaise. En effet, il est l'arrière-petit-fils de Claude Sain, sieur de Bellecroix, qui était maire d'Orléans, lors des massacres de la Saint-Barthélémy.

Rien n'est plus facile à établir.

De son mariage avec Etienne Cathelin, il eut de nombreux enfants, dont trois filles au moins. L'une d'elles, Jeanne, épousa René Brochard ; de cette union issit Jeanne Brochard, qui, unie à Joachim Descartes, donna naissance, en 1596, à René Descartes, une des gloires de philosophie française. Autre rapprochement : ce fut la sœur de sa grand'mère, Claude Sain, qui, en 1517, fonda le Carmel d'Orléans.

Chute mortelle d'un aéronaute. — 1802. — Cette semaine, un ballon-sonde tombait dans un jardin du faubourg Saint-Vincent. Ce n'est pas la première fois que semblable aventure est survenue dans ces parages.

En 1802, un pauvre phycisien, Olivari, le 22 novembre, prenait place dans la nacelle de sa montgolfière, qu'il avait préparée dans l'enceinte du grand cimetière. Comme il tardait à prononcer le « lâchez tout », irrésolu qu'il était à partir, les spectateurs l'y forcèrent, en le huant et en le menaçant de leurs cannes. A peine élevé de cent toises, le ballon s'enflamma, et son guide, précipité dans une vigne, sise sur Fleury-aux-Choux, se tua sur le coup. Un vigneron près duquel il tomba, faillit mourir de peur, croyant que cet homme était tombé du ciel sur la terre.

Le 1er janvier 1806 à Orléans. — La fraternité sans-culottide, avec son tutoiement obligatoire et la suppression des classes, avait banni la politesse française. Tous égaux, pourquoi se saluer, pourquoi se visiter ? On craignait, poli, de se compromettre.

Les mauvais jours passés, l'empire proclamé, les dignités monarchiques reconstituées, les visites d'étiquettes entre fonctionnaires furent reprises. A Orléans, ce fut le 1er janvier 1806 que nos fonctionnaires, qui n'avaient pas oublié les règles de la civilité puérile et honnête, ni le cérémonial de l'ancien régime, se concertèrent pour se conformer aux anciens usages. Des visites officielles furent donc faites à l'évêque, Mgr Bernier ; au préfet, M. Maret ; au maire, M. Crignon-Desormeaux ; au président de la Cour, M. de Crussol ; au général.

Le chanoine Pataud ne pouvait manquer de noter, dans sa Chronique, ce retour aux vieilles coutumes ; et il le fait de plusieurs traits de plume assez guépins ;

« L'évêque reçut en homme fin ; le préfet, en bonhomme ; le maire, en père de famille. L'homme de cour, l'homme d'étiquette par excellence, fut le président par intérim du tribunal d'appel. Il nous apprit pour qui on devait ouvrir les deux portes ; pour qui il suffisait d'un battant ; quels corps il fallait reconduire douze pas ; quel autre n'en demandait que huit. Les huissiers furent reçus dans l'antichambre ; il y eut des formules pour tout le monde. »

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

Une Adresse des nonagénaires à Léon XIII. — Un vieillard, M. l'abbé Cuttat, né, comme Léon XIII, en 1810, invite par les présentes tous les nonagénaires catholiques, *nés en cette même année*, à s'unir à lui pour offrir au Saint-Père, dans une commune *Adresse*, l'hommage de leur filiale sympathie. Tous les vieillards qui auront atteint leur nonantième année révolue en 1900 voudront bien envoyer leur adhésion avant le 2 février prochain, avec indication exacte de leurs nom, prénoms, domiciles et nationalités, à M. l'abbé Cuttat, curé catholique romain, à Thoune (Oberland bernois, Suisse). Déjà les adhésions abondent.

Un nouveau duc romain. — Le Souverain Pontife vient de conférer, par un Bref des plus élogieux, la haute dignité de duc

romain héréditaire à un Français : le comte de la Salle de Rochemaure, arrière-petit-neveu du B. de la Salle, si dévoué à toutes les œuvres catholiques.

Les Papes n'ont accordé, à travers les âges, que sept fois le titre ducal à des familles françaises, toujours choisies parmi les plus anciennes et les plus illustres du pays, mais dont la plupart ont disparu. Ce sont, par ordre de date de création : les ducs de Gramont-Caderousse, créés par Alexandre VII en 1665, éteints en 1865. — Les ducs de Gadagne, créés en 1669 par Clément IX, actuellement sans postérité. — Les ducs de Crillon, créés en 1725 par Benoît XIII, éteints en 1870. — Les ducs de Caumont, créés en 1789 par Pie VI, éteints en 1847. — Les ducs de la Fare, créés en 1823 par Léon XII, encore représentés en 1868. — Le duc de Rarécourt de Pimodan, créé par Pie IX en 1860. — Les ducs Ferry d'Esclands et de la Salle de Rochemaure, créés par Léon XIII en 1898 et 1899.

Paray-le-Monial. — *Pèlerinage international de 1900.* — Il y a quelque temps, le R. P. Coubé a publié, dans les *Etudes* des Pères de la Compagnie de Jésus, un éloquent article exposant dans ses grandes lignes le projet d'un pèlerinage international à Paray-le-Monial, coïncidant avec l'Exposition, et destiné à clôturer religieusement en France le XIXe siècle par des fêtes splendides et par une consécration solennelle du monde au Sacré-Cœur. L'idée, comme il était facile de le prévoir, a fait son chemin, bénie par le Pape, patronnée par les cardinaux, archevêque et évêque de Paris et d'Autun. Le Père Coubé s'est immédiatement occupé de constituer, en vue de la réalisation de son projet, un comité d'honneur, dont la liste sera donnée ultérieurement et où figureront les plus hautes notabilités religieuses. L'éminent Jésuite a communiqué à la presse les belles lettres d'adhésion, que viennent de lui adresser les six premiers membres de ce comité : général de Charette, comte Albert de Mun, vice-amiral de Cuverville, R. P. Monsabré, M. François Coppée, M. E. Keller.

Statistiques. — Une statistique toute récente nous ouvre de tristes horizons sur l'avenir.

A Paris, en 1866, on comptait 7,805 aliénés, ce qui était déjà un chiffre fort respectable. En 1897, ce nombre s'est élevé à 27,700. Donc, aujourd'hui, dans la capitale de la France et dans sa banlieue, il y a quatre fois plus d'aliénés qu'il y a trente ans. C'est que la Ville-Lumière s'illumine surtout à la flamme de l'alcool et de l'impiété.

— L'Espagne catholique compte 401 centenaires pour 18 millions seulement d'habitants ; les Irlandais catholiques, 578 centenaires ; la France, 209 centenaires ; l'Angleterre 148, et l'Allemagne, qui a 15 millions d'habitants de plus que nous, n'en a que 81 ! La Suisse n'en a pas. En somme, cela ne prouve pas que le bien-être dont se vante la prétendue Réforme allonge l'existence.

Tabatière parlementaire. — Le tabac est un poison, c'est chose entendue ; mais, comme tous les poisons, il n'en a pas moins,

en certaines circonstances données, son utilité, témoin cette anecdote, contée par la *Liberté de Fribourg* : « Au Conseil municipal de Vienne, un certain M. Fœrster, ultra-Allemand, prend la parole et accable d'invectives ses adversaires politiques. L'un d'entre eux, M. Schneeweiss, tire discrètement sa tabatière de sa poche, la passe à son voisin avec avis de faire circuler. Une minute après, les deux tiers de l'assemblée éternuaient avec une telle ardeur que l'orateur, désespéré, furieux, était obligé de renoncer à la parole. »

Si l'on usait, en pareil cas, du même procédé au Palais-Bourbon, la culture de la « plante à Nicot » serait vite doublée.

Sur le mont Sion. — La *Voce della Verità* de Rome a reçu de Jérusalem, de don Zaccaria,,savant archéologue, des détails sur les fouilles entreprises au terrain de la Dormition de la sainte Vierge sur le mont Sion, hors de la porte de David. On a découvert, du côté du sud-est, des restes très anciens de la basilique du Cénacle, qui mesurait 44 mètres de long et 33 mètres de large, et était à trois nefs. On a mis à jour entre autres un fragment de colonne de 2 m. de long et de 64 centimétres de diamètre. Ce fragment est semblable aux colonnes qui garnissent la basilique constantinienne de la Nativité. De plus, on a trouvé de grosses pierres carrées, qui proviennent probablement du mur de la troisième nef, où les auteurs anciens placent le sanctuaire de la Dormition de la sainte Vierge.

La *Voce della Verità* dit que cette découverte de la *Mater Ecclesiarum* sur le mont Sion sera saluée avec joie par toute la catholicité, puisque, après tant de siècles, on rentre en possession du lieu sacré, où fut institué le sacrement de la très sainte Eucharistie.

Paroisse de Saint-Paul. — Le sermon de la station de l'Avent sera donné le quatrième dimanche, par M. l'abbé Tardif, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Croix.

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Le mardi 26 décembre, dans les églises de Chambon et de Saint-Martin-sur-Ocre.

Œuvre de l'Adoption. — La réunion de l'Œuvre aura lieu le jeudi 28 décembre, à 9 h., à Saint-Pierre-du-Martroi. La messe sera dite pour les associés défunts. L'allocution sera donnée par M. l'abbé Jousset, aumônier de Saint-Joseph.

Elle sera suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

La quête sera faite par : MMlles Magdeleine Beigneux, Marie-Josèphe de Billy, Marthe Bracquemont, Thérèse Cœur, Jeanne Fromont, Madeleine Mars, Marie Martinet, Madeleine Mothiron.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi 22 décembre, jour consacré au Sacré-Cœur : à 8 h., messe et prière réparatrice ; à 4 h., instruction et salut.

Les portes de la chapelle seront ouvertes pour la *Messe de Minuit*, à 11 h. 3/4 précises.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire complète de Jeanne d'Arc, par M. le chanoine H. Dunand. Paris, Poussielgue ; Toulouse, Privat, 3 forts volumes in-8°, avec appendices, notes ou pièces justificatives, cartes, plans et un index alphabétique général.

— Nous avons déjà annoncé la publication de cette histoire : nous l'avons saluée avec tout l'intérêt qu'un Orléanais porte à la vie de l'Héroïne. Cet ouvrage, scientifiquement préparé, est l'ouvrage le plus complet que nous connaissions sur Jeanne d'Arc ; partant, il est aussi instructif qu'édifiant. Il s'adresse à ceux qui savent encore lire, qui lisent de près, en réfléchissant à ce qu'ils ont lu, pour se nourrir de sa substance.

Nous ne sommes donc pas surpris si d'autres que nous en ont dit le même bien. Parmi eux, nous distinguons l'écrivain, qui, dans le *Journal de Saint-Gaudens*, a rendu compte de l'œuvre de M. le chanoine Dunand.

Son article dit en si bons termes ce que nous en pensons, que nous n'hésitons à le faire nôtre, en le reproduisant *in extenso*.

T. C.

— Pourquoi ce titre d'Histoire complète de Jeanne d'Arc ? Pour trois raisons : 1° parce que cette nouvelle histoire raconte et traite à fond une partie de la vie de la Pucelle sur laquelle les histoires que nous possédons, même les plus prolixes, même les meilleures, ne font guère que glisser, la captivité, le procès et le martyre de Jeanne ; — 2° parce que, dans cette histoire complète, l'auteur porte à la connaissance du grand public et introduit en son récit les découvertes intéressantes accomplies par l'érudition contemporaine sur diverses parties de la vie de la Pucelle, découvertes passées sous silence pour la plus grande partie dans les histoires en circulation ; — 3° parce que, dans ses trois volumes, M. Dunand se propose de faire connaître non seulement *l'héroïne*, la Française qu'était Jeanne, mais encore la chrétienne et *la sainte*.

Le lecteur trouvera donc dans cet ouvrage : 1° la peinture vivante de la foi, de la pureté, du zèle de la gloire de Dieu, de l'amour des âmes, du dévouement à son pays et à son roi, du courage, de la loyauté chevaleresque, de la constance, en un mot des vertus qui ont mérité à Jeanne, fille au grand cœur, fille de Dieu, l'honneur d'être placée sur les autels et d'avoir un nom dans le livre d'or de l'Eglise catholique ; 2° il trouvera également, dans le cours du récit et dans les appendices et notes, tout ce que MM. de Bouteiller et de Braux, A. Sorel, Siméon Luce, Boucher de Molandon, L. Jarry, J. Loiseleur, Bougenot, Léopold Delisle, Paul Charpentier, Charles Cuissard, les RR. PP. Ayroles et Denifle, sans compter le célèbre manuscrit d'Edmond Richer, inconnu en grande partie, ont projeté de lumières sur la jeunesse de la Pucelle, sur sa famille, sur les circonstances du siège d'Orléans, sur les personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire de l'héroïne, le fameux frère Richard par exemple, et sur cette Université de Paris, dont le *Cartularium* tout récent du savant P. Denifle, nous montre le parti-pris dans la conduite du procès confié à son suppôt et ami, l'évêque de Beauvais ; enfin les actes, les débats de ce procès,

ainsi que les vingt-cinq interrogatoires de la captive, passeront tout entiers sous les yeux du lecteur qui pourra de la sorte apprécier, à sa valeur, avec pièces à l'appui, la sentence de condamnation prononcée contre Jeanne par les juges de Rouen.

Tels sont les trois objets qui font de l'œuvre de M. Dunand une œuvre nouvelle autant que considérable, et qui justifient son ambition de combler une lacune regrettable dans les histoires parues jusqu'à présent.

De la division adoptée par l'auteur nous dirons peu de chose ; elle est aussi claire que logique et naturelle : la jeunesse de Jeanne d'Arc ; — la mission de Jeanne d'Arc ; — son procès, son martyre, sa réhabilitation ; telles sont les trois parties de cette histoire. Un volume est consacré à chacune d'elles. Ce sont comme les trois actes d'un seul et même drame.

L'ouvrage de M. Dunand est conçu et traité d'une façon absolument moderne et française. C'est une histoire, un récit rapide, uniforme, vivant, non une série de dissertations, comme les histoires à la mode allemande : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* L'auteur ne suspend la marche du récit que pour écrire deux chapitres d'importance capitale : l'un, sur l'objet et l'étendue de la mission de l'héroïne ; l'autre, sur l'âme de Jeanne d'Arc Quant au chapitre final, Jeanne d'Arc envoyée de Dieu, M. Dunand le présente comme la conclusion logique de l'histoire qu'il vient de raconter.

Mais si l'ouvrage, qui nous occupe, est un récit toujours en marche, c'est un récit admirablement documenté. Pas un fait, parfois pas un détail — chose que prisait si fort Michelet — dont on n'indique la source de première main. L'auteur a poussé jusqu'au scrupule ce souci de la probité, de la sûreté de l'information. En ce point, mais en ce point seulement, il s'est inspiré des procédés des écrivains d'Outre-Rhin.

A l'occasion desdits et faits de la Pucelle, bien des questions se posent. L'auteur les aborde, soit dans l'histoire même, soit dans les douze Appendices et cent trente Notes rejetées à la fin des volumes. Nous signalerons les Appendices sur la famille de Jeanne, sur sa nationalité, sur le siège d'Orléans, sur les Procès criminels en cause de foi, et sur les mémoires de la réhabilitation. A ces Appendices et ces Notes sont joints, hors texte, neuf cartes et quatre plans.

A l'apparition du tome II, les érudits orléanais, si bien renseignés, ont convenu que l'auteur n'ignorait aucun des documents et qu'il en avait fait un usage des plus judicieux. (*Annales religieuses d'Orléans* de mars dernier.)

D'autre part, M. Léopold Delisle, si compétent en ces matières, écrivait à M. Dunand :

« J'ai éprouvé un réel plaisir à lire plusieurs chapitres de vos premiers volumes, et j'espère que mon impression sera partagée par beaucoup de lecteurs. Vous avez fait passer dans votre récit les sentiments dont furent animés les bons Français, témoins des merveilleux faits de la Pucelle. Vous avez patiemment recueilli et habilement combiné toutes les informations qui nous sont parvenues sur cet intéressant sujet. » Pour le troisième volume : « Je vois que vous y avez *étudié à fond* la question du Procès : ce volume cou-

ronne dignement votre entreprise. » (Lettres du 20 avril et du 4 septembre 1899.)

On pourra n'être pas de l'avis de M. Delisle. Il restera toujours à M. le chanoine Dunand le mérite d'avoir écrit le premier une Histoire complète de Jeanne d'Arc irréprochablement documentée, et d'en avoir traité la partie la plus difficile et la plus importante, celle du Procès, avec l'ampleur convenable.

I. d'Aiglemont.

BIBLIOGRAPHIE ORLÉANAISE

— **L'Annuaire du département du Loiret pour 1900**, édité par l'imprimerie Paul Pigelet, illustré de 14 gravures et 1 carte en couleurs. Prix : 1 fr. 25.

— **Le petit Calendrier d'Orléans pour 1900**, approuvé par Mgr l'Evêque, est en vente chez M. Sejourné, libraire, rue Royale, 61. Prix : 10 cent.

— **Le Tableau des offices pour 1900** est en vente chez M. Blanchard, libraire, rue Bannier, 29. Prix : 10 cent.

— **La Grande Bible des Noëls**, comprenant les *Noëls orléanais et ceux des contrées voisines*, revue, mise en ordre et suivie d'un vocabulaire, par Mgr Victor Pelletier, chanoine de l'église d'Orléans ; 3e édition, corrigée et augmentée, notamment de chants populaires relatifs à Jeanne d'Arc.

Un vol. in-18 jésus de plus de 400 pages. Prix : 1 fr. 25 et 1 fr. 60 franco.

Herluison, Luzeray, Sejourné, libraires éditeurs.

ÉTAT CIVIL D'ORLÉANS

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Fontaine, Joseph, contremaître d'usine, et Mlle Jullien, Françoise.
M. Houalard, Auguste, tonnelier, et Mlle Deschamps, Marie.
M. Lefèvre, Fernand, jardinier, et Mlle Turmeau, Marie-Louise.

NAISSANCES

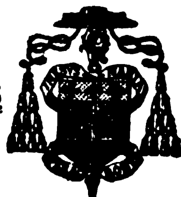
Desbrosses, Yvonne-Angèle-Georgette, rue Jeanne-d'Arc.
Pradier, Marie-Thérèse-Antoinette, faubourg Bannier.
Foucard, Marcel-Marie-Jules-Auguste, rue du Grenier-à-Sel.
Jeune, Charles-Marius-Pierre-Benoist, faubourg Saint-Vincent.
Haudry, Marcelle-Georgette-Ernestine, venelle des Vopulants.
Robert, Suzanne-Louise, rue Bellébat.

DÉCÈS

Mme Fougeron, née Thibonneau, 67 ans, rue Bretonnerie.
Mme veuve Leclerc, née Fauchet, rue Porte-Madeleine.
Mlle Piltan, Pauline, couturière, 15 ans 11 mois, place de la République.
Mme veuve Gauthier, née Rocher, propriétaire, 84 ans, faubourg Bourgogne.
M. Popis, Bertrand, docteur en médecine, 60 ans, faubourg Bourgogne.
Mme Niesz, née Presle, 69 ans, faubourg Bourgogne.
Mlle Florentin, Anne, 73 ans, rue des Pensées.

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet



XXXIXe Volume **Numéro 52**
1899 Samedi 30 décembre

ANNALES RELIGIEUSES
DU
DIOCÈSE D'ORLÉANS

CALENDRIER DE LA SEMAINE

31 **Dimanche** dans l'oct. de la Nativité de N.-S. S. Sylvestre, pape, conf.

1900

1er Janvier. **Lundi.** La Circoncision de N.-S. J.-C.
2 **Mardi.** Octave de S. Etienne.
3 **Mercredi.** Ste Geneviève, vierge.
4 **Jeudi.** Octave des SS. Innocents.
5 **Vendredi.** Vigile de l'Epiphanie.
6 **Samedi.** L'EPIPHANIE DE N.-S.
7 Ier **Dimanche.** Solennité de l'EPIPHANIE.

Que la vie est courte !

Deux quatrains expriment en termes brefs et rapides, comme le temps, le peu de durée de l'existence humaine :

On entre, on crie,
Et c'est la vie :
On crie, on sort,
Et c'est la mort.

Entre le cri d'arrivée et le cri de départ, il y a, quelquefois, un sourire :

Un jour de fête,
Un jour de deuil :
La vie est faite
En un clin d'œil.

Que s'il en est ainsi, nous ferons sagement d'adresser à Dieu, à la fin de cette année et au commencement de celle qui suit, sans savoir si nous la verrons finir, cette « dolente » et repentante prière du poète Régnier :

Je pleure le présent, le passé je regrette ;
Je crains à l'avenir la faute que j'ai faite.
Dans mes rebellions je lis ton jugement,
Seigneur, dont la bonté nos injures surpasse ;
Comme de Père à fils uses-en doucement :
Si j'avais moins failli, moindre serait ta grâce !

RÉDACTION
Le Chanoine Th. Cochard
16, rue du Colombier, 16



ADMINISTRATION
Imprimerie Paul Pigelet
30, rue Jeanne-d'Arc, 30

Par décision de Mgr l'Evêque d'Orléans :

M. l'abbé Thomas, curé de Coudray et d'Orveau, est nommé curé de *Nesploy*.

Réceptions du premier de l'an à l'Evêché

Le samedi 30 décembre, S. G. Mgr l'Evêque d'Orléans recevra :

Le matin, à 9 h. 3/4, les membres du Chapitre, le clergé et la maîtrise de la cathédrale.

A 1 h. 1/2, MM. les curés, les missionnaires et les ecclésiastiques de la ville et du diocèse.

— Le 1er janvier, Mgr l'Evêque d'Orléans recevra MM. les fonctionnaires civils de tout ordre, de 10 h. à 11 h. 1/2, et MM. les officiers de la garnison, de 10 h. 1/4 à 11 h.

Le même jour, M. le Général commandant le Ve corps d'armée, recevra les fonctionnaires, de 10 h. 1/4 à 11 h.

Cathédrale. — Dimanche 31 décembre, à 3 h., none, vêpres, salut d'actions de grâces de fin d'année, et complies.

Le lundi, premier jour de l'an, fête de la Circoncision, à 9 h., tierce et grand'messe, précédée du chant du *Veni Creator*, pour implorer les lumières du ciel à l'entrée de la nouvelle année. A 3 h., vêpres, salut et complies.

Saint-Pierre-du-Martroi. — Le dimanche 31 décembre, à 10 h. du soir, exposition du Saint-Sacrement ; à 10 h. 1/2, exercice de l' « Heure-Sainte », *Miserere*, *Te Deum*.

A minuit, sainte messe dite par Mgr l'Evêque : *Veni Creator*, *Credo*, *Magnificat*.

Après la messe, salut.

Chapelle du Cercle catholique. — Pour répondre aux pieux désirs des dames qui sont à la tête des œuvres dans notre ville d'Orléans, une messe sera célébrée dans la chapelle de la rue Sainte-Anne, à minuit, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1900.

A 9 h., exposition du Saint-Sacrement.

A 11 h., exercice de l'Heure-Sainte : *Miserere*, *De Profundis*, *Magnificat*.

On n'entrera plus dans la chapelle à partir de 11 h. 1/2.

Les personnes qui se proposeraient d'assister à cette messe, devront se procurer, rue Sainte-Anne, 14, vendredi ou samedi, de 1 h. à 5 h., des cartes qui leur seront délivrées gratuitement.

Aux prières :

† Mme veuve Pilate, née Nouvellon, décédée à Orléans, dans sa 85e année.

† Mlle Caroline Rabourdin, décédée dans sa 89e année.

† Mme Eugène Marcel, née Louise Despond, décédée à Beaulieu, dans sa 58e année.

† M. Renouvin, négociant, décédé à Orléans, dans sa 41e année.

† Mlle Euphrasie Dutarte, tertiaire de Saint-François. Grande et forte chrétienne, elle édifia sa paroisse de Combleux jusqu'à son dernier jour.

Pater, — Ave, — De Profundis.

INDICTION DU JUBILÉ UNIVERSEL DE L'ANNÉE SAINTE 1900

LÉON, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU,
AUX FIDÈLES DU CHRIST,
QUI VERRONT CES PRÉSENTES LETTRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Le siècle approche de sa fin, et Dieu a permis que Notre vie le mesurât presque tout entier. Et Nous avons voulu, suivant la tradition de Nos prédécesseurs, décréter une solennité qui soit pour le peuple chrétien une source de salut, et en même temps comme la preuve suprême des sollicitudes qui furent constamment les Nôtres pendant la gestion de Notre suprême Pontificat. — Nous voulons parler d'un **Grand Jubilé**, qui, depuis longtemps, fait partie des coutumes chrétiennes et sanctionné par la prévoyance de Nos prédécesseurs. Cette coutume transmise par nos pères a été appelée par eux l'*année sainte,* soit parce que les cérémonies saintes y sont plus nombreuses, soit parce qu'elle fournit une plus grande abondance de moyens de corriger les mœurs en excitant les âmes à se renouveler et à croître dans la sainteté.

Nous avons été témoin, au temps de Notre adolescence, de quel secours fut pour le salut le dernier Jubilé solennel décrété sous le Pontificat de Léon XII. En ce temps-là, Rome était pour les actes publics de la religion un théâtre grandiose et très sûr. Notre mémoire Nous rappelle et il Nous semble presque avoir encore sous les yeux l'affluence des pèlerins et la multitude circulant en procession autour des temples les plus augustes, les missionnaires apostoliques prêchant en public, les plus célèbres endroits de la Ville Eternelle retentissant des louanges de Dieu, et le Souverain Pontife entouré d'un grand nombre de cardinaux, donnant, sous les regards de tous, de nombreux exemples de piété et de charité.

Le souvenir de ce temps rend, aujourd'hui, plus amer à Notre esprit la situation actuelle. En effet, toutes ces démonstrations dont Nous venons de parler et qui, quand elles se déroulent sans aucun obstacle, au plein jour de la cité, ont coutume d'alimenter et d'exciter à merveille la piété populaire, sont, maintenant que l'état de Rome est changé, devenues impossibles ou dépendent d'une volonté étrangère.

Et pourtant, malgré tout, Nous avons confiance que Dieu, protecteur des desseins salutaires, accordera un cours prospère et sans obstacle à la résolution que Nous avons prise en vue de sa grâce et de sa gloire. Que désirons-Nous, en effet, et que voulons-Nous ? Cela seulement que, par nos efforts, le plus grand nombre possible d'hommes s'élèvent à la jouissance du salut éternel, et, pour cela, mettre à la portée des âmes malades les remèdes que Jésus-Christ a voulu mettre en Notre pouvoir. Et cela ne Nous paraît pas réclamé seulement par Notre charge apostolique, mais encore, et clairement, par les circonstances du temps où Nous sommes. Non pas que le siècle soit stérile en bonnes actions et en œuvres dignes de louanges ; au contraire, grâce à Dieu, les très bons exemples abondent, et il n'y a aucun genre de vertu si élevé et si ardu dans lequel on ne puisse voir exceller un grand nombre d'âmes ; c'est que la religion chrétienne a, de source divine, la force intérieure qui, perpétuellement et sans s'épuiser, crée et alimente les vertus.

Mais si Nous jetons les yeux d'autre part, quelles ténèbres ! que d'erreurs ! quelle immense multitude d'âmes se ruant vers la mort éternelle ! Une particulière angoisse Nous étreint toutes les fois que Nous vient à l'esprit le grand nombre de chrétiens qui, séduits par la licence de penser et de juger, et s'abreuvant du venin des mauvaises doctrines, corrompent chaque jour en eux le grand bienfait de la foi divine. De là le dégoût de la vie chrétienne et la vaste diffusion des mauvaises mœurs ; de là cette convoitise très ardente et jamais assouvie de tout ce qui excite les sens ; de là toutes ces pensées qui éloignent de Dieu et s'attachent à la terre. A peine peut-on dire combien de fléaux ont découlé de cette source si malsaine et compromis les principes mêmes qui sont les fondements des Etats. Car les esprits en révolte, le soulèvement confus des passions populaires, les périls imprévus, les crimes tragiques, ne sont pas autre chose, si l'on veut bien en examiner les causes, qu'une lutte illégale et sans frein pour la conquête et la jouissance des choses mortelles.

Il importe donc, aux intérêts de la vie publique comme à ceux de la vie privée, d'avertir les hommes de leur devoir, de réveiller leurs cœurs assoupis dans l'oubli, de rappeler au soin de leur salut tous ceux qui, presque à chaque heure, courent témérairement au péril mortel et s'exposent, par indifférence ou par orgueil, à perdre les biens célestes et immuables, pour lesquels, seuls, nous sommes nés. Or, c'est à cela que tend souverainement l'Année Sacrée. Pendant tout ce temps, en effet, l'Eglise, comme une Mère qui ne se souvient que de sa douceur et de sa miséricorde, s'applique de tout son zèle et de tout son pouvoir à améliorer les dispositions humaines et à inviter quiconque a péché à expier ses fautes par la pénitence, qui est la correctrice de la vie. Et, dans ce but, l'Église multiplie ses supplications, augmente ses insistances, s'efforce d'apaiser la divinité outragée de Dieu et d'obtenir du ciel l'abondance des présents divins. Elle ouvre largement le trésor des grâces dont elle est la dispensatrice, elle invite à l'espoir du pardon l'ensemble des chrétiens et s'attache par dessus tout à vaincre les volontés obstinées dans leurs résistances, en redoublant envers elles d'indulgence et d'amour. De toutes ces choses, comment n'attendrions-Nous pas des fruits abondants et adaptés, s'il plaît à Dieu, au temps présent ?

Ce qui accroît l'opportunité de la chose, ce sont certaines cérémonies extraordinaires et solennelles dont la nouvelle est déjà assez répandue, solennités qui doivent, en quelque sorte, consacrer la fin du XIX[e] siècle et le commencement du XX[e]. Nous voulons parler des honneurs qui doivent être rendus par toute la terre, à cette époque, à Jésus-Christ Rédempteur. Nous avons, à cet égard, loué et approuvé volontiers ce qui a été imaginé dans ce but par la piété particulière. Que peut-il y avoir, en effet, de plus saint et de plus salutaire ? Tout ce que le genre humain désire, tout ce qu'il aime, tout ce qu'il espère, tout ce qu'il cherche se trouve dans le Fils unique de Dieu. Il est, en effet, *notre salut*, *notre vie*, *notre résurrection*. Et vouloir s'écarter de lui, c'est vouloir absolument périr. — C'est pourquoi, malgré que l'adoration, la louange, l'honneur, l'action de grâces dus à Notre-Seigneur Jésus-Christ ne se taisent jamais, mais, au contraire, soient partout en vigueur, ce-

pendant, aucun honneur, aucunes actions de grâces ne peuvent être si grands qu'on ne lui en doive de plus grands et de plus nombreux encore. Et, au surplus, sont-ils en petit nombre, les hommes de ce siècle, au cœur oublieux et ingrat, qui ont coutume de rendre à leur Sauveur des mépris pour son amour et des injures pour ses bienfaits? Et certainement la vie d'un grand nombre, contraire à ses commandements et à ses lois, est la preuve d'une volonté ingrate et mauvaise. Et que dire quand on songe qu'on a vu plus d'une fois, en notre âge, se renouveler le crime d'Arius touchant la divinité même de Jésus? Courage donc, vous tous, tant que vous soyez, qui avez offert une excitation à la piété populaire par ce louable et très beau projet. Et il faut le réaliser de telle sorte que rien ne vienne mettre obstacle au cours de ce Jubilé et à celui des solennités établies.

Cette manifestation prochaine de la foi et de la piété des catholiques aura, de plus, pour objet d'exprimer l'horreur qu'ils ont de toutes les impiétés proférées et commises de nos jours et aussi de satisfaire publiquement pour les injures et surtout pour les injures publiques adressées à la Très Auguste Majesté de Jésus-Christ. Maintenant, si Nous y réfléchissons, Nous verrons que la manière de satisfaction la plus désirable, la plus sûre, la plus claire, celle qui porte les signes de la vérité, consiste à se repentir de ses fautes et, après avoir imploré de Dieu le pardon et la paix, à remplir avec plus de soin les devoirs imposés par la vertu, ou à revenir à la pratique des devoirs abandonnés. Et puisque, pour cette fin, l'Année Sacrée offre les si grandes facilités dont Nous avons parlé en commençant, il s'ensuit de nouveau qu'il faut, qu'il est nécessaire que le peuple chrétien s'y applique avec courage et espérance.

Et c'est pourquoi, les yeux levés au ciel, et après avoir imploré avec insistance le Dieu riche en miséricordes qu'il veuille bien, en sa bienveillance, se montrer favorable à Nos vœux et à Nos entreprises, éclairer par sa vertu les esprits des hommes et émouvoir leurs cœurs par sa bonté; suivant les traces des Pontifes romains, Nos prédécesseurs, et du consentement de Nos Vénérables Frères les cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, et en vertu de ces Lettres, Nous ordonnons, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des bienheureux Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous promulguons et Nous voulons que l'on regarde dès à présent comme ordonné et promulgué le Jubilé solennel et universel qui commencera dans cette Ville Sacrée aux premières vêpres de la Nativité du Seigneur l'an 1899, pour finir aux premières vêpres de la Nativité du Seigneur l'an 1900. Puisse-t-il avoir d'heureux résultats pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et la prospérité de l'Eglise!

Et durant cette année du Jubilé, Nous accordons et attribuons miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière, la rémission et le pardon de leurs péchés à tous les fidèles du Christ de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment repentants, confessés et communiés, visiteront pieusement les basiliques romaines des bienheureux Pierre et Paul, celles de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie-Majeure, au moins une fois par jour pendant vingt jours successifs ou ininterrompus, soit naturels, soit ecclésiastiques — à compter des premières vêpres de chaque jour jusqu'au crépuscule vespéral complet du jour suivant — si ces fidèles ont un

domicile fixe à Rome. S'ils sont étrangers et qu'ils soient ou non citoyens de Rome, venus en pèlerins, ils devront visiter les mêmes basiliques pendant au moins dix jours, comptés comme il vient d'être dit : les uns et les autres devront adresser au Seigneur de ferventes prières pour la concorde des princes catholiques et le salut du peuple chrétien.

Et, parce qu'il peut arriver que beaucoup, malgré qu'ils en aient l'extrême désir, ne puissent pas du tout accomplir, ou ne puissent remplir qu'une partie des prescriptions sus-indiquées, parce qu'ils en seront empêchés à Rome ou durant le voyage par la maladie ou pour tout autre cause légitime, Nous leur accordons, — à cause de leur bonne volonté et autant que nous le pouvons, — dans le Seigneur que, étant vraiment repentants, purifiés par la confession et fortifiés par la communion, ils participent à l'indulgence et à la rémission de leurs péchés ainsi qu'il est dit plus haut, comme s'ils avaient réellement visité les Basiliques que Nous avons désignées et aux jours que nous avons indiqués.

Rome donc, ô mes Fils bien-aimés, vous invite avec amour à venir, tous tant que vous êtes et où que vous soyez et à qui il est possible de la visiter. Mais il convient que, dans ce temps sacré, un catholique, s'il veut être conséquent avec lui-même, ne séjourne à Rome qu'avec la foi chrétienne pour compagne. Il faut qu'il renonce au spectale intempestif des choses légères et profanes pour diriger plutôt son esprit vers ce qui peut inspirer la religion et la piété. Et ce qui pourra surtout lui inspirer ces sentiments, ce sera de considérer le caractère naturel de cette cité et la marque divine qui lui a été imprimée, si bien qu'elle ne peut être modifiée par aucune entreprise humaine ni par aucune violence. Entre toutes les villes de la terre, Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, a choisi la seule ville de Rome pour une mission plus élevée et plus qu'humaine, et il se l'est consacrée. C'est là qu'il a établi, après une longue et mystérieuse préparation, le siège de son empire ; c'est là qu'il a ordonné que s'élèverait, durant la perpétuité des temps, le trône de son Vicaire ; c'est là qu'il a voulu que soit gardée, inviolable et sans subir la moindre atteinte, la lumière de la céleste doctrine ; et c'est de là que, comme de son principe et de sa source très auguste, cette lumière s'est répandue au loin sur toute la terre, de telle sorte que quiconque se sépare de la foi romaine se sépare du Christ lui-même. — D'autres éléments ajoutent encore à la sainte de Rome : ses antiques monuments religieux, l'extraordinaire majesté de ses temples, les tombeaux des princes des apôtres et les catacombes des héroïques martyrs. Et quiconque saura bien entendre la voix de tous ces monuments sentira qu'il n'est pas à Rome comme un voyageur dans une ville étrangère, mais, au contraire, qu'il y est dans son propre pays ; et, avec l'aide de Dieu, il s'en éloignera meilleur qu'il n'y était venu

Afin que ces Lettres parviennent plus facilement à la connaissance de tous les fidèles, Nous voulons qu'à leurs copies, même imprimées, signées cependant d'un notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, la même créance soit accordée, qui le serait aux présentes Lettres elles-mêmes si elles étaient exhibées ou montrées. Qu'il ne soit donc permis à personne d'altérer les termes de cette indiction, de cette

promulgation, de cette concession de faveurs et de cette expression de Notre volonté ; qu'il ne soit permis à personne de s'y opposer avec une témérité coupable. Et si quelqu'un avait l'audace d'un pareil attentat, qu'il sache bien qu'il encourrait l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf de l'Incarnation de Notre-Seigneur, le cinquième jour des Ides de mai, de Notre Pontificat l'année vingt-deuxième.

C. Card. Aloisi Masella, *Pro-dataire*. A. Card. Macchi.

LETTRE CIRCULAIRE DE Mgr L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Portant publication de la bulle d'indiction pour le Jubilé de 1900

Mes très chers Frères,

Encore quelques jours et l'année 1900 aura commencé. Qu'elle soit la dernière du XIXe siècle, comme plusieurs le soutiennent, ou la première du XXe, comme d'aucuns le veulent, il importe peu : ce n'est là que matière à discussions amusantes quelquefois.

En tout cas, elle est « sur la frontière de deux siècles » ainsi que le dit Léon XIII, et à cause de cela elle sera appelée « l'année sainte », parce qu'à cause de cela elle sera marquée par un Jubilé solennel à Rome.

Vous le savez : on appelle jubilé une période au cours de laquelle l'Eglise ouvre plus largement aux chrétiens le trésor de ses indulgences, moyennant l'accomplissement de certaines pratiques de religion.

Or, fidèle à la tradition de ses prédécesseurs, le Pape Léon XIII a publié une bulle de laquelle il résulte que ceux qui de Noël 1899 à Noël 1900, visiteront le tombeau des Apôtres, y prieront, y regretteront leurs fautes, obtiendront la remise des peines que Dieu par un juste jugement y attache dans ce monde mystérieux de l'au-delà, où tous, croyants ou incroyants, bons ou mauvais, il nous attend afin de nous absoudre ou de nous condamner.

Le 24 décembre donc, aux premières vêpres de Noël, le Pape ouvrira la « porte sainte ». C'est une des cinq qui donnent sur l'atrium de la basilique vaticane. Elle est ordinairement murée et ne demeure accessible que pendant les jubilés. Le Pape la frappera de trois coups avec le marteau d'or que lui a offert l'Episcopat de l'Univers, en prononçant la formule liturgique : *aperite mihi portas justitiæ, ingressus in eas confitebor Domino*, ouvrez-moi les portes de la justice ; j'y entrerai pour bénir le Seigneur. » A ces mots, la muraille tombera : le Pontife se prosternera le premier sur le seuil de la porte sacrée ; le premier il demandera pardon à Dieu des fautes de son existence, le premier il suppliera Jésus-Christ d'avoir pitié de son Vicaire, puis se redressant et rendant grâce au Ciel pour l'effusion de grâce qui commencera, il entonnera le *Te Deum*.

Nous espérons, nous sommes certains que l'année suivante, le Pape daignera étendre à l'univers entier les faveurs spirituelles

qu'il concède présentement à Rome. Nous aurons alors la joie de vous faire une nouvelle communication sur ce même sujet.

En attendant, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Est et demeure publiée dans notre diocèse la Bulle *Properante ad exitum*, de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, portant indiction du jubilé de l'année sainte 1900.

ART. 2

Nous informons, au nom du Souverain Pontife, les religieuses des congrégations cloîtrées ou non cloîtrées, leurs novices, leurs élèves et les autres personnes vivant dans ces communautés, ainsi que les prisonnniers, les malades, convalescents et valétudinaires, à qui leur santé ne permet pas le voyage et aussi tous les septuagénaires, qu'ils peuvent participer aux indulgences et privilèges pendant l'Année sainte sans se rendre à Rome. Il suffira que, tout en observant les autres conditions de la confession et de la communion ils remplacent la visite des quatre basiliques romaines par quatre visites chaque jour pendant dix jours, consécutifs ou non, à leur église paroissiale ou à l'église de la communauté.

En cas d'infirmité, nous chargeons le confesseur de changer ces visites en quelques prières proportionnées.

ART. 3

Les mêmes personnes auront le droit de se choisir, à l'occasion du Jubilé et pour la première fois seulement, le confesseur qu'elles voudront parmi les confesseurs approuvés dans le diocèse ; les religieuses cloîtrées le choisiront parmi les confesseurs approuvés pour elles.

ART. 4

Les confesseurs ainsi choisis reçoivent du Souverain Pontife le pouvoir d'absoudre de tous les cas réservés même spécialement au Saint-Siège, excepté l'hérésie formelle et extérieure — de dispenser les moniales de tout vœu postérieur à leur profession et compatible avec leur règle — de commuer pour les autres personnes tout vœu non réservé au Pape. Nous y ajoutons le pouvoir d'absoudre de tous les cas qui nous sont réservés.

ART. 5

Léon XIII, afin de marquer par une supplication spéciale la nuit du 31 décembre 1899 au 1er janvier 1900, ayant permis qu'une messe de la Circoncision fut célébrée à minuit dans les églises et chapelles de l'Univers où se fait l'office public, nous laissons à MM. les curés, aumôniers, supérieurs, le soin de décider dans leur prudence ce qui convient.

A Orléans, nous célébrerons nous-même la messe de minuit dans l'église de Saint-Pierre-du-Martroi. Nous espérons que les hommes, nombreux chaque année à l'adoration dans la chapelle dn Cercle, se trouveront réunis plus nombreux encore à Saint-Pierre.

Donné à Orléans, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le le contre-seing de Notre Evêché, le 10 décembre 1899.

† STANISLAS, *Evêque d'Orléans.*

L'HORLOGE

Il est peu d'habitations qui ne recèlent dans un coin ce meuble étrange, si remarquable entre tous et pourtant si peu remarqué. Nous disons étrange, parce qu'il est le seul qui ait le mouvement, le seul qui ait une voix. Quand tout le reste est immobile, l'horloge marche ; quand tout le reste se tait, elle parle. Et sa marche n'est pas un mouvement stérile, une agitation sans but ; sa parole n'est pas un son vide, un bruit insignifiant. Tous ses pas ont leur valeur ; pas un de ses sons ne se perd inutilement. Elle compte, et rien ne dérange ses calculs ; elle assigne à chaque chose ses limites et rien ne les recule. Elle mesure la vie à chaque membre de la famille ; elle sonne à tous le glas funèbre, et aucune puissance ne saurait rendre ce qu'elle enlève ou accorder ce qu'elle refuse. Elle se mêle à toutes les occupations de la journée et au repos de la nuit. A chacun elle rappelle le devoir à remplir, elle reproche la faute commise, elle dénonce le temps perdu. Moniteur infatigable, elle ne laisse rien oublier. Le matin, elle crie au paresseux : « Voilà l'heure de t'arracher au sommeil ; lève-toi ! » Le soir, elle dit à l'ouvrier fatigué : « Ta tâche quotidienne est achevée ; va réparer tes forces dans le sommeil. » A trois ou quatre reprises, elle l'avertit qu'il a besoin de nourriture. Enfin, qu'il faille agir ou se reposer, sortir ou rentrer, faire ou ne pas faire, l'horloge est là, divisant la journée, fractionnant le temps, émiettant la vie ; toujours son timbre argentin vient, avec une inflexible régularité, frapper l'oreille, et par là même éveiller l'attention et tenir en haleine les puissances de l'homme.

Meuble étrange, encore une fois, et, nous osons le dire, bien mal compris. Témoin discret de ce qui se passe dans la famille, l'horloge marque les naissances, les maladies, les morts, les tristesses, les joies, toujours calme, toujours sévère, toujours inflexible. Que l'œil qui la regarde soit illuminé par la joie ou obscurci par les larmes, c'est tout un pour elle ; elle indique à chacun le point du temps où il a ri, où il a pleuré, et c'est tout. Quand la maison en deuil se lamente sur la perte d'un être chéri, elle sonne ; quand une jeune épousée entre ivre de bonheur et d'espérance, elle sonne encore ; mais sa voix est la même, ni plus triste là, ni plus gaie ici ; son pas est le même, ni plus pressé ni plus lent. Le malade la contemple, et se plaint que sa marche est horriblement paresseuse ; l'homme heureux lui jette un coup d'œil rapide et dit qu'elle a des ailes. Ni l'un ni l'autre ne sont dans le vrai : l'horloge n'a ni hâté, ni retardé son pas : c'est le pas du temps, ferme, inexorable, ne reculant jamais.

Et c'est le pas qui nous mène vers la tombe, vers l'éternité !

Oh ! que de graves enseignements se rattachent à ce meuble utile, à cet inséparable compagnon de notre vie ! Jusqu'où ses avertissements s'étendent, jusqu'où sa grêle voix retentit ! Il n'est pas seulement chargé de mesurer à l'homme les heures de sa vie mortelle, de lui servir de guide à travers le dédale du temps. Sa mission est plus haute ; c'est le messager d'outre-tombe, l'écho anticipé de la trompette qui réveillera les morts. Et l'Eglise l'a bien compris ainsi, elle qui s'est emparée de l'horloge et l'a installée au sommet de ses tours. Du haut de nos clochers, l'horloge parle à

tous et leur tient le même langage ; elle sème dans les airs ses avertissements toujours graves, toujours sérieux, afin que le laboureur à la campagne, le citoyen dans la ville, l'artisan dans l'atelier, le voyageur sur la route, le malade dans son lit, se souviennent que leur vie ici-bas est un pèlerinage, et que leurs heures sont comptées, et que toutes les existences, comme de faibles ruisseaux, vont se perdre dans ce gouffre immense qui s'appelle l'éternité.

L'horloge sert à diriger toutes les opérations de l'homme dans le temps. Elle marque toutes ses étapes au chemin de la vie ; elle l'excite au travail ; elle l'appelle aux réjouissances ; elle l'invite au repos ; elle lui rappelle le passé ; elle lui donne le présent ; mais elle lui cache l'avenir ; mais elle lui dissimule l'heure où il ira heurter cette borne fatale qu'on appelle la tombe. Combien de fois l'aiguille fera-t-elle encore pour nous le tour du cadran ? Combien de fois ce timbre argentin frappera-t-il encore nos oreilles ? Mystère profond, problème impénétrable, que Dieu sait, mais que l'horloge, sa fidèle messagère, ne sait pas. Une seule chose certaine, c'est que l'heure actuelle commencée peut être la dernière pour nous, et qu'il en viendra une où notre âme quittera cette terre d'exil pour paraître devant son Juge.

Nous lisions un jour sur une horloge ces deux mots : « *Ultima latet,* la dernière heure nous est inconnue. » Si cette vérité si simple était moins oubliée, quel changement elle opèrerait dans la conduite de la plupart des hommes ! Comme leur cœur se détacherait des choses de la terre, de ces fumées de gloire, et aspirerait aux biens de l'éternité ! Elle comprendrait que c'est folie de poursuivre avec tant d'ardeur ce qui doit passer et de négliger ce qui doit durer toujours.

O mortels, êtres d'un jour, pourquoi appréciez-vous si peu ce grand, ce riche trésor qu'on appelle le temps ! Vous n'avez en réalité pas d'autre bien que celui-là. Et il appartient à tous, au pauvre comme au riche, au petit comme au grand, à l'ignorant comme au savant ; au rebours de tous les trésors terrestres, il n'y a pas de différence ici : la part de l'un ne fait point de tort à la part de l'autre. Mais c'est aussi le seul dont le compte sera rigoureusement exigé. On ne vous demandera point un jour quelle étendue avaient vos domaines, quelle hauteur avaient vos maisons, à quel chiffre se montaient vos affaires ; mais bien quel emploi vous aurez fait du jour, des heures, des minutes que l'horloge, avant-coureur de la mort, aura marqué à votre nom. Ecoutez donc, si vous êtes sages, ce timbre mélancolique ; suivez du regard cette intrépide voyageuse, l'aiguille, avançant toujours et ne reculant jamais ; et dites-vous à vous-même : Ne perdons pas une de ces heures, car toutes ont une valeur éternelle, et la dernière nous est inconnue : *Ultima latet.*

(*Semaine Religieuse* d'Anvers).

Vous êtes un voyageur qui cherche la patrie, ne marchez pas tête baissée ; il faut lever les yeux pour reconnaître sa route.

LAMENNAIS.

— Tous nos pas vont à la mort et le dernier y arrive.

MONTAIGNE.

CHRONIQUE ROMAINE

Inauguration de l'année sainte. — Dimanche 24 décembre, à onze heures du matin, Sa Sainteté a inauguré solennellement l'année sainte par la cérémonie de l'ouverture de la Porte sainte de la basilique de Saint-Pierre. La cérémonie a été accomplie dans le vestibule du temple, décoré pour l'occasion et fermé au public. Léon XIII, à 10 h. 1/2, a été porté en *portantina* de ses appartements à la salle des parements sacrés. Après avoir revêtu les vêtements pontificaux, le Souverain Pontife est monté en « sedia gestatoria » et, précédé par les cardinaux et la cour, il s'est rendu dans la chapelle Sixtine. Après une courte prière devant le Saint-Sacrement, le Pape, descendu de la « sedia gestatoria », a entonné le *Veni Creator*, et ensuite, monté de nouveau sur la « sedia gestatoria », il s'est rendu au portique, à côté de la Porte sainte, où avait été érigé le trône. Le Pape s'est assis sur le trône. Au signal donné par la grosse cloche de Saint-Pierre, le Saint-Père s'est levé et est allé directement à la Porte sainte. Mgr Serafino Vannutelli lui a remis l'artistique marteau d'or offert par les évêques italiens, et le Pape, prononçant les versets de la liturgie, a frappé trois fois sur le mur de la Porte sainte. Léon XIII s'est assis de nouveau sur le trône, pendant que les « sanpietrini » (ouvriers de Saint-Pierre) abattaient rapidement la Porte sainte. Pendant la cérémonie, Sa Sainteté portait la mitre.

Les pénitenciers de la basilique ont lavé ensuite le seuil et les piliers de la Porte sainte avec l'eau bénite, pendant que le Pape entonnait le psaume *Jubilate Deo*, repris par les chanteurs pontificaux. Le Pape alors, tête découverte, tenant dans la main droite la croix et dans la gauche un cierge, s'est agenouillé sur le seuil de la Porte sainte, pendant que retentissait le *Te Deum*. Puis, il s'est relevé et est entré, seul, le premier dans la basilique, suivi par les cardinaux, la cour et tous les invités. A ce moment, toutes les cloches de Rome retentissaient. La basilique était restée complètement vide jusqu'au moment où le Pape y est entré par la Porte sainte. Léon XIII s'est arrêté à l'autel de la Pitié, de Michel Ange, et a admis au baisement du pied les gardiens des archiconfréries de Rome, qui auront la garde de la Porte sainte pendant toute l'année. Le Pape leur a adressé un bref discours sur l'importance de la cérémonie accomplie. Ensuite le Saint-Père s'est rendu à l'autel du Sacrement où il a fait une courte prière, puis, avec les cardinaux, il s'est avancé, en « sedia gestatoria », jusqu'au maître autel, d'où il a donné à l'assistance la bénédiction solennelle, en accordant les indulgences plénières. Après cette cérémonie, Léon XIII a déposé les vêtements pontificaux et est rentré dans ses appartements. Le temps était beau. Une grande foule se pressait sur la place aux environs de la basilique Saint-Pierre.

Le Pape a fait toute la cérémonie avec une évidente et très grande satisfaction ; il souriait continuellement, mais était fatigué et très pâle. Sa voix était plus basse que d'habitude ; il a donné cependant trois coups à la Porte sainte avec beaucoup de force. La cérémonie a été magnifique.

A la même heure, en présence d'une grande foule, le cardinal Satolli, avec le marteau donné par les catholiques français, ouvrait

la Porte Sainte de la basilique de Saint-Jean-de-Latran ; le cardinal Vincent Vannutelli, avec le marteau donné par les catholiques italiens, ouvrait celle de Sainte-Marie-Majeure, et enfin le cardinal Oreglia, avec le marteau donné par les catholiques allemands, ouvrait celle de Saint-Paul. Toutes ces cérémonies ont été accomplies avec le même rite solennel.

PRIÈRE POUR LA FRANCE

Noël 1899

Dieu des Chrétiens, Dieu véritable,
En qui très humblement je crois,
Dieu du Calvaire et de l'Étable,
Dieu de la Crèche et de la Croix,

Dieu des souffrants, né sur la paille
Et mort sur un gibet affreux,
Regarde... La France défaille,
Et nous sommes bien malheureux !

Un vent de discorde désole
Ce pays aux douces saisons,
Où le bon grain de ta parole
Jadis donna tant de moissons ;

Où, dans une simple fillette,
Ta puissance se révéla,
Quand Geneviève et sa houlette
Ont fait reculer Attila ;

Où — merveille encor plus étrange ! —
Tu prêtas, contre l'ennemi,
Le glaive enflammé de l'archange
A la vierge de Domremy.

Hélas ! la France qui fut tienne
Depuis trop longtemps fuit ta loi ;
Mais son âme toujours chrétienne
Dans l'angoisse revient vers toi.

Oui, les dalles de ton église,
Nous les userons à genoux !...
Mais notre patrie agonise.
Sauve-nous, Seigneur, sauve-nous !

Vois. Tous les cœurs sont lourds de haine,
On respire une odeur de sang,
Et la catastrophe est prochaine...
Pitié ! pitié, Dieu tout-puissant !

Qu'un soudain éclair de ta foudre,
Pendant qu'il en est temps encor,
Jette à terre et réduise en poudre
L'idole infâme, le Veau d'or.

Calme le pauvre plein d'envie,
Qui gronde aux portes du festin,
Et donne aux heureux de la vie
Le cœur du Bon Samaritain.

Cette noble France, tu l'aimes ;
Elle a fait ton geste souvent.
Protège-nous contre nous-mêmes,
Fais un miracle, ô Dieu vivant !

Rends-nous vraiment égaux et frères,
Sous un ciel pacifique et doux ;
Et, si c'est l'orage des guerres
Qui menace, ô Jésus, rends-nous

La foi du soldat catholique,
A qui le trépas semble beau,
S'il voit ton Paradis mystique
A travers les trous du drapeau !

Arrête-nous au bord du gouffre.
Pour Noël, divin nouveau-né,
Dis-nous que ce peuple qui souffre,
Par toi n'est pas abandonné.

Car, cette nuit, Fils de Marie,
Tel qui prétend ne croire à rien
Malgré lui sent son cœur qui prie
Et se retrouve un peu chrétien.

Vois, dans ces heures menaçantes,
Les pauvres mères tout en pleurs
Joindre les deux mains innocentes
D'un petit enfant sous les leurs,

Et vers les clartés sidérales
Et les abîmes effrayants,
Toutes nos vieilles cathédrales
Tendre leurs clochers suppliants !

24 décembre 1899. *(Gaulois).* François Coppée.

LE JOUR DE L'AN DE NOS PÈRES

Quelle douce fête c'était jadis que le *jour de l'an* ! Elle suivait de près, comme pour la compléter, la sainte et populaire fête de Noël : elle précédait de quelques jours seulement la joyeuse fête des Rois, où se partageait en famille le gâteau marqué de la fève qui faisait un éphémère roi du jour. Emotions salutaires et saines. Royauté toute faite de naïf bonheur et couronne non doublée d'épines, symbole et attrayante perspective de celle du ciel méritée par la sagesse saintement ordonnée de la vie d'épreuves et des misères d'ici-bas !

Le matin de ce jour était ardemment désiré par la jeunesse, friande de présents embellis et grossis d'avance par une neuve et

riche imagination qu'un rien charmant vivement convoité met en ébullition — *et je sais même sur ce point beaucoup de vieillards restés jeunes.* — Nos pères, mieux avisés, avaient plus que nous peut-être sur ce point et sur beaucoup d'autres, le sentiment des convenances. Aussi pour rester dans l'ordre et remercier le *maître du temps*, ne manquaient-ils pas d'appeler sur l'année nouvelles les bénédictions du ciel, et le matin de ce jour, de bonne heure, ils assistaient à la sainte messe. A l'aller et au retour de l'église, on faisait avec tous les voisins et passants, rencontrés sur le chemin, assaut de vœux et de souhaits en cherchant à qui pourrait prévenir l'autre, pour gagner son étrenne. Les tout jeunes enfants, dans la famille, tenus en éveil, la nuit presqu'entière, par l'attrayante perspective des cadeaux tombés du ciel, en cette date bénie, des mains du petit Jésus ou de ses blancs angelets, avaient déjà récité, souvent avant le jour, leur naïf et charmant petit compliment aux auteurs de leurs jours, pour en avoir plus tôt la récompense.

La journée se passait ensuite en visites chez les parents, chez les amis les plus chers. On échangeait les compliments les plus sincères, dans la plus cordiale expansion du monde, dont ne sauraient donner l'idée les froids et apprêtés et cérémonieux procédés soit-disant plus civilisés du jour. S'il y avait eu dans l'année qui venait de finir, des froissements et des querelles, plus ou moins inévitables dans les relations forcées de la vie sociale et de famille, on ne se bornait pas à y faire trêve, on se réconciliait, on se souhaitait une bonne et heureuse année, suivie de plusieurs autres, en ajoutant avec mille fois raison : « Et le Paradis à la fin de vos jours ! » Les enfants, joyeux et satisfaits, recevaient de modestes cadeaux, et des choses utiles.

Les pauvres n'étaient pas oubliés, nos aïeux étaient trop pieux et charitables pour cela, ils recevaient eux aussi leurs étrennes qu'ils ne manquaient pas de venir réclamer, quasiment comme un droit acquis, en bandes joyeuses et aussi endimanchées que le leur permettait leur misère oubliée pour un jour.

Le soir, on se rassemblait autour de la table de famille présidée par l'aïeul que ses petits enfants rajeunissaient de leur bruyante jeunesse épanouie. La gaieté régnait sur tous les fronts, parce que la paix et l'union dominaient en gracieuses souveraines dans tous les cœurs.

O souvenirs si doux et si rapidement écoulés !

Chaque maison était alors visitée par la joie, par celle que nos pères appelaient poétiquement : « La chère Dame de Liesse. » Qu'est-elle devenue pour le présent ? A peine si les enfants, à cause de l'usage encore debout des cadeux, usage plus onéreux et plutôt subi que spontanément accepté, se réjouissent dans l'attente de ce jour. La joie est bien diminuée chez les personnes âgées et chez les parents, attristés par l'exigence sans limite des enfants et leur peu de reconnaissance. L'idolâtrie et la faiblesse envers ces enfants ont produit l'affreux égoïsme... Heureux les pères et les mères qui ont su faire leur devoir et garder les cœurs de leurs enfants, parce qu'ils y ont mis Dieu en première plaoe et la compassion pour les pauvres.

(Semaine religieuse de Grenoble).

CHRONIQUE DU MONDE CATHOLIQUE

La dernière année du siècle. — En lisant le décret pontifical relatif à l'anné Jubilaire, dit judicieusement la *Semaine* de Châlons, quelques personnes auront été surprises de la qualification de « dernière année du siècle » donnée par le Pape à l'an 1900. Rien n'est cependant plus chronologiquement exact.

En effet, l'ère chrétienne a commencé avec l'an 1. Donc, pour que le premier siècle de cette ère eût cent années, l'année 100 devait appartenir à ce premier siècle, et non au second, qui n'a commencé qu'avec l'année 101. De ce point de départ, qui est incontestable, il est aisé de conclure que toutes les années séculaires = 00 font partie, non du siècle qui va commencer, mais de celui qui s'achève.

C'est pour cela que dans le décret du 13 novembre 1899, le Pape indique comme fin du dix-neuvième siècle le 31 décembre 1900, et comme premier jour du vingtième le 1er janvier 1901.

M. Xavier Maunier, dans le *Petit Marseillais*, traite humoristiquement en vers la question de la fin du siècle, objet d'un si étonnant débat, et conclut ainsi :

Laissons, puisqu'on a le choix,
Vivre encore douze mois
Ce siècle que l'on dérange.
Même d'un an prolongé,
J'ai bien peur que rien ne change
Quand ce siècle aura changé !

1900 en chiffres romains. — En 1900 devra-t-on écrire MCM, ou MDCM ? D'après la règle, qui veut qu'on écrive toujours, dans un millésime, la lettre, ou la combinaison de lettres, qui s'approche le plus de la somme totale à exprimer, sans la dépasser, il faut écrire MCM. soit M = 1,000 et CM = 900.

Une Société de bibliophiles, sur le point de publier un volume a demandé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres : « Doit-on écrire, en chiffres romains, le millésime 1900 : MDCCCC, ou MCM ?.., »

Le secrétaire perpétuel de la docte compagnie a fait savoir que les deux notations sont admissibles, mais que la commission des inscriptions et médailles se prononce pour MDCCCC.

Avis aux épigraphistes.

— Nous lisons dans la *Semaine de Poitiers :*

« Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Pierre Granier, curé de *Pioussay*, décédé dimanche, 17 décembre, à l'âge de 71 ans. Né à Blanzay le 28 avril 1828, il fut ordonné prêtre à la Trinité 1852, et nommé professeur à Saint-Maixent. C'est en 1859 qu'il fut nommé curé de cette paroisse de Pioussay qu'il a administrée pendant quarante ans. »

— Les exercices de l'Adoration perpétuelle auront lieu :

Le dimanche 31 décembre, dans l'église de Saint-Jean-le-Blanc.

Le mercredi 3 janvier 1900, dans l'église de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Paroisse de Saint-Paterne. — Dimanche 31 décembre, à 8 h. du soir, réunion des Associés du Sacré-Cœur, de la Sainte-Face et de Saint-Antoine-de-Padoue. Salut de réparation pour tous les péchés commis dans l'année qui s'achève et dans tout le siècle. Recommandations, amende honorable et bénédiction.

Œuvre des Vocations ecclésiastiques. — La réunion trimestrielle aura lieu dans la chapelle de la Sainte-Enfance, à 8 h. du matin, le vendredi 29 décembre, à l'occasion de la fête de saint Jean, patron de l'Œuvre.

La messe sera célébrée par Mgr l'Evêque d'Orléans.

Après la sainte messe, allocution par Sa Grandeur. Salut et bénédiction du St-Sacrement. Indulgence plénière pour les Associés.

Œuvre dominicale. — La messe mensuelle sera dite à la Cathédrale le mardi 2 janvier 1900, à 6 h. 3/4 du matin.

Chapelle de la Visitation. — Le 5 janvier, premier vendredi du mois, à 8 h., Mgr l'Evêque célèbrera la sainte messe pour consacrer l'année nouvelle au Sacré-Cœur de Jésus. A 4 h., instruction, salut, distribution des billets zélateurs. Exposition du St-Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

Calendrier Pigelet. — Cette année, il est illustré d'une chromo représentant la verrière de la Cathédrale : « Jehanne dans sa prison ». Le tout est très artistique.

Almanach paroissial de Meung-sur-Loire 1900. — Comme les années précédentes, cet opuscule est vraiment le « livre de famille paroissiale ». Il est illustré de plusieurs photogravures : vue intérieure de l'église ; portrait de M. Desjardins ; rue du Pont-Branlant ; la porte d'Amont.

L'Ordo diocésain pour 1900 vient de paraître. Il est en vente à l'Imprimerie Paul Pigelet. Prix : 1 fr. 50.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

M. Guenordeau, Henri, employé de commerce, et Mlle Doucet, Marie.
M. Jupin, Charles, tapissier, et Mlle Berlemont, Marie.
M. Vigouroux, Victor, employé des postes, et Mlle Montauban, Eugénie.

NAISSANCES

Betbeder-Matibet, Marie, rue de la Paix.
Bertrand, Marguerite-Marie-Josèphe, quai Saint-Laurent.
Perronnet, Marcel-Albert, faubourg Saint-Vincent.
Guillot, Raymonde-Hermance-Adrienne, boulev. de Châteaudun.
Pineau, André-Marie-Maixent, rue Bannier.

DÉCÈS

M. Trillon, Casimir, peintre en bâtiments, 67 ans, rue de la Limare.
Mme veuve Raimbaud, née Lessard, 70 ans, rue Verte.
M. Grandhantz, Anatole, typographe, 39 ans, rue Porte-Madeleine.
Mlle Rabourdin, Caroline, 88 ans, rue de la Lionne.
M. Galerne, Louis, représentant de commerce, 72 ans, rue d'Illiers.
Mlle Bourdon, Angélique, 71 ans, rue Destriches.
Mme veuve de l'Isle de Sales, née Bernier, 76 ans, faubourg Bourgogne.
Mme Picard, née Aujean, 33 ans, boulevard de Châteaudun.
M. Ploqueret, Pierre, propr., 81 ans, rue du Bourdon-Blanc.

TABLE DU XXXIXe VOLUME

Actes pontificaux

Actes épiscopaux

Bibliographie

Chronique catholique

Chronique diocésaine

Chronique romaine

Discours

Faits et fragments

Fragments

Histoire locale

Jeanne d'Arc

Liturgie

Maisons d'Education

Nécrologie

Œuvres diocésaines

Pèlerinages

Poésies

Variétés

Le Directeur : Th. Cochard, *chanoine.*

Orléans — Imprimerie Paul Pigelet

